UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CVIII. — 1er NOVEMBRE 1891.

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

10

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CENT HUITIÈME

25354
13/12/92

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1891

AP
20
R5
pér. 3
t. 108

LA

QUESTION D'ÉGYPTE

PREMIÈRE PARTIE.

Il y a toujours eu, il y aura toujours une question d'Égypte. Placée entre la Méditerranée et l'Océan-Indien, l'Égypte est en communication avec toutes les contrées baignées, comme elle, par la première de ces deux mers; elle conduit au cœur de l'Afrique, elle est le chemin le plus rapide pour aller dans l'extrême Orient; elle est le trait d'union entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, les trois grandes fractions du vieux continent; elle fut, elle est encore, dans une certaine mesure, l'entrepôt du commerce, le centre des transactions. Berceau des sciences et des arts, elle a élevé des monumens qui furent les premières merveilles issues de l'esprit humain, dont on retrouve encore les grandioses ruines à chaque pas. Elle a initié les nations voisines aux bienfaits de la civilisation; la Grèce y a puisé ses premiers enseignemens; elle lui doit sa grandeur qui éclaira bientôt, d'une lumière nouvelle, d'autres régions, celles qui devaient constituer l'empire romain. L'historien Josèphe estime que l'Égypte avait, de son temps, une population de 7 millions d'habitans. Exaltant le prix de sa conquête avec l'exagération habituelle aux Asiatiques, Amrou prétend qu'elle avait été autrefois de 57 millions. Ce qui est certain, c'est que, de tous les peuples qui ont une histoire, le peuple égyptien est le plus ancien; ses premiers gouvernans, au dire de la légende, furent les dieux eux-mêmes.

Cette terre, abondamment fécondée par le Nil, fut aussi une riche proie qui éveilla toutes les convoitises. Sa position géographique et la fertilité de son sol valurent à l'Égypte de prodigieuses destinées et des revers nombreux; elle conserva toutefois son autonomie, dont l'origine se perd dans les ténèbres de l'antiquité. Remontez jusqu'aux premiers âges, revenez aux époques les plus récentes, vous retrouverez l'Égypte reprenant constamment sa place sous les civilisations les plus diverses. Elle a connu toutes les servitudes, subi toutes les dominations, des dynasties de toute race : nationales, comme les Pharaons; étrangères, comme les rois pasteurs, les Éthiopiens, les Perses, les Grecs, les Arabes, les mamelucks, les Ottomans. Les plus grands capitaines y ont laissé les traces de leur passage : Alexandre y a bâti Alexandrie; César y a poursuivi Pompée et y a connu Cléopâtre; Napoléon y a gagné la bataille des Pyramides. Des couches successives de conquérans s'y sont, en quelque sorte, superposées; ethnologiquement, sa population actuelle semble procéder de ces diverses origines (1). Mais si de puissans États l'ont envahie, s'ils l'ont annexée à leurs possessions, elle a toujours reconquis, sous une forme quelconque, le gouvernement d'elle-même. La Phénicie, l'empire des Perses, et tous les royaumes qui ont jeté un si vif éclat en Asie-Mineure ont disparu, comme les républiques grecques et l'empire romain; l'Égypte a changé vingt fois de maître sans jamais perdre son existence propre. C'est ainsi que de siècle en siècle elle a tenté toutes les ambitions, et que la question d'Égypte, souvent posée et aussi souvent résolue, s'est posée de nouveau chaque fois que la toute-puissance s'est déplacée soit en Asie, soit en Europe.

Nous n'avons nullement l'intention de nous égarer dans l'infini labyrinthe de ces vicissitudes historiques. Mais l'Égypte nous offre aujourd'hui le spectacle d'une de ces évolutions qui ont si souvent décidé de son sort, et cette crise nouvelle nous attire d'autant plus qu'elle soulève une grave question de politique contemporaine. Depuis un demi-siècle, l'Égypte est entrée, comme un élément important, dans les calculs et les préoccupations de la diplomatie; en 1840, la paix de l'Europe en a été menacée; depuis lors, des intérêts de premier ordre, des compétitions regrettables sont survenus et ont compromis la bonne harmonie entre les puissances. Nous voudrions étudier cette situation complexe et délicate, qui est, à juste titre, l'objet des méditations des hommes d'État et passionne vivement les esprits. La

(1) Une fraction peu nombreuse aujourd'hui, celle des Coptes restés chrétiens, semble, seule, descendre des anciens Égyptiens; on en retrouve le type sur tous les monumens et il diffère sensiblement de celui de la masse des habitans.

prospérité de nos possessions dans le nord de l'Afrique, l'avenir de notre puissance dans la Méditerranée, des traditions bientôt séculaires nous font d'ailleurs un devoir de ne pas y être indifférens et de nous rendre soigneusement compte des circonstances qui ont mis la France en Égypte dans un état d'infériorité qui peut avoir de graves conséquences. Pour bien considérer les choses, il importe toutefois de rappeler rapidement comment l'Égypte a surgi de l'obscurité où l'avaient plongée, au siècle dernier, des chefs dégénérés, pour devenir, de notre temps, un sujet de trouble et de dissentiment.

I.

Depuis le déclin de sa grandeur, la Turquie n'a plus exercé en Égypte qu'une autorité nominale. Après des fortunes diverses et deux dynasties qui ont fourni des califes restés illustres, les mamelucks, d'origine asiatique et se recrutant au Caucase, vainqueurs des Arabes, vaincus par le sultan Sélim Ier, et survivant à leurs défaites, s'étaient constitués en une sorte d'oligarchie, qui leur avait permis de redevenir les véritables dominateurs du pays quand le général Bonaparte débarqua à Alexandrie. On sait les pertes qu'ils subirent dans toutes les rencontres avec l'armée française. Après l'évacuation de nos troupes, le gouvernement de Constantinople tenta d'y relever sa puissance pendant que, de leur côté, les mamelucks, quoique décimés par leurs récens revers, s'efforçaient de ressaisir la position perdue. Leurs efforts, comme ceux de la Porte, se brisèrent en se heurtant à l'énergie et à l'ambition d'un homme obscur, prédestiné cependant à fonder une dynastie nouvelle sur les bords du Nil, à soulever encore une fois la question d'Égypte.

Cet homme était né à Cavalla, dans les environs de Salonique. Il fut, à ses débuts, un arnaout, un soldat irrégulier au service du sultan. Il fit partie d'un corps de troupes envoyé en Égypte pour en disputer, de concert avec des forces anglaises, la possession à la France. Esprit fin et délié, caractère taciturne et audacieux, Méhémet-Ali conquit rapidement, parmi ses frères d'armes et sur l'esprit de ses chefs, une influence qui l'aida à sortir des rangs et à prendre une part active au gouvernement du pays. Absolument illettré, dépourvu de toute instruction, il avait l'instinct des grandes choses; on le voyait encore, même dans les dernières années de sa vie, à son regard pétillant et investigateur. Il avait combattu à Aboukir, et les exploits de l'homme prodigieux venu d'Occident l'avaient profondément pénétré. Il se plaisait à rappeler que, lui aussi, était venu au monde en l'année célèbre, en 1769, et ne dis-

simulait pas que la renommée du grand capitaine avait remué son âme en lui révélant des horizons glorieux. Parvenu aux hauteurs qu'il avait entrevues dès cette époque, il évoquait ces souvenirs restés confus dans sa mémoire et devenus, pour lui, une légende qu'il accommodait à sa guise en s'y faisant sa place. Il avait grandi, disait-il, parallèlement au vainqueur du monde, et cette coïncidence ou cette conviction l'a porté, dès l'origine, à rechercher le concours et la bienveillance de la France. Ferme dans ses desseins, usant de la violence ou de la ruse selon les circonstances, il était inaccessible à toute défaillance; le choix des moyens ne l'a jamais embarrassé; on sait le sort qu'il a fait aux mamelucks, restés le dernier obstacle à son élévation. Il visait un but, et rien ne le rebutait pour l'atteindre. Il gravit ainsi les premiers degrés de la fortune.

Parvenu au rang de pacha et mis en possession du gouvernement de l'Égypte, il aperçut la réalité au bout de son rêve, et il la poursuivit avec le pressentiment de l'avenir qui s'ouvrait devant lui. Il employa ses premiers soins et toute son habileté à consolider sa position personnelle, à la mettre à l'abri des caprices de la fortune et de la cupidité du divan. Il rusa avec la Porte; il imposa hardiment sa volonté autour de lui. Il ne possédait aucune notion administrative. Il avait vu, dans sa jeunesse, en Macédoine, comment un pacha gouvernait une province turque, par la rapine et l'oppression, n'ayant d'autre souci que d'en tirer personnellement de profitables avantages, en attendant qu'il plût au maître, s'il ne le disgraciait, de lui rouvrir les portes de Constantinople. Ce n'était pas la destinée qu'il enviait. Il avait conçu et il nourrissait d'autres projets. Que savait-il cependant de son propre pays ou de l'étranger? Connaissait-il seulement la géographie de l'Europe et sa distribution? Il avait pris contact avec l'Angleterre en combattant la France; ces deux puissances résumaient, pour lui, le monde chrétien, et la lutte engagée entre elles le passionnait vivement. Il avait ainsi, il l'aurait avoué lui-même, fait son éducation politique. Cet homme n'en fut pas moins un diplomate avisé et un intelligent administrateur. Débarqué en Égypte dans les rangs d'une soldatesque indisciplinée, il ne connaissait ni l'histoire ni les mœurs du pays, il n'en sut jamais la langue (1). L'enseignement ni l'étude ne l'avaient initié à aucun des mystères de l'art de gouverner les peuples; une intuition profonde, intense, constamment éveillée, les lui révéla. Il comprit que l'ordre est la première

(1) Sous l'empire d'un mouvement de défiance que l'un de ses secrétaires lui inspira dans une grave circonstance, il résolut d'apprendre à lire la langue turque. Il avait atteint, à ce moment, l'âge de quarante ans. Il a toujours ignoré les premiers élémens de la langue arabe.

condition de la stabilité de toute administration; il l'exigea impérieusement. Il décima ses compétiteurs; il châtia impitoyablement quiconque méconnaissait son autorité. Le pays abandonné, depuis longues années, aux exactions de maîtres avides et nombreux, se livrant entre eux à des luttes meurtrières, connut, dès lors, une sécurité absolue. Indigènes et étrangers, chrétiens et musulmans purent, en toute tranquillité, circuler des bords de la Méditerranée aux Cataractes, et vaquer librement à leurs affaires; bienfait immense, dont ils avaient été sevrés pendant une longue période. Ce résultat obtenu, il entreprit, pour consolider sa naissante puissance, d'organiser les services publics et de créer une force armée. Mais pour pourvoir à toutes les exigences d'une administration qu'il voulait durable et prospère, il lui fallait des ressources considérables. Il les exigea du pays lui-même, et souvent à l'aide de mesures implacables. Il usa de ces moyens pour contraindre les populations rurales à une plus large et plus intelligente exploitation de la terre. Il favorisa les anciennes cultures, il en introduisit de nouvelles, celle du coton notamment. Il rétablit d'anciens canaux qui s'étaient comblés sous l'imprévoyante administration de ses prédécesseurs; il en fit creuser de plus importans, parmi lesquels celui qui relie encore Alexandrie au Nil. Des terres incultes, d'une immense étendue, devenues ainsi accessibles aux eaux généreuses du grand fleuve, purent être aisément exploitées. Il eut recours à la corvée, la plus cruelle des impositions que l'on puisse infliger à un peuple, surtout quand on la pratique sans prévoyance et sans modération. Mais il atteignit son but; il imprima à l'agriculture, cette opulente nourricière de la vallée du Nil, un prodigieux développement. La fécondité du sol récompensa abondamment ses efforts. Plus tard, et pour mieux assurer le succès de son œuvre, il institua le service des travaux publics sous la direction de M. Linant, l'un des plus vaillans parmi les plus anciens serviteurs qu'il a empruntés à notre pays.

Il ne suffit pas de produire, il faut vendre. Les violences et la cupidité des mamelucks avaient éloigné les acheteurs des marchés égyptiens; Méhémet-Ali en rouvrit l'accès aux commerçans de toute origine et facilita l'établissement de nouveaux comptoirs. Sa vigilance leur garantissait la sécurité des personnes et celle des transactions, et l'on vit bientôt surgir une colonie européenne de plus en plus florissante, qui se constitua l'intermédiaire entre l'Égypte et tous les ports de notre continent. S'élevant sans cesse, les exportations, infimes avant lui, livrées aux levantins, ne comprenant guère que quelques produits de l'intérieur de l'Afrique ou de l'Arabie, prirent une extension qui fit bientôt du port d'Alexandrie la plus importante parmi toutes les échelles du Levant. Méhémet-

Ali avait ainsi fécondé l'Égypte et lui avait ouvert la source de richesses, inépuisables, pouvons-nous dire avec raison, à en juger seulement par la merveilleuse facilité avec laquelle elle supporte, aujourd'hui, les lourdes charges de sa situation financière, née, après lui, de dissipations vraiment pharaoniques. De ces richesses, Méhémet-Ali prit sa part; ce fut celle du lion. Mais, dès ce moment, il disposait de ressources suffisantes pour assurer la défense du pouvoir qu'il s'était attribué, et dont les allures indépendantes inspiraient déjà, à Constantinople, une jalousie et une défiance que l'événement devait pleinement justifier.

Comment y avisa-t-il? Par quels procédés est-il parvenu, dans un pays qui ne lui en offrait aucun élément, à constituer sa puissance militaire? Méhémet-Ali avait gardé le souvenir de la solidité d'une force organisée; il l'avait subie à Aboukir et dans toutes les rencontres des Turcs avec les Français; son orgueil et son patriotisme en avaient souffert. Si peu préparé qu'il fût à juger des causes par leurs effets, la nature l'avait trop bien doué pour qu'il lui fût difficile de dégager, sous les lumineuses inspirations de son âme ambitieuse, la principale raison de l'infériorité et des défaites des corps irréguliers dans les rangs desquels il avait combattu; ne prenant conseil que de lui-même, avec son esprit ouvert à toutes les innovations utiles, devançant le sultan dans cette entreprise, il résolut, dès qu'il eut déblayé le terrain autour de lui, de substituer une armée régulière au recrutement des bandes de mercenaires qu'il entretenait à sa solde. Plusieurs essais avaient été faits, qui étaient restés infructueux, quand des officiers européens, que le rétablissement de la paix, en 1815, rendait disponibles, vinrent lui offrir le concours de leur expérience. Dépourvu de tout préjugé, il les accueillit avec empressement, et ce fut un Français qui devint le principal initiateur de la future armée égyptienne. M. Sève, plus connu sous le nom de Soliman-Pacha, avait fait les dernières campagnes de l'empire, et servi, en qualité d'aide-de-camp, auprès des maréchaux Ney et Grouchy. « Il a beaucoup lu, beaucoup étudié, a dit de lui, dans ses *Mémoires,* le duc de Raguse après un voyage en Égypte, et il a fait, ajoute-t-il, les plus heureuses applications de son savoir et de ses méditations... Il a deviné la grande guerre et il l'a faite en Syrie avec succès. » Les débuts cependant furent laborieux et non sans périls. Il dut tout créer, tirer une armée du néant. Avant d'instruire des soldats, il lui fallait s'entourer de collaborateurs, former, sinon des officiers, du moins des chefs exercés au commandement. Méhémet-Ali entretenait, pour sa garde, un groupe de jeunes Circassiens; il en confia un certain nombre à M. Sève. Sous la main ferme et vigilante de leur instructeur, ils devinrent le noyau des nouvelles for-

mations. Réfractaires à toute discipline, supportant avec répugnance la direction d'un chrétien, ces recrues de nouvelle espèce ne s'étaient pas soumises sans essayer de briser le joug nouveau qu'on leur imposait et qu'elles jugeaient humiliant : « Plusieurs fois, des complots furent formés contre la vie de M. Sève. Un jour qu'il commandait l'exercice à feu, une balle siffla distinctement à ses oreilles; sans se déconcerter, il fit recommencer le tir (1). » Il témoigna de la même audace et de la même témérité en d'autres occasions. Vaincus par tant de courage et une si noble fermeté, ces futurs officiers de l'armée qui devait menacer Constantinople et provoquer l'intervention de l'Europe en Orient se groupèrent bientôt avec enthousiasme autour de leur chef, et ils le secondèrent utilement quand le moment fut venu de former les corps de troupes à l'aide d'un recrutement pratiqué dans les rangs de la population rurale.

Méhémet-Ali n'était pas un vulgaire réformateur, se contentant des apparences d'une organisation facile. Il construisait pour l'avenir; et à cette époque il nourrissait déjà, certainement, le dessein de fonder un établissement durable, glorieux pour lui et pour sa descendance. S'il ne le voyait clairement, il pressentait que toute armée compte bien moins par le nombre que par l'instruction de ses chefs. Il fonda des écoles et il en confia l'établissement et la direction à des officiers européens, la plupart Français. Il chargea un ingénieur des mines, M. Lambert, ancien saint-simonien, homme d'un grand savoir, d'organiser une école polytechnique, qui devint la pépinière des armes spéciales. Nul sacrifice ne lui coûtait pour pourvoir à l'armement de la nouvelle armée; il créa des fonderies de canons, des ateliers de toute sorte. Il envoya en France de jeunes officiers qui purent reprendre et perfectionner leur éducation dans nos établissemens militaires. Poursuivant sa pensée, qui l'élevait à des sommets toujours nouveaux avec le sentiment de sa force et de sa puissance, après avoir créé une armée, il voulut posséder une marine. Sur ses instances, le gouvernement français mit à sa disposition un ingénieur maritime de la plus haute distinction, Comme M. Sève, M. de Cérisy, arrivé en Égypte en 1829, ne trouva, à Alexandrie, aucune ressource, aucune collaboration qui pût l'aider dans l'accomplissement de sa tâche. On lui demanda d'opérer un prodige, il le réalisa. Mettant lui-même la main à l'œuvre, il forma des ouvriers pour tous les services si variés d'une pareille entreprise; il bâtit un arsenal, il établit des cales de construction, et plus rapidement qu'il ne l'avait espéré lui-même, il mit à la mer des bâtimens de toute dimension, sans jamais satisfaire toutefois l'ardente impa-

(1) *L'Égypte*, par Clot-Bey.

tience du dominateur de l'Égypte. Un jour qu'il lui soumettait les plans d'un nouveau navire de haut bord : « En combien de temps, lui demanda Méhémet-Ali, pensez-vous en achever la construction? — En deux ans, lui répondit M. de Cérisy, si je puis disposer de mille ouvriers et les employer sans interruption. — Eh bien, répliqua le maître, dont l'esprit, si ingénieux qu'il fût, restait fermé aux secrets de la science que les lacunes de son éducation ne lui permettaient pas de soupçonner, j'en mettrai deux mille à votre disposition et vous le terminerez en un an. » On procéda avec la même hâte, avec la même intempérance, à l'armement et à l'instruction des équipages. Ce soin fut remis à plusieurs officiers de notre marine, à MM. Besson et Houjard, notamment. On fit des levées parmi les fellahs, pour la marine comme pour l'armée, et avec ce peuple d'agriculteurs qu'on croyait incapable d'un effort vigoureux, habitué à une soumission servile, mais dressé, de longue main, à la sobriété et à l'obéissance, on forma des soldats et des matelots qui ont vaillamment combattu en plus d'une occasion. On le vit en 1854, à Silistrie, dont la garnison, uniquement composée de troupes arabes, repoussa tous les efforts de l'armée russe malgré des assauts répétés qui furent cruellement meurtriers pour les assiégeans. On le vit également sur les côtes de Syrie, où les bâtimens égyptiens tenaient la mer en contraignant la flotte du sultan à se réfugier dans l'archipel. Il nous plaît de rappeler la part glorieuse que de vaillans Français ont prise à la résurrection de la terre des Pharaons avant qu'un autre de nos compatriotes, parmi les plus éminens, qui les avait vus à la tâche, qui les avait encouragés et défendus pendant qu'il remplissait des fonctions diplomatiques à Alexandrie, couronnât l'œuvre, en perçant le canal de Suez. L'histoire, pour se montrer équitable, doit en retenir les noms, car ils auront fait, quoi qu'il arrive, acte de civilisateurs par cette diffusion des lumières dont ils ont été les instrumens. L'Égypte a traversé en s'émancipant, elle traversera encore de sombres défilés, mais l'enseignement l'a pénétrée, et avec l'enseignement, la civilisation moderne, par les écoles, par les améliorations qu'y ont introduites les pionniers engagés au service de Méhémet-Ali ; les semailles sont faites et, sous le regard vigilant de l'Europe, la récolte sera abondante dans une terre si fertile.

Cependant, quoiqu'il se trouvât investi de tous les attributs de la souveraineté, l'indépendance, la force, la pleine domination; bien qu'il l'exerçât dans toute sa plénitude, qu'il rendît la justice, qu'il levât des impôts, qu'il frappât monnaie, qu'il eût tout droit sur la vie et la fortune de ses administrés comme en tout pays musulman, Méhémet-Ali n'était encore qu'un gouverneur

de province, un fonctionnaire de la Sublime-Porte, comme on disait alors, muni uniquement d'un firman révocable du sultan, qui l'avait délégué en Égypte, et relevant de l'autorité, sinon du caprice, de son souverain. Mais déjà on comptait avec lui, et on avait pu se convaincre, à Constantinople, qu'on était en présence d'une volonté qui s'imposait. Après de vaines tentatives pour renverser ce pacha, et pour ressaisir la riche proie dont il avait fait son lot, pressée d'ailleurs par de graves difficultés, la Porte se concerta avec lui pour obtenir son concours sous toutes les formes. Elle n'avait pu dompter l'insurrection grecque; elle lui demanda, pour en triompher, l'assistance de ses troupes; il la lui prêta, mais, traitant de puissance à puissance, il stipula qu'elle lui concèderait le gouvernement de l'île de Candie. Cette acquisition lui assurait une forte position dans l'archipel et des ressources qui le dédommageraient de ses sacrifices. Il eut alors le sentiment des grandes choses qu'il était en situation d'accomplir, et il s'y abandonna avec d'autant plus de hardiesse que la Turquie subissait, coup sur coup, deux désastres qui la réduisaient à la plus complète impuissance. Sa flotte, en effet, était détruite à Navarin en 1827; l'année suivante les Russes battaient ses armées sur le Danube; et en 1829 elle signait les clauses onéreuses et humiliantes du traité d'Andrinople. Méhémet-Ali comprit ou s'imagina que la place se faisait vide; s'il n'a pas eu la téméraire pensée de l'occuper, il voulut prendre des gages, et visa la Syrie.

Nous avons vu, de nos jours, combien il est aisé de trouver des prétextes à une agression, de faire surgir un conflit, et d'en décliner l'initiative et la responsabilité. Méhémet-Ali ne fut pas moins ingénieux. Il accusa le gouverneur de Saint-Jean-d'Acre de soudoyer l'émigration de cultivateurs égyptiens. Il lui enjoignit de les contraindre à rentrer dans leurs foyers. Abdallah-Pacha lui répondit qu'ils étaient aussi bien dans l'empire de leur maître en Syrie qu'en Égypte. « C'est bien, répliqua l'impérieux adversaire, j'irai les chercher moi-même et je ramènerai *un homme de plus.* » L'invasion suivit de près la menace. En novembre 1831, une armée de quatre-vingt mille hommes, commandée par Ibrahim-Pacha, avec Soliman-Pacha pour chef d'état-major, franchit la frontière et dispersa rapidement les troupes qu'elle rencontra sur son chemin. Après six mois de siège, Saint-Jean-d'Acre, que le général Bonaparte n'avait pu réduire, ouvrit ses portes aux vainqueurs. Les apologistes de Méhémet-Ali ont omis d'ajouter, en racontant cette campagne si brillamment conduite, que la place, pendant que l'armée française l'investissait, était défendue et approvisionnée par une flotte anglaise, tandis qu'elle était isolée et

serrée de près par les vaisseaux de M. de Cérisy, quand Ibrahim-Pacha faisait monter ses troupes à l'assaut.

La chute de ce boulevard légendaire de l'empire ottoman, que l'on croyait imprenable et que l'on se disposait à secourir, souleva à Constantinople une émotion indignée. Le sultan Mahmoud, ce destructeur des janissaires, sentit sa puissance ébranlée par la main d'un sujet révolté; dans son orgueil de souverain offensé, il résolut de venger l'injure qui lui était faite; il voulut châtier l'insolent agresseur. Méhémet-Ali fut solennellement déclaré rebelle et déchu de toutes ses dignités. L'armée qu'on réunissait en Anatolie reçut l'ordre de marcher contre les Égyptiens. Elle eut le sort auquel étaient désormais vouées les troupes impériales. Battue à Homs, en juillet 1832, elle fut totalement dispersée à Koniah en décembre. Cette double victoire ouvrait à Ibrahim-Pacha la route de Constantinople. Éperdu, le sultan implora l'appui de l'empereur Nicolas; et l'on vit une chose étrange, à laquelle personne n'était préparé : une armée russe campée sur les hauteurs de Byzance pour en garantir la possession aux descendans dégénérés des Ottomans, qui y avaient substitué le croissant à la croix. Ces arrangemens inattendus furent l'objet du traité d'Unkiar-Skelessi, conclu en juillet 1833, et par lequel les deux empires, ces ennemis séculaires, s'alliaient étroitement. Par cet acte, en effet, la Russie s'engageait à défendre l'intégrité de l'empire ottoman, et pour la mettre en situation de s'acquitter de cette obligation, le sultan confiait aux troupes moscovites la garde de sa capitale menacée. Une clause spéciale, retenons-le, ouvrait le Bosphore à la marine moscovite pendant que les Dardanelles restaient fermées aux flottes des autres puissances. La querelle de Méhémet-Ali et du sultan changeait de nature; ce n'était plus une révolte que le souverain avait le droit de réprimer ; l'intervention de la Russie lui donnait l'importance et tous les caractères d'une complication européenne. L'apparition des armées du tsar, sous les murs de Constantinople, soulevait en effet l'un des plus redoutables problèmes des temps modernes, celui qui avait été, dans les entrevues d'Erfurt et de Tilsit, l'objet de longues et vaines négociations dont un jeune écrivain nous a magistralement raconté l'histoire dans un livre récent (1). Avec la question d'Égypte, celle d'Orient se trouva posée et soumise aux méditations des grandes puissances, toutes également atteintes et intéressées en une si grave affaire. Les difficultés qu'on appréhendait avec raison furent cependant conjurées. Devant l'émotion générale, la cour de Saint-

(1) *Tilsit et Erfurt*, par M. A. Vandal.

Pétersbourg jugea prudent de s'associer aux autres cabinets pour combiner un accommodement. Ses troupes étaient arrivées en vue de Sainte-Sophie; elle avait déployé son drapeau libérateur aux yeux de ses coreligionnaires de l'empire ottoman, humilié le sultan en le protégeant; c'était assez pour donner au prestige de ses armes un éclat nouveau, à son influence en Orient une solidité durable; elle ne poursuivit pas d'autres succès. Après de laborieuses négociations, et quand il fut bien démontré qu'il faudrait recourir à l'emploi de la force pour contraindre Méhémet-Ali à se dessaisir de ses conquêtes, on détermina la Porte à lui en faire l'abandon, et la paix se trouva rétablie. Ce fut une paix précaire. Le ressentiment de l'orgueilleux Mahmoud avait survécu à ses défaites; en 1839, après cinq années d'efforts pour réorganiser son armée avec le concours d'officiers européens, parmi lesquels figurait le futur maréchal de Moltke, il engagea de nouveau la lutte. La victoire remportée à Nezib, par Ibrahim-Pacha, dans une journée sanglante et décisive, fit une seconde fois de Méhémet-Ali l'arbitre du sort de son souverain. Si l'Europe n'y mettait obstacle, l'Orient lui appartenait; il pouvait mettre la main sur le Bosphore et, renversant l'histoire, relever l'empire des califes sur les débris de celui des sultans Sélim et Soliman, ces aveugles contempteurs de la civilisation arabe qui avait brillé d'un si éblouissant éclat à Bagdad et à Damas. Mais si Méhémet-Ali a rêvé la restauration de ces temps éteints, des rives du Nil aux bords de la Mer-Noire, il n'a jamais conçu assurément la folle pensée d'étendre sa domination à la Turquie d'Europe. Il n'en devenait pas moins urgent pour les puissances d'interposer leur autorité afin de conjurer la chute d'un vaste empire qui, en s'écroulant, aurait soulevé des complications inextricables pour la diplomatie et provoqué une guerre générale. Elles furent bientôt unanimes à penser que le moment était venu de se concerter pour garantir l'existence de la Turquie en délimitant, par un arrangement international, la puissance de l'Égypte, et un mois s'était à peine écoulé, depuis la défaite de l'armée turque, que cette entente était annoncée à la Porte dans une note collective que leurs représentans à Constantinople lui remirent le 27 juillet. L'Europe prenait, si nous pouvons nous exprimer ainsi, possession de la question d'Orient.

II.

D'accord sur le but, on se divisa bientôt sur les moyens, et nous ne saurions en être surpris, nous qui avons été les témoins des luttes dont la Turquie a été, depuis, le théâtre, et qui avons assisté aux délibérations du congrès de Berlin, où l'on a vu ses prétendus

amis se constituer ses plus avides spoliateurs. Il faut cependant le reconnaître : la situation était hérissée de difficultés de toute sorte, et les puissances, l'envisageant chacune de son point de vue, devaient nécessairement l'apprécier diversement. En Angleterre, on jugeait qu'il fallait tenir compte des faits récens, que le *statu quo*, tel qu'il ressortait des conquêtes de Méhémet-Ali, était un danger et non une garantie pour le maintien de la paix, que l'expérience était faite et qu'elle démontrait l'incompatibilité de la puissance acquise par le pacha avec la sécurité de la Porte. La guerre de 1839, disait-on à Londres, est née de cet état de choses, et il provoquera de nouveaux conflits. Pour les prévenir, il faut que la Porte rentre en possession des provinces perdues et que le pouvoir de Méhémet-Ali soit limité à l'Égypte, qui lui serait concédée à titre héréditaire comme compensation des rétrocessions qu'il ferait à son souverain. En France, on n'opposait aucune objection de principe à cette combinaison, mais on considérait que son caractère absolu la rendrait impraticable. On savait qu'à son avènement, le sultan Ab-dul-Medjid, succédant peu après Nezib au sultan Mahmoud, en avait pris l'initiative, et que l'orgueilleux vassal l'avait déclinée impérieusement, qu'il se préparait à la repousser par les armes si on en venait à vouloir la lui imposer. On l'avait pressenti et on s'était persuadé qu'il était disposé à entrer dans la voie des transactions, mais qu'on tenterait vainement d'en obtenir l'entier et volontaire abandon de toutes ses acquisitions. On croyait donc qu'à l'Égypte il fallait ajouter la Syrie pour assurer le triomphe d'une solution pacifique. En procédant autrement, pensait-on encore, on serait fatalement contraint de recourir à l'emploi de la force; et, au lieu de la paix qu'on voulait assurer, on rallumerait la guerre dans des conditions et sur un terrain où l'on s'exposerait à provoquer les plus graves complications. Ces convictions étaient sincères de part et d'autre ; elles n'étaient pas cependant immuables, et elles n'eussent pas empêché la France et l'Angleterre de fusionner leurs conceptions respectives. Malheureusement, on subissait, des deux côtés du détroit, l'influence d'autres préoccupations. A Londres, on s'alarmait de la prépondérance que la domination de Méhémet-Ali promettait à la France, s'imaginait-on, dans le bassin de la Méditerranée. A Paris, on soupçonnait le cabinet anglais d'avoir conçu le dessein de renverser l'édifice élevé sur les bords du Nil avec notre concours, uniquement pour nuire à notre prestige et à nos intérêts. Ces regrettables dispositions s'emparèrent du sentiment public en France comme en Angleterre et, s'affirmant chaque jour davantage dans la presse et dans les chambres, elles devinrent un obstacle au succès des premières négociations. C'est ainsi qu'en dépit des cordiales relations que les deux

cabinets entretenaient à cette époque et malgré de longs pourparlers, on ne put trouver un terrain d'entente et de conciliation.

Quelle était cependant l'attitude des autres puissances? L'Autriche et la Prusse désiraient ardemment une solution pacifique; l'éventualité de nouveaux conflits en Orient, pouvant dégénérer en une guerre générale, les inquiétait l'une et l'autre. Mais pendant qu'elles échangeaient avec les autres cours des communications qu'elles variaient selon leur destination, la Russie intervint énergiquement à Londres. Nous dirons bientôt dans quelles intentions. Le traité d'Unkiar-Skelessi, conclu pour huit années, n'était pas encore périmé à ce moment. Les dissentimens survenus entre la France et l'Angleterre suggérèrent au cabinet de Pétersbourg de nouvelles combinaisons. Il envoya à Londres un homme d'une grande expérience, plein de ressources, qui devait, en cette occasion comme dans bien d'autres, justifier la confiance de son souverain. Esprit fin et insinuant, entreprenant ou mesuré selon le besoin, le baron de Brünnow appartenait à ce groupe de diplomates si remarquables qui s'étaient formés sous l'habile direction du comte de Nesselrode. Actif, laborieux, vigilant, il remplissait ses instructions avec une sage circonspection et une parfaite sûreté de main. Celles qu'il apportait à Londres lui prescrivaient, en substance, de faire à l'Angleterre le sacrifice des avantages dévolus à la Russie par le traité d'Unkiar-Skelessi, pourvu qu'elle assumât l'obligation de mettre vigoureusement, de concert avec les autres puissances, la souveraineté du sultan à l'abri de tout nouveau danger; à cette condition, la Russie lui abandonnait, en quelque sorte, la première place sur le Bosphore. Comme tous les hommes d'État anglais, lord Palmerston, qui tenait, à ce moment, le portefeuille des affaires étrangères, supportait, avec une égale impatience, la domination de la Russie à Constantinople et l'influence de la France en Égypte. Le cabinet de Saint-Pétersbourg lui offrait de renverser cet état de choses au profit de l'Angleterre; il agréa ces ouvertures, si conformes, d'ailleurs, à ses vues personnelles.

Cette brusque évolution de la politique russe ne fut pas longtemps un mystère pour le gouvernement français. Il voulut en conjurer les conséquences, et il fit appel aux lumières et au dévoûment de M. Guizot, qui accepta le poste d'ambassadeur à Londres. On ne pouvait marquer, d'une façon plus éclatante, le prix qu'on mettait à se concerter avec l'Angleterre. Les instructions dont on l'avait muni lui signalaient sans détours les difficultés de la tâche qu'il avait à remplir. Après avoir rappelé que les puissances avaient unanimement accepté le principe d'une transaction équitable entre la Porte et le pacha, elles précisaient le point de vue de la France et celui de l'Angle-

terre, mettant en pleine lumière leurs opinions respectives et contradictoires, restées jusque-là inconciliables. Abordant le point délicat, l'obstacle qu'il fallait vaincre: « Vous savez, monsieur, disaient-elles, quelles ont été, jusqu'à présent, les suites de ce fâcheux dissentiment. A peine est-il devenu public que le cabinet de Saint-Pétersbourg s'est empressé de saisir l'occasion qu'il a cru entrevoir de rompre l'alliance de la France avec l'Angleterre. » Je ne reproduirai pas ici les détails de la mission confiée au baron de Brünnow; il me suffira de les résumer en disant que les propositions portées à Londres par ce diplomate ne recélaient au fond qu'une pensée... c'était celle d'amener le cabinet britannique à signer un acte que la France ne pût pas souscrire et qui, par conséquent, proclamât la scission des deux cabinets.

« Le rôle que l'Autriche et la Prusse ont joué, en cette circonstance, est pénible à rappeler, parce qu'il prouve qu'il est des préjugés auxquels certains cabinets ne sauront jamais résister... Ces deux cours qui, jusqu'alors, avaient presque complètement approuvé nos vues et nos propositions sur la question d'Orient, ont à peine entrevu la possibilité d'une alliance formée contre nous, sur des bases toutes contraires, qu'abandonnant leurs convictions, désavouant leurs déclarations antérieures, elles se sont empressées d'adhérer, par avance, à la ligue qui semblait au moment de se conclure. »

En se reportant à cette époque et en se souvenant de l'action, souvent impérieuse, que l'empereur Nicolas exerçait personnellement à Vienne et à Berlin, on n'est nullement surpris de la conduite tenue par les deux cours germaniques. Mais était-ce uniquement dans le dessein de troubler profondément l'entente de la France et de l'Angleterre que la Russie offrait au cabinet britannique de renoncer à l'enviable position qu'elle avait conquise à Constantinople? Les engagemens qu'elle avait pris avec la Turquie étaient, en quelque sorte, la répudiation de sa politique traditionnelle, dont la pensée constante avait toujours été, au contraire, de protéger ses coreligionnaires, et le but, de les délivrer de la domination des Ottomans. Ces engagemens troublaient la conscience de l'empereur Nicolas, et son désir de les secouer devait être d'autant plus vif qu'ils avaient, en se prolongeant, mal impressionné les populations chrétiennes dans tout l'Orient. Ils avaient eu un autre résultat, celui de rapprocher toutes les puissances, l'Autriche et la Prusse comprises, de les unir pour faire obstacle à la prépondérance de la Russie à Constantinople. Ils conduisaient donc la cour de Saint-Pétersbourg aux compromissions, et, dans tous les cas, à l'isolement. Aussi ne fit-elle aucune difficulté, dès le lendemain de la journée de Nezib, pour s'associer aux autres puis-

sances et pour donner à la Porte, de concert avec elles, les assurances consignées dans la note collective du 27 juillet. Mais on ne saurait s'étonner qu'en opérant cette conversion elle se soit, en même temps, proposé de renverser la situation respective des cabinets, de diviser les deux puissances occidentales, de rallier les cours de Vienne et de Berlin, et, en désarmant elle-même à Constantinople, de porter un coup décisif à l'influence de la France en Égypte.

Telle était la situation au moment où M. Guizot arrivait à Londres, dans les derniers jours de février. Il devait employer tous ses efforts à retenir l'Angleterre dans l'entente qui, depuis plusieurs années, depuis le traité d'Unkiar-Skelessi notamment, l'unissait à la France, chercher et faire prévaloir une combinaison qui permît aux deux puissances de marcher d'accord dans la question d'Égypte, sans sacrifier cependant, dans une trop grande mesure, les intérêts de Méhémet-Ali; il devait surtout éviter soigneusement, lui avait-on recommandé, d'entrer dans la voie des conférences et des protocoles. On se persuadait, à Paris, qu'en se dérobant à ces formes diplomatiques, on mettrait un obstacle invincible à toute délibération définitive entre les puissances; on se reposait dans une vaine sécurité. Au moment où notre nouvel ambassadeur prenait possession de son poste, les cabinets s'étaient expliqués à l'aide de communications isolées et ils s'étaient entendus sans ouvrir des conférences et sans tenir des protocoles. M. Guizot ne fut pas longtemps à s'en convaincre. Il eut, le 4 mars, un long entretien avec lord Palmerston, dans lequel on s'expliqua, de part et d'autre, avec une entière franchise. La discussion porta sur deux ordres d'idées : sur quelles bases convenait-il d'établir une transaction garantissant l'Orient et l'Europe contre de nouvelles perturbations, et, ces bases trouvées, pouvait-il être opportun et sans péril de les imposer par l'emploi de la force? « Vous voulez, nous voulons comme vous, disait M. Guizot, que l'empire ottoman subsiste et tienne sa place dans l'équilibre européen. Pour vous comme pour nous, c'est à Constantinople qu'est la grande question... Eh bien! pour que la question de Constantinople soit résolue comme il convient à vous, à nous, à la paix et à l'équilibre européen, il faut que la question d'Égypte soit résolue pacifiquement, par un arrangement agréé du sultan et du pacha... Que le sultan ou le pacha possède telle ou telle étendue de territoire, cela nous préoccupe peu; ce qui nous préoccupe beaucoup, c'est que l'Orient ne soit pas livré aux chances d'un grand trouble, qu'on n'y mette pas le feu en y employant la force. Consultez le passé, toute secousse en Orient compromet la sûreté et l'indépendance de Constantinople en y favorisant les progrès de l'influence que, vous et nous,

souhaitons d'y restreindre. Tout emploi de la force en Orient tourne au profit de la Russie. — Le *statu quo*, répondait lord Palmerston, est impossible. L'ambition de Méhémet-Ali n'a jamais pu se contenir dans ses limites. — Pardon, répliquait l'ambassadeur, je ne doute pas que Méhémet-Ali ne soit fort ambitieux; mais on ne peut, dans la dernière occurrence, le charger du tort de l'agression. — Peu importe, reprenait le ministre, que ce jour-là le sultan ou le pacha ait été l'agresseur; mais, dans leur situation respective, il ne pouvait manquer d'y avoir un agresseur. Comment contenir un vassal ambitieux et un souverain irrité ayant leurs armées en présence? Ce qui vient d'arriver devait arriver et recommencerait toujours... Il faut que nous prévenions le retour d'événemens pareils à ceux dont nous sommes si embarrassés. Le moyen, c'est de rendre le sultan plus fort, le pacha plus faible... La Syrie est une province riche; la Porte y trouvera des hommes et de l'argent. — Croyez-vous, objectait le représentant de la France, que vous fortifierez réellement l'empire ottoman? Ne nous repaissons pas d'illusions; cet empire n'est pas mort, mais il se meurt... Je suppose Méhémet-Ali dompté, refoulé en Égypte; croyez-vous qu'il se résigne?.. il travaillera à reconquérir la Syrie... Au lieu d'avoir assuré la domination de la Porte, vous aurez aggravé le trouble et préparé de nouveaux hasards dont la Russie sera la première à profiter. — Vous avez trop mauvaise opinion de l'empire ottoman, ajoutait lord Palmerston, et vous n'êtes pas au courant de la disposition actuelle du gouvernement russe... Je ne dis pas que le désir de nous diviser, vous et nous, ne soit pour rien dans la conduite de la Russie, mais elle désire aussi ne pas rester dans la position où elle s'est mise... Si la Porte réclame le secours russe aux termes du traité, l'empereur Nicolas est décidé à l'exécuter; mais cette nécessité ne lui plaît point, il prévoit que ni vous, ni nous, ne le laisserions faire... Saisissons cette disposition de la Russie pour ramener la question ottomane dans le droit public européen. Ce sera pour nous tous un grand avantage d'avoir détruit, sans combat, ce protectorat exclusif qui nous inspire de si justes défiances... »

Poursuivant leur discussion, les deux interlocuteurs envisagèrent les diverses éventualités auxquelles pourrait donner naissance l'usage des moyens de coaction. M. Guizot jugeait que la lutte se prolongerait et qu'elle était destinée à engendrer des complications inattendues; lord Palmerston ne redoutait aucun mécompte; il témoignait, au contraire, une entière confiance dans un succès rapide et pleinement satisfaisant. Ne dissimulant rien, il ajouta : « Nous nous disons tout, n'est-ce pas? Est-ce que la France ne serait pas bien aise de voir se fonder en Égypte et en Syrie une puissance nouvelle et indépendante qui fût presque sa création et

devînt nécessairement son alliée? Vous avez la régence d'Alger... Toute la côte d'Afrique et une partie de la côte d'Asie sur la Méditerranée, depuis le Maroc jusqu'à Alexandrette, seraient ainsi en votre pouvoir et sous votre influence. Cela ne peut nous convenir. » Avant de se retirer, M. Guizot exprima le désir d'être fixé sur l'état des pourparlers engagés entre l'Angleterre et les cabinets du Nord : « Y a-t-il, dans cette affaire, quelque chose de plus avancé que nous ne savons? demanda-t-il à son interlocuteur. — Il n'y a rien, absolument rien que ce que vous savez, » lui fut-il répondu. C'était vrai en ce sens qu'on ne s'était rien déguisé : ni les défiances, ni les oppositions. Le dernier trait du ministre britannique le prouvait surabondamment. Pour donner d'ailleurs un témoignage de sa sincérité et démontrer à notre représentant que, si elle ne voulait se séparer des autres puissances, la France devait mettre d'accord ses vues avec celles de l'Angleterre, il se leva, il tira d'un pupitre deux documens et il invita l'ambassadeur à en prendre connaissance. Ces documens étaient deux projets de traité : l'un avait été ébauché par le noble lord lui-même, l'autre lui était venu du continent; il en convint sans désigner la capitale où il avait été élaboré. L'un et l'autre, sauf quelques variantes, stipulaient ce qu'on appelait, en France, la rigoureuse exécution de Méhémet-Ali avec le concours coercitif, au besoin, de toutes les puissances intéressées, la France comprise. On n'ignorait pas à Paris le sens et l'objet des propositions que M. de Brünnow avait portées à Londres, et moins encore de quelle manière le gouvernement de la reine les envisageait; on connaissait également l'accueil qu'elles avaient reçu à Vienne et à Berlin; mais on ne supposait pas que l'on se fût déjà mis à l'œuvre, en Angleterre et sur le continent, pour donner à l'entente commune une forme diplomatique. Pour rester dans la vérité historique, nous devons ajouter que si lord Palmerston, qui, sur cette question, ne s'est pas toujours rencontré en parfait accord avec ses collègues du ministère, avait désormais arrêté ses résolutions, il s'employait cependant très loyalement à y rallier le gouvernement français; il lui en coûtait d'entreprendre la pacification de l'Orient sans notre participation. « Je suis fort aise, dit-il à M. Guizot en terminant l'entretien, que nous ayons causé de l'affaire à fond; j'attendrai maintenant que vous en ayez rendu compte au gouvernement du roi et qu'il vous ait transmis ses instructions. » Ces deux puissans esprits s'étaient tout dit, comme ils en étaient convenus, sans approcher du but qu'ils poursuivaient. Leurs vues ne s'étaient rencontrées sur aucun point; elles étaient inconciliables; et, si nous nous sommes arrêté longuement sur la discussion qu'ils ont engagée, c'est qu'elle apprend tout : la divergence des opinions et la ferme vo-

lonté, de part et d'autre, de ne pas s'en départir et que nous sommes ainsi dispensé de nous égarer, avec le lecteur, dans les méandres de cette laborieuse et stérile négociation.

A ce moment même, un nouveau cabinet s'était formé à Paris, qui devait son avènement au concours de la gauche, et se trouvait ainsi, non moins et peut-être plus obligé que le cabinet précédent de tenir grand compte du sentiment public. Il était présidé par M. Thiers, qui prit le portefeuille des affaires étrangères, et c'est à lui que M. Guizot eut à rendre compte de sa conférence avec lord Palmerston. Que lui répondit-il et quelles directions crut-il opportun de lui donner? Il lui recommanda « de gagner du temps, de dire que nous n'avions point d'opinion absolue, point de parti-pris ; de discuter les politiques diverses, de démontrer les inconvéniens de celle que lord Palmerston voulait faire prévaloir, et de retarder ainsi toute résolution définitive. » Notre ambassadeur devait, d'autre part, se refuser à toute délibération commune avec les quatre puissances, n'avoir, en quelque sorte, de rapports officiels qu'avec les ministres anglais, et dégager ainsi le gouvernement français des liens que la note du 27 juillet 1839 lui avait imposés. « Il espérait, écrit M. Guizot dans ses mémoires, qu'avec le temps, sous le poids des périls et des embarras de la situation, en présence des difficultés sans cesse renaissantes du concert entre les cinq cours, le sultan et le pacha finiraient par s'arranger directement; ou bien que, de guerre lasse, les puissances elles-mêmes se résigneraient à accepter et à garantir, entre la Porte et son vassal, le maintien du *statu quo ;* ce qui était, à son avis, la meilleure des combinaisons. »

M. Thiers s'abusait. Au point où en étaient les choses, même au mois de mars, il était téméraire de présumer que l'empereur Nicolas et lord Palmerston, si personnellement engagés, si désireux, l'un et l'autre, d'assurer le triomphe de leurs propositions, s'inclineraient devant des arrangemens pris sans leur participation et dont le succès eût été, pour eux, un éclatant échec. Le gouvernement français, qui cependant ne faisait entendre à Alexandrie que des conseils de modération, s'exposait en outre au reproche d'avoir entretenu et encouragé des espérances propres à entraver l'action collective des puissances. Qu'arriva-t-il en effet? Les négociations se poursuivaient; de toute part on cherchait encore les élémens d'une transaction pouvant réunir l'assentiment de tous les cabinets, et celui de Londres, sur les instances de la cour de Vienne, avait consenti à joindre, à l'Égypte à titre héréditaire, le pachalik de Saint-Jean-d'Acre à titre viager, quand, au mois de juin, le grand-vizir, Kosrew-Pacha, le plus intraitable adversaire de Méhémet-Ali, fut révoqué de ses hautes fonctions. Le pacha manifesta

aussitôt le désir d'entrer en communications directes avec la Porte; sans tarder, il en prit l'initiative, dans la conviction qu'il lui serait aisé de s'entendre avec les nouveaux conseillers du sultan et de combiner avec eux un accord pacifique et satisfaisant.

Cette démarche mit fin à toutes les hésitations. On y vit à Saint-Pétersbourg et surtout à Londres, même à Vienne et à Berlin, l'action de la France agissant seule, et remportant subrepticement, à Constantinople comme à Alexandrie, un succès blessant pour la dignité des autres cabinets, et on signa, sans nous en avertir, le traité du 15 juillet, cet acte dont lord Palmerston avait communiqué la première rédaction à M. Guizot dans leur conférence du 4 mars. Hâtons-nous de le dire, l'ambassadeur ne s'était jamais dissimulé que là était le péril, et il en avait précédemment averti son gouvernement dans plus d'une occasion. Il se persuadait cependant qu'une fois leur accord bien établi, les quatre puissances, avant de passer à la signature, nous en feraient part « pour avoir notre adhésion ou notre refus. » Ce n'est pas ainsi qu'on procéda. On s'engagea mutuellement en s'entourant du plus profond mystère; on ne fit à notre représentant ni ouverture ni confidence. Ce fut seulement le 17, le surlendemain du fait accompli, que lord Palmerston le mit au courant de toute chose. Il s'acquitta de ce soin en lui remettant un mémorandum qu'il avait préparé, lui dit-il, « pour être sûr d'exprimer exactement et complètement sa pensée. » Dans ce document, le ministre de la reine s'appliquait, d'une part, à justifier les résolutions des puissances, invoquant l'impérieuse nécessité de mettre fin aux troubles dont le Levant était le théâtre, et, d'autre part, à démontrer qu'elles ne leur avaient été nullement inspirées par un sentiment hostile à la France, avec laquelle elles désiraient, au contraire, *conserver des relations de sincère amitié*, et dont elles demandaient instamment *l'appui moral, ne pouvant espérer sa coopération matérielle*, pour déterminer le pacha *à donner son adhésion*, disait-on, aux arrangemens qui allaient lui être proposés par le sultan. Ce langage ne pouvait atténuer la gravité de l'offense. Le gouvernement de juillet la ressentit non moins vivement que le pays tout entier. Il prit et il observa une attitude calme et digne, bien résolu toutefois à régler sa conduite au gré de ses intérêts, se préparant activement aux redoutables complications que devait engendrer, dans sa conviction, la résistance que Méhémet-Ali opposerait à ses agresseurs.

III.

S'il nous eût été difficile, dans une étude de la question d'Égypte, de ne pas rappeler, avec quelque développement, un différend

diplomatique qui a si profondément troublé les relations de la France et de l'Angleterre, il nous paraît superflu de nous arrêter sur les faits de guerre qui en furent la conséquence. Disons cependant que l'événement trompa toutes nos prévisions en justifiant amplement les calculs du gouvernement anglais. Mise aux prises avec les difficultés d'une insurrection qu'on avait eu soin de fomenter de longue main et qui gagna rapidement tout le Liban, vigoureusement attaquée par les forces combinées des alliés, l'armée égyptienne, après une vaine défense, dut battre en retraite et se réfugier sous le canon de Saint-Jean-d'Acre.

Quand un douloureux mécompte nous surprend dans nos illusions, nous le reprochons à notre diplomatie et nous en faisons peser sur elle toute la responsabilité. Aucun de nos agens ne pouvait ignorer cependant que les exigences d'une lutte prolongée avaient excédé les ressources de Méhémet-Ali, qu'il avait dû imposer aux populations de l'Égypte et de la Syrie, soit en hommes, soit en argent, des sacrifices qui entretenaient un sourd mécontentement; qu'en dépit de ses efforts, tous les services étaient en souffrance, la solde des troupes arriérée, l'armement imparfait, l'équipement insuffisant. Il pouvait menacer la Turquie, plus mal préparée que lui à continuer la guerre, mais l'intervention de l'Europe devait porter à son prestige un coup sensible et ébranler la confiance de son armée. Cette situation n'était un mystère pour personne et avait été signalée à l'attention du gouvernement français. Le gouvernement anglais en était également instruit, et nous avons vu lord Palmerston s'en prévaloir avec M. Guizot en affirmant que les alliés n'auraient que de faibles efforts à faire pour renverser la puissance du pacha, jugée aussi précaire en Égypte qu'en Syrie. En France, on s'était passionnément épris de l'œuvre de Méhémet-Ali, œuvre éminemment civilisatrice, pensait-on, que nous avions contribué à édifier, dont la gloire devait rejaillir sur nous, dont le succès devait profiter à nos intérêts en Orient et dans la Méditerranée. Avec cette ardeur généreuse et souvent inconsidérée qui nous subjugue et nous entraîne quand le succès d'une cause nous paraît utile au progrès du monde civilisé, on prit vivement la défense de l'Égypte. Nul n'admettait que la France ne dût soutenir et défendre le pacha. Dans la presse, dans les chambres, cette opinion prévalut avec une unanimité qui s'imposait au gouvernement, bien avant l'ouverture de la crise finale; on avait applaudi à la victoire de Nezib, à la défection du capitan-pacha qui avait livré au vassal la flotte du suzerain, deux événemens qui avaient raffermi les illusions dont on se repaissait à Paris. Quand on apprit que l'Angleterre, notre alliée, se rapprochait de la Russie dans la pensée d'assister le sultan contre Méhémet-Ali,

quand il fut démontré surtout que ces puissances se proposaient de dépouiller le pacha de toutes ses conquêtes, on se persuada que cette politique n'était pas moins dirigée contre la France que contre son protégé, qu'en voulant renverser la puissance que nous avions aidée de nos conseils et de notre appui, on visait particulièrement notre prépondérance en Égypte, et le sentiment public avait, en cette circonstance, une juste perception des choses. Aussi la fierté nationale en fut-elle profondément blessée, et les ministres de Louis-Philippe auraient soulevé des tempêtes, s'ils s'étaient associés aux vues des cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg. Ils durent décliner les ouvertures qui leur furent faites.

Monté au pouvoir avec le concours de la gauche dynastique qui, comme toutes les oppositions, avait invariablement flatté les susceptibilités de l'opinion dominante, M. Thiers aurait pu, moins que tout autre, entrer dans une alliance qui se proposait de frapper à la tête le pouvoir de Méhémet-Ali. Il ne partageait pas assurément, sur les forces du pacha, les erreurs qui égaraient les esprits, mais il présumait que le pacha ferait une défense plus ou moins prolongée, suffisante pour placer les puissances aux prises avec des difficultés imprévues, propres à autoriser l'intervention diplomatique de la France en un moment opportun. M. Thiers n'a pas eu, il ne pouvait pas avoir une autre politique; se fût-il démis, que son successeur aurait vainement tenté de s'ouvrir d'autres voies. Ne pouvant le remonter, le ministère français suivit le courant; en l'absence des pouvoirs législatifs, il ordonna, avec l'assentiment manifeste du pays, des armemens considérables et coûteux, et prit en face de l'Europe réunie la posture qui convient à une puissante nation déterminée à défendre résolument ses intérêts. Cette attitude eut une influence considérable sur les événemens ultérieurs, comme nous le verrons bientôt.

Vaincu en Syrie, Méhémet-Ali avait été déclaré, par une résolution solennelle du sultan, déchu des pouvoirs qu'il exerçait en Égypte, et qu'il tenait, disait-on, uniquement de l'auguste magnanimité de son souverain. On devait donc croire que la campagne commencée au pied du Liban serait continuée dans la vallée du Nil. On le désirait vivement à Constantinople. Rechid-Pacha, membre influent du cabinet ottoman et ministre des affaires étrangères, qui devait, plus tard, jouer un premier rôle en s'inféodant à l'Angleterre, le demandait instamment; il était secondé, avec la dernière énergie, par lord Ponsonby, ou plutôt incité par cet ambassadeur passionnément hostile au pacha. Mais les puissances alliées ne se dissimulaient pas toutes qu'en poussant les choses aussi loin on provoquerait la France, et qu'en portant la guerre en Égypte on risquait de l'allumer en Europe. Les plus modérées d'entre elles, l'Autriche et la

Prusse, voulaient, à tout prix, conjurer un si grave péril, et déjà elles s'employaient activement à Londres et à Saint-Pétersbourg, même à Paris, à l'aide de communications confidentielles, pour rechercher une combinaison devant substituer l'accord à cinq à l'accord à quatre qui, dans la pensée des cours de Vienne et de Berlin, avait atteint le but pour lequel il avait été conclu. Le cabinet français accueillait ces vœux en protestant de ses intentions pacifiques, de son désir de se prêter à tout accommodement que sa dignité offensée lui permettrait d'agréer, faisant remarquer que, dans sa position, il lui était interdit de prendre aucune initiative. Cependant l'époque ordinaire de la session législative approchait; le ministère convoqua les chambres et soumit au roi le projet de discours du trône. Dans la persuasion qu'il était à la fois digne et habile d'apprécier la situation sans déguisement, il jugea opportun de faire entendre un langage conforme au sentiment du pays (1). Le souverain considéra que cette manifestation n'était pas impérieusement exigée par les circonstances. M. Thiers remit sa démission, et M. Guizot fut chargé de former le nouveau ministère.

Le cabinet du 29 octobre héritait d'une situation qu'il eût vainement essayé de modifier sensiblement. Tous ses efforts tendirent à en atténuer la gravité. Il maintint les armemens sans les développer, il fit voter la loi sur les fortifications de Paris préparée par ses prédécesseurs, mais à l'aide de nuances discrètement ménagées dans le langage et dans l'attitude, il prit une position qui se distinguait de celle de M. Thiers par un caractère particulier de réserve et de modération. Il ne répudiait aucune des exigences que l'isolement imposait au pays, en marquant davantage toutefois ses dispositions conciliantes afin de faciliter aux alliés un prompt rapprochement avec la France.

(1) « ... La France, disait le projet de discours, qui continue à souhaiter sincèrement la paix, demeure fidèle à une politique que vous avez, plus d'une fois, appuyée par d'éclatans suffrages. Jalouse d'assurer l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman, elle les croit conciliables avec l'existence du vice-roi d'Égypte... Mais les événemens qui se pressent pourraient amener des modifications plus graves. Les mesures, prises jusqu'ici par mon gouvernement, pourraient alors ne plus suffire. Il importe donc de les compléter par des mesures nouvelles pour lesquelles le concours des deux chambres était nécessaire... Elles penseront comme moi que la France, qui n'a pas été la première à livrer le repos du monde à la fortune des armes, doit se tenir prête à agir le jour où elle croirait l'équilibre européen sérieusement menacé... J'aime à compter, plus que jamais, sur votre patriotique concours. Vous voulez, comme moi, que la France soit forte et grande. Aucun sacrifice ne vous coûterait pour lui conserver, dans le monde, le rang qui lui appartient. Elle n'en veut pas déchoir. La France est fortement attachée à la paix, mais elle ne l'achèterait pas d'un prix indigne d'elle, et votre roi, qui a mis sa gloire à la conserver au monde, veut laisser intact, à son fils, ce dépôt sacré d'indépendance et d'honneur national que la Révolution française a mis dans ses mains. »

Par une heureuse coïncidence, l'affaire d'Égypte entrait, à ce moment même, dans la voie des solutions à la suite d'un incident qui mérite d'être rappelé. Après avoir bombardé et pris Saint-Jean-d'Acre, l'amiral Stopford envoya une partie de sa flotte devant Alexandrie sous le commandement du commodore sir Charles Napier. Cet officier-général, non moins connu par son esprit d'initiative que par sa bravoure, se mit, de son bord, en communication directe avec Méhémet-Ali, s'offrant à lui comme l'un de ses plus enthousiastes admirateurs plutôt que comme son ennemi, lui représenta tous les dangers auxquels il s'exposait si, résistant plus longtemps aux puissances, il les contraignait à diriger leurs armes contre le siège même de sa puissance. Ne lui ménageant ni les avertissemens, ni les exhortations, il ne lui cacha point que l'issue de la lutte, si elle se prolongeait, lui serait désormais fatale, et le 29 novembre, sans mandat, sans instructions, il signait une véritable convention qui garantissait au pacha le gouvernement héréditaire de l'Égypte. La marine dépossédait la diplomatie, et ce fut à l'avantage de la paix générale, sinon à l'honneur des diplomates. Voici ce que lord Ponsonby, dans son indignation, en écrivait à lord Palmerston : « Votre Seigneurie aura reçu le rapport du commodore; tout ce que j'ai à vous en dire, c'est que la Porte a expressément déclaré la convention nulle et de nul effet, et que, mes collègues et moi, nous nous sommes associés à cette déclaration. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'aucun gouvernement, dans la situation de la Porte ottomane, ne pouvait tolérer un seul moment qu'un individu s'arrogeât le droit de traiter pour lui avec un pouvoir considéré, en droit et en fait, comme un pouvoir rebelle... »

L'arrangement intervenu entre Méhémet-Ali et sir Charles Napier n'en resta pas moins le point de départ et la base de la réconciliation du vassal avec son suzerain, ainsi que du règlement définitif de la question d'Orient dans cette période de son histoire. Dans la pensée d'y trouver le meilleur mode de remettre en un état normal leurs relations avec la France, les quatre cours contraignirent la Porte à l'agréer. Après de longs pourparlers, elles signèrent à Londres un protocole constatant que le traité du 15 juillet 1840 avait reçu son entière exécution par la soumission du pacha; mais cet acte contenait en outre une disposition d'un intérêt plus pressant et destinée à mettre fin au dissentiment qui avait menacé la paix générale. On imagina à cet effet de donner un caractère international à la mesure par laquelle la Turquie avait, de tout temps, interdit l'accès du port de Constantinople aux bâtimens de guerre des autres nations. On stipula donc la fermeture des détroits des Dardanelles et du Bosphore. « Cette transaction, ajoutait le proto-

cole, étant de nature à offrir à l'Europe un gage de l'union des cinq puissances, le principal secrétaire d'État de Sa Majesté britannique, ayant le département des affaires étrangères, s'est chargé de porter cet objet à la connaissance du gouvernement français, en l'invitant à y participer. » Et la France put rentrer, sans préjudice pour sa dignité, dans le concert européen en apposant sa signature à la convention du 13 juillet 1841. Elle y était, en effet, conviée dans une forme à la fois courtoise et solennelle, pendant que Méhémet-Ali conservait l'Égypte pour lui et pour sa descendance en vertu d'un arrangement conclu avec l'assentiment de toutes les puissances et par conséquent sous leur garantie.

C'est ainsi que se termina ce grave conflit. La politique de l'Angleterre, il faut le reconnaître, en sortait triomphante. Au traité d'Unkiar-Skelessi on substituait l'acte du 13 juillet qui rétablissait, à Constantinople, l'égalité des positions entre tous les cabinets. L'influence que la France conservait en Égypte n'était plus redoutable. Mais on croyait, surtout à Londres, avoir fait plus encore; on se flattait d'avoir placé, par la convention des détroits, la Turquie sous la protection collective et durable des puissances, d'être ainsi parvenu à assurer, pour de longues années, l'existence de l'empire ottoman et la paix de l'Orient. Un avenir prochain devait démontrer combien sont fragiles et impuissans les calculs de la diplomatie, quand ils se heurtent aux intérêts et à la force des choses.

Dix ans s'étaient à peine écoulés que les rôles se trouvaient renversés: l'Angleterre s'alliait à la France et leurs armées réunies débarquaient en Crimée pour combattre et refouler celles de la Russie qui avaient envahi l'empire ottoman. En 1856, au congrès de Paris, qui met fin à cette nouvelle guerre, témoignant, une fois de plus, de la vanité et de l'inconsistance de certains arrangemens internationaux, les souverains, par l'organe de leurs plénipotentiaires, « déclarent la Sublime-Porte admise à participer aux avantages du droit public et du concert européen. Leurs Majestés s'engagent, chacune de son côté, à respecter l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'empire ottoman, garantissent en commun la stricte observation de cet engagement, et considéreront, en conséquence, tout acte de nature à y porter atteinte comme une question d'intérêt général. » Et une dernière guerre éclate en 1877, qui conduit les Russes aux portes de Constantinople sans déterminer les autres puissances à intervenir comme elles s'y étaient mutuellement obligées. Cette fois, ce n'est plus à Paris, c'est à Berlin qu'on se réunit pour régler les comptes, et chacun taille son lot dans cet empire ottoman qui, par une dérision du sort, n'a jamais été plus démembré que du jour où les puissances ont promis de garantir et, au besoin, de défendre son intégrité.

L'Egypte eut l'insigne fortune d'échapper à ces orages; elle fournit les contingens dus au suzerain, sans connaître autrement les calamités de la guerre ni celles de la paix infligées à la Turquie. Méhémet-Ali avait eu, avant de s'éteindre, le pressentiment des prochains désastres; dès qu'il lui fut démontré qu'il fallait renoncer aux vastes desseins de son ambition déçue, il borna sa tâche à raffermir sa puissance, désormais limitée à la possession héréditaire de l'Égypte. Pendant la période agitée de son gouvernement, il avait administré le pays avec les traditions rudimentaires de la coutume; la comptabilité se bornait à enregistrer les recettes et les dépenses. Il consacra les dernières années de sa vie et les loisirs de la paix à reformer cette organisation primitive et plus particulièrement le service financier. Avec le concours d'un fonctionnaire français, on élabora un budget en recettes et en dépenses; on imposa, à des comptables récalcitrans et étonnés, la tenue des livres en partie double. Faisant mieux, il réduisit son armée, renonça à un puissant armement maritime, entreprit des travaux de canalisation, le barrage du Nil notamment, cette œuvre colossale qui était inachevée à sa mort et que ses successeurs ont eu le tort de ne pas continuer. Il aurait percé l'isthme de Suez, s'il n'y avait vu un danger considérable. « Mais, au contraire, lui disait-on, ce serait une garantie; voyez le Bosphore, c'est le dernier gage de la sécurité du sultan. — Vous vous méprenez, répondait-il, le Bosphore, c'est le péril, il sera la perte de l'empire ottoman. Pour le posséder, il faut le défendre; et pour le défendre, il faut être tout-puissant. Si je creusais le canal, je doterais l'Égypte de son Bosphore, et ce pays, déjà si convoité, deviendrait l'objet d'ambitions redoutables pour mon œuvre et pour ma postérité. » Et tout cela, il le disait, il le faisait avec la claire conception des animosités et des sympathies qu'il avait éveillées durant le cours de sa longue carrière. Il n'avait rien oublié des obstacles qu'il avait rencontrés, des encouragemens qui l'avaient soutenu. Il en avait le souvenir toujours présent; il aimait à s'en entretenir. « Je dois à la France, disait-il, en 1840, à sa fière attitude en face de l'Europe entière, à ses armemens, d'avoir pu vaincre le ressentiment du sultan, les haines de ses conseillers, la violente hostilité des représentans des puissances à Constantinople. » Et de tout cela il a souvent témoigné sa reconnaissance, en particulier lors d'un voyage que le duc de Montpensier fit en Égypte en 1845, et au cours duquel il prodigua à ce prince tous les trésors de l'hospitalité orientale. Ce sentiment était chez lui tellement intense qu'il survécut à sa raison. La révolution de février l'avait surpris et vivement affligé; atteint, peu de mois après, dans ses facultés qui avaient fléchi sous le poids des longs efforts et de l'âge avancé, il rêvait de rétablir Louis-Philippe

sur son trône. Assis sur un grand lit, dressé dans une vaste pièce de son palais de Ras-el-Tin, où le tenait désormais une affection sénile et incurable, entouré de ses serviteurs, il dictait des instructions, ordonnait l'armement de la flotte, l'embarquement de l'armée, qu'il voulait conduire lui-même à Marseille au secours du prince qui ne l'avait jamais trahi ni abandonné. Il se défiait d'Ibrahim-Pacha ; il le soupçonnait de ne pas partager toute sa gratitude. « Il en sera châtié, disait-il, il n'héritera ni de mon pouvoir ni de mes dignités. » Ce fut la première révélation du désordre qui saisissait son intelligence. Ses prévisions n'en furent pas moins, cependant, justifiées par l'événement. Le fils administra l'Égypte pendant la première période de la maladie du père, mais il mourut avant lui, sans avoir été investi de la souveraineté.

IV.

L'histoire sera sévère pour les héritiers de Méhémet-Ali. Ils n'ont retenu, de sa succession, aucune de ses qualités, aucune de ses aptitudes, rien de la simplicité de ses goûts, de sa passion pour les grandes choses, de son discernement dans le choix des hommes et des moyens, de son impétueux désir de s'éclairer, de sa constante application à l'œuvre qu'il avait entreprise. Celui d'entre eux qui, le premier, prit le pouvoir, après la mort du fondateur de la nouvelle dynastie égyptienne, fut Abbas-Pacha, son petit-fils. L'ordre de succession avait été emprunté, par le firman d'investiture octroyé à Méhémet-Ali, au régime qui règle l'hérédité dans la famille impériale des sultans. On sait qu'il est fondé sur le privilège de la primogéniture en ligne directe ou collatérale indistinctement, c'est-à-dire que le plus âgé, parmi les princes de la maison régnante, quel que soit son degré de parenté avec le souverain décédé, occupe le trône dès qu'il devient vacant. C'est à ce titre qu'Abbas-Pacha fut proclamé vice-roi à l'exclusion des fils de Méhémet-Ali, tous plus jeunes que lui. Ce prince s'était montré, de bonne heure, réfractaire aux idées et aux doctrines de l'Occident; dès son enfance, il s'était dérobé à tout commerce avec la colonie européenne, devenue si nombreuse et si variée sous l'administration éclairée et protectrice de son grand-père. Seul, parmi la descendance de Méhémet-Ali, il n'avait appris et ne parlait aucune langue étrangère. Il s'était uniquement plié à l'enseignement des mosquées et il en suivait les pratiques ; il en partageait les préjugés et les passions sans déguiser son éloignement, son dédain, devrions-nous dire, pour les chrétiens de toute nationalité. A son avènement, il prit une mesure par laquelle il se révélait tout entier : il voulut congédier tous les Européens, la plu-

part Français, que Méhémet-Ali avait appelés en Égypte et auxquels il avait confié la direction de services fort importans, surtout dans l'enseignement public. Notre représentant dut prendre la défense des droits acquis, dignes d'une protection efficace; il s'y employa avec énergie. Devant cette attitude, soutenue par l'approbation de tous les résidens européens, Abbas-Pacha, caractère pusillanime, revint sur sa détermination. Un seul Français, un Gaulois de Marseille, plein de verve, qui n'avait jamais ménagé les faiblesses du prince, qui les avait quelquefois dénoncées à son grand-père, Clot-Bey, chef de l'administration sanitaire, jugea prudent de se retirer : il demanda lui-même sa retraite; elle lui fut accordée avec la jouissance de l'intégralité de son traitement d'activité, réversible sur ses enfans jusqu'à la majorité du dernier né. Nous citons cet incident parce qu'il donne la mesure de la valeur intellectuelle et morale de l'homme auquel était échu le gouvernement de l'Égypte. Il ne le garda pas longtemps. A son avènement et afin d'être mieux isolé, il avait fait élever, dans le désert, à proximité du Caire, un palais doublé d'une caserne; il s'y renferma, et dès la seconde année de son règne, il y périssait dans une aventure de sérail dont les détails ne sauraient trouver ici leur place.

Saïd-Pacha, fils de Méhémet-Ali, prit le pouvoir à la mort d'Abbas-Pacha. Doué des plus heureuses facultés, il avait reçu une éducation solide, et son esprit était ouvert aux notions les plus variées. Il était malheureusement bien moins doué sous le rapport du caractère. D'une timidité invincible et incurable, il voyait partout des périls imaginaires ; il en vint à ne jamais se déplacer sans une escorte nombreuse composée de toutes armes. Incapable de dominer les hommes, il les méprisait en les comblant de ses faveurs. Il fut ainsi accessible à des personnages qui devinrent de perfides conseillers et abusèrent de sa confiance. Sur cette pente, il fut bientôt un prince prodigue et obéré. On lui suggéra d'émettre des bons du trésor, qui se négociaient à des taux usuraires. Les premiers désordres qui ont, depuis, si profondément troublé les finances de l'Égypte, ce qu'il nous importe de retenir, datent de cette époque. Son nom restera cependant attaché à la plus belle œuvre de notre siècle. C'est lui, en effet, qui a concédé à M. de Lesseps le canal de Suez. Sous l'ardente parole du promoteur de l'entreprise, il en comprit toute la grandeur; il s'en éprit passionnément. Il eut, par momens, de vives inquiétudes et des hésitations, mais l'infatigable initiateur le relevait de ces défaillances en lui communiquant sa foi persévérante. Ainsi soutenu sans cesse, et sans cesse rassuré par une active vigilance, ce prince irrésolu et faible résista aux remontrances du cabinet britannique et aux pu-

sillanimes avertissemens de la Porte (1). Le canal a été ouvert, au grand avantage de l'Angleterre elle-même; la postérité doit en tenir compte à Saïd-Pacha et lui en savoir gré.

Le nouveau règne fut celui du faste et de la prodigalité. Ismaïl-Pacha inaugura la période des dépenses de luxe. Il eut de splendides résidences, des théâtres, construits à grands frais, pour la comédie et l'opéra. Un intendant des spectacles du prince recrutait, pour chaque saison, des artistes d'un véritable mérite. Le Caire eut la primeur d'*Aïda*, merveilleusement interprétée. Avec d'autres grands officiers, il eut un grand écuyer et des écuries peuplées de chevaux de prix, des équipages irréprochables. Il eut tout l'appareil d'une cour européenne et opulente. Les Égyptiens étonnés n'avaient pas encore oublié Méhémet-Ali habitant la vieille citadelle, dans les appartemens délabrés des califes, sobrement meublés, sortant dans une modeste calèche, modestement attelée, suivi de quelques serviteurs, sans apparat d'aucune sorte; et ces souvenirs, évoqués par la pompe et l'éclat dont s'entourait son petit-fils, suscitaient d'étranges commentaires. Ismaïl-Pacha eut toutes les ambitions que peut suggérer l'exercice du pouvoir absolu. Fils d'Ibrahim-Pacha, il avait recueilli d'immenses domaines dans la succession de son père; à l'aide d'une interprétation abusive de la législation musulmane, il en augmenta considérablement l'étendue; il voulut les exploiter et il y enfouit des trésors (2). Il voulut également changer l'ordre de succession au bénéfice de sa descendance directe et au préjudice du dernier fils de son grand-père. A cet effet, il ouvrit, avec la Porte, des négociations qui eurent un plein succès; mais à quel prix? En augmentant d'un tiers le tribut que l'Égypte payait au sultan, en multipliant ses largesses autour du souverain, et il les renouvelait toutes les fois qu'il sollicitait à Constantinople de semblables concessions. Cette constante dilapidation des revenus publics mit bientôt le vice-roi aux prises avec les plus graves embarras financiers. Les bons du trésor ne

(1) Au mois d'avril 1855, un membre influent du cabinet ottoman adressa à Saïd-Pacha une lettre confidentielle pour le conjurer de revenir sur la concession qu'il avait faite à M. de Lesseps. Il lui signalait le caractère implacable de l'hostilité de l'Angleterre et ce qu'il appelait l'*inconstance de l'appui de la France*. Cette lettre avait été suggérée par Rechid-Pacha, qui occupait à ce moment le poste de grand-vizir. Notre ambassade en eut connaissance et la signala au sultan. Peu de jours après, le ministère était renversé.

(2) « Nous visitons, a écrit ici même un témoin oculaire en 1882, les bâtimens abandonnés d'une raffinerie que l'ex-khédive avait installée ici avec un luxe insensé. Elle a coûté 300,000 livres sterling et est devenue inutile par suite de la diminution des récoltes de canne à sucre. Les chacals y font leur demeure. Les machines, toutes neuves, se rouillent sans avoir jamais servi. De tous côtés, il y a de semblables usines délaissées, tristes restes des folies de construction, des dépenses illimitées, des marchés scandaleux du dernier règne. » (Impressions de voyage de Mme Lee Childe.)

trouvaient plus que des preneurs défians, ayant des exigences léonines. Des intermédiaires officieux et intéressés lui ouvrirent la voie des emprunts. Il s'y précipita avec l'inconscience d'un prodigue obéré ; il joua la série, dirions-nous, si l'on voulait nous passer une si vulgaire expression, élevant, chaque fois, le taux de l'intérêt, jusqu'au jour où les marchés de l'Europe, prenant l'alarme, lui refusèrent tout crédit. Dès ce moment, la crise était ouverte; les nombreux créanciers du vice-roi s'agitèrent, invoquant l'appui de leurs gouvernemens respectifs, qui durent s'interposer. La question d'Égypte, dès ce moment, reparaissait à l'horizon politique sous une forme nouvelle et assurément inattendue. Nous ne dirons des premiers incidens qui survinrent que ce qu'il importe de rappeler avant d'aborder les graves événemens engendrés par cette singulière situation.

La France et l'Angleterre, avec l'assentiment des autres puissances, intervinrent, à ce moment, à titre officieux, uniquement pour seconder les démarches de deux délégués, l'un Français, l'autre Anglais, M. Joubert et M. Goschen, que les créanciers de l'Égypte avaient munis de leurs pleins pouvoirs. On procéda à une information, à la suite de laquelle le khédive, sur leur proposition, ordonna la création de deux institutions nouvelles, imaginées pour assurer, avec une plus sage gestion des revenus du trésor, les garanties dues aux porteurs de toute catégorie des emprunts égyptiens. On fonda, en premier lieu, une caisse de la dette publique, qui fut dotée, par privilège, de certaines ressources exclusivement affectées désormais à son service. L'administration de cette caisse fut confiée à une commission composée de fonctionnaires européens, n'ayant aucune autre attribution, et en nombre suffisant pour que la plupart des puissances y fussent représentées. Grâce à cette combinaison, et moyennant certains avantages faits au gouvernement égyptien, mis à la charge des détenteurs de ses titres, on pensait avoir tout concilié. Mais il ne suffisait pas d'avoir corrigé les erreurs du passé, il fallait en prévenir le retour dans l'avenir, il fallait mettre le gouvernement égyptien en garde contre les égaremens qui lui avaient créé de si sérieux embarras. On proposa donc, d'autre part, au khédive, qui l'accepta, ce qu'on a appelé le *contrôle*, c'est-à-dire la désignation de deux agens compétens, l'un Anglais, l'autre Français, lesquels eurent pour mission d'éclairer les conseillers du prince et d'en obtenir la rigoureuse observation de ses nouveaux engagemens. Pour les mettre à même de remplir la tâche qui leur était confiée, on les autorisa à siéger au conseil des ministres, avec faculté de donner leur avis sur toute résolution pouvant intéresser le trésor public. C'était les

investir d'une sorte de *veto,* qu'ils pouvaient opposer à tout acte leur paraissant de nature à troubler les accords convenus, et plus particulièrement à toute dépense, à tout engagement nouveau qui en méconnaîtrait les dispositions préservatrices. Le pouvoir du khédive fut ainsi limité et soumis à une constante surveillance en tout ce qui concernait l'administration des finances.

Il aurait fallu à Ismaïl-Pacha une robuste vertu pour se résigner patiemment à une pareille restriction de son autorité absolue, et on sait qu'il n'était pas un vertueux. Sa volonté s'était librement exercée, jusque-là, au gré de tous ses caprices, et il lui en coûtait de s'incliner devant un obstacle humiliant; il ne put supporter longtemps cette tutelle qu'il rencontrait toujours rigide, toujours éveillée. Cette situation, prétendit-il, nuisait à son prestige, et par conséquent au bon ordre et à la tranquillité publique. Il en appela à la bienveillante sollicitude de la France et de l'Angleterre, contestant l'efficacité des concessions qu'il avait trop légèrement faites, disait-il. Sollicitées par lui, les deux puissances intervinrent directement, et à titre officiel, dans l'examen des difficultés qu'il avait signalées à leur attention. A sa demande, on procéda à une nouvelle enquête, dont le résultat démontra la nécessité de maintenir le nouvel état de choses que l'on consacra par la loi dite de liquidation, c'est-à-dire par un règlement conventionnel de toutes les questions, par une sorte de pacte conclu entre le gouvernement égyptien d'une part, et la France et l'Angleterre de l'autre. Déçu dans ses calculs, le khédive changea de voie et se retourna: aux concessions qu'il avait faites, il voulut en ajouter de nouvelles; il toucha au principe même de son pouvoir; il constitua un ministère solidaire et responsable, y appelant les deux contrôleurs, l'un, M. de Blignières, aux travaux publics, l'autre, M. Rivers-Wilson, aux finances. Désirant apparaître comme l'unique et le véritable initiateur de cette réforme, il adressa au chef du nouveau cabinet un rescrit, et il lui disait : « Je veux vous confirmer ma ferme détermination de mettre les règles de notre administration en harmonie avec les principes qui régissent les administrations en Europe... En un mot je veux dorénavant gouverner avec et par mon conseil des ministres... Le conseil discutera toutes les questions importantes du pays, l'opinion de la majorité entraînera celle de la minorité; les décisions seront donc prises à la majorité, et en les approuvant, je sanctionnerai l'opinion qui aura prévalu. » Il n'était pas sincère. Il pensait, avec raison, qu'en inaugurant des changemens de cette nature dans un pays d'absolutisme traditionnel, avec un peuple aveuglément attaché à l'islamisme et ne reconnaissant d'autre autorité que la volonté du maître, qu'en confiant l'exécution de ces mesures à un premier ministre, chrétien d'Ar-

ménie, assisté de deux étrangers, chrétiens comme lui, on entreprenait trop ou pas assez; il savait que l'œuvre était d'autant moins viable qu'elle était plus radicale, et que d'un signe il pouvait, au besoin, la renverser. Qu'arriva-t-il en effet? Peu de mois après, en février 1879, le ministère ayant, pour raison d'économie, mis un certain nombre d'officiers au traitement de disponibilité, Nubar-Pacha et M. Wilson furent assaillis par eux et enfermés dans le ministère des finances. Le vice-roi s'empressa d'accourir lui-même pour disperser ce rassemblement et délivrer les prisonniers. Le lendemain, le président du conseil se présenta humblement aux consulats de France et d'Angleterre, déclarant qu'il ne répondait plus de la tranquillité publique, et leur demandant instamment d'assurer sa vie et celle de ses collègues (1). Une entreprise de cette importance se terminait en sujet d'opérette.

Quelle fut la part du vice-roi dans ce premier mouvement insurrectionnel, qui a ouvert l'ère des révoltes militaires? Ce que nous pouvons en dire, c'est qu'il fut véhémentement soupçonné de l'avoir provoqué. Il en prit prétexte, dans tous les cas, pour revendiquer les pouvoirs dont il s'était dessaisi et en assumer de nouveau l'entier exercice. Il transigea cependant devant le ressentiment de la France et de l'Angleterre, toujours réunies. Nubar-Pacha, qui avait encouru sa colère en se constituant l'organe des vues des deux puissances, fut remplacé par le prince héritier, Tewfik-Pacha; mais les deux ministres européens conservèrent leurs portefeuilles avec un droit nouveau et exorbitant, celui d'opposer leur *veto* à toute mesure qu'ils désapprouveraient. Leur voix, délibérative dans le précédent cabinet, devenait prépondérante dans le nouveau. L'ingérence de Paris et de Londres était désormais effective. Ismaïl-Pacha ne souffrit pas longtemps ce frein si étroitement serré. Peu de semaines après, il jeta le masque : il chargea l'un de ses conseillers, Chérif-Pacha, de former un ministère uniquement composé d'éléments égyptiens, *responsable* devant une assemblée *élue*, et il présenta un plan financier, *délibéré et proposé*, disait-il aux consuls, *par les hauts dignitaires et fonctionnaires religieux, civils et militaires*. En réalité, il avait pris lui-même l'initiative d'une contre-révolution, en s'abritant sous l'expression de vœux qu'il avait dictés à son entourage.

La mesure était comble. On ressentit vivement, à Londres et à Paris, l'oubli injurieux de tous les engagemens pris et solennellement renouvelés. On avait longtemps douté de la bonne foi d'Ismaïl-Pacha; on ne douta plus de sa duplicité. D'accord avec le cabinet anglais et après avoir rappelé les déclarations anté-

(1) *Livre jaune, Documens diplomatiques*, années 1878 et 1879.

rieures du vice-roi si manifestement méconnues par ses derniers actes, M. Waddington, ministre des affaires étrangères, écrivait à notre agent au Caire : « Il nous est impossible de ne pas considérer ces résolutions comme un manque d'égards volontaire... » Si le khédive y persistait, « il ne resterait aux deux cabinets qu'à se réserver une entière liberté d'appréciation et d'action dans la défense des intérêts de leurs nationaux en Égypte et dans la recherche des moyens les plus propres à assurer à ce pays les conditions d'un bon gouvernement (1). » La menace était directe et formelle. On l'avertissait officieusement, d'ailleurs, que, si l'on y était contraint, on exigerait sa déchéance. Il n'en fut pas ébranlé. Dans son infatuation, il ne put se persuader que la France et l'Angleterre s'entendraient pour en venir à une pareille extrémité, propre à soulever de nouvelles difficultés, et à laquelle on ne pouvait donner suite, croyait-il, sans la participation de toutes les puissances garantes des pouvoirs souverains conférés à la descendance de Méhémet-Ali. Il ne voulut y voir qu'un moyen d'intimidation. Rusant avec plus d'entêtement que d'habileté, il soumit ses derniers actes à l'examen des deux cabinets, déclarant qu'il en rapporterait les dispositions si elles n'obtenaient pas leur assentiment après une plus mûre appréciation. Cet expédient dilatoire n'eut aucun succès. La France et l'Angleterre donnèrent l'ordre à leurs représentans au Caire de recommander officiellement au khédive d'*abdiquer et de quitter l'Égypte* (2). Les deux cabinets firent part de leur détermination aux autres puissances, lesquelles s'y associèrent par leur acquiescement. En recevant cette communication, Ismaïl-Pacha ne dissimula ni sa surprise ni son émotion. Il lui restait un recours, il en usa; il fit appel à son suzerain. Il oubliait que l'indépendance de l'Égypte ou plutôt les concessions faites à son grand-père avaient été arrachées à la Porte et que le gouvernement du sultan, dans sa résignation, y avait souscrit sans jamais s'en accommoder. Le khédive ne prévoyait pas qu'on saisirait avec empressement, à Constantinople, cette occasion de faire une nouvelle tentative pour remettre la main sur la plus opulente province de l'empire. Ses illusions ne furent pas de longue durée; au lieu d'être défendu, il fut révoqué de sa haute dignité, par une dépêche télégraphique, sans aucun ménagement pour son amour-propre, et son fils fut proclamé vice-roi d'Égypte. Au lieu de descendre dignement du pouvoir, il en fut expulsé comme un vulgaire administrateur. Pour mettre le comble à l'humiliation qu'on lui infligeait, on lui interdit le séjour de Constantinople, où il avait dis-

(1) Dépêche du 25 avril 1879.
(2) Dépêche du 18 juin 1879.

tribué naguère une bonne part des sommes empruntées à l'Europe. Le 30 juin 1879, ce prince déchu, que la nature avait pourtant doué de facultés remarquables, que la fortune avait doté d'un paisible et florissant royaume dont il aurait pu soutenir la prospérité en s'illustrant lui-même, s'embarquait à Alexandrie et partait pour l'exil, laissant derrière lui une situation semée des plus graves périls. Déjà la Porte, ne déguisant plus sa pensée, libellait le firman d'investiture de Tewfik-Pacha dans des termes qui réduisaient le rôle du nouveau vice-roi à celui d'un simple gouverneur, ne se distinguant des autres fonctionnaires du même ordre que par le privilège de l'hérédité. La France et l'Angleterre durent chaleureusement intervenir à Constantinople pour détourner le gouvernement ottoman d'une tentative qui menaçait de remettre en question tous les arrangemens antérieurs conclus avec la participation des puissances. Notre ambassadeur, M. Fournier, s'y employa avec autant d'énergie que de succès. Grâce à son habile intervention, Tewfik-Pacha fut investi de toutes les attributions qui avaient été conférées à ses prédécesseurs. « Le zèle et la fermeté que vous avez déployés, écrivait M. Waddington à notre représentant, n'ont pas peu contribué à cet heureux résultat, et je tiens à vous en remercier (1). »

V.

Le conflit qui a abouti à la déchéance d'Ismaïl-Pacha avait pris naissance dans la revision de la situation financière. Les contrôleurs, aussi bien que la commission d'enquête, avaient pensé qu'on ne pouvait y procéder avec succès sans réduire l'intérêt de la dette publique. Le prince, si peu soucieux naguère du sort de ses créanciers et de la considération de son gouvernement, avait repoussé cette mesure en prétendant qu'elle mettait l'Égypte en faillite et attentait à son crédit. En réalité, il s'en était prévalu pour secouer le joug des administrateurs que l'Europe lui avait imposés et pour justifier le coup d'État qui a déterminé la France et l'Angleterre à provoquer sa révocation. Dès le lendemain du dénoûment de cette crise, on se remit à l'œuvre avec l'entière adhésion du nouveau vice-roi et de ses conseillers. Fort de l'agrément de toutes les puissances, on reprit et on rendit exécutoire la loi de liquidation, qui a remis les finances de l'Égypte dans l'état de prospérité où nous les voyons aujourd'hui. Cependant l'ordre moral n'en restait pas moins profondément troublé depuis l'avènement de Tewfik-Pacha, et des symptômes nombreux révélaient une agitation qui était une étrange nouveauté dans un pays

(1) Dépêche du 28 août 1879.

où l'autorité n'avait jamais rencontré de contradicteurs. Les actes des ministres étaient publiquement discutés et le prestige du khédive s'en trouvait visiblement atteint. La démonstration militaire qui avait contraint Nubar-Pacha à se démettre avait été facilement contenue; il avait suffi à Ismaïl-Pacha de se montrer. Qu'il en ait été l'instigateur ou qu'il ait seulement, pour mieux déguiser ses desseins, toléré ces premiers désordres, il s'abstint de sévir contre les militaires qui en furent les fauteurs. Dans un autre temps, ils eussent expié sévèrement leur audace. Des exemples récens, présens à tous les esprits, ne laissaient de doute à personne qu'en méconnaissant la volonté du maître on s'exposait au dernier des châtimens. L'impunité, se joignant bientôt aux défaillances du nouveau khédive, porta ses fruits naturels : l'indiscipline et l'insubordination se propagèrent dans l'armée et se traduisirent par de turbulentes manifestations. Le 1er février, des officiers osèrent protester contre la nomination d'un colonel qui n'était pas leur complice; on en arrêta quelques-uns; ils furent aussitôt délivrés par leurs troupes et réintégrés dans leur commandement; le ministre de la guerre dut donner sa démission. On poussa plus loin les concessions, on augmenta la solde des militaires de tout grade (1). On institua, en outre, une commission à laquelle on remettait le soin de reviser, en les codifiant, les lois et règlemens militaires; et nous voyons, à cette occasion, apparaître Arabi-Bey, qui en faisait partie et en fut bientôt le plus énergique inspirateur. Avec lui et sous son influence, surgissent successivement des motions et des exigences nouvelles; la commission propose notamment d'augmenter l'effectif de l'armée et de construire de nouveaux forts pour la défense des côtes de la Méditerranée. Riaz-Pacha, le président du conseil, ne secondait pas, avec un zèle suffisant, les promoteurs de ces mesures. « A la demande expresse des colonels, écrivait, le 10 septembre, notre consul général, le khédive a dû signer immédiatement la nomination de Chérif-Pacha » au poste de premier ministre.

Ce succès leur suggéra la pensée et leur donna l'audace d'employer un autre expédient propre à donner à leurs prétentions les apparences de la légalité. Dans l'intention de s'opposer aux contrôleurs, Ismaïl-Pacha avait imaginé, peu de mois avant sa chute, de convoquer une assemblée de notables, voulant, disait-il, consulter le pays dans les graves circonstances qu'il traversait; cette prétendue représentation nationale, choisie et non élue, ne fut sérieusement saisie d'aucun projet de loi, et elle avait cessé de se réunir, sans avoir été dissoute ni prorogée, quand les colonels

(1) *Livre jaune* 1881, *Documens diplomatiques.*

exigèrent qu'on la rappelât pour lui soumettre le budget. Ce simulacre de régime parlementaire, qu'on voulait compléter en y ajoutant la responsabilité ministérielle, devint, entre les mains d'Arabi-Bey et de ses collègues, un puissant instrument dont ils se servirent pour tenir en échec Tewfik-Pacha et ses conseillers. « La commission, écrivait encore, le 23 juin, le gérant de notre consulat-général, a décidé l'augmentation de l'effectif de l'armée... Ce vœu, qui, dans l'état actuel des choses, est un ordre, a beaucoup ému les ministres,.. car on me dit que les officiers arabes et turcs sont décidés à faire exécuter les décisions de la commission. L'indiscipline, du reste, ne fait qu'augmenter dans l'armée. L'anarchie fait aussi de très rapides progrès chez le fellah. Il y a quelques années, l'autorité du mudir, dans les villages, était respectée, et personne ne se serait avisé de lui résister. Aujourd'hui il n'en est plus de même; le mudir n'a plus d'action sur le fellah. » Et, le 14 septembre, le titulaire du poste ajoutait : « Pour le moment, le colonel Arabi dispose des troupes et d'une partie de la population ;.. l'autorité du khédive est sérieusement ébranlée ;.. les colons européens appréhendent les suites d'une occupation turque. Des désordres pourraient être provoqués par une occupation européenne. »

On voit quel trouble s'était emparé des esprits et quel désordre s'était répandu dans les choses depuis l'avènement de Tewfik-Pacha. Une année s'était à peine écoulée, et le pouvoir avait glissé, pouvons-nous dire, de ses mains entre celles d'un groupe d'ambitieux, rebelles et perturbateurs. Il était lui-même sans prestige et ses ministres sans considération. Les représentans étrangers voyaient des dangers partout : dans les exigences des officiers, dans l'attitude de la population, dans les intentions de la Porte, qui avait envoyé un commissaire au Caire, presque dans l'assistance éventuelle que les puissances pouvaient offrir au khédive. Il en était d'autres qu'ils dénonçaient également : Ismaïl-Pacha avait dressé sa tente au pied du Vésuve, en face de Castellamare, et de cette retraite enchanteresse il entretenait des relations avec des serviteurs qui lui étaient restés dévoués. Que leur recommandait-il? Ce que l'on sait, c'est qu'il n'avait pas renoncé à tout espoir de ressaisir la couronne perdue. Dans ce dessein, il faisait, en pécheur repenti, des apparitions intermittentes, tantôt à Paris, tantôt à Londres, offrant humblement ses services pour aider à mettre fin à une situation qui inspirait déjà les plus vives alarmes. Les sollicitations n'eurent aucun succès. On n'était pas, peut-être, éloigné d'admettre, à Londres comme à Paris, que sa main toujours vigoureuse, quelquefois implacable, serait d'un bon secours pour mettre à leur place choses et hommes; mais on ne pouvait se raviser, c'eût été reconnaître qu'on s'était étrangement mépris en exigeant

son éloignement. On s'inquiétait, cependant, et on échangeait de fréquentes communications; l'entente restait étroite et cordiale entre les deux gouvernemens; on était d'accord sur le but; mais, ni d'un côté ni de l'autre, on ne trouvait le moyen de l'atteindre. Les instructions qu'on donnait aux agens s'en ressentaient. « Je vous prie d'éviter avec soin, leur écrivait-on en février 1881, toute démarche qui pourrait vous donner l'apparence d'une intervention quelconque dans des mouvemens de ce genre (les manifestations militaires). Veuillez vous abstenir également de prendre parti dans les questions de modifications ministérielles. » Le 3 mars suivant, on leur tenait un autre langage : « La France et l'Angleterre, leur disait-on, sont disposées à donner leur appui au khédive aujourd'hui régnant. Vous soutiendrez, d'accord avec votre collègue, les ministres actuels du khédive et les ministres futurs... » Soutenir en s'abstenant n'était pas une tâche bien aisée, et nous n'indiquons ces contradictions que parce qu'elles témoignent de l'incertitude, sinon de la confusion dans laquelle on s'attardait soit à Paris, soit à Londres, pendant qu'en Égypte la position s'aggravait chaque jour davantage. Ce qu'il convient d'en retenir, c'est que l'agitation gagnait sans cesse en étendue et en profondeur; elle se répercutait jusqu'au Soudan, où elle devait avoir de si funestes conséquences.

On arriva ainsi au mois de novembre 1881, moment où Gambetta succéda, aux affaires étrangères, à M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui en janvier avait remplacé M. de Freycinet, lequel avait lui-même remplacé, en 1880, M. Waddington. Gambetta eut, il faut le dire, une conception nette et lucide de la situation; il comprit, avec une parfaite sagacité, la gravité du mal, et il se montra fermement résolu à y opposer l'unique remède qu'il comportait. Il s'en expliqua avec l'ambassadeur d'Angleterre. « Nous voyons d'une part, lui dit-il notamment, un gouvernement animé de bonnes intentions, mais faible et toujours à la merci d'un mouvement militaire; de l'autre, une armée travaillée par les intrigues et toute prête à suivre des chefs ambitieux... Combien de temps durerait un équilibre aussi instable? Ne serait-il pas troublé demain par les revendications de la Porte, par les convoitises de l'ancien khédive, dont on rencontre à chaque instant la main dans les intrigues égyptiennes?.. » — « J'ai demandé ensuite à lord Lyons, écrivait-il encore à notre ambassadeur à Londres, si le moment ne lui paraissait pas venu, pour les deux puissances les plus directement intéressées à la tranquillité de l'Égypte, de concerter encore plus étroitement leur union et de se communiquer, avec une entière franchise, les réflexions que cet état de choses pouvait leur suggérer. Pour aller au plus pressé, ne conviendrait-il pas, quant à présent, de soutenir énergiquement, d'un commun accord, le gou-

vernement de Tewfik-Pacha, en nous efforçant de lui inspirer une confiance absolue et exclusive dans notre appui? Mais il pourrait arriver que des circonstances étrangères à notre volonté vinssent ébranler le gouvernement du khédive. Serait-il prudent que la France et l'Angleterre se laissassent prendre au dépourvu par une catastrophe de ce genre? En un mot, je pensais qu'il serait utile que *les deux gouvernemens se missent d'accord, sans plus de retard, sur les moyens les plus propres soit à prévenir une crise, s'il est possible d'en empêcher l'explosion, soit à y remédier, si elle est inévitable* (1)... »

Le cabinet britannique accueillit, avec une sorte d'empressement, la proposition de Gambetta, et il fut rapidement convenu que les agens des deux gouvernemens feraient part au khédive de leur entente et de leurs intentions. A la demande de lord Granville, Gambetta se chargea d'arrêter les termes des instructions qui leur seraient adressées. La rédaction, ainsi préparée, reçut *ne varietur* l'assentiment du principal secrétaire d'État de la reine, et lord Lyons en informa le ministre français le 6 janvier 1882, avec une réserve sur laquelle nous aurons à revenir. Les circonstances devenant de plus en plus pressantes, la déclaration, élaborée à Paris et agréée à Londres, fut transmise par le télégraphe, et les représentans de la France et de l'Angleterre en donnèrent connaissance au khédive, le 8 janvier, dans la même audience (2).

La France et l'Angleterre se trouvaient donc solidairement en-

(1) Dépêche du 15 décembre 1881 à M. Challemel-Lacour, ambassadeur à Londres.

(2) La note était ainsi conçue : « Vous avez été chargé à plusieurs reprises déjà de faire connaître au khédive et à son gouvernement la volonté de la France et de l'Angleterre de leur prêter appui contre les difficultés de différente nature qui pourraient entraver la marche des affaires publiques en Égypte. Les deux puissances sont entièrement d'accord à ce sujet, et des circonstances récentes, notamment la réunion de la chambre des notables convoquée par le khédive, leur ont fourni l'occasion d'échanger leurs vues une fois de plus. Je vous prie de déclarer, en conséquence, à Tewfik-Pacha, après vous être concerté avec sir Edward Malet, qui est invité à faire, simultanément avec vous, une déclaration identique, que les gouvernemens français et anglais considèrent le maintien de Son Altesse sur le trône dans les conditions qui sont consacrées par les firmans des sultans et que les deux gouvernemens ont officiellement acceptées, comme pouvant seul garantir, dans le présent et pour l'avenir, le bon ordre et le développement de la prospérité générale en Egypte, auxquels la France et l'Angleterre sont également intéressées. Les deux gouvernemens, étroitement associés dans la résolution de parer, par leurs communs efforts, à toutes les causes intérieures ou extérieures qui viendraient à menacer le régime établi en Égypte, ne doutent pas que l'assurance publiquement donnée de leur intention formelle à cet égard ne contribue à prévenir les périls que le gouvernement du khédive pourrait avoir à redouter, périls qui, d'ailleurs, trouveraient certainement la France et l'Angleterre unies pour y faire face, et ils comptent que Son Altesse elle-même puisera, dans cette assurance, la confiance et la force dont elle a besoin pour diriger les destinées du peuple et du pays égyptiens. »

gagées à maintenir l'autorité du khédive « dans les conditions consacrées par les firmans, à parer, par leurs communs efforts, à toutes les causes qui viendraient à menacer le régime établi en Égypte, » c'est-à-dire à user de leur influence et, au besoin, de moyens coercitifs suffisans, pour réprimer toute tentative dirigée contre la souveraineté du vice-roi. Il n'en fut rien cependant, et cette entente si solennellement annoncée eut les plus regrettables conséquences. L'Angleterre se ravisa et, déclinant ses engagemens, elle suggéra et fit prévaloir d'autres combinaisons. A la vérité, notre ambassadeur à Londres avait écrit le 6 janvier : « Lord Granville m'a dit qu'il était bien entendu que les instructions communes n'entraîneraient aucun engagement d'action effective. » Mais ce n'était pas ainsi que s'était exprimé l'ambassadeur britannique en notifiant l'assentiment de son cabinet à la déclaration dont le projet lui avait été soumis : « Je suis autorisé, par lord Granville, avait-il dit dans cette communication, à informer Votre Excellence que le gouvernement de Sa Majesté adhère au projet de déclaration contenu dans votre note du 30 décembre dernier, avec cette réserve qu'il ne doit pas être considéré comme s'engageant par là à quelque mode particulier d'action, si une action devait être trouvée nécessaire. » Aussi Gambetta, s'appuyant sur les termes de ce document, l'unique pièce, avec le projet de déclaration, qui ait été échangée entre les deux cabinets en cette circonstance, put-il répondre le lendemain à M. Challemel-Lacour : « J'ai à peine besoin de vous faire remarquer que les termes dont se sert lord Lyons n'impliquent pas, de la part de lord Granville, l'intention d'écarter toute hypothèse d'action commune ultérieure. Il refuse seulement de se considérer comme engagé, par la déclaration identique et simultanée, sur le mode d'action, au cas où il deviendrait utile et nécessaire d'agir... Lord Granville me semble admettre, en principe, la possibilité d'une action commune dont le mode sera à discuter au moment voulu. » Et notre ambassadeur répliqua, le 9 : « J'ai lu, avec un vif intérêt, votre dépêche du 7 et les différens documens qui s'y trouvaient annexés, notamment la réponse de lord Lyons à votre projet de déclaration. Je vous suis d'autant plus obligé de cette communication que les termes dans lesquels l'assentiment du cabinet de Londres vous a été notifié modifient, d'une manière dont nous devons nous féliciter, la portée de la réserve que j'avais cru recueillir de la bouche de lord Granville... » L'interprétation du ministre français, en effet, n'était pas contestable. La déclaration faite au khédive, à laquelle il fut donné suite sans soulever à Londres d'autres observations, était formelle; elle ne se prêtait à aucune ambiguïté, à aucune équivoque; elle lui promettait tout l'appui nécessaire au maintien de l'intégralité

de son pouvoir. L'adhésion du gouvernement anglais avait été donnée dans la forme la plus explicite; et, s'il se réservait toute liberté sur le choix d'un mode particulier d'action, il n'en excluait pas l'examen, il l'admettait même implicitement, *si une action devait être trouvée nécessaire* (1). Les troubles s'aggravaient cependant en Égypte, et l'éventualité prévue apparaissait chaque jour plus imminente, pendant que les vues des deux gouvernemens changeaient d'objet. A quelle cause faut-il attribuer cette déviation d'une politique si laborieusement concertée?

Au moment où Gambetta prit le pouvoir, on prêtait volontiers au nouveau cabinet, le grand ministère, comme on l'appela, une longue existence ministérielle; on le croyait en pleine possession de la confiance de la chambre et en mesure, par conséquent, de diriger en toute sécurité la politique de la France. On pensait de même à Londres, et le cabinet anglais, ne redoutant aucun changement prochain dans la conduite de nos affaires, se montra disposé à s'associer au gouvernement de la république dans l'examen des questions internationales d'un intérêt commun ou réciproque. C'est sous l'empire de cette conviction, tout porte à le présumer, que lord Granville accueillit la proposition de Gambetta, et qu'en témoignage de son bon vouloir il lui remit le soin de rédiger les instructions destinées à marquer la cordialité de leur entente et l'unité de leurs résolutions dans la question d'Égypte. Mais, peu après, on annonçait que le cabinet français proposait aux chambres de reviser la constitution, et bientôt ces bruits furent diversement appréciés. Un projet de loi fut en effet présenté le 14 janvier, et il devint évident qu'il serait l'objet d'une discussion pouvant entraîner la chute du ministère. L'attitude du gouvernement anglais s'en ressentit aussitôt, et à la fin de janvier, quand Gambetta fut renversé, il avait déjà orienté sa politique dans d'autres voies. Ce serait donc l'instabilité ministérielle en France qui aurait rompu, en ce qu'il avait d'essentiel, l'accord des deux gouvernemens, et on conçoit que le cabinet de Londres ait tenu à reprendre sa liberté d'action dès qu'il lui a été démontré qu'il aurait à poursuivre des négociations d'une nature si délicate avec des ministres nouveaux, placés, par leur avènement même, dans la dépendance d'une majorité incertaine et flottante. Cette opinion ne nous appartient pas; nous l'empruntons à un homme d'État qui a

(1) Lord Granville l'a depuis reconnu lui-même. Dans le premier entretien qu'il eut avec notre nouvel ambassadeur, M. Tissot, « la conversation étant tombée sur les affaires d'Égypte, écrit-il à lord Lyons, je lui ai dit, dans les termes presque identiques à ceux dont je m'étais servi avec M. Challemel-Lacour, que je croyais que nos deux gouvernemens étaient tout à fait d'accord pour éviter, si c'était possible, la nécessité d'une intervention active ou d'une occupation militaire, bien que nous admissions que cette nécessité pût surgir. » (Dépêche du 20 mars 1882.)

longtemps administré le département des affaires étrangères et a représenté la France au congrès de Berlin, M. Waddington, actuellement notre ambassadeur à Londres (1).

Ce qui n'est pas douteux, c'est que l'Angleterre fit alors son évolution. Nos représentans au Caire et à Londres en dénoncèrent, dès ce moment, les premiers symptômes. « La situation s'aggrave, écrivait le 14 janvier notre consul-général en Égypte... sir Ed. Malet (l'agent anglais) m'a exprimé, en particulier, l'opinion qu'une démonstration de *toutes* les grandes puissances pourrait avoir pour effet de calmer l'armée et les notables. » Et quelques jours plus tard, le 21, il ajoutait, en sortant d'une réunion avec M. Malet et les contrôleurs : « De cette conférence est résultée, pour moi, la conviction que le gouvernement anglais n'entend, en aucune façon, exercer en Égypte une action directe. Et si je dois m'en rapporter aux dispositions de mon collègue, le cabinet de Londres paraîtrait préférer de beaucoup une action commune des grandes puissances à une intervention qui ne serait que franco-anglaise. » M. Challemel-Lacour, de son côté, mandait le 17, en rendant compte d'un dernier entretien avec le principal secrétaire d'État de la reine : « Malgré la déclaration formelle de lord Granville relativement au prix qu'il attache à la bonne entente, non-seulement *réelle*, mais *apparente*,.. je n'ai pas trouvé ses dispositions entièrement satisfaisantes... Il est à peu près certain aujourd'hui, pour moi, que si le cabinet de Londres a envisagé l'éventualité d'une action effective des deux puissances à l'appui de la note collective, ç'a été, en fin de compte, pour l'écarter. » Un gouvernement de publicité comme celui de l'Angleterre peut-il impunément, voudra-t-il jamais s'engager dans un accord de cette importance avec l'intention, bien arrêtée d'avance, de se dérober dès le lendemain? Nous ne saurions le présumer. Quelle circonstance pouvait lui imposer, à cette heure, un calcul si peu digne d'un grand État? Il n'avait certes pas à craindre que la France entreprît seule une

(1) Voici en quels termes il s'est exprimé, au sénat, dans la séance du 25 juillet 1882 : « Je n'hésite pas à le dire, — chacun sait que je n'ai jamais été l'adulateur de M. Gambetta, — lorsqu'il a eu à traiter la question d'Égypte, il a été dans le vrai ; il a bien compris les intérêts de la France. Le temps lui a manqué ; sa courte existence ministérielle ne lui a pas permis de mener à bonne fin ce qu'il avait entrepris. Mais quant à moi, je suis convaincu que, si son ministère... s'était consolidé, l'entente avec l'Angleterre, jusques et y compris l'action militaire, n'aurait pas tardé à être conclue, et que, s'il y a eu des hésitations de la part du gouvernement anglais,.. elles ont été prolongées par le fait qu'on ne voulait pas s'engager sans savoir si le ministère avec lequel on s'engageait avait ou non un bail de vie. Il n'y a là rien que de parfaitement naturel, et si je m'étais trouvé dans la position du comte de Granville, je n'aurais pas hésité à atermoyer, à attendre pour savoir, avant de m'engager dans une entreprise aussi grave, à qui je devais avoir affaire... »

expédition en Égypte. Nulle nécessité ne lui faisait donc une obligation d'autoriser son ambassadeur à remettre au cabinet français la note du 6 janvier, et en consentant à donner, de concert avec nous, un témoignage de sympathie au khédive, rien ne lui commandait impérieusement de prendre l'engagement de lui garantir l'entière possession de son pouvoir. Quoi qu'il en soit, notre ambassadeur ne doutait plus qu'on n'eût à Londres de nouveaux desseins, et Gambetta, voulant dégager de toutes ces contradictions la véritable pensée du gouvernement britannique, écrivait à M. Challemel-Lacour le 23 janvier : « Il est visible que la situation au Caire devient pressante, et que le moment approche où il faudra aviser... Vous aurez à savoir si l'idée de faire agir la France et l'Angleterre, par délégation des grandes puissances, préoccupe le cabinet anglais, et en général à lui demander ses vues sur le conflit qui menace de passer à l'état aigu entre le khédive et la chambre des notables... » L'ambassadeur lui répondait le lendemain : « Je viens d'avoir une conversation avec lord Granville. Il m'a exprimé le désir de voir, avant de me répondre, M. Gladstone qui arrive aujourd'hui. Je crains que lord Granville ne soit préoccupé à l'excès d'éviter l'apparence d'une immixtion exclusive de la France et de l'Angleterre en Égypte, et qu'il n'incline à accepter ou même à provoquer l'intervention de quelque autre puissance qui se chargerait de proposer je ne sais quel arrangement. » Lord Granville attendait, en somme, l'issue du débat ouvert devant la chambre sur la revision. Ce débat se terminait en effet trois jours après, le 27, par la défaite du « grand ministère, » qui était entrée dans ses calculs et ne pouvait manquer d'exercer une influence décisive sur ses dispositions personnelles comme sur l'attitude du cabinet anglais.

Renonçant à faire dépendre sa politique de celle d'un gouvernement qu'elle ne jugeait plus ni assez autorisé, ni suffisamment indépendant, l'Angleterre opéra donc sa conversion, et M. de Freycinet, succédant à Gambetta, lui rendit sa liberté en reprenant celle de la France. Il eut, le 3 février, un entretien avec lord Lyons, il en fit part à M. Challemel-Lacour dans une dépêche qu'il résumait en ces termes : « 1° Nous réservions (de part et d'autre) notre adhésion à toute action effective ultérieure; 2° nous répugnions à l'emploi des moyens coercitifs; 3° nous étions contraires à l'envoi de troupes turques en Égypte. Nous nous sommes séparés sur cette constatation, en nous félicitant mutuellement de la communauté de vues qui existait entre nous. » On comprend la satisfaction de l'ambassadeur d'Angleterre, on conçoit moins celle de M. de Freycinet.

***

LA SARCELLE BLEUE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

— Comment s'appelle-t-elle, votre histoire?

— L'histoire de la marquise Gisèle.

— Un joli nom, observa Thérèse. Savez-vous, mon parrain, que vous ne m'avez pas encore fait compliment de mon dessus de clavier? Regardez: tout au passé, vieux rose et vieil or sur fond blanc. Est-ce joli?

— Ce sera surtout inutile.

— Oh! inutile! dit Thérèse, en penchant sa tête blonde sous le rayon de la lampe, pour nouer un brin de soie derrière la bande de drap. Et quand ce serait? Je fais assez de choses utiles ici, monsieur mon oncle et parrain, pour avoir le droit de broder le soir un tapis de piano.

— On dirait une robe de cour!

— Eh bien?

— Pour un logis comme les Pépinières, Thérèse!

— Justement, c'est ce qui me plaît, à moi: des dessins qui courent bien, des couleurs, de la soie, de la laine fine. Riez, si vous voulez: cela repose les doigts, les yeux, le cœur. N'est-ce pas, mère?

En face, de l'autre côté du guéridon, une femme encore jeune, vêtue d'une robe fanée à gilet mauve, leva la tête, en laissant retomber posément ses deux mains qui tenaient une dentelle au crochet. Ses yeux bruns très calmes, l'ovale plein de ses joues, la bouche mince et un peu longue, la ligne noble des épaules attestaient en elle une race affinée. A droite, un petit homme tout blanc et tout nerveux, ridé, l'œil gris, les cheveux foisonnans autour d'une calotte de velours, la barbe divisée en deux pointes, comme une queue d'hirondelle, se redressa à demi dans le fauteuil où il sommeillait. Elle et lui sourirent à la fois, du même air de ravissement, en regardant Thérèse, et la mère dit :

— Oui, ma mignonne.

— Ce sera charmant, ajouta le père, surtout l'oiseau de paradis. Mais il faudra un peu arrondir les ailes.

— Comme ceci, n'est-ce pas? demanda Thérèse, en dessinant, du bout de son petit doigt, une ligne idéale sur la bande brodée.

M. Maldonne ferma les paupières, en signe d'assentiment, et se renversa doucement en arrière, sans cesser de sourire.

— Alors, Thérèse, vous ne m'écoutez pas? dit Robert. Vous ne voulez pas que je raconte...

— Mais si! mais si! répondit la jeune fille, en se posant bien droite sur sa chaise et saisissant son aiguille. Je vous écoute avec recueillement. Mais, dites-moi d'abord quel âge elle avait, votre marquise Gisèle? Seize ans? dix-sept ans comme moi?

— Elle était mariée.

Thérèse eut une petite moue qui seyait bien à son visage très jeune.

— C'est moins intéressant, fit-elle.

— Vous trouvez? reprit Robert. Il y avait si peu de temps qu'elle était mariée, deux ans à peine, et elle aimait son mari. C'était autrefois, Thérèse, quand il existait beaucoup de grandes forêts avec peu de routes au travers. Le marquis fut obligé de partir pour la guerre, et, en partant, il dit à sa femme : « Vous aurez sans doute à repousser les attaques de nos ennemis. Je sais qu'ils ont juré de vous enlever par la force. Mais les murailles sont solides. Je vous laisse de bons hommes d'armes, et j'ai confiance en vous. Au revoir, ma petite Gisèle! — Au revoir! » répondit la dame, et le seigneur s'éloigna.

— Les seigneurs de ce temps-là, interrompit Thérèse, c'était comme les officiers de marine, toujours en route. Mon amie Henriette, qui a épousé un lieutenant de vaisseau...

Elle s'arrêta devant le mouvement d'impatience de Robert.

— Je vous fâche, murmura-t-elle. Tenez, je ne dirai plus rien. Je vous le promets!

— Vous saurez donc, Thérèse, que le marquis ne s'était pas trompé. Le château fut assiégé. Tout le monde fit son devoir. Mais, avec le temps, la famine arriva. Les bœufs, les moutons, les chevaux même avaient été mangés. Un seul vivait encore : la jument de la marquise Gisèle, une haquenée grise, rapide et pommelée comme un nuage. Pour la nourrir, l'écuyer, qui savait combien sa maîtresse la chérissait, trompait la surveillance de l'ennemi et descendait la nuit dans les fossés, cueillant lui-même des herbes, des roseaux, des feuilles d'arbres qu'il rapportait sur ses bras couverts de peau de daim, ou bien il faisait couper les plantes parasites qui poussent aux fentes des pierres, les mousses, les pariétaires, le fumeterre à fleur rose, dont le donjon avait une couronne, en temps de paix. Malgré tant de prévenances, la pauvre bête maigrissait à vue d'œil. « Sire écuyer, disait la marquise, mieux vaudrait la tuer comme les autres et la partager entre mes hommes d'armes. » Mais l'écuyer la rassurait, et refusait de tuer la haquenée.

Robert, qui levait volontiers les yeux au plafond lorsqu'il racontait, les abaissa en ce moment vers Thérèse. L'immobilité et le silence de sa filleule l'étonnaient. Il remarqua que la bande de drap était à moitié échappée aux mains de la jeune fille. Une des extrémités avait roulé à terre. L'autre n'était maintenue, sur les genoux de Thérèse, que par la pression de trois doigts roses qui n'avaient plus guère conscience de leur rôle. La jolie tête blonde commençait à fléchir vers l'épaule, et rencontrait déjà le rayon d'or de la lampe. Robert était susceptible. Mais il y avait une créature au monde qu'il aimait mieux que lui-même. C'était l'enfant qui ne l'écoutait plus. Après une pause, si légère que ni le père, ni la mère, dont la pelote de fil, en se déroulant, faisait un bruit de souris sur le parquet, ne s'en aperçurent, il reprit, d'une voix plus basse, un peu chantante et berceuse à dessein :

— Un jour enfin, triste, l'écuyer se présenta devant la châtelaine, et lui annonça qu'il n'y avait plus de vivres, que les plus vaillans de la garnison étaient morts ou blessés, et qu'il fallait se rendre. Alors...

Un petit soupir, le soulèvement léger d'un cœur que le songe habite, avertit Robert du succès de son histoire. La tête de la jeune fille, tout inclinée à gauche, était à moitié dans la lumière et à moitié dans l'ombre.

— Alors, dit Robert en haussant la voix, il arriva que Thérèse Maldonne s'endormit en écoutant l'histoire de son parrain!

Elle se redressa vivement, et, souriante avant même de pouvoir ouvrir les yeux :

— Oh ! pardon, fit-elle. Je crois que je dormais ! C'était pourtant bien joli, les pariétaires, les mousses, le fumeterre du donjon !

— Il y a longtemps que nous n'en étions plus là, ma pauvre Thérèse !

Thérèse fixa les yeux sur ceux de Robert, pour y lire son pardon, qui s'y trouvait, d'ailleurs.

— C'est fini, dit-elle, en passant la main sur ses paupières.

— Non, répondit Robert. Allez recommencer là-haut. Les enfans doivent se coucher de bonne heure.

— Et l'histoire de Gisèle, nous la finirons demain, alors ?

— Ou jamais, murmura-t-il avec un peu d'amertume.

— A propos, reprit Thérèse sans l'avoir entendu, que faisons-nous demain ?

— Comme tous les jours, ce que vous voudrez.

— Non, dit-elle gentiment, ce que vous désirez, vous.

— Eh bien ! une promenade au bois de Laurette ? Il y a si longtemps que nous n'y sommes allés !

— Je veux bien. Tenez, je mettrai le chapeau à coquelicots que vous aimez.

— C'est cela.

— Pour vous, parrain, rien que pour vous. Car il n'y a que des loriots, là-bas !

Robert sourit un peu tristement. Elle s'était baissée pour ramasser la bande tombée sur le parquet, puis elle s'était redressée, debout, épanouie, retenant de ses deux bras allongés l'étoffe qui barrait sa jupe. Ses doigts se mêlaient aux lames luisantes de la broderie.

— Savez-vous, Thérèse, dit-il, que le jeune rose ne fait pas mal du tout sur le vieux rose ?

— Toujours complimenteur, répondit la jeune fille.

Elle lui tendit la main, embrassa son père, sa mère, et, glissant vers la porte avec un bruissement de bottines qui craquent et de rubans qui volent, elle disparut.

Tous trois la suivirent des yeux. Elle était toute leur joie. Mais déjà M. et Mme Maldonne s'étaient retournés vers la lampe, et remuaient leurs fauteuils, en les rapprochant l'un de l'autre, comme il arrive, par instinct, dès qu'une réunion s'émiette, et Robert fixait encore la porte par où Thérèse s'en était allée. Devant son regard immobile une vision passait, de celles qui troublent le cœur. Et cependant, il n'était pas, à proprement parler, un rêveur, et sa physionomie révélait plutôt une nature énergique,

douée pour l'action. Il avait toute l'apparence, le geste, l'allure d'un officier de cavalerie qui commence à perdre de sa sveltesse première : sur ses épaules un peu épaisses, la tête fine et bien plantée, faite pour le casque ; les cheveux bruns, coupés en brosse, à peine grisonnans aux tempes ; le nez droit, les joues plates, la moustache courte et la barbiche en pointe. L'œil était bleu sombre, ferme, intelligent, le sourire discret et nuancé. Ses vêtemens indiquaient un goût d'élégance légèrement trahi par la fortune : une jaquette luisante çà et là, un gilet blanc et, sous un pantalon large, des bottes vernies qui faisaient valoir le pied nerveux d'un marcheur.

L'élégance relative de Robert ressortait d'autant mieux que rien autour de lui, ni la robe très simple de Mme Maldonne, ni le complet de toile blanche de son mari, ni dans l'ameublement du salon qui servait aussi de salle à manger, ne prêtait à la même remarque. Le papier, à grands ramages, datait des premiers temps de l'invention ; les fauteuils de cuir brun montés sur bois d'acajou ne relevaient d'aucun style, et l'unique ornementation, assez singulière, consistait en oiseaux empaillés, disposés le long des murs et sur la cheminée.

M. Maldonne, dont le départ de Thérèse avait secoué l'esprit, se pencha vers sa femme, et, prenant le peloton où elle venait de piquer le crochet d'ivoire, le posa sur le guéridon. Mme Maldonne frotta l'une contre l'autre ses mains effilées et lasses d'avoir travaillé.

— Elle est un peu rouge, ce soir, dit-elle à demi-voix.

— Je trouve aussi, répondit M. Maldonne. Qu'a-t-elle donc fait?

— Des folies! Figure-toi qu'elle s'est mise, en plein midi, à épamprer une treille de chasselas!

— En juillet, et par cette chaleur!

— Prétendant qu'elle connaissait le pied de vigne, qu'elle aurait ainsi des primeurs... Et elle n'avait pas de chapeau!

— Pas de chapeau! répéta M. Maldonne en levant les yeux d'un air de stupéfaction et de mécontentement.

Puis, sur son visage mobile, éclairé par la lampe, cette première impression s'effaça. Quelque chose d'attendri, une joie inopinément éclose, presque une larme heureuse y parut. Il regarda sa femme, et dit :

— Est-elle enfant encore, notre Thérèse!

Mme Maldonne, les cils baissés, cambrant sa taille mince, savourait à sa manière, plus froide, plus retenue, la même impression secrètement égoïste. Un sourire infiniment léger, très doux aussi, relevait le coin de sa bouche.

— Oh! oui, répondit-elle, bien enfant, Dieu merci! N'est-ce pas, Robert?

Tiré du songe qui le tenait, Robert détourna vers ses hôtes son regard où de tout autres pensées, assurément, flottaient encore.

— Es-tu silencieux! reprit M. Maldonne. Nous disions que Thérèse était une vraie enfant. Est-ce ton avis?

— Hélas!

— Tu trouves?

— Je trouve tout le contraire, mon pauvre ami. C'est une jeune fille. Et je le déplore!

— Allons donc? Ni Geneviève, ni moi...

— Non, vous ne le voyez pas, vous autres, mais je vous le dis, moi : elle se transforme, elle grandit, elle est déjà toute grande!

— Et la preuve?

— Elle dort à mes histoires!

— C'est qu'elle était lasse.

— Du tout, car elle ne faisait que bavarder et rire tout à l'heure.

— Alors, c'est que tes histoires sont ennuyeuses.

— Non, puisqu'elles l'ont amusée, quand elle était enfant. Mes histoires sont restées les mêmes, Guillaume, et c'est Thérèse qui a changé.

M. Maldonne leva les épaules en signe d'incrédulité.

— Je vous prie de m'excuser, Geneviève, ajouta Robert, si je me retire un peu tôt. Je ne sais pas si c'est le soleil, mais je me sens la tête un peu lourde.

— Comme vous voudrez, mon cher.

— Je l'aurais parié! s'écria M. Maldonne en riant. Quand Thérèse n'est plus là, sous un prétexte ou sous un autre, Robert trouve moyen de nous fausser compagnie.

— Je t'assure, Guillaume...

— Va! va! mon ami, le premier article de notre règlement de vie, aux Pépinières, c'est la liberté, n'est-ce pas? Uses-en comme il te conviendra. Seulement, dis-moi, quand reprendrons-nous le catalogue? Demain?

Robert fit un geste évasif indiquant l'absolu détachement.

— Après la promenade, dit-il, peut-être...

— Peut-être! Jamais d'engagemens précis avec toi. Voilà pourtant un beau travail, toute notre expérience, toutes nos recherches, et si près d'être achevé! Tiens, moi, dix fois le jour, je le vois, ce volume imprimé : « Catalogue raisonné des oiseaux du département, contenant l'énumération de toutes les espèces et variétés, par Guillaume Maldonne, conservateur du musée d'histoire natu-

relle, avec... » Voyons, Robert, faudra-t-il ajouter la ligne qui t'associera à la gloire de l'œuvre : « Avec la collaboration de Robert de Kérédol? » Est-ce pour demain?

— Pas probable... Je n'y suis plus.

— Sais-tu que tu es affreusement paresseux?

Robert se leva.

— Il y a si longtemps! dit-il négligemment.

Il s'approcha de Mme Maldonne, l'embrassa au front :

— Bonsoir, petite sœur.

Il serra la main de Guillaume qui répétait, moitié riant, moitié sérieux :

— L'amour de l'oiseau faiblit en toi, décidément.

Et il prit la porte par où Thérèse était sortie.

Non, il ne pouvait rester : ni son affection pour les Maldonne, ni son habitude de correction mondaine ne suffisaient, en ce moment, à lui faire vaincre l'impression qu'il éprouvait. Sa nature éminemment tendre, d'une susceptibilité qu'il cachait, le plus souvent, sous les dehors d'une indifférence volontiers railleuse et un peu brusque, s'était sentie atteinte, surprise et blessée à la fois par ce petit fait : Thérèse endormie.

Dans ce mince détail, dont le père avait souri, il avait, lui, reconnu le signe d'un changement profond. « Je me trompais, murmurait-il en montant les marches de l'escalier de bois brun, aux rampes carrées et lourdes. Je la croyais encore enfant parce qu'elle est très gaie. Je m'y suis laissé prendre, et elle a fermé ses chers yeux à mon histoire de la marquise Gisèle! Bien fait, Robert, bien fait! Cela t'apprendra qu'elle aura dix-sept ans dans un mois! »

Il entra dans sa chambre, vaguement éclairée par les lueurs traînantes des soirs d'été, alluma une bougie qui jeta des étincelles sur les panoplies d'épées, de sabres, d'épaulettes, de fusils de chasse et de guerre qui tapissaient les murs, et se dirigea vers une commode noire que surmontait, à un pied de hauteur, une petite bibliothèque vitrée en ébène. Sur la commode étaient rangés, pressés les uns contre les autres, des livres de classe aux coins brisés, aux pages recroquevillées et chiffonnées, des cahiers par liasses et, des deux côtés, en serre-files, des volumes de collections enfantines, bleus ou roses, et d'autres plus gros où l'on devinait des images. C'étaient les reliques de ses années d'enseignement, quand il s'était improvisé, — avec quelle joie et quelle application de tout son esprit! — le professeur de Thérèse, humbles témoins des heures de travail ou de récréation, inutiles depuis longtemps déjà, mais qu'il gardait là, comme un bon souvenir qu'on aime à revoir. Il se disait bien que Thérèse n'ouvrirait plus, pour y apprendre ses leçons, la grammaire française, ni, pour y faire une

lecture, l'histoire de la poupée modèle. Mais où sont-elles, les mères qui n'ont pas conservé le petit bonnet ruché du baptême, le premier jouet, la pelisse ample et brodée, pendant des mois et des mois, alors que l'enfant courait déjà tout seul devant elles? Robert les avait imitées. A présent, c'était bien fini.

Il avança le bras, et prit un des plus vieux volumes, long comme un doigt, maculé de taches, le dos tailladé en lanières par l'usure, et l'ouvrit à la première page. C'était une histoire sainte. Là, d'une grosse écriture de débutante, il y avait trois lignes bien connues de lui : « A mon bon parrain Robert, fleur de rosier de Bengale offerte par son élève Thérèse. » Un peu plus bas, l'empreinte d'une fleur qui avait séché, puis disparu.

Il relut plusieurs fois ce texte naïf, sécha, du revers de la main, une larme involontaire qui s'apprêtait à couler, et, saisissant par paquets les livres et les cahiers, il les enfouit rapidement dans un des tiroirs de la commode. « Allons, dit-il en fermant le meuble, tout cela est mort. Maintenant, puisque mes histoires n'ont plus le pouvoir de l'amuser, il faudrait trouver des lectures de son âge... »

Ses yeux se levèrent sur la bibliothèque vitrée, si coquette avec ses glaces à biseaux et ses colonnettes torses. « Quelque chose pour une jeune fille de dix-sept ans, continua-t-il, voilà qui est difficile! Voyons!.. *Discours sur l'histoire universelle.* Trop grave... *Voyage du jeune Anacharsis...* D'un vieillot!.. *Dominique!* Oh! *Dominique*, de Fromentin? Non, ce n'est pas pour son âge... *Guide de l'apiculteur,* non!.. Brizeux, deux volumes, peuh! la poésie? Des extraits, peut-être... Molière, *Théâtre complet;* Michelet, *l'Oiseau;* marquis de Foudras, *les Gentilshommes chasseurs; Corinne...* Décidément, mon pauvre Robert, pas de chance : tes histoires ne conviennent plus, ta bibliothèque ne convient pas encore. Et si peu d'œuvres! Je suis presque au bout... *Pensées* de Joubert; Rabelais; *Service en campagne, 1866; Contes choisis* de Daudet... Voilà! voilà mon affaire. *Les contes choisis!* En choisissant encore parmi eux, — une jeune fille tout à fait jeune fille, qui n'a rien lu! — Oui, elle aimera cela. Ce Daudet, *la Chèvre de M. Seguin, les Étoiles.* Oh! *les Étoiles!* Comment n'avais-je pas pensé?.. Elle sera contente, Thérèse... »

Et il souriait, en cherchant dans sa poche la clé du petit meuble. Quand il l'eut saisie, il fit jouer le ressort, qui rendit un son de neuf, et le parfum du vieux cuir se répandit dans la chambre. « Voilà bien l'affaire! ajouta-t-il en faisant basculer le volume, qu'il posa à plat près du bougeoir. Daudet, un moderne, celui-là! Avec lui, je suis sûr de ne pas l'endormir. Ah! elle sera étonnée, demain, quand je lui annoncerai : « Mademoiselle Thérèse, désor-

mais les contes choisis de Daudet remplacent les contes usés de votre oncle. »

En se parlant ainsi, Robert fit quelques pas jusqu'à la fenêtre, demeurée ouverte à deux battans, à cause de la grande chaleur, et s'appuya sur l'accoudoir. Vraiment il était satisfait de sa trouvaille ; il se sentait en possession d'un moyen assuré de réparer l'échec de tout à l'heure. Ses yeux, errant sur le grand jardin noyé d'ombres tièdes, ne virent rien d'abord que l'image présente à sa pensée : Thérèse, tout à fait heureuse et bien éveillée, qui le remerciait avec des mots jeunes comme elle, tandis que lui, assis près d'elle, lisait, en y mettant le ton, *la Chèvre de M. Seguin*. Il voyait cela très nettement. Puis, les rayons de lumière vive dont ses yeux étaient pénétrés se dissipant peu à peu, il commença à distinguer les teintes variées de la nuit : ici, le sable pâle de la grande allée, là, l'ovale d'une corbeille de pétunias, les rayures brunes des plates-bandes du potager, des boules sombres, qui étaient des buis taillés et, des deux côtés du domaine, le vallonnement argenté des cimes d'arbres qui diminuaient, prenaient des mouvemens de nuages, et s'allaient réunir tout au fond, dans la brume. La vision de ces choses réelles et familières effaça l'image où s'était complu Robert, et ramena dans son esprit la question un moment écartée. « Dix-sept ans ! pensait-il. Déjà ! Un âge effrayant. C'est si délicieux ! Tous les rêves qui éclosent à la fois, et trouvent le nid trop petit pour eux, et s'en vont. Oh ! si elle s'en allait ! Dire que nous sommes trois ici qui ne vivons que d'elle et pour elle, et que, cependant, au premier appel du dehors, elle nous quitterait peut-être, elle nous laisserait ! Maldonne n'a pas compris... Je sais bien qu'elle est merveilleusement pure, ignorante de la vie. Cela peut nous la garder quelque temps. Nous voyons si peu de monde ! Les Pépinières sont loin de la ville. Et puis, elle nous aime. Comment n'aimerait-elle pas ceux qui ont enveloppé sa jeunesse d'une tendresse pareille ? C'est égal, je ne conçois plus la paix profonde où j'étais hier, ce matin encore. Il me semble que je ne pourrai plus la regarder sans avoir peur de la perdre... Voyons ! voyons, il faut découvrir des moyens nouveaux pour l'intéresser, lui rendre le séjour au milieu de nous si agréable, si pleinement doux, que cela lui suffise, trois amis à aimer. Daudet m'aidera un peu, un tout petit peu. Et le reste ? Mon Dieu, que c'est dur de prévoir !.. »

Il avait étendu le bras, sans trop y songer, vers une tige de bégonia grimpante qui jaillissait, au-dessous de la fenêtre, du bourrelet enchevêtré des clématites et des vignes vierges. Au bout de la tige, droite et ferme, une fleur s'ouvrait, son calice brun tendu au souffle errant de la nuit. Robert la saisit, et l'attira. Mais la liane

était si bien mêlée aux autres, que toute une masse de feuilles en fut remuée; deux ou trois passereaux, gîtés sous ce couvert, s'envolèrent effarés, et une voix venue d'en haut, une voix fraîche et nette, éclata comme un chant de merle fuyard.

— Ah! mon oncle, c'est vous!

Il lâcha la branche, et se renversa légèrement, un seul coude appuyé à la barre de la fenêtre, pour regarder en l'air. Juste au-dessus de lui, à l'étage supérieur, Thérèse, penchée en avant, les deux bras étendus, les doigts engagés entre les lames des contrevens, riait de la peur qu'elle avait eue, et de la surprise de son oncle, et de se sentir jeune, et d'avoir la liberté d'être elle-même devant cette campagne voilée d'ombre où son rire se perdait.

— Dieu! que vous m'avez fait peur, dit-elle. Je ne sais pas ce que je me suis figuré. Rien du tout; je n'ai pas eu le temps. Mais j'ai eu une peur! Vous avez agité toute cette muraille verte. A qui en vouliez-vous?

— Moi? Je cueillais une fleur de bégonia. J'ai peut-être tiré un peu fort?

— Je le crois!

Ses lèvres se détendirent, les fossettes de ses joues disparurent, et un sourire qui se faisait humble, très innocent, où toute une âme d'enfant parlait, descendit d'une fenêtre à l'autre.

— J'espère que vous m'avez pardonné, dit-elle... Vous vous souvenez, tout à l'heure...

— Complètement pardonné, Thérèse!

— Oh! je vous remercie. Je ne sais pas ce que j'avais: car, vous voyez, je suis tout à fait éveillée maintenant, gaie comme un pinson, et je n'ai pas plus envie de dormir!.. Bonsoir, parrain!

— Bonsoir, mignonne!

Robert la regardait, et, sur sa figure fatiguée, une expression de contentement se peignait. Il vit le visage de Thérèse s'effacer, les deux bras ramener les contrevens, la grande baie à demi éclairée devenir subitement sombre, et il demeura cependant plusieurs minutes immobile. Puis, il se retourna, et se remit à songer. Il était plus rassuré. Ces mots, ce sourire si jeune, avaient chassé les pensées troublantes. Et c'était le passé qui s'ouvrait à lui maintenant, les dix-huit années de paix profonde écoulées aux Pépinières, et que pas un orage n'avait traversées. Robert s'y enfonçait; il y courait d'instinct, demandant à ces jours heureux l'espérance dont il avait besoin. Et comme il n'abusait point de ces retours sur lui-même, comme tous ces souvenirs intacts lui versaient leur douceur et comme leur premier miel, Robert s'étonnait de la beauté de la nuit, de l'éclat des étoiles, baignées au fond des

lacs que formaient les nuages, et surtout du bien-être singulier, de la plénitude de vie dont chaque respiration emplissait sa poitrine. Bien souvent, dans les grands souffles qui remontent la vallée de la Loire, poussant devant eux les goélands, il avait senti l'humidité saline et l'emportement des marées, d'autres fois, l'effluve rare, fugitif, des végétations tropicales, apporté de très loin, sur des nuées qui le sèment. Mais, ce soir-là, c'était autre chose : une caresse faite pour l'âme, une joie que les lèvres buvaient pour elle. Du moins Robert le croyait. Il lui semblait même entendre des musiques lointaines, des mots avec l'accent qu'ils avaient eu, des sons de trompettes et des bruissemens de foule, les premiers cris et les premiers pas de Thérèse. Et tout cela venait de l'horizon, avec la brise sans force et sans hâte, vers la fenêtre ouverte.

C'est que, pour lui, cette période du milieu de la vie avait été la plus heureuse. Sa jeunesse ne lui offrait rien de semblable, mais une enfance austère et contrainte dans un château des marches de Bretagne, parmi des horizons de landes trempées de longues pluies, entre son père vieux et rude et la seconde femme de celui-ci, créature faible et douce, opprimée, maladive, dont Robert voyait encore dans ses rêves l'éternel sourire triste; aucune gaîté pour répondre à celle de l'enfant, pas d'écho à ses jeux, — si ce n'est une petite fille née de ce second mariage, très gâtée, elle, très adulée, à peine connue de son aîné, — une instruction écourtée, puis le départ, une sorte de fuite hâtive, désirée de part et d'autre, pour l'armée, et alors, sans transition, l'Afrique, le régiment, la discipline avec ses rigueurs et ses relâches brusques, des mois de cruelle monotonie et des mois d'aventure à la suite des tribus arabes... Robert s'accoutuma vite. Il était né soldat. Et certes, il y eut pour lui d'heureuses fortunes : les jours où l'on se battait, d'abord, où l'on rentrait mourant de soif, avec des fusils incrustés d'ivoire en travers de sa selle; la rencontre de Guillaume Maldonne, plus âgé que lui, engagé à la suite d'un coup de tête; leur amitié bientôt, liée sous la tente, rapidement mûrie par le péril qui les pressait et les relâchait ensemble, et des actions d'éclat, et l'avancement rapide, et presque de la gloire. Ni les hasards, ni la misère, ni l'affection qui font les années inoubliables n'avaient manqué à celles-là. Cependant un voile d'ombre encore avait pesé sur elles. A peine Robert venait-il de gagner ses galons de brigadier, qu'il apprit la mort de son père. M. de Kérédol laissait de grosses dettes. Sans hésiter, sans recourir aux expédiens connus des gens de loi, son fils accepta la succession, résolu à tout vendre : le château, les terres, les meubles, à s'endetter lui-même, à se réduire au strict nécessaire tout le temps

qu'il faudrait pour maintenir intact l'honneur de son vieux nom. Il y parvint, et paya tout. Mais au prix de quels sacrifices et de quelles humiliations! L'épreuve dura des années. Il en sortait à peine quand la guerre de 1870 éclata. Et la guerre, ce fut la fin de ses rêves de gloire et de sa carrière de soldat. Blessé d'un coup de feu à l'épaule presque au début de la campagne, le lieutenant de Kérédol souffrit de longs jours, guérit à moitié, retomba, et, désespérant de pouvoir reprendre du service, donna sa démission.

Il venait d'avoir vingt-sept ans, et il se trouvait comme abandonné à mi-chemin de la vie. Où aller? Que faire, malade encore, sans carrière, sans métier, sans plus de ressources qu'une modique pension de blessé? Maldonne, qui aurait pu le conseiller, l'aider peut-être, sorti du régiment avant 1870 et retiré en Anjou, semblait avoir oublié son ancien ami. Le temps avait fait son œuvre. Pas une main ne se tendait vers Kérédol, pas un foyer ne s'ouvrait à lui. Il voulut cependant faire un essai et se rapprocher de l'unique parente qui lui restât, de sa demi-sœur, qu'il avait à peine connue, et aussi à peine aimée. Il la revit jeune fille, douce et affectueuse. Sa mère était morte. Geneviève de Kérédol vivait chez son grand-père maternel. Elle accueillit son frère avec des transports de joie. Mais celui-ci comprit vite qu'il ne pouvait se fixer près d'elle, chez un étranger, dans un domaine qui n'avait jamais appartenu aux siens. Et il ne savait que résoudre, quand une lettre arriva qui le sauvait.

Oh! la bienheureuse lettre! Comme elle était venue inopinément greffer l'idylle sur ce drame brisé de la vie de soldat! Comme Robert la revoyait nettement, et jusque dans les moindres détails de la forme matérielle qu'elle avait, longue, avec son enveloppe maculée de timbres, renvoyée de bureaux en bureaux, ses lignes serrées et bien ordonnées, que terminait un paraphe compliqué, déjà célèbre au régiment! Elle disait : « Viens, mon ami, ma maison est assez grande pour deux, et de même la tâche que j'ai entreprise. Où peux-tu être? Comment se fait-il que tu n'aies pas pensé à ton vieux camarade, et que tu ne sois pas encore venu te soigner, te consoler et prendre chez lui ta retraite? Accours vite. J'ai le plus joli des métiers à t'offrir, dès que tu seras guéri. Tu te souviens de ma passion pour l'histoire naturelle? Elle a décidé de mon sort. J'ai demandé, j'ai obtenu sans lutte un emploi peu envié, peu payé, mais qui me ravit. Me voici conservateur-adjoint du musée d'ornithologie de la ville, à la tête d'une collection lamentable, fanée, honteuse, de quelques douzaines de pies et de passereaux auxquels la paille sort par le ventre. Tout est à faire. J'ai résolu de tuer moi-même, de préparer, de monter, d'étiqueter la collection

complète de tous les oiseaux du département, de ceux qui passent et de ceux qui demeurent, de ceux qu'on rencontre tous les jours et de ceux qui ne se montrent qu'à de rares intervalles, comme des princes en visite. Déjà je suis à l'œuvre. Le préfet m'a délivré un permis de chasse permanent. J'en aurai un second pour toi. Songe, mon ami, quelle belle fin de carrière : la chasse toute l'année, le grand air, la liberté, les bois, et l'amitié fidèle de ton compagnon d'armes, GUILLAUME MALDONNE, *ancien marchef au 2e chasseurs d'Afrique.* »

Robert partit. Il guérit de sa blessure. Il fut bientôt en état de suivre son ami. Et alors commença pour tous deux l'odyssée la plus étonnante et la plus passionnante. Ils y retrouvaient chacun quelque chose de leur ancienne vie : l'aventure, l'émotion des poursuites, des alertes, des coups heureux ou manqués, les courses lointaines, les nuits à la belle étoile. Toutes les propriétés privées, les domaines princiers, les parcs enfermés de murs s'ouvraient devant ces chasseurs d'une nouvelle sorte. Qu'importait au propriétaire le plus jaloux de ses droits le meurtre d'un épeiche ou d'une pie-grièche rose? Partout accueillis, partout fêtés, ils couraient d'un bout à l'autre du département, parmi les taillis, les prés, les vignes, les marais. Robert ne chassait pas. Mais il avait un flair extraordinaire pour deviner le passage d'un oiseau, pour découvrir la trace ou le nid du gibier, pour dire, par exemple : « Guillaume, je sens qu'il y a des bécasses dans les marouillers mêlés de bouleaux; la brume est violette; elle embaume la feuille morte. » Ou bien, quand le printemps argenté, au bord de la Loire, met en éveil tout le petit monde des luisettes, il était merveilleux pour apercevoir, immobile à la pointe d'une grève, un combattant aux plumes hérissées, ou encore, posée entre deux chatons de saule, comme une perle enchâssée, l'insaisissable fauvette bleue. Son compagnon était adroit, et manquait rarement un coup de fusil. Au retour, ils travaillaient tous deux, soit au laboratoire du musée, soit à la maison des Pépinières, triant et classifiant leurs prises, disséquant les plus belles, préparant les peaux avec l'arsenic et la poudre de chaux. Mais Guillaume s'était réservé la pose. Lui seul il bâtissait la carcasse de fil de fer ténu, la modelait à sa guise, et avec une adresse, une science, une sincérité d'artiste indéniables, rendait à ces paquets de plumes la vie et le mouvement, la grâce et le lustre des ailes, et le trait, si fugitif, qui marque une humeur d'oiseau.

Presque au début de cette existence nouvelle, un événement s'était produit qui l'avait consacrée, assurée, embellie. Robert, très communicatif en apparence, causeur plein de verve et souvent plein

d'esprit, s'était toujours montré d'une extrême réserve sur tout ce qui concernait sa famille. Le plus intime de ses amis ne savait pas où vivait Geneviève de Kérédol, ni quel parent l'avait recueillie dans un château ou dans une ville, en France ou même ailleurs. Or un jour de l'automne finissant de 1871, comme il s'agissait, entre les deux amis, de se procurer une espèce de grimpereau assez peu commun, le tichodrome-échelette, un oiseau charmant, à manteau gris perle, avec des crevés rouges au fouet de l'aile, Robert assura qu'il connaissait le rendez-vous de tous les pics du département, qu'il se chargeait de la direction de l'entreprise et de trouver le gîte et le souper.

Ils arrivèrent, le lendemain soir, dans la cour d'un très vieux logis, en plein bois. Les murs et le toit jusqu'à la moitié disparaissaient sous les plantes grimpantes à peine taillées. Au-dessus des arêtes d'ardoises moussues, la futaie, en demi-cercle, étendait ses branches, et enveloppait, enserrait d'ombre l'habitation. En avant seulement, une nappe d'eau de dix hectares faisait dans ce rideau sombre une trouée de lumière. Celui qui demeurait là, le grand-père maternel de Geneviève de Kérédol, n'était pas le propriétaire de la forêt. Il n'en possédait, selon son expression, qu'une motte verte. Mais il était hospitalier, veneur comme un roi de France, et mit aussitôt à la disposition des deux amis ses chiens, ses bateaux, ses cabanes d'affût et son garde aussi vieux que lui. Guillaume en profita largement, tandis que Robert demeurait au château. Il chassait du matin au soir et quelquefois du soir au matin. Et ce fut, pendant une semaine, pour Guillaume Maldonne, une succession de captures heureuses, un ravissement que contribuait à entretenir au retour la présence de la jeune fille, assez jolie, avenante et gracieuse surtout, souveraine maîtresse et joie unique du vieux logis. Guillaume l'aima sans l'avouer. Il était timide, il approchait de la quarantaine. Jamais il n'eût osé demander Geneviève, si peu riche et si simple qu'elle fût. Il hâta lui-même le départ. Le soir arrivé, il allait s'éloigner, très malheureux, emportant son secret; déjà, debout derrière le groupe que formaient ses hôtes et son ami causant ensemble à voix basse autour de la cheminée, il regardait une dernière fois la jeune fille, avec cette douleur muette qui fixe nos regrets, quand Robert se leva, prit la main de Geneviève, et la mit dans celle de Guillaume en disant : « Eh bien! mon cher ami, on attelle les chevaux : si tu te déclarais? »

Avec Geneviève Maldonne, avec Thérèse bientôt, le bonheur était entré au logis des Pépinières. Mme Maldonne y avait apporté sa gravité douce, son humeur égale, ce charme que certaines femmes possèdent au point que leur seule présence, un mot indifférent

tombé de leurs lèvres, éveille comme de la reconnaissance. Thérèse avait été la vie, le mouvement, la gaîté. A peine elle était née, Robert l'avait incroyablement aimée. Il l'avait bercée bien souvent et promenée sur ses bras. Il lui avait appris à marcher et à s'amuser. Pour elle, il avait donné l'essor à son génie d'invention, trouvé des jouets, construit des moulins qu'on allait planter à la cime des vieilles souches, des bateaux avec des roues, des cerfs-volans et des poupées. Pour elle, surtout, il avait fait ce qu'il eût refusé de faire pour lui-même : il s'était remis à étudier. Et pendant que son beau-frère, retenu au musée, continuait à préparer la plus belle collection ornithologique des provinces de l'Ouest, M. de Kérédol apprenait à lire à Thérèse, lui expliquait le catéchisme, la grammaire, l'histoire qu'il avait relue l'instant d'avant, et puis ils jouaient tous deux pour se reposer de la leçon, leurs deux rires se mêlaient, l'un par l'autre attiré, et l'on eût dit que Robert, parfois, redevenait tout jeune à force d'aimer l'enfant. Les moindres détails de ce temps-là lui demeuraient présens. Il se rappelait certaines robes qu'elle avait portées, une blanche, toute brodée par la mère, une autre bleue, vers trois ans, et, un peu plus tard, une rose où il y avait un semis de pâquerettes, mais surtout des regards, des sourires pleins de ciel, des mots profonds qui n'en savent rien, des questions si fraîches qu'on les goûte avant d'y répondre. Car, entre elle et lui, c'était l'absolue confiance, la permission, conquise au prix d'un grand amour, de se pencher au-dessus d'une petite âme et d'y lire. Robert lisait à livre ouvert dans celle de Thérèse, notait tout, gardait tout en lui-même, et, le soir, quand Thérèse dormait là-haut dans son lit à rideaux blancs, la porte de l'escalier entre-bâillée pour que le moindre cri donnât l'éveil, il partageait son trésor, il racontait à la mère et au père l'histoire de la journée. Aux Pépinières, c'était le sujet habituel des conversations, sujet toujours cher, jamais épuisé et qui se renouvelait à mesure que grandissait Thérèse. Les oiseaux même ne venaient qu'au second plan.

O heures délicieuses, heures sans nombre du passé, comme il était doux de vous revivre, et quelle consolation vous apportiez avec vous!

Le vent fraîchissait. Les bégonias, les rames de vigne ou de clématites, fouettés en tous sens, venaient toucher la main de Robert, comme pour dire : « Il est temps, voici la nuit noire et froide, rentrez, vous qui rêvez, vous avez reçu du soir ce que vous attendiez de lui. » Robert ferma la fenêtre. Et quand il se retrouva dans le silence de cette chambre tiède, sentant la paix qui régnait au dedans de lui et autour de lui, il poussa un soupir de contente-

ment. Toute impression pénible s'était effacée. Il revoyait Thérèse, sa Thérèse d'autrefois, toute naïve, toute rose, toute petite.

Et cela lui redonnait confiance, grande confiance dans la vie.

II.

Le lendemain, quand Robert sortit de sa chambre, le soleil déjà haut chauffait les touffes de réséda semées en cordon le long de la façade, au midi. Par-devant, dans l'allée toute bourdonnante et traversée de rayons d'or par le vol des abeilles, Thérèse se promenait, prête à partir.

Elle avait mis une robe grise de voyage, une voilette blanche, un chapeau rond orné d'un piquet de coquelicots. Elle allait à pas relevés, et, au-dessus de sa tête, l'ombrelle qu'elle tenait ouverte, inclinée, rasant l'épaule, tournait comme un petit moulin. Quand Thérèse entendit M. de Kérédol descendre en se hâtant l'escalier :

— En retard, mon parrain! cria-t-elle. Huit heures et demie! Mon père est déjà rendu au musée. Moi, j'ai eu le temps de cueillir deux corbeilles de roses que je vais envoyer pour l'adoration. Comment avez-vous dormi?

— Trop bien! comme vous voyez, répondit Robert en paraissant sur le seuil de la porte.

— Moi, divinement, dit Thérèse.

Mais presque aussitôt elle poussa un petit cri de surprise.

— Ah! mon parrain, je ne m'étonne plus que vous soyez en retard. Êtes-vous beau!

— Bah! bah! dit en riant M. de Kérédol, immobile sur la margelle d'ardoise étincelante de soleil. Que me trouvez-vous d'extraordinaire?

— Ceci d'abord, fit Thérèse en désignant du doigt l'épingle de cravate, un minuscule cheval arabe, en or ciselé. Elle est très jolie, d'ailleurs. Mais vous ne l'avez jamais portée ici. On ne me trompe pas, vous savez. Et puis ce chapeau neuf! Tout cela pour les loriots du bois de Laurette?

Robert, content d'être si vite découvert, prit la main que Thérèse lui tendait, et, la serrant entre les siennes :

— Non, mon enfant, pas pour les loriots : pour vous!

— Oh!

— Pour vos dix-sept ans, à qui je veux faire honneur! Que dirait-on, si, à côté d'une grande jeune fille comme vous, — car vous voilà grande, ma filleule, — on apercevait un parrain négligé?

Quelque chose d'ému, un frisson de plaisir et de reconnaissance passa sur le visage de Thérèse. Elle se recula de deux pas, consi-

déra un instant M. de Kérédol, son chapeau rond luisant, sa veste à larges boutons de nacre, ses gants, sa canne à pomme d'or, et, avec un petit geste, comme un salut de la main :

— Tout à fait votre air de colonel!

Rien ne flattait davantage l'ancien officier de chasseurs que cette appellation dont le qualifiaient quelquefois les passans ou les conducteurs d'omnibus. Un mot qu'il voulut dire, une exclamation d'amitié, ou l'ordre du départ, resta dans sa moustache. Elle savait trop bien le chemin de son cœur, cette Thérèse! Et Robert était comme beaucoup de soldats : quand le cœur lui battait, il n'avait plus que des gestes. Il leva donc sa canne, et se mit à marcher. La boîte verte lui pendait dans le dos.

— Si vous voulez, dit Thérèse en réglant son pas sur le sien, nous rentrerons par le faubourg?

— Pourquoi faire, mignonne?

— Pour prévenir mon petit commissionnaire habituel. Je vous ai dit que j'avais cueilli...

— Ah! oui, Jean Malestroit. Il a grandi, le mioche : je l'ai vu, l'autre jour, sur le seuil de sa porte.

— Si gentil! fit Thérèse.

Tous deux furent bientôt dans la route qui montait à droite, et s'enfonçait dans la campagne. A peine deux ou trois fermes au milieu des champs d'artichauts ou des plantations de pépinières. Les grillons, toutes sortes d'insectes invisibles qui chantent à l'entrée de leurs trous, commençaient la longue complainte des jours chauds. On voyait, au bord des fossés, le luisant de l'herbe qui remue. Thérèse causait des détails de la vie quotidienne, de mille petites choses indifférentes pour tous autres qu'elle et Robert. Un passant qui l'aurait entendue se serait demandé pourquoi l'autre riait, pourquoi il s'animait et s'épanouissait, sans raison apparente, sans qu'elle eût rien dit que d'ordinaire, même sans qu'elle parlât, lorsqu'aux barrières des champs elle s'arrêtait un peu, et, toute droite, l'œil aux horizons, les lèvres entr'ouvertes, aspirait à pleine poitrine l'odeur de moisson mûre qui venait rasant le sol. Et cependant, que c'était bon, cette promenade avec l'enfant qu'il avait élevée, que c'était doux, ce bavardage sans suite et sans fin, où l'on ne quittait le présent que pour parler du passé, leurs deux domaines communs! Pas un mot inquiétant, pas une note nouvelle dont il pût s'alarmer.

— Vous n'avez pas fini votre légende d'hier, lui dit-elle. J'ai laissé la marquise Gisèle assiégée et la jument grise bien maigre. Vous disiez : « Alors il arriva. » Je voudrais savoir ce qui est arrivé.

— Non, ma mignonne, répondit gaîment Robert, le temps de mes histoires est passé.

— Vous ne m'en raconterez plus?

— Non, je vous en lirai, des contes des grands auteurs, écrits pour les grandes jeunes filles.

— Oh! que c'est aimable! Je n'aurais pas osé vous le dire...

— Vous le désiriez?

— Cela m'était venu. Mais comment faites-vous pour deviner ce que je désire?

— Je pense à vous.

— Et moi aussi, mon parrain, je pense à vous, et j'ai le cœur touché de vos attentions, bien touché, je vous assure.

« Comme je la retrouve! songeait Robert. Comme la voilà reconquise! Est-elle charmante ce matin! Et jeune! voyez-la! »

Et ils allaient tous deux légèrement.

Bientôt on prit les chemins de traverse. Ils étaient pleins de fleurs, pleins de vie, pleins de fuites d'ailes effarouchées. On se baissait à chaque instant pour une étoile blanche ou jaune devinée sous le couvert des ronces. La boîte s'emplissait d'herbes. Celles qui n'étaient pas rares étaient au moins jolies. Thérèse avait des goûts qu'il fallait contenter. Ainsi l'avait résolu M. de Kérédol. Il cueillait tout ce qu'elle voulait. « Je n'herborise pas pour moi, songeait-il, je fauche pour elle. »

Et, les pieds dans la boue traîtresse des creux des fossés ou la tête dans les épines, il se mouillait, se piquait, et s'échauffait avec allégresse.

— Savez-vous, disait-il, que nous voici tout à l'heure en pleine famille d'orchidées : orchis-abeille, orchis-mouche, orchis-araignée?..

— Où donc, parrain?

— Dans le bois, parbleu!

Chose curieuse! quand ils furent rendus sous la futaie, large et longue tout au plus comme un champ de moyenne taille, vestige d'ancienne forêt, ni l'un ni l'autre ne songeaient plus aux orchidées. Ils étaient las d'avoir tant marché, tant ri, et du soleil qui faisait danser l'air à la hauteur des yeux. Le dôme des feuilles gardait un reste de rosée évaporée, avec le lourd parfum qui monte du sol des bois. A peine eut-il foulé la mousse et senti sur ses épaules la caresse des premières ombres, M. de Kérédol perdit sa belle ardeur, chercha la place la plus fraîche, sans une moucheture d'or, la trouva au bord d'un fossé d'eau courante, et s'assit en s'épongeant le front. Thérèse tourna un peu pour ne pas avoir l'air aussi fatigué que son parrain, affecta de s'intéresser à des fougères, eut une phrase banale sur la douceur de l'ombre, et finalement s'assit à trois pas de lui. Elle arrangea les plis de sa robe, à petits coups songeurs,

et se mit à regarder devant elle. Il en faisait autant de son côté, mais, tandis qu'il était seulement silencieux, elle se sentait peu à peu envahie par une mélancolie, un malaise d'âme grandissant, le revers de l'excessive gaîté qu'elle avait eue. Cela vient ainsi, tout jeune qu'on soit. Et Thérèse eut un soupir qui fit se retourner Robert. Il la considéra un instant, et remarqua le changement qui s'était produit en si peu de temps dans la physionomie de sa filleule. Sous la voilette relevée, les yeux de Thérèse grands ouverts, sérieux et comme voilés d'une pensée qu'il ne pouvait lire, fixaient un point de l'horizon. Était-ce le moulin, là-bas, de l'autre côté de la Loire, gros comme un hanneton qui secoue ses élytres, ou les traînées pâles des champs de colza rayant les pentes, ou le nuage roulé, immobile dans l'océan de lumière où pas un souffle ne courait? Non, sans doute. La bouche avait un pli léger, et tout le visage cette lueur égale et comme cette transparence qu'il prend lorsqu'aucun objet du dehors ne l'impressionne plus, et qu'il reflète seulement un songe intime du cœur.

— A quoi rêvez-vous? demanda M. de Kérédol.

— Moi? à rien, répondit-elle, sans bouger.

Robert jugea politique d'opérer une diversion, se pencha en avant, au-dessus du courant qui filait, rapide et bleu d'acier, parmi les cressons, les acanthes, toute une végétation réfugiée là contre l'ardeur de l'été, et cueillit une tige couronnée d'un corymbe de fleurs blanches.

— Reine des prés, dit-il, *spiræa ulmaria*, famille des rosacées, voyez, Thérèse, est-elle élégante?

Thérèse fit à la plante l'aumône d'un regard distrait :

— Dites-moi, demanda-t-elle en rabaissant sa voilette, maman s'est bien mariée à dix-huit ans, n'est-ce pas?

— Oui, dix-huit ans, répondit rapidement Robert... Je crois, Thérèse, que vous n'avez jamais étudié la reine des prés. Tenez, la feuille est ailée, duvetée en dessous, à folioles ovales. J'ai lu quelque part qu'en infusant les fleurs dans du vin, on obtient le bouquet du fameux Malvoisie !

Et il observait, sur le visage de la jeune fille, maintenant tournée vers lui, l'effet de cette pointe habile. Elle n'en parut pas touchée.

— Vraiment, dit-elle. Mais, dix-huit ans,.. mon parrain, savez-vous que je les aurai l'année prochaine? Ce serait très drôle si...

— Qu'est-ce qui serait drôle, mon enfant?

— Non, pas drôle précisément. Je veux dire, reprit-elle,— et son sourire éclatant, toute sa jeunesse enjouée reparut sur ses joues, sur ses lèvres, dans ses yeux qu'animait un éclair de soleil venu

on ne sait d'où, — je veux dire que peut-être, vous comprenez bien, peut-être quelqu'un pourrait penser à moi, aussi... Eh bien! cela me fait rire malgré moi.

Pour le coup, Robert laissa échapper la reine des prés qui roula comme une ombrelle sur la mousse, et tomba dans le courant.

— C'est à cela que vous pensiez? dit-il, en se reculant pour s'appuyer au tronc d'un arbre et la voix un peu sourde.

Elle répondit, en montrant ses dents blanches et en fixant sur lui ses yeux bleus étonnés :

— Mais oui!

— A propos de rien, comme ça?

— De rien du tout. Cela me vient surtout quand je regarde devant moi, très loin.

— Ah! très loin, devant vous?

— Oui, n'est-ce pas que c'est curieux?

Elle prit un air grave, appuya un coude sur un de ses genoux, et, remuant sa jolie tête :

— Voyez-vous, parrain, dit-elle, je songe quelquefois au mari que j'épouserai...

— Alors vous avez fait votre choix?

— Oh! d'une façon très générale! Je voudrais épouser quelqu'un qui aurait été malheureux!

— Ça se rencontre aisément, Thérèse.

— Oui, quelqu'un de jeune qui aurait souffert.

— Même jeune, cela peut se trouver, mon enfant, seulement, je ne comprends pas.

Elle hésita un instant, leva les yeux vers les chênes.

— Pour le consoler, dit-elle.

Et cela fut dit avec tant de naïveté, tant de tendresse voilée, que le pauvre Robert sentit la morsure d'une larme, au coin de ses paupières. Il eut envie de s'écrier : « Si vous avez soif de consoler, Thérèse, ne cherchez pas au loin, comprenez, restez pour nous trois, chassez les rêves qui, déjà, si petite, vous éloignent! Ayez pitié de nous, ne songez plus! » Mais il eut peur de paraître égoïste, peur aussi de l'inconnu qui se révélait à lui. O mystère d'une âme! N'allait-il point la froisser, la repousser, lorsqu'elle s'ouvrait si ingénument? Fallait-il lui laisser voir toute l'appréhension qu'un mot pareil jetait en lui? Non, mieux valait prendre la chose légèrement, comme une boutade sans conséquence, essayer de rire. Et il essaya, et rien ne lui vint aux lèvres que ce mot qu'il ne voulait pas dire : « Restez, restez! » Alors il se baissa, faisant mine de ramasser sa canne devant lui, et resta courbé un peu plus de temps qu'il n'était nécessaire, le temps de composer ses traits.

Quand il sentit s'effacer les deux sillons qui s'étaient tout à coup creusés aux coins de sa bouche :

— Ma petite Thérèse, dit-il, nous ferions bien de partir. Je crois que vous voulez rentrer par le faubourg ?

— Oui, répondit-elle distraitement, pour mes roses.

Il s'était levé en parlant, et, à demi détourné, tirait ses manchettes avec un soin qui devait cacher un reste d'émotion. Thérèse ne le remarqua pas. Elle se redressa paresseusement, et regarda une fois encore l'horizon là-bas, où le nuage immobile dormait, tout fulgurant de lumière, au-dessus des collines mauves. Il fallut que Robert répétât :

— Eh bien ! Thérèse, venez-vous ?

Ils sortirent de la futaie, côte à côte, et prirent un autre chemin qui ramenait en demi-cercle à la ville, et aboutissait bien au-delà des Pépinières, vers le milieu du faubourg. Thérèse, déjà reposée, rieuse comme auparavant, multipliait et variait les questions, tentait les mêmes sujets qui tout à l'heure avaient intéressé Robert : lui ne répondait pas toujours, et quand il le faisait, c'était d'un mot, avec effort.

— Qu'avez-vous donc ? demanda-t-elle.

— Un peu de fatigue, mignonne, cela passera.

Thérèse et lui continuèrent à marcher, presque sans rien se dire, jusqu'à une maison du faubourg, pauvre et basse, où l'on accédait par un corridor voûté, commun avec la maison voisine. Robert s'arrêta.

— Je vous attends, fit-il.

La jeune fille était déjà entrée dans le couloir, et frappait à la porte d'une chambre à gauche. Là demeurait M. Malestroit, charpentier en bateaux, tandis qu'en face, ainsi que l'indiquait un écriteau de bois blanc fleuri d'osier tressé, habitait M. Colibry, vannier. Ne recevant pas de réponse, car la mère était sans doute en courses dans le quartier, Thérèse traversa le corridor dans toute sa longueur, et déboucha au grand soleil, dans le jardin où elle entendait des voix. C'étaient les cinq enfans du charpentier qui jouaient, assis en rond, têtes nues, sur un tas de sable : Jean, Yvonnette, Germain, Gustave et Pascal. Elle les connaissait bien ; l'aîné même, un gamin de douze ans, était son filleul. Et comme elle aimait les enfans, Thérèse, une minute, observa ceux-là. Ils ne la voyaient pas.

— Je propose de jouer à Adam et Ève, dit l'aîné, en levant sa figure espiègle et rousselée. Moi je ferai Adam ; toi, Yvonnette, tu seras Ève ; l'ange pour les chasser du paradis, c'est Gustave.

— Non, non, dit Germain, je suis plus fort, c'est moi !

Mais la petite secouait ses boucles blondes.

— Tu ne veux pas, Yvonnette ?

— Non.

— Pourquoi donc, mademoiselle ?

— Oui, pourquoi, pourquoi?

Tous les frères étaient de l'avis du chef. Mais Yvonnette continuait à secouer la tête. Elle était près de pleurer. Jean devina qu'elle devait avoir une raison grave pour ne pas faire Ève.

— Autre chose alors, dit-il.

Et, sans plus d'explication, saisissant un rameau encore orné de deux ou trois feuilles, il le posa au-dessus de la tête de Pascal, qui riait déjà d'être regardé par ses frères, et l'y maintint une seconde.

— Deux sous ? demanda-t-il.

Et ils se mirent à rire tous ensemble, de si bon cœur que leur gaîté gagna Thérèse; ils riaient, les mains trempées dans le sable, qu'ils jetaient en l'air pour mieux marquer l'exubérance de leur joie. Et le rameau passa sur la tête de Gustave, puis sur celle d'Yvonnette, et ce furent de nouvelles demandes d'argent, et des fusées de notes claires qui n'avaient de sens que pour ces petits.

« Que peut-il bien leur vendre ? » se dit Thérèse. Elle avança de deux ou trois pas, dans le pauvre terrain, tout resserré entre ses palissades noires.

— Que vends-tu là? demanda-t-elle.

Cinq paires d'yeux flambans, effarés, se tournèrent vers elle, et aussitôt se baissèrent ensemble vers le tas de sable qui crépitait sous le soleil. Les cinq petits Malestroit se poussaient le coude pour s'engager à répondre. Ce fut Jean naturellement qui prit la parole, et, encore confus, glissant les yeux jusqu'au bas de la robe de Thérèse, très drôle, dit à demi-voix :

— Je vends de l'ombre !

Puis il se leva, et tandis que les quatre autres, décontenancés, privés de leur chef, s'enfuyaient jusqu'à la palissade, il s'approcha de Thérèse, tenant encore son rameau et penchant sa petite tête ronde, aux cheveux ras, que le soleil dorait par places.

— Tu veux bien me faire une commission, mon filleul? dit Thérèse en se baissant pour l'embrasser.

— Oui, mademoiselle, dit Jean qui tendit un peu le front.

— Tu vas venir à la maison tout à l'heure.

— Oui, mademoiselle.

— Tu prendras deux grands paniers de roses qu'on te donnera, un dans chaque main. Tu ne les renverseras pas ?

— Non, mademoiselle.

— Et tu les porteras à l'église, dans la chapelle de la sainte Vierge, où tu sers la messe.

— Oui, mademoiselle.

Elle passa la main sur la joue de l'enfant.

— Au revoir, mon Jean !

Lui, la voyant s'en aller, se redressa tout à fait. Et quand Thérèse fut sur le point de disparaître, tout rassuré, l'œil vivant, bien ouvert, se disant qu'après tout cette jeune fille était une amie, il cria de sa voix claire :

— Bonsoir, mademoiselle !

Thérèse se retourna, et vit qu'il était debout, la main levée, fier de lui, et que, dans le fond là-bas, quatre petits sarraux bleus faisaient la révérence.

Dix minutes plus tard, la jeune fille ouvrait la porte du logis des Pépinières, et s'élançait vers sa mère qui la guettait, inquiète déjà, au coin de la maison, et Robert qui la suivait, retrouvant sa belle humeur pour que Mme Maldonne ne pût se douter de rien, refoulant en lui-même ce qui lui restait d'inquiétude et d'ennui, disait :

— Une promenade charmante, Geneviève, charmante !

— Je viens de voir le petit Malestroit, reprit Thérèse en enlevant l'épingle de son chapeau, il avait peur de moi : un amour !

III.

Le déjeuner fut gai, comme de coutume. M. Maldonne était satisfait d'un envoi de corneilles à pattes rouges, qu'il venait de recevoir de Belle-Isle-en-Mer; sa femme s'épanouissait au récit que Thérèse faisait de l'excursion du matin, et Thérèse, en effet, mise en verve, racontait les plus petits incidens de la route, taquinait son oncle qui, pour un vieil Africain, disait-elle, ne s'était pas bravement comporté sous le soleil de juillet, et n'omettait qu'un seul détail : la conversation de cinq minutes dans le bois, quand elle regardait l'horizon et que lui cueillait des reines des prés.

Quand il se leva de table, M. Maldonne, par habitude, donna un coup de brosse à son panama, fit le tour du jardin, inspecta ses tombes à melons, entra dans le réduit où, sur des planches torréfiées par la chaleur, des graines séchaient, mêlées à des papillons morts, et perdit en récréations utiles du même genre le commencement de l'après-midi. Vers deux heures, il annonça l'intention de retourner au musée.

— Si vous le permettez, dit Thérèse, je vous accompagnerai. J'ai promis d'aller faire des guirlandes pour l'adoration qui a lieu demain. Vous me laisserez à l'église.

Le père et la fille partirent donc ensemble. Au pas nerveux de Maldonne, la distance fut vite franchie. Thérèse entra dans la vaste nef qui retentissait du bruit des marteaux, des scies rognant les

planches et des commandemens du vicaire alignant par tailles, aux deux côtés de l'autel majeur, des pots de lauriers-roses et des branches de pins.

Elle fit une courte prière devant la statue de la sainte Vierge, constata d'un coup d'œil que les roses avaient bien été apportées à l'endroit convenu, et s'apprêtait à sortir de son banc, pour aller rejoindre une autre jeune fille occupée à ranger dans un coin des banderoles de gaze, quand le geste d'une femme l'arrêta. C'était une vieille domestique retirée dans le faubourg, aux environs des Malestroit, et que Thérèse connaissait. Elle se hâtait, grosse et courte, bousculant les chaises, son bonnet de travers, la bouche à demi ouverte, avec la nouvelle d'un malheur dans les yeux.

— Ah! mademoiselle, dit-elle, en se penchant avant même d'arriver jusqu'à Thérèse, vous ne savez donc pas?

— Quoi donc?

— Le petit Malestroit!

— Lequel?

— Jean, mademoiselle, un enfant si mignon!

— Eh bien! qu'y a-t-il?

— Tombé dans le faubourg... Il jouait à la toupie... tombé sous les roues d'un camion, écrasé!..

— Ah! dit Thérèse en portant la main à ses yeux, pour en chasser l'affreuse vision, ce n'est pas possible, non, il n'est pas possible que ce soit lui... il n'y a pas plus de deux heures qu'il est venu ici!

— Hélas si! mademoiselle, dit la femme, fondant en larmes, il est mort, le pauvre petit! Je l'ai vu quand on l'a rapporté.., sa tête saignait là, mademoiselle, à la tempe... Il est maintenant sur son lit. Je suis venue vous le dire,.. vous pouvez bien y aller... tout le monde y va dans le quartier... C'est joli déjà comme un paradis, chez les Malestroit!

Thérèse sortit sans rien répondre, mais si pâle, si haletante, que la vieille femme venue là en messagère, tout émue devant cette douleur d'enfant, inquiète même, cherchait à rejoindre la jeune fille sur les dalles de la nef, et répétait :

— Voyons, mademoiselle, faut pas se tourner le sang comme ça, faut se faire une raison,.. attendez-moi donc!..

Thérèse n'écoutait pas. Elle traversa la rue. Les Malestroit demeuraient à cinquante pas plus loin. Et elle entra dans la grande salle pauvre, à gauche, ouverte à tout venant par le deuil.

Il était là, le petit marchand d'ombre. On l'avait couché au milieu de la pièce, sur un lit qui devait être celui des parens, la tête touchant le mur du fond, soulevée et tournée vers l'unique fenêtre en face. Toute la lumière semblait se concentrer et se poser

sur ce visage décoloré, mais charmant encore : le front à demi couvert par le bandeau qui cachait la blessure, et les mèches d'or inégales, au-dessus, luisant comme au grand soleil du jardin. On eût dit d'un convalescent affaibli par un long mal, et qui dort, et qui va s'éveiller. Les deux mains de l'innocent, les deux mains courtes auxquelles la toupie venait d'échapper, pieusement jointes, retenaient le chapelet de première communion. Le drap tombait jusqu'à terre, un drap blanc très fin qui avait dû être prêté, et, à droite et à gauche, sur le linge sans pli, ô tendresse de l'âme du peuple, ô inspiration charmante des pauvres qui s'entr'aiment ! les frères, les sœurs, les petits amis du faubourg avaient, avec une épingle, attaché des images. De chaque côté, en rangs irréguliers, on voyait un saint Jean-Baptiste avec son agneau, des anges, de jolies vierges bleues et blanches aux yeux levés, un enfant Jésus bénissant le monde avec son doigt rose et jusqu'à un soldat dont un coup de ciseau avait coupé le sabre, un soldat d'Épinal qu'on avait dû lui acheter pour sa dernière croix. Elle était là, aussi, la croix d'argent, ornée d'un ruban rouge, sur une pelote blanche, au pied du lit, attestant que la mort avait pris un des plus sages, un de ceux qui promettaient et qu'on citait pour modèle à l'école. Pauvre petit ! comme tout cela naïvement racontait sa vie, ses humbles journées d'écolier qui ne savait que lire, jouer au soldat, et prier Dieu !

Thérèse, un instant immobile sur le seuil, dans la muette contemplation du chagrin, s'avança toute droite vers le lit, sans un regard pour les gens assemblés là, et qui l'observaient. Elle ne voyait que le petit Jean. Elle vint à lui, elle se pencha doucement, et embrassa les pauvres yeux morts de l'enfant, comme elle n'avait jamais fait, avec toute sa pitié, avec toute sa foi, avec toute son âme qui se fondit dans ce baiser. Et Thérèse se laissa glisser à genoux, la tête sur le drap orné d'images.

Elle demeura ainsi quelque temps, secouée par les sanglots. Puis elle se leva, et, à travers le voile de ses larmes, chercha la mère. Elle l'aperçut de l'autre côté du lit, près de la muraille. Mme Malestroit, toute menue et fanée, était assise sur une chaise basse, les mains sur les genoux, serrant un mouchoir qu'elle ne portait plus à ses yeux taris. Autour d'elle, trois ou quatre femmes se tenaient debout, des voisines, qui avaient épuisé les courtes consolations des mots, et ne l'assistaient plus que de leur présence. Une seule personne parlait à demi-voix, un vieux monsieur, épais dans sa redingote, la face large et rase, et qui disait, avec une compassion vraie, retenant sa voix pour que sa parole entrât mieux dans cette âme meurtrie :

— Allons, ma petite mère, c'est une épreuve,.. bien rude, oui,

bien rude... mais n'est-il pas plus heureux là-haut?.. Il échappe à bien des misères!.. un vrai ange qui n'a pas besoin qu'on prie pour lui!..

Et ses phrases espacées, prononcées lentement, tombaient une à une, comme un refrain pour endormir les peines, sur la mère muette et accablée. Thérèse passant près de lui, il s'inclina en souriant.

— Bonjour, monsieur Lofficial, répondit-elle.

Puis, posant la main sur les mains de Mme Malestroit, pour appeler son attention :

— Ma pauvre femme, dit-elle, puisque j'étais sa marraine, j'ai là-bas des fleurs, voulez-vous bien que je les lui donne?

Au son de cette voix connue, la femme du charpentier ne bougea pas. Elle murmura seulement :

— Oh! oui! pour lui, tout ce qu'on pourra pour lui!

Thérèse dit quelques mots à l'oreille d'une des femmes qui partit aussitôt. Elle avait eu une de ces douces idées de jeune fille dont elle était coutumière. Dans le tiroir d'une table, elle trouva du fil et des aiguilles, se mit à genoux près du lit, et, quand la femme fut de retour, apportant les deux paniers de roses merveilleusement belles et variées, destinées à l'église, on vit bien ce que Thérèse avait voulu dire. Elle prenait les fleurs, les assortissait, les encadrait d'un peu de feuillage, et, d'un point de couture, les assujettissait au drap. En moins d'un quart d'heure, car elle travaillait vite, tout un côté du lit fut fleuri de la sorte. La couche funèbre du petit Jean prenait un air de chapelle en fête. Et Thérèse se rejouissait, à chaque feston, d'avoir eu cette pensée. Pauvre petit Jean, joueur de toupie, elle ne l'avait jamais tant aimé!

Comme elle allait commencer à orner le deuxième côté du drap, un jeune homme entra dans la chambre. Bien qu'il fût le plus proche voisin des Malestroit, le propriétaire du vieil hôtel qui couvrait de son ombre leur logis, il semblait n'être jamais entré chez eux. Il aperçut enfin M. Lofficial, et traversa la salle. Quand il vit, au-dessous de lui, la mère abîmée dans la douleur, il se sentit vraiment malheureux, non pas d'être venu, mais de n'avoir aucune consolation à apporter, de ne pas savoir comment exprimer sa sympathie à ce pauvre être misérable, gêné aussi par le silence des gens qui se tenaient autour de lui, et qu'il croyait motivé par cette visite inattendue. Il mit la main à sa poche, se courba, et dit assez bas, intimidé :

— Madame Malestroit, je suis venu aussi, quand j'ai su l'affreux malheur. Nous sommes voisins si proches!..

Et entre les mains de la femme, il glissa une grosse pièce d'argent. Au contact du métal froid, la mère releva la tête. Elle fixa

un instant les yeux sur le jeune homme, et celui-ci, à travers le feu sombre dont ils étaient pleins, crut discerner beaucoup de surprise et un peu de fierté blessée. Cependant, elle ne le témoigna pas, et, par un instinct délicat de son âme populaire, elle accepta.

— Venez-vous, monsieur Claude? dit M. Lofficial en se penchant, moi, je sors.

Le jeune homme, content d'être ainsi tiré d'embarras, suivit M. Lofficial. Il fallait passer devant le lit de l'enfant. M. Lofficial s'arrêta au pied, et s'inclina. Ses lèvres remuèrent. Thérèse, agenouillée, se redressa, et cambra sa taille. Et Claude, qui n'avait pas aperçu la jeune fille en entrant, la découvrit, tout à coup.

— Monsieur Lofficial, dit-elle, je n'aurai pas assez de roses. Pourriez-vous faire prévenir mon parrain?

— Très bien, chère demoiselle, j'y vais! repartit le bonhomme en dodelinant sa tête blanche.

— Pas vous-même, je suppose?

— Au contraire, moi-même... c'est bien, ce que vous faites là.

Elle ne répondit pas directement.

— Je les avais cueillies pour l'adoration, fit-elle, et vous voyez!

Elle tourna vers le petit mort, d'un mouvement plein de grâce, son visage rose où errait un sourire navré. Et ce sourire mêlait je ne sais quoi de maternel à son doux air de vierge.

— Pauvre petit ami! dit-elle.

Son âme était dans ces trois mots. Claude remarqua que Thérèse était jeune, jolie, vêtue de gris, et que la pitié la faisait exquise.

Il passa outre. Thérèse ne sembla pas le voir.

A peine dans la rue, M. Lofficial se détourna. Sa face, pleine et rose, n'offrait plus qu'une trace légère d'émotion.

— Mon jeune ami, dit-il, l'aumône était peut-être inutile. Mais pour la visite, vous avez eu raison de la faire. Si proche voisin! Des gens si éprouvés!

Il prit Claude par un bouton de la jaquette.

— Et comme c'est touchant! ajouta-t-il. Ils se sont mis vingt familles de pauvres, peut-être, pour orner le lit de ce petit de douze ans! Le drap est à l'un, la taie d'oreiller à l'autre, les images sont à tout le monde. Ah! la générosité, monsieur Claude, vertu des pauvres!

— Cependant, balbutia Claude, encore très troublé de ce qu'il avait vu, il me semble que vous avez donné l'exemple...

— Mais non, mais non. Ils étaient là avant moi. Et vous n'avez pas tout observé! venez... doucement, je vous prie, doucement...

Il attira Claude jusqu'à la fenêtre voisine, celle des Colibry. Mme Colibry, qui n'avait plus d'enfans chez elle, depuis plusieurs

années, avait offert l'hospitalité aux trois derniers des Malestroit, qui jouaient bruyamment autour d'elle, sans souci du frère mort. La chambre de la vieille était mise au pillage.

— Ne trouvez-vous pas cela admirable? demanda M. Lofficial, en ramenant Claude sur ses pas. Allez! allez! jeune homme, le peuple est notre maître en charité.

Il s'arrêta bientôt, devant l'hôtel de Claude.

— Enchanté, mon voisin, dit-il, d'avoir eu le plaisir de causer avec vous! Cela ne m'arrive pas bien souvent.

— En effet, murmura Claude, les occasions...

— Penser que nous demeurons porte à porte, et que je suis presque un inconnu pour vous! J'avais l'honneur de voir souvent madame votre mère, autrefois. Mais voilà : c'était une autre génération. Je suis trop vieux.

— Par exemple! Je vous assure, monsieur, que j'ai eu plus d'un regret à votre endroit.

— Vraiment? dit M. Lofficial, en lui tendant la main. Eh bien! un autre jour, quand l'idée vous viendra d'entrer chez moi, j'en serai ravi. Si vieux qu'on soit, on a toujours un coin de jeunesse dans le cœur, voyez-vous. Pour le moment, j'ai à m'acquitter de la commission de Mlle Thérèse, c'est sacré... A l'honneur!

Il souleva prestement le bord de son chapeau, et s'éloigna dans la direction de la banlieue. Claude examina un instant, avec la curiosité de l'explorateur qui vient de faire une découverte, la brosse rude et fournie qui cernait d'un tour blanc la coiffe du haut de forme, et le col trop large de la redingote, montant et descendant en mesure sur le cou sanguin du bonhomme. Puis il rentra chez lui.

Il habitait dans le faubourg, entre la maison blanche de M. Lofficial, à gauche, et les deux réduits très humbles des Malestroit et des Colibry, à droite, un vieil hôtel isolé, sans doute autrefois retraite de quelque magistrat pacifique, lentement rejointe et enveloppée par les constructions nouvelles. Habiter n'est cependant pas tout à fait exact. Claude Revel passait huit mois sur douze à la campagne, dans le domaine dont la mort prématurée de ses parens l'avait laissé maître, et, sauf en hiver, ne faisait à la ville que de rares apparitions. C'était un grand jeune homme de vingt-sept ans, brun de cheveux et brun de visage, qui eût ressemblé tout simplement à plusieurs de ses aïeux, propriétaires avant lui de la terre de la Coudraie, s'il n'avait eu dans toute sa personne, dans sa tenue un peu sanglée, dans le froncement fréquent de ses sourcils, dans ses moustaches retombantes à la gauloise, un léger accent ou un souvenir, si l'on veut, d'officier de réserve. La note est assez fréquente aujourd'hui. Mais s'il venait à sourire, à parler, ou seulement à saluer un ami, tout ce masque tombait : les sourcils détendus laissaient

mieux voir deux yeux verts, bons et lumineux, et, sous les moustaches farouches, la bouche apparaissait, nullement railleuse et nullement dure. On devinait alors, sous l'écorce empruntée, ce qu'il était en réalité : un cœur excellent et une imagination ordinaire, auxquels s'ajoutait, par un effet de nature ou bien de solitude, une petite pointe d'humour et d'observation.

En ce moment, tout occupé de ce qui venait de lui arriver, — car la moindre émotion faisait événement dans sa vie calme, — il ne songea pas même à monter dans ses appartemens, et, accrochant son chapeau à un bois de cerf, il s'assit sur le divan du vestibule, au fond de la cage de l'escalier, en face du poêle en faïence, croisa ses jambes, et alluma un cigare.

Sa pensée suivit d'abord M. Lofficial. Depuis sa petite enfance, Claude se rappelait à peine avoir causé deux ou trois fois avec lui. Le peu qu'il en savait datait des années déjà lointaines où, dans son imagination épeurée, ce voisin jouait le rôle d'ogre. On prétendait que M. Lofficial avait été pharmacien. Mais le bonhomme était le seul à en être bien sûr, car au temps même de son commerce, on le rencontrait toujours, paraît-il, sous les arbres de la promenade, heureux, placide, étonnamment renseigné sur toutes les histoires locales et causeur de carrière. Sa plus grosse affaire, en tout cas, ne durait plus que trois semaines à présent, et c'étaient ses vendanges, qu'il conduisait lui-même, qu'il surveillait avec une volupté de propriétaire et de gourmet.

Claude songea donc à son voisin, mais pas longtemps. Une autre image vint l'en distraire, celle de la jolie inconnue agenouillée près du lit de l'enfant. Elle lui apparaissait, très nette et très plaisante. Insensiblement même, elle se dégagea de l'appareil de deuil qui l'enveloppait. Ce ne fut plus qu'une jeune fille très jeune, avec un panier de roses près d'elle, et des yeux levés, pleins de pitié. Mlle Thérèse? Comment ne l'avait-il jamais vue, lui qui connaissait, — comme on connaît l'armorial, — à la couleur de leur chapeau, de leur robe ou de leurs rubans, toutes les héritières de la ville?

Il en était si bien occupé que le signal du dîner, — un coup de timbre qui résonnait à l'infini le long des rampes de bois de l'escalier, ni l'entrée dans la salle à manger glaciale, ni la silhouette immobile de Justine attendant, au même endroit traditionnel de l'appartement, que son maître eût achevé le premier service, ne modifièrent le cours de ses pensées. Et quand la servante s'approcha, maigre et digne, une assiette à la main :

— Justine, demanda-t-il, est-ce que les Malestroit ont des parens riches?

— Tout ce qu'ils sont de Malestroit, répondit-elle, c'est riche

à peu près comme moi, qui n'ai rien... Monsieur Claude y a donc été?

— Oui, Justine, et j'ai remarqué là une jeune fille. Tu ne sais pas son nom?

La vieille servante qui avait toujours eu, pour la vertu de son jeune maître, une sollicitude un peu farouche, le regarda d'un air défiant.

— Blonde, continua-t-il, avec du rouge à son chapeau. Tu ne sais pas?

— S'il fallait connaître à présent toutes les jeunesses qui courent les rues! fit-elle avec un mouvement d'humeur, en changeant l'assiette de Claude.

— Mais elle ne courait pas, celle-là, Justine: elle attachait des piquets de roses et de feuillages aux draps du petit Jean. M. Lofficial lui a parlé!..

— Ça sera peut-être une demoiselle du bureau de bienfaisance! grommela Justine.

Elle emporta la soupière, leva les yeux vers le portrait de son ancienne maîtresse, ce qui était sa façon de les lever au ciel, et s'en alla, d'un pas glissant, vers son royaume. « Ma pauvre Justine, songea Claude, je n'ai jamais si bien saisi ton complet défaut de poésie et de sentimentalité. Tu es fermée à l'idéal, bien que tu aies le cœur tendre. Non, cette jeune fille n'est pas venue là au nom d'une administration! Elle a été conduite par sa piété et par sa pitié, peut-être aussi par le souvenir de quelque ancienne charité faite aux parens. Rien n'attache comme d'avoir donné. Elle était aimable, cette enfant. La douceur de ses yeux qui ne m'ont pas regardé et de cette voix qui ne m'a pas parlé m'est demeurée présente. Je demanderai à M. Lofficial... » Comme il achevait ce monologue, Justine rentra. Elle avait deux mouvemens, en toute occasion, dont le premier était hargneux et le second repentant et attendri. Elle revint donc, posa quelque chose sur la table, et dit :

— Après ça, votre demoiselle, cela pourrait bien être Mlle Thérèse Maldonne, une petite dont le père empaille pour le musée. Je me rappelle qu'elle a été marraine chez les Malestroit, après que M. Lofficial a eu passé par là. Car vous savez, ça n'a pas toujours été droit dans la maison. Enfin, suffit. Il ne faut pas dire du mal des gens.

Claude n'insista pas, malgré le mystère qui enveloppait les révélations de Justine. En poussant plus loin ses questions, il eût éveillé les soupçons de la vieille servante, dont il avait, en bon célibataire, une certaine crainte révérencielle.

Après le dîner, au lieu de sortir, comme il avait coutume de le

faire, il monta dans sa chambre, qui ouvrait sur les jardins. Il n'éprouvait aucun besoin de marche ou de distraction. Quelque chose d'ému subsistait en lui, et l'attrait aussi de ce monde des petites gens, de la misère, de la mort même, qu'il avait côtoyé longtemps sans le voir, et qui s'était révélé à lui, tout à coup, il ne savait comment. Quelle force l'avait conduit là, chez ces voisins en deuil? Il se mit à regarder par la fenêtre, vers la droite, les deux bandes de terre bien étroites, accolées à sa large cour pavée. La plus proche était celle des Malestroit, pillée, pelée par le pied des enfans, sauf un angle, tout au fond, où poussait une gerbe de chrysanthèmes autour d'un pigeonnier. La mère avait le goût de cette verdure pâle qui s'étoilait, en automne, de grandes fleurs brunes. On la voyait souvent, à pareille heure, traverser le jardin, menue et encore un peu jolie, avec un pichet d'eau qu'elle portait à ses chrysanthèmes, tandis que son mari se promenait, athlétique et rude, en fumant. Ils s'étaient aimés, paraît-il. On racontait que Malestroit l'avait enlevée, quand il revint de son tour de France, bronzé comme un Catalan, et superbe comme un jeune dieu. Et c'était cela sans doute qu'avait voulu dire Justine. Pauvres gens! ce soir ils ne sont pas sortis. La maison est close. Une lame mince de lumière, glissant par la fente de leur porte, se mêle à la lueur de la lune montante. Au-delà, personne non plus derrière la palissade. C'est le domaine du vannier, tout vert et frais, celui-là, ombragé d'un peuplier à larges feuilles et rempli de bottes d'osier debout et serrées les unes contre les autres, la pointe encore duvetée et qui lui donnent un certain air de forêt. Tout le jour, hiver comme été, c'est là que travaille Colibry, un vieux très maigre, assis au pied de l'arbre, près de la cuve où trempent des baguettes blanches. Quant aux maisons, elles sont toutes deux pareilles, bien basses, ouvrant sur le faubourg, avec un toit long du côté du jardin, un de ces toits sur lesquels la pluie s'égoutte des demi-journées et qu'affectionnent les pigeons, dont il y a des volées de part et d'autre... Les pigeons sont même la cause de querelles fréquentes entre le vannier et le charpentier en bateaux. Comment voulez-vous que les pigeons de Malestroit n'aillent pas quelquefois manger le grain avec ceux de Colibry? Ils vivent sans cesse vis-à-vis les uns des autres. Le pigeonnier des uns, posé sur une perche, au bout du jardin de Malestroit, regarde précisément les deux boîtes pendues au-dessus de la porte de Colibry. Entre eux compterait-on dix coups d'ailes? Ce ne sont pas les reproches de leurs maîtres qui empêcheront les affinités naturelles de se manifester, ni le superbe culbutant du charpentier de courtiser la fine pigeonne biset du tresseur d'osiers. Et parfois, on entend des phrases terribles : « C'est encore vous qui attirez mon culbutant, mon-

sieur Colibry! Je lui tordrai le cou à votre bisette! » Dieu sait que le pauvre Colibry est absolument innocent dans l'affaire, mais il a peur de son ombre. Il ne se défend pas, et, quand il voit que les choses se gâtent, il disparaît derrière son taillis... Pas de dispute, ce soir. Le deuil a mis entre eux sa paix profonde. La petite Yvonnette doit dormir auprès de la mère Colibry. Il fait tout nuit.

Claude regardait. Il se rappelait ces détails et d'autres qui, lentement, dans sa pensée, chantaient un refrain triste. Cela ressemblait aux sons de flûte sortis on ne sait d'où, qui suivent le voyageur dans les nuits tièdes. Et, la curiosité aidant, il voulut retourner un instant chez les Malestroit.

Il s'arrêta, sans entrer, sur le seuil de la porte que le continuel pèlerinage des gens du quartier avait tenue ouverte. Deux flambeaux sur deux chaises de jonc brûlaient à gauche et à droite du petit Jean. Le visage de l'enfant, plus pâle encore, demeurait doux et calme. Dans l'ombre, un berceau où dormait, sans souci de la mort, le dernier-né de la famille. Dans l'ombre aussi, formant des groupes à peine distincts, cernés de lumière douteuse, des parens, des amis, accourus après la journée de travail, la mère abîmée sur l'épaule de Mme Colibry, et puis, dans la lumière des cierges, près du lit, le père, colossal, debout, les yeux fixés sur la blancheur du drap d'où sortait la tête menue de son fils. De vagues étincelles d'or et d'argent bruni s'échappaient de la croix et des images piquées sur le linge. Les guirlandes de fleurs luisaient plus vaguement encore, et mêlaient leur parfum à l'odeur de la cire brûlée. Un recueillement sacré, le respect effrayé du mystère, la fascination de ce visage de douze ans que tous ils contemplaient, les témoignages multipliés d'attentions populaires et naïves emplissaient cette chambre d'une atmosphère pénétrante.

Mais Thérèse n'était plus là.

IV.

Claude habitait de nouveau la Coudraie depuis trois semaines. Les affaires lentes et absorbantes de la campagne, la rentrée des blés et des avoines, la promenade, quelques visites aux voisins, l'occupaient suffisamment. Il n'avait pas le temps de rêver. Si l'image de Thérèse lui était apparue, c'était rapidement, sans qu'il eût le loisir d'y arrêter son esprit. Elle ne lui avait pas semble d'un autre ordre que le souvenir d'un coin de forêt, de la frondaison retombante d'un groupe d'arbres ou d'une pente verte au bord d'une source. Il n'en avait retenu qu'une impression fugitive d'ombre et de fraîcheur. Rien de plus. Mais il faut compter avec les heures d'inaction.

Une après-midi que tout se taisait et faisait la sieste autour de lui, les gens des fermes, les bœufs essoufflés de chaleur cherchant l'abri des haies, les oiseaux dont aucun ne se risquait à travers l'espace, les feuilles même, ternies par le grand soleil qui buvait la sève, il lisait devant sa fenêtre ouverte. S'il ne somnolait pas, il se sentait cependant l'âme plus molle que de coutume. Tout à coup, sur l'acacia en face, un écureuil surgit. Accroupi sur une maîtresse branche, les oreilles droites et terminées par une flamme de poils roux, il regardait. Claude fit de même, et, presque en même temps, la pensée de Thérèse s'offrit à lui. « Si je tuais l'écureuil, se dit-il, j'aurais un prétexte pour entrer chez M. Maldonne. Avec un peu de bonheur, je rencontrerais Mlle Thérèse. Je verrais au moins la maison qu'elle habite, le milieu où elle vit, quelque chose de plus que ce que je connais d'elle. Pourquoi pas? » La tentation devint si forte que le jeune homme étendit la main, et saisit au crochet d'un porte-manteau une carabine avec laquelle, au temps des vendanges, il abattait des grives de vigne. Il appuya l'arme sur l'assise de la fenêtre. L'écureuil tourna sa tête fûtée comme pour fuir. Claude pressa la détente, et se redressa aussitôt. De la jolie bête de tout à l'heure il ne restait qu'un paquet de poils pendu par les pattes de derrière à la branche de l'acacia. En trois bonds, poussé par l'ivresse d'un coup heureux comme un chasseur de quinze ans, le jeune homme fut au pied de l'arbre. Le sang coulait de la blessure à gouttes rouges et lentes, roulait sur le cou, perlait au bout de l'oreille, agitée à chaque fois d'un frisson, et tombait sur l'herbe en taches que buvait la terre. Claude se trouvait affreusement cruel. Une pitié, comme une souffrance humaine aurait pu la faire naître, s'emparait de son esprit. Les pattes qui retenaient l'animal, tremblantes d'un spasme de mort, se desserraient par degrés, et, tout à coup, ressaisissaient la branche. Et les petits ongles blancs criaient sur l'écorce. Ils lâchèrent enfin. L'écureuil rebondit sur le gazon, son dos blessé se courba, se pelotonna en boule, son œil rond, noyé de sang, chercha une dernière fois le chasseur comme pour dire : « Pourquoi m'as-tu tué? » Et il mourut.

La bête enveloppée dans un journal, Claude eut bientôt fait d'oublier le meurtre. Vite il monta dans une chambre voisine de la sienne pour feuilleter un vieux Buffon relié en veau avec des aquarelles pâles, délices de sa jeunesse. Il se remit en mémoire des noms de tribus, de familles et d'espèces, relut des passages dont la sonorité lui était encore familière, et, préparé de la sorte à son entrevue avec l'ornithologiste, partit pour la ville dans sa carriole anglaise.

Vers quatre heures, il se présentait, son paquet sous le bras,

dans la cour du musée, vieil édifice du xve siècle, en pierre toute dentelée par l'homme et toute brunie par le temps. Le concierge eut l'air étonné de voir quelqu'un.

— M. Maldonne?

— Dans la tourelle, au deuxième.

Claude se mit donc à grimper dans l'escalier tournant. A peine eut-il ouvert la porte cintrée, au-dessus de laquelle pendait un écriteau : « Cabinet du conservateur, » il aperçut le naturaliste devant une table logée dans l'épaisseur du mur, près de la fenêtre. M. Maldonne, assis, un scalpel à la main, était penché au-dessus d'une masse de plumes roussâtres. Autour de lui, dans la salle ronde, voûtée en ogive, des tortues de mer, des scies de squales, un crocodile, deux ou trois singes, pièces fatiguées, attachées aux murs, et, en belle lumière, près du vitrail, le seul objet élégant et brillant qui fut là : une aquarelle. Il se leva vivement, et, les paumes appuyées au bord aigu de la planche, sa tête maigre tournée vers l'étranger, la barbiche dardée en avant par le pincement des lèvres, parut demander : « Que voulez-vous? »

— Monsieur, dit Claude, je crois que vous vous chargez de préparer, — il n'osa pas dire « d'empailler, » — même les animaux qui ne sont pas destinés au musée?

— Certainement, monsieur.

— J'ai, cette après-midi, tiré un coup de carabine.

— En temps prohibé! dit M. Maldonne en se rasseyant.

— Et j'ai tué ceci.

Claude développa le papier, et se sentit rougir en constatant l'état lamentable du contenu, comprimé, bossué, maculé de sang, méconnaissable. Il tendit quand même l'objet à M. Maldonne, qui partit d'un éclat de rire sonore pareil au cri des geais qui se poursuivent dans les bois de chênes.

— Encore un! s'écria-t-il. Je l'aurais parié! l'écureuil commun, *sciurus vulgaris*, et avec des avaries!

Il s'arrêta de rire de peur de blesser son visiteur, et ajouta, avec un accent ironique dont la gaîté faillit gagner Claude :

— Dites-moi, monsieur, le voulez-vous monté sur un cylindre percé qui représente son nid, ou bien debout, l'épée à la main, dans l'attitude d'un duelliste, ou encore accroupi, la trompe de chasse en sautoir? Ce sont les trois positions préférées des amateurs de la ville.

— Mon Dieu! fit Claude en hésitant, — car l'idée du nid lui était venue, — comment le poseriez-vous donc, vous, monsieur?

Les yeux de M. Maldonne lancèrent une flamme.

— D'abord, dit-il, ni lui ni ses pareils ne valent la peine d'être

montés, mais si j'entreprenais de le faire, je camperais la bête comme elle est à l'état sauvage, monsieur : je la saisirais, par exemple, au moment où elle vient de bondir sur un arbre et se sauve... Passez-la-moi... Tenez, comme ceci, la tête tournée de côté, l'œil grand ouvert, le corps aplati contre le tronc, une cuisse allongée; ou bien quand elle saute à terre pour y ramasser une faine, le museau baissé alors, le corps en arc, la queue en arc, un petit pont rouge à deux arches, et, si vous la préferiez au repos, je l'endormirais sur la fourche d'un frêne, les yeux mi-clos, mais l'oreille droite! Voilà, monsieur, ce qui serait de l'art!

— Je sais, répondit Claude timidement, que vous êtes un artiste, monsieur, et je suis confus de vous confier une besogne aussi peu digne de vous.

M. Maldonne jeta l'écureuil sur la table.

— Bah! dit-il avec un soupir, il le faut bien! La pie, le geai, la huppe et le martin-pêcheur des familles, la hure de sanglier et le bois de chevreuil des chasseurs, c'est, avec l'écureuil, le menu quotidien. Je me dédommage avec les pièces rares.

— Vous avez, en effet, une fort belle collection?

— Tous les oiseaux du département.

— Sans exception?

L'ornithologiste eut un mouvement de surprise, quelque chose d'inquiet passa dans son regard.

— En connaîtriez-vous une par hasard?

— Mon Dieu, monsieur...

— Mais citez-la, je vous prie, citez-moi un oiseau du pays qu'on ne trouve pas, soit au musée, soit chez moi!

Claude tressauta. Il se sentait en plein sur la voie qu'il cherchait. S'il parvenait à tomber juste sur un de ces spécimens que M. Maldonne gardait jalousement chez lui! Tout arrive. Qui sait? Il fouilla les profondeurs de sa mémoire et jeta ce nom d'un air de doute :

— Le faucon pèlerin?

M. Maldonne, rassuré, indiqua du doigt la porte derrière lui.

— Dix exemplaires au musée, répondit-il.

— La mouette rieuse?

— Commune!

— Le butor?

— Je refuse ceux qu'on m'apporte.

Claude, par un dernier effort, trouva dans ses souvenirs un nom retentissant, et, le lançant à M. Maldonne qui attendait le coup, l'œil clair, la mine légèrement railleuse et flattée.

— L'aigle pygargue? dit-il.

— Eh! eh! repartit M. Maldonne avec une moue de gourmet, la

bête est rarissime en effet, c'est à peine si, de temps à autre, il s'en égare une à la poursuite des oies sauvages qui remontent la Loire.

— Eh bien?

— Je l'ai, monsieur!

— Pas possible?

— Tuée de ma main.

— Un vrai pygargue?

— Il n'y en a pas de faux.

— Non, monsieur, dit Claude, je n'aurais pas cru qu'un simple particulier pût posséder...

— Par exemple! Je vous le prouverai! dit M. Maldonne en se levant, tout rouge de l'émotion du collectionneur animé par le défi et sûr de son triomphe. Avez-vous une demi-heure à perdre?

— Je suis libre, monsieur.

— Alors, venez, accompagnez-moi jusqu'à la maison. Et vous le verrez!

« Je la verrai, » pensa Claude, dissimulant sa joie sous l'apparence d'un scepticisme poli.

C'était l'heure où, sur toute la surface de la France, le fonctionnaire s'évanouit et l'homme s'épanouit. Le déclin du soleil brise des milliers de chaînes qui se renouent au matin. Le conservateur du musée se retira dans un coin de la salle pour changer sa veste de travail contre une redingote noire qui dessinait son torse maigre, se coiffa d'un chapeau de paille à bords plats, et prit une canne de buis à gros nœuds.

Pendant ces préparatifs, Claude s'était approché de l'aquarelle pendue près de la fenêtre. Elle représentait, à demi caché dans les roseaux d'un étang, un chasseur qui rabattait son arme après avoir tiré. Le canon fumait encore. Un oiseau fuyait, déjà très loin, rasant la nappe claire de l'eau.

— Tiens! dit Claude, quel est cet oiseau bleu que le chasseur vient de manquer? On dirait un canard?

M. Maldonne se détourna vivement, sans prendre le temps de passer la dernière manche de sa redingote.

— Bah! répondit-il, peu importe! Des oiseaux bleus, il y en a de beaucoup d'espèces, des perruches, par exemple, des colibris...

Claude jeta un coup d'œil sur le chasseur malheureux qui lui parut en ce moment ressembler au conservateur du musée, et, traversant le laboratoire, descendit l'escalier. Son compagnon avait un jarret d'acier et des yeux sans cesse en mouvement. Il longea d'abord, au pas accéléré, presque sans rien dire, ces files de maisons devant lesquelles il passait quatre fois le jour. Puis, le fau-

bourg franchi, des bouts de haies commencèrent à rompre la ligne des murs, et la campagne apparut, cultures de maraîchers et vastes pépinières où la ville enfonçait encore, çà et là, le coin d'une bâtisse neuve. Presque partout, des deux côtés de la route, des forêts minuscules d'arbres verts, des taillis drus comme les poils d'une brosse, de noisetiers, de hêtres, d'érables, des groupes de jeunes marronniers levant leur bouquet de feuilles, comme des palmiers d'oasis, au-dessus des files naines de poiriers ou de fusains, tout cela coupé en carré par des fossés sans herbe. M. Maldonne, dès qu'il se sentit enveloppé de ce paysage familier, ralentit sa marche, et donna libre carrière à son esprit. Tout l'intéressait, à présent, le moindre détail du chemin, les vols d'oiseaux surtout, que le soir attirait vers les nids, et qui s'éparpillaient, balles de plumes bondissantes, dans l'air tiède et doré. Il les nommait les uns après les autres, bruans, verdiers, linots, alouettes, pinsons, fauvettes. C'était son monde qu'il présentait à Claude. Sa conversation abondait en choses vues et fines. Il s'animait. Il était quelqu'un.

Sous les pieds des promeneurs, de la terre aux ombres courtes où elle était blottie, une alouette se leva, monta dans la lumière, agitant toutes ses plumes, plana, et redescendit sans avoir interrompu son chant. M. Maldonne l'avait suivie avec une expression de tendresse qui ne s'adressait point à l'oiseau, avec un de ces sourires qui vont droit à une joie prochaine. L'alouette chanteuse n'était pour lui qu'un symbole. Et, en effet, quand elle se fut assise dans les mottes, Claude remarqua que le regard de M. Maldonne se posait en avant sur un parc entouré de murs : « C'est là! » se dit-il. On ne distinguait encore que des arbres de venue superbe, aux cimes arrondies, retombantes ou découpées en fuseaux légers sur le ciel, mais point de maison. Bientôt le vieux mur d'ardoise crevassé, auquel la mousse servait de ciment et que couronnaient des giroflées défleuries, étendit son ombre sur la route. Vers le milieu, deux piliers de tuffeaux, encadraient un portail massif, hérissé de clous formant des arabesques et décoré d'un pied de sanglier.

M. Maldonne poussa une petite porte qui fit, en s'ouvrant, comme une déchirure dans le vaste panneau de bois.

— Entrez! dit-il.

Oh! ce premier pas dans la terre promise! Derrière la porte, les lilas, les ébéniers, les acacias, cent arbres d'essences choisies et mêlées se rejoignaient au-dessus du sable encore humide de la dernière pluie. Des fleurs fanées à demi jonchaient le sol, et, chauffées par les traînées de soleil qui tombaient de la voûte, répandaient une odeur sucrée. A vingt pas en face, deux grandes fenêtres ouvertes buvaient l'air divin. Les deux hommes suivirent l'avenue. Il y eut quelques bruissemens d'ailes dans les cimes. La

maison se découvrit tout entière, plus large que haute, enveloppée par les deux branches de l'allée qui devaient se rejoindre au-delà. M. Maldonne traversa un vestibule, poussa une porte à gauche, et, s'effaçant le long du mur :

— Mon cher monsieur, dit-il, vous ai-je trompé?

Sur la cheminée, au fond de l'appartement, un aigle, le cou tendu, déployait ses ailes immenses.

— Deux mètres vingt d'envergure, reprit le naturaliste, et regardez-moi ces moustaches, les pennes blanches de la cuisse, les écailles de la patte, est-ce un pygargue, oui ou non? En est-ce un?

Claude s'était déjà détourné de l'oiseau, et saluait, un peu confus, une femme qu'il n'avait point aperçue tout d'abord, assise près de la fenêtre. Mme Maldonne écrivait, sur des ronds de papier d'égal rayon : « Groseilles 1889. »

— Qu'y a-t-il? demanda le naturaliste, en entrant après Claude. Ah! ma chère, pardon... un client d'aujourd'hui, monsieur Claude Revel, peut-être un disciple futur, qui ne voulait pas croire à mon pygargue. Je l'ai amené.

Claude s'inclina, et Mme Maldonne lui rendit son salut d'un léger mouvement de la tête, avec cette gravité inquiète qui caractérise les personnes timides.

— Vous aimez l'histoire naturelle, monsieur? demanda-t-elle.

— Je ne suis qu'un débutant, madame, répondit Claude.

— Mais non, puisque vous discutez avec mon mari sur les espèces rares.

— Monsieur irait très loin en ornithologie, s'il le voulait, dit sentencieusement M. Maldonne.

— Avec un pareil guide! fit Claude.

Il disait cela par politesse. Mais Mme Maldonne le prit autrement. Une lueur, comme un reste de jeunesse, éclaira son visage. Elle regarda son mari d'un air de ravissement. Quelqu'un lui rendait donc justice, à lui, devant elle! Quel rare plaisir! Elle fut un instant jolie de l'émotion délicate de son cœur.

— Pauvre ami! fit-elle. Si vous saviez, monsieur, tout ce qu'il a eu à souffrir de la part de directeurs inintelligens, incapables de le comprendre! Heureusement qu'il s'est imposé par son talent.

— Voyons, voyons, dit M. Maldonne, au lieu de nous attendrir inutilement sur mon sort, si tu nous offrais un peu de sirop? La soirée est étouffante, et monsieur doit avoir aussi chaud que moi... Thérèse!

Mme Maldonne fit un geste d'avertissement désespéré, comme pour dire : « A quoi penses-tu, mon ami? Tu sais bien que c'est impossible. Elle ne peut pas venir! » Mais il était trop tard.

Mlle Thérèse avait entendu. Elle était déjà là, dans l'encadrement de la porte opposée à celle d'entrée : toute rose, la lèvre supérieure un peu relevée laissant voir quatre dents blanches, le nez petit, les yeux grands, les sourcils un peu étonnés ; un vrai modèle de Greuze. Et pour parfaire la ressemblance avec les types préférés de ce maître des scènes intimes, elle avait un petit tablier, les manches retroussées et, sur ses mains mignonnes, sur ses bras, la plus belle couleur rouge qu'on puisse imaginer. Mlle Thérèse devait faire des confitures. En apercevant un étranger, son premier mouvement fut de rire. Elle se trouvait drôle ainsi. Une seule chose paraissait la gêner : son petit tablier à bretelles. Aussi, de la main droite, elle cherchait discrètement l'agrafe de la ceinture, tandis qu'elle regardait tour à tour son père, sa mère et Claude, avec les mêmes yeux pleins de fou rire contenu.

— Folle que tu es ! dit M. Maldonne en lui tendant ses deux bras, qu'il retira aussitôt par respect des convenances ; apportenous de ce sirop de framboises que ta mère fait si bien.

Elle voulut répondre. Mais les mots n'obéissent pas toujours. On entendit d'abord un éclat de rire étouffé, puis une fusée de notes claires, débordantes, épanouies comme une chanson de printemps, qui diminua, s'assourdit, et s'éteignit dans le lointain : Mlle Thérèse s'était enfuie.

Elle revint cinq minutes après, sans tablier, les manches baissées et la mine sérieuse, portant sur un plateau deux verres, une carafe d'eau fraîche et un carafon de sirop, le tout si propre, si net que, quand elle entra dans le rayonnement de la fenêtre, tous les massifs du jardin se mirèrent aux facettes du cristal.

Claude la regarda poser le plateau sur la table à ouvrage, se redresser et se retirer derrière une chaise, les mains appuyées au dossier.

— Je vois, mademoiselle, dit-il, que vous êtes déjà initiée aux recettes du ménage.

— Il n'y a rien d'étonnant à cela, répondit Mme Maldonne. Nous vivons ici assez loin de la ville pour nous considérer comme des campagnards. Nous en avons les goûts et même quelquefois les défauts, ajouta-t-elle, en enveloppant sa fille d'un regard très doux où il y avait une ombre de reproche.

— Voyons, mère chérie, est-ce bien grave? reprit vivement Thérèse. Je vous croyais seuls. Je suis venue comme j'étais. Monsieur a bien deviné, allez! N'est-ce pas, monsieur, vous avez deviné que je faisais des confitures ?

— Du premier coup d'œil, mademoiselle.

— A mes mains ? reprit-elle en étendant ses doigts, qui jouaient sur le dossier de la chaise.

— Oui, mademoiselle. Et peut-on savoir quelle sorte de confitures ?

Elle eut un hochement de tête de commisération pour une ignorance pareille, et dit :

— Mais de groseilles, monsieur ! En cette saison-ci, que voulez-vous que ce soit autre chose ?

Puis, subitement, ses yeux s'animèrent, leur gravité d'emprunt tomba comme un voile, et la jeunesse qui était derrière, la belle jeunesse limpide et hardie réapparut.

— Les groseilles, s'écria-t-elle, voilà un fruit que j'aime !

— Vraiment, mademoiselle ?

— Cela vous étonne, monsieur ?

— Un peu : je l'ai toujours trouvé médiocre.

— Et moi aussi, monsieur ! Mais ce n'est pas pour leur goût que j'aime les groseilles !

— Et peut-on vous demander pourquoi ?

— Parce qu'elles ont l'humeur égale. Avec elles on sait sur quoi compter. Tous les ans cela donne. Tandis que les abricots, les pêches, les cerises même, pour un coup de vent, pour une gelée, s'en vont en feuilles... Eh bien ! moi, j'ai une préférence pour tout ce qui ne trompe pas !

Elle était charmante, disant avec conviction ces choses fraîches.

— A la mode antique et à votre santé ! dit M. Maldonne qui avait rempli les deux verres, et en levant le sien.

Claude s'inclina très légèrement du côté de la maîtresse du logis. Et c'était un spectacle assez rare, ces quatre personnes contentes à la fois : Mme Maldonne d'avoir loué son mari, le mari d'avoir un disciple, Thérèse, de deviner l'hommage discret rendu à sa jeunesse, Claude de se trouver en pleine réussite de ses projets, au milieu d'aussi braves gens, groupés sous les ailes du pygargue qui lui avait servi d'introducteur.

Cependant, deux fois déjà, le bonnet d'une fille de charge, apparu dans l'entre-bâillement de la porte, s'était retiré devant un signe discret de la maîtresse du logis. La troisième fois, le bonnet entra. Il était précédé d'une assiette. Le dîner attendait. Claude battit en retraite, et personne ne le retint, bien que tous eussent du regret de le quitter. Mais la coutume, l'heure sacrée. O servitude naïve et forte !

— Nous nous reverrons ? demanda M. Maldonne.

Claude, avant de répondre, suivit des yeux Thérèse qui traversait l'appartement pour aller pousser un battant de la fenêtre flamboyant sous la lumière du couchant. Elle marchait sans bruit, la tête droite, son cou délicat ombré de mèches folles. Sans paraître y prendre garde, elle écoutait. Claude eut cette impression très

nette qu'elle n'était pas indifférente à ce qu'il allait répondre. Peut-être eût-il éludé l'invitation et brisé l'aventure, n'emportant que le souvenir agréable de l'accueil qu'il avait reçu et l'image renouvelée, embellie de cette enfant. La nuance d'attention qu'il crut saisir chez Thérèse, la grâce aussi de cette tête un peu fière qui se dessinait sur la baie lumineuse, en décidèrent autrement.

— Je crains, répondit-il, d'être un élève médiocre, mais je reviendrai volontiers.

— Convenu, repartit le naturaliste. Vous me trouverez presque toujours le soir au jardin, où j'ai mon laboratoire, là-bas, vous voyez?

— Le jardin, dit Thérèse à demi détournée, c'est ce qu'il y a de plus joli ici.

Claude fut sur le point de répondre : « Oh ! non ! » Il le pensa. Et elle le devina. Il se sentit rougir. M. et Mme Maldonne se demandèrent pourquoi. Ils n'étaient plus jeunes.

— Eh bien! dit-il, je reviendrai, un soir, après dîner.

Il salua les deux femmes, serra la main de M. Maldonne, traversa de nouveau, cette fois les yeux à terre, le bosquet qu'il avait tant admiré une demi-heure plus tôt, et se retrouva sur la route.

A trente pas, un homme venait, vêtu de telle façon qu'il ne pouvait passer inaperçu à cette heure et à cette place : jaquette claire ouvrant sur un gilet blanc, chapeau gris, cravate ornée d'une épingle.

Au moment où il croisa Claude, il le considéra attentivement, et reporta les yeux vers l'enclos des Maldonne. Il se demandait sûrement : « D'où vient-il? » Claude pensa de même : « Où peut-il bien aller? » Et quand il se fut éloigné de quelque cent mètres, à l'endroit où les premières masures s'élevaient au bord du chemin, il se détourna. Là-bas, devant le portail vert, l'inconnu s'était arrêté. Il avait le bras levé vers la sonnette, et, par-dessus son épaule, il regardait Claude.

V.

Les semaines s'en vont vite, tant que le cœur de l'homme ne s'intéresse point à leur fuite. L'impression que la visite au logis des Pépinières avait faite sur l'esprit de Claude s'était effacée, ou plutôt elle avait disparu de la surface, comme les graines des fleurs fragiles dont se couvrent un matin les étangs. Elles tombent, invisibles, mêlées à mille débris de poussière que rien ne ramènera jamais du fond obscur où ils s'amassent. Elles sont confondues avec eux. Mais en elles un germe de vie est demeuré. Rien ne l'annonce : sur lui pèse la masse des eaux, agitée ou dormante,

sans une fleur, sans une feuille qui rappelle les végétations mortes. Il sommeille. Puis un jour, de cet atome enseveli, un fil ténu s'élance. Il grandit, mystérieux encore, inaperçu. Nul ne reconnaîtrait en lui le passé qui revient. Et tout à coup, sans que rien l'ait révélée, une pointe d'or perce la surface, s'y épanouit en étoile, et dit aux rives : « Me voilà ! »

Claude, à la fin d'août, fut rappelé à la ville par ses obligations d'officier de réserve. Pendant trois semaines, il se rendit à la caserne à cinq heures du matin, sanglé dans son dolman, admiré des ménagères qui ouvraient les contrevens, salué par les hommes de garde, commanda le maniement d'armes et quelques mouvemens d'ensemble, savoura la douceur de l'autorité indiscutée, parla de la France avec plus de fierté, de la guerre avec des frissons d'espérance, et fut pris deux ou trois fois, tant il portait bien l'uniforme, pour un sous-lieutenant de « l'active. » La veille au soir du désarmement, il éprouva pour la première fois un peu de lassitude mêlée à un regret vague d'une carrière trop tard connue, trop tard aimée. La journée était finie. Il se promenait après le dîner, triste de retomber dans l'habitude et le connu de la vie, quand le souvenir lui revint des Pépinières et du rendez-vous de M. Maldonne. Claude regarda avec une complaisance involontaire la tenue qu'il avait encore le droit de porter, leva les yeux pour s'assurer de l'humeur du temps, se sentit tout joyeux de constater qu'il faisait beau, et partit.

C'était un de ces soirs de septembre où la lueur dorée qui traîne au couchant prolonge presque indéfiniment le crépuscule. Claude allait, un peu ému, porté par une sorte d'espérance, sans objet, et douce cependant. Des choses rimées, des débuts de romances fredonnaient dans sa mémoire. Quand il aperçut le bosquet des Maldonne, immobile au milieu de la campagne rase, les cimes des arbres encore touchées par la lumière et comme évanouies en elle : « Sous ces ombrages, murmura-t-il, à pas lents et rêveuse... »

Thérèse Maldonne se trouvait tout simplement au salon, quand Claude y entra, pas rêveuse du tout, assise près de la table, qu'entouraient avec elle son père, sa mère et Robert. Celui-ci lisait à haute voix. En entendant la domestique ouvrir la porte, et le cliquetis d'un sabre, il ferma le livre sur un de ses doigts. Les deux femmes s'étaient levées. M. Maldonne venait au-devant de Claude, l'air épanoui et les mains tendues.

— Cher monsieur, dit-il, vous nous surprenez agréablement. Je pensais que vous nous aviez oubliés... Permettez d'abord que je vous présente... Il se tourna vers Robert, assis de l'autre côté de la table : « M. Claude Revel, un naturaliste amateur, un futur élève, » puis, vers Claude : « Mon beau-frère, Robert de Kérédol. »

— Je crois avoir eu l'honneur de rencontrer monsieur sur la route, lors de ma première visite, dit Claude, très aimable et s'inclinant.

M. de Kérédol se souleva, les mains appuyées aux bras du fauteuil.

— En effet, dit-il poliment, c'est bien la seconde fois que nous nous rencontrons.

Cependant, au ton dont il disait cela, il était facile de deviner que la première lui eût suffi. Sans rien ajouter, il considéra Claude de la tête aux pieds, comme autrefois il examinait un soldat, aux revues du dimanche, sourit faiblement, et roula un peu son fauteuil en arrière.

Thérèse lui jeta un coup d'œil qui demandait : « Pourquoi vous retirer? » Il ne parut pas s'en apercevoir.

Le cercle se reforma, sans qu'il y fût compris, près de la fenêtre par où venait le parfum violent des géraniums.

— Madame, dit Claude, debout et la main gauche retenant son sabre, je suis désolé d'interrompre votre lecture. Si je suis entré, c'est qu'on m'a prévenu que M. Maldonne ne se trouvait pas au jardin.

— Mais vous ne troublez rien, monsieur, je vous assure, dit Mme Maldonne en retouchant les plis du fichu de tulle noué autour de son cou. La lecture pourra se reprendre bien facilement... Désarmez-vous, je vous prie.

— Et asseyez-vous, dit M. Maldonne, que nous nous voyions un peu. Après quoi, nous irons tous deux causer histoire naturelle.

Claude sortit pour accrocher son sabre au porte-manteau, puis revint s'asseoir à droite de Thérèse, en face de Mme Maldonne.

— Croiriez-vous, monsieur, dit celle-ci, que nous lisions un conte!

— Il y en a de si sérieux, madame!

— Un conte de Daudet.

— Un chef-d'œuvre alors. On n'a rien écrit de pareil en prose du Midi.

— N'est-ce pas, monsieur? dit Thérèse, en considérant d'un air d'admiration ce bel officier qui parlait littérature. Je n'ai rien lu qui me plût autant. Il y en a un surtout...

— C'est que nous avons chacun nos préférences, interrompit Mme Maldonne, avec une certaine vivacité, résultat sans doute de discussions antérieures. Moi, j'aime par-dessus tout le conte des *Vieux*. L'aimez-vous, monsieur?

— Beaucoup, madame.

— C'est si touchant!

— Moi, fit M. Maldonne, *les Aventures d'un perdreau rouge.* Exact, mon cher monsieur, écrit par un chasseur. Vous l'aimiez aussi, celui-là?

— Je le crois bien. Et vous, mademoiselle?

— *Les Étoiles!* répondit-elle en relevant la tête d'un mouvement souple et fier, vers la bande de ciel de la fenêtre.

Aucune étoile n'apparaissait encore. Mais on eût dit qu'elle les voyait toutes, tant il y avait de clarté dans le regard qu'elle détourna ensuite vers Claude. Elle ne posait pas. Elle ne simulait rien. Un des mots qu'elle aimait, un de ceux qui ont de l'infini, lui était monté aux lèvres. Et cela suffisait pour qu'elle fût émue. Claude reprit :

— Et pourquoi ce conte mieux qu'un autre, mademoiselle?

— Ah! voilà! dit-elle. C'est que je comprends si bien le pâtre de Daudet, d'avoir une étoile préférée à laquelle on parle! Nous en avions une, mon parrain et moi, quand j'étais plus petite. — Et les jolis yeux clairs cherchèrent de nouveau dans l'espace, et une main de jeune fille, transparente au bout des doigts et voilée d'ombres blondes, s'étendit vers la lumière. — Tenez, monsieur, là-bas, au-dessus des sorbiers, c'est là qu'elle se lève. Souvent nous l'attendions, et, quand elle paraissait, nous en ressentions une joie. Et, de son côté, elle semblait nous reconnaître. Il y avait chez elle, je vous assure, de l'amitié pour nous, comme dans les yeux d'une personne chérie.

— Thérèse! fit une voix au fond de l'appartement.

Les quatre personnes groupées auprès de la fenêtre se détournèrent en même temps vers M. de Kérédol.

Il était penché en avant, et tenait, toujours fermé, le petit in-dix-huit à couverture crème. Ses lèvres un peu railleuses, le pli plus accentué de son front entre les sourcils, indiquaient seuls une lutte intime, une colère ou une souffrance dont il voulait demeurer maître, et qui se trahissait pourtant.

— Vous oubliez, Thérèse, dit-il, que nous ne sommes pas seuls ici. De pareils enfantillages ne sauraient intéresser un étranger.

— Mais, je vous demande pardon, répondit Claude en se levant, ce que dit mademoiselle est charmant!

— Peut-être, repartit M. de Kérédol, avec le même flegme impertinent, mais je vous croyais passionné pour l'histoire naturelle, monsieur, et c'est de l'astronomie.

Claude, que sa belle humeur de jeune homme ne quittait pas volontiers, se prit à rire.

— De l'astronomie, monsieur? Croyez-vous?

— Ce qu'il y a de sûr, interrompit M. Maldonne en se levant à

son tour, c'est que mon cher beau-frère ne serait pas fâché de reprendre sa lecture.

— Moi? mais je n'ai pas dit cela.

— Non, tu le penses seulement. Eh bien! achève, mon ami, replonge-toi dans l'histoire de *l'Élixir du père Gaucher*. Nous autres, nous sortons, et nous n'aurons rien à vous envier, car il fait une soirée admirable.

Il répéta, en désignant l'horizon : « Oui, admirable! » Et le mot tomba au milieu du silence embarrassé de tout le monde.

— C'est bientôt nous quitter, monsieur, dit enfin Mme Maldonne, et j'insisterais, si mon mari n'était pas très heureux de vous avoir pour lui seul.

Les yeux de Mlle Thérèse, grands ouverts et tournés vers Claude, exprimaient le même regret. Mais elle n'en dit rien. Elle se contenta de sourire aimablement, quand Claude s'inclina devant elle, et de suivre du regard, jusqu'au moment où la porte se referma sur lui, ce jeune lieutenant de réserve qui partageait toutes ses prédilections pour les *Étoiles* de Daudet.

Claude, qui avait salué très froidement M. de Kérédol, se trouva seul dans le corridor, et bientôt dans le jardin avec M. Maldonne.

— Un peu étrange, mon beau-frère, n'est-ce pas? dit celui-ci timidement.

— Mon Dieu, répondit Claude, il y a tant de gens qui n'admettent pas qu'on trouble une de leurs habitudes!

— C'est précisément cela, repartit le naturaliste. Il a la passion des récits, des histoires, des lectures, et tout ce qui l'interrompt l'émeut incroyablement... un homme excellent, au fond, je vous assure, et si dévoué pour nous tous, un si bon ami!

Tous deux ils avaient pris, côte à côte, la grande allée qui coupait le jardin par le milieu. Il restait encore un peu de jour. Des souffles frais commençaient à descendre avec l'ombre. En même temps la terre, qui avait bu le soleil, exhalait des bouffées chaudes et imprégnées du parfum des résédas, des pétunias, des géraniums, dont il y avait une profusion autour des massifs de légumes. Entre ses quatre murs flanqués d'un rempart d'arbres, il embaumait comme une cassolette, le potager de M. Maldonne. Le brave homme eut bien vite fait d'oublier Robert, et l'incident de tout à l'heure, pour ne plus penser qu'au monde familier du jardin. On a toujours le cœur pris aux choses qu'on a semées. Rien qu'à passer auprès de ses plates-bandes, il se sentait joyeux. Il s'arrêtait devant ses laitues en graine, et parlait à ses passe-roses, droites comme des flèches d'église, et comme elles tout du long fleuries. Les deux promeneurs s'entendaient d'ailleurs à merveille.

Chacun découvrait avec bonheur chez l'autre le même amour profond et la science de la campagne.

— Avez-vous observé, mon jeune ami? disait l'un.

— Assurément, cher monsieur, disait l'autre.

— Alors, vous comprenez que nous aimions les Pépinières?

— Autant que j'aime la Coudraie.

Quelque chose d'intime s'insinuait dans leurs phrases. Ils éprouvaient le même désir de prolonger l'entretien. Et le premier tour d'allée achevé, ils en commencèrent un second, et d'autres encore.

A chaque fois qu'il se détournait ainsi, tout au fond du jardin, et apercevait au loin la maison voilée d'ombre, Claude éprouvait la même émotion à regarder une petite lumière, feu tremblant d'une bougie veillant derrière les vitres. Était-ce la fenêtre de Thérèse, et l'aimable jeune fille se penchait-elle quelquefois entre les plantes grimpantes qui s'enlevaient là, sur la muraille, comme des fumées brunes?

Il y avait de quoi passer une heure avec cette simple question.

Ils causèrent longtemps encore, sans sortir de la même allée. Puis, comme ils arrivaient à l'extrémité du jardin où, vingt fois déjà, ils s'étaient retournés, Claude chercha devant lui la petite lumière, et ne la vit plus. Aussitôt l'histoire qu'il écoutait perdit tout intérêt. Le froid de la nuit le saisit. Le jardin lui parut comme un grand désert morne. Rien ne trahit au dehors cette impression subite. Et cependant, par une mystérieuse divination de l'esprit, M. Maldonne, presque en même temps, s'arrêta de parler. Il avait senti se briser le lien léger qui tient une âme attentive.

— Voulez-vous que nous rentrions? dit-il.

Tous deux s'en revinrent en silence vers le logis qui grandissait dans la brume à chacun de leurs pas.

M. Maldonne entra le premier dans le vestibule, et ouvrit la porte du salon.

— Tiens, dit-il, en se détournant vers Claude, tout mon monde envolé! Plus personne!

L'appartement était désert, mais les meubles conservaient le souvenir de la dernière scène qui s'y était passée. Au pied du fauteuil de M. de Kérédol, qui tendait les bras vers la porte, le livre gisait sur le parquet. Il avait dû couler le long du siège de cuir où on l'avait posé, et, tout meurtri, abandonné, il soulevait quelques-unes de ses pages blanches, comme le fouet d'une aile blessée. Plus près de la fenêtre, quatre chaises formaient un demi-cercle ouvert du côté du fauteuil. L'éclat qui les avait troublées, écartées les unes des autres, on le devinait, était venu de là. Sur le

guéridon, un dé d'argent, oublié, faisait songer à une main fine de toute jeune fille.

— Plus personne! répéta M. Maldonne, c'est étonnant, il n'est pas très tard...

Il tira sa montre, et l'exposa au jour douteux de la lune qui éclairait le vestibule.

— Dix heures et demie seulement... mais voilà, quand Robert s'avise d'être fantasque, il ne l'est pas à demi... Je suis sûr qu'il a prétendu que nous ne reviendrions pas ici... Il est singulier... vraiment, c'en est drôle...

Il riait un peu, pour ne pas souligner la faute, mais, au fond, il se sentait humilié. Suivi de Claude, il traversa le vestibule, puis le bosquet, et tourna la clé dans l'énorme serrure du portail.

— Bonsoir, monsieur Claude, dit-il. J'espère bien que nous n'en resterons pas là?

— Mais, dit le jeune homme, à condition de ne rien troubler...

— Venez au musée, repartit le naturaliste, nous y serons entre nous : vous, moi, et les oiseaux. Est-ce accepté?

Claude répondit avec moins d'ardeur :

— Sans doute, monsieur.

VI.

Il se passa plusieurs semaines, pendant lesquelles Claude, retiré dans sa terre de la Coudraie, mesura son blé, vendit son foin, fit ses vendanges, chassa les perdreaux et les grives, et constata, dans les rares momens où sa pensée prenait forme de méditation, qu'il était l'homme le plus heureux du monde. A diverses reprises, suivant les sentiers des bois, humides et chauds des premières pluies, les mains dans les poches de son gilet de chasse, son chien quêtant au bord des touffes de fougères et d'ajoncs, il s'arrêta, comme grisé par la vie, par la paix, par la plénitude de joie qu'il sentait en lui et autour de lui. D'autres fois, il est vrai, l'idée lui vint, surtout aux heures lentes de l'après-dîner, quand la bourrasque soufflait dehors et l'empêchait de sortir, quand il n'entendait d'autre bruit, dans la vaste salle où il se promenait, que celui de son propre pas renvoyé par les murs, l'idée lui vint qu'une jeune femme embellirait encore cette agréable Coudraie. Une image se présentait à lui, sans en avoir été priée, celle de Thérèse, les mains tachées de groseilles et confuse de son tablier à bretelles, ou disant, les yeux levés : « Le conte des Étoiles, monsieur. Nous en avions une, mon parrain et moi... » Mais il ne s'arrêtait pas longtemps à de pareilles rêveries. Elles lui paraissaient indignes d'un

homme heureux, qui commande à vingt vignerons, jouit d'une indépendance parfaite et d'un revenu plus que suffisant. Il se contentait donc, en ces occasions, de tirer une forte bouffée de sa pipe, s'approchait de son épagneul étendu devant le feu, l'assurait que, de longtemps, personne ne troublerait leur ménage à tous deux, et sortait, malgré le mauvais temps, pour inspecter le cellier où fermentait son vin.

Quand il fut de retour à la ville, vers la fin d'octobre, seul dans son hôtel du faubourg avec sa vieille Justine, l'image revint plus fréquente, et, soit que les distractions fussent moins nombreuses autour de lui, soit paresse d'une âme longuement tentée, il y prit un plaisir croissant. La plupart de ses amis n'étaient pas rentrés de la campagne. Dans les rues, des files de maisons, toutes closes, avaient sur leurs contrevens la poussière de six mois ; la chaussée appartenait aux moineaux, et, même les jours ouvrables, quand il faisait du soleil, un monde de petites gens, rendus à la liberté par l'absence des grands, s'en allait vers les prés voisins, la ligne sur l'épaule. Comment ne pas songer un peu? Un jour qu'il se trouvait dans cette disposition d'esprit, Claude entra au Jardin des Plantes.

Il savait qu'un des plus sûrs moyens de rencontrer un peu de solitude et de recueillement, c'est encore de choisir une promenade publique, la foule ayant plutôt le goût des endroits lassans où il y a de la poussière : les boulevards, les grandes rues, les remparts des places fortes et le tour des fontaines. Il entra donc, et descendit l'avenue en pente, bordée de platanes, admirant la limpidité de l'air et la profusion d'or que l'automne jette sur le monde. Au bout de l'allée, il y avait plusieurs serres à la file, dont les vitres peintes en blanc, cintrées sur les arceaux de fer, rayonnaient autour d'elle une vraie chaleur d'été. Là, quelques bonnes gens, des habitués, se chauffaient en faisant la sieste. Et devant eux, marchant d'un pas relevé, Claude aperçut deux promeneurs qu'il reconnut tout de suite, bien qu'ils se présentassent de dos. L'un, gros, court, le geste rond, la voix chaude, était M. Lofficial ; l'autre, plus sobre de mouvemens, droit et sanglé dans sa redingote, ne pouvait être que le parrain de Thérèse. Ils causaient avec animation, à demi tournés l'un vers l'autre.

Claude ne voulut pas reculer, et continua sa route vers eux. Comme ils parlaient à voix haute, bientôt il put saisir des mots.

— Eh bien ! non, mon cher monsieur, disait M. de Kérédol, je ne crois plus qu'elle nous quitte. Elle a l'air tout à fait heureuse au milieu de nous. Si vous l'aviez vue parler de ce concert de demain !..

A ce moment, les deux promeneurs, qui s'étaient arrêtés à l'extrémité de la serre, se retournèrent ensemble, et aperçurent Claude Revel qui allait les dépasser.

M. Lofficial étendit la main.

— Je vous arrête au passage, dit-il. Depuis le temps que je ne vous ai vu!.. Vous connaissez mon jeune voisin? ajouta-t-il en s'adressant à M. de Kérédol.

Celui-ci, probablement rassuré par la fuite du temps qui n'avait amené aucun incident nouveau, répondit :

— J'ai eu le plaisir de rencontrer monsieur, il y a un mois.

— Trente-cinq jours, dit Claude étourdiment.

M. de Kérédol eut l'air surpris de la promptitude du calcul, et se demanda d'où venaient ces mathématiques. Il n'en demeura pas moins parfaitement correct, aimable même, fit deux fois encore le trajet d'un bout de la serre à l'autre, questionnant Claude sur la Coudraie, sur les dernières manœuvres, et sur de communes relations qu'ils avaient dans la ville. Puis il voulut prendre congé. M. Lofficial l'entraîna à deux ou trois pas, et, d'une voix qu'il s'efforçait de rendre confidentielle, mais qui arrivait bien nettement à Claude :

— Quant à votre projet pour demain, monsieur de Kérédol, je suis d'avis...

— Bien, bien, dit ce dernier, en essayant de dégager sa main... Mais M. Lofficial le retint.

— Je suis entièrement de votre avis : distraction saine, excellente! Dites-le à Maldonne de ma part. Dites-lui que cette chère enfant ne peut pas toujours demeurer enfermée aux Pépinières...

— Je n'y manquerai pas... Au revoir! dit M. de Kérédol en se dérobant rapidement à l'étreinte de M. Lofficial.

Il était devenu tout rouge et visiblement gêné.

Claude le vit saluer et s'éloigner en hâte, très nerveux, faisant avec sa canne un moulinet d'impatience.

— Qu'est-ce que c'est que ce concert? demanda-t-il en s'approchant de M. Lofficial.

— Vous ne saviez pas?

— Non.

— Le premier de la saison, au cirque-théâtre : M. de Kérédol doit y conduire sa sœur et Mlle Thérèse...

M. Lofficial continuait de suivre du regard l'ancien officier de chasseurs qui montait l'avenue de platanes au pas de charge.

— Pauvre M. de Kérédol! ajouta-t-il d'une voix plus basse. Il ne l'aime que trop. Ce doit être bien peu reposant d'aimer ainsi. De quel air enthousiaste il me disait tout à l'heure : « Nous sommes tous ravis d'aller à ce concert. Thérèse surtout. Et c'est moi qui

en ai eu la première pensée, monsieur Lofficial, moi qui ai lutté et obtenu la permission. Elle ne l'aurait pas demandée, la chère mignonne. Car, voyez-vous, ce qu'elle a par-dessus tout, c'est une idée délicate du devoir, du mieux. Par nature autant que par piété, elle se porte vers ce qu'elle croit être le plus parfait. Pour plaire aux autres, il n'y a rien qu'elle ne sacrifie, et sans pose, vous savez, sans qu'on puisse se douter qu'elle y met un peu d'effort. Quel trésor de joie pour nous trois ! »

— Vraiment, il disait cela? demanda Claude.

— Mais... mais oui, mon ami...

Emporté par sa nature expansive et naïve, M. Lofficial, le regard fixé sur les derniers arbres derrière lesquels M. de Kérédol venait de disparaître, avait tout l'air de se parler à lui-même et d'oublier la présence de son voisin. Il se détourna, et s'aperçut que Claude l'écoutait avidement.

— Qu'est-ce que je vous conte là, monsieur Claude! Excusez-moi, j'aurais dû être à vous. Mais plus je vais, plus je me sens dans le cœur un écho qui me répète les choses, et que je ne puis faire taire.

— Tiens, dit Claude, il commence déjà chez moi, cet écho-là. Il y a des jours... Restez-vous au jardin, monsieur Lofficial?

— Hélas ! non. J'aurais dû partir avec M. de Kérédol... mais le plaisir de vous serrer la main... Il faut que je coure à la gare.

— Un voyage?

— Oh! pas bien long : jusqu'aux Luisettes, une petite commission à faire, un coup d'œil à donner, je serai de retour demain. Au revoir, monsieur Claude !

Et le bonhomme s'éloigna à son tour, mais posément, distribuant, à des anciens qui le reconnaissaient, un salut de la main, se retournant même, une ou deux fois, pour bien montrer à Claude que ce départ n'était point un prétexte et qu'on avait toujours la pensée occupée de son jeune ami.

Claude, immobile devant la serre, éprouvait une joie puissante, une joie qui grandissait d'instant en instant. Libre de penser! Libre d'écouter les mots qui bourdonnaient si joliment autour de lui! Il avait bien fallu les chasser, tout à l'heure, pour répondre à M. Lofficial. Mais maintenant ils revenaient tous : « La chère mignonne... une idée délicate du mieux... pour plaire aux autres, il n'y a rien qu'elle ne sacrifie... Quel trésor de joie !.. » C'était comme une chanson que chantaient les rayons pâles du jour, les feuilles remuées par une brise insensible, les toits égayés de lumière. « Trésor de joie ! » tout répétait l'aveu échappé à M. de Kérédol et redit par Lofficial. Claude s'enivrait lentement avec ces mots qui

grisent les âmes. Debout à la même place, abandonné au rêve, il avait l'air de contempler la cime des arbres. Les vieux qui, sur les bancs éparpillés çà et là, chauffaient leurs jambes allongées, le virent avec étonnement sourire dans le vague à quelque chose de mystérieux qu'ils ne purent saisir, puis rougir d'avoir été vu, puis se dérober par les allées tournantes aux regards des promeneurs.

La chanson continua toute l'après-midi. Claude aurait voulu un conseil à qui ouvrir son âme, à qui demander : « Que faut-il faire ? » Mais il n'y avait personne. Non, il n'y avait personne, puisque sa mère était morte, puisque ses amis étaient absens, ou trop jeunes, ou trop ignorans de Thérèse et de lui-même pour le guider.

Mais la main maternelle qui gouverne le monde a des secrets merveilleux. Aux carrefours où l'homme n'a pas mis de poteau indicateur, elle pose un arbre avec un nid, une pierre moussue, une simple branche de ronces en fleurs : ces pauvres témoins de la route ne savent pas ce qu'ils font, mais celui qui cherche y reconnaît un signe, et s'en va.

Claude, après le dîner, monta dans sa chambre. Il n'y venait pas pour épier ses voisins. Oh ! non. Mais comment ne pas regarder un jeune ménage prenant le frais du soir, en face de la fenêtre? Depuis une semaine, les Colibry hébergent leur fille et leur gendre, Chômage, vacances, on ne sait pas bien. Le gendre, qui est ferblantier, a entrepris de planter, au bout du terrain du vannier, un jardin d'agrément à son idée. Il y travaille six heures par jour, pour se reposer. Il est joli homme, ce jeune marié, élancé, la tête intelligente et maigre, de petites moustaches noires. Dans sa jaquette brune, il a presque l'air d'un monsieur, et ses travaux prouvent qu'il a déjà le goût du luxe et du rococo. Adieu les carottes sauvages dont les ombelles égayaient le feuillage sombre des acanthes ; adieu les orties et les arums aux cornets percés d'une lance d'or. Il pique des fusains en boule, des houx panachés, des arbustes taillés et étiquetés par un « paysagiste rustiqueur » des environs. Il est moderne, assurément, il veut que son beau-père soigne davantage les dehors. La jeune femme admire cette transformation. Elle est assise près du peuplier, sur une chaise qu'elle a renversée un peu en arrière ; ses lourds cheveux bruns, piqués d'épingles ornées, s'appuient au tronc de l'arbre ; à demi étendue, les pieds soulevés de terre, elle rit d'un rire muet, très naïf, le même, soit qu'elle regarde son mari défoncer le massif, soit qu'elle se détourne, à sa gauche, vers le berceau d'osier que la grand'-mère agite, tout absorbée, elle, la bonne vieille, par le nouveau-né qu'elle endort. Le vannier est à cheval sur un billot, le long du

mur, un peu loin, pour voir tout son bonheur ensemble. Il fume. Il n'entend rien des bavardages à demi-voix qu'échangent les deux femmes. L'heure indécise, un dernier rayon de soleil qui change en auréole la ramure jaune du peuplier, la rumeur décroissante de la rue, les pigeons qui se becquètent sur l'arête du toit et se laissent un à un, d'une aile paresseuse, glisser au colombier, encadrent cette scène. Bientôt la grand'mère se lève : un coup de vent frais a secoué les brides de son bonnet; elle enveloppe de ses deux bras la corbeille et le trésor qu'elle enferme. La jeune femme la suit des yeux jusqu'à la porte, en se penchant. Elle est toute charmante ainsi, la voisine. Elle a le charme des petites gens qui n'ont pas de honte d'être heureux. Le père, qui a fini sa pipe, rentre aussi, sans rien dire. Les deux vieux sont attirés par le berceau. Les deux jeunes sont demeurés, elle, appuyée à l'arbre, lui, plantant ses arbustes nains. Mais cela n'a pas duré. Il a compris qu'elle était seule, il a tourné la tête vers elle, la fine moustache relevée montrant ses dents blanches. Leurs yeux se sont rencontrés. Il a jeté tout de suite sa bêche. Sa femme est venue à lui, et les voilà qui se promènent l'un près de l'autre. Ils s'arrêtent près des fusains, ils repartent. Ils causent bien bas, pour ne parler que des innovations faites au jardin du père Colibry. L'ombre croît autour d'eux. La jeune femme s'appuie au bras de son mari, le front levé, les yeux câlins. Petit à petit, en épiant s'ils n'étaient pas vus, ils se sont mis dans l'axe du gros peuplier, et se sont embrassés.

Claude s'est éloigné de la fenêtre, troublé par ce conseil muet. Quand il est revenu, la jeune femme et son mari avaient disparu.

De la maison close du vannier, un cri montait par intervalles, et une voix, frêle comme le son d'une flûte lointaine, chantait :

Dodo minette,
Dodo poulette,
Dormez donc si vous voulez,
Je suis bien lasse de vous bercer.

Alors Claude a appuyé son front sur la vitre, et il a dit en lui-même :

— Demain, j'irai au concert, et j'y verrai Thérèse, parce que je l'aime !

René Bazin.

(La dernière partie au prochain n°.)

LES

GUEUX DE MER

II[1].

LA TERREUR DANS LES FLANDRES.

I.

Parti de Madrid le 15 avril 1567, le duc d'Albe s'était embarqué le 10 mai à Carthagène. Les galères d'André Doria le transportaient, avec la majeure partie de ses troupes, à Gênes. De Gênes il lui fallut trois mois pour gagner, par le Mont-Cenis, la Savoie, la Bourgogne et la Lorraine, la frontière du Luxembourg. Le 22 août seulement il entrait à Bruxelles. On voit, par cet exemple, de quelles difficultés se trouverait entourée, pour la monarchie espagnole, une action militaire dans les Pays-Bas, le jour où Philippe II ne pourrait plus compter sur les troupes wallonnes (2), et où la voie de mer lui serait fermée.

Le duc amenait, dans les provinces que Philippe II confiait à sa main de fer, 20,000 hommes environ, vingt mille hommes dont les longues guerres du Milanais avaient fait des soldats incompa-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

(2) Le pays wallon comprenait la majeure partie des territoires dont se compose aujourd'hui la Belgique. C'était une pépinière d'excellens soldats. On y parlait généralement le français.

rables. Son nom seul, fût-il venu moins bien accompagné, aurait suffi pour répandre la terreur dans les Flandres. On n'y connaissait que trop bien son humeur sombre et rude, son caractère résolu, son fanatisme impitoyable.

Le 9 septembre, Albe convoquait au palais du gouvernement un grand conseil. Les comtes d'Egmont et de Horn commirent l'imprudence de se rendre à son appel. A l'issue de la séance, Albe les fit arrêter. La duchesse Marguerite de Parme comprit que son rôle était fini. Il n'entrait ni dans ses goûts, ni dans ses aptitudes de s'associer à cette politique de violence : elle se démit de sa charge de gouvernante. Resté maître de la situation, le duc put, en vertu des ordres secrets dont il était porteur, donner un libre cours à la répression. Sous le nom de *conseil des troubles,* il institua un tribunal suprême et l'investit du droit de juger sans appel. Le peuple, à juste titre, trouva un autre nom pour cette cour souveraine : il l'appela le *conseil de sang.*

« Le jacobinisme, a dit un grand esprit, n'est pas une opinion, c'est une méthode. » Le conseil des troubles et le tribunal révolutionnaire n'eurent-ils pas, en effet, la même jurisprudence? Deux siècles avant la révolution française, le duc d'Albe fut un jacobin. Type achevé de l'obéissance passive, il ne dévia pas un instant de sa ligne. On lui avait montré le but qu'il devait atteindre : il y marcha aussi exempt d'emportement que de remords, écrasant avec calme la foule sur son passage, impassible comme le char de Jagernauth. Ne perdons pas d'ailleurs de vue le temps où vivait Albe. On sortait à peine de la barbarie. Habitué à faire peu de cas de sa vie, que depuis quarante ans il exposait journellement sur tous les champs de bataille, ce dur soldat sexagénaire disposait avec une égale insouciance de la vie des autres. Quel tort leur faisait-il, après tout? Il ne les retranchait de ce monde que pour leur ouvrir le ciel. Ses traits nous ont été transmis fidèlement : ils respirent à la fois la hauteur et l'inflexibilité. Deux croyances avaient pris, dès l'enfance, possession de son âme : la foi en ce Dieu vengeur qui avait chassé les Maures de l'Espagne, la foi, également absolue, dans l'infaillibilité du seul être qu'il voulût, après le souverain pontife, confesser plus grand que les Toledos. On a prétendu qu'il était jaloux d'Egmont. Pour qu'une semblable petitesse fût vraisemblable, il faudrait que l'altier représentant de Philippe II eût consenti à voir dans Egmont son égal. Ce serait bien mal connaître une âme espagnole que de la supposer capable de descendre ainsi du faîte de son arrogance. L'orgueil d'un grand d'Espagne, à cette époque, semblait avoir été taillé à la mesure d'un empire sur lequel le soleil ne se couchait pas. Ni comme général, ni comme descendant des alcades de

Tolède, Albe ne pouvait s'abaisser à envier la naissance ou la gloire d'un comte d'Egmont (1). L'arrestation du comte et celle de l'amiral de Horn furent un acte purement politique, un acte prémédité de longue date entre le duc d'Albe et Philippe II. Les événemens qui se précipitaient n'allaient pas tarder à la justifier.

Le comte Louis de Nassau, nous l'avons dit, était entré en Frise dans les premiers jours du mois de mai de l'année 1568 (2). Bientôt, des bords lointains du Zuyderzée, un cri de triomphe arrive jusqu'à Bruxelles. D'écho en écho, les chambres de rhétorique se chargent de le propager dans les Flandres.

« Le Seigneur a daigné assister son peuple dans le pays de Groningue. Entonnons en son honneur un chant de reconnaissance. Le 23 mai, vers six heures du soir, une grande clameur annonça la grâce de Dieu à Heiligerlee et aux environs. Le comte Louis est sorti de Dam. Son frère Adolphe l'accompagne; le comte Joost Schouwenburch aussi, avec maint lansquenet intrépide. Fuiraient-ils, par hasard? Non! ils ne fuient pas; ils cherchent un champ de bataille plus convenable. Ce champ de bataille, ils l'ont trouvé devant Winschoten. Leur armée s'est divisée en cinq corps. C'est Dieu même qui les inspire. Les cavaliers garderont la grande route, les Wallons occuperont un château d'où ils pourront tirer à couvert. Un petit groupe s'est posté près du gibet; les double-soldiers s'embusquent sur la hauteur, du côté de l'ouest; les Allemands se sont rangés le long du marais. La plupart ont pour arme un long fusil espagnol conquis sur l'ennemi. Le comte d'Arenberg, emporté par son ardeur, pousse son cheval en avant. Il entraîne à sa suite dix compagnies de cruels Espagnols. Ces Espagnols pourraient-ils permettre que cinq compagnies de Frise les devancent? « Nous écraserons, disaient-ils, cette chétive troupe sous nos pieds. » Menottes, chaînes, cordes, ils avaient tout préparé pour emmener leurs prisonniers. « Pendez, assommez! » tel était leur cri de guerre. Mais à peine sont-ils sortis du bois que beaucoup commencent à courber la tête.

« Arenberg, le premier, s'est montré assis sur son cheval (3). L'artillerie espagnole se met en bataille. Elle éclate : le peuple de Nassau se jette à terre. Les cavaliers occupent une position qui les protège; les double-soldiers eux-mêmes ne font que des pertes peu sensibles. Le tir des Espagnols est précipité; les soldats de

(1) Voyez à ce sujet *les Corsaires barbaresques*, p. 30, 31, 39, 40, 48, 57, 58, 75, 224, 239, 240, 241, 260, 305, 306, 307 et les notes 26 et 27 à l'appendice p. 347 et 348. Voyez aussi *la Guerre de Chypre et la Bataille de Lépante*, t. Ier, préface, p. VII, IX et XVII; Plon et Nourrit, éditeurs.

(2) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

(3) Arenberg, le 23 mai, était en proie à un violent accès de goutte.

Nassau dirigent mieux leurs coups. Les cavaliers, en ce moment, prennent l'offensive. Ils s'emparent de la grosse artillerie. Les Wallons sortent de leurs retranchemens, les double-soldiers s'approchent avec le comte Louis. Les piques s'enfoncent avec fureur dans les rangs; on entend résonner les épées. Maint bon fusil fut en ce moment cassé sur la tête de l'Espagnol. Chacun s'efforçait de pousser en avant. Bientôt l'ordre des Espagnols est rompu; leur courage commence à fléchir. Le combat n'a pas duré une demi-heure. Les fuyards vont le payer cher. Dans le marais, dans la forêt, une lieue à la ronde, on trouvera des Allemands et des Espagnols, morts pour la plupart. Dans le Dollaert (1), des tas d'hommes se sont noyés. Le cheval du comte d'Arenberg est tombé dans un fossé. En un instant, le comte a été percé de coups. Son lieutenant Groesbeck parvient à s'échapper. Plus de dix-huit cents hommes de l'armée espagnole ont péri; le peuple de Nassau n'a pas perdu quarante hommes. Émerveillez-vous de l'œuvre de Dieu!

« Le comte Adolphe, malheureusement, est au nombre des morts. Le chancelier du comte Louis est aussi tombé sur le champ de bataille. Les blessés sont nombreux; leur vie, généralement, n'est pas en danger. Que Dieu leur soit en aide!

« Deux cent trente Allemands sont restés prisonniers. D'Arenberg avait fait demander aux moines beaucoup de chariots. On avait rempli ces voitures de poudre, de boulets, de pain et de vin. Chariots et chevaux sont restés aux mains des soldats de Nassau. Et l'artillerie amenée de Groningue, ces six pièces que les Espagnols appelaient leur orchestre, — *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, — que sont-elles devenues? Elles suivent maintenant le comte Louis. Le Seigneur a permis que les ennemis de sa parole, les oppresseurs des âmes pieuses, fussent étouffés en peu de temps.

« N'attribuez pas ce succès aux hommes. Ce serait un pur mensonge. A Dieu seul en revient l'honneur. Si Dieu nous a fait longtemps attendre, ne vous en prenez qu'à nos péchés. L'heure n'était pas venue : Dieu peut bien plus encore. »

La guerre de 80 ans est commencée. Retenons la date du combat d'Heiligerlee (2) : tous les Hollandais la connaissent. La journée du 23 mai 1568 a son importance dans l'histoire de l'humanité.

(1) Le Dollaert est un golfe creusé par les inondations de 1277 et de 1287, à quelques lieues en deçà de l'embouchure de l'Ems.

(2) Heiligerlee! ne cherchez pas ce nom dans Bouillet, vous ne l'y trouveriez pas; mais vous le découvrirez sur la carte de MM. Vivien de Saint-Martin et Fr. Schrader, à quelques kilomètres à l'ouest de Winschoten. Les Français ont eu longtemps la réputation de rester insensibles aux charmes de la géographie. Le reproche aujourd'hui serait mal fondé. La géographie est maintenant en France une science à la

II.

C'est le lendemain d'un échec qu'il faut juger un général. Tant que la fortune continue d'enfler ses voiles, le plus médiocre capitaine peut suffire. Le jour où il faut faire face à une situation compromise, la force d'âme d'un Pélissier n'est pas de trop (1). A la suite du combat d'Heiligerlee, la domination des Espagnols dans les Flandres était en péril. Les mécontens pouvaient prendre confiance en eux-mêmes ; soldats et argent allaient affluer dans le camp de Guillaume d'Orange. Albe apprécia du premier coup d'œil le danger. Il pensa sur-le-champ à le conjurer, — à sa façon, par une de ces mesures qui lui étaient familières et que n'aurait pas désavouée, en 1793, le Comité de salut public. Albe avait dans les mains deux otages : Horn et Egmont. S'il eût pu regretter quelque chose, c'eût été que ces deux otages ne fussent pas plus illustres encore : il les aurait immolés avec le même sang-froid au prompt rétablissement des affaires de son maître.

Horn et Egmont, depuis quelques années, jouaient un jeu dangereux. Ils taquinaient en enfans gâtés le pouvoir, le harcelant sans cesse de leurs remontrances, armant contre lui l'émeute et affichant l'étrange prétention de n'en rester pas moins de très fidèles sujets. Moins résolus que le prince d'Orange, ils voulaient cependant comme lui, tout autant que lui, « par affection pour leur gracieux souverain, chasser les forces de Sa Majesté des Pays-Bas. »

De haute naissance, investi des importantes fonctions d'amiral, office qui lui assurait un rang au moins égal à celui des stathouders, intrépide soldat, honnête autant qu'on pouvait l'être au XVIe siècle, de Horn restait, malgré tous ces avantages, dans l'arène politique, un personnage effacé. Sa nature concentrée, son humeur morose, son manque de décision, son goût instinctif pour la retraite, le disposaient mal à jouer les principaux rôles. Ce n'était pas là l'homme qui eût pu inspirer à un peuple soulevé l'enthousiasme. S'il jouissait de quelque faveur près des masses, il le devait à ses complaisances pour les calvinistes. Les pasteurs le goûtaient plus que la foule, bien qu'il restât en apparence, qu'il fût peut-être même au fond, aussi bon catholique que Granvelle. Phi-

mode. L'histoire de la Révolution des Pays-Bas gagnera beaucoup à être lue avec une carte sous les yeux ; car le territoire des Pays-Bas est encore, si je ne me trompe, un de ceux qui nous sont le moins bien connus. On prête aisément ses goûts aux autres. Pour moi, je l'avouerai, la découverte d'un nom longtemps cherché sur la carte est une sensation remplie de la plus joyeuse et de la plus intime volupté. Le texte s'en illumine à l'instant d'une clarté subite.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er décembre 1885, *le Siège de Sébastopol.*

lippe II, qu'il avait accompagné en Espagne au mois d'août 1559, le tenait, dès cette époque, pour suspect. A la veille de rentrer dans les Pays-Bas, Horn commit l'imprudence de se faire, près du souverain secrètement irrité, l'écho importun et indiscret des plaintes que la noblesse flamande ne cessait de proférer contre Granvelle. « Qu'avez-vous donc à reprocher au cardinal? s'écria Philippe avec impatience, vous me parlez toujours de cet homme à mots couverts; vous n'articulez aucun fait (1). »

La colère d'un roi d'Espagne était, au XVIe siècle, un orage d'autant plus à craindre que la cime menacée dominait de plus haut les autres. L'amiral se retira, si troublé, assure-t-on, par cette scène violente qu'il ne pouvait plus retrouver pour sortir la porte par laquelle il était entré. La leçon néanmoins ne lui profita guère. De retour à Bruxelles, il se laissa de nouveau entraîner dans le camp d'une opposition tracassière. Il appartenait à cette classe d'esprits chagrins, qui ne saurait jamais perdre l'habitude du murmure. La régente, sans doute exagérait beaucoup, quand elle l'accusait « de pousser au meurtre de tous les prêtres et de tous les moines. » S'il n'y poussait pas, il y conduisait au moins le peuple, à son insu. Le peuple s'arrête rarement à mi-chemin. La place du malheureux comte était donc marquée d'avance sur la liste des proscrits, le jour où Philippe se déciderait enfin à entrer franchement dans la voie des rigueurs. Il n'existait pas au XVIe siècle un seul souverain qui pût comprendre ce qu'on est convenu d'appeler en Angleterre, trois cents ans plus tard, « l'opposition de la reine. » Soumis ou rebelle, il n'y avait pas de milieu. Ce n'était pas à Philippe qu'il fallait reprocher d'avoir introduit cette doctrine dans la politique. L'époque tout entière en était imbue. Le comte de Horn était, comme par miracle, sorti vivant de l'antre du lion. Son frère, le comte de Montigny, l'y suivit à quelques années d'intervalle : il n'en revint pas.

Egmont était un mécontent de bien autre portée que Horn et Montigny. Grande figure, faible tête, voilà l'homme que l'histoire nous montre. La politique ne fait que bien rarement des rencontres heureuses sur les champs de bataille. Il y a des qualités qui s'excluent. Si la révolution, déjà latente en 1559, eût été appelée à se donner un chef apparent, c'est incontestablement vers Egmont qu'elle eût à l'instant couru. Sa dernière victoire avait fait du héros de Gravelines l'orgueil des Flandres. Idole du soldat, jeune encore, ouvert, chevaleresque, magnifique, étourdi et brillant, il était de ces preux qu'une foule armée aime à élever sur le pavois. On peut croire que

(1) Voyez *la Guerre de Chypre et la Bataille de Lépante*, t. Ier, p. 156, 157 et 158; Plon et Nourrit.

sa fidélité l'eût, aussi bien que Germanicus (1), défendu de ce périlleux honneur. On ne trouve son nom dans aucune tentative de révolte ouverte. Les instances de Guillaume ne parvinrent jamais sur ce point à l'ébranler. Il resta loyal ; il resta de plus sincèrement catholique. La foi du comte de Horn était depuis longtemps quelque peu ambiguë ; celle d'Egmont sut, au contraire, demeurer jusqu'au bout à l'épreuve de toutes les hérésies. De naissance, d'instinct, de tempérament, Egmont appartenait au catholicisme. Son âme de soldat et de grand seigneur s'épanchait facilement au dehors. Les cérémonies du culte la remplissaient de ce charme intime qui est, chez les nations latines et celtiques, une des plus grandes forces de l'église romaine. La nature l'avait créé pour vivre au milieu des fumées de l'encens, pour élever son cœur jusqu'au Très-Haut sous la voûte des cathédrales. Il repoussait comme outrageante pour la noblesse flamande la suprématie politique des Espagnols ; il n'eut pas un instant la pensée de se séparer de leur Dieu.

Quand il était encore permis de croire à l'efficacité des requêtes, ce fut Egmont que les seigneurs, impatiens du joug de Granvelle, choisirent pour aller exposer au roi leurs doléances. Enivré des honneurs dont Philippe l'entoure, Egmont revient à Bruxelles sans avoir rien obtenu. Il a positivement oublié en route le but de sa mission. Philippe lui déclare « qu'il aimerait mieux perdre mille fois la vie que de céder sur l'article de la religion. » Le vainqueur de Gravelines trouve la déclaration toute naturelle. Il ne s'en étonne ni ne s'en émeut. Et pourtant c'était bien la cause de la liberté de conscience qu'on l'envoyait plaider ! Est-ce au moins un sujet soumis qu'a retrouvé Philippe ? La soumission ne survivra pas à l'influence exercée par la présence du monarque. Egmont est retombé promptement dans ses anciennes turbulences, dans ses provocations incorrigibles. Ce chrétien, ce dévot, s'oubliera même un jour jusqu'à tirer l'épée en plein conseil contre le cardinal, contre un prince de l'église ! Le cardinal parti, Egmont ne sera pas encore satisfait. On le verra mettre son agitation, — cette agitation si facile à exploiter, — au service d'un autre grief. Il y a toujours des griefs pour les esprits naturellement factieux.

Né en 1522, le comte Lamoral d'Egmont commandait à l'âge de trente-cinq ans la cavalerie du roi. Descendant direct des anciens rois frisons, comptant au nombre de ses ancêtres des ducs qui avaient osé, au XVe siècle, disputer successivement à la maison de Bourgogne et à la maison d'Autriche le pouvoir, l'ami du comte

(1) On sait avec quelle honnête énergie le fils de Drusus, le neveu de Tibère, repoussa, en l'année 14 de notre ère, après la mort d'Auguste, les acclamations séditieuses des légions de Germanie qui voulaient le proclamer empereur.

de Horn, l'ennemi du cardinal Granvelle, était le représentant né de la haute noblesse néerlandaise. Son père avait épousé Françoise de Luxembourg, princesse de Gâvre; son mariage avec Sabine de Bavière le faisait en 1545 le beau-frère de l'électeur Palatin; la bienveillance marquée de l'empereur Charles-Quint lui assurait un siège dans le chapitre des chevaliers de la Toison d'or.

Investis des grands privilèges attachés à l'ordre que fonda, en 1429, Philippe le Bon « à la gloire de Dieu, de la sainte Vierge et de saint André, patron de la maison de Bourgogne, » Horn et Egmont se réclamèrent en vain de cette juridiction exceptionnelle. Ils furent jugés et condamnés comme des rebelles vulgaires. Tous les factieux étaient égaux devant Philippe II et devant le duc d'Albe.

Dans le supplice des deux comtes vous remarquerez cependant une dernière concession au rang élevé d'où la fortune ennemie les faisait descendre. Un évêque fut chargé de les assister à leurs derniers momens. Au XVIe siècle, on ne conduisait pas encore à l'échafaud les gentilshommes et les reines en charrette. La mort d'Egmont surtout eut à la fois quelque chose de touchant et de théâtral. Depuis le 1er juin, le sang coulait sur la place du Marché à Bruxelles. Dix-huit gentilshommes étaient déjà tombés sous la hache du bourreau. Le 5 juin, les comtes d'Egmont et de Horn payèrent à leur tour la dette fatale que tant d'autres après eux devaient acquitter. Sur une estrade recouverte de drap noir, deux carreaux de velours étaient posés. Une épaisse draperie se déployait en arrière et dissimulait la présence du bourreau. Libre de ses mouvemens, Egmont le premier traverse d'un pas ferme la place au centre de laquelle est dressé l'échafaud. Il gravit les degrés, jette de côté son chapeau orné de plumes blanches, sa robe de damas rouge, son manteau bordé de galons d'or, son collier de chevalier de la Toison, baise le crucifix que lui tend l'évêque d'Ypres, puis, un bonnet de Milan abaissé sur les yeux, la prière aux lèvres, il s'agenouille. Au moment où il prononçait ces dernières paroles: « Seigneur, je remets mon esprit entre tes mains, » l'exécuteur apparut soudain et d'un seul coup lui abattit la tête.

Le comte de Horn ne baisa pas en s'agenouillant le crucifix; il ne repoussa pas toutefois les secours religieux que lui offrait l'évêque. Il mourut sans faste, sans faiblesse, en homme dégoûté des honneurs et de l'existence, maussadement, s'il est permis de s'exprimer ainsi, « vêtu d'un habit noir très simple et d'un manteau de même couleur. »

L'émotion dans Bruxelles fut immense; c'était surtout le comte d'Egmont que le Brabant pleurait. Le deuil pour les calvinistes

semble s'être adressé de préférence à la mort de l'amiral. Horn, à diverses reprises, avait donné aux calvinistes de secrètes preuves de sa sympathie. Son attitude même à la dernière heure venait de trahir un penchant mal dissimulé pour la cause de la réforme. La chronique rimée, à laquelle nous avons déjà fait de si nombreux emprunts, nous rendra fidèlement l'impression des spectateurs de la dramatique et funèbre journée :

« Le comte d'Egmont, raconte-t-elle au peuple qui s'en transmet avec avidité les vers de bouche en bouche, allait à l'abattoir comme une brebis. Courageusement, il se dirigeait vers la place où il devait mourir. « Seigneurs et bourgeois, demandait-il, n'y a-t-il pas de grâce? » Personne ne lui répondit. « Je ne suis donc plus à cette heure qu'un pauvre comte, dit Egmont, que me sert d'être gentilhomme? Eh bien, puisqu'il le faut, qu'il en soit ainsi! » Résigné, il plie les genoux sur le coussin préparé, joint les mains, lève les yeux au ciel et offre à Dieu son noble sang. En ce moment le bourreau a tiré son épée et tranché la tête du comte. Le sang du chevalier de la Toison d'or jaillit de tous côtés sur l'échafaud. Dieu se charge de la vengeance du comte d'Egmont.

« Maintenant s'avance, noble de tige et de sang, aimant la douce parole de Dieu, le vaillant comte de Horn. Comme la brebis que le boucher conduit à la mort, il marchait doucement vers le lieu du supplice. Là était couché le comte d'Egmont, le corps couvert d'un épais drap noir. Horn soulève le drap : « Est-ce vous, Egmont, que je vois ainsi étendu à mes pieds? M'avez-vous déjà devancé? Je vais vous rejoindre sur-le-champ. » Le prêtre de Baal, avec ses mômeries, s'est approché du grand comte. « Va-t'en!, lui dit le comte en gémissant. Tu m'apportes un avant-goût de la mort. » Horn savait que c'était là un enfant du diable et du pape, né de l'Antéchrist, altéré du sang de l'innocent.

« Horn a trouvé devant lui un coussin. Il plie les genoux, joint les mains, lève les yeux au ciel et sort de cette vallée sans crainte. Seigneur, souviens-toi du tyran qui l'a fait périr!

« O duc d'Albe, n'étais-tu donc pas rassasié du sang que tu as versé dans Naples, de celui des braves gens dont tu as causé la mort devant Metz? Fourbe, qui mêlais de la chaux vive au pain! Aussi traître, aussi perfide que Néron, avec tes dents sanglantes, semblable à Pharaon et à Jézabel, tu viens dans les Pays-Bas comme le méchant et violent Hérode, pour pendre, pour assassiner, pour écarteler. »

Ce n'est pas à Hérode que me fait penser le duc d'Albe. S'il est un souvenir qu'évoque dans ma pensée le vieux duc sanglant, c'est bien plutôt le souvenir de Richelieu. De 1568 à 1632, la pitié aurait dû, ce semble, faire quelque progrès. Nous retrouvons pour-

tant, à trois quarts de siècle d'intervalle, la même insensibilité, la même résolution de tout sacrifier au bien de l'État. Quand il s'agit de punir l'oubli du devoir envers le prince, de couper court à la rébellion, l'homme d'église et l'homme de guerre ont, à un égal degré, la main lourde. D'une fenêtre ouverte en face de l'échafaud, le duc d'Albe assistait à la double exécution. Il ne put, dit-on, retenir ses larmes. Si le duc d'Albe pleura, ce ne fut pas, on peut en être certain, sa conscience inquiète qui révéla ainsi de secrètes anxiétés. Le duc d'Albe était pleinement tranquille vis-à-vis de lui-même. S'il n'eût pas fait justice, peut-être aurait-il pu connaître le remords. Réparer le tort fait à son roi, assurer par un acte éclatant ses derrières, laisser, pendant qu'il allait marcher à l'ennemi, tous les mécontens terrifiés, ne pouvait, au contraire, qu'inspirer la sécurité à son esprit et une satisfaction sans mélange à son âme. L'incertitude en matière politique, comme le doute en matière religieuse, est une maladie de notre âge; au temps d'Albe et de Philippe II, on ne connaissait pas encore cette faiblesse. A part quelques Italiens sceptiques, tout le monde avait alors une idée juste ou erronée de son devoir, tout le monde y obéissait avec une férocité de bon aloi. On vivait au milieu de braves monstres et d'honnêtes assassins. Notre mollesse aujourd'hui a pris d'autres allures. Ne vous y fiez pas trop cependant : à la première émotion populaire la bête fauve reparaît; nous redevenons les vrais fils de nos pères, des croyans comme eux, et comme eux aussi des fanatiques. Jeter la tête de Horn et la tête d'Egmont dans le camp du capitaine rebelle enflé de son triomphe, ou la tête de Marie-Antoinette dans le camp de l'envahisseur étranger, sont deux actes qui relèvent de la même passion convaincue, d'une passion froidement, brutalement implacable et sauvage.

III.

Il existait bien dans les Pays-Bas, en 1568, un parti que nous n'hésiterons pas à désigner sous le nom de « parti national. » Ce qui manquait complètement, c'était une armée nationale. Les combattans que Guillaume d'Orange se proposait d'opposer aux vieilles bandes espagnoles devaient venir en majeure partie de France ou d'Allemagne. Louis de Nassau avait franchi l'Ems avec des soldats allemands et des capitaines émigrés; il venait de remporter un avantage signalé sur le comte d'Arenberg. Nulle barrière bien marquée ne s'interposait plus entre son armée et le pays situé au nord des trois branches du Rhin. Les provinces de Groningue, de Frise, de Drenthe, d'Overyssel, de Gueldre, d'Utrecht, de la Hollande septentrionale elle-même, lui étaient ouvertes. La Hol-

lande méridionale, au contraire, le Brabant, la Zélande, les deux Flandres, le Hainaut et Namur, restaient encore à l'abri de ses coups, à l'abri également des irruptions françaises. La Meuse, comme un vaste rempart, embrassait toute cette portion du territoire néerlandais dans le cercle protecteur qu'elle décrit de Namur à Gorcum (1). De ce côté, il est vrai, Orange se montrait menaçant. Seulement, grâce à l'obstacle d'un fleuve difficile à franchir, il fallait peu de forces pour tenir Orange en respect. Ce n'était ni à l'est, ni au sud qu'était pour la domination espagnole le danger sérieux; tournez-vous vers le nord, vous verrez le péril se dessiner sous l'aspect le plus inquiétant. Si les provinces septentrionales se déclaraient en faveur de Louis de Nassau, Albe aurait, avant d'avoir pu seulement tirer l'épée, près de la moitié des Pays-Bas à reconquérir.

Ce gras pays, fait en majeure partie, grâce à l'apport séculaire de nos fleuves, de bonne terre de France, ce pays sur lequel devait se poser un jour la griffe impériale comme sur un domaine sujet à revendication, n'est qu'une vaste prairie là où il n'est pas un marais. Il s'étend, sans ondulations sensibles, jusqu'à la Mer du Nord, coupé à chaque pas de ruisseaux, de canaux, de fossés. L'océan germanique, au cours du XIIe et du XIIIe siècle, y a pratiqué une large brèche. Engloutissant sous ses flots des centaines de villages frisons, allant rejoindre d'inondation en inondation l'ancien lac Flevo, il couvrit alors un espace de près de seize mille kilomètres carrés et donna naissance à la mer intérieure, si connue sous le nom de Zuyderzée. Quand on étudie sur la carte ce pays découvert, on serait tenté de croire qu'une armée victorieuse trouvera pour l'envahir autant de facilités qu'en a rencontrées la mer. On se tromperait étrangement. A défaut d'arrêts naturels, l'art a, de bonne heure, dans cette contrée plate, établi une longue chaîne de points de résistance. Les pirates normands ont les premiers appris aux habitans des Pays-Bas la nécessité de se ménager des refuges contre leurs descentes. Au temps de Charles le Téméraire, Philippe de Commines comptait dans les Pays-Bas 208 villes entourées de murailles et 60 forteresses.

Ni Louis de Nassau, ni Guillaume d'Orange ne possédaient encore une seule de ces places fortes. Aussi longtemps que semblable conquête n'aurait pas été accomplie, leurs armées ne seraient que des bandes errantes manquant absolument de base d'opérations. La victoire remportée à Heiligerlee semblait devoir ouvrir à Louis de Nassau les portes de Groningue. Malheureusement, la place était trop bien gardée. Le comte de Meghem s'y était jeté

(1) Gorcum ou Gorinchem sur la carte de MM. Vivien de Saint-Martin et Fr. Schrader.

avec les troupes qu'il amenait pour prendre part au combat et qui n'avaient pu que recueillir les fuyards échappés à la poursuite des cavaliers de Nassau. Le comte Louis dressa son camp sous les murs de Groningue, demandant vainement à ses partisans secrets des subsides pour payer ses troupes et ne sachant déjà plus par quel moyen il pourrait retenir sous ses drapeaux une armée à laquelle il n'avait à promettre ni solde, ni pillage. De grandes causes, d'importantes questions morales étaient en jeu; les soldats de Nassau en tenaient peu de compte. Ce qu'ils voulaient, ce qu'ils réclamaient à grands cris, forts de leur bon droit, indignés des subterfuges dont on les leurrait, c'était la stricte exécution des conditions auxquelles ils avaient loué leurs services. Le comte Louis n'était à leurs yeux qu'un débiteur infidèle.

Sur la rive droite du Rhin où il s'était posté, le prince d'Orange se voyait arrêté par des embarras analogues. Des deux victoires remportées, l'une dans la plaine de Groningue, l'autre sur la place du marché de Bruxelles, la plus fructueuse, la plus efficace, demeurait encore celle qui n'avait demandé qu'un double arrêt de mort et l'épée du bourreau. Sourd à l'appel du capitaine victorieux, le pays ne prêtait l'oreille qu'aux menaces du juge sans pitié. Il frémissait intérieurement peut-être; il ne bougeait pas.

Cette soumission muette ne suffisait pas au duc d'Albe. Le duc voulait balayer l'invasion et lui infliger une leçon qui lui ôtât, pour quelque temps du moins, l'envie de reparaître. Le prestige des armes espagnoles avait souffert; il importait de le rétablir promptement. Le 10 juillet 1568, 15,000 hommes d'élite étaient réunis à Deventer sur l'Yssel. Le duc d'Albe vint en prendre en personne le commandement. Le 14 juillet, il allait camper à 3 lieues de Groningue. Le comte Louis se trouvait dans de déplorables conditions pour accepter la bataille. Il n'avait pas le choix cependant. Il lui fallait mener ses troupes sur-le-champ au combat ou les laisser se débander. Il prit le parti le plus hardi sans vouloir s'avouer qu'il prenait un parti désespéré. Le prince d'Orange a été vaillamment secondé par ses frères; il l'a surtout été par le comte Louis, aussi noble cœur que vigoureux soldat.

Un premier engagement coûta au comte Louis un millier d'hommes. C'eût été le moment de repasser l'Ems avec ce qui lui restait. Il ne put s'y résigner, n'en trouva peut-être pas non plus l'occasion, et fila le long du fleuve dans l'intention probable de chercher un gué ou de rassembler un nombre de barques suffisant. Après cinq jours de marche, il dut s'arrêter à Jemmingen (1). Albe

(1) Jemmingen ou Jemguin, sur les bords de l'Ems, à l'est du Dollaert ou Dollard (voyez la carte de MM. Vivien de Saint-Martin et Fr. Schrader).

le tenait serré entre le fleuve et 12,000 de ses vétérans. Le vieux duc ne compromettait jamais rien. Il ne porta le coup décisif qu'après quatre heures d'escarmouches; seulement quand il le porta, l'effet fut foudroyant. Les Espagnols, assure-t-on, ne perdirent que 7 hommes : ils en massacrèrent 7,000. Pendant deux jours, on poursuivit à travers la campagne les fuyards dispersés. « Il n'y eut, fait remarquer avec une douce satisfaction Mendoza (1), soldat ni goujat espagnol qui n'eût dans ces deux journées sa part de la victoire, pas un qui ne trouvât l'occasion de blesser, de tuer ou de brûler un rebelle. » La satisfaction fut donc complète. Le duc d'Albe s'aperçut cependant que le zèle des incendiaires les mènerait loin. Les terres du comte d'Arenberg lui-même étaient en feu. Les capitaines de justice reçurent l'ordre d'arrêter ces excès. Ils saisirent quelques goujats et les accrochèrent sans plus de façon au gibet.

Albe n'entendait pas qu'on manquât à la discipline dans son armée. Seul il voulait donner le signal du combat, le signal des incendies ou des exécutions. Nous le verrons tout à l'heure mettre en pratique, dans une campagne tenue à bon droit pour un chef-d'œuvre de stratégie, les conseils qu'il adressera trois ans plus tard à don Juan (2).

Les routes, les prairies étaient semées de cadavres. Une troupe assez considérable s'était réfugiée dans une des îles du fleuve. Albe l'envoya égorger par 400 arquebusiers à la tête desquels il plaça « le capitaine don Lope de Figueroa, M. de Hierge et M. de Billi. » Le peu qui se sauva de la malheureuse armée dut la vie aux embarcations que les gueux de mer, dont les vaisseaux ne pouvaient remonter jusqu'à Jemmingen, avaient envoyées porter des vivres et des munitions à Louis de Nassau. Les vaisseaux s'étaient retirés à Emden; les scutes et les chaloupes restaient en arrière. Louis de Nassau put gagner à la nage une de ces barques et se faire transporter sur la rive allemande de l'Ems. Là il ne comptait pas renoncer à ses projets, il voulait guetter au contraire la première occasion favorable pour reprendre les hostilités. Cette occasion ne pouvait se faire longtemps attendre : le protestantisme tout entier commençait à s'apercevoir que c'était sa querelle, bien plus encore que celle des Néerlandais, qui allait se vider dans les Pays-Bas.

IV.

Albe ne jugeait plus le comte Louis de Nassau à craindre; Orange, plus que jamais, demandait à être surveillé. Le 31 août 1568, un mois et demi après le combat de Jemmingen, ce prince,

(1) Mendoza était un des plus vaillans capitaines de l'armée espagnole. Il nous a transmis dans un ouvrage plein de verve, — *Guerras de los payses baxos*, — le récit d'événemens auxquels il avait pris une part fort importante et fort active.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1er décembre 1885, *un Amiral de vingt-quatre ans*.

soutenu par les sympathies des luthériens d'Allemagne et des calvinistes de France, déployait, à son tour, ses étendards. Il venait, suivant sa devise étrange, combattre « pour la loi, pour le roi, pour le peuple : *Pro lege, rege, grege.* » — A la fin de septembre, il avait réuni sous ses ordres 30,000 hommes, dont 9,000 cavaliers, — grosse armée pour l'époque. De telles facilités de recrutement montrent à quel point l'énergie d'un duc d'Albe, dans ces circonstances particulièrement délicates, était nécessaire. L'énergie cependant à elle seule n'eût pas suffi. Il y fallait aussi un rare déploiement d'habileté militaire, un ascendant incroyable sur des troupes plus habituées à fondre sur l'ennemi qu'à temporiser, une fermeté à l'épreuve de toutes les railleries aussi bien que de tous les murmures.

Les peuples ont généralement l'oubli facile, ceux surtout dans les veines desquels coule le sang des vieux Celtes. L'entrée en campagne de Guillaume d'Orange, les forces immenses que la crédulité publique lui prêtait, firent évanouir comme par enchantement le souvenir désastreux de la sanglante journée de Jemmingen. Les poètes, réduits par la consternation générale au silence, recouvrèrent la voix. L'orage s'est éloigné : le merle sort du buisson. Écoutez-le siffler ses airs joyeux. L'écho va les porter d'une extrémité à l'autre dans les provinces attentives :

Le prince d'Orange est entré en campagne,
Vive le gueux!
Tremblez, papistes,
Et cachez votre nez, vilains singes.
Grâce au prince et malgré tous les papistes du monde,
Nous restons gueux.

Ils se croyaient de force, ces papistes,
Vive le gueux!
A étouffer la doctrine de Dieu.
Ils sont si méchans!
Grâce au prince, en dépit de tous les papistes,
Nous restons gueux.

La doctrine de Dieu triomphera,
Vive le gueux!
Le dieu des papistes doit périr.
Entendez notre cri de guerre :
Grâce au prince, malgré les papistes et les moines,
Nous restons gueux.

Ils ont eu beau tromper tant de gens simples,
Vive le gueux!
Répandre tant de mensonges,
Avoir recours à tant de trahisons :
Grâce au prince, malgré les papistes, singes sauvages,
Nous restons gueux.

Ils bâtissent sur les fausses doctrines du pape,
Vive le gueux!
Ces voleurs conjurés, leurs lettres d'indulgences,
Ce n'est qu'un tissu de méchancetés.
Grâce au prince, malgré leurs messes pour le salut des âmes et [leurs vigiles,
Nous restons gueux.

Leur hypocrisie, leurs projets perfides,
Vive le gueux!
Ne peuvent subsister : nous les verrons périr,
Avec la méchante mère qui les enfanta.
Grâce au prince, malgré les placards du duc d'Albe,
Nous restons gueux.

Les bulles du pape! Qui donc y fait encore attention aujourd'hui?
Vive le gueux!
Le duc d'Albe se débat en vain :
Sa puissance est pourrie.
Grâce au prince, malgré les partisans du duc d'Albe,
Nous restons gueux.

Le pape a enfreint les commandemens de Dieu,
Vive le gueux!
Avec Albe, on le jettera dans l'étable à cochons.
C'est pourtant véridique,
Grâce au prince, malgré moines et chanoines,
Nous restons gueux.

Maintenant, on entend la bande cléricale se lamenter,
Vive le gueux!
Parce qu'on a chassé les assassins d'âmes hors de leurs nids :
C'est la nouvelle.
Grâce au prince, malgré jacobins et béguines,
Nous restons gueux.

D'où est venu ce mépris pour les traîtres d'âmes?
Vive le gueux!
C'est que le pape n'a plus de puissance,
Comme il en avait autrefois.
Grâce au prince, malgré tous les cardinaux réunis,
Nous restons gueux.

O papistes! hommes et femmes, vous avez bien mérité votre sort,
Vive le gueux!
Car votre célèbre et fausse inquisition,
Vous la vouliez introduire chez nous. Est-ce vrai?
Grâce au prince, malgré moines et nonnes,
Nous restons gueux.

Permettez, assassins d'âmes! Nous allons vous donner un bon conseil,
Vive le gueux!
Gardez-vous pour l'enfer de Lucifer;
On y brûle les méchans.
Grâce au prince, goûtez bien ceci,
Nous restons gueux.

Quand cette gaîté provocante se donnait carrière, le prince d'Orange n'avait pas seulement franchi le Rhin; ce qui était infiniment plus grave, il venait de franchir la Meuse. Ce qu'on eût pu, au dire du duc d'Albe, attendre à peine « d'une troupe d'oies sauvages, » il l'avait accompli. Il avait traversé ce large fleuve à gué, prenant exemple des soldats de César et de ceux d'Alexandre, opposant sa cavalerie comme une estacade au courant, et procurant ainsi à son infanterie un passage relativement facile à travers le flot divisé (1). Cette manœuvre audacieuse introduisait Orange, avec une armée numériquement supérieure à celle du duc d'Albe, au cœur des Pays-Bas. Si les villes qu'il appelait à la liberté eussent osé obéir à leur inclination, c'en était fait, dans une seule campagne, de la domination espagnole. Pas une ville ne se sentit ce courage. Toutes laissèrent passer le prince d'Orange sous leurs murailles, sans se hasarder à lui ouvrir leurs portes. On ne chantait plus; on tremblait. Le duc d'Albe avait froncé le sourcil.

Pendant ce temps, les fonds dont disposait Orange s'épuisaient et son armée, comme quelques mois plus tôt celle de Louis de Nassau, commençait à se mutiner. Le 20 octobre, un engagement eut lieu; les troupes du prince n'y obtinrent pas l'avantage. Le résultat pourtant était sans importance. Ce n'était pas un engagement que cherchait Guillaume; c'était une bataille, une bataille décisive. Albe s'obstinait à s'y dérober. Guillaume, avec ses caisses vides, ses soldats prêts à tourner leurs armes contre lui, dut se résigner à se rapprocher de la frontière de France. Albe l'observait de près. Le 17 novembre 1568, il put constater de ses propres yeux, en remplaçant Orange à Cateau-Cambrésis, qu'il ne restait plus un soldat rebelle dans les Pays-Bas. Guillaume, accompagné de ses deux frères, Louis et Henri, venait de se résoudre à passer sous les étendards du prince de Condé, seul moyen qu'eussent encore les princes néerlandais de continuer à combattre pour la cause des églises réformées. Sur ce nouveau terrain, ce ne sont pas non plus des victoires qui les attendent. Rome triomphe en France comme dans les Pays-Bas. Un parti politique ne survivrait pas à tant de défaites; un parti religieux a l'existence plus tenace.

V.

C'est au moment où l'on croirait tout perdu que le chant de Sainte-Aldegonde, le *Wilhelmus lied*, chant national qu'on dirait

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er février 1881, *le Passage du Tigre avant la bataille d'Arbèles.*

emprunté aux psaumes de David, vient réchauffer les cœurs et parler d'espérance à un peuple qui a cessé d'en avoir. Les gueux ne possédaient pas de chant de guerre : en voilà un qui fera bientôt le tour du monde. Les échos des Indes le répètent encore. Les gueux vont l'entonner en 1569 sur l'air qui accompagna jadis l'hymne de Charles-Quint. L'air n'a pas changé ; les cœurs qu'il faisait vibrer sont loin d'être les mêmes. Bientôt, il n'y aura plus dans les Pays-Bas une chaumière où, en prêtant l'oreille, on ne puisse entendre fredonner à voix basse :

Je suis Guillaume de Nassau
Issu de sang germain ;
Fidèle à la patrie
Je reste jusqu'à la mort.
Je suis un prince d'Orange
Libre et intrépide;
J'ai toujours honoré
Le roi d'Espagne.

Je me suis toujours efforcé
De vivre dans la crainte de Dieu :
Pour cela je suis chassé,
Privé de ma terre et de mes gens.
Mais Dieu me dirigera
Comme un bon instrument,
Afin que je puisse retourner
A l'accomplissement de ma tâche.

Prenez patience, mes partisans,
Vous dont l'âme est sincère;
Dieu ne vous abandonnera pas,
Quoique vous soyez en ce moment accablés.
Que celui qui désire vivre pieusement
Prie Dieu nuit et jour,
Pour que Dieu me donne la force
De venir vous secourir.

Ni mon corps, ni mes biens,
Je n'ai jusqu'ici épargné ;
Mes frères au grand nom
Ont suivi mon exemple.
Le comte Adolphe est resté
En Frise sur le champ de bataille;
Son âme dans la vie éternelle
Attend le dernier jour.

Noble et de haute naissance,
De tige impériale,
Prince élu de l'empire,
Comme un pieux chrétien,
Pour la sainte parole de Dieu,
J'ai intrépidement,
En vrai héros, sans crainte,
Risqué mon sang de gentilhomme.

Mon bouclier et ma confiance,
C'est vous, ô Dieu, mon seigneur :
Sur vous je veux fonder mon espoir,
Ne m'abandonnez jamais;
Afin que je puisse rester pieux,
Votre serviteur à toute heure!
Afin que je puisse chasser la tyrannie
Qui me perce le cœur.

De tous ceux qui m'oppriment
Et sont mes persécuteurs,
Mon Dieu, veuillez garder
Votre fidèle serviteur!
Qu'ils ne me surprennent pas
Dans leurs méchans desseins,
Qu'ils ne lavent pas leurs mains
Dans mon sang innocent!

Comme David dut fuir
Devant le tyran Saül,
J'ai dû, moi aussi, gémir
Avec maint gentilhomme.
Mais Dieu l'a relevé;
Il l'a soutenu dans sa détresse,
Et lui a donné la couronne
Dans le grand royaume d'Israël.

J'ai goûté l'amertume,
Dieu, mon seigneur, me réserve maintenant ses douceurs
Auxquelles aspire fortement
Mon cœur de prince :
Je voudrais pouvoir mourir
Avec honneur sur le champ de bataille,
Afin de conquérir un royaume éternel
Comme un héros fidèle.

Rien ne me fait plus souffrir
Dans mon adversité
Que de voir appauvrir
Les bonnes terres du roi,
Que de te savoir opprimée par les Espagnols,
O ma noble et douce Néerlande.
Quand je pense à cela,
Mon cœur de gentilhomme en saigne!

Comme un prince monté à cheval,
Avec la force de mon armée,
Du tyran audacieux
J'ai attendu l'attaque.
Retranché près de Maestricht,
Il a redouté mon effort.
On vit alors mes cavaliers trotter
Courageusement à travers la plaine.

Si telle eût été en ce moment
La volonté du Seigneur,
J'aurais été heureux de pouvoir détourner
De vous cette lourde tempête,
Mais le Seigneur qui de là-haut
Gouverne toutes choses,
Le Seigneur qu'on doit toujours louer,
Ne l'a pas désiré.

Très princièrement était divisé
Mon caractère de prince;
Constant est resté
Mon cœur dans l'adversité.
J'ai prié le Seigneur
Du fond de mon cœur;
Je lui ai demandé de faire triompher ma cause,
De rendre publique mon innocence.

Prenez patience, mes pauvres brebis,
Qui êtes aujourd'hui en grande détresse;
Votre berger ne dormira pas,
Quoique vous soyez dispersées maintenant.
Tournez-vous vers Dieu,
Acceptez sa parole salutaire,
Vivez en pieux chrétiens:
Ce sera bientôt fini ici.

Devant Dieu et sa toute-puissance
Je veux confesser
Qu'en aucun temps
Je n'ai méprisé le roi.
Mais à Dieu notre Seigneur,
Majesté plus haute encore,
J'ai dû obéir
Dans les voies de la justice.

Un peuple à qui on peut tenir un pareil langage est dans un état d'âme qui défie à l'avance toutes les tyrannies.

David dut fuir aussi
Devant Saül le tyran.

Il n'est pas un Hollandais qui redise cette strophe sans émotion. Rien n'y manque, ni le souffle biblique, ni l'harmonie virile et majestueuse de la langue flamande. Le ciel vient d'envoyer un poète à l'insurrection, en attendant qu'il en accorde un au triomphe. Fier de ses annales, le peuple hollandais a le droit d'oublier le peu de place que son territoire conquis en majeure partie sur la mer occupe sur la carte de l'Europe; il en a gardé, lui, une si grande, dans la mémoire des hommes! Ce n'est pas au chiffre

de sa population qu'une nation doit mesurer son orgueil. Il me plaît qu'il soit difficile de subjuguer ou d'absorber un peuple en possession de souvenirs contre lesquels le temps ne peut rien. Je le disais il y a quelques années ; je le répète encore : « La patrie, c'est l'histoire! » L'empereur Napoléon eût transformé l'Europe et n'eût pas connu Waterloo, s'il eût seulement admis et respecté les droits qu'un long passé de gloire lègue à la nation la plus affaiblie.

Je ne crois pas beaucoup à la candeur du très grand homme d'État à qui la Hollande doit incontestablement sa liberté; Guillaume est trop habile pour que je puisse jamais, quelle qu'en fût mon envie, voir en lui un ingénu. *Taciturne*, dites-vous! Quel nom réservez-vous donc au fils de Charles-Quint? Celui-là non plus ne fut pas un bavard. Guillaume s'est chargé de réfuter lui-même, dans son *Apologie* (1), les accusations dont il était l'objet de la part de Philippe II; il ne m'a pas convaincu qu'il eût toujours « honoré le roi d'Espagne. » Le légitime enthousiasme qu'il inspire aux provinces émancipées des Pays-Bas n'ira jamais pour moi sans quelque restriction. J'admire, au contraire, d'une admiration sans réserve, le peuple que l'hymne de Sainte-Aldegonde va entraîner au martyre et au combat. Supporter la misère et la mort sans faiblir, les yeux levés au ciel, c'est beau, toujours beau, quelle que soit la cause pour laquelle on souffre et on meurt. Laissons aux théologiens le soin de disserter sur les textes et de définir le dogme. École de charité, de morale fraternelle et d'union pacifique avant tout, l'église catholique montra une profonde sagesse quand elle interdit la lecture et la discussion des livres saints. Que de sang a coulé pour de misérables querelles de mots, querelles presque toujours provoquées par une présomptueuse ignorance! Oui! l'Église, à mon sens, faisait bien de se réserver le sacré privilège d'annoncer, de prêcher, de commenter la parole de Dieu.

(1) Apologie ou défense de Monseigneur le prince d'Orange, comte de Nassau, de Catzenellenbogen, Dietz, Vianden, etc., burgrave d'Anvers et vicomte de Besançon, baron de Breda, Diest, Grimberge, d'Arlai, Nozeroy, etc., seigneur de Chastel-Bellin, etc., lieutenant-général ès Pays-Bas, et gouverneur de Brabant, Hollande, Zélande, Utrecht et Frise ; et amiral; contre le ban et édit publié par le roi d'Espagne,

Par lequel il proscrit ledit seigneur,
Dont apperra des calomnies et fausses accusations,
Contenues en ladite proscription.

Cette apologie, dont la rédaction est attribuée par Grotius à Pierre Loyseleur, fut présentée par le prince d'Orange, le 13 décembre 1580, « à Messeigneurs les députés des États-généraux des Provinces-Unies assemblés en la ville de Delft » et adressée le 4 février 1581 « aux rois et autres potentats de la chrétienté. »

Seulement il eût fallu que le clergé à qui elle confiait cette tâche si grosse de responsabilités ne comptât que des saints. C'était sans doute demander beaucoup à la nature humaine. La chose s'est vue pourtant : elle s'est vue aux époques où l'Église a été persécutée.

VI.

La campagne de la Meuse mettait le sceau à la réputation militaire du duc d'Albe. L'Europe tout entière lui rendait justice et le proclamait le premier capitaine de l'époque, mais l'Europe lui eût-elle refusé cet hommage, qu'Albe s'en fût aisément consolé : la gloire d'un Toledo ne dépendait pas de l'approbation du vulgaire. Les Toledos étaient habitués à ne reconnaître d'autres juges que le pape, le roi et eux-mêmes. Tranquille sur la suite des événemens qu'il avait si heureusement maîtrisés, le duc d'Albe ramenait son armée dans le Brabant et faisait pour la troisième fois son entrée à Bruxelles. Il la faisait en victorieux et à la façon des triomphateurs romains. Avait-il du reste si grand tort quand il se vantait « d'avoir étouffé la sédition, châtié la révolte, restauré la religion, assuré la justice et rétabli la paix? »

Bruxelles était le siège du gouvernement; Anvers, ville de cent mille âmes, entrepôt des marchandises de l'Inde et de l'Europe, était la capitale réelle. C'est à Anvers que le duc d'Albe voulut, avec les canons pris à Jemmingen, élever un monument à sa propre gloire. Le bronze conquis lui servit à faire couler dans le moule audacieux une statue colossale. L'image d'Albe se dressa au centre de la citadelle bâtie par les ordres d'Albe pour tenir la ville en bride. Le soupçonneux Philippe trouva cette manifestation d'un présomptueux excessive. Il n'osa pas cependant sur-le-champ s'en plaindre. La chanson fut plus hardie.

Qui s'élève soi-même,

dit-elle au duc objet de son antipathie,

Devient bientôt un pauvre diable.
Duc d'Albe, votre statue dressée à regret
Mériterait bien d'être démolie.
Vous commettez là une mauvaise action,
Une action jugée inopportune par tous,
Car elle est assurément en contradiction avec la situation du pays.
Il semble que vous n'ayez plus rien à demander;
Vous ne songez qu'à tout détruire.
Mais quand on fait ce qui déplaît à Dieu,
On se prépare une fin malheureuse.

Besogneux, nu et dépouillé,
Le moment arrive où il faut comparaître devant le Seigneur :
Nulle absolution à espérer : une condamnation mortelle attend le pécheur.
Le méchant peut croître un instant;
C'est toujours la fin qu'il doit craindre.
Voyez Lucifer ! S'il a été plongé dans l'enfer,
C'est à cause de sa conduite orgueilleuse.
Qui se laisse enivrer par la prospérité
Devrait se mettre cet exemple sous les yeux.
L'orgueil conduit toujours au précipice.

Il ne faudrait vraiment, en bonne morale, admirer la force et l'énergie que lorsqu'on les voit mises au service d'une juste cause. Cependant on les admire toujours, tant l'orgueil humain est secrètement flatté de voir l'homme apparaître sous cet aspect dominateur. Et puis, faut-il le dire? Il n'est pas vraiment si facile, quelque animé qu'on puisse être d'intentions rigoureusement impartiales, il n'est pas si facile qu'on pense de distinguer, dans les luttes qui mettent les peuples et les armées aux prises, de quel côté se rencontre la justice. Les Pays-Bas, en somme, ne s'étaient pas jusque-là si mal trouvés du despotisme. Leur prospérité au temps de Charles-Quint, — un tyran pourtant et des plus intraitables, — dépassait, — si l'on se reporte à une époque encore à demi barbare, — tout ce que l'imagination la plus féconde aurait pu rêver. Les Pays-Bas possédaient alors la richesse, — la meilleure des richesses, celle qui vient du travail. Commerce, industrie, agriculture, s'y déployaient à l'envi. Les armes espagnoles avaient pour longtemps assuré la paix extérieure. L'ennemi était tellement affaibli, repoussé si loin, que de longtemps il ne serait à craindre. Les Pays-Bas n'avaient plus à redouter qu'eux-mêmes. Leur turbulence était proverbiale; le duc d'Albe se faisait fort de les préserver désormais des maux qu'elle leur avait tant de fois causés.

Il est admis comme une vérité courante que Philippe II a perdu les Pays-Bas par sa faute. Je voudrais bien savoir comment il eût dû s'y prendre pour les conserver! Le plus sage sans doute eût été de laisser ces provinces turbulentes à elles-mêmes; la monarchie espagnole s'en fût bien trouvée. Qui eût osé pourtant, au XVIe siècle, donner un pareil conseil au roi d'Espagne? On ne le donnerait pas même aujourd'hui. L'histoire contemporaine devrait nous rendre plus indulgens pour le passé.

La conscience du duc d'Albe, on peut en demeurer parfaitement convaincu, ne fut jamais inquiète. Elle eut, à sa manière, dans toute sa plénitude, la passion du bien. Le duc d'Albe, d'ailleurs, il ne faudrait peut-être pas l'oublier, se trouvait par ses sentimens religieux en communion complète, dans les provinces méri-

dionales du moins, avec la majorité du pays. On l'eût voulu sans doute moins rigoureux, moins prodigue de bûchers, moins expéditif dans ses exécutions militaires: ses rigueurs cependant auraient moins déplu, auraient moins effrayé, si elles n'étaient pas venues d'un Espagnol.

Restait, il est vrai, l'inquisition, persécution inquiète et ombrageuse. Les exigences mal définies de cette institution étrangère troublaient profondément les habitudes d'un peuple attaché à ses vieilles coutumes dont il avait fait autant de libertés. La nation néerlandaise, — il faut entendre ici la portion catholique, — voulait, même au point de vue religieux, n'être astreinte qu'à ses propres lois. Elle admettait l'autorité suprême de l'Église romaine; elle prétendait en plier l'exercice à son tempérament. L'inquisition était donc aussi odieuse aux Wallons et aux Flamands qu'aux Zélandais, aux Hollandais ou aux Frisons. Sur ce point néanmoins on aurait pu finir par s'entendre. Philippe II lui-même désavouait l'intention d'introduire dans les Pays-Bas l'inquisition espagnole. Il promettait une inquisition mitigée, une surveillance ecclésiastique mieux appropriée à l'esprit néerlandais.

La chaire de saint Pierre était en ce moment occupée par un saint. Pie V, malheureusement, venait trop tard. Les peuples ne remontent pas la pente du respect, quand ils l'ont une fois descendue. Le triomphe d'Albe remplit le cœur du saint-père d'allégresse. Pie V crut l'hérésie, dans les Pays-Bas du moins, à jamais étouffée. Au mois de mars 1569 il fit partir un légat pour Bruxelles. Ce légat apportait au duc d'Albe des lettres pontificales dans lesquelles Pie V appelait le vainqueur de Jemmingen, « son fils bien-aimé. » A ce précieux message le souverain pontife avait joint le don jusqu'alors réservé aux rois d'une épée au pommeau d'or et d'un chapeau garni de pierreries. Il n'en fallut pas davantage pour allumer la verve satirique des Néerlandais. Chanter était alors la seule consolation qui leur restât : « Le pape, » allaient-ils fredonnant partout,

Le pape envoie au duc d'Albe une épée d'or,
Pour intimider les gueux;
Pour que le tyran sanguinaire
Tue avec cette épée hommes et femmes;
Pour qu'il immole tous ceux qui craignent Dieu et le servent de bon cœur,
Tous ceux qui s'affligent pour la religion et sont dans la tristesse.
Cette bénédiction est venue à Bruxelles,
Envoyée par le père infernal, par le pape de Rome.
Ainsi donc le bourreau envoie au bourreau venimeux,
Le brigand envoie au méchant brigand,
Le voleur envoie au voleur ses beaux cadeaux,
Pour que celui-ci abreuve la terre de sang.

Si Philippe eût fourni au duc d'Albe le moyen de payer ses troupes, la soumission obtenue pouvait devenir durable. Malheureusement le système financier de l'immense monarchie, dans sa simplicité brutale, s'entendait peu à exploiter les peuples. On ne savait pas alors tout ce qu'on peut, par d'habiles artifices, arriver à tirer de l'impôt. La pénurie du trésor provenait bien plus de la maladresse avec laquelle on s'efforçait de le remplir que de l'énormité ou de la variété des dépenses. Philippe était constamment à court d'argent. On ne peut nier assurément que ce puissant fleuve espagnol eût moins souvent coulé dans un lit desséché s'il ne s'était, dans ses soudains caprices, constamment épanché par-dessus ses bords; mais quelle que fût la cause qui se chargeât de tarir aux instans les moins opportuns la source à demi épuisée, nous sommes bien obligés de reconnaître qu'une détresse réelle n'expliquait que trop l'apparente insouciance dont ne cessait de gémir le duc d'Albe en proie à des embarras sans lesquels il eût sans doute tiré un meilleur parti de ses victoires. Albe, en dépit de ses plaintes réitérées, ne recevait point de secours de Madrid. Il fallait, sans qu'on osât le lui déclarer formellement, qu'il s'arrangeât pour se suffire à lui-même.

L'entretien d'une armée, ne fût-elle que de vingt mille hommes, coûtait fort cher au XVIe siècle. En pays ennemi, la guerre nourrissait jusqu'à un certain point la guerre. L'occupation de provinces amies, mais toujours suspectes, était plus onéreuse. Si les recettes régulières se trouvaient inférieures aux dépenses, on se voyait contraint de recourir à des détours plus ou moins ingénieux pour parvenir à combler dans une certaine mesure le déficit. Dans ces riches Pays-Bas entichés de leurs vieux privilèges, où chaque province avait jadis payé sa charte particulière en beaux deniers comptans, il était impossible de se procurer, en dehors des taxes habituelles, le moindre subside, sans adresser aux États provinciaux une *requête;* humiliante mendicité du pouvoir à laquelle il n'était jamais fait droit sans débats. Le duc d'Albe n'était pas homme, surtout dans ce moment où le pays était à ses pieds, à tendre ainsi la main. Il trouva plus simple de faire dans les Pays-Bas ce qu'il eût fait, en pareil cas, en Espagne.

Le 20 mars 1569, il réunit les États à Bruxelles et les invite, — du ton qu'il savait prendre en pareille occurrence, — à voter trois taxes qui, dans sa pensée, devaient pourvoir, d'une façon permanente et définitive, à l'entretien de son armée. La première de ces taxes avait tous les caractères d'un impôt de guerre. Elle ne devait être levée qu'une seule fois. Sur la valeur de toute propriété meuble ou immeuble, il serait prélevé un pour cent. C'était là ce que le duc appelait *le centième denier*.

Le dixième et *le vingtième denier* n'étaient pas des taxes temporaires. Le duc prétendait en faire des taxes perpétuelles. Elles constituaient un droit de mutation, applicable : le premier à toutes les marchandises, le second à toutes les propriétés foncières, chaque fois que les unes ou les autres changeaient de main.

Calvinistes et catholiques furent d'accord pour trouver l'exigence singulièrement odieuse. La tyrannie leur apparut sous cette forme plus intolérable encore que lorsqu'elle s'attaquait uniquement à leurs consciences. On a souvent raillé à ce sujet le peuple des Pays-Bas. On l'a fait, je crois, sans justice. Le peuple des Pays-Bas montrait simplement en cette occasion qu'il avait une idée très nette des conditions auxquelles ont pu se constituer les sociétés humaines. Laborieux, il n'entendait pas qu'on prétendît disposer sans son aveu des fruits de son travail. Il plaçait la liberté en dehors du domaine des chimères, sur le véritable terrain où elle ait le droit de se déclarer inexpugnable. Heureux les peuples qui ne font de révolution que pour une taxe illégalement imposée! Ceux-là sont doués de l'esprit politique ; les autres auront toujours, quoi qu'ils fassent, besoin d'un maître.

Les États cédèrent sous la menace d'une épée triomphante ; le peuple néerlandais ne s'inclina pas aussi aisément. Il mit encore une fois ses remontrances en chansons :

Aidez-vous vous-mêmes à cette heure; alors Dieu vous aidera.
Il vous délivrera des liens et des verrous du tyran,
Néerlandais opprimés.
Vous portez déjà la corde autour du cou :
Hâtez prestement vos pieuses mains.

L'orgueil espagnol, faux et méchant,
Vous envoyait un bourreau impie,
Pour que vous devinssiez impies à votre tour.
Il vous a déjà dérobé la parole de Dieu par un artifice humain :
Maintenant il veut vous voler votre argent.

A chacun il prend son bien le plus précieux :
Quiconque ne veut échanger la parole divine, douce nourriture des âmes
Pour de la drèche,
Le paiera d'un sang rouge,
Ou devra se résigner à errer nu.

Mais celui qui met son cœur dans Mammon
Va perdre aussi son cher argent,
Son Dieu, sa chair fidèle :
Albe exige avec violence le dixième denier.
Qui le donne une fois le donnera toujours.

Donnez souvent un sur dix ;
Il vous restera en dernier lieu un ou rien.
Le berger peut se contenter de la laine ;
Celui-ci ne se contente ni de la laine ni du lait :
Il veut écorcher les petites brebis.

Son ventre est insatiable;
Il a constamment soif de sang et d'argent,
Quand avec son esprit cruel
Il dissipe l'argent du pays traîtreusement,
Au mépris du sang royal.

N'empoches-tu donc pas, ô avide salarié,
Le dixième denier très bien,
Pour faire du tort aux Pays-Bas.
Si vous le lui donnez, vous préparez le lien
Dont il se servira pour vous attacher.

O Néerlande, tu succombes sous ta charge.
La mort et la vie sont debout devant toi:
Sers le tyran d'Espagne,
Ou suis, pour lui résister,
Le prince d'Orange.

Aidez le berger qui combat pour vous
Ou aidez le loup qui vous mord.
Ne soyez plus neutres,
Mordez le tyran, — le moment est venu, —
Mordez-le avec tous ses tyranneaux.

Tous ces murmures n'empêchaient pas le duc d'Albe d'écrire à Philippe II « qu'il ne voyait plus à l'intérieur, ni à l'extérieur, aucun sujet de crainte. » Ce n'était pas dans les Pays-Bas, c'était en France, foyer plus dangereux, qu'il fallait, suivant lui, combattre maintenant le protestantisme. Là aussi, les choses semblaient prendre une excellente tournure. Le duc d'Anjou venait de triompher à Jarnac, le 13 mars 1569; Albe lui envoyait un corps de cinq mille hommes pour qu'il pût triompher aussi à Montcontour. Les hérétiques n'avaient plus de refuge que dans la paix. Le seul allié auquel, en désespoir de cause, ils n'auraient peut-être pas hésité à faire appel, le Turc, allait, le 7 octobre 1571, succomber à son tour dans les eaux de Lépante. Si jamais cause parut irrévocablement condamnée, c'était assurément, à cette heure, la cause des rebelles néerlandais. Les gueux de mer se chargèrent de relever le drapeau abattu : quelques bandes de pirates sauvèrent l'indépendance de la Néerlande et, plus forts que tous les bûchers, rendirent le courage aux défenseurs de la liberté de conscience.

L'année 1572, l'année de la Saint-Barthélemy, donnait la parole à la marine.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

LA

SITUATION FINANCIÈRE

ET LE

BUDGET DE 1892

I.

Nous entrons décidément dans l'ère des budgets de repentir. Celui de 1892 paraît devoir être établi avec une sincérité relative, et donnera satisfaction à une partie des critiques adressées à bon droit, jusqu'ici, à la politique financière de notre gouvernement. Les écrivains qu'on a taxés de pessimisme ou d'hostilité systématique contre le régime actuel sont en droit de prendre acte, aujourd'hui, des aveux que l'évidence des faits et les dures leçons de l'expérience arrachent à nos ministres des finances et aux divers rapporteurs du budget. A-t-on eu tort de considérer comme un gaspillage peu judicieux des ressources préparées par la sagesse et la fermeté de l'assemblée nationale, et comme de pures manœuvres électorales, ces dégrèvemens intempestifs, célébrés sur tous les tons par MM. Wilson, Rouvier, Jules Roche, Millaud et par le chœur de la majorité opportuniste? Écoutez ce qu'en pense le rapporteur général du budget de 1892, M. Godefroy Cavaignac.

« Même pendant les trois années où les recettes croissaient encore, il est permis de se demander si la prudence financière autorisait l'abandon de ressources aussi considérables. Les dépenses, en effet, pendant ces trois exercices, n'ont pu être couvertes qu'à l'aide

d'un appel à des ressources exceptionnelles dont le chiffre a atteint 120 millions en 1879. Il serait moins aisé encore de justifier les dégrèvemens qui ont été votés postérieurement dans des périodes plus difficiles... Quelques-uns d'entre eux ont constitué des mesures essentiellement provisoires sur lesquelles on est revenu au bout de quelques années, comme le dégrèvement des sucres... Personne, croyons-nous, ne pourrait soutenir que les résultats produits par ces dégrèvemens de près de 400 millions aient été une compensation suffisante pour les sacrifices qu'ils ont imposés au trésor et pour les difficultés financières qu'ils ont créées... L'exemple même des dégrèvemens réalisés vers 1880, des maigres résultats qu'ont donnés la plupart d'entre eux, commande en ces matières la plus grande circonspection. Il montre surtout combien il est important de ne point faire d'expérience prématurée. »

Les censeurs du gouvernement ne disaient pas autre chose; et après avoir apprécié comme eux l'imprudent abandon qui a été fait de ressources précieuses, M. Cavaignac énonce avec infiniment de clarté les principes sur lesquels ils fondaient leurs critiques. « Il n'y aura, dit-il, de véritables dégrèvemens, comme il ne peut y avoir de véritable amortissement, que le jour où le budget ordinaire comprendra et couvrira par les ressources ordinaires l'ensemble des dépenses publiques... Ce serait une politique qui manquerait à la fois de sincérité et de clairvoyance que de paraître restituer d'une main aux contribuables ce qu'on serait obligé de demander de l'autre à des expédiens. » Expédiens! le mot y est. N'est-ce donc pas à bon droit que, pendant une série d'années, on a pu dire que l'équilibre du budget était fictif, et qu'en voyant le gouvernement, suivant les propres expressions de M. Cavaignac, chercher en dehors des produits normaux pour couvrir une part des dépenses publiques normales, des ressources extraordinaires extérieures au budget, on lui a reproché de n'obtenir qu'à l'aide d'expédiens une apparence d'équilibre?

Une de ces ressources, justement qualifiées d'extraordinaires, a été l'application aux dépenses d'un exercice des excédens laissés par un exercice antérieur. On y a recouru tant qu'on a pu invoquer des excédens plus ou moins réels, et malgré la loi qui attribuait à ces excédens une affectation spéciale et obligatoire; ce n'est pas M. Pelletan qui excusera ce procédé, car, quand il se plaint, dans son rapport sur la dette, de la difficulté d'établir exactement ce que la France a perçu, dépensé et emprunté dans chaque exercice, il rapporte cette obscurité à « l'habitude de se décharger d'une partie des dépenses sur des caisses ou services spéciaux, sans distinction d'exercices, et d'attribuer fictivement et

après coup à une année financière des ressources qui appartiennent à une année déjà passée. »

Était-il loisible d'inscrire dans le budget, au même titre que les recettes normales et destinées à se reproduire, des rentrées occasionnelles, des reliquats de compte ou des prélèvemens arbitraires sur des ressources à réaliser? Non! répondrait sans aucun doute M. Cavaignac, car, à son avis, « l'une des améliorations les plus notables qui aient été réalisées dans ces dernières années a été d'écarter, sauf de rares exceptions, des ressources budgétaires, toutes celles qui avaient un caractère exceptionnel et qui avaient tenu, durant plusieurs années, une place considérable dans l'évaluation des voies et moyens. » Ce sentiment n'est pas particulier à M. Cavaignac, puisque la commission du budget, tout en souscrivant à une liquidation définitive de la caisse de la dotation de l'armée, a rayé du budget des recettes le produit présumé de cette liquidation.

Un autre passage du rapport explique l'importance que M. Cavaignac attache à l'amélioration qu'il croit pouvoir signaler dans les procédés financiers du régime actuel. « De 1878 à 1885, nous dit-il, le budget n'a cessé de faire appel, pour son équilibre, à des ressources exceptionnelles : prélèvemens sur les exercices antérieurs, ressources exceptionnelles de diverse nature. Les ressources exceptionnelles ont figuré au budget, durant cette période, pour des chiffres qui n'ont jamais été inférieurs à 64 millions, et qui, en 1885, atteignaient encore 85 millions. » N'est-ce pas là la justification des critiques qui ont été adressées à ces sept budgets consécutifs? Le rapporteur reconnaît, en même temps, le bien fondé des objections élevées contre le mode d'évaluation des recettes. « De 1883 à 1887, les évaluations se sont régulièrement trouvées supérieures aux recouvremens, et ces écarts qui ont atteint des sommes importantes ne provenaient point seulement du fléchissement des recettes; ils provenaient aussi de la méthode imprudente qui avait été adoptée en 1883 pour l'évaluation des recettes... On escomptait des plus-values qui ne se sont pas toujours produites, et l'on a créé des mécomptes qui se sont élevés, certaines années, au chiffre de 70 millions. » Le rapporteur ajoute, et nous prions que l'on remarque cette déclaration : « Depuis 1888, au contraire, les évaluations se sont de nouveau trouvées inférieures aux recouvremens, et si l'année dernière, on a eu recours, au dernier moment, à l'expédient d'une majoration des évaluations, nous vous proposons de revenir, cette année, à des évaluations plus mesurées. » Après l'aveu contenu dans ces dernières lignes, ne serait-on pas tenté de taxer d'optimisme la conclusion suivante de M. Cavaignac : « Si

donc, dans les périodes difficiles, on s'était créé des facilités artificielles à l'aide de ressources exceptionnelles et à l'aide d'une majoration des évaluations jusqu'à concurrence de 71 millions, 105 millions et jusqu'à 145 millions, on a renoncé généralement depuis à ces procédés. »

On reprochait à nos gouvernans de recourir à deux procédés pour abuser l'opinion sur la situation financière. Le premier, dont, après ce qui précède, on ne saurait plus contester l'emploi, était d'enfler démesurément le chiffre des recettes; le second, non moins critiquable, était de dissimuler le chiffre réel des dépenses, en rejetant une partie de celles-ci hors du budget, pour les mettre à la charge soit de la dette flottante, soit de comptes spéciaux qu'on ne pourvoyait point de ressources effectives. M. Cavaignac n'use point d'une franchise moindre sur le second procédé; non-seulement il reconnaît que des dépenses considérables, « suivant qu'elles sortaient du budget ordinaire ou qu'elles y rentraient, en modifiaient singulièrement le caractère, » mais il en fait une énumération qui semble à peu près complète. « Ce sont, dit-il, les dépenses du budget extraordinaire, les subventions mises à la charge de la caisse des écoles, les supplémens de pensions, les reboisemens, les téléphones, les hôtels des postes et télégraphes mis à la charge de la caisse des dépôts et consignations, toute une série de dépenses dont l'imputation sur des ressources exceptionnelles ne peut se justifier que par les exigences d'une heure difficile, et dont la place au budget est marquée, parce qu'elles incombent à l'État. » Il ne manque à cette énumération que les garanties d'intérêts dues aux chemins de fer; mais le rapporteur répare un peu plus loin cette omission en signalant ces garanties comme une des dépenses « qui avaient été retirées à tort du budget et qui devaient y figurer. »

Les dépenses qui ne pouvaient faire l'objet de comptes spéciaux étaient-elles inscrites exactement dans la loi de finance? Un des reproches les plus fréquemment adressés aux ministres a été de restreindre intentionnellement leurs demandes de crédits, soit pour faire accepter plus aisément le principe d'une dépense, soit pour rendre l'équilibre du budget plus facile à établir; puis, dès l'ouverture de l'exercice, de demander à des crédits supplémentaires ou extraordinaires les moyens de pourvoir à la dépense réelle. Ces mauvaises habitudes n'auraient-elles pas encore complètement disparu? Le rapporteur se plaint que la commission du budget ait à pourvoir à 14 millions de dépenses, « que quelque prévoyance commandait d'incorporer au budget primitif. C'est le cas des dépenses du Dahomey et du Soudan, connues depuis longtemps, et que le souci de la régularité financière eût prescrit de faire figurer

dans les propositions primitives. » S'associant à ce reproche, le rapporteur du budget des colonies, M. Delcassé, a proposé effectivement d'inscrire à ce budget, pour un million, les dépenses du Dahomey. Le rapporteur général résume en ces termes, non sans quelque amertume, les griefs de la commission contre le ministre des finances : « Nous ne pouvons nous dispenser de faire remarquer ici que le gouvernement, après avoir écarté ces dépenses qu'il connaissait pour la plupart au moment de la préparation du budget, en a peu après demandé l'inscription, détruisant ainsi l'équilibre du budget qu'il avait présenté, sans apporter aucune ressource nouvelle pour y faire face. »

M. Rouvier avait répondu, à l'avance, par un conseil aigre-doux adressé à la chambre et qui tendait à rejeter sur elle la responsabilité de l'augmentation des dépenses et de la désorganisation du budget. « Au premier rang des causes d'aggravation des dépenses publiques, dit-il dans l'exposé des motifs du budget, il faut citer la facilité avec laquelle, trop souvent, des lois sont votées qui, sans la moindre ressource correspondante, rendent inévitables des charges nouvelles. Le gouvernement ne peut que les enregistrer quand la répercussion s'en fait sentir sur le budget. C'est au moment où la dépense prend naissance que, sauf de rares exceptions, il conviendrait d'assurer à l'État un surcroît équivalent de ressources. Nous faisons appel à la vigilance des chambres pour prévenir désormais un abus dont la persistance rendrait singulièrement malaisé l'établissement du budget. » L'abus que signale M. Rouvier n'est pas particulier à la chambre actuelle, car nous avons trouvé antérieurement les mêmes plaintes dans la bouche de M. Tirard et de M. Léon Say. L'important n'est pas de prononcer sur ce litige ni de faire la part des responsabilités, c'est de dégager et de mettre en lumière le résultat des mauvaises pratiques qui viennent d'être passées en revue. On ne saurait y apporter plus de franchise et de netteté que M. Cavaignac : « Il y a dix ans, dit-il, les préoccupations qu'excitait l'accroissement constant de notre dette en pleine paix avaient acquis une intensité singulière. Si le crédit de la France n'était point ébranlé par ces emprunts continus qui atteignaient dans une période normale les sommes qui, naguère, n'avaient été nécessaires que dans les crises exceptionnelles, *le danger était cependant manifeste*, et les pouvoirs publics étaient amenés à rechercher de toutes parts des intermédiaires pour éviter les appels directs et répétés au crédit. »

Il n'est pas besoin d'insister sur cet aveu loyal pour faire ressortir à quel point il donne raison aux critiques adressées depuis quinze ans à la politique financière du gouvernement. M. Cavaignac, il est vrai, plaide les circonstances atténuantes, comme avait

fait M. Rouvier dans l'exposé des motifs, et, comme lui, il institue des comparaisons rétrospectives pour démontrer que la situation s'est sensiblement améliorée. En regard de 1883, où 834 millions de dépenses furent inscrites en dehors du budget et, déduction faite des amortissemens, grossirent la dette du pays de 646 millions pour un seul exercice, il place l'année 1892, où les dépenses destinées à accroître la dette publique ne s'élèveront qu'à 192 millions. L'écart est considérable, sans doute; mais quand on jette les yeux sur les pays voisins, on est en droit de penser que ce n'est pas là un résultat satisfaisant. Les chiffres, d'ailleurs, ont besoin d'être vérifiés et de recevoir la sanction de l'expérience. Le ministre et M. Cavaignac estiment, tous les deux, que l'exercice 1889 a clos la période des déficits, et sera réglé avec un excédent de 24,193,792 fr. On peut les renvoyer à M. Pelletan qui, en décomposant les dépenses et les voies et moyens de l'exercice 1889, a constaté 410 millions de dépenses d'emprunt et une addition nette de 266 millions au passif de la France. Comment de pareilles divergences sont-elles possibles sur de simples questions de chiffres? M. Pelletan a essayé de l'expliquer. « Ce qui a donné, depuis le début, à notre comptabilité, écrivait-il en 1890, son caractère spécial, c'est le goût et le talent des fictions financières... Ajoutez l'habitude toute française, à ce qu'il semble, des budgets multiples, et la passion de déployer un véritable génie de combinaisons ingénieuses pour inventer, dans les écritures, jusqu'à des ressources purement imaginaires dont on ne peut connaître le fond vrai que si l'on en a la clef, comme autrefois les soi-disant réserves de l'amortissement. Il est matériellement impossible, à moins d'une longue initiation, de se reconnaître au milieu des conventions qui servent depuis un temps immémorial à traduire dans les écritures de la façon la plus exacte, mais la moins accessible, les réalités financières. » Laissons donc nos augures se mettre d'accord sur les résultats vrais de l'exercice 1889 et abordons directement l'examen des deux budgets de 1892, celui du ministre des finances et celui de la commission de la chambre, pour voir s'il en sortira quelque amélioration dans la situation financière.

II.

Commençons par rendre justice à M. Rouvier. Il a été, dans le passé, l'avocat persévérant et habile de toutes les prodigalités parlementaires, des abandons de recettes comme des aggravations de dépenses; mais du jour où le pouvoir lui est arrivé, où il a eu à mettre son nom au bas d'un budget, il s'est assagi à la lumière des

faits. Mesurant de plus près et plus exactement les périls de la voie dans laquelle gouvernement et chambres s'étaient engagés, il a essayé d'enrayer cette marche vertigineuse vers la banqueroute. La réintégration au budget ordinaire de toutes les dépenses de travaux publics, en supprimant le plus dangereux des budgets extraordinaires, a été un service signalé dont il faut lui reporter l'honneur. Ce louable exemple a entraîné la suppression du budget extraordinaire de la marine, et M. Rouvier lui-même a accompli l'an dernier la suppression du budget extraordinaire de la guerre, dont le chiffre élevé avait paru, aux ministres précédens, un obstacle insurmontable au rétablissement de l'unité budgétaire. Les bons effets de ces mesures n'ont pas tardé à se faire sentir. Pour incorporer les dépenses extraordinaires dans le budget ordinaire sans faire prendre à ce budget des proportions qui auraient alarmé la chambre et qui auraient été un obstacle à l'établissement d'un équilibre même apparent, il a fallu exercer sur les dépenses extraordinaires un salutaire effort de compression. Soumises à un contrôle plus direct et plus rigoureux de la part du ministre des finances et de la législature, ces dépenses ne sont pas remontées jusqu'ici, malgré les réclamations des bureaux, aux chiffres qu'elles avaient atteints grâce au laisser-aller avec lequel se préparaient et se votaient les budgets extraordinaires. Ainsi se sont trouvées justifiées tout à la fois la campagne persévérante poursuivie contre l'existence d'un budget extraordinaire et les critiques formulées contre l'exagération des dépenses. Le budget y a gagné sous le rapport de l'ordre et de l'économie.

M. Rouvier a voulu faire, cette année, un nouveau pas dans la même voie, en faisant rentrer les garanties d'intérêts dans le budget ordinaire. Il n'appliquait, il est vrai, cette mesure qu'aux garanties dues aux compagnies algériennes. Pour ne pas l'étendre à la totalité des garanties, il avait la meilleure des excuses, le manque d'argent; mais pourquoi donner la préférence aux lignes algériennes? Le ministre allègue pour raison que les lignes algériennes ne peuvent d'ici longtemps couvrir la totalité de leurs dépenses et renoncer au bénéfice de la garantie, tandis qu'on peut prévoir que les lignes françaises, ou au moins certaines d'entre elles, cesseront dans un avenir prochain d'avoir besoin de l'assistance de l'État et commenceront même à rembourser les avances qu'elles auront reçues. Il semble que l'argumentation du ministre peut être aisément retournée contre lui. Si l'on peut réellement envisager comme prochaine l'extinction des garanties afférentes aux lignes françaises, ce sont ces garanties qu'il faudrait préférablement inscrire au budget ordinaire, où leur disparition, quand elle

aurait lieu, laisserait une place toute prête pour les garanties algériennes. La vérité est qu'il était plus facile au ministre de trouver vingt-trois millions que trente-quatre : encore n'avait-il à sa disposition que la moitié de la première somme, et, pour atteindre au chiffre nécessaire, il était contraint de faire état des onze millions que devait produire la liquidation définitive de la caisse de dotation de l'armée. Du reste, le ministre ne dissimulait pas son regret de s'arrêter à mi-chemin. La commission du budget a voulu se montrer plus logique que le ministre et, tout en écartant comme n'étant pas de nature budgétaire le produit attendu de la liquidation de la dotation de l'armée, elle s'est faite forte de trouver par des économies les millions nécessaires pour faire rentrer au budget la totalité des garanties.

Le second trait distinctif du budget de M. Rouvier, et celui sur lequel il insiste avec plus de complaisance, est la réduction de l'impôt sur les transports à grande vitesse. Cette mesure s'imposait au gouvernement, et si celui-ci avait été mieux éclairé sur les besoins et les intérêts du pays, il l'eût accomplie préférablement à tant de dégrèvemens intempestifs et mal calculés qui, de l'aveu de M. Cavaignac, « ne sont pas parvenus à ceux à qui le parlement les destinait » et n'ont profité qu'à des intermédiaires. On ne se rendait pas un compte suffisant de l'obstacle que la cherté des voyages apportait à l'extension des relations commerciales, du nombre d'industries secondaires à qui l'accroissement des voyageurs profiterait, ni des satisfactions légitimes et utiles dont les familles à ressources modestes étaient privées. Le chemin de fer étant un mode de locomotion plus facile, plus rapide et moins coûteux que l'ancienne diligence, il semblait que cela dût suffire, et que l'aggravation de l'impôt votée en 1871 ne fût qu'une surtaxe sur une dépense d'agrément ou de commodité. Cependant, les essais faits en Belgique et en Hongrie, l'expérience que les compagnies avaient tentée par l'établissement des trains à prix très réduit, dits *trains de plaisir*, et l'affluence considérable de voyageurs que les réductions de prix avaient déterminée partout, auraient dû éclairer le gouvernement sur l'effet compressif des tarifs élevés. Inquiet, pendant quelques semaines, sur le succès de l'Exposition de 1889, le ministère sollicita des compagnies de chemins de fer l'organisation de trains à des prix qui auraient semblé, il y a quelques années encore, d'un bon marché fabuleux : on sait quel mouvement énorme de voyageurs fut la conséquence immédiate des réductions de prix et des facilités accordées au public. Cette fois, l'expérience était trop décisive pour que le fisc pût continuer à prélever 23 pour 100 du prix des places en chemin

de fer. Si on ajoute à cette taxe excessive les impôts de toute nature que les compagnies sont tenues d'acquitter, on se convainc aisément que 30 pour 100 du prix des places entrent dans les caisses de l'État.

La suppression de la surtaxe établie en 1871 était une éventualité prévue dans les conventions de 1883, mais qu'on avait considérée comme d'une réalisation lointaine, vu l'état de nos finances. M. Rouvier entreprend de l'accomplir en la faisant partir du 1er avril 1892. Il estime avec raison que, le budget ne devant être voté, suivant la mauvaise habitude de la chambre, que dans les derniers jours de décembre 1891, trois mois seront nécessaires aux compagnies pour établir les nouveaux tarifs, les porter à la connaissance de leur personnel et du public, et se procurer les imprimés indispensables. L'impôt continuera d'être perçu sur l'ancien pied pendant le premier trimestre de l'exercice 1892, et le sacrifice demandé au trésor pour cet exercice sera diminué d'autant. En revanche, la mesure sera plus large que les conventions de 1883 ne l'avaient prévu. Non-seulement, M. Rouvier en étend les bénéfices à tous les modes de transports à l'usage du public, tels que les diligences et les bateaux à vapeur ; mais il réduit à 12 pour 100 du tarif le prélèvement du trésor sur le prix de transport des bagages, des articles de finances et des chiens, et il supprime entièrement les droits sur les transports à grande vitesse autres que les voyageurs. Cette concession supplémentaire coûtera quelques millions au trésor, mais elle sera un immense bienfait pour le commerce, à qui elle permettra désormais de faire voyager en grande vitesse des marchandises et des denrées, telles que le poisson, la volaille, les fruits, les légumes de primeurs, dont la conservation exige un transport rapide et dont le prix de vente eût été trop lourdement grevé par l'effet des taxes actuelles. Les compagnies pourront tenir compte, dans l'établissement de leurs nouveaux tarifs, des doléances du commerce, et le fisc ne pourra plus intervenir comme il le faisait, pour interdire des combinaisons de service accéléré, qu'il considérait comme autant d'évasions de la taxe sur la grande vitesse. L'agriculture pourra tirer un parti plus avantageux des produits condamnés jusqu'ici à être consommés sur place, et l'alimentation des grandes villes en sera plus facile et plus abondante.

Quelles seront, au point de vue du budget, les conséquences de ces importans changemens? Le produit de l'impôt sur les transports, calculé d'après les résultats de 1890 et en tenant compte de la bissextilité, pourrait être évalué à 92,586,200 francs; et dans ce chiffre, la surtaxe établie en 1871 entrerait pour 40 millions.

Son abandon pour trois trimestres entraînera un sacrifice que la prudence commande d'évaluer à 32,500,000 francs et non à 30 millions parce que le trafic des lignes ferrées est beaucoup moins actif dans les mois d'hiver que dans les mois d'été. M. Rouvier compte que l'abolition complète de l'impôt sur les transports en grande vitesse, autres que les voyageurs, les bagages, les articles d'argent et les chiens, occasionnera pour le trésor une nouvelle perte de 5 millions et demi. Le sacrifice total fait par le trésor serait donc de 38 millions. Le ministre estime que ce sacrifice sera couvert par le produit du nouveau tarif des douanes, qu'il évalue à 38 millions, mais dont il se refuse à attendre davantage; il compte en même temps sur le développement normal du trafic pour mettre le trésor et les compagnies à l'abri de toute perte. Cette confiance, peut-être excessive, appelle quelques observations.

D'après l'arrangement intervenu entre le ministre et les compagnies, et basé d'ailleurs sur les conventions de 1883, l'État abandonne la surtaxe de 10 pour 100 sur toutes les catégories de voyageurs : les compagnies ne sont tenues à aucun sacrifice correspondant pour les voyageurs de 1re classe, mais elles doivent réduire de 10 pour 100 le prix des places en 2e classe et de 20 pour 100 le prix des 3es classes. La réduction totale sera donc de 10 pour 100 pour la 1re classe, de 20 pour 100 pour la 2e classe et de 30 pour 100, c'est-à-dire de près d'un tiers, pour la 3e classe. Il en résultera une modification profonde dans l'échelle adoptée jusqu'ici pour les tarifs. Actuellement, si l'on veut bien ne pas tenir compte de légères divergences dans la façon dont les compagnies ont établi leurs calculs, on peut considérer que le prix de la 2e classe équivaut à 75 pour 100, ou aux 3/4 du prix de la 1re classe, et que le prix de la 3e classe n'en représente que 52 pour 100, c'est-à-dire un peu plus de la moitié. C'est ce que démontre le petit tableau suivant, emprunté au tarif de diverses compagnies :

	1re classe.	2e classe.	3e classe.
	—	—	—
Paris à Calais.	36 fr. 35	27 fr. 25	19 fr. 95
Paris au Havre	28 fr. 10	21 fr. 05	15 fr. 45
Paris à Brest.	75 fr. 10	56 fr. 35	41 fr. 35
Paris à Lyon.	63 fr. 05	47 fr. 30	34 fr. 70
Lyon à Marseille. . . .	43 fr. 30	32 fr. 50	23 fr. 85

Or, par l'effet des réductions simultanées qui vont être opérées, le prix de la 1re classe pour Calais ne descendra qu'à 32 fr. 72, tandis que le prix de la 2e classe sera abaissé à 21 fr. 80, et celui

de la 3e classe à 13 fr. 96. Il serait superflu de refaire ce calcul pour les autres lignes. Cet exemple suffit à faire voir dans quelle proportion sera accru l'écart entre les prix des trois classes. Il est impossible qu'un pareil écart n'exerce pas une influence sensible sur la répartition des voyageurs entre les trois classes, surtout quand il s'agira de parcours moyens. Nombre de personnes qui, sous l'empire de certaines considérations, prennent des places de 2e classe, se laisseront tenter par l'appât d'une économie notable et voyageront en 3e classe. De même, beaucoup de voyageurs de 1re classe iront désormais en 2e classe, et ce mouvement prendra d'autant plus d'extension, qu'on tend de plus en plus à mettre les 2es classes de pair avec les 1res classes, sous le rapport de la rapidité des trajets et du confortable. Les chemins de fer allemands ont rendu leurs 2es classes si luxueuses que leurs 1res ne sont plus à l'usage que des membres des familles princières. Les lignes belges et hollandaises cherchent à retenir leur clientèle de 1re classe en lui offrant des avantages spéciaux, par exemple, en lui assurant, à l'exclusion des 2es classes, la correspondance immédiate et la continuité non interrompue du parcours rapide, quand un voyage nécessite l'emprunt de plusieurs lignes. En France, tandis qu'on ne cessait d'améliorer sous tous les rapports le traitement des voyayeurs de 2e et de 3e classe, aucun avantage nouveau et spécial n'a été accordé aux voyageurs de 1re classe. Aussi ne brillent-ils plus que par leur absence, hormis dans les trains à long parcours et les trains de nuit. M. Rouvier répète, après le rapporteur des conventions, que ce sont les voyageurs de 3e classe qui fournissent la plus grosse part des recettes ; mais il convient de distinguer entre la recette brute et le produit net : un voyageur de 1re classe ne coûte pas plus cher à transporter qu'un voyageur de 3e classe, mais il fournit une recette double, dont la moitié est un profit net. Le prix des 3es classes couvre à peine les frais de transport, à moins que le train ne marche à wagons pleins, et c'est pour remplir leurs wagons que les compagnies ont multiplié les réductions de tarifs. On peut dire sans exagération que le produit des 1res classes représente le plus clair des bénéfices que les compagnies réalisent sur le transport des voyageurs. Le déclassement qu'on a sujet de prévoir ne peut donc manquer d'influer défavorablement sur les recettes nettes des compagnies : il en résultera directement un affaiblissement du produit de l'impôt conservé, et, par répercussion, une prolongation des appels à la garantie d'intérêts.

Le succès si désirable de la réforme proposée par M. Rouvier eût été plus certain si le ministre se fût prémuni davantage contre

les mécomptes possibles. Peut-être l'obstination avec laquelle il refuse d'évaluer au-delà de 38 millions le produit à attendre du nouveau tarif des douanes tient-elle à une arrière-pensée, au secret espoir que, si ce produit est dépassé, la plus-value ainsi obtenue, et dont il n'aura pas été fait emploi, compensera la perte temporaire qui peut résulter d'un aussi grand changement dans la tarification des transports.

Le budget de M. Rouvier n'appelle, pour le surplus, qu'un petit nombre d'observations. Le ministre avait eu la malencontreuse idée de doubler la taxe postale sur les imprimés, et il attendait 2 millions de ce doublement. La publicité est le grand ressort du commerce, et son rôle dans les affaires tend à devenir de plus en plus important. La commission a donc eu raison de repousser une surtaxe dont le poids serait retombé tout entier sur les commerçans. Le ministre n'alléguait pour raisons que l'encombrement causé dans les bureaux de poste par la multiplicité des imprimés et le surcroît de travail qui en résultait pour le personnel. Or, la mesure ne pouvait être efficace et aboutir à une diminution notable dans le nombre des imprimés sans que le commerce fût paralysé dans l'emploi d'un de ses plus puissans moyens d'action, et le contrecoup de cette diminution eût été ressenti par toutes les industries qui concourent à la production des imprimés, depuis la fabrication du papier et de l'encre jusqu'à la lithographie, la gravure sur bois et l'imprimerie. Il est un moyen plus rationnel de soulager le service des postes, si l'on ne veut pas en augmenter le personnel, c'est de laisser le champ libre à l'industrie privée. La poste a renoncé, en fait, au monopole du transport des journaux, et il lui serait matériellement impossible de le reprendre et de l'exercer aujourd'hui, tant est grande la proportion des exemplaires qui sont transportés et distribués en dehors d'elle. Qu'elle accorde la même latitude pour les imprimés, et l'industrie privée aura bientôt organisé pour la province des services analogues à ceux qui fonctionnent déjà à Paris, et dont la poste est contrainte de subir la concurrence, parce qu'il lui en coûterait trop cher pour entreprendre de les remplacer.

III.

Le budget de 1892, tel que M. Rouvier l'avait présenté dans la séance du 17 février, portait 3,218,404,133 francs en recettes et 3,217,825,525 francs en dépenses, ce qui supposait un excédent de recettes de 575,608 francs et un accroissement de 52,943,976 francs sur les crédits votés pour 1891 ; mais l'augmentation réelle de dé-

penses était beaucoup plus considérable. En effet, il fallait déduire des crédits de 1891 30,785,642 francs pour les dépenses qui ne se reproduisent pas en 1892 : travaux achevés, subventions expirées, entreprises terminées, etc., et 8,630,069 francs provenant des économies que le ministre avait réalisées sur les allocations du budget précédent, soit en tout 39,415,711 francs. Si l'on ajoute ce chiffre aux 52,943,976 francs d'augmentations accusés par le ministre, il en ressort que les créations de dépenses nouvelles et les augmentations de dépenses anciennes, par rapport aux chiffres de 1891, ne représentent pas moins de 92,359,687 francs. C'est cette somme énorme de 92 millions de crédits nouveaux, rapprochée du modeste chiffre de 8 millions d'économie, qui a mis la commission du budget en éveil. Bien que le ministre assurât que, sur cette somme, 62 millions 1/2 étaient la conséquence de lois votées ou de décisions prises par la chambre, et que les allocations nouvelles, concédées par lui à ses collègues pour assurer la marche des services, n'atteignaient pas à 30 millions, la commission a pensé que le dernier mot des économies possibles n'était pas dit, et qu'il y avait lieu de scruter minutieusement les crédits demandés par les ministres. Les curieuses révélations d'un des membres de la commission, M. Millerand, sur la gestion du ministère du commerce, semblent justifier cet épluchage. M. Millerand établit dans son rapport qu'à l'aide de virements opérés à l'insu du directeur-général des postes sur les fonds alloués pour ses services, l'administration du commerce a pu appliquer 18,000 francs à des dépenses non prévues et non dotées. Parmi ces dépenses figurent les frais de voiture du chef du cabinet, 240 francs pour la réparation d'un lit capitonné et un couvre-lit à son usage, 161 fr. 39 pour remplacement de tapis, brosses et linoléum, 52 fr. 80 pour réparation et étamage d'une baignoire. Il est à remarquer que le fonctionnaire pour lequel on prend tant de soins, jusqu'à violer les règles de la comptabilité publique, n'a même pas le droit d'avoir un logement au ministère.

L'examen auquel la commission s'est livrée a abouti à 54 millions de réductions, portant pour 30 millions sur le ministère de la guerre et pour 7 sur celui de la marine ; mais comme, d'un autre côté, des augmentations, dont la plus considérable revient au ministère de l'instruction publique, sont consenties pour un chiffre de 13 millions, les économies proposées par la commission ne lui donnent qu'une disponibilité de 40,532,261 francs, insuffisante pour la réalisation de ses visées, qui comprennent l'incorporation au budget ordinaire non plus des seules garanties afférentes aux lignes algériennes, mais de la totalité des garanties, montant à

plus de 57 millions. La commission avait de plus à pourvoir, et elle s'en est plainte amèrement, comme on l'a vu, à 21 millions de crédits demandés par le ministre postérieurement à la présentation du budget et sans qu'il se fût préoccupé des ressources nécessaires pour y faire face. Un certain nombre de millions manquaient donc pour pouvoir aligner le budget. On a recouru au procédé déjà employé, de l'aveu de M. Cavaignac, pour le budget de 1891 : on a enflé les évaluations de recettes.

Le ministre des finances refusant d'admettre que le produit du nouveau tarif de douanes pût dépasser 38 millions, la commission s'est adressée aux bureaux du ministère. Elle a demandé qu'il fût dressé un état des perceptions qui résulteraient de l'application aux entrées actuelles, en les supposant égales, du tarif minimum qui vient d'être voté par la chambre. Le tarif devant être mis en vigueur le 1er février 1892, le produit des nouveaux droits, pour les onze mois suivans, serait de 105 millions. La commission n'a pas osé adopter ce chiffre, évidemment excessif; mais elle a cru, en l'abaissant à 70 millions, tenir largement compte du ralentissement probable des entrées pour certaines marchandises sur lesquelles les droits ont été notablement augmentés et des approvisionnemens que le commerce d'importation constituera pendant les derniers mois d'existence du tarif actuel. De ces 70 millions elle déduit 10,500,000 francs pour les primes votées en faveur de la sériciculture et des plantations de lin et de chanvre, et pour l'abaissement de la taxe sur les vins de raisins secs : il lui reste donc 59,500,000 francs de ressources nouvelles, c'est-à-dire de quoi faire face à la réintégration, dans le budget, de la totalité des garanties d'intérêts. Les 40 millions, devenus disponibles par l'effet des réductions opérées sur les crédits des divers ministères, permettent à la commission de couvrir les dépenses apparues depuis la présentation du budget, de renoncer aux 2 millions attendus de la surtaxe sur les imprimés, d'accorder diverses allocations, notamment un crédit de 900,000 francs pour améliorer encore la situation des instituteurs en ne considérant plus l'indemnité de résidence comme partie intégrante de leur traitement.

Tout en approuvant la liquidation définitive de la caisse de la dotation de l'armée, la commission a changé la destination des 11,400,000 francs à provenir de l'aliénation des rentes de la caisse. Le ministre les appliquait, comme on l'a dit plus haut, à couvrir une partie de la dépense des garanties d'intérêt; la commission les distrait des recettes et en fait emploi pour rembourser les derniers bons de liquidation émis pour réparation des dommages causés par le génie militaire. La somme totale de ces bons n'a

jamais été que de 26 millions : ils avaient été émis en 1874; ils étaient remboursables en vingt-cinq ans; ils devaient être, par conséquent, éteints dans sept ans, au moyen de l'annuité de 1,821,500 francs inscrite aux budgets précédens. Malgré la proximité de leur extinction, la commission du budget a cru devoir leur appliquer la mesure qui avait été imposée, l'an dernier, aux porteurs des autres bons de liquidation. On sait que la chambre, sans tenir compte du contrat virtuel qui existait entre l'État et les porteurs de bons, les titres remis à ceux-ci ne réservant en aucune façon au gouvernement le droit de se libérer anticipativement, a décidé le remboursement immédiat de tous les bons en circulation au moyen d'un prélèvement sur l'emprunt. Le but de cette mesure, dont la légalité a été contestée, était de réaliser une légère économie en substituant à des bons qui rapportaient 5 pour 100 le produit de rentes perpétuelles 3 pour 100. Les bons de liquidation étaient en voie d'extinction rapide, et leur disparition eût procuré un allègement au budget, tandis que la somme empruntée pour les rembourser est et demeurera une charge perpétuelle. On a donc, à l'inverse de ce que font d'autres États, rejeté sur les générations à venir le poids d'une dépense encourue dans l'intérêt et pour le compte de la génération présente : on a commis une faute financière et une iniquité.

Ces critiques s'appliquent avec moins de force à l'opération qui doit avoir lieu en 1892, parce que le remboursement des bons dont il s'agit sera effectif et s'opérera non avec des ressources d'emprunt, mais à l'aide d'une recette réellement disponible, la somme à provenir des rentes de la dotation de l'armée étant presque égale au capital à rembourser, 11 millions 1/2 d'un côté et 14 millions de l'autre.

Une mesure beaucoup plus grave et qui appelle un blâme sans restriction est le sacrifice imposé aux caisses d'épargne. Dans un moment de gêne, où il ne voulait pas mettre sa signature sur le marché, le gouvernement a fait prendre à la caisse des dépôts et consignations 240 millions d'obligations trentenaires 4 pour 100 que la caisse a réparties entre le portefeuille des caisses d'épargne privées, de la caisse d'épargne postale et de la caisse des retraites. L'État n'a pas le moyen de rembourser ces obligations qui représentent encore un capital de 202 millions; néanmoins il impose à la caisse des dépôts et consignations, qui n'est que dépositaire de ces titres, de les échanger contre de nouveaux titres, ne rapportant plus que 3.25 pour 100. C'est une confiscation pure et simple de 0 fr. 75 pour 100 d'intérêt au préjudice des caisses d'épargne. L'argument invoqué par la commission qu'un intérêt de 4 pour 100 « n'est plus en rapport

avec la valeur présente de l'argent » pourrait aussi être employé par tous les débiteurs vis-à-vis de leurs créanciers et notamment par les emprunteurs sur hypothèques vis-à-vis de leurs prêteurs. L'accueil que les tribunaux feraient à ce système n'est pas douteux; mais il paraît que notre gouvernement est au-dessus des lois et de l'équité. Quand Louis XIV retranchait un quartier des rentes, il pouvait au moins invoquer les besoins urgens de l'État.

Nous pourrions nous en tenir là sur le projet de la commission si celle-ci, au dernier moment et avec une précipitation singulière, n'avait jugé à propos de s'approprier et d'incorporer au budget deux projets de loi émanés, l'un de l'initiative individuelle, l'autre du ministre des finances. La proposition de M. Brisson, que l'on qualifie pompeusement et improprement de réforme judiciaire, a pour objet de supprimer ou d'alléger les droits de timbre et d'enregistrement qui frappent certaines catégories d'actes de procédure et de créer une taxe nouvelle, dite des frais de justice, donnant ainsi un démenti à la maxime que la justice est gratuite en France. Elle l'est, en effet, mais l'esprit de fiscalité, stimulé par les nécessités financières, a assujetti toutes les productions à faire en justice à des droits de timbre et d'enregistrement et à des droits de greffe exorbitans. Un Anglais, condamné à une amende de 25 francs, tire de sa poche une guinée, la dépose sur le bureau du juge et s'en va paisiblement avec la quittance que le greffier du juge lui a délivrée séance tenante et sans frais. Un Français condamné à 1 franc d'amende pour contravention à un règlement de police n'a pas le droit de s'acquitter, il doit attendre trois ou quatre semaines, jusqu'à ce qu'on l'appelle au greffe où il devra verser 1 franc pour le principal et 14 fr. 75 pour les accessoires de la condamnation. Pour les contestations entre particuliers, le coût de la procédure n'est pas moins démesuré par rapport à l'objet du litige. Bien des voix se sont élevées depuis longtemps contre un pareil état de choses : on a toujours répondu au nom du gouvernement que le timbre et l'enregistrement étaient deux des principales sources du revenu public et que les besoins du trésor ne permettaient pas d'en affaiblir le produit : la réforme sollicitée devait donc être ajournée.

Ce n'est pas cette réforme que M. Brisson et la chambre entreprennent d'accomplir. S'emparant de ce fait que le rapport entre le coût de la procédure et l'objet du litige devient plus faible à mesure que le litige croît en importance, on propose de rétablir ce qu'on appelle la proportionnalité. Les petits procès coûteront moins par suite de la suppression de certaines formalités coûteuses; en revanche, pour les litiges de quelque importance, la nouvelle taxe des frais de justice imposera pour l'introduction de l'instance et

pour les diverses phases de la procédure un déboursé préalable de sommes fort élevées. Il y a au fond de ce système une idée fausse. Il ne s'agit point ici d'un impôt de répartition à répartir entre tous les citoyens au *prorata* des ressources de chacun. Les procès sont indépendans les uns des autres, et le timbre et l'enregistrement s'appliquent à toutes les pièces de procédure indistinctement et d'après les mêmes bases, sans tenir compte de l'intérêt que chaque plaideur peut avoir à ester en justice. De quel droit frapper un plaideur d'un impôt spécial, d'autant plus lourd qu'il a plus besoin de la protection de la justice? On peut être un pauvre diable et avoir à revendiquer ou à défendre des droits très importans. Déjà le chiffre élevé de la dépense à encourir arrête et même fait reculer bien des gens : on cherche un arrangement, on transige, on sacrifie une partie de son droit pour n'avoir pas à faire intervenir les tribunaux, et trop souvent des personnes riches et de mauvaise foi abusent de la situation d'adversaires peu fortunés pour leur imposer une transaction. Que sera-ce avec la législation que l'on propose : avoir 80 francs de procédure pour un litige de 100 francs est, sans aucun doute, excessif et tout à fait déraisonnable, mais personne n'en est ruiné. Si la nouvelle taxe, par les déboursés préalables qu'elle exige, me met dans l'impossibilité de défendre mes droits, elle équivaut à un déni de justice.

Le monde du palais s'est vivement ému du bouleversement qui serait apporté dans la procédure civile, et les hommes spéciaux, à l'aide d'exemples et de chiffres, ont fait ressortir les inégalités choquantes et les contradictions que recèle la proposition de M. Brisson, si légèrement adoptée par la commission du budget. Évidemment, des changemens de cette importance ne peuvent être improvisés. La commission ne s'est préoccupée que d'un seul point : il n'y aurait, si les calculs de M. Brisson sont justes, aucune diminution de la somme qui entrerait dans les caisses du trésor : partant, pas de modification à apporter dans le budget; mais ce n'est pas la seule chose à considérer. La mesure proposée n'est pas un dégrèvement, puisqu'elle se borne à déplacer les charges actuelles de la procédure et à les faire passer d'une épaule sur une autre : encore faut-il que ce transfert ne blesse ni la raison ni l'équité. Elle n'apporte aucune ressource nouvelle au trésor, elle n'a donc aucun caractère d'urgence; et aucun intérêt ne souffrirait si, en l'ajournant au prochain budget, on donnait au garde des sceaux le temps de consulter les cours de justice et de recevoir leurs observations désintéressées.

Les mêmes objections s'appliquent avec encore plus de force au remaniement de l'impôt sur les boissons que la commission

veut faire entrer dans le budget. Cette question a été souvent agitée depuis une dizaine d'années sans jamais aboutir à une solution. La dernière tentative sérieuse remonte à 1886, au temps où M. Carnot était ministre des finances, et M. Carnot fut obligé de renoncer à la combinaison qu'il avait étudiée et qui devait faire partie du budget. Sous le ministère de M. Tirard, ce fut la commission de la chambre, qui, sous l'influence et par l'organe de son rapporteur général, M. Yves Guyot, entreprit de supprimer l'impôt sur les boissons par voie budgétaire. Le parlement eut la sagesse de reculer devant un changement qui pouvait compromettre gravement l'équilibre du budget. M. Rouvier, à son tour, a repris la question : il a adopté pour bases de sa combinaison les points essentiels des propositions de M. Carnot, à savoir l'affranchissement des vins, cidres et bières, et, par compensation, le relèvement des licences des débitans et une augmentation notable du droit sur l'alcool, qui serait porté de 154 francs à 200 francs l'hectolitre ; mais, instruit par les expériences malheureuses du passé, il s'était gardé d'établir un lien entre la mesure préparée par lui et le budget de 1892. Il en avait sagement fait l'objet d'un projet de loi spécial soumis à toutes les règles de la procédure parlementaire et dont l'examen ne devait apporter aucune complication ni aucun retard dans le vote du budget.

Le ministre des finances, comme c'était son rôle, s'était préoccupé de ne point diminuer les ressources du trésor ; il s'était attaché à retrouver d'un côté ce qu'il abandonnait de l'autre, et il avait assez de confiance dans ses calculs pour croire qu'il ne résulterait de l'adoption de son projet aucun amoindrissement des recettes. La commission n'en a pas demandé davantage ; désireuse d'enlever à un ministre qu'elle n'aime guère et de s'attribuer à elle-même le mérite d'une réforme populaire, elle s'est dit que, puisqu'il y avait équivalence entre le rendement de l'ancien impôt et le produit attendu de la nouvelle combinaison, il ne pouvait y avoir aucun inconvénient à faire immédiatement passer celle-ci dans la pratique. Voilà donc la loi de finance compliquée de deux graves questions qui donneront certainement lieu à des débats sérieux et qui pourront reculer jusqu'aux derniers jours de l'année, peut-être au-delà, le vote définitif du budget.

Le sénat n'a pas encore pu aborder l'examen du nouveau tarif des douanes, et il faut que ce tarif soit voté et prêt à être mis en vigueur le 1er février prochain, date de l'expiration des traités de commerce dénoncés par la France. Cette assemblée, au sein de laquelle tous les intérêts agricoles et industriels sont puissamment représentés et que les mécontens considèrent comme une cour d'appel

destinée à réformer les votes de la chambre, fera-t-elle bon marché de son droit de revision et consentira-t-elle à se transformer en simple bureau d'enregistrement, alors qu'elle peut trouver un regain de popularité en prenant en main la défense de certaines industries? Elle hésitera d'autant plus que l'examen du tarif se lie étroitement à l'établissement du budget, puisque le produit du tarif entre pour 38 millions dans les calculs du ministre des finances et pour 70 dans ceux de la commission de la chambre. Cet examen ne suffira-t-il pas à absorber les quelques semaines que la chambre voudra bien lui laisser, sans que sa tâche soit compliquée de graves questions dont aucune ne demande une solution immédiate et qui appellent de mûres réflexions?

Ce n'est pas à la légère qu'on peut aggraver de 25 pour 100 un impôt déjà fort lourd. On ne manquera pas de dire que l'alcool supporte, dans la plupart des autres pays, des taxes beaucoup plus fortes; mais les situations sont différentes. C'est en France surtout que la fabrication de l'alcool a pris un développement considérable et se lie étroitement à la prospérité de plusieurs branches de la production nationale. L'alcool, pur ou dénaturé, est une matière première qui reçoit diverses applications dans de nombreuses industries; il est la base du commerce des liqueurs dans lequel nous avons été longtemps sans rivaux et qui donne lieu à une exportation importante. Déjà, la concurrence est vive, la contrefaçon et la fraude s'exercent sur une grande échelle. A-t-on bien calculé les effets possibles d'une aussi notable aggravation de l'impôt? On reconnaît déjà la nécessité d'accroître le nombre des agens du fisc et d'assurer une surveillance plus rigoureuse : est-on certain de l'efficacité des moyens qu'on projette d'employer? Si l'on ralentit la production en la surchargeant, ou si l'on développe la fraude et la contrebande, que deviendront les recettes attendues? Croit-on que les bouilleurs de cru, tant de fois frappés et tant de fois affranchis, se laisseront égorger sans résistance? Les débitans, ces arbitres des élections, accepteront-ils une surcharge qui portera de treize millions à quatre-vingt-deux le produit des licences, et manqueront-ils de défenseurs? Tout cela a-t-il été prévu et pesé suffisamment? Combien le ministre des finances avait été mieux inspiré en donnant la préférence à un projet de loi spécial qui eût suivi la filière législative ordinaire, dont l'examen approfondi se fût concilié avec le respect des prérogatives du sénat, et dont les dispositions, après le vote définitif, auraient pris place tout naturellement dans le budget de 1893! On prête à M. Rouvier l'intention de demander l'ajournement des deux projets que la commission a greffés sur le budget : il aurait raison de le faire, il pourrait

invoquer la nécessité d'assurer le vote de la loi de finance en temps utile, et se prévaloir devant la chambre des conseils de sagesse et de prudence en matière de dégrèvemens et de remaniemens d'impôts que M. Cavaignac a formulés dans son rapport.

Tout n'est pas à reprendre dans l'œuvre de la commission. Elle a cherché à tenir compte des critiques trop souvent et trop justement adressées à nos diverses administrations. C'est ainsi qu'une disposition législative spéciale épargnera désormais aux fonctionnaires mis à la retraite la longue attente qu'ils doivent subir avant de voir liquider leurs droits et d'entrer en jouissance de leur pension. Une tentative nouvelle est faite, sous forme d'observations assez sévères, pour vaincre la résistance que les bureaux opposent à la production d'un état exact et complet des dépenses engagées, qui permettrait à la commission du budget et à la chambre de distinguer immédiatement les dépenses que le parlement ne peut se dispenser de continuer et celles pour lesquelles son libre arbitre est demeuré entier. Les réflexions du rapporteur général, à cet égard, donnent raison aux prescriptions imposées aux ministres italiens dans la rédaction du budget, et qui les astreignent à mentionner à côté de chaque dépense si elle est obligatoire et à indiquer la loi de laquelle découle cette obligation. En Angleterre, les dépenses qui ne résultent pas d'une loi antérieure sont les seules qui soient soumises à un vote nouveau du parlement : il faudrait une loi spéciale pour supprimer ou modifier les autres, et il n'est pas admis qu'on puisse par une simple disposition budgétaire déroger à une loi régulièrement votée. C'est dans l'adoption de mesures analogues que la chambre trouvera le remède aux abus qu'elle cherche vainement à extirper, mais il faudra qu'elle commence par accepter des limites à l'omnipotence qu'elle s'arroge volontiers.

La commission a essayé de donner satisfaction aux observations de la cour des comptes sur les règles de comptabilité qui devraient être appliquées aux dépenses résultant des conventions de 1883 ; mais elle n'a pu vaincre la résistance du ministre des travaux publics, qui ne veut point accepter de contrôle pour les ingénieurs des ponts et chaussées, et qui s'est borné à promettre de mettre la question à l'étude. La commission, pour cette fois, s'en est tenue à prescrire l'établissement *avec quelque régularité*, et la communication aux chambres dans les premiers mois de l'année, d'un état des dépenses effectuées en conséquence des conventions, « afin, dit-elle, que le parlement puisse suivre *approximativement* l'exécution des contrats. » On ne saurait être plus accommodant. La commission n'a pas été beaucoup plus heureuse en ce qui concerne

les fonds de concours, malgré la gravité des abus qui sont signalés et qui découlent du plus ou moins de bonne volonté et du plus ou moins d'ordre des administrations intéressées. « Des engagemens de concours, dit-on dans le rapport général, qui souvent ont déterminé l'État à entreprendre des travaux importans, demeurent ainsi lettre morte, et des sommes considérables qui devraient rentrer dans les caisses du trésor lui échappent durant des années et quelquefois pour toujours. Sur cet abus vient s'en greffer un second; c'est que les recettes recouvrées tardivement, irrégulièrement, ne sont pas spécialisées, et servent parfois à couvrir des dépenses autres que celles en vue desquelles elles ont été perçues. » Ces constatations peuvent donner une idée du laisser-aller et du désordre qui règnent dans nos administrations. La commission n'a pas osé prescrire que ces engagemens envers l'État fussent pris en charge par un comptable responsable : elle s'est bornée à demander que les diverses administrations communiquent désormais au ministère des finances les engagemens pris par les particuliers ou les communes, et elle se repose sur la vigilance de ce ministère pour assurer la réalisation des contrats.

IV.

Le budget de 1892, tel qu'il sort des mains de la commission, se règlerait par 3,234,205,743 francs en recettes et par 3 milliards 233,301,008 francs en dépenses, soit avec un excédent de recettes de 904,735 francs. Si l'on ajoute aux dépenses du budget ordinaire les 107,322,133 francs des budgets annexes, Imprimerie nationale, Légion d'honneur, Invalides de la marine, etc., et les 454,391,427 francs du budget sur ressources spéciales, c'est-à-dire des perceptions opérées pour le compte des départemens et des communes, on arrive en chiffres ronds à une somme de 3,863 millions qui ne présente même pas tout ce que les contribuables français ont à payer ; car il y faudrait ajouter ce que les départemens et les communes s'imposent directement pour acquitter leurs dépenses et servir les intérêts de leurs dettes, et particulièrement les produits des octrois, qui dépassent 268 millions. On voit que la somme demandée aux contribuables pour les charges publiques ne s'éloigne pas beaucoup de quatre milliards et demi.

Maintenant, cet excédent de 904,000 francs, si laborieusement obtenu, peut-il être pris au sérieux? Ne fera-t-il point place à un déficit, sans même l'intervention des crédits supplémentaires extraordinaires pour lesquels aucune ressource n'a été réservée? L'équilibre du budget de la commission est subordonné à la réali-

sation de quatre hypothèses : 1° que la modification de l'impôt sur la grande vitesse, telle qu'elle est combinée, n'influera pas sur les recettes des compagnies de façon à réagir sur les perceptions du trésor et sur le jeu de la garantie d'intérêt; 2° que la plus-value attendue dans les recettes des douanes par suite de l'application du nouveau tarif ne sera pas inférieure à 70 millions; 3° que la perte prévue sur les recettes de l'enregistrement et du timbre sera exactement compensée par la nouvelle taxe, dite des frais de justice ; 4° enfin, que le remaniement de l'impôt sur les boissons n'aura pour conséquence ni un affaiblissement des produits de l'impôt, ni une augmentation des frais de perception. Qu'une seule de ces quatre hypothèses ne se réalise pas, et l'équilibre du budget est immédiatement détruit. Depuis la présentation de ce budget et avant même que la chambre en ait abordé l'examen, 21 millions de dépenses nouvelles et non prévues ont apparu. La commission ne peut s'abuser au point de croire que l'exercice 1892 s'écoulera sans demander de crédits supplémentaires, lorsqu'il en a été ouvert pour 83 millions pour l'exercice 1890, et que ceux qui ont déjà été demandés pour l'exercice en cours dépassent 30 millions. L'illusion est d'autant moins possible que la plus grosse part des économies que la commission se flatte d'avoir opérées a porté sur les ministères de la guerre et de la marine : 30 millions sur le premier et 7 millions sur le second. Or ces deux départemens sont de perpétuels quémandeurs, dont la chambre ne repousse jamais les demandes, et ils reprendront sous la forme de crédits supplémentaires ce qu'on leur a momentanément retiré.

La commission compte, sans doute, pour le maintien ou le rétablissement de l'équilibre, sur les annulations de crédits non employés qui s'élèvent tous les ans à une somme considérable, ce qui prouve, soit dit en passant, que les ministres demandent et obtiennent au-delà des besoins réels. M. Rouvier calcule que ces annulations atteindront le chiffre de 55 millions pour l'exercice 1890 : ce qui permettra de régler cet exercice avec un excédent de recettes presque équivalent. Jusqu'ici les recouvremens de 1891 présentent une plus-value notable sur les évaluations de recettes, calculées d'après les résultats de 1889, et aussi sur les recouvremens correspondans de 1890. Cette plus-value ne serait pas inférieure à 50 millions. C'est un résultat dont on a lieu de se féliciter, mais ce serait en exagérer la portée que de le présenter comme une preuve d'une éclatante prospérité. On ne doit pas perdre de vue que dans la seule année 1890 les chambres ont voté pour 39 millions de taxes nouvelles, sans compter la nouvelle surtaxe sur les sucres qui est toute récente. Quand on compare les résultats de 1890 et

de 1891, il faut faire la part de ces 39 millions d'impositions nouvelles dont l'exercice 1890 n'a pas profité. Le parlement commettrait une grave erreur, si, sur la foi de ces plus-values, il se laissait aller à recommencer l'expérience des dégrèvemens prématurés.

Grâce à 50 millions d'annulations, provenant des crédits excessifs que l'on avait accordés au ministère de la guerre et que ce ministère n'a pas dépensés, le budget de 1888 s'est réglé avec un excédent de 47 millions. Le budget de 1889, bien que le compte général des finances qui vient d'être présenté à la chambre accuse une insuffisance de recettes de 11,169,412 fr. 62, devrait à des ressources exceptionnelles et à 69 milllions d'annulations un excédent de 24 millions. Pour l'exercice 1890, le ministre compte sur d'importantes annulations de crédit qui aboutiraient à un excédent d'une quarantaine de millions. Tout porte à croire que l'exercice 1891 se réglera également dans des conditions favorables, et le même espoir serait permis pour 1892 sans les expériences aventureuses que la commission du budget veut tenter. Toujours est-il que cette succession des trois budgets consécutifs, se réglant par des excédens, contrasterait avantageusement avec la longue période de budgets en déficit qui a si déplorablement accru la dette nationale. Il est seulement à regretter que cette amélioration ne soit pas le résultat du progrès naturel et normal du revenu public. Loin qu'il en soit ainsi, on doit constater que deux des sources les plus importantes de ce revenu, celles que l'on considère comme reflétant le plus exactement la situation générale du pays et le mouvement des affaires, l'enregistrement et le timbre, continuent à donner un produit moindre qu'il y a dix ans : il se trouve même que cette année, ils sont en baisse sur 1890. D'autres branches du revenu ne se relèvent que lentement. L'équilibre du budget serait demeuré une chimère sans l'énorme aggravation de charges qui a été imposée au pays. Les taxes nouvelles et les augmentations de taxes qui ont été établies depuis 1885 ne s'élèvent pas à moins de 260 millions, sans compter ce que donnera la nouvelle modification apportée à la législation sur les sucres. La commission, dans ses évaluations pour 1892, a inscrit les sucres indigènes pour 190 millions : ils figuraient pour 133 millions au budget de 1881, cet énorme écart de 57 millions dans la recette demandée à un seul impôt donne la mesure du fardeau dont il a fallu charger le pays pour réparer les brèches faites à la fortune publique par les prodigalités et les gaspillages d'une longue période d'affolement.

La France n'est pas encore au bout des sacrifices qui seront nécessaires. Malgré les 260 millions de taxes ou de surtaxes nouvelles, on eût été encore loin de l'équilibre sans le dernier emprunt dont le produit, après avoir acquitté les obligations sexennaires échues

en 1888 et 1889, et suppléé à l'émission nécessaire en 1890, servira encore à rembourser 100 millions de ces obligations à l'échéance de 1891 et 203 millions à l'échéance de 1892, déchargeant d'autant les budgets de ces deux années. Le produit de l'emprunt sera épuisé par l'échéance du 1er septembre 1892, et il faudra aviser, alors, au remboursement des 163 millions d'obligations qui viendront à échéance en 1893. Le ministre des finances ne dissimule pas que cette lourde échéance créera de graves difficultés pour l'établissement du budget de 1893, et le rapporteur général, en reconnaissant le fait, insinue que le plus simple moyen de se tirer d'embarras serait de ne point s'occuper de rembourser les obligations, de les renouveler à leur échéance, et de se reposer sur le temps et les chances heureuses pour amener l'extinction de cette dette. Ce serait un procédé commode, mais qui n'ajouterait point au crédit du pays. Quiconque ira au fond de la situation reconnaîtra la nécessité de nouveaux impôts et d'un nouvel emprunt pour éteindre la dette à court terme qui est en voie de se reconstituer. Quand on annonce qu'un exercice s'est réglé avec un excédent de recettes, le public se figure que les recettes ont suffi et au-delà à couvrir toutes les dépenses de cette année : il oublie qu'à côté des dépenses ordinaires inscrites au budget et qui ont été couvertes par les recettes, il y a les dépenses hors budget auxquelles il n'est fait face que par des moyens de crédit : bons du trésor, avances demandées à la Banque, émissions d'obligations, etc., dont le remboursement s'imposera tôt ou tard. L'exercice 1889 a présenté un excédent de recettes, et même la chambre en a disposé et en a appliqué une partie aux dépenses de 1891, avant le vote de la loi de règlement, ce qui est d'autant plus irrégulier que cet excédent avait une affectation légale et n'était disponible d'aucune façon; mais M. Pelletan, dans un rapport sur la dette, sanctionné par la commission du budget de 1891, a calculé que cet exercice, à raison des dépenses non couvertes par des ressources effectives, ajoutait 266 millions au passif de la France. Ce sont encore les moyens de trésorerie qui ont pourvu en 1890 à 200 millions et pourvoiront en 1891 à 111 millions de dépenses hors budget. Enfin M. Cavaignac reconnaît que les dépenses hors budget s'élèveront en 1892 à 182 millions. La commission n'indique point comment ces dépenses seront payées, elle-même retire au ministre des finances l'autorisation, dont il n'avait pas encore usé, d'émettre pour 110 millions d'obligations à long terme. La dette flottante ne pourra pas cependant porter indéfiniment le fardeau toujours croissant qu'on lui impose : il faudra arriver à une consolidation, c'est-à-dire à un emprunt qui appellera à son tour la création d'impôts.

Tant que la totalité des dépenses publiques ne sera pas couverte par les recettes régulières et normales du budget, les excédens budgétaires ne seront qu'un mirage, propre à entretenir une dangereuse confiance. Il faut donc que les commissions du budget s'évertuent ou à découvrir de nouvelles sources de revenu ou à opérer de nouvelles économies. Cette dernière tâche leur sera rendue plus facile par la réintégration dans le budget ordinaire de la plupart des dépenses qui en avaient été détachées. Soumises au contrôle plus direct et plus minutieux de la chambre et devenues l'objet de discussions plus approfondies, ces dépenses ont déjà subi une certaine réduction par suite de sacrifices plus ou moins spontanés : il faut veiller à ce que les ministres ne reprennent pas par la voie de crédits supplémentaires les sommes qu'ils ont abandonnées. Espérons que les commissions du budget sauront imposer à l'administration de la guerre des économies plus sérieuses que celle qu'elle réalise dans la fabrication des martinets. Le *Bulletin officiel du ministère de la guerre* a publié récemment une instruction qui pourrait figurer dans l'*Art d'utiliser les restes*. L'administration de la guerre a remarqué que les manches des martinets usés étaient encore susceptibles de servir si on les pourvoyait de nouvelles lanières, et qu'elle pourrait utiliser pour cet objet les vieilles lanières des chargeurs à main. Elle a donc rédigé une instruction qui indique la façon de dégraisser les lanières, de les tailler, de les assembler et de les clouer, avec le nombre de pointes à employer au bout du manche et sur le côté. Ces lanières seront cédées par les magasins de l'administration à raison d'un centime l'une. La demande des lanières par les corps, la constatation de leur arrivée et de leur nombre, le remboursement aux magasins, le reçu à délivrer, tout devra avoir lieu suivant les formalités administratives et avec la fourniture des pièces de comptabilité ordinaire. Il serait curieux de savoir si le coût de cette paperasserie administrative ne dépassera pas la valeur des martinets ressuscités. Une autre circulaire de la même administration a prescrit aux corps de troupes de recueillir les pellicules des cafés torréfiés qui leur sont livrées, attendu que ces pellicules sont riches en cafeine et contribueraient à donner de l'arome au café moulu. Accusez donc d'habitudes dépensières une administration qui pousse à ce point le souci de ne rien laisser perdre!

En 1884, le ministère de la guerre dépensait 589 millions et demi pour entretenir 477,000 hommes; en 1888, il n'a plus dépensé que 547 millions et demi pour entretenir le même nombre d'hommes : comment expliquer cette différence de 42 millions, à si peu de distance, autrement que par une mauvaise administration? Le gouvernement avait inscrit le ministère de la guerre dans

le budget de 1892 pour l'énorme somme de 675 millions : la commission propose de n'en accorder que 645. Ce n'est sans doute pas le dernier mot des économies possibles, puisque les premiers retranchemens opérés dans ce budget auquel on n'a pas osé toucher pendant bien des années n'ont porté aucun préjudice à la réorganisation de nos forces militaires.

Il est une autre nature de dépenses qui seraient aisément compressibles, si on les scrutait avec soin ; ce sont celles de l'instruction publique, mais ce ministère a cette bonne fortune, qu'on ne réduit jamais ses crédits, et même que les commissions du budget prennent l'initiative de les accroître. On lui donne non-seulement plus qu'il ne demande, mais plus qu'il ne peut dépenser. Il a été inscrit au budget de 1878, et versé effectivement au trésor, une somme de 17 millions, sur laquelle l'enseignement secondaire impute depuis lors des dépenses diverses pour lesquelles il ne demande plus l'autorisation législative. A l'heure actuelle, au bout de treize ans, 4 millions n'ont pas encore été employés et attendent une destination : preuve évidente que l'allocation dont ils faisaient primitivement partie excédait de beaucoup les besoins réels. Cette année encore, la commission du budget accorde pour l'instruction publique 4 millions et demi de plus que le ministre n'avait demandé.

Il est avéré que les lycées de l'État ne couvrent pas leurs dépenses et qu'une partie des frais d'éducation de leurs élèves tombe ainsi à la charge des contribuables : frappé de ce fait, M. Spuller avait essayé d'arrêter les progrès constans du déficit en augmentant le prix de la pension et de l'externat. Cela n'a pas suffi : mais on attribue aujourd'hui à cette augmentation la décroissance du nombre des élèves, bien que les prix de pension soient plus élevés dans beaucoup d'établissemens libres; et un récent arrêté vient de réduire, à partir de la rentrée d'octobre, les frais de pension et de trousseau dans les lycées. Le déficit de ces établissemens va être augmenté d'autant, et la somme est facile à calculer d'après le nombre des élèves. Il ne paraît pas que la commission du budget ait, jusqu'ici, songé à y pourvoir par l'inscription d'un nouveau crédit. Sans revenir sur des observations qui ont déjà été formulées ici, nous ne croyons pas inutile d'emprunter aux documens officiels les plus récens le calcul des sommes dépensées pour les seules constructions d'écoles primaires à la date du 31 décembre 1890. Ces dépenses, dépassant sensiblement les chiffres fixés par la loi du 20 juin 1885, étaient de 5,027,847 fr. 40 pour les départemens, de 72,341,655 fr. 40 pour les communes, de 49,353,644 fr. 80 pour l'État : en tout, 126,723,127 fr. 60. L'annuité à la charge de l'État, pour la part d'amortissement qui

lui incombe, dépasse 3 millions. Il a été dépensé 8,110,028 fr. en subventions pour les écoles primaires, et 109 millions en subventions aux collèges et lycées de garçons et de filles, sans compter 34 millions d'avances faites par la caisse des écoles. Y a-t-il lieu, en présence de la situation financière actuelle, de persévérer dans cette voie de dépense à outrance?

Il est vrai que tous ceux qui font entendre des conseils de prudence sont taxés de pessimisme, et on leur objecte comme une réfutation péremptoire le succès du dernier emprunt et la hausse continue de la rente. On oublie que les emprunts émis par M. Magnin et par M. Tirard ont été couverts, eux aussi, quatorze et quinze fois, et que, peu de temps après, ils sont tombés au-dessous de leur taux d'émission et ne se sont relevés que péniblement. Pareille mésaventure est arrivée à l'emprunt de 1891 : nul n'ignore combien la libération de cet emprunt est laborieuse, bien que les versemens à opérer aient été fractionnés et prudemment espacés. Cette libération eût été sérieusement compromise si le ministre des finances ne se fût décidé à autoriser la caisse des dépôts et consignations à acheter de nouvelles rentes pour le compte des caisses d'épargne. Or, des critiques rigoureux pourraient observer que l'achat de titres non libérés et d'une libération encore éloignée constitue un véritable achat à découvert, opération irrégulière de la part de la caisse. Qu'adviendrait-il si des événemens imprévus la contraignaient à consacrer toutes ses disponibilités aux demandes de remboursement qui lui seraient adressées?

On peut demander, à ce propos, si l'absorption par les caisses d'épargne d'une masse considérable de rentes ne récèle pas un danger pour l'avenir. A l'heure actuelle, la caisse des dépôts et consignations possède, pour le compte des caisses d'épargne, 3 milliards 375 millions en rentes françaises, et elle en achète, tous les mois, en moyenne, pour 25 à 30 millions ; le chiffre de 4 milliards sera donc atteint à une date qu'on peut calculer. Les seuls arrérages d'une somme aussi énorme constituent un déboursé considérable : dans un jour de crise, le gouvernement, qui est le maître de la caisse des dépôts, ne sera-t-il pas tenté de donner à celle-ci du papier au lieu d'argent et de porter ainsi une atteinte sérieuse au prestige de la rente française? Quant à l'impossibilité d'assurer le remboursement des dépôts, elle devient plus manifeste à mesure que la masse des versemens va croissant. Supposons qu'à la suite d'une panique ou de graves événemens, le quart seulement des dépôts soit réclamé, où la caisse des dépôts trouvera-t-elle de 450 à 500 millions? Elle ne pourrait s'adresser qu'à la Banque de France pour un prêt gagé par son portefeuille;

mais la Banque de France, sollicitée peut-être de venir en aide au gouvernement, ne pourrait avancer une pareille somme sans enfler démesurément l'émission de ses billets : on serait donc acculé à une consolidation forcée. La seule appréhension d'une guerre pourrait donc entraîner des difficultés plus grandes que celles qui sont résultées des événemens de 1870 et 1871. Cela n'appelle-t-il pas des réflexions?

Les achats continus opérés pour le compte des caisses d'épargne ont faussé le marché français et amené un déclassement notable de nos rentes. Les 3 milliards 1/2 que les caisses possèdent sont sortis de portefeuilles dans lesquels ils ne rentreront pas. En outre, parmi les souscripteurs des anciens emprunts, les plus avisés ont profité de la présence d'un acheteur infatigable pour réaliser le bénéfice considérable que leurs achats antérieurs leur assuraient, et pour se reporter sur les bonnes valeurs et sur les fonds étrangers, qui ont monté à leur tour par l'effet de ces remplois. Cette hausse sera-t-elle durable? Est-elle à l'abri d'un mouvement de recul? Si une baisse se produit sur les valeurs ou les fonds étrangers, que de rentiers seront tentés de profiter de cette occasion d'augmenter le revenu de leurs placemens! La rente devra donc baisser par contre-coup et le portefeuille des caisses d'épargne subira une dépréciation : une partie des déposans sera également séduite par la perspective d'un placement avantageux, et des demandes de remboursement se produiront. Une partie notable des 3 milliards 1/2 que les caisses d'épargne ont portés à la Bourse ont alimenté les emprunts étrangers et se sont expatriés au détriment de notre fonds de roulement national : une autre partie représente des placemens temporaires déterminés par l'intérêt élevé que servent les caisses d'épargne, en attendant un emploi plus fructueux.

Au lieu de considérer, comme le fait la commission du budget, la situation des caisses d'épargne et la hausse vertigineuse des fonds publics comme des gages de sécurité, il faut y voir une source de périls pour l'avenir. Les inconvéniens que nous signalons sont la conséquence de la mesure imprudente qui a relevé le minimum des versemens et des facilités qui ont transformé les caisses d'épargne en véritables banques de dépôt, dont les livrets sont devenus des livrets de chèques. L'institution a été dénaturée : au lieu de demeurer l'asile des petites économies, ouvert à ceux qui n'ont encore aucun capital et qui veulent s'en former un, elle a appelé à ses guichets des capitaux tout formés, des cliens aisés et en état de défendre eux-mêmes leurs intérêts. De là cette dette de 3 milliards 1/2 toujours exigible, qui est suspendue comme une

menace perpétuelle sur notre situation financière. Cet état de choses ne peut se prolonger, mais aucun des projets élaborés par le gouvernement ou par des commissions n'y remédiera, parce qu'on n'ose pas trancher dans le vif. Les caisses d'épargne doivent satisfaire à deux conditions essentielles, qui sont les bases mêmes de l'institution : sécurité absolue et disponibilité constante des dépôts. La première condition est assurée par la surveillance de l'État, et la seconde peut l'être si la responsabilité assumée ne dépasse pas certaines limites. Le mal est dans l'exagération des dépôts : on se flatte d'en diminuer le nombre et l'importance par des moyens détournés, tels que la réduction ou la graduation de l'intérêt; mais on ne peut méconnaître que ces moyens grèveraient les caisses d'épargne de frais considérables ou frapperaient les petits déposans, les seuls intéressans. Il ne faut donc pas hésiter à limiter le maximum des dépôts exigibles à 500 francs, ou, provisoirement, à 1,000 francs, si l'on craint que la transition soit trop brusque. Il dépend de l'État de créer des titres de 3 francs de rente; les obligations du Crédit foncier, de la ville de Paris et de beaucoup d'autres villes sont subdivisées en cinquièmes; les déposans ne manqueraient donc pas de titres de tout repos et facilement réalisables pour le placement de leurs économies. Les versemens pourraient continuer jusqu'à 2,000 et même 3,000 francs, mais à la condition expresse que toute somme dépassant le maximum exigible serait transformée par la caisse des dépôts et consignations en un titre nominatif dont cette caisse serait seulement dépositaire. La caisse achèterait et vendrait gratuitement ces titres, choisis par le déposant sur une liste de valeurs sévèrement contrôlée; elle en encaisserait les arrérages, qu'elle porterait au compte du titulaire. Elle rendrait, en un mot, aux déposans tous les services que les établissemens de crédit ordinaires rendent à leur clientèle. Lorsque les déposans auraient besoin d'argent au-delà du maximum qu'ils seraient autorisés à réclamer, ce serait à eux à demander la vente, à leurs risques et périls, de quelqu'un de leurs titres; mais ni les caisses d'épargne ni l'État n'encourraient de ce chef aucune responsabilité. On ne peut laisser l'État sous le coup de demandes de remboursement pour plusieurs centaines de millions, et il n'y a pas d'autre moyen d'écarter les dangers qu'une pareille éventualité fait peser sur la fortune publique.

Si l'État ne peut sans danger demeurer responsable des 3 ou 4 milliards versés par la caisse d'épargne, comment peut-on, raisonnablement, songer à lui imposer la gestion de la caisse universelle des retraites dont on projette l'établissement? Les ouvriers ont témoigné, jusqu'ici, peu de goût pour les institutions de pré-

voyance; les calculs d'intérêts composés éveillent leur défiance. Si la cotisation est laissée facultative, ils n'apprendront point le chemin de la caisse des retraites : si elle est rendue obligatoire, elle entraînera pour l'État le versement annuel de 80 ou 100 millions qu'il sera malaisé de trouver dans le budget sans la création d'impôts correspondans. Que fera l'État de tout cet argent dont il sera responsable, qu'il aura retiré de la circulation et qu'il ne pourra laisser improductif? La caisse des retraites fera-t-elle concurrence aux caisses d'épargne dans l'absorption des fonds publics? Si le taux de l'intérêt s'abaisse à 2 et peut-être à 1 1/2 pour 100, tous les calculs sur lesquels la caisse aura été établie se trouveront renversés. L'État comblera-t-il de nos deniers l'insuffisance des produits d'une cagnotte de plusieurs milliards, ou fera-t-il banqueroute à ses cliens? De tous côtés on se heurte à des impossibilités.

De nombreuses tentatives sont faites pour multiplier et propager les sociétés de prévoyance : que l'État étende sa protection et sa vigilance sur ces institutions naissantes. La plupart ont établi leurs calculs sur des bases défectueuses et seront hors d'état de tenir leurs engagemens. Leur échec serait déplorable parce qu'il tuerait en France l'esprit de prévoyance, déjà si faible. Que le gouvernement, à l'imitation de nos voisins d'Angleterre, impose à ces sociétés l'obligation de faire vérifier leurs calculs par des actuaires sérieux; qu'il les prémunisse contre tout entraînement et toute illusion, mais qu'il ne les condamne pas à disparaître devant la concurrence de l'État. Il porterait un coup fatal à l'esprit d'initiative, il enchaînerait l'indépendance des classes laborieuses, et la création colossale qu'il rêve serait pour lui une source de périls et pour la nation un intolérable fardeau. Grâce aux sacrifices imposés aux contribuables, nos finances se relèvent lentement; mais la prudence et le temps sont indispensables à leur rétablissement définitif; que la commission du budget se défie de ses propres entraînemens. Qu'elle se garde d'obéir à une aveugle confiance et de porter une main imprudente sur des impôts qui peuvent donner prise à la critique, mais dont le rendement est certain, et, pardessus tout, qu'elle oppose une résistance énergique à des projets irréalisables !

CUCHEVAL-CLARIGNY.

JOHN MORLEY

CRITIQUE, JOURNALISTE ET HOMME D'ÉTAT

Depuis une vingtaine d'années, l'Angleterre nous donne ce spectacle, peut-être unique, d'une société qui passe de l'aristocratie à la démocratie sans crise, sans souffrance, presque sans le savoir, par une lente et pacifique évolution des institutions et des mœurs. Pour détacher de la vieille France cette France nouvelle que nous sommes, il a fallu le forceps révolutionnaire : l'Angleterre aristocratique a enfanté l'Angleterre démocratique pendant le sommeil du chloroforme.

La génération contemporaine de ce phénomène s'incarne en quelques hommes politiques parvenus maintenant au milieu de la vie. J'ai esquissé ici même la physionomie de deux d'entre eux (1), lord Randolph Churchill et M. Chamberlain. Le premier est conservateur, le second est radical. L'un est entré au parlement de plain-pied, en vertu de son nom. L'autre s'est élevé péniblement, en se frayant une route neuve, des honneurs municipaux aux honneurs ministériels. Randolph Churchill est né éloquent comme il est né noble ; Joseph Chamberlain a dû faire lui-même sa fortune et son talent. Partis des points les plus opposés, l'arrière-petit-fils de Marlborough et le fabricant de boulons de Birmingham se sont rencontrés dans une œuvre commune qui est de faire passer aux mains du nombre la possession de la terre et le pouvoir politique, puis dans une autre œuvre qui consiste à défendre l'unité nationale contre toute tentative de démembrement.

Toute différente est la genèse politique de John Morley. Des méditations du cabinet il a passé aux batailles du journalisme et, de

(1) Voir la *Revue* du 1er septembre 1888 et du 15 novembre 1889.

là, aux responsabilités du pouvoir, non pas en désabusé ou en cynique qui tourne le dos à l'idéal philosophique de sa jeunesse, mais au contraire en logicien pratique qui ne croit pas être allé jusqu'au bout de ses idées tant qu'il ne les a pas appliquées et pour qui l'action est la seconde étape de la vie, après la pensée. Jusqu'ici on se plaisait à citer l'exemple des penseurs qui étaient venus piteusement échouer dans un parlement. Le succès de M. Morley dans les deux domaines est significatif; il ébranle la vieille notion d'après laquelle il y a deux races d'intelligences qui s'ignorent et se méprisent : les remueurs d'idées et les conducteurs d'hommes.

Longtemps seul de son avis sur une question d'intérêt national, M. Morley a vu tout à coup la moitié de l'Angleterre se rallier à son opinion. En une nuit, il est devenu le porte-paroles d'un grand parti qui gouvernera demain, l'inspirateur et l'héritier présomptif du vieux Gladstone. Bon gré mal gré, il a fallu accepter comme guide ce théoricien, ce raisonneur, le premier *leader* anglais qui soit sorti de nos rangs à nous autres, gens de lettres, et qui, au pouvoir, représente l'Idée, comme Randolph Churchill représente la Tradition modernisée et Joseph Chamberlain les Intérêts populaires. Étudions l'homme et laissons au temps de juger l'œuvre.

I.

Une large rue paisible de South Kensington, sans boutiques, allongeant sa perspective droite de cent maisons pareilles, avec perron, portique, quatre étages et trois fenêtres de façade. Vous sonnez à l'une de ces maisons qui ne se distingue en rien de ses voisines. Une *parlour-maid* vient vous ouvrir, coiffée du bonnet traditionnel, vêtue de la robe d'indienne imprimée si c'est le matin, de mérinos noir après trois heures. Vous avez un rendez-vous : on vous introduit sans paroles inutiles. Une impression de recueillement vous prend déjà. Pas de cris d'enfans : la maison est silencieuse. Ce personnage de Ben Jonson qui haïssait le bruit et ne voulait que des muets autour de lui aurait volontiers pris son gîte en un tel lieu. Dans l'escalier très clair, une grande glace, à mi-chemin, où le visiteur se voit monter. Au premier étage, on vous laisse seul dans un salon qui fortifie l'impression reçue. Toute une paroi est occupée par une bibliothèque. Pas de bibelots, point de couleurs vives, aucune trace d'affectation ou d'exotisme. Mobilier vaguement moderne, mais sans date précise et sans recherche du style. Une sévérité qui se tient entre la banalité et l'élégance, dans une harmonie de nuances fines et pâles. Le maître de la maison doit aimer la blancheur, non cette blancheur éclatante, agressive qui

offense les yeux, mais cette blancheur discrète, un peu grise, qui repose et caresse la vue et qui a peut-être, pour un penseur, le charme symbolique d'une synthèse des couleurs.

La porte s'ouvre, M. Morley paraît sur le seuil, tout droit, un peu raide : le demi-siècle déjà vécu ne pèse pas du moindre poids sur ses épaules. Si la première impression reste incertaine, ce doit être votre faute, car jamais physionomie ne s'est présentée plus franchement. Les cheveux, courts et aplatis, laissent au front toute sa largeur et sa hauteur. Ni barbe, ni moustaches, rien de ces végétations parasites qui sont, au dire d'un père de l'église, un mensonge contre la vérité de la face humaine. Mais déjà la double nature, la double vocation de l'homme se révèle et commence à inquiéter celui qui vient l'étudier et le pénétrer. Vu de profil, avec ce nez tranchant, presque agressif, qui entraîne avec lui la bouche en avant, il a une expression de combat, il semble attaquer. De face vous ne voyez plus que ces yeux clairs et calmes, qui cherchent et qui réfléchissent, à l'ombre sous la voûte des sourcils.

Rapide, sans brusquerie, poli, mais grave, M. Morley a conduit le visiteur dans son cabinet. Là, tous les outils du travail de l'esprit, encore des livres et beaucoup de lumière. Assis en face de vous, M. Morley est prêt à vous entendre, car il a une qualité rare chez un maître de la parole : il écoute admirablement. Si vous obtenez de lui qu'il vous dise quelques mots sur lui-même, évitant les vulgaires confidences biographiques, il vous expliquera simplement et modestement sa vie intellectuelle. Il étendra la main vers un groupe de portraits suspendus à la muraille, et parmi lesquels se détachent deux expressives figures de vieillards, et il vous dira : « Deux hommes m'ont fait, John Stuart Mill et M. Gladstone. » Entre les deux maîtres, placez un ami, dont je tâcherai d'expliquer le rôle, et vous apercevrez les trois phases de cette existence. Mais n'oubliez pas que John Morley, disciple de Mill, compagnon de Chamberlain, lieutenant de Gladstone, est surtout et avant tout... John Morley.

Il est né en décembre 1838 à Blackburn, où son père était, je crois, médecin. Cette année même, comme on lui reprochait son extrême sensibilité à propos d'une émeute irlandaise, il disait, en souriant, dans la chambre des communes : « La vue des têtes cassées ne me fait pas peur; j'ai été élevé dans une officine de chirurgien. » De là il passa au collège de Cheltenham, puis à Oxford. A vingt ans il était bachelier ès-arts et avocat (1). C'était en 1859. Jusque-là il avait suivi la route de tout le monde. Sa vocation d'homme de lettres se décide alors, et le goût d'écrire est déjà

(1) Il a pris plus tard le grade supérieur de maître ès-arts.

accompagné du besoin de l'indépendance et de l'autorité, car nous le trouvons, avant vingt-cinq ans, directeur de la *Literary gazette,* qui prend bientôt le nom de *Parthénon* et qui, par le format, la division intérieure et les caractères généraux de la rédaction, rappelle l'*Athenæum,* auquel elle faisait concurrence. En 1867, Lewes remet à John Morley la *Fortnightly Review,* alors récemment fondée et encore peu connue. Ce que M. Morley en a fait, pendant sa direction de quinze années, on le verra tout à l'heure; en ce moment, nous n'avons sous les yeux qu'un débutant, mais un débutant déjà sûr de sa voie.

L'heure de la biographie n'est pas venue pour M. Morley. Je ne fais ici que l'histoire de ses idées ; je la tire de ses premiers écrits ; je la devine d'après les influences générales ou particulières auxquelles il était soumis en ces années décisives de la formation intellectuelle. Cependant quelques témoignages, glanés çà et là, me montrent en lui un jeune homme de mœurs sérieuses. « On n'a jamais vu M. Morley s'amuser, » écrit un de ses anciens collaborateurs de la presse politique. N'en concluez pas qu'il ne possédât point la faculté de s'égayer. « Le rire, a-t-il dit quelque part, a une belle place dans la vie. » Mais son rire n'était pas celui de tout le monde et ne naissait pas des mêmes causes. Il n'était pas, comme les Anglais de son âge, bon canotier, intrépide vélocipédiste, adroit au cricket et au foot-ball; c'était, j'imagine, un cavalier très ordinaire et un chasseur médiocre. Il aimait la musique, celle qui donne des émotions, celle qui fait du mal à force de faire plaisir. Il aimait aussi la campagne et les longues promenades, en tête à tête avec un ami, où l'on discute en marchant et où, avec l'horizon matériel des bois et des collines, se succèdent et se transforment indéfiniment les perspectives de l'idée. Dans cet aimable pays, autour de Guildford, où les larges plateaux découverts alternent avec les retraites d'ombre, il eut plus d'une fois pour compagnon son maître et ami, Stuart Mill, auquel le liaient d'avance de vieilles relations familiales ; ou bien Owen Meredith qui lui lisait le soir, dans le parloir de quelque auberge rustique, les strophes nées le matin, le chapitre de roman ébauché dans la journée. A défaut de compagnon, nous pouvons supposer qu'il avait en poche un de ses livres favoris, dont il nous parlera bientôt; quelquefois un poète ou un romancier, George Sand qui lui semblait « le premier prosateur du siècle, » Goethe, qu'en dépit de l'autorité de Stuart Mill il préférait à Schiller, Wordsworth qui a empreint de moralité anglaise le sentiment romantique des beautés du monde visible ; surtout Emerson, « le seul réformateur qui calme, » le seul penseur de ce temps qui ait mis complètement d'accord la science et la démocratie, Emerson pour qui la poésie n'est que le

langage naturel de la philosophie religieuse, et qui, « traduisant la pensée de Kant à travers Coleridge, en a fait un évangile. »

Il goûtait la solitude avec les grands morts, il recherchait aussi le contact et la conversation des vivans. Souvent on le rencontrait à Witley, auprès de ce couple si intéressant et si honorable, quoique volontairement irrégulier, que formait George Eliot avec Lewes, son mari d'adoption. Il a donné très franchement ses impressions sur tous deux. Lui, esprit remarquablement souple, mais vulgaire par certains aspects, avec sa vitalité inextinguible, sa verve un peu grossière et ses réminiscences bohèmes, mais aussi avec son dévoûment entier, naïvement admiratif envers celle dont l'affection avait été pour lui « une seconde naissance. » Elle, sage et bonne, mais plus sérieuse qu'il n'eût fallu dans l'ordinaire de la vie, légèrement artificielle et maniérée comme ceux qui n'ont connu le monde qu'à travers les livres; du génie sans esprit, comme notre George Sand; s'écoutant parler et « ayant toujours conscience d'elle-même, » alors qu'elle écrivait un billet pour accepter ou inviter à dîner. Il lui arrivait d'ennuyer, jamais d'affliger. M. Morley a décrit ces traits marqués, un peu massifs, cette voix aux notes d'orgue, ce front d'homme, ce visage penché vers l'interlocuteur avec tant de bonne volonté et de bonne foi. Son amitié pour la grande romancière resta en deçà de l'enthousiasme. Elle ne pouvait avoir d'influence sur lui. La religiosité où elle fondait si étrangement ses doutes et ses croyances n'était pas faite pour gagner cet esprit ferme et décidé. Son exemple lui apprit du moins que, même pour le penseur et l'écrivain, il est malsain de vivre hors du monde.

Ici se présente une question embarrassante. Il est indiscret de sonder l'existence intime d'un contemporain et, d'autre part, il est malaisé de parler d'un homme tant qu'on ne sait point quelle place la femme a tenue dans sa vie. John Morley trouvait-il en lui, sans effort, « cette austérité qui est dans la fibre des grands caractères? » Son ambition précoce et prévoyante tira-t-elle un fruit de cette phrase de Mirabeau qu'il a citée plusieurs fois : « Quel tort fait à la France l'immoralité de ma jeunesse! » Enfin éprouvait-il ce sentiment qu'il a défini en une ligne, « ce subtil dédain de la femme qui se cache au fond de certaines âmes et que l'on rougirait d'avouer? » Sans être un puritain, il me semble qu'il a dû avoir toujours ce goût de la blancheur, qui se remarque dans sa maison. Cet homme sévère devait être, autant et plus qu'un autre, capable d'aimer; mais il est un raffinement d'esprit qui préserve de certaines chutes et qui sert de vertu mieux que la vertu même. La vertu! En Angleterre, plus que partout ailleurs, elle sait se rendre déplaisante; elle prêche, nasille, psalmodie, damne, d'un cœur sec et

d'une voix attendrie, ceux qui font du bien suivant une autre formule et cherchent la vérité par d'autres voies. C'est ce qu'on appelle le *cant*. M. Morley hait le *cant;* il a, plus d'une fois, traité rudement ceux qui ne savent que dire : « Seigneur! Seigneur! » Il a écrit à propos de Byron : « L'Angleterre méritait *Don Juan*. Cette littérature satanique était due à un peuple qui ne respecte aucune idée, aucune aspiration, si elle n'est justifiée par un verset de la Bible et si elle n'est patronnée par la *Society of tracts*. » Cela ne signifie pas qu'il y eût rien de commun entre le héros de lord Byron et M. Morley. Quant à ces puritains, dont il haïssait le jargon ridicule ou l'exclusivisme farouche, et qui, de leur côté, l'eurent longtemps en horreur parce qu'il écrivait le mot *God* avec un petit *g*, il devait, à plusieurs reprises, agir de concert avec eux, et dans une mémorable circonstance de sa vie, prendre pour guide leur instinct moral.

Le cerveau, chez certains êtres exceptionnels, prend d'abord l'empire et se subordonne les autres organes. « Nous connaissons, dit M. Morley à propos de Turgot, ce tempérament que la passion du savoir consume de bonne heure et qui tend vers ce but ses énergies avec une incessante et joyeuse activité, dans ce pur et brillant matin de la vie intellectuelle qui n'est pas encore terni par les vulgaires et tumultueux besoins de l'existence, ni voilé par les déceptions de la pensée. » S'il connaissait si bien ce tempérament, c'est qu'il l'avait observé en lui-même. Il a indiqué d'un mot à quelle famille d'esprits il appartenait : « Nous avons besoin de lumière encore plus que de chaleur. »

Pour trouver cette lumière, il fallait s'orienter. Quel était l'état des esprits au moment où M. Morley commença d'écrire? Quels hommes et quelles idées régnaient?

Il a dit lui-même : « Dans mes jours d'Oxford, l'étoile de Newman s'était couchée, et l'astre de Stuart Mill se levait. » J'ai essayé, dans cette *Revue*, à propos de l'historien Froude, de définir l'influence de ce grand cardinal Newman, récemment disparu du milieu de nous, et qui a presque défait la réforme anglicane. Dans un de ces jours où son génie bavait, Carlyle a dit de Newman qu'il devait avoir « la cervelle d'un lapin de taille moyenne. » M. Morley n'eût pas donné cette forme grossière à son dédain; il sentait à demi le charme pénétrant des pages incomparables de l'*Apologie*, mais il croyait que l'humanité en avait fini avec la théologie, comme un homme de vingt ans croit ne jamais relire *Peau d'âne*.

On jurait par Macaulay autant que par Stuart Mill. Le célèbre historien venait de mourir, dans le plein de sa gloire. Savoir par cœur les *Essais* et en citer des phrases-sentences, c'était alors le premier devoir du journaliste. Non-seulement M. Morley n'admira

point Macaulay, mais il devait être un des premiers à attaquer, un des plus âpres à dénoncer cette rhétorique bourgeoise qui cache sous sa brillante mise en scène, avec bien des ignorances et des erreurs, la médiocrité, on oserait presque dire la grossièreté morale. Macaulay a le prodigieux mérite de dire toujours quelque chose; mais ce « quelque chose, » que vaut-il? Avec Macaulay comme avec Thiers, la science est faite et la société est bien comme elle est; l'esprit humain est arrivé, par conséquent arrêté. Leur critérium est le succès; leur méthode, de plaire; leur art, de louer leurs amis et de parer leurs idées. Pendant trente ans, Macaulay a empêché d'étudier la révolution de 1688, comme Thiers a empêché d'écrire l'histoire de Napoléon.

Mais la jeunesse anglaise avait d'autres maîtres. Carlyle, cette « force morale » dont Goethe avait prédit, trente ans plus tôt, dans une conversation avec Eckermann, le développement et l'influence, touchait à l'apogée de sa popularité. Pendant que, dans son grenier de Chelsea changé en cabinet d'étude, il se débattait avec son dernier livre, qui eut tant de peine à sortir, les générations nouvelles dévoraient son *Cromwell*, sa *Révolution française*, son *Culte des héros* et jusqu'au *Sartor resartus*, autrefois dédaigné des éditeurs. L'admirable artiste, le prestigieux écrivain que Carlyle ne voulait pas être, et qu'il était pourtant, agissait sur les nerfs de John Morley sans le toucher à fond. Il accordait que, « dans ses plus humbles parties, l'œuvre de Carlyle reflète la totalité de l'univers, » que « le carlylisme avait ramené au respect le monde révolté par le byronisme. » Mais il ne suivait point le sage de Chelsea, parce qu'il voulait aller quelque part et que le sage de Chelsea ne conduit à rien.

L'évolutionisme venait de paraître et faisait une fortune rapide, envahissait tous les domaines. Derrière Darwin, se montraient Tyndall et Huxley. Le christianisme, religion nominale, se refroidissait, se vidait de plus en plus; ce n'était déjà plus, pensait-on, qu'un cénotaphe, un néant sous une draperie officielle. La science allait tout expliquer et tout soumettre. Il y eut quelques années de confiante et vaniteuse satisfaction, un moment d'enthousiasme qui sera peut-être le dernier dans l'histoire de l'esprit. Ce qui le fortifia, c'est qu'il coïncidait avec une béatitude répandue dans le corps social, analogue à celle qui, dans l'être physique, accompagne les copieux repas et les heureuses digestions. Jamais l'Angleterre n'avait gagné tant d'argent. L'humanité, décidément adulte, avait rompu avec toutes les superstitions, religieuses, économiques, militaires. Plus de dogmes, plus de douanes, plus de guerres. On n'avait plus qu'à vivre heureux et à faire des affaires.

John Morley était imprégné de ce positivisme au milieu duquel

il était né et où il avait grandi. Mais déjà il portait en lui une protestation secrète contre l'optimisme de la science et de la société. Stuart Mill lui-même n'eût pu le convaincre que la logique gouverne seule les choses. Lorsqu'il louait son maître de ne « jamais quitter un problème sans l'avoir résolu, » il devait se dire que les vraiment grands esprits sont ceux qui connaissent des problèmes insolubles.

Il était mélancolique. Non de cette mélancolie qui suit le plaisir ou l'effort : du premier, il ne se souciait guère, et le second, loin de l'abattre, lui laissait une excitation saine. Mais sa mélancolie était née avec lui. Dès le premier regard jeté autour de lui, il avait connu que le monde est mauvais, qu'il peut devenir meilleur, et qu'il ne sera jamais bon ; que « les choses appelées intelligence et bonté humaines se fabriquent péniblement, à force de patience, avec de détestables matériaux. » L'un des premiers dans son temps, l'un des seuls parmi sa race, au milieu de la jovialité niaise ou de la brutalité affairée, il a senti ce parfum de mort, cette fine et délicate odeur de pourriture automnale qui caractérise les fins de civilisation et que quelques-uns, aujourd'hui, savourent jusqu'à l'ivresse.

Cette disposition pessimiste conduit beaucoup d'écrivains, soit à la révolte et à une sorte d'anarchie mentale, soit à l'abdication de la raison et à la sujétion volontaire, soit enfin à je ne sais quel état d'indifférence triste et veule où l'artiste survit seul et n'est plus capable que de traduire des sensations. John Morley ne pouvait tomber sous l'empire d'aucun de ces sentimens. Ses maîtres lui avaient appris à révérer cette idée de la loi, dont la science a étendu le domaine jusqu'à l'infini. C'était cette idée qui devait être « la grande inspiration moderne ; » c'est dans la participation consciente au jeu et à la marche des forces de la nature que réside le bonheur des intelligences. Il s'attachait à cette noble idée. Pour l'aborder et la rendre sienne, il pouvait, comme les autres, bâtir un système : il préféra se faire critique et historien. Le dernier paru d'une longue lignée de penseurs qui commence avec lord Herbert de Cherbury et avec Locke, il voulait prendre la philosophie rationaliste à ses débuts, la suivre dans ses progrès, dans ses combats, dans ses détours, et jusque dans ses déviations. L'erreur même, dans cette étude rétrospective, aurait son prix : car l'erreur, en son temps, a été un fait psychologique, elle a marqué un moment dans l'histoire des idées.

Que la religion de la loi sortît de cette recherche, amoindrie ou fortifiée, les années d'action viendraient après les années d'étude et de pensée. J'ose dire que c'était le plan d'une belle vie. Si l'ac-

tion n'applique pas les principes conquis, elle console des mécomptes de la spéculation. Il y a deux beaux mots dans les langues humaines : vérité et liberté. Lequel est le mot divin? C'est ce que John Morley allait chercher en essayant successivement, à travers l'histoire, la vertu de ces deux mots.

II.

Je crois que dans le cercle positiviste d'où M. Morley est sorti, on gardait encore rancune à Carlyle, vers 1860, de ce qu'on appelait sa désertion. Cette désertion remontait à vingt ans. Stuart Mill avait été, lorsqu'il préparait l'*Histoire de la révolution*, son plus infatigable pourvoyeur de documens, l'avait prôné dans la presse, avait « chauffé » ses conférences, lui avait ouvert à deux battans la *Revue de Westminster*, organe officiel de la haute pensée radicale. Et soudain, Carlyle lui avait tourné le dos pour se faire caresser par Robert Peel, à la table de lady Ashburton.

On ne se console d'avoir perdu un tel homme qu'en le démolissant, si l'on peut. Or, l'œuvre de Carlyle prêtait singulièrement aux attaques. Il semblait s'être donné pour mission de combattre la pensée française en l'honneur de la pensée allemande, de découronner Voltaire pour introniser Goethe. La campagne avait duré dix ans; commencée dans la *Revue d'Édimbourg*, dans la *Foreign review*, dans le *Fraser's*, elle s'était achevée par l'*Histoire de la révolution* et les lectures de *Willis's rooms*. Pour Carlyle, l'*Encyclopédie* n'était qu'une ennuyeuse gaminerie, la Révolution une farce tragique, sans causes profondes et sans résultats durables, une catastrophe qui ne savait pas ce qu'elle voulait dire, comme l'éruption du Vésuve ou le tremblement de terre de Lisbonne.

Suggéra-t-on à M. Morley l'idée d'entreprendre, après trente ans écoulés, une campagne en sens contraire? Y fut-il conduit par la direction même de ses études? En tout cas, l'œuvre était digne de lui. Il y donna plus de douze années de sa vie, au milieu de ces mille interruptions et de ces mille retards que nous connaissons tous et que les besognes quotidiennes du journalisme jettent au travers de nos plus chers projets littéraires. Elle se compose aujourd'hui d'un volume sur Voltaire, de deux volumes sur Diderot et les encyclopédistes, de deux volumes sur Rousseau, de trois volumes de mélanges où Vauvenargues, Turgot, Condorcet, la révolution, ses coryphées, ses antagonistes et ses continuateurs tiennent la plus grande place. Je sais que M. Morley fait bon marché de ses premiers écrits, mais il est le seul à penser ainsi. Je ne détacherai donc rien de ce bloc imposant et compact. J'essaierai, en la

résumant, de dire ce qu'a été cette œuvre pour les Anglais et ce qu'elle doit être pour nous.

Avant de parler du XVIIIe siècle, M. Morley a commencé par étudier le XVIIe. Il a passé de Bossuet à Pascal, « comme on passe de la solennité splendide de l'église au frisson de la crypte. » Pour bien comprendre l'idée de la bonté humaine qui apparaît dans Vauvenargues et éclate dans Rousseau, la notion du progrès indéfini qui s'affirme chez Turgot et surtout chez Condorcet, il se donne la peine de remonter au pessimisme des *Maximes* et des *Pensées*, où il trouve les sentimens et les principes contraires. Pessimistes ou optimistes, aucun Anglais n'a mieux lu et compris nos moralistes. C'est une page d'excellente critique que celle où il les compare aux moralistes d'outre-Manche, à Francis Bacon, à Thomas Browne, à Shaftesbury, à Addison. Chez aucun de ses compatriotes, il ne trouve cette psychologie intime, cet accent douloureux et profond, cette rêveuse pitié, cette *poetic pensiveness*, qui fait le charme de Vauvenargues et atteint, avec Pascal, à de si tragiques hauteurs. D'où vient cela? De ce que l'Angleterre avait de bonne heure donné, par la poésie même, une expansion au sentiment poétique, qui, en France, jusqu'au XIXe siècle, fut chassé des vers et obligé de se réfugier dans la prose. C'est pourquoi il y a tant de raison chez nos poètes, tant de poésie chez nos moralistes.

Ne nous attardons point et arrivons à Voltaire avec notre auteur.

Pour M. Morley, Voltaire n'est point, comme pour Carlyle, l'incarnation du scepticisme. Sceptique! « Il n'est pas plus capable de l'être que Bossuet et moins que de Maistre. » Le doute lui est inconnu : il est tout en affirmations et en négations. Jamais il ne se pose une question sans y répondre. En cela, il est bien de sa nation, car le Français n'est point sceptique. A en croire M. Morley, « il n'y a jamais eu en France de véritable sceptique avant M. Renan.» Le doute fait peur aux Français, et, depuis qu'ils ont aperçu le vide, ils ont le vertige.

Que représente donc Voltaire, s'il n'incarne point le doute? Il représente la soif de connaître, de critiquer et de discuter; il représente la passion, qui était inconnue de l'âge précédent. Les tableaux de Le Brun, comme les tragédies de Racine, sont des œuvres impersonnelles : Voltaire se répand, se précipite avec furie dans ses livres; il est tout entier dans chaque ligne qu'il a écrite. Le premier, il a fait de la pensée une arme et de la littérature un moyen d'action. C'est de quoi M. Morley l'admire surtout, et il se révèle lui-même par ce jugement.

La vie de Voltaire a trois phases distinctes. Avant de passer le détroit, il n'est que l'élève de Chaulieu, l'auteur des *J'ai vu*, de

l'épître à Uranie et de quelques maximes libérales semées dans *Œdipe*. Le bâton des laquais du chevalier de Rohan et l'*Essai sur l'entendement* de Locke, lu et compris à Londres, font un second Voltaire.

Assurément tout n'était pas beau dans ce que Voltaire vit à Londres : Walpole tout-puissant, un parlement corrompu, l'État pillé impudemment par les « grosses femmes » de George Ier. Mais pourtant ce parlement corrompu discutait les affaires du pays et votait les impôts. Il y avait des gens qui parlaient tout haut. Les opinions étaient libres. On citait des hommes de lettres qui avaient été ministres, d'autres ambassadeurs, et, du fond même de son humiliation et de son exil, Swift rappelait ce qu'avait osé, ce qu'avait pu la puissance nouvelle du journalisme. Voltaire entrevit un art nouveau dans Shakspeare, il s'enflamma d'enthousiasme pour les découvertes de Newton. On ne nous apprend rien en nous disant qu'il a été l'élève de Locke et l'ami de Bolingbroke, mais on ajoute, au contraire, un important appoint à l'étude de Voltaire, lorsqu'on nous le montre empruntant quelque chose à Herbert de Cherbury, à Toland, à Woolston, à Berkeley, lorsqu'on spécifie, comme l'a fait M. Morley, la nature et l'étendue de ces emprunts.

Voilà donc Voltaire à l'école des déistes anglais. Observez, à ce propos, la destinée différente d'une même doctrine chez deux peuples de génie différent. Le déisme anglais et le déisme français sont identiques au début. Ils ont en commun la notion d'un dieu séparé de sa création, d'ailleurs très digne, vivant « noblement, » d'après l'ancienne définition, c'est-à-dire sans rien faire, une sorte de roi qui ne réside pas dans son royaume et se fait révérer plutôt qu'obéir. Le déisme anglais, de plus en plus idéaliste, s'imprègne de religiosité et finit par s'acclimater à l'église. Le déisme français se fait matérialiste, puis révolutionnaire, en haine du clergé qui adosse l'autel au trône et qui unit ses destinées à celles de la monarchie. A qui la faute? Vous pressentez la réponse : au catholicisme. M. Morley, qui n'appartient à aucune religion, mais qui écrit en terre protestante, fait au protestantisme la politesse de dire que la réforme du XVIe siècle a préparé l'esprit humain à la complète et définitive émancipation. Évidemment il le croit, puisqu'il le dit; pourtant il sait mieux que moi que le *prayer-book* est un rituel romain d'où Cranmer a, de ses mains impures, arraché quelques pages, et que la différence entre le romanisme et l'anglicanisme est une question de bougies.

Quoi qu'il en soit, Voltaire emprunta à ses professeurs de déisme la méthode dont ceux-ci s'étaient servis contre les théologiens catholiques. Cette méthode, c'est la critique historique dans ce qu'elle a de

plus mesquin. M. Morley reproche à Voltaire d'avoir ergoté sur les détails, d'avoir attaqué les miracles au lieu d'attaquer le miracle, d'avoir constamment taquiné les théologiens, au lieu de combattre en face et dans son principe la religion révélée. Le surnaturel, voilà l'ennemi! Pourquoi Voltaire s'est-il arrêté en chemin? Puisqu'il s'était mis à l'école des Anglais, que n'est-il allé jusqu'à Hume?

« Il n'y a pas une œuvre de Voltaire, a dit M. Villemain, qui ne porte l'influence des Anglais. » Cette parole avait besoin d'être dégrossie et précisée. L'influence des Anglais sur Voltaire dure vingt ans et cesse vers 1750. Mme du Châtelet est morte. Voltaire, brouillé avec Frédéric et n'attendant plus rien de la cour de France, s'enferme aux Délices ou à Ferney. Le tremblement de terre de Lisbonne porte le dernier coup à son optimisme. Dès lors, il sera un « Pascal sans solution, » un Pascal tombé du purgatoire dans l'enfer, un Pascal qui maudit et ricane, mais ne « cherche » plus et ne « gémit » pas, sauf les jours où les douleurs lui tenaillent les reins et où Tronchin ne sait pas le soulager. Alors il reviendra à Bayle, qui apprend aux hommes à être heureux et sages, à douter, à vivre sans système, à connaître non ce qui est, mais ce qui n'est pas, et à se faire une joie, non de la possession de la vérité, mais de la découverte et de la confusion de l'erreur.

Tel est, à vol d'oiseau, le Voltaire de M. Morley. On trouvera sans doute que ce n'est pas un petit honneur pour un étranger qui écrivait il y a tantôt vingt-cinq ans, de s'être rencontré d'avance, en plus d'un point, avec les critiques contemporains les plus compétens (1), principalement en ce qui touche la chronologie des idées de Voltaire.

On ne s'attend pas à voir un Anglais saisir entièrement, chez Diderot, le philosophe, le critique, l'artiste et l'écrivain. Bien qu'elle n'apparaisse pas à certains esprits très distingués de notre temps, l'influence de Diderot a été et est encore considérable. Non-seulement parce qu'il a conçu la première idée de l'*Encyclopédie*, parce qu'il a inspiré le livre de *l'Esprit*, écrit nombre de pages du *Système de la nature*, soufflé peut-être à Rousseau le paradoxe contre la société et les arts, paradoxe cent fois réfuté, mais qui renaît toujours et dont l'imagination moderne est obsédée, mais surtout parce qu'il est l'apôtre du relatif, parce qu'il a introduit dans la critique le goût personnel, l'impression: par ce seul mot jugez combien il est actuel et vivant! De Sedaine à Dumas fils, tout notre drame bourgeois sort de lui. Le premier, il a rendu avec des mots les émotions de la peinture et de la musique. Il a inventé, sans

(1) Voir les articles de M. Brunetière, notamment *le Bilan de Voltaire*, dans la *Revue* du 1er mai 1890, et les travaux de M. Émile Faguet sur le XVIIIe siècle.

le savoir, l'écriture artiste; il a été le maître à écrire de Michelet, et, par Michelet, de M. Taine. Nous avons tous l'air d'avoir appris notre langue dans *le Neveu de Rameau*, ce livre étonnant, révolutionnaire, où il a dépassé à l'avance tous ses successeurs en peignant l'ancêtre, le prototype de tous les bohèmes, jusques et y compris « Monsieur Legrimaudet, » et où il a fait, le premier encore, cette terrible expérience de mettre en haut ce qui est en bas et de faire du mal le bien. Un jeune homme de dix-huit ans qui lit *le Neveu de Rameau* croit mettre le pied dans le monde des idées de Satan; il sent tout à coup le champ intellectuel démesurément élargi; les pensées entrent dans son cerveau par torrens et la vocation littéraire se déchaîne comme un ouragan.

M. Morley a compris tout cela, ou presque tout. Il a fait plus: il a traduit *le Neveu de Rameau*. Cette lutte avec Diderot et avec Goethe est une des audaces heureuses de sa vie littéraire.

Ici nous allons retrouver notre guide précieux et sûr pour l'histoire comparée des idées chez les deux peuples. Les notions de Diderot sur la relativité, il les emprunte à Berkeley, lequel a démontré que les formes, les grandeurs, les proportions ne sont pas des perceptions directes, mais des jugemens comparatifs de notre esprit. M. Morley indique ce qu'Helvétius doit à Hume et d'Holbach à Toland. A son tour Bentham s'empare d'une idée qu'Helvétius avait perdue dans les labyrinthes de sa propre subtilité, fonde sur cette idée l'utilitarisme et « fait faire à l'Angleterre l'économie d'une révolution. »

Lorsque M. Morley nous dit que l'*Encyclopédie* est « fille du *Novum Organum*, » ce n'est plus un renseignement, c'est une métaphore. Lorsqu'il définit l'*Encyclopédie* un effort « pour organiser la pensée en un régiment, avec des chefs et des bannières, » une tentative « pour substituer à l'ancien système religieux, dans toutes ses parties, un corps de vérités scientifiques, » le commencement d'une « ère nouvelle où les hommes de lettres formeront le nouvel ordre sacerdotal, » cette pompe nous semble un peu surannée, à nous qui considérons d'ordinaire l'*Encyclopédie* comme un immense *fiasco*. Prenons garde, cependant, d'aller aussi loin dans le dénigrement que nos grands-pères dans l'enthousiasme. Peut-être, en cette matière, péchons-nous surtout par ignorance. Aussi beaucoup de Français trouveraient-ils leur profit à lire les chapitres, si bien étudiés, où M. Morley, prenant l'*Encyclopédie* dans l'œuf, c'est-à-dire dans la cervelle fumante de Diderot, la conduit, d'étape en étape, jusqu'à son achèvement final, en dégage le plan, les tendances générales, la méthode, en signale les défaillances, esquisse enfin la physionomie de cette grande armée du rationalisme, depuis Lenglet-Dufresnoy, qui en fut le doyen, jusqu'à Condorcet, qui en fut l'enfant prodige, jusqu'à Morellet, qui survécut à tous

les collaborateurs de l'*Encyclopédie*. De 1674 à 1817, de la naissance de Lenglet-Dufresnoy à la mort de Morellet, cent quarante-trois ans s'écoulent et, aux regards sympathiques de son historien, l'*Encyclopédie* semble couvrir ce vaste espace de la vie civilisée.

L'ouvrage de M. Morley sur Rousseau est, sinon le meilleur de ses livres, du moins le plus émotionnel, le plus humain, celui où il a mis le plus de chaleur, de jeunesse, d'agrémens narratifs, et de cette psychologie intime qu'il goûtait chez nos moralistes. C'est là qu'on trouvera ces alternatives de dédain et d'indulgence, ces mouvemens de dégoût, suivis par des retours de pitié, qui le caractérisent et que le sujet, hélas! justifiait si bien. L'écrivain avait compris qu'on ne peut expliquer Rousseau sans le raconter, car chez Rousseau l'intelligence est « lente, rebelle, presque obtuse; » c'est le sentiment qui est tout son génie, et comment comprendre le sentiment de Rousseau sans connaître les émotions de sa vie.

Je citerai comme exemple de la manière de M. Morley la façon originale et franche dont il aborde l'union avec Thérèse Levasseur. C'est assez l'usage de se lamenter sur cet accouplement du génie avec une brute. Ici rien de tel. Si M. Morley plaignait quelqu'un, ce serait Thérèse. Elle eût été plus heureuse si elle avait épousé un palefrenier; Rousseau ne l'eût pas été davantage s'il avait épousé une femme comme Mme d'Épinay ou Mme d'Houdetot. Songez que l'inégalité sociale n'existait pas entre eux : c'était Rousseau, l'ancien domestique, qui s'était associé à Thérèse la laveuse de vaisselle. Et remarquez encore que cette association n'a pas été stérile au point de vue de la génération des idées. Ce n'est pas Diderot, après tout, c'est Thérèse qui a inspiré les discours contre la société et contre les arts. Ce même goût des primitifs, des incivilisés, qui jette Jean-Jacques dans les bras de la Levasseur, s'épanche, dans ces discours, en phrases éloquentes et qui portent loin. En sorte qu'il y a déjà de la révolution française dans cette liaison du philosophe avec la fille du peuple.

Révolutionnaire en politique et réactionnaire en religion : telle est, pour M. Morley, la formule de Rousseau. C'est pourquoi il a enfanté une double postérité, Robespierre et les jacobins, Chateaubriand et les catholiques de la Restauration. M. Morley n'est qu'à demi favorable au premier de ces deux Rousseau; il combat le second avec une hostilité peu déguisée. C'est au *Vicaire savoyard* qu'il réserve ses ironies, fortifiées de celles qui ont déjà servi à d'autres. Après avoir reconnu que ces pages sont « la synthèse de toutes les émotions religieuses, » que le vicaire savoyard rend aux âmes « cette vie intérieure sans laquelle le jour n'a point de soleil et la nuit point d'étoiles, » il finit par traiter cette foi de « haillon

métaphysique flottant dans un rayon de sentiment. » Puis vient le sarcasme ordinaire : « Voilà un dieu pour le beau temps ; il nous en faudrait un autre pour les jours de pluie ! » Enfin, revenant au sérieux, il conclut que cette religion n'a point d'avenir parce qu'elle ne ménage point sa place à la conviction intellectuelle, parce qu'elle s'associe pour jamais au mystère.

Passons, avec le critique anglais, de Rousseau à ses disciples et arrêtons-nous à certain article sur Robespierre qui a, autrefois, causé quelque émotion et qui n'est pas encore oublié. C'est cet article qui l'a fait traiter de jacobin par quelques politiciens faciles à émouvoir et à scandaliser.

Il est vrai que M. Morley s'y montre très indulgent pour les actes législatifs de Robespierre, et que, par momens, l'étude prend les allures d'une apologie. La grande faute de Robespierre, c'est, paraît-il, une faute de goût. L'ordonnance de la fête de l'Être suprême ne valait rien et le dieu des jardins de Robespierre était fort inférieur à la déesse Raison de Chaumette. La société peut-elle subsister sans Dieu ? — Oui, répond Chaumette. — Non, répond Robespierre. C'est la lutte de Voltaire et des holbachiens contre Rousseau et les sentimentalistes qui a passé des livres à la tribune et des salons dans la rue. Il s'agit de savoir qui guillotinera son concurrent, du *Dictionnaire philosophique* ou du *Vicaire savoyard*. Oserai-je avouer que les sympathies de M. Morley, en cette circonstance, sont avec Chaumette ? Robespierre a « le tempérament sacerdotal. » Il représente « le prêtre » qui devient si aisément « l'inquisiteur. » Les femmes, nous assure M. Morley, ne s'y sont pas trompées lorsqu'elles entouraient Maximilien d'admiration et de tendresse. Les Anglais, eux aussi, ont reconnu en lui un air de famille avec les grands chanteurs de psaumes du XVIIe siècle.

Rejeter Robespierre comme jésuite est peut-être une gaminerie d'homme grave qui s'amuse à hérisser le poil à des lecteurs timorés et formalistes. Si M. Morley ne nous persuade pas tout à fait que Robespierre fut un prêtre déguisé, il a moins de peine à nous faire voir que « ses aspirations étaient fort au-dessus de ses talens. » On a dit de Bonaparte que c'était un Robespierre à cheval. Pour que le mot fût vrai, il faudrait que la réciproque le fût aussi et que Robespierre eût été un Bonaparte à pied. Le cheval, c'est beaucoup, mais le génie, c'est quelque chose, et Maximilien n'a été qu'un médiocre !

M. Morley est revenu plus d'une fois à ce grand sujet de la Révolution française, notamment pour discuter M. Taine. L'erreur du XVIIIe siècle, le « poison de la Révolution, » c'est, suivant M. Taine, l'abus de la raison absolue, transportée dans les choses du gouvernement. M. Morley admet que ce fut « l'application fausse de la

méthode des mathématiques aux problèmes de la sociologie. » Mais à l'en croire, la Révolution n'est pas le triomphe de l'esprit gréco-latin, elle est un produit presque direct de la Réforme. Sous des formes différentes, Diderot et Rousseau représentent la première protestation de l'individualisme contre l'esprit de généralisation et le dogmatisme d'État. Si Voltaire a refusé de les comprendre, c'est « qu'avant d'être le père du XVIIIe siècle, il était le fils du XVIIe. » Dans le *Contrat social* qui est l'évangile de la Révolution, pas une idée qui n'ait été dans Hobbes, ou dans Locke, ou dans Althusen. Dans le *Vicaire savoyard*, qui inspire tour à tour Robespierre et Chateaubriand, pas un sentiment que Rousseau n'ait respiré dans l'air de Genève. En sorte que la Révolution ne serait pas classique, mais protestante. Puis, par un de ces retours qui lui sont familiers, M. Morley fait bon marché de ces vastes théories, toujours fausses en quelque endroit, et revient à l'explication la plus simple, qui fut celle de Tocqueville, celle de tout le monde : la Révolution est née des besoins ambians et des défauts de l'ancienne société, elle est sortie des faits encore plus que des livres.

Les hommes les plus intéressans après nos maîtres, ce sont les ennemis de nos maîtres. Car ils se sont occupés, eux aussi, pour les combattre, des idées que nous servons. Telle est la pensée qui sert de préface et, en quelque sorte, d'apologie à l'étude que M. Morley a consacrée à la contre-révolution dans la personne et dans les écrits du comte de Maistre.

Qui dira les similitudes inexplicables, les affinités secrètes qui rapprochent de tels adversaires? Pourquoi de Maistre le théocrate inspire-t-il à Morley le positiviste des égards presque tendres? J'en vois plusieurs raisons. D'abord, l'homme et la destinée l'attirent. Cette vie ballottée, les misères de Venise, les mesquineries administratives de Cagliari, l'affreux isolement de Pétersbourg, ce grand talent inutile, ce grand caractère s'usant contre de petites choses, tout cela l'émeut de pitié. Dans des pages que je n'espérais pas de lui, il paraît comprendre, lui, l'homme fort et calme, ces batailles nocturnes que les nerveux et les sensitifs livrent aux fantômes de l'insomnie : heures atroces auprès desquelles la vie ordinaire, si dégoûtante qu'elle soit, semble un paradis. Il met de la délicatesse à faire ressortir les côtés doux et aimans de cet homme qu'on accuse communément de dureté. Cette dureté même le charme, et il se baigne, avec un amer plaisir, dans le pessimisme de Joseph de Maistre.

Certes, il est loin d'être converti. Lorsqu'on lui explique le mal physique comme la rançon et le châtiment du mal moral, d'après une doctrine renouvelée des théologiens du moyen âge, il raille ce

dieu aveuglément cruel, ce « colossal septembriseur, qui n'a même pas lu le traité de Beccaria sur *les Délits et les peines.* » Et cependant il est entraîné, à demi séduit par les qualités que de Maistre révèle pour l'organisation de la société. C'est si beau, ce rêve de la monarchie spirituelle, si bien fait pour tenter un penseur! Ce roi sans soldats, ce vieillard qui domine le monde est singulièrement auguste, même aux yeux des incroyans. Il représente l'éternelle succession des forces invisibles, l'idée qui ne meurt pas au sommet d'une pyramide de contingences.

Au besoin, Auguste Comte aurait appris à M. Morley à révérer de Maistre, oublié, presque inconnu en France de 1850 à 1870. Le chef du positivisme français est certainement un de ceux qui ont le plus influé sur la formation de ses idées. Cependant, à l'époque où il arrivait à la virilité intellectuelle, on dut le mettre au courant des circonstances qui avaient amené une rupture entre Comte et ses amis d'Angleterre. Dans un article de l'*Encyclopædia Britannica*, M. Morley a raconté à son tour cet épisode où la question d'argent joue le principal rôle. Il semble que le pape des positivistes manquait un peu de tact et de modestie dans la perception du denier de Saint-Pierre. Ni le côté sec, antipathique de l'homme, ni le côté chimérique et ridicule de la doctrine n'ont échappé à M. Morley. Il ne demandait pas mieux que de discuter sérieusement les lois de l'évolution sociale et la fameuse gamme des sciences (fort entamée par la critique d'Herbert Spencer). Mais, lui qui repoussait un symbole sorti des entrailles de l'humanité et créé par la force des siècles, qu'aurait-il fait d'une religion de confection et d'un dogme fabriqué à la machine? La première partie de l'œuvre et de la vie de Comte appartient à l'histoire de la philosophie; la seconde ne relève que de l'aliénisme. Les ennemis de Comte ont inventé cette formule : *le Comtisme = le Catholicisme — le Christianisme.* Ses partisans ont riposté par cette autre formule : *le Comtisme = le Catholicisme + la Science.* M. Morley s'est contenté de dire : « Le comtisme, c'est l'utilitarisme couronné par une décoration fantastique. Supprimez ce décor : il n'y a plus de comtisme, car il y a eu une école utilitaire avant comme après lui. » Cela revient à dire que l'originalité de Comte réside dans la partie la plus douteuse et la plus précaire de son système. C'est là le dernier mot de M. Morley sur ce sujet et il est probable qu'il s'y tiendra.

Là s'arrête la série des études du critique anglais sur la pensée française. Comme on le voit, il lui rend sa place, sa portée, son caractère humain, universel, son action sur la marche de la civilisation. Mais il veut qu'elle soit née elle-même de certaines influences anglo-germaniques, mal vues ou mal définies avant lui.

III.

Quant au profit qu'il avait tiré lui-même de ces études, on le devine aisément. De tant d'idées analysées, critiquées, jugées *a priori* ou *a posteriori*, dans leur principe philosophique ou dans leurs conséquences historiques, il lui restait un certain nombre de notions acquises, faits d'expérience, probabilités plus ou moins hautes, vérités et demi-vérités, laissant entre elles des contradictions et des lacunes, mais point de système. M. Morley l'avouait, et c'était là son originalité parmi les penseurs. En effet, le seul système, la véritable explication du monde, c'est la Science, laquelle est toujours en formation et en progrès. Nul de nous ne connaîtra la Science totale et définitive. L'homme est fait pour chercher, et le jour où il aura trouvé, il n'aura plus qu'à disparaître.

Cette conception de la vie et de la science produit chez certains une disposition à la mollesse, à l'indifférence, à l'abstention : « A quoi bon l'effort, puisque le chemin est si rude et la vérité si loin! Autant habiter la vieille maison bâtie d'erreurs et meublée de préjugés! Rendons-la confortable pour nous et pour nos enfans! » M. Morley ne l'entendait pas ainsi. Ce monde n'était qu'une immense ébauche, un gigantesque pis-aller: soit. Chaque génération n'en était pas moins tenue de faire une tentative pour l'améliorer. L'histoire humaine avec ses innombrables avortemens, les efforts en pure perte et les énergies gâchées qu'elle raconte, est bien loin d'avoir épuisé toutes les possibilités. Ce qui a été trouvé est imperceptible à côté de ce qui reste à découvrir; ce qui a été fait n'est rien au regard de ce qui reste à faire. L'évolution n'est pas une cause, mais une loi, une loi qui s'accomplira sans nous et même contre nous, mais qui s'accomplira mieux et plus vite si nous lui donnons notre adhésion spontanée, notre concours intelligent et enthousiaste. Travaillons donc à notre double tâche: agrandir le champ de la connaissance et rendre meilleur le sort de l'homme. Deux tâches connexes: car toute conquête de l'entendement est une extension de la vie, un progrès social, si le philosophe et le législateur savent se mettre d'accord. C'est pour leur imposer cet accord et en dicter les termes précis que M. Morley écrivit le plus hardi, le plus significatif, mais le plus contesté de ses livres: *On compromise.*

Ce livre a pour point de départ les études sur le XVIIIe siècle français que nous venons de passer en revue. Un siècle et un autre demi-siècle ont passé depuis Voltaire et l'*Encyclopédie;* M. Morley s'étonne de trouver encore debout l'optimisme chrétien (car il continue à ne pas s'apercevoir que le christianisme est

né du dégoût et de la pitié : dégoût du monde et pitié pour l'homme). Il s'étonne de retrouver sur son autel le Dieu qui, depuis le commencement des temps, se divertit à regarder le lugubre panorama du mal accompli sous le soleil et qui « a vu que c'était bien. » N'est-il pas temps de parler comme nous pensons, d'agir comme nous parlons ou comme nous écrivons? L'heure n'est-elle pas venue de faire une société conforme aux données de la science, comme le christianisme en avait bâti une réglée par ses dogmes? En un temps de liberté complète, serons-nous plus lâches que nos grands-pères? La tyrannie des mœurs sera-t-elle plus puissante que n'a jamais été celle des lois? Ou nous déciderons-nous enfin à mettre nos paroles et nos pratiques en harmonie avec nos convictions intérieures?

Il est impossible de ne pas songer ici à Tolstoï et à ses derniers livres, à cette brutalité apostolique avec laquelle il secoue les fondemens de la société contemporaine et nous somme de le suivre au désert pour y fonder une société nouvelle. L'appel que Tolstoï nous adresse, au nom du mystère, au nom du grand Inconnu, M. Morley nous l'adresse au nom de la Science. Dans les deux cas, on nous prêche l'oubli du moi, le renoncement volontaire, l'effacement de l'individu devant l'espèce; on fait la guerre à la torpeur invétérée des habitudes, aux deux grands ennemis du progrès : le mensonge et la paresse. Le philosophe anglais s'accorderait sans doute avec le grand mystique russe pour reconnaître que la société est à peu près dans l'état où elle se trouvait à la fin du IIIe siècle de notre ère, lorsque, déjà conquise à la vérité nouvelle, elle se débattait encore au seuil d'une révolution terrible, suait de vertige et de peur à l'idée d'échanger son doux néant contre la dure vie et la sanglante apothéose des confesseurs.

Comment procéder à ces grands changemens? La prudence prescrit de s'avancer par degrés; le cœur conseille « de ne point arracher. » La philosophie prononce, par la bouche d'Herbert Spencer, que le « compromis » est dans la nature des choses : c'est la résultante de forces différentes qui agissent en même temps. Bien que M. Morley accepte cette doctrine, bien qu'il déclare chercher une accommodation entre la vérité absolue et les circonstances, je ne vois guère la part faite à ces circonstances et je n'aperçois le « compromis » nulle part dans son livre, si ce n'est dans le titre. A peine fait-il une distinction entre les opinions et les actes. Il ne se contente pas à aussi bon marché que M. Renan, qui disait à ses adversaires : « Laissez-nous le collège et l'Université, nous vous abandonnons l'école primaire. » Il veut aussi, il veut surtout l'école primaire. La « religion des majorités » lui paraît la plus détestable de toutes; aussi n'entend-il pas livrer le

grand nombre au joug du dogmatisme, en se réservant la liberté comme un privilège pour lui et pour ses amis. Il estime que la vérité est une, et il a raison; mais il a tort peut-être d'oublier que la nature humaine est double, et que, par conséquent, une doctrine double s'impose aux religions. Cette duplicité n'est pas un pur accident ou une ruse de prêtres, un rideau prestement tiré entre le sanctuaire et le corps du temple pour masquer à la foule pieuse l'incrédulité du célébrant. Toute religion a son ésotérisme aussi bien que son exotérisme; toute religion est un symbolisme, et tout symbole est double, s'il n'est triple. Depuis Platon nous avons perdu le sens des mythes, et nos penseurs traitent brutalement de mensonges ces poétiques images du vrai, plus suggestives, plus profondes que des démonstrations scientifiques : pressentimens merveilleux d'un avenir entrevu par éclairs ou vagues réminiscences d'un temps où le ciel parlait à la terre. Il est difficile de faire raisonner l'homme de prière; il est impossible de faire prier l'homme d'étude. Et pourtant ce monde-ci serait abominable si la vérité n'était visible ou accessible qu'à l'un de ces deux hommes. « Dieu, a dit saint Ambroise, n'a pas permis à l'homme de faire son salut par la dialectique. » M. Morley, au contraire, pense que l'homme n'a rien à espérer que des lumières de la raison. Voilà les deux absolus en présence. Lequel a raison? On souhaiterait que tous deux eussent tort, que la dialectique et la prière fussent non des parallèles, mais des rayons qui se couperaient en Dieu.

Un grand écrivain rêvait une croix sur la tour Eiffel. M. Morley, lui aussi, a senti la nécessité de donner un couronnement à l'édifice scientifique dont notre génération a été le prodigieux architecte, et il a, dans la dernière partie de son livre *On compromise*, vaguement esquissé la religion de l'avenir telle qu'il la pressent. Il nous fait entrevoir « la légende de la Pitié s'incarnant dans quelque nouvel et plus large évangile » dont le christianisme épuré aura fourni les matériaux, car la foi des âges scientifiques sortira de la foi actuelle comme celle-ci est sortie de la foi juive. Mais, de même que le christianisme s'est détaché violemment du judaïsme, ce sera aussi parmi les luttes et les déchiremens que sera enfantée la religion nouvelle. « Elle n'apportera pas la paix, mais le glaive. » Maudite par sa mère, elle lui fera la guerre sans merci.

C'était, en somme, un livre très franc, un peu rude, médiocrement conciliant, impérieux comme une mise en demeure. La bonté de M. Morley n'était pas accompagnée de douceur; sa pitié même, tombant de trop haut, pouvait blesser. Le livre fut très remarqué, très lu; il a donné à l'Angleterre pensante une secousse salutaire. Il a réveillé ceux qui dormaient au bord de l'abîme, troublé dans leur quiétude ces élégans agnostiques de l'Église établie qui « s'en-

gagent, en entrant dans la vie, à ne plus chercher, » et qui, « pour assurer leur existence matérielle, font le pacte de marcher à travers le monde masqués et bâillonnés. » Il est bon que, de temps à autre, ceux qui ne veulent pas penser, ceux qui jouent avec les mots et trichent avec leur entendement soient invités à choisir entre le oui et le non. — Mais si l'on écoute M. Morley, les églises seront vides aujourd'hui même! — Qu'elles se vident donc, et, dès demain, elles seront remplies d'une autre race d'hommes dignes de recueillir la Parole des lèvres mêmes de Paul ou d'Augustin!

Bien peu de gens osèrent approuver *On compromise*. En revanche, les écrits politico-historiques de M. Morley ont obtenu un accueil respectueux et sympathique. Il s'est occupé de Burke deux fois, en 1869 et en 1878. La première étude est une dissertation analytique et critique; la seconde, qui est plutôt une biographie, fait partie de la fameuse série des *Hommes de lettres anglais*, dont il a été le promoteur. En 1889, il a donné *Walpole* à une autre collection qui paraît également destinée au succès et qui a pour titre général *Douze hommes d'État anglais*. Composés à dix années d'intervalle, ces trois écrits ne trahissent pas de divergence sensible entre la pensée du jeune homme et celle de l'homme mûr. On noterait seulement chez l'un plus de confiance dans la vertu des principes, chez l'autre une connaissance plus profonde, plus minutieuse des détails du gouvernement.

Le *Burke* et le *Walpole* de M. Morley mériteraient d'être étudiés à loisir, comme des leçons de science politique et des œuvres d'art. On admirerait comme l'auteur sait ce beau métier de faiseur de livres dont se mêlent aujourd'hui tant d'incapables. On louerait ce goût, ou plutôt ce dégoût intellectuel qui ne laisse jamais tomber une banalité, cette étude parfaite du sujet, du temps et de tous les faits sociaux qui s'y rapportent, ces touches délicates qui restituent l'homme intime, ces mots qui peignent ou qui jugent, ces portraits qui, en deux lignes, font voir l'âme et le visage, cette subtile impartialité qui, dans un même acte, sépare le bien et le mal, les intentions et les résultats, approuve, par exemple, la paix d'Utrecht en flétrissant Bolingbroke qui l'a faite, ou méprise l'ignoble Wilkes en condamnant le parlement qui l'a injustement frappé.

Il n'y a point de hasard dans la vie littéraire et politique de M. Morley. Ce n'est donc pas sans réflexion qu'il a choisi Walpole pour sujet après Burke. Bien qu'ils appartiennent au même parti, ces deux personnages semblent aux deux pôles de la politique. L'un est un habile manieur d'hommes et un grand homme d'affaires. Pour le faire comprendre aux lecteurs français, peut-être faut-il leur dire que Walpole est essentiellement « bourgeois, » si le mot

peut s'appliquer à un *gentleman* anglais du XVIIIe siècle, chasseur, joueur, ivrogne, athée et libertin. Et Burke? Burke, c'est « le Bossuet de la politique. » Il a aimé et admiré la constitution anglaise comme il faut l'admirer et l'aimer. « On croit, on ne comprend pas, et l'on est sauvé. » Ce peu suffit, et le lecteur voit que, si un léger effort était nécessaire à M. Morley pour sympathiser avec Burke, il lui en fallait faire un plus grand pour comprendre Walpole. Il jugea cet effort utile. D'abord il était impatienté de s'entendre traiter de doctrinaire, et il eût écrit tout le volume rien que pour y insérer cette petite proposition, qui le résume : « Après tout, la première besogne d'un gouvernement, c'est l'expédition des affaires. » Mais il aimait à se prouver à lui-même, une fois de plus, que la théorie et l'action ne sont pas des ennemies, et que telle page de Burke n'est que la généralisation d'une pratique gouvernementale de Walpole.

Pour achever ce que j'avais à dire de l'écrivain, j'ai dépassé, et de beaucoup, la date de son entrée dans la politique active, qui peut être placée en mai 1880, à l'époque où il prit la direction de la *Pall-Mall Gazette*.

Il y avait plus de douze ans qu'il était à la tête de la *Fortnightly Review*, dont il avait fait, non sans scandaliser et sans irriter quelques-uns, un des premiers organes de la pensée européenne. Il n'est pas défendu de croire que la *Fortnightly Review* avait emprunté quelques-uns de ses traits, et par conséquent quelques-unes de ses causes de succès, à la *Revue* où paraît cette étude. Quoi qu'il en soit, la *Fortnightly Review* différait de tout avec les vieilles revues trimestrielles : par le ton, la forme, la distribution des matières, la dimension des articles, surtout par ce fait que, ni frivole, ni solennelle, elle était essentiellement moderne. Son triomphe constata leur décrépitude. Très « avancée » dans les questions politiques, religieuses, pédagogiques, elle s'ouvrait, avec un éclectisme hospitalier, à tout ce qui était neuf, hardi et curieux. En 1870, elle ne fêta point nos malheurs; elle ne célébra pas, avec le vieux Carlyle, l'avènement de l'Allemagne comme une victoire de la justice et de l'intelligence. A part quelques banales injures à Napoléon III et quelques sarcasmes immérités contre la république conservatrice qui sauva alors notre pays, la *Fortnightly Review* se montrait sympathique à la France, à son relèvement, à la restauration de son influence, à l'établissement définitif de sa forme nouvelle de gouvernement, jusqu'à se faire soupçonner elle-même de républicanisme.

M. Morley faisait un grand pas en passant de la presse périodique à la presse militante, de la bataille des idées, sereine et paisible en somme, à la mêlée, bien autrement bruyante et furieuse,

des hommes et des intérêts. Les confidences de son ancien lieutenant nous permettent de le suivre dans le cabinet directorial de Northumberland-Street dont j'ai en ce moment la reproduction photographique sous les yeux et qui, avec ses chaises en désordre, ses bibliothèques mises au pillage, ses livres gisans entr'ouverts, son tapis jonché de papiers froissés et déchirés comme des gargousses, suggère invinciblement à l'esprit l'idée de l'escarmouche quotidienne, de l'éternel combat à coups d'argumens, où l'on guérit les plaies avec de nouvelles blessures et où on laisse les morts s'enterrer eux-mêmes. Chaque matin, en arrivant dans la salle encore déserte et fraîche, rafraîchis eux-mêmes par le sommeil de la nuit et par l'air du matin, l'éditeur et le sous-éditeur partaient au premier mot, se lançaient dans une discussion de principes, jusqu'au moment où M. Morley mettait fin à cette inutile effusion de sève intellectuelle et ramenait aux questions du jour son jeune et fougueux compagnon.

Au journal, personne ne prenait de libertés avec M. Morley : on l'aimait et on le craignait. Quelquefois il avait un léger accès de goutte au pied. A certains tressaillemens nerveux, à une raideur plus grande de tout l'être physique, on sentait l'orage : — « Ces jours-là, nous dit son collaborateur, on se tenait bien à la *Pall-Mall Gazette*. » — Du reste, jamais une parole dure, ni un mot discourtois. Personne n'écoutait mieux la contradiction. C'est vers ce temps que M. Gladstone disait de lui à Mme Novikoff : — « Nous aimons tous M. Morley parce qu'il est humble. » — Humble, ce penseur hautain, parfois agressif! Humble, celui qui appelait communément les hommes « ces vers à fromage! » — Ce mot de Gladstone a de quoi surprendre : on a besoin d'y rêver. Cependant, il n'étonne pas ceux mêmes qui se sont trouvés sous les ordres de M. Morley. Dans chacun de ses commandemens comme dans tous ses reproches, il entrait une indulgence triste pour la misère humaine. Il ne demandait pas aux gens plus qu'ils ne pouvaient, se rappelant qu'il était fort et peut-être aussi qu'il avait été faible à ses heures.

Il réprimait autour de lui l'excès, l'emballement, si fréquent en pareil lieu, versait de sa glace sur les enthousiasmes trop chauds. Un de ses mots était : « Surtout, pas de dithyrambe! » De loin, il continuait à modérer, à calmer ses rédacteurs, dans des billets qui sont à la fois des modèles de condensation rapide et d'autorité amicale. Le sous-éditeur nous raconte lui-même qu'en l'absence du patron il cherchait à se distinguer, le malheureux! Or ces « intérims » coïncidaient d'ordinaire avec la profonde torpeur de septembre, avec la saison des *grouses*, où tout dort, où rien n'arrive. Aucune bévue ne désespérait M. Morley comme ces pétards intempestifs, ces feux d'artifice à deux heures du matin : « Vous

m'avez fait pousser des cheveux blancs,.. » ou bien : « Votre article de ce soir me coupe la respiration : je reviens demain prendre le commandement. » Pendant son absence, la *Pall-Mall* avait adressé des sourires à la Russie : « Quand je reprendrai mon sceptre, ou ma férule, le tsar n'a qu'à se bien tenir! » Un homme avec lequel il était lié est éreinté dans son propre journal : « Vous avez été bien dur pour W... Le hasard qui veut qu'il soit mon ami ne me rend pas l'aventure plus agréable. Autrement, vous avez eu des articles excellens, mais ne vous tuez pas. Ici (1) l'on patauge. » Le sous-éditeur continue à se prodiguer, et M. Morley l'en reprend avec des termes à la Henri IV : « N'écrivez pas deux articles le même jour, ou ce ne seront plus que des mots : *c'est l'avis du directeur et le conseil de l'ami.* » Quelquefois la gronderie se fait encore plus délicate. Ayant à relever une faute de style assez grave, il se rappelle tout à coup un vers du *Paradis perdu* où Milton a commis la même faute, ce qui lui donne de la grâce et comme un titre de noblesse. Ainsi il lit tout, critique sans ambages, sourit, pardonne et passe.

Dans le journal le plus sérieux, il y a une part immense faite à la badauderie et à la bêtise publiques. Il va sans dire que M. Morley était noblement impropre à cette partie de sa tâche. A la *Pall-Mall*, il ne s'occupait que d'une seule question, la question irlandaise, l'étudiant chaque jour avec une attention, une sympathie, une passion croissante et modifiant ses idées ou plutôt développant ses convictions sur ce point au fur et à mesure de ses découvertes. C'est, du reste, pour mûrir cette question irlandaise qu'il était entré à la *Pall-Mall Gazette* dans le moment où son ami Chamberlain entrait lui-même dans le cabinet.

Comment ne point parler de cette amitié qui a tenu dans leur vie une si grande place? Dans ces temps déjà lointains du parlement Beaconsfield, de 1874 à 1880, que de fois on vit Morley et Chamberlain occuper au théâtre des stalles voisines et revenir en causant, le bras de l'un passé sous celui de l'autre, à travers la solitude des rues sonores! Parlant de ces temps-là avec une nuance de tristesse, M. Morley me disait : « Nous étions deux frères. » J'ai répété le mot à M. Chamberlain, qui m'a répondu gravement : « C'est vrai. » Quels hommes et quelle amitié! Mais lequel des deux était le meneur, l'inspirateur? Lorsque M. Morley ouvrit à M. Chamberlain la *Fornightly Review*, celui-ci n'était encore que le grand homme de province, l'idole de Birmingham, « notre Joseph, » le tribun municipal qu'entourait une auréole révolution-

(1) Il était alors en Irlande.

naire moitié menaçante, moitié ridicule. Grâce à la *Fornightly Review*, il se révéla dans la vérité de son caractère et de son talent, un logicien éloquent, à la fois hardi et habile, lumineux et fin, qui tirait sa grande force du bon sens. A son tour, M. Chamberlain, devenu ministre, entraînait son ami dans une campagne commune qui n'était sans périls ni pour le journaliste, ni pour l'homme d'État. Il s'agissait de mettre à l'ordre du jour la question irlandaise dont personne, en Angleterre, ne voulait entendre parler, de combattre, en attendant une solution, la politique coercitive qui était la politique officielle du cabinet libéral et que M. Forster, secrétaire pour l'Irlande, était chargé d'appliquer. Faire de l'opposition à un collègue est une entreprise délicate pour un ministre. Mais il faut songer à la situation particulière des radicaux dans un cabinet libéral, soupçonnés, jalousés, quelquefois insultés (1), nécessaires néanmoins et le sachant. Ce qui couvrait M. Chamberlain, c'est que son chef, M. Gladstone, conspirait avec lui. Quant au journaliste, marchant sous sa responsabilité, donnant et recevant des coups, affirmant sa politique au grand jour, rien n'était plus correct que son attitude.

Dans un de ces dîners politiques à Greenwich, où l'on arrose le whitebait de vin de la Moselle et de Champagne, M. Chamberlain mit en relations Parnell et Morley. Le tribun de l'Irlande promit son concours au directeur de la *Pall-Mall :* « Je serai là, derrière vous, *at your elbow.* » La promesse ne fut pas tenue, et l'on ne vit guère M. Parnell à Northumberland-Street. Peut-être reconnut-il rapidement que M. Morley était l'homme du monde le plus prêt à accueillir un renseignement ou un conseil, le dernier auquel on pût dicter une opinion.

La politique suivait son cours, public et secret, avec des péripéties multiples et des chances diverses. L'arrestation des députés irlandais était un rude coup pour le ministre et le journaliste; mais des négociations s'engageaient bientôt entre les geôliers et leur prisonnier. Le fameux traité de Kilmainham, sur lequel tant de gens ont prétendu nous dire le dernier mot, se signait ou se concluait sans se signer. Forster avait gagné la première manche, et Chamberlain gagnait la seconde. Puis l'horrible assassinat de Phœnix-Park remettait tout en question.

D'autres auraient peut-être abandonné la partie. Pour penser ainsi, il aurait fallu ne pas connaître Chamberlain et Morley, l'un invinciblement confiant en son inspiration et en son étoile, l'autre incapable d'une infidélité à la vérité une fois découverte.

(1) J'ai donné des exemples dans mon étude sur Chamberlain.

C'était une vérité mixte comme toutes celles de l'ordre politique : moitié faits, moitié principes. L'opinion de M. Morley était faite depuis longtemps, en ce qui touche l'Irlande, sur le point d'histoire. Sept siècles de rapines et de violences, l'incurie alternant avec la férocité ; pas une lueur d'humanité ou de sagesse politique, pas même l'intelligence du paysan qui ménage sa jument pour qu'elle ne crève point : telle a été et telle apparaissait à M. Morley la conduite de ses compatriotes en Irlande jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Nul ne pourrait, de l'autre côté du canal Saint-George, trouver, pour la flétrir, des expressions plus fortes que les siennes. A partir de l'Union, la question devenait douteuse. L'Angleterre avait prouvé son bon vouloir en émancipant les catholiques, en « désétablissant » l'Église protestante d'Irlande, en mettant à l'étude la question agraire et en préludant à une réforme de la propriété foncière par quelques timides ébauches législatives. De son côté, l'Irlande avait compromis sa cause par le fenianisme et l'obstruction, c'est-à-dire par la violence et la taquinerie. Tout le monde admettait qu'elle était, présentement, ingouvernable; était-ce la faute des gouvernans ou celle des gouvernés? En 1878, dans la *Vie de Burke*, M. Morley s'en tenait encore à la solution de tous les hommes d'État anglais : « L'Irlande est trop près pour être indépendante; son avenir, son bonheur, comme nation, consistent dans le partage égal des charges et des bénéfices avec la métropole. » En 1880, dans un manifeste électoral adressé aux électeurs de Westminster, il était encore d'avis qu'il n'y avait pas de problème irlandais à mettre à l'ordre du jour du parti libéral. A la *Pall Mall*, M. Morley étudia la question ; pour la suivre, il négligea tout le reste et oublia plus d'une fois de faire trembler le tsar.

Pour beaucoup de gens, et même pour un grand nombre de journalistes, un bureau de journal est un lieu bruyant et malpropre où passent beaucoup de pieds crottés et de spéculations saugrenues; c'est la boutique aux nouvelles, où les ciseaux jouent un plus grand rôle que la plume; c'est le domaine de l'éphémère où les idées meurent de décrépitude à l'âge de vingt-quatre heures. Pour des esprits comme celui de M. Morley, un bureau de journal est un cabinet de vivisection sociale et politique, une chambre d'expériences où les faits pénètrent comme une inondation, tombent de partout, affluent par la poste, le télégraphe, le téléphone, montent l'escalier sous une forme humaine pour se faire étudier et cataloguer. L'expérience du jour dément celle de la veille et sera contredite par celle du lendemain ; la conviction, à peine née, encore mal assise, reçoit des secousses terribles dont elle est comme assommée. N'importe : les notions se trient, se groupent,

se tassent ; les inductions se forment d'elles-mêmes et se condensent en lois.

C'est là, je suppose, ce qui se passa, de 1880 à 1883, dans le cabinet de Northumberland-Street, où M. Morley méditait en pleine action. Il fit alors intime connaissance avec cette députation irlandaise que l'opinion, en Angleterre, représentait comme une bande d'aventuriers sans intelligence et sans situation et qui formait, au contraire, une élite de talens. C'étaient Justin Mac-Carthy, Timothée Healy, Thomas Sexton, O'Brien, Arthur Dillon, Redmond, Harrison, Sullivan, Thomas Power, O'Connor, journalistes, écrivains ou orateurs, qui avaient pris la place du légendaire Biggar et du fantastique O'Gorman. Non content de les écouter, eux et des centaines d'autres, M. Morley se rendit plusieurs fois en Irlande, continuant son enquête, essayant surtout de pénétrer le navrant mystère d'un système territorial qui condamne à la misère le propriétaire et le cultivateur. Les maîtres nominaux du sol ruinés, sans influence, sans crédit, toute l'autorité passée aux mains du clergé catholique et du parti populaire; une nation qui ne peut être gouvernée que par le sentiment, à quoi ses maîtres actuels n'entendent rien, décidée, d'ailleurs, à conquérir son autonomie, quoi qu'il en coûtât, et à lutter désespérément jusqu'à ce qu'elle l'eût obtenue; des forces sinistres, destructives, travaillant dans l'ombre; l'Irlande américaine se dressant derrière l'Irlande propre et mettant au service des combattans, avec d'inépuisables trésors, l'appui éventuel de la grande république transatlantique : voilà ce que vit M. Morley. Un moment vint où, à cet esprit libre de préjugés, s'imposa une double conviction : l'obligation morale et la nécessité politique d'accorder à l'Irlande ce qu'elle demandait. On *devait* céder et il le *fallait*. Il fallait débarrasser l'Irlande de l'Angleterre et débarrasser l'Angleterre de l'Irlande. Celle-ci était un danger à Westminster; celle-là une intruse au « château de Dublin. » Des institutions tout à fait identiques ne pouvaient convenir à des races différentes. N'était-ce pas le plus beau caractère de la constitution anglaise que cette flexibilité avec laquelle elle se transforme et s'adapte à des situations, à des climats, à des génies opposés, à des états de civilisation plus ou moins avancés? Aux Indes despotisme bienfaisant; régime administratif dans les colonies de la couronne sous la responsabilité d'un ministre et le contrôle du parlement impérial; liberté pleine et entière dans les colonies adultes. N'y avait-il pas lieu d'appliquer une fois de plus ces maximes? Et puis, qu'importait le passé? Cet historien était prêt à faire bon marché de l'histoire; celui que le *Times* a appelé un *bookish theorist*, un théoricien de bibliothèque, était le premier à avertir son pays contre le danger de juger les

événemens d'aujourd'hui avec les règles d'hier et d'appliquer à des cas nouveaux les vieilles méthodes. Il devenait l'homme des solutions pratiques pour crier à ses amis : « Il est temps, il faut céder. »

Il le cria donc, mais on ne l'écouta pas. Devenu membre de la chambre des communes, il proposa, en novembre 1885, d'amender le *crimes act* qui plaçait l'Irlande dans une sorte d'état de siège. Cet amendement ne fut pas voté. Toujours il se heurtait au même argument : on lui objectait ces violences populaires qui, suivant lui, prouvaient, au contraire, l'impuissance des mesures coercitives. Chose étrange, M. Chamberlain lui-même, depuis que Forster était démoli, se refroidissait pour l'Irlande, devenait sceptique, presque indifférent; son sourire, toujours si fin, d'athlète au repos avait des ambiguïtés inquiétantes. M. Morley éprouvait cette tristesse, qui ne va pas sans quelque secret et mélancolique plaisir, d'être seul de son avis.

Dans un de ses voyages en Irlande, il suivait à pied, pensif et sans compagnon, la grande allée tournante qui descend de la « Lodge » vice-royale vers Dublin, à travers les beaux arbres de Phœnix-Park. Il n'était pas loin de l'endroit où, quatre ans plus tôt, avait coulé le sang du plus généreux des hommes, de lord Frédérick Cavendish, cet héroïque ami de l'Irlande que des mains irlandaises ont assassiné. Ses pensées devaient être amères. Sans doute il songeait aux colères d'en bas et aux préjugés d'en haut, à la passion, à la routine, à la férocité, à la sottise, à tant d'ennemis ligués contre le bien. A ce moment, il rencontra M. Healy.

— Vous venez de là-haut, de cette caverne? demanda le lieutenant de Parnell en étendant le bras, avec un sourire haineux, vers la maison du vice-roi.

— Oui, répondit M. Morley, et je n'y remettrai jamais les pieds.

Quelques mois plus tard, il y rentrait en qualité de ministre, avec la mission de préparer une grande révolution et de défaire l'œuvre de William Pitt.

IV.

M. Gladstone fut-il amené, comme M. Morley, à changer d'avis sur la question irlandaise par une longue série d'observations patientes et désintéressées? Le jeune écrivain, nouveau-venu dans l'enceinte parlementaire, eut-il l'honneur de convertir son illustre chef! Ou ne fut-ce là qu'un coup de tactique, destiné à ruiner les plans secrets des chefs conservateurs, une gigantesque

surenchère aux offres de lord Carnarvon? Il faut laisser la solution de ces questions à de plus compétens, à de mieux informés, à l'avenir qui saura tout et dira tout. Ce qui frappa dès lors les spectateurs, c'est la façon dont s'empressèrent autour de John Morley les néophytes du *home-rule*. Du second plan, d'une sorte d'isolement qui s'explique à la fois par son caractère, ses opinions, la nature de sa parole, ses origines de penseur et de publiciste, il passait au premier rang; il devenait l'homme le plus en relief du parti après M. Gladstone. C'est que lui, il était sincère, il était convaincu, il savait où l'on allait et pourquoi. Aussi venait-on lui demander des raisons, lui emprunter des convictions. Le parti libéral ressemblait à une troupe de voyageurs en pays étranger qui se tournent, avec anxiété, avec soumission, avec confiance, vers le seul d'entre eux qui sache la langue du pays.

On connaît les deux lois connexes offertes par M. Gladstone, en février 1886, aux délibérations du parlement : l'une rendant à l'Irlande son autonomie et délivrant la chambre des communes de la présence des Irlandais; l'autre rachetant la propriété du sol à ses détenteurs actuels pour la remettre aux compatriotes de M. Parnell, sous la garantie et la responsabilité du gouvernement futur de l'île sœur. Si M. Morley n'était pas l'auteur de cette double combinaison, qui, par son caractère moitié politique, moitié financier, par son dualisme même et par le balancement de ses parties, porte la marque de M. Gladstone, du moins il l'approuvait entièrement et eut bientôt à la soutenir devant le parlement.

Il y était, relativement, un *homo novus*. Après avoir échoué en 1869 devant les électeurs de Blackburn, en 1880 devant ceux de la cité de Westminster, il avait été élu à Newcastle en février 1883 et réélu en novembre 1885, aux élections générales, par cette grande et populeuse circonscription. Il n'apportait, en entrant au parlement, aucune illusion sur « la bonhomie plus apparente que réelle, » qui préside à ses débats, sur cette moyenne d'idées vulgaires et bourgeoises qui y règne, sur ce qu'il appelait dédaigneusement « la conception parlementaire de la vie, » *the house of commons view of human life*. Ses collègues, de leur côté, l'écoutaient avec cette sourde défiance des gens d'affaires et des gens du monde contre « les idéologues. » Sa phrase facile, toujours claire, souvent brillante, n'échauffait point, n'entraînait personne, répandait autour d'elle une froide atmosphère doctrinale dont ses adversaires affectaient d'être glacés. Lorsqu'on le comparait à son compagnon de lutte, à sir William Harcourt, toujours agité, toujours vibrant, toujours prêt à bondir et à mordre, bien inférieur comme puissance intellectuelle, bien supérieur comme moyens d'attaque et de riposte, on eût juré que,

des deux, c'était Morley qui était le professeur. D'ailleurs, il faut bien l'avouer, la chambre des communes a beaucoup perdu de son éclat et de sa dignité depuis quelques années. Elle est bruyante, distraite, mal élevée, ricane ou bâille si la discussion s'élève, ne permet plus l'éloquence qu'au vieux Gladstone. Lui mort, l'art des Chatham, des Burke, des Fox, des Canning, des Beaconsfield aura vécu, à moins qu'il ne se réfugie à la chambre des lords, avec toutes les vieilles choses qui vont mourir.

La tâche était particulièrement difficile et ingrate pour M. Morley, défendant le *Home rule bill* et le *Land purchase bill* de 1886. Il n'avait pas à exposer des principes : son chef s'était acquitté de cette tâche avec une rare ampleur et un talent prestigieux lors de la première présentation des projets de loi. Il n'avait pas à entrer dans les détails des mesures proposées, la discussion des articles n'ayant lieu qu'entre la seconde et la troisième lecture, lorsque la chambre s'est formée en comité. Sa mission était d'insister sur les points oubliés ou dédaignés par M. Gladstone, de traiter les côtés nouveaux de la question mis en lumière par le débat; enfin, d'esquisser quelques concessions et de prévenir, par tous les moyens compatibles avec la dignité du parti, le schisme qu'on sentait venir. Les deux lois étaient condamnées, on le savait. Ce que M. Morley demandait aux unionistes (on commençait à les appeler ainsi), c'était un verdict conditionnel, abstrait, purement platonique. Voter la seconde lecture, c'était voter le principe de l'autonomie législative en Irlande. Content de ce succès, le gouvernement donnait à entendre qu'il retirerait les lois et remettrait la question à l'étude. Après cet humble appel à la conciliation, l'orateur se redressait, pour conclure, en relevant un mot échappé à lord Salisbury : « Je ne m'inquiète guère, avait dit celui-ci, des paroles des gens qui sont sur leur lit de mort.» Le mot était rude, avec un côté répulsif; partant, il était maladroit : M. Morley sut en profiter. Les mourans ont d'étranges clairvoyances, et le ministre, qu'on enterrait déjà, lança une prophétie. Le problème irlandais subsisterait après le vote, après les élections, après toutes les mesures qui ne donneraient pas une entière satisfaction au vœu du pays. Un jour viendrait où, bon gré mal gré, il faudrait aller jusqu'au bout. Fière péroraison où le penseur, au nom des rigoureuses lois de l'histoire, vengeait le politicien des complaisances et des abaissemens auxquels il lui avait fallu descendre.

Ni les avances, ni les prédictions de M. Morley n'eurent d'effet, et la seconde lecture fut rejetée à une grande majorité. Le hasard voulut que, par suite d'un engagement pris à l'avance, M. Morley eût à présider, le lendemain, au banquet du *Club des quatre-*

vingts, qui réunissait les talens naissans, les futures sommités du parti libéral. Le club était divisé, à peu près comme le parti lui-même et dans les mêmes proportions. John Morley vint, parla et n'eut pas à vaincre, car il était attendu avec respect et fut écouté avec sympathie. Mais il montra, en cette rencontre, une simplicité, une aisance, une bonne humeur dont les Anglais furent charmés et dont les Français eussent été surpris. Il s'amusa à parodier le discours d'Antoine, dans Shakspeare; le parapluie de Gladstone, percé de mille trous, y remplaçait le cadavre de César. Les hommes graves, quand ils s'y mettent, ont de ces bouffonneries.

La situation unique, prépondérante que les circonstances et l'amitié de M. Gladstone lui avaient donnée, M. Morley a su, depuis cinq ans, la garder et la consolider. On l'a vu partout sur la brèche. Dans les quartiers excentriques de Londres, dans les grandes villes de province, il a abordé les vastes réunions populaires: son succès a désappointé ses adversaires et quelques-uns de ses amis. Il a appris comment on s'impose à ces houleuses multitudes, comme on les excite, comme on les refrène, comment on dialogue avec elles, comment enfin on laisse, en finissant, gravée dans leur esprit, quelque large et lumineuse affirmation. « Vous êtes l'homme de l'Irlande, *you're the man for Ireland!* » lui a crié un auditeur, dans un de ces meetings monstres. Ce mot a été salué de cris approbateurs et il demeurera.

Devant un auditoire de délicats et de lettrés, il n'a pas eu de peine à déployer des qualités différentes. Le club universitaire d'Oxford l'avait invité à venir discuter devant lui, contradictoirement, avec lord Randolph Churchill, la question du *home-rule*. M. Morley s'empressa d'accepter le cartel. Lord Randolph parla le premier. Aussi décousu, mais moins brillant que de coutume, le discours du jeune orateur tory n'était guère remarquable que par l'absence des gros mots et des termes d'argot qui, d'ordinaire, assuraient son succès. M. Morley prit la parole à son tour. Il connaissait mieux que personne les sentimens de cet auditoire aristocratique qui, en effet, donna tort à ses idées par une majorité de deux cents voix. Il eut un exorde modeste et railleur. « On demandait à un vieux parlementaire s'il avait vu un discours changer les opinions : « Les opinions, très souvent; les votes, jamais! » C'était infirmer à l'avance le résultat du scrutin, en insinuant que la vraie pensée de plus d'un auditeur ne se trouverait pas au fond des urnes. M. Morley termina son discours, en proposant cette résolution ironique qui mettait en évidence les contradictions de la politique unioniste : « Premièrement, attendu que la politique de répression, essayée sous toutes ses formes et dans toutes ses variétés, n'a pas réussi à ramener la paix et le bien-être en Irlande, nous ex-

primons le désir que cette politique devienne la loi permanente du pays; secondement, attendu que l'identité de législation entre l'Angleterre et l'Irlande est le point de départ de tout gouvernement sérieux, nous demandons que l'arbitraire soit la loi de l'Irlande et ne soit pas celle de l'Angleterre; troisièmement, considérant que la décentralisation et l'extension des conseils locaux ont été reconnues depuis longtemps et constamment promises comme une réforme nécessaire au progrès de l'Irlande, nous déclarons le moment venu d'abandonner toute réforme des pouvoirs locaux en ce pays; quatrièmement, attendu que la situation rétrograde et les besoins pressans de l'Irlande réclament, de ceux qui la gouvernent, une attention de tous les instans, nous exprimons le vœu que le parlement consacre sans exception toutes ses heures aux affaires anglaises, écossaises et galloises; cinquièmement, attendu que les institutions représentatives sont l'honneur et la force de ce royaume, les demandes formées, conformément à la constitution, par les représentans de la majorité de l'Irlande, seront considérées comme nulles et non avenues; ces représentans n'auront ni voix dans les conseils, ni part dans le gouvernement du pays; sixièmement, enfin, attendu que M. Pitt a déclaré que le principal objet de l'union était d'assurer la sécurité nationale en rendant l'Irlande plus heureuse et plus libre, nous ne négligerons rien pour la faire plus misérable et plus esclave. »

Ces *attendu* sanglans, ces considérans vengeurs, tout ce jeu d'antithèses oratoires, fait pour une enceinte universitaire et pour un auditoire à peine sorti de la « sixième forme, » eût été déplacé à la chambre des communes. Là, c'est par des faits que M. Morley combattait les lois coercitives, et ces faits, il les empruntait au *Blue book*, aux rapports des commissaires nommés par le gouvernement de lord Salisbury lui-même. C'est avec la même autorité, la même vigueur, la même persévérante et infatigable attention, le même heureux choix d'argumens et de moyens que, depuis deux ans, M. Morley a combattu, à toutes ses étapes, et à travers ses transformations successives, le bill du gouvernement unioniste pour le rachat de la propriété foncière en Irlande. C'est le projet de M. Gladstone sur une échelle moins vaste, avec cette différence que, dans le projet gladstonien, l'opération financière était garantie par le revenu public de l'Irlande, sous la responsabilité de son gouvernement autonome. Dans le bill de lord Salisbury, point de répondant, point d'autre gage que la terre elle-même. Or, si l'acheteur est insolvable ou si le fermier est récalcitrant, que fera le gouvernement pour dégager sa propre responsabilité vis-à-vis des contribuables anglais, dont il aura compromis l'argent? Aura-t-il recours à l'éviction, à l'odieuse éviction, qui a achevé de désaf-

fectionner l'Irlande et de ruiner les propriétaires en amenant les mémorables représailles du *Plan de campagne?* Ce bill, devenu loi, le 22 juin de cette année, a été l'objet de tant d'amendemens, que ses auteurs eux-mêmes ne l'entendent plus guère. Le texte a disparu sous les ratures, l'étoffe sous les reprises; le but primitif de la loi ne se discerne pas plus que son caractère définitif. La pratique prononcera, mais on croit comprendre que la loi, en ne favorisant le rachat que pour les fermes d'un produit annuel inférieur à 50 livres, limite l'expérience aux districts mêmes où elle est d'avance repoussée et condamnée. Elle mécontentera l'Ulster, trop riche pour en bénéficier, et ne ramènera pas le Connaught, trop pauvre pour savoir s'en servir. Peut-être l'a-t-on voulu ainsi; peut-être cette prévoyance dénaturée entrait-elle dans la pensée des pères peu tendres qui ont mis au monde cette loi boiteuse et estropiée; peut-être ne leur déplaisait-il pas trop d'y introduire un germe de caducité qui, dès le premier jour, en paralysât l'application et en compromît le principe.

En même temps qu'il combattait pour la cause du *home-rule* devant les assemblées populaires et au parlement, M. Morley faisait de fréquentes apparitions parmi les Irlandais. On n'a pas oublié, à Dublin, son entrée triomphale avec lord Ripon, dans la soirée du 1er février 1888. Les journaux du temps ont décrit cette procession, dirigée par cinquante maîtres des cérémonies, éclairée par deux mille torches, et à laquelle prirent part plus de vingt mille manifestans; les associations chorales, gymnastiques, commerciales, avec leurs musiques et leurs étendards; les pompiers reconnaissables à leurs casques étincelans et à leurs chemises rouges, les athlètes, le corps moulé dans des jerseys colorés, les pêcheurs avec une bannière verte sur laquelle Balfour était représenté volant les habits d'O'Brien; les héros de la fête, escortés par des gardes du corps venus des quinze quartiers de la ville; enfin les cris, l'enthousiasme populaire, la joie sans désordre, les discours du haut des balcons et les feux de Bengale illuminant la statue d'O'Connell. Lorsque M. Morley revint de ce voyage, il était citoyen d'une infinité de villes et de bourgs où il ne mettra jamais les pieds.

Pour avoir été moins pompeuse, l'excursion de M. Morley à Tipperary, au mois de septembre 1890, n'en a pas été moins caractéristique, et elle a fait encore plus de bruit. Le député de Newcastle, venu pour assister à un procès politique, se trouva tout à coup au plus fort d'une de ces émeutes factices, créées, dit-on, par la brutalité et la maladresse de la police. Il vit des hommes frappés sans provocation et repoussés d'un lieu où la loi leur donnait le droit de pénétrer, une foule paisible où se trouvaient des dames et des enfans chargée par des policemen beaucoup plus nombreux qu'elle. Enfin

il vit le sang couler autour de lui et eut lui-même son chapeau renversé. Dès le lendemain, tout le royaume-uni discutait l'affaire. Les dépositaires de l'autorité haussaient les épaules : « Que leur voulait-on? Ce qui avait tant ému M. Morley était un incident tout naturel, presque journalier. C'était l'usage. Depuis qu'il y avait une question irlandaise, le bâton des constables avait jeté à terre des milliers de chapeaux; seulement aucun de ces chapeaux ne couvrait un crâne aussi précieux que celui de M. John Morley. » M. Balfour, le secrétaire pour l'Irlande, avec son aisance quelque peu effrontée, prit l'offensive et se moqua de son collègue : « Je l'aime mieux, dit-il, quand il écrit l'histoire que quand il la fait. » C'était toucher l'endroit sensible. M. Morley riposta avec dédain dans son discours du 7 octobre : « Je sais depuis longtemps que pour entrer dans la vie politique il faut ces trois choses : un cœur ardent, une tête froide et un épiderme épais. » Mis au défi comme historien, il relevait le gant et promettait d'écrire l'histoire d'Angleterre depuis la dernière chute de M. Gladstone jusqu'à la chute prochaine de lord Salisbury.

V.

L'incident de Tipperary occupait encore toute la presse lorsque cet incident disparut tout à coup dans l'éclat d'un grand scandale privé et politique. La cour de divorce jugeait l'affaire O'Shea contre Parnell.

Les détails du « crime » de M. Parnell sont bien connus en France, ces sortes de procès étant à peu près les seules questions étrangères que le public parisien daigne étudier. Aujourd'hui, c'est M. Morley qu'il nous importe de ne pas perdre de vue en cette affaire; j'en résume les phases pour dégager sa conduite.

Le 10 novembre une entrevue a lieu, tout amicale, entre M. Morley et M. Parnell pour concerter, en vue de la session d'automne, l'action de l'armée gladstonienne et de son aile irlandaise. Le plan est arrêté. Il y aurait de l'affectation à paraître ignorer le procès qui doit s'engager quelques jours plus tard. On en parle donc. « Ce jour-là, a dit depuis Parnell, M. Morley connaissait d'avance le dénoûment. » Et comment l'aurait-il connu alors que le héros de l'affaire, fort de son innocence, paraissait compter sur un acquittement? Y avait-il un autre rôle pour M. Morley que d'acquiescer poliment à cette confiance, en exprimant, comme il le fit, l'espoir que « rien ne viendrait troubler ni interrompre l'œuvre politique de M. Parnell? »

Le 15, le procès s'ouvre et dure deux journées. Suit une semaine de trouble, de fermentation, où l'opinion se cherche, ici nette et

violente, là hésitante et timide. Des cris isolés, des dénonciations individuelles éclatent, notamment dans certaines églises catholiques. A Hatton-Gardens, le prêtre qui flétrit M. Parnell au prône du dimanche est réfuté et insulté par un de ses auditeurs. Mais la grande hiérarchie épiscopale se tait encore, soit qu'elle délibère, soit qu'elle attende un mot d'ordre.

Le parlement se réunit, et le lendemain le public anglais apprend à la fois avec stupeur que le parti irlandais, à l'unanimité, a réélu pour son président M. Parnell et que M. Gladstone, par une lettre adressée à M. John Morley, fait connaître sa détermination de ne plus agir de concert avec le chef du *home-rule*.

J'avoue qu'en lisant cette lettre je ne crus pas à sa parfaite sincérité. J'imaginai que M. Gladstone changeait de peau une fois de plus, qu'il jetait par-dessus bord le *home-rule* pour alléger la course du navire; ou que, du moins, absolu et autoritaire comme il l'est lui-même, le caractère entier et obstiné de M. Parnell lui était devenu insupportable, et que l'affaire O'Shea était venue à propos lui offrir un prétexte de rupture. J'étais dans une erreur complète; M. Gladstone et ses conseillers étaient innocens du machiavélisme que je leur prêtais. S'ils avaient péché, c'était dans le sens contraire. Voici, en effet, ce qui s'était passé.

Entre le procès de divorce et l'ouverture des chambres, s'était réunie, le 20 novembre, à Sheffield, la grande fédération nationale libérale, sorte de parlement au petit pied où dominent les représentans de tous les groupes non-conformistes, force principale du parti gladstonien. C'est là que vit encore l'Angleterre sectaire, insulaire, sans tolérance, sans générosité, sans mondaines complaisances, avec ses calmes et invincibles entêtemens, ses rudes et inflexibles instincts moraux, son piétisme littéral plus juif que chrétien. Là se trouvent des hommes qu'on ne plie point, que l'on ne convainc pas, mais qui sont un inappréciable secours en temps de crise, car, comme l'a dit chez nous un philosophe politique, — le moment est peut-être revenu de citer cet adage jadis banal et de nouveau oublié : — « On ne s'appuie que sur ce qui résiste. »

A Sheffield, on discutait tout haut la question de la journée de huit heures et tout bas l'affaire Parnell. Chargé de soutenir le rapport sur la situation du parti qui est présenté chaque année à ce quasi-parlement, M. Morley prononça un discours qui trahissait de vives anxiétés. Il y faisait un appel désespéré à l'espérance, encourageait les autres sans parvenir à cacher tout à fait son propre découragement.

Les délégués de Sheffield avaient dit : — « Nous n'aurons plus rien à faire avec Parnell. » — M. Morley et sir William Harcourt reportèrent cette parole à M. Gladstone et lui firent partager leur

émotion. On résolut de céder, mais, avant de rendre la rupture définitive, il sembla prudent et charitable de négocier, d'avertir Parnell, de ménager à son amour-propre une sortie honorable, sinon majestueuse. Sans attendre le verdict adverse ou favorable de son parti, le député de Cork déposerait de lui-même son mandat, immolerait mélancoliquement sa grandeur sur l'autel de la patrie. L'abdication du « roi sans couronne » pourrait être entourée d'un cérémonial touchant. Pourquoi n'aurait-il pas embrassé M. Justin Mac-Carthy ou M. Timothée Healy? La scène aurait prêté aux gravures coloriées; elle se serait imprimée dans l'imagination des foules et peut-être qu'un jour le bon peuple d'Irlande aurait rappelé le héros humilié. Le *home-rule* eût été alors un fait accompli, et M. Gladstone, mêlant plusieurs souvenirs bibliques, aurait pu se laver les mains devant les puritains de Sheffield : — « Je n'y suis pour rien, *non sum operatus malum.* »

Malheureusement cette mise en scène ne se trouva pas du goût de M. Parnell, qui refusa de donner une représentation des adieux de Fontainebleau, estimant, je pense, que, s'il est beau de revenir de l'île d'Elbe, il est encore plus simple, quand on peut, de n'y pas aller. Pour être tout à fait exact, M. Parnell ne « refusa » rien puisque M. Morley, chargé de lui signifier ces intentions de M. Gladstone, ne réussit pas à le joindre. Mais le soin tout particulier, que mit le leader irlandais à être introuvable prouve assez qu'il savait à merveille pourquoi on le cherchait.

La lettre à M. Morley parut dès le lendemain. La guerre était déclarée et les actes d'hostilité se succédèrent rapidement. Unanime la veille en apparence, le parti irlandais se divisa en deux parties inégales : l'une qui restait fidèle à M. Parnell; l'autre, secrètement heureuse d'avoir la main forcée par M. Gladstone et d'échapper, après quinze ans d'obéissance, à une personnalité par trop dictatoriale. Le clergé catholique, qui avait tenu ses foudres en suspens, les laissa tomber. En vain, M. Parnell essaya d'ameuter l'opinion contre Gladstone et Morley, en affirmant que le dissentiment était purement politique et que c'était l'Irlande qu'on trahissait en lui. On ne le crut pas, et les démentis des deux hommes d'État mis en cause furent enregistrés et acceptés par le public comme décisifs. En politique comme en finances, le crédit est tout; on vit alors ce que valait sur la place la signature de John Morley.

Je ne rappellerai pas les phases de la lutte que nous avons suivie depuis un an : l'ultimatum de Parnell, resté sans réponse; les élections partielles en Irlande, qui lui ont donné tort; les négociations avortées de Boulogne avec O'Brien et Arthur Dillon; l'éternelle obs-

tination de ce vaincu qui n'acceptait jamais sa défaite. De son côté, M. Morley n'a point changé d'attitude. Le 16 janvier dernier, il disait à ses électeurs de Newcastle : « Quoi qu'il arrive, nous resterons fidèles à nos engagemens. L'Irlande a mis en nous son espoir; cet espoir ne sera pas déçu. L'heure est critique, les symptômes sont menaçans, mais c'est l'adversité qui contrôle le métal dont les hommes sont faits. Vaincus ou victorieux, nous combattrons jusqu'au bout. Lorsque la fumée de la bataille qui se livre en Irlande se sera dissipée, on verra de nouveau briller les feux amis sur la côte anglaise. »

La fumée de la bataille! Prenons congé ici, non sans regret, de cette métaphore qui a dit son dernier mot!

Les choses en étaient là lorsque la mort inattendue de M. Parnell est venue modifier la situation. Cette mort, qui devait, semble-t-il, rendre l'unité au parti irlandais, le laisse plus divisé que jamais. L'avenir dépend des élections générales. Le parti libéral compte sur une majorité de cent voix, et il est certain que le courant est en sa faveur; mais, d'ici au jour du vote, la politique extérieure peut amener un revirement soudain, une de ces puissantes marées d'opinion qui balaient tous les obstables et déjouent tous les calculs. « Et si M. Gladstone mourait? » demandent quelquefois les indiscrets à M. Morley. Il répond vivement : « M. Gladstone ne mourra pas! » Si son interlocuteur est Français, il ajoute en souriant : « Ne vous rappelez-vous pas ce que disait votre président, M. Thiers, à ceux qui venaient l'entretenir de sa disparition éventuelle. *Vous venez encore me parler de ma mort : eh bien, je n'y crois pas!* »

Donc, n'insistons pas. Il est entendu que M. Gladstone est immortel... comme M. Thiers.

En effet, M. Gladstone ne mourra pas, parce qu'après lui il y aura un autre Gladstone dans John Morley. C'est la question irlandaise qui l'a fait monter au premier rang; mais, que cette question soit ajournée ou résolue, il ne peut plus rentrer dans l'ombre. Je sais que sa sévérité et sa hardiesse ne sont pas du goût de tout le monde. Il ne flatte ni les ouvriers, ni les patriotes. Il a choisi, pour répudier le nom de socialiste, le moment où c'est pour tous les hommes d'État de l'Europe une coquetterie de s'en affubler. Il souscrirait à l'abandon des Indes, si on lui prouvait que les Indes coûtent plus qu'elles ne rapportent. Son mépris du lieu-commun fait de terribles trous dans la banalité et la routine dont est faite la politique de tous les jours. Si le manteau d'Élie tombait sur ses épaules, il n'est pas sûr que certaines mains ne tenteraient pas de l'en arracher. Même parmi ses électeurs, il y a des insoumis et

des mécontens, comme en témoignent des lettres anonymes où l'on ose prédire qu'il ne sera pas réélu. Avec un tranquille dédain il a répondu : « Que je sois ou non dans la chambre des communes, le soleil n'en brillera pas moins demain sur l'horizon. » C'est le mot d'un homme qui est resté supérieur à la politique, supérieur à son ambition même.

En attendant, il semble plus que jamais autorisé à parler au nom de son parti. Il y a quelques jours seulement (1er octobre), son illustre chef lui laissait l'honneur de formuler le premier un nouveau symbole libéral qui sera peut-être mémorable dans l'histoire, sous le nom de programme de Newcastle. Dans ce discours, l'un des plus incisifs, l'un des plus vigoureux qu'il ait jamais prononcés, John Morley annonçait que la question des huit heures et la question, plus vaste, de l'organisation même du travail seraient abordées et résolues dans le futur parlement gladstonien. Il avait déjà déclaré à Cambridge, huit jours plus tôt (22 septembre), que l'Égypte est « la faiblesse, le point vulnérable de l'Angleterre, » et qu'en adressant ses sourires à la triple alliance, lord Salisbury « a fait naître une autre alliance, bien autrement formidable et dangereuse, dans l'avenir, pour la Grande-Bretagne.» Il a renouvelé, à Newcastle, ces déclarations en les accentuant, et fait de l'évacuation de la vallée du Nil un article essentiel du plan libéral. Il a promis aux Gallois la suppression des dîmes ecclésiastiques, c'est-à-dire le « désétablissement » de l'église épiscopale dans la principauté, premier pas vers la séparation définitive du spirituel et du temporel. Plus que jamais, il a affirmé le principe de l'autonomie irlandaise, et, prévoyant l'hostilité de la chambre des lords, il a fait entendre fort clairement que cet acte de résistance aux volontés de la majorité pourrait bien coûter la vie à la haute assemblée.

Ce sont là de grandes promesses ou, si l'on veut, de grosses menaces. Les adversaires de M. Morley affectent d'en rire, peut-être ont-ils tort. En tout cas, voici l'élève du vieux bûcheron de Hawarden qui pénètre dans la forêt séculaire des abus et des préjugés, en brandissant la cognée de son maître ; voici l'impitoyable auteur d'*On compromise* qui porte à la fois la main sur les deux arches saintes, l'Église et la Pairie. Si le programme de Newcastle s'exécute, cet homme aura mis le sceau à la grande réforme, à la démocratisation de l'Angleterre ; il en aura été l'ouvrier final, et y attachera son nom.

Il se peut qu'il soit abandonné en route, car, pour une défaillance personnelle de sa part, je n'y crois pas. S'il ne devient pas un grand *leader*, il demeurera, lui aussi, une grande « force morale. »

Ses livres se lisent et se relisent; ils se réimpriment à des intervalles de plus en plus rapprochés; ils pénètrent peu à peu dans la conscience de la jeunesse, dans l'âme du pays. On a pu écrire, non sans justesse, que l'Angleterre était « instruite, dirigée, gouvernée par ses *clergymen*. » Peut-être est-il réservé à John Morley de laïciser la pensée anglaise.

Et nous, que lui demanderons-nous?

Évidemment ses leçons ne conviennent pas à tous. Nous sommes divisés. Les uns croient marcher vers un avenir purement scientifique et pensent avoir laissé derrière eux le christianisme, décroissant et amoindri, comme un express voit fuir et s'effacer dans la brume les tours et les clochers de la ville qu'il a quittée. D'autres sont persuadés, au contraire, que l'Évangile, c'est à la fois la vérité et la liberté, que Jésus-Christ résoudra la question sociale comme il l'a déjà résolue deux fois; que la Révolution française eût été une nouvelle floraison du christianisme, si Bossuet et le clergé du XVIIe siècle n'avaient commis la fatale erreur de solidariser le trône et l'autel; que le devoir et l'œuvre de la génération présente est de détruire cette erreur et de briser cette solidarité, de défaire et de refaire la Révolution, en remplaçant la Déclaration des droits de l'homme par le Sermon sur la montagne.

Aux premiers, M. Morley peut servir de maître; aux seconds, on peut le conseiller comme exemple. Exemple de quoi? De cette harmonie entre les règles et les actes qui est tout l'honnête homme. Il a fait voir non l'immutabilité des programmes politiques, qui est une sottise, mais la fidélité aux principes philosophiques, qui est une vertu. En lui, le politicien n'a pas encore donné un seul démenti à l'historien et au critique. Des cimes où il est monté d'abord, il gardera toujours un rayon qui illuminera ses discours et ses livres. Il reste le type du penseur armé, du stoïcien militant, qu'aucune tristesse ne dégoûte d'agir, qu'aucun mécompte ne décourage du bien. Arrivé à « la ligne de partage » des idées, à ce point culminant de la route humaine d'où l'on voit les deux versans de la vie, il ne sent ni les effervescences agressives de la jeunesse ni les morbides attendrissemens du déclin. L'heure de l'apaisement n'est pas loin. Au début de sa carrière, on l'a vu s'approprier ce mot belliqueux du texte saint : « Je n'apporte point la paix, mais le glaive. » Il y a peu de temps, il laissait tomber une tout autre parole, une parole de confiance, de sérénité et de force, qui fait la leçon à toutes nos impatiences, à toutes nos intolérances, et par laquelle j'aime à finir : « *Truth is quiet*, la vérité est calme ! »

AUGUSTIN FILON.

L'ENSEIGNEMENT

DE

L'HISTOIRE A REBOURS

D'APRES UN PROGRAMME ALLEMAND

On se souvient encore de la sensation produite en Allemagne et ailleurs par le discours que prononça naguère l'empereur Guillaume II devant la commission chargée de réformer l'instruction secondaire en Prusse. Parmi les réformes que le jeune souverain réclamait avec insistance, l'une des plus importantes, selon lui, était celle de l'enseignement de l'histoire. Il déclara que c'était faire fausse route que de suivre le cours des temps, qu'il fallait commencer par le moderne et finir par l'ancien, passer de l'histoire d'aujourd'hui à l'histoire d'hier, puis à celle d'avant-hier, et, rétrogradant de siècle en siècle, remonter de la bataille de Sedan au combat des Thermopyles.

L'empereur Guillaume II s'est-il douté que la méthode qu'il préconisait était d'origine welche, qu'un Français illustre qui a visité Berlin au siècle dernier, d'Alembert, avait proposé le premier « d'enseigner l'histoire à rebours, en commençant par les temps les plus rapprochés de nous et finissant par les plus reculés ? » Mais il y a une différence essentielle entre la méthode de Guillaume II et celle de d'Alembert. Guillaume II veut qu'on commence par l'histoire contemporaine, et d'Alembert, tout au contraire, l'excluait de son programme. Il allait jusqu'à dire « qu'un

écrivain, à peine d'être convaincu ou tout au moins soupçonné de mensonge, ne devrait jamais donner au public l'histoire de son temps, qu'un souverain, qui, en montant sur le trône, défendrait, pour fermer la bouche aux flatteurs, qu'on publiât son histoire de son vivant, se couvrirait de gloire par cette défense. » Il ajoutait : « Pourquoi les gens de lettres n'auraient-ils pas assez bonne opinion des princes pour supposer cette défense, et assez de courage pour y obéir comme si elle était faite? L'histoire, les princes, les peuples leur seraient également redevables. »

Le programme que Guillaume II avait esquissé à grands traits, un écrivain berlinois, M. Hermann Grimm, s'est chargé de le préciser et de le développer (1). Il estime, comme son souverain, que les temps sont changés, que l'enseignement de l'histoire tel qu'on le pratiquait dans sa jeunesse ne peut plus convenir à la nouvelle Allemagne, que, tout Allemand étant devenu le citoyen d'un grand empire unifié, on ne saurait s'y prendre trop tôt pour le mettre au fait, pour lui faire connaître sa maison, les hommes qui l'ont bâtie et les hommes qui la gouvernent, pour lui enseigner aussi qu'à ses devoirs « envers son Dieu, envers son empereur et envers sa patrie, » s'ajoute celui d'être un bon électeur, d'envoyer siéger au parlement des députés dont les opinions soient correctes et qui ne pactisent jamais « ni avec l'ennemi du dehors ni avec l'ennemi du dedans. » Que peuvent lui apprendre à ce sujet Cornelius Nepos et Plutarque? Qu'il sache avant toute chose ce qu'est l'Allemagne nouvelle, et par quel concours de miraculeux événemens elle est devenue la reine des nations !

Il faut se défier des fausses analogies. On a pu soutenir avec raison qu'en matière de géographie, la méthode naturelle ou rationnelle consiste à donner tout d'abord à l'enfant une idée nette et précise du canton où il est né. Vous l'emmènerez plus tard dans la boucle du Niger ou sur le plateau central de l'Asie, et vous passerez ainsi du simple au compliqué. Quelques diversités qu'offre le relief terrestre, la terre est partout la terre, et sans que votre écolier sorte de chez lui, vous pouvez lui expliquer sans peine ce que c'est que le partage des eaux, qu'une ligne de faîte, qu'une plaine, qu'un plateau, qu'une rivière, ses affluens et son bassin. Ces notions qui lui seront devenues familières, il les appliquera partout, et quand il connaîtra à fond le petit pays qu'il a sous les yeux, il lui sera plus facile de se représenter ceux qu'il n'a jamais vus et ne verra jamais.

Au surplus, le professeur de géographie a ce grand avantage que l'objet de son enseignement ne change pas. Vous avez expliqué à vos élèves que le ruisseau qui traverse leur village coule de l'est à l'ouest ;

(1) Deutsche Rundschau, Heft 12, september 1891 : *Der Geschichtsunterricht in aufsteigender Linie;* ein Versuch, von Hermann Grimm.

vous êtes à peu près certain qu'il ne coulera jamais de l'ouest à l'est. Vous leur avez appris que la montagne ou la colline qui borne leur horizon est formée de roches calcaires; il n'y a pas d'apparence que ce calcaire se change demain en granit. Mais qu'est-ce que l'histoire contemporaine? Un devenir continuel, un flux et un reflux incessant, un commencement qui est une fin et une fin qui est un commencement. La figure du monde passe, et dans la lutte des partis et des peuples, les vainqueurs d'hier seront peut-être les vaincus de demain.

M. Grimm veut qu'à peine entré au collège, le plus petit des petits Prussiens s'accoutume à regarder l'empire allemand, tel qu'il est aujourd'hui, comme quelque chose d'aussi éternel que les montagnes et les étoiles : *als etwas Ewiges*. Mais M. Grimm est-il donc si sûr que dans quelques années d'ici, les institutions de l'empire seront exactement ce qu'elles sont en l'an de grâce 1891? Il vient de paraître à Gotha une brochure fort curieuse, intitulée : « Où allons-nous (1)? » L'auteur s'applique à démontrer que la politique personnelle de Guillaume II est absolument différente de celle de M. de Bismarck, qu'affaires étrangères et affaires intérieures, il a innové en tout, qu'il a quitté résolument la bonne voie pour s'engager dans ces chemins perdus qui mènent aux abîmes. Cette brochure est l'éloquent commentaire d'un mot qui a couru à Berlin : « Quelle est la différence, y disait-on, entre Dieu et notre nouvel empereur? C'est que l'un a tout fait et que l'autre refait tout. » Depuis le printemps de l'an dernier, il y a en Prusse, paraît-il, des gens fort embarrassés. Ils étaient habitués à tenir M. de Bismarck pour infaillible, à admirer de confiance tout ce qu'il faisait, tout ce qu'il disait. Depuis qu'il est en disgrâce, ils ne savent comment s'y prendre pour concilier le culte qu'ils lui avaient voué avec le respect qu'ils doivent à leur souverain, et ils s'aperçoivent qu'il est fort difficile de servir deux maîtres quand ces deux maîtres sont brouillés ensemble. Les professeurs d'histoire chargés de raconter à la jeunesse des gymnases le règne de Guillaume II éprouveront peut-être le même embarras, les mêmes perplexités, les mêmes déchiremens de cœur et d'esprit. M. Grimm ne s'est pas mis en peine d'éclairer leur conscience. Après tout, qu'ils se tirent d'affaire comme ils pourront! La bonne éducation de la jeunesse est le premier intérêt de l'État, et il y va, nous assure-t-on, du salut de l'Allemagne que l'histoire universelle y soit enseignée à rebours.

On avait pensé jusqu'ici que les effets s'expliquent par leurs causes, et qu'il est difficile d'expliquer à un écolier l'histoire de la renaissance si le moyen âge lui est entièrement inconnu, et l'histoire du moyen âge s'il n'a pas au moins une idée confuse de l'histoire romaine et de

(1) *Was für einen Kurs haben wir?* Eine politische Zeitbetrachtung von Borussen. Gotha, 1891; Verlag von Karl Schwalbe.

l'invasion des Barbares. On avait remarqué aussi que les écoliers, soit qu'on leur conte la guerre de 1870 ou *Cendrillon* et *Peau d'Ane*, tiennent beaucoup à ce qu'on commence par le commencement, et à cet égard nous sommes tous écoliers jusqu'à notre dernier jour. M. Grimm n'est pas pédant; toute réflexion faite, il a renoncé à appliquer dans sa rigueur la méthode de l'enseignement à rebours. Qu'on lui pardonne son inconséquence! C'est à une considération morale qu'il a sacrifié l'esprit de système et l'intraitable logique. Si en racontant la vie d'un grand homme à un petit Prussien, nous dit-il, la première chose que vous lui apprenez, c'est que ce grand homme est mort, vous l'attristerez, et il tirera de vos récits la mélancolique et décourageante conclusion que tout dans ce monde est périssable, éphémère, que rien ne commence que pour finir, que la mort seule est réelle. Que sait-on? Il en inférera peut-être que l'empire allemand lui-même est destiné à finir un jour, que, partant, les peines que se donne un bon électeur pour le faire durer et prospérer ne sont que vent et fumée.

Pour parer à ce grave inconvénient, M. Grimm a divisé son cours d'histoire rétrograde en six périodes ou époques, dont chacune est racontée en commençant par le commencement. Supposons un collège composé de six classes, ou, pour mieux dire, de six divisions; on y entre à neuf ans, on n'en sort que pour entrer à l'université. Qu'enseignera-t-on à l'enfant de neuf ans? « On lui enseignera tout d'abord, nous dit M. Grimm, la puissance et la grandeur de sa patrie, de sa nation, de la maison impériale. On lui fera connaître notre situation entre des peuples qui sont toujours prêts à nous attaquer, ainsi que nos moyens de défense, nos frontières de terre et de mer, la force et l'effectif de nos armées et de nos flottes. »

On lui apprendra ensuite qu'il y eut, en 1870, une guerre terrible entre l'Allemagne et la France; on lui racontera dans le plus grand détail jusqu'au moindre fait d'armes, les mouvemens des armées, les batailles, les victoires et leurs conséquences, après quoi on lui expliquera la constitution politique de l'empire allemand. De tout ce qui a précédé, pas un mot. L'histoire ne doit commencer pour lui que le jour où les armées allemandes franchirent la frontière française. S'il s'avisait de faire des questions, on lui répondrait qu'auparavant il ne se passait rien, que c'était la nuit, le chaos. Au demeurant, on l'accoutumera de bonne heure à réprimer ses indiscrètes curiosités : qui dit questionneur dit raisonneur, et les raisonneurs sont le fléau des empires. Pendant deux ans au moins, le petit Prussien est tenu de ne connaître que trois noms, ceux de Guillaume Ier, de l'empereur Frédéric et de l'empereur Guillaume II, et on s'arrangera pour qu'il se représente ces trois souverains « comme formant un tout idéal et indissoluble, *ein ungetrenntes ideales Ganzes.* » Mais pourquoi s'en tenir là? serait-il impossible de lui persuader que ces trois personnages n'en

sont qu'un ou qu'ils forment un seul Dieu en trois personnes, que c'est un nouveau mystère de la sainte Trinité, ou bien encore que l'empereur Guillaume II a toujours régné et qu'il faut être un enragé socialiste pour croire qu'un jour il mourra?

Le petit Prussien a onze ans, il vient d'entrer en cinquième; et, à sa vive surprise, on lui révèle tout à coup, en ayant soin toutefois de ménager ses nerfs, qu'avant la bataille de Sedan près de deux siècles se sont écoulés pendant lesquels l'Allemagne avait une autre physionomie qu'aujourd'hui. Ce fut l'époque des rois de Prusse qui n'étaient pas encore empereurs. Quand il se sera remis de son émotion, on lui narrera l'histoire de ces six rois de Prusse, qui furent d'incomparables souverains et qui ont travaillé pour son bonheur. Mais le maître s'abstiendra de détailler trop leur portrait. Nous sommes tous pécheurs, et les rois de Prusse eux-mêmes, M. Grimm en convient, ont eu, par aventure, quelques défauts, quelques faiblesses. Gardez-vous de les signaler à l'enfant; vous risqueriez de refroidir son patriotisme ou de développer en lui l'esprit de médisance, un fatal penchant à critiquer ses souverains. Gardez-vous aussi de mentir; ne lui dites pas que le père du grand Frédéric fut le plus humain, le plus doux, le plus aimable des hommes. Peut-être ses parens causent-ils quelquefois avec lui; peut-être s'amuseront-ils un jour à lui conter que Frédéric-Guillaume Ier avait l'humeur brutale et la main rude; que, lorsqu'il se promenait dans les rues de sa capitale, il traitait de gueuses les femmes qu'il rencontrait et accompagnait sa réprimande d'un bon soufflet ou de quelques bons coups de sa canne de sergent, que tout le monde s'enfuyait à son approche, qu'il songea quelque temps à faire couper le cou à son fils, qu'un jour il imagina de jeter par la fenêtre sa fille Wilhelmine, que la reine-mère eut grand'peine à la retenir par ses jupes. Bien malgré lui, M. Grimm se croit tenu de compter avec l'indiscrétion des pères et des mères; si on pouvait les supprimer, cela faciliterait bien des choses, et les professeurs d'histoire n'auraient plus besoin de se torturer la cervelle pour donner à leurs fictions un air de vérité.

Comment sortir de ce mauvais pas? Il faut renoncer aux biographies détaillées et recourir à la statistique. L'enfant s'en plaindra peut-être; mais à quoi bon consulter ses goûts? Ne doit-il pas apprendre de bonne heure à les sacrifier à l'intérêt prussien? Il n'a pas besoin de savoir que Frédéric-Guillaume Ier eut d'orageuses querelles avec son fils, qu'il sache seulement que cet homme brutal a préparé la grandeur de son pays en se créant une armée et entassant vingt millions d'écus dans des tonneaux garnis de cercles de fer. Quant au grand Frédéric lui-même, racontez ses campagnes, surtout les premières où il fut presque toujours victorieux; mais ne soufflez mot de sa déplorable prédilection pour la littérature française, de son mépris pour la poésie

allemande, et surtout de sa liaison avec Voltaire : « Ce Français serait aussi peu à sa place ici que sur le piédestal de la statue du roi, d'où on l'a sagement banni. » Encore un coup, remplacez tous les détails fâcheux ou odieux par de précises et abondantes données statistiques, par le minutieux tableau de l'état matériel de la Prusse sous chacun de ses rois, par des explications circonstanciées sur ses accroissemens territoriaux.

Autre difficulté. Il serait bon d'entretenir le petit Prussien, durant quelques années au moins, dans la salutaire conviction qu'il n'y a pas d'autre histoire dans le monde que celle de la Prusse. Mais comment lui raconter les règnes de Frédéric-Guillaume II et de Frédéric-Guillaume III sans lui parler de la révolution française ? Lui dira-t-on que cette révolution a produit à la fois de grands biens et de grands maux, qu'elle a renouvelé la face de l'Europe et de l'Allemagne en particulier, qu'elle a eu pour conséquence l'abolition de privilèges, d'inégalités choquantes, d'abus invétérés que les Prussiens eux-mêmes trouvaient intolérables? Si le petit Prussien s'avisait de croire que quelque chose de bon peut venir de France, tout serait perdu, et c'en serait fait de son patriotisme. Mais il y a manière de s'y prendre. En étudiant l'histoire de la guerre de 1870, nous dit M. Grimm, l'enfant a appris déjà « que les Français sont les puissans et dangereux voisins de l'Allemagne. » On lui enseignera maintenant que les rois de ce pays n'ont jamais eu à cœur le bien de leurs peuples, ni d'autre règle de conduite que l'amour du luxe, la vanité ou leurs ambitions personnelles, que pendant des siècles ils opprimèrent leurs sujets, lesquels finirent par se révolter, que tout fut en désordre, en confusion, qu'incapables de se gouverner, les Français commirent des crimes effroyables, jusqu'au jour où un jeune Corse les sauva de leurs propres fureurs. Après avoir écouté, médité, savouré ce récit, le petit Prussien sentira son cœur se gonfler d'un légitime orgueil ; ce jeune pharisien regardera de haut le peuple de péagers dont le séparent les Vosges. Il dira : « Je te rends grâces, ô mon Dieu, de ce que nous ressemblons si peu à ces gens-là ! »

M. Grimm n'est pas au bout de ses peines. Si les rois de Prusse, à qui on ferait injure en les comparant à des rois de France, ont toujours été les tuteurs vigilans et les serviteurs dévoués de leur pays, s'ils n'ont jamais rien donné à leurs caprices, à leur humeur, à leurs préjugés, à leurs passions, s'ils n'ont jamais fourni aucun sujet de mécontentement à leurs peuples, si dans ce royaume béni de Dieu la nation a toujours été aussi raisonnable et aussi loyale que les souverains étaient appliqués à leurs devoirs, comment se fait-il qu'au mois de mars 1848, les rues de Berlin se soient couvertes de barricades et qu'une émeute triomphante ait contraint Frédéric-Guillaume IV à retirer ses troupes de sa capitale? Quand les pères Loriquet rencontrent sur

leur chemin des faits embarrassans, leur méthode est de les supprimer, et c'est aussi celle de M. Grimm. Il estime que la révolution de mars 1848 est un de ces événemens déplorables qu'on ne saurait trop cacher à la jeunesse, que le mieux que puissent faire les professeurs d'histoire, c'est de n'en jamais parler.

Il lui semble fort délicat aussi de raconter à des enfans qu'en 1866 la Prusse fit la guerre au reste de l'Allemagne ligué avec l'Autriche. Leur apprendrez-vous sans ménagement comme sans préparation que dans cette année fatale des Allemands se sont battus contre des Allemands ? Aussi bien M. Grimm se flatte que son programme sera adopté non-seulement dans les écoles prussiennes, mais en Saxe comme en Bavière. Peut-on exiger d'un professeur saxon qu'il parle de la bataille de Sadowa sur le même ton qu'un professeur de Berlin ? M. Grimm en conclut qu'avant de prendre un parti définitif à ce sujet, il convient de se concerter, de s'entendre. Peut-être trouvera-t-on un biais, un expédient, quelque ingénieux moyen de transformer l'histoire de la guerre de 1866 en un récit utile et moral, de donner à ces tristes événemens le caractère d'un apologue, d'une fable, *eine halbmythische Gestaltung*. Mais qu'est-ce donc selon vous que ce patriotisme allemand sur lequel on doit veiller jour et nuit avec une si étonnante sollicitude, et qui n'est pas à l'épreuve d'une seule vérité dangereuse? Sous peine de le voir languir et s'étioler, il faut le nourrir de fictions, l'engraisser de mensonges.

Retournons à notre petit Prussien. Il est entré en quatrième et tout en s'appliquant à lui faire répéter avec soin ce qu'il a appris dans les deux premières classes, on lui cause une nouvelle surprise en lui révélant qu'il fut un temps où les Hohenzollern n'étaient pas encore rois de Prusse, et on lui raconte leur histoire depuis leur première apparition dans la Marche jusqu'au grand-électeur. Ici se pose de nouveau une question délicate. La classe est fréquentée par des protestans, par des catholiques, par des israélites, et on ne peut se dispenser de leur raconter Luther et la réformation.

On pourrait à la rigueur envelopper ce récit d'une savante obscurité, rester dans le vague, ne rien préciser. Malheureusement à cet âge, si discret qu'il soit, le petit Prussien succombera peut-être à la tentation de demander des éclaircissemens : *er verlangt Auskunft*. Que lui répondrez-vous? On pourrait aussi s'en tenir à la simple exposition des faits, en lui laissant le soin de les juger. Ce serait pire que tout; il n'a pas encore le droit de juger : *er hat noch nicht das Recht zu urtheilen*. Si les curiosités sont dangereuses, l'exercice précoce du jugement l'est bien davantage. L'enseignement public, tel que l'entend M. Grimm, est précisément destiné à préserver la Prusse du fléau des opinions particulières, en leur substituant des jugemens tout faits, auxquels l'État appose son estampille et qu'il marque de son timbre.

S'il n'y a pas de chemin royal pour arriver aux vérités géométriques, il y a une façon impériale d'enseigner l'histoire, et c'est la bonne, selon M. Grimm. L'Allemagne ne sera vraiment prospère, vraiment unie que le jour où les opinions d'État auront remplacé à jamais les opinions particulières. « Dans l'Allemagne qu'on est en train de nous faire, écrivait récemment un Allemand fort distingué, il n'y aura pas de plus grand péché que l'originalité de l'esprit. »

M. Grimm espère que le jour viendra où, d'un bout de l'empire à l'autre, la raison publique ayant fait de grands progrès, tout le monde s'accordera à regarder le protestantisme « comme la manière vraiment allemande de comprendre la doctrine du Christ. » On n'en est pas encore là. Que faire en attendant ? Il confesse avec une parfaite candeur qu'il n'en sait rien, et son aveu l'honore. Faute de mieux, il s'en remet aux universités du soin de former des professeurs de gymnases ou de collèges capables d'enseigner l'histoire de la réformation ou, pour mieux dire, de l'arranger de telle sorte que protestans ou atholiques, tous les Prussiens puissent porter sur Luther et son œuvre le même jugement. Jusqu'aujourd'hui ou du moins jusqu'à ces derniers temps, les universités allemandes s'attribuaient une autre mission, et les arrangeurs n'y étaient pas en grand crédit. On les réformera à leur tour, on en fera des pépinières de bons électeurs.

En sortant de quatrième, le petit Prussien élevé, endoctriné d'après la méthode de M. Grimm, sera fermement convaincu que l'histoire universelle se réduit à l'histoire de Prusse. Il n'ignore pas, à la vérité, que l'Allemagne a des voisins ; il sait que les Français sont un méchant peuple, qui fut longtemps gouverné par de méchans rois, et il n'a pas besoin d'en savoir davantage. Quant à l'histoire d'Angleterre, de Russie, d'Italie, à peine lui en a-t-on dit deux mots, et les Espagnols lui sont aussi inconnus que les habitans de la lune. Fier de ses ignorances, il n'y a pour lui point d'Europe, et il ne saurait admettre qu'il se soit passé quelque chose d'intéressant dans le monde avant qu'il y eût des Hohenzollern.

M. Grimm est assez cruel pour lui ôter son illusion et pour lui apprendre que dans le temps où la Prusse n'était pas encore la Prusse, l'Allemagne avait déjà des empereurs qui ne s'appelaient pas Guillaume ; mais les Hohenzollern n'y perdront rien. En lui racontant le moyen âge allemand, on ne lui vantera pas le génie et les exploits des Othon et des Hohenstauffen ; on ne lui parlera que brièvement des croisades, des descentes en Italie, de la querelle des investitures, des luttes entre l'empire et la papauté. En revanche, on s'appliquera à lui montrer combien alors le monde était barbare. Ici encore la biographie sera sacrifiée à la statistique, et cette statistique servira à lui faire sentir plus vivement le prix des biens qu'il possède, à le convaincre de plus en plus qu'il est un être privilégié, un vase d'élection.

Il me semble que jusqu'ici M. Grimm n'a pas commis une seule faute, qu'il est demeuré fidèle à son idée, à son plan, qu'il a su approprier ses moyens à la fin qu'il se propose, que la première partie de son programme ne laisse rien à désirer. Mais la suite me paraît moins satisfaisante. Qu'après avoir remonté le cours des temps jusqu'à Charlemagne, ses élèves de seconde passent de Charlemagne à Auguste, et qu'il les condamne à étudier l'histoire romaine, cela s'explique encore. Cette étude, telle qu'il l'entend et avec les correctifs qu'il y apporte, peut leur être salutaire. Tout chemin mène à Rome, et on revient facilement de Rome à Berlin : — « L'indomptable énergie du caractère romain, nous dit-il, l'égoïsme joint à l'esprit de sacrifice, les hardies résolutions de ce peuple, l'injustice politique conciliée avec la recherche de la justice juridique, un énorme respect pour soi-même, la vénération des autres peuples pour le génie supérieur de ces majestueux conquérans du monde, voilà un bon sujet d'étude pour nos écoliers. Ils s'intéresseront vivement au progrès continu et irrésistible de la grandeur romaine. Ils feront des comparaisons involontaires. » Ces comparaisons tout à la fois leur feront plaisir et les instruiront. Rome avait peu de goût pour les opinions particulières ; en méditant son histoire, ils apprendront que ce qui a manqué trop souvent à l'Allemand, c'est de savoir subordonner ses idées et ses passions personnelles à l'intérêt de l'État.

Au surplus, on ne s'étendra pas sur les guerres de la république. Ce qu'il y a de plus intéressant dans l'histoire romaine, c'est l'époque impériale, qui ne fut point une époque de décadence, mais un âge de glorieuse transformation. L'impérialisme a été inventé par Rome, et il est bon de remonter jusqu'à la source de toutes les grandes idées. On expliquera aux petits Prussiens, arrivés désormais à l'âge où l'on réfléchit, « l'organisation de cette grande communauté internationale que gouvernaient un empereur, des fonctionnaires et une armée. » Cette fois encore, ils feront des comparaisons involontaires; ils diront : « Nous n'en sommes pas encore là ! » Ils diront aussi : « Nous avons mieux que cela ! »

Mais à quoi donc a pensé M. Grimm en introduisant dans sa première classe un cours détaillé d'histoire grecque ? Ce sera, nous dit-il, le couronnement de l'édifice ; ne pouvait-il le couronner autrement ? Rien n'est plus insupportable que les architectures hybrides, et ce savant architecte a gâté comme à plaisir sa maison, qui est une église. Un cours d'histoire grecque ! Quel profit votre petit Prussien pourra-t-il en retirer ? Qu'y a-t-il de commun entre lui et Périclès, Alcibiade ou Épaminondas ? Est-il convenable, est-il bienséant de lui apprendre que jadis de petites républiques mal réglées, en proie à des inquiétudes malsaines et à qui leur déréglement plaisait, ont créé tous les arts et toutes les sciences, que malgré le détestable régime politique auquel elles étaient sou-

mises, elles ont produit de très grands hommes, que, quoiqu'elles n'eussent point d'empereur, elles ont enfanté une civilisation dont nous vivons encore? Lui direz-vous, à votre petit Prussien, que pour renouveler l'Europe germanisée, il a fallu la Renaissance, et que la Renaissance, c'est la Grèce retrouvée? S'il a su profiter de vos leçons, les Cimon, les Thémistocle, lui paraîtront bien peu de chose. Qu'est-ce que Marathon quand on s'est repu durant cinq années du souvenir de Sedan? et qui oserait comparer un Miltiade à un Moltke? Toutes ces gloires lui sembleront bien obscures auprès des siennes; cet aiglon, gorgé de statistique et de gros chiffres, regardera de très haut ces fourmilières. Mais il pourrait arriver aussi que les glaces de son cœur et de son orgueil fondissent par enchantement. On ne saurait trop se défier de la Grèce, c'est une ensorceleuse; s'il se laissait prendre à son charme, tout serait perdu. Vous l'aviez si bien commencé! Quel malheur si vous corrompiez sa vertu!

Il faut excuser M. Grimm. Nous avons tous nos faiblesses, la sienne est d'admirer, d'aimer passionnément la Grèce antique. Le gymnase où il a fait ses premières études ne ressemblait guère au collège idéal dont il vient de tracer le plan, et il lui en est resté quelque chose : il y a des souvenirs qu'on n'efface pas, il y a des taches qu'on ne peut laver. Songez aussi qu'il appartient à la vieille Allemagne par le nom glorieux qu'il porte, et que par son mariage il est presque entré dans la famille de Goethe. Il n'a pu dépouiller entièrement le vieil homme. Il ressemble à ces soldats, dont il est parlé dans l'histoire des Macchabées, qu'on croyait de fidèles serviteurs du vrai Dieu; ils combattaient, ils mouraient pour la gloire du Seigneur; mais quand on releva leurs cadavres, on trouva cachées sous leurs tuniques des marques d'idolâtrie, et on découvrit que dans le secret de leur cœur, ces héroïques champions de la bonne cause n'avaient jamais renoncé aux abominations des peuples infidèles. M. Grimm, lui aussi, a ses idoles cachées; que le Dieu jaloux lui pardonne!

Son programme est incomplet; d'autres le perfectionneront après lui; mais s'il a eu quelques défaillances dans l'exécution, il a compris mieux que personne le but à atteindre. De quoi s'agit-il en définitive? Ceux qui veulent substituer aux vieilles méthodes l'enseignement de l'histoire à rebours se proposent tout simplement d'introduire la politique, dès les petites classes, parmi les objets d'étude; M. Grimm lui donne la première place, en ayant soin que tout le reste s'y rapporte. Un Allemand déclarait naguère que l'État doit tout régler, jusqu'aux jeux de l'enfant, jusqu'à son boire et à son manger, jusqu'à ses manières à table. S'il est important de se bien tenir à table, il importe beaucoup plus encore d'avoir, si jeune qu'on soit, ces bonnes opinions qui font les bons sujets, au sens politique du mot.

Le règlement prussien de 1854 portait que dans les examens de

sortie des gymnases, il fallait s'assurer si les élèves avaient parcouru tout le champ de l'histoire et acquis « une connaissance exacte de l'histoire ancienne, surtout de la grecque et de la romaine, ainsi que de celle de l'Allemagne et de la Prusse, en y ajoutant quelques notions sur l'état actuel du monde. » Quel chemin on a fait depuis ! Désormais l'examinateur devra s'assurer surtout que l'élève sait sur le bout du doigt le catéchisme politique qu'on lui aura enseigné, et qu'il se fait une idée juste de la constitution de l'empire et de ses devoirs envers son empereur. Pour obtenir ce précieux résultat, on ne saurait mieux faire que de pratiquer à la lettre la méthode de M. Grimm. L'enfant est crédule, il croira facilement tout ce qu'il vous plaira de lui faire croire; l'enfant est imaginatif, aidez-vous de son imagination, transformez hardiment l'histoire contemporaine en légende : il vous en saura gré, et pendant que son esprit est une cire molle, vous y imprimerez des images qui ne s'effaceront jamais.

C'est le point sur lequel, avec raison, M. Grimm insiste le plus. « Il faut, nous dit-il, que les glorieux événemens de la guerre de 1870 soient représentés à l'enfant comme ayant été décrétés dans le conseil de Dieu, que les personnages qui ont contribué à nos victoires soient pour lui au-dessus de toute critique, qu'ils lui apparaissent comme des instrumens de la providence et comme revêtus d'une héroïque grandeur. Cette transformation des événemens en mythes, si vous savez vous y prendre et sans que vous vous donniez beaucoup de peine, s'accomplira d'elle-même dans l'âme de l'enfant. » En sortant du collège idéal, le jeune Prussien saura, pour l'avoir appris en seconde, que selon toute apparence Romulus et Numa n'ont jamais existé ; mais il saura aussi, pour l'avoir répété six ans de suite, que l'empereur Guillaume Ier était un être parfait, un confident et un serviteur du Très-Haut, un demi-dieu, ou que, pour employer l'expression d'un valet de chambre de Louis XIII, « il y avait un commerce étroit entre leurs majestés divine et humaine. »

On assure qu'en écrivant son article, M. Grimm a traduit fidèlement la pensée, les sentimens, les désirs d'un très grand nombre de ses compatriotes. Tel est le résultat de vingt-cinq années pendant lesquelles l'adoration du succès et de la force a remplacé tout autre genre de dévotion. Les caractères distinctifs de l'Allemagne d'autrefois étaient le culte désintéressé de la science, l'esprit critique, un goût passionné pour la théorie de l'évolution appliquée à l'histoire des choses humaines comme à la nature, le cosmopolitisme de l'intelligence, la recherche parfois maladive de l'originalité, le mépris des voies battues, le courage et l'amour des aventures. Le cheval, monté par un cavalier impérieux et brutal, qui lui tenait la bride courte et lui labourait les flancs de ses longs éperons, est désormais dressé; pour le conduire où il veut, il n'a qu'à parler ou à lui montrer sa cravache. Si Lessing, si

Goethe, revenaient au monde, que penseraient-ils de l'article et de la méthode de M. Grimm? Qu'en dirait Guillaume de Humboldt qui tenait « pour malfaisant et funeste un enseignement public dont la tendance est de sacrifier l'homme au citoyen? »

La vieille Allemagne a encore ses représentans, ses plaignans et ses remontrans. « Un prétendu patriotisme, écrivait M. Paul de Lagarde, voudrait se servir des écoles comme de couveuses artificielles pour faire éclore ses œufs. Solon n'avait point fait de loi contre le parricide parce qu'il n'admettait pas que ce crime fût possible. Chercher à exciter le patriotisme, c'est admettre qu'il est possible de n'être pas patriote. Mais si le patriotisme devait consister à approuver certains principes de partis et certaines vues historiques, qu'on le sache bien, c'est un acte de violence que d'imposer à des enfans des croyances et des principes que leurs parens tiennent peut-être pour des erreurs. » — « C'est une idée très répandue et on peut presque dire dominante aujourd'hui, lit-on dans une intéressante brochure de M. Cauer, que l'histoire des temps les plus modernes doit être enseignée dans les gymnases à la seule fin de donner à la jeunesse une notion juste et correcte de la situation présente de l'Allemagne et de la Prusse. Parmi les plus chauds partisans de cette idée, on compte des hommes sérieux et sincères, qui ne savent pas quelles fatales puissances ils sont sur le point de déchaîner. L'étude de la politique contemporaine appartient à l'université, où chacun pourra décider par lui-même quel professeur il lui convient d'entendre ou d'éviter. Dans un temps où les symptômes du byzantinisme deviennent de jour en jour plus alarmans, l'autorité qui dirige l'instruction publique devrait se pénétrer du sentiment que toute tentative pour imposer des convictions n'aboutit qu'à transformer les rusés et les ambitieux en hypocrites et à provoquer les résistances acariâtres des hommes de cœur. Ce genre d'entreprise ne réussit guère qu'auprès des esprits faibles, et ce succès passager a peu de valeur (1). »

Les uns pensent que l'enseignement public est destiné à former des êtres pensans; les autres croient, comme M. Grimm, qu'il doit servir avant tout à donner à la jeunesse tous les préjugés utiles, que son principal office est de fabriquer des machines perfectionnées et d'irréprochables automates. Lequel de ces deux systèmes l'emportera? M. Grimm a raison, l'avenir de l'Allemagne en dépend.

G. Valbert.

(1) *Staat und Erziehung, schulpolitische Bedenken*, von Dr Paul Cauer, Gymnasial-Oberlehrer. Kiel und Leipzig, 1890.

REVUE LITTÉRAIRE

SAVANS ET MORALISTES.

Le Crime et la Peine, par M. Louis Proal. Paris, 1892; Alcan.

Que l'on soit obligé d'écrire tout un livre, et un gros livre même, — de plus de cinq cents pages, d'une impression très serrée, — pour établir que le crime, en général, est l'œuvre de la volonté de celui qui le commet, c'est ce qui peut paraître assez étonnant d'abord, scandaleux ensuite, et finalement inquiétant. Mais il faut réfléchir que cette question du crime et de la peine, tant agitée depuis quelques années entre médecins, magistrats et philosophes, est l'une des plus complexes et des plus obscures qu'il y ait. Il ne s'agit, à la vérité, que de définir trois mots ou trois idées, pas davantage, mais ces trois idées ou ces trois mots, on ne saurait les définir sans remuer, en quelque manière, toute l'histoire et toute la métaphysique. Qu'est-ce en effet que le crime? Sans aller jusqu'à dire, avec certains auteurs, que « des sociétés entières ont vécu fondées sur ce que nous réprouvons : le vol, l'adultère, l'inceste, et méprisant tout ce que nous louons : la chasteté, la propriété, la famille, la charité, » — ce qui serait, par bonheur, assez difficile à prouver, — cependant il n'est pas douteux que les mêmes actes n'aient pas en tout temps et en tous lieux soulevé la même réprobation : ainsi le sacrilège, l'hérésie, et l'assassinat politique, et

Ces crimes d'état qu'on fait pour la couronne,

et tant d'autres encore. Qu'est-ce en second lieu que la justice? Est-elle antérieure et supérieure à la coutume? ou n'en est-elle peut-être que l'expression abrégée? Des philosophes « bien pensans, » comme autrefois Victor Cousin, l'ont mise, hardiment, dans la force, et ne pouvant faire, selon le mot de Pascal, que la justice fût la force, ils ont voulu du moins que la force devînt la justice. Mais qu'est-ce enfin que le libre arbitre? Et si nos actes ne nous sont, comme on dit, imputables qu'autant qu'ils sont libres non-seulement de toute contrainte extérieure, mais de toute nécessité du dedans, qui ne voit que c'est ici le problème fondamental de l'éthique sur lequel, avant d'aller plus loin, nous devons prendre parti? On sait assez qu'il n'y en a pas de plus controversé.

C'est à le résoudre à son tour que M. Louis Proal semble s'être surtout attaché dans son livre sur *le Crime et la peine*, et, magistrat lui-même, on pourrait presque dire qu'il n'a écrit que pour essayer de tirer de l'expérience qu'il a des criminels une démonstration du libre arbitre. « Ayant eu, nous dit-il dans sa conclusion, à interroger et à juger un très grand nombre de criminels, je n'ai jamais condamné un prévenu sans avoir acquis la conviction qu'il était responsable. *Je ne défends pas le principe de la responsabilité morale comme une hypothèse métaphysique, à cause de son utilité sociale.* C'est pour moi une vérité évidente, vivante, établie par l'observation des criminels, par leurs propres aveux. Si je n'étais pas convaincu de la fausseté de la théorie déterministe, je ne me croirais pas le droit de la combattre uniquement à cause de ses conséquences dangereuses. » Il nous avait d'ailleurs prévenus dans son introduction: « La conclusion de ce travail sera que la croyance au libre arbitre, sans laquelle ni l'éducation, ni la morale ne sont possibles, n'est pas moins nécessaire à la vie sociale et au droit pénal. Cette croyance ne sera point appuyée par des raisonnemens et des hypothèses métaphysiques, mais sur les *faits:* je me propose de ne m'écarter jamais de *la méthode expérimentale.* Habitué par mes fonctions à juger sans précipitation, après avoir tout pesé, le *pour* et le *contre*, à chercher la vérité, à rejeter toute hypothèse, tout esprit de système, je me bornerai à exposer ce que l'expérience judiciaire m'a appris. » On le voit, c'est bien au nom de son expérience de magistrat qu'il parle; et, contre les paradoxes plus ou moins scientifiques de l'anthropologie criminelle, ce qu'il s'est proposé de rétablir, c'est cette « vieille vérité morale, » qu'en fait comme en droit, dans la réalité comme dans la théorie, nous sommes les maîtres de nos actions.

Il a écrit ainsi un livre intéressant, curieux, copieux, dont l'Académie des sciences morales et politiques, en le couronnant, a déjà loué « le sens pratique, » et qu'il faut que l'on lise, pour ce qu'il

contient d'observations personnelles ou professionnelles. C'est dommage, toutefois, que le style n'en soit pas toujours assez simple, et, si je l'ose dire, qu'un peu de déclamation s'y mêle à de fort bonnes choses. Écoutez plutôt parler M. Proal : « On avait cru jusqu'ici que le crime n'a pas droit au même traitement que la vertu ! C'était un préjugé ! Plus de honte pour le criminel ! Plus d'indignation contre lui ! L'humanité se trompe quand elle flétrit le parricide, le criminel qui tue pour voler, ou qui viole un enfant !.. Les criminels auraient le droit de se dire diffamés lorsqu'on leur reproche leur conduite : elle n'est pas méprisable ! » Voilà peut-être beaucoup de mots, et assurément trop de points d'exclamation. Et puis, qui donc a dit que « le crime eût droit au même traitement que la vertu ? » Mais au contraire, M. Proal ne l'ignore pas, ceux qui ne voient dans le criminel qu'une victime de la fatalité, qu'un produit de l'atavisme ou de son tempérament, sont ceux aussi qui proposent de pousser la répression du crime jusqu'à la barbarie. « Quand un chien enragé me mord, nous disent-ils, je ne me soucie pas de savoir si l'animal est responsable ou non de son méfait ; » et ils ajoutent : « Je l'enferme ou je l'abats. » De telle sorte que, si l'on le voulait, et si la gravité du sujet souffrait la plaisanterie, c'est à M. Proal que l'on pourrait reprocher que, sous prétexte de l'améliorer, il traite le criminel avec trop d'indulgence. M. Martha, dans son *Rapport*, en avait fait l'observation avant nous : « A ces solides réfutations, disait-il, il manque une remarque : *C'est que tous ces systèmes niant la liberté, qui paraissent au premier abord destinés à provoquer l'indulgence pour le crime, sont les plus durs de tous les systèmes*, puisqu'ils livrent sans pitié, sans scrupule humain, le criminel, comme une bête malfaisante, aux rigueurs implacables de la défense sociale. » Mais peut-être qu'aussi le parti de M. Proal était pris par avance ; — et je ne veux certes pas dire que la remarque fût de nature à l'embarrasser, mais enfin, la disposition de son livre en eût été quelque peu modifiée.

Ce qui est plus grave, c'est qu'en ramenant la question de la nature du crime et de l'imputabilité de la peine à celle du libre arbitre, je crains qu'il n'ait fait avancer ni l'une ni l'autre d'un pas. Pour la question du libre arbitre, à peine ai-je besoin d'insister. Elle est d'ordre métaphysique, et, comme telle, inaccessible aux prises de la méthode que M. Proal appelle d'ailleurs fort improprement *expérimentale*. En effet, le déterminisme s'oppose à l'illusion de la liberté comme le criticisme à celle de la réalité du monde extérieur ; et, pas plus qu'on ne réfuterait le second en faisant valoir contre lui le témoignage des sens, pas plus on ne réfute le premier en prouvant que les criminels se sentent responsables et seuls responsables de leur crime. Les aliénés aussi ne se croient-ils pas les maîtres de leurs actions ? Mais comment surtout M. Proal n'a-t-il pas vu que,

dans l'état présent de la question, partout où il prétend avoir saisi le libre arbitre « sur le fait, » on lui répondrait, en trois mots, qu'il n'a pas poussé l'analyse assez loin? Car, aux yeux du déterminisme, tout homme et tout acte n'étant que le produit occasionnel d'un nombre infini de facteurs, dont il y en a toujours quelqu'un qui nous échappe, le déterministe dira toujours qu'où l'on croit voir de la liberté, c'est justement la preuve que l'on n'a pas encore atteint le dernier terme de l'analyse. « L'expérience et la raison, répétera-t-il avec Spinosa, sont d'accord pour établir que les hommes ne se croient libres qu'à cause qu'ils ont conscience de leurs actions, et ne l'ont pas des causes qui les déterminent. » Ce qui revient à dire qu'en un cas donné ce que nous appelons liberté n'est qu'un nom dont nous couvrons notre ignorance des vraies causes des actes. Et je sais bien ce que l'on peut répondre au nom de la *raison*, - j'entends en opposant un système total à celui dont l'aphorisme spinosiste n'est ici qu'un corollaire, — mais au nom de l'*expérience*, je dois avouer que je ne le vois pas.

Maintenant, quant à la question de la nature du crime, si M. Proal avait établi qu'il n'y a rien de scientifique, au vrai sens du mot, dans les théories du professeur Lombroso, qu'en résulterait-il? Que le professeur Lombroso s'est trompé? J'en demeure d'accord; et, avec M. Proal, je le crois fermement. Je dis seulement que la question de la nature du crime n'en demeure pas moins tout entière. « En se fondant sur la fossette occipitale, la platycéphalie et de prétendus caractères virils, le professeur Lombroso, nous dit M. Proal, a prétendu que le crâne de Charlotte Corday était le type du crâne criminel. » Or, d'après le docteur Topinard : « Le crâne de Charlotte Corday est au contraire un beau crâne, régulier, harmonique, ayant toute la finesse et les courbes un peu molles, mais correctes des crânes féminins. » Il semble donc que le docteur Topinard et le professeur Lombroso n'aient pas la même opinion sur le crâne de Charlotte Corday. Mais il semble qu'en revanche ils aient la même confiance dans l'avenir scientifique de l'anthropologie criminelle; et cette confiance, on dirait que M. Proal, aussi lui, la partage, dans la mesure où l'anthropologie ne contredira pas les conclusions de sa philosophie. Cependant, c'est là tout le problème; et ce que j'aurais voulu que M. Proal discutât, — pour le nier, — c'est le droit de la science à intervenir dans ces questions de morale et de criminologie. Elle n'y fait qu'embrouiller ce qu'elle veut éclaircir, et compromettre elle-même le crédit de son nom.

Vous connaissez à ce propos l'une des grandes erreurs qui règnent parmi nous. « Quand on lit la plupart des philosophes qui ont traité des passions et de la conduite des hommes, on dirait qu'il n'a pas été question pour eux de choses naturelles, réglées par les lois générales de l'univers, mais de choses placées hors du domaine de la nature. *Ils ont*

l'air de considérer l'homme dans la nature comme un empire dans un autre empire... Mais la nature est toujours la même ; partout elle est une, partout elle a même vertu et même puissance ; en d'autres termes, les règles et les lois de la nature, suivant lesquelles toutes choses naissent et se transforment, sont toujours et partout les mêmes, et en conséquence *on doit expliquer toutes choses, quelles qu'elles soient, par une seule et même méthode*, je veux dire par les règles universelles de la nature. » C'est Spinosa qui dit cela, quelque part dans son *Éthique*, mais, quelque respect que je professe pour lui, c'est ce que j'ose absolument nier. Non, on ne doit pas expliquer toutes choses *par une seule et même méthode;* on ne le doit pas, parce qu'en fait, on le voudrait qu'on ne le pourrait pas ; et c'est pour cela que nous n'avons que faire, en morale ou en sociologie, des conclusions de la science, — en admettant d'ailleurs que l'anthropologie, que la zoologie, que la physiologie soient des sciences. J'indique, en passant, ce doute. Mais elles seraient vraiment des « sciences ; » elles auraient ces caractères de nécessité, de certitude et d'éternité, sans lesquels il n'y a pas de science, que je leur dénierais encore le droit de régenter la morale. Car toutes les vérités ne sont pas du même ordre, ne peuvent pas être atteintes, ne se démontrent pas de la même manière, et je ne dirai point que la science soit immorale, — je le dirais si je le voulais, — mais ce qui n'est pas douteux, c'est que, s'il existe en quelque lieu du monde une *antinomie* radicale, irréductible, inconciliable, c'est entre la science et la moralité.

On en peut donner une raison bien simple. La condition première du progrès scientifique, c'est que la science fasse abstraction de la cause finale, ou, pour parler plus clairement, c'est qu'elle néglige les intérêts de l'humanité, quels qu'ils soient, dans les questions qu'elle examine. Par exemple, aussi longtemps que l'on a cru que l'homme était « le roi des animaux, » et que l'on a classé les espèces de la nature par rapport au service ou au plaisir qu'il en tirait, comme faisait Buffon, comme faisait Bernardin de Saint-Pierre, aussi longtemps l'histoire naturelle n'a été qu'un recueil d'observations plus ou moins ingénieuses, mais d'ailleurs sans portée ni valeur scientifique. Pareillement, aussi longtemps que l'on a cru que la terre était « le centre du monde, » et que l'on a fait de son immobilité sur son axe le pivot, pour ainsi parler, du mouvement de l'univers, aussi longtemps l'astronomie a vu ses progrès arrêtés ou comme suspendus, et avec les siens ceux de la mécanique ou de la physique même. C'est ce que prouve abondamment leur histoire. Mais, inversement, ce que l'histoire de la morale ne prouve pas avec moins d'autorité, c'est qu'il ne saurait y avoir de morale, d'idée seulement de la morale sans quelque téléologie, comme on dit en termes techniques, et qu'on ne

saurait fonder la morale que sur une conception de l'objet et du but de la vie humaine. La considération de la cause finale, partout ailleurs gênante, nuisible, dangereuse, redevient ici souveraine. C'est *pour* nous, dans notre propre intérêt, dans un intérêt purement humain, que nous sommes obligés d'être justes, *afin* qu'on le soit envers nous, et que de la contrainte que chacun s'impose, résulte ainsi la sécurité de tous. « Ce qui fait que la mort d'un criminel est une chose licite, c'est que, comme le dit Montesquieu avec une vivacité singulière, *la loi qui le punit a été faite en sa faveur*. Un meurtrier a joui de la loi qui le condamne ; elle lui a conservé la vie à tous les instans. » Mais si la morale et le droit sont relatifs à l'homme, que nous veut la science, qui ne doit point, par définition même, avoir égard à l'homme ; et si la science et la morale n'ont pas de commune mesure, qu'importent à la morale les travaux des savans ?

Puisque donc leur incompétence, en tant que savans, est entière en morale, et que même, plus ils sont savans ou imbus de l'esprit scientifique, moins ils sont propres à discuter ces sortes de questions, laissons-les à leurs découvertes, et contentons-nous, aussi souvent qu'ils l'ébranlent, de rétablir contre eux cette vérité d'évidence que l'homme en tant qu'homme a ses lois. Il n'est pas besoin pour cela de rechercher et d'énumérer curieusement les particularités essentielles, qui, parmi beaucoup de ressemblances, nous distinguent du gorille et de l'orang-outang. On a vraiment trop épilogué sur la question de savoir si nos ancêtres préhistoriques, l'homme du Néanderthal et celui de Cro-Magnon, avaient ou n'avaient point d'idées « morales » ou « religieuses. » Je consens qu'ils n'en eussent pas. Ce sera donc à dire que leurs descendans les ont acquises ou se les sont formées, d'une manière qui peut sans doute intéresser l'histoire de la morale et de la religion, mais qui, d'ailleurs, est bien la chose du monde la plus indifférente à la réforme du code pénal et du droit criminel. Il ne s'agit pas, en effet, de savoir ce que nous avons été, mais ce que nous sommes, et, pour nous en rendre compte, nous n'avons pas besoin de remonter jusqu'aux temps quaternaires. C'est assez que l'institution sociale nous apparaisse, ou nous soit actuellement donnée comme une condition de durée ou d'existence même pour l'espèce humaine, et qu'étant ainsi dans la nature comme « un empire dans un empire, » elle ne puisse donc être régie par les lois de la nature. L'homme, en tant qu'homme, n'est pas sans doute placé hors du domaine de la nature ; mais si l'on ne veut pas que je dise qu'il s'en excepte, à tout le moins y jouit-il de ce que l'on appelle un privilège d'*exterritorialité*. C'est ce que j'aurais souhaité que M. Proal, dans son livre, déclarât plus nettement.

Et, partant de là, j'aurais encore voulu qu'au lieu de s'en prendre

aux doctrines dont les conséquences ne semblent rien avoir de très dangereux pour l'institution sociale, il s'attaquât surtout à celles qui la mettent plus ou moins ouvertement en péril. Telles sont entre autres les doctrines, moins philosophiques peut-être, mais infiniment plus répandues, qui trouvent une excuse au crime dans la violence des passions dont il est l'assouvissement, amour ou jalousie, par exemple, haine ou vengeance... On pourrait dire en effet de celles-ci que, par le plus subtil et le plus dangereux des sophismes, elles nient le libre arbitre au nom des raisons mêmes pour lesquelles nous en avons besoin. Cependant les crimes *passionnels*, qui sont ceux que nos jurys, que l'opinion publique traitent avec le plus d'indulgence ou de fausse pitié, sont peut-être quand on les examine, les plus odieux, les plus dangereux de tous, et surtout les plus antisociaux. Si M. Proal l'avait mieux montré, dans un travail dont l'objet était « d'examiner et d'apprécier les principes sur lesquels repose la pénalité dans les doctrines les plus modernes, » je ne crois pas qu'il fût sorti de son programme; et, sans doute, il eût trouvé là l'occasion de plus d'une remarque utile.

Ce qu'il y a, en effet, d'inexcusable et de profondément odieux dans le crime passionnel, c'est que le criminel n'y met pas un instant le droit ou la vie même des autres en balance avec la satisfaction des plus grossiers appétits; et, nous, malheureusement, c'est ce que nous refusons aujourd'hui d'y voir. « Elle me résistait, je l'ai assassinée ! » ou « Il ne voulait pas m'épouser, je l'ai vitriolé : » non-seulement nous ne sentons plus ce qu'il y a d'animal dans ces cris de la vanité féminine ou de l'orgueil des sens exaspérés, mais peu s'en faut, en vérité, que nous n'admirions ceux qui les poussent, quand encore nous ne les envions pas. Et, pour leurs victimes, nous les plaignons, sans doute, mais au fond nous ne sommes pas éloignés de croire qu'elles ont mérité leur sort ! Car enfin, un « honnête homme, » qui aime à aimer, n'a-t-il pas pour ainsi dire, dans le pays de Béranger, une espèce de droit naturel sur toutes les femmes qui lui plaisent? Mais une fille qui veut se « réhabiliter » n'en acquiert-elle pas un sur tous les hommes dont elle a pu provoquer les désirs? et pourquoi, s'ils avaient droit à leur part de bonheur, leurs victimes la leur ont-elles refusée ? Qui ne voit que si ces sophismes ont quelque chose de « littéraire, » je veux dire si le théâtre et le roman depuis tantôt cent ans en ont fait des lieux-communs d'immoralité, ce n'en sont pas moins des sophismes? Ni l'amour ni la haine qui tuent n'ont rien de moins coupable que la cupidité qui vole ; — et j'ajoute qu'en dépit de l'apparence, ils ont quelque chose de plus dangereux qu'elle, comme ayant quelque chose de plus antisocial.

Je sais bien ce que l'on répond : qu'autant qu'il y a de chances

pour que le faussaire, le voleur ou l'escroc récidivent, autant il est rare qu'un assassin par amour le devienne de profession; que d'ailleurs un acte de colère ou de haine, étant comparable à un accès de folie, s'il effleure, n'entame pas l'intégrité ni surtout la probité de celui qui s'y abandonne; et qu'enfin aucun de nous ne peut répondre de la conduite qu'il tiendrait dans une crise qu'il n'a pas traversée. Mais il y faut regarder de plus près et plus profondément. On s'aperçoit alors que ce que le crime passionnel est essentiellement, et avant tout, c'est une manière de se rendre justice à soi-même. Le mari qui tue sa femme, la maîtresse qui tue son amant, non-seulement oublient pour quelle part ils sont souvent eux-mêmes dans la trahison de l'amant ou dans la faute de la femme, mais ils s'érigent en juges de leur propre cause, et en exécuteurs d'une sentence qu'ils n'avaient pas le droit de prononcer. Et je ne dis pas ici, que, dans un temps où l'on a vu tant de généreux esprits hésiter devant la légitimité de la peine de mort, ils la rétablissent, eux, du droit qu'ils s'attribuent de ne pas être gênés dans leurs plaisirs. Mais, par cette exécution sommaire, ils suppriment le témoin dont la déposition eût peut-être aggravé leur crime, et par ce jugement, ils détruisent autant qu'il est en eux l'objet même de la société. Si peut-être en effet l'institution sociale n'a pas d'objet plus essentiel que de remettre au jugement de tous la décision des haines ou des querelles privées, quiconque se fait ainsi juge de ses griefs, celui-là va contre l'objet même de l'institution dont il prétend continuer de jouir. Négation de la loi, dont tous les autres crimes ne sont que la violation, retour à la barbarie, régression vers l'animalité, voilà ce que c'est que le crime passionnel. Et qu'on ne le voie pas, ou que l'on ne s'en soucie pas davantage, c'est ce qui me paraît de plus funeste dans l'indulgence qui va de jour en jour croissant pour les crimes passionnels.

Ai-je besoin d'ajouter qu'il n'y en a pas dont nous soyons plus entièrement, plus pleinement responsables, et que la passion, qui l'explique, ne saurait d'ailleurs excuser le crime dont elle a été l'aliment? L'observation est vraie dans l'hypothèse du libre arbitre, comme dans celle du déterminisme. Si nous sommes les maîtres de nos actes, nous sommes deux fois « coupables » quand nous commettons un crime passionnel, puisque nous le sommes de commettre l'acte criminel, et d'avoir laissé grandir en nous la passion qui nous en a donné le fâcheux courage. Nous ne devions pas tuer; mais nous ne devions pas non plus permettre au *sensitif* de prendre en nous l'empire sur le *volontaire*, à la partie animale d'y triompher de la partie humaine, aux suggestions de l'égoïsme enfin d'y anéantir le sentiment de la solidarité sociale. N'est-ce pas là toute l'éducation? Mais, dans l'hypothèse du déterminisme, c'est vraiment alors que nous sommes à bon

droit réputés dangereux, quand notre crime vient publiquement prouver que toutes les défenses, toutes les menaces de la loi pénale ne sauraient contre-balancer en nous l'impulsion de la fatalité meurtrière. Si Macbeth tue Duncan, c'est une preuve que les dangers qui peuvent suivre l'assassinat n'ont pas eu le pouvoir de balancer en Macbeth la férocité de son ambition, et c'est justement en cela, pour cela, que Macbeth est dangereux.

Voici encore une question que M. Proal n'a pas tout à fait négligée dans son livre, mais qu'on aurait désiré qu'il traitât plus à fond. Il se peut bien que le libre arbitre soit le fondement nécessaire de la moralité ; et je le crois, pour ma part, au nom de raisons métaphysiques dont je n'ai rien à dire aujourd'hui. Mais l'est-il également de la responsabilité pénale ? « Pendant que les théologiens, nous dit M. Proal, et les philosophes s'efforcent péniblement de concilier la liberté humaine avec la prescience divine et le déterminisme de la nature... tous les législateurs admettent le libre arbitre comme un fait indiscutable : ils font dépendre la responsabilité légale de la responsabilité morale. En faisant ainsi reposer la responsabilité légale sur le libre arbitre, les législateurs ne s'inspirent point de théories métaphysiques : ils acceptent le libre arbitre comme une vérité évidente. » J'y consens encore. Mais lorsqu'il ajoute, un peu plus loin : « L'homme ne peut être puni que s'il est coupable ; il n'est coupable que s'il est moralement responsable ; il n'est responsable que s'il est libre, » je l'en crois toujours, mais je me demande s'il n'y a pas ici quelque confusion de l'objet propre du droit avec celui de la morale ; et, en tout cas, s'il ne serait pas avantageux de ne chercher que dans la nécessité sociale le fondement de la responsabilité légale.

Car, quel inconvénient ou quel danger craindrait-on qu'il en résultât ? « Si le criminel, nous dit-on, n'est pas moralement responsable, la société, en vertu du droit de défense, ne peut que le placer dans un asile... Il faut le soigner et non le punir. » N'est-ce pas un peu jouer sur les mots ? Qu'il soit ou non « moralement » responsable, que son crime soit l'œuvre de son libre arbitre ou la conséquence de son tempérament, ce qu'il faut, et ce qui peut suffire à la rigueur, c'est de mettre le criminel hors d'état de nuire. N'est-ce pas ainsi qu'on fait des aliénés ? Vainement nous dit-on que la différence est immense, et, par exemple, que c'est pour « le soumettre à un traitement » que l'on place l'aliéné dans un asile, mais que, si l'on enferme le criminel en prison, « c'est pour lui infliger une peine. » Si le traitement de l'aliéné dans les asiles consiste à le priver de sa liberté d'abord, et ensuite à réprimer par des moyens souvent violens, comme la cellule ou la douche, les manifestations de sa folie, on ne traite pas autrement le criminel, et d'ailleurs, M. Proal nous le dit lui-même quelque part, on se propose de le « soigner, » de « l'améliorer, » de le « guérir, »

en un mot, autant que de le punir. Mieux encore que cela : ce qui révolte M. Proal, et ce qui nous révolte avec lui dans les théories de l'école italienne, qu'est-ce autre chose que la dureté, que la brutalité de la répression qu'on propose ? Il n'admet pas, ni nous non plus, que le criminel cesse d'être un homme, et il tient que nous devons continuer de respecter en lui ce caractère d'humanité qui le rattache toujours à l'espèce. Mais nous n'avons pas besoin, pour cela, de supposer qu'il soit libre, et c'est assez qu'il soit homme. La société se défend ; mais, en se défendant, elle ne doit pas oublier qu'il se peut qu'elle soit elle-même de quelque chose dans le crime de ses membres : c'est une première raison de ne pas traiter le criminel comme on ferait d'une bête malfaisante. Et en voici une seconde, c'est qu'ayant pour objet, ou, si l'on veut, pour loi intérieure, de tendre constamment vers la réalisation de la justice, la société ne saurait prendre, pour y atteindre, comme le demande l'école italienne, des moyens dont l'inhumanité serait en quelque sorte sa négation même. « Traitement » ou « punition, » ce n'est donc là qu'une querelle de mots. « Punir » le criminel, c'est le « traiter » d'une certaine manière ; et, quand on va plus loin, quand on cherche au droit de punir je ne sais quel fondement mystique, quand on prétend rétablir dans la personne du criminel un ordre supérieur que son crime a violé, ce n'est plus de « droit criminel » ou de « philosophie pénale » que l'on s'occupe, c'est de morale, c'est de métaphysique, c'est même de théologie.

Et là peut-être est le vrai point de la discussion. Encore aujourd'hui même les lois positives, civiles et surtout pénales, ne sont qu'à peine émancipées de leur origine métaphysique ou théologique. Nous ne punissons plus le sacrilège ou l'hérésie, mais dans le meurtre ou dans le vol, autant que le fait même, je ne répondrais pas que nous ne punissions toujours la violation d'un Décalogue. C'est ce que ne veulent plus tous ceux que l'on voit qui s'efforcent d'expliquer le crime par l'atavisme et par l'hérédité, par la dégénérescence et par la folie, par la misère ou par l'ignorance. Pour être plus attristant, plus douloureux, plus funeste peut-être dans ses conséquences, le « phénomène » est à leurs yeux du même ordre que les phénomènes économiques ou sociaux, et nous, s'il faut prendre parti, tout ce que nous leur reprochons, c'est, en se laissant séduire à leurs comparaisons ou à leurs métaphores, d'oublier qu'étant humains avant tout les phénomènes sociaux, économiques et moraux ne se laissent pas traiter par les mêmes méthodes que les phénomènes physiologiques ou physiques. Mais les autres, de leur côté, je veux dire ceux qui ne voient de légitimation de la peine que dans la responsabilité morale, et de responsabilité morale qu'à condition du libre arbitre, ils ont beau se croire dégagés de tout esprit de système et parler, eux aussi, de méthode expérimentale, ils font de la métaphysique et de la métaphysique idéaliste.

A Dieu ne plaise que je le leur reproche! et, encore une fois, je crois avec eux que, n'y ayant pas de morale sans une conception de l'objet et du but de la vie, il n'y en a donc pas sans quelque métaphysique. Seulement, ils oublient que la loi ni l'institution sociale n'ont pour objet de faire régner la vertu sur la terre, encore moins une certaine vertu, et que même la pire forme de tyrannie qu'il y ait, c'est quand la loi positive, empiétant sur le domaine de la conscience, essaie de définir et d'enseigner la morale.

C'est, à notre sens, le grand défaut du livre de M. Proal sur le *Crime et la peine*. Spiritualiste convaincu, magistrat expérimenté, M. Proal n'admet pas qu'il y ait de vérité en dehors du spiritualisme ; et, si ce n'est point des conséquences du déterminisme qu'il en déduit la fausseté, c'est à tout le moins sur les conséquences du libre arbitre qu'il fonde les raisons de sa réalité. « Si l'humanité a besoin pour vivre de cette croyance, si les lois ne peuvent s'en passer, n'est-ce pas une preuve que cette liberté existe? Est-ce qu'une illusion peut avoir ce degré de nécessité? Croyez-le, tous vos efforts pour détruire ce roc indestructible, sur lequel repose le code, seront vains. La croyance au libre arbitre restera debout dans la conscience et dans les lois, sur les ruines de vos théories. Les vieilles vérités morales restent toujours jeunes, parce qu'elles sont éternelles, tandis que les nouveautés paradoxales, même revêtues d'apparences scientifiques, vieillissent vite. » Voilà qui va bien! Mais, si par hasard, on détruisait ce « roc indestructible ! » C'est ce que M. Proal a oublié d'examiner, ou, si l'on veut, et pour mieux dire, dans les doctrines qu'il réfutait, il n'a vu que ce qu'un spiritualiste y pouvait voir : j'entends la négation ou la contradiction des siennes.

Je n'en citerai qu'un exemple. Darwin avait dit autrefois dans sa *Descendance de l'homme :* « Il se pourrait que, dans l'humanité, de mauvaises dispositions, qui, à l'occasion et sans cause assignable, reparaissent dans les familles, fussent des retours vers un état sauvage dont nous ne sommes pas éloignés par un grand nombre de générations. » M. Proal s'inscrit en faux contre cette assertion ; hésitante et dubitative encore dans la pensée de Darwin, il nous la montre, avec une grande abondance de citations bien choisies, devenue le fondement ou la loi de toute une école d'anthropologie criminelle ; il essaie de la réfuter, il y réussit en quelques points, non pas en tous ; et il conclut lui-même, à la dernière page de son livre, que « déjà la théorie de l'atavisme, après un engouement irréfléchi qui doit inspirer bien des regrets à ceux qui l'ont partagé, est tombée dans le discrédit. » Mais, je crains, en vérité, qu'il ne se fasse à son tour une illusion singulière, comme aussi qu'il ne s'exagère un peu complaisamment les « remords » du docteur Le Bon, ou du professeur Lombroso. Car enfin,

niera-t-il qu'il existe de « mauvaises » natures? et, généralement, que si quelques instincts nous rapprochent des animaux, ce sont précisément ceux qui nous détournent de bien faire ? et que les mêmes actions n'aient pas toujours été jugées de la même manière? et enfin, qu'avec l'ensemble de la civilisation quelques parties au moins de la morale et de la justice aient progressé? Tout ce que l'on a prouvé contre le professeur Lombroso, c'est qu'il n'existe pas de *type criminel* ou de *criminel-né ;* c'est que le vice et la vertu ne dépendent pas de la couleur des cheveux, de la saillance des zygomes ou de l'insertion des oreilles en anse; c'est en un mot qu'avant de l'avoir commis personne ne porte son crime écrit sur son visage. Mais de dire après cela, comme Darwin et d'après Darwin, que le goût du sang ou celui de la lubricité soient un ressouvenir en nous de notre origine animale; que, dans les temps préhistoriques, où l'homme n'était distrait de ses appétits que par l'obligation de combiner les moyens de les satisfaire, il y a tout lieu de croire que le sensitif dominait sur le volontaire; et qu'enfin, à cet égard, dans nos sociétés modernes, le criminel y reparaît comme un exemplaire attardé de l'anthropoïde quaternaire, ce n'est rien dire que d'assez vraisemblable, sinon de presque certain, et nous ne voyons pas qu'il y ait à « rougir » de le croire. L'hypothèse, puisque c'en est une, et qu'aussi bien, nous en convenons, elle ne sera jamais autre chose, a pour elle ce qui fait la fortune ou la valeur des hypothèses scientifiques : elle est conforme à un plus grand nombre de faits que toute autre hypothèse du même genre, et la lumière qu'elle jette sur beaucoup d'autres faits confirme et augmente ce qu'elle avait de vraisemblance en soi. M. Proal l'aurait vu, si sur ce point encore son parti n'avait été pris par avance, et que, voyant dans l'atavisme un danger pour le libre arbitre, il n'eût décidé qu'il nierait l'atavisme.

Mais je ne voudrais pas terminer sur ce mot ; et, si peut-être je ne l'ai pas assez dit, je tiens à dire en terminant l'intérêt que ne sauraient manquer de trouver dans le livre de M. Proal tous ceux qui le liront. Pour lui, dans nos objections mêmes, il ne verra, je l'espère, qu'une preuve de l'attention avec laquelle nous l'avons lu. J'espère également qu'il nous pardonnera d'avoir voulu toucher une question que les jurisconsultes et les magistrats se réservent trop exclusivement. Car, s'ils en ont plus d'expérience, ils n'en ont pas plus de droit, et il faut bien qu'après tout nous ayons, nous aussi, notre opinion sur le crime et la peine, puisque les jurisconsultes et les magistrats décident bien de l'application de la loi, mais c'est nous, c'est vous, c'est moi, qui dans nos cours d'assises, prononçons en dernier ressort sur la fortune, sur la liberté, et sur la vie de nos semblables.

F. Brunetière.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *Lohengrin*, opéra romantique en trois actes, de Richard Wagner. — Théâtre de l'Opéra-Comique, reprise de *Manon*.

Les représentations de *Lohengrin* se poursuivent en paix. Les oies ayant fait silence, le cygne peut chanter. Après quatre ans d'exil, le bel oiseau blanc nous est revenu pour ne plus s'envoler.

Rien n'est intéressant comme d'entendre un chef-d'œuvre qu'on connaît avec des gens de bonne volonté et de bonne foi qui ne le connaissent pas; rien, hormis peut-être de faire pour ainsi dire à ces mêmes gens les honneurs de ce même chef-d'œuvre, en cherchant pour eux les raisons des jouissances éprouvées en commun. Nous avons eu la semaine dernière un de ces plaisirs; nous avons l'autre aujourd'hui.

A l'admiration du public, qu'on n'ose plus troubler, se mêle un peu de fièvre encore, comme après la victoire; un peu d'incertitude aussi, comme devant l'inconnu. Pauvre public! On a tant fait pour le dérouter! Il n'y a qu'une chose à lui dire, à lui redire plutôt, fût-ce pour la centième fois, c'est qu'il se trouve aujourd'hui devant un chef-d'œuvre qui n'est ni intolérant ni jaloux. Pour aimer *Lohengrin*, il n'a pas besoin de rompre avec ses amours passés. Le chevalier blanc ne

lui demande pas de sacrifice. Il est venu prendre place parmi les héros ses aînés et non prendre leur place : — Des mots, des mots ! répondra peut-être la foule, avec Hamlet. Faites-nous plutôt clairement comprendre ce que nous sentons confusément. Démêlez pour nous dans cette musique complexe la part de la tradition et celle de la réforme, les souvenirs et les espérances ; montrez-nous les deux visages du dieu.

Voilà justement ce que nous voudrions tenter, non pas comme naguère après les représentations de l'Eden, par un examen rigoureux, encore moins technique, mais par des observations plus générales, et, s'il est possible, par la définition morale de l'œuvre.

L'opéra « romantique » de Wagner est encore à demi engagé dans le passé. Aimez-vous, dans le répertoire de Meyerbeer (je prends celui qui nous est le plus familier), aimez-vous les cortèges et les processions? *Lohengrin* est plein de pompes religieuses, militaires ou nuptiales : rappelez-vous l'admirable marche des fiançailles, les chœurs de soldats, moins admirables sans doute, et le délicieux épithalame à la Boïeldieu (nous remontons déjà plus haut que Meyerbeer), et ces pages étonnamment décoratives, peintes à grands coups de brosse : l'entr'acte de fête, inspiré d'*Euryanthe*, avant le troisième tableau ; avant le quatrième, la réunion des comtes. Voulez-vous un finale, un vrai, d'autres diront un vieux finale d'opéra, vous en aurez deux : celui du premier acte (Weber et Meyerbeer) et celui du second, interminable, hélas! avec les scandales successifs d'Ortrude et de Frédéric, des orgues et des cloches comme dans *la Juive*. Et la belle prière du premier acte, entonnée par le roi d'abord et reprise à grand renfort de triolets, Meyerbeer ne l'eût-il pas trouvée?

Quant aux principes de Wagner, ils ne règnent point encore ici ; ou plutôt ils y règnent, mais ne gouvernent pas. Tant mieux, disent les uns. Hélas ! répondent les autres, et dans le débat il ne s'agit pas aujourd'hui de prendre parti. Dans *Lohengrin*, le leitmotiv est de mise, mais non de rigueur. L'orchestre, admirable d'éloquence, souligne la parole au lieu de l'effacer. Le maître enfin n'a pas encore, sous prétexte de mélodie continue, rompu avec les morceaux nettement coupés. Je vois pourtant qu'il en a fini avec les airs proprement dits et qu'on ne trouverait déjà plus dans *Lohengrin* l'équivalent de la romance de l'étoile. Mais, je vous prie, l'opéra français lui-même n'a-t-il donc été jusqu'ici qu'une série de cavatines et de couplets? On vante la rêverie d'Elsa aux étoiles, et je sais en effet peu de pages aussi exquises, aussi peu « romance. » Mais ce n'est pas non plus une romance que chantait Marguerite, aux étoiles aussi, et pas plus qu'à Wagner il ne faut refuser ici à Gounod la liberté de la forme, le naturel et la vérité. Une grande scène comme l'interrogatoire d'Elsa, jusqu'à l'arrivée du cygne, est un

chef-d'œuvre d'homogénéité ; mais l'acte de la cathédrale, du *Prophète*, a-t-il moins de tenue et de cohésion? Même à côté du sublime duo de *Lohengrin*, je ne pense pas que le duo des *Huguenots* passe de si tôt pour un nocturne à deux voix, et dans la scène, d'ailleurs étincelante de beautés, entre Ortrude et Elsa, si nous reconnaissons l'étonnante aptitude de la forme wagnérienne à marquer le contraste de deux âmes féminines, contesterons-nous que par une forme tout opposée, dans le petit duo du *Freischutz*, un contraste analogue ne soit aussi vivement rendu?

Mais alors, où donc est la nouveauté dans *Lohengrin?* D'où vient ce je ne sais quoi d'étrange et de non encore exprimé? Ce n'est pas, ou ce n'est pas seulement de la symphonie introduite dans le drame lyrique, ni de l'orchestre manié comme il ne l'avait jamais été, ni des leitmotive. Métier que tout cela, procédés et formules. Pour comprendre le singulier chef-d'œuvre, il faut remonter plus haut, jusqu'au génie même de Wagner, en ce qu'il a d'essentiel et d'original ici. *Lohengrin* diffère surtout, je crois, des opéras auxquels nous sommes accoutumés, par une spiritualité plus grande. Je m'explique.

Prenons *Guillaume Tell*, *les Huguenots* ou *le Prophète*, ou *Faust;* voilà des sujets empruntés à la réalité, fort intéressans à coup sûr, très pathétiques, mais d'un pathétique un peu extérieur, où l'action, les faits ont plus de part que les âmes. *Lohengrin* au contraire, Wagner nous en avertit lui-même, repose tout entier sur une péripétie exclusivement morale, qui s'accomplit dans le cœur d'Elsa. Voyez comme ici les événemens, fût-ce les plus graves, reculent au second plan. Lohengrin commence par arracher la jeune fille à un danger matériel et si je puis dire extérieur : admirable épisode, mais épisode seulement. Le dénoûment, la catastrophe sera tout intérieure; l'âme seule de la jeune fille en sera le théâtre. Cela est tellement vrai, que l'arrivée du cygne, cette merveille de mouvement et de vie, cette progression extraordinaire qui donne si intense la sensation d'un prodige, n'est pourtant pas la plus sublime, au moins la plus originale inspiration de *Lohengrin*. Mais écoutez le prélude, l'adieu au cygne. Des longueurs et des ténèbres du second acte dégagez la dernière phrase d'Elsa à Ortrude et la sortie des deux femmes ; écoutez enfin et surtout l'incomparable duo d'amour, voilà ce que, de mémoire d'abonné, vous n'avez jamais entendu.

Les héros du répertoire, les Masaniello, les Arnold, les Éléazar, les Raoul, les Faust, n'étaient après tout que des hommes ; Lohengrin est presque un dieu. Dès le début, le prélude nous emporte en plein surnaturel. Je comprends que cet idéal prologue échappe à ceux qui l'entendent pour la première fois. Il est tellement volatil et si différent des ouvertures ordinaires, brillans allegros de Rossini, ou dramatiques

préfaces de Beethoven et de Weber! Mais l'autre soir, dans le silence attentif, je le sentais, à peine perceptible d'abord, se répandre peu à peu, remplir, imprégner l'atmosphère à la manière des parfums. Et j'admirais l'immatérialité de cette phrase, si haute, si pure ; je l'écoutais descendre du ciel sur la terre, y apporter son ineffable douceur, puis, quand elle s'était donnée tout entière, nous jeter un dernier regard et mourir. Entre cette forme d'ouverture et l'idée dramatique de l'œuvre, le rapport m'apparaissait évident. Lohengrin sera d'une pureté céleste, comme la mélodie qui le représente, et comme elle il ne fera que passer.

Mais ainsi que le Christ, dont il est le serviteur, cet être céleste aura pourtant quelque chose d'humain. Et quelle touchante et douloureuse humanité que la sienne! Sous la cuirasse d'argent et le manteau d'azur, il vient sur les eaux, le blanc chevalier. Le peuple qui l'aperçoit l'acclame, s'élance au-devant de lui. Jamais peut-être en aucun chef-d'œuvre musical telle explosion d'enthousiasme ne salua un héros. Pourquoi donc, au lieu de sourire à cette foule, au lieu de courir à la vierge extasiée, pourquoi demeure-t-il un pied encore dans la nacelle, écoutant en lui l'écho non de leur joie, mais de sa tristesse ? Parce qu'il voit dans l'avenir la vanité de sa mission, la fragilité des sermens et de l'amour de la femme. Il descend pourtant de sa conque d'or; il essaiera au moins l'œuvre de félicité et de grâce; mais sa prescience emplit son cœur d'une si profonde mélancolie, et si étrange, que pour cet adieu sans pareil, pour ce renvoi de l'oiseau bien-aimé vers les régions idéales, hélas ! inutilement délaissées, nous donnerions peut-être les merveilles qui précèdent; les mille cris de la foule pour cet unique soupir.

Les âmes, toujours les âmes. C'est là décidément que nous voulons aujourd'hui pénétrer. De *Lohengrin*, plutôt que les nouveautés harmoniques, instrumentales ou autres, c'est la nouveauté psychologique que nous cherchons à surprendre. Sous ce rapport, le point culminant de l'œuvre est évidemment le duo d'amour. Ici, les différences entre l'esthétique, je dirais presque l'éthique de Wagner et celle de ses devanciers, vont nettement s'accuser. Rappelons-nous deux des plus célèbres, des plus beaux duos d'amour : celui de *Roméo* et celui des *Huguenots*. Où tendent-ils et vers quelle conclusion les voit-on se hâter ? Il s'agit de savoir si Roméo, si Raoul, s'arracheront aux bras qui les retiennent, l'un pour fuir Vérone, l'autre pour aller mourir. C'est contre l'exil et contre la mort du bien-aimé que se débattent Juliette en larmes, Valentine hors d'elle-même. C'est du dehors, mais du dehors seulement, que viennent et le danger et le malheur. Dans le duo de *Lohengrin* au contraire, ils viennent du dedans, hélas ! et de l'une des deux âmes. L'amour ici n'est menacé d'abord, puis

perdu, que par sa propre imperfection, par le doute, ce péché mortel d'amour.

Sentez-vous maintenant la beauté d'une péripétie toute morale, comme disait Wagner, et combien idéale et nouvelle est, dans ce duo, dans cette œuvre, la conception de l'amour? Je me rappelle souvent, en écoutant *Lohengrin*, un passage du vieil Homère. Après qu'Ulysse eut abordé dans l'île de Circé, l'enchanteresse lui dit quand vint le soir : « Montons ensemble sur ma couche et ayons confiance l'un dans l'autre. » Adorable et profonde parole, si étrangement belle, même sur les lèvres impures d'une amante de hasard! Confiance! le mot qui renferme la joie suprême et le suprême devoir de l'amour!

Elle avait confiance, Elsa, quand, aux pieds de Lohengrin apparu, les yeux encore mouillés de larmes, à la question frémissante du héros elle répondait, vous avez entendu avec quel abandon de tout son être : *Je t'appartiens, tu peux me croire; oui, je le jure à tes genoux.* Et devant le *veto* solennel du fiancé divin : *Jure que sans connaître ni mon nom ni mon être*, quand elle balbutiait : *Non, non, je ne veux rien apprendre*, avec quelles délices la vierge semblait s'abriter, se blottir pour jamais dans sa volontaire ignorance!

Au second acte encore, dans la scène avec Ortrude, si pure et si forte est la confiance d'Elsa, qu'elle s'épanche au dehors en flots de miséricorde et de bonté. Oui, c'est la bonté, charmante fille du bonheur, qui sourit en ces pages exquises. Elle est partout, fût-ce, après l'appel : *Ortrude, où donc es-tu?* fût-ce, dis-je, en certaine gamme qui semble descendre elle-même au-devant de la suppliante. La bonté encore donne aux modulations leur fraîcheur et leur clarté; leur naïveté à toutes ces cadences jamais brisées, ou, comme disent les Allemands, jamais trompeuses. Sur les mots : *J'irai trouver mon noble époux*, l'orchestre s'empresse avec un zèle affectueux, et s'il prend ici un léger accent de joie, c'est d'une joie discrète, qui se penche vers la douleur, non pour l'envenimer, mais pour la guérir. Que dis-je? vers la haine elle-même, vers le mal, pire que le malheur. Le mal! dès la première insinuation d'Ortrude, Elsa l'a senti passer. D'instinct elle a reculé d'abord, mais pour se rapprocher aussitôt. Elle voudrait cette fois donner plus encore qu'un peu de son bonheur; un peu de sa tendresse et de sa charité. Ah! l'ineffable soupir de regret et de découragement dans la phrase : *Tu ne pourras jamais comprendre... Viens avec moi*, poursuit la douce conseillère. Mais toutes les caresses de cette musique glissent sur l'ennemie implacable, et quand la ritournelle finale s'éloigne lentement, elle laisse derrière elle un nuage de tristesse, comme si l'heure était venue, l'heure fatale annoncée par le prophète musulman, où une âme ne pourra plus faire de bien à une autre âme.

Pour Lohengrin lui-même, voici cette heure douloureuse. L'étrange

beauté du grand duo d'amour, c'est qu'il nous montre, contrairement à presque tous les duos de ce genre, non le rapprochement, mais l'éloignement de deux êtres, au lieu d'une fusion, une scission d'âmes. Il n'y a dans cette longue scène qu'une seule phrase au début, qui des lèvres d'Elsa passe sur les lèvres de Lohengrin. Tous deux en reprennent à l'unisson les dernières notes, parce que tous deux se ressemblent encore, qu'ils ont même confiance et même joie. Mais c'en est bientôt fait de la pensée, de la tendresse unanime. Ils ne chanteront plus ensemble; leurs voix ne s'accorderont plus, ni leurs cœurs. Endormi sous les premiers baisers, le soupçon d'Elsa déjà se réveille. Ses phrases, à dessein vagues, incertaines, et qui toujours interrogent, trahissent une inquiétude que ne connaissait pas la sereine inspiration du début. Pour détourner le doute, en quelque sorte pour l'enivrer, Lohengrin entraîne Elsa vers la fenêtre ouverte. Au secours de la bien-aimée inquiète, il appelle d'abord les calmes influences de la nature : les parfums de la terre et la douceur de la nuit. Inutile recours; la fièvre d'Elsa redouble. Alors, contre le mal grandissant, ce n'est plus au dehors, mais en lui-même, que l'époux va chercher des armes. C'est le miracle de sa venue qu'il rappelle à l'ingrate, et la parole donnée d'aimer aveuglément. Dans tout le rôle de Lohengrin, il n'est pas de plus sublime page. Après la rude réprimande : *Ma confiance en toi s'est bien montrée*, le cœur du héros s'attendrit encore. Il rappelle Elsa, et non-seulement sa voix, mais tout l'orchestre attire la jeune femme et l'enlace. Pour la retenir, pour qu'elle se taise encore, il lui parle, puisqu'il le faut, de lui-même, à demi-voix d'abord, avec une modestie charmante, éveillant seulement là-bas, dans l'orchestre, un mystérieux écho de sa gloire. Mais peu à peu, par la contemplation de son essence surnaturelle, il s'exalte, s'enthousiasme, et le plus beau de tous ses cris lui échappe, cri de fierté, de reproche et d'amour, cri de l'être divin adjurant la créature humaine qu'il aime, de croire en lui sans le comprendre : *Ma route n'est pas ténébreuse! Je viens du monde des splendeurs.*

Splendeurs inutiles ! Aveuglée par le vertige de son âme, Elsa court à l'abîme, et le duo s'accélère. Quelle menace le précipite ainsi, et vers quel dénoûment? Une cloche a-t-elle donc appelé aux armes? L'alouette a-t-elle annoncé le matin? Non, une parole et rien de plus, une question qui monte aux lèvres d'une femme et qui va leur échapper, voilà tout le péril et tout le malheur. Elle éclate enfin, la question fatale, avec un fracas pareil à celui de la foudre, quand Beethoven la fait tomber. Telramund paraît; Lohengrin le frappe, il meurt. Mais ne voyez dans ce cadavre qu'un symbole. Ce n'est pas quelqu'un, c'est quelque chose, qui vient de mourir, et qui ne revivra plus. Désormais la rupture est complète entre ces deux âmes; les adieux,

l'absence ne les sépareront pas davantage. Le drame intérieur achevé, nous n'avons plus rien à dire, puisque du chef-d'œuvre autrement envisagé naguère (1), nous n'avons voulu dégager aujourd'hui que l'originalité morale et la plus idéale beauté.

Le meilleur interprète de *Lohengrin* à l'Opéra, c'est l'orchestre. M. Lamoureux lui donne la précision, la clarté, la souplesse et, dans l'accompagnement des voix, une exquise et constante douceur. Il ne saurait lui donner, parce qu'il ne les possède pas lui-même, la poésie, la grâce, le sourire et la flamme. Quant à la puissance, elle manque là où nous l'attendions le plus, notamment à l'arrivée du cygne. Peut-être est-ce la faute de cette salle maudite. Quelques mouvemens aussi nous ont paru trop lents.

M. Van Dyck chante Lohengrin avec tout le zèle, toute la conscience possible. La voix a plus de puissance et d'étendue que de timbre. Quant à la prononciation, elle est sans pareille. M. Van Dyck fait un sort à chaque syllabe, à toutes les consonnes, parfois même à des *e* muets. Et quelle gymnastique de la bouche, quelle frénésie maxillaire ! Mais l'accent vient des lèvres plus que du cœur. Et pourquoi cette face imberbe et joufflue ? N'en déplaise à Mme Wagner elle-même, Lohengrin doit avoir l'air d'un héros et non d'un nourrisson.

Mme Caron, qui, elle, n'a pas la figure poupine, prête à Elsa moins de naïveté peut-être et de jeunesse que d'étrangeté, mais une noblesse douloureuse, avec une physionomie toujours intéressante. Elle a chanté dans la perfection la rêverie aux étoiles. M. Delmas enfin, est, selon son habitude, excellent. En voilà un qui prononce bien, et pas avec la bouche seulement.

Manon vient de reparaître à l'Opéra-Comique avec un très grand succès : *Manon*, l'un des meilleurs opéras de M. Massenet, le meilleur peut-être, en tout cas le plus égal.

Les taches y sont rares : quelques longueurs seulement, comme le tableau du Cours la Reine, qui serait à supprimer entièrement, si l'on en pouvait retirer, pour la placer ailleurs, la page la plus exquise, je crois, de la partition : le dialogue de Manon avec le comte des Grieux. A l'héroïne elle-même, on reprocherait bien çà et là quelque préciosité : la phrase : *Nous irons à Paris*, à la fin du premier acte, et surtout l'adieu à la « petite table. » Il est vrai que nous n'avons pas affaire ici à l'Alceste d'Euripide ou à la Didon de Virgile, *os impressa toro*, et que chez une grisette un peu de puérilité sentimentale ne messied pas. Mais laissons les critiques. Aussi bien, avec M. Massenet, depuis *Esclarmonde* et *le Mage*, nous sommes un peu en reste de louanges ; l'occasion est bonne de nous acquitter.

(1) Voir la *Revue* du 15 mai 1887.

On l'appelle Manon; elle eut hier seize ans.
En elle tout séduit: la beauté, la jeunesse,
La grâce; nulle voix n'a de plus doux accens;
Nul regard plus de charme avec plus de tendresse.

Sauf les seize ans, que l'œuvre est encore loin d'avoir, tout cela est vrai, et ces quatre vers, dont la musique est délicieuse, pourraient servir d'épigraphe à la partition. Quand j'entends *Manon* après *le Rêve*, c'est à M. Massenet que je voudrais qu'on offrît un banquet. On n'y déclarerait peut-être pas la musique française renouvelée de fond en comble, mais discrètement rajeunie, voilà tout. On n'y boirait pas d'ambroisie, mais seulement, dans les vieux verres, une goutte de vin nouveau. Si *Lohengrin* ne nous avait retenu, nous aimerions, sans pour cela revenir à la charge contre une œuvre intéressante après tout et sincère, nous aimerions à rapprocher *Manon* du *Rêve*, à montrer de quel côté se trouvent l'invention mélodique, harmonique, instrumentale, symphonique même, la grâce, l'agrément et la vérité. Nous retournerions au clos Marie, et sous les pommiers en fleur nous entendrions de nouveau grincer la déclaration de Félicien à Angélique. S'il en est, parmi nos lecteurs, qui possèdent la partition de M. Bruneau et celle de M. Massenet, qu'ils ouvrent la première d'abord, à la phrase de Félicien : *Je viens, je vous vois, j'oublie à l'instant même...* Après cette musique au vinaigre, qu'ils relisent le dialogue de Manon et de Des Grieux dans la cour de l'hôtellerie. Quelle détente alors et quel repos! Quelle amabilité mélodique avec quelle distinction, quelle élégance de lignes! Comme la voix de Des Grieux se pose aisément sur ces paroles : *Et je suis votre nom;* comme celle de Manon retombe ensuite d'une chute arrondie et moelleuse! Ah! le naturel, le divin naturel, ainsi que l'appelait récemment, ici même, M. Cherbuliez! Auprès de lui que seront jamais et la recherche et l'effort!

L'effort, voilà ce qu'on sent le moins dans *Manon*. L'orchestre, notamment, se meut ici avec une aisance, une souplesse d'ondulation extraordinaire, même pour M. Massenet. Les motifs caractéristiques y circulent, y tracent mille arabesques charmantes et toujours significatives, soulignant la pensée d'accens discrets et cependant profonds. Rien de plus ingénieux, et sans nulle subtilité, que ce langage symphonique. De tous les motifs, importans ou secondaires, le compositeur obtient des effets qu'il varie à l'infini. Voici, par exemple, un détail et rien de plus, mais un détail charmant. Écoutez, au début de l'acte du séminaire, le motif empressé des dévotes entourant l'abbé Des Grieux. Quand Manon viendra pour arracher son chevalier à Dieu, le motif reparaîtra, mais semblable par le rythme seulement. Le musicien a pris soin d'en altérer la tonalité, pour le corser davantage et l'assortir non plus à un engouement frivole, mais à la passion véritable et ici douloureuse.

L'acte du séminaire demeure décidément le sommet dramatique de l'œuvre; mais l'acte suivant, moins en vue et d'une couleur très différente, nous a plus que jamais charmé : l'hôtel de Transylvanie. C'est un tableau plein de mouvement et de vie, je dirais même de vice. Étincelant à la surface, mais avec des dessous équivoques : phrases d'orchestre ou tortueuses ou en quelque sorte débraillées; légers frissons de cymbales sinistres, il rend étonnamment la physionomie et jusqu'à l'atmosphère d'un tripot et d'un mauvais lieu. La chanson de Lescaut a le tintement et presque le reflet de l'or. Quant au brindisi de Manon, l'originalité des cadences, et surtout une orchestration féerique où les violons scintillent comme des diamans aux lumières, lui donnent des feux éblouissans.

Mlle Sanderson a fait jaillir ici de sa voix mille étincelles; il lui faut de ces aigrettes sonores. L'ensemble du rôle ne lui convient guère. Elle a bien dit pourtant, plus que bien même, la phrase de la lettre et quelques autres encore. Depuis *Esclarmonde*, le progrès est incontestable; la prononciation s'est améliorée et la voix égalisée. Mais la belle cantatrice ne possède encore ni l'aisance, ni le naturel, ni la vie. M. Fugère a tout cela, et du moindre rôle, celui du comte des Grieux, il obtient ici le plus grand effet.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre.

Entre l'heure où nos chambres françaises se séparaient il y a près de quatre mois et l'heure encore toute récente où elles viennent de se réunir pour achever l'étape parlementaire de l'année, il y a eu assurément de l'imprévu, un heureux imprévu.

Au mois de juillet la session qui allait s'interrompre ne laissait point d'avoir eu quelques journées pénibles pour M. le président du conseil, pour M. le ministre des affaires étrangères, presque ébranlés l'un et l'autre dans leur pouvoir, — et si tout avait bien fini pour le moment, il restait plus d'un doute pour un avenir prochain. Les mauvais prophètes ne se faisaient pas faute de pronostics ironiques sur la durée du ministère, — au retour des chambres ! Aujourd'hui les chambres sont rentrées sans bruit ; elles ont repris leurs travaux, la discussion du budget, sans ombre de crise. Les nuages ont semblé dissipés ! c'est que dans l'intervalle il s'est passé des faits qui ont été à l'honneur de la France et un peu aussi à l'avantage du gouvernement, — qui ont, si on nous passe le mot, remis en selle M. le président du conseil, M. le ministre des affaires étrangères. Il y a eu Cronstadt, Portsmouth, les manœuvres de l'Est, tous ces faits qui, avec l'immense désir d'apaisement manifesté par le pays, caractérisent une situation nouvelle. Il y a enfin le succès qui fait sentir son influence ! Ce serait cependant une illusion bien singulière de croire qu'il n'y a plus qu'à se complaire dans un optimisme infatué, à se prévaloir de la bonne fortune des derniers événemens pour recommencer ou continuer la politique de l'imprévoyance, des divisions intérieures et des excès de parti. Ce serait une grave méprise d'oublier qu'on ne peut conserver et agrandir les avantages qu'on a retrouvés qu'en étant un vrai gouvernement, et qu'on n'est un gouvernement qu'en assurant l'ordre dans les finances, la paix dans la vie intérieure du pays, en donnant une direction au lieu

de subir les petites tyrannies des passions de secte ou des intérêts coalisés.

C'est beaucoup sans doute, pour la France, de se sentir revivre après vingt années d'épreuves, de retrouver, avec le prestige d'une puissance militaire rajeunie, l'estime du monde. C'est un résultat dont on peut éprouver une juste fierté et qui fait encore la force du gouvernement; mais c'est bien le moins qu'on en profite pour se recueillir un instant et remettre de l'ordre dans ses affaires, pour se souvenir particulièrement que, si la bonne politique fait les bonnes finances, les sérieuses et fortes finances sont la condition et la garantie des succès extérieurs, le nerf de l'action, le ressort nécessaire des combinaisons de la politique. Le danger est justement que dans l'infatuation des succès récens, et par une sorte d'amour-propre mal placé, on ne se laisse encore aller à cet esprit d'imprévoyance qui a déjà depuis dix ans si gravement engagé et compromis les finances françaises. On pourrait le craindre, à voir l'optimisme officiel se glorifier et déployer ses subterfuges dans la discussion du budget ouverte aujourd'hui. A la vérité, il y a depuis quelque temps un effort sensible et assez énergique pour fermer les fissures par où s'écoulaient les ressources du pays, pour rétablir une certaine régularité financière par l'unification et la simplification du budget. Il y a cependant à côté un fait certain, que ne dissimule pas le très sincère rapporteur du budget, M. Godefroy Cavaignac : c'est que depuis dix ans il y a près de cinq milliards inscrits à la dette, que les dépenses d'emprunt étaient de 835 millions en 1883, de 627 millions en 1885 et qu'elles sont encore de près de 200 millions. S'il y a progrès, il n'est qu'à demi rassurant. Il y a, de plus, un accroissement avéré, continu des dépenses ordinaires, non pas même pour les services de la guerre et de la marine, qui n'ont été augmentés que de quelques millions à peine, mais pour une foule de services de fantaisie, — et M. Piou a pu le dire justement : « Si cette gestion continue encore quelques années, où irons-nous ? »

Où on ira ? on ne le sait pas trop ! Il n'est pas douteux que depuis dix ans, en ajoutant les dettes aux dettes, les dépenses aux dépenses, on est allé un peu à l'aventure. On a joué un jeu assez redoutable. On a oublié que dans la situation qui lui a été faite, la France, au lieu d'engager et de disperser ses ressources, avait besoin avant tout de garder la puissance, la liberté et l'élasticité de ses finances. Que le gouvernement voie le danger, c'est possible, c'est vraisemblable, puisqu'il essaie parfois de s'arrêter. Son malheur est de se croire enchaîné par ce qu'on appelle un peu pompeusement la politique républicaine, qui n'a été qu'une politique de dépense, — de ne point oser résister à une pression un peu vive de parti. C'est sa faiblesse dans les finances comme en tout. Et voilà comment on va sans le vouloir au-devant de difficultés de toute sorte, cédant un jour aux radicaux, un autre jour

aux protectionnistes, et risquant d'épuiser en détail le crédit conquis par quelques actes éclatans.

Que peut gagner, nous le demandons, le gouvernement à cette assez maussade aventure où il s'est engagé, à cette action judiciaire qu'il s'est cru obligé d'exercer contre M. l'archevêque d'Aix ? A quels mobiles a-t-il obéi ? Tout en vérité est disproportionné dans cette malencontreuse affaire qui ne répond à rien, ni au caractère du prélat mis en cause, ni aux dispositions témoignées depuis quelque temps par les principaux membres du gouvernement, ni à l'état moral de l'opinion. Le point de départ est certes des plus simples. Lorsqu'il y a un mois se sont produits à Rome, à propos d'une étourderie de quelques pèlerins, des incidens tumultueux trop visiblement préparés, M. le ministre des cultes, dans une pensée de prévoyance parfaitement avouable, a cru devoir s'adresser à l'épiscopat français et inviter les évêques à s'abstenir pour le moment de prendre part à ces pèlerinages qui pouvaient devenir un embarras. Que M. le ministre des cultes n'ait pas été compris ou que l'éclat donné à son invitation ait froissé des susceptibilités délicates, quelques évêques ont répondu sans déguiser une impression pénible. L'archevêque d'Aix, Mgr Gouthe-Soulard, particulièrement a adressé à M. le garde des sceaux une lettre un peu vive, si l'on veut, qui, dans tous les cas, n'était qu'un peu vive et n'avait d'autre inconvénient que d'offrir un facile prétexte aux radicaux impatiens de se déchaîner contre ce qu'ils appelent les « menées cléricales. » Là-dessus on a délibéré, on a décidé d'ouvrir une instruction, une poursuite, — bref, de faire un procès à M. l'archevêque d'Aix; mais quel genre de poursuite, quel procès ? Qu'à cela ne tienne : par une subtilité de juriste on est allé rechercher dans le code pénal un article oublié punissant « l'outrage » adressé par « lettre non publique » à un « magistrat de l'ordre administratif ou judiciaire. » De sorte que du même coup, voilà M. le garde des sceaux, personnage politique, membre du gouvernement, transformé pour la circonstance en « magistrat de l'ordre administratif ou judiciaire, » et M. l'archevêque d'Aix appelé en prévenu devant la cour de Paris, — qui ne s'y attendait guère !

Eh bien, soit! on peut convenir de tout. M. le garde des sceaux ministre des cultes n'a obéi qu'à une inspiration de prudence et de prévoyance toute politique en essayant de prévenir par sa circulaire de nouveaux incidens, en avertissant les évêques du danger momentané des pèlerinages. M. l'archevêque d'Aix, de son côté, loin de s'étonner d'une précaution salutaire, aurait pu mieux comprendre la pensée de M. le ministre des cultes et se dispenser d'écrire sa lettre pour défendre une liberté qui après tout restait intacte, un honneur épiscopal qui n'était pas mis en doute. C'est possible; mais dans tout cela, où était donc la nécessité d'un procès? Quelle raison y avait-il de faire

appel à une juridiction imprévue, à une subtile et bizarre pénalité tombée en désuétude? Le gouvernement n'a pas vu que s'il avait fait ce qu'il devait en sauvegardant sur le moment un intérêt politique, il dépassait le but par un procès; il avait l'air de donner un supplément de satisfaction à des manifestations de ridicule gallophobie que le gouvernement italien a désavouées sans doute, qui n'ont pas moins offensé le sentiment français. Il s'est exposé de plus à prolonger inutilement un débat où M. l'archevêque d'Aix devait nécessairement être suivi et soutenu par les principaux représentans de l'épiscopat. Il a fait une affaire de ce qui n'était qu'un incident d'un jour. Au fond, il n'y avait pas de quoi provoquer tant de bruit, et la disproportion est d'autant plus sensible qu'il faut réellement des yeux perçans pour découvrir un outrage personnel à l'égard des hommes du gouvernement. Quoi! parce que M. l'archevêque d'Aix se sera permis quelques vivacités, parce qu'il aura dit que la circulaire est un contresens, que la paix est quelquefois sur les lèvres des maîtres du jour et que la persécution est dans leurs actes, que « la franc-maçonnerie gouverne et commande, » c'est là un si grand et si irrémissible outrage! Le gouvernement serait sans doute bien heureux si on ne lui faisait jamais d'autres sermons, si les polémiques n'avaient pas de plus cruels aiguillons pour lui. Il en a entendu bien d'autres sans songer à mettre la justice en branle! Il n'y avait donc ni un intérêt extérieur à sauvegarder, puisque c'était fait, ni un outrage réel à réprimer.

Disons le mot. La vérité est que ce procès n'est qu'une tactique, que le gouvernement, à la veille du budget, sous le coup des menaces d'interpellation sur les « menées cléricales, » s'est senti inquiet, qu'il a cru désarmer les passions radicales en leur livrant un évêque. Chose singulière! Depuis trois mois tout est à l'apaisement dans le pays. Le clergé et ses chefs se sont pressés sur le passage de M. le président de la république, des ministres, multipliant les témoignages de leur adhésion et de leurs sentimens patriotiques. Les ministres eux-mêmes n'ont cessé de parler de conciliation, de pacification. Ces jours derniers encore, lorsque le ministère a eu à défendre dans un intérêt national l'ambassade française au Vatican, c'est avec la droite qu'il a eu une majorité. Dès que les radicaux élèvent la voix et deviennent plus pressans, ce gouvernement, qui revient de Cronstadt, s'arrête et revient sur ses pas. Un jour, il parle de paix morale, d'intérêt national, un autre jour, il se hâte de payer rançon aux radicaux. Que gagne-t-il à cette tactique? Il s'expose tout simplement à perdre par ses faiblesses à l'intérieur le fruit de ses journées heureuses, à compromettre, faute de comprendre son rôle et son pouvoir, l'ascendant qu'il avait reconquis pour la France dans les affaires du monde.

Qui donc pourrait se flatter de réussir à débrouiller le grand écheveau si bizarrement enchevêtré des affaires de l'Europe? Le plus

simple ou le plus prudent serait peut-être de ne pas trop chercher à le débrouiller de peur de l'embrouiller encore plus, de laisser les affaires européennes s'éclaircir et s'apaiser toutes seules avec l'aide du temps, qui est le grand pacificateur et finit par remettre toute chose à sa place. Malheureusement il y a le goût, l'âpre goût de l'imprévu et des nouvelles, n'en fût-il plus au monde; il y a toujours les esprits prompts à saisir tout ce qui est prétexte ou occasion de commentaires, de divulgations et d'excitations. Depuis longtemps l'Europe en a été là et ne cesse pas d'en être là; elle n'a pas une heure pour se reposer et reprendre confiance sous la garantie des déclarations pacifiques des plus grandes puissances apparemment intéressées à savoir ce qui en est. Elle vit au milieu des bruits, des rumeurs et des polémiques qui dénaturent ou exagèrent tout, les intentions comme les faits. Quand il n'y a pas d'événemens sérieux, de ces événemens qui ont par eux-mêmes une signification évidente et décisive, on s'attache aux plus simples incidens pour y découvrir des mystères, pour en faire sortir des éventualités nouvelles et inattendues. Quand l'obscurité a l'air de se dissiper d'un côté, on cherche d'un autre côté ce qui peut réveiller les doutes, remettre le trouble dans les esprits, susciter de nouveaux nuages. De sorte qu'à une situation qui n'a par elle-même assurément rien de facile, on se plaît à ajouter les surexcitations factices, les interprétations de fantaisie, tout ce qui peut raviver le sentiment de l'incertitude universelle des choses. On ne veut pas être rassuré, on tient à ce que l'écheveau reste embrouillé, même lorsque les gouvernemens mettent leurs soins à le débrouiller au moins sur certains points : c'est le mal du jour, le mal des imaginations ajouté au mal réel!

Il n'y a pas si longtemps encore, la Belgique, bien qu'étrangère par sa position, par son rôle international aux grands démêlés de l'Europe, restait un sujet trop fréquent de polémiques irritantes. On ne cessait de mettre en cause la politique, les intentions, la pensée du souverain lui-même. Que de fois a-t-on agité toutes ces questions des traités secrets qui lieraient la Belgique à l'Allemagne, de la destination mystérieuse et menaçante des fortifications de la Meuse! On a bataillé assez pour que l'opinion obsédée de contradictions ne sût plus à quoi s'en tenir. Le roi Léopold et le cabinet de Bruxelles ont voulu en finir. Récemment, le bourgmestre de Bruxelles, M. Buls, invité à ces fêtes de Marseille, où M. le président du conseil parlait si justement de la paix, M. le bourgmestre Buls a saisi l'occasion de démentir tous ces faits de traités secrets, de mesures d'hostilités contre la nation française, qui effectivement, pour des esprits réfléchis, se seraient peu expliqués. Il n'a point hésité à désavouer ces fables, à témoigner ses sympathies pour la France, et faisant une allusion presque ironique à de prétendues ambitions annexionistes attribuées à la Belgique, il n'a

pas craint d'ajouter : « Nous savons, et le roi le sait aussi bien que nous, que les annexions dues à la force sont comme un boulet attaché à une nation. » M. le bourgmestre Buls a désavoué tout ce qui était politique occulte, malveillance ou défiance à l'égard de la nation française. Et ce langage simple et franc, il ne l'a pas tenu seulement pour son propre compte ; il l'a tenu avec l'autorisation expresse du gouvernement belge, par une sorte de mandat avéré du roi Léopold dont il avait reçu les instructions avant son départ pour Marseille, dont il a eu l'approbation à son retour en Belgique. Il n'est pas sûr sans doute que ces déclarations si nettes désarment les polémistes qui continueront leur guerre de soupçons ; elles n'ont pas moins la valeur d'un acte international et, rapprochées de l'état de l'Europe, de l'ordre nouveau de relations où est entrée la France, elles ont une signification d'autant plus caractéristique. Elles remettent la clarté là où l'on s'est plu un instant à mettre le doute et l'obscurité. Elles sont, dans tous les cas, à leur manière, sur un point déterminé, un gage pacifique de plus. A peine ces manifestations sympathiques et rassurantes arrivaient-elles de Belgique, cependant, surviennent les incidens de Rome, et après les incidens de Rome, l'entrevue du roi Humbert avec M. de Giers, le déjeuner de Monza, ce déjeuner dont le gouvernement italien a évidemment tenu à relever l'importance en lui donnant un air de grande combinaison et d'énigme diplomatique.

Qu'est-ce que peut être réellement ce déjeuner de Monza dont on a déjà tant parlé et dont on ne parlera peut-être plus bientôt? Le ministre des affaires étrangères de l'empereur Alexandre III, M. de Giers, a voulu cette année, vraisemblablement sans autre intention, passer ses vacances en Italie. Il est allé à Venise, la ville du repos, il est allé aussi à Pallanza, au bord des lacs. De Pallanza à Monza, où résidait le roi Humbert, il n'y a pas bien loin, et M. de Giers, surtout si, comme on le dit, le désir lui en a été témoigné, ne pouvait guère se dispenser de rendre visite au roi d'Italie. Il a accepté, après vingt-quatre heures de réflexion, l'invitation qui lui aurait été adressée. Il est allé à Monza, où il a été retenu à déjeuner et où il s'est rencontré non-seulement avec le président du conseil, M. di Rudini, qui était allé l'attendre à Milan, mais avec quelques autres diplomates. Le déjeuner paraît avoir été assez bref et s'être peu prêté à de longs entretiens politiques. Cette première visite une fois faite, M. de Giers, en homme bien élevé, pouvait encore moins se dispenser de faire la seconde pour la politesse qu'il avait reçue. Puis il est parti, se dirigeant sur Wiesbaden ; on ne sait pas encore où le conduira son voyage après son séjour à Pallanza et son passage à Monza. Voilà le fait. Il n'en a pas fallu davantage pour mettre les imaginations en émoi et tous les nouvellistes, tous les correspondans de journaux en campagne, d'autant plus que rien, en vérité, n'a été négligé pour piquer la curiosité, pour laisser supposer

toute sorte de mystères. Aussitôt s'est élevée de toutes parts la grande question : pourquoi M. de Giers a-t-il bien pu aller à Monza ? Que s'est-il passé à Monza ? — C'est bien clair, disent les uns : l'Italie, qui est comme on sait l'arbitre du monde, se serait chargée de chapitrer et de convertir la Russie, en lui dévoilant tous les secrets de la triple alliance ; elle aurait voulu neutraliser ou éclipser Cronstadt, détacher le cabinet de Saint-Pétersbourg de l'entente franco-russe et par suite ramener la France à l'isolement qui est la seule condition digne d'elle ! Non, ce n'est pas cela, disent les autres, les politiques soupçonneux de Vienne : l'Italie n'aurait-elle pas plutôt joué un double jeu ? n'aurait-elle pas essayé de capter le tsar, de se servir de la Russie pour se détacher elle-même au besoin de la triple alliance ou tout au moins pour se mettre en garde contre toutes les éventualités ? Ceux-ci prétendent qu'on n'a parlé à Monza que des Dardanelles ou de la Bulgarie ou des rapports naturels entre la Russie et l'Italie ; ceux-là assurent qu'on ne s'est occupé que des relations commerciales des deux pays. Bref, toutes les combinaisons ont été passées en revue depuis quelques jours, toutes les hypothèses se sont succédé, depuis les plus extraordinaires jusqu'aux plus insignifiantes. Et voilà vraiment bien du bruit pour un modeste déjeuner offert par le roi Humbert à un ministre russe en villégiature à Pallanza !

La vérité est que tout est nécessairement fiction et fantaisie dans les récits, les prétendues révélations et les commentaires plus ou moins intéressés, plus ou moins calculés dont on a accompagné le fait le plus simple. On ne suppose pas apparemment qu'un souverain comme l'empereur Alexandre III ait envoyé son ministre au-delà des Alpes presque subrepticement sous un prétexte banal, — et en réalité avec la mission sournoise de nouer de mystérieuses combinaisons avec M. di Rudini, de capter l'Italie ou de se laisser capter par elle. Ce serait de la candeur de se laisser prendre à ces puérilités. Il suffit évidemment de la moindre réflexion pour comprendre qu'il ne s'est rien passé, qu'il ne pouvait se passer rien de sérieux dans ces petites visites et ces entrevues qui ne sont qu'une affaire de politesse et de circonstance. M. de Giers, hôte momentané de l'Italie, a passé quelques heures à Monza. Il s'est entretenu avec le roi Humbert, avec M. le marquis di Rudini. Voilà qui est au mieux. Que dans ces conversations on ait touché à la politique, que les chefs italiens aient tenu à attester leurs sentimens d'amitié pour la Russie, que M. de Giers ait beaucoup écouté, qu'on ait surtout parlé de la nécessité de maintenir la paix, c'est possible ; la conversation n'est pas certainement allée bien loin. L'Italie, on peut l'assurer, n'a pas eu l'idée présomptueuse de détourner la Russie de sa politique, de s'ériger en médiatrice, en messagère de bonnes paroles ou d'insinuations, pas plus que la Russie ne s'est inquiétée de détacher l'Italie de la triple alliance. Après comme

avant, tout reste au même point. Le déjeuner de Monza, en dépit de tout le bruit qu'il a provoqué, n'est qu'un incident sans cause et sans effet; il ne change sûrement rien dans les affaires du monde, parce que, s'il y a aujourd'hui en Europe un certain état, un certain ordre nouveau de relations, une certaine répartition plus visible, plus précise des influences, c'est la suite de la force des choses et des événemens.

C'est la force des choses qui a décidé la situation nouvelle en conduisant deux des plus grandes puissances, isolées jusqu'ici, à une entente qu'on peut croire à peu près réalisée désormais. La triple alliance a été pendant quelques années, sous la lourde main de M. de Bismarck, une combinaison pesante pour l'Europe. Le rapprochement de la Russie et de la France a été une autre combinaison dégageant l'Europe d'une prépondérance onéreuse, irritante, rétablissant l'égalité des forces pour la protection de la paix publique, et ce n'est pas un déjeuner italien qui peut modifier l'œuvre des circonstances. Ce qu'il y a de plus vrai, après tout, c'est ce qu'a dit il y a quelques jours déjà le chancelier d'Allemagne, M. de Caprivi, qui, prenant galamment son parti, parlant avec une singulière liberté d'esprit, voyait dans l'entente franco-russe le rétablissement de l'ancien équilibre continental. C'est ce que disait il y a peu de temps à Marseille M. le président du conseil de France, lorsqu'il assurait que la paix ne dépendait plus seulement des autres, qu'elle dépendait aussi de nous, de notre sagesse libre et éclairée. C'est le langage que tenait ces jours passés encore M. le ministre des affaires étrangères Ribot en signalant sans jactance, sans faux orgueil, le rapprochement de la France et de la Russie comme une garantie de plus pour la sécurité européenne. C'est l'œuvre de la puissance des choses contre laquelle ne peuvent rien pour le moment, on peut le croire, les petits incidens de Monza ou d'ailleurs.

Tout ce qui touche à la diplomatie, aux alliances, aux rapports des peuples a sans doute une importance de premier ordre, puisque de là dépend la paix universelle, extérieure, la paix des gouvernemens et des armées. Il y a cependant aujourd'hui une autre paix qui n'est pas moins utile et qui n'est pas plus facile à défendre ou à maintenir : c'est la paix sociale intérieure, la paix dans le monde du travail, entre les classes, entre patrons et ouvriers, — et cette question nouvelle, redoutable, elle s'agite dans tous les pays, en Allemagne aussi bien qu'en France, en Allemagne peut-être encore plus qu'en France. Il est certain que le socialisme allemand, qui est censé résumer toutes les revendications ouvrières, a fait, depuis la fondation de l'empire, d'étranges progrès dans le pays et dans le parlement; il obtenait de nouveaux succès récemment encore dans des élections. Il est arrivé à être une force avec laquelle l'empereur lui-même s'est cru obligé de compter. Contenu pendant quelques années par les lois de répression

ou de défense sociale que M. de Bismarck avait fait voter contre lui et qui, sans l'affaiblir beaucoup, l'obligeaient à une certaine action secrète, il a retrouvé sa liberté depuis que ces lois ont été sinon définitivement abrogées, du moins suspendues. Il existe aujourd'hui au grand jour. Il a son organisation, ses chefs, son comité directeur, ses députés au parlement, ses moyens de propagande, ses congrès. Les socialistes allemands se sont réunis l'an passé pour la première fois à Halle ; ils viennent de se réunir ces jours derniers à Erfurt pour discuter le programme, la tactique et les intérêts du parti. Que sortira-t-il, que reste-t-il dès maintenant de ce congrès d'Erfurt? C'est précisément la question ; elle est assez compliquée au premier abord ; elle reste d'autant plus obscure que, si les socialistes de l'Allemagne ne sont pas en désaccord sur le programme du parti, sur les revendications sociales, ouvrières, auxquelles ils se rallient, ils sont singulièrement divisés sur la manière de conduire la campagne, sur le caractère, l'étendue et les procédés de l'action socialiste.

Ces divisions, elles ont éclaté dans le congrès d'Erfurt avec une sorte d'âpreté et elles ne laissent pas d'être profondes. Les chefs du parti, les organisateurs du congrès, M. Singer, M. Bebel, M. Liebknecht, sont restés sans doute, comme on dit, maîtres de la situation ; ils ont eu la majorité et le vote pour tout ce qu'ils ont proposé. Ils se sont trouvés néanmoins, dès la première heure, aux prises avec des oppositions de diverse nature. La plus violente de ces oppositions est celle des jeunes socialistes, M. Werner, M. Wildberger, M. Auerbach, qui accusent les chefs du parti d'être tout simplement des bourgeois, des satisfaits, de se prêter à toutes les transactions, de ne pas oser élever le drapeau du socialisme révolutionnaire et universel, de reculer devant l'insurrection! Ces jeunes socialistes rutilans ont été à la vérité traités avec peu d'égards ; ils ont été exclus sommairement et ils se sont retirés en protestant, pour aller se réunir à Berlin. Ce n'est sans doute encore qu'une minorité : la scission n'a pas moins son importance pour un parti qui vit par les passions populaires. D'un autre côté, ce socialisme teuton qui vient de tenir ses assises à Erfurt, a sa droite, représentée par un député de Munich, ancien officier, M. de Vollmar, qui n'a pas ménagé beaucoup plus les chefs du parti, qui les accuse pour son compte de tout sacrifier à l'absolu, de ne pas savoir se contenter de concessions partielles et de s'épuiser dans une opposition stérile. M. de Vollmar s'est prononcé pour la politique de transaction, de conciliation avec le gouvernement. Il s'est surtout déclaré ardent nationaliste, prêt à tout subordonner à l'intérêt allemand, assez disposé à s'incliner devant la triple alliance. Le député de Munich semble être un socialiste qui ne serait pas loin de s'entendre avec l'empereur Guillaume. Chose curieuse! les chefs du congrès d'Erfurt, M. Bebel, M. Liebknecht, se sont montrés aussi intolérans, aussi âpres à l'égard

de M. de Vollmar qu'à l'égard des jeunes socialistes, et peu s'en est fallu que M. de Vollmar ne fût à son tour excommunié, on ne voit pas trop pourquoi. Une motion d'exclusion avait été déjà déposée contre lui : il en a été quitte pour un avertissement!

Au demeurant, ce congrès qui vient d'avoir sa session de quelques jours à Erfurt et qui ne s'est pas séparé sans prendre un nouveau rendez-vous pour l'année prochaine à Berlin, ce congrès n'aura peut-être pas été une campagne des plus heureuses pour le socialisme allemand. Il aura dévoilé les incohérences, les rivalités, les divisions de l'armée socialiste, l'intolérance de ses chefs. Il aura été plus bruyant que profitable pour le parti, et par une bizarrerie ou une inconséquence de plus, les meneurs d'Erfurt, après avoir excommunié les jeunes socialistes, n'ont trouvé rien de mieux que de clore à leur tour leurs travaux par une sorte de testament ou de programme qui n'a certes rien de nouveau, qui est le modèle le plus complet de radicalisme anarchique. Tout y est un peu pêle-mêle : suffrage universel étendu aux deux sexes, émancipation des femmes, gouvernement direct du peuple, élection de toutes les autorités et des juges, substitution de la garde nationale à l'armée permanente, impôt progressif, organisation du travail au profit des ouvriers, guerre au capital bourgeois, monopole de l'Etat dans les assurances sous le contrôle des ouvriers, etc. A la vérité, ce n'est qu'un idéal, dont M. Singer, M. Bebel, M. Liebknecht ne promettent pas la réalisation immédiate, ni même prochaine, dont ils n'entendent, au contraire, poursuivre l'application que par les moyens légaux et parlementaires. Reste à savoir comment ces habiles équilibristes de l'anarchie concilieront les programmes de destruction qu'ils livrent aux passions des masses et les tactiques bourgeoises par lesquelles ils se flattent de réussir, — s'ils pourront résister longtemps au jeune socialisme qui les presse. C'est le problème qui s'est posé au congrès d'Erfurt, qui se retrouvera plus d'une fois en Allemagne et dans bien d'autres pays.

Les affaires publiques ne vont pas toutes seules, c'est bien certain, ni en Allemagne ni ailleurs. Elles se compliquent de tant d'intérêts, de tant de conflits intimes ou inévitables, que la plupart des nations, même les plus paisibles, ne sont jamais à l'abri des crises, au moins des embarras dans leur vie intérieure, comme dans leurs rapports extérieurs. On ne peut certes pas dire que l'Espagne, notre sympathique voisine du Sud, soit aujourd'hui dans un de ces momens de crise ; on ne peut pas dire non plus qu'elle n'ait, à l'heure qu'il est, des embarras ou des sujets de préoccupation qui vont sans doute se préciser et se fixer avec la rentrée du monde officiel et parlementaire à Madrid. Maintenant l'été est passé ! les vacances finissent en Espagne comme partout. La reine régente, qui est restée pendant quelques mois dans le pays basque, vient de reprendre, avec son fils, le petit

roi, le chemin de Madrid, en s'arrêtant à Burgos où elle a été reçue en princesse justement populaire. Ministres et députés reviennent de toutes parts au centre de la vie espagnole. Les affaires sérieuses vont recommencer. En réalité, il y a pour le moment au-delà des Pyrénées deux questions : il y a une question politique ou ministérielle, et il y a une question d'intérêt économique, de régime commercial, qui n'est peut-être pas la moins grave, la moins délicate, parce qu'elle se rattache intimement aux relations de l'Espagne avec la France.

Qu'en sera-t-il de la question ministérielle ? A première vue, le ministère conservateur qui est depuis dix-huit mois au pouvoir ne paraît nullement menacé. Le président du conseil, M. Canovas del Castillo, garde toute son autorité dans le parlement comme il a la confiance de la reine. On sent cependant qu'il y a depuis quelque temps, dans le parti conservateur, dans le monde officiel un certain travail dont le dernier mot pourrait être un remaniement ministériel. En d'autres termes, tout semblerait se préparer pour la rentrée au pouvoir d'un ancien conservateur dissident, d'un des chefs de ce qu'on appelait récemment le parti réformiste, M. Romero Robledo, dont les négociations avec le chef du cabinet ne sont point un mystère. Seulement, et c'est ici que le remaniement pourrait prendre quelque portée : la rentrée de M. Romero Robledo aux affaires impliquerait-elle la retraite d'un homme distingué qui a été, qui est encore un habile et heureux ministre de l'intérieur, M. Francisco Silvela? Au fond, c'est là le secret de cette crise qui se prépare, qui, dans tous les cas, semble devoir être partielle et limitée. Reste l'affaire la plus sérieuse, la plus délicate, quoique toute commerciale, qui est devenue un embarras évident pour le cabinet de Madrid, qui a été suscitée par les exigences de nos protectionnistes dans les relations de l'Espagne avec la France. On s'est demandé souvent et quelquefois assez légèrement quelle était ou serait la politique extérieure de l'Espagne dans l'ensemble des affaires de l'Europe. Ce n'est même pas une question au-delà des Pyrénées, où la neutralité est le mot d'ordre de tous les ministères, de tous les partis, et où il n'y a en définitive que des sympathies pour la France. Il est cependant bien clair, et on ne peut s'en étonner, que les Espagnols songent à leurs intérêts, qu'ils se préoccupent depuis quelque temps de la direction de notre politique commerciale : ils se sont particulièrement émus lorsqu'ils ont vu il y a peu de jours notre ministère, sous la pression de nos viticulteurs méridionaux, abroger en toute hâte, sans attendre l'expiration des conventions commerciales, des tarifs de chemins de fer favorables aux vins espagnols.

On s'est d'autant plus ému au-delà des Pyrénées qu'on a vu dans cet acte le prélude d'une série d'aggravations de tarifs meurtrières pour le commerce de l'Espagne. De là à la menace de se défendre, de répondre par des représailles, par la négociation de traités de com-

merce avec d'autres puissances de l'Europe, il n'y a qu'un pas. Voilà la question ! Elle est espagnole assurément ; elle est aussi française, et elle touche à des intérêts politiques trop élevés pour n'être pas traitée dans un esprit supérieur d'équité et de ménagement entre deux nations unies par tant de traditions, par tant de liens de mœurs et de sympathies.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

L'emprunt russe de 500 millions de francs 3 pour 100 a été émis le 15 courant à Paris et à Saint-Pétersbourg. Il a été souscrit à peu près exclusivement sur le marché de Paris, la Russie ayant demandé 200,000 titres sur un total de souscriptions s'élevant à plus de 7 millions d'obligations. L'Allemagne était exclue de la souscription publique et celle-ci n'a été ouverte que pour la forme à Amsterdam, à Londres et à Copenhague ; les demandes sur ces trois places ont à peine atteint 80,000 titres.

Le succès a été considérable puisque le montant offert, un million de titres, a été sept fois couvert. Cependant, comme il arrive toujours dans ces émissions où la spéculation a une part excessive, l'emprunt n'est pas classé. La réduction, à laquelle ont été soumises les demandes, a contribué elle-même à ce résultat fâcheux, en diminuant à tel point la quantité attribuée à chacun des souscripteurs, qu'un grand nombre de ceux-ci ont jugé inutile de garder ce qu'ils avaient obtenu.

Quant aux gros souscripteurs, auxquels était allouée une remise plus ou moins forte sur le prix d'émission, ils ont jeté sur le marché la part qui leur revenait, même à des cours inférieurs à celui de l'émission, afin de réaliser, sur une fraction de la remise, un bénéfice immédiat. Aussi l'emprunt russe, depuis la clôture de l'émission, est-il coté en perte, l'écart ayant atteint jusqu'à 2 1/4 ou 2 1/2 pour 100, soit 11 fr. 25 à 12.50 par obligation. Le titre de 15 francs de rente, offert à 398.75 aux souscripteurs, peut être acquis aujourd'hui sur le marché à 387.50, ou 77 1/2 pour 100.

L'emprunt avait été d'ailleurs, avant l'émission même, l'objet d'hostilités violentes sur les places de Berlin et de Londres. La spéculation à la baisse, après avoir fait de vains efforts pour entraver la souscription, n'a pas désarmé devant le succès, et les fonds russes ont été assaillis avec un redoublement de vigueur sur les marchés allemands dans la seconde partie du mois.

La plupart des fonds étrangers ont été atteints par les coups que l'on cherchait surtout à porter au crédit de la Russie, et la rente française même n'a pas été épargnée; le 3 pour 100 a été coté 95.65 au moment de l'émission, mais le syndicat de l'emprunt russe a soutenu la lutte contre les baissiers étrangers, et la victoire est encore indécise au moment où vont commencer les opérations de la liquidation mensuelle. Des acheteurs puissans ont usé du droit que leur donne le règlement de la chambre syndicale, de réclamer des vendeurs à terme la livraison immédiate des titres vendus. Ces escomptes ont produit leur effet, et le 3 pour 100 a été relevé par des rachats forcés jusqu'au dessus de 96 francs. Le terrain des hostilités s'est dès lors circonscrit autour de ce cours rond, tour à tour perdu et regagné.

Les événemens politiques des deux dernières semaines sont restés sans influence sur l'allure de nos fonds. La Bourse ne s'est occupée ni de l'entrevue de Monza, ni de la visite du roi de Roumanie à l'empereur d'Allemagne, ni des incidens italiens; la situation de place a seule déterminé les variations de prix. Les levées ou les livraisons de titres en liquidation décideront seules l'issue de la lutte.

La Banque d'Angleterre s'est résolue, le jeudi 29, à élever le taux de l'escompte de 3 à 4 pour 100. Cette mesure était aussi opportune il y a trois semaines ou quinze jours qu'elle a pu l'être hier. Comme on la savait inévitable, on la tenait pour acquise; lorsqu'elle s'est réalisée, l'impression a été nulle. La Banque anglaise est obligée de défendre son encaisse or dont chaque semaine accentue la décroissance et qui ne s'élève plus qu'à 22,550,000 livres sterling. L'échéance d'octobre est, au surplus, une des plus fortes de l'année. Avec le déficit des récoltes, qui oblige l'Europe à de formidables achats de céréales au dehors, le taux de 4 pour 100 ne tardera sans doute pas à être dépassé.

On a remarqué, à propos des achats quotidiens de rentes par la Caisse de dépôts et consignations, que, depuis le commencement d'octobre, le mouvement de fonds aux caisses d'épargne s'est traduit par un excédent des retraits sur les dépôts. Il se peut que le phénomène soit purement accidentel, causé par la participation de la petite épargne aux deux dernières émissions (obligations du Crédit foncier et emprunt russe); si cependant des besoins exceptionnels pour l'hiver qui commence venaient à donner un caractère de permanence aux résultats constatés du 1er au 20 octobre, il conviendrait de prendre

garde à l'influence que pourrait exercer sur le marché le ralentissement, sinon l'arrêt complet des achats officiels de rente. L'arrêt aurait nécessairement lieu dès que l'excédent des retraits atteindrait un montant égal à la moyenne des arrérages du portefeuille pour la période considérée.

Actuellement, le 3 pour 100 français ancien est tenu avec fermeté. Au comptant et à terme, il défend son prix de 96 francs. On peut s'étonner, au contraire, de voir le 3 pour 100 nouveau, émis au début de cette année, se tenir à peine à 95 francs, soit à 1 franc environ au-dessous de l'autre, alors qu'il n'est libéré que de 60 francs, ce qui le rend plus léger aux porteurs de bonne foi, et que l'écart entre les deux fonds ne se peut plus justifier par des artifices de calcul.

Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure d'Espagne a été particulièrement maltraitée. De 68 1/2 elle a été très offerte jusqu'à 66, sous le coup de la hausse du change à Madrid et à Barcelone, où l'agio de l'or a atteint, un jour ou deux, 13 pour 100. En même temps les actions des chemins de fer de la péninsule, Andalous, Nord de l'Espagne et Saragosse, étaient entraînées, avec leurs obligations de toutes catégories et de tous rangs hypothécaires, dans un mouvement de réaction qui avait bien sa raison d'être dans la préoccupation du change pour le paiement des coupons, mais que des appréhensions irréfléchies exagéraient sans mesure. Les Andalous ont reculé de 360 à 300, le Nord de l'Espagne et le Saragosse de 265 et 260 à 200. Des rachats ont eu lieu immédiatement, et les trois titres valent maintenant 345, 240 et 230. Les obligations ont repris d'autre part, presque intégralement, les cours où elles se négociaient au milieu du mois.

Le 4 pour 100 espagnol s'est relevé sur ses plus bas cours, et vaut 67 1/2. Des négociations sont engagées entre le gouvernement de Madrid et la maison Rothschild pour le renouvellement d'avances qui étaient remboursables en janvier prochain et la concession d'une avance nouvelle destinée à dégager la position fort embarrassée de la Banque d'Espagne. Malgré le déficit chronique des budgets espagnols, ce n'est pas sur le terrain financier proprement dit que se sont dressées les difficultés où le crédit du royaume est venu se heurter; la crise actuelle est surtout monétaire. Les Espagnols ont racheté une grande partie de leur dette extérieure. Pour payer ces achats il a fallu exporter de l'or; aujourd'hui il y a disette de métal au moment même où une loi autorisait une large extension de la circulation fiduciaire.

Le Portugais s'était tenu sans changement entre 37 et 37.40, lorsque la nouvelle d'une baisse du change à Rio-de-Janeiro a déterminé une nouvelle chute à 36.50. Le peu que l'on sait à Paris de la marche des affaires au Brésil n'est pas satisfaisant. La dépréciation du papier-monnaie s'aggrave et les cours des fonds publics accusent l'intensité

des inquiétudes qu'éprouvent les porteurs européens. Au commencement d'octobre, le 4 1/2 valait 76.75 et le 4 pour 100 70.75. A la liquidation du 15 courant, les prix correspondants ont été 73 et 68.50. Aujourd'hui ces deux fonds ne valent plus que 70 et 66.

Sur les fonds russes, la réaction a été lente, mais continue pour les rentes or, brusque et très forte pour la rente papier dite emprunt d'Orient. Tandis que le 4 pour 100 1880 n'a fléchi que de 97.80 à 96 francs et l'obligation consolidée des Chemins de fer de 96 à 94.50, l'emprunt d'Orient a été précipité de 69 à 65, entraîné par le rouble qui reste coté 208 marks, soit 260 francs or pour 400 francs papier.

L'Italien a perdu le cours de 90 francs qu'il avait gardé depuis plusieurs semaines; les offres l'ont poussé même au-dessous de 89; il finit la quinzaine à 88.75.

Le Hongrois s'est bien défendu entre 90 1/4 et 90 1/2, le Turc a reculé de 17.90 à 17.50, mais la Priorité ottomane trouve preneur dès qu'elle se rapproche du cours de 400 francs. Les discours de M. Ribot à la chambre sur le budget du ministère des affaires étrangères et spécialement sur la question de l'occupation anglaise de l'Égypte, a provoqué quelques ventes d'obligations Unifiées.

Le marché des valeurs a été fort mauvais. Aux réalisations qui se produisent, correspondent peu d'achats nouveaux. Le public capitaliste n'a plus de goût pour les titres aléatoires; il ne les prend que comme appoint à des placemens plus sûrs.

Les désastres du Comptoir d'escompte, de la Société de dépôts et les rumeurs relatives au peu d'entente qui régnerait entre les grandes sociétés de crédit, le tiennent éloigné de ces valeurs. Le Suez est à des prix trop élevés. Les actions des chemins de fer français n'ont plus aucune marge de hausse, celles des chemins étrangers peuvent voir leurs dividendes s'évanouir sous l'action du change. Les valeurs industrielles, qui devraient constituer un placement favori par excellence, ont causé jusqu'ici de nombreuses déceptions.

Aussi ne faut-il pas s'étonner, dans l'état d'incertitude et de malaise où se trouve le marché, de relever les baisses suivantes :

Suez, plus de 100 francs à 2,751.25; le Lyon, 10 francs à 1,472.50; le Nord, 37.50 à 1,752.50; l'Orléans, 35 à 1,472.50; le Midi, 30 à 1,260; l'Est, 15 à 896.25; le Gaz, 10 à 1,410; les Établissemens Decauville, 25 à 300; les Aciéries de France, 5 francs à 1,170, après un bond à 1,250; la Banque de Paris, 22.50 à 745; le Crédit lyonnais, 10 à 790; le Crédit mobilier, 12.50 à 255; la Banque d'escompte, 27.50 à 417.50; la Banque ottomane, 5 à 537.50; les Chemins lombards, 25 à 216.25; le Nord de l'Espagne, 22.50 à 240; le Saragosse, 25 à 228.75; le Rio-Tinto, 60 francs à 472.50.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

LA

SARCELLE BLEUE

DERNIÈRE PARTIE (1)

VII.

Vers deux heures, Claude entra au cirque, et prit place dans une des loges au fond de la salle. L'énorme chef d'orchestre, courbé vers ses seconds violons, leur conseillait des ténuités de sons infinies. On ne percevait qu'un faible murmure sur lequel évoluait un cor. Le public varié qui se pressait sur les gradins, les auditeurs des fauteuils de parquet, écoutaient dans le même silence la *Marche des pèlerins,* et le balancement des nuques sortant des cols de fourrures, la chute progressive des mains qui tenaient le programme, le regard circulaire des gens venus là par hasard et que le silence d'une foule étonne toujours, les violoncellistes pinçant leurs lèvres aux trémolos, indiquaient un beau passage. Claude chercha Thérèse parmi ces gens immobiles et vus de dos. Au troisième rang du parquet, vers la droite, il aperçut, sous un feutre noir orné d'une aile rose, un cou svelte, couronné de cheveux blonds, et qui se perdait un peu plus bas dans l'ombre d'un tour de plumes. C'était Thérèse Maldonne. Nulle autre qu'elle n'avait

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

cette grâce parfaite. Elle se tenait bien droite, entre sa mère en toilette sombre, la tête inclinée vers l'épaule, et Robert, penché en avant, tout pelotonné dans son plaisir de dilettante. Et les seconds violons semblaient prêts à rentrer dans le néant. Et le cor en profitait pour se plaindre amoureusement.

Hélas! rien n'est fragile comme l'émotion d'une salle. Il y avait, aux secondes, un auditeur de race noire. Nul ne s'occupait de lui. Il avait l'air de comprendre autant qu'un blanc. L'innocente fantaisie lui prit d'enlever son pardessus. Il y mit un peu de solennité. Quelqu'un, près de lui, le remarqua, et dit à demi-voix : « Tiens, il va reprendre son costume national! » Presque personne n'avait entendu. Mais une fusée de rire était partie. Elle fila le long des banquettes des secondes, passa aux premières, gagna le pourtour, envahit le parquet. Tout le monde se détournait, et se dissipait, même les abonnés, même les passionnés. Tous paraissaient reconnaissans d'avoir été distraits, de reprendre pied dans la vie. Cela ressemblait à un réveil général. Thérèse, elle aussi, avait tourné la tête. Elle souriait à peine, d'un sourire d'envie, comme pour dire : « Que je voudrais bien savoir! Comme ce doit être drôle! Ce serait si bon de rire tout à fait! » Son regard, pur et vivant, errait sur la foule. Il arriva jusqu'à Claude. Elle le reconnut. Ses lèvres s'allongèrent un peu, et la frange de ses cils blonds s'abaissa légèrement en signe d'amitié. Cela ne dura qu'un éclair. Elle ramena les yeux, par degrés, vers sa mère, qui n'avait pas changé d'attitude, — pas plus que Robert, — lui dit un mot à l'oreille, et l'aile rose reprit sa silhouette primitive au-dessus du chapeau noir, tandis que le chef d'orchestre, avec des gestes agrandis pour ressaisir le public, continuait à diriger la *Marche* de Berlioz.

Claude, retiré au deuxième rang de la loge, appuyé aux cloisons fumeuses entre lesquelles peu de songes d'amour pareils au sien avaient dû éclore, ne pensait plus qu'à Thérèse, et ne voyait plus qu'elle. Oh! le merveilleux concert, et comme, à certaines heures, la puissance créatrice de nos âmes transforme et fond en un seul hymne toutes les sensations diverses qui nous viennent du monde! Comme tout parle une même langue pour nous traduire nous-mêmes! Que jouait-on maintenant? De quels maîtres étaient les symphonies qui se succédaient? Quels numéros portaient-elles sur le programme tombé à terre? Questions vaines. Il n'y avait dans la salle qu'une enfant blonde, là-bas, et la foule, sans le savoir, et l'harmonie joyeuse ou plaintive de l'orchestre, et toute la lumière tombant des vitrages, tout cela n'était que pour cette petite tête fière, pour l'ovale aminci de ce visage de vierge. Et un seul homme comprenait et goûtait le sens mystérieux qui s'échappait de toutes choses : Claude Revel, immobile, au fond d'une loge de cirque.

Il remarqua enfin que la foule s'écoulait autour de lui, et se leva. M. de Kérédol, jusqu'alors, l'avait plusieurs fois cherché du regard dans la salle, et ne l'avait pas rencontré. Mais, en sortant du rang de fauteuils où il avait pris place, il se trouva tourner le dos à la scène, et aperçut Claude Revel, tout en haut, encadré dans l'étroite ouverture de la loge, les yeux fixés sur Thérèse, qui commençait à monter vers lui. Soit qu'elle eût deviné derrière elle la surveillance anxieuse de Robert, soit timidité de jeune fille, Thérèse passa près de Claude sans détourner la tête. Sa mère la suivit, causant avec elle. Mais M. de Kérédol s'arrêta un instant au milieu de l'étroite coupure des gradins. Il n'eut pas un mot, ne fit pas un geste; seulement, de ses prunelles bleues, dures comme un reflet d'acier, jaillit un éclair de colère à l'adresse de Claude, debout à trois pas de lui : un défi d'homme à homme, prouvant bien que désormais la certitude était acquise et la lutte résolue. La lutte! hélas! elle était bien dans la volonté de Robert, dans son cœur atteint au plus profond de ses tendresses, mais lui-même, en ce moment où il éprouvait une irritation violente, comme s'il en eût senti la faiblesse secrète, il se hâtait de fuir. A peine descendues les marches du perron, il offrait le bras à Mme Maldonne, et remontait vers le faubourg d'un pas plus pressé que d'ordinaire, tournant et dépassant les groupes noirs qui dentelaient la rue en pente.

Quand le portail du logis se fut enfin refermé derrière eux, il poussa un soupir de soulagement; puis, laissant les deux femmes entrer dans la maison, traversa tout le jardin pour aller s'asseoir au fond, sous la tonnelle de lauriers. « Joli succès! dit-il en accrochant son chapeau à une branche et en s'épongeant le front. Tout ce que j'essaie tourne de la même façon. Depuis hier je redoutais cette rencontre-là. Elle était fatale... Et dire qu'il est peut-être venu averti par moi!.. » Ses réflexions furent interrompues par Thérèse. Elle avait quitté son feutre noir, pris un chapeau de paille fané, et elle venait, de son allure vive et décidée, nullement troublée, bien qu'elle eût des choses graves à demander.

— Tiens, c'est vous? dit Robert, que l'arrivée de sa nièce prenait à court de résolution dans le trouble des premières méditations.

— Mais oui, moi, répondit-elle. Nous avons à causer tous deux.

Elle ouvrit un pliant appuyé le long des treillages qu'enveloppaient les touffes de laurier, et s'assit en face M. de Kérédol, un peu plus bas que lui.

— Mon parrain! dit-elle en arrangeant les plis de sa robe, je suis venue pour vous demander une preuve de grande affection.

— Je vous en ai tant donné, ma pauvre chérie! Vous devez bien savoir que je ne vous refuserai pas.

— Oh! reprit-elle sans lever les yeux, celle-là est d'une autre sorte. Je veux savoir de vous un secret.

— Un secret, Thérèse?

— Oui: depuis plusieurs semaines, depuis deux jours surtout, je vous trouve...

Elle semblait hésiter entre les mots.

— Comment me trouvez-vous?

— Triste, inquiet, je ne sais pas bien exprimer cela. Mais je vous trouve changé, comme si la maison n'avait plus le même charme pour vous?

— Oh si! interrompit vivement Robert.

Thérèse releva la tête, et vit qu'il était un peu pâle.

— Comme si, poursuivit-elle, vous portiez en vous-même une peine.

— Quand ce serait, ma pauvre enfant! Pouvez-vous comprendre ce qui passe quelquefois de sombre et d'ennuyé dans l'esprit d'un vieux comme moi?

Elle le pressait, et l'interrogeait de ses yeux clairs, fixés sur lui.

— Mon père et ma mère, continua-t-elle, ne sont-ils pas les meilleurs amis du monde pour vous?

— Les meilleurs, oui, Thérèse.

— Ai-je été moins prévenante à votre égard? moins obéissante?

— Non, mon enfant, je n'ai rien à vous reprocher.

— Alors?

Il ne put supporter l'interrogation prolongée de ces grands yeux d'enfant qui plongeaient au fond de lui-même, et se détourna vers les lauriers à droite. Une de ses mains pendait le long du banc. Thérèse la prit entre les siennes, et, la caressant comme elle avait fait souvent, pour obtenir une gâterie:

— Vous voyez bien! vous n'avez pas assez de confiance en moi pour me dire un secret, et cela me peine, allez, plus que vous ne pouvez le croire!

Elle laissa échapper la main qui retomba le long du banc. Robert se retourna. Son regard, quand il rencontra celui de Thérèse, exprimait une souffrance si profonde et si vraie, que la jeune fille en fut toute saisie. Elle sentit les larmes lui monter aux yeux.

— Qu'avez-vous? demanda-t-elle.

— Thérèse! fit Robert, qui se contenait pour ne pas montrer toute sa faiblesse devant elle, Thérèse, répondez-moi franchement!

— Oh! bien sûr.

— Thérèse, m'aimez-vous?

— Mais oui, je vous aime!

— Thérèse! si quelqu'un venait pour vous enlever à nous, est-ce que vous nous abandonneriez?

— Quelqu'un?

— Oui, est-ce qu'au premier mot d'amour vous nous laisseriez là : votre père, votre mère, moi, comme celles qui n'ont pas eu au foyer tout le bonheur, toute la tendresse que vous avez eus?

Elle chercha dans sa poche un petit mouchoir de batiste, le passa sur ses yeux, et dit :

— Est-ce qu'il est venu quelqu'un?

— Non, Thérèse, dit rapidement Robert; mais s'il venait?

— S'il venait?

— Oui, un jour lointain, plus tard?

La jeune fille se leva, et lui la suivit du regard, qui se dressait souple, non plus émue, mais affectueuse, filiale, comme il la trouvait chaque jour.

— S'il venait, reprit-elle, un jour, plus tard, je lui dirais que j'appartiens d'abord à ceux qui m'ont toujours aimée.

— Oh! Thérèse!

— Je lui dirais encore autre chose...

Elle se pencha vers lui :

— Je lui dirais, ajouta-t-elle en laissant s'épanouir ses lèvres : « Adressez-vous à mon parrain, à mon meilleur ami! »

Elle sortit de la tonnelle, et s'éloigna par l'allée en face. Après une vingtaine de pas, elle se retourna pour le regarder.

Robert essaya de lui répondre par un sourire. De loin elle put s'y tromper. Mais, quand elle eut disparu, il se sentit en proie à une tristesse noire. Il mit sa tête dans ses mains, et se laissa emporter par ses pensées. Pour la première fois peut-être de sa vie, dans cet élan désordonné de son âme, il tutoya l'enfant, dont l'image était encore là présente devant lui. « Pauvre chère petite, disait-il à demi-voix, c'est ta jeunesse que je pleure, parce qu'elle est exquise et que nous allons la perdre. Je le pressens, je le devine à ton charme même. En peu de semaines, quand tu aimeras, ton père et ta mère deviendront une affection pâle, plus effacée chaque jour. Moi, je ne serai plus rien, tu entends, rien! Et voilà le prix de dix-huit ans de tendresse! Ne plus te voir qu'avec l'assentiment d'un étranger, par intervalles, par faveur, découvrir en toi des pensées que je n'y aurai pas vues naître, y reconnaître la main d'un autre, moi qui t'ai formée, moi qui n'ai guère que toi au monde, ô Thérèse! Thérèse! »

Dans ce moment d'angoisse, Robert se sentait seul. Il avait vécu dans l'intimité de Guillaume et de Geneviève, et cependant ni l'un ni l'autre ne paraissait éprouver la moindre alarme. Leurs conversations à table témoignaient de la même confiance dans la perpétuité de ce bonheur menacé! Ils ne devaient rien soupçonner. Ne

valait-il pas mieux les avertir, leur dire : « Allons-nous-en ! Partons pour un voyage, n'importe où, loin s'il se peut. Il n'y a rien de perdu, puisqu'elle n'aime pas encore. Allons-nous-en ! Ou bien, aidez-moi, écartez doucement les occasions, veillez, ayez pitié de vous-mêmes et de moi. »

Robert se leva, suivit la grande allée aux deux tiers, tourna à gauche, et se dirigea vers une petite construction en tuffeaux, couverte d'un toit de zinc. Le laboratoire de Guillaume Maldonne, une sorte d'étouffoir aux murs mansardés, se trouvait au-dessus d'un réduit de jardinage. On y accédait par un escalier raide, en bois blanc. M. de Kérédol en monta les marches avec une lenteur involontaire. Cela lui coûtait, la confidence qu'il allait faire. Pourtant il ne voulut pas reculer, poussa la porte, légère comme de l'amadou à force d'être sèche, et entra.

Guillaume Maldonne, en veste blanche, écrivait, juste au-dessous de la fenêtre à tabatière.

— Attends ! attends ! dit-il, en faisant signe de la main gauche, tandis que, de la droite, il se hâtait d'achever la phrase commencée, tu vas voir, tu vas juger !

Il avait l'air si heureux, si naïvement content de lui, que Robert l'enveloppa d'un regard d'envie. La plume d'oie cria quelques secondes, et M. Maldonne radieux, ébouriffé, se retournant sur sa chaise :

— Dame ! dit-il, puisque tu ne veux rien faire, il faut que je travaille seul.

— Au catalogue ?

— Non, mon ami, reprit M. Maldonne d'un air de mystère : un mémoire ! Je le destine à la Société Linnéenne. Écoute-moi ça : *Mémoire sur les rapports qui existent entre la coloration de l'œuf et celle du jeune oiseau en duvet.* Est-ce une trouvaille ? Est-ce une assez jolie question ?

— J'en ai une aussi, moi, dont je veux te parler, dit Robert qui s'était appuyé au montant de la porte. Elle est également importante, bien qu'il ne s'agisse pas d'histoire naturelle.

— Ah ! dit Guillaume avec un désappointement visible et laissant retomber sur la table le papier qu'il avait saisi. De quoi s'agit-il ?

— De Thérèse. J'ai peur que son imagination ne commence à travailler. Je crois avoir des preuves qu'elle n'est pas insensible, — sans trop le savoir, la pauvre petite ! — à l'attention qu'elle éveille, dès qu'elle paraît. Des nuances encore, tu comprends bien, mais, en pareil cas, tout est grave.

— Eh ! mon ami, c'est l'âge ! c'est son droit ! Depuis que le

monde est monde, les jeunes filles sont contentes de plaire. Pourquoi veux-tu que Thérèse fasse exception?

— Guillaume, reprit gravement Robert, il y a plus que cela, et tu as tort de prendre légèrement mon avis. Suppose que, par notre faute, parce que nous n'aurions pas assez veillé...

— Ah! par exemple! s'il y a une fille bien gardée, c'est la mienne!

— Soit, je ne discute pas, mais je suppose, Guillaume, que ta fille ait été remarquée par un jeune homme.

— Après? demanda tranquillement M. Maldonne.

— Je suppose que ta fille, libre, sans conseil, en vienne à aimer à son tour...

— Eh bien?

— Eh bien! mon cher, si nous n'y veillons pas, cette supposition-là peut être une réalité demain; oui, demain, entends-tu, nous pouvons la voir demandée en mariage, épousée, emmenée, si jeune encore! As-tu pensé à cela?

— Quelquefois.

— Et tu peux admettre cette idée, que demain nous ne l'aurons plus, que nous nous trouverons face à face tous trois, aux Pépinières?

— Comme autrefois, mon bon ami.

— Non, pas comme autrefois : vieillis, usés!

— C'est un peu vrai.

— Et sans Thérèse! Tu peux supporter cela, toi, sans Thérèse?

— Mon Dieu, mon ami, si je la savais heureuse? Les enfans, on les élève pour d'autres, en somme, et il faut savoir être heureux quand ils le sont, par ricochet...

M. Maldonne disait cela d'un ton tranquille, en levant par instant les épaules, en signe de résignation et de passivité. Robert le considérait sans rien répondre. Il ne s'attendait pas à rencontrer si peu de sensibilité, une imagination si froide et si bornée! Ah! certes, il se sentait d'une autre espèce, lui, de l'espèce qui souffre et se révolte! Il ne comprenait pas la vie de cette façon moutonnière. Quelque chose d'orgueilleux et de méprisant se soulevait en lui, à la vue de cet homme souriant, vêtu de clair, occupé d'oiseaux, que le sort de Thérèse, l'abandon possible des Pépinières, ne parvenaient pas à émouvoir. Celui-ci regardait aussi Robert avec étonnement.

— Allons, mon vieil ami, dit-il en l'attirant par la main, tu te bats contre des moulins à vent. Laissons là toutes ces billevesées. Thérèse ne court aucun danger, je t'assure. Apaise-toi. Tiens,

assieds-toi là, je vais te lire le passage que je terminais quand tu es entré. Veux-tu?

Robert s'assit, du même air offensé, près de la table. Déjà Guillaume avait saisi le cahier de papier qui contenait son mémoire. Il passa la main sur sa barbiche, ses yeux s'animèrent d'une flamme vive.

— J'en suis, dit-il, à la famille des Longirostres. Je viens de traiter du *chevalier Gambette*, et j'arrive au *bécasseau combattant*.

Et il lut, scandant la phrase avec amour: « Bécasseau combattant, *Tringa pugnax*. Quand le petit bécasseau, avec son bec et le secours de sa mère, vient à briser la coque qui le tenait captif, la couleur de l'œuf, jaune gris parsemé de taches bistres, tantôt disséminées, tantôt groupées, se trouve reproduite avec une exactitude telle sur la tête, le corps, les ailes de l'oiseau, que le petit ressemble à un œuf animé. »

— A la lettre, mon cher! regarde! Est-ce une découverte?

Il désignait, sur la table, à côté d'une coquille, un poussin vêtu de poils, monté sur de hautes pattes.

— Qu'en penses-tu?

Robert sourit amèrement.

— Je te félicite, dit-il.

— N'est-ce pas?

— Oui, je te félicite d'être à ce point absent de la vie! répondit Robert.

Il se leva, rouvrit d'un coup d'épaule la porte à demi retombée, et descendit l'escalier. « A quoi bon lui expliquer? murmura-t-il. Il ne comprendrait pas. »

Cette pensée se transforma bientôt, et se fondit en un élan de tendresse pour l'enfant. M. de Kérédol songea que cette situation même lui imposait des devoirs. Puisque lui seul apercevait le danger, ne devenait-il pas de plein droit le défenseur de tous? N'était-il pas obligé de protéger Thérèse, de la garder pour ceux-mêmes qui ne voyaient pas comme lui? Il sentait, avec une sorte d'amertume fière, qu'il n'avait plus que Thérèse au monde, et il ne se dit pas, mais il fut tenté de croire qu'elle aussi n'avait plus que lui.

VIII.

Au moment où l'aile rose, longtemps suivie, disparaissait à l'angle d'une rue, Claude se trouvait près de chez lui. Il se sentait plein d'audace pour la conquête de Thérèse. Mais, de plan d'at-

taque, il n'en avait pas. Dix projets s'étaient levés déjà dans son esprit, comme un vol de linots sort d'un buisson battu. Aucun d'eux ne valait qu'on s'y arrêtât. Peut-être allait-il en surgir un onzième quand le jeune homme, passant devant la maison voisine de la sienne, entendit une voix forte crier :

— Gothon! où as-tu acheté ces maudits sacs de papier? C'est du papier de journal, et ça craque dans la main!

— Parbleu! se dit-il, c'est M. Lofficial. On n'a pas des voisins pour ne pas s'en servir. Il connaît les Maldonne, il est bien disposé pour moi : si j'allais lui demander conseil?

Claude s'arrêta, se décida en deux secondes, et tira la sonnette. Gothon Lofficial, — pour employer l'expression qui la désignait dans tout le faubourg, — une forte vieille à visage sévère, vint ouvrir, regarda Claude du même air soupçonneux dont elle eût reçu un mendiant.

— M. Lofficial?

— Je ne sais pas s'il est là.

— Je viens de l'entendre.

— Ça ne fait rien.

Elle tenait à la main un paquet de sacs fortement collés et aplatis avec lesquels elle s'éloigna, traînant la jambe, vers le jardin dont on voyait un coin encore feuillu et doré de soleil, dans l'enfilade du porche blanc. Claude perçut le bruit d'un colloque échangé entre le fifre aigu de Gothon et le tonnerre contenu de M. Lofficial. Le dernier mot seul lui parvint distinctement :

— C'est d'un joli exemple, allez, le dimanche, pour un monsieur dans les œuvres!

Et, comme la vieille fille, achevant sa phrase, rentrait dans sa cuisine en sous-sol, le visiteur apparut sur le seuil du jardin.

— Entrez donc, monsieur Claude! Par ici! Non, pas par là, ici, ici! disait la voix de M. Lofficial.

Le jardin n'était pas grand. M. Lofficial n'était pas mince : mais on ne pouvait le découvrir de la porte à cause d'un gros massif de rhododendrons poussé comme une futaie. Il se trouvait à cheval sur le dernier barreau d'une échelle double, au-dessous d'une treille à l'italienne, vrai plafond de vigne dont les pampres lui chatouillaient le visage. Devant lui, accroché à l'échelle, un panier se balançait, plein de papiers et de bouts de fil cirés. Et tout autour, à portée de son bras, s'échappant des feuilles à demi jaunies, semées de gouttes de sang par l'automne, des grappes de raisin pendaient, mûres à point, transparentes, rousselées par endroits, quelques-unes enveloppées déjà et ficelées dans la robe de papier qui devait les conserver fraîches.

Le bonhomme, en voyant Claude s'approcher, dodelina de la tête, d'un air moitié content, moitié dépité.

— Vous me surprenez, dit-il, me livrant à un travail servile, le dimanche. Gothon m'en a fait des reproches.

— Cela un travail servile! répondit Claude.

— On pourrait discuter. Mais je n'ai que dix grappes à emmailloter de la sorte, celles qui pressent le plus. Et vous savez l'adage: *Parum pro nihilo reputatur.*

— Je sais surtout, mon voisin, que vous êtes incapable de désobéir même à une virgule du Décalogue. Ne craignez point de m'avoir scandalisé. Je ne le suis pas.

Réjoui par la réponse, qui calmait chez lui un scrupule réel, M. Lofficial s'épanouit. Il se pencha, prit un sac, l'entr'ouvrit, et souffla fortement entre les deux feuilles blanches qui se gonflèrent comme une outre.

— C'est d'autant plus urgent, continua-t-il, que nous sommes dans une année de guêpes...

Il s'était mis entre les lèvres, pour le tenir, un fil qui descendait de chaque côté de la bouche. Et, prenant le sac par le fond, il enfermait avec précaution une grappe jaune comme une muscade, sans cesser le monologue, très attentif seulement à bien plisser l'enveloppe raide autour de la queue du raisin.

— Une année de guêpes, répétait-il, positivement, jeune homme. Avez-vous remarqué que ces bêtes de malheur sont en abondance tous les neuf ans?

Claude, au pied de l'échelle, répondit en souriant:

— Je n'aurais pu faire encore que deux observations de ce genre, monsieur Lofficial, et je vous avoue que, les deux fois, cela m'a échappé.

Maintenant la grappe était empaquetée, ficelée, et tremblait au-dessus du front de son propriétaire satisfait. M. Lofficial regarda son interlocuteur, se trouva lui-même légèrement ridicule d'avoir posé la question.

— C'est vrai, dit-il, une jeunesse pareille! Qu'est-ce qui me vaut l'honneur de votre visite, monsieur Claude?

Le jeune homme jeta les yeux du côté de la cuisine, et répondit à demi-voix:

— Une question de mariage.

— Oh! ne vous gênez pas, dit en riant M. Lofficial: elle y est habituée. Je ne fais que ça, des mariages!

— Vous?

— Du matin au soir.

— Ici?

— La plupart du temps au bureau, là-bas. Mais il vient des gens me trouver jusqu'ici. Je suis quelquefois dans mon échelle, comme vous me voyez là. Oh! je ne leur en dis pas long; un petit discours, toujours le même. « Mes bons amis, vous offensez le bon Dieu... Il ne faut pas que ça continue... Il faut réparer, réparer, réparer. »

— Vous êtes donc adjoint, monsieur Lofficial?

— Eh non! président de la Société de Saint-François-Régis! Ce que j'en ai mis d'alliances aux doigts de ces fiancés tardifs! Ça fait plaisir et ça fait pitié.

Il s'apprêtait à prendre un second sac dans le panier, et déjà sa main se tendait en avant.

— Mon cher monsieur, il n'y a rien à réparer dans mon affaire, répondit Claude. Il s'agit de moi, qui me suis mis en tête d'aimer une jeune fille.

M. Lofficial s'arrêta court. Un bon sourire illumina sa face ronde.

— Ça change mes habitudes, dit-il, voyons quand même. Mais d'abord, puisqu'il s'agit de vous, je m'en vais descendre.

Avec plus d'agilité qu'on n'eût pu lui en supposer, il passa sa grosse jambe par-dessus le pignon des montans, descendit, saisit l'échelle, et la porta le long du mur.

— Tout à vous, maintenant, dit-il en revenant, les mains tendues, vers le jeune homme. Allons au fond du jardin. Nous y serons mieux. Vous avez donc une amourette?

— Mieux que cela, mon voisin, un grand amour.

— J'entends, mais, au début, je pensais qu'on pouvait employer le diminutif. Comme vous y allez! Et elle se nomme?

Ils s'assirent côte à côte, sur un banc à dos renversé, derrière une touffe d'arbousiers.

— Thérèse Maldonne.

— Ah! cher ami! s'écria M. Lofficial en reprenant les mains de Claude qu'il serra et secoua dans les siennes, tandis que ses fortes lèvres s'arrondissaient de surprise et d'admiration, cher ami, quelle perle! Comment l'avez-vous découverte, elle qui sort si peu?

— Chez les Malestroit, quand le petit Jean est mort. Vous y étiez.

— Pauvre innocent! reprit le bonhomme, sur la figure duquel passa une expression de pitié. C'était notre filleul, à elle et à moi. Mais ce n'est pas là que vous avez pu parler à Thérèse?

— Non, je l'ai revue chez elle où je suis allé deux fois sous couleur d'histoire naturelle. M. de Kérédol y a fait allusion hier, vous vous souvenez?

— Jeunesse! jeunesse! abuser ainsi de nos manies! Vous avez tout de même bien fait, vous savez. Sapristi! vous avez bien fait. Je n'en connais pas deux qui la vaillent!

Il riait largement, heureux de louer, et, sur leurs deux visages, avec des reflets différens, la même pensée de Thérèse mettait la joie. Le contentement débordait des yeux de M. Lofficial, pétillans de bonté sans malice. Tout à coup, il retira ses mains dans lesquelles il avait gardé celles de Claude. Sur sa figure, d'une mobilité, d'une intensité de physionomie qui lui venait en droite ligne du peuple dont il était à peine sorti, une sorte d'inquiétude se peignit.

— Et M. de Kérédol précisément? dit-il.

— Eh bien?

— Comment prend-il la chose?

— Assez mal. Il soupçonne que je ne suis pas venu chez M. Maldonne pour l'amour seulement des oiseaux. Mais qu'importe ce monsieur? Je puis me passer de son consentement! Et sa mauvaise humeur, si elle est tout l'obstacle...

— Il importe beaucoup, au contraire, interrompit M. Lofficial, les yeux levés vers la maison en face, comptant les fenêtres l'une après l'autre. Si M. de Kérédol se jette à la traverse, vous comprenez, un ami de vingt-cinq ans, logeant sous le même toit...

— Mais enfin, monsieur, de quoi m'en voudrait-il?

Visiblement embarrassé, M. Lofficial baissa la tête vers la terre, et se mit à pousser, du bout du pied, le sable qu'il entassait par petits monticules. Enfin, écrasant son œuvre sous son large brodequin :

— De rien, en effet, mon cher enfant, dit-il; c'est un homme d'honneur, et dès lors, incapable d'une opposition déloyale. Laissons-le. Occupons-nous des moyens de vous rendre agréable aux parens de Thérèse et à Thérèse elle-même. C'est le premier point. Y avez-vous songé?

— Oui, sans rien découvrir. J'ai pensé que vous seriez plus heureux que moi. Vous les connaissez de longue date.

— Assez pour bien savoir, mon ami, que si vous agissez avec Maldonne comme vous agiriez avec un autre, vous ne réussirez pas. Sa fille est encore très jeune. Il ne se laissera pas tenter par la fortune. Il faut que vous lui plaisiez, qu'il ait pour vous une sympathie prononcée.

— Comment faire?

— Il y aurait bien un moyen, dit M. Lofficial en souriant, même un très bon... Chassez-vous?

— De père en fils.

— Vous tirez bien?

— Passablement.

— C'est qu'il ne faudra pas manquer! Si vous manquez votre coup, vous n'aurez pas l'occasion d'en tirer un second.

Ici, la voix de M. Lofficial diminua de sonorité, et ce fut tout bas qu'il continua :

— Je vais vous révéler un secret. N'ayez jamais l'air de le savoir : Maldonne ne vous le pardonnerait pas! Il a réuni la plus merveilleuse collection d'oiseaux qui soit peut-être en province. Pourtant, il en manque un, un seul, d'une espèce évidemment rare, difficile à se procurer, puisque Maldonne, en vingt ans de chasse, n'a pas réussi à le tuer.

— Oh ! dites, monsieur Lofficial, demanda Claude, l'œil brillant, déjà prêt à se mettre en route, dites son nom ! où le trouve-t-on ? Est-ce très loin ?..

— Attendez, repartit doucement le bonhomme. Je possède, sur le bord de la Loire, un petit bien, les Luisettes.

— Et c'est là ?

— Attendez donc ! Devant, il y a un marais couvert de saules et de roseaux. Même en été, il y reste un peu d'eau. Eh bien ! ce que je n'avais pas dit à Maldonne, parce que le seul amour de l'art ne me déciderait pas à faire tuer une jolie bête, je vous le confie à vous pour l'amour de Thérèse. Mon cher ami, dans mon marais, je sais positivement qu'il existe un couple de...

Il se pencha, mit ses mains en tuyau :

— De sarcelles bleues !

— Ah ! cher monsieur, cher monsieur Lofficial !

— Chut ! n'ébruitez rien. C'est sauvage à nous entendre d'ici. Et puis, le moindre mot rapporté à Maldonne gâterait tout. Commencez par vous aboucher avec le père Malestroit. Il a le maniement des bateaux. Colibry pourrait vous accompagner aussi et lancer les mâlons.

— Colibry, je ne dis pas, mais Malestroit? Il est rude.

— Dites que c'est pour moi. J'ai eu l'occasion de leur rendre un petit service, autrefois, quand je commençais à m'occuper de la Régis, comme dit Gothon. Demandez-lui ça en mon nom. Prenez du plomb un peu fort.

— Oui, monsieur Lofficial.

— Pas trop gros, pour ne pas abîmer la bête.

— Non, monsieur.

— Choisissez une petite brume.

Ils s'en allèrent, causant de la sorte, jusqu'au bout du porche. Là, M. Lofficial, qui n'était pas en tenue, s'effaça le long de la porte, et Claude sortit.

IX.

Vers le milieu de novembre, le temps se refroidit brusquement. Comme il passait devant la boutique du vannier, Claude s'entendit appeler.

— Monsieur, souffla bien bas Colibry, Malestroit dit que ça sera pour demain matin. Il a vu la cane bleue.

— Et vous êtes prêt?

— Demain si vous voulez.

— Alors je prends cette nuit le train de trois heures. A quatre heures et demie je serai là-bas. Et vous?

— Oh! nous, monsieur, nous irons coucher au bord de l'eau, juste au bas du bien de M. Lofficial, tout proche le vieux pont.

Le lendemain, en pleine nuit, Claude, le fusil en bandoulière, enveloppé d'un plaid et d'un cache-nez, des gants fourrés aux mains, descendait du train à l'une des stations voisines de la ville. A de pareilles heures, les voyageurs sont rares. Il se trouva seul sur le quai, et bientôt dans la campagne. Pendant la première partie de la nuit, le temps était demeuré clair avec une forte gelée. A présent, il faisait une brume intense. Claude marchait à grands pas sur la route. A droite et à gauche, il devinait la vallée, sans rien voir que de hautes branches de peupliers qui sortaient tout à coup du brouillard, au-dessus de lui, comme pendues en l'air. De rares buissons, des coups d'estompe dans le gris universel indiquant une ferme ou un bois, on ne savait trop. La terre, sablonneuse sous le pied, annonçait le voisinage de la Loire. Cependant, des idées singulières venaient à Claude, une crainte très particulière à ces temps-là, celle d'errer à l'aventure sans avancer, sorte de vertige du silence de toutes choses, de ne pas entendre même l'écho de son pas, de ne pas voir à dix mètres devant soi et de se sentir comme dans une petite île, de quelques mètres de rayon, dans l'immensité trouble qui pèse, qui tourne, toute moite et glacée ensemble. Enfin, des voix lui arrivèrent de l'inconnu profond où il s'enfonçait. Il les reconnut. C'étaient celles de deux hommes. Il se mit à courir pour achever de dissiper l'engourdissement qui le saisissait. Bientôt il arriva au pont, descendit le talus de la levée qu'il avait suivie, et aperçut Malestroit et Colibry, assis l'un en face de l'autre, sur le bord du bateau plat qui portait à l'avant une cage pleine de canards entassés.

— Il est grand temps, dit le maître charpentier. Embarquons, monsieur Claude, les vanneaux commencent à mouver!

Tous trois prêtèrent l'oreille. On entendait, en effet, du côté

des prairies inondées, quelque part au-dessus de la vaste nappe d'eau dont le bord seul apparaissait, terne et froid comme une lame de faux, des cris très doux, clairsemés, le premier appel du matin sur les eaux. Claude prit place à l'arrière, les deux hommes plongèrent les rames dans le courant presque insensible qui venait à travers le pont, des rives de la Loire, et le bateau s'éloigna, glissant au-dessus des prés, des talus, des bornes, des barrières, dans le vaste damier des saules plantés autour des champs. La rive avait tout de suite disparu. La brume s'épaississait de plus en plus. Malestroit et Colibry, suivant une ligne diagonale, pointèrent droit sur la hutte, construction des plus primitives, tout simplement la chevelure d'un saule ramenée en cône autour du tronc et garnie à l'intérieur d'une palissade de roseaux. Claude grimpa dans l'abri. Par devant, en demi-cercle, le maître charpentier disposa les canes. Il les retirait de la cage, une à une, leur attachait à la patte une corde munie d'une pierre, et jetait le tout par-dessus bord. La pierre tombait au fond, la bête nageait en se secouant, mais la corde l'empêchait de s'écarter, si ce n'est d'un mètre ou deux. Quand il eut fini, il rejoignit Claude dans la hutte.

— Toi, dit-il, en se penchant et le plus doucement qu'il pût à son compagnon demeuré en bas, va où nous avons dit, et lâche tes mâlons au bon moment. Si tu vois de la sarcelle, surtout, lâches-en plutôt deux!

Colibry, transi de froid et ému de l'importance de son rôle, répondit un oui qui se confondit avec le soupir du vent, et, poussant à la godille le bateau, emmenant avec lui les mâlons, disparut derrière les cépées.

Claude immobile, accroupi dans la hutte, le fusil entre les jambes, éprouvait l'anxiété délicieuse de la première heure d'affût. Les brins d'osier, de saule, de jonc dont il était enveloppé, recouverts d'une couche mince de glace, avaient des éclairs de diamant. Malgré la brume, il voyait luire aussi des étincelles partout, dans les ramures des souches fuyant en lignes pressées à droite et à gauche, le long des troncs que cernait le courant, sur la pointe des herbes mortes entraînées en îles minuscules, à la dérive. La brume continuait de passer en grandes ondes courbées comme des voiles, comme des outres d'un cristal à peine dépoli, transparentes comme si chacune d'elles portait une lumière diffuse, un flambeau dont on n'apercevait que le rayonnement pâle. Partout, à la surface des prés inondés et bien au-dessus des arbres, c'était la même procession lente de ouates blanches, impalpables, qui venaient du nord, poussées par le vent. Tout en haut, cette blancheur s'atténuait, il s'y mêlait une nuance légère d'azur, et l'on devinait qu'au-

delà de cette muraille de vapeurs, le jour naissait dans le ciel clair. Les cris d'appel se multipliaient, apportés de très loin par la brise et par l'eau. Sur les langues de terre émergées, dans le cercle mystérieux qui entourait les chasseurs, évidemment des bandes d'oiseaux de toutes sortes étiraient leurs ailes, et se préparaient à partir.

Un cri strident d'une cane près de la hutte, puis le chœur de toutes les autres, levant le bec du même côté, firent tressaillir Claude. En l'air, à une demi-portée de fusil, un coup de vent subit claqua juste au-dessus de sa tête. Une trombe d'ailes de neige, affolées, désordonnées, avec des sifflemens aigus, passa comme un éclair. Puis, ce ne furent plus que des points noirs, en avant, un chapelet de balles s'enfonçant dans les brumes, puis plus rien.

— Des vanneaux, murmura Malestroit. Attention! Les canards vont venir.

En effet, les canes, qui s'étaient remises à nager, tirant sur leurs pierres, s'agitèrent et chantèrent de nouveau. Un mâle, lâché par Colibry, s'abattit parmi elles. Claude chercha des yeux, dans le désert triste du ciel, la bande d'émigrans qu'annonçait cette entrée en scène des appeaux. Il l'aperçut à sa gauche, venant du sud. Elle remontait le vent en triangle, d'une allure égale, pareille à une fine découpure d'ombres. Elle passa, dédaigneuse de cette troupe d'apprivoisés qui la saluaient, et se perdit au loin. Un second canard, quelques minutes après, partit du pré voisin où Colibry veillait, et monta jusqu'au-dessus des brouillards. Cette fois, quand il redescendit, il ramenait avec lui tout un vol de grands voyageurs aux plumes grises. Claude les vit tournoyer en spirales dont les cercles se resserraient de plus en plus autour de la hutte. Courbé, immobile, retenant son souffle, il entendit tout près, par trois reprises, le battement de leurs ailes, leurs cris mêlés à ceux des canes prisonnières; il aperçut, par les fentes du treillage, des dos luisans, striés de barres blanches, des cous tendus, des pattes pendantes : puis, faisant jaillir l'eau sous le choc de leurs poitrines, une vingtaine de sauvages s'abattirent en dehors du cercle formé autour de la hutte. Malestroit les étudia un moment, et, se penchant :

— Rien que des tadornes, dit-il. Mais je crois qu'il y a une sarcelle plus loin.

Très loin, en effet, à peine distinct dans la buée qui roulait sur l'eau, un oiseau plus petit approchait avec précaution, en faisant des bordées, s'arrêtait, reprenait sa marche oblique. Était-il tombé avec les autres? Partait-il des prés voisins? Bientôt, il fut possible de distinguer ses formes plus sveltes, son cou qui s'allongeait, et

se courbait au ras de l'eau avec une coquetterie et une grâce que n'avaient pas les autres.

— C'est pour sûr une sarcelle, dit Malestroit. Seulement, est-elle bleue ? Voilà !

Elle s'avançait toujours, très lentement, nageant d'une seule patte. Claude sentait son cœur battre si fort qu'il se demandait s'il pourrait ajuster. La pensée de Thérèse, de la maison des Pépinières couchée sous les arbres, de l'accueil qui lui serait fait s'il rentrait avec ce gibier rarissime, l'idée qu'il le manquerait peut-être, et que le stratagème de M. Lofficial échouerait misérablement par sa faute, achevèrent de le troubler.

— Je l'ai vue reluire, dit à ce moment Malestroit, c'est une bleue, monsieur Claude !

Claude, perdant la tête, se souleva un peu. Toute la bande de canards s'enleva en criant.

— Elle y est encore ! souffla le charpentier. Mais ce n'est pas votre faute. Elle s'en va. Tirez !

A travers les brins de jonc, Claude passa le canon de son arme. Une détonation formidable retentit sur le lac.

— Touchée ! Je l'ai ! je l'ai ! cria le jeune homme en se levant tout debout.

Mais Malestroit s'était levé aussi. Il était extrêmement lourd. Sous ce double ébranlement et sous le poids du charpentier, le fond de la hutte avait cédé, et, passant au travers, les deux chasseurs, avant de s'être rendu compte de rien, se trouvèrent dans l'eau jusqu'à la ceinture, accrochés au tronc du saule.

— A nous, Colibry ! cria la grosse voix de Malestroit.

Quand ils eurent entendu le bonhomme répondre de loin et que, tâtant le sol du pied, ils se furent assurés qu'ils ne couraient aucun danger, Claude et Malestroit se prirent à rire de l'accident. Ce fut même pour Claude, malgré le froid qui le pénétrait, un moment agréable. Il regarda le charpentier, couvert des débris de la hutte, les cheveux mêlés d'herbes et de roseaux, comme un dieu marin, qui soutenait d'une main l'édifice effondré, la surface des eaux qui lui parut d'argent, des plaques de soleil luisant çà et là sur des presqu'îles vertes, une côte à droite, à demi dégagée des brumes et Colibry, qui semblait un géant sur l'arrière du bateau qu'il poussait à la perche de toute la vigueur de ses bras. Il eut, par-dessus tout, un sentiment de victoire, une émotion de chasseur heureux. Et quand Colibry, accostant au plus près, lui tendit la main, pour le retirer :

— Elle y est ! cria-t-il.

— Vous y êtes encore plus sûrement, répondit le vannier.

— Eh! qu'importe, père Colibry, reprit le jeune homme en passant la jambe par-dessus le bordage. Qu'importe un demi-bain froid, si nous avons la sarcelle? Allons, Malestroit, à votre tour! Donnez-moi la main. Bon! un effort! vous y voilà.

Soulevé par le poignet de Claude et celui de Colibry, le charpentier monta, lui aussi, dans le bateau. A peine y était-il entré, son large pantalon ruisselant comme une source, que Claude s'écria :

— Au large, maintenant!

— A terre! vous voulez dire, repartit Malestroit, qui se baissait déjà pour saisir la perche.

— Non pas! à retrouver la sarcelle!

— Pour une méchante bête risquer la mort! Je ne suis pas douillet, monsieur Claude, mais vrai...

— Je double ce que j'ai promis, dit Claude, en avant!

Vaincu par l'argument, le charpentier, tandis que son camarade attrapait au passage quelques canes d'appel par la patte ou par le cou, poussa la barque vers un buisson, tout au bout du pré, où le courant portait. La sarcelle était là, flottant, la tête renversée et posée entre les ailes comme si, pour dormir, elle l'eût voulu cacher dans ses plumes. Claude la prit avec précaution, examina la nuque marquée d'une aigrette sombre, le pinceau de duvet blanc formant sourcil au-dessus des yeux, le manteau dont le reflet azuré n'était pas douteux, tira les cuisses pour s'assurer qu'elles n'étaient pas rompues, et, la posant sur ses genoux, comme il eût fait d'un coffret de perles, d'un chien favori, d'un enfant sauvé :

— Bleue! dit-il, se parlant à lui-même, bleue et pas gâtée!

Les deux hommes levèrent les épaules, Malestroit ouvertement, Colibry simulant un effort vigoureux pour ramener en arrière le bateau enlizé. Puis, laissant Claude à l'avant, muet dans la contemplation de l'oiseau bleu, ils lui tournèrent le dos, s'assirent côte à côte, et, dans le vent qui cinglait, ramèrent de toutes leurs forces vers la terre. Mais la rive était loin. Il fallut près d'un quart d'heure pour l'atteindre. Quand ils arrivèrent, Claude était pâle de froid, ses dents claquaient, la glace avait raidi sur lui les plis de ses vêtemens, et Malestroit, la figure congestionnée, semblait avoir du mal à se lever.

— Trois kilomètres avant de trouver du feu! grommela celui-ci. Il débarqua le premier, regarda derrière lui le jeune homme qui tremblait, portant la sarcelle pressée contre sa poitrine, et ajouta, car il avait la rudesse tendre du peuple :

— Si encore il n'y avait que moi! Mais ce pauvre monsieur qui n'a pas l'habitude de la misère! Voyons, monsieur Claude, essayons de nous réchauffer en marchant! Colibry va retourner aux canes. Donnez-moi le bras!

Claude, étourdi et comme enivré par le froid, passa le bras sous celui du charpentier qui secouait la tête d'un air de doute.

— Trois kilomètres! reprenait-il.

A ce moment, une voix sortie du brouillard, en face, leur parvint, toute diminuée par la distance.

— Ohé! par ici! par ici!

Tous trois levèrent la tête. A mi-coteau, dans un clos de vigne que ceignait de brun une haie d'épines, une forme humaine se démenait. Un peu au-delà, une maison carrée aux contrevens ouverts. C'était M. Lofficial, c'étaient les Luisettes qu'ils croyaient désertes et qui s'offraient à eux.

Ranimé par l'idée de ce secours inattendu, Claude monta plus rapidement la pente. Malestroit le soutenait sans en avoir l'air, et grognait des mots de réconfort : « Nous y voilà, nous y voilà,.. encore cent pas,.. plus que trente... Bonjour, monsieur Lofficial! »

— Bonjour, mes enfans! dit le bonhomme en poussant le clan de sa vigne. Eh! eh! ai-je bien fait de venir? Comme vous êtes trempés! six degrés au-dessous de zéro!

Et, remarquant la mine souffrante et la pâleur de Claude :

— Mon pauvre garçon! reprit-il, vous avez l'air d'un noyé! Mais j'ai de quoi vous ranimer là-haut, et de quoi vous changer. Hâtons-nous seulement.

En deux minutes ils furent dans la cuisine où flambait un feu de sarmens. M. Lofficial assit Claude sur une chaise basse, entre les chenets, à la distance précisément d'une broche de rôtissoire. Puis, courant d'une chambre à l'autre, ouvrant placards, tiroirs, cachettes, il parvint à découvrir, dans cette maison de célibataire, à peu près inhabitée, mais montée avec une prévoyance de père de famille, une foule de choses qu'on ne s'attendait pas à y rencontrer : deux paires de feutres et deux paires de sabots neufs pour Claude et Malestroit, de l'eau-de-vie toute blonde à force d'être vieille, une bouilloire dont le réchaud n'était pas vide et une boîte de thé qui laissa s'échapper l'arome de mille fleurs.

Toujours trottant, M. Lofficial continuait son monologue, et sa voix arrivait tantôt par une porte et tantôt par une autre, tandis qu'un nuage de vapeur d'eau enveloppait Claude et Malestroit.

— J'avais des pressentimens, disait-il, et j'ai voulu venir dès hier soir,.. malgré Gothon... Et c'est vraiment heureux... Toute la matinée, j'ai essayé de vous apercevoir avec mes jumelles... Mais, bast! un brouillard du diable!.. Et puis tout à coup sur la berge... Ah! quand je vous ai vus, j'ai bien deviné l'accident,.. j'ai mis une allumette sous le fagot... N'es-tu pas trop lourd, aussi, Malestroit, pour chasser à la hutte!

Il parlait d'un air réjoui, faisant sonner parfois ses lèvres l'une contre l'autre, avec des impatiences de gros écureuil rebondi quand il ne trouvait pas à l'instant même ce qu'il cherchait.

Lorsqu'il se fut enfin arrêté, debout, appuyé sur l'auvent de la cheminée, Claude, qu'il observait, Claude restauré et réchauffé lui prit la main.

— Vous savez que je l'ai tuée! dit-il.

— Parbleu, mon ami, vous l'avez bien gagnée!

— Je recommencerais vingt plongeons comme celui-là, répondit le jeune homme avec conviction, pour voir seulement l'accueil qu'ils me feront là-bas!

« Ils, » c'était la seule Thérèse. Pour remercier son vieux voisin, Claude n'avait rencontré que cette naïveté : parler d'elle. Il ne savait rien de meilleur. Si elle daignait se montrer satisfaite, tout le monde ne serait-il pas payé? Pour Thérèse souriante est-ce qu'on n'irait pas chercher la sarcelle bleue au bout du monde? Est-ce que M. Lofficial ne passerait pas sans se plaindre vingt nuits de novembre aux Luisettes?

Quelque chose répondit oui, au fond du cœur de M. Lofficial. Devant ce mot d'amour jeune, le bonhomme se sentit ému, disposé à des complaisances paternelles. Il passa la main, deux ou trois fois, délicatement, sur les cheveux bruns de son protégé, comme s'il eût caressé son propre fils.

— Je veux le voir aussi, dit-il, et je vous conduirai aux Pépinières.

Une demi-heure plus tard, comme Colibry rentrait, les chaussures étant sèches, les vêtemens brossés, toute trace de l'accident disparue, Claude s'entendit appeler par M. Lofficial, qui était allé présider lui-même à l'enrènement du cheval, un bien vieux cheval pourtant, et facile. Il sortit, et jeta un coup d'œil du côté de la vallée : à la place du lac immense sur lequel il avait cru naviguer le matin, il n'aperçut, sous le clair soleil, qu'un marais de taille médiocre, découpé en petits carrés par les saules, rayé, çà et là, par les bandes vertes des talus et où pas un vol d'oiseau, pas un cri ne révélait plus la présence du gibier.

— Montez dans la calèche, dit M. Lofficial en s'avançant, vous n'aurez pas froid là dedans!

Un carrossier aurait protesté contre cette dénomination donnée au plus singulier véhicule : une caisse écourtée, divisée aux deux tiers environ par une cloison de glaces, et dont la capote, prolongée en abat-jour, abritait abondamment Colibry et Malestroit, déjà montés sur le siège.

Le voyage parut délicieux à Claude, parce que M. Lofficial, in-

dulgent comme les anciens qui se rappellent avoir été jeunes, parla tout le temps de Thérèse. Le bonhomme contait posément, avec une certaine saveur rustique et enjouée, des traits qui eussent été sans intérêt pour tous autres qu'un vieillard qui se souvenait et un jeune homme qui aimait. De temps en temps, Claude se détournait à demi pour voir si le cornet de papier où il avait roulé le produit de sa chasse se tenait toujours bien droit, dans la poche au fond de la capote. Une émotion grandissante l'envahissait, à mesure que la distance diminuait jusqu'au logis des Maldonne. Quand la voiture s'arrêta devant le portail orné de clous, il était pâle comme en sortant de l'eau, le matin.

— Mon lieutenant, dit M. Lofficial, c'est le moment de vous montrer brave !

Il tira la sonnette.

— Monsieur travaille dans la serre, répondit la fille de charge. En effet, près du réduit qui lui servait de laboratoire, sous la voûte de verre peint qui l'enveloppait d'une chaleur douce, M. Maldonne triait des oignons de tulipes. Il vit venir les visiteurs à travers une vitre claire, sourit sans se déranger, et, les laissant arriver jusqu'à lui :

— Eh bien ! fit-il en se détournant et en tendant les deux mains, vous me surprenez comptant mes trésors.

— Et nous vous en apportons un autre ! répondit M. Lofficial.

— Une tulipe ?

— Non, un oiseau rare.

M. Maldonne hocha la tête d'un air d'incrédulité, en regardant le cornet de papier que Claude portait sous le bras, et saisit un bulbe transparent, côtelé, barbelé de racines.

— Sans l'avoir vu, dit-il, je ne l'échangerais pas contre une seule de ces *proserpines* roses.

— Vous auriez peut-être tort, dit Claude, qui lui tendit le paquet.

Le naturaliste tira la sarcelle bleue par les pattes. A peine l'eut-il aperçue que, le visage altéré par l'émotion, sans un mot, il bouscula ses deux hôtes pour sortir plus vite et porter la bête au grand jour. Dehors, il s'appuya aux tapis de paille qui pendaient du haut de la serre, tourna et retourna la sarcelle, fit jouer les reflets du plumage.

— Ce n'est pas possible ! murmurait-il, non, ce n'est pas elle !..

Enfin, il leva les yeux sur Claude qui l'avait suivi. Sa physionomie exprimait, avec beaucoup de surprise, un peu d'inquiétude, de jalousie. Il était sérieux, presque froissé, comme un homme qu'on veut duper.

— D'où l'avez-vous fait venir? demanda-t-il.

— Mais, je l'ai tuée, monsieur! dit Claude.

— Allons donc!

— Moi-même, ce matin!

— Pas dans le département?

— A deux lieues d'ici.

M. Maldonne fronça les sourcils.

— Vous saurez, monsieur, dit-il avec dignité, que cette variété n'habite pas dans le département. Elle y passe, et si rarement que des hommes comme moi n'ont jamais eu le bonheur...

— C'est cependant vrai, mon bon ami, interrompit M. Lofficial qui sortait de la serre en voyant les affaires de Claude se gâter, et arrivait en se dandinant. Rien n'est plus vrai. Monsieur, qui est bien moins savant que toi, a été plus heureux, voilà tout.

Et il se mit à raconter la chasse du matin, comment il l'avait conseillée, préparée, comment il savait aussi, depuis des années, qu'un couple de ces oiseaux habitait les marais des Luisettes. Pendant ce temps, M. Maldonne passait d'émotion en émotion. Le scepticisme un peu hautain du début faisait place à un éclair d'admiration joyeuse, et celle-ci, à son tour, s'effaçait devant le sentiment pénible du collectionneur qui voit une pièce introuvable lui échapper. Il maniait la sarcelle, la caressait du doigt, lui ouvrait l'œil, redressait une plume endommagée. Enfin, il la tendit à Claude avec une lenteur qui révélait toute la cruauté de la lutte.

— Reprenez-la, monsieur, dit-il. Je vous remercie de me l'avoir montrée.

Il poussa un soupir, et ajouta:

— Surtout, gardez-la bien : c'est un commencement précieux pour votre collection, puisque, je dois vous l'avouer, c'eût été le couronnement de la mienne!

— Mais elle est à vous! s'écria Claude.

— A moi? dit M. Maldonne, rougissant sous le coup de cette brusque fortune qui lui venait. Vous ne vous doutez pas de la rareté, jeune homme,.. vous ne savez pas ce que vous faites?

— Oh! si, monsieur, je sais très bien! répondit Claude.

Alors, sans prendre le temps de remercier, dans l'exubérance de sa joie, M. Maldonne courut vers la maison, tenant la sarcelle élevée au bout de son bras droit et criant :

— Robert! Geneviève! Thérèse! venez voir!

Il se précipita dans le salon, arrangea sur la table du milieu l'oiseau qui ressemblait, sous le jour glissant, à un émail azur et or, et, comme Robert arrivait par la porte opposée :

— Regarde! dit-il.

Robert s'approcha, considéra l'oiseau, puis Maldonne.

— Ah çà! dit-il, d'où vient-elle, celle-là? qui te l'envoie?

— Monsieur, que voici! répondit le naturaliste avec orgueil en désignant Claude qui entrait. Il est assez bon, assez généreux pour me l'offrir!

Robert, en apercevant Claude, changea de visage, et sourit ironiquement de manière à bien faire comprendre qu'il n'était pas dupe de cette générosité. Il rendit à peine le salut que lui adressait le jeune homme, et, devant Mme Maldonne et Geneviève qui accouraient, étonnées, ne sachant rien :

— Es-tu bien sûr qu'elle soit authentique? demanda-t-il d'un ton méprisant.

— Tu n'as qu'à examiner, répondit le naturaliste. Elle a toutes les signatures,.. oui, Geneviève, oui, Thérèse, continua-t-il, notre jeune ami nous apporte un trésor, celui que j'ai cherché vingt ans : la sarcelle bleue!

— Ah! monsieur! dit Mme Maldonne en tendant la main à Claude, — comme si vraiment le cadeau lui eût fait un plaisir extrême, — est-ce aimable à vous!

— Et notez qu'il l'a tuée, lui, en personne, à deux lieues d'ici, chez ce cachotier de Lofficial.

Il continua, reprenant pour son compte le récit qu'on venait de lui faire à lui-même, et conta l'aventure avec autant d'animation que s'il y avait assisté. Sa femme, en le voyant si joyeux, s'épanouissait discrètement. Elle avait l'air heureux des mères qui regardent s'ébattre un enfant. Parfois, son regard se posait sur Claude resté près de l'entrée du salon, et s'aiguisait alors d'une pensée différente, un peu malicieuse, qui la rajeunissait. Thérèse, demeurée derrière sa mère, à l'autre extrémité de l'appartement, était devenue tout de suite sérieuse et comme intimidée. Son instinct de jeune fille l'avertissait qu'il s'agissait d'elle et d'elle seule, bien que son nom ne fût pas prononcé et que personne ne voulût paraître occupé d'elle. Elle entendait l'obscure destinée lui parler dans la confusion des voix, elle la lisait dans la physionomie de ceux qui l'entouraient, elle savait, elle était sûre, — et son cœur en était troublé, — que, de cette conversation légère, quelque chose de grave allait sortir, qui déciderait de sa vie. Les mots ne lui arrivaient qu'au travers de ce rêve. Ses yeux erraient, sans se fixer, sur ses parens, Robert, Lofficial, et n'osaient rencontrer ceux de Claude.

— Vous oubliez, dit M. Lofficial, interrompant son ami, que M. Claude, pour vous faire cette surprise, a failli se noyer. Il ne s'en vanterait pas, et je le dénonce. La hutte a défoncé sous le poids des chasseurs. Il est tombé dans l'eau glacée du marais, et m'est arrivé à moitié défailli.

— Bah! dit Claude, prenant de la hardiesse et regardant Thérèse, ce sera un bon souvenir de plus.

— Bien dit! repartit M. Maldonne.

— Pour un oiseau! fit M. Lofficial d'un ton vainqueur, pour un oiseau risquer sa vie, faut-il aimer la chasse!

Mme Maldonne baissait les yeux vers la pointe de ses bottines avec un sourire indulgent.

Thérèse leva les siens. Elle osa, un peu rouge, un peu confuse, dans le demi-jour là-bas, regarder Claude, et son regard disait : « Je sais pourquoi vous avez commis cette imprudence, et j'en ai le cœur touché, monsieur Claude. »

Une émotion les gagnait tous. On la sentait grandir entre eux.

Tout à coup Robert qui, depuis le début, maniait la sarcelle avec une curiosité fiévreuse, éclata de rire, d'un rire de colère et de triomphe.

— Pas possible de l'empailler! cria-t-il : elle a la panse crevée! Et, prenant la jolie bête entre ses doigts, il la jeta contre le mur, d'où elle retomba sur le parquet.

— Pas possible de l'empailler, répéta-t-il.

Quatre exclamations répondirent à cet acte brutal :

— Robert, que fais-tu?

— Monsieur!

— Oh! mon parrain!

— Quel dommage!

En même temps, M. Maldonne se précipita pour ramasser l'oiseau. Robert s'était retourné en face de Claude, et se tenait très droit, une main appuyée à la table, l'autre passée entre les boutons de sa redingote, pâle, méprisant et correct.

Claude fit un mouvement pour s'avancer sur lui. M. Lofficial le retint par le bras, et, se penchant :

— Ne bougez pas, surtout, dit-il, laissez-moi faire.

— Monsieur de Kérédol, dit-il tout haut, d'une voix sonnante, qui attira sur lui le regard de Robert et des deux femmes, ce que vous venez de faire là est très mal.

— Vous dites?

— Je dis : très mal et indigne de vous!

M. Lofficial s'était avancé. Ses petits yeux flambaient d'une colère d'honnête homme, et commentaient sa pensée. Robert y lut sans doute un mot qui le troubla. Très froid, sans cesser de sourire du même air provocant et hautain, il leva les épaules, ne répondit rien, passa devant Mme Maldonne, et prit la porte qui conduisait aux appartemens.

M. Maldonne se relevait, après avoir ramassé l'informe paquet de plumes, tout à l'heure si luisantes et si bien rangées.

Il le laissa retomber.

— Il n'est que trop vrai, dit-il, d'un air désolé, l'oiseau est perdu, tout déchiré !

Il ne s'était point aperçu du départ de Robert, et chercha un instant en regardant tout autour les témoins muets de cette scène. Des larmes mouillaient le bord de sa paupière, larmes de dépit et d'humiliation.

— Je ne l'ai jamais vu ainsi, reprit-il, et vous non plus, n'est-ce pas, Lofficial ? n'est-ce pas, Geneviève ?

Personne ne répondit. Ils étaient tous affligés et gênés de cette sortie étrange de M. de Kérédol.

M. Maldonne, par une inspiration délicate, remarquant la physionomie contrainte et offensée de Claude, s'avança vers le jeune homme, lui prit la main, et, tâchant de surmonter l'impression pénible qu'il éprouvait lui-même :

— Vous, monsieur Claude, dit-il, venez au jardin. Je ne veux pas que vous nous quittiez sur cette offense. Je vous suis aussi reconnaissant...

— Non, adieu, monsieur ! La surprise que je voulais vous faire a tristement tourné. Adieu !

Il essaya de dégager sa main que M. Maldonne retenait dans les siennes. Mme Maldonne intervint, et, avec une autorité, un charme de voix et de physionomie qui faisait d'elle comme un arbitre souverain :

— Je vous en prie ! dit-elle.

Claude s'inclina. Alors, elle se tourna du côté de M. Lofficial, et lui dit à demi-voix :

— Restez, vous, j'ai à vous parler.

M. Maldonne et Claude se dirigèrent vers la porte. Thérèse hésitait. Elle allait sans doute remonter dans sa chambre. Sa mère l'arrêta du regard, et dit :

— Non, ma mignonne, va aussi, cela vaut mieux.

Thérèse sortit donc, et retrouva dehors, sur le sable, son père et Claude qui causaient.

— La sotte affaire ! disait M. Maldonne. Je vous dois de vraies excuses de la conduite de Robert.

— Vous les faites si bien, répondit Claude en apercevant Thérèse, que j'oublierai tout, à cause de vous. Ce n'était pas, d'ailleurs, à M. de Kérédol que j'entendais plaire, et l'attitude qu'il a prise importe peu vraiment.

— Incompréhensible ! reprit le naturaliste, arrêté au bord d'une allée qui longeait les murs du domaine.

Il releva la tête, croisa ses mains derrière sa grosse jaquette pointillée.

— C'est à se demander, ajouta-t-il avec humeur, si ce n'est pas lui qui a gâté la sarcelle!

— Oh! père! dit doucement Thérèse, en se mettant à sa gauche.

— Oui, ma petite, et je sais ce que je dis. Il est très capable d'avoir fait cela par orgueil! par vanité insensée d'amateur. Ah! je l'ai vu d'autres fois, va, quand un marchand ou un ami nous offrait une pièce rare qui nous manquait, je l'ai vu répondre brutalement: « Remportez-la! Nous la tuerons! » Je suppose au moins que c'est cela? que veux-tu que ce soit autre chose?

Il s'engagea dans l'allée, marchant à petits pas, entre Claude et Thérèse, la tête de nouveau baissée, visiblement préoccupé de l'incident qui troublait la vie des Pépinières.

La jeune fille eut un sourire très doux. Elle leva les yeux droit devant elle, vers la voûte fuyante des hêtres qui gardaient encore quelques feuilles jaunes, tourmentées par le vent. Mais ce regard n'était pas de ceux que nous donnons aux choses. Il allait à quelqu'un. Il était lumineux, plein de compassion et de tendresse. Et, au lieu de répondre directement, voyant son père irrité :

— Vous ne pouvez vous figurer, monsieur, dit-elle à Claude, combien il a été excellent pour moi.

— Il s'agit bien du passé! grommela le bonhomme.

— Je ne puis l'oublier, reprit Thérèse, sans s'émouvoir. Et elle se mit à rappeler le dévoûment, les attentions innombrables, qu'il avait eus pour elle, autrefois. Elle lui prêtait ingénument des talens qu'il n'avait pas. Elle exagérait à plaisir son mérite, cherchait à obtenir, par cette voie indirecte, le pardon du présent, dont elle ne parlait pas. Insensiblement, avec des mots heureux, des histoires qu'elle disait avec une nuance de pitié ou d'enfantillage, elle couvrait de souvenirs et cachait derrière eux la faute de son ami. Quand son père se récriait, elle s'adressait à Claude, qui ne protestait jamais. Bien au contraire, il écoutait, ravi, touché de cette bonté adroite de la jeune fille. M. Maldonne s'apaisait aussi par degrés. Ils n'avaient pas fait ensemble le tour du domaine, qu'ils avaient à peu près oublié, M. Maldonne et Claude au moins, la raison première de cette promenade à trois. Et Thérèse, sentant vivre à ses côtés deux âmes toutes pleines d'elle, laissait la sienne s'ouvrir : jeunesse, fraîcheur, indulgence, confiance dans la bonté des autres et dans la vie, elle se donnait tout entière, sans l'ombre de coquetterie, presque à son insu, parce que l'heure était venue, parce qu'*il* était là. Le tour du jardin achevé, ils prirent une seconde fois la longue allée tournante, quelque chose d'intime et d'heureux les retenait ensemble, sans qu'ils y songeassent même. Les mots se faisaient plus rares entre eux, et cependant l'intérêt, l'attrait de cette causerie plus lente semblait grandir encore, parce

que le rêve, à présent, un rêve différent pour chacun, emplissait les silences. La matinée s'était faite plus douce. Un soleil d'hiver, pâle et sans chaleur, donnait encore l'illusion de la vie aux derniers rameaux vêtus de feuilles, aux dernières roses impuissantes à s'ouvrir, qui pendaient sur l'allée.

Bientôt, M. Maldonne fut distrait par la vue d'un massif d'alkékenges, dont on n'avait pas récolté les fruits. Ils pendaient, comme des oranges minuscules, luisant à travers l'enveloppe flétrie, usée, découpée à jour, qui leur vaut, parmi le peuple, le joli nom d' « amour en cage. » M. Maldonne les aimait beaucoup.

— Des coquerets! dit-il, et on ne les a pas cueillis!

Il se pencha aussitôt, et se laissa distancer. Les deux jeunes gens continuèrent seuls. Et Claude vit que les souvenirs de Thérèse n'iraient pas loin désormais. Elle dit encore deux ou trois phrases, distraites, sans accent, destinées peut-être à la tromper elle-même sur cette situation nouvelle : être seule avec lui. Puis elle se tut. Elle regardait en avant, loin, comme le jour où, dans le bois de Laurette, elle avait eu de si étranges idées. Un oiseau menu, les plumes relevées en collerette, vint se poser devant elle, sur l'allée, jeta une petite note triste, et disparut. Thérèse le reconnut, tressaillit, et tourna la tête vers la maison là-bas, à gauche, vers les fenêtres closes où elle ne vit personne.

— C'est le rouge-gorge de mon oncle, dit-elle.

Et elle se mit à marcher de son pas souple, la joue un peu pâle, les yeux graves et profonds dans le vague. Thérèse avait achevé sa partie dans le duo d'amour qu'elle avait commencé et qu'elle interrompait sous la même impulsion mystérieuse. C'était à Claude de parler maintenant. Oh! ce fut bien simple! Ils étaient parvenus à l'un des angles du jardin. L'allée se coudait autour d'une touffe de bambous. Quand il fut à l'abri de la haute gerbe à demi dégarnie par le froid, Claude s'arrêta, et dit :

— Vous êtes infiniment bonne.

— Croyez-vous? répondit-elle, en tournant vers lui son regard très sérieux et très doux.

— Oui. Tout le temps que vous parliez, j'enviais celui que vous défendiez.

La lueur d'un sourire léger éclaira le visage de Thérèse.

— C'est vrai, dit-elle, ceux que j'aime, je les aime bien. Sa main pendait le long de sa jupe. Claude la prit. La petite main ne se retira pas. Mais elle tremblait. Thérèse se sentit attirée vers lui, et elle s'abandonna un peu, et elle entendit une voix qui disait tout près d'elle, si près que le souffle des mots passait comme une caresse dans ses cheveux :

— Eh bien, moi, je vous aime. Voulez-vous m'aimer aussi?

Elle le regarda. Elle lut sur le visage de Claude l'ardent et fort amour qu'elle avait souhaité.

— Oui, dit-elle faiblement, je veux bien!

Et ainsi ils engagèrent leurs âmes.

Puis, derrière eux, des pas se rapprochèrent. C'était M. Maldonne qui les rejoignait.

Ils se séparèrent un peu l'un de l'autre, et se remirent à marcher, côte à côte, sans rien se dire...

Thérèse ne se trompait pas. Robert la voyait. Il était là, derrière la fenêtre aux rideaux baissés, en proie à des sentimens de révolte, de colère contre lui-même et contre la vie, que la solitude excitait encore. Depuis qu'il était sorti du salon, il arpentait sa chambre à grands pas, se courbant parfois devant les vitres pour suivre, à travers les fleurs de mousseline du rideau, la promenade de Thérèse et de Claude, qui lui semblait d'une longueur indéfinie. Il devinait les mots échangés, il éprouvait le supplice des sourires qui vont à d'autres. Et de son cœur, gros d'amertume, des plaintes s'échappaient, les unes proférées à haute voix, les autres murmurées ou inintelligibles : « Comment me traite-t-on ici? M'a-t-on fait l'honneur de me consulter? Car c'est un coup monté, une trahison d'amitié manifeste... Guillaume a défendu ce jeune homme contre moi... Il le traite avec une partialité visible... Lofficial est complice, et Geneviève elle-même... Voilà ce que m'a valu l'inepte dévoûment que je leur ai montré... O pauvre existence que la mienne! Je n'ai fait que ramasser les miettes de toutes les tendresses que j'ai approchées... J'avais cru avoir gagné au moins le cœur de l'enfant,.. c'était si doux, autour de moi, cette petite que j'avais formée, cette jeunesse. Et cela m'appelait de noms si tendres que je me croyais aimé... Eh bien! regarde-la, ta Thérèse... regarde... Es-tu oublié?..

Il s'arrêta. Son regard s'attachait au fond du jardin, là-bas, où les deux jeunes gens, à demi cachés par la touffe de roseaux, se tenaient immobiles. Robert se retira brusquement de la fenêtre.

— Je ne l'embrasserai plus jamais! dit-il tout haut. Elle est à un autre!

Il s'était reculé jusqu'à la glace qui surmontait sa cheminée. Alors il aperçut son visage si défait, le désordre et la violence de ses idées si manifestement empreints sur ses traits, qu'il en fut saisi. Une lumière rapide se fit en lui.

— Oh! dit-il, en se prenant le front, est-ce que?..

Et cette question qu'il n'osa achever le rendit tout pâle.

Quelqu'un frappait à la porte. Il n'entendit qu'à la seconde fois.

C'était Geneviève Maldonne. Elle entra. Sa physionomie avait une dignité plus grave, une sorte d'assurance et de tristesse à la fois qui ne lui était pas habituelle. Elle ressemblait, sa tête régulière un peu raidie par l'émotion et calme avec effort, à la statue de la pitié qui, pour une fois, serait chargée de faire justice.

— Vous me surprenez bien accablé, dit Robert qui essayait de se ressaisir et de faire bonne contenance devant elle. Venez, je vous prie... Tenez, voici le fauteuil... Désirez-vous?..

Il la conduisait, ne sachant trop ce qu'il disait, près de la fenêtre. Elle fit signe qu'elle voulait demeurer debout. Elle était en pleine lumière. Alors il la regarda de nouveau. Et il comprit si bien qu'il baissa les yeux, et s'assit à contre-jour, sur les bras du fauteuil.

— J'ai à vous parler de choses sérieuses, Robert, dit Mme Maldonne, d'une voix nette, à peine tremblante.

Il affecta de le prendre légèrement.

— Oui, dit-il, je m'y attendais. Vous venez me gronder de la scène que j'ai faite en bas. En votre qualité de maîtresse de maison impeccable...

— Vous vous trompez, reprit-elle, du même air sûr d'elle-même et du devoir qui l'amenait. Il s'agit d'un sujet si délicat, qu'il faut toute la confiance que j'ai en votre honneur, Robert, pour oser l'aborder avec vous.

Robert leva les yeux sur cette robe grise à plis droits, immobile à trois pas de lui, sans oser les lever plus haut.

— Nous causons ici de femme noble à gentilhomme et de frère à sœur, répondit-il, vous pouvez tout dire. De quoi s'agit-il?

— De Thérèse.

— En effet, dit-il en se détournant d'un mouvement de colère et désignant la fenêtre du doigt. Je puis vous apprendre ce qu'elle devient. Regardez-la. Elle se promène seule avec M. Claude Revel, son fiancé, je suppose... ils sont touchans,.. mais regardez donc!

Mme Maldonne ne bougea pas.

— Je n'ai pas à épier ma fille, dit-elle, je suis sûr d'elle. Si elle a choisi ce jeune homme...

— Pardon, si vous avez choisi pour elle...

— Je dis que, si elle a choisi ce jeune homme, je connais assez la droiture de Thérèse, pour savoir qu'il est digne d'elle.

— Oui, oui, faites des phrases, vous ne me tromperez pas. Vous êtes tous d'accord! Thérèse est fiancée. Elle se marie, c'est convenu. Et moi, je ne dois pas m'en douter, n'est-ce pas? Je suis le gêneur, l'étranger qu'on écarte...

— Robert! dit sévèrement Mme Maldonne, vous savez qu'il n'y a pas un mot de vrai là dedans. Que Thérèse se soit éprise de M. Claude Revel, c'est possible. Je n'ai rien fait pour cela, son père non plus. Et la question n'est pas là, entre nous.

Devant l'obstination tranquille de Geneviève, l'emportement à demi simulé de M. de Kérédol tomba.

— Soit, dit-il. Alors où est la question?

— Mon pauvre ami, reprit la voix devenue compatissante de Mme Maldonne, l'étroite intimité où vous avez vécu de longues années avec nous, avec Thérèse, n'était pas sans danger pour vous. Thérèse est très enfant, très affectueuse... trop peut-être.., et je crois...

Elle hésitait. Les mots tremblaient sur ses lèvres.

— Vous croyez...

Le regard de Robert rencontra tout à coup celui de Geneviève. Elle baissa les yeux.

— Je crois que vous l'aimez! dit-elle.

Quand elle releva la tête, il était courbé vers le parquet, le front appuyé dans ses mains. Il se taisait.

— J'aurais dû le voir plus tôt, reprit-elle. Cela eût mieux valu pour nous tous. Depuis le premier jour où M. Revel est entré dans la maison, vous avez beaucoup changé. Vous avez eu des tristesses et des découragemens qui n'étaient pas dans votre caractère. Et même longtemps avant cela, il y avait des signes... quelque chose de trop exclusif, de trop personnel dans votre dévoûment... Oh! pardonnez-moi, Robert, si je suis obligé de vous parler de la sorte... Je sais que vous étiez de bonne foi, que c'est notre faute autant que la vôtre... J'en ai causé tout à l'heure avec Lofficial... Vous connaissez l'estime qu'il a pour vous... Et il a été de mon avis... Alors, mon pauvre ami, je suis montée, quoique cela me coûtât... Vous voyez bien, Robert, vous souffrez... vous êtes jaloux d'elle... avouez-le!

Et lui si fier, qui se faisait un point d'honneur de se dominer, de rester maître de ses nerfs, il fondit en larmes.

— C'est vrai, murmura-t-il, sans se redresser, d'une voix que les sanglots coupaient... Je vous jure que je ne m'en doutais pas tout à l'heure... je ne savais pas... il me semblait l'aimer d'une autre sorte... Et cependant, oui, Geneviève... vous avez raison... c'est trop!

Il était si malheureux que Mme Maldonne s'approcha, écarta les mains dont il se couvrait le visage.

— Je ne vous accuse pas, dit-elle doucement, je vous plains. Vous n'avez été que faible... ç'a été une surprise de votre part. Regardez-moi.

Il se redressa, et, comme épuisé, appuya sa tête sur le dossier du fauteuil. Il ne feignait plus, il ne cherchait plus à échapper à l'aveu de sa faiblesse.

— Oh! Geneviève, dit-il, en tenant les mains de sa sœur étroitement serrées dans les siennes et le regard fixé sur les lames fuyantes du parquet, je suis bien à plaindre, vous dites vrai. Tous les autres, vous, Guillaume, Thérèse, vous aviez de grandes affections qui veillaient sur vous, qui vous protégeaient contre la vie... mais moi! ma mère était morte, et depuis lors, tout seul, sans fiancée, sans femme...

— Il y avait nous, Robert.

— Oui, reprit-il amèrement, il y avait vous! Mais vous vous aimiez, et ce partage-là, voyez-vous, ne suffit pas à nourrir les autres âmes, comme la mienne, très tendres, exclusives si vous voulez... Et alors, cette enfant qui était libre, elle, et jeune, et souriante, j'ai cru pouvoir m'attacher à elle uniquement... beaucoup trop... sans le dire jamais... sans avoir d'autre idée que de ne la pas quitter...

Il se leva, reprit quelque chose de la tenue fière et correcte qu'il avait d'habitude.

— Eh bien! dit-il avec décision, je partirai.

A ce mot qu'elle attendait pourtant, Mme Maldonne tressaillit, et se recula un peu.

— Mon Dieu, oui, répéta-t-il, en observant qu'elle avait pâli, et comme s'il posait une question... je partirai d'ici.

Elle pâlissait, mais elle ne faiblissait pas.

— Vous êtes juge, dit-elle.

— Vous m'approuvez?

Elle s'arrêta un instant avant de prononcer ce qu'elle savait être l'arrêt de séparation définitive, et prononça avec effort :

— Oui, Robert!

La résolution qu'il venait de prendre grandissait Robert à ses propres yeux. Il devinait qu'il avait reconquis toute l'estime de Geneviève. Il s'essuya les yeux, cilla les paupières comme pour chasser un rêve pénible, et dit plus posément :

— Tout à fait entre nous deux, l'entretien que nous venons d'avoir?

— Je vous le promets.

— Rien à Guillaume?

— Non.

— J'inventerai quelque chose, n'est-ce pas, une affaire, une lettre reçue... surtout... rien à Thérèse!

— Non. Elle ne saura rien de vous, Robert, que ce qu'elle connaît de bien et de beau.

Il réfléchit un peu, regarda autour de lui comme pour chercher un secours, quelque chose, quelqu'un qui retardât le sacrifice, et, ne trouvant rien, il ouvrit les bras, sa sœur s'y jeta. Il l'embrassa longuement, et, tandis qu'elle répétait de sa douce voix maternelle : « Mon pauvre cher ami, mon pauvre enfant! » il fit un effort sur lui-même, et dit tout bas :

— Demain !

Mme Maldonne s'échappa pour ne pas éclater en sanglots. Mais elle n'avait pas entendu la porte se refermer derrière elle qu'elle perdait courage à son tour, et fondait en larmes.

X.

Robert ne déjeuna pas aux Pépinières. Peu d'instans après son entrevue avec sa sœur, il sortit, et gagna la ville. Il avait quelques notes à régler et plusieurs objets à acheter, dont une valise, meuble depuis longtemps inutile dans la vieille maison. Il avait surtout besoin de réfléchir, de reprendre possession de lui-même.

L'après-midi était très avancée lorsque M. de Kérédol rentra aux Pépinières, fit avertir M. Maldonne, et s'enferma avec lui dans le laboratoire. Une heure plus tard, le dîner réunissait, comme d'habitude, les quatre hôtes du logis. Ils entrèrent dans la salle à manger, les deux hommes encore animés par la discussion à peine interrompue, Thérèse et Mme Maldonne par l'autre porte, silencieuses, pâles et gênées. Thérèse avait appris la nouvelle, d'un mot de sa mère, il y avait peu de temps, et ses yeux, rougis par les larmes, disaient assez son chagrin. Robert partait!

Pour expliquer ce coup de théâtre, M. de Kérédol avait inventé un prétexte quelconque, le plus invraisemblable peut-être qu'il eût pu trouver : un héritage à recueillir, une parente lointaine qui l'avait institué légataire. Le temps et la présence d'esprit lui manquaient pour donner une apparence ingénieuse à cette fable. Il ne l'avait guère défendue qu'en la répétant. M. Maldonne, après avoir d'abord refusé de croire à la possibilité d'un départ, puis à la réalité du motif, ne doutait plus de son malheur à présent, et n'avait guère le cœur à discuter le reste. Il apercevait les Pépinières désertées, l'intimité brisée, tant de projets abandonnés. Oh! dans cette surprise du chagrin, comme sa vieille amitié avait bien sonné sous le coup! Comme Robert avait reconnu l'accent vrai, la tendresse

naïve et dévouée qui l'avaient conquis, bien des années auparavant, pendant ses campagnes d'Afrique !

Autour de la table, les quatre convives se taisaient. A peine des mots échangés avec cérémonie, comme entre étrangers. Aucun n'osait ouvrir son âme. Ils veillaient même sur leurs yeux, pour que toute leur douleur n'y fût pas. M. de Kérédol, par excès de précaution, par un enfantillage d'esprit qui avait son côté touchant, avait ouvert près de lui un carnet. De temps en temps il y inscrivait un chiffre, puis il semblait réfléchir et se plonger dans des calculs difficiles.

— Qu'est-ce que tu comptes ainsi? demanda M. Maldonne.

— Oh! rien, répondit négligemment Robert, en fermant le carnet. Ce sont des chiffres en l'air, des hypothèses.

— Et elle vivait à Clamart, cette dame?

— Oui, à Clamart.

— Alors, c'est là que tu habiteras?

— Probablement,.. je ne puis pas savoir encore... je verrai.

M. Maldonne leva les épaules. Dans son chagrin même, lui, nature optimiste et sans cesse remontante, il conservait quelque espérance, celle au moins de retarder le départ de plusieurs jours, de plusieurs semaines. Qui sait? En s'y prenant adroitement? Il laissa donc un peu d'intervalle, pour retrouver, — autant que cela était possible en un pareil moment, — un peu de sa manière ordinaire, qui était engageante et bonne.

— Je pense là, dit-il, à notre collection de tulipes. Nous pourrions, si tu voulais, la partager demain ou après-demain.

— La partager? Pourquoi?

— Mais nous l'avons faite à frais communs, à peines communes. Tu serais peut-être bien heureux à Clamart...

— Non, mon ami, répondit M. de Kérédol, en se penchant sur son assiette, je n'emporterai rien... Tu ne peux te figurer combien je tiens peu à tout cela, maintenant.

— Il y a aussi le catalogue, reprit M. Maldonne, le catalogue qui n'est pas achevé. Te rappelles-tu les premières séances?

— Oui.

— Comme c'était bon! Eh bien! je crois qu'en deux petites semaines de collaboration, trois tout au plus, nous l'aurions terminé.

— Impossible, Guillaume, je t'assure.

Le naturaliste eut un geste d'impatience.

— Tu ne peux pourtant pas nous quitter demain?

— Pardon, demain, dit Robert faiblement.

— Matin?

— Je ne sais pas encore, mon ami.

M. Maldonne aurait peut-être insisté. Sa femme, jusque-là silencieuse, l'interrompit.

— Il faut le laisser libre, dit-elle. Tu vois que mon frère a autant de chagrin que nous. S'il en a décidé ainsi, ce doit être mieux, j'en suis convaincue.

Thérèse n'avait pas dit un mot. Elle avait remarqué que M. de Kérédol évitait de la regarder, et qu'il baissait les yeux quand elle levait les siens vers lui. Le dîner achevé, il annonça qu'il sortait pour une heure ou deux, s'enveloppa de son manteau à pèlerine, et prit la porte. Thérèse le suivit. Elle le rejoignit sous les arbres de l'entrée. M. de Kérédol ne l'avait pas entendue marcher derrière lui.

— Parrain? dit-elle.

Il se détourna, et, sous la lune voilée de cette nuit d'hiver, il aperçut, tout près, le visage triste et les yeux supplians de Thérèse.

— Parrain, reprit-elle, vous ne partez pas tout de suite?

— Non, mon enfant, mais rentrez vite ; vous n'avez pas de châle, rentrez...

— Peu importe le froid. Il faut bien que je vous parle, répondit-elle en s'abritant derrière une touffe d'arbustes verts contre le vent qui soufflait du fond du jardin. Et je veux vous dire...

— Quoi donc, Thérèse?

— Vous savez bien ce que je vous ai promis, là-bas, sous la tonnelle? Vous vous rappelez?

— Oh! oui, répondit-il en enveloppant de son regard l'enfant, presque confondue avec les ramures enchevêtrées du bosquet, et dont il ne voyait guère que la petite tête inquiète, sortant de l'ombre et tendue vers lui... Oh! oui, je me souviens...

— C'est que, voyez-vous, mon parrain, M. Claude Revel paraît vouloir m'aimer...

— Il vous l'a dit?

— J'en suis sûre, reprit-elle en rougissant. Vous vous en doutiez?

— Moi?

— Oui, vous l'avez deviné, je le sais. J'ai même pensé que cela pouvait entrer pour quelque chose, — oh! pardonnez-moi de vous dire tout ainsi, — dans vos projets,.. dans votre départ...

— Comment pouvez-vous supposer? dit-il vivement...

Elle sourit, parce qu'elle avait une idée aimable dans le cœur.

— J'aurais dû dire « dans votre retour, » fit-elle; je me trompe,

parce que je suis un peu émue, mais vous allez voir que j'ai songé à vous. Voici ce que j'ai décidé. Si M. Revel me demande, je répondrai : « A une condition ! »

M. de Kérédol branla lentement la tête.

— Attendez donc ! « A une condition, c'est que rien ne sera changé aux Pépinières, et que Thérèse continuera d'habiter avec son père, sa mère et son cher parrain, le colonel. » Alors, puisque rien ne sera changé aux Pépinières, une fois vos affaires terminées, vous serez bien tenté de revenir?

Elle souriait tout à fait.

— Et vous savez, ajouta-t-elle, je crois qu'il acceptera... Entre nous, je le crois bien !

Elle tendit les deux mains vers M. de Kérédol. Elle s'attendait à le voir sourire aussi, l'attirer dans ses bras, la serrer sur son cœur, mais non : il pressa à peine les doigts de sa nièce, et les laissa retomber dans l'ombre. Ses traits se ridèrent au passage d'une émotion douloureuse.

— Ma petite Thérèse, dit-il, vous avez le meilleur cœur que j'aie connu,.. mais cela ne se pourra pas,.. j'aurai trop... d'intérêts, là-bas, pour ne pas rester...

Et il s'éloigna, épouvanté d'avoir répondu par cette raison, brutale autant que fausse, à cette innocente petite, qui demeurait là stupéfaite, blessée au fond de l'âme que son oncle pût préférer un intérêt quelconque à la vie des Pépinières.

Comme il allait passer le seuil, il se détourna, et vit Thérèse immobile dans la lumière vague, au milieu de l'allée.

— Rentrez, ma Thérèse chérie ! dit-il.

Et sa voix avait toute la pure tendresse des jours lointains.

. . . . . .

M. de Kérédol fit encore plusieurs courses en ville, et, sur le tard, passa devant l'hôtel de Claude Revel. Il s'arrêta, sonna, et remit entre les mains de Justine un billet ainsi conçu :

« Monsieur, des affaires importantes et urgentes m'obligent à partir demain matin. Je ne sais combien durera mon absence, peut-être sera-t-elle longue. Je serais heureux de vous voir et de vous faire, avec mes adieux, des recommandations auxquelles je tiens beaucoup. Je sortirai de la maison à sept heures précises. Ayez la bonne grâce de vous trouver sur la route. Ne sonnez pas, et montrez-vous le moins possible. Je vous en serai, monsieur, sincèrement obligé.

« R. Comte de Kérédol. »

Puis il revint très lentement aux Pépinières.

XI.

Robert voulait éviter, pour les autres et pour lui-même, la scène inutile de la séparation. Il n'avait averti ni sa sœur, ni M. Maldonne, ni Thérèse.

Levé avant l'aube, le lendemain, il avait, sans bruit, fait ses préparatifs de départ. Il n'emportait qu'un peu de linge et quelques livres : deux ou trois de ces pauvres manuels fatigués qu lui rappelaient les premières années de l'enfant. « Le reste, disait-il dans une lettre laissée sur la commode, mes armes, ma bibliothèque, me sera envoyé plus tard, si je le demande. »

A tâtons, pour qu'on remarquât moins sa fuite, il descendit l'escalier, sa valise à la main, traversa le couloir, et se trouva dehors, dans la brume, d'où l'ombre de la nuit commençait à se retirer. Si maître qu'il fût de lui-même, ou plutôt si décidé à ne pas montrer de faiblesse, il ne put s'empêcher de se détourner et de regarder une dernière fois la chère maison. Elle était close, terne, comme affaissée dans le sommeil et dans la nuit. Les feuilles des lierres et quelques rames sanglantes de vigne vierge pendaient, lourdes de brouillard. Des gouttes d'eau s'en échappaient, et tombaient à terre, une à une, comme des larmes. Personne n'assistait à ce suprême adieu. Pas un regard pour répondre à celui qui embrassait douloureusement toutes ces choses familières. « Cela vaut mieux ainsi, » murmura M. de Kérédol. Et, redressant sa tête énergique de vieil officier, retroussant la pointe de ses moustaches pour se donner un air de bravoure, il continua rapidement son chemin. La petite porte découpée dans le grand portail s'ouvrit, et se referma discrètement. L'exil était commencé. Devant lui, Robert aperçut une forme humaine, et, supposant bien que c'était Claude, il s'efforça de se raidir encore, pour ne pas trop révéler sa souffrance. Mais sa pâleur, l'espèce d'égarement et d'effarement de son visage le trahissaient si bien que le jeune homme, en le voyant s'approcher, lui dit :

— Êtes-vous malade, monsieur?

— Si ce n'était que cela! répondit M. de Kérédol. Mais je pars, monsieur, je pars!

— Votre billet d'hier soir me l'apprenait. Vous me demandiez de venir. Me voici.

— Oui, répondit M. Robert en lui tendant la main, je vous remercie... Ayez la bonté de m'accompagner, je vous expliquerai ;.. mais, pas ici...

— Volontiers, monsieur. Vous n'avez personne pour porter votre valise?

— Plus bas, je vous prie, je ne veux pas qu'on se doute... Non, monsieur, je n'ai personne.

— Alors, permettez-moi de vous aider, dit Claude.

Il prit une des poignées de la valise, et tous deux, s'écartant un peu l'un de l'autre pour partager le poids, se mirent en route. M. de Kérédol marchait d'un pas mal assuré, du côté que longeait le mur, la tête à demi tournée vers les branches, qui appuyaient leurs dentelures mouillées parmi les mousses poilues et les pariétaires. Après quelques mètres, il s'arrêta.

— Écoutez! dit-il.

Dans la langueur froide du matin, un petit sifflement très doux s'élevait près d'eux.

— C'est un rouge-gorge, dit Claude.

— Vous le voyez?

— Il est là, sur l'arête du mur.

— Je le connais, répondit Robert; il nous suivait souvent...

Il y avait, dans ce pluriel, une pensée si triste, que M. de Kérédol continua sa route les yeux baissés.

Un peu plus loin il demanda :

— Suit-il encore?

— Oui, le voilà qui sautille de branche en branche.

— C'est le seul qui soit venu! murmura M. de Kérédol.

Quand il eut dépassé la limite du domaine, son pas devint plus ferme et plus rapide. Robert se hâtait, poussé, sur ce chemin de l'exil, par ses engagemens de la veille, et par sa propre faiblesse, qu'il ne sentait que trop disposée à une défaite. Il y avait encore une lutte dans son âme. Claude en devinait quelque chose, et respectait le silence de son compagnon. La brume, chassée par le vent, laissait tomber maintenant des rayées de soleil çà et là. Devant eux, les cabarets de la banlieue s'ouvraient, guettant les maraîchers. Des voix d'enfans, s'échappant par les fenêtres, se mêlaient au roulement des carrioles. Entre les deux voyageurs, la valise se balançait d'un mouvement régulier. Au moment où ils allaient entrer dans la ville :

— Monsieur Claude, dit M. de Kérédol en se détournant pour regarder par-dessus son épaule, j'ai les yeux si mauvais ce matin, que je distingue à peine ma route... Voyez-vous encore la maison?

— Grosse comme une fève blanche.

Robert soupira profondément.

— Toute la joie de ma vie est derrière moi! dit-il.

Et il ajouta, sans transition apparente :

— Voulez-vous bien oublier ma vivacité d'hier, monsieur?

— C'est déjà fait, répondit Claude.

Ils s'engagèrent dans les rues, de plus en plus peuplées, où les boutiques, les fenêtres, les cours d'auberges s'éveillaient. Le vieil officier ne faisait nulle attention à cette vie renaissante du faubourg, qui, tant de fois, avait amusé son oisiveté. Derrière leur étal, des marchands, auxquels il parlait volontiers, en flânant, le considéraient avec étonnement, et le suivaient des yeux. Plusieurs saluèrent, auxquels il ne répondit pas. Il semblait avoir tout oublié du monde réel qu'il traversait, tout, jusqu'à la présence de ce jeune homme un peu intimidé, hésitant devant cette douleur muette, et qui se demandait : « Quelles recommandations avait-il donc à me faire? Il ne me dit plus rien. »

Tous deux arrivèrent à la gare, et déposèrent la valise à terre, au milieu de la salle d'entrée, presque déserte. Jusque-là, M. de Kérédol s'était fait violence pour ne pas pleurer. Mais, voyant que tout était fini, que la dernière minute allait sonner, que, désormais, rien n'arrêterait son départ, tout à coup il attira Claude contre sa poitrine, et, sanglotant, penché sur l'épaule du jeune homme et le serrant à l'étouffer :

— Mon enfant! mon enfant! dit-il, aimez-la bien,.. aimez-la follement... Moi aussi, je vous la donne!

Puis, avant que Claude, stupéfait, eût pu répondre, il s'écarta de lui; son visage avait une expression de prière et de tendresse inquiète.

— Je vous en supplie, dit-il en joignant les mains, faites attention,.. le soir,.. qu'elle soit bien couverte... Elle est délicate... Moi, j'avais souvent un châle pour elle... Oh! dites, quand elle sort aussi, le matin, de bonne heure,.. elle est si imprudente... Chère, chère petite Thérèse!..

Il regarda, par la haute baie vitrée, du côté où se trouvaient, bien loin, les Pépinières.

— Je vous remercie d'être venu, ajouta-t-il plus posément... Dites-leur adieu pour moi... Allez! je n'en puis plus guère, voyez-vous!.. Allez, mon ami, merci!..

Claude, très ému, sachant bien que les mots n'ont plus de sens devant certaines douleurs, ne répondit rien, et le quitta. Plusieurs fois il se détourna, et l'aperçut, immobile à la même place, le front caché dans les mains, tandis que les hommes d'équipe enlevaient la valise et interrogeaient inutilement : « Où allez-vous? »

Quand Claude eut disparu, M. de Kérédol reprit sur lui-même le plein empire qu'il avait d'habitude, et, entendant pour la pre-

mière fois la question que l'employé lui posait pour la dixième, peut-être, dit, de son air de commandement :

— Où je vais? mais je n'en sais rien encore. Attendez-moi!

Il s'approcha de la bibliothèque, au fond de la salle, et chercha un annuaire militaire. Il en découvrit un, l'ouvrit, parcourut rapidement une première page :

— Mon ancien régiment, murmura-t-il à demi-voix, sans s'occuper des passans qui l'observaient,.. 2e chasseurs... colonel? inconnu de moi... lieutenant-colonel? inconnu... commandans? tous inconnus... plus personne, plus de famille du tout, mon pauvre Robert!...

Il tourna la page.

— 1er chasseurs,.. ah! commandant de Bernier, en voilà un... nous nous sommes connus... beaucoup même... c'était presque un ami... autant là qu'ailleurs!

Il ferma rapidement le livre, le replaça dans le rayon, traversa la salle, et, se baissant vers le guichet :

— Première, Alger?

XII.

Quelques mois plus tard, au commencement du printemps, Claude et Thérèse étaient fiancés. Ce fut, pour les hôtes des Pépinières éprouvés par le brusque départ de M. de Kérédol, comme une résurrection. Toutes les tendresses auxquelles Robert avait dû se dérober se renouèrent autour de Claude. Les allées, au-dessus desquelles commençait à s'étendre la verdure étoilée des premières feuilles, revirent bien des fois la scène qu'elles avaient déjà vue. Les deux fiancés s'y promenèrent, éprouvant à s'interroger, à se connaître de mieux en mieux, une joie qui se renouvelait, une série de surprises heureuses. Le moindre goût commun, une idée pareille, une petite joie partagée, leur semblaient des trésors. Ils ne se disaient que des choses très simples, avec des mots qui n'étaient pas différens de ceux dont ils usaient avec tout le monde : et cependant il leur venait un ravissement de s'écouter l'un l'autre. Ils s'aimaient.

Une après-midi d'avril, ils causaient dans le salon des Pépinières, près de la fenêtre. Claude avait repris ce sujet qu'ils n'arrivaient pas à épuiser, de leur première entrevue, de l'impression qu'il en avait emportée, des songeries ensuite. Dans le fond de l'appartement, Mme Maldonne travaillait, distraite. Thérèse écoutait.

Ses yeux erraient sur la verdure pâle du jardin que le soleil échauffait et déroulait de toutes parts. Un moment elle laissa tomber la causerie. Puis elle dit, regardant Claude :

— Voulez-vous venir avec moi?

— N'importe où.

— Une promenade un peu triste?

— Si vous en êtes, elle ne le sera pas.

— Nous la devons, oui, nous la lui devons bien.

— De qui parlez-vous, Thérèse?

— Vous verrez. Mère, vous acceptez?

Pour toute réponse, Mme Maldonne se leva, et alla prendre son chapeau. Où allait-elle? Peu lui importait. Elle accueillait comme une grâce toute occasion de suivre et de sentir encore à ses côtés l'enfant qu'elle allait perdre. Elle se leva donc, et tous trois sortirent de l'enclos, dans la direction de la ville.

A mi-chemin, ils s'enfoncèrent dans un sentier de banlieue qu'emplissait la senteur chaude des primevères. Thérèse avait son but qu'elle n'avouait pas encore. Elle était moins expansive et moins rayonnante que de coutume. Mme Maldonne enveloppait ses deux enfans d'un regard attendri, contente d'avoir sa place et de jeter son mot dans la conversation tranquille et lente qui s'échangeait entre eux. Brusquement, à un détour, de longs murs se dressèrent avec des sapins et des ifs pointant par-dessus.

— Je comprends, dit Claude en remerciant Thérèse du regard, c'est une jolie pensée.

Ils se turent en pénétrant dans le cimetière. Le même songe sans doute de la fragilité de leur joie, le même frisson tomba pour elle et pour lui qui s'aimaient, des arbres noirs témoins de tant de larmes, Thérèse et Claude se séparèrent l'un de l'autre, et Thérèse, par un dernier instinct d'enfant, effrayée, pour traverser l'avenue encore molle et marquée de traces de roues, chercha le bras de sa mère.

Où est la tombe du petit Jean? Là, assurément, dans ce massif immense de croix blanches ou noires, presque toutes égales, pressées les unes contre les autres. Il y a, sur les tertres verts, plus ou moins affaissés selon la date, tout le naïf étalage des tendresses misérables : poignées de fleurs, rosiers, lierre taillé, clématites piquées dans un vase de verre bleu apporté des mansardes, couronnes grosses comme le poing et qui durent peu. A quoi bon durer? Les pauvres, sous la terre, comme dessus, logent au mois. Tout cela sera bouleversé, détruit, remplacé bientôt. Où donc est la tombe du petit Jean? La voici. Thérèse l'a découverte. « A Jean Malestroit, 11 ans 3 mois 8 jours, ses parens inconsolables. » Au

pied de la latte de bois peinte sont trois jacinthes en ligne et un brin de chrysanthème qui doit venir de l'unique gerbe arrosée par la mère, là-bas, près du pigeonnier. La jeune fille s'est agenouillée dans l'étroite allée, Claude à côté d'elle, Mme Maldonne un peu plus loin. Il leur semble à tous revoir la figure éveillée de l'écolier, et ses cheveux roux que le soleil, à cette heure, eût fait étincelans. Et Thérèse, après avoir prié tout bas, s'est mise à dire à demi-voix, tournée vers Claude, tout émue et sérieuse : « O notre petit Jean, enfant qui nous as réunis, je t'aimais bien quand j'étais seulement ta marraine. A présent je ne pourrai plus penser au début de cette vie nouvelle où j'entre sans me souvenir que tu en as été l'occasion douloureuse. O petit Jean, maintenant dans la puissance et dans la joie, parmi les anges de Dieu, veille sur nous, protège-nous ! »

— *Amen!* répondit Claude.

Ils se relevèrent ensemble, et ils se sourirent. Étrange succession que nous sommes d'impressions qui se heurtent et se chassent comme des nuées ! Déjà ils ne pensaient plus au petit marchand d'ombre. Un souffle avait passé. L'enchantement de la vie les avait ressaisis. Ils s'éloignèrent, sans même jeter un dernier coup d'œil derrière eux, et regagnèrent côte à côte, pressant le pas, uniquement occupés de leur amour, la campagne ouverte et pleine de soleil. Étaient-ce bien les mêmes sentiers? En quelques minutes, tout avait changé d'aspect. Le jour s'était fait plus pur et plus beau. Par-dessus les haies d'aubépine qu'ils longeaient, le front levé, les yeux en joie, ils regardaient l'azur pâle, ils se regardaient ensuite, et trouvaient de quoi se sourire encore. Une même chanson divine leur chantait dans l'âme. Ils l'entendaient en eux-mêmes, ils la devinaient dans le cœur de l'autre. Les alouettes dans les blés clairs, les alouettes toutes folles aussi, s'envolaient en secouant leurs ailes, et saluaient l'heure unique, l'heure où toutes les espérances se lèvent pour garder le nid qu'on va bâtir. Des paysans çà et là s'arrêtaient de bêcher. Quelque chose leur disait que le bonheur passait. Puis, après une pause, égayés ou jaloux, ils se courbaient de nouveau. Et les fiancés continuaient leur route, triomphans, enviés, rois du chemin, et le sachant.

Derrière eux, la mère venait, oubliée. Mais elle jouissait d'avoir donné le jour à cette créature heureuse qui marchait devant elle. Elle se souvenait aussi. A voir l'expression de son visage, on pensait à ces premières fleurs d'une grappe, à demi fermées, penchées comme une image prophétique au-dessus des jeunes qui éclatent. Les Pépinières s'ouvrirent bientôt devant eux. Ils entrèrent. Quelqu'un les attendait avec impatience. C'était M. Mal-

donne, qui faisait pour la vingtième fois le trajet du portail à la maison.

— Vite! vite, cria-t-il, il est arrivé une surprise pendant votre absence!

Thérèse, Claude et Mme Maldonne se hâtèrent, moins curieux de la nouvelle que désireux de plaire au vieux maître des Pépinières. Celui-ci les emmena près de la serre où, sur une table de jardin, il avait fait poser un mannequin d'osier.

— Voici l'objet, dit-il. Il est adressé à M. Claude Revel, aux Pépinières.

— Est-ce possible? fit Thérèse en riant. Vous voyez, Claude: on nous croit mariés. C'est peut-être un présent?

— D'où vient-il? demanda Claude.

— Ma foi, dit M. Maldonne, bien fin qui le devinera : toutes les étiquettes sont tombées dans le voyage.

Thérèse, qui s'était penchée, saisit quelques brins d'herbe, entre deux mailles de l'osier, et dit, en devenant toute rose d'émotion :

— Cela vient d'Afrique. Voici de l'alfa.

Une même pensée, à ce nom qui évoquait tant de souvenirs, assombrit le petit cercle rangé autour de la table.

— Puisque cela m'est adressé, dit Claude, c'est à vous d'ouvrir, Thérèse.

Légèrement, en trois coups de canif, Thérèse brisa les liens qui attachaient le couvercle, et le souleva. Elle écarta de la main une jonchée d'herbes sèches. Des plumes apparurent, des plumes couleur de ciel.

— La sarcelle bleue! s'écria M. Maldonne. Et splendide! Et intacte!

Il tenait déjà l'oiseau par le bec, et le considérait en le retournant au soleil. De dessous l'aile, un papier plié tomba.

Il n'y avait qu'une seule ligne. Claude la parcourut, et puis, tandis qu'ils l'observaient tous, bien émus, il lut à haute voix :

« Tuée par le comte de Kérédol, au bord du chott El-Maya. »

René Bazin.

LES

GRANDES MANŒUVRES

DE L'EST

I.

Les manœuvres sont à la guerre ce que le théâtre est à la vie, une image, où, la part de la convention étant fixée à l'avance, tout ce qui s'écarte davantage de la réalité ou de la vraisemblance est une faute. Aux manœuvres, comme au théâtre, vous condensez en un laps de temps très court et sur un terrain très restreint des événemens dont le développement dans la réalité eût été considérable. Mais de même qu'ayant par convention le droit de faire parler les héros de théâtre en vers, vous n'avez point celui de leur faire exprimer des pensées qui ne seraient point celles de la situation, de même en manœuvres, tout en ne chargeant que de poudre les fusils et les canons, les chefs d'armées ont l'obligation de conduire leurs troupes comme si les fusils étaient chargés à balle et les canons à mitraille. Les invraisemblances conventionnelles des manœuvres sont d'ordinaire au nombre de trois : les armes ne sont point chargées, le programme de la campagne est réglé à l'avance dans ses grandes lignes, les centres de distributions sont fixés d'avance. Mais, ces conventions, ou telle autre convention, une fois admises, les manœuvres doivent être l'image même de la guerre, et l'on donnera la palme à ceux des officiers qui, loin de chercher l'occasion d'éblouir le spectateur par des marches forcées ou des mouvemens de parade, se seront astreints, tout au contraire, au

risque de paraître timorés et craintifs, à ne pas agir autrement en manœuvres qu'en temps de guerre et sur de véritables champs de bataille.

Qu'il soit fort difficile pour les commandans de corps d'armée, de divisions, de brigades ou de régimens de conduire leurs troupes comme si les canons et les fusils de l'ennemi étaient véritablement chargés, c'est ce qu'on n'imagine point au premier abord. et c'est pourtant ce que les manœuvres de l'Est ont encore une fois prouvé. Pendant que les soldats des deux armées qui se trouvaient en présence dans les plaines de la Champagne prenaient la bataille tellement au sérieux, — ce dont il convient de les louer, — qu'on a pu voir un fantassin d'avant-poste percer de sa baïonnette le ventre du cheval d'un hussard ennemi qui essayait de forcer le passage, on a vu au contraire des officiers-généraux de tous grades engager leurs troupes dans des positions telles qu'ils auraient perdu, dans la réalité, les deux tiers de leurs effectifs. Et, sans doute, dans la bataille du lundi 7 septembre, devant Colombey-les-deux-Églises, les spectateurs et surtout les spectatrices ont applaudi à la bravoure du 7e corps d'armée qui s'avançait « héroïquement » vers le Bois-Cornet, sous le feu croisé des batteries du 6e corps qui couronnaient les crêtes rendues ainsi inexpugnables; dans la bataille du mercredi 9 septembre, en avant de la ligne de Vandœuvre, lorsque le 8e corps d'armée s'élança à l'assaut, sans une pièce d'artillerie qui le soutînt, contre les hauteurs de Beurey, d'où toutes les pièces réunies du 5e corps et de la réserve tonnaient sur lui, sans doute, ce merveilleux déploiement de parade excitait l'admiration frénétique du public dont les bravos se mêlaient aux accens irrésistibles des clairons qui sonnaient la charge; mais que pesaient, le lendemain, devant la critique rationnelle ou même devant la plus simple réflexion, cet « héroïsme » et cette « audace » de théâtre? Des représentations de ce genre peuvent faire illusion au gros public et même à certains reporters; elles ne trompent aucun juge sérieux; et c'est ainsi que l'attaché militaire d'une grande puissance a pu dire, dans une conversation qui qui n'a pas été démentie, que l'attaque des hauteurs de Beurey dans la journée du 9 par les troupes du 8e corps lui avait rappelé la journée de Saint-Privat et le fameux glacis dont le vieux roi de Prusse répétait avec mélancolie qu'il avait été l'inutile tombeau de sa garde. « C'est très séduisant en théorie, disait cet officier, la méthode qui consiste à ouvrir le feu à 1,200 mètres, à avancer de 500 mètres d'un coup, puis, après un temps, à franchir le reste de la distance; mais, en pratique, avec les armes à tir rapide, la chose est absolument impossible. On objecte, évidemment, qu'on lance

100,000 hommes, qu'il en tombe 50,000, mais que les 50,000 autres arrivent. Mais c'est là encore une erreur, et il n'y a pas de troupe, quelque merveilleuse qu'on la suppose, qui puisse résister à l'effet moral d'une pareille hécatombe. » Aussi bien le roi Charles XII de Suède, qui prisait à leur valeur les suffrages de la galerie, mais qui ne s'en contentait pas, opinait qu'en temps de manœuvres il serait indispensable, pour l'éducation des troupes et des officiers, qu'un coup de fusil sur cent et qu'un coup de canon sur mille fussent chargés autrement qu'avec de la poudre.

Bien que le général Dragomirof ait soutenu dans un écrit fameux le paradoxe farouche du vainqueur de Narva, je n'irai point jusqu'à le reprendre à mon tour. Il est nécessaire cependant qu'un remède énergique soit porté à ce genre de trompe-l'œil et, si la chose devait se renouveler aux prochaines manœuvres, que les arbitres, — — ou plutôt, le seul arbitre, qui est le généralissime, — fassent purement et simplement revenir à ses positions initiales l'officier, quel qu'il soit, qui se serait rendu coupable de ce facile mépris de la mort. Assurément, cette tactique serait abandonnée au premier jour de la guerre; à la première fusillade à balles, les troupes en ligne ne réduiraient pas à quelques centaines de mètres les distances d'où elles tiraient l'une sur l'autre aux manœuvres de l'Est; l'art du défilement doit être d'ailleurs appris et pratiqué à l'avance. Ce n'est point là, toutefois, comme on serait disposé à le croire, que réside la gravité de l'erreur commise.

Le raccourcissement des distances de combat est, en effet, l'une des conventions secondaires des manœuvres, convention à laquelle il ne serait certes pas impossible de renoncer, puisqu'il suffirait d'étendre le champ des opérations, mais dont les inconvéniens ne sont en somme que médiocres. La véritable erreur, c'est l'emploi défectueux de l'infanterie dans les batailles ou, pour parler plus exactement, l'habitude périlleuse que prendraient les chefs de corps d'engager leur infanterie avant l'heure. L'infanterie reste aujourd'hui comme hier la reine des batailles, c'est l'évidence, et cette reine des batailles n'a point cessé de montrer pendant toute la durée des manœuvres d'incomparables qualités; discipline, sang-froid, résistance à la fatigue, solidité dans le combat, souplesse dans les déploiemens, elle a acquis ou développé toutes les vertus de son état. De quelques merveilleuses qualités de bravoure et de ténacité qu'elle soit douée, l'infanterie cependant ne peut plus opérer aujourd'hui indépendamment de l'artillerie, et ces deux armes doivent être considérées désormais, sur le champ de bataille, comme les deux doigts de la main. Est-ce à dire qu'une masse énorme d'infanterie ne puisse jamais, même sans artillerie, empor-

ter une position couronnée par une artillerie ennemie qui ne serait pas en nombre suffisant? En aucune façon. Mais elle commencerait par joncher la terre de cadavres et, si la crainte de la mort ne saurait arrêter aucun officier digne de ce nom quand il s'agit d'une impérieuse nécessité, aucun officier n'a le droit de sacrifier inutilement un seul homme qu'il pourrait employer ou *sacrifier utilement* ailleurs. L'infanterie ne doit donc agir que sous le feu, c'est-à-dire sous la protection de l'artillerie, qui a pour mission expresse de *nettoyer* la place que l'infanterie, protégée par elle, doit emporter et occuper. A l'exception des compagnies franches, dont le rôle est de chercher et de harceler l'ennemi pendant les marches et qui doivent être, selon la formule, « de la cavalerie démontée, » l'infanterie, quand elle est isolée de l'artillerie, est impuissante. La théorie est impérative et la pratique n'a point cessé de la justifier. Pourquoi, à la bataille du 7 septembre, la critique a-t-elle jugé, par exemple, que le 6e corps avait victorieusement conservé les positions qui lui avaient été assignées dès le début de la journée? Tout simplement parce que son chef avait su garder sous la main, sur la crête du Bois-Cornet, son artillerie qui ne cessa de faire rage sur les masses assaillantes du 8e corps jusqu'au moment où, la canonnade ayant réduit au silence les premières batteries ennemies, l'infanterie, se démasquant avec rapidité, pût couvrir de ses feux tout le terrain des attaques. Et de même, le 14, à la bataille de Margerie-Haucourt, où l'infanterie des 6e et 8e corps réunis ne sonna la charge et ne s'élança sur le joli village qui était la clef de la position que sous le feu de l'artillerie qui avait préalablement éteint le feu des batteries du Meldançon. Il ne s'agissait pourtant ce jour-là que d'un ennemi figuré et, si le général Saussier, qui commandait en chef, n'avait eu souci que de l'effet théâtral à produire, rien ne lui aurait été plus facile que de lancer tout de suite sur Margerie, au son des clairons, les colonnes d'attaque des généraux de Kerhué et Jamont. Dans la grande plaine que traverse le ruisseau du Puits, sous le beau soleil qui avait dissipé les nuages de la matinée et qui faisait scintiller comme une moisson d'acier les milliers de fusils des armées réunies, la grandeur du spectacle eût été incomparable. Mais quoi! cet assaut, que n'aurait préparé aucun duel d'artillerie, eût été un défi à la réalité, et c'est d'autres leçons que le général Saussier s'était proposé de donner à ses troupes.

Après l'absence des projectiles, la seconde convention des manœuvres consiste dans la fixation préalable de tous les mouvemens, marches et contremarches, des armées. Où se dérouleront les drames grandioses et sanglans de la prochaine guerre? Si l'offensive diplomatique appartient à notre adversaire, le temps maté-

riel nous sera-t-il laissé pour prendre l'offensive militaire? Si l'offensive nous échappe, sur quel point serons-nous attaqués? Évidemment, chacun de ces problèmes qu'il est permis d'examiner dès aujourd'hui, implique, entre autres, une série d'études de terrains que l'état-major général a le devoir de préparer, tant au point de vue de la concentration que de la mobilisation des forces et du choc probable des armées. Cependant ces études ne peuvent être qu'approximatives. On raconte, sans doute, que six semaines avant la bataille de Marengo qui commença par être une défaite, le premier consul montra sur la carte les plaines d'Alexandrie, et dit : « C'est là que je les battrai. » Mais le propos vaut toutes les autres grandes paroles historiques, et, fût-il vrai, la clairvoyance géniale de Bonaparte, en tout cas, n'est donnée à personne. A quelques études préalables que les états-majors se soient livrés, quelques connaissances exactes et précises qu'ils aient pu acquérir de la géographie et de la topographie militaires sur les deux versans de la frontière de l'Est, une part immense sera forcément laissée à l'inspection du terrain qu'il faudra faire au dernier moment, à la veille même de la bataille, selon les mouvemens de l'ennemi ou le simple hasard qui auront amené sur tel ou tel point la rencontre des armées. Or, rien de tel dans les manœuvres. Pour celles du mois de septembre, le plan d'ensemble en avait été arrêté au ministère de la guerre dès le mois de février ou de mars, et communiqué aussitôt aux états-majors spéciaux qui l'avaient mis à l'étude sans plus de retard, non point seulement dans leurs cabinets, mais sur le terrain même : « Une armée venant de Vitry est en marche sur Troyes; elle doit, coûte que coûte, occuper Troyes et forcer en ce point le passage de la Seine. Prévenue qu'un groupe de deux corps d'armée, rassemblés vers Chaumont, va se porter sur son flanc gauche pour retarder sa marche, elle détache de Brienne un groupe d'égale force pour arrêter l'ennemi et le rejeter sur Chaumont ou, tout au moins, le ralentir et l'empêcher d'arriver à le prendre en flanc. Ce groupe, une fois sa mission remplie, doit rejoindre par Bar-sur-Aube et Vandœuvre le gros de l'armée devant Troyes pour participer à l'affaire générale, etc. » Mais les états-majors n'avaient pas été seulement avisés six mois d'avance de cette hypothèse d'ensemble qu'ils avaient eu ainsi tout loisir d'étudier avec réflexion et sang-froid : en même temps que l'hypothèse, l'emplacement des futures batailles leur avait été déjà désigné. On eût pu leur laisser chercher, « deviner, » la position en face de Colombey qui couvre les passages de l'Aube entre Bar et Dolancourt, ou la ligne de Vandœuvre-Beurey qui est la clé de la route de Troyes : le développement même de l'hypothèse

devait y conduire. Mais quoi! le plan de campagne, s'il n'avait été qu'une esquisse, aurait fait moins de gloire à ses auteurs et, par conséquent, il fallait qu'il fût écrit d'avance qu'on se battrait sur tel point précis et non ailleurs. Les promenades d'état-major reconnurent donc, dès le printemps, les moindres accidens des terrains où allaient se livrer les combats d'automne : ici la croupe de Beurey qui domine, de la grande ligne de Belfort à l'impénétrable forêt du grand Orient, toute la plaine de Vandœuvre, le ruisseau de Landion, et le ru de Crébenard qui enveloppe, comme d'un fossé, la gauche du plateau; là, de l'Aube à la Blaise, la crête qui va s'élevant de la route de Bar, jusqu'au signal culminant de Colombey-les-deux-Églises, la fameuse cote 342 et le contrefort de Lignol, dont l'occupation par l'une ou l'autre des armées doit décider du sort même de la rencontre, demain, comme il y a quatre-vingts ans, quand le maréchal Mortier, battant en retraite de Langres sur Troyes, y arrêta, le 24 janvier 1814, les forces décuples du prince de Schwarzenberg.

Voilà donc la part de l'inconnu réduite à ce qui pourrait passer déjà pour un *minimum;* les deux armées savent d'avance sur quel terrain elles se heurteront et elles en ont pu étudier à loisir les avantages et les inconvéniens. Mais ce n'est pas tout, et, longtemps avant la constitution des armées de l'Ouest et de l'Est, les états-majors avaient été instruits encore de bien autre chose. Ils avaient reçu et mis à l'étude le plan détaillé *jour par jour* de toute la période des manœuvres. Ils savaient que, le général de Galliffet et le général Davout s'étant concentrés le 2 septembre, le premier avec les 5 et 6e corps sur la rive droite de la Seine et sur la rive gauche de la Marne, le second avec les 7e et 8e corps vers Ligne-rol-Montigny, l'armée de l'Est (Davout) serait signalée vers Chaumont le 5e septembre, et que, l'armée de l'Ouest se portant entre la Blaise et la vallée de l'Aube, pour empêcher l'ennemi de déboucher des forêts, *n'arriverait pas à temps*, — je copie textuellement l'ordre général des manœuvres, — et serait réduite à couvrir, en face de Colombey, les passages de l'Aube. L'ordre décidait encore que, le lendemain du jour où les cavaleries des deux armées auraient pris ainsi le contact, et alors que les avant-postes ne seraient plus séparés que par quelques kilomètres, la bataille générale serait retardée de vingt-quatre heures pour permettre aux troupes de se reposer le dimanche, trêve de Dieu d'ailleurs absolument invraisemblable, puisque deux adversaires qui ont tout fait pour amener et préparer une action décisive n'ont point coutume, juste à ce moment, de s'accorder un répit pour prendre haleine, trêve tellement factice et contraire à la logique des opéra-

tions que, par la force même des choses, les avant-postes ne purent se tenir d'engager la fusillade dès la soirée du 6 septembre. Le programme stipulait du reste que l'armée de l'Ouest aurait beau, le lendemain, emporter Lignol et conserver le Bois-Cornet; qu'elle était condamnée d'avance à se retirer, et qu'elle n'arrêterait sa retraite, — en bon ordre, d'ailleurs selon la formule, — qu'en avant de Vandœuvre. Et ainsi de suite, heure par heure, combat par combat, jusqu'à la bataille de Margerie-Haucourt pour laquelle on avait prévu encore avec infiniment de sagacité que la cavalerie indépendante renseignerait inexactement le général en chef sur la marche de 'ennemi, qui serait supposé devoir arriver par Bar-le-Duc, et qui déboucherait à l'improviste sur la Voise par Châlons-sur-Marne et Vitry-le-François.

Eh bien, la convention d'un pareil programme, ainsi arrêté, scruté, fixé, immuable jusque dans ses moindres détails, ne recule-t-elle pas trop loin toutes les limites de la vraisemblance? J'entends bien que cette manière de régler les manœuvres des armées comme une représentation de théâtre permet aux nouvellistes officieux de déclarer que l'état-major général rédige des plans de campagne qui ne le cèdent pas aux plus beaux de Napoléon ou de Frédéric le Grand. En vérité, un homme de la valeur de M. le général de Miribel, qui est à la fois, de l'aveu de tous, un poète de grande envergure pour la conception stratégique et le plus circonspect des savans pour la préparation des mises en œuvre; un ministre comme M. de Freycinet, qui sait de longue date discerner les apparences des réalités et à qui le plan des opérations de l'Est a dû évidemment être soumis, ne devraient-ils pas se mettre au-dessus de toute vaine réclame et de toute fausse gloire? Je n'insinue certes pas qu'il soit donné à tout le monde de pouvoir élaborer un pareil programme, d'arrêter ainsi un vaste plan dont les grandes lignes sont tout ensemble majestueuses et simples, et qui se tient *à peu près* dans ses parties essentielles. Un tel programme cependant rentre-t-il dans ce programme plus général qui veut que les manœuvres soient, je ne dirai pas l'image *de la guerre*, mais l'école des généraux? Sans doute, ce serait trop dire que de prétendre qu'il ne laisse absolument rien à l'initiative des chefs d'armée, de corps ou d'unités constituées. Il leur laisse, entre autres, l'énorme besogne d'assurer l'arrivée, à l'heure dite, des différentes troupes sur les différens emplacemens, et il suffit d'avoir travaillé pendant quelques heures avec un état-major ou, seulement de l'avoir vu travailler, pour se rendre compte de la complexité et des mille difficultés de cette opération. Mais enfin, si les ordres particuliers s'étaient abstenus de décider impérativement à l'avance

l'heure de tous les levers de rideau, — car on revient malgré soi, avec le système en usage, aux comparaisons théâtrales, — peut-être la tâche des états-majors serait-elle devenue un peu plus difficile, mais combien elle serait devenue plus instructive pour les états-majors et pour leurs juges eux-mêmes! Serait-elle même devenue beaucoup plus difficile? J'ose croire qu'il n'en eût rien été, car l'expérience presque quotidienne des manœuvres a démontré que les plus grosses difficultés résidaient d'ordinaire dans l'exécution mathématique d'ordres qui n'avaient pas été toujours suffisamment calculés, — et comment l'auraient-ils été quand il s'agissait de la marche de plus de 100,000 hommes? Au temps de la vieille Université, le ministre de l'instruction publique ne se tenait pas de joie quand, tirant sa montre le mardi à neuf heures du matin, il pouvait dire : « Aujourd'hui, dans tous les lycées et collèges de France, on fait à cette heure une version latine. » L'Université s'est corrigée de cette orgueilleuse routine, mais le ministère de la guerre n'en a-t-il pas hérité? Il est fort joli de décider six mois d'avance, que tel jour, à telle heure, les deux armées qui vont se rencontrer occuperont tel ou tel front de bataille. Mais comme on avait décidé que, la veille, la ligne de cantonnement pour ces mêmes armées s'étendrait de tel point à tel autre, il en est résulté que tel régiment d'infanterie qui arrivait au cantonnement à minuit, après avoir fait dans la journée 35 à 40 kilomètres, a dû en repartir à trois heures du matin et faire 40 à 45 kilomètres avant d'arriver au canon, ce qui est abuser inutilement des forces humaines. Au surplus, avec la prétention de tout régler d'avance, on tombe fatalement dans les plus étranges contradictions : on annonce d'une part, à heure fixe, toutes les représentations ; on décide d'autre part, *ne varietur*, que l'infanterie ne se mettra jamais en marche avant sept heures du matin. Sur quoi, à un mois d'août frileux, succède un mois de septembre très chaud, et voilà les fantassins qui, au lieu de profiter des fraîcheurs vivifiantes de l'aube pour « avaler » les kilomètres, sont condamnés à traîner péniblement, en plein midi, sous la pesanteur brûlante d'un été attardé, par les routes poussiéreuses et les plaines desséchées. De là, des insolations fréquentes, des maladies qu'on eût pu éviter, plusieurs cas de mort, si bien que le chef d'état-major général est amené à reconnaître lui-même, dès le second jour, que, si

Tout sur terre appartient aux princes hors le vent,

tout appartient sous le ciel aux *impresarii* de manœuvres, hors le soleil, et, par conséquent, vu le refus obstiné de l'astre de se

conformer à l'ordre, qu'il était nécessaire de revenir sur la règle uniforme qu'on avait voulu imposer.

En résumé, si l'on veut, comme on doit le vouloir, que les manœuvres soient vraiment l'école de la guerre, et si les expériences acquises ne doivent pas profiter exclusivement aux observateurs étrangers, il faut désormais borner « le plan » à une hypothèse générale qui, sans doute, ne devra pas être absolument sommaire, mais qui devra laisser une part beaucoup plus large à l'initiative des chefs d'armée. La tâche des arbitres, — institution qu'il convient d'ailleurs encore de transformer, — en deviendra plus laborieuse; mais quel coup de fouet pour le commandement, qui n'aura plus seulement à faire preuve de ponctualité et de précision, pour qui les manœuvres deviendront vraiment la pierre de touche! Si vous ne leur laissez point quelque initiative stratégique, comment, sur quoi jugerez-vous de la capacité réelle des chefs d'armée et même des chefs de corps? Vous pouvez constater, — et c'est déjà quelque chose, — s'ils tiennent ou non leurs troupes en main, s'ils sont, ou non, dans des limites du reste trop étroites, tacticiens et manœuvriers. Mais la stratégie, qui est l'art de diriger une armée sur les points reconnus décisifs, n'est point la tactique, qui se dit seulement des opérations que les armées opposées font à la vue l'une de l'autre, qui consiste seulement à ranger des troupes en bataille, à faire les évolutions et à employer, dans les terrains qui leur sont favorables, les différentes armes. La stratégie commande les mouvemens, la tactique les exécute. Et comment reconnaîtrez-vous, si vous ne leur laissez pas la moindre occasion de s'exercer, ces qualités stratégiques de vos chefs? Comment saurez-vous avec quelque certitude où placer votre confiance? La première bataille vraie vous le dira, sans doute, mais l'expérience alors ne sera-t-elle pas trop coûteuse?

Qu'il me soit d'ailleurs permis ici d'étendre et de généraliser la question. Le grand vice de l'armée française a été pendant longtemps, et jusque dans les plus cruelles épreuves, l'absence d'initiative chez les chefs d'unités constituées; alors même que les circonstances les plus impérieuses lui ordonnaient de s'exercer, l'initiative refusait d'agir; d'en bas jusqu'en haut de l'échelle les chefs hiérarchiques s'en tenaient à la règle étroite; sous prétexte de discipline, Napoléon, le plus illustre et le plus grand coupable en cette matière, avait brisé chez ses lieutenans l'esprit qui agit et qui vivifie; il fallut Waterloo pour lui montrer l'étendue de sa faute, et il n'est, d'ailleurs, pas certain qu'il la comprit. Il n'en est pas de même aujourd'hui. Non-seulement l'expérience a parlé (et quelle expérience!), mais un souffle général d'indépendance intel-

lectuelle a traversé cette fin de siècle et l'armée nationale en a frémi. Le désir, la volonté d'initiative existe donc, et non-seulement chez les grands chefs, surtout chez les meilleurs parmi eux, mais encore à tous les échelons de l'armée, — car il n'est pas un grade, un seul, qui ne comporte, dans une certaine mesure, pour l'officier qui en est investi, la pratique de l'initiative individuelle; — cette volonté existe surtout chez les jeunes, ceux qui ont fait la guerre dans les bas grades ou qui ne sont entrés au service qu'après la guerre, qui ont travaillé, étudié, médité, qui sont l'élite. Seulement, la vieille école n'a point encore disparu; toute décimée qu'elle soit, elle tient encore les principales avenues du haut commandement; il y a, sans doute, d'heureuses exceptions et qui, de jour en jour, deviennent plus nombreuses; mais ce ne sont encore que des exceptions et, par conséquent, le vieil étau de fer n'est pas encore brisé. L'esprit d'initiative est là, bien réveillé, ne demandant qu'à agir; on ne lui en fournit pas l'occasion; on le contient, le refoule, le réprime. S'il est au monde une discipline inflexible et redoutable, c'est bien celle de l'armée prussienne; voici pourtant ce que proclament ses règlemens en termes formels : « Tout officier qui ne sait pas agir avec initiative est indigne de son grade. » Quand en arriverons-nous là, à cette conception forte et la seule vraie du rôle de l'officier à tous les grades? L'intelligence, évidemment, n'est pas un monopole de notre race; elle est cependant un de ses dons spéciaux. Pourquoi ne pas lui permettre d'agir dans les choses de l'armée? Pourquoi la comprime-t-on, lui refuse-t-on systématiquement les occasions de se révéler, de s'exercer? Il va de soi que l'initiative n'exclut pas la discipline, l'obéissance aux ordres quels qu'ils soient; personne n'a jamais avancé pareille sottise, personne n'imagine que les instructions supérieures, bonnes ou mauvaises, puissent être discutées par ceux qui ont mission de les exécuter, et il est clair que tout le débat porte sur une question de mesure. Ce n'est donc pas l'indépendance, la bride sur le cou que l'on réclame pour qui que ce soit; mais pour tous, depuis le sous-lieutenant qui est chargé d'une reconnaissance d'avant-garde, jusqu'au chef de corps ou d'armée qui est chargé d'occuper ou d'emporter telle position, le droit, — sous sa responsabilité, — d'agir selon les circonstances pour atteindre au but marqué. Des hommes, des officiers ne sont pas les rouages aveugles d'une mécanique; pourquoi les traiter comme tels? Il est très certain que le rôle de l'initiative va croissant avec l'importance des commandemens exercés et que, nécessairement médiocre dans les grades inférieurs, il ne devient considérable que dans les grades les plus élevés. Mais les qua-

lités et les vertus sont-elles toutes innées? l'initiative, elle aussi, s'enseigne et s'apprend comme la discipline; elle se forme et se développe comme le courage. Pourquoi, dès lors, avoir toujours l'air de croire que l'esprit d'initiative viendra tout seul, de lui-même, par on ne sait quelle génération spontanée, par cela seul que l'on se trouve promu au grade qui en comporte l'emploi ou placé subitement dans des circonstances graves où il est indispensable? Si vous ne vous êtes pas exercé de longue date à développer cet esprit dans la mesure où chacun des grades successifs le comporte, pourquoi vous étonner que la maladie de nos généraux ait été constamment la crainte, l'angoisse des responsabilités? Qu'avez-vous fait pour les en guérir? Mais non-seulement vous n'avez rien fait et vous ne faites rien pour porter remède à ce mal dont les dangers vous sont cependant connus; vous vous obstinez, hélas! à tuer chez ceux qui en sont naturellement animés l'esprit d'initiative par la terreur des responsabilités à prendre, si bien que l'officier le plus hardi perd au bout de peu d'années son audace native et qu'au jour où vous lui demanderez d'agir par lui-même, il ne trouvera pas plus l'emploi de ses facultés atrophiées qu'un prisonnier enchaîné depuis dix ans ne retrouverait pour s'enfuir, si ses liens se brisaient tout à coup, l'usage de ses jambes.

Je connais l'objection : élargir le champ de l'initiative, c'est courir le risque d'augmenter le nombre des fautes. Hé! sans doute, il s'en commettra d'abord, mais combien moins graves que celles qui résultent de la crainte des responsabilités! Et puis quelle est l'éducation qui se fait sans erreurs, sans à-coups, sans expériences parfois coûteuses? Parmi les libertés nécessaires, ne faut-il pas compter la liberté de l'erreur? Or, c'est cette éducation qu'il s'agit de faire, et quand la préparera-t-on, notamment pour les généraux d'armée et les commandans de corps, si ce n'est en temps de paix et précisément pendant les manœuvres? Quelle sera, en effet, la prochaine guerre? En quoi ressemblera-t-elle à la grande représentation théâtrale qui est restée l'idéal du ministère du boulevard Saint-Germain? Qui ne voit que l'initiative individuelle est destinée à y devenir l'élément même de la victoire? On peut régler à la rigueur, en pays ami, en pleine paix, avec cinq ou six mois de préparations savantes, les marches et contremarches de quatre corps d'armée; quand il s'agira de trois ou quatre armées avec leurs réserves, on ne pourra donner que des lignes générales; pourquoi ne pas s'en contenter dès à présent? Quand deux corps d'armée se heurtent sur un champ de manœuvres relativement étroit, tout restreint qu'il soit, il est cependant trop étendu encore pour que le général le plus prompt, sur le cheval le plus rapide, puisse le voir et le connaître tout en-

tier pendant le combat. Que sera-ce quand deux armées d'un demi-million d'hommes chacune, se rencontreront pendant plusieurs jours, — car les grandes batailles de l'avenir dureront trois ou quatre fois vingt-quatre heures, — sur un champ de vingt-cinq à trente lieues? Malgré les ballons, les télégraphes, les téléphones et les vélocipèdes, quel est le chef qui pourra, à aucun moment, être informé de tous les actes de ce drame effroyable et prodigieux? L'art de la guerre, l'art académique de la guerre n'existe plus, ou du moins ne pourra plus trouver d'application dans nos guerres européennes. Une armée d'autrefois, une jolie petite armée, bien dressée et bien stylée, de 25,000 à 50,000 hommes, c'était, entre les mains d'un général qui s'appelait Turenne en Alsace ou Bonaparte sur l'Adige, un cheval de race pour qui la haute école n'a point de mystère et que l'on fait marcher et manœuvrer en tout temps comme au manège. Une armée d'aujourd'hui, c'est un troupeau d'éléphans. A qui la victoire? A celui qui lancera, au moment opportun, avec le plus de force la masse la plus forte. Réunir, grouper, faire vivre sur un emplacement donné le plus grand nombre d'hommes possible, voilà donc le problème de l'état-major. Mais après, quand le problème aura été résolu? Après? Une fois sur le champ de bataille, le général en chef n'a plus guère qu'à lancer son bâton de commandement dans les lignes ennemies et à dire aux chefs des différentes armées placées sous ses ordres : « Allez le chercher. » Puis, cela dit, qu'il se tienne tranquille, qu'il soit le moins nerveux qu'il pourra et que les chefs de corps, préalablement habitués à commander et déjà exercés à agir par eux-mêmes pour l'exécution d'un plan convenu, marchent à l'assaut.

Donc, modifions radicalement le vieux système, et, pour cela, rendons simplement à l'intelligence humaine la place qui appartient en toutes choses à ce plus grand des facteurs de toutes nos destinées et qu'on ne lui a jamais enlevée sans s'exposer aux pires catastrophes. Au lieu de s'appliquer, comme la routine égoïste et jalouse n'a point cessé de le faire, à annihiler cette intelligence dont l'emploi ne peut être nulle part plus important qu'à la guerre, cherchons au contraire à la développer en toutes circonstances et à l'épanouir. Les forts en deviendront plus forts, les faibles s'élimineront d'eux-mêmes et sans inconvénient. Et, quant au chef suprême lui-même, déchargé des besognes basses et des vulgaires préoccupations, quel ressort nouveau ne trouvera-t-il pas dans cet allègement pour s'élever à une vue plus haute et plus libre des choses, à cette sérénité d'esprit qui est indispensable à la réflexion sûre et à la décision?

Initiative des mouvemens stratégiques, liberté des cantonne-

mens, tout se tient. Une conception erronée des manœuvres enlève aux chefs des armées toute initiative effective dans leurs mouvemens; elle est condamnée par cela même à leur enlever la liberté de leurs cantonnemens, à déterminer d'avance leurs centres de distribution (1). La partie, de beaucoup la plus difficile, de la mission des états-majors en campagne, est d'assurer le ravitaillement aux points mêmes où les opérations de guerre les ont conduits : toute cette besogne a été tenue, encore une fois, en dehors de leurs attributions. Dès lors, si l'expérience du haut commandement a été faite d'une manière insuffisante pour le *rôle de l'avant*, elle ne l'a pas été du tout pour le *rôle de l'arrière*. Quand la fera-t-on, cependant, si ce n'est en temps de manœuvres? Quand saura-t-on, puisque l'école des exercices de la paix ne nous l'a point appris, si les organes de l'approvisionnement fonctionnent avec la célérité et la régularité qui sont nécessaires à la subsistance des troupes? Quel moment le ministère de la guerre attend-il pour mettre à l'épreuve le mécanisme des convois de ravitaillement sur nos voies ferrées? Les troupes, pendant les manœuvres, n'ont eu avec elles qu'un seul jour de vivres. Les deux jours de vivres des trains régimentaires auraient suffi pour faire l'expérience, mais il eût fallu pour cela abandonner aux partis opposés une certaine liberté d'action et c'est précisément ce que le programme ne comportait pas. Au lieu de demeurer dans son véritable rôle, qui ne laisse pas déjà d'être assez écrasant, de rester ce qu'il doit être, un organe de direction et d'impulsion, le grand état-major a voulu encore se faire un agent-général d'exécution, et il l'a été. Il y a réussi, mais à quel prix? Au prix des expériences mêmes qu'il eût été le plus utile de poursuivre, sans parler des fatigues inutiles que la désignation anticipée des centres de ravitaillement devait nécessairement infliger aux troupes. La manœuvre finie, certains régimens ont eu à faire, — avant de trouver les cantonnemens qui leur étaient assignés, — des marches de retour qui les faisaient rentrer à dix et onze heures de la nuit; le 7 septembre, la 1re division de cavalerie a exécuté ainsi une marche de retour de 55 kilomètres; les chevaux ont eu, ce jour-là, 90 kilomètres dans les jambes.

J'entends l'objection : la dépense budgétaire, pour les manœuvres, a déjà été considérable; s'il avait fallu faire l'expérience complète, qui eût exigé la mobilisation de tous les élémens de la région, la dépense eût paru excessive. En temps de guerre, les troupes cantonnent évidemment où elles se trouvent, mais

(1) On pourrait dire également : Liberté de ravitaillement, *d'où* liberté de cantonnement, *d'où* liberté de manœuvres. Le résultat, d'ailleurs, est le même.

elles vivent aussi des ressources du pays : tout est suspendu, jusqu'à la vie même de la région occupée, pour être consacré à l'armée. Comment procéder de même en temps de paix sans doubler le prix des indemnités, sans doubler ou tripler le chiffre des crédits pour les vivres? Même dans les régions qui seraient le plus largement dédommagées, que de récriminations et que de plaintes!

Eh bien! oui, évidemment, la dépense générale eût été plus forte. Mais, d'abord, qui peut dire que les chambres l'eussent trouvée excessive, ces chambres qui n'ont jamais refusé à la défense nationale les plus lourds sacrifices, et que les souvenirs de l'intendance de 1870 n'ont pas cessé de hanter comme un cauchemar? Et puis, quelque lourde qu'eût été la dépense, l'expérience est-elle oui ou non nécessaire? N'est-il pas incontestable que la confiance ne reviendra pas à l'intendance tant que l'expérience n'aura pas été faite? Vous avez économisé deux ou trois cent mille francs, soit. Mais qui peut garantir que cette économie n'en coûtera pas, plus tard, beaucoup plus?

Cela dit, j'ai hâte d'ajouter qu'il serait profondément injuste de tirer argument de l'ajournement de l'expérience contre l'intendance elle-même. Ce n'est point elle, d'abord, qui a demandé à opérer dans les conditions anormales où elle a fonctionné. Il est certain, surtout, qu'elle s'est fort bien tirée d'une situation qui était illogique au premier chef, mais qui n'en était peut-être que plus difficile. Pendant toute la durée des manœuvres, l'intendance, en effet, ne s'est pas trouvée une seule fois en défaut : elle a procédé avec ordre et méthode, sans à-coup; elle n'est pas arrivée une fois en retard; elle avait pour consigne de ne pas troubler la vie habituelle des populations : elle ne l'a point troublée.

L'organisation des fours roulans de boulangerie, travaillant nuit et jour, a été particulièrement remarquable; le pain n'a jamais manqué d'une heure, et la distribution en a toujours été abondante. Les agences télégraphiques ont bien raconté, certain jour, que les boulangeries de Bar-sur-Aube avaient été pillées par la troupe affamée; mais les *reporters,* ce jour-là, avaient mal vu. Le 6 septembre était tout simplement la journée désignée par le commandement pour la consommation des « vivres du sac » (biscuit et viande de conserve), et si le soldat a, non point pillé, mais vidé en un clin d'œil, — et contre argent comptant, — les boulangeries de Bar-sur-Aube, c'est qu'il préfère, en général, le pain blanc au biscuit, tout nutritif que soit ce dernier. « Les boulangeries, écrivait un témoin oculaire (1), ne se sont donc plaintes que d'avoir

(1) M. Malo, rédacteur au *Journal des Débats.*

été prises au dépourvu et de n'avoir pu vendre davantage. » Ailleurs, les boulangeries civiles ont demandé l'autorisation de s'approvisionner de supplémens à l'intendance, laquelle n'a jamais été prise au dépourvu.

Mais, encore une fois, et quelque satisfaisantes que soient ces constatations, il n'en reste pas moins que l'expérience même du ravitaillement, *du rôle de l'arrière*, n'a point été faite, et que la convention qui consiste à fixer par avance les centres de distribution, n'ayant d'autres avantages que des économies budgétaires, ajoute des fatigues inutiles aux fatigues nécessaires et risque de perpétuer de mauvaises habitudes dans certains corps. N'a-t-on pas vu tels officiers d'approvisionnement se contenter de passer un marché avec leurs fournisseurs de garnison, qui s'engageaient à leur assurer les vivres partout où ils passeraient?

II.

Les manœuvres de l'Est n'ont pas eu seulement une importance exceptionnelle par la quantité inusitée des hommes qui y ont participé; des humbles manœuvres de division de 1873 qui ne mirent en mouvement que le 14e corps, une progression savante a conduit d'abord l'armée aux manœuvres de 1876 qui mirent pour la première fois deux corps d'armée en présence; puis, des manœuvres de 1876 aux manœuvres d'ensemble de 1889 et 1890 et surtout de 1891, dont l'initiative restera pour M. de Freycinet, à qui elle appartient, un grand titre d'honneur. Les manœuvres d'automne avaient, en effet, cette année, un but spécial qui n'avait été précédemment qu'entrevu. La qualité, la valeur des troupes avait été préalablement expérimentée, elle était connue, elle était indiscutable; le but des manœuvres était d'éprouver le fonctionnement du commandement supérieur tel que le ministère de la guerre l'avait organisé : « Les différens rouages engrèneraient-ils entre eux sans chocs ni frottemens? La direction d'une pareille masse d'hommes ne déconcerterait-elle pas les méthodes ordinaires du temps de paix? » C'est en ces termes que le ministre de la guerre lui-même posait le problème. L'épreuve a été faite. Qu'a-t-elle été?

D'une manière générale, en bloc, l'épreuve a réussi au-delà des plus ardentes espérances.

Que le plan même des opérations militaires ait été restreint dans des limites trop étroites pour permettre à la liberté d'initiative de s'exercer comme il aurait fallu, on a déjà essayé de le montrer. Que des fautes assez nombreuses de tactique aient été commises

par les uns et par les autres, que trop de batailles « parallèles » (1) aient été engagées et livrées, cela est hors de doute; le mot de Napoléon reste cependant éternellement vrai : « La question, à la guerre, n'est point de ne pas commettre de fautes; on en commet toujours : l'important est d'en commettre moins que l'ennemi. » Que certains états-majors, à qui la tradition fait défaut, manquent encore de méthode et de calme; qu'ils aient nerveusement abusé du télégraphe; que, d'autre part, les états-majors latéraux soient encombrans et trop nombreux, il est difficile de le contester. Mais, tout cela reconnu, après avoir fait à la critique la plus justement sévère toutes les concessions les plus larges, il n'en demeure pas moins acquis pour tout observateur impartial, — et pour les attachés militaires des grandes ambassades avant tous autres, — que le commandement des armées et des groupes d'armées est désormais assuré en France au même degré que celui des corps d'armée ou celui des divisions. M. de Freycinet l'a proclamé dans son discours de Vandœuvre : il n'a pas trouvé, il ne trouvera pas un contradicteur.

Voici, en effet, le premier point : il n'y a point de formule absolue qui donne la victoire sur le champ de bataille; mais il y a des règles certaines pour amener à l'heure dite, par cent chemins divers, sur le terrain où doivent s'engager les combats, les masses énormes d'hommes, de chevaux et de canons qui composent les armées modernes, pour les approvisionner sans retard, sans interruption et sans à-coup, de munitions et de vivres; — et il n'a été manqué, du commencement jusqu'à la fin des manœuvres, à aucune de ces règles. Nous avons parcouru, pendant dix-huit jours, bien des routes, et nous n'y étions pas seul : les attachés militaires des grandes ambassades, les journalistes militaires, français et étrangers, s'y trouvaient près de nous. Eh bien! pas une fois, deux colonnes ne se sont croisées ou heurtées. Relisez l'histoire de la guerre de 1870 et mesurez le progrès.

Voici maintenant le deuxième point, la considération essentielle qui domine toutes les autres, qui prime toutes les critiques de détail : les troupes n'ont pas été seulement commandées; à l'exception de la cavalerie, elles se sont *senties* commandées.

Que les meilleurs soldats du monde perdent 50 pour 100 de leur valeur propre, intrinsèque, quand le commandement n'est point constitué avec une rigoureuse précision, c'est l'évidence même.

(1) La bataille parallèle ne résulte pas du parallélisme des lignes du terrain, mais bien de la disposition symétrique des forces, qui est l'enfance, sinon la négation, de l'art.

Mais il ne suffit pas que le commandement existe, ni même qu'il soit savant, énergique et prompt; il faut encore que l'impulsion partie d'en haut, se transmettant régulièrement à toutes les fractions de l'armée, des corps d'armée, des divisions, des brigades, des régimens, soit continuellement ressentie non pas seulement par chacune des unités tactiques qui composent l'armée, mais encore par chaque officier et je dirais volontiers jusque par le dernier soldat. C'est une très belle chose que l'obéissance passive. Seulement, comme l'homme, quelque rompu qu'il soit à la discipline, n'est pas et ne saurait être un simple mécanisme d'horloge, le rouage matériel de la machine qui marche, va, vient, tord, coupe, broie ou dévide, sous l'irrésistible impulsion d'une force qui lui reste inconnue, la valeur même de l'obéissance, si je puis dire, est en raison directe de l'intelligence qu'a le sujet qui obéit, de l'ordre qui lui est donné, et du but poursuivi.

Il ne suffit pas que le sous-officier reçoive régulièrement des ordres du lieutenant; le lieutenant, du capitaine; le capitaine, du colonel; le colonel, du général de brigade; il faut encore que tous éprouvent, sans doute à des degrés divers, l'impulsion maîtresse du général en chef que je comparerais volontiers, dans cette vaste machine *intelligente*, à l'arbre de couche sans lequel le mouvement même n'existe pas. On continue, dans certains milieux, à se faire du général en chef l'idée la plus fausse; on le voudrait toujours à cheval, toujours à la tête de ses troupes; malgré la succession des immenses armées d'aujourd'hui aux petites armées d'autrefois et en dépit des armes à longue portée qui ont révolutionné l'art de la guerre, on imagine toujours le général en chef comme un simple commandant de phalange ou de légion. Rien de plus inexact, rien de plus dangereux que cette conception. Une armée de 600,000 ou même de 100,000 hommes n'a point de tête où puisse paraître, l'épée au poing, le général en chef; et le généralissime qui aurait cette conception de son rôle mériterait, purement et simplement, d'être envoyé devant un conseil d'enquête. Il est nécessaire, évidemment, que le général en chef ait gardé toute sa vigueur physique; le général Saussier, quelque mépris qu'il professe pour certaines injures, a mis sa coquetterie, pendant les dernières manœuvres, à se montrer infatigable sur le cheval le plus fringant de dix états-majors. Mais cette coquetterie, qui pouvait être de mise dans de simples manœuvres, ne serait nullement indispensable à la guerre, où le haut commandement a pour devoir de ne point diminuer par d'inutiles fatigues corporelles la fraîcheur et la lucidité de son cerveau. Il est arrivé à Turenne comme à Maurice de Saxe de suivre des campagnes et de

diriger des batailles du fond d'un carrosse, et le plus hardi cavalier de notre armée, l'homme de fer et de bronze par excellence, le général de Galliffet, n'hésite pas à professer, que, le cas échéant, il serait le premier à en faire autant. Mais s'il est à peu près inutile que l'armée *voie* le général en chef, il est indispensable qu'elle *sente* toujours et partout sa pensée. Invisible et présent, il faut que toute action d'ensemble vienne de lui. Il serait désastreux qu'il perdît son temps à régler le détail; mais sa pensée doit apparaître à tous avec assez de clarté pour que, dans le règlement du moindre détail, tout concoure effectivement à la réaliser. L'immense étendue des champs de bataille de l'avenir, les foules énormes qui composent les armées modernes, la portée merveilleuse des armes à feu, tout concorde pour lui imposer cette conception de son rôle. L'étroit caporalisme d'autrefois n'a jamais été une force; il devient aujourd'hui un non-sens. Au chef suprême, le soin de donner les indications générales, de choisir et de montrer le but à atteindre; à ses lieutenans de choisir les moyens de l'atteindre et de l'enlever. Et ce qui est vrai ainsi du général en chef ne l'est pas moins, toutes proportions gardées, du général d'armée et du général de corps d'armée.

Le général Saussier, dans ses fonctions de généralissime, le général Davout et le général de Galliffet, à la tête des armées de l'Est et de l'Ouest, ont-ils compris ainsi leur rôle et leur mission? M. le ministre de la guerre l'a dit très haut dans son discours de Vandœuvre, et il a eu raison de donner à cette affirmation tout le retentissement d'un grand discours gouvernemental. Si le plan des manœuvres avait été moins étroit, s'il avait été réglé moins minutieusement à l'avance, j'ose dire que la force initiale d'impulsion se serait fait sentir plus vigoureusement encore, et l'on peut prévoir qu'elle sera, en temps de guerre, en raison directe de la liberté d'initiative qui sera laissée aux chefs de corps.

Non point sans doute, — et c'est là encore l'un des plus précieux enseignemens des manœuvres, — que cette liberté puisse se traduire impunément par l'isolement de l'action individuelle. Le contact des coudes est indispensable aux divers corps d'armée qui forment une armée comme à chacune des unités tactiques entre elles. Le secret de l'art est précisément là. C'est dans le cadre de la pensée générale, dans la préoccupation constante du but fixé et dans le souci jaloux du contact à conserver que la liberté d'initiative doit se mouvoir, — et ce cadre est assez large. Ainsi le commandant du 6e corps, s'il faut citer des exemples, a toujours paru agir selon ces principes d'une éternelle justesse; à la bataille de Vandœuvre notamment, il a su faire mouvoir avec la plus grande

aisance son admirable troupe sans perdre cependant, ne fût-ce qu'une heure, le contact du 5e corps qui opérait avec lui. Au contraire, dans la bataille de Colombey-les-deux-Églises, le 7e corps a dessiné aur l'aile droite de l'armée de l'Est un mouvement d'une courbe tellement excentrique qu'aucun lien ne le rattachait plus au 8e corps; si le combat n'avait pas été interrompu par une sonnerie qui paraît avoir été mal interprétée, il se serait trouvé pris entre les feux croisés du 6e corps, qui tenait le Bois-Cornet, et du 5e qui venait d'enlever Lignol, et de repousser le 8e vers Colombey. Assurément, ce jour-là, le vaste mouvement tournant du général de Négrier ne manquait ni d'impétuosité ni de hardiesse, et le 7e corps, que son chef tient merveilleusement dans la main, a déployé dans ces marches forcées une vigueur et un entrain remarquables. Mais ce mouvement, qui détachait complètement le 7e corps du 8e, ne pouvait avoir d'autres résultats pratiques que de donner au général commandant l'armée de l'Ouest le temps d'écraser le 8e corps avec le 5e et ses réserves, et de se rabattre ensuite sur le flanc du 7e, qui arrivait en ligne beaucoup trop tard et au moment même où toute l'artillerie réunie du général Jamont tonnait sur lui.

La valeur impulsive du commandement doit pouvoir être jugée aussi bien dans les marches stratégiques qu'au moment où le contact immédiat de l'ennemi oblige les armées au déploiement. Pendant toute la durée des manœuvres de l'Est, la valeur du commandement a pu être appréciée presque également dans l'une et l'autre action. Je dirai même que l'intérêt véritable des manœuvres, j'entends l'intérêt technique, cesse au moment même où les troupes ont pris leurs formations préparatoires de combat, où l'attaque se dessine, où les troupes vont s'aborder; par conséquent, c'est avant la bataille proprement dite qu'il faut juger de la valeur réelle du commandement. Je sais bien que le public, la plupart des *reporters*, et les photographes trouvent que la journée commence à ce moment-là. En vérité, c'est à cet instant même qu'elle finit, et il n'est bon de la continuer que pour donner aux troupes la récompense de tirer des fusillades et de jouer à la bataille. Ce divertissement, pittoresque et parfois grandiose, offre d'autre part des inconvéniens sur lesquels la lumière paraît s'être faite. D'abord la mauvaise habitude de conduire les troupes à l'assaut de positions dont elles n'auraient même pas songé à approcher si les canons qui les garnissent étaient chargés à obus. Ensuite l'intervention parfaitement fantaisiste d'arbitres qui, pour maintenir l'équilibre d'amour-propre entre les différentes armées, semblent s'appliquer exclusivement à annuler

de part et d'autre les résultats les plus certains des préparations tactiques en faveur des résultats tout à fait problématiques des assauts audacieux. C'est ainsi qu'à la bataille du 9, un arbitre a déclaré que « les ouvrages de Nuisement devaient être considérés comme n'ayant plus aucune valeur devant les attaques répétées de l'ennemi et que, sa résistance devant être épuisée, » le 6e corps devait évacuer ses positions; déclaration, d'ailleurs, que la critique du généralissime, s'il faut en croire des informations autorisées, infirmait le surlendemain. Combien plus instructives que ces combats de théâtre les marches mêmes des armées, soit sur le champ de bataille, soit sur les routes qui y conduisent! C'est là, en effet, et là seulement qu'apparaissent avec les qualités de résistance et d'entrain des troupes les qualités supérieures des chefs. La bataille de Margerie-Haucourt, par exemple, que le général Saussier dirigeait en personne, n'a été que l'esquisse d'une bataille, ou plus exactement encore « d'un vaste déploiement en vue d'une action générale et d'une marche sur les positions de l'ennemi. » Mais quel déploiement superbe! quelle cohésion dans la marche en avant! quelle simultanéité parfaite des efforts qui donnèrent tous leur rendement *dynamique* maximum! Et le matin, pour arriver au champ de bataille, quelle belle régularité dans les mouvemens des colonnes : à peine quelques allongemens anormaux et, du reste, à peu près inévitables. Dans ces vastes plaines de Champagne qui semblent avoir été créées pour servir de champ de bataille, les têtes de colonnes débouchaient et se disposaient en avant dans un ordre irréprochable, leurs réserves massées à l'abri des reliefs du terrain; les formations préparatoires du combat se prenaient avec une méthode presque parfaite; avec quelle rapidité vertigineuse l'artillerie se mettait en batterie sur des positions choisies avec un coup d'œil assuré! Au premier signal de la mise en avant, les lourdes masses s'ébranlent et s'élancent dans un bruit sonnant de fer et de cuivre; la flèche, lancée d'une main sûre, ne vole pas plus droit au but marqué; routes, plis de terrains, monticules, fossés, les maigres et robustes chevaux franchissent tous les obstacles d'un seul temps de galop; — mille mètres en cinq minutes en avant de Margerie; — les canonniers étaient, — il n'y a qu'un instant, — au fond de la plaine; les voilà sur la crête, en ordre de combat, tous à leurs postes et crachant déjà le feu sur la position ennemie. C'est dans ces mouvemens et non ailleurs, on ne le répètera jamais assez, qu'apparaît la valeur du commandement. C'est là, quitte à trouver d'autres compensations pour le soldat, qu'il faudrait arrêter la bataille.

Que ces deux redoutables facteurs, l'épreuve morale et l'anxiété

de l'inconnu, fassent défaut en manœuvres à l'expérience du haut commandement, cela est inévitable ; l'amour-propre le plus violemment surexcité ne sera jamais pour le sang-froid une pierre de touche suffisante. Les opérations de l'Est n'ont donc donné à cet égard que des indications tout à fait incomplètes : le calme méthodique de tels ou tels généraux était aussi bien connu en haut lieu avant les manœuvres que la nervosité brouillonne ou l'apathie de tels autres chefs. Ces opérations, en revanche, ont démontré une fois de plus l'impérieuse nécessité qui s'impose de rajeunir, en certaine de ses parties, le commandement.

On a déjà montré que l'ensemble du commandement avait fonctionné, pendant les manœuvres, au-delà des espérances de ceux-là mêmes qui l'ont organisé. L'impulsion venue d'en haut, du généralissime d'abord, des commandans des armées de l'Est et de l'Ouest, a été si forte, si active, si continue, qu'elle a tout vivifié, remué, secoué, et que les plus fatigués ont retrouvé un reste de vigueur. Mais si l'effort a été visible chez quelques-uns et s'il a pu se prolonger pour ceux-là jusqu'à la revue finale de Vitry, au milieu des fatigues relativement très modérées des manœuvres, il est manifeste qu'il n'aurait pas résisté à huit jours de campagne effective. Il n'était pas besoin, d'autre part, de se reporter à l'Annuaire pour savoir l'âge des officiers généraux dont les brigades et les divisions se présentaient sur le terrain de bataille et poussaient leurs marches avec la plus belle prestance et l'entrain le plus martial : c'étaient les plus jeunes qui les commandaient. Et je n'entends certes pas dire que l'âme des plus anciens soit moins patriote et moins militaire que celles de leurs cadets ; je dis seulement qu'elle est plus vieille. Elle possède encore, le plus souvent, la volonté et l'ardeur, mais habitant des corps plus usés et plus accessibles à la fatigue et à la maladie, elle n'a plus le même pouvoir de passer des pensées aux actes. Je constate, en outre, — et qui le contestera? — que la plupart de ces vétérans ont été élevés à une école qui n'a jamais été, d'un aveu aujourd'hui unanime, une bonne école de guerre, où les connaissances exigées sur le papier étaient déjà insuffisantes, où le travail, parfois mal conçu et mal dirigé, ne permettait même pas toujours d'acquérir ces connaissances élémentaires, où la routine régnait en maîtresse. Il faut saluer ces vieux soldats qui, malgré les défauts de leur éducation militaire, malgré les vices des institutions dont ils sont restés les représentans, ont fait avec courage leur devoir sur les champs de bataille et ont servi avec honneur et fidélité pendant la paix. Il faut les saluer et leur rendre hommage. Mais si l'intérêt de l'armée prime toute autre considération, il faut les remplacer, — et les remplacer au plus tôt, — dans leurs commandemens actifs.

Cela est dur, pénible. Avec quelques précautions qu'on y procède, de quelques compensations qu'on l'accompagne, quelques pensions de retraite qu'on leur assure, quelques situations civiles qu'on leur réserve par une loi *qu'il faudra appliquer à la lettre*, le sacrifice de ces vieux soldats sera cruel... Mais quoi! le pays tout entier n'a-t-il pas fait depuis vingt ans d'autres sacrifices à l'armée? Ne lui a-t-il pas donné depuis vingt ans des milliards et des milliards, ses épargnes, ses économies? Ne lui donne-t-il pas la chair de sa chair, toute sa jeunesse? N'est-il pas prêt, au moindre signe du ministre de la guerre, à lui donner encore plus, toujours plus? A la moindre menace qui touchera l'indépendance nationale, n'est-il pas prêt à mettre sur pied un million d'hommes? Et il ne se plaint pas, et, depuis vingt ans, pas un murmure ne s'est fait entendre: dès que la question de l'armée a été mise en jeu, la trêve s'est faite entre les partis et toutes les passions se sont tues. Et quand un pays a fait ces sacrifices, quand il est prêt à en faire tant d'autres, on hésiterait à demander celui de quelques vieux officiers fatigués, sacrifice qui coûtera à peine quelques centaines de mille francs, et qui, s'il ne se fait pas à temps, pourrait rendre tous les autres inutiles et superflus!

Je répète qu'il serait inique de ne pas professer pour le caractère, pour les vertus de ces vieux officiers le plus profond respect: mais sont-ils en état de faire campagne? Voyez-les, suivez-les. Hé! sans doute, ils luttent avec courage contre la maladie, l'obésité, la fatigue. Mais ils ont beau lutter, la nature implacable triomphe de la dernière révolte de leur volonté. Ils tiennent encore debout, mais ils commandent à peine. Ils n'ont gardé des vieilles méthodes que la routine et ils ne soupçonnent pas les nouvelles. Ils voudraient; ils ne peuvent pas. J'entends que la force même des choses les éliminerait pendant la première quinzaine de la guerre; mais à quel prix? Au prix de quelles hécatombes inutiles? Au prix de quelles fautes dont les conséquences pourraient entraîner la défaite dans une lutte où il ne s'agira plus, cette fois, de la préséance de la France, mais de sa vie même, lutte qu'il ne faudra entreprendre qu'avec la volonté arrêtée de ne la terminer que sur le Rhin ou sur la dernière crête française des Pyrénées?

Ces vétérans, dont les deux tiers sont des invalides, est-ce cette chance terrible qu'on attend pour les éliminer, alors qu'il sera trop tard, alors que leurs remplaçans, investis de leur succession du jour au lendemain, dans les plus terribles circonstances, n'auront pas eu le temps de prendre connaissance de l'instrument terrible et délicat qu'ils seront appelés à manier? Le bon sens le plus élémentaire ne prescrit-il pas, au contraire, de procéder à cette élimination à l'heure précise où elle peut se faire avec honneu

pour tous, sans danger pour qui que ce soit, avec tous les ménagemens et toutes les précautions nécessaires?

S'agit-il d'introduire en France la fameuse *Lettre Bleue* du roi de Prusse, la lettre qui avise l'officier fatigué ou incapable que l'empereur-roi le remercie de ses services et l'appelle à exercer son dévoûment dans des fonctions civiles? Je crois que, dans un pays de démocratie, où les passions étaient hier encore si ardentes, la *Lettre Bleue* serait toujours suspecte et que « l'odieuse politique » passerait pour l'avoir dictée, alors même qu'elle y serait le plus étrangère. Il ne s'agit donc que d'abaisser pour les généraux de brigade, comme pour les généraux de division, la limite d'âge, de la rendre *facultative* à partir de cinquante-huit ans, ou, mieux encore, de cinquante-six ans pour les uns et les autres, tout en réservant au ministre de la guerre de conserver jusqu'à la limite actuelle les officiers qui auraient gardé une âme jeune dans un corps robuste et fort. Mais cette mesure-là est indispensable. Prenez-la, faites des généraux de vos jeunes colonels, des colonels de vos jeunes commandans qui sortent de l'école de guerre, qui ont reçu l'empreinte des enseignemens nouveaux, qui joignent à la vigueur physique la fraîcheur intellectuelle et une instruction solide. Vous aurez ce jour-là, avec une armée déjà incomparable, des chefs vraiment dignes d'elle pour la conduire. Hésitez, reculez encore, par je ne sais quelle sensiblerie ou camaraderie coupable, devant cette mesure dont la nécessité est évidente, devant ce rajeunissement qui s'impose, et vous perdrez vingt-cinq chances de victoire sur cent.

Et ce n'est pas seulement que le vieux commandement soit mauvais en lui-même, parce que ceux qui l'exercent sont fatigués, usés, routiniers ou mal instruits. Mais il répand le découragement tout autour de lui, et l'arbre tout entier souffre de ce bois mort que vous n'abattez point, qui empêche la jeune sève de pousser et d'étendre ses branches. Ce vieillissement du haut commandement affaiblit le présent et décourage l'avenir. Beaucoup parmi les jeunes, — parmi les plus forts et les plus capables, — condamnés à végéter sans issue dans les bas grades, perdent espoir, s'écœurent, quittent l'armée. Qui n'a été à même, depuis plusieurs années, de constater avec angoisse le nombre croissant des démissions dans notre corps d'officiers? Or, ces démissions n'ont qu'une cause : l'obstacle sénile qui empêche, arrête et brise l'avancement des jeunes, qui « bouche » l'avenir. Ceux qui rendent à l'armée le moins de services empêchent ceux qui pourraient la servir avec le plus de profit d'arriver. Étant données et la force des habitudes qu'ils ont prises, et la faiblesse de l'instruction qu'ils ont reçue, ils sont incapables de se transformer : réformez-les.

Pourquoi la jeunesse ou, tout au moins, la forte santé de l'âge mûr est-elle indispensable au général? On l'a dit cent fois : Parce que la fraîcheur de l'intelligence correspond d'ordinaire à la vigueur d'un corps qui devra être infatigable dans les batailles de quatre jours, dans les effroyables campagnes qui seront celles de l'avenir; parce que la jeunesse du cœur exclut les haines, les jalousies, les rancunes que la vieillesse a accumulées; parce que la nature le veut ainsi. Prenez l'histoire tout entière : d'un bout à l'autre, à de rares exceptions qui s'expliquent, tous les grands vainqueurs sont jeunes, — depuis Alexandre jusqu'à Scipion, depuis Gaston de Foix jusqu'au prince de Condé. Avez-vous recherché l'âge des généraux de la révolution et de l'empire dont la fortune, quelque éclatante qu'elle fût, n'a cependant point dépassé le mérite? Hoche meurt à vingt-neuf ans, Joubert à trente, Marceau à vingt-sept, Desaix à trente-deux. Moreau a trente-trois ans à Heidenheim, à la tête de l'armée de Rhin et Moselle, et trente-sept ans à Hohenlinden. Augereau est général à trente-sept ans; Masséna à trente-cinq, Brune et Ney à trente-deux, Jourdan, Mortier et Victor à trente et un, Soult, Gouvion Saint-Cyr, Bessières et Macdonald à trente, Bernadotte et Lassalle à vingt-neuf, Lannes à vingt-huit, Murat à vingt-six, Davout à vingt-cinq, Marmont et Napoléon à vingt-quatre. Combien sont généraux aujourd'hui avant cinquante-deux ans, l'âge où meurt Napoléon? L'être à quarante-quatre ans, l'âge où Murat tomba sous les balles napolitaines, à quarante-six ans, l'âge où le maréchal Ney est fusillé par la restauration, c'est une fortune inespérée et qui paraît scandaleuse. Ils étaient jeunes : la Victoire qui, elle aussi, est femme, les aima. Et si vous regardez maintenant de l'autre côté des Vosges, quel a été le premier acte de l'empereur Guillaume à son avènement? Il a éliminé impitoyablement quarante généraux fatigués, et l'âge moyen de ses généraux est aujourd'hui de quarante-huit ans. Les capitaines allemands sont vieux; mais le rajeunissement commence au grade de colonel. En six ans, en dix ans, un officier intelligent de capitaine passe général. Il faut vingt ans, vingt-cinq ans, trente ans en France. Aux généraux allemands de quarante à cinquante ans, comptez le nombre de vieillards que vous opposeriez demain, si vous n'avez pas le courage de porter d'abord la cognée dans la loi de 1839?

Comptez et pesez votre responsabilité...

III.

Il reste maintenant à examiner quel a été, pendant les manœuvres de l'Est, l'emploi des différentes armes, ce que le commande-

ment a demandé aux différens services et ce qu'il en a obtenu pour l'exécution tactique.

D'abord, *la matière première*, la troupe : le soldat est admirable. Fantassin ou cavalier, artilleur ou soldat du génie, chasseur à pied ou pontonnier, l'homme n'a été nulle part inférieur à la rude tâche qui lui était assignée. Assurément, selon les qualités et les défauts du commandant, les différentes armes ont obtenu un succès inégal, et, dans les différentes armes, les différentes unités. Si la matière première est partout également bonne, forte, résistante et solide, elle gagne évidemment, et non pas seulement en apparence, mais en réalité, selon que le commandement s'exerce avec plus d'autorité, de méthode et de logique. La division d'infanterie de Nancy, par exemple, n'est point composée d'élémens originellement supérieurs à ceux de telle autre division ou de telle autre brigade. Mais elle a un chef jeune, plein d'entrain, de résolution et de belle humeur ; elle sent sur elle la surveillance constante du chef éminent du 6e corps ; elle sait qu'elle occupe à la frontière un poste d'honneur, et, sous toutes ces actions combinées, exercée et stimulée sans cesse, elle a développé au plus haut degré ses qualités natives. Entre toutes, on distinguait partout la division de Nancy. La constatation importante, dans l'espèce, n'est point cependant celle de l'existence de ces corps d'élite : c'est celle que l'ensemble même est excellent.

Ah! les braves, les admirables soldats que les nôtres! Et quel démenti ils ont infligé aux docteurs qui prophétisaient que le service de cinq ans, et plus tard celui de trois ans, ne donneraient jamais que des troupeaux d'hommes sans résistance contre la fatigue, maladroits au maniement des armes, incapables de discipline! Avez-vous suivi sur la carte la longueur des routes que les régimens de quatre corps d'armée ont faites pour se rendre sur le terrain des manœuvres et sur les divers champs de bataille où les appelait le savant et touffu programme du général de Miribel? Jamais, en temps de guerre, on ne demanderait en si peu de jours pareil effort aux soldats des différentes armes. Et, certes, je ne dirai point que les troupes des armées de l'Est et de l'Ouest ont accompli cet immense travail en se jouant ; mais tous, quels qu'ils fussent, soldats de deux ans et réservistes, — ceux-ci redevenus tout de suite l'élite de leurs compagnies, — ils l'ont accompli sans plainte et sans murmure, sans une heure de retard sur le champ de combat ou au cantonnement, sans une minute de désordre ou de simple laisser-aller. Il fallait voir nos escadrons de cavalerie, — quand on réussissait à les voir, — charger avec une impétuosité d'autant plus ardente qu'elle avait été plus longtemps

contenue, maîtres absolus de leurs chevaux, dont ils jouaient avec autant de souplesse et d'aisance que les plus fameux régimens de cosaques ou de hulans. Il fallait voir nos batteries d'artillerie se déployer, pour le combat, d'un seul élan, sans une hésitation, image superbe de la hardiesse au service de la science. Et il fallait les voir, nos petits fantassins, au passage des moindres villages, après les plus dures étapes, se redresser fièrement dans leurs uniformes usés et poussiéreux, portant allégrement le fusil et le sac, cadençant le pas aux gais refrains des clairons et à l'appel martial des tambours, avec la belle fierté de montrer en eux la force et la discipline de toute l'armée.

Si nos soldats des différentes armes ont été *en* et *par* eux-mêmes presque irréprochables, si la préparation tactique a été assurée partout, dans les plus petites unités comme dans les régimens, par l'intelligence pratique des officiers subalternes, — par ceux de la cavalerie comme par ceux de l'artillerie et de l'infanterie, — des erreurs assez nombreuses et même des fautes ont été commises dans l'emploi de ces armes. Les manœuvres ont fourni, à cet égard encore, des enseignemens infiniment précieux, à condition que, les ayant recueillis, le ministère de la guerre ait la résolution ferme et le courage, qui sera souvent pénible, d'en profiter. Ces erreurs et ces fautes, les attachés militaires étrangers, ceux-là surtout qui cachent sous le casque d'acier des yeux de lynx, les ont vues et parfois mieux que nous-mêmes. Et ils sauront comme nous si le mal reçoit ou non le remède qu'il comporte.

Deux erreurs principales ont pu être signalées dans l'emploi de l'infanterie. Dans les marches, sur les routes et à travers champs, les différens états-majors n'ont pas encore rompu avec la vieille habitude qui consiste à faire « garder leurs distances » aux différens échelons d'une colonne ; il n'est notoirement rien de tel que cette routine pour fatiguer inutilement les troupes et amener des à-coups ; chacun des échelons doit marcher à son pas et à son heure. Dans les batailles, l'infanterie a conservé, d'autre part, une fâcheuse tendance à ne pas marquer les phases du combat. Comme Guzman, elle ne connaît pas d'obstacle, ce qui est fort joli en manœuvres, mais ce qui ne le serait point, malgré toute la bravoure et toute la hardiesse du monde, en temps de guerre. D'une manière générale, les corps d'armée prenaient à peine le temps de se déployer, et leurs dernières troupes marchaient sans s'arrêter, du point de départ au couronnement des positions ennemies. Or, rien de plus contraire à la réalité que cette belle manœuvre de parade. S'il est admis, en effet, que la masse de combat d'une armée et ses réserves auront souvent à marcher en formation de rassemblement, il n'en va pas

de même de ses troupes de première ligne, qui se trouveront le plus souvent sur des routes protégées par des avant-gardes dont la mission propre est d'attirer ou de maintenir l'ennemi. Pendant que l'ensemble du gros des colonnes attaque partout et cherche à forcer l'ennemi à engager ses réserves, la masse de combat guette l'endroit décisif afin de s'y porter. Il y a là, en avant et en arrière de la ligne de bataille, une double escrime qu'il est absolument nécessaire de figurer pour marquer le combat et qui, le plus souvent, n'a pas été figurée. A observer encore que la précipitation avec laquelle se poursuivait le combat d'infanterie n'a point permis d'étudier suffisamment l'emploi des feux.

L'emploi de la cavalerie aux manœuvres de l'Est appelle malheureusement des critiques d'une autre sévérité. Il faut avoir le courage de dire les choses telles qu'elles sont : la cavalerie a été aux manœuvres comme si elle n'existait pas ; elle n'a pas cessé d'être conduite comme si elle avait été de l'infanterie montée, selon l'expression anglaise, et un critique autorisé a pu écrire, paraphrasant le mot fameux : « La cavalerie sera indépendante *ou* inutile, » que la cavalerie avait été aux manœuvres « indépendante *et* inutile à la fois. »

La cavalerie est-elle en elle-même inférieure à nos autres armes ? Porter sur elle un pareil jugement serait commettre une véritable injustice. Prise en elle-même, la cavalerie est excellente, elle possède des règlemens admirables, et ses officiers (la plupart de ses colonels, presque tous ses généraux de brigade) ne le cèdent à personne pour le dévouement, l'activité physique et l'intelligence. Non-seulement elle a été préparée à la guerre avec autant de souci et d'ardeur que toutes les autres armes, mais elle a encore, au plus haut degré, le sentiment exact et la connaissance raisonnée de sa mission. Elle a l'intelligence, elle a le cœur, elle a la force, et il n'est rien, — témoin les manœuvres de Châlons, cette année même, — qu'on ne puisse lui demander. Seulement, hélas ! s'il est vrai qu'il n'est rien qu'on ne puisse lui demander, il n'est pas moins vrai qu'on ne lui a rien demandé d'un bout à l'autre des manœuvres de l'Est, et cela malgré les instructions précises et formelles de l'ordre préparatoire de ces manœuvres.

La *reconnaissance* est la première partie, et peut-être la plus essentielle, de la mission propre de la cavalerie. Et, sans doute, le peu de distance qui a constamment séparé les deux armées ne permettait guère de faire en grand le service d'exploration : l'heure et le lieu exacts des rencontres étaient partout prévus, et il eût fallu plus d'initiative officielle aux chefs des cavaleries opposées pour leur permettre, même dans ces circonstances défavorables, d'élargir comme il eût fallu leurs sphères d'action. Mais quoi ! même dans l'arène restreinte qui leur était laissée, les cavaleries opposées

avaient encore quelque chose à explorer et à reconnaître : qu'ont-elles exploré? quel genre de renseignemens ont-elles apporté? Elles n'ont reconnu le plus souvent que des positions inutiles, et, faute d'une théorie précise sur la nature des renseignemens nécessaires, n'ont fourni que des renseignemens surannés. Tous ces beaux escadrons, rongeant leur frein, n'ont fait ainsi qu'épuiser leurs chevaux dans des marches inutiles sur les ailes des armées, *le plus souvent au pas*, — tel régiment a fait au pas près de 60 kilomètres, — si bien qu'à la fin des manœuvres un bon tiers des chevaux était sur le flanc sans que ce sacrifice ait été compensé par un *rendement* appréciable. Sur la tactique préparatoire du combat, je cite encore, parce que je ne saurais mieux dire, la critique autorisée du rédacteur de *la Revue de cavalerie :* « Dans le langage militaire actuel, on dit couramment *le duel des deux cavaleries* pour désigner la première et inévitable rencontre des nombreux escadrons jetés en avant du front des armées, et cette expression est très heureuse en ce qu'elle fait image. On voit les deux adversaires s'observer d'abord, puis se tâter, puis bientôt essayer de se tromper par une suite de feintes, enfin se fendre pour tout de bon et à fond et alors engager le fer avec la rapidité de l'éclair. Or rien de pareil ne s'est produit sur le terrain des opérations. De part et d'autre, on s'est avancé lourdement, en tâtonnant, en hésitant presque à chaque pas, à la recherche non de l'ennemi, mais de *positions* successives, — un non-sens et même un contresens pour la cavalerie, — auxquelles on restait *cramponné* jusqu'à la dernière extrémité. » Aucune idée, aucune tentative de manœuvre; pas un *raid* digne de ce nom. Plus d'une fois l'infanterie s'est trouvée en face de l'ennemi sans que la cavalerie en ait même signalé l'approche.

Les commandans de la cavalerie « indépendante » ont-ils mieux compris leur rôle *pendant* et *après* la bataille? Voici les faits qui ont été constatés par toute l'armée : pendant la bataille, les escadrons arrivaient d'ordinaire trop tard, parce qu'ils avaient commencé par se promener, d'ordinaire au pas, à des distances énormes, cherchant inutilement à dévorer un ennemi qui était depuis longtemps engagé. Certes, quand ils finissaient par arriver sur le champ de bataille et quand ils n'étaient pas complètement épuisés, ils chargeaient alors avec une fougue superbe, dans un ordre magnifique, vagues vivantes qui avançaient avec une irrésistible puissance. Mais la charge était à peine terminée que les régimens tournaient bride pour retourner *lentement* à leurs cantonnemens, et on ne les revoyait plus de la journée.

Ils n'ont fait que *charger* et n'étaient déjà plus.

A Margerie-Haucourt, la cavalerie s'est contentée de charger, vers neuf heures du matin, les escadrons du général Colbert, et quand le 5e corps s'est avancé pour prendre l'ennemi en flanc, les divisions indépendantes ne lui ont prêté aucun appui : personne au monde ne savait plus où elles étaient. A la bataille de Lignol-Colombey, aussitôt après le premier choc, la 1re division avait pareillement disparu, laissant les 5e et 6e corps complètement à découvert, c'est-à-dire à la merci de toutes les entreprises que la 5e division de cavalerie ennemie pouvait tenter sur eux, et dont l'idée, d'ailleurs, ne lui est même pas venue. Quel est cependant le rôle propre de la cavalerie après le combat ? N'est-il pas, dans toutes les théories, de former le rideau derrière lequel les autres troupes effectueront leurs mouvemens avec une sécurité relative ? Alors même qu'il n'y a point poursuite, le rôle *actif* de la cavalerie, qui doit commencer bien avant l'entrée en scène de tous les autres corps, ne doit-il pas continuer jusqu'à la dernière lueur du jour? Avant le combat, la cavalerie est *l'œil* de l'armée; *l'œil* n'a rien vu parce qu'il n'a point regardé. Après le combat, la cavalerie est le *rideau* de l'armée : *le rideau* n'a rien protégé, parce qu'il n'a même pas été tiré.

Que les fautes tactiques de la cavalerie apparaissent toujours sous une lumière plus crue que celles des autres armes, c'est une fatalité inhérente à son rôle même, mais qui n'excuse point ces fautes. Une division de cavalerie, au contraire d'une division d'infanterie, est, en effet, un tout qui reste toujours *un*, qui ne se disperse pas, qui ne saurait agir par pièces et morceaux : c'est le *bloc* par excellence, un boulet humain qui ne peut recevoir son impulsion que du général qui la commande et qui doit la lancer en avant. Les régimens qui composent la division ont beau être les plus fiers et les plus hardis du monde ; le tout ne vaut que par celui qui les emploie et si celui-là ne sait pas s'en servir, vos six beaux régimens sont perdus, annihilés ; leurs officiers auraient mieux fait de rester au quartier et leurs chevaux dans les écuries.

Pour que la cavalerie française soit ce qu'elle doit être, ce qu'elle fut avec Lassalle et Murat, ce qu'elle est en situation de redevenir du jour au lendemain, il lui faut des chefs. Le corps est admirable, c'est l'âme seule qui manque.

Les armes savantes et les services spéciaux n'appellent que peu d'observations et méritent les plus vifs éloges. La belle tenue et la mobilité de l'artillerie défient les plus difficiles critiques ; un sens très judicieux a présidé d'ordinaire au choix de ses emplacemens. Il faut observer seulement qu'il n'y a pas entre les différens corps, sur une partie cependant essentielle de la tactique de

l'artillerie, unité de doctrine. Les uns, afin de procéder au début de chaque combat par écrasement, se constituent d'abord en grandes batteries qui offrent le triple avantage de l'unité de direction, de la supériorité du nombre et du réglage simultané. Les autres n'attendent pas qu'ils aient éteint les feux de l'artillerie ennemie pour s'attaquer à l'infanterie, se fractionner et suivre pas à pas les hasards de la lutte contre les troupes de ligne. Il serait cependant indispensable de fixer la doctrine dans l'un ou l'autre sens et, selon nous, dans le premier qui semble généralement admis aujourd'hui par les différentes armées européennes.

Le génie mérite une mention toute particulière. Ce corps, dont les officiers sont en si grand nombre des savans distingués, dont les soldats ne le cèdent à aucun autre pour la tenue, la discipline et le courage, est l'arme modeste par excellence. Les applaudissemens qui saluent les marches allègres de l'infanterie, les défilés brillans de l'artillerie, les charges impétueuses de la cavalerie, lui sont parcimonieusement marchandés, pour ne pas dire inconnus. Le génie a cependant la conscience de son utilité tous les jours croissante avec les progrès de la guerre moderne, et cette conscience suffit à sa vertu. Ç'a été une joie pour tous ceux qui ont le souci de la justice distributive que la large part qui a été faite aux services du génie par le général Saussier, dans son ordre général de Vitry-le-François : « Le génie s'est affirmé comme quatrième arme sur le champ de bataille. » Aucun hommage, venu de plus haut, n'a été plus mérité. L'organisation défensive des positions a été entendue avec une sagacité qui ne s'est presque jamais trouvée en défaut ; on pourrait observer tout au plus que quelques-uns de ces travaux avaient reçu encore trop de relief, qu'ils étaient encore trop visibles et qu'ils offraient ainsi à l'artillerie un but encore trop commode : pour que les fortifications passagères du génie donnent la protection efficace qu'on attend d'elles, c'est sur la crête, en arrière, et non en avant des ondulations qu'il faut les établir. Il conviendrait, d'ailleurs, de ne pas multiplier ces fortifications aux avant-postes afin de n'y pas concentrer, par une manœuvre presque inévitable, l'effort des troupes qui ne veulent pas abandonner leurs positions et attirent ainsi toutes les forces sur une ligne très étendue qui absorbe rapidement les réserves et fait échapper le combat à toute direction. On ne louera jamais assez, en revanche, la célérité avec laquelle, en quelques heures, les soldats du génie achevaient leurs travaux de campagne. L'organisation des moyens de communication n'a pas été moins remarquable : sur terre, sur l'eau et dans l'air, le génie n'a point, sans doute, révélé à ceux qui connaissent de longue date ce corps d'élite des

qualités nouvelles, mais pour la première fois peut-être, il a parlé haut à l'imagination du public.

La réparation des ponts de chemin de fer par les belligérans est l'une des opérations les plus délicates de la guerre, mais l'une de celles qui se présentent le plus souvent, dont l'importance est la plus grande, qui demandent à être conduites avec le plus de célérité. Dès que la circulation des voies ferrées se trouve interrompue par la rupture d'ouvrages d'art importans, le mouvement en avant des armées est paralysé : l'arrivée de ses subsistances, le transport de son matériel, subissent les plus dangereux retards. Dès lors, la nécessité de créer un matériel spécial en métal, au lieu des matériaux en bois, auxquels on se résignait naguère pour arriver à franchir rapidement, dans des limites de largeur donnée, une brèche quelconque. L'expérience faite pour le lancement du pont métallique de Matthaux avec les appareils du colonel Marcille a réussi à merveille. Le thème des manœuvres supposait que le pont de chemin de fer situé sur la ligne de Troyes-Briennes, à proximité de la station de Matthaux, avait été détruit le 5 septembre; le 11, à cinq heures du soir, tout était « rétabli, » et le 12, au matin, la première locomotive, filant à toute vitesse, passait sur le pont en tôle d'acier. Il avait fallu six jours pour faire ce que les Allemands, en 1870, avaient péniblement réussi en un grand mois.

L'établissement des ponts sur l'eau n'a pas été moins remarquable. Jusqu'à présent, les compagnies du génie n'avaient eu à compter pour ce genre d'opérations que sur les matériaux à trouver sur place, bateaux, arbres, poutres en planches. On en faisait, après quelque perte de temps, des chevalets rapides et des radeaux. Le génie a tenté cette année un essai qui devra sans doute être perfectionné, mais dont les résultats ont été déjà très satisfaisans. Chaque compagnie a été pourvue d'un haquet chargé de toutes les pièces nécessaires pour constituer deux travées légères de pont, permettant ainsi de franchir une brèche de 10 à 11 mètres. En réunissant le matériel de plusieurs compagnies, on peut d'ailleurs construire sans peine des ponts d'*avant-garde* plus importans. C'est ce qu'a fait, par exemple, dans la manœuvre du 4 septembre, le commandant du génie du 5e corps pour construire, près de Ragnicourt, un pont de 40 mètres sur lequel l'infanterie tout entière a défilé pendant que l'artillerie profitait d'un gué voisin. — Par un contresens fâcheux, le corps des pontonniers est encore rattaché à l'artillerie, qui ne devrait pourtant souhaiter que de s'alléger de tout ce qui n'est pas le canon.

Enfin, le service télégraphique et téléphonique, dont la préparation technique appartient en temps de paix au génie, n'a pas

donné de moins intéressans résultats. Les positions de bataille des états-majors ou leurs cantonnemens étaient à peine établis que des fils télégraphiques ou téléphoniques, posés tantôt sur le sol, tantôt sur les arbres des routes, les reliaient aussitôt avec une étonnante rapidité. C'était l'affaire à peine de quelques minutes d'un travail discret et silencieux. Les appareils téléphoniques sont particulièrement bien conçus : rien qu'une petite boîte avec un parleur, deux écouteurs et un appel-chien, puis le fil bi-métallique Charolois de 6 dixièmes de millimètre de diamètre, recouvert d'une pellicule de cuivre par étirage, sans gaine de coton, et dont la conductibilité est telle qu'il suffisait de le poser par terre, dans l'herbe, parfois de l'enterrer sans autres précautions. Une brigade a pu rester ainsi tout un jour en communication téléphonique constante avec ses flanqueurs. A noter, en ce qui concerne le service télégraphique dont l'importance est apparue au grand jour pendant les manœuvres de l'Est, qu'il recevrait une impulsion encore plus grande de la création, depuis si longtemps réclamée, d'un corps spécial de télégraphie militaire qui serait rattaché au génie.

La technique de l'aérostation militaire ne s'est pas moins perfectionnée depuis quelques années que celle de la télégraphie et de la téléphonie. Le parc aérostatique, qui a été successivement attaché à chacune des deux armées, était divisé en deux échelons. Le premier comprend les ballons, les voitures à tubes qui permettent de donner aux aérostats la mobilité même des troupes en marche, et un approvisionnement de gaz correspondant à trois gonflemens; le second échelon constitue une petite usine volante destinée à fabriquer le gaz sur les derrières de l'armée, à le comprimer dans des réservoirs et à renouveler ainsi l'approvisionnement des munitions aréostatiques au fur et à mesure de leur consommation. L'opération du gonflement dure à peine de 15 à 20 minutes. Une fois le ballon gonflé et pourvu de sa nacelle, il est attaché au câble, enroulé sur le tambour de la voiture-treuil, qui permet de le traîner en tout lieu et à toutes les allures. D'ordinaire, la position choisie est la plus proche du général en chef, la voiture-treuil restant abritée derrière un pli de terrain, afin que l'ennemi n'ait d'autre point de repère qu'un point isolé dans l'espace. A la bataille de Colombey, le général de Galliffet a pu rester près de trois heures dans le ballon, suivant à la fois en face de lui le mouvement du 5e corps contre Lignol, et les opérations du 6e corps à Bois-Cornet, donnant par téléphone tous ses ordres que le télégraphe transmettait aussitôt aux états-majors des troupes engagées.

Les services annexes des postes et de la trésorerie ont fonc-

tionné avec beaucoup de régularité; celui de la santé a fait l'expérience d'une baraque démontable en carton qui doit servir d'annexe mobile aux hôpitaux de campagne et qui paraît fort ingénieusement conçue.

Reste le service des chemins de fer. On a beaucoup vanté la rapidité et l'ordre avec lesquels la Compagnie de l'Est a procédé, dans les journées du 18 et du 19 septembre, aux transports de dislocation des armées, et il est certain que l'opération a été fort bien conduite. Embarquer, dans une période qui n'a pas excédé vingt heures, et transporter dans vingt directions différentes plus de 80,000 hommes, 2,000 chevaux et 100 voitures n'était pas chose aisée au moment où le voyage du président de la république amenait sur le réseau de l'Est plus de 100,000 voyageurs civils. Pendant qu'il fallait assurer à ceux-ci, du 16 au 20 septembre, près de soixante-dix trains supplémentaires en plus du service ordinaire, l'opération militaire réclamait à elle seule 4,000 voitures de wagons, 100 trains spéciaux de matériel vide et 88 trains de troupes. Cette énorme besogne a été exécutée cependant avec la plus grande ponctualité, sans un à-coup; les embarquemens, répartis dans sept gares, se sont poursuivis avec une régularité mathématique et sans encombre; la marche des trains militaires n'a souffert aucun retard et n'a été dérangée par aucun accident. L'ordre a été tel qu'il a été inutile de recourir à aucun des moyens de secours ou de réserve que la Compagnie de l'Est s'était ménagés pour parer aux éventualités. Mais, ceci dit et constaté au plus grand honneur de la Compagnie, il n'en demeure pas moins que l'expérience décisive des services militaires des chemins de fer n'a pas été mieux faite que celle de l'intendance elle-même.

La dislocation d'une ou de deux armées, alors même qu'elle a été préparée de longue date, reste une opération assurément fort compliquée; mais la véritable opération de guerre, c'est celle de la mobilisation à brève échéance, presque subite, et c'est précisément l'expérience qui n'a point été tentée. On affirme et l'on peut croire qu'elle n'eût pas moins bien réussi que celle de la dislocation et qu'elle se serait même heurtée à de moindres difficultés pratiques. Il fallait la tenter cependant, et, tant qu'elle n'aura pas été essayée dans les conditions mêmes d'une déclaration de guerre éclatant comme un coup de foudre dans un ciel serein, le scepticisme restera le commencement de la sagesse.

IV.

Tels sont ou tels, du moins, nous ont apparu, non pas assurément dans leur détail, mais dans leurs grandes lignes, les ensei-

gnemens des manœuvres de l'Est, enseignemens doublement précieux par la constatation des progrès réalisés et surtout par l'indication claire et précise de ceux qui restent à opérer. Le haut commandement s'est à juste titre félicité et montré fier des premiers : qui voudrait douter qu'il ne sache pas tirer partie des seconds? Nous avons à la tête de l'armée un ministre de la guerre qui applique à l'administration de son département les ressources de la plus souple et de la plus ingénieuse intelligence, qui a trouvé dans le retour aux fonctions qu'il occupa, une première fois, pendant la défense nationale, aux côtés de Gambetta, l'emploi définitif des facultés puissantes d'organisation qu'il a reçues de la nature, que l'armée a adopté, qui départage, au nom de la suprématie du pouvoir civil, les ambitions rivales et qui a pu demander aux chambres, avec plus d'autorité et de puissance de persuasion que tout autre, les sacrifices nécessaires à la sécurité du pays. A côté de lui, généralissime désigné pour la guerre, le général Saussier est, dans toute la force des termes, selon une heureuse formule, « le chef respecté, admiré et vénéré de toute l'armée, » respecté pour son caractère, le plus droit et le plus simple, admiré pour la solidité d'une intelligence toujours en éveil, claire et nette, inaccessible aux émotions passagères, réfléchie et forte. Que dire qui n'ait été déjà dit de chefs d'armée qui s'appellent Galliffet et Davout, Billot, Berge et Thomassin, et dont les qualités, assurément inégales et diverses, constituent entre les mains du généralissime une force incomparable? Que dire encore du chef de l'état-major général, de ce général de Miribel dont la nomination valut à Gambetta tant d'odieuses et imbéciles accusations et à qui, pour rester digne des fonctions redoutables où il a été trop tardivement rappelé, je ne souhaiterais, à lui qui a été tant de fois et si indignement outragé, que de se méfier de réclames intéressées qui ne font illusion à personne et qui ne pourraient, depuis certaine expérience, que créer à nouveau contre lui un préjugé défavorable? Ce que nous avons seulement aperçu et que nous avons essayé de résumer dans ces quelques pages, ces patriotes et ces soldats l'ont vu en toute lumière, alors même, — alors surtout, — que leur œuvre propre était en cause; qui les connaît ne supposera pas un instant qu'ils soient hommes à s'endormir sur les lauriers de la revue de Vitry.

La reconstitution de nos forces militaires restera, devant l'histoire, le grand titre d'honneur de ces vingt dernières années : aucun sacrifice n'a coûté au pays : il les a tous consentis sans murmure; aucune dépense n'a arrêté les chambres : les partis politiques, dès que la défense nationale a paru en cause, ont tous, sans exception, — et pas un républicain ne contestera cet hommage

d'un républicain, — abdiqué leurs passions et leurs préférences; forts du concours de quatre chefs d'État également patriotes, des ministres de la guerre qui se sont appelés Leflô, Cissey, Berthaut, Borel, Gresley, Farre, Billot, Lewal, Campenon, Logerot, Ferron, Freycinet, n'ont reculé devant aucune responsabilité; aucun effort n'a rebuté, sous l'aiguillon des inoubliables leçons de l'année terrible, des chefs de corps qui se sont appelés Chanzy, Ducrot, Clinchant, Henri d'Orléans, Février, pour ne parler que de ceux qui sont morts à la peine ou qui, ayant été des premiers parmi les semeurs, n'ont pas eu la joie de prendre part à la moisson; depuis les officiers les plus éminens de l'École supérieure de guerre jusqu'au simple soldat, jusqu'au réserviste ou au territorial, toujours prêt à répondre à l'appel, l'armée nationale tout entière, la « nation armée » a donné tout ce qui lui était demandé. Mais cette reconstitution de nos forces, œuvre de la nation tout entière, si elle est faite pour inspirer à tous la confiance dans l'avenir, pour donner à tous le sentiment que le droit aura désormais la force à son service, cette reconstitution n'est pas achevée, et, en tout cas, elle n'est point parfaite. Beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire, — et ce qui reste à faire doit être fait. Le destin, qui semble nous être redevenu favorable, nous accordera-t-il d'essayer d'abord dans une nouvelle expérience pacifique, d'ici deux ou trois ans, l'instrument dont l'expérience d'hier a indiqué les dernières défectuosités? L'avenir n'est à personne. Mais quel que soit l'inconnu de demain, quelque redoutable qu'il soit pour ceux-là surtout qui, prêts dès aujourd'hui à la guerre, ne feront jamais rien pour troubler la paix, le devoir reste le même. Nous avons su l'accomplir jusqu'ici, dans l'union patriotique de tous; nous saurons l'accomplir jusqu'au bout.

J. R.

Mme ACKERMANN

D'APRÈS

DES LETTRES ET DES PAPIERS INÉDITS

I.

La femme dont le nom est en tête de ces pages a eu son jour de célébrité et presque de gloire. Elle en a dû les premiers rayons à ce grand explorateur dans le domaine des idées et des âmes qui s'appelait Caro. Il était coutumier de telles découvertes, et c'est lui qui l'a fait connaître, comme plus tard il devait faire connaître Amiel et Doudan. Ceux qui, à travers cette fin de siècle et ses préoccupations assez matérielles, ont conservé le culte de la poésie et le souci des questions philosophiques, ces rares là n'ont pas oublié l'article qu'au mois de mai 1874 M. Caro consacrait ici même à un petit volume de vers récemment paru qui avait pour titre : *Poésies philosophiques*, et pour auteur une femme dont personne n'avait jamais entendu prononcer le nom. Sainte-Beuve rapporte qu'au lendemain de la publication d'*Indiana*, tout le monde s'abordait dans la rue en échangeant ces mots : « Avez-vous lu *Indiana?* Lisez donc *Indiana.* » De même au lendemain de l'article en question, tout le monde (tout le monde, c'est-à-dire mille personnes à Paris) s'abordait en se disant : « Avez-vous lu les vers de Mme Ackermann? » Question bientôt suivie d'une autre : « Qui est donc Mme Ackermann? » On se demandait en effet avec curiosité de quels bords inconnus pouvait bien débarquer cette nouvelle Lélia, incrédule et insensible, dont les lamentations, pour être écrites dans une langue plus simple et cependant plus poétique, n'avaient pas moins de profondeur ni d'âpreté. Grande fut

la surprise quand on apprit que cette Lélia était tout simplement une assez vieille dame, veuve depuis longtemps d'un érudit alsacien, qui vivait bourgeoisement en province de ses modestes rentes, venait rarement à Paris et n'était guère visible qu'en petite robe noire aux cours du Collège de France. L'imagination ne trouvait pas son compte aux résultats de l'enquête, et comme la vieille dame était de mœurs simples et n'entendait rien à la réclame; comme d'ailleurs, depuis ses *Poésies philosophiques*, elle n'avait rien publié, sauf un petit volume de pensées peu fait pour ajouter à sa réputation, le bruit qui s'était élevé autour de son nom est tombé peu à peu. Elle est morte il y a quelques mois, presque obscurément. Son nom était à demi oublié, et beaucoup, dans la génération nouvelle, l'entendirent à cette occasion prononcer pour la première fois. Quelques articles rapides dans les journaux de la semaine sont, jusqu'à présent, tout ce qu'elle a obtenu.

Est-ce assez? Je ne le pense pas. Épars dans les œuvres de cette femme se trouvent peut-être quelques-uns des plus beaux vers du siècle. Sans doute la variété lui fait un peu défaut, et surtout le souffle est court. Aussi n'a-t-elle pas écrit une seule de ces pièces achevées qui se gravent dans la mémoire, comme *le Crucifix*, *la Tristesse d'Olympio*, ou *l'Espoir en Dieu;* mais quand elle est inspirée, on ne trouverait chez aucun de nos plus grands maîtres des vers plus pleins et plus sobres à la fois, d'une forme plus parfaite, d'un accent plus pathétique, d'une portée plus haute. Elle a peint, d'ailleurs, ce qu'aucun d'entre eux n'a jamais peint, c'est-à-dire les ravages que produisent dans une âme non pas l'amour et ses souffrances, non pas le doute et ses angoisses, mais l'incrédulité et ses révoltes. Toute sa poésie est là, et je ne sache pas que depuis Lucrèce la négation absolue se soit traduite en vers aussi hardis et aussi beaux. Le spectacle est triste, mais il a sa grandeur, et il est impossible de ne pas s'intéresser à la victime quand on la voit saignante, quand on la sent sincère. On ne s'étonnera donc pas que j'aie cédé à la tentation de profiter d'une communication qui m'a été libéralement faite (1) et de pénétrer, grâce à des documens inédits, dans la vie intime de celle qu'on pourrait appeler la Sapho de l'athéisme.

(1) Mme Ackermann avait une sœur, Mme Fabrègue, avec laquelle elle entretint toute sa vie des rapports affectueux. C'est au fils de Mme Fabrègue, chef de division au ministère de la justice, que je dois la communication des lettres dont je me suis servi pour cette étude, ainsi que de quelques poésies inédites.

I.

Victorine Chuquet est née à Paris le 30 novembre 1813, de parens parisiens, mais d'origine picarde. Elle-même, dans une autobiographie courte et un peu sèche de ton, nous a donné sur son éducation quelques détails curieux. Elle fut élevée à la campagne, non loin de Montdidier. Son père s'était retiré de bonne heure des affaires. Bourgeois libre penseur, se piquant de belles-lettres et de philosophie, il prit plus de soins de l'éducation littéraire que de l'éducation morale de sa fille. Il la nourrissait de Molière, de Racine, de La Fontaine, et lui causait une grande joie en lui faisant cadeau d'un Corneille complet pour ses étrennes. Mais il ne lui donnait ni ne lui laissait donner par sa femme aucune instruction religieuse. Il s'en était bien passé, ce fier agréé au tribunal de commerce, qui ne jurait que par Voltaire, et qui était sans doute abonné au *Constitutionnel*. Le résultat de cette éducation, assez décousue, fut de faire de la jeune Victorine une enfant à la fois retardée et précoce, d'humeur triste et inégale. Sauvage et taciturne, elle avait horreur des divertissemens de son âge et ne se plaisait que seule au jardin, dans la société des moucherons, des fourmis, et surtout des cloportes. Elle se sentait autant de tendresse pour cette petite bête laide et craintive que d'éloignement pour les enfans de son âge. Sa mère, qui paraît dans ce singulier intérieur avoir représenté le bon sens, jugea sans doute que cette éducation à bâtons rompus n'était pas suffisante, et elle obtint, non sans peine, que Victorine fût mise dans une petite pension à Montdidier pour sa première communion. Ce fut là que la jeune fille reçut les premiers enseignemens de la foi; elle les adopta avec ardeur, sans que l'ombre d'un doute sur les vérités qu'on lui enseignait traversât son esprit. Elle devint par sa ferveur un objet d'édification pour ses petites compagnes et fit sa première communion avec exaltation. Si on l'eût laissée suivre sa pente d'alors, elle allait droit au couvent. Mais ce n'était pas ainsi que l'entendait l'ancien agréé. Pour réparer *les ravages* que la foi avait exercés sur l'âme de sa fille, il lui glissa dans les mains un Voltaire et lui laissa en outre toute liberté de lire les ouvrages philosophiques de la fin du siècle dernier. Il en résulta dans cette jeune tête un chaos et une confusion d'idées extraordinaire, entretenue par une avidité maladive de lectures et surexcitée par des velléités de composition poétique. La prudente mère s'effraya de nouveau; et, pour diriger ces instincts littéraires qu'il n'était plus possible de contenir, elle prit le parti de mettre sa fille à Paris dans une grande institution dirigée par la mère d'un jeune abbé. La chose réussit

mal à tous les points de vue. L'abbé entreprit de raffermir la foi de la jeune fille en lui communiquant ses cahiers de théologie ; mais les cahiers étaient sans doute mal rédigés, car il ne réussit, au contraire, qu'à l'ébranler davantage. « Le bon abbé, dit-elle, ignora toujours les résultats de sa théologie. Je me gardai bien de l'en instruire, il en aurait été trop malheureux. L'envie de croire ne me manquait pas pourtant. J'étais certainement, au fond, de nature religieuse, puisque j'eus plus tard des rechutes de mysticisme. Quant à la foi proprement dite, elle m'était à tout jamais devenue impossible. » « J'étais au fond de nature religieuse : » paroles dont il faut nous souvenir, car elles sont chez elle l'explication de bien des contradictions. Mais, pour le moment, les problèmes philosophiques qui devaient plus tard la troubler si fort ne la préoccupaient guère : elle était toute à la poésie. Elle ne se contentait pas de dévorer Shakspeare, Byron, Goethe, Schiller : elle rimait pour son propre compte, aux encouragemens de sa maîtresse de pension, qui avait mis sa classe entière au régime de l'alexandrin, et de son professeur, qui montrait ses vers à Victor Hugo. J'ai tenu entre mes mains un petit album où ont été recueillis par elle-même quelques-uns de ses chefs-d'œuvre de pensionnaire. L'inspiration en est généralement assez banale. *La Mort d'une jeune fille*, *A ma mère*, *les Adieux d'une religieuse à la France*, *Adieux de Jeanne d'Arc à son pays*, tels sont les titres des morceaux les plus importans. Il y en a deux, cependant, qui sont intéressans. L'un fut sans doute écrit par elle pendant une *rechute de mysticisme*, car il a pour titre : *Une autre vie*. Bien que la facture en soit assez faible, je citerai cependant ces trois strophes :

Triste enfant du néant que réclame la tombe,
L'homme en mourant rêve à de plus beaux jours.
Mais c'est en vain ; semblable à cette fleur qui tombe,
Il périt pour toujours !

Dans son orgueil ainsi parle l'impie,
Du flambeau de la foi repoussant la clarté.
Avec un rire amer il nie une autre vie,
Au seuil de l'éternité.

Mais moi que le Seigneur a couvert de son aile,
Dès mes plus jeunes ans, j'ai suivi ses chemins.
Il regarda d'en haut ma piété fidèle,
Et prit mon âme dans ses mains.

L'autre pièce, au contraire, écrite quand l'auteur avait dix-sept ans, et intitulée *l'Homme*, est une longue diatribe contre l'existence

humaine. L'inspiration n'en est pas absolument originale, et on y trouverait plus d'une réminiscence, mais certains accens ne manquent pas de vigueur :

Gémis, gémis, élu de la misère,
Sous la main du malheur ton front s'est incliné.
Pour souffrir, pour pleurer, pour passer sur la terre,
Dès tes premiers ans tu fus prédestiné.
. . . . . .
Près d'un être adoré tu sus doubler ta vie;
Dans ses bras tu gémis, tu chantes tour à tour.
Mais les vents ont brisé cette tige chérie
Qui portait ton amour.
. . . . . .
Sous le poids de tes maux ton corps usé succombe,
Et goûtant de la mort le calme avant-coureur,
Tu vas dormir enfin du sommeil de la tombe.
Réjouis-toi, vieillard, c'est ton premier bonheur.

Victorine Chuquet sortit de pension à dix-sept ans. Sa pauvre mère, qui désirait tant que sa fille fût *comme tout le monde,* dut être singulièrement déçue des résultats qu'avait produits l'éducation du pensionnat. De guerre lasse, elle la laissa vivre à sa guise, c'est-à-dire enfermée dans sa chambre avec des livres. La jeune fille en profita pour se remettre à la poésie. Les quelques pièces de vers datées de cette époque qu'elle-même a jugées dignes d'être insérées dans son recueil de *Premières poésies*, sont d'un tour et d'un ton très différens de celles qui devaient faire plus tard sa réputation. L'inspiration en est mélancolique, mais de cette mélancolie du jeune âge qui se plaint de la vie avant de la connaître et qui ploie sous le fardeau avant de l'avoir porté. Elle commence par dire fièrement que ses pleurs sont à elle. Nul au monde ne les a comptés ni reçus. L'être qui souffre n'est compris de personne. Aussi brisera-t-elle sa lyre; car, à dire ses maux, elle sentirait plus de douleur qu'à les porter. Mais ce sont là sermens de poète, qui valent les sermens d'amoureux, et elle ne va pas tarder à nous confier ses douleurs. Quand elle avait quinze ans, elle regardait au sein de la nuit voyager les étoiles, et elle se sentait entraînée vers la voûte céleste par un besoin de divine harmonie :

Tant il est vrai qu'ici cet autre astre immortel,
L'âme, gravite aussi vers un centre éternel.

Elle faisait des rêves d'amour et de noble mission. Mais aujourd'hui qu'elle a dix-neuf ans, elle sait tout, car elle a tout interrogé dans les choses de l'âme, l'amour d'abord, puis la gloire :

... Autre rêve enchanté,
Dans l'être d'un moment instinct d'éternité.

Aussi, sur terre, tout s'est-il empreint pour elle d'une amertume infinie. Alors, elle s'est tournée vers le Seigneur, en lui criant : « Prends-moi ! » car, par-dessus toute chose, elle a besoin d'un grand et saint espoir, où son âme

S'enferme et trouve enfin un terme à son tourment.

C'est encore là une rechute de mysticisme, mais la dernière malheureusement. Qui sait l'influence qu'aurait pu avoir sur cette nature inquiète, si, à ce moment, elle l'avait rencontré sur sa route, un de ces grands pasteurs d'âmes, comme l'église catholique n'a pas cessé d'en fournir depuis saint François de Sales et bien des siècles auparavant, jusqu'au père Lacordaire, et à tel prêtre de nos jours. Mais la jeune fille vivait seule avec elle-même, incertaine de son avenir et tourmentée du double désir de trouver quelque but digne de sa vie et quelque objet digne de son amour. A vrai dire, ces deux désirs se confondaient dans sa pensée ; car dans une petite pièce adressée aux femmes, ce qu'elle leur propose comme idéal, c'est la tâche austère du dévoûment à un époux, à un enfant, c'est d'être celle

Que l'homme à son secours incessamment appelle,
Sa joie et son espoir, son rayon sous les cieux,
Qu'il pressentait de l'âme et qu'il cherchait des yeux.

Ainsi cette philosophe, cette révoltée, fut à vingt ans femme, et très femme. L'ambitieux désir qui lui vint plus tard de jeter un cri, avant le naufrage final, et de laisser derrière elle un sillage, ne la tourmentait pas encore, et si elle félicitait une de ses amies de s'être enfermée dans l'art, et de contempler sur cette terre

Sous un de ses aspects l'éternelle beauté,

c'était après s'être écriée :

Que faire de la vie? O notre âme immortelle,
Où jeter tes désirs et tes élans secrets?
Tu voudrais posséder; mais ici tout chancelle.
Tu veux aimer toujours. Mais la tombe est si près...

c'était parce qu'elle voyait dans cette idolâtrie de l'art le moyen le plus sûr de tromper

L'éternelle douleur et l'immense désir.

Cet immense désir qui la tourmentait, c'était tout simplement l'amour, et c'était de ne pas l'avoir encore rencontré qu'elle souffrait. Elle ne s'en cachait pas vis-à-vis d'elle-même, dans des vers datés de sa vingt-cinquième année, qui ne devaient voir le jour que bien plus tard. Elle était au moment de partir pour Berlin, où elle avait obtenu de sa mère la permission d'aller passer une année chez le directeur d'une institution modèle de jeunes filles. Voici les sentimens que ce départ lui inspirait :

Il est donc vrai? Je garde en quittant la patrie,
O profonde douleur, un cœur indifférent.
Pas de regard aimé, pas d'image chérie,
Dont mon œil au départ se détache en pleurant.
. . . . . .
Pourtant Dieu m'est témoin, j'aurais voulu sur terre
Rassembler tout mon cœur autour d'un grand amour,
Joindre à quelque destin mon destin solitaire,
Me donner sans regrets, sans crainte, sans retour.
Aussi ne croyez pas qu'avec indifférence
Je contemple s'éteindre, au plus beau de mes jours,
Du bonheur d'ici-bas la riante espérance.
Bien que le cœur soit mort, on en souffre toujours.

Elle ne passait qu'un an à Berlin, et elle en revenait pour perdre sa mère. Son père était mort quelques années auparavant, et cette double perte la plongeait dans une solitude morale dont elle sentait vivement la tristesse : « Quand ma plus jeune sœur sera mariée, écrivait-elle à une amie, je tomberai tout entière dans une sorte d'existence sans but, sans intérêt, dénuée de tout ce qui fait que la vie est quelque chose, quelque chose de bon, ou plus souvent de mauvais, mais enfin, quelque chose. J'ai beau retourner mon avenir dans tous les sens, l'envisager sous toutes ses faces, je ne lui ai pas encore découvert un côté tolérable. — Qu'en ferai-je? le ramènerai-je à Paris? Je n'en crois rien. Le laisserai-je tranquillement s'éteindre et se perdre ici? C'est triste, mais c'est encore ce qui va le moins mal à mon goût de repos et d'oubli. »

Cependant la vigueur de l'esprit reprenait le dessus. Elle finissait par s'accommoder « de son régime quasi cellulaire » à la campagne, et elle écrivait à son amie qu'elle avait des livres pour une année. Mais le cœur souffrait toujours, et lorsqu'elle datait de Port-Royal des Champs une petite pièce intitulée *Renoncement*, qu'elle terminait par ces deux vers :

Après tout, si l'amour n'est qu'erreur et souffrance,
Un cœur peut être fier de n'avoir point aimé,

le renoncement n'était pas aussi complet qu'elle le croyait et elle ne pouvait s'empêcher de rêver encore

Le choix irrévocable et l'éternel amour.

Ce rêve allait bientôt se réaliser, hélas ! pour bien peu de temps.

Son premier séjour à Berlin lui avait laissé de trop vifs souvenirs pour qu'elle ne fût pas tentée de rompre la monotonie de sa vie nouvelle, en y retournant. Berlin n'était pas, à cette époque, la cité populeuse, remuante et sillonnée de chemins de fer, le grand centre financier et politique qu'elle est devenue aujourd'hui. C'était au contraire une ville paisible et pauvre, où les questions littéraires et philosophiques passionnaient seules les esprits. Schelling, Humboldt, Varnhagen, Jean Muller, s'y trouvaient réunis, et un grand mouvement d'idées s'agitait autour d'eux. Victorine y passa encore deux ans, dans ce même intérieur des Schubart où elle avait été déjà accueillie, s'adonnant à l'étude des langues mortes ou vivantes, et corrigeant par de solides études les abstractions nuageuses de la philosophie allemande dont elle se nourrissait. Elle allait cependant quitter Berlin, malgré la résistance des Schubart, qui voulaient la retenir. Dans une lettre à sa sœur, elle parle des regrets qu'elle laissait derrière elle, et elle termine sa lettre en disant : « Mon Français s'est retiré du monde, afin de se livrer tout entier au seul plaisir qu'il prétend avoir eu depuis quatre ans qu'il *se périt* ici. Ces dames sont effrayées en pensant au vide que je vais lui laisser. » Tout était prêt cependant pour son départ, mais il était réservé à son Français de changer tous ses plans.

Ce Français s'appelait Paul Ackermann. Il était Alsacien et protestant, au moins d'origine. Il avait même été destiné par ses parens au ministère ecclésiastique. Mais le rationalisme avait chez lui détruit la foi, et il s'était interrompu au cours de ses études théologiques. De cette première et austère éducation il avait gardé une grande rigidité de doctrine morale, et une grande pureté de mœurs. Il avait cessé d'être chrétien, mais il était demeuré puritain. Seulement il avait remplacé la théologie par l'érudition. Venu à Berlin avec des lettres de recommandation de Cuvier, d'Eichhoff, de Burnouf, pour préparer la publication des œuvres françaises de Frédéric II, il était attelé depuis deux ans à cette besogne assez ardue, lorsqu'il rencontra celle qui devait être un jour sa femme. Il ne tarda pas à s'éprendre pour elle d'une passion profonde, qu'il n'osa cependant pas lui déclarer. Pendant huit mois, il l'avait vue tous les jours, sans lui dire un mot de ses sentimens. Il la laissa fixer le jour où elle devait partir sans oser lui faire connaître ses sentimens, mais à mesure que le jour fixé approchait, ses

forces l'abandonnaient et ses amis commencèrent à craindre pour sa vie. « Déjà, écrivait-elle à sa sœur, la voix publique m'accusait de sa mort prochaine. J'en étais pourtant parfaitement innocente, et il a fallu qu'on me fît voir à quel point j'étais aveugle ; des amis communs se sont mis entre nous deux, car, pour son compte, il m'a dit qu'il serait plutôt mort que de me dire un mot. » Mais elle se sentit d'abord plus effrayée que séduite par cette recherche. Elle avait dépassé la trentaine et, jugeant impossible à réaliser l'idéal d'union conjugale qu'elle avait toujours eu dans l'esprit, elle avait pris son parti de vivre et de mourir fille. M. Ackermann lui inspirait beaucoup d'estime et d'amitié ; elle était touchée de son amour ; mais elle ne ressentait pour lui aucun entraînement. « J'aimerais mille fois mieux, écrivait-elle encore à sa sœur, être l'objet d'une haine invétérée, que celui d'une pareille affection. M. Ackermann est jeune, très bien de sa personne. Sans être beau garçon, il a fait ici des passions à cause d'une fort belle chevelure, de beaux yeux et surtout d'un certain air passionné qui plaît partout aux femmes. Il a une bonne position, de l'avenir ; sa vie passée est connue, sa conduite est exemplaire ; c'est un être d'une haute moralité. Eh bien, je voudrais avoir quelque amie à qui le céder, car j'ai moins que jamais envie de me marier. Je ne sais quel diable d'idée il a eu de s'attacher ainsi à moi. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'a été pris, ni par la jeunesse, ni par la beauté. On prétend que ce sont les femmes laides qui font les plus grandes passions. En voici la preuve. Malheureusement, je n'ai que de l'estime et de l'amitié, pour répondre à un pareil amour. » Peu s'en fallut même que sous main elle ne sollicitât son grand-père sinon de refuser, du moins d'ajourner son consentement, afin qu'elle eût un prétexte pour revenir en France. Elle finit cependant par triompher de ses hésitations, et le mariage fut conclu au mois de novembre 1843.

« Avec mes exigences morales excessives (a-t-elle écrit bien des années après), et mon esprit à la fois austère et exclusif, le mariage ne pouvait être pour moi que détestable ou exquis. Il fut exquis. » Et ce n'est pas là l'exaltation après coup et l'illusion volontaire d'une femme qui s'éprend du souvenir plus fortement qu'elle ne s'est éprise de l'être lui-même. Six semaines après son mariage, elle écrivait à une ancienne amie de sa mère, et dans cette lettre elle parlait de M. Ackermann d'un tout autre ton qu'au moment de leurs fiançailles. « Vous croyez sans doute, écrivait-elle, que mon mari est un Allemand. Non, madame, c'est un Français et des plus charmans. Je ne parle pas de l'extérieur, quoiqu'il soit pas mal, mais de son caractère qui est parfait, et de son esprit qui est très distingué. C'est un être à la fois doux et énergique, mais surtout affectueux

et d'une haute moralité. En vous parlant ainsi, vous penserez peut-être qu'il y a un peu de partialité dans mon fait, mais mon jugement n'est heureusement que celui de toutes les personnes qui ont connu Paul Ackermann... Nous travaillons ensemble, et je vous assure que c'est une douce chose de vivre d'une vie si commune et dans un accord de pensées si parfait. Nous commençons à ne plus guère nous distinguer l'un de l'autre; il y a confusion à la limite, et je suis forcée d'avouer qu'il n'y a rien de meilleur au monde que de vivre d'une union comme la nôtre. » Et trois ans après, dans une autre lettre à sa sœur : « Tu m'as fait rire avec ton... à propos de l'enchantement où je suis encore à l'égard de mon mari. Cela me paraît à moi tout naturel, puisqu'au lieu de changer en mal comme la plupart des maris, il est toujours de plus en plus aimable. Il est juste que je lui en sache gré, surtout puisque c'est une chose si rare. Je ne sais pas comment sont les autres; mais le mien est vraiment un homme étonnant. C'est une nature si douce, si raisonnable, si affectueuse, si énergique. Je m'étais promis de ne plus t'en parler; c'est toi qui m'as remise sur ce chapitre. »

M. Ackermann était un philologue. Il ne bornait pas son temps à la revision des œuvres de Frédéric II. Il préparait un grand dictionnaire historique de la langue française sur le plan de celui que nous devons à Littré. Sa femme l'aidait dans ses travaux. Elle dépouillait pour lui les vieux auteurs français, et leur demandait l'histoire et l'étymologie des mots. Quant à ses velléités poétiques, il n'en était plus question. Jamais elle n'osa même avouer à son mari qu'elle avait fait des vers avant son mariage. Il aurait trouvé cela inconvenant. « Mon mari, disait-elle plus tard, n'eût pas souffert que sa femme se décolletât, à plus forte raison lui eût-il défendu de publier des vers. Écrire, pour une femme, c'est se décolleter; seulement il est peut-être moins indécent de montrer ses épaules que son cœur. » Cette personnalité si vivace et si forte avait fait abnégation d'elle-même au profit d'un autre; et elle réalisait enfin ce beau rêve qu'avait caressé sa première jeunesse : le dévoûment dans l'amour. Ce bonheur si noble devait être de courte durée. Dès avant son mariage, M. Ackermann était atteint d'un mal qui ne pardonne guère, et dont la gravité avait échappé à sa loyauté, comme à l'inexpérience de la jeune fille. Il était phtisique. Le rude climat de Berlin avait encore aggravé son état, et le dénoûment fatal était proche. Quelques jours après cette lettre enchantée que j'ai citée tout à l'heure, Mme Ackermann en écrivait une autre à sa sœur, où elle lui annonçait, en proie à un trouble affreux, que son mari venait d'être pris d'une hémorragie qui avait duré quatre jours et qui le laissait sans

force et sans vie. « Prends part à ma douleur, lui disait-elle en terminant. Il ne peut pas y en avoir de plus grande. Je n'ose penser à la profondeur du mal qui m'attend. » A peine le malade eut-il repris un peu de forces, qu'elle l'arrachait à ce climat meurtrier et l'emmenait à petites journées dans les montagnes du Jura, dont on lui avait recommandé l'air pur et salubre. Mais rien ne pouvait empêcher le fatal dénoûment, et le 26 juillet 1846 elle écrivait à sa sœur :

« L'affreux malheur que j'appréhendais est arrivé, ma chère Caroline ; mon pauvre mari, mon excellent Paul, est mort ce matin entre six et sept heures. Quoique prévue, c'est pour moi une inexprimable douleur. Il était depuis deux mois très faible, mais son état n'avait plus empiré, lorsque jeudi dernier il fut pris d'une grande agitation. Effrayée, je ne voulus pas le laisser dans un village, loin des soins et des secours. Je fis retenir un logement à Montbéliard, et samedi matin une voiture de poste et son médecin vinrent le chercher pour le transporter à Montbéliard ; dès ce moment je vis au progrès du mal que c'était fini ; en effet, le lendemain, c'est-à-dire aujourd'hui, il s'est éteint sans douleur, sans avoir connu son état. Sa mère et sa tante ne l'ont pas quitté ; mais lui, entre elles, ne voyait que moi ; jusqu'au dernier moment il est resté le même, et lorsque la force lui manquait pour parler depuis un jour, et lui voyant remuer les lèvres, je lui demandai ce qu'il voulait, il retrouva tout d'un coup la voix, et me répondit très distinctement : Je veux t'embrasser, et il me tendit les bras autant que sa force le lui permettait. Ce furent là ses dernières paroles et la dernière manifestation de vie. »

Le bonheur avait été court : il avait duré moins de deux ans.

II.

Si j'ai, un peu trop longuement peut-être, insisté sur ce côté humain, sur cette vie de cœur de Mme Ackermann, si je me suis complu à citer parmi ses vers quelques-uns de ceux qui ne sont pas des meilleurs, c'est parce qu'on nous l'a fait jusqu'ici trop exclusivement apparaître sous l'aspect d'une prophétesse irritée, ayant toujours à la bouche le blasphème et la malédiction. J'ai tenu à montrer qu'elle était née femme, avec les instincts les plus touchans de son sexe, l'amour, le dévoûment, et que, s'il n'avait tenu qu'à elle, elle aurait trouvé la satisfaction de son idéal dans l'obscurité de la vie conjugale. Pour elle, suivant le mot célèbre de Mme de Staël, la gloire n'a été que le deuil éclatant du bonheur, et longtemps elle a porté le deuil sans connaître la consolation de l'éclat. « Les douleurs qu'on chante, a-t-elle dit avec vérité, sont des douleurs apaisées, »

et elle n'essaya point de chanter la sienne. Pendant plusieurs années elle vécut d'une vie errante et solitaire, changeant de lieux et de climats, suivant les saisons, allant de France en Angleterre, retournant d'Angleterre à Nice, mais fuyant les lieux qui avaient été autrefois témoins de son bonheur. Sous les grands sapins, au bord des lacs brumeux de l'Allemagne qu'elle avait tant aimés, elle craignait de voir l'ombre des jours heureux se lever comme un fantôme en larmes. « Comment pourrais-je, disait-elle dans les premiers vers qu'elle ait écrits quatre ans après son malheur :

Par les mêmes sentiers traîner ce cœur meurtri,
Seule où nous étions deux, triste où j'étais heureuse,
Pleurante où j'ai souri ?

Nice, où elle avait une sœur mariée, l'attirait de préférence. Cependant la pureté du ciel, la splendeur des montagnes neigeuses et le divin sourire du golfe attristaient son âme et faisaient monter les larmes à ses yeux. Le plaisir qu'elle goûtait à contempler la nature lui semblait comme une infidélité au souvenir du compagnon chéri que lui avait pris le tombeau :

Souvent je me reproche, ô soleil sans nuage,
Lorsqu'il ne te voit plus, de te trouver si beau.

Elle finit par se fixer sur cette côte où tant d'êtres qui étaient venus chercher la vie ont souvent trouvé la mort, et qui sait parfois consoler les douleurs dont elle a été témoin. Elle s'établit bien loin de Nice, dans une petite propriété achetée par elle au sommet d'une colline, d'où la vue s'étendait sur un vaste horizon de mer et de montagne. Ce fut là, loin des siens, dans une solitude presque absolue, que pour la première fois, depuis le grand naufrage où elle avait tout perdu, son pauvre cœur fatigué de ses larmes connut quelque apaisement, et qu'elle put :

... sous ce ciel que l'orange parfume
Et qui sourit toujours,
Rêver aux temps aimés et voir sans amertume
Naître et mourir les jours.

Parfois l'ordre éternel de la nature et le spectacle de ses lois immuables apporte ainsi quelque consolation à ceux qui ne savent point en trouver ailleurs. Le malheur qui les a frappés cesse d'apparaître à leurs yeux comme un accident pour se confondre avec les phénomènes réguliers de l'univers, et le sentiment de l'inéluctable leur tient lieu de résignation. Ces vers que je viens de citer et qui datent de 1852 sont dans l'œuvre de Mme Ackermann les der-

niers où l'on retrouve un écho d'elle-même et de ses douleurs intimes. C'est, en effet, un des caractères de sa poésie et dont elle était fière, de demeurer impersonnelle et objective : « J'ai autant que possible évité, a-t-elle écrit, de parler de moi dans mes vers. Faire de la poésie subjective est une disposition maladive, un signe d'étroitesse intellectuelle.... C'est au nom de la nature, c'est surtout au nom de l'humanité qu'il faut élever la voix. Ces sources d'inspiration sont les seules vraiment profondes et intarissables. » Ce fut en effet dans une vie commune avec la nature, au sein de la solitude la plus complète, qu'elle retrouva le calme et c'est dans la méditation des problèmes philosophiques qu'elle puisa l'inspiration. La nature devint pour elle une sorte de passion, mais de passion active et extérieure. Elle acheta un petit domaine qu'elle se mit en demeure de cultiver. Irriguer ses champs, tailler sa vigne, soigner ses arbres fruitiers, semblait être devenu l'unique occupation de sa vie. Pendant plus de quinze ans elle vécut de cette vie un peu bizarre, n'entretenant avec les siens que d'assez rares relations, tout entière absorbée, semblait-il, dans les préoccupations d'une vie bourgeoise et rurale : — « Les occupations agricoles, écrivait-elle dans son journal, ont une vertu particulière : elles calment, elles émoussent. Elles sont surtout bonnes après de grandes douleurs ou de grands mécomptes. Il semble que la terre communique dès lors à l'homme un avant-goût de ce repos définitif qu'elle lui donnera quelque jour. » — Douleurs et mécomptes étaient en effet émoussés chez elle, s'il faut en juger par sa correspondance de ces quinze ou vingt années. Je l'ai lue attentivement et je n'y ai trouvé ni allusion à ses chagrins passés, ni trace de mélancolie. Elle semble tout entière à ses plantations, à ses bêtes, à ses chiens surtout, qu'elle aimait beaucoup (car il faut toujours que le cœur se rattache à quelque chose) et qu'elle préférait à beaucoup d'êtres intelligens. La solitude n'a rien qui lui pèse, et parfois même elle semble s'abandonner à une sorte de joie orgueilleuse de sentir qu'elle se suffit à elle-même et qu'elle n'éprouve ni désirs ni regrets. On jugera de ce singulier état d'âme par quelques extraits de sa correspondance :

3 janvier 1853.

« Je vois que, jeunes et vieux, tout meurt, excepté notre grand-père. Je voudrais bien que le privilège sautât aux petits enfans. J'en ferais bien mon profit, d'autant que je me livre à des plantations qui annoncent l'espoir et le désir d'une longue vie (1). Je donne à corps

(1) A rapprocher de cette pensée de son journal qu'elle a imprimée : « J'ai toujours eu une admiration profonde pour ces âmes courageuses, qui, en pleine possession

perdu dans le mûrier et l'olivier. Cela m'amuse. Mes arbres sont mes enfans et je me plais à les voir croître. J'ai trois familles autour de moi, mes paysans, mes bêtes et mes arbres. Tout cela vit, travaille, gambade autour de moi et sourit sous mes yeux, de sorte que je ne me sens pas seule. C'est une vie à mon goût. Je me regarde comme une personne qui n'est plus de ce monde. Je n'ai plus rien de commun avec les humains. La Lanterne est une Trappe, mais une Trappe en belle vue et sans bon Dieu. »

17 décembre 1856.

« Je suis toujours seule, mais cela me va et me va tellement que je ne pense pas aller à Paris de longtemps. Il me faudrait un motif bien puissant pour m'obliger à quitter ma solitude. Je vis ici tout à fait selon mon goût. L'endroit me plaît, que me faut-il de plus? Il est si rare de pouvoir s'arranger à sa guise dans la vie. Il est vrai que ma guise est un peu rustique. Personne pour me servir. Un chien et un chat pour toute compagnie. Mais, en revanche, d'excellens livres, une vue qui n'a pas sa pareille à Nice; des occupations agricoles, de bons paysans qui font prospérer mon bien... Je commence à me faire vieille. Je suis peu curieuse de promener mes cheveux blancs davantage. J'ai assez couru le monde. La retraite convient désormais à ma vieillesse. »

15 novembre 1863.

« Je m'apprête à passer un hiver qui ne sera pas aussi agité que celui de l'année dernière. Je suis rentrée dans ma coquille et ne montre même plus les cornes. Je vais bientôt clore mon demi-siècle. Cela est solennel et demande du recueillement... J'ai passé un jour de l'an fort tranquille. Pas une personne vivante n'a troublé mon tête-à-tête avec *Lion* (son chien). Il n'y a pas dans tout l'empire français deux êtres qui pourraient en dire autant. J'ai lu quelques poésies grecques pour me divertir, et Lion a dormi. »

Enfin, je terminerai ces citations par cette phrase inédite de son journal intime, qui est à peu près de la même date. « Je n'aime plus à aimer. »

Mais si le cœur était engourdi, l'esprit revivait. Quoi qu'elle en dît, la plantation des vignes et la taille des arbres fruitiers ne

d'elles-mêmes et par pur dégoût des misères terrestres, ont trouvé en elles la force de se débarrasser de l'existence. La Nature a bien su ce qu'elle faisait en nous dotant d'une irrémédiable lâcheté en face de la mort; mais combien il est beau de la vaincre et de lui crier : O marâtre! je te rends ton fardeau. Si tu as cru me lier par le don fortuit et funeste de la vie, voilà le cas que j'en fais! »

l'absorbaient pas exclusivement. Ces occupations agrestes étaient bonnes pour ses journées, mais les soirées lui restaient, soirées longues et solitaires qu'elle prolongeait fort avant dans la nuit. La lecture les remplissait. Auteurs anciens, auteurs modernes, elle dévorait tout pêle-mêle, mettant à profit sa connaissance des langues mortes et des langues vivantes, du grec et de l'allemand, et elle y trouvait, comme au temps de son enfance, un plaisir infini. Parfois aussi son temps s'écoulait en rêveries et en méditations. Elle avait fait bâtir au sommet de sa maison une sorte de belvédère, afin de pouvoir contempler dans son ensemble le paysage qui l'environnait et promener ses regards sans que rien les arrêtât, des sommets blancs de neige à la mer bleue. Souvent la tombée de la nuit la surprenait ainsi en contemplation. La lune apparaissait, sur un fond obscur, toute levée au milieu du ciel : — « Il en est ainsi, dit-elle dans son journal, de quelques-uns de nos sentimens; ils sont montés à l'horizon de notre âme sans que nous nous en soyons aperçus, mais, à un moment donné, nous sommes tout surpris de les trouver épanouis et rayonnans dans notre ciel intérieur. »

Ce fut une surprise de ce genre qu'elle éprouva quand, après un long intervalle de silence, elle entendit chanter de nouveau en elle la voix de la poésie, et elle exprimait ainsi son étonnement dans son journal : — « Depuis un mois, une vie nouvelle a commencé pour moi. La fantaisie me sourit de tous les points de l'horizon. Je n'ai qu'une seule inquiétude : je crains que la source ne tarisse, tant j'y puise à tour de bras, » et, quelques mois plus tard : — « Mon talent de fraîche date me fait l'effet de ces enfans survenus tard et sur lesquels on ne comptait pas. Ils dérangent terriblement les projets et menacent de troubler le repos des vieux jours. » Sa première inspiration prit une forme assez singulière. Du vivant de son mari et pour l'aider dans ses travaux de linguistique, elle s'était familiarisée avec la langue de nos vieux conteurs français, dans leurs romans de geste et leurs fabliaux. Elle essaya de transposer dans cette langue des légendes tirées du sanscrit, ou des *Mille et une Nuits*, et elle écrivit dans un français un peu archaïque des histoires indiennes ou persanes. Le vers est facile; le tour aisé et spirituel; on dirait un pastiche des contes de La Fontaine, moins la grivoiserie. Mais ce sont cependant des contes amoureux, avec un coin de sensibilité et d'émotion, et elle pouvait dire avec vérité :

Oui, mon rire et les pleurs sont frères
Et mes rimes les plus légères
Laissent un bout de cœur passer.

Ce premier volume de contes parut en 1855. Il resta, c'est elle-même qui le raconte, en magasin. Cependant il lui valut certaines relations littéraires, entre autres celle de Béranger que, pendant un court séjour à Paris, elle alla voir plusieurs fois. Ce que Béranger et Mme Ackermann purent bien se dire est assez difficile à imaginer. Sainte-Beuve l'accueillit également avec bienveillance. Quant à M. Nisard, il trouva le ton de ces contes trop léger pour une femme. Elle aurait bien voulu quelques articles dans les journaux, mais ils ne vinrent point, et, au bout de quelques semaines, elle s'en retourna à la Lanterne planter ses mûriers.

Neuf ans après, elle fit paraître un second volume. Celui-là contient encore quelques contes, mais aussi d'autres pièces d'une inspiration plus personnelle. On sent, à travers ces nouveaux vers, un esprit qui a réfléchi et une âme qui a souffert. Quelques-unes étaient des pièces de sa jeunesse dont j'ai cité quelques fragmens, écrites sous l'inspiration de ses premières mélancolies. D'autres, au contraire, en très petit nombre, dataient des années qui avaient suivi son malheur et traduisaient en termes d'une éloquente concision l'âpreté de sa douleur. D'autres enfin laissaient déjà pressentir la tournure philosophique qu'avait prise son esprit et rendaient avec énergie le dégoût et la haine de la vie qui s'étaient emparés de son âme, haine toute philosophique, car dans la réalité des choses, elle prenait grand soin de sa santé, suivait un régime très strict, redoutait le choléra et fuyait les épidémies. Parmi ces pièces, une des plus belles est intitulée *les Malheureux*. La trompette du jugement dernier a retenti; les morts se lèvent en foule de leurs tombes entr'ouvertes et se précipitent vers cette vie nouvelle qui s'offre à eux. Seuls quelques malheureux ne veulent pas quitter leurs cercueils. Ils se refusent à renaître, à revoir le ciel et la lumière qui sur leurs douleurs et sur leurs misères ont souri sans pitié. Ils demandent à la nuit de les garder sous son ombre et à la mort de ne pas les livrer. Leur vie n'a été qu'un long supplice. La jeunesse a passé près d'eux les mains vides; les sources de l'amour ont tari sous leurs lèvres; pas une fleur ne s'est entr'ouverte dans leur sentier. S'ils cherchaient quelque soutien, l'appui se brisait sous leur main. A chaque endroit sensible ils portaient une plaie, et le hasard savait où les frapper. Aussi refusent-ils d'entrevoir les splendeurs du royaume céleste et ils ne veulent pas du prix de leurs douleurs. Le paradis qui s'ouvre devant eux n'a rien qui les tente :

Nous le savons, tu peux donner encor des ailes
Aux âmes qui ployaient sous un fardeau trop lourd;
Tu peux, lorsqu'il te plaît, loin des sphères mortelles,
Les élever à toi dans la grâce et l'amour;

Tu peux, parmi les chœurs qui chantent tes louanges,
A tes pieds, sous tes yeux, nous mettre au premier rang,
Nous faire couronner par la main de tes anges,
Nous revêtir de gloire en nous transfigurant.
Tu peux nous pénétrer d'une vigueur nouvelle,
Nous rendre le désir que nous avions perdu...
Oui, mais le souvenir, cette ronce immortelle,
Attachée à nos cœurs, l'en arracheras-tu?

Aussi ne demandent-ils à Dieu qu'une seule chose : c'est de les laisser dormir d'un sommeil sans fin et oublier qu'ils ont vécu.

A cette pièce d'une inspiration bizarre, mais singulièrement puissante et douloureuse, je préfère cependant celle-ci, où les lentes transformations du cœur sous l'action de l'âge et du temps sont rendues avec tant de vérité et de mélancolie :

Serait-ce un autre cœur que la nature donne
A ceux qu'elle préfère et destine à vieillir,
Un cœur calme et glacé que toute ivresse étonne,
Qui ne sait plus aimer et ne veut pas souffrir.

Ah! qu'il ressemble peu dans son repos tranquille
A ce cœur d'autrefois qui s'agitait si fort!
Cœur enivré d'amour, impatient, mobile,
Au-devant des douleurs courant avec transport.

Il ne reste plus rien de cet ancien nous-mêmes,
Sans pitié ni remords, le temps nous l'a soustrait.
. . . . . .

A l'horizon changeant montent d'autres étoiles.
Cependant, cher passé, quelquefois un instant
La main du souvenir écarte tes longs voiles
Et nous pleurons encore en te reconnaissant.

« Quand le temps a passé sur nos amours et sur nos douleurs, a-t-elle écrit ailleurs, exprimant la même pensée sous une autre forme, notre cœur qui s'est calmé reste tout étonné de ses excès. » Ce calme du cœur dont elle a si bien dépeint la mélancolie n'était guère chez elle qu'une apparence; bien peu de chose suffisait pour le troubler : « La musique, disait-elle encore, me remue jusqu'en mes dernières profondeurs. Les regrets, les douleurs, les tristesses qui s'y étaient déposés en couches tranquilles par le simple effet de la raison et du temps s'agitent et remontent à la surface. Cette vase précieuse une fois remuée, je vois reparaître au jour tous les débris de mon cœur. » Mais ces souvenirs eux-mêmes ne vivent pas d'une vie aussi longue que la nôtre; vient un âge où ils ne nous causent plus la même émotion qu'autrefois, où ils sont comme morts au dedans de nous-mêmes, et Mme Ackermann

trouve encore, dans une traduction libre de la *Coupe du roi de Thulé*, des vers expressifs pour rendre cette dernière tristesse :

Coupe des souvenirs qu'une liqueur brûlante,
Sous notre lèvre avide, emplissait jusqu'au bord,
Qu'en nos derniers banquets d'une main défaillante
Nous soulevons encor,

Vase qui conservais la saveur immortelle
De tout ce qui nous fit rêver, souffrir, aimer,
L'œil qui t'a vu plonger sous la vague éternelle
N'a plus qu'à se fermer.

M. Catulle Mendès a exprimé le même sentiment dans des vers d'un rythme différent :

Après l'angoisse et la folie,
Comme la nuit après le soir,
L'oubli m'est venu ; car j'oublie
Et c'est mon dernier désespoir,
Et mon âme aux vagues pensées
N'a même pas su retenir,
De toutes ses douleurs passées,
La douleur de s'en souvenir.

De si loin la rencontre est curieuse, mais pour différentes qu'aient été les vies, le fonds des tristesses est commun chez tous les enfans des hommes.

Ce second volume ne passa pas aussi complètement inaperçu que le premier. Sainte-Beuve en parla et cita même dans ses *Lundis* deux belles strophes qui terminent l'ode à Musset. Des amis communs avaient prêté le volume à Mme d'Agoult, et Mme Ackermann, qui ne l'avait jamais vue, recevait d'elle une lettre émue. Enfin, elle recueillait ces témoignages de sympathies inconnues qui sont (quiconque a tenu la plume ne me contredira pas) la meilleure récompense des auteurs. Elle raconte assez plaisamment dans une lettre qu'un admirateur anonyme lui écrivait du Mans, la traitant de maître philosophe, de maître poète, et qu'il terminait sa lettre en l'appelant *Vates*. Ce n'était pas encore la gloire ; mais c'en était déjà les prémices. Encore quelques années, elle allait y entrer à pleines voiles.

III.

Onze années séparent la publication des *Contes et Poésies* des *Poésies philosophiques*. Pendant ces années, Mme Ackermann vécut de nouveau de cette vie solitaire et un peu bizarre de

la Lanterne, surveillant ses paysans, taillant, greffant le jour, la nuit lisant et méditant. Dans ses lectures avides, elle entremêlait les philosophes et les poètes, les anciens et les modernes, Darwin et Shelley, les classiques grecs et les lyriques anglais. Mais ce fut principalement des philosophes positivistes qu'elle se nourrit. Les doctrines de Comte, de Spencer, de Littré, fixèrent sa pensée flottante et lui donnèrent une forme. Elle adhéra au système avec une sorte de passion, et trouva dans le naturalisme philosophique la source à laquelle elle allait puiser sa poésie. Le flot qui coula de cette source ne fut pas très abondant. Le premier volume des *Poésies philosophiques*, qui fut d'abord imprimé à Nice à un petit nombre d'exemplaires, ne comprend que dix-huit pièces de vers. La veine n'est pas très riche, mais plus d'un motif explique sa pauvreté. Mme Ackermann avait un grand souci de l'art. Elle travaillait et retravaillait beaucoup son vers. N'étant pas du métier, je ne puis juger quelle en est la valeur technique, et j'ignore si nos modernes ciseleurs y trouvent à redire ou à louer. Mais, quoique profane, j'ai le droit de dire que la pensée n'y faiblit jamais, que jamais non plus l'expression n'est incorrecte ou vague, et que, malgré la difficulté de traduire ces matières abstraites dans la langue poétique, il n'y a ni obscurité dans le fond, ni relâchement dans la forme. Pareil résultat ne s'obtient qu'au prix de beaucoup de labeur, dont ceux-là qui ont manié cet instrument difficile du vers français pourraient parler avec plus de compétence que moi. De plus, Mme Ackermann ne travaillait qu'à ses jours, et ses jours ne revenaient pas très souvent dans l'année. Il n'y avait qu'une saison qui lui parût propice à la composition poétique. L'habituelle désolation de son inspiration pourrait faire croire que c'est au moment où la nature souffre, où elle semble morte, pendant les brumes de l'automne ou les glaces de l'hiver. Non, c'était au printemps. « Je ne compose, écrivait-elle, que quand les oiseaux chantent. » C'était un peu trop dire cependant, car c'était le soir qu'elle travaillait de préférence, et les oiseaux s'étaient tus depuis longtemps quand, enfermée dans le belvédère qu'elle avait fait construire au sommet de sa maison, elle écrivait encore ses lamentations ou ses imprécations. C'était l'heure de l'ivresse poétique, mais parfois aussi de l'enfantement douloureux. Elle n'écrivait point d'un jet comme les grands lyriques qui, traduisant dans leur langue naturelle des sentimens intimes et personnels, peuvent s'abandonner aux flots rapides de leur inspiration, sauf à les endiguer après coup. Il lui fallait, au contraire, plier la rigidité du vers à l'expression d'une pensée abstraite, transformer la langue philosophique en une langue harmonieuse, demeurer claire en restant poétique. Le poète de la *Justice* et du *Bonheur*, qui ne m'en voudra point de rapprocher

son nom de celui de Mme Ackermann, pourrait seul dire ce qu'il en coûte de se livrer à ce travail. Les heures de la nuit s'écoulaient sans qu'elle eût conscience de leur passage, et les étoiles brillaient depuis longtemps au ciel lorsqu'elle levait la tête pour la première fois. Parmi ces étoiles il y en avait une, plus brillante que les autres, qui semblait la regarder. « Si je la comprends, a-t-elle écrit dans son journal, elle a pitié de mes labeurs à l'entour d'un passage ou d'une rime. A quoi bon cela? semble-t-elle dire. Hélas! j'ai eu bien souvent la même pensée qu'elle, car on peut, sans être une étoile et sans regarder les choses d'aussi haut, prendre en pitié l'imperceptible résultat des efforts humains. » Une sorte d'insomnie fiévreuse succédait à ces heures d'exaltation. Les heures de la nuit s'écoulaient lentes et sans bruit dans cette maison inhabitée, dans cette campagne solitaire. Au sein de cet isolement et de ce silence, elle écoutait avec plaisir marcher son horloge, et le bruit régulier du balancier lui faisait l'effet des battemens d'un cœur. « Il me semble, disait-elle, que j'entends respirer le Temps. »

Le fruit de ces onze années de solitude, de labeur et peut-être aussi d'angoisses, fut un petit volume où chaque pièce est en quelque sorte le dénoûment d'un drame intellectuel et moral. Aussi les accens de la souffrance se mêlent-ils aux cris de révolte. « J'étais, nous a-t-elle dit, de nature religieuse; » mais, si la nature était religieuse, l'esprit ne l'était pas, et c'est précisément à cause de ce désaccord que le cœur proteste contre les conclusions de l'esprit et que le livre n'est qu'un long blasphème. Le blasphème lui-même, lorsqu'il est sincère, lorsqu'il n'est point déclamation littéraire et réclame de librairie, demeure encore une des formes de la foi. Car on ne maudit que ce qui existe, et on ne s'emporte point contre des fantômes.

Quelques-unes de ces pièces sont cependant d'une inspiration relativement sereine: ce sont celles où l'auteur développe la vieille théorie panthéiste qui inspirait autrefois le poète Manilius lorsqu'il chantait la nature puissante d'un esprit caché et un Dieu répandu dans le ciel, dans la terre, dans la mer:

> ... Tacita naturam mente potentem
> Infusumque Deum cœlo terraque marique.

Cette doctrine philosophique qui divinise la matière et qui vient en aide à beaucoup de nobles esprits pour échapper à des doctrines abaissantes était celle à laquelle elle avait fini par se rallier: « Je déteste, écrivait-elle à son neveu M. Fabrègue, le pur matérialisme. Le philosophe que je te recommande, puisque tu fais

tes études philosophiques, est Spinoza. J'y mêle un peu d'Hegel et j'en compose un ragoût philosophique très sain et très fortifiant. Il a l'extrême avantage de me permettre de me passer de la nourriture vulgaire d'un Dieu personnel, sans m'enfoncer dans la matière. » Mais dans les vers de Mme Ackermann, l'ancienne doctrine panthéiste se rajeunit de la théorie plus moderne du transformisme et de l'évolution dont les hypothèses hardies la préoccupent visiblement. L'éternel devenir, l'universel phénoménisme, la fluidité perpétuelle des formes et des êtres, toute cette conception de l'univers aussi vague dans ses explications que dans sa terminologie, sous le poids de laquelle le pauvre Amiel se sentait anéanti se retrouve, mais dégagée de ce lourd vocabulaire, ennoblie par la poésie et virilement envisagée dans ses conséquences. Une de ses plus belles pièces en ce genre (quoiqu'elle ne soit pas absolument originale, puisqu'elle est inspirée de Shelley), c'est le *Nuage;* le nuage aux transformations incessantes qui tantôt reflète les sourires changeans du jour et enflamme le bord de l'horizon, tantôt quand la lune

Jette un regard pensif sur le monde endormi,

voile à demi son front glacé, tantôt, se repandant en pluie, donne la vie à la terre et devient onde ou sève, caché dans la source ou dans la fleur jusqu'au jour où un fleuve le recueille et où il se perd dans l'océan dont le soleil le retire en l'aspirant pour le reformer dans le ciel :

Ainsi jamais d'arrêt. L'immortelle matière
Un seul instant encor n'a pu se reposer.
La nature ne fait, patiente ouvrière,
Que dissoudre et recomposer.

Tout se métamorphose entre ses mains actives.
Partout le mouvement incessant et divers,
Dans le cercle éternel des formes fugitives,
Agitant l'immense univers.

Mais cette patiente ouvrière prend une voix dans les poésies de Mme Ackermann. Elle se pose en antagoniste de l'homme et entame avec lui, par exemple, dans *l'Amour et la Mort*, un dialogue d'une singulière âpreté. Elle voudrait lui arracher l'illusion et lui enlever jusqu'au désir de l'immortalité. « J'aime, lui dit l'homme, et tout n'est pas dit après que notre pauvre argile a frémi sous le feu d'un baiser. Les sermens que nous échangeons partent d'une âme immortelle. »

C'est elle qui s'émeut quand frissonne le corps.

Aussi, pouvons-nous répéter sans crainte ce mot hardi qui fait pâlir d'envie les astres au firmament : toujours. Car unir pour séparer n'a pu être le dessein de Dieu, et tout ce qui s'est aimé sur la terre, fût-ce un jour, doit s'aimer dans son sein. » « Non, répond la nature ; l'homme n'a pas plus de droit à l'immortalité que la fleur qui aime, elle aussi, et d'ailleurs son bonheur ou son malheur importe peu à la créatrice. Celle-ci ne se préoccupe que d'une chose : enfanter, sans trêve, sans repos ; elle a pris l'éternité pour elle et a laissé la mort à l'homme. Lorsqu'il a aimé, lorsqu'il a assuré l'humanité future, il n'a plus qu'à mourir :

Elle se dissoudra, cette argile légère,
Qu'ont émue un instant la joie et la douleur ;
Les vents vont disperser cette noble poussière
Qui fut jadis un cœur.

Mais d'autres cœurs naîtront qui renoûront la trame
De vos espoirs brisés, de vos amours éteints,
Perpétuant vos pleurs, vos rêves, votre flamme
Dans les âges lointains.

Tous les êtres, formant une chaîne éternelle,
Se passent, en courant, le flambeau de l'Amour ;
Chacun rapidement prend la torche immortelle
Et la rend à son tour.

Que l'homme se résigne donc ; qu'il rende la torche, et dans la nuit où le sort l'a plongé, qu'il se réjouisse d'avoir vu un éclair sublime illuminer un instant le sillon de sa vie. » Cette pièce n'est que la périphrase admirable de ces quelques vers de Leopardi sur la nature sourde qui ne connaît pas la pitié et qui n'a point souci du bonheur, mais de l'existence seulement :

So che natura è sorda,
Che miserar non sa
E non del ben sollecita fu,
Ma dell' esser solo.

Peut-être y trouverait-on également quelques réminiscences du *Souvenir* de Musset. Si la forme en est personnelle, l'inspiration n'en est donc pas absolument originale. Mais la pensée philosophique de Mme Ackermann va peu à peu se dégager de ces réminiscences et s'affirmer dans sa fière et douloureuse indépendance. Le dialogue reprend entre l'homme et la nature. Cette fois la nature n'aura pas le dernier mot. C'est elle qui provoque l'homme et lui parle avec dédain. Elle ne veut pas lui laisser cette illusion

que l'atome humain soit le but et la borne de ses créations, et que son long effort n'ait tendu qu'à mettre au monde cet abrégé de toutes les misères. Elle s'élance par mille chemins vers un terme inconnu, et c'est pour y arriver qu'elle appelle sans trêve la matière à la vie et même à la pensée.

J'aspire! c'est mon cri, fatal, irrésistible.
Pour créer l'univers, je n'eus qu'à le jeter.
L'atome s'en émut dans sa sphère invisible.
L'astre se mit à graviter.

L'éternel mouvement n'est que l'élan des choses
Vers l'idéal sacré qu'entrevoit mon désir;
Dans le cours ascendant de mes métamorphoses,
Je le poursuis sans le saisir.

Mais un jour viendra où, après tant de travaux et d'essais ingrats, elle pourra, mère idolâtre, ouvrir ses bras à ce fils de ses vœux et de sa longue attente. Celui-là asservira la force, il mettra les lois au joug; il échappera à la fatalité. Il sera libre et souverain. L'homme n'est que l'ébauche imparfaite de ce chef-d'œuvre qu'a rêvé la nature. A son tour, il faudra qu'il périsse, comme la multitude des êtres sortis de son sein créateur qui, roulés aujourd'hui sous les vagues obscures des âges, ne sont que limons accumulés, car tous les êtres et l'homme lui-même ne sont jamais entre les mains de la nature que de l'argile à repétrir!

Chimère! réplique l'homme à son tour; et dans sa réponse à la nature il l'accuse et la défie à la fois. C'est en vain qu'elle poursuit l'illusion d'un être sublime et supérieur; la mort est le seul fruit qu'elle recueillera; car l'idéal qui la fuit et qui l'obsède a l'infini pour reculer. Et cependant elle sacrifie à ce fils impossible et qui ne naîtra jamais, ce fils réel et vivace qu'elle avait créé, et elle demeure sourde à ses plaintes :

C'en est fait, je succombe et quand tu dis: « J'aspire! »
Je te réponds: « Je souffre! » infirme, ensanglanté,
Et par tout ce qui naît, par tout ce qui respire,
Ce cri terrible est répété.

Oui, je souffre, et c'est toi, mère, qui m'extermines,
Tantôt frappant mes flancs, tantôt blessant mon cœur;
Mon être tout entier, par toutes ses racines,
Plonge sans fond dans la douleur.

Mais ce fils sacrifié ne mourra pas sans avoir maudit sa mère, et il se venge d'elle en lui souhaitant la stérilité. Que la force s'épuise en son sein, et que la matière se refuse à lui obéir :

Qu'envahissant les cieux l'immobilité morne
Sous un voile funèbre éteigne tout flambeau,
Puisque d'un univers magnifique et sans borne,
Tu n'as su faire qu'un tombeau.

Cette idée que le règne de l'humanité n'est qu'une phase de la création incessante revient souvent sous la plume de Mme Ackermann: « Quel est, dit-elle dans ses *Pensées,* cet idéal vers lequel la nature s'achemine à travers le temps éternel et les formes infinies? Nous ne sommes pas le terme de son évolution. Ce n'est point pour aboutir à notre misérable humanité qu'elle a pris son élan de si loin. O toi qu'elle entrevoit, être futur, songe à nous qui aurons souffert et peiné pour te frayer la voie! » Mais cet accent résigné n'est pas le ton que prend l'homme dans les poésies de Mme Ackermann qui, à ce point de vue, n'ont rien de philosophique. Nous venons de voir quel langage elle lui prête quand elle le met en présence de cette force vivante et cependant abstraite qu'elle appelle la nature. Mais c'est bien autre chose quand elle le met en présence de Dieu. Par une singulière contradiction, ce Dieu auquel elle ne croit pas joue un grand rôle dans la poésie de Mme Ackermann. Beyle disait brutalement: « Ce qui excuse Dieu, c'est qu'il n'existe pas. » Aux yeux de Mme Ackermann, Dieu n'existe pas davantage, et cependant elle ne saurait l'excuser. Elle s'en prend à lui avec une passion, avec une furie qu'il est bien difficile de ressentir vis-à-vis d'une chimère et qui ferait douter de sa sincérité dans la négation.

Celui qui pouvait tout a voulu la douleur.

C'est là son grand grief contre Dieu, aussi bien contre le Dieu de la philosophie, que contre le Dieu du christianisme. C'est d'abord au Dieu de la philosophie qu'elle s'attaque en suivant un chemin détourné. Dans un de ses premiers poèmes, elle transforme et rajeunit le vieux mythe de Prométhée, tant de fois traité par les poètes depuis Eschyle jusqu'à Shelley et dont elle donne une nouvelle interprétation. Si Prométhée a été châtié par Jupiter, c'est parce qu'il a entrepris d'adoucir la condition de l'humanité. Si, cloué sur son rocher, ses yeux ne peuvent retenir leurs larmes, ce ne sont pas ses flancs ouverts, son sein déchiré par l'ongle du vautour qui les lui arrachent. C'est la pitié pour d'autres malheureux qu'il voit d'avance engagés dans une lutte inutile. Il s'était attendri sur cet objet de la haine immortelle de Jupiter, qu'il avait trouvé hâve et grelottant sous quelque roche humide :

Seul affamé, seul triste au grand banquet des êtres.

C'est pour adoucir sa condition qu'il a dérobé le feu; il préparait encore d'autres larcins, et s'il a aidé Jupiter à vaincre les Titans, c'est parce qu'il voulait en finir avec les dieux pervers, et parce qu'il espérait voir s'ouvrir une ère pacifique où le soleil dans son cours n'éclairerait plus que des êtres heureux, où Jupiter lui-même ne serait plus que le rayonnement

De la toute bonté dans toute la puissance.

Jupiter ne l'a pas voulu : il s'acharne à frapper l'humanité, et il a condamné à un éternel supplice celui qui a eu pitié d'elle. Mais le vengeur de Prométhée est né : c'est la conscience humaine qui, ne pouvant absoudre Jupiter, va le rejeter et qui, au lieu de l'accuser, niera son oppresseur :

Délivré de la foi comme d'un mauvais rêve,
L'homme répudiera ses tyrans immortels,
Et n'ira plus, en proie à des terreurs sans trêve,
Se courber lâchement au pied de tes autels.
Las de le trouver sourd, il croira le ciel vide.
Jetant sur toi son voile éternel et splendide,
La nature déjà te cache à son regard.
Il ne découvrira dans l'univers sans borne,
Pour tout Dieu désormais qu'un couple aveugle et morne,
La Force et le Hasard.

Vainement Jupiter fulminera contre ce fugitif échappé à son joug. Il n'aura même pas la joie de l'entendre blasphémer, car l'homme cessera d'attribuer ses maux à une main divine et son silence même sera le châtiment de son persécuteur. Il n'y aura plus dans tout l'univers qu'un seul être qui croie à l'existence de Jupiter, et ce sera Prométhée :

Plutôt nier le jour ou l'air que je respire,
Que ta puissance inique et que ta cruauté.
. . . . . .
Le doute est impossible à mon cœur indigné.
Oui, tandis que du Mal, œuvre de ta colère,
Renonçant désormais à sonder le mystère,
L'esprit humain, ailleurs, portera son flambeau,
Seul je saurai le mot de cette énigme obscure,
Et j'aurai reconnu, pour comble de torture,
Un Dieu dans mon bourreau.

Si de cette éloquente imprécation il était possible de tirer une doctrine philosophique, cette doctrine serait celle-ci. Quand il nie Dieu, l'homme se trompe. Quand il croit aux lois aveugles de la

nature, à la force, au hasard, il est le jouet d'une illusion. Dieu existe, mais il est l'ennemi de l'homme et l'auteur volontaire de ses maux. Cette étrange croyance semble hanter Mme Ackermann, car ces mêmes reproches qu'elle adresse à la divinité suprême du paganisme, elle va les adresser au Dieu des chrétiens. Nul doute que ce ne fût déjà lui qu'elle visait à travers Jupiter. Si l'allégorie n'était par elle-même assez transparente, ses lettres nous l'apprendraient. « Tout ce que je mets sur le compte de Jupiter lui convient, écrivait-elle à sa sœur, et reste dans les données mythologiques; tant pis pour l'autre si les mêmes accusations lui conviennent; c'est une coïncidence dont l'auteur n'est pas responsable. » Mais nous allons la voir prendre directement à partie le Dieu de l'Évangile dans son poème de *Pascal*, qui est la plus célèbre de ses œuvres. Il résulte d'une de ses lettres qu'elle avait conçu d'abord ce poème comme une trilogie : « J'ai saisi mon sujet, écrivait-elle, par ses trois côtés les plus saillans et l'ai dramatisé : le *Sphinx*, ou Pascal, champion chrétien, *la Croix*, Pascal croyant, l'*Inconnue*, Pascal amoureux. » Puis le sujet s'élargit sous sa méditation et elle y ajouta deux parties : l'une, sans titre, qu'on pourrait appeler *Résignation;* l'autre intitulée *Dernier mot*. C'est dans ce poème moral en cinq chants qu'il faut le plus admirer sa force de pensée et sa puissance d'expression poétique. Il la faudrait même admirer encore davantage si, comme je vais le raconter, elle n'avait eu le tort de prêter l'oreille à un fâcheux conseil. Pour rendre les souffrances de Pascal, elle trouve des accens admirables, et il semble qu'un souffle des *Pensées* ait passé dans ses vers, lorsqu'elle peint des angoisses qui sont trop souvent les nôtres :

Et devant l'infini ce sont là nos frissons.

Dans sa conception première, elle n'avait pas moins bien rendu les extases de Pascal quand il se jette au pied de la croix, mais elle eut l'idée de montrer la pièce à laquelle elle avait donné ce nom à un éminent philologue, auteur d'un travail remarquable sur les *Pensées*, mais auteur également de la *Modernité des prophètes d'Israël*. M. Havet s'indigna qu'elle eût mis son inspiration au service de la foi de Pascal, et il lui persuada de renoncer à la pièce qu'elle avait composée, pour lui en substituer une autre où elle raillerait au contraire sa faiblesse et sa crédulité. Ne fût-ce qu'au point de vue de l'art, il était impossible de donner un conseil moins intelligent. Elle l'écouta cependant, mais mal lui en prit, car la pièce qu'elle a composée pour obéir à ce conseil, courte, froide, sans haleine, est la plus faible des cinq. Heureusement la

pièce primitive a été conservée. On a bien voulu me la communiquer et je puis la donner ici :

LA CROIX (1).

—

Au retour du combat tout couvert de morsures,
Et songeant au péril qu'il venait de courir,
Quand le lutteur comptait et sondait ses blessures
Et qu'il se demandait s'il n'allait pas mourir,
Il n'avait qu'à jeter vers la hauteur céleste
Du fond de sa détresse un regard attristé
Pour sentir tant de trouble et de langueur funeste
Se changer en espoir, en bonheur, en clarté.
Comme un point lumineux qu'en vain le brouillard voile
Dans le lointain brumeux, sous un ciel sans étoile,
Il avait vu reluire un phare ensanglanté :
La Croix! Elle était là sur la sainte colline,
Mais visible aux seuls yeux qu'elle veut éclairer.
O Pascal! Sa lueur te cherche et t'illumine,
Tu ne peux plus dès lors périr ni t'égarer.
Tout est clair et certain, point d'erreur, point de doute,
Sans arrêt désormais, vers ton but assuré
Marche résolument, car tu connais la route
Et te voilà déjà sur le sommet sacré.
Oui, c'est bien le calvaire, et la croix le domine,
Portant un Dieu mourant et couronné d'épines,
Qui d'un étrange éclat brille dans sa pâleur.
O douloureux flambeau, lumineuse victime!
Tous les rayons partis de ce foyer sublime,
Pascal, avec amour convergeaient vers ton cœur;
Et ce cœur s'attendrit, il se plonge, il se baigne
Dans la clarté divine, en plein ravissement;
Cette place où l'on souffre, où l'on pleure, où l'on saigne,
Devient un lieu d'ivresse et d'éblouissement.

PASCAL.

J'aime, je sais, Amour, Certitude, Allégresse!
Vous êtes le Seigneur et je me sens aimé!
Que je vous ai cherché dans mes jours de détresse!

(1) Les quatre premiers vers sont les mêmes que dans la pièce du même nom qu'on trouve dans le recueil. Tout le reste diffère.

JÉSUS.

Mon fils, quand on me cherche, on m'a déjà trouvé.
Ma tendresse à son tour t'attend et te réclame,
De toute éternité j'ai convoité ton âme;
Tu n'étais pas encor que je t'avais sauvé.
Combien tu m'occupas pendant mon agonie!
Cette goutte de sang, je la versai pour toi.

PASCAL.

O divine Bonté! Prescience infinie!
J'ai sans peine, Seigneur, reconnu votre main.
Vous la vouliez pour vous, cette pauvre insensée,
Qui, sur de vils objets égarant sa pensée,
De honte et de douleur serait morte en chemin.
Pour la mieux retenir, vous avez autour d'elle
Serré les durs liens de cette chair mortelle,
Vous les avez tordus en des nœuds douloureux.
La Matière et l'Esprit dans une créature
N'avaient jamais souffert de tourmens plus affreux.
Vous m'avez réservé cette double torture,
Deux assauts à la fois sans trêve ni merci.
Ah! qu'il fallait m'aimer pour me frapper ainsi!

JÉSUS.

Je n'aime qu'ardemment et veux qu'on me ressemble,
Mettons donc nos tourmens, nos angoisses ensemble.
Je t'ai donné mon sang, accorde-moi tes pleurs.
Partout où m'a blessé l'aiguillon des douleurs,
Qu'un stigmate éternel sur ton âme s'imprime.
Par les mêmes bourreaux, oui, laissons-nous meurtrir;
Ne formons à nous deux qu'une seule victime :
C'est en toi que je veux achever de souffrir!

PASCAL.

Pour prendre de plus près ma part de ce martyre,
Sur votre sein divin laissez-moi me pencher.
La plus saignante plaie est celle qui m'attire;
C'est par elle, Seigneur, que je veux vous toucher.
Mon sauveur est à moi, plutôt il me possède;
De son sang précieux que je sois arrosé
Et que j'étanche enfin cette soif qui m'obsède;
Dans le même calice où sa lèvre a posé,

Que j'y puise l'amour et le goût des supplices.
Ah! que cette amertume est douce à savourer!
Vase que je saisis avec tant de délices,
Je ne te rendrai pas, car je veux m'enivrer.

Et le ciel s'ouvre alors et l'extase commence.
Du pied de la croix même il sort un fleuve immense,
Où ceux qui sont tombés n'ont jamais surnagé;
Dans ce torrent de grâce et de miséricorde,
En délire et d'un bond le chrétien s'est plongé.
Sur son cœur éperdu le flot monte et déborde.
Amour, amour partout! il reste submergé.

28 mai 1871.

Tous les vers de cette pièce ne sont pas d'une égale beauté, mais il faut tenir compte que c'est un premier jet, et qu'elle n'a pas été travaillée comme celles qui sont imprimées. En revanche, il y en a d'admirables, et leur publication, en montrant la souplesse du talent de Mme Ackermann, ne fera pas tort à sa renommée.

Le troisième chant, pourrait-on dire, du poème, qui est intitulé *l'Inconnue,* est bien supérieur au précédent. L'auteur a su tirer un parti merveilleux de cette mystérieuse histoire (légende ou réalité), d'après laquelle le cœur de Pascal aurait été un instant touché et attendri. Je ne voudrais pas multiplier les citations, mais je ne saurais cependant résister au plaisir de montrer comment Mme Ackermann a su plier son vers, parfois un peu dur, à la traduction des sentimens les plus poétiques et les plus fins :

Quelle était cette femme, assez noble, assez belle,
Pour soumettre à son joug ce cœur fier et rebelle?
Les hommes, ici-bas, jamais ne le sauront.
L'image fugitive à peine se dessine,
C'est un fantôme, une ombre, et la forme divine,
En passant devant nous, garde son voile au front.
Autour d'elle ce n'est que silence et mystère;
Son amant le premier se résigne à se taire,
Et peut-être fut-elle aimée à son insu.
Quoi séduire un Pascal et n'en avoir rien su!
Si, si, tu le savais. L'amour a son langage.
Oh! comme on l'entend vite et sans l'avoir appris!
Tout parle, le regard, les teintes du visage.
Hélas! n'aurais-tu pas plutôt trop bien compris?
. . . . . .
Si, par un soir d'été, la phalène imprudente
Voit dans l'obscurité luire une lampe ardente,

Affolée, elle court vers l'éclatant flambeau.
Mais qu'elle effleure au vol la flamme de son aile,
Son trépas est certain; hélas ! c'en est fait d'elle;
Elle meurt consumée en ce brûlant tombeau.

Vient ensuite une assez belle pièce où, après quelques dernières révoltes, elle semble accepter avec résignation la condition humaine et ses rigueurs. Peut-être en serait-elle restée sur cette conclusion mélancolique et sereine, mais M. Havet était là qui veillait. « J'avais fait une conclusion, dit-elle dans une de ses lettres, mais à la suite d'une correspondance avec M. Havet, j'ai compris que cette dernière partie *ne disait pas suffisamment ma pensée, et je la refais.* » Cette conclusion refaite s'appelle *un Dernier mot.* Ce n'est qu'un long blasphème contre le rédempteur et surtout contre celui qu'elle appelle le sacrificateur. Elle repousse l'un, elle insulte, elle brave l'autre. Elle espère trouver enfin quelque injure qui le fasse sortir de son impassibilité et l'irrite à ce point qu'il brise ce globe en morceaux et en finisse avec l'humanité. Quelle joie d'arracher aux souffrances de l'être ceux qui ne sont point encore nés et de pouvoir jeter ce cri de délivrance :

Plus d'hommes sous le ciel ! Nous sommes les derniers.

La lecture de cette pièce est douloureuse; l'impression en est étrange. Ce n'est point la sérénité hautaine du philosophe prenant en pitié les erreurs de l'humanité; ce n'est point le dédaigneux :

Tantum relligio potuit suadere malorum !

de Lucrèce. C'est la haine du fanatique contre celui qui ne partage point sa croyance. Mais on ne hait à ce point que ce qui existe, et dans aucune autre des poésies de Mme Ackermann n'apparaît au même degré l'étrange contradiction qui fait le fond de sa philosophie : la haine contre un Dieu qu'elle nie et qu'elle rend cependant responsable des maux de l'humanité. Bien qu'elle contienne d'admirables vers, on voudrait pouvoir effacer cette pièce des œuvres de Mme Ackermann, car le ton en est difficile à supporter. Personne n'est plus convaincu que moi que la foi doit savoir pousser très loin la tolérance, mais elle a le droit en échange d'exiger le respect. A notre époque troublée, chacun croit ce qu'il peut, et nul n'a le droit de se dire meilleur au nom de ses croyances. Mais dans ces questions qui touchent à ce qu'il y a de plus sensible et de plus délicat dans la conscience humaine, l'injure ne devrait jamais être employée. Une femme surtout aurait dû sentir ce qu'il y a de touchant et d'admirable dans l'idée de la rédemption par

l'amour. Aussi lui reprocherais-je sévèrement cette diatribe si je n'y retrouvais l'écho d'une inspiration étrangère ; sa pensée véritable est bien plutôt dans cette phrase de son journal, d'une si mélancolique impiété : « Ce n'est pas moi qui te maudirai, ô rêveur galiléen, victime qui as souffert sans rien racheter. L'humanité te doit seulement quelques espérances. Elle est si malheureuse que la moindre promesse agit sur elle. Elle prend de toute main ou plutôt de toute lèvre. »

IV.

La publication des poèmes philosophiques, et surtout l'article de M. Caro, firent entrer Mme Ackermann dans la renommée. De cet article, elle le remerciait en termes simples et émus qui lui valaient la belle réponse suivante :

Vendredi, 22 mai 1874.

« Madame,

« Je n'ai vraiment eu aucun mérite à dire que vos vers sont beaux. Ils ont une beauté puissante et concentrée dont j'ai été saisi, dès que je les ai connus. Et puis il y a chez vous une telle sincérité de souffrance, vous sentez si profondément et si douloureusement les choses humaines, que la sympathie est entraînée avant que la raison ait parlé.

« Mais je m'obstine à croire que cette poésie du désespoir ne sera pas votre dernier mot. Quand on monte si haut, ce n'est pas pour trouver la nuit et le néant. Assurément il y a de la lumière quelque part. Qui serait plus digne que vous de la voir un jour ?

« Ces doctrines, où s'inspire aujourd'hui votre pensée, ne peuvent être que provisoires ; leur empire ne peut être que momentané dans l'esprit de l'humanité comme dans le vôtre. C'est une crise, ce n'est pas une solution. Cette nature impassible, implacable dans son indifférente ou ironique sérénité, elle est mille fois plus cruelle que notre Dieu. Ce devoir, auquel vous croyez, ne sortira jamais d'une évolution des forces cosmiques. La loi morale révèle tout un monde nouveau. — Comment enfin comprendre en nous la pensée, si elle n'est ni avant, ni après nous ?

« Je sais bien que je ne puis, en deux traits de plume, ressaisir une intelligence si forte et nourrie de si profondes méditations. Et cependant, que ne peuvent faire dans une âme la force et la sincérité ? Vous avez cela au plus haut degré. C'est même là ce qui donne à votre poésie cette puissance de fascination. J'ai vu de nobles âmes qu'elle a troublées. Que n'ai-je, pour faire valoir la vérité que je sens, la même puissance et la même flamme !

« Croyez, madame, à travers mes dissidences d'idées, à ma sincère sympathie pour une âme si douloureuse, et agréez mes bien respecteux sentimens. »

Fut-ce ce premier rayon de gloire qui dissipa les nuages sombres et ramena la sérénité dans cette âme orageuse? Y eut-il tout simplement réaction de la nature contre une existence factice de solitude et de sauvagerie? Ce qui est certain, c'est que, peu après la publication des *Poésies philosophiques*, Mme Ackermann modifia son genre de vie. Elle quitta sa Lanterne et vint s'établir à Paris, rue des Feuillantines, auprès de sa sœur Mme Fabrègue. Avait-elle besoin, pour composer, de cette concentration de pensée qui n'est guère possible que dans la solitude? Avait-elle dit tout ce qu'elle avait à dire, et sa veine était-elle épuisée? Quoi qu'il en soit, à partir de cette époque, elle n'a presque plus rien écrit. Quelques pièces de vers qu'elle inséra dans une nouvelle édition de ses poésies en 1885, un petit volume : *Pensées d'une solitaire*, qui sont tirées d'un recueil beaucoup plus volumineux que j'ai eu entre les mains, et précédées d'une autobiographie, sont tout ce qu'elle a produit en dix-sept ans. Les rares personnes qui ont vécu pendant ces années dans son intimité m'ont assuré que l'âpre poète était devenu une vieille femme de caractère accommodant, d'humeur assez enjouée, prenant la vie comme elle venait, et beaucoup moins pessimiste dans ses propos que dans ses vers. Il y avait contraste entre le caractère et l'esprit, comme entre l'existence et l'œuvre. La poésie etait âpre, mélancolique, élevée : la vie, et disons-le, la nature était tranquille et un peu bourgeoise, comme l'aspect. Ajoutons, pour la bien faire connaître, que sur la règle morale elle était inflexible. « La sévérité de ma morale, disait-elle, n'est pas le résultat logique de mes principes, mais l'effet immédiat de ma nature ; je ne raisonne pas la vertu. » Peut-être lui eût-on causé en effet quelque embarras, si on lui eût demandé sur quels fondemens s'appuyait cette morale, quelles lois en constituaient l'obligation, quelle en était la sanction. Mais la nature humaine a souvent de ces contradictions, et elles ne sont pas moins fréquentes au détriment qu'au profit de la morale. Mme Ackermann en voulait aux femmes affranchies, comme elle, du joug de la religion, de compromettre assez fréquemment la liberté de leur esprit par celle de leurs mœurs, et elle en témoignait souvent sa mauvaise humeur. Chose singulière ! cette femme, à la pensée audacieuse, avait du rôle social des femmes, et de leur capacité intellectuelle, une opinion modeste. Rien ne l'impatientait comme la revendication de leurs prétendus droits. « Quand, disait-elle, on ouvrirait aux femmes les portes de toutes les libertés, comme quelques-unes le réclament, les honnêtes et les sages ne voudraient

pas entrer. » Elle allait plus loin ; elle leur refusait jusqu'au droit de produire : « Une femme artiste ou écrivain, a-t-elle écrit, m'a toujours paru une anomalie plus grande qu'une femme qui serait agent de change ou banquier. » Cette conception de la destinée féminine était chez elle une opinion raisonnée qu'elle a développée dans un morceau intitulé : *la Femme*. « La femme, dit-elle assez brutalement, est un être inférieur dont la principale fonction est la reproduction de l'espèce. Malheureusement elle ne peut accomplir son œuvre toute seule, il lui faut un collaborateur. Tous ses désirs, tous ses efforts ne vont qu'à l'obtenir. Elle est un instrument aveugle entre les mains de la nature, dont elle seconde admirablement les desseins. Mais comme celle-ci a soin d'éviter les prodigalités inutiles, elle a refusé à la femme toute sérieuse capacité intellectuelle. On ne peut concevoir ni mettre au monde de deux côtés à la fois. Quelques femmes ont pu, il est vrai, se rencontrer qui se sont posées en artistes, en écrivains, et qui ont même produit des œuvres distinguées, mais le bas-bleu n'en est pas moins un être contre nature, *un monstre dans toute l'acception du mot.* » Sans doute elle ne se tenait pour un monstre dans aucune des acceptions du mot, mais à ces règles générales on fait toujours exception pour soi-même. Faiblesse bien pardonnable : elle tenait à sa réputation littéraire. A la fin de sa vie elle se croyait oubliée et en souffrait un peu. Celui qui écrit ces lignes avait eu l'occasion de prononcer son nom dans une de ces circonstances où la plus faible parole a du retentissement. Elle en fut heureuse et songea à l'en remercier. Un sentiment de réserve l'arrêta. Il l'a su depuis et le regrette encore, car il ne faut rien dédaigner dans la vie de ces relations fugitives que, des deux bouts de l'horizon intellectuel, un éclair de sympathie morale établit entre deux esprits, et surtout entre deux âmes.

On voudrait savoir si avant la fin l'espoir que lui faisait entrevoir M. Caro s'est réalisé et si cet esprit en révolte s'est soumis, si cette âme en souffrance s'est apaisée. Rien ne permet de le dire, ni même de l'espérer. Ses *Pensées d'une solitaire*, publiées par elle en 1883, sont pleines de traits contre les *dévots* qu'elle accable d'épithètes injurieuses et auxquels elle se refuse à reconnaître le moindre mérite. Cependant dans la conversation ses fureurs étaient tombées; elle en était arrivée à rendre justice aux vertus chrétiennes, et comme elle avait un sens profond des souffrances humaines, les mérites de la charité la touchaient; elle n'allait pas au-delà. Quant à son état d'esprit philosophique, rien n'atteste qu'il se fût positivement modifié. Disons cependant que la note violente et exaspérée n'est pas toujours celle qu'elle fait retentir dans ses poésies. Parfois elle s'abandonne à une sorte de mélan-

colie résignée et sereine. Parfois elle peint au contraire les angoisses de l'incertitude. Dans une des dernières pièces de son petit volume, elle commente ces paroles de Goethe mourant : « Plus de lumière ! » et elle dépeint avec éloquence les souffrances de l'homme, cet aveugle-né qui ne peut pas forcer l'invisible à se laisser voir. Mais ces souffrances, ce sont celles du doute, et le doute est déjà un progrès sur la négation. Le dernier état de sa pensée, il faut, je crois, le chercher dans ces quatre vers, les derniers qu'elle ait écrits et qu'on a trouvés dans ses papiers :

J'ignore; un mot; le seul par lequel je réponde
Aux questions sans fin de mon esprit déçu;
Et lorsque je me plains au sortir de ce monde,
C'est moins d'avoir souffert que de n'avoir rien su.

Ces clartés, qui viennent parfois d'en haut, auraient-elles au dernier moment percé ces ténèbres au milieu desquelles elle se plaignait d'avoir vécu et que la science n'avait pas réussi à éclairer? Il est impossible de le dire, car dans les derniers mois de sa vie, ses facultés s'étaient affaiblies, et elle mourut inconsciente à Nice, où on l'avait transportée. Elle repose au pied de ces monts où s'était passé une grande partie de sa vie, loin du « compagnon chéri » près duquel elle avait toujours souhaité d'être ensevelie, mais en face de cette mer dont la contemplation avait consolé ses douleurs sans calmer ses inquiétudes et ne lui avait jamais dicté la réponse que Victor Hugo a traduite en deux beaux vers :

Homme, ne crains rien; la nature
Sait le grand secret et sourit.

Je ne voudrais pas alourdir par un morceau philosophique cette étude où je me suis proposé de faire revivre la femme encore plus que l'artiste, et je ne me sens pas, en terminant, d'humeur à dogmatiser. De la doctrine philosophique de Mme Ackermann, je ne connais pas d'ailleurs de réfutation plus éloquente que ses poésies. Un système qui conduit ses adeptes à un pareil désespoir et dont la conclusion logique est le suicide cosmique doit avoir en lui-même quelque chose de faux. Le genre humain ne saurait vivre avec le néant pour perspective, et, si quelques littérateurs subtils, ou quelques jeunes femmes en quête d'effets nouveaux, peuvent se prendre de passion pour le néo-bouddhisme, l'exemple d'une race entière que la croyance au Nirvana a frappée de mort suffirait pour en détourner. Les conséquences morales de cette doctrine ne seraient pas moins désastreuses. Une autre femme poète, une Anglaise devenue Française par son mariage, qu'on a souvent rapprochée de Mme Ackermann, Mary Robinson, a pu trouver dans

ces tristes doctrines une raison « pour oublier sa souffrance dans la souffrance d'autrui, » mais c'est là un de ces sublimes illogismes dont les femmes sont coutumières. Pour le commun des hommes, la conclusion du pessimisme sera toujours de chercher dans le plaisir fugitif un remède à l'éternelle douleur. Je ne veux pas, au reste, m'appesantir sur des réflexions de cette nature, et je me bornerai à une comparaison. Le hasard d'études assez capricieuses m'a fait pénétrer successivement et à peu de distance dans l'intimité morale de deux femmes entre lesquelles tout est différent : le temps, la condition sociale, la nature, l'esprit. Personne de moins semblable à l'auteur de la *Princesse de Clèves* que l'auteur des *Poésies philosophiques*. Elles n'avaient qu'une chose en commun : la tristesse, et d'être triste Mme de La Fayette avait d'aussi bonnes raisons que Mme Ackermann. Sans doute, Mme Ackermann a été frappée, jeune encore, d'un cruel malheur; mais, après tout, elle a refait sa vie, et, chose rare à tout âge, elle a pu l'accommoder à son gré. Si elle a mené une existence solitaire, c'est que cette existence lui convenait; elle en a changé quand la solitude a cessé de lui plaire. Les affections ne lui ont pas fait défaut; les maux physiques l'ont épargnée; elle a connu la gloire, et elle est morte pleine de jours. Mme de La Fayette, moins frappée en apparence, a peut-être connu de plus réelles épreuves. Sa vie, qui avait commencé par un mécompte, a été traversée par la passion. Elle en a connu les luttes et les troubles; elle a été atteinte, prématurément, dans son sentiment le plus cher; elle a langui toute sa vie sous le poids des infirmités, et elle a vu venir de loin une mort prématurée. Et surtout elle avait contre elle d'être triste de nature, et on aurait pu lui appliquer ce joli vers d'un poète mort jeune, Éphraïm Mikaël :

Et même le bonheur ne te fait pas joyeuse.

Mais combien leur tristesse, à toutes deux, les a inspirées différemment! Celle de Mme Ackermann a tournée en frénésie, et elle a maudit Dieu; celle de Mme de La Fayette s'est changée en résignation, et elle s'est inclinée sous sa main. « C'est le Tout-Puissant, écrivait-elle à Ménage, et de tous côtés il faut enfin venir à lui. » Je ne connais pas de leçon plus vive ni d'illustration plus frappante de cette belle pensée que je me complais à citer : « La religion n'a pas à toutes les questions une réponse aussi précise que celle de l'immortalité en face de la mort; mais il n'est pas de douleur qu'elle laisse sans la soulager. C'est la différence d'une plaie qui est pansée à une plaie qui ne l'est pas. »

HAUSSONVILLE.

LA

QUESTION D'ÉGYPTE

DERNIÈRE PARTIE (1).

VI.

Nous avons dû nous arrêter sur les divers incidens qui ont marqué le passage de Gambetta au pouvoir et en retenir les détails essentiels, parce qu'ils marquent le moment où la France et l'Angleterre, cessant de lier leur politique, ont pris, chacune de son côté, des voies diverses, sinon opposées, parce que de cette conduite est né un dissentiment dont nous aurons à apprécier les fâcheuses conséquences, devant nous borner ici, pour ne pas anticiper sur les événemens, à fixer la position prise respectivement par les deux cabinets. La politique inaugurée à l'avènement de M. de Freycinet était en effet une politique nouvelle, celle de l'attente et du libre examen, sinon de l'abstention absolue. Elle méconnaissait les engagemens solennels pris par la note du 7 février et en dégageait l'Angleterre. Il pouvait y avoir désormais *communauté* de vues entre les deux gouvernemens, il n'y avait plus accord exclusif, ni même obligation de se concerter avant de s'expliquer avec les autres puissances; l'un ne devait plus rien à

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

l'autre, et chacun avait reconquis le droit de ne prendre conseil que de ses propres intérêts et des circonstances. Notre ministre des affaires étrangères et l'ambassadeur d'Angleterre étaient-ils également fondés à s'en *féliciter?* Si l'événement a donné raison à l'un, n'a-t-il pas donné tort à l'autre? Avons-nous besoin de dire, au surplus, qu'en répudiant les assurances données au khédive, on livrait l'Égypte aux plus redoutables dangers, que l'on compromettait, avec le repos du pays, la sécurité de la colonie européenne? Que se passa-t-il au Caire? On y apprenait, dans les derniers jours de janvier 1882, que l'entente des deux puissances ne serait plus un obstacle aux projets qu'on avait conçus, et dès les premiers jours de février on en poursuivait violemment la réalisation. Une délégation de la chambre des notables, l'instrument soumis et inconscient des colonels, somme Chérif-Pacha de concéder à l'assemblée le vote du budget; le président du conseil s'y refusant, elle se transporte au palais, pénètre jusqu'au vice-roi, qui, menacé d'une nouvelle manifestation militaire, consent à former un nouveau cabinet exclusivement composé de ces mêmes délégués. Arabi est ministre de la guerre, maître du gouvernement; Tewfik-Pacha n'est plus que son prisonnier. Devant cette révolution, les contrôleurs européens offrent leur démission (1).

Ce n'est pas dans l'intention de s'abstenir que lord Granville avait mis un soin si persévérant à revendiquer son entière liberté; les nouvelles d'Égypte, au surplus, ne le lui auraient pas permis; à l'entente à deux, qui ne lui offrait plus de garanties suffisantes, il voulait substituer l'entente à six ou le concert européen. Il jugea convenable cependant de ménager le cabinet français pour mieux le mettre dans son jeu, et il lui proposa d'entrer « en communication avec les autres puissances pour s'assurer si elles seraient disposées à échanger leurs idées en ce qui concerne la meilleure conduite à tenir dans les affaires d'Égypte sur les bases suivantes : maintien des droits du souverain et de ceux du khédive ainsi que *des libertés du peuple égyptien* telles qu'elles sont garanties par les firmans du sultan (2); stricte observation des engagemens

(1) Dépêches du 2 février et jours suivans de M. Sienkiewicz, notre consul-général (*Livre jaune*). Ne dissimulant rien, cet agent écrivait, le 6, à M. de Freycinet : « Le coup d'état de la chambre égyptienne peut être considéré comme une réponse à la note du 7 janvier. Nous avons déclaré que nous maintiendrions le *statu quo* contre tout le monde, et ce *statu quo* a été modifié d'une manière profonde. Nous nous sommes placés ainsi dans la nécessité d'intervenir ou de modifier notre politique. » C'est le second de ces deux partis qu'on venait précisément de prendre à Londres et à Paris.

(2) Les firmans des sultans n'ont jamais concédé au peuple égyptien qu'une seule liberté, celle d'obéir au khédive, et il n'en a obtenu aucune autre, que nous sachions, depuis l'occupation anglaise.

internationaux du pays. » Le principal secrétaire d'État de la reine pensait qu'on n'était pas en présence d'un cas d'intervention ; « mais si cette éventualité, disait-il, venait à se produire, le désir du gouvernement de Sa Majesté britannique serait que l'intervention représentât l'action collective de l'Europe et il est d'avis que dès lors le sultan devrait être partie dans toute mesure en discussion (1). »

L'ouverture du cabinet de Londres ne pouvait être déclinée à Paris ; en la repoussant, le cabinet français se serait exposé à se trouver isolé : il l'accueillit donc favorablement, et de part et d'autre on en saisit simultanément les autres puissances. Lord Granville touchait au but qu'il avait en vue : comme l'Angleterre, la France était désormais engagée à rechercher la solution de la question égyptienne à l'aide d'un accord européen concerté avec la cour suzeraine. A Vienne comme à Saint-Pétersbourg, à Berlin comme à Rome, on fit fête à la communication des deux cabinets. Mais M. de Bismarck, ne se payant pas de vaines paroles, comprit *l'échange d'idées* en ce sens « qu'il était convié à une délibération commune, » et à son avis, qu'il indiqua sans détours, « le moyen le plus simple de triompher des difficultés égyptiennes était de confier à la Turquie le soin de les apaiser. » Le chancelier n'ignorait pas que cet expédient répugnait au gouvernement de la république et que M. de Freycinet l'avait invariablement écarté dans ses entretiens avec lord Lyons. L'a-t-il proposé, dès la première heure, comme un moyen d'éloigner l'Angleterre de la France? On en acquerrait la certitude sans en être surpris. Ce qui est certain, c'est que notre ministre des affaires étrangères s'empressa de faire remarquer à l'ambassadeur d'Allemagne, venu pour lui notifier l'adhésion de son gouvernement, « qu'il ne s'agissait point d'une conférence, mais de pourparlers dans chaque capitale. » Réduite à ces termes, la proposition de la France et de l'Angleterre perdait tout intérêt et ne pouvait avoir aucune suite ; on le comprit partout et on n'échangea que de vagues idées. Elle restait cependant une pierre d'attente sur laquelle, on n'en doutait ni à Londres ni à Berlin, on bâtirait tôt ou tard, dès que les événemens exigeraient une solution prompte et solide. Dans cette conviction, M. de Bismarck ne fit aucune difficulté pour reconnaître qu'il convenait de laisser « à l'initiative commune de la France et de l'Angleterre » le soin de rechercher les combinaisons propres à aplanir ces graves difficultés. Tout en désirant vivement l'intervention collective des puissances, lord Granville tenait à se montrer, à paraître surtout, dans un constant accord avec la France ; il continua donc d'échan-

(1) Lord Granville à lord Lyons, 6 février 1882.

ger avec M. de Freycinet des communications quotidiennes en vue de remettre, au Caire, les choses à leur place. Efforts superflus; on avait d'avance écarté l'unique moyen d'en assurer le succès, la sanction, c'est-à-dire l'emploi de la force.

Trois mois s'écoulèrent ainsi en stériles tentatives, pendant lesquels la situation s'aggravait sans cesse. Avec tous les ambitieux qui l'entouraient, Arabi-Pacha en était venu à se persuader que l'Angleterre et la France n'interviendraient point par les armes; on le disait à Londres; on le répétait à Paris; la presse et les agences télégraphiques, écrivait notre consul-général, en renouvellent chaque jour l'assurance. On savait également que le gouvernement de la république, plus encore que celui de la reine Victoria, s'opposerait à toute action directe et isolée de la puissance suzeraine dont on connaissait les arrière-pensées. Le ministère égyptien se crut donc autorisé à se substituer de plus en plus au vice-roi. Il donna de l'avancement à tous les officiers, ses complices. Il promut cinq d'entre eux au grade de général; il nomma, le même jour, vingt-neuf colonels ou lieutenans-colonels; il porta l'effectif de l'armée de douze à seize mille hommes; il entreprit de nouveaux travaux de défense. Sans l'assentiment du vice-roi, il résolut de rappeler la chambre des notables, qu'il s'était empressé de proroger après s'être emparé du pouvoir, pour prendre, disait la décision ministérielle dépourvue de toute sanction du khédive, « les mesures que réclame le salut du pays. » Quels devaient être la nature et l'objet de ces mesures? Notre consul-général les résumait, en *post-scriptum*, dans sa dépêche du 11 mai: « L'idée du ministère, disait-il, serait de n'avoir plus de khédive, mais un gouverneur élu par l'assemblée (1). Mahmoud Pacha-Samy, le président du conseil, ou Arabi-Pacha, sera probablement nommé. La déposition du khédive sera, sans doute, votée samedi (2). » Cette révolution, annoncée à date certaine, n'éclata pas. Des bruits nouveaux et inattendus glacèrent le courage des ministres; ils se dé-

(1) La chambre des notables a été imaginée par Ismaïl-Pacha, nous l'avons dit, au moment où il a engagé, avec la France et l'Angleterre, la lutte qui l'a perdu; elle devait, dans sa pensée, être l'organe du sentiment public et il comptait l'opposer à l'action des deux puissances. L'instrument s'est faussé, dès l'origine, entre ses mains. Pour que l'assemblée empruntât à ses délibérations le caractère d'une représentation indépendante et éclairée, pour qu'il fût démontré qu'elle n'était pas un déguisement puéril, il fallait un simulacre d'opposition; il s'employa lui-même à la constituer; vains efforts, toutes les résolutions étaient prises à l'unanimité. Les colonels la convoquèrent à leur tour, sans plus ni moins de succès, pour abriter leurs violences et leur responsabilité. Quoi qu'en aient dit plusieurs orateurs dans nos chambres, le peuple égyptien n'est pas mûr, et il ne le sera pas de longtemps, pour le régime représentatif, et le gouvernement anglais ne songe nullement à le doter d'une représentation nationale.

(2) Dépêche de M. Sienkiewicz du 11 mai.

mirent de leurs fonctions; ils les reprirent le 16, après avoir fait acte de soumission au vice-roi et avec l'assentiment des représentans de la France et de l'Angleterre. M. Sienkiewicz télégraphiait le même jour à M. de Freycinet : « Mahmoud Pacha-Samy s'est rendu ce soir chez le khédive avec tous les ministres et a protesté de son dévoûment envers Son Altesse. Arabi-Pacha s'est également déclaré fidèle serviteur du khédive. Le gouvernement égyptien est donc reconstitué. »

Que s'était-il donc passé et quel grave événement avait subitement ramené les ministres égyptiens à la prudence et à la modération? Informés des audacieuses entreprises qui se préparaient au Caire, les cabinets de Paris et de Londres n'avaient pu se dissimuler que la sécurité de leurs nationaux était exposée à des périls imminens, et afin de mettre leur responsabilité à couvert, ils avaient, en toute hâte, résolu d'envoyer une escadre combinée dans les eaux d'Alexandrie. L'initiative de cette détermination fut prise par M. de Freycinet; le 12, il y conviait le gouvernement anglais, qui l'agréa dès le lendemain. Ainsi que l'avaient prévu les agens des deux pays, cette démonstration produisit, dès qu'elle fut annoncée, un effet salutaire et considérable, une vive satisfaction d'un côté, une profonde inquiétude de l'autre, et l'on vit ce spectacle curieux, les ministres égyptiens hautains et impérieux la veille, préparant la déchéance du khédive dans l'insolent dessein d'hériter de son pouvoir, se montrer, le lendemain, humbles et soumis. Le sort de leurs personnes leur parut si compromis qu'ils consentirent à débattre non-seulement les conditions de leur retraite définitive, mais encore celles de leur éloignement au Soudan ou à Constantinople. Si aveugles qu'ils fussent, ils n'avaient pu s'imaginer que la France et l'Angleterre avaient mis en mouvement un si puissant appareil de guerre uniquement pour la défense de leurs nationaux, et la perspective de se trouver à la merci des deux amiraux les avait désarmés.

Ils se méprenaient cependant; aussi leur défaillance fut-elle de courte durée. Dans les communications échangées entre M. de Freycinet et lord Granville à cette occasion, il fut stipulé, en effet, qu'au cas où elles croiraient utile de débarquer une force armée, « les deux puissances ne recourraient ni à des troupes anglaises ni à des troupes françaises, mais qu'elles feraient appel à des troupes turques (1). » On n'avait pas voulu, à Londres, dévier de la résolution de ne pas s'engager, à deux, dans « une action effective; » à Paris, on ne voulait prendre aucun engagement de cette nature sans y avoir été autorisé par un vote préalable de la chambre. Faire

(1) Dépêche de M. de Freycinet du 12. — Dépêche de lord Granville du 13 mai.

apparaître une double escadre et circonscrire dans ces limites sa liberté et son concours, en présence d'une situation d'où pouvaient surgir, à tout instant, les complications les plus désordonnées, c'était exposer les deux pavillons à en être les témoins impuissans, au grand dommage de leur prestige et des intérêts qu'ils avaient mission de défendre; c'était également encourager les perturbateurs de l'Égypte à persévérer dans leurs tentatives révolutionnaires. Et c'est ce qui survint. Ces mêmes ministres, si timorés la veille de l'arrivée des deux flottes, purent s'assurer, dès le lendemain, qu'ils n'avaient rien à redouter de leur présence, s'ils maintenaient la tranquillité publique, si aucun péril ne menaçait les étrangers; et revenant aussitôt de ses alarmes, Arabi-Pacha, de concert avec ses collègues, put déclarer hautement, le 22, « qu'il lui était impossible de quitter l'Égypte (1). »

Comme les amiraux, les agens diplomatiques devaient s'interdire toute démarche comminatoire, sauf le cas où il y aurait lieu de pourvoir à la défense de la colonie étrangère; ils étaient autorisés cependant à procéder, d'un commun accord et en s'inspirant des circonstances, par voie de conseil et même de représentation. La nouvelle attitude du cabinet égyptien les détermina à user de cette faculté. Le 25 mai, ils présentèrent au vice-roi personnellement une note officielle dans laquelle ils indiquaient comme moyens de mettre fin à toutes les difficultés : « 1° l'éloignement temporaire de l'Égypte d'Arabi-Pacha; 2° l'envoi dans l'intérieur de l'Égypte d'Ali-Pacha-Fehmy, président du conseil, et d'Abd-el-Al-Pacha (le plus entreprenant des colonels); 3° la démission du ministère (2). » Informés de cette démarche, les ministres protestèrent par une communication écrite, adressée au khédive, contre cette immixtion étrangère dans des questions d'ordre intérieur, qui constituait, disaient-ils, « une atteinte aux droits du sultan. » Le lendemain, généraux et officiers arrivaient au palais, réclamant le maintien d'Arabi-Pacha au ministère de la guerre. Cette manifestation, dans de pareilles circonstances, était un avertissement impérieux, marquant assez que l'armée obéirait aveuglément au ministère; et, dernier trait venant s'ajouter à cet état de profonde anarchie, l'amiral commandant les forces britanniques à Alexandrie télégraphiait, le 27, à son gouvernement : « Les Égyptiens construisent une batterie en face d'un de mes bâtimens, » et il demande instamment des renforts.

En présence de ces divers incidens, le cabinet de Londres ne fu pas longtemps à s'avouer que la démonstration franco-anglaise,

(1) Dépêche de M. Sienkiewicz du 22 mai.
(2) Dépêche de M. Sienkiewicz du 25 mai.

dans les conditions où elle avait été concertée, ne conduirait à aucun résultat satisfaisant, et pendant que sir E. Malet avec M. Sienkiewicz sommait, en quelque sorte, le khédive de se séparer de son ministère en châtiant ses principaux membres, lord Granville proposait, soudain, à M. de Freycinet de demander aux autres puissances de se joindre à la France et à l'Angleterre « pour inviter la Porte à tenir prêtes des troupes qui se rendraient en Égypte sous des conditions déterminées (1). » Et il pressait le cabinet français de se rallier à cet avis : « Tout retard, disait-il le lendemain à notre ambassadeur, encouragera l'opposition en Égypte, *attendu qu'on y est convaincu que ni la France ni l'Angleterre n'auront recours à la force.* »

De toutes les ouvertures qui pouvaient lui être faites, celle-ci répugnait particulièrement à notre ministre des affaires étrangères ; — elle se conciliait parfaitement avec la politique de l'Angleterre, elle était en contradiction flagrante avec la politique traditionnelle de la France, qui n'avait jamais reculé devant aucun effort pour éloigner le pavillon de la Turquie des côtes d'Afrique, en Égypte comme en Tunisie : — « Cette décision, répondit-il à M. Tissot, si inattendue, qui surprendrait l'opinion publique, peu préparée à une semblable solution, ne pourrait être prise qu'après de mûres réflexions et avec l'assentiment du conseil des ministres que l'état de ma santé ne me permet pas de convoquer pour demain. » Il devenait urgent d'aviser, cependant; la situation, en Égypte, on l'a vu, l'exigeait impérieusement. Averti des nouvelles intentions de son gouvernement, sir E. Malet avait déclaré, le 26, « qu'il ne se considérait plus comme lié » par la note, que, de concert avec M. Sienkiewicz, il avait remise la veille au khédive ; il opérait ainsi sa retraite en se dérobant au moment décisif, et il se séparait de son collègue. Mis de la sorte en demeure de prendre un parti, M. de Freycinet fit au cabinet de Londres une contre-proposition : à la solution offerte par lord Granville, il substitua la réunion d'une conférence européenne. L'Angleterre y donna, sans retard, son assentiment, et, le 2 juin, les deux gouvernemens en saisirent simultanément la Porte et toutes les grandes puissances. La France et l'Angleterre agissaient de concert, mais si cordiales que fussent encore leurs dispositions respectives, l'entente, — cette union de deux gouvernemens entretenue à l'aide de concessions mutuelles, — si gravement compromise à la chute du ministère Gambetta, loin de se reconstituer, subissait, en cette occasion, une brèche nouvelle. Avons-nous besoin de dire que l'on fit un accueil empressé dans toutes les capitales, à la démarche des

(1) Dépêche de M. Tissot, ambassadeur à Londres, du 24 mai.

deux cabinets? Elle témoignait des obstacles sans cesse renaissans que rencontrait l'accord de la France et de l'Angleterre dans une affaire où de précieux et d'importans intérêts leur commandaient de s'entendre, et cet échec ne déplaisait nulle part.

La satisfaction qu'on en éprouva fut surtout vive et intense à Constantinople, bien que mélangée d'un regret, celui qu'avait la Porte de ne pas se trouver autorisée à rétablir l'ordre en Égypte par ses propres moyens exclusivement et sans subir le contrôle de l'Europe. Le divan n'a jamais su renoncer franchement à des velléités de restauration que les événemens ont constamment déjouées. A l'origine de la crise, il s'imagina que la fortune, si obstinément hostile, lui souriait enfin. Nous dirions volontiers, si ce néologisme nous était permis, que la Turquie est un État *protestataire;* elle proteste, en toute occasion, avec une ferveur digne d'un meilleur sort. Elle protesta, sous forme de représentations, à Londres et à Paris, sous forme de circulaire, auprès des autres grandes puissances, quand l'Angleterre et la France firent remettre au khédive la note du 7 janvier; elle renouvela ses plaintes et ses réclamations, quand elles firent apparaître leur pavillon devant Alexandrie. Elle s'ingéniait, en même temps, à entraver les efforts qu'elles tentaient pour défendre l'autorité du vice-roi. Tour à tour, et suivant les besoins du moment, elle soutenait de ses encouragemens tantôt Tewfik-Pacha, tantôt les ministres égyptiens. « Il est indiscutable pour moi, écrivait M. Sienkiewicz, le 27 mai, au moment où les officiers manifestaient si bruyamment, qu'ils subissent l'influence de la Porte... Le double jeu de la Turquie est de toute évidence. » Elle suggéra au khédive de recourir à la puissance suzeraine et de solliciter le concours d'un envoyé extraordinaire qui la représenterait en Égypte. Tewfik-Pacha en fit l'aveu à notre consul général (1). Cette mission fut confiée au maréchal Dervish-Pacha, et le succès en parut si certain au cabinet turc qu'il crut devoir décliner l'invitation de réunir la conférence, qu'on lui offrait cependant de convoquer à Constantinople. La Porte allait ainsi, en aveugle, au-devant d'une nouvelle mésaventure qui devait être suivie d'une sanglante catastrophe. Le maréchal turc débarqua à Alexandrie le 7 juin; le lendemain, il faisait son entrée au Caire, au bruit du canon; « sa suite se composait de cinquante-huit personnes, dont dix aides-de-camp et plusieurs janissaires (2). » Ce nombreux état-major trahissait l'intention de la Porte de mettre les circonstances à profit pour substituer en Égypte son influence à celle des puissances occidentales. L'événement

(1) Dépêche télégraphique de M. Sienkiewicz du 28 mai.
(2) Dépêche de M. Sienkiewicz.

l'avertit bientôt qu'elle s'était engagée dans un défilé redoutable où l'inefficacité de son action éclaterait à tous les yeux.

Depuis plusieurs mois, le trouble et l'anarchie glissaient des hautes sphères dans les rangs de la population, réveillant des haines éteintes depuis longtemps. Le 11 juin, le quatrième jour après l'arrivée de Dervish-Pacha, une rixe survint entre des Maltais et des indigènes à Alexandrie ; elle dégénéra aussitôt en un mouvement violent et populaire. « Des bandes d'Arabes débouchèrent de toutes les rues, assommant les Européens et saccageant les magasins. » Il y eut des morts et des blessés ; parmi ces derniers se trouvaient les consuls d'Angleterre, d'Italie et de Grèce. « Le préfet de police, lit-on dans un rapport, est resté chez lui, se déclarant malade, mais sa présence n'aurait rien empêché. Beaucoup de faits particuliers, à la charge des hommes de police et même de certains officiers, me sont signalés... Le chef européen des gardes de police m'affirme que plusieurs Européens ont été tués par les gendarmes indigènes dans les postes. »

Le sang avait coulé ; une ville florissante, centre d'un grand commerce, où des hommes de toute race et de toute religion vivaient paisiblement naguère, avait été pendant plusieurs heures livrée à des meurtriers et à des pillards en présence des pavillons de l'Angleterre et de la France, et sous les yeux, en quelque sorte, du représentant du sultan. Que fit-on pour réparer ce désastre et en prévenir le retour? Après une réunion à laquelle il avait été convoqué, notre consul-général télégraphiait : « Le khédive et Dervish-Pacha garantissent la sécurité publique ; Arabi-Pacha, de son côté, s'engage à obéir à tous les ordres que lui donnera le khédive en vue d'empêcher de nouveaux troubles. » Étranges assurances qui révélaient bien toute la gravité de la situation ; le plus influent des ministres, l'inspirateur du groupe des colonels, promettait obéissance et soumission au chef de l'État ; on avouait donc qu'il en avait méconnu l'autorité et que sa responsabilité personnelle se trouvait engagée dans la catastrophe d'Alexandrie! Le moment n'était-il pas venu dès lors de l'éloigner, sinon de sévir contre lui, au lieu de solliciter son concours? Dans le dessein de les employer au succès de sa tâche, le représentant de la Porte ne voulut pas se heurter aux hommes qui, en ce moment, disposaient de l'armée et exerçaient, en réalité, la puissance souveraine. Nul ordre ne fut donné pour assurer le châtiment des coupables (1).

(1) Arabi-Pacha recevait, au contraire, peu de jours après, sous la forme d'une décoration, un témoignage public de la satisfaction du sultan, et notre consul-général à Alexandrie constatait qu'il n'avait été pris aucune mesure « contre le préfet de police, ni contre les gardes municipaux ou les auteurs des massacres. » (Dépêches de M. le marquis de Noailles et de M. Sienkiewicz.)

Le khédive et Dervish-Pacha firent une apparition à Alexandrie; « ils y furent respectueusement, mais froidement accueillis, » pendant que les Européens cherchaient leur salut en s'embarquant en foule sur des navires nolisés en toute hâte par leurs consuls respectifs (1).

VII.

Au premier avis de la sanglante journée du 11, M. de Freycinet interpella le cabinet de Londres. « Le gouvernement anglais est absolument résolu, pour le moment, à ne prendre aucune mesure, » lui répondit notre ambassadeur dès le 12 juin. Mais en décidant de s'abstenir en Égypte, le cabinet de la reine se déterminait au contraire à ne plus rien négliger pour solidariser le concours de toutes les puissances et inaugurer le concert européen. Lord Granville prit prétexte des événemens d'Alexandrie pour presser la réunion de la conférence, et il insista auprès de M. de Freycinet pour que, de Paris et de Londres, on adressât aux deux ambassadeurs, à Constantinople, en les communiquant simultanément aux autres puissances, les instructions dont il était urgent de les munir. Il prit même le parti d'expédier celles qui étaient destinées aux représentans de l'Angleterre, sans attendre l'assentiment de notre ministre des affaires étrangères; il y ajouta, ce qui empruntait aux circonstances antérieures une gravité particulière, une note contenant la proposition d'employer les troupes turques au rétablissement de l'ordre en Égypte; et cela encore sans consulter le cabinet français, évitant ainsi de se mettre préalablement d'accord avec lui sur une ouverture de si haute importance et à laquelle il le savait absolument opposé. Il se borna à l'instruire des résolutions prises à Londres et de la prompte exécution dont elles avaient été suivies.

Cet incident inattendu, et auquel rien ne l'avait préparé, jeta le cabinet français dans une extrême anxiété. M. de Freycinet avait eu l'occasion de s'expliquer sur le recours à l'armée du sultan, et il n'avait pas déguisé la répugnance que cet expédient lui inspirait. Il jugea prudent toutefois de ne pas y mettre obstacle « pour ne pas se séparer du cabinet anglais, » comme il l'écrivit lui-même; il adressa donc à nos représentans, après délibération du conseil des ministres, des instructions analogues à celles que lord Granville avait expédiées à ceux de la reine. Il n'y avait eu, cette fois, ni examen, ni entente; l'Angleterre avait entraîné la France.

(1) « L'émigration des Européens continue. Il ne reste plus, au consulat anglais, que deux commis qui enregistrent les noms des Anglais qui désirent rester en Égypte. » (Dépêche du 28 juin.)

Cette double démarche ne fit pas fléchir l'obstination de la Porte; elle persista dans sa résolution de repousser la conférence, prétendant que la tranquillité était rétablie en Égypte, et que son envoyé se trouvait en position, sans autre effort diplomatique ou militaire, de reconstituer, avec l'ordre, l'autorité du vice-roi. L'événement ne devait pas tarder à donner à cette confiance le plus douloureux démenti. Mieux renseignées et plus clairvoyantes, les puissances ne décidèrent pas moins de convoquer leurs plénipotentiaires, même en l'absence de celui du sultan; leur première réunion eut lieu à Constantinople, le 23 juin, sous la présidence de leur doyen, le comte Corti, ambassadeur d'Italie. La tâche de ces diplomates était hérissée de difficultés : elle avait pour objet de rechercher le moyen le plus propre à faire cesser la perturbation qui mettait tout en péril en Égypte, à la condition de conserver, au pays et à la descendance de Méhémet-Ali, les privilèges qui leur étaient garantis par les firmans. Il existait un moyen bien simple, qui eût été d'une efficacité instantanée et aurait assuré ce double résultat; c'était une démonstration collective de toutes les puissances, avec engagement de recourir, au besoin, à l'emploi de la force. Afin de ne pas subir un isolement humiliant pour sa dignité, la Turquie s'y serait ralliée, et, au premier avis d'une semblable entente, Arabi-Pacha et ses colonels se seraient hâtés de se dérober, de disparaître, si on l'avait exigé. Cette solution que tout semblait recommander, nul n'en prit l'initiative; l'action collective répugnait également à tous les cabinets pour des raisons diverses, et les plénipotentiaires s'assemblèrent à Constantinople, pour délibérer longuement, sans le concours et sous la tolérance bénévole, mais non spontanée assurément, de la puissance territoriale, spectacle curieux, qui n'avait aucun précédent dans l'histoire de la diplomatie, et que, seule, la Turquie pouvait offrir à l'Europe étonnée.

Les représentans des puissances, ainsi réunis, se mirent à l'œuvre. Ils notifièrent à la Porte l'ouverture de la conférence par un mémorandum exprimant le vœu de voir le gouvernement du sultan participer à ses travaux; ils signèrent un protocole de *désintéressement* par lequel les parties intervenantes s'obligeaient à ne rechercher, dans cette affaire, aucun avantage particulier; sur la proposition de l'ambassadeur d'Italie, on stipula que les puissances s'abstiendraient, pendant la durée de la conférence, de toute entreprise isolée en Égypte, — *sauf le cas de force majeure*, fit ajouter l'ambassadeur d'Angleterre. — Ces précautions, qui dissimulaient mal les défiances et les convoitises, étant adoptées, on procéda à un échange de vues générales sur l'état des choses en Égypte et sur les moyens d'y porter remède, mais sans arriver à aucune entente. Dans leur septième séance, le 7 juin,

les plénipotentiaires se mirent enfin d'accord sur les termes d'une communication, par laquelle les puissances invitaient le gouvernement ottoman à intervenir en Égypte sous des conditions clairement déterminées.

Pendant qu'on délibérait paisiblement à Constantinople, on se menaçait à Alexandrie, préludant à des hostilités imminentes. L'amiral Seymour, commandant la flotte anglaise, crut constater qu'on mettait les forts en état de défense et qu'on élevait de nouvelles batteries en vue de ses navires; il fut aussitôt autorisé à exiger la suspension de ces travaux, et au besoin à les détruire par le feu de ses canons. Quelle était l'importance de ces ouvrages et pouvaient-ils constituer un danger pour les vaisseaux anglais? Les agens de l'Angleterre l'ont toujours affirmé pendant que les Égyptiens ont obstinément contesté l'exactitude de leurs allégations. Ce point de fait n'a jamais été clairement élucidé. Une dépêche de M. de Freycinet, du 10 juillet, veille du bombardement, dira mieux que nous ne pouvons le faire, ce qu'il faut penser à cet égard : « Lord Lyons, écrivait-il à M. Tissot, m'a annoncé que ce matin l'amiral Seymour avait envoyé un ultimatum aux Égyptiens pour déclarer l'ouverture des hostilités demain. Cet ultimatum, a ajouté l'ambassadeur, a été motivé par les travaux de défense. J'ai remercié lord Lyons de sa communication, me bornant à dire qu'un télégramme de l'amiral Conrad et un télégramme de M. de Vorges (1) m'avaient apporté la même information, sans mentionner d'ailleurs la reprise des travaux. » Quelle que fût la vérité à ce sujet, l'amiral Seymour avait, en effet, dans la matinée de ce même jour, notifié au commandant militaire d'Alexandrie « que, si les forts ne lui étaient pas *livrés* temporairement afin d'en effectuer le désarmement, il ouvrirait le feu dans les vingt-quatre heures. » Ce fut le ministre des affaires étrangères du khédive qui répondit à cette sommation; il déclara *inacceptable* la proposition de l'amiral Seymour, « le gouvernement de son altesse ne pouvant reconnaître, disait-il, avoir pris aucune mesure qui puisse être considérée comme une menace contre la flotte anglaise, soit par des travaux, soit par la mise en place de nouvelles pièces de canon. Toutefois, comme preuve de notre désir de donner satisfaction dans une certaine mesure à votre demande, nous serions disposés à faire démonter trois canons sur les batteries que vous avez indiquées, soit isolément, soit ensemble. » Le commandant des forces britanniques accusa réception de cette note, se bornant à déclarer

(1) M. de Vorges venait de remplacer M. Sienkiewicz; le moment était bien mal choisi, ce nous semble, pour opérer une mutation dans notre représentation en Égypte.

à son tour qu'il ne pouvait accepter la proposition qui y était contenue, et à l'heure qu'il avait fixée, il fit attaquer tous les forts simultanément. Le lendemain, 12 juin, Arabi-Pacha, qui était venu se mettre à la tête des troupes, donna prudemment l'ordre d'évacuer la ville, et les mêmes bandes qui, le 11 juin, s'étaient livrées au meurtre et au pillage, renouvelant leurs exploits, purent impunément incendier le quartier européen après en avoir saccagé les demeures.

Quel fut le rôle du khédive et du commissaire de la Porte en ces douloureuses circonstances? Ils s'étaient retirés tous deux à Ramleh, résidence d'été, à quelques kilomètres d'Alexandrie. Ont-ils pris une part quelconque aux communications échangées avec le commandant de l'escadre anglaise? Nous ne saurions le dire, mais tout porte à croire qu'ils y sont restés étrangers, laissant aux ministres la responsabilité de leurs déterminations. Quoi qu'il en soit, dès le 13, Tewfik, en proie aux plus légitimes inquiétudes pour sa sûreté personnelle, s'abrita sous le pavillon britannique. Après s'être assuré de l'assentiment de l'amiral Seymour, il rentra furtivement dans la ville et vint occuper le palais de Ras-el-Teen, l'ancienne demeure de Méhémet-Ali, gardé par un détachement de matelots débarqués dans la matinée. Dervish-Pacha, de son côté, jugeant que les vaisseaux de l'Angleterre avaient mis fin à sa mission, reprit la mer peu de jours après, pour rentrer à Constantinople. A peine était-il sorti du port qu'il arrivait pour lui une dépêche de la Porte, qu'on aurait voulu lui remettre. « J'ai vainement, dit l'amiral anglais, fait tirer deux coups de canon de rappel. » Le yacht impérial, qui emmenait le représentant du sultan, n'en tint aucun compte et continua sa route.

Ainsi, à la première rencontre, dès que la force intervient, que voyons-nous? Le khédive fait sa soumission en se mettant respectueusement, de sa personne, sous la protection de l'Angleterre; le commissaire de la Porte, venu pour rétablir l'ordre au nom de son maître, disparaît en prenant la fuite, sans protester, oubliant toutes les traditions de son gouvernement; quant à l'altier ministre de la guerre, il s'éloigne avec ses troupes, livrant la ville aux incendiaires, n'osant pas la défendre contre une flotte dépourvue de troupes de débarquement, qui ne pourra elle-même en prendre possession qu'à l'arrivée des renforts attendus de Malte et de Chypre.

Faut-il dire quelle fut l'attitude commandée à notre escadre, ce que devint notre consul-général pendant ces tristes journées? Si le cabinet de Londres n'a pas confié sa pensée tout entière au cabinet de Paris, il ne la lui a pas dissimulée. Il lui a fait savoir en effet que la flotte anglaise, mouillée devant Alexandrie, braverait les dis-

positions, agressives selon lui, des autorités égyptiennes, et qu'au besoin l'amiral Seymour serait autorisé à prendre toutes les mesures qu'il pourrait juger nécessaires à la sécurité des vaisseaux placés sous son commandement. Dès les premiers jours de juin, l'escadre volante de la Manche entrait dans la Méditerranée, et des renforts furent envoyés à la flotte anglaise. Les agens britanniques au Caire et à Alexandrie invitèrent leurs nationaux à se réfugier sur l'escadre; ils suggérèrent amicalement aux agens français de prendre les mêmes mesures de sécurité. Partout d'ailleurs on pressentait une action imminente; on l'annonçait de Londres, d'Alexandrie et même de Constantinople. « Je ne serais pas surpris, écrivait M. de Freycinet lui-même à M. de Vorges, le 4 juillet, que l'exécution des travaux de défense déterminât l'Angleterre à opérer un bombardement. » C'est que, le 3, lord Granville n'avait pas caché à notre ambassadeur que le gouvernement britannique était résolu à ne prendre conseil que de ses intérêts; c'est que, le 4, il fut plus explicite : il chargea en effet lord Lyons de nous donner connaissance des instructions qu'on venait d'adresser à l'amiral Seymour, et que cet officier-général a si énergiquement exécutées le 11. Sans insister autrement, l'ambassadeur de la reine demanda en outre à M. de Freycinet « si des instructions analogues seraient envoyées à l'amiral Conrad. » A quel parti s'arrêta le gouvernement de la république en ce moment suprême? Après en avoir délibéré, il résolut de ne pas s'associer à l'ultimatum posé par l'Angleterre : « 1° parce qu'il devrait entraîner à des actes offensifs qui ne seraient pas en rapport avec l'attitude que nous avions prise au regard de la conférence; 2° parce que, de toutes façons, de tels actes ne peuvent, en vertu de la constitution, être accomplis qu'avec l'autorisation préalable du parlement. » En faisant part de cette détermination à M. Tissot, M. de Freycinet ajoutait : « En conséquence, l'amiral Conrad a ordre de déclarer à l'amiral Seymour que, si l'ultimatum était néanmoins présenté, la division française se verrait dans la nécessité de quitter le port d'Alexandrie. » Nous ne croyons pas nous abuser en présumant que le gouvernement anglais n'a pas eu, à ce moment, l'intention de provoquer notre participation active; ne pouvant l'éviter, il l'aurait subie, mais tout démontre qu'il ne la désirait nullement. Il voulait intervenir seul et en toute liberté, pensant bien que le jour où il aurait l'Égypte dans sa main, il lui serait facile d'y établir son influence sans obstacle et sans partage, en attendant de la soumettre à sa domination plus ou moins déguisée. Aussi lord Lyons ne fit-il aucune tentative pour déterminer le gouvernement français à revenir sur ses décisions. « Il a paru (au contraire) apprécier les motifs qui les ont dictées, et il m'a promis d'en rendre compte à lord Grand-

ville, » écrivait encore M. de Freycinet à notre ambassadeur à Londres (dépêche du 5 juillet). Et c'est ainsi que le commandant de notre escadre s'éloigna du théâtre de la lutte dès qu'il lui fut démontré qu'elle allait s'engager, et que notre consul-général, de son côté, dut se réfugier, avec son personnel et ses nationaux, à bord des navires mis à sa disposition.

Le canon tonna donc à Alexandrie ; il retentit à Constantinople, jetant un trouble profond au sein de la conférence et parmi les conseillers du sultan. Bientôt on apprit l'occupation d'Alexandrie par les troupes anglaises et la reddition que le khédive avait faite, de son autorité comme de sa personne, entre les mains de l'amiral Seymour. Le retour de Dervish-Pacha mit le comble à l'émotion, surtout quand on apprit dans quelle humble posture l'envoyé du sultan, ce maréchal de l'empire, avait traversé les lignes anglaises. Or le gouvernement turc avait pris pour base de sa politique et de tous ses calculs, en cette affaire, la mission qu'il lui avait confiée ; il en avait envisagé le succès comme tellement inéluctable qu'il avait persisté dans sa résolution de ne pas intervenir à la conférence, après comme avant la réunion des plénipotentiaires, ne cessant d'affirmer que Dervish-Pacha était en situation de remettre les choses en leur état (1). Aussi, dès qu'il connut les événemens d'Alexandrie, son effarement égala sa déconvenue. Renonçant à ses illusions, la Porte se réfugia dans le concert européen, et elle témoigna, pour y entrer, autant d'empressement qu'elle en avait mis à le décliner. Mais, pour placer les choses en bonne lumière, il nous faut ici revenir aux travaux de la conférence.

VIII.

Les plénipotentiaires, avons-nous dit, étaient tombés d'accord, dans leur séance du 7, sur les termes de la note qu'ils se proposaient de présenter à la Porte pour l'inviter à envoyer un corps de troupes en Égypte. Le texte en fut soumis à l'approbation des puissances. C'est à ce moment que survint la catastrophe d'Alexandrie. On s'observa d'abord ; on s'entendit cependant, et les diplomates assemblés, y compris le représentant de l'Angleterre, dûment autorisés, adressèrent, le 15 juillet, au gouvernement turc la communication qui lui était destinée. La Porte y acquiesça et se fit représenter à la conférence. Elle éleva toutefois une prétention dont elle aurait dû s'abstenir après ses récens déboires ; en notifiant aux plénipotentiaires sa résolution de déférer au vœu des

(1) Voir une curieuse circulaire du ministre des affaires étrangères turc à tous les agens diplomatiques de la Porte, du 26 juin.

puissances, « le gouvernement ottoman, disait-elle, espère qu'en face de cette détermination, l'occupation étrangère actuelle en Égypte sera abandonnée aussitôt que les troupes turques seront rendues à Alexandrie. » Elle chargea son ambassadeur à Londres de s'expliquer dans le même sens avec lord Granville. Le gouvernement anglais, lui fut-il répondu, veut bien agréer, et c'est tout ce qu'il peut faire, la coopération de la Turquie, mais encore faudra-t-il que « le caractère en soit défini d'une manière satisfaisante et dégagée de toute ambiguïté par des déclarations préalables du sultan. » Ces réserves impliquaient un refus déguisé. Par cela même, au surplus, la conférence se trouva en quelque sorte dessaisie de la mission qui lui avait été confiée; on le comprit si bien, que quelques-uns de ses membres discontinuèrent leur participation, celui de la Russie notamment, « parce qu'on discutait dans le vide, disait M. de Giers à notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, tandis qu'en dehors de son action de graves mesures militaires étaient prises (1). » L'Angleterre, en effet, réunissait en Égypte une puissante armée, ne dissimulant plus sa ferme intention de briser la résistance que lui opposait Arabi-Pacha et de marcher sur le Caire. Pendant que les troupes anglaises se concentraient sous le commandement du général Wolseley, la Porte s'épuisait en efforts laborieux pour se procurer, à l'aide d'un emprunt, les deux ou trois millions de francs qui lui étaient indispensables afin de mettre en état de prendre la mer les navires désignés pour transporter à Alexandrie le corps expéditionnaire (2). Disons, pour en finir avec ces lamentables incidens, que l'Angleterre mit à la coopération de la Turquie, soit pour les effectifs, soit pour le commandement supérieur, des conditions qui furent l'objet de négociations *dilatoires*, si bien qu'on les débattait encore quand l'armée égyptienne fut défaite ou plutôt se débanda à Tell-el-Kébir. On fut plus prompt, à dater de ce moment, pour se concerter et reconnaître qu'il n'y avait plus lieu, pour la Turquie, d'intervenir en Égypte, l'ordre y étant solidement rétabli. L'Angleterre avait vaincu, d'un côté, sans le concours de la puissance suzeraine et en la tenant éloignée; de l'autre, sans mandat de l'Europe et sans avoir contracté envers elle aucun engagement défini, et elle prenait possession de l'Égypte en gardant l'entière liberté de ses mouvemens ultérieurs. Si telle a été sa pensée au moment où elle a renoncé à agir solidairement avec la France, il faut reconnaître qu'elle l'a poursuivie avec une ingénieuse habileté et heureusement réalisée.

(1) Dépêche de l'amiral Jaurès du 2 août.

(2) « Onze bâtimens ont décidément reçu l'ordre de se tenir prêts à embarquer les troupes; mais le charbon manque. La Porte *cherche* à négocier un emprunt de 100,000 livres turques... » — (Dépêche du marquis de Noailles, 1er août.)

La conférence se serait séparée sans s'égarer plus longtemps dans de stériles déclarations, si elle n'avait été saisie d'une proposition qui eut l'étrange fortune, sans aboutir, de renverser le cabinet français. Peu de jours après les premiers troubles d'Alexandrie, le 22 juin, le cabinet anglais appela l'attention du gouvernement de la république sur les périls auxquels pouvait se trouver exposée la libre navigation du canal de Suez. Cette première démarche resta sans résultat, ou plutôt il fut convenu que cette question ferait l'objet d'un examen ultérieur si les circonstances venaient à l'exiger. Cette nécessité parut à lord Granville s'imposer impérieusement le jour même où la flotte anglaise démantelait les forts d'Alexandrie. Les hostilités étaient ouvertes; Arabi-Pacha pouvait penser, il devait même croire qu'il avait un intérêt de premier ordre à se saisir du canal, qui eût été, entre ses mains, un gage précieux au cas probable où les Anglais feraient intervenir des troupes venant des Indes. Lord Lyons fut chargé d'entretenir M. de Freycinet de cette éventualité; il le fit le 13 juillet, en insistant sur l'urgence d'aviser. Dans la pensée du cabinet de Londres, il convenait d'en saisir la conférence en lui faisant remarquer que la France et l'Angleterre disposaient, sur les lieux, des moyens de garantir la sécurité de l'isthme. Le cabinet français consentit à prendre cette ouverture en considération; M. de Freycinet dut représenter, toutefois, à lord Lyons, qu'il lui semblait inopportun de faire mention des puissances qui pourraient être chargées de cette mission et qu'il semblait préférable de laisser aux plénipotentiaires le soin de les désigner. La rédaction de lord Granville fut ainsi amendée; et, le 19, les ambassadeurs de la France et de l'Angleterre purent soumettre à la conférence la proposition des deux puissances. Moins téméraire que les ministres anglais, M. de Freycinet avait pris soin, toutefois, de réserver l'adhésion du parlement; et, dans la confiante prévision que la France pourrait être, d'un instant à l'autre, invitée, avec l'Angleterre, à occuper le canal, il mit la chambre des députés en situation d'en délibérer.

La question d'Égypte avait déjà donné lieu à des débats parlementaires; le ministère avait été interpellé en février, en mai, et, en dernier lieu, le 1er juin. En février, le président du conseil avait tracé, à grands traits, la politique de la France, et ce qu'il en disait peut se résumer en ces termes : maintien du *statu quo* en Égypte par le concert européen. Mais, dans son opinion, ce concert n'avait d'autre valeur que celle d'une consultation. Après avoir rappelé, en effet, que nous possédions, au Caire, une situation exceptionnelle que nous devions garder à tout prix : « J'ai à peine besoin de dire, ajoutait-il, que, dans l'échange de vues que

nous avons avec l'Europe, il est parfaitement spécifié que cette situation prépondérante de la France et de l'Angleterre est maintenue et reconnue. C'est sur cette base que les échanges de vues ont lieu avec les puissances. » Le 11 mai, mis en demeure de s'expliquer de nouveau, il se maintient sur le même terrain, il renouvelle les mêmes déclarations en les affirmant avec plus de précision. « Nous sommes préoccupés, et nous l'avons toujours été, dit-il, de deux choses : — conserver à la France la situation privilégiée qu'elle a en Égypte, l'influence prépondérante que lui ont acquise les concours de toute nature qu'elle a prodigués à ce pays, l'influence que lui assure la présence d'une colonie française qui porte haut et ferme, avec dignité, le drapeau de la patrie; — maintenir l'indépendance de l'Égypte telle que les firmans l'ont établie; nous ne souffrirons pas, autant que cela dépendra de nous, que, de quelque crise que ce soit, l'Égypte puisse sortir moins libre et moins indépendante qu'elle ne l'est aujourd'hui. » Et, revenant aux communications que la France et l'Angleterre échangeaient avec les autres gouvernemens, il reprenait : « N'ayez nul souci, messieurs, des conséquences que peut avoir cette *consultation*; les grandes puissances sont unanimes à reconnaître que la situation de la France et de l'Angleterre est prépondérante en Égypte; elles le reconnaissent, elles le proclament, et elles ne font aucune difficulté d'abandonner aux deux cabinets de Londres et de Paris la direction de cette politique. C'est donc un fait acquis aujourd'hui que, dans la question égyptienne, l'avis de la France et de l'Angleterre, d'accord entre elles, devra prévaloir. »

M. de Freycinet s'abusait. Il se persuadait encore que, fidèles à l'entente qui les avait si longtemps unies, la France et l'Angleterre n'abdiqueraient pas entre les mains de l'Europe; qu'en solidarisant leurs efforts elles parviendraient à faire prévaloir, avec le maintien de l'état conventionnel, la position privilégiée qu'elles avaient acquise et la politique qu'elles avaient défendue en Égypte depuis l'origine du conflit; qu'elles pourraient enfin y exercer leur action commune sous le contrôle, mais sans la sanction préalable des autres puissances. Ce n'est pas ainsi que, depuis plusieurs mois, on envisageait, à Londres, les difficultés du problème qu'on avait à résoudre en ce moment. Nous avons vu, en effet, le gouvernement anglais obliger soudain la France de solliciter avec lui le concours diplomatique de tous les grands cabinets; il n'entendait pas les *consulter*, mais bien les réunir en conférence pour délibérer sur le meilleur moyen de mettre fin aux troubles de l'Égypte, et ce moyen lui semblait être, — il l'avouait hautement, — l'intervention armée de la Turquie s'exerçant avec l'assentiment et sous les yeux de l'Europe. Ceci se passait pendant les

derniers jours de mai, et, dès ce moment, on voit les choses changer singulièrement d'aspect. Aussi M. de Freycinet, interpellé une troisième fois dans la séance du 1er juin, tient-il un langage inattendu, mais que les circonstances commandaient impérieusement. Il ne revendique plus, pour la France et l'Angleterre, le droit reconnu, proclamé par les autres puissances, de pacifier l'Égypte en prenant, d'un commun accord, les mesures qu'on jugerait les plus efficaces à Paris et à Londres; il envisage la situation nouvelle sans revenir sur les faits antérieurs; il raisonne de la prochaine réunion de la conférence comme d'une solution à laquelle la France avait tout avantage à se rallier, parce qu'elle était éminemment propre à dénouer toutes les difficultés en conciliant tous les intérêts. « Nous allons, ajouta-t-il, dans le concert européen pour trancher la question collectivement; nous acceptons, dès lors, notre part dans les charges, les responsabilités et les moyens d'action qui pourront en sortir. » On ne pouvait mieux définir le rôle nouveau qui nous était imposé par la prudence autant que par nos irrésolutions. Il s'éleva contre la prétention de faire peser sur la France le devoir de résoudre *isolément* l'affaire égyptienne. Cette politique avait-elle des représentans à la chambre? Nous ne saurions le dire, aucun orateur n'en ayant pris à la tribune ni l'initiative ni la défense. Il ne pouvait faire allusion à celle de son prédécesseur, qui n'avait jamais eu la pensée d'intervenir en Égypte en se séparant de l'Angleterre. N'était-ce qu'un moyen oratoire, un procédé de discussion? Il était bien à sa place devant une assemblée incurablement hostile à toute entreprise armée, comme le président du conseil devait en faire lui-même l'expérience peu de semaines après.

Nous avons dit comment la proposition tendant à assurer la libre navigation du canal de Suez avait été conçue et délibérée entre Paris et Londres, comment, le 19 juillet, elle avait été introduite devant la conférence. A qui devait être confiée l'exécution des mesures qui pouvaient être ordonnées par les plénipotentiaires? Évidemment aux deux puissances occidentales, pensait-on à Londres et à Paris. Comme lord Granville, M. de Freycinet n'en doutait pas; il s'était expliqué dans ce sens devant la chambre, et, dans cette conviction, il jugea opportun de pressentir, sans plus tarder, les véritables dispositions de l'assemblée. A cet effet, le ministre de la marine déposa, le 8 juillet, un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 8 millions, « destiné, à faire face aux dépenses nécessitées par les événemens d'Égypte. » Ne faisant aucune mention du canal, l'exposé des motifs établissait que la dépense avait pour objet l'entretien d'une escadre et l'exécution de travaux de réparation à faire à un certain nombre de navires. Ce projet de loi vint en dis-

cussion dans la séance du 18. Des orateurs de marque y intervinrent et on entendit de savantes dissertations sur les origines et le caractère du peuple égyptien, sur les inconvéniens et les avantages d'une action étrangère, sur l'alliance anglaise, sur la situation politique de l'Europe et la vigilance qu'elle imposait à la France; les plus nobles pensées y furent développées, ainsi que les plus ingénieux aperçus, finement détaillés, et ces opinions diverses, si contradictoires qu'elles fussent sur plusieurs points, furent également applaudies. Ce débat, cependant, ne pouvait aboutir à aucune résolution positive. Il ne s'agissait point, en effet, de savoir si on autoriserait le gouvernement à engager notre drapeau en Égypte ou seulement dans le canal de Suez, mais de décider s'il y avait opportunité de mettre notre marine, fort mal dotée pendant les dernières années, sur un meilleur pied et en mesure de rendre les services qu'il pouvait devenir urgent de lui demander. Or sur ce dernier point on était unanime et, loin de combattre les crédits sollicités par le ministère, d'aucuns en signalèrent l'insuffisance. Directement interpellé et pressé de s'expliquer sur ses intentions ultérieures, le président du conseil déclara enfin que le gouvernement soumettrait à la chambre la question de Suez lorsque son heure serait venue, n'ayant nulle intention de lui demander, par voie indirecte, son consentement à une action quelconque. C'était ajourner le débat, dont l'intérêt fut relevé cependant par l'intervention de Gambetta et de M. Clémenceau, qui, en cette occasion, se mesurèrent sans se combattre, le premier conjurant le cabinet de rester uni à l'Angleterre, le second le conjurant de s'en défier; celui-là, invoquant les saines doctrines parlementaires, — la résolution pour le gouvernement, le contrôle pour la chambre, — celui-ci prenant acte impérieusement de la déclaration de M. de Freycinet, « qu'avant d'engager aucune action, il reviendrait devant la chambre; » l'un et l'autre orateur donnant, au ministère, sous ses réserves contradictoires, un vote de confiance qui lui fut accordé par 421 voix contre 84.

Le 16 juillet, nous l'avons dit, les deux cabinets de Londres et de Paris s'étaient mis d'accord sur les termes de la proposition touchant le canal de Suez, dont ils avaient résolu de prendre l'initiative, et on se rappelle que leurs représentans l'avaient soumise, le 19, à l'examen de la conférence. Lord Granville et M. de Freycinet pensaient, avons-nous ajouté, qu'elle serait agréée et que la France et l'Angleterre, en situation de garantir sans retard la sécurité du passage entre les deux mers grâce aux forces qu'elles avaient sur les lieux, seraient chargées d'y pourvoir (1). C'était une erreur.

(1) Dépêche de M. de Freycinet à M. Tissot, 13 juillet.

Directement informés de cette démarche, les autres cabinets, à l'exception de celui de Saint-Pétersbourg, après s'être concertés, déclarèrent à Paris et à Londres qu'il ne pouvait leur convenir de déléguer leurs pouvoirs aux deux puissances occidentales en leur donnant mandat de protéger le canal. La triple alliance était nouée et ce fut sa première manifestation. L'entente de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie se révéla bientôt par une contre-proposition, que le représentant du cabinet de Rome fut chargé de soumettre à la conférence, et ayant pour objet de substituer, à la protection séparée de la France et de l'Angleterre, la protection collective de toutes les puissances. Aux prises avec les difficultés de la lutte qu'elle avait engagée en Égypte, l'Angleterre ne s'accommodait pas de ces lenteurs. Redoutant un coup de main d'Arabi-Pacha qui aurait pu, en obstruant le canal, intercepter ses communications avec les Indes, entraver la concentration de son armée et causer un grave préjudice à son commerce, elle voulut y aviser sans délai. Elle proposa à la France, qui y consentit (1), de notifier à la conférence que « les deux puissances sont, quant à présent, convenues que, dans l'état actuel des choses, elles sont prêtes, si la nécessité se produit, à s'employer pour protéger le canal de Suez, soit seules, soit avec l'adjonction de toute puissance qui voudra prêter son concours. » C'était annoncer en un langage à la fois incorrect et sibyllin que la France et l'Angleterre occuperaient le canal s'il était menacé avec ou sans l'assistance des autres puissances. Dès ce moment, le cabinet français était lié; il s'était engagé avec celui de Londres à couvrir le canal contre toute agression, quelles que fussent les résolutions de la conférence. Hâtons-nous d'ajouter que cette fois encore, M. de Freycinet avait expressément réservé la sanction du pouvoir législatif; il s'empressa de la provoquer.

Le jour même où le président du conseil donnait son assentiment à la proposition du cabinet anglais, le 24 juillet, le ministre de la marine présentait à la chambre un projet de loi portant ouverture d'un nouveau crédit de 9 millions : « Les événemens dont l'Égypte est le théâtre, disait l'exposé des motifs, inspirent de sérieuses inquiétudes au sujet de la sécurité du canal de Suez... L'Angleterre nous a proposé de nous unir à elle en combinant les moyens d'action des deux marines pour le mettre à l'abri de toute atteinte... Adoptant ces propositions, le gouvernement a pensé qu'il conviendrait de mettre à la disposition de l'amiral, commandant la division navale du Levant, un corps de débarquement... de 8,000 hommes;.. nous n'enverrions immédiatement que 4,000 hommes qui occuperaient un certain nombre de points dans la partie nord du canal

(1) Dépêche de M. de Freycinet au comte d'Aunay, 24 juillet.

pendant que les Anglais s'établiraient dans le sud. » Ces courtes citations démontrent que le gouvernement n'a rien caché à l'assemblée, quoi qu'on ait dit. Il lui posait clairement la question qu'elle avait à résoudre. Il lui demandait, sans aucun déguisement, les ressources nécessaires avec la libre disposition de forces suffisantes, pour assurer la défense du canal, simultanément avec l'Angleterre, limitant strictement son concours à cette opération. Œuvre française entreprise et achevée avec des capitaux français en dépit de la constante opposition du gouvernement anglais, l'ouverture de l'isthme, après avoir passionné l'opinion publique, était restée populaire; en cette année 1882, elle promettait déjà une large rémunération des sacrifices que les souscripteurs français s'étaient imposés. En l'abritant sous le pavillon national, le gouvernement pensait certainement que sa résolution répondait au sentiment du pays ainsi qu'à celui de la chambre; il considérait, d'autre part, que la présence de nos troupes sur le sol égyptien, en si petit nombre que ce fût, garantirait nos intérêts politiques aussi bien que les intérêts particuliers de nos nationaux dans la vallée du Nil. Il était clair en ce moment que l'Angleterre, poursuivant énergiquement sa tâche, serait, avant peu, en possession de l'Égypte, et on voulait sans doute prendre position auprès d'elle, continuant ainsi l'entente et l'union des deux pays, afin de posséder un titre, d'avoir qualité pour participer au règlement de toute chose, le jour où l'ordre serait rétabli au Caire. Le cabinet pensait, en somme, croyons-nous, qu'il satisferait ainsi à ces nécessités diverses sans imposer à la France de lourds sacrifices, sans nuire à la reconstitution de nos forces militaires, et que, dans ces conditions, les représentans du pays accueilleraient favorablement sa proposition. Cette fois encore, il se méprenait. Le sentiment public était inquiet; l'attitude commandée à notre escadre devant Alexandrie, pendant que la marine anglaise s'en emparait, l'avait blessé; les incertitudes et les contradictions de notre diplomatie, avant et depuis l'ouverture de la conférence, avaient éveillé ses défiances. La majorité de la chambre partageait ces dispositions. Elles se manifestèrent dès la première rencontre. Après avoir entendu le président du conseil et le ministre de la marine, la commission chargée de rapporter le projet de loi proposa à l'assemblée de le repousser. Partagée sur la question de savoir si la France devait s'abstenir ou prendre une part active à la pacification de l'Égypte, elle fut unanime pour condamner la proposition du cabinet; insuffisante pour les uns, la demande de crédits fut jugée téméraire et inconsidérée par les autres; c'était l'opinion de la majorité de la chambre, et l'accueil qu'elle fit aux conclusions du rapport laissait pressentir l'issue du débat. Il s'engagea dans la séance

du 29 juillet ; M. de Freycinet fit tête à l'orage ; il monta à la tribune et dans un langage plus sincère que ferme il exposa, avec une entière franchise, comment le gouvernement avait été conduit à prendre le parti qu'il soumettait à l'appréciation de l'assemblée, dans quelle mesure et pour quel objet il avait résolu de se joindre à l'Angleterre dans l'opération concertée entre les deux cabinets. Après avoir reconnu que l'intervention en Égypte, sans limite, sans mandat de l'Europe, impliquait le devoir, avec la responsabilité qui en découlait, de résoudre des questions d'un intérêt général, et l'éventualité, par conséquent, d'un dissentiment, sinon d'un conflit, avec d'autres puissances, après avoir fait ressortir la nécessité où se trouvait la France de s'abstenir de toute entreprise complexe et lointaine, où elle devrait employer des forces considérables au détriment de sa propre sécurité, le président du conseil s'appliqua à démontrer que l'occupation du canal n'exposait le pays à aucune compromission de cette nature et n'en exigeait aucun effort nuisible à sa défense, qu'elle avait en outre l'avantage de resserrer l'union avec l'Angleterre, également désirée par tous les partis en France. Sur l'insistance de M. de Marcère, qui, sans dissimuler ses inquiétudes et ses défiances, revendiquait, pour la chambre, le droit d'être clairement fixée sur la nature et l'étendue de l'engagement contracté avec le cabinet de Londres, M. de Freycinet remonta à la tribune et donna lecture des documens qui en définissaient le caractère ; il marqua ainsi la limite exacte dans laquelle notre participation se trouverait renfermée et dont l'objet unique était la défense du canal dans toutes les éventualités.

Mais il était survenu, à ce moment même, un nouvel incident diplomatique ; la Turquie, comme nous l'avons dit, avait, le 19 juillet, notifié aux plénipotentiaires son adhésion à la conférence, et, par une note du 27, elle leur avait communiqué l'intention du sultan d'intervenir en Égypte, conformément au vœu des puissances. Aux troupes anglaises qui se préparaient à marcher sur Le Caire devaient donc se joindre celles de la Porte, pendant que la France se bornerait, de concert avec l'Angleterre, à occuper le canal. M. de Freycinet dut édifier la chambre sur cette évolution de la Turquie ; il s'en était expliqué avec le cabinet de Londres, et il avait été reconnu qu'elle ne modifiait sur aucun point, assura-t-il, l'accord et les décisions des deux gouvernemens. Ces éclaircissemens avaient un mérite : celui de mettre en pleine lumière tous les côtés de la question soumise à l'examen de l'assemblée, de tracer le rôle de chaque puissance intervenante, de délimiter fidèlement celui que le cabinet français avait cru devoir assumer. Ce rôle fut désavoué par tous les orateurs qui se succédèrent à la tribune. M. Clémenceau intervint le dernier, et d'une parole impitoyable il signala tous

les dangers qui, selon lui, devaient en sortir. Personne n'ignore avec quel art il sait trouver le défaut de la cuirasse quand le moment lui paraît venu de renverser un ministère ; il ne s'était montré, en aucune autre occasion, dialecticien plus ingénieux ; tour à tour il accabla le ministère sous les coups de son ironie acérée ou de sa logique nerveuse et pénétrante. « Il n'y avait que deux politiques à suivre, dit-il, dans cette question égyptienne, la politique d'intervention ou la politique d'abstention ; le gouvernement en a inventé une troisième. Est-ce la paix? Non pas, puisque nous envoyons des troupes en Égypte. Est-ce la guerre ? Pas davantage, puisqu'il est entendu qu'elles ne se battront pas. Ce n'est ni la guerre ni la paix, ou c'est la paix et la guerre selon le goût des orateurs et des auditeurs. Pour mieux dire, c'est la politique qui présente les inconvéniens des deux autres politiques et qui n'a les avantages d'aucune. » L'argument n'était pas irréfutable, mais il exprimait le sentiment de la chambre et il provoqua d'enthousiastes applaudissemens. Entre ces diverses politiques, l'orateur avait fait son choix depuis longtemps. Il estimait que la France ne pouvait avoir d'autre préoccupation, d'autre souci que de se relever de ses désastres et qu'elle devait s'interdire toute entreprise qui l'en détournerait. « Le gouvernement propose, continua-t-il, de séparer la question du canal de la question d'Égypte,.. rien ne vous y autorise ; savez-vous pourquoi?.. C'est parce que la défense du canal est au Caire, et c'est parce que la défense du canal est au Caire que les Anglais marchent sur Le Caire. » Selon lui, nos intérêts les plus précieux étaient dans le Delta, et il n'admettait pas que la France, pendant que les Anglais s'en empareraient, montât la garde sur le canal pour mieux assurer le succès de leur entreprise. A son avis, rien ne garantissait, d'ailleurs, que notre corps expéditionnaire pourrait se cantonner sur les berges du canal. Qu'adviendra-t-il, s'il est attaqué? Sera-t-il tenu de se renfermer dans la défensive en s'abstenant de poursuivre ses agresseurs ? Envisageant ces circonstances et d'autres où le drapeau de la France pourrait ainsi se trouver engagé au-delà des prévisions ministérielles et gravement compromis, l'orateur en déduisait que la résolution du cabinet avait tous les caractères d'une aventure sans dignité comme sans bénéfices appréciables, nous liant, d'une part, à l'Angleterre, nous compromettant, de l'autre, avec toutes les puissances continentales : « Le gouvernement, concluait-il, a une politique insaisissable ; il nous dit que l'état de l'Europe ne justifie pas l'intervention et il nous la propose. C'est la pire des solutions,.. » et il terminait par ces paroles : « Ne voyez-vous pas, chez certaines puissances,.. quelque chose qui ressemble à la soumission,.. chez d'autres, des convoitises inavouables et quelque part peut-être, je ne sais où, de mauvais desseins?

Tout le monde attend, toutes les puissances se réservent leur liberté pour l'avenir : réservez la liberté d'action de la France. »

Ce réquisitoire, d'une belle ordonnance, magistralement développé dans une forme vive et saisissante, dissipa tous les doutes ou plutôt raffermit des convictions déjà faites. L'argumentation n'en était pas cependant si solide qu'il ne fût permis de la rétorquer, d'en signaler les faiblesses et de démontrer que le recueillement a ses dangers comme l'action, et qu'en cette occasion, pendant que l'Angleterre étendait la main sur l'Égypte, la France, en refusant d'y paraître avec elle, déclinant son invitation, s'exposait volontairement à un douloureux mécompte. Personne ne se leva pour réfuter les considérations invoquées par M. Clémenceau. On rejeta le projet de loi, et le ministère fut renversé par 416 voix contre 75. La majorité, qui l'avait soutenu la semaine précédente, s'était, pourrions nous dire, totalement retournée. Étrange caprice du régime parlementaire qu'on nous permettra de noter en passant. Pendant que nous usions ainsi de notre liberté, l'Angleterre tirait parti de celle que nous lui laissions. Dès qu'elle fut solidement constituée, son armée parut à Tell-el-Kébir et le lendemain elle entrait victorieuse au Caire, pendant que la Turquie s'attardait dans ses préparatifs pour s'acquitter de la mission que l'Europe lui avait confiée. Quant à la conférence, qui n'avait plus d'objet depuis le vote de notre chambre et la dispersion de l'armée égyptienne, la France ayant renoncé à y débattre ses intérêts et l'Angleterre revendiquant désormais, pour elle uniquement, le soin de rétablir l'ordre en Égypte, la conférence, disons-nous, cessa de se réunir sans se séparer officiellement. Ainsi se dénoua cette complication dont l'issue restera un sujet de pénibles méditations pour ceux qui gardent le souvenir des temps meilleurs.

IX.

C'est, en effet, une lamentable histoire que celle de la politique de la France dans cette affaire égyptienne. Les fruits en sont amers ; ce n'est pas cependant par ses résultats qu'il convient de la juger : c'est dans les causes qui les ont produits qu'il faut chercher les élémens d'une équitable appréciation. Nous les trouverons dans les faits que nous avons exposés et sur lesquels il nous faut revenir rapidement pour les envisager dans leur ensemble et dans leurs conséquences. La question d'Égypte est née des dilapidations d'Ismaïl-Pacha; nous avons dit en quel état de pénurie son faste et ses largesses avaient mis les finances du pays, comment la France et l'Angleterre intervinrent pour y remédier, et en quelle occasion les deux puissances furent amenées à provoquer la déchéance de ce

prodigue. La chute d'un prince est toujours un événement considérable, surtout en Orient, où les personnes tiennent plus de place que les institutions: celle d'Ismaïl-Pacha empruntait aux circonstances une importance particulière, et il est au moins permis de se demander si, à Paris et à Londres, on en a calculé et prévu tous les résultats. Méhémet-Ali avait légué à ses successeurs un pouvoir solidement établi et incontesté, reposant sur une double base : la garantie de l'Europe et l'absolue soumission, nous ne dirons pas l'attachement, des populations. Personne n'aurait conçu qu'un vice-roi pût être renversé par un mouvement militaire ou déposé par le sultan. Ismaïl-Pacha le fut, en réalité, par la France et l'Angleterre réunies, c'est-à-dire par les deux puissances qui, à des degrés divers, avaient le plus contribué à imposer à la Porte l'hérédité dans la descendance de Méhémet-Ali. Un acte d'une si haute gravité ne pouvait manquer d'exercer la plus funeste influence sur les esprits. On se persuada en effet, au Caire comme à Constantinople, que le khédive, quel qu'il fût, pouvait être, ainsi que le plus infime fonctionnaire du gouvernement ottoman, frappé de destitution, que son autorité, dans tous les cas, était discutable. L'œuvre de 1840 fut, dès ce moment, menacée d'instabilité. Cette conviction, si elle ne les a pas engendrés, a certainement préparé les événemens affligeans dont l'Europe devait être bientôt le témoin impuissant. Sans nul doute, le gouvernement de la république était tenu de défendre les intérêts d'une colonie française, florissante et digne de toute sa sollicitude; mais aux périls qu'il convenait de conjurer n'était-il d'autre remède qu'une mesure radicale devant fatalement ébranler le principe même de l'autorité dans un pays où elle repose, avant tout, sur le respect qu'elle inspire? Les écarts du vice-roi devaient être contenus et redressés; n'y serait-on pas parvenu en conservant l'institution des contrôleurs, ainsi qu'il le proposait, sans leur accorder un siège au conseil des ministres? S'il a été un prince dissipateur, s'il a abusé de tout, même de la confiance de l'Angleterre et de la France, Ismaïl-Pacha était intelligent; l'expérience lui avait beaucoup appris; il savait les choses et il connaissait les hommes; sous son administration, nul n'a osé désobéir, nul n'a tenté de s'élever contre son pouvoir, et la tranquillité publique était aussi bien établie que du vivant de son grand-père. Avec lui on n'avait nullement à redouter les menées du parti militaire, moins encore celles des notables; par la rigueur et la rapidité de ses répressions, il avait su promptement maîtriser, quand il n'avait pu la prévenir, toute velléité d'insubordination, nous ne disons pas de révolte. Avec lui la France et l'Angleterre avaient devant elles un adversaire unique et saisissable; elles n'avaient d'autres obstacles à

surmonter que les caprices de sa volonté; en s'y employant patiemment, elles auraient eu raison de ses résistances; il leur aurait suffi de tenir le même langage et d'y persévérer fermement, de lui démontrer ainsi qu'il ne parviendrait pas à les désunir ni à se soustraire à leur action simultanée. Il avait la passion du pouvoir, des avantages et des satisfactions qu'il procure, et il aurait cédé aux représentations des deux puissances dès qu'il aurait été convaincu de la nécessité de se soumettre. Cette ligne de conduite, eût-elle eu des résultats moins satisfaisans, elle n'aurait pas, à coup sûr, abouti au massacre et à l'incendie, à la ruine et à la dispersion de nos commerçans et de nos industriels.

Avec Tewfik-Pacha, au contraire, nous voyons surgir des compétitions imprévues, apparaître des ambitieux qui revendiquent le droit de partager le pouvoir; son caractère timoré, ses défaillances encouragent toutes les convoitises, et bientôt ce n'est plus avec lui que la France et l'Angleterre ont à compter, mais avec les chefs de l'armée qui en disposent et ne dissimulent pas l'intention de s'en servir; avec lui enfin, nous assistons à l'ère des agitations, ouverte par la révolte militaire et fermée par l'occupation anglaise. Ces désordres se compliquent des velléités qu'ils réveillent à Constantinople; la Porte invoque ses droits de puissance suzeraine et prétend les exercer; on la voit, à chaque phase de cette crise, intervenir soit par des envoyés, soit par des communications confidentielles ou publiques, adressées tantôt au khédive, tantôt aux compétiteurs de son autorité, toujours inspirées par la pensée de rentrer en possession de la province perdue.

L'expulsion d'Ismaïl-Pacha fut donc un acte diplomatique regrettable à tous les points de vue; loin de garantir aux deux puissances une action plus efficace, elle les plaçait en présence de nouvelles et de plus graves difficultés. Cette appréciation fut bientôt celle de la presse en France et en Angleterre; elle fut portée à la tribune dans l'un et l'autre pays, et M. de Freycinet lui-même n'y a pas contredit; il en a, au contraire, reconnu la justesse dans un de ses discours, en usant des atténuations dont un ministre est toujours tenu d'envelopper sa pensée (1). Fallait-il en conclure que la diplomatie serait désormais impuissante à redresser une situation si compromise? Fallait-il croire que le moment des résolutions viriles était venu, et qu'elles s'imposaient aux cabinets de Paris et de Londres, qu'il convenait de prendre une attitude énergique sans laisser ignorer qu'on aurait recours, au besoin, à l'emploi de la force? Gambetta le pensa, et, sans détours ni réticences, il proposa au gouvernement anglais de

(1) Séance du 1er juin 1882.

se saisir sans délai de la question d'Égypte et de la résoudre définitivement. Cette ferme décision aurait-elle prévenu les malheurs et les événemens qui ont suivi, et que sa clairvoyance avait entrevus? L'étude des faits porte à le croire. Sans revenir sur ce que nous en avons dit, nous relèverons qu'à ce moment les agitateurs, qui assiégeaient le vice-roi, n'étaient pas encore les maîtres de la situation; ils n'avaient ni l'audace ni la confiance qu'ils ont puisées plus tard dans les hésitations de la France et de l'Angleterre; ils n'avaient pas encore imposé à Tewfik-Pacha un cabinet de leur choix; Arabi ne s'était pas encore emparé du ministère de la guerre; les conseillers du khédive étaient des hommes modérés, ayant le pressentiment des périls prochains, et s'ils avaient eu la certitude d'être soutenus dans toutes les conjonctures, ils se seraient vraisemblablement groupés autour du prince et ils auraient combattu avec lui. On sait quelle faible résistance les instigateurs du mouvement égyptien, bien qu'ils s'y fussent préparés de longue main, ont opposée à l'Angleterre, dont les troupes n'eurent qu'à se montrer pour vaincre. N'est-on pas autorisé dès lors à croire que les drapeaux réunis de la France et de l'Angleterre auraient, plus aisément encore, remis toute chose à sa place et fermement consolidé l'autorité du khédive qui était toujours debout? C'est sous l'empire de cette conviction que Gambetta prit l'initiative de l'ouverture qu'il fit à l'Angleterre; elle lui était suggérée, peut-on dire aujourd'hui, par une prévoyante et sage politique, par une saine appréciation des intérêts de la France en Orient. Nous n'en chercherons pas la démonstration dans les funestes résultats de notre abstention; nous l'établirons par les paroles prophétiques qu'il a adressées à la chambre dans la discussion des premiers crédits demandés par M. de Freycinet: « Ce qui me sollicite, lui disait-il, à la coopération anglaise dans le bassin de la Méditerranée et en Égypte, c'est que je redoute, entendez-le bien, outre une rupture néfaste, que vous ne livriez à l'Angleterre, *et pour toujours*, des territoires, des fleuves et des passages où votre droit de vivre et de trafiquer est égal au sien. »

Mais, se demandera-t-on, comment les autres puissances auraient-elles envisagé l'apparition des forces anglo-françaises en Égypte et quelle eût été leur attitude? La France et l'Angleterre se seraient trouvées en position de s'en expliquer sans avoir rien à leur cacher, et elles leur auraient aisément démontré la parfaite loyauté de leurs intentions. Leur coopération, d'ailleurs, garantissait leur désintéressement; elle eût été, en effet, le gage indéniable que nos troupes et celles de l'Angleterre, débarquées en même temps en Égypte, en seraient parties simultanément, sans aucun avantage particulier pour l'un ou l'autre des deux inter-

venans. Ces éclaircissemens n'auraient laissé aucun prétexte à un dissentiment, et il eût été d'autant plus facile de le prévenir qu'on n'aurait fait, à Paris comme à Londres, aucune difficulté d'admettre le concours de toute puissance qui aurait voulu participer à cette action. Enfin l'union de la France et de l'Angleterre, en cette affaire, aurait noué, entre les deux pays, une solidarité de nature à exercer une salutaire influence sur quiconque aurait conçu la pensée de saisir le moment où nous aurions été engagés en Égypte pour menacer nos frontières. La France avait-elle, au surplus, à faire un grand effort, à y employer des forces considérables? Se serait-elle exposée à compromettre, outre la défense de son territoire, l'œuvre de notre réorganisation militaire? Opérant de concert avec l'Angleterre, il lui aurait suffi d'envoyer en Égypte un corps de troupes peu nombreux; l'événement a prouvé qu'il aurait aisément rempli sa tâche, et le succès de l'expédition commune eût été plus rapide et plus certain au moment où Gambetta la conseillait que celui remporté par l'Angleterre six mois plus tard sans notre assistance. Mais cet effort lui-même, si peu compromettant qu'il pût être, n'exigeait pas moins, à Paris comme à Londres, des ministres possédant l'entière confiance des chambres et pleinement autorisés à disposer, au moment opportun et par une prompte décision, des moyens propres à en garantir le succès. Cette situation ne fut pas longtemps celle du cabinet présidé par Gambetta; formé sous les plus heureux auspices, il se vit bientôt menacé d'une dissolution prochaine. Le gouvernement britannique ne tarda pas à s'en convaincre et il se hâta, on se le rappelle, de ressaisir sa liberté d'action, jugeant imprudent de coopérer à une pareille entreprise avec un allié qui pouvait s'effacer d'un instant à l'autre. L'Angleterre aurait-elle persévéré dans ses engagemens si le parlement en France eût soutenu le ministère de Gambetta et partagé ses vues? Nous avons cité, à cet égard, le témoignage de M. Waddington; voici ce que, de son côté, en pensait un membre de la chambre des députés non moins compétent : dans la discussion du 18 juillet 1882, M. Francis Charmes attribuait notamment à la chute imminente du cabinet français les hésitations de celui de Londres, qui ne pouvait prévoir quelle serait la politique de ses successeurs : « Aussi, disait-il, dans les dernières conversations de M. Challemel-Lacour avec lord Granville, ce dernier remet-il sa réponse à quatre jours (1); il demande le temps de causer avec M. Gladstone; il va à la campagne. Pourquoi emploie-t-il ces délais et ces retards? C'est parce qu'il savait très bien que pen-

(1) Voyez, page 54, les extraits de la correspondance de Gambetta avec M. Challemel-Lacour.

dant ces quatre jours une solution devait intervenir devant la chambre et que le ministère devait être renversé.... Voilà l'explication des tergiversations du ministère anglais... Dans tout ce qui s'est passé, rien n'indique, rien ne permet de dire que le gouvernement anglais ait été, le moins du monde, infidèle à ses engagemens. »

A la déviation de notre politique en Égypte, à la déchéance d'Ismaïl-Pacha venait ainsi s'ajouter l'instabilité ministérielle, source de fréquens et d'irréparables mécomptes (1). La diplomatie est un art ouvert à tous les esprits, mais elle a des règles consacrées par les précédens, qu'on ne peut méconnaître sans s'égarer; aussi commande-t-elle, avec la prudence et la fermeté, avec une confiance relative, une profonde étude des choses et des hommes, elle exige surtout la certitude du lendemain; elle s'accorde avec un gouvernement qu'on est assuré de retrouver, elle se défie et s'éloigne d'un gouvernement constamment menacé de disparaître. « J'avais beaucoup étudié l'histoire d'Angleterre, a écrit M. Guizot, en racontant son ambassade à Londres, j'avais souvent discuté, dans les chambres, les questions de politique extérieure; mais je n'étais jamais allé en Angleterre, et je n'avais jamais fait de diplomatie. On ne sait pas combien on ignore et tout ce qu'on a à apprendre tant qu'on n'a pas vu, de ses propres yeux, le pays et fait soi-même le métier dont on parle (2). » Or, s'il y a péril à remettre la direction des relations extérieures à des hommes qui y sont étrangers, combien ce péril doit-il être plus redoutable quand elle passe fréquemment en des mains nouvelles et inexpérimentées, surtout quand il faut compter avec la majorité d'une assemblée toujours incertaine et flottante! On conçoit que lord Granville, ayant traité avec Gambetta, se soit montré circonspect et défiant à la veille de se rencontrer avec des négociateurs nouveaux et inconnus. Ainsi s'explique l'attitude du cabinet de Londres durant cette période de la question égyptienne. Aussi longtemps qu'il ne craint pas l'inconnu, il s'unit à la France dans la phase diplomatique et il accepte éventuellement de débattre les moyens d'action « si une

(1) En 1881, la direction de notre politique extérieure a passé de M. de Freycinet à M. Barthélemy Saint-Hilaire et à Gambetta; en 1882, de Gambetta à M. de Freycinet et à M. Duclerc, pendant qu'en Angleterre le ministère des affaires étrangères demeurait invariablement confié à lord Granville. Nous relevons la même instabilité dans notre représentation en Égypte : en moins de trois ans, pendant une période déjà bien agitée, de 1878 à 1881, notre consulat général au Caire a été successivement administré par *huit* agens différens. Il serait superflu de signaler les graves inconvéniens de ces fréquentes mutations, qui sont traditionnelles au quai d'Orsay, il faut le reconnaître. Le ministre qui parviendrait à y remédier, au moins pour ce qui concerne le service consulaire, rendrait un notable service.

(2) *Mémoires*, chap. XVII.

action devient nécessaire; » il se montre rebelle, au contraire, à toute obligation étroite, à toute combinaison qui engagerait le drapeau de l'Angleterre, dès qu'il redoute l'avènement d'un nouveau ministère dont il ne peut pressentir les dispositions. Il préfère attendre.

Il n'attendit pas longtemps. Le premier soin de M. de Freycinet, succédant à Gambetta, fut de déblayer le terrain de tous les engagemens pris avec ou par son prédécesseur; il les crut compromettans parce qu'il les jugeait inconciliables avec les dispositions de la majorité de la chambre. « Il répugnait à l'emploi des moyens coercitifs; il n'était pas moins contraire à l'envoi de troupes turques en Égypte. » Dès le lendemain de son arrivée au pouvoir, il s'expliqua en ce sens, et sans réserve, avons-nous vu, avec l'ambassadeur d'Angleterre. Ces dispositions s'accordaient parfaitement avec celles du cabinet de Londres, et lord Lyons s'empressa de lui en donner l'assurance. Chacun reprenait son entière liberté, et il ne restait, de toutes les négociations antérieures, qu'un désir, sincère de part et d'autre, voulons-nous croire, mais n'ayant plus désormais qu'un objet vague ou mal défini, celui de s'entendre du mieux que l'on pourrait. En réalité, on s'était mis rapidement d'accord sur ce qu'on ne voulait pas, laissant à déterminer ce qu'on voulait; c'était inaugurer la politique du *far niente* ou de l'impuissance. Comme son prédécesseur, M. de Freycinet désirait s'appuyer sur l'alliance anglaise; mais son esprit était bien plus dominé par les difficultés d'ordre intérieur, par la multiplicité et la dissemblance des opinions qui divisaient la chambre, que par les préoccupations que lui inspirait la question égyptienne. Se concilier les sympathies de la majorité, en tenant compte de sa répugnance pour toute compromission extérieure, lui parut être le premier de ses devoirs, celui qu'il devait remplir avant tout autre afin de se conduire en parfaite harmonie avec elle et de conquérir son appui. Il avait une autre conviction qu'il partageait avec une partie considérable de l'assemblée; il estimait qu'une démonstration armée rencontrerait en Égypte une résistance énergique et que, pour la vaincre, il faudrait y employer des forces importantes, qu'en y participant la France serait tenue d'y consacrer une portion notable de son armée et s'exposerait, outre d'autres dangers, à celui de compromettre l'œuvre, encore inachevée, de sa réorganisation militaire. C'est ainsi qu'il a retenu et poursuivi sans relâche l'accord avec l'Angleterre pendant qu'il renonçait résolument aux moyens d'en obtenir les résultats qu'on pouvait en espérer, se persuadant que l'action diplomatique des deux puissances suffirait au succès de leur tâche.

Le cabinet anglais ne s'est jamais bercé des illusions dont on se

payait à Paris. A vrai dire, il n'avait à compter ni avec les mêmes difficultés parlementaires, ni avec les légitimes préoccupations que l'état de l'Europe continentale inspirait à la France, mais considérant que cette situation entraverait pendant longtemps les mouvemens de notre politique, il renonça définitivement, après la courte tentative à laquelle avait mis fin la chute du grand ministère, à tout projet de rechercher, exclusivement avec nous, la solution de la question égyptienne. Le 3 février, avons-nous dit, M. de Freycinet lui rendait sa liberté; dès le 6, lord Granville en usait pour lui proposer d'entrer en communication avec toutes les grandes puissances, démarche qui avait, en somme, pour objet, de substituer le concert européen à l'entente séparée de la France et de l'Angleterre. Ne voulant, ne pouvant revenir à la politique de Gambetta, notre ministre des affaires étrangères dut agréer l'ouverture du principal secrétaire d'État, mais il prit soin de la réduire à une sorte de consultation dilatoire, se confiant à son habileté et à l'imprévu pour sortir de ces difficultés sans s'écarter de la voie qu'il s'était tracée. On se livra donc à « un échange d'idées, » et on s'y employait encore quand, soudain, les ministres du khédive manifestèrent l'intention de le déposer. Une si grave éventualité menaçait l'ordre politique; elle n'était pas moins alarmante pour la colonie européenne; elle témoignait en outre de l'imprévoyance des deux puissances occidentales et elle engageait leur responsabilité. L'occasion parut propice à M. de Freycinet pour s'interposer de concert avec l'Angleterre, et lier avec le cabinet de Londres une partie nouvelle qui, dans ses prévisions, pouvait tout résoudre. C'est alors qu'il proposa au gouvernement de la reine d'envoyer à Alexandrie des forces navales suffisantes pour défendre, à la fois, l'autorité de Tewfik-Pacha et la sécurité des étrangers; il croyait que l'apparition des deux pavillons réunis dénouerait toutes les difficultés. On se mit promptement d'accord pour procéder à cette démonstration. Mais, à Paris comme à Londres, on entendait rester dans les limites du programme du 3 février et s'abstenir de toute mesure effective ou violente ; on stipula donc que dans aucun cas on ne débarquerait des troupes anglaises ou françaises et qu'on ferait appel à celles du sultan s'il devenait impérieusement nécessaire de recourir à l'emploi de la force. C'était lever la main en s'interdisant de frapper, quoi qu'il pût arriver. Cette politique d'abstention armée, substituée à la politique d'intervention active, eut les résultats que nous avons racontés. Le khédive devint le prisonnier d'Arabi-Pacha et la colonie européenne d'Alexandrie dut se disperser en présence des vaisseaux de la France et de l'Angleterre. Une aussi étrange incohérence dans les résolutions devait fatalement aboutir à de si douloureux mécomptes.

On aurait compris que la France, si importans que fussent ses intérêts en Égypte, ne sortît pas, pour les défendre, du recueillement que lui imposaient ses récens revers, et qu'elle consacrât tous ses soins et ses ressources à son relèvement, à garantir ses frontières contre de nouveaux dangers; en poursuivant cette tâche patriotique, elle n'aurait pas été tenue de se désintéresser absolument des conflits et des complications qui agitaient l'Orient. Depuis le mois de février, l'Angleterre lui offrait d'en remettre la solution à l'Europe; elle avait été au congrès de Berlin, elle pouvait aller à la conférence que le cabinet de Londres demandait de réunir à Constantinople. Sur les bords du Bosphore, comme sur les rives de la Sprée, elle aurait pris son rang dans le conseil des puissances sans préjudice pour sa dignité et à l'avantage de la cause qu'elle avait à y défendre. Le cabinet présidé par M. de Freycinet ne voulut pas plus de cette politique circonspecte et avisée qu'il n'avait voulu de la politique audacieuse et prévoyante de Gambetta; il préféra se tenir en équilibre entre les deux, attendant le secours que des événemens imprévus pouvaient lui apporter.

On s'attardait ainsi dans des négociations évasives sans prendre un parti, sans en arriver à une résolution utile et pratique. Le 24 mai cependant, lord Granville, convaincu qu'on n'avait plus rien à attendre de la présence des escadres devant Alexandrie, recommande de recourir, sans plus de retard, à l'intervention armée de la Porte; il insiste, il harcèle notre ambassadeur, il charge lord Lyons de presser M. de Freycinet. L'expédient blessait toutes nos traditions; le cabinet français délibéra toutefois, et il fut unanime à penser « que rien, dans la situation, ne justifiait un appel à des troupes turques. » Mais la crise s'aggravait en Égypte, et elle ne comportait plus l'abstention. A Londres, on s'en montrait alarmé et on devenait impatient; il était urgent d'y pourvoir et, le 29 mai, M. de Freycinet, « reconnaissant que l'espoir d'une solution pacifique, uniquement due à l'influence morale des escadres et aux bons offices des agens au Caire, ne pouvait plus être raisonnablement conservé, » reprend lui-même la première proposition de l'Angleterre et lui offre la réunion de la conférence qu'il avait si longtemps déclinée dilatoirement en réduisant les pourparlers préliminaires à un échange d'idées. On se met donc en communication avec les puissances; et on négociait encore quand survint la lamentable journée du 11 juin. Le gouvernement anglais n'hésita plus; il voulut hautement, et sans limitation, ce qu'il avait suggéré : la convocation immédiate des plénipotentiaires et l'envoi de troupes turques en Égypte. Lord Granville fit part au cabinet français de cette double résolution, et sans attendre son

acquiescement, il adressa aux représentans de la reine, dans toutes les cours, les instructions que comportait une si ferme initiative. « Pour ne pas se séparer du cabinet de Londres, » M. de Freycinet donna des ordres similaires à nos agens diplomatiques, le suivant dans cette voie nouvelle où il avait, naguère encore, obstinément refusé de s'engager.

C'est ainsi que le cabinet français, déviant de la politique qu'il avait suivie jusque-là en s'inspirant des précédens de notre diplomatie, consentit à aller à la conférence pour y proposer à l'Europe assemblée, de concert avec l'Angleterre, le concours armé de la Turquie. Il s'imposa ce sacrifice dans la pensée de maintenir l'accord des deux gouvernemens. Il ne sut ou il ne put cependant le préserver d'une atteinte irréparable. Quand le cabinet de Londres lui annonça son intention d'affirmer sa puissance devant Alexandrie, M. de Freycinet maîtrisé par l'impérieuse nécessité d'éviter un conflit avec la chambre, refusa de s'associer à cette démonstration, « parce que de tels actes ne peuvent, en vertu de la constitution, être accomplis sans l'autorisation préalable du parlement; » et l'on vit notre escadre mettre à la voile et s'éloigner pendant que l'amiral Seymour ordonnait d'ouvrir le feu, non certes pour assurer le salut de ses vaisseaux qui ne couraient aucun danger sérieux, mais pour laver l'offense, faite en sa présence, au prestige de la Grande-Bretagne. Dès ce moment, la France et l'Angleterre étaient engagées diversement, et leur entente n'était même plus une fiction. Nous le verrons bien quand M. Duclerc succédera à M. de Freycinet.

Comment un homme d'État habile et avisé a-t-il pu s'égarer dans des voies si diverses? Judicieux observateur des qualités et des faiblesses d'une assemblée, le président du conseil d'alors et d'aujourd'hui avait un sentiment exact et profond des exigences et des caprices de la chambre des députés; mais il s'était formé, s'il nous permet de le dire, une conception erronée du régime parlementaire. Témoin de la chute de ses prédécesseurs, se souvenant de celle qu'il avait subie lui-même, pénétré des graves inconvéniens inhérens à ces fréquentes mutations, il crut en conjurer le retour, non dans des vues personnelles, mais dans le dessein de tout concilier, en constituant la représentation nationale juge préalable de toute résolution. Il lui déléguait ainsi une part des attributs du pouvoir qu'il détenait, sans dégager sa propre responsabilité, au détriment de l'autorité ministérielle et de la bonne gestion des affaires du pays. Nous l'avons vu, en effet, déclarant sans cesse et en toute occasion, ne se sentant jamais assez lié, qu'il n'engagerait ni la parole ni le drapeau de la France sans l'assentiment de ses représentans. C'était confondre la décision, apanage de la puis-

sance exécutive, avec le contrôle qui reste invariablement acquis à la puissance législative, double condition indispensable à l'équilibre et à la juste pondération des volontés et des pouvoirs. Sous un régime de libre discussion, bien ordonné, les ministres, pour remplir le mandat qui leur est dévolu, prennent et gardent la libre initiative de leurs actes en éclairant le parlement, dont ils ne cessent pas toutefois de relever ; le jeu des institutions est faussé, les rôles se trouvent intervertis, dès que l'impulsion passe des mains des gouvernans entre celles d'une assemblée. Assurément, cette règle n'est pas absolue ; il est des résolutions dernières qui exigent l'accord de tous les pouvoirs ; mais comment concevoir un gouvernement dépourvu de liberté, dont toutes les démarches doivent être autorisées par l'autorité législative ? Le cabinet anglais, jugeant que cette démonstration lui était commandée par la nécessité de relever le prestige du drapeau britannique, a pris sur lui d'ordonner le bombardement des forts d'Alexandrie sans consulter la chambre des communes ; le cabinet français a refusé d'y participer sans l'assentiment de la chambre des députés. Cet acte de soumission lui a-t-il conquis la majorité, et ne l'eût-il au contraire vaincue et entraînée si notre escadre s'était unie à celle de l'Angleterre? Qui aurait osé le désavouer, qui aurait voulu seulement le blâmer, pendant que nos marins combattaient à côté de ceux de la Grande-Bretagne, pour châtier une soldatesque qui n'avait respecté ni la vie ni le patrimoine de nos nationaux? N'aurait-il pas ainsi noué entre les deux pays des liens nouveaux, une entente effective et fructueuse qui aurait donné au cours des choses une heureuse direction ? La question d'Égypte n'aurait-elle pas été résolue, par cette intervention commune et en quelque sorte fortuite, à notre entière satisfaction?

Rien n'est moins certain, dira-t-on, et on prétendra peut-être que de l'occupation simultanée devaient ou pouvaient surgir des froissemens, sinon des complications également redoutables. Nous ne le croyons pas, et ce qui nous porte à penser ainsi, c'est que depuis plusieurs années, depuis les premières difficultés, la France et l'Angleterre avaient exercé, en un parfait et constant accord, une influence similaire en Égypte, et que, loin de nuire à leurs relations, elle avait, au contraire, sensiblement contribué à les resserrer. Que voulaient-elles d'ailleurs l'une et l'autre? Maintenir le *statu quo* consacré par leur concours et celui de toutes les grandes puissances ; elles n'étaient donc, ou elles n'avaient été sollicitées, jusqu'à ce moment, par aucune vue particulière et ambitieuse pouvant les séparer ou donner ombrage à l'Europe et l'indisposer. A Paris comme à Londres, à Londres surtout, on aurait compris que l'entreprise devait être rapidement menée et avoir une fin prochaine. On se serait, par conséquent, employé, de part et d'autre,

à tout régler promptement, afin de hâter le départ des troupes des deux pays. La tâche eût-elle été difficile, eût-elle exigé de longs efforts? L'entière soumission si lestement obtenue par l'Angleterre dit assez que les obstacles qu'elle a rencontrés eussent été plus aisément vaincus et surmontés avec le concours de la France.

Ce qui reste indéniable, c'est que la politique qui a prévalu à Paris n'a pas été heureuse ; on ne saurait en disconvenir. Elle nous a dépossédés du rang que nous occupions en Égypte et qui avait, pour nous, en raison de nos possessions dans le nord de l'Afrique, un intérêt de premier ordre ; elle a créé, en outre, entre les deux puissances occidentales, un dissentiment qui menace de se perpétuer et nuit visiblement à la cordialité de leurs rapports : il serait puéril, en effet, de se dissimuler que la question d'Égypte, telle qu'elle reste posée, exerce et ne cessera d'exercer une fâcheuse influence sur leurs dispositions respectives dans toutes les affaires d'un caractère international. Le ministère, qui s'est constitué l'organe de cette politique, en demeure assurément responsable, mais ne lui a-t-elle pas été imposée par les égaremens et les prétentions d'une chambre indisciplinée? Cette assemblée, comme celles qui l'ont suivie d'ailleurs, obéissait à un esprit de domination qui l'a portée, dans plus d'une occasion, à s'exagérer sa puissance, et par conséquent à méconnaître l'autorité du pouvoir exécutif; ses empiétemens sont encore visibles dans toutes les branches de l'ordre administratif, financier ou économique. Dans les questions de politique extérieure, elle intervenait prématurément pour dicter ses résolutions, entravant ainsi, si elle ne parvenait à la paralyser, la liberté d'action des ministères qu'une majorité inconsidérée, formée cependant d'élémens passionnément hostiles, renversait dès qu'ils se montraient réfractaires à ses volontés. Selon un mot resté célèbre, il fallait se soumettre ou se démettre : Gambetta, son auteur, n'a pas voulu se soumettre et son ministère n'a pas vécu trois mois ; M. de Freycinet s'est soumis, et, s'il a eu, à cette époque, une plus longue vie ministérielle, il n'a pas eu une meilleure fortune. On sait quel éclatant désaveu la chambre lui a infligé dès qu'il a voulu faire acte d'initiative et de résolution spontanée en voulant occuper le canal de Suez, de concert avec l'Angleterre. C'est que, fatalement, la confusion des pouvoirs, quand elle a envahi le mécanisme constitutionnel, engendre l'instabilité, qui engendre à son tour les plus funestes erreurs. Là est la source de nos revers diplomatiques; on la chercherait vainement ailleurs. Avec Gambetta ou M. de Freycinet, le gouvernement de la République, qui était en somme bien et fidèlement renseigné, aurait trouvé sa voie et résolu la question d'Égypte, sans trouble et sans nul détriment pour nos intérêts, qu'il fût allé à Alexandrie avec l'Angleterre ou

ou à Constantinople avec toutes les puissances, s'il avait pu se mouvoir avec une suffisante indépendance, s'il avait été soutenu par une majorité clairvoyante et patriotique. Il n'en fut rien : et, pendant que le cabinet anglais, libre de toute pression illégitime, prenait, à l'heure opportune, les résolutions commandées par les circonstances, avec toute l'énergie qu'elles comportaient, le cabinet français, harcelé par des exigences abusives et inconstitutionnelles, persistait à se compromettre dans une série d'irréparables contradictions. Aussi bien l'un recueillit le succès, et l'autre des mécomptes inoubliables. Cette douloureuse expérience a-t-elle éclairé les esprits, redressé les opinions, remis chaque chose à sa place? Les vœux, à cet égard, nous semblent encore, à l'heure présente, plus permis que les espérances.

X.

Au moment même où la chambre des députés refusait à M. de Freycinet sa confiance et un minime crédit de 9 millions, les ministres anglais obtenaient de la chambre des communes, à la presque unanimité des voix, 57 millions de ressources extraordinaires pour mener à bonne fin l'œuvre qu'ils avaient commencée. A Londres, tous les partis s'étaient rapprochés pour seconder le ministère; à Paris, au contraire, ils s'étaient réunis pour renverser un cabinet qui avait eu enfin la vision des périls auxquels il avait exposé nos intérêts sur les bords du Nil. Ces deux manifestations contradictoires, survenant au même moment, permettent d'apprécier le sens politique qui inspirait la représentation nationale de l'un et de l'autre côté de la Manche. Pendant qu'au palais Bourbon on décidait de se cantonner dans l'abstention, on jugeait, au palais de Westminster, que le moment était venu, pour l'Angleterre, de prendre pied en Égypte. C'était le sentiment des ministres aussi bien que celui du parlement. Il serait difficile de contester que le cabinet de Londres a eu l'intention, sinon le désir, d'associer la France à ses efforts dans les derniers incidens de cette crise finale. Avec plus de courtoisie peut-être que de sincérité, il a exprimé le vœu de voir donner à l'amiral Conrad des instructions conformes à celles qui avaient été adressées à l'amiral Seymour; il a, d'autre part, sollicité notre concours pour occuper, simultanément avec les forces anglaises, le canal de Suez. Si nous avions déféré à ses suggestions, si M. Freycinet, dans le premier cas, avait montré une plus robuste résolution; si, dans le second, la chambre lui avait accordé les crédits nécessaires, les drapeaux de la France et de l'Angleterre se seraient réunis dans l'action, et quelle que fût sa pensée secrète, le cabinet britannique aurait

eu à compter avec nous, à moins qu'on ne prétende qu'il se proposait de nous attirer sur les bords du Nil ou du canal avec la perfide intention de nous en expulser, sans craindre de nous infliger la plus mortelle des injures. Ce qui est constant, c'est que du moment où la France a décliné ses dernières ouvertures, dès qu'il s'est vu dans la nécessité d'assumer seul la responsabilité de ses actes, de poursuivre sa tâche sans notre participation, il s'y est employé, bien décidé à recueillir, sans les partager, les fruits des sacrifices qu'il s'imposait. Pendant qu'il s'y préparait, son habile ambassadeur à Constantinople, lord Dufferin, parvenait, en exigeant des garanties, à entraver la coopération de l'armée turque dont on ne voulait à aucun prix, se montrant d'ailleurs, au sein de la conférence, plein d'un respect profond pour les droits des puissances qui y étaient représentées. On ajoutait ainsi, sans aboutir, protocole sur protocole, pendant que les événemens devenaient de plus en plus imminens en Égypte.

De son côté, le chef du cabinet, M. Gladstone, dans la discussion qui avait précédé le vote des crédits demandés pour cette guerre imprévue, avait pris soin de prévenir tous les soupçons et de dégager ainsi le ministère de toute compromission prématurée. « La Grande-Bretagne, avait-il dit, n'a aucune visée ambitieuse (*selfish views*); elle envoie des troupes en Égypte pour y rétablir l'ordre et rendre au khédive l'autorité qu'il a perdue; elle a l'intention formelle de soumettre au concert européen le règlement définitif de la question égyptienne. » Ce langage était commandé, en ce moment, par le protocole de désintéressement, stipulant que les puissances s'interdisaient tout avantage particulier. Cet engagement si formel, le principal secrétaire d'État le renouvelait spontanément, le 2 août, après l'occupation d'Alexandrie, et quand l'Angleterre n'en était encore qu'au début de son entreprise. « Le gouvernement de la reine, déclarait-il dans une note que lord Dufferin communiqua aux plénipotentiaires, a l'honneur de faire connaître à la conférence que, une fois le but militaire visé atteint, il réclamera le concours des puissances pour les mesures à prendre en vue du futur et bon gouvernement de l'Égypte. » Mais déjà, notons-le, la presse anglaise de toutes les nuances, pendant que le gouvernement affirmait ses intentions conciliantes, revendiquait un droit de protectorat à titre de légitime compensation. Peu de jours après, le premier ministre, cependant, réitérait la déclaration que l'Angleterre n'avait pas l'intention d'occuper l'Égypte indéfiniment, et il s'exprimait dans des termes qui ne comportaient ni doute ni ambiguïté. Il y ajoutait cependant un correctif. « Ce n'est pas, disait-il, que je désapprouve l'honorable préopinant (l'orateur qui l'avait interpellé), lorsqu'il est d'avis qu'après tout ce qui a eu

lieu le rétablissement du *statu quo* ne peut plus être considéré comme le but vers lequel nous tendons. Je suis d'accord avec lui sur ce point, et j'admets qu'un champ plus large nous est ouvert... » De quel *statu quo* M. Gladstone entendait-il parler? Était-ce du régime politique conventionnellement institué avec la participation de toutes les puissances, ou bien des mesures d'ordre purement économique, de date plus récente, imposées au gouvernement égyptien par l'accord séparé de la France et de l'Angleterre? M. Gladstone faisait certainement allusion à ce qu'on a appelé le *condominium*, cette entente des cabinets de Paris et de Londres qui avait fait, à l'un et à l'autre, une part égale dans les arrangemens pris en vue de relever la situation financière de l'Égypte et leur avait attribué une influence parallèle.

C'est dans la séance du 10 août que le Premier tenait ce langage énigmatique, et si la France, à ce moment, avait renoncé à prendre une part active dans les mesures de coercition, l'Angleterre n'en était encore qu'aux opérations préparatoires, et il n'était pas opportun de faire des déclarations plus explicites. Mais, trois semaines après, son armée remportait la victoire de Tell-el-Kébir, et le 14 septembre elle s'emparait du Caire; Arabi-Pacha était son prisonnier, et le khédive rentrait dans sa capitale entre deux haies formées par les vainqueurs. L'Égypte entière est désormais aux mains de la Grande-Bretagne, et elle peut, en toute liberté, aviser aux moyens de s'y établir à l'exclusion de toute autre puissance. Dès le lendemain, son ambassadeur à Constantinople fait savoir à la Porte « que la coopération armée de la Turquie a cessé d'être nécessaire, » accompagnant cette communication d'assurances amicales. Le gouvernement du sultan se montre reconnaissant des sentimens qui lui sont témoignés et n'insiste pas; mais, avec cette prévoyance des faibles et des éprouvés, il exprime timidement le désir de savoir à quelle époque devra s'effectuer le départ des troupes anglaises (1). Il ne fut fait aucune réponse à cette légitime insinuation, et lord Dufferin, qui avait fort habilement secondé son gouvernement à Constantinople, y ayant rempli sa tâche, fut désigné pour aller la reprendre et la continuer au Caire, avec les pleins pouvoirs de la reine. Quel pouvait être l'objet de sa nouvelle mission? Il était évidemment chargé de poser les bases de la prépondérance exclusive de l'Angleterre, sinon de sa domination, en dégageant tout d'abord son gouvernement des arrangemens qui le liaient à la France.

Il avait été organisé, on s'en souvient, pour tirer le gouvernement égyptien de la situation où il s'était mis, deux institutions :

(1) Dépêches du marquis de Noailles. Voir notamment celle du 29 septembre 1882.

la commission de la dette et le contrôle. La commission, chargée de surveiller la perception des ressources affectées à sa caisse et d'en effectuer l'emploi, était composée de fonctionnaires de nationalités diverses, et la plupart des puissances s'y trouvaient représentées; ses attributions avaient été clairement délimitées; elles étaient circonscrites au mandat qui lui avait été confié. Il en était autrement du contrôle, le nom même dit quelle était sa mission: il avait été établi, en effet, pour exercer une constante surveillance sur tous les actes du gouvernement pouvant affecter, à un degré quelconque, la bonne gestion des finances. Il se composait uniquement, avons-nous dit, de deux délégués : l'un anglais, l'autre français, l'un et l'autre désignés par leurs gouvernemens respectifs; et, pour les mettre à même de s'acquitter de leurs devoirs, ils avaient été admis à siéger au conseil des ministres. Ils n'avaient que voix consultative, mais ils ne prenaient pas moins une part effective à toutes les résolutions du cabinet égyptien. On voit que, si l'Angleterre n'avait aucune raison de se préoccuper de la commission de la dette, qui eût été, au besoin, défendue par toutes les puissances, elle devait nécessairement s'en prendre au contrôle et en poursuivre la suppression pour se soustraire aux investigations et à la censure du délégué français, du moment qu'elle entendait s'emparer de l'administration de l'Égypte ou l'inspirer avec une entière indépendance. Comment procéda-t-on? On usa d'un stratagème bien simple et dont le succès était certain.

Le contrôle, librement institué, en 1876, par l'initiative du vice-roi, avait été renouvelé, en 1879, par un accord intervenu entre la France et l'Angleterre, d'une part, et le gouvernement égyptien, de l'autre. Il était donc une œuvre conventionnelle, qui ne pouvait être abolie que du consentement des trois parties contractantes. N'osant y convier ouvertement la France, on prit, pour arriver à ce résultat, un chemin de traverse. Comme tous les Européens au service du gouvernement égyptien, les deux contrôleurs avaient quitté Le Caire après l'émeute d'Alexandrie. Ils y revinrent dès que le pouvoir du khédive fut restauré; mais le contrôleur anglais y reparut avec des instructions nouvelles qui lui interdisaient d'assister au conseil des ministres. Son abstention suspendait le contrôle. Instruit de cet incident, M. Duclerc, le successeur de M. de Freycinet, interpella, le 12 octobre, M. Plumkett, chargé intérimairement de l'ambassade anglaise, et ne lui cacha pas qu'il ne saurait admettre « que l'Angleterre supprime ainsi, par voie détournée, et sans notre avis, une institution qui fonctionne régulièrement par suite d'accords intervenus entre les deux pays. »

Devant ce langage on jugea convenable, à Londres, de s'expliquer, et lord Granville, dans une dépêche du 23 octobre, qui fut

communiquée à M. Duclerc, ne dissimula plus les véritables intentions du cabinet anglais. « Le gouvernement de Sa Majesté pensait, disait-il, que les événemens récens avaient démontré que le système en question n'était pas exempt de défauts et de dangers sérieux. » Et, sans indiquer autrement ces défauts et ces dangers, il ajoutait : « Le meilleur système à substituer au contrôle serait la nomination, par le khédive, d'un unique conseiller financier. » Le principal secrétaire d'État n'avait pas caché à notre ambassadeur que ce conseiller devrait être Anglais. Cette nouvelle combinaison n'avait pas dû lui coûter de grands efforts, et elle avait assurément le mérite d'être dépouillée de tout artifice. M. Tissot l'avait fait remarquer à son interlocuteur : « Lord Granville m'ayant laissé entendre, écrivait-il, que c'était tout, je lui ai fait observer que ce tout était certainement quelque chose pour l'Angleterre, mais rien pour nous. » M. Duclerc n'eut aucune peine à le démontrer à lord Lyons. « D'après vos propres déclarations, lui dit-il, le contrôle a bien fonctionné pour la prospérité matérielle de l'Égypte... Cependant vous proposez de l'abolir; mais le voulez-vous réellement? Nullement. Vous dites : Comme remplacement du contrôle, le khédive nommerait un seul conseiller européen. — Européen, c'est-à-dire Anglais, n'est-ce pas? Eh bien! pour appeler les choses par leur nom, ce que vous proposez, ce n'est pas l'abolition du contrôle, c'est l'abolition du contrôleur français. Je ne vous surprendrai pas en vous disant que je ne puis pas accepter cela (1). »

On voit le terrain sur lequel les deux cabinets se trouvaient respectivement placés. Résolus à s'y maintenir l'un et l'autre, tout rapprochement, toute solution également acceptable à Paris et à Londres était désormais impossible. Le ministère anglais ne voulait pas en effet, comme le mandait M. Tissot après un nouvel entretien avec lord Granville, nous admettre « au partage des bénéfices d'une expédition coûteuse dont nous n'avions pas jugé à propos de partager les dangers et les charges; » — le ministère français, de son côté, ne pouvait renoncer bénévolement, et sans compensation d'aucune sorte, aux avantages qui lui étaient garantis par un arrangement qui engageait également les trois parties intervenantes. On continua ainsi à échanger des communications qui ne pouvaient avoir qu'un résultat : celui de raffermir les deux cabinets dans leurs prétentions respectives et de démontrer clairement qu'on ne parviendrait pas à s'entendre.

Devant la résistance de la France, le cabinet anglais, pour mieux étayer la position qu'il avait prise, appela à son secours ou plutôt fit intervenir le gouvernement égyptien. Le 7 novembre, le ministre

(1) M Duclerc à M. Tissot, 28 octobre 1882.

des affaires étrangères du khédive remit à notre consul-général une note par laquelle il soumettait « à la haute appréciation du gouvernement de la République l'opportunité de renoncer à une institution dont le maintien ne saurait être justifié et qui n'a plus sa raison d'être. » Cette proposition était fondée sur des argumens empruntés à la manière de voir de l'Angleterre, et la démarche du ministre égyptien ne modifia pas l'état du débat. Pour résilier la convention intervenue entre les trois puissances, il ne suffisait pas, en effet, de l'accord de deux d'entre elles, il fallait l'assentiment de la troisième, et la France persistait à le refuser. Que fit-on alors? On prit, à Londres, le parti d'associer le gouvernement égyptien à l'expédient qu'on avait conçu, dès le premier jour, pour arrêter le fonctionnement du contrôle, pour le supprimer en fait en le laissant subsister en droit.

Les contrôleurs recevaient copie de l'ordre du jour toutes les fois que le conseil des ministres devait s'assembler. La communication de ce document tenait lieu de convocation. M. Bredif, le contrôleur français, ayant vainement attendu que son collègue consentît à reprendre, simultanément avec lui, leurs attributions communes, fit savoir au président du cabinet égyptien, conformément aux instructions de M. Duclerc, qu'il était autorisé à continuer le mandat qui lui était confié. On lui adressa l'ordre du jour du prochain conseil en y ajoutant ce correctif : *pour information.* Il provoqua aussitôt des explications, et le premier ministre du khédive lui répondit, le 5 novembre : « Avant le retour de votre collègue anglais, M. l'agent et consul-général d'Angleterre m'avait informé que sir A. Colvin ne reprendrait pas ses fonctions. En effet, sir A. Colvin s'est abstenu, depuis sa rentrée au Caire, d'assister aux séances du conseil des ministres et d'exercer ses fonctions de contrôleur-général. Je me vois donc obligé, à cause du caractère essentiellement solidaire des fonctions de contrôleurs-généraux, de m'abstenir de vous inviter à prendre part aux séances du conseil des ministres, alors que votre collègue n'y assiste pas. » Le contrôle avait cessé d'exister pendant que lord Granville et M. Duclerc continuaient une controverse désormais sans objet.

Nous aimons à rendre à M. Duclerc la justice qui lui est due. Il a défendu avec une noble fermeté, et dans une juste mesure, la situation que nous avions en Égypte. S'il n'a pu sauver nos droits d'une atteinte inqualifiable, il a fièrement sauvé la dignité de la France. Aux euphémismes qui avaient la prétention d'être des argumens, présentés par lord Granville, il a opposé, durant deux mois, une lucide démonstration de la validité de nos privilèges, se fondant sur les règles les plus élémentaires du droit public, sur l'invariable cordialité de nos procédés, si différens de ceux qu'on avait

pour nous. A l'origine de cette longue discussion, il avait répondu à lord Lyons qui lui demandait son avis : « Mon avis est bien simple : le gouvernement anglais prétend que le système actuel de contrôle présente des inconvéniens qu'il ne précise pas, et, pour les éviter, il propose qu'un agent anglais fasse seul ce que font actuellement deux agens, l'un Français, l'autre Anglais, voilà tout. La conclusion est d'une telle évidence qu'il me paraît superflu de la formuler. C'est aussi ce qui me donne lieu de penser que le gouvernement anglais, lié comme il l'est par les contrats, par le protocole de désintéressement, par la déclaration réitérée de ses ministres, de ses agens diplomatiques, ne persistera pas à la maintenir. »

M. Duclerc présumait trop de la modération et de la justice du cabinet de Londres. Dans une dépêche du 30 octobre, lord Granville maintenait sa proposition, et voici comment il prétendait en justifier l'opportunité et la convenance : « M. Duclerc paraît supposer qu'il n'existe aucune différence essentielle entre les fonctions du nouveau conseiller financier et celles des deux contrôleurs-généraux. Cette vue me paraît erronée. L'arrangement que nous proposons n'est que pour un temps limité et ne constitue nullement un contrôle dans le sens anglais du mot. — Nous désirons exclure du nouvel emploi toute influence politique. Le choix des deux contrôleurs-généraux et leur maintien en fonctions dépendaient de deux gouvernemens étrangers. Pour ce qui concerne le nouveau fonctionnaire, ces facultés dépendront de l'action du khédive. — La présence des contrôleurs-généraux aux conseils du cabinet était uniforme et de droit; la présence du nouveau fonctionnaire serait *pro re nata* et aurait lieu sur l'invitation du chef de l'État. » Ce long sophisme ne saurait supporter un instant la contradiction; dépouillé de tout artifice de langage, il devient la plus claire démonstration des vues intéressées du gouvernement britannique. Les deux contrôleurs n'étaient eux-mêmes, en effet, que des conseillers; ils assistaient aux réunions des ministres et ils donnaient leur avis sans prendre part aux résolutions qui émanaient exclusivement des membres du cabinet, lesquels en assumaient seuls toute la responsabilité. Quel que dût être son titre, l'unique et nouveau délégué en conservait toutes les attributions avec cette différence que sa voix, consultative jusque-là, deviendrait prépondérante par la force même des choses. Il devait être Anglais, avouait lord Granville, c'est-à-dire l'organe de la puissance qui tenait l'Égypte et le khédive sous sa domination armée; ce n'était donc plus des avis, mais des ordres qu'il avait désormais à transmettre aux ministres, sans que son collègue éliminé et disparu pût en connaître.

Notre ministre des affaires étrangères le prouva victorieusement, en termes courtois, dans une note verbale qu'il passa, le 4 novembre, à lord Lyons et dans laquelle il faisait en outre remarquer qu'un mémoire de M. Colvin, de date récente, publié par le gouvernement anglais lui-même, démontrait, en faisant l'historique du contrôle depuis ses débuts, que cette institution n'avait donné lieu à aucune difficulté, et que les ministres du khédive, notamment Chérif-Pacha, qui venait d'être appelé de nouveau à la présidence du conseil, « en étaient les plus dévoués partisans. » L'objection était sans réplique. Le principal secrétaire d'État persista néanmoins à vouloir ce qu'il appelait « l'*abandon mutuel et simultané* de la position exceptionnelle occupée *par les deux pays*. » Aussi M. Duclerc dut-il en venir à constater qu'il ne se dégageait, des différentes communications qui lui avaient été faites, qu'une seule idée, « celle de l'abolition du contrôle anglo-français. — ... Et il ne s'agit pas, écrivait-il, de le supprimer pour le remplacer par une institution équivalente, ce à quoi nous aurions pu souscrire, mais bien de le détruire sans compensation pour nous,.. ce qui équivaudrait à la perte pure et simple du rôle que doivent nous assurer notre passé, nos traditions et nos intérêts légitimes. » — « Les ministres de la reine, ajoutait-il, estimeront certainement qu'il ne serait digne ni d'eux ni de nous de poursuivre des discussions de détail, sources d'équivoques et de malentendus, tant que le point essentiel, qui seul peut servir de base utile à nos pourparlers, n'aura pas été franchement abordé et résolu (1). »

Cette polémique, en effet, désormais épuisée, ne pouvait se perpétuer. Lord Granville la résuma, du point de vue où il s'était placé et sans rien abandonner de sa doctrine, dans une dépêche du 30 décembre, donnant à entendre qu'il partageait le sentiment de son interlocuteur sur l'inutilité de la continuer. M. Duclerc prit acte de cette dernière communication le 4 janvier. Après avoir redressé quelques points secondaires dont le principal secrétaire d'État s'était prévalu à défaut de bonnes et solides raisons, il écrivait à M. Tissot ces fières paroles : « Au point décisif où en sont les négociations, il serait superflu de relever certaines autres réserves que suggère l'examen de la note de lord Granville. Je voulais espérer que de nouvelles ouvertures, dont nous n'avions pas à prendre l'initiative, auraient fourni la base d'un arrangement compatible avec les intérêts dont nous ne saurions abandonner la surveillance et ceux dont l'Angleterre poursuit la consolidation immédiate. Le gouvernement de Sa Majesté britannique en a jugé autrement et nous met dans l'obligation de reprendre en Égypte

(1) M. Duclerc à M. Tissot, 24 novembre 1882.

notre liberté d'action. Quelque regret que nous en éprouvions, nous acceptons la situation qui nous est faite. »

XI.

Ainsi se brisèrent les liens d'une fructueuse coopération qui avait uni les deux gouvernemens pendant une longue période et dont les résultats avaient été précieux pour eux comme pour le pays où elle s'était exercée. L'Angleterre y a mis fin au mépris de dispositions synallagmatiques et en dépit de la vive opposition de la France. Elle avait assumé, seule, les charges, nous ne pourrions dire les périls, d'une intervention armée, elle voulut s'en réserver exclusivement les bénéfices; et, à l'heure présente, elle s'y emploie encore avec une infatigable activité. Elle a entrepris, dans cet esprit, ce qu'on a appelé la *réorganisation* de l'Égypte, avec le concours plus obligatoire que spontané du khédive et de ses ministres. La tâche, avec les moyens dont on disposait, n'était pas ardue à l'origine; elle ne rencontrait aucun obstacle qu'il ne fût aisé de vaincre. Cependant elle se compliqua bientôt d'embarras inattendus. Les troubles dont l'Égypte avait été le théâtre en avaient provoqué au Soudan de plus redoutables et de plus difficiles à réprimer. Des fanatiques, les derviches, en avaient soulevé les populations et avaient entrepris d'en expulser les troupes et les représentans du gouvernement égyptien. Leur chef, le mahdi, obtint, dans le cours de l'année 1883, des succès alarmans. Un homme énergique et dévoué, Gordon, désigné par le gouvernement anglais et muni des pleins pouvoirs du vice-roi, consentit à se rendre à Karthoum pour y diriger la défense de Sennar. On lui avait promis des renforts; il fallut les organiser. On s'était engagé d'autre part, pour désintéresser les grandes puissances, à indemniser les incendiés d'Alexandrie, dont les pertes avaient été évaluées à plus de cent millions de francs. Pour faire face à ces dépenses imprévues, on ne pouvait disposer que des ressources ordinaires que la révolte et la guerre avaient sensiblement réduites. On se trouva ainsi en présence d'une situation financière fort embarrassée. On songea, pour y pourvoir, à reviser la loi de liquidation. Mais cette loi était la garantie de la caisse de la dette publique, confiée aux mains d'une commission composée des représentans de toutes les puissances intéressées. Si, pour supprimer le contrôle, il avait suffi d'éliminer la France, pour toucher à la commission de la dette il fallait braver l'Europe entière ou se concerter avec elle. On s'arrêta au projet de provoquer une entente commune, espérant en obtenir soit une réduction du taux de la dette, soit la faculté de contracter un emprunt.

A cet effet, le principal secrétaire d'État adressa aux puissances,

le 19 avril 1884, une dépêche-circulaire leur proposant la réunion d'une conférence « en vue de décider si ces modifications étaient nécessaires et quelle devait en être la nature exacte. » M. Jules Ferry, qui avait remplacé M. Duclerc au quai d'Orsay, pendant que lord Granville avait gardé la direction du *foreign office*, fit bon accueil à cette communication malgré les récens démêlés des deux cabinets. Fort habilement, il fit toutefois remarquer que la proposition de l'Angleterre impliquait l'étude d'autres *questions connexes* qu'il convenait de soumettre à un examen préalable, et M. Waddington, le successeur de M. Tissot à Londres, eut, à ce sujet, divers entretiens avec lord Granville. Les deux négociateurs parvinrent à s'entendre, et l'accord qui s'établit entre eux, ou plutôt ce qu'on put en dire, fut consigné dans deux notes qu'ils s'adressèrent réciproquement le 15 et le 16 juin. Dans la première l'ambassadeur déclarait que « le gouvernement français ne songeait d'aucune façon à pousser au rétablissement du contrôle anglo-français... Le *condominium* est mort, ajoutait-il, et nous n'entendons pas le ressusciter. » M. Waddington ajoutait qu'on avait à tort attribué à la France l'intention de substituer une occupation française à l'occupation anglaise, le jour où l'Angleterre rappellerait ses troupes. « Le gouvernement de la république, ajoutait-il, est prêt à prendre à cet égard les engagemens les plus formels. »

Ces assurances étaient-elles commandées par l'état des choses? Les éventualités, manifestement invraisemblables, auxquelles elles se référaient, constituaient-elles les *questions connexes* qui préoccupaient M. Jules Ferry? Assurément, non. Elles furent imaginées pour autoriser une déclaration plus justifiée, et d'un plus haut intérêt, touchant le point capital qui devait inquiéter le cabinet français, l'évacuation de l'Égypte. La France ne pouvait aider le cabinet de Londres à sortir des difficultés qu'il rencontrait en Égypte sans être assurée qu'il mettrait prochainement un terme à son occupation. Répondant à notre ambassadeur, qui de son côté n'avait pourtant pas ouvertement touché à ce sujet, lord Granville en effet l'aborde et énonce clairement les intentions du ministère anglais : « Le gouvernement de la reine, dit-il, apprécie l'importance des déclarations faites par Votre Excellence au nom du gouvernement français. L'abandon formel de toute pensée de rétablir le *condominium*, et les assurances pour l'avenir que des troupes françaises n'entreraient pas en Égypte sans le consentement de l'Angleterre ont rendu praticable et grandement facilité un complet et franc échange de vues.

« Le gouvernement de Sa Majesté est satisfait de constater que les deux gouvernemens sont d'accord en ce qui concerne les intérêts que l'Europe a dans la bonne administration et la prospérité

de l'Égypte. Rien ne saurait plus clairement démontrer les vues du gouvernement de Sa Majesté sur ce point que la circulaire que j'ai adressée aux représentans de Sa Majesté près les cours des grandes puissances, le 3 janvier 1883.

« Cette dépêche fut écrite trois mois après que la bataille de Tell-el-Kébir eut permis aux forces britanniques d'occuper l'Égypte. Elle fut soumise au parlement anglais et communiquée aux puissances et à la Sublime Porte. Elle rencontra un acquiescement général. C'est dans cette dépêche que la déclaration fut faite que le gouvernement de Sa Majesté était désireux de retirer les forces britanniques dès que le permettraient la situation du pays et l'organisation de moyens convenables pour assurer l'autorité du khédive.

« Le gouvernement de Sa Majesté a maintenu et maintient cette déclaration. C'est avec regret qu'il a vu les circonstances s'opposer au développement des mesures prises en vue de cette évacuation; il regrette également de constater que le moment n'est pas encore venu, dans l'intérêt de l'ordre et de la paix en Égypte, d'en retirer les forces britanniques.

« Il y a quelque difficulté à fixer une date précise à cette évacuation, d'autant plus que toute période ainsi fixée pourrait, à l'épreuve, se trouver ou trop longue ou trop courte. Mais le gouvernement de Sa Majesté, afin d'écarter toute espèce de doute à l'endroit de sa politique dans cette affaire, *et eu égard aux déclarations faites par la France*, s'engage à retirer ses troupes au commencement de l'année 1888, à condition que les puissances seront alors d'avis que l'évacuation peut se faire sans compromettre la paix et l'ordre en Égypte... »

S'il est, au procès, une pièce qu'il importait de produire, c'est assurément celle-ci, et on nous pardonnera d'en donner la partie la plus essentielle. Mais avant de nous y arrêter, disons, pour ne pas interrompre notre récit, que toutes les puissances ayant acquiescé à l'ouverture de l'Angleterre, la conférence se réunit à Londres, le 28 juin. Sa tâche avait été définie par la circulaire de lord Granville; elle avait pour objet la revision de la loi de liquidation en vue de permettre au gouvernement égyptien de faire face à tous ses engagemens. Le plénipotentiaire de la Grande-Bretagne proposa une nouvelle distribution et un emploi différent des revenus ainsi qu'une réduction de l'intérêt de la dette; il se fondait sur les données recueillies par les agens anglais, auxquels on avait remis le soin de mettre, disait-il, les choses au clair. Les agens financiers français en contestèrent l'exactitude, et ils crurent démontrer en outre qu'il n'était nul besoin de toucher aux garanties des créanciers et qu'on pouvait, à l'aide d'autres expédiens, pourvoir aux

charges du gouvernement du khédive ; ils proposaient donc de procéder à une enquête contradictoire, dont les résultats, suivant eux, mettraient fin à tous les dissentimens. Cette appréciation, opposée à celle de lord Granville, fut plus ou moins partagée par les représentans des autres puissances, à l'exception de celui d'Italie qui se réserva; et la conférence se trouva bientôt divisée entre ces deux opinions qu'on ne parvint pas à concilier. Les protocoles relatent divers incidens qu'il n'est pas superflu de rappeler. L'ambassadeur d'Allemagne demanda de résoudre la question sanitaire, les immunités accordées aux provenances de l'Inde, depuis que les troupes anglaises occupaient l'Égypte, inquiétant le continent avec raison; l'ambassadeur de France émit l'avis d'autoriser, en tout état de choses, le paiement des indemnités dues aux incendiés d'Alexandrie, dont un grand nombre avait tout perdu. Après celui de Russie, le plénipotentiaire de la Turquie réclama, pour son gouvernement, une place dans la commission de la dette. « Mais êtes-vous bien certain, lui répondit lord Granville, que parmi les créanciers de l'Égypte, dont la commission est chargée de sauvegarder les intérêts, il se trouve des sujets du sultan? — La Porte, répliqua Musurus-Pacha, revendique cet avantage à titre de puissance suzeraine. » Ces propositions diverses n'ayant pas été comprises au programme de la conférence, le principal secrétaire d'État invoqua la question préalable. Le cabinet anglais voulait obtenir une sorte de blanc-seing : il ne prétendait pas prendre, sans l'assentiment des gouvernemens intéressés, les mesures dont il sollicitait l'adoption, mais il entendait rester seul chargé de les exécuter, afin de se soustraire à la surveillance des autres puissances, dans les soins qu'en toute chose il donnait à l'Égypte ; il ne pouvait donc acquiescer à l'ouverture d'une nouvelle enquête, ni reconnaître à la conférence le droit de réglementer la situation sanitaire ou l'affaire des indemnités, questions de pure administration intérieure qu'il se proposait de résoudre, comme toutes celles de même ordre, à l'exclusion de tout concours étranger. Et la conférence de Londres se sépara sans avoir pris aucune résolution, partageant le sort que l'Angleterre avait fait à celle de Constantinople. Nous ne serions cependant ni justes ni sincères, si nous omettions de dire que tous ces points litigieux ont été vidés depuis, sans préjudice pour les créanciers de l'Égypte et au grand avantage du bien matériel du pays. Continuant l'œuvre si bien commencée avec la France, l'Angleterre a conservé à la commission de la dette toutes les attributions dont elle avait été investie à l'origine; elle a en outre exercé le contrôle d'une façon plus directe, sinon plus efficace, qu'à l'époque où il était confié, au même titre, à l'une et à l'autre puissance.

La question qui n'a pas été résolue, qui est encore pendante, c'est la question de l'évacuation. Elle l'est en principe, le gouvernement anglais ne l'a jamais contesté; mais quand le sera-t-elle en fait? C'est le secret du cabinet de Londres, et il n'a permis à personne de le pénétrer. Le point de droit n'est pas douteux : nous avons rappelé les déclarations des ministres de la reine, celles de M. Gladstone si solennellement formulées; mais l'Angleterre, en outre, a signé, à Constantinople, le protocole de désintéressement par lequel elle s'est obligée, réciproquement avec les autres puissances, à ne tirer aucun avantage particulier de son intervention en cette affaire. Sous l'empire de cette stipulation contractuelle, elle s'est spontanément empressée, après la victoire de ses troupes, de déclarer aux puissances, par sa circulaire du 3 janvier 1883, que « le gouvernement de Sa Majesté était désireux de rappeler son armée aussitôt que l'état du pays et l'organisation de ses propres moyens pour maintenir l'autorité du khédive le permettraient. » Ce document cependant ne fixait aucun terme. Cette lacune fut comblée dans les pourparlers ouverts, au printemps de 1884, entre M. Waddington et lord Granville. Comme on l'a vu, en retour des assurances données par la France, « et afin d'écarter toute espèce de doute à l'endroit de sa politique dans cette affaire, » le gouvernement de la reine s'est engagé à retirer ses troupes au commencement de l'année 1888. La promesse est formelle; elle est bilatérale; elle ne peut être déniée. A la vérité, cette mesure demeurait subordonnée à la condition « que les puissances seront alors d'avis que l'évacuation peut se faire sans compromettre la paix et l'ordre en Égypte. » Mais, par cette réserve même, l'Angleterre ne reconnaissait pas seulement son devoir d'évacuer le pays, elle admettait également qu'à dater de cette époque elle n'avait plus qualité pour décider, seule, de l'occupation, et que le départ de son armée relèverait de l'accord des autres puissances. Au ministère whig, qui a engagé de la sorte la parole de la Grande-Bretagne, a succédé un ministère tory, et aucun des membres de l'un ou l'autre cabinet n'a tenté d'équivoquer sur la nature ou la portée des obligations contractées. L'année 1888 s'est écoulée cependant sans qu'elles aient été remplies. Hâtons-nous de dire que les circonstances n'ont pas permis au gouvernement anglais de s'y conformer dans les délais convenus. Après s'être emparé de Khartoum, le mahdi a menacé l'Égypte; son successeur et leurs adhérens ont continué la lutte qu'il avait engagée; il a fallu les combattre sur le haut Nil et sur les bords de la Mer-Rouge. Le moment de laisser l'Égypte pourvoir à sa défense « avec ses propres moyens » se trouva ainsi retardé.

Cette crise a été conjurée; l'organisation de tous les services est achevée, celle de l'armée ne laisse plus rien à désirer. L'Angleterre s'est donc, à son honneur, acquittée du mandat qu'elle avait assumé. Mais songe-t-elle à libérer de sa tutelle le khédive et son gouvernement? Le cabinet a été souvent interpellé au parlement à ce sujet; qu'a-t-il répondu? Il a, en toute occasion, tenu le même langage; il a reconnu que l'occupation avait toujours eu et gardait un caractère provisoire, mais il a déclaré qu'elle ne cesserait que quand l'Égypte serait dotée *d'une bonne organisation*. C'est ainsi que s'est encore expliqué, au mois de février dernier, sir James Fergusson, l'organe du *foreign office* à la chambre des communes. Un membre dont la parole est fort écoutée, M. John Morley, lui a fait remarquer que l'occupation de l'Égypte faussait toute la politique de l'Angleterre; c'est ainsi, a-t-il dit, que l'Angleterre a dû faire à l'Allemagne, sur la côte orientale d'Afrique, les concessions les plus funestes; c'est ainsi qu'elle s'est mise vis-à-vis de la France dans une situation qui ne permet de résoudre aucune des difficultés pendantes entre les deux pays. « L'Angleterre joue un mauvais rôle en Europe, a-t-il dit encore, en violant ses promesses; » et, s'appuyant sur ces considérations, il a exprimé l'avis qu'il était temps d'examiner s'il n'y avait pas lieu de fixer la date de l'évacuation. Le représentant du cabinet s'est renfermé dans ses premières déclarations, et l'on a passé à l'ordre du jour.

Que veut-on dire, à Londres, quand on soutient qu'il importe, avant de livrer l'Égypte à son propre gouvernement, de la munir *d'une bonne administration?* Faut-il non-seulement que cette administration soit bien constituée, mais encore qu'elle fonctionne assez longtemps pour démontrer qu'elle est solidement établie? C'est ce qui semble ressortir de deux volumineux rapports du principal agent de l'Angleterre au Caire, sir Ev. Baring, l'un sur les finances, l'autre sur l'état moral et matériel du pays. Ces documens sont édifians; ils démontrent que le gouvernement britannique a bien fait les choses, que, grâce à ses efforts, l'Egypte jouit d'une paix profonde, que des améliorations, des réformes salutaires lui assurent un avenir prospère. En terminant son exposé, sir Ev. Baring affirme que la tranquillité est désormais garantie, que la confiance est rétablie, que les capitaux se sont rassurés. « En dépit de circonstances particulièrement difficiles, le trésor égyptien, dit-il, a été mis en état de faire face à tous ses engagemens, déjà même des mesures ont été prises qui atténuent les charges du fisc. La corvée a été supprimée; la corruption diminue; le système d'irrigation a été grandement amélioré... Une armée peu nombreuse, mais suffisante, a été organisée. L'esclavage disparaît rapidement, et des améliorations

considérables ont été introduites dans les services sanitaire et pénitentiaire comme dans celui de l'enseignement. Si l'on tient compte des difficultés toutes particulières qui ont entouré l'œuvre de la réforme, les progrès accomplis à l'heure actuelle sont, à mes yeux, aussi grands qu'il était raisonnablement permis de l'espérer. »

Devant cette lumineuse démonstration, on se persuade que l'heure de l'évacuation a sonné, que sir Ev. Baring va la réclamer instamment du cabinet de Londres. On s'abuse. « Je n'ai jamais été, écrit-il en finissant, partisan d'une occupation anglaise en Égypte, Votre Excellence ne l'ignore pas... Si, en ce moment, l'évacuation du pays me paraissait une mesure n'entraînant aucun des périls que doit éviter un gouvernement sage, je n'hésiterais pas à la conseiller, mais je suis convaincu qu'elle présenterait de sérieux dangers, et dès lors je me sens incapable de la recommander. » De quelle nature sont ces dangers? Il ne le laisse même pas pressentir. Il aurait dû, semble-t-il, en signaler et le caractère et la gravité pour justifier l'avis qu'il émet; cet avis a son importance, il engage sa responsabilité en incitant le gouvernement de sa souveraine à violer ses promesses, comme le disait M. John Morley; il importait donc d'articuler les bonnes et solides raisons qui le lui ont imposé. Cette omission surprend de la part d'un administrateur d'un vrai mérite, à l'intelligente activité duquel l'Égypte doit, dans une certaine mesure, son rapide et brillant relèvement, et dont les appréciations exercent nécessairement une grande influence sur la conduite du gouvernement qu'il sert. Il était d'autant plus tenu de s'expliquer que sa conclusion ne se concilie pas avec ses prémisses. Tout ce qu'il se permet de dire à ce sujet, « c'est que les résultats obtenus seraient probablement annihilés si l'œuvre entreprise était prématurément abandonnée. » C'est la seule considération qui se dégage de son travail et que l'on puisse invoquer pour défendre la résolution qu'il suggère.

Nous avons dû nous arrêter sur ces documens parce que, d'une part, on ne saurait en contester l'autorité, et que, de l'autre, ils autorisent à penser que la présence de l'armée anglaise en Égypte est, dès ce moment, injustifiable et illégitime. Toutes les réformes nécessaires ont été entreprises et élaborées : nous en avons relevé et nous en retenons l'aveu; la situation financière est excellente; l'armée est *organisée et suffisante*. L'Angleterre a donc rempli sa tâche. Mais « ces réformes, a écrit encore sir E. Baring, sont comme de jeunes plantes qui n'ont pas encore eu le temps de prendre racine. » Or, s'il a fallu près de dix ans pour les mettre en une si bonne terre, dirons-nous pour continuer son image, quelle

longue période d'années ne faudra-t-il pas si l'on doit en attendre la floraison! A cet égard il est aussi muet que l'ont toujours été les différens ministres de la reine. Si ce n'est pas l'occupation indéfinie que l'on veut, c'est donc l'occupation prolongée *sine die;* la chose est la même, elle ne diffère que par les mots.

Un grand gouvernement, comme celui de l'Angleterre, n'obéit pas aveuglément aux incitations de vues purement ambitieuses; il sait ce que ses devoirs lui commandent et il ne les méconnaît pas légèrement. Quelles influences, quels obstacles l'empêchent de s'y conformer en cette affaire? Rien n'a révélé sa pensée intime, mais s'il est une chose certaine, c'est que l'opinion publique, de l'autre côté de la Manche, a pris parti et qu'elle blâmera le ministère qui abandonnera la position conquise sur une terre qui est le trait d'union entre l'Inde et l'Europe, et dont l'ouverture du canal de Suez a fait, en quelque sorte, la porte de son vaste empire asiatique. Partageant cette disposition, la presse de Londres ou la plupart de ses organes n'ont cessé de la propager depuis l'origine de l'occupation; quand M. Gladstone, au mois d'août 1882, répudiait hautement toute pensée déloyale, le *Times* soutenait déjà que le sort des armes avait placé l'Égypte sous le protectorat de l'Angleterre et qu'elle se devait à elle-même de l'exercer sans craindre d'en assumer toutes les conséquences. Le journal de la Cité, d'accord avec le plus grand nombre des feuilles anglaises, n'a cessé de défendre cette thèse. Il a applaudi à l'échec de la conférence réunie à Londres, félicitant lord Granville de l'énergie avec laquelle il avait combattu la proposition d'une enquête collective et contradictoire sur les charges et les ressources du gouvernement égyptien, le félicitant surtout d'avoir ainsi écarté toute participation étrangère et rendu à la Grande-Bretagne son entière liberté.

Dans un pays de libre discussion, il faut au gouvernement une ferme volonté et un profond désintéressement pour braver l'opinion publique quand elle se manifeste aussi énergiquement. Le cabinet tory est-il animé de ces dispositions? Ce que nous pouvons en dire, c'est que l'appui du pays semble lui échapper, si l'on en juge par les élections partielles des deux dernières années, et qu'il redoute l'issue des élections générales. Il est donc vraisemblable qu'il s'abstiendra de prendre une détermination qui fournirait de nouvelles armes à ses adversaires. Il y est, à vrai dire, autorisé par les dissentimens qui divisent les puissances continentales. Si des questions d'un intérêt plus intense ne les séparaient, elles se seraient probablement concertées pour mettre l'Angleterre en demeure d'exécuter ses promesses. Seule, la Turquie, tour-

mentée par le besoin de sauvegarder ses droits, si peu solides cependant et depuis longtemps si peu respectés, de puissance suzeraine, a tenté d'entrer en négociations avec le gouvernement anglais : l'ambassadeur du sultan à Londres a renouvelé, au printemps dernier, ses démarches auprès de lord Salisbury, qui l'a, dit-on, remis à l'automne. Ne serait-il pas téméraire d'abuser indéfiniment de la faiblesse de la Porte et des circonstances qui mettent obstacle à une démarche collective des autres gouvernemens ? Que fera le nouveau cabinet si les whigs reprennent le pouvoir ? Se souviendra-t-il des déclarations de M. Gladstone et des engagemens que le gouvernement anglais a contractés pendant que cet homme d'État était le premier ministre de la reine ? Nous devons le croire pour ne pas lui faire injure. L'obligation est étroite, conventionnelle, indiscutable. Puissance anonyme et irresponsable, la presse peut n'en tenir aucun compte ; le gouvernement de l'Angleterre ne saurait la méconnaître sans faillir à l'honneur, sans renier sa parole et sa signature. C'est déjà trop qu'il s'attarde dans des atermoiemens qui autorisent toutes les conjectures et permettent de douter de ses intentions. Ne lui suffit-il pas d'occuper Aden et Périm à l'entrée de la Mer-Rouge, Malte et Chypre dans la Méditerranée, ces postes avancés qui lui permettent de surveiller, de tenir en quelque sorte, entre ses mains, l'accès du canal de Suez, de l'un et de l'autre côté ? Durant la seconde moitié de ce siècle, le droit public a souffert les plus graves offenses ; il a surgi des principes qui ont ébranlé l'autorité des traités ; l'*uti possidetis* est devenu une maxime avouable, une raison d'État que l'on a osé invoquer. La fierté de la Grande-Bretagne ne saurait s'accommoder de ces capitulations. L'Angleterre, a dit M. Gladstone, au parlement, n'a pas le projet d'occuper indéfiniment l'Égypte. « S'il est une chose que nous ne ferons pas, a-t-il ajouté, c'est bien celle-là ; nous nous mettrions en désaccord absolu avec les principes professés par le gouvernement de Sa Majesté, avec les promesses qu'il a faites à l'Europe, et, ajouterai-je, avec la manière de voir de l'Europe elle-même (1). » Prenons acte de ces paroles ; elles ont retenti sous les voûtes de Westminster et le monde les a recueillies ; elles engagent le prestige et la loyauté du royaume-uni ; l'illustre *old man* ne saurait les oublier.

***.

(1) Voir les dépêches du chargé d'affaires de France à Londres, le comte d'Aunay, des 31 juillet et 11 août 1882.

LA

GUERRE CIVILE AU CHILI

ET LA

CHUTE DE BALMACEDA

Le 19 septembre dernier, à huit heures et demie du matin, don José Manuel Balmaceda, président du Chili, se brûlait la cervelle dans la chambre qu'il occupait à Santiago, chez le ministre résident de la république argentine, M. Urriburia. Vaincu, fugitif et traqué par ses adversaires, l'homme qui fut pendant vingt ans l'idole du parti libéral au Chili, pendant trois ans le président populaire de la république, pendant dix-huit mois l'objet des haines les plus violentes, terminait à cinquante et un ans sa carrière politique par un acte de désespoir. Il laissait le Chili épuisé par la guerre civile, Iquique et Tarapaca bombardées, Arica et Tacna dévastées. Il avait perdu son armée, sa flotte et ses trésors, Santiago, la capitale, et Valparaiso, le grand port; la fuite était impossible, plus impossible encore un retour de la fortune. Acculé aux résolutions suprêmes, il se jugea lui-même, s'absout, mais se tua.

L'étrange carrière de cet homme occupe une place importante dans l'histoire du Chili. Elle se relie aux conséquences de la guerre avec le Pérou et la Bolivie, que nous avons racontée ici même (1). Tout se tient et s'enchaîne dans les événemens humains, dans ce

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet et 1er décembre 1881 et du 15 mai 1884.

panorama mouvant qui se déroule sous nos yeux. L'historien narre les faits et, de ces faits, déduit des lois générales. Celle qui s'impose dès le début de cette étude, celle que l'histoire a tant de fois mise en relief saisissant, c'est que l'excessive prospérité est, pour les peuples comme pour les individus, la plus redoutable des épreuves.

I.

Don José Manuel Balmaceda naquit à Santiago, en 1840, d'une de ces familles riches et d'antique origine qui constituent l'oligarchie chilienne. Ses ancêtres avaient occupé d'importantes situations et joué un rôle dans les affaires de la République. On le destinait à la prêtrise et, dans ce dessein, on le fit élever au séminaire Concilias où il reçut une forte éducation ecclésiastique ; mais il était, par nature, un homme d'action, ardent, passionné et, d'instinct, porté vers la politique. Il s'y prépara en échangeant le séminaire pour l'université, où il acheva ses études, et il débuta dans sa carrière en se faisant recevoir membre du club de la *Reforma*, fréquenté alors par la jeunesse libérale de Santiago. Du premier coup il y révéla des dons remarquables comme orateur persuasif et brillant, des qualités de polémiste incisif et redoutable ; aussi devint-il, en peu de mois, l'idole de la jeunesse de Santiago, l'homme en vue dont la réputation franchit rapidement les étroites limites dans lesquelles elle naquit. A vingt-huit ans, Balmaceda, connu et populaire, était désigné comme le chef de l'un des trois partis politiques qui se disputaient le gouvernement de la république.

Il représentait le parti libéral, déjà le plus nombreux au congrès, bien que tenu en échec par la coalition des conservateurs et des nationaux. Les idées avancées des libéraux, qui se recrutaient surtout parmi les jeunes gens sortis de l'université et des collèges, alarmaient le parti conservateur, composé de capitalistes, de grands propriétaires, des hauts dignitaires de l'Église et des fonctionnaires en place, et aussi le parti national, autour duquel se groupaient les commerçans, les avocats et hommes de professions libérales. Si, sur certains points, le parti national sympathisait avec les libéraux, il redoutait leurs théories trop absolues, leur intransigeance et leurs réclamations bruyantes. Il voulait des réformes, non une révolution, une revision, non un changement complet de la constitution de 1833, à laquelle il estimait que le Chili était redevable de sa prospérité.

Élu député par sa ville natale en 1868, Balmaceda justifia, au

congrès, les espérances de son parti. Cinq fois réélu, il ne tarda pas à se révéler comme un « conducteur d'hommes. » A chaque session son autorité s'affirmait ; tout et tous la désignaient pour les plus hautes destinées. Aussi, lorsqu'en 1885 le président Santa-Maria appela Balmaceda au pouvoir en qualité de ministre des affaires étrangères, ce choix fut-il universellement applaudi. Il consolidait le ministère ; il lui apportait une force réelle et un incontestable prestige.

Le Chili était alors à l'apogée de sa fortune. En quatre années, de 1879 à 1882, il avait triomphé de la coalition du Pérou et de la Bolivie. Victorieux sur terre et sur mer, à Iquiquè et à Punta Agamos, à Dolorès, à Pisagua, à Tarapaca, Tacna et Arica, il avait, dans les sanglantes batailles de Miraflorès et de Chorillos, brisé l'héroïque résistance des Péruviens et dicté la paix dans les murs de Lima, jonchée de cadavres. La fortune du Pérou et de la Bolivie avait sombré dans cette lutte d'où le Chili sortait enrichi des dépouilles de ses ennemis, ayant fait l'épreuve de ses forces, et désormais reconnu la première des républiques de l'Amérique méridionale. Avec Domingo Santa-Maria, élu président le 18 septembre 1881, une ère nouvelle s'ouvrait, ère de paix et de prospérité. Né en 1825, le nouveau président apportait dans l'exercice de ses fonctions, outre la maturité de l'âge, l'expérience de l'adversité. Deux fois banni, émigré en Europe, tour à tour exilé, puis rappelé, il terminait dans la magistrature suprême une carrière politique semée de traverses.

Le succès semble appeler le succès. Heureux dans la guerre, le Chili ne l'était pas moins dans la paix. A ses extensions territoriales qui, reportant sa frontière à sept degrés au nord, lui donnaient les riches gisemens d'or, de salpêtre, de nitre et de guano d'Antofagasta et de l'Atacama, correspondaient des excédens annuels de recettes : 115 millions en 1882, 105 en 1883, 50 en 1884, 75 en 1884, 135 en 1886. Même accroissement dans le mouvement des échanges qui, en cinq années, passaient de 455 millions de francs à 650 millions. Favorisé sous le rapport du sol et du climat, le Chili, qui venait de prouver sa vitalité puissante, son esprit d'ordre et d'organisation, voyait affluer chez lui les capitaux étrangers attirés autant par sa stabilité financière que par sa stabilité politique, par la facilité avec laquelle, la guerre terminée, il avait licencié son armée, désarmé sa flotte et consacré ses efforts au développement de ses ressources naturelles.

Ces ressources étaient grandes. Cette étroite et longue bande de terre qui, tournant le dos à l'Europe, se déploie sur près de 4,000 kilomètres de façade au long de l'Océan-Pacifique, comporte trois

zones distinctes, trois régions naturelles : le nord, le centre et le sud. Le nord est riche en minerais, c'est la terre du cuivre; dans le désert d'Atacama, aux eaux rares, à la végétation plus rare encore, et où il pleut à peine une fois en cinq années, on rencontre partout, outre le cuivre et l'argent, le fer, le plomb, le salpêtre, le borax, le nickel, le sel gemme, les pierres précieuses. Copiapo a des gisemens de turquoises et les collines de Talca recèlent des améthystes. Dans sa partie médiane, le Chili, resserré entre l'Océan et la Cordillère des Andes, se creuse en une vaste dépression, en une vallée de 1,100 kilomètres de longueur sur 100 de largeur, sillonnée de cours d'eau, arrosée par des pluies fréquentes. Cette vallée d'alluvions, largement évasée, adossée aux Andes, et que sa chaîne côtière abrite des vents du large, est d'une merveilleuse fécondité. Elle constitue la région agricole, au sud de laquelle, par-delà la rivière Itata, s'ouvre la région poissonneuse et boisée, semée d'îles et de lacs, possédant des ports vastes et sûrs, région encore peu connue, mais dont de récentes explorations ont révélé les grands gisemens de houille et les précieuses essences forestières.

Parvenu au pouvoir, qu'il ambitionnait depuis quinze ans, qu'il sut conquérir par sa patience et qu'il exerça d'abord avec prudence, Balmaceda vit encore grandir son prestige et s'accroître sa popularité. Il visait plus haut ; l'opinion publique le désignait comme le successeur de Santa-Maria, et ce dernier, dont les fonctions présidentielles touchaient à leur fin, encourageait les espérances de son ministre favori et lui promettait l'appui de ses partisans. La campagne électorale s'ouvrit en 1886, et le parti libéral fit choix de Balmaceda pour son candidat. Sa sagesse et sa modération lui avaient rallié le parti national, que la crainte seule du radicalisme séparait des libéraux, et les conservateurs, réduits à leurs propres forces, ne pouvaient lui opposer aucun rival avec quelque chance de succès. Le 18 septembre 1886, Balmaceda était élu, à une grande majorité, président de la république. Aux termes de la constitution, il n'était pas rééligible, et ses pouvoirs expiraient le 19 septembre 1891, le jour même où il se suicidait.

La fortune, qui l'avait porté si haut, ne l'abandonna pas ; elle lui fut fidèle jusqu'au moment où lui-même lui devint infidèle, et ses trois premières années de présidence furent parmi les plus prospères que le Chili ait connues. Du programme politique de son parti, Balmaceda ne conserva que les mesures pratiques, les réformes mûrement étudiées et bien accueillies par l'opinion publique, en première ligne celles qui avaient trait à la diffusion de l'enseignement; il organisa un excellent système d'écoles normales. Dans un

autre ordre d'idées, il activa l'amélioration des ports et la construction des voies ferrées. Nonobstant ces dépenses, les excédens de recettes persistaient : 130 millions en 1887, 125 en 1888, 155 en 1889. Idole des classes populaires, il s'entendait proclamer le Washington du Chili, le premier des hommes d'État de l'Amérique du Sud, le président dont le nom vivrait à jamais dans la mémoire de ses compatriotes.

Que se passa-t-il alors dans l'esprit et dans l'âme de cet homme arrivé aussi haut qu'il pouvait monter, et auquel la fortune avait réservé cette suprême jouissance de désarmer les haines et de confondre l'envie, compagnes inséparables du succès? Quelle influence néfaste vint obscurcir cette intelligence, jusqu'alors si lucide, égarer cette volonté si maîtresse d'elle-même? On a cru la trouver dans l'empire pris sur lui par Enrique Sanfuentes, l'un de ses ministres, mais cette hypothèse est démentie par le fait qu'il sacrifia, bien que trop tardivement, Sanfuentes aux objurgations de ses amis. Un écrivain compétent et bien au courant des choses du Chili a raconté, ici même (1), l'origine du conflit qui tout à coup surgit entre le président et le congrès, coup de tonnerre dans un ciel serein, prélude de la guerre civile qui allait ensanglanter le Chili. Nous n'y reviendrons que pour résumer les causes de ce conflit, dont la connaissance importe à la suite de ce récit.

De même que don Domingo Santa-Maria avait fait choix de Balmaceda, son ministre, pour lui succéder comme président et avait mis au service de ses hautes visées son influence officielle, de même, Balmaceda entendait intervenir dans le choix de son successeur. Il avait à cœur l'exécution de ses plans et l'achèvement des grands travaux d'utilité publique entrepris par lui. Il avait hâte de les mener à bonne fin et il tenait pour regrettable la disposition constitutionnelle qui s'opposait à la réélection d'un président en exercice. Telle était sa popularité, qu'il ne doutait pas que ces regrets ne fussent partagés par la majorité des électeurs et que la désignation qu'il ferait de l'homme appelé à le remplacer ne fût ratifiée par eux. Cet homme était don Enrique Sanfuentes, son ministre de l'industrie et des travaux publics. Par suite des grands projets d'ordre intérieur conçus par Balmaceda, ce ministère secondaire avait pris une importance considérable, et son titulaire la première place dans le cabinet. Balmaceda voyait dans Sanfuentes, que sa faveur avait appelé au pouvoir, que son influence pouvait élever au premier rang, et dont le dévoûment lui était acquis, l'instrument nécessaire pour continuer son œuvre. Homme nouveau, lui

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

devant tout, Sanfuentes ne pouvait lui enlever le mérite de ses hautes conceptions.

Mais ce choix n'était pas pour donner satisfaction au parti libéral. Ce parti comptait dans ses rangs des hommes plus en vue et dont l'intervention présidentielle contrariait les visées. Dans le cabinet même, Enrique Sanfuentes n'était pas populaire. Ses collègues voyaient avec défaveur ses allures omnipotentes, ses prétentions au premier rang, l'indépendance qu'il affectait et la secrète complaisance avec laquelle le président le mettait en avant. En présence de leurs remontrances appuyées par celles des membres influens du parti libéral dans le congrès, Balmaceda recula; Sanfuentes fut écarté des affaires, et des modifications ministérielles aboutirent à la constitution d'un cabinet qui pouvait compter sur l'appui du congrès.

Balmaceda ajournait ses projets, mais n'y renonçait pas. Plus il s'engageait dans la voie périlleuse qui devait aboutir à un inextricable conflit entre le congrès et lui, plus il s'irritait des anomalies de la constitution de 1833, plus il estimait le moment venu de briser le cercle étroit dans lequel cette constitution, à la fois monarchique et républicaine, l'enserrait. Elle le mettait au-dessus des lois, ne permettant pas qu'en aucun cas un président en fonctions pût être jugé, mais elle lui refusait, en cas de conflit avec le congrès, le droit d'en appeler au pays par la dissolution et de nouvelles élections. Comme président, il était impeccable, mais ses ministres étaient responsables et dépendaient des chambres; s'il se refusait à les changer, le conflit était sans issue, ou aboutissait à une révolution.

Tout bien pesé, il se crut de force à jouer cette redoutable partie, mais il n'arriva que lentement à l'idée qu'il lui faudrait recourir à la force. Autant qu'on en peut juger par les évolutions de sa politique, il crut tout d'abord que sa popularité aurait raison des résistances du congrès, qui, satisfait de ses premières concessions, avait voté la loi des finances. Écartant le ministère auquel il la devait, il en constitua un autre composé de ses amis personnels et dont le premier acte fut la déclaration de clôture de la session extraordinaire. Mais, le congrès dissous, Balmaceda se trouvait en présence d'un autre rouage constitutionnel : la commission des chambres, qui, de droit, succède au congrès, et dont la mission consiste à surveiller les agissemens du pouvoir exécutif, à en délibérer et à demander au président, si elle l'estime nécessaire, la convocation du congrès. Cette commission, composée de sept membres de chaque chambre, se dressa devant Balmaceda comme un insurmontable obstacle. C'est elle qui donna le signal de la résistance, qui souleva

l'opinion publique et qui, la lutte engagée, prit la direction des opérations militaires, qu'elle conserva jusqu'à la fin.

Elle débuta par des remontrances contre la brusque dissolution des chambres, qui n'avait permis, après le vote de la loi des recettes, ni celui du budget des dépenses, ni celui qui autorise la permanence de l'armée et de la flotte. Le président répondit le 1er janvier 1891 par un décret établissant le budget des dépenses, accroissant la solde de l'armée, proclamant l'état de siège, suspendant le droit de réunion et la liberté de la presse. C'était une mise en demeure péremptoire de se soumettre, ce fut le point de départ de la guerre civile.

Balmaceda ne pouvait s'illusionner sur la gravité et l'illégalité de ces mesures, mais il croyait, de bonne foi peut-être, ou affectait de croire, qu'il avait de son côté l'opinion publique. Il avait, à tout le moins, l'appui de l'armée dont il doublait la solde, dont les chefs gagnés par lui et appelés aux préfectures importantes lui garantissaient la fidélité; il croyait à sa popularité, à ce puissant mouvement qui l'avait porté si haut; il estimait peut-être aussi qu'il agissait au mieux des intérêts de son pays, qu'une réforme de la constitution s'imposait, qu'elle amènerait sa réélection et que son maintien au pouvoir assurerait la grandeur et la prospérité du Chili. Un second décret abrogeait en effet la loi d'amendement constitutionnel qui exigeait le vote de deux parlemens successifs; il convoquait, pour le 19 mars, les électeurs à procéder à l'élection d'une assemblée constituante.

A ces décrets, la commission de surveillance répondit en déclarant le président incapable d'exercer ses fonctions, et délia la flotte et l'armée de leur serment d'obéissance. Une lettre du président de la chambre des députés et du vice-président du sénat mettait en outre les forces militaires et navales en demeure de protéger le lieu des séances de la commission. De l'armée, il n'y avait aucun concours à attendre, mais il n'en était pas de même de la flotte, qui, le 6 janvier, faisait défection, offrant un asile à la commission, convertie en *junte de gouvernement,* et aux chefs de l'opposition, qui s'embarquaient à Valparaiso et allaient bloquer les ports des provinces du nord.

Ces provinces constituent la principale source de richesse du Chili. Ces terres arides et brûlées, conquises sur le Pérou et la Bolivie, alimentent un grand commerce de minerais. L'exportation du port d'Iquique dépasse de 65 millions de francs celle de Valparaiso, et Pisagua même l'emporte de 30 millions, à la sortie, sur le grand port chilien. Toutefois, ces deux villes, situées à 1,500 kilomètres au nord de Santiago, la capitale, de Valparaiso

le centre commercial, étaient trop distantes en tant que foyers d'insurrection. Leur occupation pouvait priver Balmaceda de ressources importantes, mais non le paralyser. Il avait l'armée et le trésor : 30,000 hommes de bonnes troupes et 150 millions en numéraire; il tenait les grandes villes et aussi une partie de la flotte que devaient bientôt renforcer les navires de guerre construits en Europe et prochainement attendus. Il importait donc à la junte congressiste d'agir sans retard, de lever et d'équiper ses adhérens, et de profiter de la supériorité temporaire de ses forces navales pour porter la lutte au cœur même du pays et offrir aux mécontens un point d'appui et de ralliement.

La junte disposait, en effet, de 22 navires, tant de guerre que transports, parmi lesquels figuraient deux cuirassés : le *Blanco Encalada* et l'*Almirante Cochrane*, deux corvettes : le *O'Higgins* et l'*Abtao*, le croiseur *Esmeralda*, le monitor *Huascar* et la canonnière *Magallanes*, auxquels Balmaceda n'avait guère à opposer que le cuirassé *Almirante Lynch* et les torpilleurs le *Condell* et le *Pilcomayo*. Le capitaine Montt commandait les forces navales de la junte; il décida de frapper le premier coup à Coquimbo, port de mer important, situé à 390 kilomètres au nord de Santiago. Le 17 janvier, la flotte ouvrait le feu sur la ville défendue par un détachement des troupes de Balmaceda; après avoir réduit les batteries au silence, les compagnies de débarquement pénétraient de vive force dans Coquimbo dont elles restaient maîtresses après une courte lutte de deux heures. L'occupation, même temporaire, de Coquimbo était une menace pour Santiago. Balmaceda détacha de la capitale 3,000 hommes; ils devaient effectuer leur jonction, sous les murs de Coquimbo, avec des renforts appelés d'Iquique, et reprendre possession de la ville.

Mal combinée, cette opération échoua; le mécontentement gagnait l'armée, surtout celle du nord, travaillée par les partisans du congrès, tenue loin de la capitale et à l'écart des faveurs officielles et de l'influence personnelle du président. Dans le combat livré près de Coquimbo, trois régimens firent défection et se rangèrent du côté des congressistes. Ce double échec essuyé par Balmaceda était, il est vrai, compensé par l'insuccès de l'attaque tentée par une partie de la flotte de la junte sur Valparaiso. Cette attaque était prématurée et le port à l'abri d'un coup de main par mer. Le débarquement des congressistes fut aisément repoussé.

Dans le nord, les opérations, activement menées par la junte, révélaient un état de choses inquiétant pour Balmaceda. Maîtresse de la mer, la flotte bloquait les ports d'Iquique et de Pisagua, paralysant, avec l'exportation du nitrate et des minerais, la perception

des droits de douane. Dans cette région populeuse, mais déshéritée, les alimens font défaut : les céréales et la viande, les légumes et l'eau potable; on tire tout du dehors et quelques jours de blocus suffisaient pour affamer une population ouvrière plus sympathique à l'insurrection qu'au président et que les forces militaires maintenaient seules dans l'obéissance. Celles-ci y étaient nombreuses, et pour combler les vides faits par l'appel des détachemens dirigés sur Coquimbo, un décret présidentiel avait appelé 10,000 hommes sous les armes pour renforcer les garnisons du nord ; 7,000 autres étaient en outre massés à Aconcagua sous les ordres du général Barboza pour couvrir les approches de Santiago. Campées autour d'Iquique, ville ouverte du côté de la terre, les troupes s'apprêtaient à repousser les tentatives de débarquement de la flotte.

L'irritation grandissait dans la place bloquée et qui pactisait tacitement avec les assaillans. Inquiet de l'attitude de la population qui s'armait, non pour repousser l'attaque, mais pour s'y joindre, le colonel Soto, qui commandait les troupes de Balmaceda, résolut d'occuper la ville. Il rencontra une résistance dont il aurait eu facilement raison, n'eût été l'intervention de la flotte ennemie. Aux premiers coups de fusil échangés entre les habitans d'Iquique et l'armée, le *Blanco Encalada*, le *Magallanes*, l'*Esmeralda* et l'*Abtao* ouvrirent le feu de leurs batteries sur Iquique, qu'ils écrasèrent sous une pluie de bombes, lançant sur la plage leurs compagnies de débarquement. Vainement le colonel Soto rallia ses hommes et fit tête à l'attaque. Défait sur le champ de bataille de Pozo Almonte, il dut battre en retraite, laissant 1,200 cadavres et un important matériel de guerre dans Iquique en ruines.

Dès le lendemain, le 27 février, les congressistes attaquaient Tarapaca, située à l'est d'Iquique et fortement occupée par les troupes de Balmaceda, renforcées par les débris de la garnison d'Iquique. Ici, la lutte prit un caractère d'acharnement indicible, rappelant les scènes tragiques des batailles de Chorillos et de Miraflores lors de la guerre avec le Pérou : « Les soldats de Balmaceda, écrit un témoin oculaire, se sont battus comme des démons et leurs adversaires ne se sont pas montrés moins féroces. On luttait corps à corps, sans un cri, sans autre bruit sourd que celui de la chute des cadavres. Les blessés réfugiés dans les églises ou les cimetières étaient égorgés. Puis éclata le bombardement, suivi de l'incendie. Rien ne ralentit le carnage; femmes, enfans, vieillards tombaient sous les coups des combattans sourds à toutes les supplications. On m'a dit, pour m'expliquer cette lutte implacable, qu'elle se compliquait de haines personnelles et que bon nombre de vieilles *vendettas* ont été à jamais réglées dans la ba-

taille de Tarapaca. De la ville, il ne reste plus rien; l'incendie et le bombardement l'ont rasée au niveau du sol. On a déjà recueilli plus de 2,000 cadavres, mais qui peut dire ce qu'il en reste sous les décombres? On se hâte d'enfouir les morts dont l'odeur empoisonne l'atmosphère. »

La chute d'Iquique et de Tarapaca entraînait celles d'Arica et de Tacna, plus au nord. Ces deux villes capitulaient sans résistance le 7 avril, et les débris des troupes de Balmaceda, serrés de près par les congressistes, en étaient réduits à chercher un refuge par-delà la frontière de la Bolivie. Les provinces du nord étaient perdues pour Balmaceda, et Iquique devenait le quartier-général de la junte.

Elle avait une capitale, une armée, une flotte, un territoire; elle estima l'heure venue de réclamer sa reconnaissance en tant que belligérante, et, tenant pour acquises les sympathies des États-Unis, elle délégua à Washington don Pedro Montt. Il échoua dans sa mission, non que les chefs du parti congressiste eussent trop présumé des dispositions favorables de la grande république, mais ils n'avaient pas tenu compte des précédens créés par M. Seward pendant la guerre de sécession non plus qu'à l'occasion des affaires du Mexique. Lorsque la confédération du sud avait, en novembre 1861, délégué en Europe MM. Mason et Slidell pour se faire reconnaître comme belligérante, M. Seward n'avait pas hésité à donner l'ordre à MM. Adams et Dayton, ministres des États-Unis à Londres et à Paris, de notifier aux cabinets anglais et français que les États-Unis interprèteraient comme un acte d'hostilité le fait de recevoir officiellement les envoyés du sud et qu'ils rappelleraient immédiatement leurs représentans. Vis-à-vis de l'empereur Maximilien, l'attitude du cabinet de Washington avait été conforme à ce précédent; non-seulement le secrétaire d'État s'était péremptoirement refusé à recevoir tout envoyé de Maximilien, il avait encore retourné, sans réponse, une lettre autographe de l'empereur exprimant au gouvernement ses regrets de la mort du président Lincoln. Étant données les révolutions fréquentes dont l'Amérique espagnole est trop souvent le théâtre, cette circonspection des États-Unis s'explique, et l'on ne pouvait les blâmer de régler leur conduite d'après des précédens et des principes dont ils s'étaient imposé l'observance en d'autres temps.

Tout en refusant de reconnaître officiellement au parti congressiste la qualité de belligérant, le cabinet de Washington ne se désintéressait nullement des affaires du Chili où, depuis de longues années, il luttait contre l'influence de l'Angleterre. L'occasion lui paraissait favorable pour reprendre l'ascendant, réconcilier, si possible, les deux partis ennemis, et réaliser l'un des points du pro-

gramme développé par M. Blaine, secrétaire d'État, devant le congrès des trois Amériques, en se posant comme médiateur et pacificateur. M. Egan, ministre des États-Unis à Santiago, et qui devait cette position aux services électoraux par lui rendus à MM. Harrison et Blaine dans la campagne presidentielle, fut chargé de ce rôle difficile. Il avait su se maintenir en bons termes avec le gouvernement de Balmaceda sans toutefois s'aliéner les sympathies des congressistes, dont son opportune et discrète intervention avait soustrait quelques-uns des hommes en vue aux vengeances de leurs adversaires. Il n'eut garde cependant de prendre l'initiative d'une offre de médiation, dont il laissa la responsabilité aux ministres d'Angleterre et d'Allemagne. Celle-ci fut courtoisement écartée par le gouvernement de Santiago, qui, tout en se déclarant peu favorable à des négociations dont le résultat lui semblait très douteux, ajouta qu'il ne pourrait accepter que la médiation des représentans des trois grandes républiques : celle des États-Unis, de la France et du Brésil.

Secrètement avisé de cette réponse, M. Egan, assisté de ses deux collègues, offrit alors ses bons offices et obtint des sauf-conduits pour les délégués du parti congressiste. Nantis des propositions de la junte, formulées en termes modérés, mais fermes, les trois ministres eurent une première conférence avec Balmaceda qui leur demanda de lui donner connaissance de la note de ses adversaires. Ils s'y refusèrent, invitant le président à leur remettre, sous la même forme, ses propositions d'arrangement. Ils se réservaient alors de comparer les deux notes, d'en dégager les points d'entente et de rechercher un terrain de transaction. Balmaceda demanda quelques heures de réflexion et leur donna rendez-vous pour l'après-midi à cinq heures du soir à la *Moneda*, le palais du gouvernement. Quand ils s'y rendirent, ils trouvèrent le palais assiégé par une foule tumultueuse. Un incident, encore inexpliqué, s'était produit dans l'intervalle. Il paraît qu'au moment où M. Godoy, l'un des membres du cabinet, se rendait auprès du président, deux hommes, bien montés et la tête couverte de larges *sombreros* qui cachaient leur visage, stationnaient dans la cour du palais. En reconnaissant le ministre et son escorte, ils lancèrent deux bombes dont une seule éclata sans blesser personne, puis, éperonnant leurs montures, ils prirent la fuite. Cette tentative d'assassinat avait causé une impression profonde. M. Godoy avait lancé des cavaliers à la poursuite des assassins, mais toutes les recherches avaient été vaines. Sur l'ordre du président, le ministre des affaires étrangères signifiait aux médiateurs que les négociations étaient rompues, et, ce qui était plus grave, que les sauf-conduits devenaient

nuls, l'attentat ayant dû être commis à l'instigation de ceux-là mêmes auxquels on les avait accordés.

Rien ne le prouvait. Les coupables, si coupables il y avait, et si toute cette affaire n'était pas une mise en scène destinée à masquer un refus de négocier et à surexciter le zèle des partisans de Balmaceda, étaient introuvables. Mais il n'était pas admissible que les porteurs de sauf-conduits remis par les médiateurs fussent arrêtés et mis en jugement. Ils avaient eu foi dans la parole des ministres de trois grandes puissances sur lesquels rejaillirait l'odieux de ce manquement de foi. Les médiateurs s'empressèrent donc de les aviser personnellement des risques qu'ils couraient et de leur offrir la protection de leurs légations respectives. Revenu à des idées plus sages, le gouvernement s'excusa, le lendemain, de ces mesures prises *ab irato;* les délégués furent transférés à bord du navire de guerre des États-Unis le *Baltimore*, qui les transporta au Callao, nonobstant leurs protestations.

II.

Ces négociations, avortées avant même d'être ouvertes, n'étaient pas pour ralentir les opérations militaires. Celles-ci se poursuivaient, sur terre et sur mer, avec des alternatives diverses; mais, malgré quelques succès partiels, il était visible que Balmaceda perdait du terrain, que ses partisans se décourageaient, que le nombre de ses adversaires croissait. Un moment, sa fortune parut se relever. A la fin d'avril, le cuirassé *Blanco Encalada,* l'un des plus redoutables navires de la flotte congressiste, était mouillé dans le port de Caldera, situé sur la côte d'Atacama, lorsqu'il fut attaqué à l'improviste par le *Lynch* et le *Condell*. Le combat fut court, mais sanglant. Assailli par les torpilleurs avant d'avoir pu lever l'ancre, le *Blanco Encalada*, après une vigoureuse résistance, fut coulé bas. Il avait à son bord le secrétaire de la marine, don Valdez Vergara; les lieutenans Pacheco, Soto Aguilar, Guzman, et un nombreux équipage, dont on ne put sauver qu'une centaine d'hommes; plus de deux cents périrent dans le combat et le naufrage.

En perdant le *Blanco Encalada*, le parti congressiste perdait beaucoup. Le hardi coup de main tenté par ce cuirassé, escorté du *O'Higgins*, sur Valparaiso, quelques jours avant sa destruction, avait causé dans ce port la plus vive alarme. Apprenant que le gouvernement avait nolisé un puissant remorqueur, la *Florence*, et l'avait converti en navire de guerre, le capitaine du *Blanco Enca-*

lada s'était glissé de nuit dans le port. Une torpille mal dirigée n'atteignit pas le remorqueur, mais mit en pièces le dock flottant près duquel la *Florence* était amarrée. Le bruit de l'explosion donna l'éveil, et un torpilleur, escorté de la *Florence*, se mit à la recherche du *Blanco Encalada,* qui, franchissant la passe, attira ses assaillans en dehors, poursuivi par le feu des batteries de la place et la puissante artillerie du remorqueur. Le *Blanco Encalada* n'ouvrit le sien qu'à courte portée, mais avec tant de précision que ses adversaires firent volte-face pour regagner le port à toute vapeur. Sans se laisser intimider par les volées d'artillerie des forts, le cuirassé s'acharna à leur poursuite; une bordée bien pointée balaya le pont de la *Florence*, qu'un obus traversait de part en part et qui coula à pic entraînant dans les flots son équipage. Moins lourd, le torpilleur gagnait de vitesse quand le *O'Higgins* le prit par le travers et le coula. Au même moment, les forts concentraient leur feu sur le *O'Higgins*, sur le pont duquel une bombe éclatait, tuant une partie de son équipage. Le *Blanco Encalada* riposta vigoureusement, et son tir, bien dirigé, dégagea le *O'Higgins*. Engageant avec les batteries un duel d'artillerie dont il sortit sans avaries, le cuirassé reprit la haute mer, suivi du *O'Higgins*, et gagna Caldera, où il devait terminer sa brillante carrière.

Les chefs congressistes avaient compté, sinon pour le remplacer, tout au moins pour combler en partie le vide fait dans leur flotte, sur l'*Itata*, grand transport à vapeur, chargé d'armes et de munitions, et attendu des États-Unis; mais le cabinet de Washington, soucieux de sa neutralité, avait fait suspendre le départ de l'*Itata*, retenu dans le port de San-Diego. La junte en recevait à peine la nouvelle quand, le 4 juin, l'*Itata* mouillait en rade d'Iquique. Éludant la surveillance des autorités américaines, le capitaine Mauzum, commandant l'*Itata*, avait réussi à lever l'ancre et à prendre le large. Poursuivi par le croiseur des États-Unis le *Charleston*, il l'avait gagné de vitesse et arrivait à Iquique avec 5,000 carabines, 2 millions de cartouches et de grands approvisionnemens. Le *Charleston* le suivait de près, et, sur la mise en demeure de son capitaine et de l'amiral Mac-Cann, de livrer l'*Itata*, accusée d'avoir, en violation des lois des États-Unis, transporté des munitions de guerre en pays ami et pour une cause insurrectionnelle, la junte congressiste s'exécuta, soucieuse, avant tout, d'éviter des complications redoutables avec les États-Unis, dont l'intervention maritime en faveur de Balmaceda pouvait être décisive. L'*Itata* fut remise à l'amiral Mac-Cann, qui ne laissa pas ignorer aux chefs congressistes que cet acte de prompte déférence vis-à-vis des États-Unis pouvait servir de point de départ à des négociations en vue de leur obtenir les droits de belligérans.

L'émotion causée par la perte du *Blanco Encalada* et la capture de l'*Itata* était à peine calmée quand les succès de l'*Esmeralda* vinrent relever les espérances des congressistes. Depuis deux mois, l'*Esmeralda*, détachée à la recherche de l'*Itata*, qu'elle avait mission de convoyer, n'avait pris aucune part active aux opérations militaires. Au retour de sa croisière dans le Nord, elle se signalait par un heureux coup de main sur les îles Lobos, dont les riches dépôts de guano constituaient l'une des principales ressources financières du gouvernement de Balmaceda. Le 15 juin 1891, l'*Esmeralda* bloquait le port de l'île et bombardait les entrepôts, pendant que ses compagnies de débarquement détruisaient la voie ferrée et le matériel d'exploitation. En même temps on apprenait qu'une révolte venait d'éclater à Coquimbo, où Balmaceda avait concentré des forces considérables. Un bataillon s'insurgeait, tuait ses officiers et se dirigeait vers Caldera pour se joindre aux congressistes, dont 8,000 hommes occupaient la ville, et en rade de laquelle la junte concentrait sa flotte pour attaquer, disait-on, Coquimbo par terre et par mer.

Si critique que fût, en ce moment, la situation de Balmaceda, il pouvait encore négocier, et, par d'opportunes concessions, terminer le conflit. L'élection présidentielle avait eu lieu à la fin de juin. Seules, les provinces du sud et du centre y avaient pris part; fidèles encore au gouvernement, elles avaient voté pour le candidat que Balmaceda leur désignait et élu don Claudio Vicuna, qui devait entrer en fonctions le 18 septembre suivant. Maître de Santiago et de Valparaiso, fortement cantonné à Coquimbo, repris aux congressistes, et dont l'occupation couvrait, au nord, les approches de la capitale; assuré de l'appui des provinces du sud, attendant de jour en jour l'arrivée des navires de guerre construits en France et dont l'adjonction rétablirait l'équilibre avec les forces navales de ses adversaires, Balmaceda était encore en mesure, sinon d'imposer sa volonté, tout au moins de conjurer un désastre imminent. Il s'y refusa avec obstination. Fut-il, comme il le dit plus tard, trompé par les rapports de ses conseillers, ou bien, comme il l'affirma dans ses proclamations, convaincu qu'il avait de son côté le droit et la légalité? Il n'avait fait, à l'entendre, que se conformer aux précédens politiques de ses prédécesseurs. Chargé du gouvernement de la république, délégué pour y maintenir l'ordre et assurer le fonctionnement des services publics, il ne s'était, prétendait-il, substitué au congrès que sur le refus du congrès de s'acquitter de ses devoirs en votant les lois de dépenses. Pour se justifier, le congrès n'alléguait qu'un fait, à savoir que le cabinet choisi par le président n'avait pas sa confiance; mais ce cabinet

succédait à deux autres que le congrès avait écartés sans raisons, sans même permettre à ses membres de préciser leur programme. Le congrès, affirmait-il, empiétait sur le pouvoir exécutif, qu'il entendait mettre en tutelle. Gardien de la constitution, le président s'en était constitué le défenseur; il la maintiendrait envers et contre tous.

Ainsi posée, la question était insoluble. Les congressistes déclaraient nuls et non avenus tous les actes et décrets du président depuis la clôture de la session extraordinaire; ils les tenaient pour illégaux et criminels. Représentant, disaient-ils, le seul pouvoir légal et régulier du Chili, ils appelaient la population aux armes, relevaient les troupes de terre et de mer de leur serment d'obéissance au président, dont ils décrétaient la mise hors la loi. Non plus que lui, Claudio Vicuna n'avait qualité ni titre pour prendre le pouvoir; son élection était inconstitutionnelle dans le fond et dans la forme; instrument de Balmaceda, imposé par lui aux suffrages des électeurs, il n'avait été choisi que pour colorer d'un semblant de légalité la plus éclatante violation des lois et les visées ambitieuses d'un despote.

Entre ces deux opinions extrêmes et passionnées, la force seule pouvait décider. En se prolongeant, la lutte prenait chaque jour un caractère plus atroce; les haines politiques se doublaient de haines particulières. On l'avait vu, lors de la prise d'Iquique, on le voyait dans les mesures odieuses dont les partisans avoués ou supposés du congrès étaient l'objet, on devait le voir mieux encore. La terreur régnait à Santiago, où des disparitions mystérieuses jetaient l'alarme dans les familles de ceux qui comptaient des membres actifs dans l'armée congressiste. Les dénonciateurs assiégeaient les ministres et les agens de la police; partout on signalait des complots et des conspirateurs. Sur les champs de bataille on retrouvait ce même acharnement féroce dont les troupes chiliennes avaient fait preuve dans la guerre avec le Pérou et la Bolivie. A Tarapaca, disait-on, les soldats de Balmaceda avaient reçu l'ordre de ne pas faire de prisonniers, les chefs ne pouvant ni ne voulant les garder et les nourrir dans une région dépourvue de toutes ressources, et où ils avaient grand'peine à pourvoir à la subsistance de leurs hommes. L'inclémence du sol et du climat ajoutait encore aux horreurs de la guerre civile. Dans des conditions identiques, affirmaient les balmacedistes, la junte congressiste agissait de même. On avait vu à Iquique entasser sur le transport *Amazonas* des blessés sans vivres et sans secours, que l'on expédiait ainsi à Caldera, et dont presque tous succombaient dans cette traversée de cinq jours.

Sous un régime qui rappelait celui de la loi des suspects, Santiago se dépeuplait; la jeunesse émigrait pour échapper à l'active surveillance de la police : elle allait grossir les rangs des congressistes. Déguisés en matelots, en chauffeurs, en hommes d'équipe, les fils de bonnes familles gagnaient Valparaiso, s'engageaient ou se cachaient à bord des navires en partance pour le Nord et ralliaient Iquique ou Tacna, où ils prenaient service à bord de la flotte. On en vit partir par bandes de Mollendo, sur des embarcations ouvertes, comme pour une partie de plaisir, et gagner Arica à la rame après quatre jours de mer. D'une lettre particulière de Santiago nous extrayons les détails suivans sur l'esprit qui animait la population : « La plupart de nos jeunes gens riches, membres des cercles, ou élégans en renom, ont quitté la ville pour rejoindre la junte à Iquique. On pensait qu'ils résisteraient mal aux fatigues du voyage et aux misères de la guerre. Il n'en a rien été. Débarqués à Port-Vito et immédiatement équipés, ils se sont mis en marche pour Arica, sous le commandement du padre Lisboa, traînant avec eux leur artillerie dans ce pays brûlant et aride, franchissant des étapes de dix heures, à court d'eau et de vivres. Ils ont pris une part active à l'attaque d'Arica et de Tacna. On vit même les mères, les sœurs, les fiancées de ces jeunes hommes, réfugiées à bord des transports congressistes l'*Aconcagua* et le *Magallanes*, offrir leurs services lors du combat naval d'Arica. Les équipages étaient peu nombreux; laissant les hommes à leurs postes de combat, elles se chargèrent du service des munitions, et ce furent elles qui apportèrent les gargousses et les projectiles depuis la soute jusqu'aux pièces. »

Errazuriz commandait, à Iquique, les forces congressistes, maîtresses de la côte septentrionale depuis Tacna jusqu'à Caldera, mais, ainsi que nous l'avons dit, la région du désert d'Atacama ne possède ni vivres ni eau. Force était de se porter plus avant dans le sud, si l'on voulait appuyer par des forces de terre l'attaque que la junte se proposait de tenter par mer vers Coquimbo. Cette dernière ville paraissait l'objectif indiqué, la clé de Santiago, la capitale. Il s'agissait de la prendre à revers, pendant que la flotte l'aborderait par mer; et pour cela, de concentrer l'armée sur un point où elle pût s'approvisionner de fourrages et de vivres. Huasco, à distance égale de Caldera et de Coquimbo, réunissait les conditions voulues. Située au débouché d'une vallée, entaille étroite et profonde dominée par des cimes de 4,500 à 5,000 mètres, et arrosée par un torrent qu'alimentent les neiges des Andes, Huasco occupait le centre d'une région suffisamment fertile pour subvenir pendant quelque temps aux besoins de l'armée.

Cette attaque annoncée, et que Balmaceda se préparait à repousser en hâtant l'envoi de renforts à Huasco, masquait une opération d'une toute autre importance. Les chefs de la junte congressiste étaient résolus à précipiter les événemens et à ouvrir une campagne décisive. Ils avaient, pour en agir ainsi, plusieurs raisons sérieuses. Balmaceda, par un nouveau décret, appelait 60,000 hommes sous les armes, il venait d'émettre pour 60 millions de papier-monnaie; ses navires de guerre ne pouvaient tarder à arriver. D'autre part, le mécontentement contre Balmaceda gagnait les provinces du sud; celles du centre étaient profondément désaffectionnées, et la crainte seule les retenait dans l'obéissance. Enfin, la lutte, en se prolongeant, devait fatalement affaiblir le parti congressiste, isolé dans le nord, et impuissant à en tirer les ressources nécessaires pour nourrir une armée que sa flotte devait constamment ravitailler. L'avis du général Canto, vétéran de la guerre du Pérou, prévalut, et l'on décida d'aller attaquer Balmaceda à Valparaiso même.

Le 20 août 1891, six transports congressistes, que l'on croyait en route pour Coquimbo, mouillaient dans la baie de Quinteros, à trente kilomètres au nord de Valparaiso, et débarquaient un corps d'armée de 8,000 hommes que d'autres arrivages renforcèrent rapidement. Ni Balmaceda, ni ses généraux n'avaient prévu ce mouvement dont, le premier moment de surprise passé, ils crurent pouvoir augurer favorablement pour leur cause. L'impatience de leurs adversaires à brusquer le dénoûment, à risquer le tout pour le tout, leur apparaissait comme l'indice d'une situation désespérée. Les balmacedistes avaient en mains d'importans effectifs, ils occupaient un grand port abondamment pourvu; par les voies ferrées ils pouvaient ramener en ligne les détachemens de Talca et de Valdivia, de Santiago et de Coquimbo; ils avaient devant eux une double ligne de défense : l'Aconcagua et la plage de Viña-del-Mar, derrière eux le fort Callao puissamment armé et les batteries du port.

Pour compenser ces avantages très réels, les congressistes avaient à leur tête un chef éprouvé, le général Canto, qui inspirait à ses troupes une foi aveugle. Soldat heureux de la guerre du Pérou, il avait conquis sur les champs de bataille une réputation méritée de tactique et d'audace. L'armée congressiste, mieux équipée et pourvu de fusils à tir rapide, n'avait qu'un chef obéi; l'armée du gouvernement en avait deux, les généraux Barboza et Alzerreca, qui se jalousaient et se disputaient le commandement suprême, que Balmaceda dut prendre pour prévenir un conflit. En 1880, Barboza s'était distingué à la bataille de Tacna, sous les

ordres de Baquedano, plus tard à Torata; on lui reprochait toutefois les excès qu'il avait ordonnés ou laissé commettre par ses troupes à Mollendo et à Islay. Moins connu, Alzerreca avait une réputation de bravoure méritée, et Balmaceda comptait sur son zèle et son dévoûment.

Dès que e débarquement des congressistes fut connu, Balmaceda donna l'ordre de masser des troupes sur la rive gauche de l'Aconcagua pour s'opposer au passage de l'ennemi. Canto n'hésita cependant pas à le tenter, soutenu par l'artillerie de la flotte embossée dans la baie de Cosnon, et dont le tir prenait en écharpe le cours de la rivière. Couronnant de ses pièces de campagne les hauteurs auxquelles il s'adossait, il couvrait ses adversaires d'une double rangée de feux que le fort Callao et les batteries de la place, situés hors de portée, ne pouvaient éteindre. Il avait devant lui les avant-postes de l'armée de Balmaceda, dont les principaux corps occupaient en arrière la position de Viña-del-Mar, solidement appuyée au fort Callao et qui constituait une ligne redoutable de défense. Au fur et à mesure que les contingens appelés du nord et du sud arrivaient, on les dirigeait sur ce point, où se concentrait tout l'effort de la résistance. Au long de l'Aconcagua on ne comptait pas plus de 12,000 hommes en ligne.

Le combat s'ouvrit par une forte canonnade à couvert de laquelle le général Canto franchit la rivière, poussant vigoureusement devant lui les troupes balmacedistes, surprises par l'impétuosité de son attaque et inférieures en artillerie. Elles opéraient toutefois sur un terrain qu'elles connaissaient bien et, tout en reculant, profitaient habilement des moindres plissemens du sol pour se rallier et reprendre l'offensive. Dans la région accidentée et mamelonnée qui s'étend sur une longueur de plusieurs milles, entre l'Aconcagua et Viña-del-Mar, leur résistance croissait à mesure qu'elles s'éloignaient de la portée du tir des hauteurs et de la flotte. Elles se repliaient en bon ordre sur Viña-del-Mar, et quand la nuit mit fin au combat, les bataillons de Canto durent s'arrêter devant 13,000 hommes de troupes fraîches, renforcés des combattans qu'ils refoulaient devant eux.

Cette première bataille était un succès pour les congressistes, mais ce succès était loin d'être décisif. Ils avaient franchi l'Aconcagua, rejeté l'ennemi sur Valparaiso, mais ici commençaient les difficultés sérieuses. Devant eux une armée supérieure en nombre et d'égale bravoure, couverte par un fort redoutable et par les batteries de Podetto, d'Andes et de Valparaiso, en cas d'échec, un embarquement difficile dans une baie étroite et sous le feu d'un ennemi victorieux, ne leur laissaient d'autre alterna-

tive qu'une victoire complète ou un irrémédiable désastre; mais les soldats avaient foi dans l'habileté de leur chef et dans le succès de leur cause. Canto justifia leur confiance; il ne se dissimulait aucun des obstacles qu'il avait devant lui, il s'ingéniait à les tourner, à paralyser les avantages de la position de ses ennemis et à détourner à son profit ceux qui le constituaient en infériorité réelle. C'est ainsi que, par un habile mouvement de flanc, il réussit à occuper, au-dessus de Valparaiso, à Salto, la voie ferrée qui relie le port à la capitale, et dont il ne laissait qu'un tronçon aux mains de ses adversaires. Maître de la ligne, interceptant les communications de Balmaceda avec Santiago, qui tint du coup le dictateur pour perdu, il attirait à lui les nombreux mécontens de cette ville et tous ceux qui vont au succès, il assurait l'approvisionnement de ses troupes et s'ouvrait, en cas de besoin, une ligne de retraite.

A Valparaiso, la population attendait, dans une indicible émotion, le résultat de la lutte engagée sous ses murs et qui allait décider de son sort. Toute la journée du 22 août, le sourd grondement de l'artillerie s'était fait entendre, plus distinct et plus rapproché vers le soir, mêlé au crépitement de la fusillade. Les congressistes avaient gagné du terrain, et la longue file d'ambulances qui évacuait les blessés dans la ville attestait l'importance du combat. On savait toutefois que le gros de l'armée balmacédiste occupait les positions de Viña-del-Mar couvertes par le fort Callao, que cette armée se renforçait d'heure en heure, et ceux qui sympathisaient secrètement avec la junte doutaient que Canto avec toute son habileté et ses bataillons avec toute leur valeur pussent forcer l'obstacle. C'était aussi l'opinion de l'amiral, commandant l'escadre américaine, et des officiers des bâtimens de guerre étrangers mouillés sur rade. Ils tenaient pour très douteux le succès des congressistes, et ils estimaient qu'en cas de revers ils courraient grand risque d'être complètement écrasés.

Nonobstant leur échec de la veille et leur impuissance à défendre le passage de l'Aconcagua, Balmaceda et ses lieutenans étaient pleins de confiance. Ils n'ignoraient pas que les congressistes avaient subi des pertes sensibles, et que les renforts reçus par eux ne comblaient pas les vides faits dans leurs rangs. Toute la nuit ils avaient accumulé des munitions de guerre dans le fort Callao, dans les batteries de Podetto, d'Andes et de Valparaiso, et dirigé sur Viña-del-Mar les contingens rappelés en hâte. Canto, de son côté, n'était pas resté inactif. Sa flotte, embossée dans la baie de Cosnon, était désormais trop éloignée du théâtre de l'action pour lui rendre de sérieux services. Il prit la résolution hardie de l'en-

voyer chercher dans la baie même de Valparaiso, un mouillage d'où elle pût, tout en se maintenant hors du tir des batteries, inquiéter le fort Callao et croiser ses feux avec ceux de son artillerie. Il emprunta à la flotte son artillerie légère, renforça ses cadres avec les compagnies de débarquement, ne laissant à bord des navires que les hommes nécessaires pour le service des grosses pièces.

Le 23 août, à la pointe du jour, la bataille commençait par un duel d'artillerie entre la flotte et les forts, auquel succédait une vigoureuse attaque de Canto contre les lignes balmacedistes. Dans Valparaiso, les affaires étaient suspendues, les magasins fermés et toute la population, groupée sur les hauteurs, suivait avec anxiété les péripéties de la lutte. Nous empruntons à une lettre particulière le tableau suivant de l'aspect qu'offrait la grande ville. « L'émotion est à son comble, les détonations de l'artillerie et de la mousqueterie, répercutées par les hauteurs qui dominent Valparaiso, grondent autour de nous. Les habitans ont déserté la ville; une foule considérable borde la partie de la baie qui fait face à la pointe sud-ouest d'où le fort Andes, tirant à toute volée, surgit par instans d'un nuage de fumée. Les pointes Duprat et San-Antonio sont envahies par les curieux; on en voit sur les docks flottans, sur les quais; les plus aventureux s'entassent sur la pointe Gruesa, à un kilomètre et demi du théâtre de l'action. De là on contemple un spectacle étrange. Un épais nuage de fumée plane sur les deux armées; les décharges d'artillerie le sillonnent de zigzags de feu. Parfois le voile se déchire, et pendant quelques instans on entrevoit des charges de régimens qui s'abordent, des pièces d'artillerie amenées et déchargées à toute vitesse, des hommes qui courent, bondissent, rampent ou tombent; des lignes qui faiblissent ou avancent, puis, de nouveau, le voile de fumée recouvre la plaine, et l'on n'a pour se guider que le bruit du combat qui s'éloigne ou se rapproche. Plus près de nous, les convois de blessés sortent lentement du nuage de fumée et se dirigent en longues files vers la ville où les hôpitaux improvisés se multiplient. Presque toutes les femmes de Valparaiso ont offert leurs maisons et leurs services. On interroge fiévreusement les blessés, mais ils ne nous apprennent rien, et leurs récits contradictoires ne nous permettent pas de préjuger de l'issue de la lutte. »

Elle dura toute la journée du 23, plus violente et plus sanglante que la veille. Sous les assauts répétés des bataillons de Canto, les troupes balmacedistes plièrent à plusieurs reprises, mais, ramenées en arrière, elles se reformaient à l'abri du feu du fort Callao et,

conduites par leurs officiers, elles rentraient en ligne. Vainement, vers la fin de la journée, Canto massant ses bataillons en colonne les lança sur le centre de Balmaceda. Le centre se rompit sous le choc et fut enfoncé, mais le fort Callao, ouvrant tous ses feux à bonne portée, brisa l'élan des congressistes, arrêtés par une muraille de projectiles. La nuit tombait ; de part et d'autre on dut camper sur les positions que l'on occupait.

Les deux armées étaient épuisées, toutes deux pouvaient s'attribuer l'avantage. Canto avait gagné du terrain, mais l'armée balmacédiste gardait ses lignes, les défenses de Valparaiso étaient intactes, le village de Viña-del-Mar, objectif de Canto, restait aux mains de ses adversaires. En revanche, les chefs balmacédistes n'avaient pas réussi à rejeter Canto sur l'Aconcagua et à l'isoler de sa flotte. Il tenait bon sur le terrain, et n'eût été le formidable obstacle du fort Callao, il eût refoulé ses adversaires dans Valparaiso où vainqueurs et vaincus seraient entrés pêle-mêle. Ce qu'il n'avait pu faire de haute lutte, il l'allait tenter par un mouvement tournant.

Ni l'une ni l'autre des deux armées n'était en état de reprendre l'offensive dès le lendemain. Il fallait du temps à Balmaceda et à ses généraux pour raffermir le moral ébranlé de leurs troupes et leur donner un repos nécessaire. Il en fallait à Canto pour réparer les vides faits dans ses rangs et modifier ses plans d'attaque. Convaincu de l'impossibilité d'emporter Valparaiso par le nord, il résolut de l'aborder par les hauteurs en arrière de la ville ; s'il parvenait à les couronner d'artillerie, il tiendrait le port à merci. Mais l'opération offrait de sérieux dangers. Ce mouvement tournant l'éloignait de sa base d'opérations, de sa flotte, sa ressource suprême en cas d'échec. Balmaceda soupçonnait son projet et manœuvrait de manière à couper ses communications avec cette dernière. Toute la journée du 25 août, celles du 26 et du 27, se passèrent en escarmouches destinées à masquer les évolutions respectives, en chocs courts et sanglans pour asseoir les positions. A plusieurs reprises ces chocs furent sur le point d'amener un engagement général, mais chaque fois ce fut Canto qui se déroba.

Il avait de bonnes raisons pour agir ainsi. Ses succès avaient enhardi les ennemis de Balmaceda; ils affluaient à son camp et renforçaient son armée, très éprouvée par les combats du 22 et du 23. Il savait en outre que la discorde régnait au camp ennemi, que les généraux Barboza et Alzerreca se rejetaient la responsabilité de l'échec de l'Aconcagua et se disputaient le commandement de l'armée. Le conflit entre eux avait pris un caractère aigu et

dégénérait en hostilité ouverte, chacun s'évertuant à contrarier les opérations de l'autre. Puis Canto manœuvrait lentement, mais sûrement pour réaliser son plan; après mûre réflexion, il avait reporté son centre sur les coteaux de Placilla qui dominent le champ de courses de Viña-del-Mar; il y concentrait toute sa grosse artillerie et, solidement appuyé sur un camp bien retranché, il estimait pouvoir y tenir assez longtemps pour ramener, en cas d'insuccès, sa flotte à Quinteros. En cas de succès, Valparaiso, prise entre ses navires et son armée, était hors d'état de résister.

Balmaceda n'avait pas les mêmes raisons que Canto pour ajourner la bataille décisive. L'inquiétude gagnait ses troupes dont les querelles de ses généraux et leurs récriminations ébranlaient la confiance; des symptômes de mécontentement se faisaient jour parmi les bataillons dits de *volontaires*, en réalité enrôlés par force; braves comme le sont les Chiliens, ces volontaires se comportaient bien au feu, mais il importait de les soustraire à l'action dissolvante des influences extérieures et des sollicitations secrètes des congressistes.

Le 28 août, Balmaceda, décidé à jouer la partie suprême, donna l'ordre d'attaquer les positions occupées par Canto. Les généraux Barboza et Alcerreza prirent le commandement de leurs colonnes, et l'armée, quittant ses retranchemens de Viña-del-Mar, se déploya sous le feu des forts. Canto l'attendait de pied ferme; ses ordres, strictement obéis, étaient de n'ouvrir le feu qu'à courte distance, de se maintenir sur la défensive et, en aucun cas, de ne se laisser entraîner à quitter les hauteurs. Il sentait son armée bien en sa main, pleine d'ardeur et de confiance, il savait ce qu'il pouvait attendre d'elle et de ses lieutenans, il ne doutait plus du résultat.

Nous empruntons aux récits de divers témoins oculaires le tableau suivant de la bataille du 28 août. Ces récits se complètent l'un l'autre et, autant que possible, nous laissons la parole aux spectateurs du combat.

Quand la tête de colonne des troupes de Balmaceda eut quitté l'abri des forts, elle gravit en silence les pentes des collines occupées par Canto. Au moment seulement où elles allaient en atteindre le sommet, un feu meurtrier, à courte portée, l'accueillit et l'ébranla, mais ce mouvement d'hésitation fut de courte durée. Avec une rare intrépidité, les soldats de Balmaceda abordèrent l'ennemi et se ruèrent sur lui. La lutte s'engagea presque corps à corps, mais sur l'ordre de Canto ses bataillons se massèrent rapidement à droite et à gauche, démasquant sa grosse artillerie dont le tir enlevait des files entières d'ennemis, arrêtant net la marche de la colonne que

les deux ailes de Canto fusillaient sur les flancs. Brisée par cette pluie de projectiles, la colonne faiblit, et les soldats de Balmaceda, rejetés en désordre sur la pente couverte de morts et de blessés, sont obligés de se replier en arrière et de se réfugier sous le canon des forts. Là ils se reforment, se renforcent de troupes fraîches, et une seconde fois abordent l'obstacle. Barboza et Alcerreza les précèdent, rivalisant d'audace, chacun cherchant à éclipser son rival. Un boulet emporte Barboza, Alcerreza prend le commandement; pas un symptôme de défaillance ne se trahit dans les rangs des assaillans qui ont vu tomber l'un de leurs chefs; ils avancent comme un mur que les boulets trouent, mais qui de lui-même se referme. Frappé à la tête, le général Alcerreza est emporté mourant. Alors seulement Canto donne l'ordre de charger que ses soldats attendaient avec impatience. Ils descendent comme une avalanche, brisant dans leur irrésistible élan la longue ligne de leurs adversaires. Mêlés, confondus avec eux, ils roulent ensemble jusque sous le feu des forts qui ne peuvent tirer sur l'ennemi sans atteindre les leurs. Balmaceda lance sa cavalerie: refoulée, elle aussi, et taillée en pièces. Vainement leurs officiers essaient de rallier les troupes de Balmaceda; cette fois elles résistent à leurs appels, les contingens de réserve, composée des régimens de volontaires, se refusent à donner; levant la crosse en l'air, ils se joignent aux bataillons victorieux de Canto. Ce n'est plus une déroute, c'est une indescriptible panique, une marée humaine qui s'engouffre dans Valparaiso.

La bataille avait duré cinq heures; elle était irrémissiblement perdue, Valparaiso à la merci de Canto victorieux, Balmaceda abandonné de tous. Vicuna, qu'il avait désigné pour son successeur à la présidence, cherchait un refuge sur un navire allemand; ses ministres, Godoy, Barrados, Espinosa, s'embarquaient pour Lima, et Viel, gouverneur de la ville, négociait, sous la protection de l'amiral américain, la reddition de la place et des forts au général Canto. Pour ceux qui se souvenaient des excès qui avaient ensanglanté Lima et le Callao à la suite de la bataille de Chorillos, qui avaient vu Lima, la capitale péruvienne, pillée et son port de guerre incendié, autant par les vaincus que par les vainqueurs, la situation était grave, et l'on redoutait pareil sort pour Valparaiso. Il n'en fut rien; Canto sut maintenir la discipline la plus rigoureuse parmi ses troupes et, s'il exigea la reddition sans conditions de la ville, il s'opposa à toutes représailles et réprima les scènes de désordre dont les soldats débandés de Balmaceda étaient les fauteurs. Il désigna comme gouverneur de la ville Walker Martinez, ancien ministre du Chili en Bolivie, lequel n'avait pas quitté son

quartier-général depuis le commencement des opérations et dont le concours énergique lui était tout acquis; en même temps il ordonnait à l'un de ses lieutenans d'aller, à la tête d'un fort détachement, hâter la soumission de Santiago,

Elle lui parvenait le même jour, devançant sa sommation. Non plus à Santiago qu'à Valparaiso, on n'eût trouvé un partisan ou un défenseur de Balmaceda; il semblait que la victoire de Canto eût délié toutes les langues et que le vaincu n'eût que des ennemis dans les deux grandes villes qui avaient suivi sa fortune et soutenu son pouvoir. Quand l'armée de Canto entra en bon ordre dans Valparaiso, toutes les fenêtres étaient pavoisées, les fleurs pleuvaient sous les pas des soldats, les vivats éclataient frénétiques, saluant l'ennemi d'hier, le libérateur d'aujourd'hui. Seul, dans ce désarroi général, un homme resta fidèle à la cause trahie par la fortune. Sommé de rendre son navire, l'*Almirante Lynch*, à la flotte congressiste, le capitaine Alberto Fuentes s'y refusa et ouvrit le feu sur ses adversaires; mais hors d'état de résister à des forces supérieures, il dut, pour sauver son équipage, amener son pavillon.

Si l'ordre régnait à Valparaiso sous la rude main de Canto, il n'en était pas de même à Santiago. La populace se soulevait en apprenant la chute de Balmaceda, et, sous prétexte de rechercher le président qu'elle voulait mettre à mort, d'intimider les balmacedistes qui n'avaient garde de se montrer, et de déjouer leurs prétendus essais de résistance, elle organisait le pillage, débutant par le palais de Balmaceda mis à sac, puis incendié; elle se portait ensuite à la résidence de sa mère, à celle du général Barboza, aux bureaux des journaux officiels et aux hôtels des hauts fonctionnaires, enlevant tout ce qui s'y trouvait, puis mettant le feu. Les lueurs de l'incendie enveloppaient la malheureuse capitale. Dans ce danger pressant, l'intervention du général Baquedano la sauva. Il ne fallait rien moins que la terreur salutaire qu'inspirait le vainqueur de Los Angeles, de Tacna, d'Arica, de Chorillos et de Lima pour arrêter les excès d'une populace livrée à elle-même. Une répression vigoureuse, suivie de quelques exécutions sommaires, eut raison de ce brutal soulèvement.

A Iquique, où siégeait la junte congressiste, la joie fut grande quand on apprit l'éclatant succès de Canto, la prise de Valparaiso, la soumission de Santiago, le désastre de Balmaceda et de ses adhérens. La junte décida de se transporter à Valparaiso et s'embarqua sur le vapeur *Arequipa*.

On croyait Balmaceda en fuite; les uns affirmaient qu'il cherchait, avec une troupe de fidèles, à franchir les Andes et à gagner la ré-

publique Argentine; selon d'autres, il était réfugié à bord du navire amiral des États-Unis, le *San-Francisco*, mouillé dans le port de Valparaiso et des démarches étaient faites auprès de l'amiral américain pour qu'il livrât son prisonnier. Ce qui contribuait à donner créance à ce bruit, c'était la présence, sur ce navire, du député Odalle Vicuna et du colonel Vidaurre, président du conseil de guerre, amis dévoués de Balmaceda. En réalité, ce dernier avait vainement gagné la baie de San-Antonio, où il espérait s'embarquer à bord du torpilleur le *Condell*. N'y rencontrant pas ce navire et, revenant sur ses pas, ne voyant aucun moyen de fuir, il était rentré de nuit à Santiago, où il avait été demander un asile au ministre de la république Argentine. M. Urriburia le lui avait accordé, mais ne se dissimulant pas les dangers que courait et faisait courir aux siens cet hôte malheureux, il avait eu recours aux précautions les plus minutieuses pour dépister les recherches et dissimuler la présence d'un étranger sous son toit. Lui seul et un domestique dévoué voyaient Balmaceda; relégué dans une chambre isolée, sans communications avec le dehors, l'infortuné président se consumait dans son inaction et ses regrets. Son système nerveux, profondément ébranlé par les terribles épreuves qu'il venait de traverser, le livrait sans défense aux suggestions du désespoir. Tout lui paraissait préférable à la vie qu'il menait, et, dans le dernier entretien qu'il eut avec son hôte, il lui déclara son intention de se livrer à la junte congressiste. Il estimait que ses ennemis politiques se contenteraient de l'exiler, et l'exil laissait une porte ouverte à l'espoir.

Mieux au courant que lui de ce qui se passait, et encore sous le coup des pillages et des incendies de Santiago, le ministre chercha à le dissuader; il ne lui cacha ni la haine dont il était l'objet, ni l'impossibilité où serait la junte de refuser sa tête aux clameurs de la populace. Il le laissa, sinon ébranlé, à tout le moins terriblement impressionné. Il était minuit quand ils se séparèrent. A huit heures et demie du matin, une détonation se fit entendre; on força la porte de Balmaceda que l'on trouva étendu sur le parquet; sa main serrait encore le revolver dont une balle avait traversé sa tête. Immédiatement prévenue, la junte délégua une commission composée de MM. Walker Martinez, Melchor, Concho et le juge Aguerra, chef de la cour suprême. Cette commission constata l'identité du cadavre et dressa procès-verbal du décès.

Sur la table se trouvaient trois lettres adressées à sa mère, à sa femme et à M. Urriburia et aussi une note au directeur du *New-York Herald*. Cette note et la lettre à M. Urriburia appartiennent seules à l'histoire; elles jettent une lueur sur cette existence tragique, elles en forment l'épilogue. La première, écrite d'une main ferme,

sans ratures, est d'un homme parfaitement maître de sa pensée et de son style. Les déclarations qu'elle renferme sont claires et précises. On s'étonnera, sans doute, qu'au moment de se tuer Balmaceda ait fait choix d'un journal étranger pour défendre sa mémoire et justifier ses actes, mais outre que dans l'effervescence actuelle des esprits aucun journal chilien n'eût osé publier ce document, Balmaceda entendait s'adresser au monde entier. L'impartialité dont le *New-York Herald* avait fait preuve dans l'appréciation d'événemens qui passionnaient l'Amérique entière et l'immense publicité de ce journal lui dictèrent ce choix. Dans sa lettre à don José de Urriburia, l'écriture et le style trahissent, au contraire, une extrême tension nerveuse; on y relève des expressions incorrectes, des fautes mêmes d'orthographe; or peu d'hommes possédaient aussi complètement leur langue que Balmaceda. On sent que cette lettre fut écrite la dernière et que l'heure suprême approchait.

Voici la note au *New-York Herald :* « Je meurs avec la ferme conviction que les actes de mon administration pendant les huit mois qui viennent de s'écouler sont justifiés. Je n'avais personne dans l'armée à qui me fier. Mes généraux m'ont trompé, ils m'ont menti. Si mes ordres avaient été suivis, la bataille de l'Aconcagua eût été une victoire complète.

« Pendant toute cette période de troubles, je n'ai pas failli au Chili; je voulais l'affranchir de l'influence étrangère et en faire la première république de l'Amérique. Mes ennemis m'accusent de cruauté ; les circonstances m'ont contraint à sanctionner des actes de sévérité, mais les cruautés que l'on me reproche ont été commises sans mes ordres et à mon insu.

« Jusqu'à la bataille de Placilla, j'ai cru au succès; mes généraux, Barboza, Alcerreza et Viel, m'en répondaient. Ils m'ont tous menti. Maintenant seulement je me rends compte qu'ils n'attendaient de moi que de l'argent et des honneurs et que l'intérêt seul les guidait.

« Je n'ai sur moi que 2,500 piastres (12,500 fr.). Ma femme me les a remises dans la nuit du 28 août.

« Votre ministre, Patrik Egan, m'a donné de bons conseils; il me pressait de faire la paix et de quitter le Chili. Je ne l'ai pas écouté ; je le croyais sous l'influence des congressistes et mes conseillers, et mes ministres étaient tous opposés à la paix. »

Sa lettre à M. Urriburia était ainsi conçue : « Cher monsieur et ami, il me faut à tout prix sortir de la situation dans laquelle je suis. Je ne saurais la prolonger plus longtemps, ni abuser davantage de votre hospitalité ; je prie ma famille d'en garder le souve-

nir comme celui du plus grand service que j'aie reçu de ma vie. L'exaspération de mes ennemis est telle que ma retraite découverte vous exposerait aux plus grands dangers; je me dois de vous en exonérer par un acte de courage.

« Je voulais, de mon plein gré, me livrer à la junte révolutionnaire, espérant que la constitution et les lois seraient pour moi comme pour tous un abri suffisant. Mais, quand je vois les chefs de l'armée, les sénateurs et les députés, les municipalités et les juges, les hauts fonctionnaires fugitifs et traqués, j'en conclus que moi, seul responsable pour tous, je n'ai rien à attendre de mes ennemis.

« Je suis prêt à me sacrifier. Fasse le ciel que ce sacrifice suprême apaise la haine de mes adversaires et mette un terme aux persécutions auxquelles mes amis sont en butte! Que Dieu me soit pitoyable dans mon adversité et dans ma mort! Qu'il vous bénisse, vous et les vôtres! Priez Arrieta, qui m'a toujours fidèlement servi, de me rendre les derniers devoirs. Adieu.

« *Signé :* BALMACEDA.

« *P.-S.* — Réglez, je vous prie, l'affaire d'honneur dont je vous ai parlé hier soir. Je vous ai confié les noms. Vale. »

III.

Accueillie par les féroces cris de joie de la populace de Santiago, la nouvelle de la mort de Balmaceda mettait un terme aux appréhensions de la junte congressiste. Lui disparu, toute résistance devenait sans objet. Une ère nouvelle commence.

Après avoir victorieusement subi, de 1879 à 1882, l'épreuve de la guerre étrangère, la république du Chili vient de traverser celle, plus redoutable, de la guerre civile. Elle en sort, non sans honneur et aussi non sans blessures. Le bon droit triomphe et la légalité l'emporte; mais si l'on ne peut que se réjouir du résultat, si l'on ne peut qu'applaudir aux vaillans efforts d'un peuple profondément sympathique et dont la vitalité puissante vient, une fois de plus, de s'affirmer, on ne saurait que déplorer les causes qui ont rendu possible une pareille lutte et un moment obscurci le jugement d'hommes dont quelques-uns étaient sincèrement dévoués à leur pays.

Il n'est pas douteux que la constitution chilienne ne laisse la porte ouverte à de redoutables éventualités, qu'une imitation trop

servile des rouages parlementaires de l'Angleterre ne s'adapte mal aux exigences d'un régime républicain et ne provoque, à certains momens, de ces conflits d'attributions que la force seule peut trancher. Il convient toutefois de rappeler, à la décharge des constituans de 1833, l'extraordinaire engouement dont étaient alors l'objet les institutions parlementaires anglaises. Les libéraux européens les proposaient à l'admiration du monde et en réclamaient l'application ; les républiques espagnoles, récemment émancipées, les copiaient et tant bien que mal les adaptaient à leurs constitutions républicaines. Ainsi fit le Chili. Le désaccord latent qui existait entre ses institutions quasi monarchiques et ses aspirations républicaines ne s'est révélé que lentement. Depuis trente ans il a pris corps. Depuis trente ans, la république oscille entre une oligarchie exclusive dans laquelle se recrutent les membres du congrès et les hauts fonctionnaires, et, d'autre part, l'autocratie d'un président investi de pouvoirs exorbitans. En cas de conflit, la tentation est grande, pour ce dernier, de chercher, comme le fit Balmaceda, un point d'appui dans les masses peu éclairées pour résister au congrès et, dans son successeur, un représentant de ses idées, un continuateur de sa politique. Force est bien de reconnaître qu'en mettant en avant Enrique Sanfuentes d'abord, Claudio Vicuna ensuite, qu'en imposant ce dernier aux électeurs, Balmaceda n'avait fait que se conformer aux déplorables erremens qui autorisaient tacitement le président en exercice à désigner son successeur et à soutenir de son influence officielle le candidat de son choix. Il n'avait fait que ce que Santa-Maria avait fait pour lui et, avant Santa-Maria, ses cinq prédécesseurs. Le mécanisme électoral était faussé irrémédiablement; le pouvoir cessait d'émaner du libre suffrage des électeurs et, non plus qu'une oligarchie étroite, l'autocratie quinquennale d'un président n'offrait une base assez large pour asseoir les destinées d'une grande nation. Éclairés par l'expérience, les hommes d'État chiliens devront aviser aux moyens de conjurer ces dangers dont la république n'est sortie qu'au prix d'une lutte sanglante.

Cette lutte, dont nous venons de retracer les péripéties, a profondément modifié la situation du Chili. Un nouvel ordre de choses se dégage de la fumée des champs de bataille, des complications politiques et des négociations diplomatiques de ces dix dernières années. Une évolution qui date de l'extension territoriale du Chili a déterminé des tendances et des aspirations nouvelles. Longtemps vagues et confuses, elles se précisent et s'accentuent. Inféodé à l'Angleterre, dont la sympathie n'avait pas peu contribué à assurer son indépendance, dont il avait copié les institutions, tout en gravi-

tant dans son orbite commerciale, le Chili a tenté de se dégager, en 1882, de ces liens du passé pour se rapprocher de la grande république des États-Unis. Les efforts de M. J. Blaine, secrétaire d'État à Washington, ont tendu à resserrer ces nœuds nouveaux; dans la conférence des trois Amériques, préparée et présidée par lui, l'habile homme d'État n'a rien épargné pour gagner à ses vues la plus puissante des républiques du Sud, pour l'amener à fermer ses ports au commerce européen et à les ouvrir aux produits de l'Union. Mais, au point de vue commercial, le Chili n'avait qu'à perdre à cette ligue douanière que dissimulaient mal les grands mots de « panaméricanisme » et de « l'Amérique aux Américains. » Il n'avait qu'à perdre à se fermer le monde pour s'ouvrir les États-Unis, où, vu la similitude du sol et du climat, ses produits, se heurtant à la concurrence des produits nationaux, ne rencontraient qu'un débouché restreint.

Puis, au point de vue politique, le Chili sentait qu'il ne pourrait jouer qu'un rôle secondaire dans cette Union des trois Amériques présidée et dirigée par les États-Unis. Ce rôle cadrait peu avec ses hautes visées d'avenir. Il aspire à prendre, dans l'Amérique du Sud, la place prépondérante qu'occupent les États-Unis dans l'Amérique du Nord. Il y avait là une cause de froissement. Ce froissement s'est aggravé par l'attitude du cabinet de Washington pendant la guerre civile, par les ménagemens de M. J. Blaine pour Balmaceda, par son refus de reconnaître au parti congressiste la qualité et les droits de belligérant, par la confiscation de l'*Itata* et de son chargement d'armes. Ces mesures, commandées par les circonstances et imposées par les précédens, ont achevé de détourner le Chili d'une entente plus intime avec les États-Unis. Il entend conserver une indépendance qu'il se sent assez fort pour maintenir. Par un revirement naturel, il se retourne vers l'Europe avec laquelle son mouvement commercial, comparé à celui qu'il entretient avec les États-Unis, est, à l'importation, comme 46 est à 3 et, à l'exportation, comme 32 est à 1. Sa défection ne contribuera pas peu à entraîner celle des autres États que M. J. Blaine s'efforce vainement de grouper autour de l'Union américaine. Nous avons, ici même (1), en signalant le but poursuivi par M. Blaine, exposé les raisons qui nous le faisaient tenir pour chimérique. Les événemens dont le Chili vient d'être le théâtre, l'évolution qu'ils déterminent et les incidens qu'ils provoquent sont pour nous confirmer dans nos appréciations d'alors.

Ces incidens ne sont pas sans gravité. Le conflit, dans les rues

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1890.

de Valparaiso, entre les marins chiliens et les matelots du croiseur des États-Unis, le *Baltimore*, n'est pas une simple rixe, après boire, entre gens de mer, comme il s'en produit dans tous les ports; il est le choc de deux nationalités hostiles. Les matelots chiliens gardent rancune aux États-Unis de s'être interposés entre eux et leurs adversaires, d'avoir favorisé ces derniers. Ils ne pardonnent pas au commandant du *Baltimore* d'avoir déporté au Callao les négociateurs congressistes munis de sauf-conduits en règle et victimes, selon eux, d'un guet-apens. Ils ont saisi la première occasion de se venger, et les réclamations du ministre des États-Unis se sont heurtées à une opinion publique complice et surexcitée, à un mauvais vouloir évident. Le mécontentement du cabinet de Washington, l'ultimatum présenté par M. Egan, l'envoi d'un bâtiment de guerre des États-Unis à Valparaiso, ne sont pas de nature à calmer une agitation qui grandit à Valparaiso comme à Santiago, comme dans toutes les grandes villes du Chili.

De là à une guerre il y a loin encore, et des appréciations plus calmes préviendront, on peut l'espérer, l'inégal conflit entre une république de soixante-dix millions d'habitans et une autre qui n'en comprend que trois. Mais la brèche s'élargit et l'irritation grandit. Peuple « au cou roide, » le peuple chilien a la rancune tenace, l'ambition haute, la susceptibilité vive à l'endroit de son indépendance et une confiance, exagérée peut-être, dans ses forces maritimes. A la veille de l'élection présidentielle qui doit donner un successeur à Balmaceda, l'attitude des États-Unis ne saurait être indifférente. Elle peut déterminer les électeurs à porter au pouvoir un chef militaire de préférence à un pacificateur et un administrateur. La tentation est grande de répondre à la menace par la menace. Est-ce donc à un tel résultat que devait aboutir le congrès des trois Amériques, si bruyamment inauguré le 2 octobre 1889 par M. J. Blaine à Washington et qui ne visait à rien moins qu'à grouper sous l'égide des États-Unis, arbitres du Nouveau-Monde, dix-huit républiques et cent vingt millions d'Américains?

C. DE VARIGNY.

LA

PIRATERIE AU TONKIN

Nous nous proposons, dans les pages qui suivent, de donner quelques renseignemens sur l'organisation de la piraterie au Tonkin. Mais, auparavant, et pour être compris du lecteur, il nous paraît bon de l'avertir qu'en Indo-Chine l'Européen confond indifféremment sous cette appellation de « pirate » non-seulement les maraudeurs, les détrousseurs de grands chemins, les contrebandiers, aussi bien que les aventuriers de tout ordre qui, cédant à l'appât d'une vie vagabonde, et défiant l'impuissance des lois, exercent leurs déprédations, par bandes armées, sur terre, sur la côte, ou dans les fleuves du Tonkin ; mais encore les indigènes qui, insurgés contre la domination française, luttent pour reconquérir l'indépendance nationale.

Pour les Annamites, le mot de « pirate » a également cette acception générale. Est pirate quiconque vit ou s'enrichit aux dépens d'autrui ; et l'aventurier, aussi bien que l'administrateur français qui perçoit, aux lieu et place du gouvernement annamite, un impôt, si régulièrement et si équitablement rétabli qu'il soit ; et qu'enfin le chef de bande chinois qui frappe de contributions les habitans de la région dans laquelle il est établi, où il règne en maître incontesté de longue date, sont des pirates au même titre.

Le nombre d'Annamites et de Chinois qui se livrent à la piraterie, au Tonkin, est considérable. Aussi bien, le goût de rapine et de pillage revêt, dans notre colonie d'extrême Orient, ce caractère particulier qu'il est dans les mœurs et comme dans le sang de la race. Du grand au petit, pressurer, spolier, en un mot, pirater l'inférieur ou le voisin, sont, chez l'indigène, des actes d'une pratique constante et pour lesquels la loi annamite n'a pas cru devoir

se montrer d'une sévérité excessive, car le crime de piraterie n'est puni de la peine capitale qu'à la deuxième récidive.

Pour l'exposé de cette étude, nous avons divisé le territoire tonkinois en trois grandes zones correspondant aux différentes modes de composition et d'organisation des bandes de pirates : 1° zone du delta central qui ne comprend que des bandes annamites; 2° zone des régions limitrophes du delta où opèrent des bandes mixtes composées d'Annamites et de Chinois; 3° zone des hautes régions qui ne comprend que des bandes chinoises fixées à demeure ou bien des pirates chinois qui viennent, à des périodes déterminées, y faire des incursions.

I. — LE DELTA.

Dans le delta central, c'est-à-dire dans les provinces de Hanoï, de Hung-hen, de Baïsaï, de Hai-duong, de Mi-duc, de Nam-Dinh, de Ninh-Binh, etc., les bandes se composent, le plus habituellement, d'Annamites.

Elles se recrutent parmi les ennemis irréconciliables de notre occupation, mécontens de tout ordre, déclassés, tirailleurs ou miliciens libérés du service ou déserteurs, à qui la vie de pirate, malgré les dangers qu'elle présente, paraît cent fois préférable à l'existence de coolie corvéable et taillable à merci, qui les attend à leur retour dans leurs foyers; et enfin parmi les mauvais sujets des villages, au nombre desquels les pirates sont toujours assurés de trouver des guides pour leurs entreprises dirigées contre les propres villages de ces derniers.

A l'exception de quelques-unes, ces bandes ne sont en général ni permanentes, ni solidement organisées; mais elles sont très nombreuses. On n'en compte pas en effet moins de 250, grandes ou petites, dans le delta même : les unes ne possèdent que quelques fusils; d'autres peuvent en réunir, au moment d'une opération, trente, quarante à tir rapide, et même davantage. Chacun des pirates qui composent ces bandes est en outre assisté d'autres indigènes, armés et équipés à la manière des anciens soldats de l'Annam, de lances, de massues, d'arcs, de boucliers, et spécialement affectés à l'enlèvement des morts et des blessés sur le champ de bataille et au transport du butin conquis.

Si l'on considère qu'en dehors d'un petit nombre de villages privilégiés, qui ont reçu l'autorisation de se pourvoir de quelques fusils pour leur défense, tous les autres n'ont pour toute protection que l'épaisseur des haies qui les entourent, et, pour toute arme, que de petits couperets dont les règlemens annamites fixent les dimensions d'une manière rigoureuse, ou de longs bambous

auxquels ces mêmes règlemens interdisent d'adapter le moindre fer de lance, l'on conçoit aisément les dangers dont les populations sont sans cesse menacées par le voisinage de l'une de ces bandes, et aussi les inquiétudes, les transes mortelles, les perpétuelles angoisses dans lesquelles l'indigène passe une partie de son existence.

En règle générale, ces petites bandes procèdent par intimidation. Un beau matin, sans qu'ils sachent comment le fait s'est produit, les gens d'un village trouvent, à leur réveil, affiché en pleine place publique, un écrit d'un chef pirate, les invitant à aller déposer, dans un délai fixé, en un lieu désigné, une somme de 400, de 500, de 1,000 francs ou des sommes plus importantes, selon la richesse présumée du village : c'est un habitant, affilié aux pirates, qui a apporté et clandestinement affiché ce message. Ou bien, c'est une bande qui, à la chute du jour, se réunit à un signal convenu, et vient s'établir dans quelque pagode, à cent ou deux cents mètres du village. Un pirate, à l'aide d'un porte-voix, hèle les habitans, et leur adresse une sommation analogue, les menaçant, en terminant, des plus épouvantables calamités s'ils n'y obtempèrent pas immédiatement.

Aussitôt, au milieu de l'émoi général, les notables s'assemblent. Si le village n'a aucun secours à attendre de nos postes, en raison de leur éloignement, si ses moyens de défense ne lui laissent aucun doute sur l'issue fatale de la lutte à laquelle il s'expose, quelques vieillards, victimes résignées, avec un dévoûment qui leur coûte quelquefois la vie, vont s'aboucher avec les pirates, pour parlementer et tenter d'obtenir quelques adoucissemens aux conditions imposées. La contribution payée, pour cette fois encore, le village est sauvé d'une mise à sac, c'est-à-dire de la ruine complète.

Si celui-ci a confiance dans sa force, si la contribution exigée est trop considérable, les habitans se préparent à la résistance. Parfois les pirates se décident alors à tenter, sur l'instant, une attaque de vive force; et ce doit être un spectacle étrange et bien lamentable que celui de ces luttes corps à corps, rappelant les combats des guerres antiques, livrées, dans l'horreur de la nuit, par des adversaires implacables et cruels et que terminent le plus souvent l'incendie et des tueries sans merci, destinées à porter la terreur parmi les populations de la région. Du côté des assaillans, des bandits, poussés par l'appât du pillage, lancent à la main, sur les cases les plus rapprochées, des fusées incendiaires que les Annamites excellent à fabriquer pour ces sortes d'entreprises; tirent des coups de fusil sur un point de la lisière pendant qu'un autre parti, à coups de coupes-coupes, abat une porte ou

se fraie un passage dans la haie, sur la lisière opposée ; du côté de la défense, des hommes de tout âge, affolés, courant d'un point à l'autre de l'enceinte ; s'efforçant de repousser les pirates, ici, à coups de bâton ; là, en les piquant au moyen de perches appointées de sept à huit mètres de longueur ; ou en jetant sur eux, en guise de projectiles, tout ce qui leur tombe sous la main ; plus loin, cherchant à démoraliser l'ennemi en lui faisant croire, par l'éclatement de gros bambous bourrés de poudre et de ferraille, imitant le bruit des caronades, qu'ils disposent d'armes à feu redoutables ; et enfin, dominant tout ce vacarme, les cris des animaux, les clameurs des femmes, ramassant dans une hâte fébrile ce qu'elles ont de plus précieux, et courant chercher un refuge dans la pagode consacrée aux génies tutélaires du lieu, où, pressées les unes contre les autres, effarées, tremblantes, elles attendent dans une inexprimable anxiété le résultat de cette lutte dans laquelle se joue leur existence.

Toutefois, le plus souvent, pour ne pas s'exposer à un échec, la bande remet son attaque à une occasion plus favorable dans laquelle elle pourra agir par surprise, après avoir, si cela lui paraît nécessaire, requis le concours de bandes voisines. Le village pris, il est alors pillé, puis brûlé de fond en comble, et les habitans saisis sont massacrés, afin de frapper, par ces exécutions exemplaires, les habitans des autres villages qui seraient tentés de faire de la résistance.

Si, isolées, ces bandes ne constituent pas un danger pour les postes de gardes civils qui couvrent le delta et auxquels est réservée la pacification de cette partie du Tonkin, lorsque plusieurs se réunissent ou concertent leurs opérations, elles sont alors capables d'empêcher toute sortie des garnisons de ces postes, de tenir la campagne, et d'infliger parfois de graves échecs aux détachemens qui sont envoyés contre elles. A l'approche de fortes colonnes, elles se dispersent ou passent dans une région voisine, pour revenir bientôt sur le théâtre habituel de leurs opérations dès que ces colonnes se sont retirées.

L'action incessante, funeste de ces bandes, jointe à celle de la piraterie locale, exercée par de petits groupes de pillards, de détrousseurs, dont le nombre augmente encore avec une mauvaise récolte ou avec un relâchement dans la surveillance de la police provinciale, sont une cause permanente de désarroi, de troubles et d'entraves dans le fonctionnement régulier de notre protectorat.

Loin de nous aider en effet dans notre œuvre de pacification, nombre de fonctionnaires annamites de cette partie du delta favorisent tout au contraire les menées de ces bandes. Beaucoup d'entre

eux n'acceptent qu'à regret notre tutelle, et leur intérêt du moment peut bien quelquefois les pousser à nous témoigner quelque dévoûment, mais ces démonstrations passagères ne doivent nous laisser aucun doute sur leurs véritables sentimens à notre égard. Nous sommes toujours, à leurs yeux, ces barbares occidentaux, ces chiens d'étrangers dont il est question à tout propos dans les proclamations des rebelles.

L'hostilité nullement déguisée que certaines autorités chinoises, par exemple celles de la frontière du Quang-Ton, manifestent contre notre occupation, en laissant publiquement s'organiser, chez eux, à quelques centaines de mètres de nos places, des bandes destinées à attaquer ces dernières ou à faire incursion sur notre territoire; la crainte de représailles dont ceux qui se compromettent pour notre cause seraient l'objet au cas d'une évacuation que Chinois et Annamites proclament sans cesse imminente; le spectacle de notre impuissance à débarrasser le pays de cette piraterie qui le mine et le ronge comme une plaie cancéreuse; enfin la faiblesse actuelle de nos effectifs, les revers essuyés par quelques-uns de nos postes ou de nos détachemens, sont d'ailleurs autant de raisons pour que nous n'apparaissions pas aux yeux des Annamites comme les possesseurs incontestés de ce sol sur lequel nous nous sommes péniblement établis.

Si l'on ajoute à ces causes la fourberie, l'insatiable cupidité de certains fonctionnaires indigènes qui poussent l'impudence jusqu'à pactiser avec les pirates, en vue de faire effectuer dans les villages les plus riches de leur circonscription administrative des razzias dont ils partagent avec ceux-ci les bénéfices; si l'on considère qu'en raison du contact constant des bandes avec les villages dans lesquels ces derniers séjournent en permanence, tandis que nos détachemens ne font qu'y passer, les habitans sont disposés par goût, ou sont contraints à prêter aux pirates l'aide qu'ils nous devraient et qui nous serait indispensable pour la bonne exécution de nos expéditions, l'on aura un aperçu des difficultés que rencontre notre œuvre de pacification dans le delta même.

Ces difficultés ne sont pas d'un ordre insurmontable; leur solution réside, à notre avis, dans l'application d'un ensemble de mesures administratives et militaires dont nous nous bornons à indiquer les plus urgentes. Selon un plan à l'exécution duquel doivent concourir les efforts de tous : civils, militaires et marins; répression de la piraterie dans le delta confiée à l'armée; comme conséquence, augmentation de l'effectif des troupes européennes et indigènes; établissement d'un réseau serré de postes militaires, commandés par des officiers et reliés par des communications télégraphiques ou téléphoniques, en attendant la construction, avec le

temps, de bonnes voies de communication; augmentation du nombre de canonnières dont le rôle est et peut devenir encore plus efficace dans le delta.

Placer à la tête des différentes administrations indigènes des mandarins de confiance, soumettre leurs actes à un contrôle sévère; une fois la tranquillité rétablie, les rendre personnellement responsables du maintien de l'ordre dans leurs circonscriptions.

Exonérer d'une partie des charges, et pour le temps nécessaire, certaines régions depuis longtemps troublées, dénuées de ressources et dont les habitans ne paient l'impôt que sous la pression des baïonnettes et au prix des plus durs sacrifices (1).

Par ces mesures, on assurera aux villages une protection réelle et constante, et l'on pourra alors exiger des habitans qui, à bon droit, se tiennent aujourd'hui dans une prudente réserve, des renseignemens précis sur les mouvemens, sur les forces des pirates, sur le pays, sur les voies de communication, etc.

Dans cette œuvre de pacification, à l'opposé de ce qui se produit dans la plupart des pays musulmans, où les missionnaires, en raison de la haine que leur voue l'élément indigène fanatisé par les prédictions des marabouts, sont parfois une cause d'embarras plutôt qu'une aide pour l'administration, ceux-ci peuvent, au Tonkin, être de précieux auxiliaires, par la connaissance approfondie qu'ils ont du pays; par leur autorité sur les habitans des villages chrétiens; par l'influence qu'ils exercent sur la population qui, dans un large esprit de tolérance religieuse, ne voit en eux que les ministres d'un culte qui a droit à leur respect au même titre que les autres cultes, et enfin par le dévoûment avec lequel nombre d'entre eux servent les intérêts de la France.

« Que l'on en soit bien convaincu, nous disait l'un d'eux, l'Annamite est conscient du juste et de l'injuste; c'est un grand enfant qu'il faut traiter avec douceur et qui est susceptible de reconnaissance pour ses bienfaiteurs. Quand sa sympathie et sa confiance seront gagnées à la cause française, on obtiendra avec deux cents soldats des résultats que l'on ne peut obtenir aujourd'hui avec deux mille et si, à la suite d'un événement quelconque, des armées ou de fortes bandes chinoises menaçaient le Tonkin, les Français seraient assurés d'en venir aisément à bout avec le concours du peuple annamite. »

(1) Entre autres mesures de détail propres à enrayer la piraterie locale, nous signalons la suivante : marquer d'une estampille particulière tous les buffles et tous les bœufs d'un même village. On ne verrait plus alors, comme cela se pratique chaque jour sur bien des points du Tonkin, des pirates transformés en paisibles commerçans, vendre en plein marché à des Européens ou à d'autres indigènes un troupeau qui a été pillé la veille dans un village situé à deux ou trois lieues de là.

II. — ZONE DES RÉGIONS LIMITROPHES DU DELTA.

Les bandes établies dans cette zone sont également nombreuses; les plus importantes sont celles qui opèrent dans le Loch-Nam, dans les massifs au nord de Quang-Yen, de Dong-Trieu, dans le Bao-Day, le Tam-Dao, au nord de Cho-Chu, de Cho-Moï, dans les environs de Hung-Hoa, de Sontay, etc., c'est à cette catégorie que se rattachent les pirates du Yen-Thé.

Ces bandes sont presque toutes mixtes, c'est-à-dire composées d'Annamites et de Chinois, la proportion de Chinois variant selon les lieux et les circonstances. Régulièrement constituées à la mode annamite, en sections, compagnies, bataillons, en armées même, pompeusement dénommées par eux : armée d'avant-garde, d'arrière-garde, de l'aile droite de l'Armée Fidèle, elles possèdent un noyau permanent, aguerri, discipliné, tenu en haleine par d'incessantes incursions et auquel viennent s'adjoindre, à l'appel du chef, des contingens fournis par les villages de la région. Leur effectif, qui est en moyenne de 200 à 300 hommes chacune, peut ainsi arriver à atteindre, dans certains cas, près d'un millier d'hommes dont la moitié dispose de fusils à tir rapide : le reste est armé de fusils à piston, de fusils muongs, à mèche, du modèle de nos anciennes arquebuses, d'arbalètes lançant des flèches empoisonnées, de coupes-coupes, etc.

Pour donner à leurs bandes l'apparence de troupes régulières, la plupart des chefs ont adopté pour leurs hommes un uniforme approprié aux conditions de l'existence qu'ils mènent et de la guerre d'embuscades qu'ils font à nos détachemens. L'uniforme du pirate chinois se rapproche sensiblement de celui du soldat régulier du Quang-si. Il consiste en une blouse en étoffe de couleur bleue, en soie ou en indienne, selon la qualité du pirate, et descendant jusqu'à mi-cuisse; pendant la saison froide, une deuxième blouse doublée de ouate est portée sous la première. Ce vêtement est serré à la taille par une large ceinture rouge, en étoffe ou en cuir, disposée de manière à servir de cartouchière. Le pantalon, court, s'arrête au-dessus du genou; une bande de forte toile grise enroulée autour des jambes protège ces dernières contre les ronces et contre les épines; pour chaussure, de solides espadrilles nouées au-dessus de la cheville. Ce costume est complété par un large chapeau de paille, doublé d'une étoffe verte à l'intérieur et retenu par une jugulaire; quand l'homme court ou lorsqu'il épaule son arme pour tirer, il rejette le chapeau complètement en arrière, sur le dos. Comme armement, un fusil à canon court, que le Chi-

nois porte d'ordinaire, dans les marches, en travers sur les deux épaules, les bras élevés, une main appuyée sur chacune des extrémités de l'arme; enfin, à la ceinture, le traditionnel coupe-coupe, ou, pour les chefs, un revolver. Chaque bande possède un certain nombre de bannières portant la devise: « Pour Ham-Nghi, roi d'Annam. »

Les pirates annamites de ces grandes bandes ont adopté un costume analogue; le chapeau est remplacé par un turban de couleur foncée, fortement serré à la tête; de plus, au lieu du chignon, la coiffure nationale; nombre d'entre eux portent la queue, à la mode des Chinois, avec l'intention de bénéficier, auprès des autres Annamites, du prestige dont ces derniers jouissent auprès des populations tonkinoises. Quelques bandes possèdent, en outre, un certain nombre d'uniformes de miliciens, de tirailleurs tonkinois, parfois même d'officiers, que les pirates endossent lorsqu'ils veulent agir par surprise, de jour, contre un village ou contre l'un de nos détachemens. En opération, pirates annamites ou chinois ne se chargent pas de vivres; c'est aux hameaux qu'ils traversent ou dans lesquels ils séjournent qu'incombe le soin de pourvoir à leur subsistance; dans ces conditions, ces bandes acquièrent dans leurs mouvemens une mobilité surprenante, grâce à laquelle elles peuvent se mettre rapidement hors de l'atteinte de nos colonnes.

Les chefs de ces bandes mixtes sont : 1° soit des Annamites rebelles, tels que Doc-Tich, Caïn-Kin, Déthan, etc.; 2° soit des pirates de profession : Chinois expulsés de leur pays et qui sont venus s'établir, sans esprit de retour, dans cette zone bien avant notre arrivée au Tonkin, tels que Luong-Tam-Ky (1); métis de Chinois et de femmes annamites, comme Baky; ou enfin Chinois, tels que Lun-Ky, qui viennent n'y résider que temporairement, pour s'y livrer à des opérations commerciales d'échanges d'objets de contrebande contre des femmes et des enfans, d'un écoulement facile dans les provinces méridionales de la Chine.

On a comparé non sans quelque justesse tous ces chefs de bandes à des seigneurs féodaux; comme ces derniers, en effet, chacun d'eux possède une zone territoriale, un véritable fief, dans lequel son autorité est incontestée, où il perçoit régulièrement un impôt, sagement calculé de manière à tirer des populations tout ce qu'elles peuvent donner sans toutefois les accabler par de trop

(1) « Je suis un homme d'humble condition, écrivait en 1890 le chef pirate Luong-Tam-Ky au commandant de Thaï-Nguyen, au moment où il faisait ses ouvertures de soumission; j'habite le Tonkin depuis de longues années, aussi, à cette heure, je ne suis plus qu'un étranger pour mon pays où il me serait impossible de retourner, je ne puis que demeurer ici où j'ai toujours vécu... »

lourdes charges ; — ce qui aurait l'inconvénient de les exaspérer et de tarir en même temps la source de sa propre richesse.

De son côté, le chef pirate, se substituant dans l'exercice des fonctions publiques aux mandarins royaux, assure la police de la contrée, y rend la justice, et protège les villages contre les entreprises des autres bandes. Nos détachemens ont surpris des correspondances échangées entre chefs de bandes, dans lesquelles ces derniers, en se traitant réciproquement d'excellences et de messeigneurs, réclamaient et obtenaient la reddition de femmes et de buffles volés à une village ami par un bande voisine.

Pour augmenter leurs ressources et se procurer les femmes et les buffles nécessaires à leur commerce d'échange, les bandes exercent leurs déprédations dans une zone commune, qui comprend les villages ayant refusé d'obtempérer à leurs réquisitions, et en particulier ceux des environs de nos postes et des grandes villes.

Annamites ou Chinois, qu'ils luttent pour l'indépendance nationale ou simplement pour l'existence, tous ont le soin de légitimer leur établissement et les charges qu'ils imposent aux habitans, en s'attribuant un mandat de la cour d'Annam ou de l'empereur de Chine. Il n'est pas rare de voir, affichés sur les places publiques des villages, des écrits rédigés dans le style du placard suivant, qui a été trouvé dans un hameau près de Cho-Moï :

Phung-Dang-Phu (Baky) Dé-Doc (général) de l'armée de Thaï-Nguyen aux habitans de cette région.

Depuis que les barbares français ont envahi le Tonkin, les indigènes sont en butte à des exactions sans nombre.

La cour royale nous a donné des troupes pour effectuer la pacification de la région et assurer la protection des fidèles sujets.

Pour nous permettre de remplir le mandat royal, les habitans doivent fournir à nos troupes l'argent, les vivres, et les corvées nécessaires pour assurer leur subsistance.

En conséquence, dorénavant, ils obtempéreront aux demandes de vivres et coolies faites par les détachemens qui seront munis d'une autorisation revêtue de notre sceau ; ils devront refuser toute autre demande de réquisitions qui ne se trouverait pas dans ces conditions...

Fait le 13 du sixième mois de la 5e année du roi Ham-Nghi.

Chaque bande s'est construit dans la partie la plus difficile, la plus inaccessible de la région qu'elle occupe, un repaire dans lequel sont établis son dépôt principal d'opium, de munitions, de

vivres; ses ateliers de réfection de cartouches, de réparation d'armes; où sont réunis les femmes, le bétail volés; en un mot, ses approvisionnemens de toute espèce et son butin.

Tels sont les repaires de Ké-Thuong au nord de Cho-Moï, ceux du Nui-Da-Bo; l'ancien repaire du Caï-Kïn dans le Nui-Dong-Naï, le nouveau repaire des bandes du Yen-Thé, au nord de Hu-Thué, etc.

L'emplacement exact de ces repaires est d'ordinaire connu des seuls pirates. Pour s'y rendre, il faut quelquefois cheminer en pleine forêt vierge par des sentiers qui ne sont que des pistes de bêtes fauves, s'engager dans de longs couloirs étroits, formés par des murailles verticales de granit; gravir des cols escarpés laissant à peine passage à un homme, ou bien suivre, pendant plusieurs heures, sous bois, pour tout sentier, le lit d'un torrent sur lequel s'embranche, en un point donné, une piste dissimulée dans la brousse et qui mène au repaire.

Des refuges, des campemens, sorte de dépôts secondaires destinés à recevoir provisoirement les prises, à effectuer les premières opérations d'échange et de vente, sont en outre construits par chaque bande aussi près que possible des zones exploitées par elles, et à une distance du delta variable selon la proximité et l'importance des postes militaires voisins.

Les chefs de bandes annamites ne craignent pas d'établir parfois ces refuges secondaires dans les villages mêmes des confins du delta, dont les habitans sont à leur entière dévotion : Cao-Thuong, Luoc-Ha, dans le Yen-Thé; les villages de l'île des Deux-Song, du Mont-Bavi, etc., ont longtemps servi de résidence et de dépôt aux chefs des bandes qui exploitent ces contrées.

Les Chinois placent de préférence ces campemens dans la région boisée, à la naissance de plusieurs vallons ou ravins, près de la ligne de partage des eaux; ce qui leur permet, le cas échéant, de faire passer rapidement leur butin de l'un dans l'autre de ces vallons, selon la direction de l'attaque, et de le soustraire à la poursuite des colonnes.

Des postes avancés fortifiés pour quarante à cinquante hommes sont établis à 700 ou 800 mètres des repaires et refuges et sur les sentiers qui y mènent; ces derniers sont barrés par des coupures, par des palissades, par des petits piquets; des embuscades sont tendues sur la lisière des bois et le long de ces sentiers, d'une manière si ingénieuse qu'aucun indice ne révèle à une troupe en marche qu'une coulée a été pratiquée, dans le bois, parallèlement au sentier qu'elle suit et à deux ou trois mètres de ce dernier; et qu'enfin celle-ci est occupée par des pirates qui attendent que la

reconnaissance soit tout entière engagée sous leur ligne de feux, pour la fusiller à bout portant.

La garde de ces repaires et de ces campemens est confiée à des hommes sûrs, bien armés et qui en forment la garnison permanente; ces campemens sont couverts à plusieurs kilomètres de distance par de petits groupes de pirates placés sur tous les sentiers d'accès; des espions, résidant dans les villages placés sous le canon même de nos forts, sont en outre chargés de renseigner les bandes sur les mouvemens, sur la force des détachemens envoyés contre elles. Divers moyens de communication assurent la transmission rapide de ces renseignemens : la nuit, ce sont de grands feux à éclipse, fonctionnant à la manière de notre télégraphe optique; ou encore des ballons captifs supportant une éponge imbibée de pétrole enflammé; ces ballons, en s'élevant à deux cents ou trois cents mètres et en s'abaissant à intervalles déterminés, produisent les signaux de convention. Le jour, ce sont des colonnes de fumée qui montent rapidement dans les airs et brusquement disparaissent; elles sont obtenues en mettant le feu à de petits bûchers préparés d'avance et composés de paille et de substances résineuses auxquelles de la poudre est mélangée.

Enfin des précautions minutieuses, ainsi que l'atteste le règlement ci-dessous qui était placardé à la porte d'un avant-poste d'un campement de pirates du Bao-Day, sont prises pour interdire aux étrangers l'accès de ces repaires ou campemens; comme sanction, tout individu soupçonné d'espionnage ou simplement suspect, surpris dans leur voisinage, est immédiatement mis à mort.

Arrêté du Dé-Doc, mandarin de l'Annam de 2e classe, du troisième degré, etc.

Les populations annamites étant en butte depuis plusieurs années aux exactions des barbares français, le haut empereur de Chine a résolu de mettre ordre à un état de choses aussi lamentable. Pour cet objet, il nous a confié les fonctions de Dé-Doc (général) des troupes de cette contrée. Nous avons établi notre camp dans cette région montagneuse où nous donnons rendez-vous à tous ceux qui veulent se joindre à nous pour lutter avec énergie pour la bonne cause.

Les habitans sont informés que nous avons ordonné à nos partisans d'avoir le plus grand égard pour leurs personnes et pour leurs biens; qu'ils peuvent apporter en toute confiance, dans nos campemens, les denrées et les marchandises de toute sorte qu'ils ont à vendre et qui leur seront payées à un prix rémunérateur; ils devront se conformer aux dispositions ci-après en ce qui les concerne :

Article 1er. — Dans la paix comme dans la guerre, partisans et habitans s'appliqueront à vivre en bonne intelligence, sans faire du tapage, sans se quereller, sans se susciter des difficultés, sans même tenir des propos qui puissent apporter le trouble dans leurs bonnes relations réciproques. Un châtiment sévère sera infligé à celui qui contreviendra aux prescriptions du présent article.

Art. 2. — Il est formellement défendu aux partisans de se rendre dans les villages pour y commettre des vols ou toute autre déprédation. Un châtiment sévère, etc.

Art. 3. — Il est défendu à toute sentinelle de quitter son poste de jour ou de nuit, de faire feu sans en avoir reçu l'ordre. Un châtiment sévère, etc.

Art. 4. — Il est défendu d'une manière formelle à tout marchand de pénétrer dans le poste avancé; le chef de ce poste y veillera. Un châtiment sévère, etc.

Art. 5. — Ce même chef, qui est un homme juste et bienveillant, fixera d'une manière équitable le prix des diverses marchandises; il devra s'assurer que les denrées sont de bonne qualité. Un châtiment sévère, etc.

Art. 6. — Toutes les personnes, Annamites ou Chinois, résidant dans le pays, qui se présenteront au poste avancé devront être l'objet d'un interrogatoire et d'un examen très sérieux. Un châtiment sévère, etc.

Art. 7. — Les partisans qui désireront vendre les personnes ou objets constituant leur part de butin devront, au préalable, obtenir notre autorisation. Un châtiment sévère, etc.

Art. 8. — Toutes les prescriptions qui précèdent devront être scrupuleusement observées par tous. Un châtiment sévère, etc.

Le 7 du septième mois de la 5e année du roi de Ham-Nghi.

Le « châtiment sévère » dont on menace le délinquant à la suite de chaque article, ce qui donne à ce règlement quelque ressemblance avec notre code militaire en temps de guerre, est le plus souvent la peine de mort : les chefs pirates, dont le pouvoir est sans limite sur les populations comme sur leurs partisans, ayant fréquemment recours à des exécutions capitales, autant pour terroriser les premières que pour faire acte d'autorité et maintenir une discipline rigoureuse dans leurs bandes.

Au reste, c'est sur ce régime de terreur qu'est établi le principal élément de puissance et de prestige de ces chefs. Certains d'entre eux y ont acquis une telle réputation de cruauté que leur nom seul, prononcé dans un village, suffit pour y jeter l'épouvante. Dans les longues veillées annamites, lorsque, à l'abri des portes bien closes, la famille assemblée peut deviser en sécurité, sans

crainte que ses propos soient recueillis et rapportés par l'un des nombreux espions que les pirates entretiennent dans toutes les localités, les mères font tout bas aux enfans attentifs et tremblans le récit des exploits de ces monstres sanguinaires.

C'est un chef de bande qui, ayant surpris un détachement de nos troupes, en a massacré les Européens; a fait couper le poignet droit à onze tirailleurs tombés vivans entre ses mains ; et a renvoyé ces derniers en leur disant : « La vue de ces mutilations apprendra aux Annamites, partout où vous vous rendrez, de quelle manière doit être traité tout indigène qui fait cause commune avec les Français. »

C'est un autre chef de bande qui, voulant arracher des aveux à un notable d'un village, fait amener ses trois enfans en bas âge et les fait successivement broyer dans un pilon en présence du père, de la mère, et des habitans, que cet acte horrible a glacés de terreur.

Un autre jour, une bande se saisit du chef et de plusieurs habitans d'un hameau, accusés d'avoir fourni des renseignemens sur son compte aux autorités provinciales; chacun de ces indigènes est attaché contre un tronc d'arbre; de la poitrine, ouverte d'un coup de coupe-coupe, le foie est arraché et est passé, tout pantelant, de main en main, chaque pirate y mordant, à son tour, à pleines dents.

Une autre fois, c'est un Européen, un garde principal, dont le poste est surpris par une bande de pirates qui se sont présentés, déguisés en coolies. Après qu'on eut repu ses yeux du spectacle d'actes horribles accomplis sur sa femme, sur ses enfans, sur ses miliciens, il est lui-même, tout vivant, l'objet d'infâmes mutilations; puis, mourant, se tordant dans d'atroces souffrances, il est attaché, les bras en croix, sur un tronc de bananier, jeté dans le fleuve et abandonné à la dérive.

C'est par centaines que l'on pourrait continuer l'énumération des actes de sauvagerie et de férocité accomplis par ces chefs pirates.

En raison de leur organisation, de la connaissance profonde qu'elles ont du pays difficile et tourmenté dans lequel elles opèrent; du concours qu'elles trouvent chez les habitans avec lesquels elles sont en rapports plus constans, plus directs encore que ne le sont les premières bandes avec les habitans du Delta, les bandes qui nous occupent sont autrement redoutables que celles qui exploitent ces dernières provinces.

En général, elles font tête à nos colonnes, elles excellent à tendre des embuscades à l'entrée des défilés et dans les clairières, à harceler les avant-postes, les arrière-garde et les convois; elles offrent quelquefois elles-mêmes le combat et, dans tous les cas, résistent toujours, non sans énergie, lorsqu'on attaque leurs repaires.

Leurs chefs se tiennent en relations constantes pour se prêter dans ces circonstances une aide réciproque; pour effectuer des échanges de prisonniers, d'armes et de munitions; pour organiser des opérations contre des villages fortifiés dont la richesse tente leur convoitise ou contre les garnisons des postes de milice et les colonnes de faible effectif. Une tactique, souvent employée dans les années 1890 et 1891, consistait à faire prévenir ces dernières que des pirates se trouvaient en petit nombre, à proximité, dans le dessein de les attirer dans des positions préparées à l'avance; des colonnes de gardes civils, entre autres l'une d'elles forte de près de deux cents hommes, tombèrent dans ce piège et furent ainsi anéanties.

L'opération à laquelle donnent lieu les entreprises effectuées par ces bandes contre les villages annamites est préparée, de longue main, avec le plus grand soin; les pirates ne procédant jamais à l'aventure, par crainte de tomber dans quelque embuscade. Cette opération est souvent précédée, lorsque la lutte promet d'être vive, de sacrifices en l'honneur du génie de la guerre, suivis de fraternelles agapes.

L'objectif une fois déterminé, à la suite d'indications fournies par ses affiliés, la bande est fractionnée en deux parties; l'une garde le campement, envoie quelques hommes courir le pays en quête de nouvelles et surveille les chemins par lesquels des détachemens pourraient se présenter; l'autre se met en campagne et vient, sans bruit, en dissimulant sa présence, s'établir, à la tombée de la nuit, à proximité du village dont l'attaque est projetée; là, elle est rejointe par les affiliés qui l'ont renseignée et qui doivent la guider dans son opération. Ces derniers, à ce moment, se couvrent quelquefois la figure d'un masque pour ne pas être reconnus par les habitans qu'ils vont livrer aux pirates.

Bientôt, la marche est reprise, lentement et avec précaution; vers le milieu de la nuit, le village est cerné; à un signal, une vingtaine de coups de feu sont rapidement tirés dans la direction des portes; et, aussitôt, la bande entière, poussant de grands cris, se précipite vers l'une d'elles, en force l'entrée et pénètre dans l'intérieur du village.

Si celui-ci fait bonne garde, tout mouvement inusité qui se produit dans la campagne étant aussitôt signalé, la marche des pirates est alors éventée de loin; les cliquetis précipités des baguettes des veilleurs, les appels stridens et multipliés des cornes et des trompes, les batteries de tam-tam annoncent l'imminence d'un danger; à ces signaux d'alarme, qui impressionnent si vivement nos soldats dans leurs marches et dans leurs reconnaissances de nuit, dans chaque village, des hommes déterminés se portent à leurs

postes de combat. Dans ce cas, la bande hésite généralement à poursuivre son entreprise, surtout si le village dispose de quelques fusils ; elle redoute que les habitans, puisant une suprême énergie dans la défense de leurs familles, de leurs biens, ne luttent en désespérés et ne lui fassent payer cher son audace. L'opération est remise, et la bande se dédommage de sa mésaventure par le pillage de quelque maison isolée ou de quelques groupes d'indigènes se rendant aux marchés voisins.

Mais, le plus souvent, les Annamites se gardent mal; surtout par les nuits noires, par les nuits de pluie et d'orage, choisies de préférence par les pirates pour l'exécution de leurs coups de main; surpris dans leur sommeil, frappés d'épouvante, veilleurs et habitans cherchent leur salut dans la fuite, se blottissant dans les haies de bambous, se cachant dans les mares ou dans les rizières avoisinantes.

Profitant de l'affolement général, les pirates s'emparent de tout ce qui se trouve sous la main ; hommes, femmes, enfans, buffles, porcs, chiens, volailles, paniers de riz, paquets de hardes, tout leur est bon, et ils vont vite en besogne.

Soudain, un appel d'une trompe chinoise se fait entendre ; rapidement les pirates se rallient, apportant ou amenant chacun son butin, pendant que quelques-uns d'entre eux, courant la torche à la main, allument l'incendie sur plusieurs points du village ; puis, vivement, la bande repart pour regagner son repaire le plus proche.

Quelquefois, les habitans, revenus de leur frayeur, se groupent et, renforcés par les hommes armés accourus des hameaux voisins, se jettent à la poursuite des bandits ; ils parviennent ainsi à ressaisir quelques buffles récalcitrans, des femmes ou des enfans qui, dans le désordre de la retraite précipitée, ont pu se dissimuler dans quelque bouquet d'arbres, derrière une digue ; mais presque toujours la bande a pris une avance considérable et réussit à emmener la plus grande partie de son butin, non sans laisser derrière elle des traces sanglantes de son passage; là, c'est le cadavre, décapité, d'un prisonnier qui a tenté de se débarrasser de ses liens et de s'évader; plus loin, c'est le corps, gisant en travers du sentier, d'une femme égorgée sans pitié, à titre d'exemple, parce que, volontairement ou par suite de fatigue, elle retardait la marche de la bande ; ses vêtemens ont été enlevés ; les boucles, d'une valeur des plus modiques, qu'elle portait aux oreilles ont été violemment arrachées, emportant avec elles un lambeau de chair.

Lorsque la nouvelle de l'un de ces pillages parvient à l'un de nos postes, ou que les lueurs de l'incendie sont aperçues par l'un de ces derniers, il est déjà trop tard pour espérer pouvoir atteindre la bande : il n'en serait point ainsi si ces postes étaient plus nom-

breux et se trouvaient tous reliés par des communications télégraphiques ; l'action de ceux de nos postes placés sur la ligne de retraite des pirates, prévenus rapidement, pourrait alors s'exercer en temps utile et d'une manière efficace.

La bande a regagné son repaire où l'attendent le doux *far niente* et les jouissances de l'opium ; le partage du butin s'accomplit ; une rançon et un délai sont fixés pour le rachat des hommes qui sont gardés comme prisonniers : ce délai expiré, ceux-ci sont impitoyablement massacrés. Quant aux femmes, en attendant que des convois les conduisent à la frontière de Chine, pour y être vendues, elles sont l'objet, selon le récit fait par nombre d'entre elles délivrées par nos détachemens, des traitemens les plus odieux de la part des pirates qui n'ont d'autre frein à la satisfaction de leurs caprices et de leurs appétits bestiaux que la crainte de diminuer la valeur de la marchandise qu'elles représentent.

Ainsi que nous en avons déjà fait la remarque, les pirates annamites ou chinois cherchent à voiler leurs méfaits du couvert des plus nobles sentimens : le patriotisme. Avant notre occupation, ils s'enrôlaient volontiers sous la bannière du premier prétendant venu au trône d'Annam ; et c'était en son nom que les chefs pirates adressaient leur proclamation aux populations et exerçaient leurs réquisitions. De nos jours, c'est le nom de Ham-Nghi qu'ils invoquent, l'ex-roi d'Annam exilé en Algérie et qui reste à leurs yeux le roi légitime. Aussi, toute proclamation est-elle datée du règne de Ham-Nghi. Elle débute, d'ordinaire, par un petit résumé historique des événemens qui ont amené l'occupation française ; résumé qui est rédigé bien entendu selon les besoins de la cause, et qui nous représente invariablement comme des barbares, comme des pirates qui ont imposé et qui maintiennent leur domination par la violence, au mépris des droits sacrés de l'indépendance nationale. Elle se termine par une déclaration d'attachement au roi, aux mœurs et aux institutions léguées par les ancêtres, et par un appel aux armes pour chasser du sol l'étranger.

En réalité, quoique les pirates, en prenant le titre de rebelles, aient surtout pour but de chercher à faire mieux accepter par les habitans les sacrifices qu'ils leur imposent, corvées, contributions en argent et en nature ; d'entretenir parmi les plus crédules un esprit permanent d'hostilité contre les Français et contre ceux qui les servent ; de s'assurer la connivence ou la complicité des villages, sans le concours desquels leurs expéditions seraient souvent exposées à des insuccès ; en un mot, de gagner entièrement les populations à leur cause, il serait toutefois puéril de nier que toutes ces

bandes et leurs chefs désignés indistinctement par nous sous le nom de pirates comprennent de vrais rebelles, particulièrement parmi les Annamites.

Il en est parmi eux qui sont uniquement poussés dans leur lutte contre notre autorité, par la haine de l'étranger et par un pur sentiment de patriotisme, contrairement à l'opinion de certains auteurs qui prétendent que notre mot patrie n'a pas de terme équivalent dans la langue annamite et que ces races de l'extrême Orient ne sont pas susceptibles de se laisser entraîner par ce noble sentiment qui rend les masses et les individus capables des plus grandes choses. La fermeté, le courage avec lesquels nombre de pirates affrontent le couperet du bourreau, après avoir été quelquefois, de la part de leurs juges, l'objet des plus atroces supplices; les harangues que certains d'entre eux adressent au public dans les momens qui précèdent les exécutions, déclarant, avec la ferveur de martyrs mourant pour la foi, qu'ils n'ont aucun acte de pillage ni de brigandage à se reprocher; qu'ils ont combattu et qu'ils font le sacrifice de leur vie pour soustraire leur pays à l'oppression étrangère; le respectueux recueillement avec lequel la foule assiste à ces exécutions capitales et jusqu'à cette précaution sinistre du bourreau qui, dans certaines circonstances, baise et lèche la lame dégouttante de sang, pour conjurer le ressentiment des mânes de l'innocent qu'il vient d'immoler : tous ces faits attestent que l'on se trouve bien alors en présence de véritables rebelles. L'histoire est là, au reste, pour témoigner qu'à une autre époque, lors de l'occupation chinoise, ce sentiment s'est traduit chez les populations du Tonkin par des explosions de haines et de colères qui furent plus d'une fois fatales aux conquérans.

Il faut donc le reconnaître, le parti national de la lutte contre l'influence française existe réellement au Tonkin et en Annam. Ce parti est encouragé et favorisé par de hautes personnalités de l'Annam et de la Chine; son importance grandit chaque jour et il constituerait bientôt un danger des plus sérieux pour notre protectorat si la pacification du pays se faisait encore longtemps attendre.

Ce parti a, dans toutes les provinces, des représentans choisis parmi d'anciens mandarins ou des lettrés de renom qui prennent le mot d'ordre de l'un d'entre eux, haut personnage dont l'autorité est incontestée et qui a la direction générale du mouvement anti-européen. Les chefs des grandes bandes de pirates lui obéissent également.

C'est de ce personnage qu'émane, sans doute, la proclamation ci-après trouvée dans un refuge de pirates détruit dans le Haut-Yen-Thé, le 30 novembre 1890, par le capitaine Plessier. Nous

donnons *in-extenso* la traduction qu'a faite de cette pièce le lieutenant Deleuze du 1er régiment étranger.

Le roi (1) dit ceci à ses serviteurs fidèles :

Tout est bien changé depuis que les guerres incessantes troublent le royaume et font commettre des crimes que le ciel et la terre ne peuvent pardonner.

L'arc et les flèches des jeunes gens ont du travail vers les quatre points cardinaux et l'homme adroit peut se nourrir de la chair de ses ennemis et se coucher sur leur peau (2).

Ces Français, qui se sont associés avec ces chiens d'étrangers (3) habitant les îles rocheuses de la mer, n'ont pas plus de cœur que des quadrupèdes.

Leur métier est de voler de toutes façons, car leur avidité est très grande. Ils excitent les hommes les uns contre les autres et répandent cent calomnies.

Ils se prévalent de leur habileté à construire et à diriger des bateaux marchant par une machine à feu et ils ont la plus grande confiance dans leurs fusils « à aiguille. »

Ils s'établirent d'abord sur la côte pour faire la guerre. Puis, lorsqu'ils eurent tout dévoré comme des vers à soie, « ils remontèrent toutes les rivières ainsi qu'a coutume de le faire le poisson kinh (la dorade) qui cherche sa pâture.

L'ancien roi (4), qui affectionnait les deux parties de son royaume (5), les voyant troublées depuis quelque temps, fit la paix (avec les Français).

Et les Chinois eurent peur à leur tour que leur nation se fatiguât d'une guerre sans fin.

L'impératrice (6) s'entendit avec les Français et nous a abandonnés jusqu'à cette année-ci. Des rebelles la suivirent dans cette trahison envers l'Etat et leur désertion dure encore aujourd'hui. Ils comptent sur l'appui des « pirates (7) » pour assassiner et s'enfuir après.

Mais lorsqu'un furoncle est crevé, pourquoi crier encore (8) ? Les bois et les herbes (9) suent de colère, et une odeur infecte s'est répandue dans la nation.

La poule habite l'aire de l'aigle !

(1) Ham-Nghi.
(2) En guise de natte.
(3) Expédition Dupuis.
(4) Tu-Duc.
(5) Le Tonkin et l'Annam.
(6) La femme de l'empereur Tu-Duc.
(7) Les Français.
(8) Proverbe annamite.
(9) Toute la nature.

Le buffle se mêle aux chevaux de luxe!

Le tigre est trompé par le chien!

Le dragon joue avec la sangsue!

Le char royal (1) s'est enfui et tous les mandarins l'ont suivi.

Tout le peuple des trente-six provinces (2) s'éloigna du roi et se rapprocha des « pirates. »

Je montai sur le trône en la quatre-vingtième année (3), mais je dus bientôt abandonner ma capitale pour me réfugier chez les sauvages.

Maintenant le ciel nous a envoyé toutes les troupes des « quatre provinces Quang (4). »

Des soldats viennent de toutes parts.

Les Chinois nous donnent de nouveau des hommes.

La citadelle siamoise de Cam-Lo nous fournit des vivres et le pays d'Aï-Lao nous fournit de l'argent.

Les Mans nous donnent des éléphans et des chevaux.

Quatre chefs de tribus (5) nous donnent des buffles et des chèvres.

Tous les mandarins m'écoutent.

Les troupes sont impatientes de combattre.

Le Thanh-Hoa, le Vinh-Binh, le Nghé-An, le Ha-Tinh reviennent à nous.

Toutes les troupes des quatorze autres provinces se soulèvent à la fois.

Deux mille villages viennent de chasser les postes que les « pirates » avaient établis dans chacun d'eux (6).

Les « démons occidentaux » ne troubleront plus longtemps le royaume,

Que tous ceux qui leur fournissent « le poisson et la viande (7) » viennent dans nos rangs,

Que les écoliers et les lettrés du nord et du midi (8),

Que les mandarins pourvus d'emplois et ceux qui en attendent un,

Que tous les hommes au cœur fidèle ne suivent pas les « pirates, »

Que les enfans des familles des mandarins,

Que ceux qui se préparent pour l'examen de bachelier et ceux qui ont subi cet examen,

Que tous les chefs de canton, que tous les chefs de village se réunissent en troupe et courent sus aux « pirates, »

(1) Ham-Nghi.

(2) Tout le royaume.

(3) A partir du règne de Gia-Long.

(4) Le Quang-Binh, le Quan-Tri, le Quang-Nam et le Quang-Ngaï.

(5) Tribus à l'ouest et au nord-ouest du Thang-Hoa.

(6) Allusion au retrait de nos troupes régulières d'une partie de l'Annam effectué dans les premiers mois de 1890.

(7) La nourriture.

(8) Le Tonkin et l'Annam.

Que le fil qui avertit au loin (1) ne puisse communiquer aucune nouvelle,

Que tous les ponts métalliques soient détruits,

Et qu'on cesse de craindre les solides bateaux armés de fusils à tir rapide.

Lorsque la patrie aura reconquis la paix, tous ceux qui auront exercé un commandement recevront un brevet du roi (2).

Que les deux parties du royaume (3) entendent notre avertissement.

Du vingtième jour du troisième mois de la sixième année de Ham-Nghi (4). »

Ces proclamations sont affichées sur les places publiques et recopiées par les principaux habitans qui doivent en posséder chacun un exemplaire. Elles sont, pour la plupart, l'œuvre d'érudits et rédigées dans un style relevé : n'oublions pas qu'elles s'adressent à des populations parmi lesquelles les lettrés sont en très grand honneur.

A titre documentaire, nous croyons intéressant de faire suivre la traduction qui précède, de celle d'une proclamation des pirates chinois, datée du mois de février 1891 et qui a été lancée à la suite du désastre de Cho-Bo. On y verra que les auteurs de cette proclamation ne craignent pas, pour amoindrir notre prestige et pour nous noircir dans l'esprit des populations, d'appeler à leur aide les armes dont les Orientaux excellent tant à se servir : la fourberie, la duplicité, le mensonge, l'invitation à la défection et à la rébellion; en un mot, les « cent calomnies, » pour employer l'expression annamite :

Proclamation des Chinois aux mandarins et aux hommes du peuple de l'Annam.

L'empire d'Annam était un royaume tributaire de la Chine jusqu'en la dixième année de Quang-Tu (5).

A cette époque, ce royaume est tombé dans l'adversité. Le roi d'Annam étant mort, les mauvais sujets prirent la direction des affaires du royaume; ils vendirent le gouvernement pour avoir des honneurs; ne surent pas défendre la ville d'Hanoï, ce qui entraîna la chute successive des autres provinces.

(1) Le télégraphe.

(2) Leur nom inscrit sur une palette en bambou et sur un morceau de soie donnés par le « roi. »

(3) Le Tonkin et l'Annam.

(4) 8 mai 1890.

(5) Un empereur de Chine.

L'Empire-Céleste, ayant pris en pitié la situation du petit royaume, envoya alors leurs excellences Sam-To et Phong-Ma (1) à son secours; à la suite des combats qui furent livrés à Lang-Son et à la porte-frontière de Nam-Quan, aucun rebelle français ne put regagner le delta. Les généraux chinois se préparaient à reprendre le Tonkin lorsque les Français, affaiblis par leurs défaites, demandèrent à faire la paix.

Le grand empereur, voulant éviter que de nouveaux malheurs vinssent accabler les populations annamites, donna alors son approbation à une décision par laquelle son excellence Ly'hông-Chûong autorisait les Européens à commercer, et à prêcher la religion catholique dans le royaume d'Annam. Ce sont les deux seules autorisations qui leur aient été données.

Les Français se sont soumis en apparence à cette décision; mais, au fond, leurs intentions étaient fausses, car ils ont conservé le royaume d'Annam et en ont chassé le roi (2), puis ils ont promené leurs colonnes à tort et à travers.

De tout cela il est résulté une grande exaspération des esprits, partout on s'est soulevé : il y a bientôt dix ans que cette situation dure, en sorte que le pays est dans le désordre absolu.

En outre, ces rebelles français n'aiment pas combattre; en revanche, ils sont très forts pour incendier; ils arriveront ainsi à ne plus laisser pousser un brin d'herbe dans aucun village.

Toutes les nations de l'Europe haïssent ce peuple pour sa méchanceté et se moquent de son impuissance.

La France a contracté envers l'Angleterre une dette qu'elle s'est gardée de payer, elle doit aussi à la Russie et à la Prusse, et a également refusé de les payer; par conséquent, il faut que justice soit faite de tant de méfaits.

Dans ce dessein, notre empereur nous envoie combattre les Français.

Les troupes fidèles qui opèrent sur le Fleuve-Rouge, auxquelles nous avons distribué 1,000 fusils, ont remporté successivement la victoire dans les combats de Thach-Koan, Bang-Y, Phuong-Lam (Cho-Bo) et Vu-Sai, de sorte que les rebelles s'affaiblissent de jour en jour.

Nous invitons maintenant les mandarins dont les troupes opèrent dans les provinces de Haïdzuong, Bac-Ninh, Sontay, Nam-Dinh, Ninh-Binh, Than-Hoa, Nghé-an et Ha-Tinh à venir conférer avec nous sur les mesures qu'il convient de concerter pour entreprendre une nouvelle campagne.

Depuis vingt ans environ, la Chine a établi des ateliers qui fabri-

(1) Noms des deux généraux chinois auxquels leurs compatriotes décernèrent le titre de vainqueurs de Lang-Son.

(2) Ham-Nghi.

quent toutes sortes de machines, des navires très solides, des fusils à tir rapide; aujourd'hui, l'Angleterre, la Russie et la Prusse ne sont pas plus puissantes qu'elle; la France est, par conséquent, moins que rien.

O gens de l'Annam, comment avez-vous le cœur de suivre les pirates! S'il en est parmi vous qui, par leur situation, sont obligés de demeurer encore à leur service, ils seront, le moment venu, traités avec modération. Ainsi son Excellence Hoang-Cao-Khai (1) et son entourage nous ont écrit pour obtenir leur soumission; l'autorité supérieure est disposée à la leur accorder s'ils tiennent leur promesse de rendre des services pour racheter leurs fautes. Quant aux tirailleurs, aux gardes civils, etc., qui sont forcés de suivre les Français, s'il est vrai qu'ils sont traités avec quelque bienveillance, ils ne doivent pas perdre de vue qu'ils n'ont auprès d'eux aucun membre de leur famille; que s'ils sont tués par une balle ou par une flèche ou s'ils meurent dans les régions insalubres, personne ne s'occupera des soins pieux de leur sépulture; car les Français n'auront aucune considération pour les services rendus. Les soldats indigènes devront donc se concerter pour venir à nous; ceux qui auront trahi et auront tué des pirates français seront nommés Hup-Quan (adjudans); ceux qui nous auront fait enlever une position seront nommés lanh-binh (colonels); ceux qui auront volé un fusil français seront nommés sergens.

Vous avez certainement eu connaissance que nous avons donné la vie sauve et permis de rentrer dans leurs foyers à tous ceux qui se sont rendus à nous lors des combats de Bang-Y et de Phuong-Lam (Cho-Bo); de même nous avons récompensé ceux qui nous ont servis et guidés dans ces affaires. Ces faits sont au su de tout le monde; dans ces conditions, vous ne devez pas laisser passer cette occasion qui vous est offerte de venir vous ranger sous nos ordres.

Fait le premier jour du premier mois de la dix-septième année de Quang-Tu.

III. — ZONE DES HAUTES RÉGIONS DU TONKIN.

Entre le delta et la frontière de Chine s'étend un immense territoire, ayant cinq à six fois la superficie de ce dernier, et presque dépourvu de postes; ceux-ci étant répartis d'une manière générale en bordure sur le delta et sur cette frontière.

Ce sont les Hautes-Régions ou Haut-Tonkin. A part quelques vallées fertiles, ces régions n'offrent qu'un sol maigre et rocheux, peu propre aux cultures, un système orographique tourmenté, difficile, fouillis de pitons boisés, de murailles nues et à pic, de

(1) Le vice-roi actuel du Tonkin.

cirques et d'anfractuosités d'une variété infinie. Nos colonnes éprouvent des difficultés inouïes à y opérer. La population clairsemée se compose de Muongs, de Nungs, de Mans, de Thos, de Thaïs, etc., races robustes, ayant l'amour de l'indépendance, supportant impatiemment le joug des bandes chinoises et qui seraient disposées à seconder tout effort qui aurait pour résultat de les en débarrasser. Quelques-unes de ces races et en particulier celles qui habitent la région de Cao-Bang passent pour être anthropophages. Est-ce le résultat de la haine qui anime contre les Chinois les peuplades des hautes régions et qui les pousse à obéir à leurs instincts féroces? Ou bien n'agissent-elles ainsi que pour assouvir leur faim, ces contrées étant pour la plupart d'une désespérante pauvreté, au point que, sur toute l'étendue du Haut-Tonkin, la perception totale de l'impôt n'atteint pas la valeur de celle de la plus petite province du delta? C'est ce que nous ne saurions établir : nous nous bornons à relater les actes ci-après d'anthropophagie connus de tous les officiers qui ont résidé à Cao-Bang.

Un jeune Tho venait de s'échapper de la bande de pirates chinois d'A-Koc-Thuong : on lui demanda quelle était la nourriture habituelle des pirates : « Du maïs, du riz, quand on peut en avoir, répondit-il, et enfin des Thos et des Muongs. A-Koc-Thuong, ajouta-t-il, retient en ce moment prisonniers plusieurs habitans de mon village, qui sont destinés à être mangés ! »

Le lendemain du combat de Bo-Pou, le 31 octobre 1889, un pirate chinois fut pris et décapité : une demi-heure après, un officier, en passant sur le lieu de l'exécution, ne vit plus que le squelette auquel adhéraient encore quelques lambeaux de chair : le reste du corps avait été dépecé et enlevé, pour être mangé, par les Thos qui suivaient la colonne en qualité de coolies ou d'auxiliaires. Le jour suivant, un autre pirate chinois, pris et décapité, fut mangé de la même manière.

Quelques jours auparavant, un chef de pirates, A-Kam, fit rôtir vivantes, devant leurs maris, deux jeunes femmes thos qui furent ensuite mangées par les Chinois établis dans la grotte de Lung-Mô. Le même chef, s'emparant de la femme d'un Tho qui avait servi de guide dans une opération dirigée par le lieutenant Pessard contre les pirates retranchés dans cette grotte, la fit lier à un poteau ; ces derniers lui ouvrirent le ventre, lui arrachèrent le foie et le cœur qu'ils se partagèrent entre eux et mangèrent tout crus. Tout pirate chinois pris par les Thos est traité d'une manière analogue. Cette dernière coutume est, comme on le sait déjà, commune à toutes les races annamites qui, considérant le foie comme le siège de toutes les vertus et notamment de la bravoure,

mangent le foie de l'ennemi tué, dans la pensée de s'assimiler ces vertus !

La plupart des bandes qui exploitent ces contrées sont sédentaires ; elles se sont taillé comme les précédentes un fief dans la région où elles résident. Les plus importantes sont celles qui occupent le massif de Than-Maï près de Mon-cay, les environs de Pho-Binh-Gia et de Nganson, de Cao-Bang, des lacs Ba-Bé, la Haute-Rivière-Claire, le Haut-Fleuve-Rouge, le Than-Hoa-Dao, etc. L'effectif de chacune d'elles varie entre 200 et 500 hommes dont la moitié est bien armée.

Leurs principales ressources consistent dans la réquisition de vivres, dans la perception d'un petit impôt, dans le commerce de contrebande d'opium et de marchandises de guerre, pour lequel elles servent d'intermédiaires entre les pourvoyeurs établis en Chine et les bandes du Tonkin.

En dehors de ces bandes sédentaires, d'autres bandes qui s'organisent de l'autre côté de la frontière, font, à des intervalles périodiques, incursion dans ces hautes régions, uniquement dans l'intention de piller, et, l'expédition terminée, rentrent en Chine avec leur butin.

Au-delà de la frontière septentrionale et occidentale du Tonkin, depuis notre poste de Laï-Chau jusqu'à celui de Mon-cay, il existe une vaste bande de territoire atteignant dans certaines parties de 150 à 200 kilomètres de profondeur, et qui présente de grandes analogies avec les hautes régions tonkinoises, par la nature du sol, par la faible densité et par les mœurs des populations qui l'habitent.

A ces dernières qui sont également des Thos, des Nungs, etc., sont venus s'adjoindre nombre de Chinois moitié pirates, moitié marchands, qui, à la suite de quelque méfait commis dans l'intérieur du Céleste-Empire, ont fui la justice de leur pays, sans avoir pu décider leurs femmes, qui ne s'expatrient que difficilement, à les suivre dans ces contrées désolées. Ces Chinois, pour se constituer une nouvelle famille, se procurent des femmes annamites qui passent pour avoir des qualités sérieuses de ménagères ; dans ce dessein, ils lèvent des bandes et, à leur tête, vont exercer leurs pillages sur le territoire tonkinois ; ou bien ils subventionnent les entreprises des chefs des bandes chinoises et annamites qui y sont établis, en leur fournissant de l'argent, de l'opium, des armes, des munitions. Les femmes et les enfans du delta capturés, après le prélèvement des sujets de leur choix, sont dirigés sur les villes de l'intérieur de la Chine pour y être vendus ; ces Chinois partagent ensuite avec les bandes les bénéfices de cet infâme trafic.

Dans cette zone chinoise, qui comprend la partie méridionale

des provinces du Yun-Nan, du Quang-Si et du Quang-Ton, l'autorité des fonctionnaires du Céleste-Empire est généralement méconnue et la rentrée des impôts ne s'y effectue qu'avec l'appui de la troupe.

Aussi, en dehors des environs des grandes villes, des places et des camps chinois qui, pour la plupart, sont réduits à des garnisons de faible effectif, la piraterie y règne en souveraine.

A l'exception du général chinois Sô, qui, sur la frontière de Langson, s'oppose par tous les moyens en son pouvoir à la formation des bandes et à leur entrée sur notre territoire, les mandarins nous sont ou hostiles, et dans ce cas, favorisent ouvertement les agissemens et les incursions des pirates, ou bien ils sont impuissans à y maintenir le bon ordre.

La Chine est au demeurant, et sans doute pour longtemps encore, dans l'impossibilité de réprimer complètement, conformément aux obligations qui lui sont imposées par l'article premier du traité du 9 juin 1885, la piraterie dans toute la zone frontière.

C'est cependant dans la stricte exécution de ces clauses que nous paraît résider, en très grande partie, la solution du problème de la pacification des hautes régions du Tonkin et même du delta. Cette dernière à notre avis marcherait, à grands pas, si l'on obtenait une intervention plus intensive, si cela était possible, plus sympathique surtout du gouvernement chinois sur ses frontières, par une augmentation de ses forces, par un choix de fonctionnaires qui recevraient la mission formelle et les moyens : 1° d'empêcher l'organisation et la formation des bandes ; 2° d'interdire la vente, sur les marchés de la frontière, d'armes et de munitions importées de la côte ; de femmes et d'enfans de provenance du Tonkin.

En complétant ces mesures par la suppression, dans notre colonie, de la ferme d'opium, cause principale de la contrebande ; par une action lente et méthodique contre les bandes, de notre armée régulière, secondée par les populations ; par l'occupation de quelques points, au cœur des parties les plus troublées de nos hautes régions, on pourrait espérer voir enfin se lever cette ère de pacification et de tranquillité si attendue et sans laquelle notre protectorat ne peut nous réserver que des déboires et nous occasionner que des sacrifices d'hommes et d'argent sans cesse renouvelés.

Indépendamment de ces mesures, qui sont plus particulièrement relatives à la répression de la piraterie, on nous permettra, puisque l'occasion s'en offre à nous, d'en indiquer de plus générales qui tendraient, si elles étaient mises résolument en vigueur, à la pacification entière du Tonkin et à l'établissement définitif de notre

protectorat sur ce vaste pays. Deux années de séjour, pendant lesquelles il nous a été donné de commander successivement les brigades de Sontay et de Bac-Ninh et de diriger plusieurs opérations importantes, nous donnent peut-être quelque droit de formuler ici notre opinion raisonnée.

Le Tonkin est une école incomparable d'instruction et de discipline pour notre armée; toutes les qualités qui font le chef comme le soldat y trouvent de nombreuses occasions de se développer, de s'affirmer : initiative, sang-froid, coup d'œil, valeur, audace, dévoûment, etc.

Si l'on parcourt ses annales militaires, l'on est étrangement surpris de constater la somme de capacité, d'activité, de travail, en un mot d'efforts intellectuels et physiques, que nos troupes doivent déployer pour faire face aux obligations multiples, pénibles et sans cesse renaissantes, qui sont le lot de la rude vie de campagne à laquelle elles sont soumises.

Si l'ennemi contre lequel elles luttent n'a pas le fanatisme, la bravoure, la furie du Kabyle ou des guerriers du Soudan, il a une intelligence plus vive, un esprit remarquable d'assimilation dans l'emploi de nos moyens d'action, de nos procédés tactiques; il fait preuve d'un art supérieur dans le choix de ses positions, dans la manière de les fortifier, et de la même indifférence, de la même impassibilité que les premiers devant la mort.

S'il n'a pas leurs déserts brûlans et sans eau, susceptibles d'arrêter la marche des colonnes, il dispose de forêts vierges immenses, impénétrables, pour y établir des repaires; de cirques montagneux, d'infranchissables défilés; d'un nombre infini de villages fortifiés devant chacun desquels une troupe peut trouver son tombeau; il possède un armement à tir rapide aussi perfectionné et aussi bien entretenu que celui de nos soldats, et enfin il peut prélever, sans compter, pour réparer ses pertes, autant d'hommes qu'il lui en faut, dans cette réserve inépuisable que forment les populations du Tonkin et de la Chine méridionale. Cette situation mérite que la nation donne à ceux qui sont aux prises avec de si grandes difficultés tout ce qui est nécessaire pour assurer à leurs armes le succès en toute circonstance.

Personnel. — Dans cet ordre d'idées, il nous paraît indispensable, en premier lieu, d'organiser la constitution, sur des bases rationnelles, du commandement militaire : commandement en chef, commandement des brigades, commandement des subdivisions régionales; l'effectif des troupes, l'importance des décisions à prendre, la responsabilité qui en découle, exigent que les chefs placés à la tête de ces commandemens aient l'expérience, la maturité de jugement, le prestige nécessaire pour les exercer avec fruit; trois offi-

ciers-généraux et dix colonels ou lieutenans-colonels sont, au minimum, indispensables pour occuper les emplois réservés aux grades élevés.

A l'état de guerre dans lequel se trouve virtuellement le Tonkin correspondent, pour l'autorité militaire, des droits qu'on ne peut lui contester, sans paralyser ses efforts, sans rendre stériles les sacrifices demandés au pays.

Il y a lieu de donner à l'armée un rôle prépondérant dans la pacification des territoires manifestement troublés, que ceux-ci soient situés dans le delta ou dans les hautes régions; si le nombre de ses postes était augmenté, si ces derniers étaient reliés par un système de lignes télégraphiques ou téléphoniques, en attendant qu'avec le temps elles puissent l'être par de bonnes voies de communication; si l'armée disposait de crédits suffisans pour se créer un bon service de renseignemens; si elle avait le pouvoir de faire accompagner ses détachemens en opération par les fonctionnaires indigènes locaux, elle obtiendrait, grâce à une sûreté et à une rapidité plus grandes de ses informations, la mobilité nécessaire dans les mouvemens de ses colonnes pour que celles-ci puissent avoir une action prompte et efficace : ce qui lui permettrait de poursuivre, de harceler les bandes, de les détruire, de rétablir et de maintenir l'ordre sur ces territoires.

En cas de concours, pour l'exécution de ces expéditions, d'élémens divers, guerre, marine, milices, etc., l'unité de direction doit être assurée d'une manière absolue; de même tous les services de l'artillerie, de l'intendance, de santé, devraient relever du commandement.

Dans les provinces où la résistance est plus sérieusement organisée, où il faut pour rompre cette dernière une action énergique, méthodique et prolongée, on doit décerner à l'armée la plénitude des pouvoirs par la déclaration de l'état de siège, conformément aux lois et décrets qui régissent, en France, son intervention dans de semblables circonstances. On ne saurait objecter, pour ne pas appliquer ces lois, que le Tonkin est un pays de protectorat : ce sont là subtilités de politique hors de mise quand il s'agit du renom de la France et de l'existence de notre colonie, pour laquelle la prolongation de la crise qu'elle traverse constitue un danger sur lequel on ne saurait trop appeler l'attention des pouvoirs publics.

Nous avons déjà signalé l'urgence de l'augmentation des effectifs actuels de l'armée et du nombre de canonnières; en ce qui concerne l'armée, cette augmentation peut être facilement obtenue par la transformation de dix mille gardes civils en tirailleurs tonkinois, dont la durée du service devrait être portée à quinze ou vingt ans, moyennant des dédommagemens qui leur seraient

accordés, en conformité des procédés que le gouvernement annamite emploie vis-à-vis de ses soldats.

Comme troupes européennes, quatre bataillons de légion étrangère et un bataillon d'infanterie de marine seraient en outre nécessaires.

Le reste des gardes civils servirait à organiser des brigades de gendarmerie indigène recrutées par les soins de l'autorité militaire parmi les sujets d'élite et mises par elle à la disposition de l'administration civile au même titre que la gendarmerie coloniale.

La création prochaine d'une armée coloniale permettra de n'expédier au Tonkin que des hommes faits, ayant une instruction militaire complète ; de laisser les officiers et la troupe y séjourner sans limite de temps et au minimum pour une durée de trois ans; on réduira ainsi les frais de transport aujourd'hui si onéreux de nos troupes, et l'on pourra confier le commandement des postes à des officiers et à des sous-officiers ayant la connaissance du pays, et si c'est possible, de la langue annamite.

Il importe, en même temps, de favoriser l'étude de cette langue par les cadres, en leur faisant suivre des cours d'annamite en France comme dans la colonie.

Matériel. — Notre matériel d'artillerie ne répond qu'imparfaitement aux exigences de la guerre au Tonkin, aussi bien dans les régions montagneuses ou boisées que dans le delta, par suite de la conformation des villages et de la disposition des pagodes et autres édifices naturellement fortifiés du delta.

Dans bien des circonstances, le tir indirect ou en bombe est le seul possible ou efficace ; aussi est-on alors obligé, au risque de passer, aux yeux même de gens compétens, pour vouloir ressusciter les procédés de la guerre antique, d'avoir recours à notre vieux mortier de 15 millimètres, absolument insuffisant comme justesse et comme puissance. Nous sommes convaincu de la nécessité de trouver une pièce, démontable ou non, transportable en tout cas par coolies, qui permettrait de lancer à 500 ou 600 mètres un projectile à la mélinite de 18 à 20 kilogrammes, susceptible de bouleverser le système formidable de défenses élevé aujourd'hui, sur certains points, par des pirates. Dans bien des cas, l'emploi de l'une de ces pièces dispenserait de celui des autres canons actuellement en service.

Le fusil Lebel, que l'infanterie de marine possède depuis un an, rend au Tonkin les services qu'on en attendait ; son adoption est un appoint important qui équivaut à une augmentation d'effectifs. Cette arme a toutefois l'inconvénient d'être trop lourde et, en raison de sa longueur, lorsqu'elle est munie de la baïonnette, elle devient

d'un maniement difficile dans les zones montagneuses ou boisées : un mousqueton, du même modèle, muni d'une baïonnette légère, répondrait mieux au service de nos troupes coloniales. Tous les cadres de nos régimens tonkinois et un groupe de tirailleurs d'élite par compagnie devraient recevoir cet armement.

Devant Hu-Thué, des plaques de tôle, empruntées à nos canonnières, ont été utilisées, non sans succès, en guise de pare-balles, pour la construction rapide de tranchées sous le feu de l'ennemi. De petites opérations de siège analogues se renouvelleront sans doute plus fréquemment au Tonkin, au fur et à mesure que l'ennemi sera mieux familiarisé avec notre mode de combattre. Les principales places devraient, pour cette éventualité, posséder un certain nombre de pare-balles en métal léger, pouvant protéger à cent mètres un homme à genoux contre la balle du Remington.

En prévision de plus graves éventualités, un petit parc aérostatique pourrait être constitué à Hanoï.

L'emploi des chiens de guerre et des pigeons-voyageurs devrait devenir réglementaire au Tonkin.

Dans chaque région, dans chaque poste, devrait être établi un carnet contenant non-seulement des données topographiques et statistiques sur la contrée, mais aussi l'historique des grandes comme des petites opérations qui y ont été effectuées ; des renseignemens sur la composition, sur la manière de combattre des bandes qui y stationnent ; par ces moyens l'on faciliterait considérablement la tâche de ceux qui auraient à y effectuer de nouvelles opérations.

En terminant, rappelons, à propos des procédés tactiques à employer contre les bandes chinoises ou annamites, un principe dont un chef soucieux des obligations morales que lui imposent ses fonctions ne doit jamais se départir : infliger à l'ennemi le maximum des pertes avec le minimum des sacrifices.

A notre avis, dans la plupart des cas, sauf dans les engagemens de rencontre ou dans des coups de main, dans lesquels le succès dépend de la promptitude et de l'énergie de l'offensive, c'est moins par la « *furia* quand même » de la troupe, que par son sang-froid et par sa discipline, par l'habileté des dispositions prises et par la ténacité du chef que les meilleurs résultats seront obtenus dans nos expéditions d'outre-mer.

Colonel Frey.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

Que se passe-t-il donc depuis peu de temps? Est-ce que les beaux jours de Cronstadt, des manœuvres de l'Est et des voyages ministériels ne seraient plus qu'un souvenir déjà effacé? On dirait en vérité que tout a changé rapidement dans notre monde parlementaire, que l'atmosphère publique se charge et que nous revenons encore une fois à un de ces momens où il faut s'attendre à de l'imprévu, aux confusions et aux crises de pouvoir.

Cette session d'hiver cependant avait commencé assez paisiblement. Rien ne faisait présager de bien graves difficultés. On était entré sans émotion apparente et sans trouble dans la discussion du budget. Il y avait eu tout au plus une escarmouche à propos des pèlerinages français à Rome et de l'ambassade au Vatican ; ce n'était qu'une escarmouche sans péril pour M. le ministre des affaires étrangères, — et les crédits des cultes eux-mêmes avaient passé sans contestation, sans débat. Mais quoi! cela allait-il durer ainsi? Discuter le budget pour le budget, s'occuper des affaires sérieuses du pays, pouvait-on s'en tenir là sans reprendre les vieilles querelles, sans essayer de mettre à mal pour le moins quelques ministres? L'esprit de guerre s'est réveillé au camp du radicalisme, — et M. Clémenceau lui-même s'est cru obligé de rentrer en campagne pour ne pas être devancé ou éclipsé par les agités de son parti. Un jour c'est M. le ministre de la justice, et avec lui M. le président du conseil en personne, qu'on a pris à partie, parce qu'ils ne se sont pas hâtés de mettre en liberté un socialiste condamné par le jury, devenu candidat à la députation. Un autre jour, c'est une proposition sur la séparation de l'Église et de l'État qu'on a essayé d'introduire par surprise pour embarrasser le gouvernement. Hier encore, c'était M. le ministre des finances qui

avait à se défendre contre M. Camille Pelletan, et qui se voyait obligé de mettre son portefeuille sur la tribune. M. le ministre de l'intérieur, plus que tout autre, est bien sûr d'avoir lui aussi son jour. En un mot, les radicaux, après s'être contenus quelque temps, ont fini par se démasquer; ils n'ont pas pu résister à l'impatience de reprendre les armes, de tenter un retour offensif pour ressaisir une influence menacée. A tout hasard, ils ont ouvert le feu et on en est bientôt venu à ce moment singulier où nous sommes, — où de toutes parts, sans qu'il y ait une raison bien saisissable, on semble chercher l'occasion d'une explication décisive sur les affaires ministérielles, sur la direction de la politique. On en est là après un mois de session!

Évidemment, c'est une campagne qui recommence, une sorte de siège organisé par les radicaux autour du ministère, et ce qu'il y a de plus caractéristique, de dangereux sans doute aussi, c'est que l'ennemi est à moitié dans la place, qu'il y a tout au moins des intelligences, et qu'il ne désespère pas d'y entrer en maître par quelque capitulation nouvelle. Au fond, c'était peut-être facile à prévoir. Si les radicaux depuis quelques mois ont paru désarmer à demi devant ce qu'un de leurs orateurs a appelé des « événemens heureux pour la grandeur du pays, » ils gardaient leurs griefs, ils ne l'ont pas caché. Ils ne déguisaient pas leur impatience, leur irritation toutes les fois qu'ils entendaient ces mots d'apaisement, d'union, de conciliation, prononcés cet automne sur le passage de M. le président de la République, et répétés par le chef de l'État, par les ministres eux-mêmes dans leurs discours. Ils sentaient que tout ce qui pouvait ressembler à une victoire pour les idées de modération était une défaite pour leur cause, pour leur influence. Ils se promettaient bien d'interrompre ce mouvement de pacification intérieure par leurs défis, par leurs menaces et leurs excitations. Ils attendaient leur heure, comme le disait récemment M. Clémenceau : ils ne se sont pas résignés longtemps! Ils ont voulu, selon le mot vulgaire, tâter le gouvernement et le parlement. Et à quel propos ont-ils ouvert les hostilités? On fait ce qu'on peut. Un révolutionnaire socialiste, M. Paul Lafargue, condamné il y a quelques mois par le jury de Douai, a été choisi récemment comme candidat à la députation par un comité de Lille; il a été choisi, on ne l'a pas caché, comme un candidat de protestation contre « le massacre de Fourmies et la comédie judiciaire de Douai, » contre « le gouvernement des fusilleurs. » Il n'a pas été élu du premier coup, il ne l'a été qu'à un second tour de scrutin; il avait eu cependant à un premier tour quelques milliers de voix. C'était assez, à ce qu'il paraît, pour représenter la voix du peuple!

Le prétexte était trouvé. Aussitôt on s'est décidé à interpeller le gouvernement, à lui demander pourquoi il ne s'était pas hâté de se soumettre à la première sommation du suffrage universel en rendant la liberté à M. Paul Lafargue; — mais, a pu répondre M. le ministre

de la justice dans sa simplicité, M. Paul Lafargue a été condamné régulièrement; sa condamnation est définitive. Le gouvernement se mettrait au-dessus de toutes les lois, de toutes les règles juridiques en lui rendant la liberté; il ne pourrait la lui rendre que sous la forme d'une grâce que le condamné n'a pas demandée, qu'il a même repoussée d'avance avec dédain. — Qu'importe, il ne s'agit pas ici de droit, — c'est de la politique ! Les lois ne comptent pas, le suffrage universel annule l'arrêt de justice ! Le ministère n'avait qu'à trouver le moyen de mettre le condamné en liberté, ne fût-ce que pour effacer la « tache de sang » de Fourmies, — au risque de désavouer la loi, la justice, l'armée elle-même, représentée comme une « mercenaire du patronat ! » On ne pouvait évidemment s'entendre. Et là-dessus M. Clémenceau s'est levé à son tour, élargissant et envenimant le débat, mettant en cause la politique tout entière du gouvernement, aiguillonnant la droite, essayant de diviser ou d'intimider la majorité républicaine, réclamant avec hauteur l'exécution d'un prétendu « pacte » accepté par le ministère. Il a fallu, pour en finir, l'intervention de M. le président du conseil, qui, en mettant toute sa dextérité à ménager sa majorité républicaine, a maintenu néanmoins avec fermeté les drcits du gouvernement, l'autorité des lois. M. le président du conseil a eu son vote, — un pur et simple ordre du jour sur l'objet de l'interpellation; mais la question de M. Lafargue avait disparu. Ce qui est resté de cette discussion, c'est bel et bien la rupture signifiée par M. Clémenceau au gouvernement; c'est la guerre qui vient d'être déclarée et qui va sans doute continuer par une série de propositions, d'interpellations, comme par ce projet sur la séparation de l'Église et de l'État qu'on tient en réserve pour troubler tous les efforts de pacification religieuse. C'est ici qu'on peut s'attendre aux surprises !

Comment cela finira-t-il? Tout dépend peut-être encore de ce travail assez confus, assez indistinct, qui s'accomplit dans les partis et qui peut conduire à des combinaisons inattendues. Ce qu'il y a de plus curieux pour le moment, c'est que, dans cette guerre qui a l'air de recommencer, mais qui par le fait n'a jamais cessé, qui a été tout au plus interrompue par les vacances, les radicaux n'ont pas de meilleurs alliés que les boulangistes. Les uns et les autres semblent s'entendre au moins contre quelques-uns des ministres. Ce sont les boulangistes qui battent la campagne, qui ont le plus souvent l'initiative des interpellations, des incidens bruyans, et se refont une sorte d'importance. Ils ne sont plus un parti sans doute, ils ont perdu leur drapeau, qui a définitivement disparu avec un chef déjà oublié. Ils représentent l'agitation d'où ils sont nés, des mécontentemens survivans, des antipathies, des ressentimens communs ; ils sont des auxiliaires tout trouvés pour les radicaux, et il est certainement piquant de voir M. Clémenceau, qui a été un des premiers artisans de la fortune éphémère du général Bou-

langer, rallier maintenant les débris de la troupe boulangiste pour aller à l'assaut du ministre qui a vaincu le boulangisme! Les radicaux se servent de tout, du boulangisme, du socialisme, de la séparation de l'Église et de l'État. Ils ne se flattent peut-être pas d'imposer une politique d'agitation trop visiblement contraire au sentiment du pays. Au fond, dans cette campagne qu'ils viennent de recommencer, ils ont une tactique bien simple que M. Clémenceau a dévoilée par l'âpreté avec laquelle il a combattu la politique de modération et de conciliation avec les conservateurs. Ils veulent à tout prix arrêter le ministère dans ses velléités pacificatrices et prolonger cette grande équivoque de la concentration républicaine où eux, minorité, ils ont su jusqu'ici imposer leur alliance, leurs passions et leur clientèle. Ils veulent, en perpétuant et en aggravant la scission avec les conservateurs, rester l'appoint nécessaire des majorités prétendues républicaines. Pour cela, ils reviendront au combat, et ils sont prêts à accepter tous les concours, toutes les coalitions. S'ils ne sont pas les maîtres, ils empêcheront les autres de gouverner!

La question est de savoir dans quelle mesure le gouvernement est disposé à se défendre, à résister aux assauts dont on le menace. C'est aujourd'hui, à ce qu'il semble, sa première affaire; c'est à lui de se rendre compte des faits, de l'état général de la France, de savoir ce qu'il veut et ce qu'il peut. Il est possible, sans doute, que le ministère lui-même soit quelquefois embarrassé pour avoir une volonté, qu'il ait à se défendre contre ses propres divisions, contre des rivalités intestines ou des conflits qui ne rendent pas facile la netteté des résolutions. Il a cependant encore à travers tout, s'il le veut bien, une force réelle qu'il tient des dispositions générales du pays, des goûts de l'opinion pour la stabilité, et, on pourrait ajouter, des nécessités extérieures. Il a maintenant à choisir. — Se laissera-t-il troubler par les menaces de M. Clémenceau ou séduire par ce mirage décevant d'une prétendue concentration républicaine qui s'expliquait encore tant que la république était contestée, mais qui n'est plus aujourd'hui qu'une insigne duperie? Il ne peut s'y méprendre, il n'irait sûrement pas loin. Il sait bien que chaque concession serait un affaiblissement, qu'il ne désarmerait pas ceux qui ne lui demandent que de se soumettre ou de se démettre. Il a cru récemment donner un gage ou se garantir pour quelque temps en livrant un évêque aux tribunaux: il n'y a rien gagné! Il n'a réussi qu'à se mettre dans cette maussade alternative de recevoir un affront, si les juges refusent de voir un outrage dans une certaine liberté de langage qui n'a certes rien de la sédition, ou d'être embarrassé lui-même d'une condamnation qui lui donnerait des airs de persécuteur, qui ne pourrait que décourager les esprits modérés. Se décidera-t-il, au contraire, à soutenir sans subterfuge, sans hésitation, devant le parlement la politique d'apaisement

qu'il a paru avouer pendant ces mois d'automne devant le pays? La tentative peut sans doute lui attirer des difficultés et des luttes. C'est possible; mais, au moins, c'est une politique qui, en répondant aux vœux de la masse française, fortifie la république elle-même et qui peut, de plus, décider des mouvemens d'opinion favorables à un gouvernement sérieux. Et puis, enfin, il faut tout voir. Il ne s'agit nullement de subordonner nos affaires intérieures à des considérations extérieures. Qu'on y réfléchisse bien, cependant: croit-on que des agitations ou des oscillations radicales, une crise ministérielle préparant des crises nouvelles, seraient bien faites pour affermir la France dans les positions qu'elle a reconquises, pour la relever dans l'estime du monde? Voilà toute la question!

Avant que l'Europe retrouve son équilibre, sa stabilité et la paix, une paix durable ou suffisante, il y en a peut-être pour longtemps. Ce n'est pas que la bonne volonté manque aux chefs de gouvernement, à tous ceux qui ont la redoutable mission et la responsabilité de diriger les affaires des peuples. Ils sont visiblement pour la plupart pleins de bonnes intentions, ils n'ont que des paroles rassurantes. Malheureusement ils ne peuvent supprimer les antagonismes nés de la force des choses, les problèmes douloureux, l'incertitude qui suit les longues commotions, les incidens imprévus. Tout ce qu'ils peuvent se proposer de mieux, c'est d'éviter les difficultés inutiles, d'adoucir les chocs inévitables, de se défendre des paniques propagées par les inventeurs de faux bruits, d'émousser ce qui pourrait paraître agressif dans leur diplomatie ou dans les armemens dont l'Europe se cuirasse. Cela, ils le peuvent et ils le font en toute circonstance. Le chancelier d'Allemagne l'a fait; M. le président du conseil de France l'a fait avec art; M. de Giers l'a fait discrètement à Monza. Assurément, ni lord Salisbury à Guildhall, au récent banquet du nouveau lord-maire, ni M. le marquis di Rudini, à cette réunion du théâtre de Milan où il vient de comparaître, n'ont eu l'intention de troubler ou d'émouvoir le monde.

S'il est arrivé quelquefois à un premier ministre britannique de saisir cette occasion du banquet du lord-maire pour faire à l'opinion européenne la surprise de quelque indiscrétion calculée et retentissante, ce n'est pas lord Salisbury qui aura été pour cette année ce premier ministre. Rien certes de plus pacifique, de plus simple que le discours du chef du cabinet de la reine; il est presque trop optimiste. Lord Salisbury, tout en se défendant d'être prophète, ne voit ni un nuage, ni un point noir à l'horizon, rien qui puisse troubler la paix. Il ne voit que des gouvernemens occupés de leurs tarifs, de leurs traités de commerce. Il y aurait bien à remarquer, si l'on voulait, une certaine ambiguïté savante dans ce que le premier ministre anglais dit de l'Égypte, de la solution de cette éternelle affaire égyptienne, des « arrangemens internationaux » qui pourraient être proposés; mais lord Salisbury répon-

dait surtout probablement à M. Gladstone, à M. John Morley, et dans tous les cas, cette question d'Égypte, sans cesser d'être sérieuse, n'est pas pour le moment de celles qui passionnent ou troublent l'Europe. Elle reste réservée à la diplomatie.

Que dit de son côté M. di Rudini dans ce discours qu'il vient de prononcer au théâtre de Milan, le même jour où lord Salisbury parlait à Guildhall? Il n'est pas moins pacifique ; il met certes la meilleure volonté à calmer les esprits, à décourager les agitateurs et les promoteurs de conflits, à dissiper les nuages qu'ont pu laisser de récens et malheureux incidens. M. di Rudini a parlé en chef de ministère qui prépare sa session, qui se sent menacé par des adversaires acharnés et qui d'avance fait front par un manifeste de gouvernement où il touche à la fois aux finances, au point le plus vif de la politique intérieure comme aux points les plus délicats de la politique extérieure. Assurément, ce discours de Milan ne manque ni de finesse, ni de modération, ni même de courage. A part le plan financier que M. Luzzatti se charge de réaliser, le premier ministre du roi Humbert a pris position dans les affaires intérieures par la netteté de ses déclarations sur l'inviolabilité statutaire de la loi des garanties, sur le caractère de « souverain » reconnu et assuré au saint-père. Il est même allé un peu loin en faisant une sorte d'appel à de nouveaux « pèlerinages » comme pour mieux attester la liberté du pape; il s'est peut-être un peu hasardé, — avec le secret espoir de n'être pas pris au mot. Ses déclarations ne restent pas moins comme l'expression d'un regret des derniers incidens de Rome et comme une réponse à l'agitation qui a commencé à s'organiser contre la loi des garanties. — M. di Rudini a pris aussi position dans la politique extérieure ; il s'est tiré d'affaire avec dextérité. Évidemment, il s'est plus que jamais rattaché à la triple alliance, — mais en s'étudiant à accentuer le caractère défensif et pacifique de l'alliance. Il a eu des paroles de reconnaissance pour le peuple anglais et la reine Victoria, à propos de l'accueil gracieux fait récemment au prince royal d'Italie à Londres, — mais sans insister sur les engagemens de l'Angleterre. Il a parlé de la France avec le désir de voir les défiances, les ombrages cesser et la cordialité renaître entre les deux pays. Il a parlé discrètement de la Russie et de la visite de M. de Giers à Monza, qu'il a représentée comme un gage de sécurité. Bref, tout est pacifique dans ce discours de Milan. Voilà donc deux premiers ministres de deux grands pays qui le même jour offrent à l'Europe leurs pronostics et leurs vœux pour la paix, — sans compter le congrès international, qui vient de tenir ses assises à Rome, et qui s'est séparé comme il s'était réuni, après bien des paroles inutiles.

Une chose curieuse, c'est qu'on n'a jamais parlé avec plus d'insistance, avec plus de confiance apparente de la paix et de ses garanties que depuis quelque temps. Jamais on n'a paru plus empressé à mé-

nager le repos de l'Europe, à désavouer toute idée de guerre ou de prépotence arrogante que depuis le jour où des incidens imprévus, des manifestations significatives ont donné une sorte d'authenticité éclatante et de sanction à ce qu'on peut appeler désormais l'entente franco-russe. Il est visible que ce rapprochement de la Russie et de la France, en opposant une alliance à une alliance, en changeant la face diplomatique de l'Europe, en créant ce « groupement » nouveau dont M. di Rudini parlait ces jours derniers encore, a eu une influence calmante sur les esprits, sur toutes les attitudes. Il a été d'autant plus significatif qu'il s'est accompli dans des conditions singulièrement nouvelles, entre un empire qui a passé longtemps pour le plus absolu des empires et la république devenue le régime de la France. Il a été manifestement déterminé par toute une situation.—On va plus loin aujourd'hui : on veut prouver que ce rapprochement est pour ainsi dire une loi de l'histoire, comme la suite d'une tradition parfois interrompue, toujours renouée, et on vient de publier un livre curieux, — *une Ambassade en Russie*, 1856, — qui remet au jour un épisode de diplomatie secrète, les négociations de M. de Morny, pour sceller l'amitié des deux empires au lendemain de la guerre de Crimée. L'épisode est certes intéressant et piquant. Oui, sans doute, les deux puissances se sont rencontrées plus d'une fois dans des essais d'alliance intime. La tentative a été faite une première fois dans ces négociations de Tilsit, dont M. Vandal a dévoilé les mystères. Elle a été renouvelée sous la Restauration, et elle était peut-être près de réussir à la veille de la révolution de 1830. M. de Morny, l'ambassadeur de famille de Napoléon III, en reprenant cette tradition en 1856, se montrait assurément un négociateur hardi et fin, passionnément désireux de réussir. Il était plus qu'un diplomate, il avait tout pour plaire, la grâce mondaine, la souplesse de l'esprit, la vivacité entreprenante, le secret du souverain, — on le croyait du moins. Malheureusement, il avait affaire à un maître qui a passé son règne à ne pas savoir ce qu'il voulait, à défaire chaque jour ce qu'il avait fait la veille, à aller d'une alliance à l'autre pour finir par voir l'Europe entière assister, sceptique et indifférente, au duel où il allait périr en laissant la France amoindrie. Le rapprochement qui s'accomplit aujourd'hui, après d'autres tentatives, moins heureuses, peut tenir sans doute à une certaine affinité persistante entre les deux pays; il naît surtout des circonstances, du sentiment d'un intérêt commun de défense dans un état nouveau de l'Europe. Il s'est manifesté avec assez d'éclat pour avoir désormais sa signification et son poids dans la politique universelle. Le danger serait de se payer d'illusions démesurées et encore plus de se laisser aller à des démonstrations assez puériles. Assurément, lorsqu'après Cronstadt, les navires russes viennent dans nos ports, il est tout simple qu'ils soient reçus comme nos marins ont été reçus. Les marins russes ont eu tout récem-

ment leurs ovations et leurs fêtes à Brest; rien de mieux! On ne voit cependant pas bien la nécessité de laisser de jeunes lycéens se mêler à ces manifestations, prononcer des allocutions et se livrer à de juvéniles forfanteries. On ne voit même pas absolument l'opportunité ou la convenance de communications directes entre nos municipalités et le tsar. L'entente franco-russe reste une affaire assez sérieuse pour qu'on ne la compromette pas par des obséquiosités ou des puérilités.

Autrefois c'était en Europe que se concentrait et se décidait la politique universelle. Aujourd'hui l'Europe n'est plus qu'un point du globe et pendant que le vieux monde a tant de peine à se diriger lui-même, à administrer ses affaires, il y a au-delà des mers tout un monde nouveau qui vit de sa vie propre, qui a sa civilisation, ses révolutions, ses conflits, ses élections, ses crises d'industrie, ses intérêts souvent rivaux des intérêts de l'ancien continent. De toutes parts, des États-Unis du Nord et du Canada, jusqu'à la Terre de feu, à l'extrémité de l'Amérique, — jusqu'à l'Australie, les questions et les incidens se pressent. Ce ne sont partout que jeunes États déjà puissans ou émancipés d'hier, ou encore en travail d'émancipation, dont les affaires politiques, commerciales ou financières ont leur retentissement et leur influence jusque dans le vieux monde. Les États-Unis ont depuis longtemps la première place par la rapidité de leur croissance, par une puissance presque illimitée d'expansion, par l'énergie des mœurs publiques comme par la fécondité du travail et de l'industrie. Ils aspirent, ils ne le cachent pas, à fonder par la force ou par la diplomatie leur prépondérance sur ce nouveau monde qui se forme, et ils sont des rivaux redoutables pour l'Europe, atteinte ou menacée dans ses relations de commerce avec ce vaste marché américain. Tout dépend encore aujourd'hui de la politique qui l'emportera à Washington, de l'issue de la lutte engagée entre les deux partis qui se disputent le gouvernement de l'Union, entre l'ultra-protectionnisme représenté par les républicains, résumé dans le bill Mac-Kinley, et la liberté commerciale, une liberté relative, représentée par les démocrates. C'est précisément ce qui fait l'intérêt des élections qui viennent de mettre encore une fois les États-Unis en mouvement, de cette mêlée nouvelle où les deux politiques se sont retrouvées en présence.

A la vérité, ces élections d'hier n'ont pas et ne pouvaient pas avoir la même signification, la même portée que les dernières élections du congrès, qui étaient une protestation foudroyante contre le bill Mac-Kinley, une défaite accablante pour l'ultra-protectionnisme et les républicains. Il ne s'agissait cette fois que d'un scrutin local, du renouvellement des législatures et des gouverneurs des États. Les élections récentes ne sont pour ainsi dire qu'un épisode entre les élections qui ont déjà envoyé une immense majorité démocratique au congrès, et l'élection désormais prochaine du président qui dira le dernier mot

de la politique américaine. Telles qu'elles apparaissent cependant, elles sont, dans des conditions restreintes ou particulières si l'on veut, la continuation de la lutte. Elles mettent en jeu les mêmes passions, les mêmes intérêts. Elles sont un signe de plus du mouvement d'opinion qui s'accomplit, qui s'est révélé il y a un an aux États-Unis. A dire vrai, on ne voit pas que le mouvement d'opinion contre l'ultra-protectionnisme se soit sensiblement ralenti ou affaibli, en dépit de tous les efforts du parti républicain et du président Harrison lui-même pour le détourner, pour ressaisir leur popularité perdue. Les républicains ont épuisé leur tactique et leur éloquence pour faire croire que les élections de l'an passé n'avaient été qu'une surprise. Le nouveau scrutin est pour eux un mécompte de plus. On peut dire, sans doute, qu'ils ont quelques compensations. Celui qui a eu la singulière fortune d'attacher son nom au code protectionniste, M. Mac-Kinley, qui avait échoué aux élections du congrès, a réussi cette fois à se faire élire gouverneur de son État, l'Ohio; mais ce n'est là, à ce qu'il semble, qu'un succès limité, peu décisif. Le succès de M. Mac-Kinley est peut-être dû en partie à des raisons personnelles et surtout, sans doute, à la faute de tactique que ses adversaires ont commise en compliquant leur programme, en y ajoutant une question contestée, la question de monnayage illimité de l'argent. Les républicains l'ont emporté ou ont gardé leurs positions dans quelques États comme la Pensylvanie. Les démocrates, pour leur part, ont eu de bien autres avantages et ont étendu leurs conquêtes. Ils ont triomphé dans le Massachusetts, dans l'Iowa, dans le New-Jersey, dans le Maryland, surtout dans l'état-empire, à New-York dont le vote était curieusement attendu et où leur candidat pour le poste de gouverneur, M. Flower, a eu 40,000 voix de majorité. De sorte que, sans avoir précisément le caractère foudroyant qu'il a eu aux élections de l'an passé, le mouvement antiprotectionniste semble continuer et persister, non sans rencontrer des résistances de la part des républicains qui sont au pouvoir, mais sans apparence de déviation. Il en est à ce qu'on pourrait appeler sa seconde étape, à sa seconde manifestation. Il reste une dernière étape, l'élection présidentielle qui se prépare.

Ces grands mouvemens publics ont cela de particulier et d'original aux États-Unis qu'en s'accomplissant dans les conditions de la plus vaste liberté ils ne peuvent cependant triompher du premier coup. Ils sont ralentis ou limités de toutes parts et ont à passer par une série d'épreuves avant d'arriver au succès. Ils sont d'autant plus décisifs quand ils persistent jusqu'au bout. Il est évident que, si après toutes les élections récentes, le prochain scrutin présidentiel ramène à la Maison-Blanche M. Cleveland ou tout autre représentant du parti démocrate, on ne pourra plus parler de surprise. L'opinion de la masse américaine se sera prononcée sous toutes les formes contre l'ultra-pro-

tectionnisme. D'ici-là, on peut prévoir encore une lutte des plus vives, des plus passionnées, où les chefs républicains, le président Harrison, qui aspire à rester, le secrétaire d'État, M. Blaine, qui aspire à la présidence, peut-être M. Mac-Kinley, qui a, lui aussi, ses ambitions, déploieront toutes leurs ressources pour défendre leur politique. La question ne laisse pas d'avoir son importance pour l'Europe comme pour la république américaine elle-même. Elle remplira l'année qui va s'ouvrir. En attendant la grande bataille intérieure, les États-Unis ont pour le moment une assez singulière querelle avec le Chili, à la suite de la dernière guerre civile, de cette guerre où le président-dictateur Balmaceda s'est donné la mort après avoir perdu le pouvoir. A tort ou à raison, le représentant américain à Santiago et à Valparaiso, M. Egan, passe pour avoir favorisé et même servi l'ancien dictateur. Il s'est fait une position au moins délicate et il a provoqué des ressentimens populaires qui se sont manifestés par des insultes, peut-être par de mauvais traitemens à l'égard de quelques marins d'un navire américain stationné dans les eaux de Valparaiso. Les États-Unis ont trop l'orgueil de leur puissance pour laisser insulter leurs marins, et ils ont réclamé impérieusement une satisfaction. Le Chili, qui sort à peine d'une crise violente, qui vient de se donner une assemblée nouvelle et un nouveau président, dont le nom rappelle un président d'autrefois, M. Montt, le Chili ne refuse pas toute satisfaction; mais il tient à garder son indépendance et sa dignité. Il ne veut pas céder à la menace, à une sommation blessante. On en est là. Les États-Unis, comme on le disait récemment, iront-ils jusqu'au bout, jusqu'à une rupture qui serait suivie de représailles, de quelque exécution sommaire? Ce serait pour le Chili la guerre étrangère après la guerre civile. Ce serait la ruine pour la petite république du Sud sans grand profit ni grand honneur pour la puissante république du Nord.

C'est la triste fatalité de ces petits États sud-américains de se débattre sans cesse dans les révolutions, dans les conflits qui appellent quelquefois les interventions étrangères, de n'échapper à une crise que pour retomber dans quelque crise nouvelle. La paix est un bienfait exceptionnel et sans durée pour eux. On pourrait dire que la guerre civile est une condition invariable de l'Amérique centrale, de ces quatre ou cinq petites républiques qui passent leur temps à se défier et à se déchirer. A l'autre extrémité, à Montevideo, il y a eu tout récemment une insurrection qui a menacé la vie du président et qui n'a peut-être été réprimée que momentanément, jusqu'à la prochaine occasion. A Buenos-Ayres, dans la république voisine, la crise politique va de pair avec cette crise financière qui a éclaté il y a quelque temps, qui a si lourdement pesé sur le marché anglais. Et maintenant voici qu'à son tour le Brésil vient d'être ramené, par les révolutions, aux coups d'état. Il y a deux ans aujourd'hui que le Brésil, qui

vivait assez paisiblement sous le règne d'un empereur philosophe, a été transformé en république. Il a commencé par passer plus d'une année sous une dictature révolutionnaire. Puis on s'est cru obligé de lui donner une sorte d'organisation, une constitution modelée sur celle des États-Unis, des assemblées, un président, qui a été naturellement le chef même de la révolution, le général Deodoro da Fonseca. Il y a quelques mois tout au plus que cette république brésilienne est censée être entrée dans un régime régulier, et on en est déjà, à Rio-de-Janeiro, aux conflits entre le président et le parlement, à un nouveau coup d'état. Le général Deodoro da Fonseca s'est cru ni plus ni moins autorisé à prononcer, par un acte d'omnipotence, la dissolution du congrès, à disperser les députés et à rétablir provisoirement la dictature. Il a promis, bien entendu, de faire appel au pays, de réunir une autre assemblée, de respecter les garanties constitutionnelles; en attendant, il reste le dictateur de cette étrange république. C'est le 5 de ce mois que le général Deodoro da Fonseca a exécuté son coup d'état, sans qu'il y ait eu dans le premier moment une tentative de résistance. Ce n'est peut-être, il est vrai, qu'un commencement, une phase nouvelle dans la révolution brésilienne.

Comment ce conflit qui vient de se dénouer provisoirement par la dictature militaire à Rio-de-Janeiro s'est-il produit? En réalité, il était dans la logique des choses, dans la situation tout entière; il se préparait depuis quelques mois déjà, les circonstances n'ont fait que le précipiter. Il est certain que le congrès, sans être précisément hostile au président qu'il avait élu, s'efforçait depuis quelque temps de le contenir, de refréner ses impatiences d'autorité, et ne laissait pas de lui témoigner ses méfiances, de manifester des velléités d'opposition. Le congrès n'a point hésité à repousser des mesures financières fort aventureuses que lui présentait le ministère présidentiel. De son côté, le président a opposé un *veto* irrité à des mesures votées par le congrès. Une loi récente sur le cumul des fonctions législatives et administratives a mis les pouvoirs aux prises. Tout dernièrement enfin est survenue une proposition assez menaçante étendant singulièrement et régularisant le droit de mettre en accusation le chef de l'Etat et les ministres. Évidemment on ne s'entendait plus. Le conflit était partout; mais ce qu'il y avait de plus grave, c'était une situation générale poussée à bout depuis deux ans. C'était un mécontentement universel causé par les gaspillages financiers et les perturbations économiques, par les imprudentes émissions de titres, par les excès de spéculation, par la corruption effrénée du monde officiel. Ce mécontentement, on le voyait grandir, éclater sous toutes les formes, jusque dans le congrès. De quelque façon qu'elle vînt, la crise était inévitable. C'est alors que soit spontanément, soit sous la pression de son entourage, le général

Deodoro da Fonseca s'est décidé à trancher le nœud militairement en dispersant le congrès et en ressaisissant la dictature.

Voilà où cette expérience de deux ans de république ramène le Brésil! La révolution a commencé par un coup de main militaire, elle revient à un coup d'État militaire. Seulement on sent bien que ce n'est pas une solution, que ce n'est qu'une aventure de plus. Que va faire le général da Fonseca de sa dictature? Eût-il le succès du moment, le succès apparent, l'état politique, moral du Brésil ne reste pas moins ce qu'il est. Que peut la dictature? Rien n'indique jusqu'ici que le coup d'État du 5 novembre soit le commencement d'une réaction monarchique; mais il peut préparer une dangereuse anarchie dans d'immenses provinces facilement accessibles aux idées séparatistes, et ce qui s'est appelé pompeusement un instant la « république des États-Unis du Brésil » pourrait n'être qu'une république divisée, livrée à toutes les dissensions intestines.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Il s'est produit, à la dernière liquidation, le singulier phénomène d'un mouvement violent de baisse sur nos fonds publics, coïncidant avec l'inscription à la cote de taux de déport variant de 3 à 10 centimes. Le déport indique le manque de titres; or les offres ont été tellement fortes, ou, à défaut d'offres, les livraisons de titres précédemment vendus, que la rente a perdu plus d'une unité en vingt-quatre heures. Le 15 octobre dernier, la rente 3 pour 100 était à 96.17; le 31, elle se tenait à 95.65 et le cours de compensation était même fixé à 95.80. Le lendemain, on cotait au plus bas 94.85 et les jours suivans, on vit même 94.50. Le cours de 95 francs a été repris dans la seconde semaine de novembre, après que furent terminées les opérations de la liquidation, laborieuse et prolongée outre mesure; le 13, de nouvelles ventes ont fait coter 94.60.

La baisse du 3 pour 100 a servi en quelque sorte à donner la mesure barométrique du mouvement bien plus violent qui se déchaînait sur les fonds étrangers. Un point de réaction sur la rente française cor-

respondait nécessairement à la perte de plusieurs unités sur les fonds étrangers les plus compromis.

Le tableau suivant permettra d'embrasser d'un coup d'œil l'étendue des pertes qu'inflige aux capitalistes européens ce qu'on peut appeler la crise des fonds d'États.

	Liquid. 16 octobre.	Liquid. 3 novembre.	Cours 12 novembre.
	—	—	—
Russe 4 pour 100, 1880.	97.80	95.»»	93.»»
Consolidé russe 4 pour 100.	96.»»	93.»»	90.85
Emprunt d'Orient	69.30	62.50	61.»»
Rouble à Berlin.	212.»»	205.»»	197.50
Change Pétersbourg.	260.»»	250.»»	243.»»
Russe nouv. 3 pour 100, émission.	79.3/4	77.»»	76.30
Extérieure 4 pour 100.	68.50	68.80	63.»»
Billet de Cuba 5 pour 100.	436.25	430.»»	420.»»
Portugais 3 pour 400.	37.30	34.»»	31.»»
Hongrois 4 pour 100.	91.»»	90.25	89.50
Italien.	90.20	88.»»	88.50
Unifiée.	490.»»	485 »»	472.50 (ex-c.10f.)
Turc.	17.75	17.40	17.20
Priorité ottomane.	408.75	400.»»	403.75
Argentin 5 pour 100, 1886.	300.»»	312.50	297.50
Brésilien 4 1/2 pour 100.	73.»»	68.»»	56.»»
Id. 4 pour 100.	68.50	62.50	49.50

En un mois, les deux 4 pour 100 or de Russie ont baissé d'environ cinq unités, l'emprunt d'Orient de huit, le Russe nouveau de 2.50. L'Extérieure a perdu 5.60, le Portugais 6.30. Ce sont là les grandes baisses intéressant le marché de Paris. La chute profonde des fonds brésiliens n'affecte directement, en effet, que les Anglais. L'Unifiée a reculé de 7.50, ce qui correspond à 1.50 pour 100, l'Italien de 1.70, le Hongrois de 1.50, le Turc de 55 centimes.

Le 13, ont été détachés des coupons de 2 pour 100 sur le 4 pour 100 russe 1880 et de 1.50 or sur l'emprunt d'Orient. Ces deux titres restent respectivement à 90.25 et 59.30.

Les contractans de l'emprunt russe de 500 millions avaient eu le tort de fixer à un niveau trop élevé le prix offert pour la souscription publique. Même les progrès réalisés dans l'état financier de la Russie ne comportaient pas la création d'un 3 pour 100 à 79 3/4 ayant des chances de plus-value. Il était aisé de prévoir déjà les énormes sacrifices qu'imposerait au Trésor russe la nécessité de prévenir sur certains points de l'empire une horrible disette. Ces sacrifices devaient avoir leur répercussion sur le marché des fonds d'États. Une baisse sensible des 4 pour 100 or parvenus près du pair était un phénomène prévu et annoncé.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, qu'une baisse générale

ait provoqué un recul de trois unités et demie sur le nouvel emprunt. Il paraît cependant que le premier versement complémentaire de 100 francs, fixé au commencement de novembre, s'est régulièrement effectué, et des communications officieuses ont fait savoir de plus que, sur le million d'obligations dont se compose l'emprunt, plus de 350,000 sont dès maintenant entièrement libérées; c'est là assurément un fait d'heureux augure.

M. di Rudini a prononcé, le 10 courant, à Milan, le grand discours annoncé depuis longtemps. La question financière y tient assez naturellement une place prépondérante. Le ministre a montré comment, de 1878 à 1890, il avait été dépensé pour la guerre, la marine, les travaux publics et les chemins de fer, des sommes telles, qu'en une seule année (1888-89) le déficit s'éleva à 485 millions (pensions comprises) et que pour toute la période, le montant des déficits accumulés atteignit 2,318 millions.

C'est à cette formidable accumulation de déficits qu'il fallait mettre un terme; un seul moyen s'offrait, trancher dans le vif des dépenses. Pour l'exercice 1891-1892, les ministres italiens ont opéré les réductions suivantes : dans les dépenses effectives 49 millions, pour les constructions de chemins de fer 19 millions, ensemble 68 millions. Pour l'exercice 1892-93, les résultats sont bien plus surprenans; le cabinet di Rudini-Luzzatti propose de diminuer les dépenses effectives ordinaires de 80 millions et de ramener de 90 à 30 millions les dépenses pour constructions de chemins de fer.

De plus, pour 1892-1893, le solde des pensions serait définitivement compris dans le budget ordinaire, et dans ce même budget on ferait rentrer les allocations pour constructions de chemins de fer. Le budget serait unifié; il n'y aurait plus de comptes extraordinaires, et le bilan de cet exercice montrerait l'équilibre réellement établi entre toutes les dépenses, quelles qu'elles fussent, et les recettes régulières du budget provenant de l'impôt.

Le compte des recettes et des dépenses effectives ferait en effet ressortir un excédent de recettes de 20 millions, ramené à 9 par un déficit de 11 millions dans le mouvement des capitaux; d'autre part, les dépenses pour constructions de chemins de fer étant rétablies au budget ordinaire et fixées à 30 millions, l'excédent ci-dessus de 9 millions serait absorbé, et il resterait un déficit net de 21 millions. Mais M. di Rudini propose un supplément de ressources de 23 1/2 millions provenant, pour 5 millions, de mesures procurant une diminution de dépenses, et, pour 18 1/2 millions, de quelques remaniemens d'impôts. Si donc ces combinaisons étaient adoptées et que l'événement ne vînt pas de nouveau, comme cela s'est produit déjà tant de fois, démontrer le caractère chimérique des économies projetées dans les dépenses et des prévisions formulées pour les recettes, le budget

de 1892-1893, tous comptes compensés et toutes dépenses couvertes, laisserait un excédent de 2 1/2 millions.

L'impression favorable produite par le discours de Milan a porté immédiatement l'Italien à 88.75. La langueur générale du marché a fait depuis reperdre une partie de cette avance, à 88.45.

L'Extérieure a été très éprouvée. Le bruit avait circulé, au moment de la liquidation, que l'entente était faite entre la Banque d'Espagne, le gouvernement espagnol et la maison Rothschild, tant sur le renouvellement d'une avance échéant fin décembre 1891, que sur un prêt en or à concéder à la Banque d'Espagne pour renforcer son encaisse métallique et arrêter les progrès de la hausse du change. Ces informations étaient tout au moins prématurées, et les négociations entre la maison Rothschild et la Banque d'Espagne sont même virtuellement interrompues. Entre temps, cet établissement a élevé à 4 1/2 le taux de ses avances sur titres, ce qui a obligé un grand nombre de spéculateurs espagnols à liquider une partie de leurs positions et contribué à faire tomber le 4 pour 100 Extérieur à 63.

Au 31 octobre dernier, il y avait en caisse à la Banque d'Espagne 145 millions en or et 95 millions en argent, et le montant des billets en circulation est de 769 millions. Le tiers de 769 étant 256, l'encaisse métallique devrait être de 256 millions ; elle est seulement de 240, si l'on exclut le cuivre, les effets du jour et le métal chez les correspondans, chapitres qui ne devraient point figurer dans le compte de l'encaisse métallique. Ajoutons que pendant le mois d'octobre la dette flottante du trésor espagnol s'est augmentée de 26 millions de pesetas du chef de l'exercice courant 1891-1892. La situation est toujours très précaire, et le change à Madrid et à Barcelone s'est élevé à 13 pour 100.

L'accentuation de la baisse sur la rente Extérieure a eu son contrecoup sur les actions et obligations des chemins de fer d'Espagne, Nord, Saragosse et Andalous. La baisse est générale sur toute cette partie de la cote.

Le Portugais est arrivé à des cours que l'on ne peut expliquer que par la conviction d'une réduction immédiate ou très prochaine de l'intérêt de la dette. Il importe peu que le coupon de janvier soit encore intégralement payé, s'il est bien avéré que les suivans doivent absolument être réduits d'un tiers ou de moitié. Le gouvernement de Lisbonne a mis vainement en adjudication le monopole des allumettes ; aucune offre ne s'est présentée. Les négociations engagées avec la Banque de Paris pour la Compagnie des chemins de fer portugais ne progressent point. Là encore une réduction sur l'intérêt payé aux obligations paraît un élément essentiel de la solution.

Les nouvelles du Brésil font également tort au Portugal. Le prési-

dent Fonseca, ne pouvant s'entendre avec le congrès sur une question constitutionnelle (le droit de *veto*), a mis le congrès à la porte, procédé trop connu, mais qui n'a pas réussi, cette même année, au président chilien Balmaceda. Si le maréchal Fonseca a cru que, sortant de la légalité, il allait immédiatement rentrer dans le droit, il s'est trompé. Le voilà obligé d'engager une guerre civile contre des généraux révoltés dans la province de Rio-Grande-Do-Sul. La perspective des désordres où le Brésil va se plonger a provoqué une panique sur les fonds brésiliens à Londres. Le change a fléchi à 13 pour 100; les envois d'or en Portugal sont devenus impossibles. Résultat : le Portugais a baissé de 35 à 31, le 4 pour 100 brésilien de 62 à 49.

Le Hongrois est un des fonds d'Europe qui se sont le mieux tenus, les budgets d'Autriche et de Hongrie étant en équilibre et les dépenses militaires serrées en d'aussi étroites limites que possible. Les valeurs turques ont fléchi avec le reste, notamment la Dette générale et l'obligation des Douanes; la Priorité à 403.75 est une des rares valeurs qui n'aient pas baissé depuis un mois.

Un discours de M. Gladstone sur l'évacuation de l'Égypte avait fait fléchir l'Unifiée de 15 francs. Un discours de lord Salisbury sur la non-évacuation de l'Égypte a fait regagner à cette valeur 10 francs.

Sur le marché des valeurs la baisse a été générale et très forte. Les sociétés de crédit surtout ont souffert. Entre les cours de compensation du 3 novembre et les prix de clôture se trouvent les écarts suivans en baisse: Crédit foncier, 32.50 à 1,192.50 ; Comptoir national d'escompte, 50 francs à 490 ; Banque de Paris, 37.50 à 687.50 ; Banque d'escompte, 11.25 à 401.25; Crédit lyonnais, 16.25 à 758.75 ; Crédit mobilier, 22.50 à 217.50; Société générale, 7.50 à 472.50; Suez, 35 francs à 2,685.

La Banque de France elle-même a reculé de 60 francs à 4,540.

Les Chemins français, le Gaz et en général les valeurs industrielles se sont assez bien tenus ; les obligations de chemins de fer de nos grandes compagnies ont été immobiles.

Une forte baisse a eu lieu sur les actions des Chemins étrangers; Autrichiens, 12.50 à 600; Lombards, 20 à 192.50; Nord de l'Espagne, 21.25 à 216.25; Portugais, 17.50 à 92.50.

Les Omnibus ont reculé de 25 francs à 1,045. M. Ernest Boulanger, sénateur, va prendre dans quelques jours, annonce-t-on, la succession de M. de Tavernier, démissionnaire, à la présidence du conseil d'administration de cette société.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

LA

BIEN-AIMÉE

Tout notre petit monde littéraire a connu M. René Jaucourt, un esprit raffiné jusqu'à la quintessence, rêveur jusqu'au mysticisme. Sa mort inattendue causa quelque surprise et même quelque chagrin au cœur des plus indifférens; mais déjà le fatal et commun linceul de l'oubli commence à s'appesantir sur sa mémoire.

René Jaucourt a laissé plusieurs volumes de souvenirs personnels qu'il destinait à l'impression. Ses exécuteurs testamentaires cependant n'ont point encore voulu les publier, estimant qu'un pareil livre dénoncerait l'aberration d'un cerveau malade. Tel n'est pas notre avis, et, du manuscrit de cet auteur posthume, nous extrayons le très curieux roman d'amour qu'on va lire : le public entendra la cause et décidera... « Un halluciné ! diront quelques habiles,.. âme insensée et délirante ! » Qu'importe ! Pour nous, la vision de l'occulte ne saurait être un égarement de la raison humaine,.. et puis, si vraiment la sagesse n'est, au dire de Leibniz, que la science du bonheur, — René Jaucourt, ce fou prétendu qui sut mourir heureux, fut véritablement un sage.

I.

. . . . . .

Ce soir-là, espérant fixer enfin l'inspiration qui me fuyait, ardemment je m'étais mis au travail. Il pleuvait, d'ailleurs, à torrens : une giboulée d'avril, crépitante et clapotante, qui flagellait Paris. « Non, je ne sortirai pas, » et je congédiai mon domestique. Neuf heures venaient de sonner à la chapelle Saint-François de Sales ; sous l'ondée printanière, l'avenue de Villiers s'étendait silencieuse, et déjà le sommeil commençait, de ces quartiers paisibles.

Allumant une cigarette, je m'allongeai dans un fauteuil et m'absorbai bientôt en pleine songerie.

Je préparais alors un « conte théurgique, » étrange fantaisie dont l'apparente extravagance allait effaroucher, sans doute, la badauderie des illettrés, mais de qui le rêve me faisait oublier les banalités trop cruelles de la vie. J'ai toujours dédaigné la faveur du vulgaire, et, cette fois encore, je ne voulais pas être son amuseur. L'idée première de mon roman, empruntée aux mystiques doctrines du néo-platonisme, avait, dès l'abord, captivé mon imagination, l'emportant vers les fascinantes terreurs de « l'au-delà. » Je supposais deux créatures humaines s'étant, au cours de leur pèlerinage terrestre, aimées d'un amour adultère. Après la mort, condamnées par la clémente justice de l'Être divin à subir le rachat de leur faute, l'homme et la femme devaient traverser « l'incarnation seconde. » Mais voici qu'à nouveau ces âmes se rencontraient sur terre; voilà qu'elles s'aimaient à nouveau. Qu'allait-il advenir de cet autre choc passionnel?.. Ici, mon concept était encore obscur, tout enveloppé de brouillards et de doutes: je ne voyais pas. Depuis deux mois mon livre commencé demeurait interrompu, et, malgré d'obstinés efforts, une maladive torpeur semblait engourdir ma pensée.

Je ne croyais pas, d'ailleurs, à cette religion de « l'occulte » qui, de nos jours, par ce renouveau de la foi, commence à séduire tant d'esprits et à passionner tant de cœurs. Très curieux de l'inconnu, j'avais bien publié divers contes fantastiques, mais sans conviction, par simple goût pour l'étrange; sceptique et raisonneur, je n'étais point sincère avec moi-même. Quel caprice m'avait donc poussé à choisir un sujet littéraire aussi bizarre, nouvelle commencée depuis six mois, interrompue, reprise encore, et que je ne savais ni ne pouvais terminer?

Une heure s'écoula. Au dehors, avril faisait toujours gémir ses rafales et la pluie cinglait à coups pressés les vitres de mon cabinet. Étendu dans mon fauteuil, les yeux clos et les mains jointes, j'évoquais mes deux fantômes, m'efforçant de leur dessiner des contours, de leur pétrir une chair, de leur insuffler la vie. Mais, comme la veille, ma création se faisait pénible et mon imagination s'agitait inféconde. Rien! je ne trouvais rien!.. Tout à coup je tressaillis : une plainte sanglotante venait de traverser le silence de ma solitude. On eût dit d'un gémissement ou plutôt d'un cri d'appel jeté par une voix de femme, bref, suraigu, déchirant. La plainte vibra; puis elle se tut.

Un peu surpris, j'avais redressé la taille, et maintenant, je promenais mon regard autour de moi... Plus de bruit : une illusion sans doute! Dans la chambre j'étais bien seul: mes livres m'en-

veloppaient, étalant leurs reliures chatoyantes; sur ma cheminée méditait un Bouddha de bronze aspirant aux quiétudes sans fin du Nirvâna, et devant moi, le portrait de mon père me regardait, toujours si tristement. A la fin, pourtant, mes yeux se tournèrent vers l'un des angles de la chambre et j'éprouvai, bientôt, comme une sorte de fascination. Là-bas, un piano était ouvert, et sous la clarté de ma lampe, l'ivoire de ses touches miroitait, scintillait, attirait. « Ah! m'écriai-je en riant, c'est donc toi qui pleures ainsi! Une de tes cordes a dû se rompre : simple effet de l'orage! » Me levant alors, j'allai m'asseoir devant le clavier, et rapidement mes doigts en parcoururent les octaves... Non, rien n'était brisé : chaque note résonna très juste et très claire... Combien de temps demeurai-je ainsi, égrenant les notes, détaillant les arpèges? — Quelques secondes à peine; mais soudain, je me sentis étreindre par une indicible angoisse, et, sans raison, mes yeux se gonflèrent de larmes. D'un mouvement machinal, mes doigts venaient de jouer une naïve mélodie, et ma mémoire évoquait un souvenir que j'en croyais effacé pour jamais.

C'était une vieillotte romance d'opéra-comique, l'une de ces ariettes sentimentales, à la mode aux jours de Louis XVI : *Nina ou la folle par amour*. L'air en est simple, doux, plein de mélancolie, et nul n'ignore tout ce qu'il mit jadis de revêrie aux cœurs des « femmes sensibles, » aimables lectrices d'un Parny ou d'un Bertin. Jamais je n'avais entendu la romance de Dalayrac, ni au théâtre, ni même en un concert; cependant elle me revenait sans trêve; je la chantonnais, je la fredonnais, — éprouvant à la redire le plus inexplicable émoi :

Quand le bien-aimé reviendra
Près de sa languissante amie,
Le printemps alors renaîtra,
L'herbe sera toujours fleurie...

Il m'était même arrivé, au temps de ma jeunesse, une plaisante aventure, sottement ridicule, mais qui m'avait, un instant, alarmé pour ma raison.

Par un soir de neigeux décembre, la veille de Noël, j'étais entré dans l'église de Saint-Sulpice... Pourquoi? je l'ignore; mais j'aime, à la nuit tombante, m'abîmer en les saintes ténèbres qui enveloppent alors l'infini, et m'absorber dans toutes les harmonies du divin silence... La nef s'allongeait solitaire, odorante encore des parfums de l'encens, et son obscurité recueillie était piquée à peine par les rougeâtres lueurs des lampes espacées. Un bruit de voix monta bientôt, très faible, et partant des cryptes de l'église : en bas, dans la chapelle du catéchisme, des fillettes répétaient un

cantique. Je ne distinguais point les paroles; mais le chant qu'elles disaient, je le connaissais si bien! — l'air de *Nina*, la romance du bien-aimé. Doucement, la mélopée calmait, caressait, assouplissait mon être, — pareil à ces lointains concerts, le bercement d'un rêve, qui font sourire le dormeur et qui le font pleurer... Et voilà qu'une voix de femme passa vers moi, éclatante, magnifique, semblant me jeter un appel désespéré :

... Mais je regarde, hélas! hélas!
Le bien-aimé ne revient pas!

Qui donc, par sanglots, criait ainsi vers le tout-amour, le tout-bonheur, vers l'idéal?.. Je m'arrêtai, éperdu, et m'affaissant sur une chaise, longtemps, longtemps, j'écoutai. Enfin, la voix se tut. A ce moment, un vieux prêtre sortait de la sacristie; je courus à sa rencontre :

— Quelle est, lui demandai-je, la grande artiste qui, tout à l'heure, s'est fait entendre?

Il me regarda, surpris :

— Que voulez-vous dire, monsieur?

— Oui, oui, là-bas, en la crypte de l'église, cette voix sonore et suppliante?

Le prêtre m'examina, sans me répondre, puis il s'éloigna, haussant les épaules. M'avait-il donc pris pour un insensé?.. Et bien des années s'étaient, depuis lors, écoulées, — si rapides, — emportant de mon souvenir la remembrance de cette vigile de Noël, de l'harmonieuse église et de la voix inconnue qui s'épandait en gémissemens! Que de fois, cependant, l'avais-je murmurée, moi-même, cette prière passionnée, l'adressant non pas au Créateur, hélas! mais à la créature et, de tous mes vœux, appelant la bien-aimée! Mais la vie m'avait été inclémente; poursuivant du grand amour sur terre, je n'avais rencontré que l'aventure banale ou la liaison passagère, — simples intrigues nées d'un sourire et mortes sans une larme. A quarante ans passés, aujourd'hui, je me sentais très vieux: de la cendre; de la poussière; et, dans la désespérance de mon cœur, tout entier désormais à mon métier littéraire, je ne voulais plus m'éprendre que des fantômes, enfans de ma propre fantaisie... Pourquoi donc si brusquement mes yeux venaient-ils de retrouver des larmes, et quelle folie tenace me faisait encore pleurer sur moi-même?

Tout énervé, je quittai mon piano. « Allons! au travail! — l'oubli des autres et l'absorption en soi-même! » Cette fois, veuille ou non veuille, j'étais bien résolu à forcer l'inspiration. Pour mieux méditer, je baissai ma lampe, et, allumant une autre cigarette,

je m'étendis sur un divan... Au dehors, l'orage, à présent, faisait trêve; la pluie avait cessé, et, dans un ciel en tourmente, la lune par instans épandait ses blancheurs. Brusquement, un de ses rayons tomba dans mon cabinet, et alla s'étaler contre la muraille, — là-bas, aux extrémités de la pièce mi-obscure. Aussitôt, dans la pénombre, un objet se mit à briller fantastiquement... D'un œil curieux, je suivais le jeu de cette lumière, et même je m'efforçais de la décrire. Bien difficile à rendre par des mots la couleur de cette lugubre clarté!.. blanchâtre? livide? bleutée? phosphorescente? laiteuse?.. Non, méchantes épithètes, et si banales!.. Oh! oh! pourquoi donc cette chose, là-bas, luisait-elle, brasillait-elle, m'appelait-elle ainsi?.. La tête allongée, je regardais et je reconnaissais : une mignonne estampe encadrée sous verre, joyeuse enluminure du XVIIIe siècle. Elle avait pris place depuis quelques jours seulement dans ma collection. Je l'avais, un matin, aperçue, à l'étalage d'un marchand du quai Voltaire, et soudain, entrant dans la boutique, je l'avais achetée... elle était si amusante à voir!

L'artiste, auteur de ce dessin, *Debecourt sculp.* 1787, — avait voulu représenter l'une des scènes par trop plaisantes de notre vie parisienne. Son estampe nous montrait une fête de nuit, dans un jardin, illuminée par l'éclat des lanternes, des lampions et des feux d'artifice. Au loin, sur une estrade, se donnait un concert en plein vent; quelque Dugazon des bas tréteaux d'alors y chantait une ariette, — peut-être l'adorable romance de la *Nina*. Au premier plan de cette gravure, une jeune femme, donnant le bras à son trop vieux mari, se promenait au travers de la fête, et derrière eux un freluquet bien bichonné leur emboîtait le pas. La dame, toute merveilleuse, portait toilette à la *milady :* corsage allongé, jupes bouffant sur les doubles paniers, haute coiffure à la « Léonard, » vaste chapeau à la Paméla. Une Anglaise assurément, cette Eucharis (oh! j'en étais sûr!), âme sensible, compatriote des Clémentine et des Clarisse Harlowe. A la ceinture de la belle était épinglé un bouquet de fleurettes blanches. Et, tout en caquetant avec son époux, la *darling* allongeait la main derrière le dos, et, se penchant vers elle, Lovelace, le *sweet heart*, y déposait un baiser d'amant... Pour seule explication de la scène libertine, au bas de la gravure on lisait cette légende :

Le Ranelagh de Passy.

Moi, j'ai toujours raffolé des vieilles images; elles me sont fort suggestives, et parfois, en les étudiant, je crois revivre le passé. Celle-là surtout me divertissait follement. Pourquoi? Le sujet en

est assez vulgaire; mais l'exécution m'en semblait si charmante! Chaque matin je passais de longs instans à la contempler; et, ce soir-là encore, elle m'attira, — irrésistiblement. Je me levai, et, ravivant ma lampe, je me dirigeai de ce côté...

Soudain, mon attention fut détournée ailleurs; mes yeux venaient d'apercevoir un autre objet, tombé sur le tapis, juste au-dessous de la fascinante gravure : un large carton à gaufrures glacées que je regardai aussitôt. Lui aussi, tel que l'ivoire de mon piano, et le cadre doré de mon estampe, miroitait, scintillait, attirait... Jeu de lumière assurément bizarre, et, peut-être, surexcitation cérébrale par trop maladive!.. Je me courbai et ramassai la chose... Ah! mon Dieu! une invitation, pour ce soir même, à la fête musicale donnée par le docteur Legaux! — Martial Legaux, mon bien cher ami, un ancien camarade!.. Et moi qui avais oublié!.. « Eh bien, non, je ne travaillerai point cette nuit! Au diable vauvert mes fantômes! » Je regardai ma montre : onze heures à peine; j'étais encore à temps.

Je m'habillai donc à la hâte, et je sortis.

II.

Le docteur Legaux habitait, au boulevard Saint-Germain, un somptueux appartement aussi vaste qu'un hôtel. Durant la saison d'hiver, ce cher Martial y donnait plusieurs fêtes qu'il qualifiait modestement « d'intimités, » mais où s'empilait, s'entassait le Tout-Paris mondain. On y chantait, on y jouait la comédie, et même certain poète chevelu y déclamait ses vers.

Mon aîné de quatre ou cinq ans à peine, Legaux m'avait été un camarade au collège, et, plus tard, je l'avais maintes fois rencontré sur mon chemin de la vie. Mais, tandis que chercheur de l'idéal et poursuivant de la chimère, pauvre fou je m'étais attardé sur la route, — lourdement, à pas comptés, ce sage avait marché dans sa voie; maintenant, il atteignait le but de son ambition humaine : Legaux était officier de la Légion d'honneur, membre de l'académie de médecine, candidat désigné pour l'Institut. Au demeurant, aimable compagnon, spécialiste à la mode, ayant acquis renom et fortune, très admiré de ses cliens, beaucoup trop choyé de ses clientes : un heureux de la terre!

Malgré ses postures protectrices, je l'aimais assez, me sachant, du reste, très supérieur. Toutefois, je n'abusais guère de ses invitations; la prétentieuse banalité de son salon me fatiguait, et, de tout cet hiver, je ne lui avais rendu visite. Aussi, tandis que ma voiture m'emportait vers le boulevard Saint-Germain, curieusement je m'interrogeais sans pouvoir me répondre : « Ah! çà, quelle

sotte lubie, ce soir, te pousse à courir après l'ennui? Et que diable vas-tu faire dans cette galère?.. » Rentrer chez moi était assurément plus sage. Parvenu au pont de la Concorde, j'ordonnai au cocher de rebrousser chemin... Mais non!.. et presque aussitôt je lui criai de reprendre sa route. Décidément, cette galère m'attirait.

Il était minuit bien sonné, lorsque, à la fin, j'entrai chez Martial Legaux. Depuis longtemps déjà sa fête musicale s'agitait, bruissante; son « intimité » débordait, et, plus heureux que la maison de Socrate, l'appartement du cher docteur regorgeait d'amis. Dans les antichambres et la salle à manger bourdonnait toute une cohue de messieurs bavardant et brocardant : des écrivains, des musiciens et des peintres, des magistrats et des gens de la politique, plusieurs juifs de la Bourse et très peu de médecins, — venimeuses malveillances ou bien solennelles bêtises. Je les connaissais presque tous, et j'échangeai au passage des saluts ou des poignées de main.

Martial Legaux ne se trouvait point parmi eux; je me dirigeai donc vers le salon. Mais, sur le seuil, je dus m'arrêter : les portes m'en étaient barrées par une haie compacte de larges dos. Le salon transformé en salle de concert était accaparé par les femmes, et refoulés au dehors les hommes faisaient tristement pied de grue. Impossible de pénétrer! M'ennuyant déjà et pestant derechef contre moi-même, je me rejetai en arrière... A ce moment, je m'entendis interpeller :

— Monsieur Jaucourt!.. Cher et illustre maître!

C'était un autre « maître » qui m'appelait ainsi, mais un maître selon la basoche, un petit avocat, un jeune monsieur de la robe. Je le connaissais, et de reste! pour l'avoir, hélas! employé lors d'un fort ennuyeux procès; il m'avait à haut prix coté son éloquence, avait d'ailleurs perdu ma cause, et depuis ce temps m'assassinait de sourires intéressés et de triviales flagorneries : mon porte-rabat se croyait poète et osait rimailler. A chacune de nos rencontres, il me soumettait les derniers produits de sa muse et m'infligeait ainsi le plus cruel des supplices. Moi, je ne lui taxais aucunement mes consultations, et le malheureux abusait!.. Très familier, il me prit par le bras :

— Quelle chaleur! On s'étouffe ici!.. Cher maître, passons dans la galerie; nous y causerons mieux à l'aise.

Et le personnage m'entraîna, me remorquant à travers la cohue.

Cette galerie, un long couloir tapissé de verdures flamandes, était, en ce moment, à peu près déserte. Résigné à ma torture, je me laissai tomber sur un divan, et mon fâcheux prit place à mes côtés.

— Je vous ennuie, me dit-il,.. je vous j'importune peut-être?..

Puis, sans attendre ma réponse :

— Un nouvel essai poétique! mais, cette fois, bien téméraire... des triolets!

Sa large figure de robin encadrée de favoris rousseaux dessina un rictus qui voulait être un sourire :

— Oui, des triolets, cher maître,.. et des triolets amoureux!

Bah! amoureux, cet avocat? Invraisemblable! Je réprimai un soupir, et le bourreau se mit à l'œuvre... Hélas! aucunement amoureux, ses triolets! ni légèreté, ni badinage! de lourds alexandrins qui se déroulaient, se dévidaient, redondaient, radotaient, rabâchaient. Ouf!.. Tout à coup, je me levai, stupéfié.

Là bas, on chantait dans le salon : assourdie par la distance, une voix de femme venait de passer jusqu'à moi. Dans le banal murmure de la fête, je ne percevais que des sons confus, et cette voix, pourtant, vibrait en tout mon être, — éclatante, magnifique, si pareille à celle entendue jadis, la veille de Noël, dans l'église de Saint-Sulpice!.. Pareille? — mieux encore : la même! Illusion, assurément; trouble de mon cerveau!.. Je me rassis, fort ému cependant, et m'efforçai de reprendre mon bavardage :

— Très jolis, monsieur, vos triolets! Vous êtes né poète. Quel dommage que le barreau...

Je m'arrêtai :

— ... Oh! oh!.. mais qui donc chante ainsi?.. là-bas... là-bas!

Mon avocat prêta l'oreille :

— Je n'entends rien, me dit-il,.. absolument rien!

J'eus un moment d'impatience.

— Mais si! monsieur;.. on chante!.. Et quels accens passionnés, déchirans!.. De grâce, faisons tous deux silence.

Il me regarda, surpris, me salua sèchement, et s'en alla. Alors, fermant les yeux et renversant la tête, immobile j'écoutai. La voix, à présent, m'arrivait plus distincte : je reconnaissais. Je reconnaissais la mélodie et les paroles :

Quand le bien-aimé reviendra
Près de sa languissante amie...

Le bien-aimé?.. Qui donc?

Je me levai et, d'un pas emporté, me dirigeai vers le salon... Plus rien! Le concert venait de s'achever; chacun abandonnait sa place; les femmes se formaient en groupes pour babiller, et les messieurs qui barraient la porte s'étaient dispersés. Toutefois, je reconnus l'un d'eux, et, l'interrogeant :

— Sauriez-vous me dire le nom de la diva qui nous a si bien chanté la romance de Dalayrac?

Il se mit à rire.

— Une romance de Dalayrac?.. Vous plaisantez : une rengaine de café-concert, *J'suis dans le bleu* ! dégoisée par Mlle Nini, — vous la connaissez bien, — Nini de l'Alhambra-Comique... Hein ! quel ronflant coup de gueule et quel coup de pied suggestif !

L'erreur était amusante ; moi aussi, je me pris à rire et j'entrai dans le salon. Mon ami Legaux s'y trouvait. Tout enveloppé d'épaules décolletées, il faisait l'aimable, s'agitait de l'une à l'autre, frétillait, ricanait, et débitait des fadeurs. Je m'avançai pour le joindre... Brusquement, et malgré moi, je dus m'arrêter...

Il me sembla que, pareille à l'étreinte de quelque invisible main, une force inconnue me saisissait la tête, et, d'une pression très douce, lentement, lentement la détournait. J'aperçus alors, assise ou plutôt blottie en un coin du salon, une jeune femme qui me regardait. Très simplement vêtue d'une robe de dentelles noires, n'ayant à son corsage qu'un bouquet de violettes blanches, elle portait, sans affectation, un deuil presque sévère. Assez grande, élancée, de taille élégante et mignonne, elle ne m'apparut cependant pas jolie. Le profil était un peu fort et ses lignes déjà trop marquées ; mais l'ensemble de la physionomie avait de la noblesse et indiquait la race. Quel pouvait être l'âge de cette inconnue? Tout d'abord, — et je ne me trompais pas, — je lui supposais trente-cinq ans. Une exsangue pâleur s'étalant sur son visage et deux rides creusant leurs légers sillons aux angles de lèvres décolorées dénonçaient chez cette jeune femme quelque souffrance résignée et silencieuse : du sourire, ces lèvres-là ne devaient savoir que la navrance. D'admirables cheveux noirs enroulaient leurs torsades autour de sa tête ; des sourcils très arqués se détachaient sur les blancheurs de la figure, et de grands yeux bleus cernés de bistre éclairaient la douloureuse étrangeté de ce visage...

Et elle me regardait... Moi, je restais immobile, la contemplant, l'étudiant, la détaillant ; saisi, — je ne savais pourquoi, — d'une incompréhensible émotion... Où donc, à quel détour du chemin de ma vie, l'avais-je déjà rencontrée, celle-là? Oui, je la connaissais, et cependant j'avais oublié jusqu'à son nom !.. M'arrachant enfin à cette façon d'extase, rapidement j'allai rejoindre Martial Legaux. Je le saluai, puis le prenant à l'écart :

— Quelle est donc cette jeune dame? lui demandai-je... Devant nous... Ces grands yeux bleus et cette chevelure noire?

— Mme de Planor.

Ce nom baroque, à désinence bretonne, ne m'apprenait absolument rien ; je l'entendais prononcer pour la première fois.

— Curieuse physionomie ! repris-je... Une Parisienne?

— Non,.. une Irlandaise, mais élevée en France : esprit distingué, bonne musicienne, écrivant élégamment la prose, commettant même quelques vers; une manière de femme de lettres, mais si timide et si bienveillante!

J'écoutais, surpris et déçu. Ma mémoire ne me rappelait aucun de ces détails;.. non, je ne la connaissais point, cette Mme de Planor.

— Elle est mariée? demandai-je, trop ému déjà.

— Oui, à un assez bizarre personnage, un illuminé croyant à toutes les sottises du spiritisme et les pratiquant. Il a fondé une secte religieuse, et dépense une assez grosse fortune à racoler des fidèles : un vieux fou. Mais le bonhomme a du goût pour les belles-lettres; c'est un appréciateur de vos écrits. Mme de Planor lit elle-même assidûment vos livres, et m'a plusieurs fois parlé de vous. Désirez-vous lui être présenté?.. Oui; eh bien, approchons.

Lentement, nous frayant un chemin à travers les groupes, nous avancions vers la jeune femme; mais à chaque pas mon ami devait faire halte, obligé d'adresser quelque parole de bienvenue à l'un ou l'autre de ses invités. Et moi, pendant ces courts instans, je sentais s'augmenter mon trouble; mon cœur battait avec violence ou bien s'arrêtait, angoissé... Oui, certes, je l'avais rencontrée quelque part, cette jeune femme au sourire si triste; je les avais déjà vus, ces grands yeux si doux; je les connaissais toutes, les désespérances de leurs longs regards navrés!.. Elle, maintenant la tête allongée vers nous, me regardait venir, — toujours si pâle! Brusquement, elle se leva et alla rejoindre un homme qui, debout non loin d'elle, nous examinait avec attention.

C'était, celui-là, un personnage d'aspect falot et de fantastique tournure. Il devait avoir environ soixante-cinq ans. Son haut et maigre corps s'inclinait, légèrement voûté; son crâne entièrement chauve miroitait sous le feu des lustres; ses yeux très noirs s'enfonçaient, luisans, sous les broussailles de leurs sourcils, et une barbe grisonne largement s'étalait en éventail sur le plastron d'une chemise brodée. N'eût été cette barbe assyrienne, on aurait dit, à le voir, d'une de ces têtes grimaçantes qui ont tout l'air de s'éclater de rire, en l'ossuaire de Saint-Pol-de-Léon. Très correctement vêtu, il portait cependant à la boutonnière de son habit (plaisante extravagance!) un petit lotus d'or ciselé, et sur l'index de sa main gauche brillait un scarabée égyptien, turquoise montée en bague.

— Voici M. de Planor, me dit Martial Legaux... Avançons... Vous allez connaître un fier original.

A ce moment, la jeune femme saisit, d'un geste effaré, le bras

de son mari, lui murmura quelques paroles, et sembla vouloir l'entraîner loin de nous. Mais lui, se dégageant, vint rapidement à notre rencontre.

— Monsieur de Planor, dit mon ami,.. permettez-moi de vous présenter un cher camarade : M. René Jaucourt, dont vous connaissez le nom et sans doute avez lu les écrits.

Le personnage à barbe ninivite me tendit la main, me la serra en silence, et je sentis la bague égyptienne, le scarabée de turquoise, qui me labourait la chair. Quant à la jeune femme, elle s'était de nouveau suspendue au bras de son mari, et semblait vouloir s'écarter de moi.

— Oui, monsieur Jaucourt, répondit enfin le fantastique bonhomme, je connais votre nom, et Mme de Planor ainsi que moi nous apprécions vos livres. Certes, nul mieux que vous, en France, n'a deviné l'occulte et n'a, de plus large manière, décrit ses fascinantes terreurs. Avec un guide tel que vous, on aime à s'enfoncer dans l'insondable abîme... Toutefois, un reproche! Vous négligez trop la philosophie de nos doctrines et semblez en ignorer la redoutable morale... Pourquoi ne parlez-vous jamais du *karma?*

Le *karma?*.. Pour la première fois ce mot inusité sonnait à mon oreille. M. de Planor vit mon ahurissement, et souriant, un peu ironique, même dédaigneux :

— Oh! oh! cher monsieur, vous avez encore beaucoup à vous instruire!.. Madeleine, poursuivit-il, se tournant vers la jeune femme,.. invitez donc M. Jaucourt à nous honorer de ses visites : vous saurez mieux que personne lui révéler tout le mystère des *incarnations secondes.*

Il s'était exprimé avec une emphase de fanatique, accentuant chaque mot par un geste, et, sous les noirceurs de leurs sourcils, ses petits yeux brillans épandaient au dehors leur flamme intérieure.

— Oui, reprit-il, nous devons initier à nos doctrines ce curieux chercheur de l'inconnu. Un esprit tel que le sien mérite que nous tentions sa conquête, — sa glorieuse conquête!

Alors, et tenant le regard de ses yeux immobiles fixé sur mon regard, avec lenteur Mme de Planor me tendit la main; en même temps elle souriait, silencieuse. Cette main, je la saisis ardemment, et, selon les nouveaux usages, m'inclinant vers elle, j'y déposai un baiser. Mais, au contact de mes lèvres, Mme de Planor poussa un léger cri; violemment elle se rejeta en arrière et parut défaillir... Je m'élançai vers elle :

— Mon Dieu! madame,.. qu'avez-vous donc?

Elle eut un long rire nerveux; puis, toujours et toujours me regardant, mais sans me répondre :

— Mon ami, dit-elle à M. de Planor,.. par pitié, sortons!

Lui, fort ému aussi, était devenu tout blême. Un moment, il me sembla que vers moi ses yeux jetaient un menaçant défi; cet éclair, toutefois, s'éteignit aussitôt.

— Nous allons partir, dit-il à la jeune femme.

Et m'interpellant encore, à la fois grotesque et solennel :

— Monsieur Jaucourt, connaissez-vous la pieuse légende angevine de votre patron, le bienheureux évêque René? C'était un décurion païen, le sénateur d'une cité qu'il pervertissait par son athéisme comme par les débordemens de sa vie. Le peuple corrompu suivait son exemple. Dieu voulut alors que le pécheur mourût, mais pour le ressusciter aussitôt, afin que, fils de la mort, il portât désormais témoignage de la vie.

L'illuminé fit une pause; puis tirant de sa poche une brochure de couleur voyante, à l'aspect hiératique :

— Prenez, monsieur, me dit-il,.. osez lire et surtout comprendre!.. « L'Éternel-Maintenant » vous appelle!..

III.

... Alors, rentré chez moi et ne pouvant m'endormir, je pris la brochure que m'avait remise M. de Planor.

C'était une plaquette de quarante pages environ, ayant tout l'air d'un recueil périodique. Sur les blancheurs satinées de la couverture se détachaient en rouge une circonférence enveloppant un triangle, et, au-dessous du signe kabbaliste, le titre du journal :

LA RÉDEMPTION

ORGANE DES FRÈRES-UNIS DE FRANCE

Théosophie — Ésotérisme — Occultisme expérimental.

DIRECTEURS :
William ALLIS et Jean de PLANOR

« O mort, où est ta victoire? »

BUREAUX ET SANCTUAIRE : *Chez M. de Planor, 135, rue Notre-Dame-des-Champs.*

Au verso de la première page étaient inscrits les noms des « principaux collaborateurs » — noms bizarres, pseudonymes extravagans : l'*Épopte* Porphyros, — le *Sâr* Eliphas, — le *Médium* Aleph, — l'*Hiérophante isiaque* Anastasios, — le *Jogghi du Bengale*, — le *Pandecte de Djuggernath*, — Jonas, — l'*Exitus foras* Lazare, — l'*Expiateur* Jean de Planor (I. S.). — William Allis...

Seul de toute la rédaction, ce William Allis ne portait aucun titre télétique. En outre, une note marginale faisait connaître au lecteur le sens caché de ces deux majuscules : I. S. Elles voulaient dire : *Incarnation seconde*... L'*Expiateur* Jean de Planor (I. S.) avait donc déjà traversé la tombe.

Le premier article de cette surprenante revue, signé : Jean de Planor, contenait une confuse dissertation sur le mystérieux vocable *karma*. Écrit dans un style apocalyptique, ce fatras littéraire beaucoup trop long reproduisait, à plaisir, toutes les rêveries néo-platoniciennes d'un Iamblique ou d'un Porphyre, les pseudo-doctrines druidiques défendues naguère par Jean Reynaud ou par Henri Martin, et surtout les charlatanesques sottises à l'usage de feu Allan-Kardec et de ses compères les spirites... Je les connaissais, du reste, ces démentes théories : l'obligation pour toute créature humaine de traverser les épreuves de vies successives, de connaître le bonheur et l'infortune, la richesse et la misère, la domination et l'humilité, les enivremens de l'amour et ses désespérances ; d'être ainsi tour à tour Lucullus le riche et Lazare le mendiant, César trônant sur les sublimités du Palatin et le paria végétant sous la paillotte, Cléopâtre s'endormant dans les bras d'Antoine et la prostituée grelottant sur les fanges de son trottoir, — car ceci devait tuer cela, — jusqu'au jour où, complètement épurée, l'âme humaine était jugée digne de reprendre le cours de son ascension sidérale, et de s'élever par degrés vers l'Être juste et l'implacable Clémence, le Jamais et le Toujours, l'Éternel-Maintenant...

« L'enfer, s'écriait M. de Planor, n'est point, comme le suppose une grossière théologie, les ténèbres extérieures d'où nul ne peut sortir, l'impitoyable géhenne qui meurtrit sans amender et voudrait tuer jusqu'à l'espérance ; non, et nous le connaissons tous : il est sur terre, il nous torture et nous supplicie, mais il peut être pitoyable, — car il est nous-même ! »

Un passage, toutefois, de cette confuse rapsodie m'étonna par son étrange audace de pensée comme de style : « Le *karma* ! ! Lorsque, échappée de sa prison charnelle, l'âme humaine, à l'heure de la mort, veut s'élancer vers la lumière, — soudain elle est ramenée vers ces basses régions qu'elle s'efforce de fuir ; s'agitant, mais en vain, elle ne peut franchir la zone de l'attraction terrestre. Un poids, d'une formidable lourdeur, sur elle pèse, — irrésistiblement : c'est le *karma*, c'est le fardeau de ses propres fautes, toutes accumulées dans l'espace, qui s'abattent et qui l'écrasent. « Alors, la misérable se sent violemment jetée dans cet immense cône d'ombre que notre globe prolonge vers l'éther. Et là, emportée

par la rotation de notre planète, elle tournoie, tournoie sans répit, — jusqu'au jour où, lassée, anhélante, elle crie vers Dieu et lui demande à racheter ses crimes par une incarnation seconde.

« Le *karma* est donc le poids des actions par nous accomplies lors de notre pèlerinage parmi les hommes. Léger, il nous emporte lui-même dans l'absorption de l'infini; pesant, il nous rejette sur l'enfer de la terre. »

Mais la plus navrante comme la plus dangereuse de toutes ces folies hardiment s'affichait dans un article signé : William Allis. J'avais déjà remarqué le nom de cet Allis placé en vedette sur la couverture de la revue spirite, sans titres hiératiques et sans grotesque pseudonyme. Anglais ou bien Américain, cet homme devait occuper une rang d'importance dans la petite église des théosophes français, car on avait imprimé sa prose en gros caractères... C'était une sorte de lettre pastorale envoyée par ce personnage qui voyageait alors dans l'Inde. Tel saint Paul « mis à part pour annoncer la bonne nouvelle » s'adressant aux néophytes de Corinthe ou de Rome, — tel William Allis « pèlerin de Dieu » écrivait aux « frères, unis par la tombe » :

« Ne l'oubliez jamais, bien-aimés, disait-il; nous ne sommes pas des vivans, mais des morts. Réincarnés expiateurs, pour nous toute doctrine comme toute morale se trouve résumée en un seul mot : *Rédemption*. Osons donc, fantômes revêtus de la chair, dépouiller cette chair; âmes aflamées de Dieu, n'ayons plus rien de l'homme. O mes chers morts-vivans, je vous en conjure, sachons mourir à nous-mêmes. »

En dépit, toutefois, de cette phraséologie sentimentale, le ton de cette homélie s'altérait bien vite; une voix de grand-prêtre s'y faisait entendre, impérieuse, fulminante : Allis dogmatisait, et, pareil à un pape, promulguait sa décrétale :

« Voici donc ce que l'Éternel-Maintenant vous commande par ma bouche, frères-unis de France :

« Plus de misère sociale!.. Que parmi vous le riche distribue, sans regrets, sa fortune entre ses frères. Simple intendant de Dieu, il n'a pas reçu le dépôt de son or pour posséder, mais pour répartir. S'il détient, il vole... Qui donc oserait dire : ceci est à moi — puisque tu n'existes pas toi-même!..

« Plus de despotisme politique!.. Quoi, tu veux régenter les hommes et n'as pas su te gouverner toi-même, — toi que les pesanteurs de ton *karma* ont rejeté sur terre! O rois qui osez dire : Je possède mon royaume, vous êtes plus fous qu'un gardien de nécropole qui s'écrierait : Je commande à mes tombeaux !

« Plus de patrie terrestre!.. Que le soldat rejette au loin son

arme et déchire son drapeau. L'odeur des tueries humaines est abominable à Celui qui nous a créés frères par le premier cri de la naissance, et frères par le dernier râle de la mort!

« Plus de famille selon la chair!.. Que l'amant s'écarte de son amante, et l'époux lui-même de son épouse! A quoi bon procréer des êtres qui ne viennent pas de vous, et qui, un jour, renaîtront sans vous? Quel mensonge, d'ailleurs, que ce mot : famille! Ames réincarnées, vos enfans sont-ils vraiment plus à vous qu'à leurs parens antérieurs?.. »

Ce formulaire de prétendue morale se poursuivait longuement encore, enjoignant un complet et lamentable sacrifice de la personnalité humaine. Le prophète Allis, toutefois, semblait renoncer, pour l'instant, à établir son anarchisme idéal; dans un dernier chapitre de son homélie, il préconisait un état transitoire : « Frères, s'écriait-il, tout est à tous! Osons donc mettre en commun la famille : la femme, notre épouse, et l'enfant, notre enfant! C'est surtout dans l'amour qu'il faut savoir tuer le *moi!..* » Suivaient alors des lettres où quelques détraqués, faisant adhésion à la doctrine, s'imposaient de volontaires épreuves, — sortes de *tapas* védantiques exercées pour hâter la « rédemption. » Ici, un homme abandonnait toute sa fortune à la communauté des Frères-Unis; là, un père lui offrait ses enfans; plus loin, une femme désertait la maison conjugale pour se livrer à la secte tout entière... En outre, une note marginale nous apprenait que William Allis venait de fonder à Ceylan une sorte de séminaire où désormais frères et sœurs pourraient vivre « dans une complète et mutuelle absorption de leurs âmes. » C'était là, paraît-il, que l'on tuait le *moi*.

Enfin, « l'illustration documentaire » ne faisait point défaut à cette stupéfiante revue : une assez méchante lithographie reproduisait une effroyable scène de spiritisme... Gisant inerte sur le sol, un homme aux longs cheveux et à la barbe touffue paraissait panteler, en proie à toutes les transes de l'agonie. Ses poings étaient crispés, sa bouche grimaçait un rictus, ses yeux démesurément ouverts se convulsaient dans leurs orbites. Et voilà que de tout son être se dégageait un lumineux fluide, blancheurs phosphorescentes qui, par un lent amalgame, formaient progressivement un corps, — le corps d'une femme, souriant et tenant une fleur à la main... Pour seul commentaire de cette monstrueuse composition, le texte ne contenait qu'une légende :

« Le médium Aleph matérialisant une âme. »

Ces emphatiques ignominies s'étalaient tout au large, emplissant la revue théurgique de leurs démoralisantes insanités... Mais, tan-

dis que je lisais ce cantique à la mort, déjà la vie pénétrait à pleins rayons dans ma chambre, et le soleil me projetait son rire, son éclat de rire. Je refermai la brochure et la repoussai avec dégoût. De toute la journée, je n'y songeai plus ; je vaquai à mes occupations coutumières; j'allai à mon cercle ; je fis quelques visites; puis, j'essayai de travailler, mais en vain.

Or, le soir de ce même jour, à la Comédie-Française on donnait « une première, » où se devait réunir le Tout-Paris lettré. Je dînai d'assez bonne heure, et bientôt me dirigeai vers la rue de Richelieu. Le ciel était à l'orage, très lourd, chargé d'éclairs, et cette humide chaleur me causait un douloureux énervement.

J'étais à l'avance. Quand j'arrivai devant le théâtre, la pièce principale n'avait point encore commencé, et, dans une salle à peu près vide, on dépêchait un lever de rideau : je n'entrai pas. Sous les arcades, qui entourent la façade se promenaient, par groupes, ces messieurs de la critique, « lundistes, » « lendemainistes » ou « soireux, » des gras et des maigres, des glabres et des barbus, ricanant, pontifiant, déflorant l'œuvre nouvelle, et déjà s'entraînant l'un l'autre à l'éreintement. Auteur moi-même, je n'ai jamais choyé ce vilain monde : il m'a trop souvent été cruel. Je regardai de travers, et passai outre. J'avais encore beaucoup de temps devant moi, — un long quart d'heure, — avant d'aller m'enfourner sous le gaz. Traversant donc la place du Carrousel, je m'engageai sur le pont des Saints-Pères... Et voilà que, tout en cheminant, je me prenais à penser à mon conte fantastique. J'allais, je pressais le pas, comme si j'eusse voulu poursuivre et traquer l'idée fugitive. En même temps je songeais à M. de Planor, « l'expiateur » Planor, l'homme à l'*incarnation seconde*. Il me répugnait, ce vieux fou : quel charlatan ! Oui, je me sentais d'humeur à le détester... Pourquoi?

Soudain, je m'arrêtai : une horloge venait de sonner neuf heures. Je regardai autour de moi : — la rue Notre-Dame-des-Champs !.. Je me trouvais devant la maison de M. de Planor, — cette maison qu'elle habitait... elle,.. Madeleine.

IV.

C'était un élégant pavillon de style Louis XV, à fronton et pilastres, à coquilles et rinceaux. Construit au siècle dernier pour servir peut-être de brimborion vide-bouteilles et de petite maison galante, il était aujourd'hui le « sanctuaire » qui rassemblait les Frères-Unis et où devait s'agiter leur démence. Rien, d'ailleurs, en cette mignonne bonbonnière n'aurait pu dénoncer une église, — naos ou bien pagode, — sauf une plaque de marbre noir clouée

contre la muraille et gravée en lettres d'argent : « Souffrance est Rédemption ! disait l'épigraphe... Vous qui voulez souffrir, entrez. »

A la clarté d'un réverbère, depuis assez longtemps déjà, je lisais et relisais cette funèbre facétie, quand la porte s'entre-bâilla doucement. J'entendis un petit rire très sec, et me trouvai en face de M. de Planor. Je le reconnus aussitôt à sa pâleur de trépassé, son ossature de squelette, sa barbe touffue d'archimage, et cette petite fleur de lotus dont l'or se détachait sur les noirceurs de son habit. Il n'était point seul ; en sa compagnie, sortait également un personnage qui me parut être le médium Aleph, — ce monsieur qui savait « matérialiser » les âmes. La lithographie spirite avait assez bien rendu son aspect farouche et sa physionomie bestiale.

— Vous ! s'écria M. de Planor, en m'apercevant... Déjà !

Et il se mit à rire, derechef.

Son « déjà ! » me parut d'une telle impertinence, que je ne pris pas la main qu'il me tendait.

— Monsieur, lui dis-je, feignant l'indifférence,.. je passais par hasard, et...

Il m'interrompit :

— Non, cher maître ; vous ne passiez point par hasard : vous veniez.

M. de Planor se rapprocha de moi, posa la main sur mon épaule, et, très solennel, m'indiquant l'inscription du marbre noir :

— « Vous qui voulez souffrir, entrez !.. » Soyez donc le bienvenu, monsieur René Jaucourt !

Il y eut entre nous un léger silence. Je regardais ce grotesque fantoche : se moquait-il, ou bien voulait-il être sérieux ? L'insolent sourire ne desserrait plus ses lèvres, mais ses petits yeux noirs luisaient très ardens.

— Quel contretemps ! reprit-il,.. j'aurais souhaité faire un brillant accueil à votre visite ; mais, ce soir, je me vois obligé de sortir : un devoir impérieux !.. Je me rends à la gare de Lyon, où se réunissent nos frères : William Allis revient de Ceylan !

Il se tut, un moment ; puis, avec emphase :

— William Allis ! Ah ! monsieur, voilà celui qu'il vous faudrait connaître ! Un ascète ! un pur yoghi ! un saint déjà tout absorbé dans l'infini de Dieu !.. Oui, oui, monsieur René Jaucourt, il faut le voir et l'entendre !.. Demain, nous allons dîner chez le « Père, » Mme de Planor et moi : avenue Suchet, au Ranelagh. Venez-y, un peu avant sept heures. Nous vous présentons, il vous invite, votre conversion s'accomplit, et la cause de notre Dieu compte un nouveau défenseur, — vous, — un illustre parmi les hommes !

Assez interloqué par ces façons familières, je ne savais que ré-

pondre; le ridicule de ma situation m'embarrassait, et cependant je me sentais fort ému.

— Donc, c'est convenu! insista le personnage,.. demain, à sept heures, chez Allis, avenue Suchet, au Ranelagh... Vous connaissez bien le Ranelagh?

Parbleu, si je connaissais le Ranelagh, et tout le passé de ce petit coin de notre banlieue parisienne, et cette vieille estampe qui chaque jour me faisait tant sourire, — celle-là même dont le cadre, la nuit précédente, avait relui si fantastiquement! Le Ranelagh? — mais ce square de Passy est une de mes promenades favorites!.. Je balbutiai, toutefois, quelques mots d'excuse, et fis mine de me retirer.

— Pierrette! cria M. de Planor, appelant.

Aussitôt une petite servante accourut, rougeaude et camarde, portant la robe à paremens de velours et le bonnet en mitre des femmes quimperloises.

— Pierrette, reprit son maître, vous annoncerez à madame la visite de M. René Jaucourt.

D'un geste hiératique, il étendit la main sur la rougeaude tignasse de cette goton, puis avec l'accent d'un confesseur :

— Quelle épreuve surérogatoire avez-vous aujourd'hui endurée, mon enfant?

La chétive roula des yeux effarés et bégaya quelques paroles idiotes... De tout le jour, elle n'avait voulu manger à sa faim, par saint désir de mortifier sa chair... M. de Planor approuvait, béat et dodelinant la tête :

— Bien, très bien, ma chère fille!.. mais ce n'est point suffisant. Il faut savoir se crucifier davantage, expier pour nos vies antérieures autant et plus encore que pour notre vie présente... Maintenant, Pierrette, annoncez monsieur.

Prenant alors le bras du médium Aleph, et sans attendre ma réponse, l'extravagant vieillard s'éloigna. Je les suivis quelque temps du regard; tous deux marchaient à pas précipités, en gens que l'heure aiguillonne et qu'un impérieux devoir réclame. Enfin, à l'angle de la rue Bréa, ils arrêtèrent un fiacre et disparurent... Ma foi, ce mystérieux logis de M. de Planor m'intriguait vivement: curiosité d'artiste. J'entrai.

Le vestibule où je pénétrai tout d'abord avait perdu son caractère ornemental. Des mains imbéciles en avaient arraché les boiseries pour remettre à nu la muraille. Sur la blancheur d'un ignoble crépissage, çà et là couraient des inscriptions théurgiques, empruntées soit aux védas, soit aux trop fameuses triades cambriennes. Elles étaient traduites en français, et je pus rapidement en lire quelques-unes :

« L'homme qui a choisi l'au-delà arrive à l'absorption suprême d'où l'on ne redescend plus ici-bas... L'homme qui a choisi la terre doit rentrer dans un ventre maternel pour s'incarner à nouveau dans un corps de la terre.

« VÉDA-VYASA. »

« Par trois choses, l'homme retourne à la nécessité d'Abred (enfer de la terre) : l'absence d'efforts vers la connaissance, le mépris du bien, la pratique du mal.

« JOLO MORGANWG. TRIOEDD BARDDAS. »

A droite et à gauche deux larges portes se faisaient face. Sur l'une s'étalait une pancarte commerciale : LE RÉDEMPTEUR. — *Bureaux de la rédaction;* l'autre devait donner accès à quelque chambre mystérieuse. On l'avait peinte en noir, et sur chaque battant se détachaient en rouge des signes symbolistes : l'*Alpha Oméga* des Byzantins ; et, plus bas, un mot d'une langue pour moi inconnu : « Aum. »

Des tentures de velours sombre à crépines d'or encadraient ce portail, lui complétant ainsi un aspect comiquement funéraire.

— Qu'est donc cela? demandai-je à Pierrette qui me précédait.

Elle cligna des yeux, haussa les épaules et me répondit, gouailleuse :

— Le sanctuaire! mon bon monsieur... Comme qui dirait leur paroisse!

— On y célèbre des offices?

— Tout de même, oui-dà! Messes et vêpres de leur façon : des drôleries! Notre maître y joue les recteurs, et l'autre, l'*English*, Allis, fait son évêque.

Sur ce, le souillon réincarné, — quelque fille de roi, peut-être! — partit d'un bruyant éclat de rire.

A l'extrémité du vestibule se trouvait la cage de l'escalier. Toujours guidé par la Bretonne, je commençai de le gravir, quand je m'arrêtai tout saisi. On chantait, au premier étage : une voix de femme qui montait dans le silence. J'écoutai : l'inexprimable émotion qui m'avait oppressé, la veille, venait de m'étreindre à nouveau... Oui, oui, je l'avais déjà entendue, cette voix si vibrante! C'était bien la même qui, par deux fois, m'avait bouleversé le cœur, — jadis en la chapelle de Saint-Sulpice, hier encore, au boulevard Saint-Germain. Elle chantait, s'accompagnant sur le piano, la mélodie de Dalayrac, ma romance : — l'appel au *Bien-aimé!..* Sanglot passionné, désespérance, cri éperdu vers l'idéal, on eût dit que la femme faisait passer en sa voix son âme tout

entière... Je regardai ma montre : elle marquait dix heures, — l'heure même où, la veille, dans la solitude de mon cabinet j'avais entendu. Bien bizarre !

— Qui chante ainsi? demandai-je à Pierrette.

— Madame.

— Elle est seule?

— Toute seule... Chaque soir, elle s'enferme dans sa chambre pour chanter et pour pleurer... Ah! la pauvre femme n'est point heureuse !

Je tirai ma carte de visite et la tendis à cette indiscrète :

— Demandez à Mme de Planor, si elle veut m'accorder l'honneur de me recevoir.

Prestement la servante grimpa vers le premier étage; quelques instans s'écoulèrent dans l'attente; la voix se tut; puis une ou deux minutes, silencieuses, et Pierrette redescendit vers moi :

— Madame est souffrante, me dit-elle, et ne peut recevoir monsieur.

J'étais éconduit. Dépité contre moi-même, je revins donc sur mes pas, me chapitrant et jurant bien de ne plus jamais franchir le seuil de cette maison malapprise... Qu'étais-je venu y faire et quelle sottise d'avoir pris au sérieux cette banale invitation de la veille? Que m'importaient les Frères-Unis, leur sanctuaire, leurs pontifes, leur karma et ce lugubre carnaval de pitreries grotesques !

Maugréant de la sorte, j'avais déjà repassé toute la longueur du vestibule, lorsque soudain une extravagante inspiration (d'où soufflait-elle?) me traversa la tête. Tirant mon portefeuille, j'en déchirai une page, et, rapidement, j'y crayonnai quelques lignes :

« Vous refusez de me recevoir, et cependant je dois vous parler... Demain, vous allez dîner chez William Allis; moi, dès six heures, j'attendrai au square du Ranelagh, vers l'entrée du bois de Boulogne. »

Et j'osai même souligner la phrase : « Je dois vous parler. »

— Portez ce mot à Mme de Planor, dis-je à la chambrière, qui s'éloigna derechef.

Cette fois, l'attente ne fut pas longue; presque aussitôt la roussotte me revenait, et, très insolente :

— Tenez! voici la réponse, me dit-elle.

En même temps, elle me versait dans les mains les morceaux de mon billet, mis en pièces... A ma lettre inconvenante, Mme de Planor n'avait point daigné autrement répondre : je n'avais donc plus qu'à prendre la porte. Une réaction, d'ailleurs, venait de se produire en moi; j'avais honte de ma conduite, et je ne comprenais pas comment un homme de mon éducation avait pu commettre une pareille ignominie. Quoi! devenais-je fou moi-même, et l'in-

sanité de ce logis était-elle contagieuse?.. Je ne la connaissais absolument pas, cette Mme de Planor, et j'osais lui écrire comme à une bien-aimée, revue après une longue absence! Elle avait dû bien rire!.. Sans demander mon reste, je m'élançai dehors, et, sur moi, la Bretonne ferma bruyamment les verrous.

Le ciel s'était éclairci; maintenant il scintillait, tout diapré d'étoiles. A pas rapides, je descendais la rue, quand, parvenu à une courbe de la chaussée, d'un mouvement machinal, je me retournai. Alors, sous les blancheurs épandues par la lune, au premier étage de cette maison de la démence, j'aperçus des volets entr'ouverts et la forme immobile d'une femme qui, la tête allongée, me regardait.

V.

De toutes les promenades suburbaines, celle qu'en avril préfère ma flânerie, c'est encore le verdoyant et parfumé Ranelagh. Là, dans ce mignon recoin d'une banlieue reposée, parmi les villas et les cottages, pour une heure le Parisien peut oublier Paris. Sous la feuillée de ses vieux arbres, point de cohues assourdissantes et fort peu de badaudaille : le silence des autres et l'accalmie de soi-même. En été, pourtant, le rêvasseur doit aller autre part ombrager ses songeries, car il n'est plus seul, et de banales rumeurs l'assourdissent et l'énervent. Sur les gazons piétinés des boulingrins, les musiques militaires font vibrer leurs cuivres; des babys piaillent, des mamans jabotent, des bourgeoises médisent, des filles à marier jouent de la prunelle : le Ranelagh présente alors toutes les horreurs dimanchières d'une petite ville de province. Mais en avril, tout y est encore silence de l'homme et déjà gazouillis d'oiseaux; les marronniers élèvent pompeusement les thyrses de leurs panaches; les pelouses diaprent leur tapis-vert de jaune et de blanc; de capiteuses fragrances d'acacias vous grisent et vous endorment : — solitude fleuronnante où s'épandent avec langueur ces mélancolies printanières si pleines d'espérances et de quiétudes attendries.

Il était plus de six heures lorsque je m'engageai dans cette ombreuse allée qui contourne le Ranelagh et s'étend vers le chemin de fer d'Auteuil. Elle est assez profonde, toute feuillue, et, dans les clartés enveloppantes du jour, s'allonge ténébreuse. J'étais venu, conduit par l'habitude, oisif et musardant; d'ailleurs peu satisfait de moi-même, et toujours sous l'émoi de ma sotte équipée de la veille... Oh! comme les moindres sensations, ce jour-là traversées, me sont encore présentes à la mémoire! D'énervantes

inquiétudes m'agitaient, ennui de ma vie solitaire, douloureux désir d'aimer et d'être aimé : Avril faisait passer en moi ses plus mystérieux frissons... Et, tout en cheminant avec lenteur, je me récitais des cadences de prose, j'improvisais des vers aux rimes éclatantes, j'écoutais le silence, je souriais à l'espace... Soudain mon cœur tressauta et je marchai plus vite. Aux extrémités de l'avenue, là-bas, vers l'entrée du bois de Boulogne, j'entrevoyais une forme lointaine, silhouette encore indécise : une femme. Elle allait, venait, s'asseyait sur un banc, se levait aussitôt et paraissait attendre, impatiente, agitée. Brusquement elle s'avança vers moi, et brusquement je m'élançai vers elle... Je l'avais reconnue : Madeleine !

Madeleine ?.. Pourtant, j'eus un moment de doute, et je crus à une illusion. La femme était vêtue de noir, et sa voilette rabattue me cachait sa figure. Quelques secondes s'écoulèrent avant qu'elle m'eût rejoint, et, durant ces courts instans, je crus vivre tout un long espace de vie humaine. L'angoisse, l'espoir, la joie, le bonheur m'envahirent tour à tour, se succédant... Mais oui, c'était bien elle !.. Frémissante, Mme de Planor s'arrêta, et, relevant alors son voile, me montrant toutes les pâleurs de son visage :

— Me voici ! dit-elle... Que voulez-vous de moi ?

Sa parole était brève et sèche, ses yeux brillans, ses mouvemens saccadés, les muscles de sa figure tendus et rigides : on eût cru voir une somnambule traversant les extases de l'hypnose. L'émotion m'étranglait, et d'abord je ne pus rien répondre. Enfin, d'un geste emporté, je lui saisis les mains, et vers les doigts que j'étreignais courbant passionnément la tête :

— Je vous aime ! je vous aime ! balbutiai-je... Oh ! pardonnez-moi !

Elle se recula vivement, et comme terrifiée :

— Non, non ! il ne faut pas m'aimer !.. Par pitié pour moi ; par pitié pour vous !

Certes, je le connaissais, pour l'avoir entendu maintes fois, ce cri mensonger de la femme accourant à son premier rendez-vous ; je m'inclinai donc, en souriant. Mais la voix douloureuse de Mme de Planor m'avait causé quelque surprise ; d'ailleurs, pas un mot de reproche sur l'indélicatesse de ma conduite, d'excuse non plus sur l'inconséquence de sa venue. Je la voyais pour la première fois, et cependant on eût dit qu'elle était coutumière de nos rencontres...

Et maintenant nous marchions l'un près de l'autre, nous dirigeant vers le Bois.

Au sortir de la porte de Passy on peut voir, s'entr'ouvrant à main droite, un discret et onduleux sentier. C'est un menu zigzag, chemin de ronde qui contourne le rempart en longeant les sinuosités de la contre-escarpe. D'un côté, les profondeurs de la

douve et le fossé devenu pépinière; de l'autre, un épineux fouillis d'arbustes et de broussailles. L'abandon de cette tortille m'attira : en ce recoin perdu, j'en étais sûr, nous ne devions rencontrer personne. Je l'indiquai à Mme de Planor, et suivi d'elle je m'engageai dans le sentier. L'étroitesse du chemin nous avait rapprochés tous les deux, et je sentais l'épaule de ma compagne qui frôlait, par instans, la mienne. Alors je regardais la jeune femme et j'admirais alors l'ovale distingué de son visage, la sveltesse de sa tournure, la pudique élégance de sa toilette, — tout, jusqu'à un modeste bouquet de violettes blanches épinglées à son corsage. Très doucement je passai mon bras sous la courbure de son bras, et, d'une faible étreinte, le pressai contre ma poitrine. Elle tressaillit, sourit d'un air navré, mais sans repousser ma caresse... Et nous marchions ainsi, à pas très lents, presque enlacés l'un à l'autre, silencieux. L'azur du ciel s'étendait léger et limpide; le soleil, déjà déclinant, me semblait tout joyeux; le vent du soir commençait à caresser, et, à cette heure du crépuscule, le Bois nous envoyait le grand murmure de ses chansons.

La première, Mme de Planor rompit ce voluptueux silence :

— Ainsi, vous m'aimez? dit-elle avec tristesse... Moi, une inconnue, vous m'aimez?

— Oui, je vous aime! répliquai-je, ne sachant que répondre et bâtissant des phrases,.. je vous aime d'un amour subit et violent! Pourquoi? Je l'ignore... Peut-être ce « coup de foudre » dont parlent nos poètes... Mais qu'importe la cause de cette passion soudaine, puisque je vous aime!

Elle écoutait pensive, m'approuvant d'un sourire et me caressant du regard :

— Oui, oui, c'est bien cela!.. « Le coup de foudre » chanté par vous autres poètes!.. Mais ce grand mot n'explique rien, monsieur; il faut chercher plus haut le sens de cette énigme, la révélation d'un saint mystère.

Elle se tut un moment; puis, à la fois timide et coquette :

— Vous devez me mépriser beaucoup, monsieur, moi qui suis venue si vite à votre rendez-vous... Pourtant, je vous le jure, je ne suis ni une aventurière, ni une femme perdue!

Je lui saisis la main, et, pour seule réponse, ardemment j'y posai mes lèvres. Mais aussitôt, et comme à notre première rencontre, elle poussa un léger cri, et, d'un geste douloureux, retira cette main :

— Non, non! par pitié, non!.. Votre baiser me brûle; il m'a fait très mal!

Je la regardais, surpris : elle était sérieuse et paraissait vraiment souffrir. Alors, devenue étrangement solennelle :

— Vous n'avez donc pas lu, monsieur?.. ou bien, refusez-vous de comprendre?

— Lu?.. quoi? demandai-je, étonné.

— Ce livre que vous a remis M. de Planor,.. l'exposé de nos doctrines,.. la formidable théorie du *karma?*

J'étais abasourdi. Cette question saugrenue, cette allusion subite à l'imbécillité des Frères-Unis venait de jeter entre nous une note discordante. Et maintenant, je croyais deviner : je devais être, hélas! l'enjeu de quelque ridicule entreprise. Mis au courant de mon absurde escapade, M. de Planor m'avait dépêché sa femme, espérant peut-être exploiter ma sottise et faire ainsi de moi l'un des catéchumènes de sa chapelle. Avec des fanatiques de cette espèce, tout n'est-il point présumable?.. Bon Dieu! la plaisante aventure! Une colère dépitée me gagna, et, dédaigneusement, je haussai les épaules :

— Oui, j'ai lu, répliquai-je,.. et j'ai tenté de comprendre; mais, pour croire à votre *karma,* j'attendrai que je sois interné dans quelque maison de fous.

De nouveau la jeune femme me regarda, effarée :

— Ne raillez pas, s'écria-t-elle... Vous et moi nous le subissons, ce *karma!*

— Vous êtes le plus charmant des missionnaires, continuai-je, m'amusant de son effroi,.. mais, avouez-le, vous n'êtes venue qu'avec l'agrément de votre mari.

Une rougeur d'indignation s'épandit sur les blancheurs de son visage :

— Oh! quelle abjecte pensée!.. Mon mari est un très honnête homme, monsieur, un apôtre, et, s'il le fallait, serait un martyr!

— Mes complimens!.. Et ce martyr, cet apôtre, ce parfait galant homme vous aime?

— Passionnément.

— Et vous-même, chère madame?

Elle baissa les yeux, courba la tête; puis, lentement, à voix très basse :

— Si je l'aimais, serais-je ici?

Le soir cependant tombait. De la terre, humide encore, exsudaient des brouées printanières, flottantes grisailles qui s'épandaient autour de nous. Sous leurs confuses vapeurs, le sentier s'effaça, les allées perdirent leurs contours, et dans les maigres taillis du bois les arbres se dressèrent gigantesques, les profondeurs s'allongèrent immenses... Tous deux nous avions repris notre marche, silencieux de nouveau. A ce pieux moment de la nuit descendante, je me sentais envahi par un trouble religieux. L'aigreur mortifiée qui m'avait rendu mauvais tout à l'heure faisait place maintenant à des sensa-

tions d'une douceur infinie. Je soupçonnais toujours M. de Planor de quelque extravagant calcul, mais je me prenais de tendresse et d'amour pour cette jeune femme si ingénument abandonnée à mon honneur... « Madeleine! chère Madeleine! » ... Et, d'un mouvement passionné, j'osai lui enlacer la taille. Elle inclina la tête sur mon épaule, et, durant l'instant d'un instant, je frissonnai sous la caresse de ce fardeau. Mais elle se redressa bien vite et se dégagea de mon étreinte : une étrange brusquerie venait de succéder à sa langueur. Un tremblement l'agitait par saccades; elle fixait les yeux sur ces mirages du brouillard et regardait comme en extase :

— Si j'étais un romancier tel que vous, me dit-elle, je voudrais raconter les sensations confuses de deux âmes se retrouvant enfin après un siècle d'absence,.. ici par exemple,.. dans une solitude repeuplée par le souvenir,.. en un soir tout pareil de renouveau. L'aspect de ces lieux a bien changé. Naguère, le bois de Boulogne débordait jusque dans Passy, le Ranelagh et son concert à la mode n'étaient qu'un carrefour de la forêt. C'était plaisir alors de voir trembler sous le feuillage la chaîne lumineuse des lanternes vénitiennes, d'entendre frémir au loin le rythme cadencé des gavottes, d'écouter au bras de son amant les mélodies d'un Méhul ou d'un Dalayrac :

Quand le bien-aimé reviendra
Près de sa languissante amie...

Ah! si l'une des belles amoureuses qui donnèrent ici leurs rendez-vous galans revenait à la vie, pourrait-elle vraiment reconnaître?

Je m'arrêtai, stupéfié. Comment devinait-elle ainsi ma pensée intime, le sujet de ce mystique roman auquel, depuis de longs mois, je travaillais en vain? Et comment, comment surtout décrivait-elle si bien cette gravure qui... Mais je n'eus pas le temps de l'interroger : tout aussitôt elle jeta un léger cri d'effroi. Dans les noirceurs du taillis j'entrevoyais une forme humaine qui marchait à distance et nous suivait pas à pas : quelque ribleur du bois, sans doute, l'un de ces vagabonds, dormeurs à la belle étoile.

— Allis!! bégaya Mme de Planor.

Elle semblait épouvantée. L'ombre croissante me cachait son visage, mais je sentais son bras qui tremblait sous le mien. Je m'efforçai de la rassurer : une pareille poursuite était par trop invraisemblable.

— Quel homme est-ce, votre M. Allis? demandai-je.

Elle hésita un moment à répondre, mais enfin, baissant encore la voix :

— Un homme terrible!

Il fallait nous séparer; traversant de nouveau le Ranelagh, j'accompagnai Mme de Planor jusqu'aux premières maisons de l'avenue Suchet. Mais là, elle fut reprise de ses terreurs :

— Non, non! dit-elle,.. je n'irai pas ce soir chez cet homme : il n'aurait qu'à me regarder pour deviner tout!

Et elle ajouta, courbant le front :

— Je ferai un mensonge,.. mon premier mensonge!

Près la gare du chemin de fer stationnaient quelques voitures. Elle en prit une; moi, je m'accoudai à la portière :

— Quand vous reverrai-je,.. Madeleine?

Elle ne me répondit rien : je poursuivis, suppliant :

— Oh! revenez, je vous en prie!.. Bientôt, n'est-ce pas!.. demain!

VI.

Et, le lendemain, je la retrouvai au rendez-vous; elle y revint tous les jours qui suivirent. Ce furent alors de quotidiennes rencontres dans les solitudes de certains faubourgs reculés, — tantôt en ces avenues propices qui enveloppent les bas quartiers d'Auteuil; tantôt sur les mornes boulevards qui s'allongent vers le parc de Montsouris. Mai, « le fourrier d'été, » maintenant était venu, et l'importune longueur de ses jours nous avait contraints de placer bien tard notre heure du berger. Je m'étonnais parfois de cette liberté si complète laissée à une jeune femme, et par instans le soupçon rentrait en moi d'une connivence avec son mari : « Vous avez donc, chaque soir, votre permission de minuit, Madeleine?.. » Elle souriait, toujours énigmatique; mais la candeur de ce sourire m'avait bien vite rassuré.

M. de Planor, d'ailleurs, venait de partir « en tournée pastorale. » De compagnie avec William Allis, « l'homme terrible, » il était allé rendre visite à une petite église de Frères-Unis, récemment fondée sur les bords du Léman, à Montreux, en plein parpaillotisme vaudois... Ils commençaient à pulluler et à se répandre sur le monde, ces amusans sectaires. On les pouvait rencontrer en France, en Suisse, en Allemagne, en Norvège, en Angleterre, dans l'Inde, en Amérique : le règne était proche, de « l'Éternel-Maintenant... » Toutefois, et en attendant la venue du jour des jours, ces messieurs étaient menacés de perdre une de leurs âmes d'élection : Mme de Planor elle-même. A mesure que se multipliaient nos rencontres, la « sœur » mystique, la croyante au *karma*, disparaissait pour faire place à une simple amoureuse : la chair de la réincarnée commençait à frémir, la femme se retrouvait soi-même...

Et tandis que, chaque soir, nous cheminions par les avenues

ténébreuses, serrés l'un contre l'autre et, si heureux, nous causions. Madeleine me racontait sa jeunesse, l'histoire de son mariage, les désillusions et les ennuis de sa vie conjugale. Elle était Irlandaise, élevée à Paris, et son enfance s'était écoulée dans un modeste appartement aux environs du Luxembourg. Son père, un M. Fitz-Patrick, brave homme sans aucune fortune, l'avait mariée sur le tard de la jeunesse à un vieux gentillâtre breton fort riche et haut dignitaire dans l'église des Frères-Unis. Élevée dans les baroques idées de l'occultisme, elle m'avouait ingénument sa foi longtemps ardente, bien attiédie à présent. C'était, au reste, une pauvre cervelle, ce M. de Planor, dépensant une assez grosse fortune à propager sa folie, partout racolant des fidèles, osant même acheter des conversions. Oui, mais une âme loyale de très honnête homme. Et puis, un fin lettré. Il tenait mes livres en singulière estime, les avait lus et fait lire à la jeune femme, son disciple.

— Voilà si longtemps que je vis près de vous! me disait-elle un jour;.. j'aurais dû fuir; j'ai voulu revoir.

— Revoir?.. Madeleine.

Elle me regarda, pensive :

— Ne vous est-il jamais advenu, mon ami, en parcourant quelquefois un pays ignoré de sentir brusquement frissonner tout vous-même? Vous ne connaissez pas, et cependant vous venez de reconnaître. Ces bois, ces champs, ces grèves, ces montagnes, pareils à de vieux compagnons retrouvés, semblent vous donner la bienvenue. Écoutez alors la voix de leur silence : « Te voici donc de retour parmi nous, forme changeante d'une essence toujours la même, pauvre divinité pécheresse, déchue et vagabonde, morte-vivante immortelle! Regarde : ici tu fus heureuse, et là tu as souffert. Salut! Les yeux de ton corps ont pu devant nous passer aveugles, mais ton âme a reconnu, puisqu'elle a frissonné, ton cœur a gardé notre mémoire, puisqu'il est plein de larmes... Oui, le secret de ta mélancolie, âme navrée, c'est la persistance du souvenir. Est-il, hélas! plus âpre douleur que de ne pouvoir oublier? »

Nous traversions, en ce moment, la place Saint-Sulpice. Il était nuit close, et l'énorme bâtisse néo-grecque se détachait plus sombre sous les noirceurs azurées du ciel. Tout en marchant, Madeleine me désigna l'église :

— Un vieil ami, celui-là! me dit-elle. Il fut le témoin des premiers ravissemens de mon cœur : j'ai si doucement aimé le doux Jésus! Pourquoi donc cette foi naïve de la multitude est-elle à jamais sortie de mon âme? Lorsque, petit enfant, j'habitais l'une de ces ruelles blotties sous l'ombre de l'église la cloche de l'*angélus*

m'éveillait chaque matin, et c'était encore le bercement de l'*angélus* qui m'endormait chaque soir. *Ave Maria!*.. O mère des miséricordes, donneuse des clémens sourires, trop heureuse la femme qui peut croire et s'abîmer en toi!.. Et plus tard fillette, à l'époque de ma première communion, c'est encore à Saint-Sulpice que je... Mais qu'avez-vous donc, René, et pourquoi votre bras tremble-t-il sous le mien?

Je tremblais, en effet; l'émotion d'un très lointain souvenir venait de me reprendre et son cher fantôme se dressait à nouveau devant moi :

— Une question, Madeleine!.. Vous suiviez à cette époque les exercices du catéchisme?

— Oui, pourquoi cette demande?

— Vous souvient-il d'un soir de décembre,— voici bientôt vingt-deux années,— la veille de Noël? J'étais entré dans Saint-Sulpice, à ce moment désert. Dans la crypte de l'église des enfans étaient réunis. Je ne pouvais les voir, mais j'entendais leurs voix; un prêtre leur parlait, et ces tout petits répondaient en chantant des cantiques... Étiez-vous parmi eux, Madeleine?

— Certes, sans aucun doute.

— Et ce cantique, vous le rappelez-vous?.. De naïves paroles sur un vieil air de Dalayrac, — la romance du *Bien-aimé*.

D'une étreinte éperdue, elle me serra la main :

— Ah! René, René, vous étiez déjà si près de moi!

Ces mystiques transports, toutefois, devenaient, chez Madeleine, de jour en jour plus rares. Une ardente sensualité s'allumait en elle, lui rosant la figure et faisant luire son regard. Oh! maintenant, moins de paroles entre nous que de baisers et l'harmonieux silence des extases amoureuses. Tout en cette passionnée qui résistait encore était pour moi volupté : l'amaigrissement de son visage, l'éclat fébrile de ses yeux, l'abandonnement alangui de son maintien, sa joie, son rire, ses larmes et jusqu'à ses frayeurs. Elle, si téméraire lors de nos premiers rendez-vous, se montrait aujourd'hui inquiète et craintive. Un passant rencontré lui causait des paniques d'enfant pris en faute : « Quelqu'un!.. s'il allait me reconnaître, celui-là! » Et, semblable à une fillette poltronne, elle cachait sa tête contre ma poitrine. L'homme nous croisait indifférent et aussitôt un rire nerveux succédait à la transe effarée : « Je suis folle, mon ami; vous allez me trouver ridicule,.. mais j'avais cru apercevoir William Allis. » Encore et toujours ce même nom qui revenait dans ses terreurs!.. Souvent aussi les vibrations d'une horloge nous apprenaient qu'il se faisait tard et que notre promenade s'était prolongée trop longtemps. Madeleine alors s'agitait affolée :

— « Onze heures déjà! Que va-t-on penser chez moi?.. Je suis perdue!.. je ne veux plus, je ne dois plus me compromettre ainsi! » — Mais, le lendemain, je n'avais pas à l'attendre : la première, elle accourait au rendez-vous... Ces frayeurs répétées, — sans doute effroi de son mari, — avaient dissipé mes derniers soupçons; à présent, je m'abandonnais sans défiance aux illusions de mon roman d'amour.

Vers le milieu du mois de juillet, M. de Planor revint à Paris. Nos rencontres se firent plus difficiles, et Madeleine bientôt me pria de renoncer aux rendez-vous du soir. Il fallut donc nous risquer en plein jour. Je lui proposai mon appartement pour abriter nos tête-à-tête quotidiens; mais elle refusa, timorée, et je dus louer un pied-à-terre dans un quartier perdu de la banlieue. Elle y vint, non sans répugnance, et là, en cette chambre banale d'un hôtel meublé, pour la première fois elle fut à moi, toute... Chaque après-midi, maintenant, posté derrière un rideau, je guettais son arrivée. Quelle angoisse en mon cœur, tandis qu'impatiemment je comptais minutes et secondes! et quelle joie suffocante lorsqu'enfin sa voiture attendue s'arrêtait sous mes fenêtres! Une femme, sa voilette rabattue sur le visage, en descendait; rapidement elle traversait la chaussée; je courais entre-bâiller ma porte; sur l'escalier, j'entendais le frou-frou d'une robe et des pas furtifs; la porte était vivement poussée et Madeleine tombait dans mes bras.

Éperdument de jour en jour, je l'aimais davantage : non, je l'adorais. Elle était devenue la compagne nécessaire à ma vie, ma pensée, mon inspiration, mon talent. Je m'étais remis au travail et je lui lisais mon labeur de chaque matin, pages de romans ou scénarios de théâtre; j'écoutais son avis, je suivais ses conseils. Avec quelle ardeur je souhaitais, j'appelais à présent la gloire pour en parer ma bien-aimée!.. La musique augmentait encore de son énervement l'extase alanguie de nos deux êtres. Mon aimée s'asseyait devant un piano et alors les maîtres mystiques, Schubert, Mendelssohn, Schumann, Chopin surtout, pleuraient ou chantaient sous ses doigts... Et c'est ainsi que Madeleine, aux limites aujourd'hui de la jeunesse, et moi déjà vieillissant, nous épuisions jusqu'à l'ivresse le bonheur d'amour, — de cet amour que j'avais longtemps poursuivi, mais en vain, que je ne croyais plus une chose de la terre et que je venais enfin de découvrir.

VII.

L'automne, cependant, était venu, et déjà poudrant de givre les rouilles de nos jardins, la bise de novembre flétrissait les derniers

chrysanthèmes et faisait pleuvoir les fanes jaunies... Un jour, longuement j'attendis Madeleine : elle manqua notre rendez-vous. Le lendemain encore, même espérance déçue. Ni lettre, ni dépêche : l'inquiétude s'empara de moi. Que se passait-il? Pourquoi mon aimée ne m'avait-elle point écrit? Devais-je la croire malade, ou bien « l'autre, » — son mari, avait-il enfin quelque soupçon?.. Une semaine entière s'écoula dans les transes, et durant d'interminables heures je demeurai vainement aux aguets derrière mes rideaux. Enfin, torturé par l'angoisse et devinant quelque malheur, je résolus d'aller aux nouvelles, et, s'il le fallait, de forcer la porte de M. de Planor.

Ce soir-là donc, 1er décembre, par une âpre froidure hivernale (oh! j'ai pieusement gardé toute la mémoire de cette lugubre nuitée!) je me dirigeai vers la rue Notre-Dame-des-Champs. Mon dessein était, sous prétexte de visite, d'arriver jusqu'à Madeleine, d'échanger avec elle quelques paroles, tout au moins un regard, et de calmer ainsi mon anxiété. Le ciel était pesant, épais, sans une étoile; de ténébreuses vapeurs enveloppaient Paris et une bruine glacée flottait dans les noirceurs de l'air. Je pris une voiture et me fis conduire jusqu'au carrefour de la rue Vavin. Là, mettant pied à terre, je m'aperçus qu'il neigeait. Malchance désolante! Par un temps pareil, comment expliquer ma venue?.. Le cœur serré, et, à pas très lourds, je remontai la rue Notre-Dame-des-Champs. La bourrasque me cinglait au visage, mais je n'en sentais pas les morsures; par instans, je m'arrêtais pour secouer la poussière neigeuse qui couvrait mes habits, puis je reprenais ma route, plus lentement encore.

Ma montre indiquait neuf heures lorsque j'arrivai devant l'hôtel habité par M. de Planor. Enfin, j'allais savoir!.. La porte était fermée. J'allongeai le bras vers le timbre de sonnerie, mais, soudain, je m'arrêtai hésitant. Une timidité jusqu'alors inconnue venait de retenir ma main... si j'allais, par ma visite, compromettre Madeleine!.. Je m'éloignai rapidement, pour revenir aussitôt, et, durant de longues minutes, je passai et repassai devant la porte... Neuf heures et demie, maintenant : impossible de me présenter; il était trop tard!.. Non, mieux valait demeurer sur place et observer. La rue s'allongeait solitaire, et, par cette neigeuse tourmente, aucun passant n'était à redouter. J'allai m'établir dans l'ombre d'un mur, en face de la maison, et je regardai.

L'hôtel développait dans la nuit sa morne façade piquée çà et là de quelques lumières; mais les fenêtres de Madeleine demeuraient obscures et leurs contrevens étaient ouverts encore... Il se faisait bien tard, pourtant! Où donc pouvait-elle être, à pareille heure?..

Peu à peu les clartés s'éteignirent et un lourd silence pesa sur la maison endormie. Seule, maintenant, la chambre de M. de Planor restait éclairée et une lueur incertaine en descendait, jaunâtre, vacillante, — celle d'une lampe ou peut-être d'une veilleuse. Par instans j'apercevais, allant et venant, une silhouette de femme... Elle! Madeleine!.. Elle était donc là!.. là, dans cette chambre, — la chambre de son mari!.. Et moi, immobile, couvert de neige, grelottant, mais baigné de sueur, je regardais... Onze heures, minuit sonnèrent et je ne songeais point à m'en aller : je voulais savoir... Savoir? — quoi?.. Une poignante souffrance, atroce jalousie, me faisait rire et pleurer de rage; par momens, j'allongeais le bras avec menace : « Ah! ah! je les connaissais donc enfin, tes mensonges, donneuse des mêmes baisers à ton mari et à ton amant, prostituée conjugale! » Brusquement les fenêtres s'obscurcirent : on avait dû rabattre les rideaux intérieurs. Alors, je poussai un cri furieux; du poing je souffletai la porte de cette courtisane et je m'enfuis. La neige tombait toujours; mais longtemps, sous la tourmente, j'errai éperdument à travers le grand sommeil de Paris.

Et, lorsqu'après deux heures d'un tel vagabondage je fus enfin rentré chez moi, je m'affaissai dans un fauteuil, anéanti. Une brutale colère, faite de souffrance amoureuse et d'orgueil révolté, hurlait en mon cœur... Oh! la misérable femme! Ainsi donc pour apaiser les soupçons de ton mari, chaque soir tu t'abandonnais à cet homme! Lâche! Toi, mon aimée, toi, Madeleine, au long regard si candide, au sourire si naïf et si doux!.. Eh bien, soit! il fallait rompre! je le voulais, je le devais... Rompre? oui, mais je saurais te faire souffrir aussi, toi qui m'infligeais de pareilles tortures! — souffrir autant que moi-même, et dans ta chair et dans ton âme! J'allais prendre une maîtresse,.. n'importe laquelle!.. je rendrais cette liaison publique, je l'étalerais jusque sous tes yeux! Lâche!.. Quelle douceur de parcourir, enlaçant la taille de cette autre bien-aimée, les mêmes sentiers du bois qu'ensemble nous avions parcourus, Madeleine! Et quelle volupté de l'étreindre passionnément, — l'autre, — en cette même chambre d'où je te chassais, misérable? Dégradation, avilissement de tout mon être : — ton œuvre, créature!.. Ah! ce ne serait pas long. Et, d'abord, il fallait t'écrire : une lettre qui ferait monter le rouge sur les pâleurs de ton visage, t'annonçant ma rupture et tout mon mépris pour tes mensonges d'amour!.. Va! va! tu allais pleurer à ton tour, lâche! ô lâche!

Je saisis une plume et voulus tracer quelques lignes. Mais voilà qu'un sanglot me soulevant la poitrine, un flot de larmes jaillit de mes yeux. La plume tomba de mes doigts : je ne pouvais écrire... « Oh! oh! pauvre moi! et toi-même un lâche, misérable

René!.. » La fatigue m'accablait; ma tête s'inclina sur le dossier de mon fauteuil, mes yeux brûlés par l'insomnie se fermèrent : je m'assoupis.

Soudain, un violent coup de sonnette me fit sursauter. Ma lampe s'était, durant mon sommeil, éteinte, et je me trouvais en pleines ténèbres. A moitié redressé dans mon fauteuil, aux écoutes, j'attendis quelques instans. Un nouveau coup de sonnette plus vibrant encore me mit debout. J'allumai une bougie et regardai la pendule : elle marquait cinq heures du matin... Qui donc, à pareille heure, osait se présenter chez moi?..

Au dehors on heurtait, à coups pressés. Mon domestique tardait à descendre; impatienté, je pris un flambeau et me dirigeai vers la porte :

— Qui est là? demandai-je.

— Ouvrez! me répondit une voix impérieuse,.. M. de Planor se meurt, et je viens vous chercher.

VIII.

C'était un homme d'environ quarante ans, très brun encore, de haute taille, aux larges épaules, à la puissante carrure d'un athlète. Sa pâle figure, basanée comme celle d'un métis ou d'un Hindou, était dure, mais belle, malgré la courbe trop aquiline du nez; ses grands yeux annonçaient l'intelligence, et son front déjà dégarni devait contenir la pensée. De longs cheveux rejetés en arrière, un visage entièrement rasé, une redingote de clergyman et une cravate blanche donnaient à ce personnage toute l'apparence d'un pasteur méthodiste. Il franchit le seuil de ma porte, fit un pas dans le vestibule, puis s'arrêta. Et moi, ayant toujours mon flambeau à la main, je regardais avec étonnement ce visiteur inconnu.

— Je suis William Allis, me dit-il enfin.

William Allis! le missionnaire de la communauté spirite, l'apôtre initiateur des gentils, cet « homme terrible » dont Madeleine parlait avec épouvante, — c'était donc celui-là! Je le voyais pour la première fois : son allure hautaine et sa pose théâtrale me déplurent aussitôt... Il me toisa effrontément :

— M. de Planor se meurt, reprit-il... Je viens donc vous chercher.

Je posai ma bougie sur un meuble, et, très ému, affectant toutefois l'indifférence :

— Mais... je connais à peine M. de Planor, lui répondis-je.

Le personnage me regarda bien en face, et se mit à rire : — un petit rire silencieux, ironique, insolent :

— Vous le connaissez à peine, cher monsieur Jaucourt?.. Bah!.. Depuis sept mois vous êtes l'amant de sa femme.

Il avait prononcé ces derniers mots sur un ton si méprisant que la colère me monta jusqu'aux lèvres : de grand cœur, je l'aurais souffleté, ce butor.

— Vous osez dire, monsieur!.. Sortez!

Il recula jusqu'à la porte, me dévisageant toujours, toujours tenant son regard fixé sur le mien, et, dans la pénombre de l'antichambre, j'apercevais, telle qu'une lueur phosphorescente, l'éclat bizarre de ses yeux immobiles... Que se passa-t-il en moi? je l'ignore, — mais, pris d'un éblouissement soudain, j'abaissai les paupières et je courbai le front.

— Partons! me dit-il, alors.

Et je suivis.

Une voiture nous attendait; William Allis y prit place auprès de moi. La bourrasque de neige s'était calmée, et des splendeurs de lune étalées, à présent, dans le ciel, rendaient plus blanches encore les blancheurs épandues sur Paris : cette nuit finissante était aussi claire qu'un crépuscule... La tête à demi tournée vers mon compagnon, je l'examinais avec une âpre curiosité. Un Hindou, assurément, ce taciturne à la face bronzée, au masque effrayant et sinistre; ce *vultus mala physiognomia*, tant décrit par les démonographes!.. Lui, se taisait, dédaigneux, s'abandonnant avec indifférence aux indiscrétions de mon regard; mais moi j'avais peine à contenir mon inquiétude. Quelle imprudence, à Madeleine, d'avoir été choisir un pareil confident! Et de quel mystérieux péril se trouvait-elle menacée, pour m'envoyer ainsi quérir? — car c'était bien elle, elle seule, qui me dépêchait cet homme : j'en étais certain, puisque j'accourais... Le premier, je voulus rompre un aussi pénible silence :

— M. de Planor est donc au plus mal? demandai-je timidement.

William Allis haussa les épaules :

— Il va mourir!.. Une lésion du cœur;.. c'est le chagrin qui le tue!.. Mais qu'importe le nom de sa maladie!.. Il avait accompli le temps de son épreuve : il se libère.

Le hautain personnage se tut un moment; puis, d'un ton sec et dur :

— Voici douze jours déjà que vous devriez être avisé, monsieur; l'épouse adultère vous a maintes fois écrit : j'ai supprimé les lettres.

— Quoi! vous avez osé! m'écriai-je, menaçant.

Son même rire dédaigneux grimaça de nouveau sur sa bouche :

— Oui, j'ai osé... La malheureuse vous donnait rendez-vous à

quelques pas de la maison où son mari agonise... Une ignominie!.. J'ai voulu vous épargner à tous deux une honte et un remords!..

Et, se parlant à soi-même, il ajouta :

— D'ailleurs, le jour va se lever, pour elle, de la rédemption.

Nous étions arrivés, rue Notre-Dame-des-Champs. La sombre et morne maison était toujours close ; William Allis frappa doucement à la porte, et Pierrette nous vint ouvrir.

— Monsieur ne reconnaît plus personne, murmura-t-elle.

— Il me reconnaîtra, lui dit Allis... Les Frères que j'ai fait convoquer sont-ils venus?

— Ils sont ici.

Sept ou huit hommes étaient groupés dans le vestibule, — têtes bizarres, barbes et cheveux incultes; sans doute les puissances de la petite église théurgique : des mages, des hiérophantes, des sârs, des époptes, des pandectes, des yoghis. Tous vêtus de noir, ils causaient à voix basse. Allis marcha vers eux, et aussitôt se fit un profond silence :

— Mes enfans, leur dit-il d'une voix caressante, une douleur humaine va nous atteindre, mais une céleste joie sèchera en même temps nos pleurs. Notre frère tant aimé, l'expiateur Jean de Planor, achève en ce moment l'épreuve de sa dernière incarnation; il échappe à la terre. Si lourdes qu'aient été pour lui les lourdeurs de son *karma*, il les a supportées, en vaillant. Que dis-je? Il s'est même imposé une douleur volontaire, la plus cruelle de nos *tapas* védantiques, — et il en meurt... Pauvre, pauvre ami, va, la clémente douceur de l'Éternel-Maintenant te recevra dans sa miséricorde; je l'espère, je le sais, je l'affirme : demain, Planor habitera une étoile... Nous, cependant, sa famille, ses disciples, tandis que durera le combat de son agonie, prions! Je prescris pour l'instant l'oraison *epsilon* de notre rituel... Mais dès que cette âme aura rompu sa chaîne, qu'un cantique d'hosannah s'envolant de nos lèvres monte avec l'âme qui monte, dans l'espace, dans l'éther, vers la clarté, vers l'infini de Dieu!.. Allez donc, mes petits enfans; mettez-vous en prière. »

Et, du geste, William Allis désignait « aux petits enfans, » les *sârs* barbus et chevelus, la porte ouverte du « sanctuaire. » Il la referma sur eux, et, se rapprochant de moi :

— Vous, monsieur, me dit-il... Venez!

Un étrange malaise me gagnait cependant, peu à peu : une torpeur engourdissant ma volonté, presque l'hébétement de moi-même. Je me raisonnais, toutefois, et j'essayais de réagir... Pourquoi donc avais-je suivi cet homme, ce charlatan, ce grotesque, ce farceur? Pour préserver Madeleine de quelque péril deviné... Chère, ô chère Madeleine! comme je vous avais calomniée, tout à

l'heure! Ainsi, mon aimée, la silhouette de femme entrevue dans la nuit n'était point celle d'une amante adultère, mais d'une garde-malade penchée sur le lit d'un mourant! Même en cet instant m'appelait votre pensée; vous souffriez de mon silence!.. Et cet indigne Allis qui avait osé retenir vos lettres!.. Ah! toi, mauvais drôle, figure de démoniaque, je saurais bien te châtier quelque jour!

La voix du prophète m'apostropha, plus dure, plus sèche encore :

— Montons!.. Il n'est que temps!

— Avertissez madame, lui répondis-je, que je l'attends ici.

Il hocha dédaigneusement la tête :

— Elle ne viendra pas.

— Comment!.. N'est-ce point elle qui vous a envoyé?

— Non.

— Et qui donc?

— Son mari.

Son mari!.. Je reculai de quelques pas, stupéfié. William Allis me rejoignit, et, allongeant la main sur mon épaule :

— Auriez-vous peur? fit-il insolemment.

Sa voix et son regard exprimaient un tel mépris que j'eus honte de ma faiblesse... Un guet-apens? Je saurais bien m'en tirer... Et puis, Madeleine devait se trouver en cette chambre mortuaire, sous l'insulte et peut-être la menace!.. Je n'hésitai plus.

— Allons, monsieur!.. Je vous suis.

La chambre dont William Allis ouvrit la porte n'était que faiblement éclairée. D'âcres odeurs pharmaceutiques la remplissaient, viciant l'atmosphère, et, dès l'abord, je crus suffoquer. En un coin de la pièce j'aperçus, noyés dans l'ombre, un modeste lit de fer et, sur l'étroite couchette, une forme rigide, immobile dans les couvertures. Une crépitation douloureuse, mais déjà très faible, s'exhalait de ce corps étendu : encore un peu de temps, et le râle même du moribond allait finir.

Près du lit, affaissée dans un fauteuil, une femme semblait sommeiller : Madeleine... Au bruit que fit la porte, elle releva la tête, et brusquement se dressa, tout debout.

— Madeleine, lui dit William Allis,.. c'est M. Jaucourt!.. Il a voulu venir;.. il le devait!

Mme de Planor jeta un cri effaré, chancela, puis retomba sur son fauteuil, comme terrassée... Non, certes, elle ne m'attendait pas.

— Vous, monsieur, poursuivit Allis, approchez et soyez sans crainte : ici tout n'est que mansuétude et que pitié!

Arrêté sur le seuil de la chambre, me préparant à quelque sinistre aventure, je regardai Madeleine. Elle tourna vers moi des

yeux supplians et fit un geste, comme pour m'appeler : j'approchai... Maintenant, la clarté d'une veilleuse me permettait de distinguer les traits du moribond : ses joues creuses et jaunies, sa barbe souillée, ses lèvres d'où perlaient quelques gouttes de sang, ses prunelles fixes et vitreuses, son front chauve baigné de sueur, — et ce je ne sais quoi du corps agonisant sur lequel déjà s'est émoussée la souffrance, mais qui n'est point entré encore dans l'impassible douceur du grand sommeil sans rêves.

A ce moment, de l'étage inférieur, montèrent les modulations d'un harmonium accompagnant un cantique. Dans le « sanctuaire » les frères assemblés s'étaient mis en oraison, et ils chantaient une musique monotone, sur de la prose cadencée, pareille à quelque psalmodie liturgique :

Le jour se lève : viens près de moi ;
Sans toi, je ne puis vivre ;
La nuit descend : oh ! près de moi ;
Sans toi, je n'ose mourir !

Au bercement de cette mélopée, M. de Planor sembla tressaillir, et ses bras allongés sur la couverture s'agitèrent. William Allis se pencha vers lui, et d'une voix affectueuse :

— Jean, lui dit-il, c'est moi William, ton disciple, l'enfant de ta pensée, me reconnais-tu?.. Oui... Et voici Madeleine, ta compagne d'épreuves, ton épouse suivant la chair, — la reconnais-tu?

La tête qui, rigide, reposait sur l'oreiller se souleva faiblement ; les yeux éteints brillèrent ; une larme coula sur les plis du visage ; et tels que les doigts d'un aveugle qui cherchent et qui tâtonnent, les doigts contractés s'entr'ouvrirent, tâtonnant et cherchant. William Allis prit la main de Madeleine et la posa sous la main de son mari :

— Jean, continua-t-il, tu l'as beaucoup aimée, tu l'aimes encore... Veux-tu lui pardonner?

Alors, la bouche du mourant se desserra, et, tout pareil à une plainte sanglotante, le son confus d'un mot, — d'un seul, — passa vers moi :

— L'autre?

— Le voici! dit Allis... Pardonne encore.

Il me saisit la main et la plaça dans celle de Madeleine, — sous l'étreinte de miséricorde... Une faible pression nous annonça que, désormais unis par l'époux lui-même, épouse et amant adultères nous étions pardonnés.

— Et maintenant, murmura William Allis, endors-toi dans la paix de ton Seigneur ! Tu viens de remporter ta plus belle victoire,

et ton *karma* n'existe plus!.. Ame de clarté, élance-toi glorieuse vers la lumière!

Un soupir, le dernier peut-être, lui répondit... Et tous deux, — elle et moi, — longtemps, longtemps, nous restâmes unis par la contraction de la suprême étreinte.

La voix de William Allis rompit enfin le funèbre charme.

— Il est mort! me dit-il... A présent, monsieur, vous pouvez vous retirer.

Je regardai Madeleine, mais elle détourna les yeux pour ne pas me voir. Une fois encore je lui pressai la main; puis silencieux, courbant la tête, à pas très lents, je sortis.

Le jour s'était levé, — une livide aurore, l'aube glaciale d'un matin de décembre. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . Et huit jours s'écoulèrent, pour moi rapides; même, oserai-je le dire, presque joyeux. L'attristante impression de la funèbre nuit s'était vite effacée de ma mémoire, ou plutôt je n'en voulais garder qu'un souvenir : Madeleine était à moi, — à moi pour jamais! Les journaux m'apprirent quelques details sur les obsèques de M. de Planor, mais très brefs et sur un ton goguenard. Un enterrement civil allègrement escorté de femmes vêtues de blanc et de messieurs ayant fleuri leur boutonnière; sur la tombe, force discours, vers et prose; puis, après la cérémonie, un banquet à l'étrusque : — bref, toute la gaîté d'une bonne petite noce boutiquière, funérailles menées joyeusement, comme il convient au joyeux *exitus* d'une âme filant vers les étoiles.

L'impatience, pourtant, commençait à m'agiter, et bientôt j'appelai de tout mon désir cette heure où décemment je pourrais me présenter devant mon amie, — ma fiancée, ma femme. J'étais devenu fort timide, et j'attendais qu'un billet d'elle autorisât ma visite. Trois autres jours passèrent encore. Enfin, au matin du douzième, je reçus une lettre... de Madeleine!.. Mais elle portait un timbre étranger!.. mise à la poste de Brindisi!.. Tout effaré, je fis sauter l'enveloppe, la lettre ne contenait qu'un seul mot :

« Adieu! »

Ici, le manuscrit de René Jaucourt présente une profonde lacune. Plusieurs feuillets ont été laissés en blanc; d'autres, par trop chargés de ratures, sont devenus illisibles. Le récit, toutefois, reprend quelques pages plus loin, mais sous une forme inattendue, — celle d'un *journal* au style tourmenté, même parfois incorrect : l'œuvre assurément d'un malade.

IX.

20 février 1890. — Je suis sauvé : la mort inclémente n'a pas voulu de moi.

Ce matin, mon cher et vieux camarade Legaux a déclaré que je venais d'entrer en convalescence. Une fièvre cérébrale!.. Quel excellent homme, ce Martial Legaux, et savant et dévoué! Comment avais-je pu méconnaître son mérite et calomnier son caractère? Durant toute une semaine, il s'est prodigué à mon chevet, désespérant et désespéré : j'ai été, m'a-t-on dit, si malade. Une fièvre cérébrale!..

L'accès m'a pris brusquement, un soir, comme j'achevais d'écrire le récit d'une lamentable aventure d'amour, — la mienne, je crois... Oui, la mienne!.. Oh! ma mémoire est très affaiblie, et d'opaques brouillards flottent lourdement sur ma pensée. Mais je ne souffre plus! « Va, mon pauvre ami, s'est écrié Legaux, tout est bien qui finit bien; mais, diable! j'ai craint un moment pour ta raison!.. » La folie! avec la perpétuelle douceur du rêve et la volupté sans fin de l'illusion, — quelle béatitude ce doit être, ô mon âme!

22 février. — Un journal a, paraît-il, annoncé mon « complet rétablissement, » et le courrier de ce matin m'apporte un gros paquet de lettres. J'en ai lu quelques-unes, au hasard : des banalités, de pures formules d'indifférence polie; on me félicite de mon heureuse guérison... Heureuse!.. J'ai regardé les écritures des autres; puis, sans même décacheter leurs enveloppes, j'ai pêle-mêle poussé le tout dans un tiroir... Quelle est donc cette lettre, tant désirée, que j'attends chaque jour, et qui n'arrive pas?..

23 février. — Madeleine!.. Oh! Madeleine!

24 février. — La mémoire me revient peu à peu, et je dois être bien guéri, à présent, puisque je me rappelle et que je me sens pleurer... La lettre tant désirée, la seconde lettre de Madeleine, m'est depuis longtemps parvenue, et c'est à sa lecture que je me suis évanoui. On m'a ramassé gisant à terre sans connaissance, et alors s'est déclarée la fièvre, le délire, la trop courte démence... Je croyais cette lettre perdue, mais je l'ai retrouvée et je la veux transcrire... Avec quelles délices vais-je sentir frissonner sous ma main chacun de ces mots qui frissonnèrent sous la vôtre, ma bien-aimée!

A bord du *Prince Albert, India's Mail*, en quittant l'Europe.

« Quand vous recevrez cette lettre, mon ami, je serai loin de vous. Allis, aujourd'hui le chef de cette religion à laquelle j'appartiens, et ordonnant au nom de l'Éternel, commande que j'expie : je dois, je veux expier, — et pour moi, et pour vous. — Puisse l'infinie clémence du Miséricordieux, acceptant mon sacrifice, fondre le scepticisme de votre cœur, ouvrir vos yeux à la clarté sublime, et accorder alors à nos âmes affranchies les enlacemens de l'immortel amour !

« Je vous ai, dès le premier jour, aimé; vous fuyant, je vous aime; mourant, je vous aimerai encore... Pourquoi donc l'étrange soudaineté de ce délire? pourquoi cette passion subite et foudroyante? Moi, je sais aujourd'hui, et il est temps qu'un rayon tombé d'en haut vous illumine à votre tour. Unis déjà l'un à l'autre (je n'en pourrais douter à présent) dans une existence antérieure, ayant alors accompli la faute, nous avons de nouveau été mis en présence. La bonté de Celui qui châtie mais régénère nous invitait à la rédemption par la douleur, — et nous n'avons pas su comprendre ! Nous avons repris le pèlerinage terrestre au point même où nous l'avions laissé, et la faute, hélas ! a continué la faute. Au lieu de nous abîmer en toutes les voluptés expiatrices de la souffrance d'amour, — de l'amour sans défaillance et sans péché, — nous avons été lâches, vils, charnels : vous mon amant, moi votre maîtresse. Honteuse aventure, où seul mon mari s'est montré grand ! Il savait tout, et il a tout pardonné ! Pour lui, la victoire est complète, et sa mort fut une entrée triomphale dans l'immortalité... Mais nous, mon ami, nous? pouvons-nous accepter le dédain d'un tel pardon, et n'est-il pas temps que l'amant et la maîtresse soient à la hauteur de l'époux outragé ?

« Ne cherchez pas à me revoir ici-bas; mes précautions sont prises : vous ne pourriez découvrir ma retraite. Sachez seulement que je cours vers une épreuve qui doit, me purifiant, laver notre faute, et que j'espère bientôt laisser aux fanges de la terre toutes les souillures de mon corps... Du courage, mon René ! car, l'épreuve accomplie, je reviendrai près de vous. Pauvre ami, vous aussi vous allez souffrir; mais souffrir pour l'être qu'on aime, c'est aimer davantage... Et puis, quelle eût désormais été notre existence terrestre, à tous les deux, sous le fardeau de honteux souvenirs, avec l'écrasante pitié de M. de Planor pesant sur nos consciences? Une effroyable torture de chaque instant. D'ailleurs votre Madeleine, René, se sent déjà bien vieille; et l'amour, chez vous autres, hommes, peut-il longtemps survivre à la jeunesse de la femme

qui les a charmés? Hélas! non, cœurs trop fragiles!.. Mais moi j'aime, moi je veux être aimée; et, quand j'aurai bientôt revêtu l'indescriptible charme de l'immortelle jeunesse, je saurai vous contraindre à la perpétuité de l'immortel amour. Alors, chaque songerie de vos journées et chaque rêve de vos nuits seront pour moi, — rien qu'à moi!.. Alors! oh! alors, la délirante extase de la passion sans trêve et des transports sans fin!

« Écoute donc, et comprends-moi. Aussitôt que mon âme affranchie aura dépouillé son corps, ma première *visitation* sera pour toi. En quelque lieu de la terre où tu pourras être à ce moment, j'accours et te rejoins... Te rappelles-tu cette caresse coutumière qui me faisait frissonner de bonheur, quand ta lèvre, se posant sur mon front, allait ensuite chercher ma lèvre? Eh bien, c'est moi, moi qui, à ce moment béni du retour, t'enlaçant de mes bras, te donnerai le long et long baiser nuptial. Sous l'infinie douceur de cette caresse tu comprendras que ta Madeleine est revenue à tes côtés.

« Au revoir donc, mon amant pour l'éternité, et attends moi. Éperdument, dans un sanglot, vers toi déjà je m'envoie tout entière!

« Ton amie, ton aimée, ta sœur, ta compagne, ton épouse.

« *La repentie*, MADELEINE. »

25 février. — William Allis, bandit!..

26 février. — Madeleine aurait-elle raison, et l'apparente insanité des spirites recélerait-elle une doctrine nous enseignant un grand mystère? Toujours la révélation des choses supra-terrestres fut bafouée par l'imbécillité des sages. « Le fou de la croix! » se plaisait-on à dire,.. et ce fou-là se nommait Jésus de Nazareth!.. L'occulte, de ses ténèbres encore impénétrées nous environne, nous enveloppe, nous enlace. Nous sommes des atomes à l'agitation inconsciente qu'une invisible main conduit à leurs destinées... Pourquoi la vie et pourquoi la mort? — quel est celui de nos philosophes raisonneurs qui saurait nous l'apprendre?.. Absurde peut-être la naïve théorie du *karma;* mais moi, pareil au vieux Tertullien, je commence à croire, — de par l'absurde même.

27 février. — Ce matin, pendant plus d'une heure, je suis demeuré pensif devant l'estampe clouée dans mon cabinet, — cette gravure libertine du XVIIIe siècle... Sujet banal; vieille gauloiserie bourgeoise!.. Pourquoi donc cette image m'a-t-elle toujours causé un tel émoi? Pourquoi ce jardin du Ranelagh choisi pour notre premier rendez-vous? Pourquoi les violettes blanches?.. Et pour-

quoi, pourquoi, mon aimée, détachant ce tableau, y ai-je passionnément posé mes lèvres?

28 février. — Aujourd'hui j'ai risqué ma première sortie de convalescent. Le temps était sec, froid, âpre; mais les blancheurs dorées du soleil rendaient joyeux l'azur du ciel... « Une heure de promenade, m'avait dit Legaux, et surtout en voiture! » — Bah, médecin, *aux chiens votre médecine!* comme s'écrie Macbeth... Je me suis acheminé vers la rue Royale, désireux de revoir enfin mon cher asphalte des boulevards.

Comment donc se fait-il que tout à coup je me sois trouvé dans la rue Notre-Dame-des-Champs?

..... La maison avait un air de sinistre abandon; la porte en était close, les volets fermés. Je sonnai : pas de réponse. Nouvel appel; même silence. Je saisis le marteau de fer ciselé (un joli travail de serrurerie Louis XV) et me mis à heurter, heurter frénétiquement. Rien!.. Enfin, attiré par le tapage, un gardien de la paix se dirigea vers moi, et m'interpellant :

— Voilà un beau vacarme!.. Vous perdez votre peine : la maison est vide.

— Comment, vide?.. N'est-ce point ici que s'assemblent les Frères-Unis?

— Qui ça vos Frères-Unis?.. Tous ces farceurs qui faisaient revenir les morts? Déménagés! Le quartier s'est plaint, et la police a fermé la boutique.

5 mars. — Mon unique espérance de pouvoir retrouver Madeleine s'est évanouie. William Allis a disparu! Je voulais parler à cet homme, l'apitoyer par ma douleur, et, — s'il eût fallu, — le convaincre par la menace... « Madeleine m'appartient; rendez-la-moi : je la veux! »... Le misérable a dû quitter Paris. Où se cache-t-il? Aucun indice! La revue spirite elle-même est morte avec M. de Planor...Je ne puis rien apprendre : je ne saurai rien!.. Dieu! mon Dieu! pitié!

10 mars. — Le médecin n'est pas content de moi. Il me trouve nerveux, agité; il m'enjoint de quitter Paris, au plus vite. « L'air calmant des montagnes vous est nécessaire, me disait-il ce matin;.. partez sur-le-champ pour une des stations hivernales du lac de Genève : Montreux, par exemple. » ... Oui, certes, docteur, et c'est une inspiration du ciel! Demain, je serai en route pour Montreux...

N'est-ce point dans le canton de Vaud que, l'an dernier, William Allis accompagnait M. de Planor? Ils ont dû y fonder une église... Qui sait? Là-bas, j'apprendrai, peut être!

X.

Montreux (*sans date*). — ... Léman, azur des eaux, miroir de l'azur des cieux, montagne de Jaman que tant de joyeuse verdure colore, Dent du Midi, scintillant névé que diamante le soleil, insensibles splendeurs des choses, — ô nature, — moi, l'un de tes fils pourtant, et je souffre et je pleure,.. pourquoi donc ta cruelle indifférence, marâtre, et pourquoi ton dédaigneux sourire?

Montreux (*sans date*). — Je dois être sur une piste, ou plutôt je tiens mon homme!

Aujourd'hui, à Montreux, je m'étais arrêté devant la boutique d'un libraire. Mon attention avait été mise en éveil par un curieux étalage de publications spirites : brochures et journaux théurgiques diaprant de leurs criardes couleurs la vitrine du magasin, et, là, bien en montre, un numéro de *la Rédemption*. J'entrai. Le marchand était occupé de vendre à une vieille dame anglaise quelque sot roman lancé par la réclame, et tout d'abord il ne prit pas garde à moi.

D'un air indifférent (oh! je crois avoir bien joué mon rôle!) j'allongeai la main vers la brochure, et, m'en saisissant, j'allai m'asseoir dans un coin... C'était un exemplaire, ancien déjà, de la revue spirite ; il portait la date du mois de janvier, et, sur la couverture, annonçait la fin de cette publication. Toujours impassible (le libraire commençait à me suivre de l'œil), je me mis à feuilleter la stupide rapsodie. En tête, un article nécrologique sur ce doux et pauvre M. de Planor, — beaucoup trop bref et manquant de chaleur, cet éloge! — Ensuite, le récit de ses funérailles, puis un long et emphatique discours où William Allis protestait contre les « persécutions » frappant les Frères-Unis de France ; — l'annonce enfin d'un prochain exode de cette misérable église de sectaires. Tout à coup, je tressaillis et mon cœur se serra, angoissé : sur la dernière page de ce recueil, j'avais lu, imprimé en gros caractères, l'entre-filet suivant :

« *Appel aux expiateurs volontaires.* — On nous écrit de Calcutta : « Une redoutable épidémie décime en ce moment les populations de l'Inde ; la mortalité est effrayante, et plusieurs de nos Frères-Unis ont été atteints par le fléau. Le honteux fanatisme des prêtres sectaires chrétiens refuse à nos bien-aimés tout secours et toute consolation. Ne se trouvera-t-il point, parmi nos sœurs de l'Europe, des âmes expiatrices volontaires, qui, pour hâter la délivrance, ne craindront pas le martyre? Nos mourans implorent et Dieu commande! »

La revue me tomba des mains, j'avais compris. « Expiatrice volontaire, » Madeleine avait répondu à cet appel,.. elle affrontait en ce moment la mort, elle était morte, peut-être!.. Et c'était Allis, ce misérable William Allis qui avait ordonné tout cela !

Le libraire, cependant, s'était approché de moi et me proposait sa marchandise. Je parvins, non sans peine, à réprimer mon émotion, et, toujours affectant l'indifférence :

— Vous êtes, lui dis-je, le dépositaire des publications spirites?

— Oui, de tous nos livres « spiritualistes, » répliqua-t-il employant ce dernier mot plus orthodoxe.

J'hésitai un instant à mentir; enfin m'armant de courage :

— Je suis moi-même un frère-uni de France.

— Ah! fit-il, soyez le bienvenu!

Il me tendit la main, et je poursuivis :

— William Allis est-il à Montreux ?

— Oui, mais pas pour longtemps... Ici encore on nous persécute. Tous les pasteurs évangéliques déclament et s'agitent: « L'abomination de la désolation! » Les autorités cantonales vont peut-être interdire notre culte.

— Où est logé le « prophète? »

— Pas bien loin d'ici,.. au val des Avans: une petite heure de marche, tout au plus.

— Malheureusement, je ne connais guère le pays.

Le libraire étala devant moi une carte des environs de Montreux :

— Voyez-vous ce chemin? Il est facile à reconnaître. Vous le prendrez et remonterez alors ce ruisseau qui va se jeter dans le lac. Il vous conduira dans la gorge du Chaudron, un site agreste et pittoresque bien connu des touristes. Parvenu au creux de Glion, à main droite vous apercevrez un chalet... Frappez sans crainte; le « prophète » vous ouvrira.

Je pris la carte et la payai:

— Merci !.. maintenant je cours chez Allis.

Le marchand se rapprocha de moi, et, d'un geste solennel, étendit la main sur mon épaule; ses yeux brillaient, son visage avait une expression de fanatisme illuminé; baissant alors la voix :

— Non, n'allez point chez Allis aujourd'hui... Demain! Il est en ce moment à Lausanne et ne reviendra que ce soir... Ah! monsieur, de graves événemens se préparent! Allis amène parmi nous son ami Aleph, — vous devez connaître Aleph, ce médium le plus puissant de tous, qui non-seulement « incarne, » mais encore « matérialise! » Le prophète a convoqué pour après-demain tous nos persécuteurs. Une séance de psychomancie en plein Kursaal! MM. les pasteurs comme MM. les athées vont venir, et alors... alors ceux qui ont des yeux pour voir verront!

Ayant parlé, mon fanatique desserra son étreinte, m'adressa un salut fraternel, et moi, je sortis.

A quelques pas de cette librairie, j'aperçus la boutique d'un armurier. A l'étalage, plusieurs revolvers : j'entrai . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

... C'était une maison d'aspect banal, l'un de ces chalets bourgeois et vulgaires de qui la prétentieuse laideur fait tache sur l'austère et simple beauté du val des Avans. Il s'élevait au sommet d'un monticule, sur les premières ondulations mamelonnées de la montagne, — tout noir dans les bleuâtres blancheurs que déversait la lune... Le ciel était limpide, lumineux, étincelant d'étoiles, et de laiteuses clartés scintillaient sur la verdure des herbes, perleuses encore de la dernière neige hivernale. Sous mes pieds, le lointain et assourdi murmure du *baye* de Montreux bruissant de cascades en cascatelles; mais, là-haut, dans l'immobile noirceur des sinistres sapinières, tous les épouvantemens du grand silence.

Je regardai ma montre : neuf heures; je m'assurai que mon revolver était bien dans ma poche et je commençai de gravir l'escarpement... Tout à coup, je m'arrêtai, secoué par un frisson... Très lents et très doux, les sons d'un orgue semblaient venir vers moi : la plainte d'un harmonium s'exhalant de la maison solitaire... Et je reconnaissais ce même suppliant et funèbre cantique entendu naguère, dans la nuit et à l'heure où mourait M. de Planor :

Le jour se lève; oh ! près de moi !
Sans toi je ne puis vivre!..

Sur qui donc pleurait-on, là-haut?

Pressant le pas, je continuai mon ascension...

Maintenant, je me tenais appuyé contre la maison, aux aguets, aux écoutes. La porte en était close; point de lumière... En dépit de la froidure pourtant, une fenêtre du rez-de-chaussée était ouverte, comme pour mieux laisser pénétrer les irradiantes pâleurs de la lune... Et l'orgue poursuivait les modulations de la mélodie funéraire :

La nuit descend, reste près de moi;
Sans toi je n'ose mourir!

Quelques minutes s'écoulèrent ainsi, très longues.

Enfin, rasant la muraille, à pas furtifs je m'approchai de la fenêtre, et doucement, doucement, j'allongeai la tête pour regarder. Aussitôt la musique cessa, et la porte de la maison fut violemment

ouverte. Un homme se montra sur le seuil et une voix me cria, la voix d'Allis :

— Qui donc ose épier ainsi nos mystères ?

Je marchai droit vers lui :

— C'est moi, Allis, moi... René Jaucourt !

— Vous? dit-il avec douceur... Que voulez-vous, pauvre monsieur?

Un rire de haineuse colère m'empêcha tout d'abord de parler ; cependant :

— Je veux Madeleine !

Le prophète regarda mon visage qu'empourprait la fureur ; puis, de sa voix onctueuse et caressante :

— Vous souffrez donc beaucoup, monsieur?.. Eh bien ! entrez... Ici tout est consolation !

Allis avait sur nous refermé la porte, et, me prenant par la main, il me guidait à travers les ténèbres. Je me trouvai bientôt dans cette chambre à la fenêtre ouverte par laquelle tombaient quelques rayons de lune. La blafarde clarté s'étalait, toute crue, sur le parquet, puis, remontant contre la muraille, faisait miroiter les touches d'un harmonium ; mais à droite et à gauche de cette lumineuse traînée, la pièce restait absolument obscure.

Tout d'abord, mon attention fut attirée par quelque chose d'assurément étrange. Dans un des recoins ténébreux de la chambre je crus entrevoir un homme étendu, gisant tout au long sur le plancher. Par momens, il paraissait immobile, inerte masse ressemblant à un cadavre ; et, par moment encore une convulsion l'agitant, il se soulevait au-dessus du sol, pour retomber aussitôt. En même temps, une respiration douloureuse, anhélante, s'échappait de ce corps, entrecoupée de gémissemens et de plaintes sanglotantes. Une vapeur cyanophane, sorte de lueur phosphorescente, exsudait de cette forme humaine, et flottait au-dessus d'elle... Qu'était donc cela ?

— Cela? me dit William Allis, comme s'il eût entendu ma pensée,.. c'est le médium Aleph... Il vient « d'entrer en transe : » l'âme que j'évoquais tout à l'heure n'est pas bien loin.

L'insolente sérénité de cet homme m'exaspéra... Ah ! ah ! charlatan, nous allions rire, et menaçant, je me campai devant lui :

— Rends-moi Madeleine !

Il croisa tranquillement les bras, puis me souriant avec tristesse :

— Désormais la « repentie » peut être à vous : elle a subi son expiation.

— Trêve de grands mots !.. Où est Madeleine ?

— Ici même !.. Appelez, et elle va venir ; ouvrez les yeux, et vous reconnaîtrez.

Les gémissemens du médium augmentaient; Allis fit quelques pas pour se rapprocher de lui... Quant à moi, une angoissante stupeur me clouait sur place. Ces mots à double sens, ces paroles fatidiques du prophète me bourdonnaient dans les oreilles ; je ne comprenais pas, et cependant j'étais épouvanté... Soudain je poussai une clameur de désespoir : j'avais compris!

— Alors,.. elle est morte! !

Allis hocha la tête :

— Rien ne meurt, et tout est la vie.

Je répondis par un hurlement de rage, et saisissant mon revolver :

— Ah! tu l'as tuée, bandit!.. Eh bien, toi aussi tu vas mourir!

Mais aussitôt (comment, oh! comment cela?) une irrésistible force me tordit le poignet, l'arme échappa de mes doigts, et je tombai à genoux... Les obscurs bas côtés de la chambre s'étaient illuminés soudain; la flottante vapeur avait pris une forme : — la forme d'une femme... et, devant moi, — oui, oui, devant moi, — se tenait Madeleine qui souriante me tendait les bras.

— Bien-aimée, ah! bien-aimée... toi!

Éperdument je m'élançai vers elle, — et sur mes yeux baignés de larmes je sentis passer la caresse de ses deux mains; sur mon front et sur ma lèvre je reçus la douceur de son baiser. . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Paris (*sans date*). — ... A présent, elle est sans cesse à mes côtés... L'un à l'autre, et pour jamais!.. Le jour, elle se tient près de la table où je travaille, me parlant, — silencieuse, — et me conseillant : je sens passer sur mon visage le subtil frôlement de ses cheveux, l'ineffable fraîcheur de son haleine; la nuit, elle m'apparaît encore, souriant à tous mes rêves... Oh! mon courage dans la bataille, mon refuge dans la douleur, ma compagne, ma sainte, ma bien-aimée!

Sois donc béni, Allis! Les amours humaines sont périssables! — tu m'as fait acquérir l'amour éternel! . . . . . .

. . . . . .

Paris (*sans date*). — ... Le médecin est sorti de ma chambre, soucieux et secouant la tête. Il a parlé tout bas à ma garde-malade. J'ai entendu... O bien-aimée, enfin!

La nuit descend, reste près de moi;
Sans toi je n'ose mourir!

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

LES

GUEUX DE MER

III [1].

LE DERNIER ASILE DE LA LIBERTÉ.

I.

O'er the glad waters of the dark blue sea,
Our thoughts as boundless, and our souls as free,
Far as the breeze can bear, the billows foam,
Survey our empire and behold our home!

Sur les eaux joyeuses de la mer au bleu sombre,
Nos pensées sans bornes et libres comme elles,
Aussi loin que la brise peut emporter le vaisseau, aussi loin que les vagues [peuvent dérouler leur écume,
Contemplent notre empire et saluent notre demeure.

Voilà un chant de corsaires que les gueux de mer auraient pu s'approprier. Quand Albe eut tout conquis sur la terre ferme, il se vit soudain arrêté par ces flots orageux que l'audace des proscrits lui opposait comme une dernière barrière. L'Océan du Nord, toujours indompté, demeurait, au milieu de la soumission générale, le domaine inviolable de la liberté néerlandaise.

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre et du 1er novembre.

Albe n'était pas marin : c'est là son excuse. Il laissa la piraterie peu à peu grandir ; quand il voulut la supprimer, il était trop tard. Sa détresse financière explique d'ailleurs jusqu'à un certain point sa négligence. Le gouvernement des Pays-Bas n'avait jamais eu de marine permanente. Ce n'était pas l'usage pour la marine à voiles, et les mers du Nord se prêtaient mal à l'emploi de la marine à rames. En l'année 1557, il est vrai, le roi Philippe II jugea nécessaire de protéger les rivages des Flandres contre l'audace des corsaires français. Il rassembla et entretint aux frais du trésor royal onze vaisseaux de guerre : le *Faucon* de 400 tonneaux et de 250 hommes d'équipage, le *Cheval marin* de même échantillon, la *Marie* de 300 tonneaux et de 200 hommes, le *Dragon* de 200 tonneaux et de 150 hommes, l'*Aigle* de 150 tonneaux et de 110 hommes, le *Tigre* d'égale force, le *Cerf* monté par 120 hommes, le *Sauveur* armé de 120 hommes aussi, le *Lion* n'en possédant que 110, le *Cerf-Volant* pourvu d'un équipage de 100 hommes, le *Petit-Oiseau* naviguant avec un effectif de 60. Cette flotte, dont l'équipement exigeait l'entretien de 1,600 hommes régulièrement soldés, était une nouveauté. La nouveauté parut trop coûteuse et, la paix faite, la flotte royale fut désarmée. Au temps du duc d'Albe, il n'en restait rien.

Jusqu'à l'armement tout à fait exceptionnel prescrit par le fils de Charles-Quint, quand on avait eu besoin de vaisseaux, on s'était adressé pour les obtenir au commerce. Dans chaque province le stathouder, représentant de l'autorité suprême, convoquait les états, c'est-à-dire les députés nommés par les villes et par la noblesse. Les états assemblés, le stathouder leur exposait les motifs qui obligeaient le prince à réclamer leur concours, et il leur demandait de vouloir bien autoriser la mise sous séquestre des bâtimens dont les services deviendraient nécessaires. La mesure était généralement votée sans opposition. Les officiers du stathouder se rendaient alors dans les principales places de commerce. Là ils invitaient à comparaître les armateurs et les patrons. Ces patrons et ces armateurs, dont les dépositions se contrôlaient mutuellement, devaient, sous les peines les plus sévères, faire la déclaration du tonnage de leurs navires, du nombre de pièces d'artillerie et de la quantité de munitions de guerre qui se trouvaient à bord. Parmi les vaisseaux ainsi déclarés, les officiers du stathouder faisaient leur choix. Le contrat était ensuite dressé en présence des magistrats de la ville. Les conditions ordinaires de l'affrètement paraissent avoir été, en 1557, de 30 *stuivers* — 3 fr. 40 environ — par tonneau et par mois. Le prince s'engageait, en outre, à dédommager le propriétaire des avaries que subirait son vaisseau pendant la campagne.

Au navire nolisé il fallait maintenant fournir un équipage. L'enrôlement volontaire constituait, à cette époque, le moyen de recrutement le plus usité. Certaines places de commerce, telles qu'Arnemuiden par exemple, étaient des entrepôts d'hommes où on pouvait en toute saison venir largement puiser. Au prix de 3 florins — 6 fr. 75 — par mois, on était à peu près certain de réunir en quelques jours un nombre suffisant de matelots. En y comprenant les soldats, le chiffre habituel des équipages ne dépassait guère un homme par deux tonneaux de jauge.

Le prix de la ration au xvie siècle était peu élevé ; autrement dit, il était en rapport avec la valeur de l'argent. Bien qu'il eût à peu près doublé depuis dix ans, il atteignait à peine en 1557 le chiffre de 4 *stuivers* — 44 ou 45 centimes par jour. Les vivres se composaient de viande fraîche et de viande salée, de lard, de poisson sec, de fromage, de pois verts, de fayols, de moutarde, de pain frais et, vers l'année 1523, de biscuit. Le biscuit de mer, inconnu au xve siècle, semble avoir été, en 1523, d'invention tout à fait récente.

La bière était la boisson ordinaire. En 1477, elle coûtait 23 *stuivers* — 52 centimes — le baril. A la même époque on pouvait avoir une livre de lard pour 2 centimes et demi ; une vache grasse pour 15 ou 16 francs. En 1523, la viande de bœuf se payait en moyenne 6 centimes la livre.

Le prince, jusqu'aux dernières années du xve siècle, s'était chargé de l'achat et de la distribution des vivres. Sous le règne de Charles-Quint, on reconnut qu'il y aurait économie notable à confier aux commandans des vaisseaux le soin de nourrir leurs équipages. Une indemnité fixée une fois pour toutes par tête d'homme embarqué leur fut en conséquence allouée. La simplicité du système en assura la durée. Sous le règne du souverain imposé aux Hollandais par la politique de l'empereur Napoléon, l'adoption des institutions françaises entraîna le retour à l'achat des vivres par l'État. Ce régime, auquel Charles-Quint avait cru devoir renoncer, est aujourd'hui le régime en vigueur dans toutes les marines. Il date chez nous de l'administration de Colbert.

Toute notre civilisation est faite de traditions. Il n'y a que la révolution française qui ait eu la prétention de gouverner les hommes d'après la pure logique. Les ordonnances promulguées par Charles-Quint pour assurer le maintien de la discipline à bord des vaisseaux différaient peu des dispositions mises à l'ordre du jour par le roi Richard Cœur-de-Lion, quand il s'embarqua pour se rendre

en terre sainte. Le roi Richard lui-même ne fit probablement que rappeler des lois déjà en usage du temps des pirates normands.

Qui tuait un camarade était attaché au mort et jeté avec sa victime à la mer. — N'avait-on infligé qu'une blessure, on en était quitte pour avoir la main coupée. — Tirer simplement le couteau, sans qu'une goutte de sang eût coulé, se payait encore assez cher. La main du coupable, traversée d'un de ces grands couteaux dont on se servait pour couper le pain, était clouée au grand mât, l'autre bras restant lié au corps. Le supplice semble dur : il dépendait du condamné d'y mettre un terme à l'instant même. Il fallait seulement qu'il eût le courage d'arracher sa main par un brusque effort à la lame tranchante qui la retenait.

La cale figurait encore dans notre code pénal en 1848. Elle fut, dès le moyen âge, de tous les châtimens, le plus fréquemment employé. « Que celui qui porte un coup avec le poing à un de ses compagnons, sans qu'il y ait de sang répandu, soit plongé trois fois dans la mer! » prescrivait, en l'année 1189, le roi Richard. Le châtiment devenait terrible quand on faisait passer le condamné sous la quille du navire.

On peut constater deux périodes bien distinctes dans les progrès successifs qui ont constitué la marine à voiles de guerre. En l'année 1396, on voit l'artillerie apparaître à bord des vaisseaux des Pays-Bas. Vers l'année 1520, cette artillerie arme le travers des vaisseaux : un constructeur de Brest, le sieur Descharges, vient d'inventer les sabords. Dès ce moment, la marine qui ne s'effacera que devant le vaisseau à vapeur, la marine des Ruyter, des Tourville, des Suffren, des Nelson, des Bouvet, des Duperré, des amiraux Roussin, Baudin, Hugon, Lalande, de Parseval, de La Susse, Hamelin et Bruat, la marine à laquelle j'ai moi-même consacré ma jeunesse, se trouve irrévocablement fondée. Elle aura duré trois cent trente-cinq ans, du règne de Charles-Quint au règne de Napoléon III.

Pendant plus de cent ans, on s'était contenté de placer quelques pièces d'artillerie aux extrémités du vaisseau. Dès le début du XVIe siècle, on voit les flancs du *Grand-Henry* se garnir de 122 bouches à feu, ceux du *Saint-Mathieu* en porter 130, de la *Charente* 200. Réduisons cependant ces chiffres à leur juste valeur. Sur les 122 pièces du *Grand-Henry*, on en compte à peine 34 qui mériteraient aujourd'hui le nom de canons. Le reste se compose de *fauconneaux*, de *serpentins*, de *rabinets*, bouches à feu dont la plus forte lance un boulet d'une livre et demie à peine. La grosse artillerie elle-même comprend les calibres les plus variés. On y rencontre, outre les coulevrines, des demi-coulevrines et des

quarts de coulevrines, en d'autres termes, des pièces tirant des boulets de quinze, de douze, de dix, de huit et de cinq livres. Le poids de la charge de poudre est, à peu de chose près, la moitié du poids du boulet.

Aux deux extrémités du navire on continuera d'installer à poste fixe les énormes pièces empruntées au vieil armement des galères, — des pièces du calibre de 36 et de 48 livres de balles. Les projectiles ont longtemps été des globes de plomb et des globes de pierre. On trouve encore en 1533, dans les comptes de la ville d'Enkhuysen, mention faite « de 552 pieds de pierre bleue de Namur, destinés à confectionner des boulets de 5, de 6, de 7, de 8, de 9 pouces de circonférence. » A partir de 1533, l'emploi des boulets de fonte de fer devient général.

Les premières bouches à feu furent faites de fer battu. Plus tard, on essaya la fonte, — en premier lieu la *fonte verte* ou *métal de cloche*, en second lieu la fonte de fer. La culasse fut, dans le principe, mobile. Nous finissons, après de longues résistances que les Anglais ont été les derniers à vaincre, par où on a commencé. On introduisait le boulet dans l'âme, la poudre dans une boîte détachée; cette boîte portait le nom de chambre. Des bandes et des liens de métal reliaient ensuite les deux parties l'une à l'autre. Pour accélérer le tir, on en vint bientôt à multiplier les chambres. Chaque pièce fut munie de deux, de trois, quelquefois même de douze culasses mobiles chargées à l'avance. On n'avait plus que la peine de changer la chambre après chaque coup tiré. Le savant archiviste du royaume des Pays-Bas, Jean-Carolus de Jonge, mort à La Haye le 2 juillet 1853, à l'âge de soixante ans, a retrouvé dans les comptes de la ville de Leyde, comptes remontant à l'année 1477, ce curieux paragraphe : « Un petit canon, avec 12 chambres, pour mettre dans la hune. »

Vers le milieu du xve siècle, une modification importante se produit. L'artillerie est alors la plupart du temps fondue d'une seule pièce. Cependant les pièces à chambre, — les *Kamerstukken*, — continuent de trouver encore place à bord des vaisseaux des Pays-Bas. Les Espagnols les désignent sous le nom de *Pieças de camera;* les Portugais les appellent *Pieças de braga* (1).

Si les pièces à chambre n'eussent trop souvent péché par l'ajustage (2), on ne les aurait pas sans regret remplacées par les nou-

(1) Geschiedenis van het Nederlandsche Zeewezen door M. J. C de Jonge, archivarius van het Rijk. — La Haye et Amsterdam, chez les frères Van Cleef, 1833.

(2) C'est l'ajustage, le crachement des pièces, qui a suspendu si longtemps dans notre marine l'adoption d'une réforme à laquelle en l'année 1870, lorsque j'avais l'honneur de commander l'escadre de la Méditerranée, d'excellens esprits ne se résignaient pas encore.

velles bouches à feu. Les pièces à chambre, particulièrement dans l'emploi des forts calibres, offraient sur les canons fondus d'un seul jet un grand avantage. La grosse artillerie avait alors une longueur de volée tout à fait exagérée. Un canon de 15 ou 16 pieds de long est infiniment plus commode à charger par la culasse que par la bouche, surtout à bord d'un vaisseau, où il est déjà si difficile de le maîtriser.

L'affût roulant ne fut pas adopté dès le premier jour. A l'exemple de ce qui se passait sur les galères, on posa au début, dans la marine à voiles, les canons sur des madriers glissant dans des coulisses. Ce n'est pas avant la première moitié du XVIe siècle, qu'on verra l'affût à roues apporter au maniement de l'artillerie navale des facilités ignorées jusqu'alors. On peut enfin jeter la pièce à droite et à gauche, pointer en un mot avec le canon, au lieu d'être obligé de pointer, comme autrefois, avec le navire. Ce chariot que le tir fait reculer et qu'on ramène, après avoir rechargé la pièce, au sabord, aura l'existence aussi longue que la marine qui, pendant trois cents ans, le promènera sur maint champ de bataille. Il ne disparaîtra qu'avec le vaisseau à voiles.

L'arc et l'arbalète ont peu à peu battu en retraite; le canon n'est cependant pas la seule arme de jet dont il soit fait usage à bord des vaisseaux des Pays-Bas. Vous y remarquerez, dès les premières années du XVIe siècle, les mousquets et les doubles mousquets fixés dans des créneaux ou tournant sur des pivots de fer. Ce sont là les armes que les historiens néerlandais nous présentent sous les noms de *bossen*, *handbussen*, *haaksen* et *haakbossen*. On en garnit principalement les hunes. Les flèches à feu, connues sous le nom de *raquettes*, de *rockets*, de *fusées*, les pots à feu, les boulets creux remplis de poix, de résine, de soufre, de salpêtre, de poudre, ont pour objet de porter l'incendie à bord de l'ennemi, soit en s'accrochant aux voiles, soit en répandant leur contenu sur le pont.

L'eau et l'huile bouillante, les chausse-trapes, les piques de 14 et souvent même de 17 pieds de longueur, servaient à repousser l'abordage. Casque en tête, le cou, les cuisses, les bras protégés par des pièces d'armure, les soldats et les mariniers composant l'équipage combattaient avec le sabre, avec la hache, avec la masse d'armes, avec le bâton noueux garni de pointes de fer.

Montons à bord d'un de ces vaisseaux du XVe ou du XVIe siècle, au moment où nous le saurons prêt à quitter le port; étudions avec soin son organisation intérieure; nous verrons combien cette organisation diffère peu de celle que conservent encore aujourd'hui nos escadres. « Vous fault partir votre navyre en quatre, » écrivait dans un ouvrage dédié à l'empereur Charles-Quint, quand

ce puissant monarque n'était encore que roi de Castille, Philippe de Clèves, seigneur de Ravenstein. — « Vous fault partir votre navyre en quatre et en chacun quartier faire ung chief des plus gens de bien que vous ayez. » Cette division de l'équipage en quatre fractions égales destinées à se succéder dans le service de jour et de nuit s'est perpétuée jusqu'à nos jours, tant elle a paru rationnelle.

Un capitaine, nommé par l'amiral, exerçait à bord du vaisseau l'autorité suprême. Il recevait par mois, en l'année 1555, 30 florins de solde (67 francs), à peu près. Pour le seconder, ce capitaine avait un lieutenant, — un *stathouder*, — aux appointemens mensuels de 24 florins (54 francs.) Il avait également sous ses ordres deux patrons, des timoniers, des pilotes, des Esquimaux.

Les manœuvres se commandaient généralement au sifflet. En l'année 1523, on voit l'amiral Adolphe de Bourgogne faire délivrer à son vice-amiral Dirk van der Meer une certaine somme d'argent « qui sera consacrée, écrit l'amiral, à l'achat d'un sifflet d'or. »

Restée longtemps fidèle aux types que lui avaient transmis les Normands et les Vénitiens, l'architecture navale s'empressa, dès que l'adoption de la boussole lui eut ouvert l'accès des mers lointaines, de remplacer les *cocche* par les *hourques*, les *drakars* par les *caravelles*. Ce sont des caravelles qui découvriront le Nouveau-Monde. D'où est venu ce nom de caravelles? D'un procédé nouveau dans la manière d'assembler les bordages, si nous en croyons les savans hollandais. *Karvelwerken* signifie encore dans la langue des Pays-Bas : « Border un navire de telle façon que les bordages chevauchent l'un sur l'autre. » Il nous en est resté les constructions *à clins*.

Sur les eaux intérieures, on continua, même après le développement prépondérant pris par la marine à voiles, d'employer, sinon de véritables galères, au moins des bâtimens à rames. Pour la navigation pratiquée en haute mer, la grandeur des carènes s'accrut, en quelques années, dans une proportion notable. Aux vaisseaux de 160, de 180, de 200 tonneaux, ont succédé des navires de 300, de 400, de 500, de 600 tonneaux même. Les navires à voiles n'avaient primitivement que deux mâts ; on leur en donne trois, sans compter le mât de beaupré.

II.

Je vous ai montré l'instrument des luttes futures ; il ne sera pas, si j'en juge d'après mes goûts, inutile de vous décrire sommairement le théâtre sur lequel ces luttes vont avoir lieu.

Les Pays-Bas comprenaient sous Charles-Quint la Hollande, la Belgique et six des plus beaux départemens du nord de la France. La Hollande et la Belgique à elles seules occupent aujourd'hui un territoire de 63,000 kilomètres carrés de superficie. La population de ces deux États réunis fournirait un ensemble de 9 ou 10 millions d'habitans. Au temps des ducs de Bourgogne et des princes de la maison d'Autriche, le chiffre naturellement était beaucoup moindre : il ne dépassait pas 3 millions, — densité encore exceptionnelle, tout à fait exceptionnelle pour l'époque. La ville d'Anvers, en effet, renfermait environ 100,000 habitans : elle le cédait à peine sous ce rapport à la ville la plus peuplée de l'Europe, — à Paris. Les Pays-Bas passaient donc à bon droit pour une possession des plus enviables. Ils fournissaient annuellement à l'Espagne 2 millions de florins (4,500,000 francs), c'est-à-dire les deux cinquièmes du revenu de tous les États espagnols.

L'unité de ce magnifique domaine ne s'était pas faite sans combat. Elle ne fut complètement realisée que sous Charles-Quint. En 695, Willebrod fut à Utrecht le premier évêque; au XIIe siècle, on trouve, à côté des ducs de Brabant, des comtes de Namur et de Hainaut, successeurs des grands feudataires de Charlemagne, un évêque de Liège, un comte de Flandre, un duc de Gueldre. Le morcellement politique était la loi du jour. La domination des comtes de Hollande dura, sans altération sensible, de l'année 922 à l'année 1299. En l'année 1323, le comte de Hollande est devenu à la fois comte de Hollande et comte de Zélande. Les Frisons, — *les libres Frisons*, comme on les appela longtemps encore après qu'ils eurent cessé d'être libres, — maintiennent obstinément leur autonomie. La ville de Groningue constitue à elle seule une république. Elle étend son autorité sur une partie de la Frise et de la contrée designée sous le nom d'Ommeland. De 1433 à 1467, Philippe le Bon règne sur la Bourgogne, sur la Flandre, sur Malines, sur la Franche-Comté, sur l'Artois, sur Namur, sur le Brabant, sur la Hollande et sur la Zélande. Il ne lui manque, pour pouvoir se vanter d'avoir joint à ses États héréditaires la totalité des Pays-Bas, que la Gueldre, Utrecht, l'Overyssel, Drenthe, Groningue et la Frise.

L'annexion de ces dernières provinces fut l'œuvre de la maison d'Autriche. Ces conquêtes suprêmes accomplies, l'ensemble des Pays-Bas se trouva circonscrit par la Mer du Nord, par le cours de l'Ems, le cours du Rhin et celui de la Moselle, par la Meuse enfin au Midi et par la frontière française. Nouvelle Chaldée, sillonnée dans tous les sens de cours d'eau, la Néerlande, par sa position entre la Baltique et la Méditerranée, mettait en communi-

cation l'Allemagne et l'Italie avec les royaumes du Nord. Elle recevait les laines de l'Angleterre et les distribuait aux fabriques des Flandres dont l'industrie ne tarda pas à inonder de ses produits toute l'Europe. Le Rhin et la Meuse étaient pour les Pays-Bas « le chemin qui marche, » comme le Tigre et l'Euphrate le furent pour la Chaldée.

On donnait jadis le nom de Flandres à tout le pays compris entre le Bas-Escaut, la Mer du Nord, l'Artois, le Hainaut et le Brabant. Quant à la Hollande et à la Zélande, elles avaient été jadis unies à la Frise. Le tout composait un vaste marais entrecoupé de lacs, de petites îles et de forêts vierges. En l'année 1170, les tempêtes ouvrirent une première brèche dans le cordon littoral. Dunes et digues cédèrent peu à peu sous la pression de l'océan germanique. De l'année 1170 à l'année 1287, les brèches ne cessèrent de se multiplier et de s'élargir. Des inondations formidables joignirent le lac Flevo à la Mer d'Allemagne et engloutirent des centaines de villages frisons. Là où se dressaient autrefois les clochers, où paissaient les troupeaux, où fumaient les toits des villages, s'étendit la large nappe d'eau de la Mer du Sud, le Zuyderzée. La Hollande septentrionale fut ainsi séparée de la Frise, de la Drenthe, de l'Overyssel, de la Gueldre. Le Zuyderzée couvrit un espace de 220 kilomètres du nord-est au sud-ouest, de 75 kilomètres de l'est à l'ouest. Plus au nord, une catastrophe semblable créait, à l'embouchure de l'Ems, le golfe du Dollard, refoulant vers le sud les frontières de la province de Groningue et marquant, s'il est permis de s'exprimer ainsi, d'un trait mieux accusé la limite où finissaient les Pays-Bas, où commençait l'Allemagne.

L'histoire romaine nous a rendu familiers les noms de Belges et de Bataves. Les Belges prolongeaient l'influence de la race celtique jusqu'à la Meuse et jusqu'à l'Escaut; l'île de Batavie, — *Bet-Auw*, la bonne prairie, — serrée entre les deux bras du Rhin, avait vu, au contraire, les Celtes reculer devant les migrations successives des Germains. Il n'a fallu que quelques mots à César pour consacrer ce partage historique. « On appelle Germains, écrit-il, les peuples qui habitent au-delà du Rhin. » Les fleuves, les déserts, les chaînes de montagnes ont de tout temps établi entre les nations voisines des lignes de démarcation qui n'ont pas sans raison reçu l'appellation de *frontières naturelles*. Ces limites logiques, le système féodal prit à tâche de les méconnaître : il bouleversa tout. Les mariages des princes intervinrent dans l'agglomération des États et vinrent plus d'une fois confondre sous le même sceptre les races les plus diverses par leur origine, les plus séparées par la constitution des lieux. C'est ainsi que le Rhin, que la Meuse, que l'Escaut, traversèrent des provinces et ne les bornèrent plus.

S'il est un pays où il soit facile au lecteur de s'égarer, c'est assurément ce pays hérissé de places fortes dans lequel la guerre se transporte incessamment du midi au nord, de l'Orient à l'Occident, des frontières de la France aux bords du Zuyderzée, des frontières de l'Allemagne à la mer. Nous avons déjà suivi les armées d'Albe et les armées d'Orange du duché de Luxembourg au Hainaut, du Hainaut au Brabant, du Brabant dans les Flandres. Par les Flandres on touche à cet océan qu'étreignent les Pays-Bas et l'Angleterre, à cet océan sur lequel, de l'année 1653 à l'année 1692, l'Angleterre, les Pays-Bas et la France se disputeront la suprématie maritime. Longez, en remontant toujours vers le nord, les bords de cette arène si bien préparée pour les naumachies sanglantes, franchissez la bouche occidentale de l'Escaut, poursuivez, de détroit en détroit, votre route vers le nord-est, vous pénétrerez bientôt au sein du labyrinthe formé par les îles dont se compose la Zélande. Walcheren, l'île Beveland du Sud et l'île Beveland du Nord défilent rapidement devant vous; une branche de l'Escaut, la branche orientale, un instant vous arrête. Passez outre : au-delà, vous rencontrerez sur votre chemin les îles de Schouwen, de Tholen, d'Overflakkee, de Voorne. Vous atteignez enfin l'embouchure de la Meuse : la rive septentrionale de la Meuse est le commencement de la Hollande. Entre Rotterdam et Amsterdam, cette province, dont le nom s'est imposé au reste du pays, fait corps avec le territoire d'Utrecht; d'Amsterdam à la pointe du Helder, elle n'est plus qu'une étroite langue de terre bornée d'un côté par la Mer du Nord, de l'autre par le Zuyderzée.

Nous avons déjà dit que le Zuyderzée, par une longue série d'empiétemens, sépara jadis la Hollande de la Gueldre, de l'Overyssel, de la Drenthe, de la Frise et de Groningue. Ces cinq provinces pourraient s'appeler les provinces continentales par opposition à la Flandre, à la Zélande et à la Hollande, qui sont les provinces maritimes.

Voilà donc l'arène où, depuis trois ans, les armées de Philippe et les armées d'Orange ne cessent de se mesurer. Le théâtre de la guerre maritime n'a pas moins besoin d'être décrit. Rarement, les flottes ont rencontré terrain plus ardu et plus difficile.

La longue vallée sous-marine que contiennent entre leurs contre-escarpes de granit la Norvège et l'Écosse se présente, quand on vient du nord, sous la forme d'un bassin de cent lieues environ de largeur. La profondeur moyenne y est rarement inférieure à 300 mètres. Le fond s'élève graduellement au fur et à mesure que le bassin se resserre. De la hauteur du Texel à la hauteur de Calais, dans toute l'étendue de cette poche, qui conserve encore une largeur de quarante lieues marines à son ouverture et qui n'en aura plus

que six au point où elle va crever, la sonde rapporte généralement de 30 à 40 mètres d'eau, puis tout à coup, brusquement, elle n'en accuse plus que 9, que 6, que 3 : elle a rencontré le dos d'un sillon. Les courans de marée qui maintiennent entre la côte de Flandre et la côte d'Angleterre un canal navigable, opèrent, sur le sol sablonneux qu'ils fouillent et qu'ils retournent, un travail analogue à celui de la charrue. Leur passage alternatif laisse en maint endroit des stries plus ou moins profondes ; leurs remous y donnent naissance à des dépôts perfides, à des bancs généralement étroits qui se prolongent presque toujours dans une direction parallèle au tracé du rivage, parallèle au cours régulier des marées. « Tous ces bancs, nous enseignent nos instructions nautiques, sont accores du côté de la terre et s'abaissent en pente douce du côté du large. » Pour les éviter, il suffit de ne jamais approcher des côtes par des fonds au-dessous de 36 mètres à marée basse. On se trouve alors dans le canal connu sous le nom de *Canal des grands fonds*. Ce canal commence à l'entrée du Pas-de-Calais et se termine un peu au nord du 53e degré de latitude.

Si l'on se rapproche, au contraire, de la terre sans tenir compte de la limite que nous venons d'indiquer, on ne cessera plus un instant de marcher d'embûche en embûche. De Calais à l'embouchure de l'Ems on verra se succéder : sur la rive flamande, le Riden de Calais, les bancs de Dunkerque partagés en deux groupes et, plus à l'est encore, la longue et fameuse série des bancs de Flandre, si souvent cités dans l'histoire des grands combats du XVIIe siècle ; sur la rive anglaise, les bancs de Goodwin et de l'embouchure de la Tamise. Des côtes basses, uniformes, à peine visibles à 10 milles de distance, un ciel souvent couvert, des brouillards intenses, tout se réunit pour rendre la navigation de ces parages la plus délicate peut-être qui soit au monde. La sonde est le seul guide sur lequel on puisse compter ; aussi faut-il l'avoir constamment à la main. Les sondeurs flamands n'ont pas leurs pareils ; ils palpent en quelque sorte le fond sous leurs doigts intelligens et agiles.

Les ports sur la côte de Flandre sont nombreux ; seulement, ils ne sont, pour la plupart, accessibles qu'aux faibles tirans d'eau ; ils ne le seraient même pas aux simples barques sans le secours des marées. Calais, Gravelines, Dunkerque, Nieuport, Ostende, ne sont pas des abris sur lesquels on ait droit de compter à toute heure de nuit et de jour. Il nous faudra pousser jusqu'à l'embouchure de l'Escaut pour rencontrer enfin un port que des vaisseaux de ligne puissent aborder franchement et sans crainte. Flessingue est la clé de l'Escaut ; Anvers, située à 50 milles dans l'intérieur des terres,

en est la citadelle. A Anvers, l'Escaut a près de 500 mètres de large et, dans quelques endroits, une profondeur qui dépasse 12 mètres. La Mer du Nord, de quelque côté qu'on la tâte, ne présentera plus de refuge comparable à celui-là. On pourra sans doute arriver à Rotterdam après avoir franchi les hauts-fonds de la Meuse, atteindre Amsterdam par la passe du Texel et par le Zuyderzée. Bien des flottes de guerre et bien des flottes marchandes ne tarderont pas à prendre ce double chemin ; elles l'auront, soyez-en certains, rarement parcouru, surtout dans les rudes saisons d'automne et d'hiver, sans quelque aventure. « Les îles Texel, Vlieland et Ter-Schelling, — ainsi s'exprimeraient, si vous les interrogiez, les pilotes hollandais, — forment une pointe saillante sur laquelle les naufrages sont nombreux. On ne doit pas les approcher, quand on les contourne, par moins de 23 mètres de fond. » L'île Texel a 12 milles de long; Vlieland, 9; Ter-Schelling, 13; Ameland, 13 également; Schiermonnikoog, 3. La plus large de ces îles, — l'île Texel, — n'a pas 5 milles en largeur.

Le Zuyderzée est rempli de hauts-fonds. Pouvait-on mieux attendre d'une mer qui a submergé les villages par centaines? Le grand canal du Nord-Holland, creusé de l'année 1819 à l'année 1825, un canal plus récent qui coupe l'isthme en droite ligne, ont à peu près supprimé cette navigation dangereuse. Les navires qui veulent gagner le port d'Amsterdam ne sont plus obligés aujourd'hui de pénétrer dans le Zuyderzée par la passe du Texel ou par le Vlie-Stroom, de descendre ensuite au sud, en laissant : sur la gauche les villes frisonnes, de Harlingen, de Makkum et de Workum ; sur la droite les villes hollandaises de Medemblik, d'Enkhuysen, de Hoorn, de Monnikendam, pour arriver à la barre, si souvent mentionnée dans les chroniques navales, du Pampus. Le Pampus est un banc qui ferme en quelque sorte, à marée basse, l'entrée de l'Y (1), bras de mer de 26 kilomètres de longueur, par lequel on arrive au port d'Amsterdam.

Ces détails géographiques étaient, je ne crains pas de le répéter, nécessaires. Pour l'intelligence des événemens, ils ne suffiraient pas encore. Déployez la première carte marine venue, voyez comme tous les abords de ces côtes sont maculés d'écueils qui s'enchevêtrent, de hauts-fonds au milieu desquels il semble vraiment impossible de tracer sa route, rappelez-vous la violence capricieuse des courans, les surprises foudroyantes de la brise, le ciel voilé, les terres basses presque constamment enveloppées de brume. Naviguez en pensée pendant les longues

(1) Prononcez *l'Ai*.

nuits noires à travers ces obstacles qui n'ont pas même, comme les roches de Bretagne, le rauque mugissement des brisans pour vous avertir de leur présence : alors peut-être, mais alors seulement, vous pourrez vous flatter d'avoir compris ce qu'on peut demander à l'audace humaine, et vous ne décernerez plus si négligemment ce titre qui embrasse tant de choses, le titre de « grand homme de mer. »

III.

La marine néerlandaise, au moment où le mouvement de 1568 éclata, possédait déjà une histoire. Elle s'était plus d'une fois réunie sous un même étendard; elle avait eu des amiraux célèbres, une tactique; elle avait livré des batailles. En 1438, la jalousie commerciale arma contre elle les villes de Lubeck, de Hambourg, de Rostock, le roi de Danemark, les ducs de Holstein, de Poméranie et de Prusse, les Espagnols et les Vénitiens. La Néerlande fit tête à l'orage. En un instant, tous les vaisseaux jugés propres à la guerre furent équipés. Le duc régnant, Philippe de Bourgogne, n'approuva pas seulement l'armement; pour le compléter, il prêta ses soldats. Les gens de l'Est, — les *Osterlingues*, — c'est ainsi que les Hollandais appelaient leurs ennemis, — furent poursuivis, battus en mainte rencontre, chassés des mers qu'ils infestaient, et, pour la première fois, le balai, le fameux balai historique, signe d'une domination dont l'Angleterre ne songeait pas encore à prendre ombrage, apparut à la pomme du grand mât à bord du vaisseau-amiral : « Le lion dort, » avait dit à ses compatriotes un des envoyés des villes hanséatiques, « le lion dort : prenez garde de l'éveiller! »

Les Osterlingues domptés, il fallut mettre un frein aux déprédations des Anglais. Henri van Borselen, comte de Grampré, seigneur de Ter-Vere, de Flessingue, de Westcappel et autres lieux, reçut du duc Philippe et conserva sous le règne de Charles le Téméraire le titre de « capitaine-général et amiral de la mer. » On lui confiait une mission difficile. Il s'agissait d'aller refouler dans ses ports le vaillant Richard duc de Warwick, qui ne cessait de molester et de harceler la navigation néerlandaise.

Henri van Borselen appartenait à une des premières familles des Pays-Bas. Possesseur de vastes domaines, déjà célèbre par sa connaissance approfondie du métier de la mer, il équipa rapidement sa flotte, puis, monté sur son beau vaisseau peint aux couleurs de ses armes, ces mêmes armoiries s'étalant dans tout leur éclat au centre de ses voiles gonflées par la brise, ses flammes, ses guidons, ses gaillardets déployés et flottant au vent, il partit résolu-

ment du port de Middelbourg pour aller offrir le combat à son redoutable adversaire. Il ne se porta pas cependant en fou et en tête brûlée à cette aventure. Toutes ses précautions, — les précautions les plus minutieuses, — furent prises pour tenir son armée rassemblée sous sa main, pour la mettre en garde contre les surprises et contre les abordages (1), pour la faire passer sans encombre de l'ordre de marche à l'ordre de bataille.

« L'ordre et le bon gouvernement, disait ce dignissime capitaine de l'illustrissime et puissant prince Monsieur le Duc de Bourgogne, — est le commencement et la fin de tout bien en ce monde. » — *Good order and discipline*, dira Nelson à son tour, trois cent soixante ans plus tard. La question est bien posée par l'amiral Henri van Borselen; maintenant il faut la résoudre. Comment assurer « l'ordre et le bon gouvernement » dans une armée navale? Le premier point, le point essentiel au jugement du comte de Grampré, — comme au mien, — consiste à fournir aux vaisseaux qui doivent naviguer en escadre le moyen de se reconnaître pendant la nuit. On aura donc soin de leur donner « le mot du guet, » et ce mot, pour le soustraire à la connaissance de l'ennemi, on le changera toutes les semaines et dans chaque semaine tous les jours. La première semaine qui suivra la sortie du port, les vaisseaux, lorsqu'ils se rencontreront la nuit à l'improviste, se crieront mutuellement : le dimanche, *Jésus-Christ;* le lundi, *sainte Marie;* le mardi, *saint Marc;* le mercredi, *saint Jean-Baptiste;* le jeudi, *saint Jacques;* le vendredi, *sainte Croix;* le samedi, *saint Nicolas.*

Chaque soir, tous les navires viendront successivement passer à poupe de l'amiral, pour recevoir ses ordres, « sans malefaire à nulluy des aultres navyrs qui seront dessus ou dessous le vent. » C'est, en effet, la recommandation qui doit primer toutes les autres. Manœuvrez à votre guise en vous conformant aux règles qui président, depuis que des flottes ont commencé à sillonner les mers, aux rencontres inopinées, manœuvrez, dis-je, à votre guise, sans vous poser d'inutiles problèmes de géométrie; seulement, n'oubliez jamais que vous devez « faire tout pour la salvation des aultres navires et vessaulx. » Dans un abordage, il y a généralement deux coupables : un maladroit et un tacticien intraitable, un tactitien à cheval sur son droit et qui n'en veut rien céder.

Le « capitaine de la flotte, » — celui que nous appellerons plus

(1) J'ai défini, il y a déjà plus de vingt ans, et je définirai encore la tactique navale sous ce titre peu ambitieux : « L'art de naviguer en escadre sans se séparer et sans s'aborder. » Les idées simples ont toujours quelque peine a prévaloir. Quand l'heure critique arrive, c'est infailliblement à elles qu'on a recours. Le pédantisme technique ne résiste pas à quelques jours de campagne.

tard l'amiral, — désire-t-il de nuit « augmenter de voiles, » en d'autres termes, *mettre bonnette à la voile,* il montrera une lanterne allumée à mi-hauteur du château de poupe et ne la fera rentrer à bord que lorsque tous les navires auront répété le signal. Veut-il, au contraire, « diminuer de voiles, » c'est-à-dire *oustre la bonnette,* il allumera une lanterne à la même place, l'élèvera et la baissera continuellement jusqu'à ce qu'il lui soit répondu des autres navires.

Le vent continue de fraîchir ; il devient nécessaire « d'amener complètement les voiles,» — *de les striker* ou *mainer à basse :* deux lanternes seront allumées l'une à côté de l'autre, « au milieu de la nef. » Veut-on « rétablir la voilure » : on allumera, également au centre du vaisseau, trois lanternes. Se propose-t-on de « virer de bord » : deux lanternes apparaîtront sur le château de poupe ; on élèvera l'une, on abaissera l'autre alternativement, ne cessant de les mouvoir que lorsque le signal aura été compris.

« Une voile suspecte a été aperçue » : celui qui l'aura le premier découverte allumera une lanterne dans la grand'hune, *en la coupelle* ou *la cage sur la grande arbre.*

Ce n'est pas seulement un navire, ce sont plusieurs vaisseaux ; c'est une flotte entière dont on entend signaler l'approche : « on haussera et on baissera la lanterne de la coupelle autant de fois qu'il y aura de navires en vue. » Si la proximité des voiles étrangères exige un avis encore plus affirmatif et plus prompt, « on tirera autant de bombardes qu'on aura compté de vaisseaux. » Immédiatement, sans perdre une minute, sans attendre un nouveau signal, l'armée « serrera les distances et se tiendra prête à *se mettre en ordonnance.* » Le vaisseau le plus à l'ouest deviendra « le régulateur ; » il servira de guide et de pivot au ralliement. Pour se faire reconnaître, il aura soin de hisser une bannière au bout de la vergue, à tribord. Cette bannière, il la remplacera par une bannière arborée à bâbord aussitôt que le rassemblement sera effectué.

La vue de la terre se signalera de la même façon.

Le doute n'est plus permis : les voiles suspectes sont bien des voiles qu'il faut se préparer à combattre. Le capitaine de la flotte en transmet l'avis « à tous les patrons. » Il arbore : de jour, une longue flamme, — *un pennon,* — sur le devant du château de poupe ; de nuit, quatre lanternes placées deux par deux les unes au-dessus des autres. Au premier son des trompettes, on se hâte de prendre les armes, *on se met en harnaise ;* à la seconde sonnerie, chacun se range, sur l'ordre du patron et des « sous-capitaines, » à son poste de combat ; à la troisième fanfare, on arbore *le pennon de la bataille* sur le château d'avant. Alors, « au nom du Saint-Esprit, de

cœur et de bon courage,» on s'apprête à combattre, «à frapper sur l'ennemi, pour l'honneur du très redouté prince, Monsieur le Duc, de telle façon qu'on puisse vigoureusement obtenir la victoire. »

Voilà une stratégie peu compliquée. Trouvez mieux ! La tactique navale n'est pas née d'hier. On dirait, à la prendre à ses débuts, qu'elle pressentait déjà l'avènement de la marine à vapeur. Je serais tenté de la soupçonner, pour ma part, d'avoir voulu travailler bien moins pour l'heure présente que pour l'avenir. Qui eût pu croire, en 1438, que l'art de la guerre ne ferait tant de progrès, dans le long espace de trois siècles, que pour aboutir aux évolutions stériles dont nous subissons encore le joug? Henri van Borselen ne s'y reconnaîtrait plus. « Que nul patron, dit-il, ne songe à quitter le combat et à enfreindre les ordres! Il y va pour lui de la vie. » Le même sort attend « les contremaîtres, les conseillers, le peron, les jurati, les timoniers et les cubiers » qui manqueraient à leur devoir.

De Thémistocle au comte de Grampré, en passant par les Byzantins, la tactique, on le voit, ne s'est guère modifiée ; elle s'est seulement adaptée aux nécessités de la navigation à voiles. On assemblera commissions sur commissions, on publiera des volumes, on ne changera pas grand'chose aux principes de la guerre d'escadres. Si complet qu'on s'applique à faire le code des signaux, on n'arrivera jamais à rendre le signal assez instantané pour qu'il puisse intervenir pendant le combat : jamais il ne vaudra « le bon exemple. »

Après avoir tenu pendant quelques jours la mer, le comte de Borselen finit par rencontrer l'ennemi. Sa victoire fut complète. Les vaisseaux du comte de Warwick, — ceux du moins qui ne furent ni pris ni coulés, — rentrèrent dans leurs ports et n'en sortirent plus. Il n'avait fallu qu'un jour bien employé pour rendre au commerce néerlandais la sécurité et la confiance.

Ce commerce, — on le sait, — était considérable : il ne représentait cependant qu'à demi les profits que les Pays-Bas tiraient de la mer. La pêche était une source de richesse aussi considérable, au moins, que le transport des marchandises. Du jour où Guillaume Beukelsz, né à Biervliet en 1347, eut, vers la fin du XIVe siècle, découvert l'opération du *caquage*, c'est-à-dire assuré la conservation du hareng en lui enlevant les ouïes, près de 1,500 buses, plus de 20,000 hommes furent, chaque année, employés à la pêche et à la préparation du poisson. Le poisson était devenu, pour des populations astreintes aux austérités du carême, un objet de première nécessité. Avant d'être « les rouliers de la mer, » les Hollandais en ont donc été les laboureurs. Ils ont traîné leurs filets

sur le fond avec une constance aussi opiniâtre qu'en peut mettre le paysan à enfoncer son soc de fer dans le sol. Quant au commerce, son grand développement remonte à la découverte du Nouveau-Monde. En 1503, les Portugais apportèrent à Anvers les premières marchandises de l'Inde ; en 1506, les Zélandais y débarquèrent le premier sucre des îles Canaries. En 1559, plus de 2,500 vaisseaux se pressaient dans ce port où, en 1444, on rencontrait à peine quelques petits navires destinés aux transports sur les eaux intérieures. Amsterdam, Dordrecht, Rotterdam, Middelbourg, les villes situées sur le Zuyderzée, Hoorn, Enkhuysen, Medemblik, voyaient également, en quelques années, leurs ports devenir trop étroits. Les grains de la Baltique y affluaient amenés par des flottes entières. Les Pays-Bas étaient, dès ce moment, le grenier de l'Europe.

IV.

Avant la constitution des grandes marines permanentes, la course était à peu près le seul moyen employé pour étendre jusqu'en mer la zone des hostilités. Que la course dégénérât souvent en piraterie, qu'elle s'adressât aux navires neutres aussi bien qu'aux navires ennemis, personne, pour peu qu'on songe aux mœurs du xve et du xvie siècle, à coup sûr, ne s'en étonnera. Une ordonnance de Charles-Quint, promulguée en 1549, montre assez à quelles précautions le commerce maritime se trouvait astreint par suite du peu de sûreté qu'offrait alors la navigation. L'empereur prescrivait que « nul vaisseau, si petit qu'il pût être, » n'entreprît de faire le commerce avec la France, avec l'Angleterre, avec les royaumes du Nord, sans avoir embarqué un équipage de huit hommes au moins en état de porter les armes et six pièces de canon. Si le vaisseau devait pousser ses opérations jusqu'en Espagne, huit hommes n'étaient plus considérés comme un équipage suffisant ; il en fallait seize et dix bouches à feu au lieu de six. Ces chiffres croissaient rapidement avec la grandeur du navire, et l'on voit tel vaisseau marchand quitter à cette époque le port avec un équipage de 44 hommes et un armement de 22 pièces.

On comprend quelles facilités ces prescriptions, inspirées par une légitime sollicitude, pouvaient à l'occasion offrir pour improviser à peu de frais des flottes de guerre (1). L'approvisionnement

(1) Nous revenons dans une certaine mesure à ce système par l'armement prévu d'un certain nombre de paquebots. Cet armement serait une des grandes ressources de l'Angleterre, qui aurait, en temps de guerre, tant de flottes marchandes à convoyer.

obligatoire en munitions comprenait de vingt à vingt-cinq coups par pièce. Tout navire marchand, en principe, devait être en mesure de se défendre. Par une conséquence naturelle, tout navire marchand se convertissait facilement en pirate. Ce qui distinguait la course de la piraterie, c'était « la lettre de marque. » Les ordonnances de Charles-Quint, complètement d'accord sur ce point avec le droit maritime généralement adopté en Europe, ne pouvaient laisser aucun doute à ce sujet. « Nous ordonnons, disait l'auguste empereur, que tout capitaine, patron ou autre, quel qu'il soit, qui sera trouvé naviguant en armes sur la mer, sans commission, ou avec une commission fausse, ou avec deux commissions émanant de deux différens pays, dont l'un sera notre ennemi, l'autre notre ami, s'il a causé quelque dommage à nos sujets, soit considéré comme pirate. »

La double commission a toujours été le grand moyen de fraude mis en œuvre par la navigation illicite. Elle rend très délicat l'exercice du droit de visite international. Nous l'avons vu, de 1816 à 1830, sur la côte d'Afrique, où, en vertu d'un acte du congrès de Vienne, les croiseurs européens poursuivaient à outrance les négriers. La France s'était réservé le droit de faire elle-même la police de ses vaisseaux; elle n'admettait pas que les Anglais pussent les arrêter. Qu'arrivait-il? Les négriers français se procuraient à l'île de Saint-Thomas, outre les expéditions françaises prises au port de départ, des expéditions danoises. A la vue d'un croiseur soupçonné d'être anglais, c'était le pavillon français que le négrier arborait, les expéditions françaises qu'au moment de la visite il présentait. Les Anglais n'en saisissaient pas moins le bâtiment. Par ruse ou par violence, ils finissaient toujours, au bout de quelque temps, par faire sortir la commission propre à légitimer la capture de la cachette où le capitaine la tenait soigneusement enfermée. Bien des conflits ont failli naître de cette ardeur apportée par les Anglais à courir par toute voie, légale ou illégale, à la part de prise. N'a-t-on pas vu, en 1829, le capitaine Villaret-Joyeuse faire enlever par ses embarcations, en plein jour, sous les forts de Sierra-Leone, un négrier français ainsi séquestré? La fraude prévue par Charles-Quint n'avait donc pas été pressentie par le congrès de Vienne? Elle ne le fut pas peut-être à dessein. La restauration ne pouvait se consoler de la perte de notre beau domaine colonial; l'abolition de la traite et de l'esclavage ne possédait qu'à demi ses sympathies.

La guerre de 1552, entre l'Espagne et la France, mit sur pied tous les corsaires de Dieppe et de La Rochelle. On sait ce que le célèbre armateur Jean Ango avait fait du port de Dieppe. Il en

avait fait un arsenal de course, un arsenal d'où sortaient des flottes à faire trembler les rois. Dès l'ouverture des hostilités, les corsaires dieppois apparurent dans la Manche et dans la Mer du Nord. Ils n'y trouvèrent pas des vaisseaux sans défense. Les Néerlandais, aussi prudens que braves, ne naviguaient plus qu'en convois. En 1554, vingt-deux navires marchands des Pays-Bas revenaient d'Espagne : ils furent attaqués, à la hauteur de Calais, par un nombre à peu près égal de vaisseaux français sortis de Dieppe. Le combat fut violent. Il dura, presque sans interruption, de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi. Les Néerlandais voulaient à tout prix éviter l'abordage; les Français ne mettaient, au contraire, qu'une médiocre confiance dans leur artillerie. Quinze de leurs vaisseaux finirent par jeter les grappins sur autant de vaisseaux ennemis. Là il fallut combattre à l'arme blanche. Le courage, l'opiniâtreté, ne manquaient pas aux Flamands; mais leurs équipages étaient inférieurs en nombre aux équipages français. Ils furent accablés. Six vaisseaux, montés par quatre cents hommes, se virent obligés de baisser pavillon. Les autres résistaient encore. Tout à coup l'incendie éclate. Six couples de vaisseaux, accrochés l'un à l'autre, sont à l'instant la proie des flammes. Les combattans se jettent pêle-mêle à la mer. L'incendie a mis fin au combat. Les débris de la flotte vaincue s'éloignent; le vainqueur recueille, confondus, amis et ennemis qui surnagent. La victoire lui a coûté cher : il a perdu six de ses vaisseaux, il ne ramène que six vaisseaux capturés à Dieppe.

Pitoyable artillerie, tir plus défectueux encore, navires peu manœuvrans et faiblement armés, tout cela n'empêchait pas les combats d'être alors plus sanglans et plus décisifs qu'aujourd'hui. On se rappelle cet amiral français que les matelots du premier empire avaient surnommé *va-de-bon-cœur*. J'ai cité son nom en plus d'un endroit. Il s'appelait Cosmao Dumanoir. Cet amiral était comme Nelson, comme Cochrane, de l'école des corsaires dieppois, de celle aussi de leurs adversaires, de l'école de ces marins flamands d'où venaient, en 1568, de sortir les gueux de mer. Au XVIe siècle, les marins y allaient de franc jeu; ils ne songeaient pas surtout à ménager leur matériel. Le matériel, à cette époque, c'était si peu de chose! Quand on verra plus tard entrer en scène le *Royal-Sovereign*, la *Couronne*, les *Sept-Provinces*, on continuera pendant quelque temps encore, par un reste d'habitude, de combattre à outrance. Puis, peu à peu, on y mettra plus de science, plus de tactique, plus de façon; on finira par aboutir aux combats du règne de Louis XVI, combats glorieux sans doute, mais jamais décisifs.

Ce qui marquera d'un cachet à part les longs engagemens au milieu desquels notre marine naissante viendra s'interposer, c'est, je l'ai déjà dit, le théâtre tout semé d'écueils de la lutte. La science nautique saura prendre avantage de ces difficultés. Ce ne sont pas seulement les triomphes de la force brutale qui se préparent; la connaissance intime du métier, la sûreté du coup d'œil que donne l'habitude de naviguer dans des mers difficiles, assureront, en mainte occasion, la victoire à la flotte en apparence la plus faible. Que les soldats aillent cueillir des palmes à Lépante! Les mers du Nord réservent leurs lauriers aux Tromp et aux Ruyter.

V.

Les gueux de mer, nous sommes bien contraint de le rappeler, furent à l'origine des pirates. On trouvait parmi eux presque autant d'Écossais et de Danois que de Néerlandais. En guerre avec la société, ils affichaient pourtant une certaine sympathie pour la cause de la Réforme. Le comte Edzard, possesseur héréditaire de la Frise orientale, ce comte allemand dont les domaines confinaient à la rive droite de l'Ems, leur sut gré d'arborer un drapeau hostile au souverain qui laissait rarement échapper l'occasion de contester ses droits. Il consentit à fermer les yeux sur les fréquentes visites que rendaient au port d'Emden ces croiseurs irréguliers. A Emden, les pirates trouvaient aisément à se ravitailler; souvent même ils allaient y abattre leurs vaisseaux en carène pour les radouber. La turbulence naturelle à des bandes rassemblées de tous les coins de la Mer du Nord compromit malheureusement plus d'une fois la bonne entente entre le comte Edzard et les corsaires auxquels il donnait asile.

Le vent de la révolte cependant soufflait de jour en jour avec plus de violence dans les Pays-Bas. Les Frisons furent les premiers à vouloir s'opposer ouvertement par les armes aux persécutions du duc d'Albe. Avant même que le comte Justin de Nassau, précurseur du comte Louis (1), tentât une imprudente irruption dans la province de Groningue, un grand nombre de mécontens était venu grossir les rangs de ces marins sans aveu que les habitans de la Frise, à quelque parti qu'ils appartinssent, redoutaient à l'égal des soldats espagnols. Albe n'avait encore frappé aucun coup; il n'avait même pas encore posé le pied sur le sol

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre, p. 100.

néerlandais que déjà la terreur de son nom multipliait les bannis volontaires. On se répétait avec effroi que, vingt-huit ans plus tôt, le 24 février 1540, Albe recommandait à l'empereur Charles-Quint, comme le plus sûr moyen de prévenir toute révolte nouvelle, « de raser la ville de Gand. »

L'excitation des esprits ne se traduisait pas seulement par la fuite; elle se traduisait aussi par des défections. Pour les pouvoirs publics, de tous les symptômes celui-là est incontestablement le plus grave. Albe eût dû réfléchir le jour où un vaillant marin de Dokkum, Jan Abels, appelé par le conseil de la Frise au commandement de quelques vaisseaux destinés à tenir en bride les pirates, accepta le commandement, mais alla livrer les vaisseaux à ceux-là mêmes qu'on l'envoyait combattre.

Les nations sont comme les individus. Quand elles n'ont pas de grands chagrins, elles s'en créent de petits. La nation néerlandaise, au XVIe siècle, a connu les grands chagrins. Comparez son sort au nôtre dans les heures qui nous ont arraché le plus de gémissemens et jugez si jamais peuple, depuis que l'histoire existe, paya de tant de sacrifices sa liberté. Nous n'avons connu qu'une « année terrible; » le peuple des Pays-Bas en a traversé quatre-vingts.

Prælia magnatum cernes et sanguinis undas
Et terras populis vacuas, contusaque regna;
Fana domusque cadent et erunt sine civibus urbes,
Inque locis multis tellus inarata jacebit:
Strages nobilium fiet procerumque ruina;
Fraus erit inter eos, confusio magna sequetur.

Tu verras les combats des grands et les flots de sang,
Les campagnes dépeuplées et le choc des empires,
Temples et maisons tomberont; les villes seront sans habitans,
En maint endroit la terre restera en friche;
Les nobles seront massacrés et les premiers du pays ruinés,
La fraude règnera parmi eux et une grande confusion s'ensuivra.

Telle est la prophétie lugubre qu'un gueux frison ne craignit pas d'aller, au péril de sa tête, clouer sur les ruines fumantes du château qui avait longtemps servi de repaire aux rebelles. Nous ne nous attendions pas à trouver chez les gueux de si bons écoliers: ce gueux faisait partie des recrues nouvelles. Hartman Gauma, — tel était son nom, — restait poète en dépit des horreurs de la guerre. Il continuait de lire et de méditer son Horace à la lueur des bûchers. Gauma n'était ni un brigand sans foi, ni un pirate sans merci. « Le service de Dieu et la délivrance de la patrie » lui avaient mis les armes à la main; il eût été digne de figurer

dans ces grands débats parlementaires où nous avons entendu les hommes d'État anglais se jeter mutuellement les vers de Virgile à la tête. N'était-ce pas un trait à noter, et ne pressent-on pas déjà que la marine des gueux, sans perdre complètement ses habitudes sauvages et sanguinaires, va insensiblement s'épurer? Parce que le peuple néerlandais est fort, il ne faut pas croire qu'il soit insensible aux charmes de la poésie. C'est, au contraire, le peuple le plus porté au culte de l'idéal, le plus prompt à s'enivrer d'ambroisie, que cette ambroisie ait une saveur latine ou flamande. Voilà des alliés que j'aimerais pour mon pays; on saurait au moins avec eux sur quoi compter.

A la nouvelle de la défection de Jan Abels, et des ravages qui désolaient la Frise, Albe crut pouvoir se borner à donner l'ordre à la garnison de Medemblik de se tenir sur ses gardes. Quelques pièces de petit calibre furent aussi expédiées à la Brille, et un certain nombre de navires marchands, armés précipitamment en guerre, se hâta d'embarquer ses équipages pour protéger, s'il était possible, en même temps que les côtes de Frise, la pêche du hareng contre les pirates.

Ces précautions furent prises au mois d'août 1567. Au mois de mai 1568, Louis de Nassau envahissait les Ommelands, c'est-à-dire les pays qui avoisinent et entourent la ville de Groningue. L'amiral flamand au service de l'Espagne, François van Boshuizen, accourut, s'établit devant Delfzijl, dans l'Ems occidental, à l'entrée du Dollard, et s'occupa de couper les vivres à Louis de Nassau. La détresse ne tarda pas à se faire sentir dans l'armée rebelle. Louis de Nassau n'hésita plus; il fit appel aux pirates et, le 1er juillet 1568, délivra, au nom de son frère le prince d'Orange, des lettres de marque à Henri Thomas et à Didier Sonoy, acceptés comme chefs par les gueux. Le prince leur abandonnait d'avance tout le butin qu'ils pourraient faire, sans vouloir s'en réserver aucune part; il ne leur demandait que l'artillerie. Les flibustiers se trouvaient du coup élevés au rôle de belligérans.

C'est une phase nouvelle qui vient de s'ouvrir. L'histoire de la marine néerlandaise commence. Quelle marine pourrait se glorifier de plus magnifiques annales? Celle-ci n'a pas seulement honoré la patrie : elle l'a fondée.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

AUTOUR

D'UNE

COLONIE AUTONOME

I.

LES AFRIKANDERS. — LES ORIGINES DE L'AUTONOMIE DU CAP.

La *Revue des Deux Mondes* a publié en 1878 deux études de M. Blerzy sur les colonies de l'Afrique australe, et, en 1879, deux autres, de M. Montégut, sur le même sujet; puis une de M. Valbert sur les boers, en 1881. Tant de choses ont varié depuis lors dans l'Afrique du Sud et nos informations là-dessus ont toujours été si maigres, qu'en offrant au lecteur français une promenade politique autour du Cap on serait tenté de croire indispensables quelques préparatifs spéciaux, en vue de cette excursion, comme s'il s'agissait d'un voyage de découverte. Il y aurait assurément de l'impertinence à commencer par la géographie de ces contrées, quand l'admirable ouvrage de M. Élisée Reclus se trouve dans toutes les bibliothèques. Mais nous ne supposons pas inutile de rappeler à qui voudra bien nous suivre dans quel cercle d'états nous allons l'introduire.

Quand on dit « le Cap, » tout court, et quand il est bien entendu qu'on ne parle ni du Cap-Haïtien, ni d'un cap quelconque hors d'Afrique, cela peut signifier trois choses : le cap de Bonne-Espérance, la ville du cap de Bonne-Espérance et la colonie du cap de Bonne-Espérance.

Le cap de Bonne-Espérance est l'abrupte pointe d'une falaise haute de deux cents mètres. Là, dans les anfractuosités de blocs granitiques entassés pêle-même, sur des tapis de bruyères australes et de plantes grasses, les « figues hottentotes, » pullulent des bandes rarement troublées de damans, petits pachydermes assez semblables à des marmottes et que les Anglais nomment *rock rabbits* (lapins de roche). Garnissant les balcons et les corniches du promontoire que la mer ceint d'écume, des légions de pétrels, de mouettes, de cormorans, d'albatros et de manchots se reposent des fatigues de la pêche ou veillent à leurs couvées. Chaque hiver, les baleines du pôle antarctique viennent jouer autour des récifs, sous l'œil blanc d'un phare moins visité que ne l'est, en plein estuaire de la Gironde, la tour de Cordouan. C'est qu'il y a loin encore de cette pointe à la ville du Cap, Cape-Town, l'ancienne Kaapstad des Hollandais. Le phare est tout au bout d'une longue presqu'île courbée en corne de rhinocéros dont la naissance, cinquante kilomètres en arrière, est une montagne de cime plate, la Table, et, au pied de la Table, dans la baie du même nom, s'élève la cité. Une ligne de rails qui va, depuis l'an dernier, jusqu'au port militaire de Simon's-Town abrège beaucoup la distance ; mais à partir de là, on ne rencontre plus que des sentiers difficiles ou des routes inachevées. Maint habitant de Cape-Town passe sa vie sans avoir jamais mis les pieds sur le sol même du fameux cap. Cela explique l'intacte sauvagerie de ce coin de nature primitive, dans le voisinage d'une population urbaine et suburbaine d'environ soixante mille âmes. Afin d'éviter les confusions, nous désignerons toujours la ville du Cap par « Cape-Town » et la colonie dont elle est le chef-lieu par « le Cap. » Ce pays a un territoire plus vaste que la France, avec seulement quinze cent mille individus, pas plus que notre département du Nord. Il est fort curieux comme type de dépendance autonome de la couronne anglaise. Si l'on veut savoir ce qu'est une colonie peu différente d'une république, il faut y aller. On en verra une où le gouverneur ne règne pas et ne gouverne pas, où il y a un parlement qui règne avec un premier ministre qui gouverne, où des souverains éloignés ont leur fauteuil toujours vide dans une salle du Trône, mais n'usent jamais de leur droit de *veto*, pas plus d'ailleurs qu'ils ne l'ont fait chez eux depuis les temps de la reine Anne.

A côté se présente une autre possession britannique, le Natal,

que Vasco de Gama découvrit un jour de Noël et qu'il baptisa pour ce motif *Terra do Natal*, Terre de la Nativité. Nous l'appellerons aussi la Natalie, et, en tout cas, nous lui donnerons toujours de l'article masculin ou de l'article féminin, parce qu'en écrivant Natal, sans article, à la mode anglaise, on a l'air de parler d'une ville. Or la capitale de cette contrée porte le nom de Pietermaritzburg, et son port de commerce, Durban, ne prend plus celui de Port-Natal. Dans la langue française, il y a un Canada, une Australie, un Cap, et personne chez nous ne dira jamais : « Je vais à Inde, je reviens d'Inde. » Il n'y aurait donc nulle raison de dire : « Je vais à Natal, je reviens de Natal. » Cette petite colonie possède un conseil législatif et aspire au régime parlementaire; mais, sans ministres responsables, elle est administrée par son gouverneur d'après les instructions qu'il reçoit du Colonial-Office de Londres. Sa chambre n'a que voix consultative. C'est une colonie en tutelle, suivant l'expression consacrée.

Au nord-est du Cap, entre le fleuve Orange et la rivière Vaal, s'étend l'État libre, le *Free State* des Anglais, le *Vrij Staat* des Hollandais. Il a pour titre officiel et complet : « État libre de l'Orange. » On dit souvent : république d'Orange, ce qui nous paraît moins exact. République, oui, autant qu'une autre, sa voisine et sa sœur, voire même entièrement souveraine, tandis que la seconde reconnaît encore une certaine suzeraineté britannique. D'Orange non. La capitale est Bloemfontein, et le nom vient du fleuve, baptisé en l'honneur de l'ancienne maison stathoudérale, puis royale, des Pays-Bas, celle d'Orange-Nassau. Le drapeau est blanc et orange; dans les cérémonies publiques, le président porte une écharpe orange en sautoir. Ce qu'il ne faudrait pas y chercher, c'est la plus légère trace d'orangisme, si l'on entendait par là, comme en Belgique, un attachement à la dynastie de Hollande. Les tendances républicaines, fédératives et progressistes y trouvent leur foyer le plus actif, bien que la constitution encore très imparfaite, et plus proche du système de la cité antique que de celui des sociétés modernes, soit loin d'avoir tout ce qu'il faudrait pour devenir un modèle. L'Angleterre avait conquis ce territoire en 1848; elle en avait fait la « Souveraineté du fleuve Orange. » Dès 1854 elle lui restitua spontanément son indépendance, au moment où elle émancipait le Cap rebelle et se sentait incapable de régenter davantage tous ces pays de boers, avec la guerre de Crimée à soutenir. Par esprit de ménagement, l'État libre ressuscité alors écarta le mot de république; la chose lui suffisait.

Il n'existe dans la région qu'une république en titre, et c'est la moins républicaine au sens de notre siècle. En cherchant l'analogue on remonterait jusqu'à Venise ou aux anciennes communautés cosa-

ques du Dniéper et du Don. Cet état, le Transvaal, ainsi qualifié vu sa situation au nord du Vaal, s'appelait autrefois « république hollandaise africaine. » Il prit en 1853 le nom de « république sud-africaine, » comme s'il n'y avait pas d'autre république près de lui. De même que le fédéralisme est en honneur à Bloemfontein, un unionisme visant à englober l'État libre eut toujours son quartier-général dans la petite ville de Pretoria, siège du gouvernement transvaalien; ses prétentions faillirent amener, en 1857, une guerre fratricide et se trahirent beaucoup plus récemment à propos de certaines négociations sur le mode d'alliance des deux pays. Rien ne les justifie, car le Transorange, comme il semblerait naturel de surnommer l'État libre, peut mettre en ligne autant de citoyens armés que le Transvaal; cette contrée a son histoire, ses traditions, ses particularités; elle tient à son existence distincte, tout en souhaitant une confédération sud-africaine, mais large, embrassant le Cap et le Natal. Nous ne saurions admettre, par conséquent, le monopole républicain que s'attribue le Transvaal. Nous continuerons à le désigner par l'expression géographique usuelle. Si maintenant on demandait la définition d'une république de cette sorte, la voici : un état oligarchique et patriarcal fondé sur plusieurs privilèges, celui de la couleur, au profit des blancs; celui de la classe des propriétaires fonciers; celui de la religion protestante; un état dont les lois laissent peu de droits civils aux noirs et aux sang-mêlé, en leur refusant à plus forte raison les droits politiques; où il faut pour entrer au Volksraad (parlement) posséder soit une terre, soit une propriété bâtie; où les catholiques, les juifs et les mahométans sont soumis à diverses restrictions, les unes politiques, les autres de droit commun; un organisme gouvernemental rudimentaire tel que put le concevoir un peuple de soldats pasteurs, où l'institution présidentielle est celle d'un chef de caravane et a pour base le plébiscite; où le chef de l'exécutif, responsable envers la législature, est néanmoins, comme celle-ci, directement élu par le peuple et pourrait s'en prévaloir pour rester en fonctions malgré la chambre; où l'influence personnelle d'un homme fut sur le point de rétablir le stathoudérat héréditaire des Pays-Bas et perpétue les magistratures; un état au passé fertile en dissensions, en luttes intestines et sanglantes.

On savait déjà ce que peut être une colonie sans l'étiquette de république : on connaît maintenant une république se jugeant la seule et la meilleure du Sud africain.

Les mots, dans ce coin du monde, n'ont pas de chance. Ils arrivent vite à signifier le contraire de ce qu'ils veulent dire. Celui de « protectorat, » par exemple, a été complètement détourné par l'Allemagne de son acception grammaticale quand cette puissance

a pris position sur la côte du Namaqualand et du Damaraland, à la même hauteur en latitude que le Transvaal, mais sur les rives de l'Atlantique, et, en longitude, à un intervalle de dix degrés. On pensait jusqu'ici qu'un protectorat doit respecter le droit de souveraineté territoriale et protéger le souverain, blanc ou noir. La politique allemande a changé tout cela. Elle a dit aux nègres : le souverain, c'est moi, et les nègres ne l'aiment guère. Toutefois le Transvaal a cru qu'il pourrait tirer parti de ce voisinage pour obtenir beaucoup en inspirant la crainte d'un rapprochement à prévoir entre les boers et les protecteurs du Damaraland.

L'espace intermédiaire, des frontières transvaaliennes aux limites de la zone allemande, a été comblé depuis par la création d'une province anglaise, le Betchouanaland britannique, d'un protectorat et d'un transprotectorat ou sphère d'influence, en style de chancellerie.

Mentionnons encore un protectorat nominal de l'Angleterre sur le littoral des Pondos. Il sert simplement à prévenir l'installation de toute autre puissance. Le Pondoland est un territoire cafre qui sépare le Cap du Natal. M. Nagel, de Carlsruhe, avait signé des conventions avec le chef le plus important du pays, et, à cette époque, on appréhendait de voir se réitérer là le dénoûment toujours regretté des tractations du négociant brêmois Lüderitz avec les principicules de la côte sud-ouest, celles qui amenèrent le débarquement de l'Allemagne en 1884.

Quant au Zoulouland, c'est maintenant une annexe du Natal. Le gouverneur de cette colonie l'administre en vertu d'une commission expresse et à l'aide de magistrats résidens. Une tentative de révolte, en 1888, a complètement échoué; Dinizoulou, fils de l'ancien et redoutable adversaire des Anglais, Cétivayo ou Ketchvayo, l'expie à Sainte-Hélène, mais pas à Longwood. Les Zoulous ont passé au second plan; la prochaine guerre cafre déroulera ses péripéties fort loin de leur contrée, dans le bassin du Zambèze, et ce sera encore une tribu de leur belliqueuse famille que les blancs combattront et soumettront, les Matébélés.

Le Portugal, sur les rivages de l'Océan-Indien, défend ses titres historiques et garde la côte opposée à Madagascar. Une compagnie à charte, renouvelée des grandes sociétés de colonisation du XVIIe siècle, agitant le drapeau britannique, tout en promenant, comme on le verra, celui de l'autonomie sud-africaine, s'est querellée avec lui; elle ne donnera la mesure de ses forces qu'après avoir réduit les Matébélés.

Telle est la maison à six étages, avec des dessous et des appentis, dont nous visiterons le rez-de-chaussée. Comme locataires, nous y trouverions des boers jusqu'au sixième, et c'est encore au

rez-de-chaussée, dans la colonie du Cap, qu'il y en a le plus. Pour nombre de personnes, le Cap, possession anglaise, est peuplé d'Anglais. Une autre nation, dont le nom devrait alors s'écrire avec une majuscule comme celui des Français ou des Russes, les boers, leur semble cantonnée dans l'État libre et dans le Transvaal. Les Anglais veulent manger les boers : voilà, dès lors, tout le secret de la politique sud-africaine. C'est une impression naturelle à distance, mais peu exacte, et que l'examen des faits modifiera. On nous permettra d'abord une très petite remarque, utile en son genre, sur l'orthographe et la prononciation de ce prétendu nom de peuple. Nous avons pris l'habitude en France, personne ne pourrait dire pourquoi, d'orthographier *boër* avec un tréma sur l'*e*, ce qui nous fait prononcer *bo-air*. Or l'*oe* hollandais sonne toujours comme notre *ou :* exemple, *moederland* (patrie), qui diffère à peine de l'allemand *mutterland*. Il faut donc prononcer *bour*. La majuscule n'a point de raison d'être, car il s'agit d'une classe, celle des propriétaires ruraux, en hollandais *boers* et en anglais *farmers*. A Cape-Town on vous parlera de boers anglais et de farmers hollandais, cela dépendra de la langue employée. Seulement on distinguera, en hollandais, des *vee-boeren*, éleveurs, des *korn-boeren*, producteurs de céréales, des *wijn-boeren*, viticulteurs.

Le 7 avril 1652, un médecin naval au service de la Compagnie néerlandaise des Grandes-Indes, Jan van Riebeek, débarqua sur l'emplacement actuel de la ville du Cap avec un parti de marins, de soldats et d'artisans, plus un jardinier et sa femme, qui s'appelait Annetje. Il s'agissait de fonder une escale où les équipages des vaisseaux en route pour Batavia et ceux qui rentreraient en Europe trouveraient des légumes frais, du lait, des œufs, de la viande non salée ; bref, tout ce qui préserve du scorbut. Annetje reçut en charge les vaches de l'honorable Compagnie et fut surnommée *de boerin*, la paysanne. Il n'y eut donc là, d'abord, que des fonctionnaires, des militaires, des marins, des ouvriers enrôlés et cette unique *boerin*. Quelques années plus tard, neuf engagés obtinrent la résiliation de leurs contrats ; on leur distribua des lots de terrain pour planter du froment, du maïs, des choux, du tabac, des carottes, des oignons et des tulipes. Voilà quels furent les premiers boers, ou paysans ; mais bien qu'ils s'appelassent ainsi entre eux, officiellement ils furent gratifiés du qualificatif plus noble de *vrije burghers*, francs-bourgeois. C'est encore du *burgher* qu'il faut donner à toute assemblée de colons où les boers seraient en majorité ou en minorité, peu importe, si on les interpelle en hollandais. Beaucoup de ces paysans sont des messieurs, et de gros messieurs, dont les filles tapotent sur le piano et lisent les romans de M. Ohnet. Il paraît de temps à autre, dans les journaux du ter-

roir, une lettre fort bien tournée commençant par ces mots : « Je ne suis qu'un boer,.. » signée d'un *van* quelconque. Or « je ne suis qu'un boer, » cela signifie : « Attention, et vous allez voir de quel bois se chauffe un paysan du Danube. » Peu à peu, une distinction s'établit entre les colons des villes et ceux des campagnes. Les citadins ne voulurent être que des *burghers ;* les ruraux demeurèrent des *boers*. Lors de la grande émigration des Hollandais, presque tous les habitans d'origine néerlandaise étaient des ruraux, et ce furent presque les seuls à s'expatrier. Alors s'introduisit, en effet, une majuscule dans le mot boer ; c'était un nouveau peuple qui fondait des États hors du territoire colonial. Mais ces communautés de fermiers ont grandi par la suite ; leur unité sociale a fait place à une diversité, à des catégories. Un charpentier de l'État libre ou du Transvaal, un maçon, un peintre vitrier, un zingueur, n'est pas un boer, quand même il ne comprendrait que la langue hollandaise. On ne saurait classer comme boers les juges, les avocats, les médecins, les architectes, les journalistes et les pasteurs de l'Église réformée. C'est pourquoi nous écrirons boers avec un petit *b*. Ajoutons ceci, qui est essentiel : le Cap renferme plus de boers que les deux républiques prises ensemble, car le moins grand nombre émigra. C'est le premier des États sud-africains à base hollandaise. Comme dans l'opération du marcottage un coup de sécateur put séparer les provins du plant mère, ou bien il fallut deux coups, plusieurs coups : souche et rejetons portent le même feuillage, et, puisant leur nourriture dans le même sol, se développent de la même manière ; mais le vieux tronc est resté le plus gros.

Il y a aussi des Anglais, beaucoup, dans la colonie, dans l'État libre et dans le Transvaal, surtout depuis quelque temps. Ce qu'il n'y a plus, c'est une Grande-Bretagne encore disposée à suivre son ancienne politique conquérante, autoritaire, assimilatrice, ni, le voulût-elle, capable de l'imposer. Cet esprit a battu en retraite ; il s'appelle, au Sud-Afrique, d'un nom pris en mauvaise part : *impérialisme*, et l'on en pourchasse les derniers traînards avec une ardeur infatigable.

Le *jingoïsme* aussi va diminuant parmi ceux des colons de race britannique qui en étaient atteints. D'un refrain de café-concert lancé par quelque Paulus de Londres resta le sobriquet de *jingo*, avec ce type de bravache plus positif, enfourchant sa flotte pour cheval noir et finissant, après avoir compté ses vaisseaux et ses hommes, par taper sur son gousset. Au Cap et autour il n'est peut-être pas mort, mais il se meurt.

I. — AFRIKANDERS ET AFRIKANDÉRISME.

Pour notre curiosité mise en éveil par des événemens de fraîche date, l'Afrique du Sud a tout l'attrait d'un échiquier neuf où s'exercent des diplomaties européennes; mais il nous faudrait un peu plus de lumière sur la partie qui se joue dans ces lointaines régions. Les grosses pièces en présence, l'Angleterre et l'Allemagne, nous les connaissons bien. Cela ne suffit pas encore, car ce ne sont point les rois qui combattent aux échecs, ni qui bougent le plus, excepté quand il ne reste guère qu'eux de vivans, ce sont les reines, les tours, les cavaliers, les fous et les pions. Or ici les deux reines s'appelleraient colonie du Cap, république du Transvaal. Nous ne comprenons pas plus la marche de ces pièces africaines que si c'étaient des figures du jeu hindou, des éléphans. Il nous manque surtout un traité des habitudes particulières à l'une des deux, celle qui montre aujourd'hui le plus de hardiesse et d'entrain, la colonie du Cap. Sa tactique sort, en effet, des règles admises. Elle n'est pas inspirée, dirigée, contenue par l'unique souci d'assurer la victoire au roi dont cette reine porte la couleur, l'empire britannique. Le Cap fait de la politique pour son compte, comme le Transvaal; faute d'être assez édifié là-dessus, on juge mal les coups.

Cette politique a un nom : *afrikandérisme*. Nous francisons le mot sans lui ôter son *k*, pour n'en pas trop altérer la physionomie exotique. D'où vient-il et que signifie-t-il? C'est ce que nous devons expliquer.

A l'époque où le Cap dépendait de la Compagnie néerlandaise des Grandes-Indes, les Hollandais d'Europe avaient une manière fort simple de désigner ceux de l'Afrique du Sud : ils les appelaient des Africains, *Afrikaners*. Mais dans la colonie même apparut de bonne heure la forme irrégulière *Afrikaander*, avec deux *a*, dont le second indique qu'il faut séparer le premier de l'*n* suivant. Ce vocable paraît avoir été inventé par les anciens colons comme terme de condescendance et presque de mépris, servant à marquer l'intervalle qu'il y avait entre eux et les gens de couleur qui avaient adopté leur langage. Cela rappelle une sorte de diminutif injurieux, *nigger*, tiré par les Anglais de *negro*, nègre. Après la conquête britannique, nos *Afrikaners* devinrent, pour les nouveaux maîtres du pays, des *Afrikanders*, avec un seul *a*, ou, dans la prononciation anglo-saxonne, des *Afrikenneders*, ce qui ne les flattait nullement à cause de la nuance; et, lorsqu'en 1875 partit le premier signal d'un réveil nationaliste au Cap, dans les cercles hollandais on eut soin d'éviter le barbarisme, qui passait alors pour

injurieux. M. du Toit, pasteur à Paarl, dans les environs de Cape-Town, créa la « Société des vrais Africains » (*Genootskap van regte Afrikaners*). Puis, en 1879, il organisa la « Ligue des Africains » (*Afrikaner Bond*). Ce nom, évidemment, n'avait aucune chance de vivre : il manquait d'originalité. Africains, les Hollandais du Sud-Afrique ne le sont pas davantage que les Franco-Algériens, sans parler de toutes les populations quelconques du continent noir. Trop large d'une manière, il semblait trop étroit de l'autre, surtout avec l'adjectif qu'on y avait accolé d'abord. Si les « vrais » *Afrikaners* étaient ceux de race hollandaise, il s'ensuivait que leurs concitoyens de souche anglaise, écossaise, irlandaise ou allemande, souvent aussi africanisés que les arrière-neveux des colons venus de Hollande, formaient une classe d'étrangers. Ceci amena dans les idées un changement de direction, et, du jour où le programme du parti national vint à s'élargir, tout en se précisant, il se fit un retour assez curieux vers le mot jadis dédaigné, qui offrait le double avantage d'une élasticité plus grande et d'un cachet à part. L'initiateur de ce mouvement fut M. Hofmeyr, publiciste de Cape-Town, fondateur d'une société d'agriculture à tendances politiques, « l'Association des fermiers » (*Boeren vereeniging*). Dans le cours de l'année 1883, ce groupe absorba l'autre et devint l'*Afrikaander Bond*, « Ligue des Afrikanders. » C'est ainsi qu'un sobriquet, dépouillé de son acception primordiale, aspire dorénavant à l'honneur de qualifier une nation en train de se faire.

Nous appelons *afrikandérisme* la doctrine politique de l'Afrikander Bond, auquel volontiers nous ferons grâce de son deuxième *a*. C'est d'ailleurs celle du Cap, car cette ligue a su en peu de temps s'emparer de l'influence dans les chambres locales et dans le gouvernement du pays. En voici les principes essentiels d'après la profession de foi du parti en majorité dans les congrès annuels de la ligue.

L'objet qu'on se propose est l'unité sud-africaine. Mais qu'est-ce que le Sud-Afrique et où finit-il? Cela reste dans le vague. On paraît entendre par cette expression tout le vaste triangle dessiné à l'ouest par l'Océan-Atlantique, à l'est par l'Océan-Indien, au nord par le Zambèze. Or, il y a là deux possessions britanniques, le Cap et la Natalie, deux républiques, l'État libre de l'Orange et le Transvaal, divers protectorats, enfin, ce qui complique le problème, une côte portugaise et une côte allemande.

Comment, se dit-on, des États qui tiennent sans doute à leur indépendance pourraient-ils s'unir avec des colonies anglaises dont l'une, la Natalie, ne jouit même pas comme le Cap d'une parfaite autonomie administrative, bien qu'elle possède aussi un parlement?

C'est impossible, rien de plus clair. De deux choses l'une : Les républiques sacrifieraient quelques attributs de la souveraineté pour entrer dans un système fédératif analogue au *Dominion* canadien, — voilà le premier terme de l'alternative. Ou bien les colonies se transformeraient en États indépendans, il n'y a pas de milieu.

Amener les républiques à un pacte d'intime alliance avec les colonies, les y contraindre au besoin, arborer sur cette confédération le drapeau de l'Angleterre, ce fut, il y a plus de quinze ans, l'idée de lord Beaconsfield. On n'a pas oublié les fruits de la malheureuse tentative à laquelle sir Bartle Frere eut alors l'infortune d'attacher son nom : l'annexion du Transvaal en 1877, le soulèvement de cette contrée, les succès militaires de l'insurrection, la paix conclue par M. Gladstone, peu flatteuse pour l'amour-propre britannique, quoique nullement déshonorante pour une puissance de taille à ne pas s'humilier en renonçant au plaisir d'une revanche facile. Ce qu'on sait moins, c'est que les boers du Cap et de l'État libre témoignaient une vive sympathie à leurs cousins du nord. Attenter aux droits des républiques, l'afrikandérisme n'y songe pas. Leurs libertés lui paraissent le meilleur gage des franchises coloniales.

Quant à répudier la protection des flottes anglaises sur un littoral très vulnérable, ce serait bien imprudent. La Natalie n'est qu'une grande réserve d'indigènes administrée par des blancs, et ceux-ci ne désirent pas se détacher de l'empire. Le Cap ne tient plus à la Grande-Bretagne que par un dernier fil ; mais avant de le couper, il y regarderait à deux fois. Son allégeance ne le gêne plus ; elle le couvre, et il faudrait de grosses fautes pour l'en dégoûter sans retour. Son rivage pourrait tenter quelqu'un qui ferait regretter l'Angleterre. L'heure des ruptures n'a pas sonné à l'horloge de Cape-Town, l'ancienne Kaapstad ; elle sonnerait auparavant à celle de Londres.

En somme, la question est plus difficile qu'au Canada, où il y avait deux races à faire vivre d'accord, mais pas d'états indépendans.

C'est donc un but final, et non prochain, que l'afrikandérisme indique. Il le reconnaît d'ailleurs par l'article 3 de son programme.

Une fois ajourné le choix du futur pavillon, que restait-il à faire? Tout, et deux choses principales.

La première, on l'a déjà pressentie : éteindre l'antagonisme des deux races européennes qui se partagent la domination. Pour travailler à ce rapprochement, il fallait répandre l'idée d'une étroite communauté d'intérêts en politique, dans le commerce, l'industrie et l'agriculture, développer un sentiment de tolérance et d'estime

réciproque fondé sur le respect des droits de chacun en matière de culte religieux, d'éducation et de langage. C'est, en effet, la seule manière de créer cette nationalité, ce patriotisme, qui doivent précéder l'union formelle et dont parle l'article 5.

Puis il y avait à sauvegarder les indépendances de la veille, à préparer celles du lendemain, par une défense jalouse, une culture patiente du principe fondamental : l'Afrique du Sud aux Sud-Africains. Ceci menait à poser des règles qu'on maintiendrait ensemble contre toute influence du dehors. La plus essentielle serait le droit des républiques et des colonies au libre maniement de leurs questions intérieures ou de voisinage vis-à-vis des natifs. En d'autres termes, celui de statuer sans entraves sur le régime des indigènes et d'agir à sa guise avec les tribus qui n'ont pas encore été entamées par la « conquête blanche, » comme on dirait en Amérique. C'est un grand point. L'Angleterre a toujours pris fait et cause pour les naturels. Son immixtion dans les affaires de l'Afrique australe, presque nulle aujourd'hui à tant d'égards, persiste malgré tout dans cet ordre d'idées. Et comment réclamer de pareilles coudées franches sans montrer l'urgence de fortes organisations militaires avec la nécessité d'un suffrage restreint?

Voilà ce qu'est, en gros, l'afrikandérisme.

Son œuvre d'apaisement et de concorde a réussi dans la colonie du Cap au-delà de ce qu'on osait espérer. Des hommes d'origine anglaise ont pu se rallier au parti, en devenir les plus zélés champions et même les coryphées.

L'État libre de l'Orange est sa deuxième citadelle, avec une garnison mixte aussi, mais plus hollandaise.

Au Transvaal, malgré les efforts de M. du Toit, qui devint ministre de l'instruction publique dans ce pays après la guerre d'indépendance, le mouvement a échoué. M. du Toit lui-même ne commandait qu'une aile de la ligue, la fraction moins transigeante, moins opportuniste, moins réconciliée, le parti de Paarl, comme on l'appelait à cause de la ville où il avait pris naissance.

Pourquoi cet insuccès? D'abord, Londres avait gâté l'idée afrikandériste en essayant de la faire sienne. Dès 1875, lord Carnarvon, alors chef du Colonial-Office, voulait réunir en conférence des représentans du Cap, de la Natalie, de l'Orange, du Transvaal et d'une province encore non rattachée, le Griqualand occidental pour voir jeter les bases d'une politique commune envers les natifs, comme aussi d'un Dominion sous pavillon anglais. Il envoya au Cap l'éminent historien Froude, chargé de faire connaître et prévaloir les vues du gouvernement impérial. Ce mandataire, aussitôt, heurta aux objections du ministère de Cape-Town. On savait

tentative vaine; on la jugeait, avec raison, dangereuse. Le parlement colonial refusa net d'adhérer à ce projet condamné d'avance. Bientôt après, une élection présidentielle eut lieu dans le Transvaal, et le choix populaire tomba sur un personnage tout disposé à seconder les plans venus de Londres; c'était M. Burgers, pasteur de l'église hollandaise du Cap, libéral, imbu de culture européenne, admirateur convaincu de l'Angleterre, de son génie national, de ses institutions, de sa littérature, mort, du reste, avec une pension du trésor anglais. Il ressemblait aux afrikandéristes d'aujourd'hui et cependant il différait d'eux. Lui aussi rêvait millenium; mais il commit la faute de le dire dans un banquet, à côté d'un gouverneur britannique. C'est en comptant sur cet allié que le cabinet Beaconsfield reprit en sous-œuvre son essai de fédération sud-africaine, abandonné deux ou trois ans plus tôt. Cela finit comme cela devait finir, par la mise en demeure : « Fédère-toi, ou je t'annexe. » Le Cap avait découragé M. Froude; mais il avait donné au Transvaal M. Burgers. Dans l'indignation de leur révolte, dans l'ivresse de leur triomphe, les Hollandais du Nord oublièrent la résistance de leurs parens du Midi au plan de Dominion; ils se rappelèrent qu'un Hollandais du Sud les avait livrés à la Grande-Bretagne, en protestant pour la forme et en acceptant de l'argent. Ce fut le germe d'une incurable défiance. Plus tard, l'Angleterre s'empara cavalièrement du territoire où l'on avait trouvé des mines de diamans et qui revenait de plein droit à l'État libre de l'Orange; la colonie du Cap bénéficia de ce coup de force, mauvaise note aux yeux des républiques. Tout ceci nous explique comme quoi l'afrikandérisme, celui de Paarl et celui de Cape-Town, fut froidement accueilli au-delà du Vaal. La découverte de mines d'or dans cette même région transvaalienne a surexcité, depuis, les ambitions politiques du gouvernement qui réside à Pretoria, chef-lieu de la contrée. Il s'est cru assez riche pour n'avoir plus autant besoin des sympathies d'alentour. Profonde erreur : cette richesse, même mieux assurée, serait le commencement du péril. Vinrent aussi les sirènes allemandes, redoutées par le Cap, écoutées et sollicitées par le Transvaal. Il ne manquait plus que cela pour faire dire qu'il n'y a pas d'évangile de la fraternité sud-africaine et que, s'il y en avait un, ce serait comme dans saint Matthieu, en divisant « le fils et le père, la fille et la mère, la belle-mère et la bru. » Non-seulement la république du Nord a repoussé toutes les propositions d'union douanière qui lui ont été faites par les colonies et l'État libre conjointement; elle s'est jetée dans les bras de la finance berlinoise; elle a flatté avec affectation les jalousies commerciales de la Natalie, qui

cherche toujours son avantage aux dépens du Cap. Un esprit de sourde hostilité règne à cette heure entre Cape-Town et Pretoria.

Ce qui s'acomplit sous nos yeux dans l'Afrique australe dérive surtout de ce grave désaccord et du rude coup porté par l'Allemagne au rêve afrikandériste par son apparition au sud du Zambèze. Un moment on a pu croire qu'il y avait là une lutte très vive entre les cabinets de Londres et de Berlin. Toutes les apparences étaient pour. Or, des faits nombreux, décisifs, détruisent cette supposition. Les deux puissances, là comme ailleurs, ne demandent qu'à s'entendre. La vraie lutte est celle d'une colonie autonome qui, craignant l'Allemagne, s'appuie sur l'Angleterre au risque de la compromettre, et d'une république quasi-indépendante qui, craignant l'Angleterre, croit s'appuyer sur l'Allemagne et la rend suspecte. C'est un combat de reines, comme nous l'annoncions en parlant d'échiquier; les rois se regardent amicalement d'un camp à l'autre, ils échangent des politesses, se visitent au plus fort de l'action et ont tout l'air de penser qu'ils resteront à eux deux maîtres de la partie, sans mat d'aucun côté. Mais lorsqu'une pièce capitale, en parcourant les cases, semble poussée par une autre main que celle qui dirige son roi, le jeu devient étrange, incohérent, inexplicable. Telle la colonie du Cap. Pour comprendre sa marche il faudrait savoir d'abord jusqu'où va son autonomie. Comment le saurions-nous? Son passé nous est à peine connu. Depuis les jours du naturaliste français Levaillant, qui publia sur la fin du siècle dernier les relations de ses voyages à travers l'Afrique australe, ce coin du globe n'a guère fixé notre attention. Longtemps il n'excita quelque intérêt, chez nous, que dans le monde protestant, grâce à l'œuvre de la société des missions évangéliques de Paris dans le Lessouto ou Bassoutoland. Le seul ouvrage considérable qu'on ait entrepris sur l'histoire du Cap et des pays circonvoisins a paru en langue anglaise; il s'arrête précisément là où nous aurions le plus grand besoin d'un fil conducteur. L'écrivain, M. George Mac Call Theal, ancien conservateur des archives de Cape-Town, est abondamment informé, minutieux même, et, ce qu'il faut chercher avant tout en cette facile matière à parti-pris politique, sans préventions. Seulement il ne nous mène pas au-delà de l'année 1795, sauf dans deux volumes spécialement consacrés aux républiques hollandaises.

Sur l'histoire de la colonie, après l'arrivée des Anglais, sur son évolution si intéressante vers l'indépendance, il n'existe presque rien. Nous avons cherché à combler cette lacune comme on peut le faire en quelques pages, et, pour cela, nous avons commencé

par nous asseoir au pied de la montagne de la Table. On va donc voir quelles furent les origines de l'autonomie au Cap, et quelles en furent les conséquences.

II. — ORIGINES DE L'AUTONOMIE AU CAP.

On semble être quelquefois parti de l'idée qu'au lieu de plusieurs politiques coloniales, l'Angleterre en a une, et que cette politique l'emporte sur les autres en ne marchandant pas l'autonomie.

Or nous connaissons bien une méthode anglaise de se dérober aux charges de la possession et de chercher à en retenir les avantages, qu'il s'agisse de véritables colonies ou de simples conquêtes d'outre-mer. Elle aura sa place dans l'histoire de l'empire britannique; mais on ne voit point en quoi elle intéresse les principes.

C'est évidemment la meilleure quand il n'y en a plus d'autre possible. C'est la pire tant qu'on peut conserver l'espoir, l'ombre d'un espoir de vivre avec une contraire, — à la seule condition de savoir tirer parti de ce qu'on possède et de ne pas en garder que les charges.

Ne confondons pas, d'ailleurs, l'autonomie et les autonomies. On découvre aisément des autonomies coloniales nécessaires; l'autonomie, pour ceux qui la donnent comme pour ceux qui la reçoivent, peut produire de bien fâcheux effets si les premiers sont amis de leur repos et les seconds faibles.

Il y a 7 degrés géographiques entre Marseille et Alger, 84 entre Plymouth et Cape-Town. Sept degrés ! Cela suffit pour qu'un dossier algérien ne gagne pas toujours à être annoté en France. Cela suffit malgré les câbles sous-marins, les paquebots rapides, le continuel va-et-vient d'hommes politiques et de fonctionnaires. Quatre-vingt-quatre, il n'en fallut pas davantage pour faire prodiguer par une métropole, en fautes administratives, de quoi perdre vingt colonies.

Mais abandonner sous prétexte d'émancipation et ne pas aller jusqu'au bout de cet abandon; retirer d'un seul coup sa protection militaire et son appui financier; ne laisser qu'un pavillon hissé à mi-mât; compromettre son prestige par son économie, l'indépendance d'autrui par la liberté de périr; donner à un tiers l'idée fort naturelle de ramasser dans les décombres de ce prestige et dans les matériaux de cette indépendance ce que les uns ne veulent pas défendre, ce que les autres ne peuvent pas mettre en œuvre : si c'est une politique coloniale anglaise, et nous le croyons, voilà celle dont ne s'accommoderait aucun Algérien.

Certes, l'Algérie est en droit de souhaiter certaines coudées franches. Qu'elle cherche au Canada, au Cap, en Australie surtout ses

argumens en faveur d'une décentralisation bien comprise. Seulement, prenons-y garde : elle y verra sans difficulté où mène la décentralisation mal entendue, et comme nous ne connaissons ni l'Australie ni le Canada, c'est le Cap qui va nous servir d'exemple. Il ne s'agira nullement de rabaisser le bien que l'autonomie lui a fait. Elle lui en a fait beaucoup, autant que de mal, infiniment plus qu'à la métropole, et les métropoles, au bout du compte, ont aussi à se préoccuper de leurs intérêts. Nous ne venons pas décrier ce pays, car nous l'aimons. Puisse-t-il grandir et prospérer, puisse-t-il se souvenir toujours, comme il s'en souvient, d'une France qui fut l'aveugle patrie des huguenots émigrés, mais fut leur mère, d'une France plus juste aujourd'hui et plus douce à tous ses fils, assez philosophe pour ne pas s'indigner du complet anéantissement de sa langue au contact de celle de Bilderdijk, ce Delille Hollandais !

Quant à l'Angleterre, on la voyait, il y a peu de temps, gênée par l'autonomie de Terre-Neuve, dans ses négociations avec la France. On l'a vue gênée, presque compromise par l'autonomie du Cap, en face de l'Allemagne, à propos de la baie Valfich. Ou bien tout cela, par hasard, n'aurait-il été qu'un jeu? Aurait-on trouvé une manière commode d'éluder quelques obligations, d'éconduire quelques réclamateurs, de cueillir en passant quelques petits avantages en se retranchant derrière des colonies ? Ne nous hâtons pas trop de le supposer. Quand on sait le peu qui reste d'une autorité britannique dans ces dépendances assujettissantes et ces possessions possédantes, on plaint presque la diplomatie relevant d'elles. Car elle peut, à l'occasion, exagérer son embarras, mais en réalité, elle n'est pas toujours maîtresse de sa clientèle. Si elle proteste que ce n'est pas son désir de méconnaître les traités, d'envenimer les disputes, de pleurer les gages de bon vouloir, eh ! n'en doutons point. C'est une mère dont les garçons, et pis encore, les filles s'émancipent souvent plus qu'elle ne s'en soucierait. En retraçant les circonstances qui aboutirent à l'autonomie du Cap, nous ne serons pas très férus d'admiration. Mais, si les erreurs se paient, les consolations, en ce monde, sont moins rares qu'on ne penserait. Celle de nos voisins sera principalement d'avoir donné un exemple utile à ne pas suivre. Celle du Cap, d'avoir beaucoup profité d'une chose dont il avait passablement souffert. La nôtre, de constater que nous ne sommes pas les seuls à commettre des fautes en politique coloniale.

Nous retiendrons en tout cas qu'il ne faut traiter ni l'adolescence comme l'enfance, ni la jeunesse comme l'âge mûr.

Enlevé par l'Angleterre, en 1795, à la compagnie néerlandaise

des grandes Indes, rétrocédé en 1803 à la république batave, repris en 1807 et gardé, le Cap, de ce jour jusqu'en l'année 1854, fut administré à Londres par le département de la guerre. On le rattacha ensuite à l'office colonial, créé justement alors.

Pour mémoire, on peut mentionner l'institution d'un conseil législatif au Cap, en 1835. Ce ne fut même pas la moitié d'un conseil-général français. Ce fut une simple commission de six fonctionnaires, membres de droit, et de six particuliers, choisis par le gouverneur. Durant cette longue période de près de cinquante ans, rien n'a sérieusement tempéré l'absolutisme du régime, si ce n'est, de temps à autre, quelque protestation des colons. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que les gouverneurs envoyés d'Angleterre furent ordinairement des hommes capables et pleins de bonne volonté. L'administration de la compagnie hollandaise avait été un mélange d'exploitation mercantile, de tyrannie et de faiblesse. La république batave, après la paix d'Amiens, avait entrepris des réformes vite interrompues. Les Anglais purent donc, sans trop de peine, se faire agréer par la population. Levaillant, voyageur français, avait déjà cru remarquer qu'on les aimait fort au Cap : il l'a écrit dans sa première relation, avant la conquête. Il ajoutait, avec plus ou moins d'exagération, qu'on y haïssait vigoureusement la France et les Français, ce qu'il expliquait par la rancune des fils ou petits-fils de réfugiés huguenots. En somme, les nouveaux maîtres du pays avaient la partie belle : ils remplaçaient un pouvoir peu regretté; la race européenne dont ils prenaient la direction était proche parente de l'anglo-saxonne, parlait un dialecte qu'Alfred le Grand et le moine Cedmon, Harold et sa maîtresse au col de cygne auraient mieux compris que la langue de Tennyson et de Carlyle, de M. Gladstone et de lord Salisbury; elle pratiquait une religion sœur de celle des presbytériens d'Écosse et d'une forte minorité en Angleterre même; la Hollande avait donné un prince au royaume-uni; le souvenir de ses luttes avec la marine britannique ne hantait guère les cerveaux des fermiers sud-africains, gens de terre ferme et trop préoccupés de leurs propres affaires pour songer beaucoup à celles de leur ancienne patrie. Ces colons d'origine néerlandaise, coupés d'un sixième de sang français, se mirent bientôt à détester John Bull, mais ce ne fut pas l'effet d'une disposition préexistante. L'impopularité du régime britannique, d'abord accepté de bonne grâce, eut des causes spéciales, étrangères à toute sentimentalité; elle vint de ce qu'on ne pouvait pas, des bords de la Tamise, gouverner une société entièrement différente des autres sans commettre de nombreuses erreurs, malgré les meilleures intentions du monde.

Les Hollandais du Cap, certainement, ne virent pas sans jalousie

des émigrans appelés à grands frais d'Angleterre s'installer dans le pays qu'eux, les premiers venus, tenaient pour leur apanage naturel.

Cela se comprend à merveille : le gouvernement colonial avait entrepris des expéditions militaires ; il y avait employé les milices; des levées de fermiers avaient combattu à côté des troupes royales; puis on peuplait d'étrangers les territoires conquis. Grâce à un crédit spécial accordé par la chambre des communes, plus de quatre mille de ces intrus arrivèrent du royaume-uni, en 1820.

Ce grief, pourtant, ne fut rien auprès d'un autre. Au bout du compte, on ne dépouillait pas les anciens colons pour caser les nouveaux; on donnait à ceux-ci la garde d'une frontière toujours menacée, et ce renfort de blancs pouvait venir à propos, pour contenir les noirs déjà soumis ou pour marcher en avant. Mais une consigne part de Londres : assez d'agrandissement, plus de guerres, plus rien surtout qui motive des représailles, qui enflamme les passions de l'indigène en face de l'Européen. C'était facile à décréter dans les bureaux de *Downing Street* et impossible à obtenir sur les lieux. Sous peine de tolérer un pillage quotidien, chaque fermier, chez lui, devait faire la police. Elle se faisait sommairement et rudement. Et alors ces hommes énergiques, habitués à ne compter que sur eux-mêmes, se voyaient inquiétés par une justice formaliste, mais impuissante à les protéger, dénoncés comme étant, eux, les vrais sauvages par certains agens de la Société des missions de Londres, qui se montraient toujours indulgens pour les Hottentots et les Cafres, mais, en revanche, très sévères pour les boers. De là une croissante irritation. Cette querelle éveillait des animosités de race à race, et cependant les fermiers d'origine anglaise ne se privaient pas de faire comme les autres. Eux aussi blâmaient le zèle parfois outré des missionnaires. Il y a presque toujours, on le sait, désaccord entre les colonies de peuplement où se pose l'alternative de refouler l'indigène ou de battre en retraite devant lui, et les métropoles plus accessibles aux considérations philanthropiques, mais surtout ennemies des complications inquiétantes pour leur bourse. En réalité, dans cette redoutable question du traitement des naturels, la politique anglaise flotta du refoulement à l'abstention, d'après les vues changeantes des gouverneurs chargés de la conduire. Tel, comme sir Benjamin Durban, aiguillait sur la voie chère à ses administrés, et, lancé à toute vitesse, stoppait net bien malgré lui au signal de son chef, lord Glenelg. Le lendemain, c'étaient les théories des missionnaires, leurs rêves d'états indigènes, qui régnaient à l'hôtel du gouvernement. Ce manque de suite déconcertait tout le monde.

Que dire de la procédure adoptée lors de l'abolition de l'escla-

vage, en 1834? Il faut le reconnaître, on s'y prit fort mal. La colonie renfermait alors plus de 35,000 esclaves, valant au prix du marché 75 millions de francs ou environ 2,125 francs par tête. On commença par décider que l'indemnité due aux propriétaires serait de 840 francs pour chaque esclave; puis on rendit cette valeur payable à Londres. Sur place, les titres se trouvèrent réduits par l'escompte dans une proportion de 25 à 30 pour 100. Autant voter tout de suite la ruine générale des fermiers. L'humanité pouvait être vengée; mais, disaient-ils, nous en faisons partie, et vous nous mettez sur la paille. Alors commença leur fameux exode; ils partirent par groupes de cinq, dix, vingt familles, prirent rendez-vous au-delà des frontières. Six mille personnes de tout sexe et de tout âge quittèrent le territoire du Cap. Dans leur manifeste de 1837 les chefs de ce mouvement déclarèrent très haut qu'en principe ils n'approuvaient pas l'esclavage et qu'ils n'entendaient pas le maintenir chez eux. Ils se plaignaient seulement des conditions trop dures imposées aux maîtres de la veille. Ils ajoutaient que le négrophilisme excessif d'un parti en apparence tout-puissant, la mollesse ou l'hostilité des autorités anglaises, l'insuffisance des mesures contre le vagabondage, l'injustifiable suspicion où on les tenait sur la foi d'accusateurs intéressés et déloyaux, se couvrant du manteau de la piété, ne leur laissaient plus aucun espoir de vivre heureux et tranquilles dans les limites de la colonie fondée par leurs ancêtres. Telles furent les causes de l'émigration des boers. Si l'on demandait pourquoi, seuls, des fermiers de langue hollandaise s'éloignèrent ainsi, la réponse serait facile; seuls, ces colons de vieille roche possédaient de nombreux esclaves, et seuls, par conséquent, ils eurent à souffrir d'une réforme conduite sans beaucoup de prudence ni d'équité; les autres, ceux qu'on avait attirés d'Angleterre en 1820, étaient, pour la plupart, de pauvres diables. Supposons maintenant que l'abolitionniste Wilberforce fût natif d'Amsterdam et qu'on eût, de la même manière, proclamé cette suppression du travail servile non plus au parlement de Londres, mais aux États de La Haye: probablement les boers auraient protesté de la même façon. Peu importait, à ce point de vue, qu'ils dussent l'allégeance à la couronne anglaise ou au royaume des Pays-Bas. Ce qui les poussa dans le désert ne fut point l'irrémédiable antipathie de deux races foncièrement incapables de vivre confondues. S'il en partit un grand nombre, il en resta davantage. Ceux qui demeurèrent dans le pays forment aujourd'hui une classe toujours fidèle à l'idiome de ses pères, toujours attachée à ses traditions sociales et confessionnelles, mais, somme toute, réconciliée.

On le voit, cet événement fut le fruit d'erreurs graves, et ces

erreurs provenaient du mode d'administration qui laissait la colonie sans voix consultative. Aussitôt après, un cri s'éleva de toutes parts : le *War Office* manque de renseignemens ; assez de bévues comme cela ; qu'on veuille donc bien enfin nous écouter un peu ! même quand on est militaire ! Chose autrement significative, des Anglais prirent la tête de cette agitation. L'Anglais, ou plutôt l'Écossais Thomas Pringle, le poète lyrique du Cap, et avec lui le journaliste Greig, l'avocat Fairbairn, avaient déjà réclamé, obtenu la liberté de la presse. Une pétition pour l'établissement d'un conseil électif avait été soumise au gouvernement métropolitain dès 1827, puis renouvelée à divers intervalles. Maintenant les instances, plus pressantes, partaient de *meetings* où les orateurs les moins entraînans n'étaient pas ceux d'extraction britannique. Mais bien des années allaient passer encore, sept ou huit gouverneurs devaient se succéder, les maladresses s'accumuler, avant la chute des dernières résistances. On ne se résignait pas à comprendre l'évidente nécessité de satisfaire en quelque mesure au vœu légitime des colons. On redoutait leur esprit de conquête ; il risquait, pensait-on, de mener l'Angleterre trop loin et de lui coûter trop cher. Avec cela, sous cette anxieuse tutelle, la guerre, comme le chiendent, repoussait toujours. Les campagnes de Cafrerie, quoique menées à l'aide de faibles effectifs, épuisaient la caisse qu'un parlement affamé d'économie alimentait en rechignant.

Il y avait alors à Londres les hommes d'État de l'ancienne école, les derniers chevaliers du vieux torysme : ceux-là fronçaient le sourcil, expliquaient le soulèvement des colonies américaines par la semi-indépendance qu'on leur avait laissée, l'insurrection récente du Bas-Canada par trop de complaisance pour des gens de fidélité suspecte ; ils ne se souciaient pas de recommencer au Cap. Il y avait les whigs, plus disposés à ouvrir l'oreille ; mais pour eux également, c'était chose grave de céder aux colons une part des prérogatives métropolitaines, sans trop savoir ce qui en résulterait. Entre les deux grandissait un parti de conservateurs libéraux, avec Robert Peel et M. Gladstone, et justement parce qu'il venait du torysme, il devait dépasser les whigs. Tous, du reste, avaient fini par se sentir profondément las des affaires du Cap.

Voilà quelles étaient les dispositions de la colonie, de la métropole et de l'opinion anglaise lorsqu'un méchant caillou heurté sur sa route fit verser, en 1849, ce char qui ne roulait plus qu'avec des grincemens de mauvais augure.

Lord John Russell présidait le cabinet de cette époque. Il n'avait pas encore pour collaborateur attitré M. Gladstone, qui venait de jouer un si grand rôle dans le second ministère de sir Robert

Peel et dans l'évolution des conservateurs vers le libéralisme; mais la concurrence même qu'on faisait aux anciens whigs comme lui, en créant un nouveau parti libéral, piquait d'émulation cette nature prompte aux coups de hardiesse.

Plus timide, le comte Grey administrait les colonies avec des principes un peu surannés déjà. Une entre toutes le tracassait, c'était le Cap. La guerre dite « de la hache, » commencée en 1846, avait duré deux ans, et se soldait par une dépense de plus de 25 millions de francs. Les chambres murmuraient. Le ministre eut alors une idée malheureuse. Puisque l'Afrique australe coûtait si cher à garder et ne rapportait absolument rien que des ennuis, pourquoi ne pas lui fournir l'occasion de rendre un service à la métropole? Ce serait peut-être le meilleur moyen d'apaiser les critiques au sein du parlement. On cherchait partout, à ce moment-là, des colonies de bonne volonté pour la fondation d'établissemens pénitentiaires. On démontrait que l'entretien d'un condamné se chiffrait par 600 francs par an dans la mère patrie, par 100 aux antipodes. Pourquoi ne pas mettre un bagne à Cape-Town? Le Cap manquait de bras : eh bien! on lui en donnerait. Lord Grey aurait pu se dire qu'une colonie australienne, la Nouvelle-Galles, avait renvoyé à l'Angleterre une cargaison de *convicts*, comme Boston une de thé lors de la déclaration d'indépendance des États-Unis. Il y avait toujours la ressource de déporter en Tasmanie, aux Bermudes ou ailleurs, mais traiter le Cap comme une possession bonne tout au plus pour recevoir l'écume du royaume-uni, quand Sydney n'en voulait plus, c'était une insulte. Cependant un ordre en conseil autorisa la création du pénitencier. Le secrétaire d'État, en informant de cette décision le gouverneur du Cap, la justifiait par les sacrifices de la dernière guerre contre les Cafres. On se figure l'émoi des habitans au su de ce qui se préparait : tous, sans distinction d'origine ni de classe, protestèrent avec véhémence par des pétitions et des manifestations en plein air. Le cabinet métropolitain ne tarda pas à en être informé, mais il résolut d'agir quand même, et, vers le milieu du mois de septembre 1849, le transport *Neptune*, ayant à bord 300 forçats, mouillait devant l'arsenal de Simon's-Town. Ce bâtiment ne reprit la mer que cinq mois après, sans avoir pu réussir à débarquer son monde. Les colons avaient formé une ligue dite *Anticonvict association*. Elle se proposait de couper les vivres à la marine, à l'armée, aux services civils et surtout au *Neptune*, tant que le gouvernement persisterait dans son dessein. Quelques fournisseurs voulurent enfreindre la règle, des matelots firent mine de rompre les cordons de vigilance, on échangea maints horions, et le sang aurait coulé à flots sans l'extrême patience des autorités locales.

A Londres, cette affaire si peu honorable pour le gouvernement souleva de véritables tempêtes. Une clameur bien naturelle s'éleva contre le comte Grey; on lui reprochait d'avoir défié à la légère ou de n'avoir pas su prévoir la résistance passive, mais déterminée des colons du Cap, d'avoir ensuite, par une reculade piteuse, humilié le pouvoir royal. C'est alors que lord John Russell préféra sacrifier son malencontreux lieutenant. Mais cela n'aurait plus suffi : après pareil esclandre, il fallait accepter d'avance d'autres affronts du même genre ou avoir la crânerie d'adopter franchement les vues les plus avancées du jeune libéralisme sur la politique coloniale. L'ami et le rival des Peel et des Gladstone n'hésita point; lui-même venait de consommer l'affranchissement économique des colonies par l'abolition définitive de l'acte de navigation; il n'avait qu'un pas à faire pour entrer dans la voie de leur émancipation administrative.

Son discours du 8 février 1850, prononcé sous l'impression des nouvelles de Cape-Town, masquait habilement d'un air de supériorité philosophique l'aveu d'impuissance qui revenait à dire ceci : nous ne sommes ni assez forts ni assez riches pour dicter la loi partout dans notre immense empire. C'était la profession de foi enthousiaste d'un apôtre annonçant aux peuples coloniaux l'évangile de leur liberté, la montée au Capitole d'un généreux gouvernement, fier d'immoler quelques prérogatives sur l'autel du progrès humain, et l'onctueuse paraphrase de cette réflexion du renard de la fable : ils sont trop verts.

La page est belle, d'ailleurs, et mérite qu'on la relise. En voici quelques morceaux :

« Vous agirez sur ce principe, disait lord John Russell, d'introduire et de maintenir, autant que possible, la liberté politique dans toutes vos colonies... Si vous continuez à être leurs représentans en ce qui concerne la politique extérieure, vous n'aurez plus à intervenir dans leurs affaires domestiques au-delà de ce qui est clairement et décidément indispensable pour prévenir un conflit dans la colonie elle-même... » Et, rappelant la rébellion des États-Unis, il ajoutait : — « J'ai la confiance que nous n'aurons plus à déplorer de tels conflits. Sans doute, je prévois, avec tous les bons esprits, que quelques-unes de nos colonies grandiront tellement en population et en richesse qu'elles viendront nous dire un jour : — Nous avons assez de force pour être indépendantes de l'Angleterre. Le lien qui nous attache à elle nous est devenu onéreux, et le moment est arrivé où, en toute amitié et bonne alliance avec la mère patrie, nous voulons maintenir cette indépendance. — Je ne crois pas que ce temps soit très rapproché, mais faisons tout ce qui est en nous pour les rendre aptes à se gouverner elles-mêmes.

Qu'elles croissent en nombre et en bien-être, et, quelque chose qui arrive, nous, citoyens de ce grand empire, nous aurons la consolation de savoir que nous avons contribué au bonheur du monde. »

Ce magnifique langage ne péchait que par un endroit. N'était-ce pas s'aviser bien subitement d'une si haute égalité d'âme quand, la veille encore, on jouait avec les susceptibilités d'une colonie sans nul souci de la consulter dans une affaire qui l'intéressait pourtant comme domestique au premier chef sans même prendre garde à ses réclamations? Ne se donnait-on pas avec trop de complaisance des allures de grand seigneur lorsqu'il avait fallu céder assez humblement, et pouvait-on oublier que les bonnes gens de Cape-Town venaient de s'offrir en miniature, après Paris, Vienne et Berlin, une révolution de 1848?

Après la méprise initiale dont lord John Russell avait si gaillardement accepté les conséquences, il restait à se jeter d'un écueil sur l'autre.

Depuis dix ans au moins l'heure avait sonné de reconnaître qu'un conseil-général électif faisait faute, urgemment, à la colonie du Cap. Le 23 mai 1850, des lettres-patentes, signées Victoria, posèrent en principe qu'on lui donnerait un parlement composé de deux chambres.

Ce luxe nous étonne encore aujourd'hui. Il est même permis d'affirmer que l'expérience le condamne et que la seconde chambre a tout l'air d'une cinquième roue. Sans doute le cabinet Russell ne se crut pas libre de doter Cape-Town d'une main plus avare. On avait introduit au Canada un système de représentation à double échappement, l'Australie a obtenu, par la suite, des parlemens imités de la métropole; pourquoi moins d'honneur pour le Cap? Il y avait là une question d'amour-propre à ménager. Mais la dualité s'expliquait à Québec par des raisons particulières. Là il s'agissait de neutraliser l'assemblée issue de la députation en lui donnant le contrepoids d'un conseil supérieur dont les membres tiendraient leur mandat de la couronne. Cette combinaison, inspirée par la crainte de l'élément français, avait été la source de mille embarras. Elle n'aurait donc pas dû paraître expédiente ailleurs, et, dès lors, la création de deux chambres devenait une simple prodigalité.

D'autres considérations permettront mieux peut-être de la comprendre, sinon de l'approuver. Toute l'affaire, en somme, dérivait d'un calcul financier et aboutissait à un calcul financier. Le gouvernement avait failli se mettre dans l'obligation de bombarder la péninsule et la ville du Cap, pourquoi? Par besoin d'une économie

partielle; à présent il voulait l'économie complète. Des nuages montaient sur l'Europe. L'Angleterre, avec son déficit, n'avait ni un homme, ni un écu à perdre pour guerroyer contre les noirs de l'Afrique du Sud ou subventionner des gens qui se moquaient d'elle. Ah! ils le prenaient de si haut! Soit. A eux de payer les violons, désormais. On méditait donc à Londres de se retirer du pays en ne gardant que la station navale; et, naturellement, cette colonie, appelée à se suffire, devait passer par une école de *home rule* aussi sérieuse que possible. Il fallait l'habituer au régime d'un véritable État. Comme le meilleur et le mieux organisé des États, pour un Anglais, se trouve entre la Manche, la mer du Nord et l'Atlantique, lord John Russell n'aurait pas été bon Anglais en ne partant point du principe de deux chambres.

Hélas! les maîtres les plus experts en l'art de rédiger des constitutions n'auraient pas réussi à produire pour l'Afrique australe une copie supportable du parlement de Westminster. On avait chargé de ce travail le gouverneur du Cap, sur avant-projet; mais les choses traînèrent en longueur. A la veille seulement de la guerre de Crimée une envie croissante de rappeler toutes les garnisons dont le maintien ne paraîtrait pas absolument nécessaire hâta la solution promise. Ce ne fut pas l'œuvre du cabinet Russell, mais du ministère Aberdeen, où M. Gladstone prit un instant le portefeuille des colonies. Le projet renvoyé de Cape-Town et dûment remodifié obtint force de loi le 11 mars 1853. Les membres de la nouvelle législature tinrent leur première séance le 1er juillet 1854.

L'*Assemblée* (*House of Assembly*) ou chambre basse comptait quarante-six membres. Le *conseil législatif*, la chambre haute, quinze. Ces chiffres ont grossi depuis lors.

Les deux corps procédaient du même électorat dans des conditions différentes d'éligibilité. En dépit de quelques restrictions censitaires, le droit de suffrage équivalait presque, pour les blancs, au suffrage universel. Mais tout candidat au conseil législatif devait justifier d'une certaine fortune. Tentative bien maladroite pour donner une couleur d'aristocratie à ce sénat élu, car la limite fut fixée de telle manière que la plupart des simples députés auraient pu siéger dans l'autre enceinte et qu'on vit des sénateurs devenir pauvres à la suite de revers qui n'auraient pas même gêné un lord du royaume-uni. Une idée ingénieuse avait présidé, pourtant, à l'institution de cette chambre haute. Comme la diplomatie anglaise n'abandonnait nullement l'espoir de ramener un jour ou l'autre au giron de l'empire les républiques fondées par les émigrés boers, elle avait imaginé un embryon de congrès fédéral. N'avait-on pas, dans la colonie même, deux pays à fédérer, une province de l'Ouest, où dominait la race hollandaise, et une province de l'Est, plus péné-

trée d'élémens britanniques? N'était-ce pas le moment ou jamais de poser les bases d'une fédération beaucoup plus large, de former un noyau solide autour duquel s'opérerait ensuite sans secousses la cristallisation politique de l'Afrique australe? On décida donc que l'assemblée se recruterait par petites circonscriptions et qu'il y aurait seulement deux grands collèges pour le conseil législatif, destiné à représenter des intérêts régionaux. Quelque chose, en un mot, de semblable à ce que serait, en Algérie, une chambre spéciale de mandataires des trois départemens.

Ce plan à longue portée ne manquait ni de mérite ni de grandeur un peu chimérique peut-être. On y sentait la marque de M. Gladstone encore plus que de lord John Russell. Mais, en fait de grandiose, tout cela passait un peu les bornes du sens commun. Le Cap, alors, ne comptait guère plus d'habitans que Manchester ou Birmingham. A ce corps chétif on prit mesure pour l'habiller dans le goût parlementaire, comme qui eût forgé à l'intention du général Tom-Pouce le casque et la cuirasse de François Ier.

Pour comble, en gratifiant la colonie du plus riche outillage constitutionnel, du plus compliqué, du plus difficile à conduire, le gouvernement métropolitain n'avait garde de lui en remettre aussi la haute direction; il se réservait de tourner la manivelle. Ce reste de défiance allait développer un antagonisme inévitable sans autre remède que la dissolution des chambres et le conflit, ou une nouvelle abdication. Par-dessus les deux chambres on plaça un conseil exécutif de cinq fonctionnaires nommés par la couronne : le secrétaire colonial, cheville ouvrière du système, avec des compétences très variées, administration civile, police, assistance publique, enregistrement, postes et télégraphes, travaux publics, domaine, agriculture, santé, affaires indigènes, éducation et défense; le trésorier-général; l'auditeur-général des comptes; le procureur-général, directeur de la justice; le collecteur des douanes; ce n'était pas un ministère à portefeuilles équilibrés, mais une réunion de chefs de services, dont un *factotum*. Ce n'était pas davantage un cabinet politique. Les membres du conseil exécutif avaient le droit de siéger au parlement et d'y défendre leurs actes, à l'exception pourtant du collecteur des douanes; ils ne pouvaient pas y voter. Bref, les ministres de Napoléon III avant l'évolution libérale du second empire. Cela présageait un couronnement de l'édifice, avec pas mal de désagrémens d'abord.

Pour récolter l'économie, on semait le séparatisme. Nous allons voir fonctionner cette lourde machine jusqu'au jour où les colons, las d'une ombre de régime parlementaire, en saisirent la proie.

Le trait curieux de cette histoire, c'est qu'eux-mêmes n'avaient

pas désiré une trop brusque détente de leur lien avec l'Angleterre et qu'ils ne se souciaient en aucune façon de le voir coupé. Ils voulaient être consultés, mais soutenus. Ils ne demandaient pas à être affranchis et quittés. Dans les débats qui menèrent à leur émancipation de 1872, l'initiative, en somme, partit de la métropole. Ce fut elle qui proposa l'adoption du « gouvernement responsable » ou « gouvernement de parti, » comme disent nos voisins pour « gouvernement parlementaire. » On a pu soutenir qu'elle l'avait en quelque sorte imposé. L'insistance vint de Londres. La colonie hésita, se défendit, et, finalement, accepta cette coupe de miel mêlé de vinaigre par un vote de raccroc. Comme la république à Versailles, le parlementarisme triompha au Cap *à une voix de majorité.*

Cela dit par anticipation, reprenons la suite des événemens.

Dès l'entrée en vigueur de la constitution de 1853, il devint évident que le ministère impérial y voyait surtout un prétexte pour fermer sa bourse. Jamais, aux heures les plus critiques, la mère patrie n'avait prêté au Cap plus qu'une faible brigade de son armée ; mais l'entretien d'un corps spécial recruté dans le pays (*Cape-Infantry*), les fréquentes convocations de milices, d'auxiliaires indigènes, enfin les frais d'administration formaient, additionnés depuis la conquête, une grosse somme, quatre fois la valeur, disait-on, de toute la colonie largement estimée. Un terrible homme, M. Gladstone, passé chancelier de l'Échiquier après son bref séjour au *Colonial Office*, manifestait le ferme propos de ne plus donner un sou. Ainsi ne l'entendait point un parlement peu flatté d'avoir à vivre de satisfactions purement décoratives : ni, ce qui se conçoit, le gouverneur chargé d'inaugurer ce régime. C'était sir George Grey, homonyme, mais non parent du comte Grey dont il a été question. Cet habile administrateur, octogénaire aujourd'hui et retiré en Nouvelle-Zélande, se refusait à faire bonne chère sans argent. En attendant la réunion des chambres, on avait provisoirement fixé le chiffre annuel des dépenses au modeste taux de 2,650,000 francs ; la métropole allait reprendre sa liberté financière, rayer de son budget l'entretien des troupes du Cap ; il appartenait au parlement colonial de voter tels crédits que de raison en sus de la somme déjà dite, qui représentait le coût de l'administration civile. Or ce parlement disait : pardon, il y a erreur. Si nous sommes toujours les sujets de sa majesté, si nous contribuons encore à la gloire de son empire, nous trouvons juste qu'elle nous défende un peu. Sir George Grey finit par négocier un arrangement. L'Angleterre continuerait à fournir pendant quelques années, huit ou dix, une subvention de 1 million de francs pour les dépenses civiles. Avec cela on ferait des routes, on pensionnerait certains chefs cafres, on encouragerait les œuvres de bienfaisance et d'éducation parmi

les naturels. Le nerf économique et stratégique du pays serait développé, la paix maintenue par un système de largesses bien placées; les noirs trouveraient de l'occupation dans les travaux publics et on les civiliserait. De son côté, le Cap constituerait à l'état permanent ses moyens de défense. Après, il marcherait tout seul.

Ce programme excellent se heurtait à la mauvaise humeur des colons, qui se croyaient joués. Il fallait, pour défrayer un corps dit: « Police montée de la frontière, » 1,250,000 francs. En 1856, le budget passa sans trop d'encombre à la chambre basse, mais non au conseil législatif. Ce sénat de quinze membres n'était presque jamais en nombre suffisant pour voter, et des abstentions voulues l'avaient réduit à cinq présens, dont trois combattaient le crédit. On s'avisa fort heureusement d'aller quérir en ville un sénateur relevant de maladie et bien disposé: il vint sur des béquilles, le haut aréopage se trouva divisé en deux parties égales, — six personnes en tout, — et une septième, le *chief justice*, président de droit, usa de ses prérogatives constitutionnelles pour départager les voix en faveur du gouvernement. La chose était presque amusante.

Tandis que sir George Grey se débrouillait ainsi, lord Derby avait formé à Londres un ministère conservateur. Les théories coloniales des libéraux subissaient une éclipse et la situation du gouverneur du Cap devenait difficile. On le rappela en 1859. Ses administrés pétitionnèrent pour obtenir son retour. Il trouva, en arrivant, le cabinet tory renversé, Palmerston, Russell et Gladstone revenus au pouvoir, fut réintégré dans son poste, et y passa une année de plus.

Son successeur, sir Philip Wodehouse, devait l'honneur d'une nomination si enviée au clan libéral et probablement à des influences de famille; mais c'était un homme autoritaire, perspicace, d'ailleurs, inquiet des séparatismes qu'il voyait poindre derrière les autonomies. Il allait tenter inutilement un retour aux anciennes méthodes, poussé à la réaction quand les conservateurs occupaient le pouvoir, mal vu le lendemain et en fin de compte désavoué. Si, au service d'un cabinet dont il ne partageait pas toutes les tendances, l'occasion s'offrait de montrer de la poigne, sir Philip Wodehouse se retrouvait dans son élément: il frappait dur. Ses débuts le mirent en lumière tel qu'il était, centraliste même en faisant de la décentralisation. Une ancienne dépendance de la colonie du Cap, la Cafrerie britannique, en avait été détachée pour des raisons militaires et placée sous la tutelle immédiate du Colonial Office. Comme elle coûtait gros, M. Gladstone et ses amis aspiraient à se délivrer de cette charge; le moyen le plus simple parut de la repasser aux colons. Mais ceux-ci ne voulaient pas du

cadeau. Le gouverneur n'y alla pas de main morte : il fit intervenir le parlement britannique, obtint un acte d'incorporation que la législature du Cap hésita longtemps à sanctionner. En 1868, les recettes de la colonie avaient fortement baissé. On traversait une crise économique et le déficit s'élevait à 2,275,000 francs. Pour rétablir l'équilibre des finances, les chambres prétendaient rogner sur les traitemens de tous les fonctionnaires publics, y compris celui du gouverneur, qui émargeait alors comme aujourd'hui au budget local. Sir Philip Wodehouse conseillait un impôt modéré sur la propriété foncière et le revenu, avec la création d'un papier-monnaie garanti. Lord Derby et M. Disraeli l'appuyaient cordialement lorsqu'un nouveau tour de roue ramena aux affaires le parti libéral. Le moment était bien mal choisi pour demander de l'argent aux colons; néanmoins M. Gladstone, fidèle à ses principes et devenu premier ministre, insista sur la nécessité de porter à leur compte la dépense d'une garnison britannique. De manière qu'on se saignerait à blanc, qu'on sortirait la planche aux assignats pour payer les soldats de la reine ! Ces propositions furent rejetées, la dissolution suivit, et les élections se firent sur un projet de loi du gouverneur tendant à remplacer les deux chambres par une seule, de trente-six députés. Sa propre influence serait renforcée.

Quand le parlement colonial se réunit de nouveau, en 1870, sir Philip Wodehouse eut à lui communiquer une dépêche du secrétaire d'État, lord Granville, peu agréable pour celui qui en donnait lecture. On y déclarait poliment que jamais le ministère n'avait compté sur le succès du bill rédigé par le gouverneur, et ce bill, précisément, n'avait pas encore subi l'épreuve de la discussion ! Mais il n'avait pu résister à celle d'un appel aux électeurs : on le savait perdu d'avance. Tellement perdu que lord Granville parlait déjà du successeur (non encore choisi) de son malchanceux subordonné. Par contenance, sir Philip crut devoir néanmoins introduire son projet ; il échoua, bien entendu, et quitta son poste peu de semaines après.

Avant de partir, du moins, il se vengea. Son chef lui avait infligé publiquement l'humiliation la plus cruelle. Lord Granville l'avait contraint de lire et de scander à haute et intelligible voix, aux applaudissemens ironiques d'adversaires victorieux, des phrases dans le goût suivant, condamnation de sa politique, à lui l'inférieur contenu par le respect :

« Si le gouvernement ne parvient pas à s'assurer le concours de la législature, il faudra que la législature soit mise à même de s'assurer la coopération du gouvernement. Si les colons ne veulent pas être gouvernés, — et je suis loin de blâmer leur désir de veiller à leurs propres affaires, loin aussi de mettre en question

leur capacité pour cela, car c'est une chose que rarement on juge bien avant de l'avoir éprouvée, — il s'ensuit qu'ils devront accepter la responsabilité de gouverner. »

C'était peut-être d'une logique irréprochable; mais quand on savait le fond des choses, l'origine de la constitution du Cap, les causes de cette superbe indifférence affichée par le secrétaire d'État, les fautes passées et les périls à venir, on pouvait enfoncer un dard même à travers la cuirasse de l'optimisme le plus dédaigneux. Sir Philip Wodehouse se donna le facile plaisir de déshabiller la politique des autres comme on avait dévêtu la sienne, et, devant le même parlement, devenu silencieux, il flagella l'équanimité de lord Granville avec une vigueur de bon sens qui ne le cédait en rien à celle du ministre :

« Je me souviens du temps, disait-il, où l'extension du gouvernement responsable aux colonies commença d'attirer l'attention. Des personnes, en Angleterre, sachant peu de chose des colonies, et sans qu'on les eût exactement renseignées sur leur situation, furent fascinées par l'idée de propager les institutions britanniques à travers tout le domaine de la Grande-Bretagne. Elles ne voyaient pas que le principe même de la responsabilité est contraire à l'existence d'une colonie, ou, pour parler plus justement, d'une dépendance. Elles ne se rendaient pas compte qu'un ministère colonial, existant de par sa responsabilité envers ses propres constituans, ne saurait obéir en même temps à un gouvernement impérial; — que le jour de la collision doit venir; — que par évasion prudente ou soumission ce dénoûment peut être retardé, mais qu'il est, tôt ou tard, inévitable; — qu'une telle forme de gouvernement convient seulement aux communautés qui désirent ou prévoient leur séparation de la mère patrie, à une date peu distante, soit par transfert à une autre puissance, soit par la fondation d'un État indépendant; — que là où cette séparation n'est pas convoitée ou envisagée, le gouvernement de parti cesse de paraître expédient. »

En écoutant ces paroles, quelles réflexions devaient se faire les représentans du Cap? Ne se disaient-ils pas tout au fond de leur conscience que sir Philip Wodehouse avait mille fois raison? Malgré de longs désaccords, il emporta leur estime. Les adieux qu'il leur fit dans son discours de prorogation mêlaient une note plus émouvante de mélancolie voilée à l'inoubliable dignité de son attitude :

« Je n'ai jamais été un *colonial* dans l'acception ordinaire du terme, mais j'ai été, ma vie durant, un serviteur de la couronne britannique dans les colonies. Toutes mes sympathies sont pour l'étroite connexion des colonies avec l'Angleterre, et le mouve-

ment actuel vers la dissolution de ces liens m'est, pour ma part, très mal venu.. Dans l'exercice du jugement qui vous appartenait de plein droit, vous avez décidé le rejet de mes propositions, vous avez préféré garder une forme de gouvernement peu satisfaisante, et le relâchement des liens que j'aurais voulu maintenir est déjà commencé. Les ordres pour le retrait des troupes ont été donnés; il n'y a pas d'apparence qu'on les contremande. Nul doute, dès lors, que votre futur gouvernement, quel qu'il soit, ne doive s'inspirer du principe d'une entière dépendance de soi-même, et je lui souhaite bien sincèrement un succès sans mélange... L'organisation du nouvel ordre de choses sera facilitée par le passage de l'administration, de mes mains à celles de quelque autre qui peut-être se fera une idée plus encourageante des résultats probables... *La fiction d'un intérêt impérial dans ces contrées (car c'est là, depuis longtemps, une fiction) a pris fin. Tout ce qui s'y fera désormais devra être de nom, comme déjà en réalité, chose d'importance coloniale seulement.* »

Après ce départ, de nouveaux personnages entrent en scène et le rideau se lève sur un troisième acte. L'ère du régime absolu s'est close par la quasi-insurrection de Cape-Town. Celle du parlement sans le parlementarisme a fini avec le mandat de sir Philip Wodehouse. Celle du *self-government* va commencer.

Au Colonial-Office, lord Kimberley a remplacé lord Granville. Il y apporte les mêmes vues avec moins de raideur. Au Cap, sir Henry Barkly débarque appelé d'Australie, où il vient de s'habituer au maniement d'une colonie autonome. L'Australie est restée, depuis lors, l'école préparatoire des gouverneurs et hauts commissaires envoyés dans l'Afrique du Sud.

Dans ses instructions datées du 17 octobre 1870, lord Kimberley disait :

« Le gouvernement de Sa Majesté n'oublie pas que l'existence, dans les limites de la colonie, d'une nombreuse population indigène, numériquement supérieure aux habitans d'origine européenne, et en connexion avec des tribus similaires en dehors du territoire britannique, y rend le jeu du gouvernement responsable plus difficile que dans les colonies où la population blanche prédomine. Néanmoins il est d'opinion qu'en somme les colons agiraient sagement en adoptant les principes de *self-government* appliqués en Australie et dans la partie britannique de l'Amérique du Nord. »

C'était indiquer, en effet, le nœud du problème. Grâce à une série d'annexions, les blancs se voyaient alors dans la proportion

de 1 contre 2 sur environ 700,000 âmes. La constitution de 1853 avait créé un large électorat politique, ouvert en principe aux gens de couleur. Ne risquons-nous pas, pensaient les colons d'origine hollandaise, de disparaître écrasés sous les masses compactes, illettrées, qu'on se propose sans doute de mettre en ligne contre nous? Irons-nous abuser du concours des noirs, se disaient à leur tour les Anglais, et sommes-nous bien sûrs de saisir, de garder la suprématie à un autre prix?.. Personne ne contestait, en théorie, la nécessité d'une réforme; mais les uns voulaient, avant tout, reviser la constitution, restreindre le droit de suffrage, ou prendre au moins des sûretés sous forme de règlemens électoraux; les autres ne voyaient de salut que dans la division du pays en deux ou trois provinces fédérées, et c'étaient les Anglais, désireux de regagner par leur supériorité dans l'Est une prépondérance qu'ils s'exposaient à perdre au sein de la colonie restant une. Le cabinet impérial encourageait les fédéralistes. Il recommandait à sir Henry Barkly une étude attentive de l'organisation du *Dominion* canadien. On sait que cette idée perçait déjà dans l'institution de la chambre haute. Voilà où en étaient les esprits lorsque, d'accord avec le gouverneur, un député de race britannique, M. Molteno, *leader* du parti libéral, proposa, en 1871, l'adoption du régime parlementaire, c'est-à-dire du principe de la responsabilité ministérielle. Sa motion, amendée après un vif débat et sur les instances de ses amis dans le sens du fédéralisme, fut combattue par les Hollandais et approuvée à la chambre des représentans, mais repoussée au conseil législatif. La majorité favorable, dans la chambre basse, avait été de 5 voix sur 57 votans, maigre succès.

On ne se laissa pas décourager, on travailla l'opinion, le bill fut réintroduit l'année suivante, et le projet de fédération, qui avait tout compromis, renvoyé à une commission d'enterrement.

Cependant l'opposition croissait. Quelqu'un, écrivant pour un gouvernement étranger, résumait ainsi la lutte des partis en présence :

« Nous sommes fatigués, disent les orateurs du parti libéral (anglais), d'être gouvernés exclusivement par des étrangers envoyés d'Angleterre, ne connaissant ni les lois, ni les habitudes de la colonie, n'ayant aucun intérêt qui les y attache, et que nous sommes forcés de subir, même lorsqu'ils ont perdu la confiance du pays et de la chambre. C'est surtout à l'établissement du régime responsable que le Canada, l'Australie, doivent leur prospérité : imitons-les. — Nous admettons, répond le parti conservateur (hollandais), le principe du gouvernement responsable, mais nous soutenons

qu'il n'est pas encore temps de l'introduire ici. Les trois quarts de la population se composent d'indigènes étrangers à toute civilisation. Sur 496,000 habitans, au dernier recensement partiel, 65,607 savaient lire et écrire, 28,826 lire seulement. Même parmi la population blanche, il n'existe pas d'élémens comparables aux hautes classes non-seulement de l'Angleterre, mais de l'Australie et du Canada; où trouver au Cap des hommes jouissant d'une fortune assez indépendante pour pouvoir consacrer leur temps aux affaires publiques sans l'espoir d'en tirer quelque profit? D'ailleurs, la colonie n'est pas représentée dans la chambre d'une manière équitable. Certains districts ont un député pour 1,100 électeurs, d'autres un pour 200. Il est aussi à remarquer que ce sont les districts où il y a le plus de richesse et d'éducation (l'Ouest) qui sont les plus opposés à l'établissement du gouvernement responsable. »

Ce qui inquiétait plus ou moins tout le monde, c'était la perspective de ne plus pouvoir en rien compter sur l'appui matériel de la métropole dans les circonstances difficiles où l'on allait entrer. Enfin, le bill du gouverneur fut voté à l'assemblée par une majorité de 10. Restait l'autre chambre, citadelle de la résistance. Allait-elle fermer ses portes pour la seconde fois?

Le pointage était facile à établir. On avait augmenté le nombre des sénateurs depuis quelques années, mais sans dépasser vingt et un.

Ce calcul ne permettait pas d'espérer l'adoption du projet de loi qui abandonnait à la colonie le gouvernement de ses affaires.

Ainsi l'obstacle venait maintenant du côté où il n'y avait plus qu'à recueillir le bienfait! Cette population hollandaise qu'on aurait dû croire impatiente de secouer ses dernières entraves préférait des lisières. Car il ne fallait plus s'y méprendre : on lui faisait la mariée trop belle. Ce qu'elle avait déjà, un régime lui donnant les moyens « d'obstructionner » à son aise, sans responsabilité, lui suffisait parfaitement. Mais, à Londres, quel scandale si tout finissait en eau de boudin! Quelle revanche pour sir Philip Wodehouse! Le public renoncerait à comprendre. Les chambres s'étonneraient. Le parti conservateur raillerait agréablement, et lord Kimberley pouvait prendre son chapeau et sa canne pour tourner le dos à Downing-Street. En cet instant psychologique, sir Henry Barkly ne garantissait rien.

Ce fut alors que deux sénateurs, dont un hostile, mais quelque peu ébranlé, tinrent à Cape-Town une consultation d'électeurs. L'un était feu le docteur Hiddingh, médecin et millionnaire. L'autre, toujours vivant et en bonne santé, M. de Roubaix, descen-

dant de réfugiés huguenots, et, à ce qu'il paraît, des anciens seigneurs de Roubaix et Tourcoing. Il porte *d'argent à dix-huit merlettes de sable, posées cinq et quatre, au chef de gueules, l'écu timbré d'une couronne de marquis avec la devise : D'ores en avant.*

L'un et l'autre représentaient les districts de l'Ouest ; M. de Roubaix, en particulier, était populaire à Fransche-Hœk, le « coin français, » vallée où abondent les Duplessis, les Dutoit, les Roux, les Malan, les Malherbe, les Faure, les de Villiers, toute la pléiade des arrière-neveux de nos religionnaires. On a vivement reproché à ces deux membres du conseil législatif le choix qu'ils firent de la ville du Cap pour leur meeting, dont l'effet devait être décisif à leurs propres yeux. Cape-Town n'est plus, de nos jours, une cité hollandaise, mais anglo-malaise. De quel droit son avis pouvait-il prévaloir sur celui des campagnes? pourquoi deux hommes, mandataires de toute une région, accordaient-ils cette importance à un seul collège? est-ce que les clameurs d'une poignée d'Asiatiques changeaient rien à l'état d'une question parfaitement connue, fixée, débattue et ressassée depuis deux ans? Mais ces Asiatiques, les Malais, issus d'anciens esclaves, témoignaient alors à M. de Roubaix une confiance qui le liait en retour. Beaucoup étaient électeurs. Ajoutons que M. de Roubaix, orientaliste, a rempli les fonctions de consul-général de Turquie (1).

Au sortir de cette réunion, nos deux sénateurs se déclarèrent édifiés; ils voteraient pour le régime parlementaire. Toutefois le bill, déjà ratifié par une chambre, franchit bien juste les barrières de l'autre, puisque ce fut à la différence d'une voix, celle de M. de Roubaix. On peut appeler ce Franco-Hollandais austral le Wallon de l'Afrique du Sud.

Le changement de système s'opéra fort simplement, au moyen d'un acte très court. De quoi s'agissait-il? De rendre les ministres, ou, comme ils se nommaient encore, les membres du conseil exécutif, éligibles au parlement. Le reste serait sous-entendu. Du jour où le gouverneur pourrait choisir ses conseillers dans les chambres, il se garderait bien de les prendre ailleurs; personne n'accepterait plus un portefeuille sans passer par l'élection. Les ministres, faisant partie des assemblées, dépendraient toujours de la majorité. Un préambule disait que le but de cette innovation était d'introduire « le mode d'administration exécutive communément appelé gouvernement responsable. » Rien de plus. Seulement l'au-

(1) Nous sommes redevable à M. de Roubaix de divers documens qui nous ont été d'un précieux secours pour cette étude.

diteur général des comptes était exclu du cabinet, comme le collecteur des douanes, et on les remplaçait par les chefs de deux départemens créés, le commissaire des travaux publics et du domaine, le secrétaire aux affaires indigènes. Ceci laissait à cinq le nombre des ministres.

Sous ce régime, le gouverneur est le seul fonctionnaire relevant du pouvoir métropolitain, et encore, bizarre inconséquence, est-il payé par la colonie. Les ministres nomment à tous les emplois, administrent sous leur responsabilité personnelle. Enfin il y a là un parlement aussi maître chez lui que son grand aîné des bords de la Tamise, légiférant dans son ressort avec la même indépendance. La sanction royale a été réservée; toutefois la couronne anglaise ne s'est jamais mise en conflit avec le parlement colonial. Reste, il est vrai, l'omnipotence que le parlement britannique lui-même réclame en doctrine partout où le soleil éclaire un morceau de l'empire; et voilà précisément le germe des difficultés futures.

Quand les lampions s'éteignirent sur la rampe déserte, quand le sénat eut apostillé l'acte de 1872 avec la devise de M. de Roubaix : *D'ores en avant*, — un groupe bruyant envahit tout à coup la *parade* de Cape-Town, vaste place servant aux revues militaires. On fit un grand monceau de bois mort et de paille ; dessus, on plaça deux mannequins et on y mit le feu. L'un des bonshommes ainsi brûlés en effigie brandissait cet écriteau : « de Roubaix; » l'autre : « docteur Hiddingh. » Ce fut la vengeance du parti hollandais. M. de Roubaix, surtout, fut frappé d'ostracisme. Privé de son siège, atteint dans sa fortune, son vote agréable au gouvernement anglais ne lui a pas porté bonheur.

Mais les temps sont bien changés. Le parti hollandais avait dit comme le grand-prêtre troyen : Je crains les Grecs jusque dans leurs présens. Aujourd'hui, après dix-huit ans d'expérience, il ne regrette plus son échec d'alors. Il s'est fait au régime parlementaire, il l'exploite, il y gagne, et c'est du côté anglais qu'on attaque ce mode de gouvernement avec des phrases empruntées au défunt boulangisme.

Si quelqu'un touchait à l'arche sainte de 1872, qui brûlerait-on ? Ce serait peut-être un roi ou une reine. Supposons que, malgré son grand âge, M. Gladstone reprenne le harnais des affaires, et que sa fierté d'Anglais, un jour ou l'autre, ne lui permette pas d'aller jusqu'au bout de son libéralisme colonial, — ce serait peut-être M. Gladstone.

En tout cas, le premier à frotter l'allumette serait certainement un Hollandais du Cap.

III. — PREMIERS RÉSULTATS DE L'AUTONOMIE.

Peu après son émancipation, le Cap se mit sur les bras une guerre cafre. Des mesures sans doute imprudentes provoquèrent le soulèvement des Gaïkas ou Xalékas, mince peuplade. Il était bien entendu que le faible détachement de l'armée anglaise laissé en garnison à Cape-Town, par faveur, ne devait en rien prêter son concours dans une affaire comme celle-ci. Autonomie oblige. Celle-ci était un peu forcée, mais n'importe. J'ai de votre aptitude au gouvernement de soi-même, disait l'Angleterre aux colons, une si haute idée que je vous crois aussi très capables d'imposer à coups de victoires votre gouvernement aux sauvages, et que je vous refuse absolument mon aide. Or l'unique force coloniale alors disponible, la seule sérieuse, du moins, était un corps de police monté, à l'effectif d'un bataillon, éparpillé sur une frontière comme de Belfort à Metz. Les Xalékas ne manœuvraient pas précisément comme des Prussiens; cependant, ils en surent assez pour rendre désagréables les escarmouches d'Ibéka et d'Oumzintzani. La police montée, appuyée de quelques francs-tireurs, ne se montra pas en mesure d'étouffer la rébellion; une panique s'ensuivit. Des volontaires au nombre d'un millier répondirent à l'appel du gouvernement; mais le gouverneur, sir Bartle Frere, jugea indispensable de les faire soutenir par des soldats réguliers, deux bataillons, une section navale et de l'artillerie. Il fut approuvé à Londres parce que le pouvoir y avait changé de mains et la politique d'orientation. Lord Beaconsfield ne perdit pas cette occasion d'établir que le système d'un prédécesseur tenait mal ses promesses. Tout rentra dans l'ordre, et, subsidiairement, le premier cabinet responsable paya de sa démission le premier fiasco militaire du régime autonome.

On pourrait dire, puisqu'on a vu la genèse de l'autonomie : « Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin : ce fut le premier jour. »

Dans le cours de la session de 1878, le parlement vota un ensemble de mesures proposées pour la défense du pays. On refondit et augmenta la police montée, sous le nom de *Cape mounted riflemen*. On légiféra sur la milice, qui continua de s'appeler *Burgher Wehr*, comme à l'époque hollandaise; *Land Wehr* aurait paru trop germanique. Tous les blancs, d'après cela, devaient le service de dix-huit ans à cinquante ans, avec les exceptions de rigueur. C'était admirable; seulement, on se contentait de créer un corps de *yeomanry*, milice spéciale, sur la frontière de l'Est, et de réglementer l'institution d'une armée de volontaires sur le modèle an-

glais. La *Burgher Wehr*, force essentiellement hollandaise, resta théorique; elle n'existe encore, à l'heure qu'il est, que sur le papier et au fond d'un carton scellé à la cire. En même temps, le ministère fut autorisé par un acte des chambres à interdire dans certains territoires, qu'il désignerait, le port sans permis des armes à feu. C'était en perspective le désarmement des noirs. L'exploitation des mines de diamans récemment découvertes attirait alors de nombreux indigènes dans le « Griqualand occidental, » province encore indépendante de la colonie et directement administrée par l'autorité impériale. Il n'y avait pas dans ce pays de loi restrictive du commerce des armes et munitions, comme partout ailleurs, en sorte que les chefs de tribus y envoyaient leurs hommes pour se procurer des fusils avec l'argent qu'ils gagneraient. Une insurrection anodine en Natalie montrait déjà les inconvéniens de cet état de choses, et le ministère, n'ayant pas à intervenir dans le Griqualand, se réservait d'enlever aux nègres, chez lui, les dangereux instrumens qu'on leur vendait, à côté, sous les auspices de l'Angleterre. Ces sauvages, incapables de saisir notre subtile logique, allaient naturellement brûler leur poudre. En 1879, Morosi, chef subalterne de la tribu des Bassoutos, refusa l'impôt et se retrancha sur une montagne. La position était forte avec, de trois côtés, des parois à pic, avec une pente raide que barraient des murs en étagement percés de meurtrières. Néanmoins, de vraies et bonnes troupes auraient pu s'emparer assez vite de cette redoute naturelle, même peu nombreuses. Le cabinet colonial voulut essayer sa *yeomanry* de fraîche date. L'artillerie comptait cinq pièces, dont un mortier frappé de la légende: « George Rex, 1802, » suspect d'avoir décoré le perron du musée de Cape-Town. Deux attaques échouèrent; le siège dura onze mois; il fallut rappeler la *yeomanry;* enfin trois cent cinquante *Cape mounted riflemen* réussirent dans un assaut nocturne avec l'aide de cinq cents noirs et de vingt-cinq francs-tireurs.

Ce n'était qu'un commencement.

On avait à peine entamé cette tribu des Bassoutos, laborieuse et guerrière, une des plus remarquables de l'Afrique du Sud. Elle se souvenait d'avoir jadis ramené à coups de fusil, sur le plateau de Bérée, l'armée anglaise du général Cathcart. La pénible capture du fort de Morosi n'était pas pour lui inspirer une grande crainte des troupes coloniales. Si elle n'avait plus à sa tête l'intelligent Mochech, fondateur de son unité, des chefs énergiques comme Masoupa pouvaient encore conduire ses légions à la victoire, et précisément, un affreux désastre semblait établir l'égalité du noir et du blanc sur les champs de bataille. C'était la journée d'Isand-

chlovana, où les bandes de Ketchvayo venaient de détruire tout un bataillon d'infanterie britannique au Zoulouland.

Les symptômes d'une fermentation générale des tribus engagèrent M. Sprigg, premier ministre, à ne pas différer plus longtemps la mise en vigueur du *Peace preservation Act* chez la grande peuplade du Nord. Celle-ci, en effet, relevait du Cap depuis quelques années. Il s'était passé là ce qui arrivait toujours. Une série de secrétaires d'État, dans les cabinets libéraux antérieurs à 1866, avait prudemment écarté les demandes de protectorat de l'habile Mochech, en dernier lieu lord Cardwell. Sous les conservateurs, d'autres dispositions avaient prévalu, on avait annexé le pays à l'empire sans l'attribuer à telle ou telle colonie. Finalement les libéraux s'en étaient débarrassés en le donnant au Cap, un an avant l'institution du gouvernement responsable. Une proclamation du 6 avril 1880 ordonna donc le désarmement des Bassoutos. Le pendule compensateur de la politique métropolitaine marquait à ce moment l'heure Beaconsfield. Vingt-deux jours après, il marquait l'heure Gladstone. Les Bassoutos, qui croyaient à l'esprit de suite du gouvernement impérial, mais avec des variations et des intermittences, respirèrent. La colonie ne serait pas soutenue. Quelques-uns déposèrent leurs fusils dans les magistratures. Ils furent razziés par les autres. Un détachement expédié à la rescousse s'arrêta bloqué tout aussitôt. Vers la fin de septembre, le pays se trouvait en pleine révolte. Avec 2,000 miliciens, des volontaires, des contingens noirs, une armée ou plutôt un rassemblement se constitua, et alors vinrent des escarmouches sans résultat sérieux, qui ne servirent qu'à démontrer le manque de cohésion et d'instruction de ces troupes. Mafeteng, à quelques kilomètres seulement de la frontière, devint le point de concentration; jamais on ne put aborder l'intérieur montagneux ni même dépasser une ligne stratégique très judicieusement choisie par l'adversaire.

D'après des informations par nous recueillies sur le théâtre même de cette guerre, il y aurait eu en ligne jusqu'à 7,000 blancs et 10,000 auxiliaires indigènes. Cela semble exagéré, mais la dépense, en tout cas, fut excessive. On payait les volontaires sur le pied de 4 à 5 francs par jour. Il y avait alors, de par la colonie, une trentaine de nos compatriotes ne demandant pas mieux que de se faire casser la tête à ce prix. Citoyens un peu mélangés peut-être, mais, au demeurant, les meilleurs fils du monde. Enrôlés, ils partirent de Cape-Town en chantant la *Marseillaise*, et un gérant du consulat de France fut trop heureux, plus tard, d'en rapatrier quelques-uns sur la Nouvelle-Calédonie.

Un trente et unième, mais celui-ci vaillant soldat, servit dans le

corps régulier des *Cape mounted riflemen*. Ce fut un des rares blessés de cette singulière campagne. Il s'appelait le capitaine Vincent.

De malicieux Bassoutos racontent qu'à l'affaire de Kalabane un officier d'artillerie volontaire, *ancien élève de l'école de Woolwich*, adossa une superbe pièce de 4, complètement neuve, bourrée de mitraille jusqu'à la gueule, contre une paroi de rochers. Au premier coup, l'affût vola en morceaux. L'ancien cadet de Woolwich avait oublié, depuis le temps, que les canons reculent !

Avec ses talens d'administrateur et son énergique volonté, M. Sprigg n'était pas coupable de ce gâchis ; mais responsable, son ministère l'était, et il se retira. Ce fut le deuxième cabinet victime de l'autonomie. Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin : ce fut le deuxième jour.

Quel déplaisir pour les hommes d'État du parti libéral anglais, menacés maintenant d'expier fort cher leur passion d'économie quand même ! « S'il devenait nécessaire, écrivait lord Kimberley, que les troupes impériales entrassent en campagne et se portassent au secours des forces coloniales pour remédier aux conséquences de mesures que le gouvernement de Sa Majesté n'a pas approuvées, le système du *self-government*, combiné avec la *self-defence*, qui avait fini par être appliqué en ces derniers temps, aurait échoué, et une revision des conditions dans lesquelles sont administrés les territoires indigènes actuellement régis par la colonie pourrait devenir inévitable. » Mais il s'agissait justement d'empêcher la chose ; le secrétaire d'État complétait ses instructions par ces lignes significatives : « Vous n'aurez pas de peine à comprendre qu'en ce qui concerne généralement la colonie du Cap, le retrait ou même la suspension temporaire ou la modification du gouvernement responsable ne seraient point du nombre des mesures que le gouvernement de Sa Majesté pourrait avoir en vue. »

Ainsi, pas d'intervention matérielle, mais la paix. Que restait-il comme moyen ? La diplomatie ; et comme ressource ? L'humiliation. Le nouveau gouverneur, sir Hercules Robinson, était souple et avisé, *home ruler* d'instinct par ses origines et ses alliances irlandaises, rompu au métier par divers stages. Il se dédoubla : « Je suis, disait-il aux Bassoutos, président d'une espèce de république (celle qui diffère d'une colonie) ; je dépends de mes ministres ; ne vous montrez pas trop exigeans, soyez gentils, et nous nous entendrons. » Puis il se tournait vers le Cap : « Je relève du gouvernement de Sa Majesté. J'ai mes ordres. Ne vous montrez pas trop pointilleux ; soyez raisonnables, et tout ira bien. » Quand il ne voulait pas comprendre, il disait aux uns et aux autres : « Un

instant! Est-ce à l'ambassadeur de la reine ou au fonctionnaire ornemental que votre discours s'adresse? Souffrez, selon le cas, que je change d'habit. » C'était une comédie, mais une commodité. Sir Hercules Robinson cumulait, en effet, le titre de gouverneur avec celui de haut-commissaire, et ne l'oubliait pas.

Après plus d'un an d'hésitations, de stériles pourparlers et de fausses manœuvres, le parlement du Cap, saisi de dégoût, vota la désannexion du Bassoutoland. L'Angleterre, populaire chez les noirs parce qu'elle ne se piquerait pas de trop les administrer, accepta le pays, mais aux conditions suivantes :

La colonie verserait tous les ans un subside d'entretien équivalent à la somme des droits de douane perçus dans les ports sur les marchandises à destination du territoire bassouto, — 500,000 francs en moyenne.

Et si les Bassoutos, un beau jour, n'appréciaient plus l'avantage de posséder dans leur sein des résidens anglais, qui les laisseraient d'ailleurs bien tranquilles, la Grande-Bretagne ne serait pas tenue de leur continuer sa protection.

Il adviendrait ce qui pourrait.

A ce marchandage long et pénible, tout le monde avait souffert dans sa dignité, hormis les sauvages. Les finances coloniales étaient ruinées pour longtemps. L'Angleterre, tout en tirant ses grègues du mieux possible, reprenait moralement le fardeau qu'elle avait secoué. Et le nouveau régime du Bassoutoland, qui dure encore par des miracles de patience, est à la merci du hasard.

Le cabinet qui avait remplacé celui de M. Sprigg, un cabinet présidé par sir Thomas Scanlen, en fut si malheureux qu'il rêva de rendre aussi à la Grande-Bretagne d'autres objets ayant cessé de plaire. C'étaient le Transkei, le Bomvanaland, le Tembouland, le Noman's land et quelques semblables *lands*, habités par des Cafres dans l'est du pays. Mais les grands magasins de Londres ne reprennent pas toujours la marchandise portée. Au Cap, le parti hollandais commençait à se sentir des ailes; il ne voulait pas, en prenant son essor, choir du nez sur le sol. La colonie ne pouvait confesser ainsi un manque de force assimilatrice. On jeta les hauts cris; le phylloxera, qui venait de faire son apparition, servit de prétexte, et le ministère Scanlen tomba, troisième victime de l'autonomie.

Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin : ce fut le troisième jour.

Mais le quatrième allait venir.

***.

DEUX PETITS TAMBOURS

RÉCIT DE LA VIE MILITAIRE DANS L'INDE.

Et un petit enfant les conduira.

Sur le tableau de l'infanterie légère, ce régiment porte un autre nom, mais dans toutes les casernes, dans toutes les cantines, on ne le connaît que par son sobriquet significatif de *Fore and Aft* (De l'avant à l'arrière). Peut-être avec le temps accomplira-t-il quelque haut fait qui rendra honorable cette nouvelle désignation ; quant à présent, il en est profondément honteux et tout individu qui l'interpelle ainsi met sa tête en péril. Un chuchotement sur les soldats du *Fore and Aft* les fera sortir en masse dans la rue, l'arme au poing, prêts à tout. Leur excuse, c'est qu'après avoir rechigné sur la besogne, ils ont fait de leur mieux pour l'achever en bon style ; n'importe. Leur monde sait qu'ils furent publiquement traités de lâches, roués de coups et poussés l'épée dans les reins. Les hommes le savent, leurs officiers le savent et aussi les Horse-Guards. Vienne la prochaine guerre, l'ennemi l'apprendra à son tour et à ses dépens. Deux ou trois régimens de ligne ont sur leur nom une tache noire qu'il s'agit d'effacer, coûte que coûte, et les troupes contre lesquelles ils feront cette lessive passeront un mauvais quart d'heure.

Officiellement, le courage du soldat anglais est supposé être à toute épreuve, et c'est, en effet, la règle générale. Les exceptions sont décemment ensevelies à l'écart; il faut le laisser-aller des propos de table que comporte un *mess* après minuit pour qu'on se permette d'y faire allusion. Alors vous surprenez des récits

étranges et terribles de soldats refusant de suivre leurs chefs, d'ordres donnés par qui n'en avait pas le droit, de hontes enfin qui, sans la chance persistante de l'armée britannique, eussent pu aboutir à un éclatant désastre. Ce sont des histoires désagréables à entendre, et leurs narrateurs les racontent tout bas, au coin du feu, tandis que le jeune officier courbe la tête et pense en lui-même que, Dieu merci, ses hommes à lui ne se comporteront jamais de la sorte.

Le soldat anglais n'est pourtant pas sans quelques excuses quand par hasard il faiblit; mais de cela nous ne conviendrions jamais à portée de ses oreilles. Un général d'intelligence ordinaire perd bien six mois à saisir les finesses du genre de guerre qu'il peut avoir à diriger; il arrive qu'un colonel se trompe du tout au tout sur les capacités de son régiment pendant les trois mois qui suivent l'entrée en campagne; même le commandant d'une compagnie ne débrouille souvent qu'à la longue l'humeur et le tempérament de la poignée d'hommes dont il a charge. Pourquoi blâmerait-on si fort le soldat et plus particulièrement le soldat d'aujourd'hui de n'être pas d'emblée à la hauteur de son devoir? Qu'on le fusille ou qu'on le pende pour y avoir manqué, d'accord! C'est un stimulant nécessaire. Mais on ne doit pas l'injurier dans les journaux, — ceci est une dépense plus qu'inutile de papier et de style.

Pauvre diable! Il aura été au service de l'impératrice des Indes quatre années peut-être, et il le quittera dans deux ans. Il n'est pas héréditairement pénétré des délicatesses du point d'honneur, et quatre ans ne suffisent pas pour l'affermir, pour lui apprendre quelle chose sacrée c'est que son régiment. Il aime à boire, il aime à s'amuser; dans l'Inde, il aspire à faire des économies, et d'abord il n'a aucun goût pour les glorieuses blessures. L'éducation qu'il a reçue lui permet tout juste de comprendre à demi la portée des ordres qu'on lui donne; par exemple, si on lui commande de se déployer sous le feu de l'ennemi, comme prélude à une attaque, il comprend très bien qu'il court le plus grand risque d'être tué en se déployant et qu'on le sacrifie pour gagner dix minutes. Il peut alors ou bien obéir avec un entrain désespéré, ou bien hésiter, ou bien fuir, selon la discipline sous laquelle il aura vécu pendant quatre ans.

Armé de connaissances imparfaites, doué pour son malheur d'un rudiment d'imagination, possédé de cet égoïsme intense qui caractérise l'homme du peuple, sans appui moral au régiment, ce garçon est jeté à l'improviste en présence d'un ennemi qui, dans les contrées orientales, est toujours laid, généralement de haute stature et velu comme un ours, avec cela très bruyant. Si,

regardant à droite et à gauche, il voit de vieux soldats, qui, après douze années de service, possèdent leur affaire, s'il les voit exécuter sans le moindre embarras une charge vigoureuse, il est réconforté tout de suite et il épaule son fusil d'un geste résolu. Sa confiance redouble quand il entend un vétéran qui lui a appris l'exercice avec accompagnement de bourrades, chuchoter à son oreille :

— Attention ! ils vont brailler comme ça pendant cinq minutes, et puis ils se jetteront sur nous et nous les tiendrons par les crins, je ne te dis que ça !

Mais, d'autre part, s'il voit des camarades du même temps que lui pâlir et maugréer, tandis que les capitaines s'égosillent à crier : — Baïonnettes fixes au premier rang ! Ferme donc, ferme ! Couchés tous ! A genoux, le premier rang ! etc., — il commence à perdre la tête. Il la perd davantage lorsqu'un camarade tombe auprès de lui avec un bruit de ferraille et le mugissement d'un bœuf qu'on abat. Pourvu encore qu'il bouge un peu, qu'il parvienne à voir l'effet de son propre feu sur l'ennemi, il prend du cœur, en ce cas, et se laisse gagner par la passion aveugle du combat qui, contrairement à une croyance générale, est accompagnée de frisson et vous secoue un homme comme ferait la fièvre ; mais qu'il reste en place, avec cette diable de sensation de froid au creux de l'estomac, et que, dans ces conjonctures, il entende des ordres qui jusque-là n'avaient jamais été donnés, alors vous le verrez rompre les rangs et de la belle manière ! Or, de toutes les choses qui arrivent sous le soleil, il n'y a rien de plus abominable que la débandade d'un régiment anglais. Lorsque les choses vont au pire, que la panique passe vraiment à l'état d'épidémie, les officiers feraient aussi bien, dans l'intérêt de leur sûreté, d'aller chercher refuge chez l'ennemi. En revanche, si les fuyards se laissent rallier, il y a toutes les chances du monde pour qu'ils donnent du fil à retordre à qui les rencontrera ; ils ne se débandent pas deux fois, on peut en être sûr.

Dans trente ans d'ici, quand nous aurons réussi à éduquer à demi tout ce qui porte un pantalon, l'armée sera une machine sur laquelle on ne pourra guère compter. Elle saura trop et agira peu. Plus tard encore, quand tous les soldats auront atteint le niveau d'instruction de l'officier d'aujourd'hui, elle balaiera le monde, par exemple ! Pour parler net, une armée ne doit être composée que de brutes énergiques et de *gentlemen*, ou plutôt de brutes commandées par des *gentlemen*, afin que la besogne de boucher qui lui incombe soit dépêchée lestement et proprement. On me dira que le soldat idéal doit penser pour son propre compte, soit ! Malheureusement, il débute par penser à lui-même, et c'est un fort

mauvais emploi qu'il donne à son génie. En somme, la recette pour être bon soldat, c'est : 1° se garder d'avoir des idées trop quintessenciées sur la valeur de la vie humaine; 2° prendre la chance comme elle vient. En outre, il n'est pas mauvais que l'entraînement au métier ait commencé de bonne heure.

Cette digression me ramène au couple de petits bandits les plus fieffés qui aient jamais battu le tambour ou fait crier le fifre dans la musique d'un régiment. Ils terminèrent leur coupable carrière par un acte d'indiscipline flagrante, et furent tués là-dessus. Leurs noms étaient Jakin et Lew, Piggy Lew, l'un et l'autre de rudes effrontés contre lesquels le tambour-major usait des verges plus souvent qu'à leur tour.

Jakin était un enfant mal venu de quatorze printemps et Lew était à peu près du même âge. Quand on ne les surveillait pas, ils fumaient, ils buvaient, ils faisaient le diable. Leurs jurons étaient ceux de la caserne, des jurons crachés de sang-froid entre les dents serrées. Ils se battaient religieusement une fois par semaine. Jakin sortait de quelque ruisseau de Londres, Lew ne pouvait se rappeler rien que le régiment et le plaisir qu'il avait ressenti dès ses premières années à écouter la musique. Il logeait quelque part dans sa petite âme noire un goût naturel pour cet art céleste et avait, d'ailleurs, la tête d'un chérubin, de sorte que les belles dames qui regardaient beaucoup le régiment à l'église l'appelaient *amour* et *petit chéri*, prouvant par là qu'elles n'entendaient pas ses remarques accommodées au vitriol sur leurs manières et leur conduite, tandis qu'il retournait à la caserne se prendre aux cheveux avec Jakin.

Les autres enfans de troupe détestaient ces deux gamins à cause de l'absence complète de logique qui marquait leurs procédés. Jakin pouvait bien assommer Lew à coups de poing ou Lew frotter la tête de Jakin dans la crotte, mais toute tentative d'agression venant du dehors contre l'un des deux se brisait contre leurs forces combinées. Lew et Jakin étaient les gladiateurs du régiment, des gladiateurs assez riches, car ils se battaient à jours déterminés pour le plaisir des soldats, et ces représentations leur valaient de l'argent.

Ce jour-là en particulier, il y avait dissension au camp. Ils venaient d'être une fois de plus punis pour avoir fumé, ce qui est nuisible aux petits garçons qui se servent de tabac de chique, et le grief de Lew était que, Jakin ayant caché la pipe dans sa poche, infectait le tabac, ce qui le rendait évidemment seul responsable des coups de verges dont l'un et l'autre sentaient encore la brûlure.

— Je te dis que j'avais caché la pipe derrière des barriques, affirma tranquillement Jakin.

— Tu es un s... menteur, répondit non moins tranquillement Lew.

— Et toi tu es un s... petit bâtard, reprit Jakin, fort de la supériorité que lui donnaient une absence absolue d'ancêtres.

Or il y a un mot dans le vocabulaire très étendu des casernes qui ne passe pas impunément. Vous pouvez appeler un homme voleur sans rien risquer; vous pouvez même l'appeler capon sans qu'il fasse autre chose que vous lancer sa botte à la tête, mais vous ne devez le traiter de bâtard que si vous êtes en état de l'en convaincre en lui cassant les dents.

— Tu aurais pu garder ça jusqu'à ce que le dos me cuise moins, dit Lew d'un air chagrin, en se mettant en garde.

— Tiens, ça te cuira davantage, riposta Jakin. — Et il imprima un coup de poing sur le front d'albâtre de Lew.

Tout aurait bien marché et cette histoire, comme disent les livres, n'aurait pas été écrite, si son mauvais sort n'eût amené sur le lieu du combat un grand efflanqué, sans emploi, âgé d'environ vingt-cinq ans, le fils du sergent préposé au Bazar. Il avait grand besoin d'argent et savait que les poches des deux petits étaient bien garnies.

— Encore à vous battre! s'écria-t-il. Je le dirai à mon père et il fera son rapport.

— Est-ce que ça vous regarde? répliqua Jakin, dont les narines se dilatèrent aussitôt d'une façon expressive.

— Moi, non pas. Mais vous le paierez cher, ce qui vous arrive assez souvent.

— Comment diable savez-vous ce qui nous arrive ou ne nous arrive pas? demanda Lew, le blond séraphin. Vous n'êtes pas de l'armée, méchant civil.

Et il opéra une sortie vigoureuse contre le flanc gauche de l'ennemi.

— Comment! parce que vous trouvez deux *gentlemen* en train de régler leurs affaires, vous venez y fourrer votre vilain nez sans qu'on vous en prie? Courez vite rejoindre votre métisse de drôlesse de mère, ou nous vous donnerons ce qui vous revient, poursuivit Jakin.

Le grand flandrin usa de représailles en cognant l'une contre l'autre les têtes des deux petits, mais il eut occasion de s'en repentir, Jakin lui ayant porté savamment un coup de coude dans le ventre, tandis que le pied mignon de Lew allait lui meurtrir le tibia.

Ils se battirent, sanglans, essoufflés pendant une demi-heure et, grièvement atteints eux-mêmes, finirent par renverser leur adversaire comme des terriers renversent un chacal.

— Maintenant, dit Jakin tout haletant, tu auras ce qui te revient.

Et il se mit à labourer le visage du vaincu, tandis que Lew dan-

sait à pieds joints sur le reste de sa personne. L'instinct chevaleresque n'est pas très fort chez la plupart des enfans de troupe.

Lamentable à voir était la ruine qui se releva, et grande fut naturellement la fureur du sergent préposé au Bazar.

Les deux tambours, appelés à l'ordre sous l'accusation d'avoir à moitié tué un civil, furent chargés outre mesure par un père altéré de vengeance et par un fils qui mentait. Ils laissèrent, sans hasarder un mot, les nuages de l'évidence s'accumuler au-dessus d'eux.

— Mauvais petits gueux, vous nous donnez plus de mal que tout le reste du régiment ensemble, dit le colonel en colère. Les admonestations sont perdues pour vous et je ne peux guère vous mettre au cachot ou retenir votre solde. Vous serez fouettés de nouveau.

— Pardon, monsieur (1)... Pouvons-nous dire quelque chose pour notre défense, monsieur? demanda la voix aiguë de Jakin.

— Hein? quoi? allez-vous me tenir tête par hasard! s'écria le colonel.

— Non, monsieur. Mais si un individu venait vous chercher, monsieur, et vous menaçait d'un rapport, monsieur, parce que vous avez un bout d'explication avec un ami, monsieur, et essayait de vous extorquer de l'argent, monsieur...

Les assistans éclatèrent de rire.

— Eh bien? dit le colonel.

— Eh bien! c'est ce qu'a fait cet animal-là, monsieur, et il aurait tenu parole si nous ne l'en avions pas empêché. Nous ne lui avons pas fait grand'chose, allez! Et il n'avait pas le droit de venir entre nous, monsieur. Je ne me plains pas d'être fouetté par le tambour-major, ni porté au rapport par n'importe quel caporal, mais je suis,.. mais je ne trouve pas juste, monsieur, qu'un civil ose parler sur le compte d'un homme qui appartient à l'armée.

Un nouveau rugissement de rire secoua l'auditoire. Le colonel cependant resta grave en demandant au sergent-major :

— Quelle espèce de réputation ces garçons-là ont-ils?

— A en croire le chef de musique, répondit cet important personnage, le seul être du régiment dont les deux enfans eussent peur, ils sont capables de tout, sauf de mentir.

— Croyez-vous donc qu'il soit possible d'avoir affaire à un oiseau pareil sans y être forcé? dit à son tour Lew en montrant du doigt le plaignant contusionné.

— L'admonestation pour cette fois, l'admonestation, dit le colonel avec humeur.

(1) L'appellation de *sir* est employée dans l'armée anglaise comme plus respectueuse que le grade même, d'inférieur à supérieur.

Et quand les deux drôles furent sortis, il fit au civil malencontreux une verte leçon sur le péril de se mêler de ce qui ne nous regarde pas, tout en recommandant que le chef de musique veillât un peu mieux à la discipline de ses tambours.

— Si l'un de vous deux vient jamais à la leçon avec une égratignure seulement sur son museau de singe, tonna le chef de la musique, je le dénonce au tambour-major qui ne lui laissera pas de viande sur les os. Entendez-vous ça, diables que vous êtes?

Puis il se repentit de ses menaces, car Lew, pareil à un petit ange en uniforme, avait pris la place d'un des trompettes retenu à l'hôpital et sonnait la charge d'une façon supérieure. Ce petit était tout de bon un musicien et avait plus d'une fois, en ses heures d'exaltation, supplié son maître de lui faire apprendre à jouer de tous les instrumens.

— Rien ne s'oppose à ce que tu deviennes toi-même chef de musique, Lew, dit le brave homme qui composait des valses de sa façon et travaillait nuit et jour dans l'intérêt de la musique du régiment.

— Qu'est-ce qu'il a dit? demanda Jakin après la leçon.

— Il a dit que je deviendrais un fameux chef de musique et qu'on m'offrirait du sherry le soir, au mess des officiers.

— Eh bien! autant dire que tu seras un capon, qui ne se battra jamais. Moi, quand j'aurai fini mon service d'enfant de troupe, je deviens soldat, et le diable m'emporte si je ne suis pas caporal porte-lance un an après, connaissant les choses à fond et dans les coins comme je les connais! Sergent au bout de trois ans... Et je ne me marierai pas, moi! Je tiendrai bon, je regarderai faire les officiers et puis je permuterai dans un régiment qui ne sera pas au courant de toute mon histoire et où rien ne m'empêchera de passer officier, moi aussi! C'est alors que je t'offrirai de mon haut un verre de sherry et tu resteras à faire le pied de grue au milieu de l'antichambre, oui, en attendant que le sergent du mess le remette dans tes sales pattes.

— Comme ça, tu as cru que je voulais devenir chef de musique, imbécile? Que non! Je serai officier aussi bien que toi. Il n'y a rien de tel que d'avoir un but et de le poursuivre, comme dit notre maître d'école. Le régiment ne retourne pas au pays avant sept ans. J'aurai fait du chemin d'ici là, attends un peu!

De cette façon, les deux gamins, préparant leur avenir, se distinguèrent par une conduite irréprochable pendant toute une semaine. En guise de dédommagement, Lew entama une amourette avec la fille du sergent-fourrier, âgée de treize ans, non pas, comme il

voulut bien l'expliquer à Jakin, en vue du mariage, mais pour s'entretenir la main.

Et la brune Christine, mieux connue sous le diminutif de Cris, goûta cette flirtation plus que toutes celles qui l'avaient précédée, et les autres petits tambours enragèrent tous ensemble du succès de leur camarade, et Jakin prêcha sur le péril de s'accrocher à des cotillons.

Mais ni l'amour ni la vertu n'auraient réussi à retenir Lew dans les sentiers du devoir si le bruit n'avait couru tout à coup que le régiment allait être envoyé en service actif pour prendre part à une guerre que nous appellerons sommairement, afin de ne pas nous égarer dans trop d'explications, « la guerre des tribus perdues. »

Des neuf cents hommes que renfermait la caserne, il n'y en avait peut-être pas dix qui eussent vu le feu. Le colonel, dix années auparavant, avait pris part à une expédition de frontière, l'un des majors s'était distingué au Cap, un déserteur de la compagnie E avait aidé à déblayer les rues en Irlande; mais c'était tout. Depuis bien des années, le régiment avait été laissé de côté. Tous les officiers non brevetés avaient moins de trente ans et la masse des soldats comptait de trois à quatre années de service, aucun ne connaissant l'histoire du drapeau, de ce beau drapeau tout neuf qui avait été béni solennellement en Angleterre par un archevêque avant le départ pour l'Inde.

Ils voulaient aller aux avant-postes, ils le demandaient avec enthousiasme, mais ils ne savaient pas ce que c'est que la guerre et personne n'était là pour le leur enseigner.

C'était un régiment d'élite au point de vue de l'éducation, muni de certificats d'étude et où la majorité des hommes savaient mieux que lire et écrire. La plupart sortaient de districts manufacturiers dont la population débordante avait grossi l'armée. Que pouvait-on attendre de ces fils d'artisans laborieux qui, pendant des générations, avaient sué dans des séchoirs, s'étaient voûtés sur des métiers à tisser ou empoisonnés en travaillant le plomb, chétifs ouvriers de fabriques qui avaient trouvé au régiment une bonne nourriture et une sorte de repos, des raisonneurs au demeurant fort dédaigneux de la gent « nègre » et persuadés que ces êtres-là se sauvent dès qu'on leur montre un bâton.

Les officiers supérieurs disaient : — Le régiment n'a pas vu le feu depuis une trentaine d'années; il faut le mettre à son affaire en le chargeant de garder les lignes de communication.

Ce qui eût été fait, si les régimens anglais n'eussent été absolument indispensables, comme troupes de front, les régimens indi-

gènes ne pouvant remplir avec sûreté que des devoirs secondaires.

Au quartier-général, on dit alors :

— Embrigadez-les entre deux régimens éprouvés ; comme cela, ils ne lâcheront pas pied. Rien ne vaut une alarme nocturne et un petit massacre de retardataires pour préparer un régiment à l'entrée en campagne. Attendez qu'ils aient vu couper la gorge à une demi-douzaine de sentinelles.

Le colonel écrivit allégrement que l'esprit de ses hommes lui semblait excellent, que le régiment était tout ce qu'on pouvait désirer ; les majors souriaient avec confiance et les sous-lieutenans valsaient par couples dans la salle du mess après dîner. Mais une consternation profonde logeait au fond des cœurs de Lew et de Jakin. Qu'allait-on faire des tambours? La musique marcherait-elle en avant? Combien de tambours accompagneraient le régiment? Ils tinrent conseil au plus haut d'un arbre tout en fumant.

— Parions qu'ils nous laisseront derrière eux au dépôt avec les femmes. Tu n'en seras pas fâché, toi! dit Jakin d'un ton sarcastique.

— A cause de Cris, n'est-ce pas? Farceur! Qu'est-ce que c'est qu'une femme ou toutes les femmes auprès de la chance d'une bataille? Tu sais que j'ai autant envie de partir que toi, répliqua Lew.

— Oh! que j'aimerais à être clairon! gémit Jakin. Ils vont emmener avec eux Tom Kidd, que je vous colle contre un mur en un tour de main, et ils ne voudront pas de nous!

— Je ne vois qu'une chose à faire. Mettre Tom Kidd hors de service. Tu lui tiendras les mains et je l'assommerai, dit Lew en se tordant sur sa branche.

— Ça nous achèverait. Tu sais bien que nous ne pouvons déjà pas compter sur notre réputation ; elle ne vaut rien. Si la musique reste au dépôt, nous ne partons point, il n'y a pas d'erreur ; s'ils emmènent la musique, nous pouvons encore être réformés pour cause de santé. Es-tu seulement bon pour le service, toi, Piggy? demanda Jakin en labourant les côtes de son camarade avec force.

Piggy Lew répondit par un juron affirmatif en ajoutant :

— Le docteur dit que tu as le cœur faible pour avoir fumé l'estomac vide. Jette ta poitrine en avant, je vas t'éprouver.

Jakin bomba sa petite poitrine sur laquelle Lew frappa de toutes ses forces. Jakin devint très pâle, ouvrit une énorme bouche, toussa, cligna des yeux, puis prononça d'une voix étouffée : — Ça va bien!

— Oui, tu feras l'affaire, déclara Lew. On m'a parlé de gens qui mouraient quand on les frappait ferme sur l'os de l'estomac.

— Tout ça ne nous fera pas partir, soupira Jakin. Sais-tu où va le régiment?

— Dieu seul le sait. Quelque part en avant pour venir à bout de grands gaillards tout poilus qui vous retournent la peau comme un gant quand ils vous attrapent. On dit que leurs femmes ne sont pas mal tout de même.

— Et le butin? demanda Jakin avidement.

— Oh! pas un liard à ramasser, paraît-il, à moins que vous ne creusiez la terre pour voir ce que les nègres y ont caché. C'est du pauvre monde!

Jakin, debout sur sa branche, contemplait la plaine.

— Lew, dit-il, voilà le colonel qui vient. Un bon garçon, le colonel! Allons lui parler un brin.

Lew faillit tomber du haut de l'arbre devant l'audace d'une pareille proposition. Comme Jakin, il ne craignait ni Dieu ni les hommes, mais il y a des limites à l'audace même d'un petit tambour. Parler au colonel!..

Déjà le hardi Jakin avait dégringolé jusqu'au bas de l'arbre et faisait diligence dans la direction de son chef. Celui-ci marchait, perdu dans ses pensées; des visions d'avancement flottaient devant ses yeux. Ne commandait-il pas l'un des meilleurs régimens de ligne? Tout à coup il aperçut deux petits garçons qui chargeaient droit sur lui. Une fois déjà on l'avait averti solennellement que les tambours étaient en révolte ouverte, Jakin et Lew dirigeant le désordre. Ceci lui fit l'effet d'une conspiration organisée.

A vingt mètres de distance, les enfans firent halte, puis s'avancèrent jusqu'aux quatre pas réglementaires et saluèrent ensemble, chacun d'eux droit comme une baguette de fusil et pas beaucoup plus grand.

Le colonel était de bonne humeur. Il sourit : ces deux petits paraissaient si seuls, si abandonnés dans la grande plaine aride, et, l'un d'eux était gentil à croquer.

— Eh bien! dit le colonel, en les reconnaissant. Venez-vous m'attaquer dans ma promenade? Vous n'avez pourtant pas à vous plaindre de moi. Je ferme assez les yeux, même quand vous avez fumé, ajouta-t-il en reniflant l'air d'une mine soupçonneuse.

Il fallait frapper le fer tandis qu'il était chaud. Les deux petits cœurs battaient tumultueusement.

— Pardon, excuse, commença Jakin. Le régiment est appelé à prendre du service actif, monsieur?

— Je crois que oui, répondit courtoisement le colonel.

— Est-ce que la musique part, monsieur? demandèrent-ils alors tous les deux à la fois. Puis, tout d'une haleine :

— Nous partons aussi, n'est-ce pas, monsieur?

— Vous! s'écria le colonel reculant d'un pas, pour mieux envisager ces deux nains. Vous! mais vous crèveriez à la première marche.

— Non pas, monsieur. Nous pouvons marcher avec le régiment n'importe où, à la parade et ailleurs, dit fièrement Jakin.

— Au lieu que si Tom Kidd y va, vous le verrez claquer, comme un couteau qui se ferme, dit Lew. Tom a des varices aux deux jambes, monsieur.

— Des quoi?

— Des grosses veines, monsieur, qui enflent toujours après la parade, quand elle est longue. S'il part, nous pouvons bien partir, ma foi!

Le colonel les regarda d'un air scrutateur.

— Oui, la musique part, dit-il aussi gravement que s'il se fût adressé à quelqu'un de ses pairs. Avez-vous des parens?

— Non, monsieur, s'écrièrent joyeusement à la fois Lew et Jakin. Nous sommes orphelins tous les deux, monsieur. Il n'y a le consentement de personne à demander!

— Pauvres mioches, vous en aller aux avant-postes avec le régiment! Vous en avez envie tout de bon? Pourquoi?

— Il y a deux ans que je porte l'uniforme de la reine, dit Jakin. C'est dur pour un homme, monsieur, de n'être pas récompensé quand il a fait son devoir.

— Et... et, si je ne pars pas, monsieur, interrompit Lew, le chef de la musique dit comme ça qu'il m'attrapera pour faire de moi un sa... propre à rien de musicien... Avant que j'aie seulement fait campagne, monsieur!..

Le colonel resta longtemps sans répondre, puis il dit lentement :

— Si le docteur ne s'y oppose pas, vous pourrez partir. Mais je ne fumerais pas, si j'étais vous.

Les deux garçons saluèrent et disparurent. Alors le colonel rentra chez lui et conta l'histoire à sa femme, qui se mit à pleurer. Quant au colonel, il était encore plus content qu'attendri. Si les enfans se comportaient ainsi, que feraient donc les hommes?

Jakin et Lew entrèrent dans la chambrée d'un air majestueux, et dédaignèrent, pendant dix minutes au moins, de lier conversation avec leurs camarades. Puis, tout gonflé de son importance, Jakin s'épancha :

— Je viens d'avoir une entrevue avec le colonel. Un bon garçon, le colonel! — Colonel, que je lui dis, laissez-moi donc partir avec le régiment! — Va, mon ami, qu'il me répond, et je voudrais seulement qu'il y eût plus de gaillards de ta trempe parmi ces petits vauriens de tambours. Kidd, si tu me jettes ton fourniment à la tête, prends garde, tes jambes vont enfler.

Il n'y en eut pas moins beaucoup de tapage dans la chambrée des enfans de troupe, tous les autres gamins étant dévorés de haine et d'envie.

— Je m'en vais dire adieu à ma petite, annonça Lew pour achever de les exaspérer.

Il sortit en se dandinant, et alla siffler derrière un bosquet, près du quartier des hommes mariés, jusqu'à ce que Cris accourût au signal. Les tendresses préliminaires une fois échangées, Lew exposa la situation.

— Je pars en avant avec le régiment, dit-il d'un air belliqueux.

— Piggy, tu n'es qu'un petit menteur, répondit prestement Mlle Cris. — Mais le cœur lui manqua, car elle savait que Lew n'avait pas l'habitude de faire des contes.

— Menteuse toi-même ! riposta Lew en passant un bras autour de sa taille. Je prends du service actif. Quand le régiment se mettra en marche, tu me verras défiler avec lui, gai et content. Encore un petit baiser pour la peine, Cris.

— Si tu restais seulement au dépôt, tu aurais autant de baisers que tu en veux, sanglota Cris, en lui tendant sa bouche.

— C'est dur certainement, ma fille; je t'accorde que c'est dur, mais, si je restais, tu n'aurais pas grande idée de moi.

— Peut-être bien... Tant pis, je t'aurais toujours là, Piggy, et toutes les idées du monde ne valent pas le plaisir de s'embrasser !

— Et toutes les embrassades du monde ne valent pas une médaille à la boutonnière.

— Tu n'attraperas pas de médaille, va!

— C'est ce que nous verrons. Moi et Jakin, nous sommes les seuls tambours qu'on emmène. Tous les autres sont des hommes faits. Nous décrocherons nos médailles avec eux.

— Ils auraient dû emmener n'importe qui, plutôt que toi, Piggy. Tu te feras tuer; tu es si imprudent. Reste avec moi au dépôt, mon chat, et je t'aimerai fidèlement toute ma vie.

— Est-ce que tu ne vas pas m'aimer fidèlement tout de même, Cris?.. Tu me l'avais promis !

— Sans doute, mais autrement c'était bien plus commode. Attends seulement que tu aies un peu grandi, pauvre Piggy. Tu es tout juste de ma taille.

— J'ai passé deux ans au service et je ne veux pas perdre une si belle chance de faire campagne. Ne cherche pas à m'en empêcher, Cris. Je reviendrai, et quand je passerai porte-lance, tu seras ma femme.

— Tu m'épouseras ? Promets-le, Piggy !

Lew réfléchit à l'avenir que lui avait proposé Jakin quelque temps auparavant, mais les lèvres de Cris étaient très près des siennes.

— Je promets avec l'aide de Dieu.

C'est la formule consacrée.

Cris lui enlaça le cou de ses bras.

— Je ne te retiens plus, Piggy. Va-t'en gagner ta médaille et je te ferai une ménagère neuve, aussi jolie que je pourrai, lui souffla-t-elle à l'oreille.

— Mets-y de tes cheveux, Cris, et je la garderai dans ma poche, tant que je vivrai.

Là-dessus, Cris fondit en larmes de nouveau, et leur entrevue se termina. La jalousie des autres jeunes tambours s'exaspérant jusqu'à la fièvre, l'existence des deux privilégiés devint dès lors peu enviable. On criait à l'injustice. Non-seulement, ils avaient été admis à s'enrôler deux années avant l'âge réglementaire, — quatorze ans, — mais encore en vertu, semblait-il, de leur extrême jeunesse, on leur permettait de se rendre aux avant-postes, chose qui n'était arrivée à aucun de leurs collègues, de mémoire de tambour! La musique qui devait accompagner le régiment avait été réduite à vingt hommes; le surplus retournait dans les rangs.

Jakin et Lew furent attachés à cette musique comme surnuméraires; ils eussent préféré de beaucoup sonner le clairon devant une compagnie, mais on ne leur avait pas donné le choix.

— Bah! dit Jakin après avoir passé à la visite. Trop heureux de partir n'importe comment! Le docteur a dit qu'après ce que nous avions déjà reçu, nous pourrions résister à tout!

— Ce que nous ferons, répliqua Lew en contemplant amoureusement la petite ménagère informe et mal cousue que Cris lui avait donnée avec une boucle de ses cheveux tordue en façon d'L majuscule sur la couverture.

— Je me suis appliquée de mon mieux, soupira-t-elle. Je n'ai laissé personne m'aider, ni maman, ni le tailleur. Garde-la toujours, Piggy, et rappelle-toi que je t'aime fidèlement.

Ils marchèrent jusqu'à la station du chemin de fer, au nombre de neuf cent soixante, et toutes les troupes cantonnées sortirent pour les voir défiler. Les autres tambours grinçaient des dents en regardant Lew et Jakin marcher avec la musique; sur la plate-forme, les femmes mariées pleuraient et le régiment s'acclamait lui-même avec frénésie.

— Ils ont bonne mine, dit le colonel à un commandant en second, tout en observant le départ des quatre premières compagnies.

— Prêts à tout, répliqua avec enthousiasme le commandant. Je les trouve seulement un peu jeunes et délicats pour la besogne qui les attend. Il fait un froid de loup, là-bas.

— Oh! dit le colonel, il faut bien prendre son parti des maladies accidentelles...

Ils filèrent donc vers le nord, encore vers le nord, rencontrant des troupes innombrables de chameaux, des légions de mules chargées, et cette multitude mêlée qui suit les camps, tout cela augmentant de jour en jour jusqu'à ce que le train s'arrêtât à un point de jonction irrémédiablement obstrué où six voies provisoires offraient à six trains de quarante wagons le moyen de circuler tant bien que mal, où les sifflets éclataient stridens, tandis que les représentans de l'intendance proféraient du soir au matin, et même très avant dans la nuit, les plus affreux blasphèmes, au milieu d'un désordre inénarrable. Le vent chassait alentour la paille des ballots de fourrage, des milliers de bœufs beuglaient, et on n'entendait que ces mots :

— Dépêchez-vous, on a grand besoin de vous aux avant-postes...

Les blessés dans les voitures décorées de la croix rouge tenaient ces mêmes propos.

— Ce n'est pas tant de se battre, racontait un hussard au front bandé, ce n'est pas tant de se battre, quoiqu'on se batte assez comme ça, Dieu merci. Mais c'est cette s... nourriture et ce s... climat. Toutes les nuits il gèle, à moins qu'il ne grêle, et dans la journée un soleil à vous rôtir; de l'eau qui infecte avec ça. Ils m'ont cassé la tête comme on casse un œuf; de plus, j'ai la pneumonie dans mon sac et les boyaux à la débandade! Pour un pique-nique, c'est un pique-nique réussi qu'on fait là-bas, je vous en réponds!

— A quoi ressemblent les nègres? demanda un soldat.

— Oh! il y a quelques prisonniers dans le train. Allez les regarder, c'est l'aristocratie de l'endroit. Les gens du commun sont encore plus laids. Et, si vous voulez savoir avec quoi ils se battent, prenez sous la banquette un couteau qui est là.

Les novices tirèrent avec émotion et contemplèrent pour la première fois le sinistre coutelas afghan triangulaire, à manche d'os. Ce couteau était presque aussi long que Lew.

— C'est là ce qui vous attend, dit le blessé d'une voix faible. Ça vous emporte le bras d'un homme au joint de l'épaule comme ça couperait du beurre. J'ai abattu le gredin qui s'en servait, malheureusement il en reste un tas d'autres qui comme lui s'entendent à découper, les mâtins!

On se promenait le long des voies pour inspecter les prisonniers afghans. Ils ne ressemblaient à aucun des « nègres » que le régiment eût connus jusqu'ici, ces fils redoutables des Beni-Israël, énormes, sombres et renfrognés avec le poil noir. Tandis qu'on les dévisageait, ils ne cessaient de cracher en échangeant des murmures entrecoupés, les paupières baissées vers le sol.

— Mes yeux! Les vilains pourceaux, s'écria Jakin qui suivait la

procession. Hé! le vieux, raconte comment on t'a pris! C'est un miracle que tu n'aies pas été pendu en punition de ta frimousse.

Le plus grand de la bande afghane se tourna avec un bruit de chaînes et, toisant ce gamin :

— Voyez, cria-t-il à ses compagnons. Ils envoient des enfans contre nous! C'est de la folie!

— Hya! dit Jakin en hochant gaîment la tête. Tu descends dans le pays où l'on mange, où l'on boit de la bonne eau. Tu y vivras comme un rajah. Ça vaut mieux que de monter du côté de chez vous. Au revoir, mon bonhomme, aie soin de ta beauté et prends-moi un petit air réjoui.

Les hommes se mirent à rire et commencèrent leur première marche qui leur fit voir que la vie de soldat n'est pas tout agrément. La taille et la férocité bestiale des « nègres » qu'ils avaient appris maintenant à nommer « Paythans » les impressionnaient fort et plus encore le manque absolu de toutes les commodités dont ils avaient l'habitude. Une vingtaine de vieux soldats, s'il s'en était trouvé parmi eux, leur aurait appris à organiser leur coucher d'une façon supportable; mais, réduits à eux-mêmes, ils ne pouvaient se faire aux misères de la tente et de la cuisine du camp; ils découvrirent ce que c'est que d'avoir à se contenter par exemple d'une mule blessée au garrot; ils étudièrent les animalcules dans l'eau et, tout en se livrant à cette étude, éprouvèrent quelques atteintes de dysenterie. Au bout de leur troisième marche, ils furent désagréablement surpris par l'arrivée inopinée au milieu du camp de certain lingot qui fit sauter la cervelle d'un soldat assis auprès du feu de bivouac. Ceci les troubla toute une nuit et fut le début d'une série de taquineries semblables. Le jour, ils ne voyaient rien qu'un nuage de fumée de temps à autre s'envolant d'un escarpement quelconque, au-dessus de la ligne de marche; la nuit, il y avait de lointains jaillissemens de flammes suivis d'accidens qui mettaient le camp sens dessus dessous. Les soldats répétaient en jurant que tout cela était bel et bon, mais que ce n'était pas la guerre, et ce n'était pas la guerre, en effet, car le régiment ne pouvait faire halte pour user de représailles; son devoir était de se porter en avant, de rejoindre les Écossais et les Gurkhas avec lesquels il allait se former en brigade. Les Afghans le savaient; ils savaient surtout, après les premiers coups d'essai, qu'ils avaient affaire à un régiment neuf; dès lors ils se consacrèrent à harceler le *Fore and Aft*. Sous aucun prétexte ils ne se seraient permis de libertés semblables avec un corps mieux préparé, avec ces rusés petits Gurkhas, qui prenaient plaisir à les guetter en pays découvert par les nuits noires et les surprenaient à l'affût, avec ces terribles gaillards en habits de

femmes (les Highlanders) que l'on entendait prier tout haut leur Dieu durant les gardes de nuit et dont la tranquillité ne peut être entamée par aucune surprise, ni contre ces perfides Sikhs (1) attentifs à marcher d'un air d'inadvertance affectée pour mieux tomber sur ceux qui sont dupes de leur stratagème. Ce nouveau régiment blanc était tout différent des autres. Il dormait comme un sanglier et comme un sanglier chargeait dans toutes les directions où il sentait l'attaque. Ses sentinelles marchaient d'un pas que l'on pouvait entendre à un quart de mille et tiraient sur tout ce qui bougeait, fût-ce sur un âne chassé vers eux à cet effet, imprudence qui les mettait à la merci des espions. Et puis il y avait les traînards à la suite de l'armée que l'on pouvait arrêter sans crainte; leurs cris arrivaient désespérés aux oreilles des soldats et les effaraient.

Ainsi, d'étape en d'étape, l'ennemi caché devenait plus hardi et le régiment se tordait, pour ainsi dire, sous des attaques dont il ne pouvait tirer vengeance. Le couronnement fut une soudaine attaque nocturne où les cordes de beaucoup de tentes furent coupées afin de permettre une facile boucherie des dormeurs embarrassés dans la toile détendue sous laquelle ils se démenaient en vain. Cette agression, habilement menée, agit d'une manière fâcheuse sur les nerfs déjà fort ébranlés des soldats du *Fore and Aft*. Tout le courage qu'ils avaient eu à déployer jusque-là était le « courage de deux heures après minuit, » et il ne leur avait servi qu'à s'entre-blesser. Mécontens, malades, transis de froid, en uniformes ternis et mal tenus, ils rallièrent leur brigade.

— Il paraît que vous avez eu du mal à nous rejoindre, dit le général de brigade.

Mais, quand il vit les feuilles d'hôpital, sa physionomie s'assombrit.

— Mauvaise affaire, se dit-il à lui-même. Pourris comme des moutons!

Puis, tout haut, au colonel :

— Je regrette de ne pouvoir me passer de vous en ce moment. Nous avons besoin de toutes nos ressources. Autrement je vous aurais donné dix jours pour vous refaire.

Le colonel ne sourcilla pas.

— Sur l'honneur, répondit-il, je ne vois aucune nécessité de nous épargner. Mes hommes ont été tracassés le long du chemin, sans pouvoir répondre à leur guise; tout ce qu'ils veulent, c'est d'être conduits quelque part où ils sauront enfin ce qu'ils ont devant eux.

(1) On sait que les Sikhs et les Gurkhas sont des indigènes incorporés à l'Inde anglaise.

— Je ne peux dire que je pense grand'chose de ce régiment-là, déclara le général en confidence à son chef d'état-major. Jamais je n'ai vu d'hommes plus évidemment éreintés!

— Oh! ils se remettront en travaillant. Le vernis de parade a été un peu gratté, j'en conviens, mais la campagne leur en fournira un autre, répondit le chef d'état-major. Ils ne comprennent encore rien à ce qui leur est arrivé, voilà tout.

Non, ils ne comprenaient pas. Tous les coups partaient d'un seul côté, ils ne semblaient être là que pour en recevoir; il y avait aussi la maladie qui en un clin d'œil traînait les plus forts droit au tombeau. Et le pire, c'est que les officiers ne connaissaient pas le pays mieux que les soldats eux-mêmes. Ceux-ci se trouvaient dans une condition lamentable, mais restaient persuadés néanmoins que tout s'arrangerait quand ils seraient une fois bel et bien aux prises avec l'ennemi.

L'usage de la baïonnette ne les tentait pas précisément, car un Afghan aux longs bras, avec son couteau, atteint à huit pieds de distance et peut mettre d'un coup trois Anglais hors de combat; mais sept cents fusils partant à la fois, voilà ce qu'il faudrait! — Ce souhait montre assez quel était l'état d'esprit de la troupe.

Les Gurkhas vinrent dans leur camp, et, en mauvais anglais de caserne, essayèrent de fraterniser avec eux, leur offrant des pipes de tabac et les traitant à la cantine. Mais le *Fore and Aft*, connaissant peu la nature des Gurkhas, n'eut guère pour eux que les égards qu'il aurait eus pour d'autres « nègres », et les petits Indiens en vert retournèrent vers leurs vieux amis les Highlanders leur confier en ricanant que ce vilain régiment blanc ne servirait à rien. Grognon... ugh!., sale ugh! Hya! Johnny (1) n'en pensait rien de bon.

Sur quoi les Highlanders donnèrent aux Gurkhas de grands coups sur la tête en leur défendant d'insulter un régiment anglais, ce que les Gurkhas reçurent en ricanant de plus belle, car les Highlanders étaient leurs frères aînés, pourvus des privilèges d'une étroite parenté. Tout autre soldat, s'il touchait un Gurkha, pourrait s'attendre à avoir le crâne incontinent fendu en deux.

Trois jours après, le général de brigade prépara une bataille selon les règles de la guerre et les particularités du tempérament afghan. L'ennemi se massait en forces menaçantes parmi les collines, et le mouvement de nombreux étendards verts révélait que les tribus s'étaient soulevées pour venir en aide aux troupes régulières. Or, un escadron et demi de lanciers du Bengale représentait la cavalerie disponible, et deux pièces de montagne empruntées à

(1) Johnny, sobriquet des Indiens.

une colonne distante de trente milles, toute l'artillerie sur laquelle pouvait compter le général (1).

— S'ils tiennent ferme, comme ils le feront, je n'en doute pas, nous verrons une bataille d'infanterie qui vaudra d'être applaudie comme un fameux spectacle, dit le général. Nous y mettrons du style. Chaque régiment sera porté à l'action par sa musique et nous tiendrons la cavalerie en réserve.

— Ce sera toute la réserve? interrogea quelqu'un.

— Toute la réserve, parce que nous allons n'en faire qu'une bouchée, décida le général, qui ne croyait pas à la nécessité d'une réserve quelconque quand on s'en prenait aux Asiatiques. (Et de fait, lorsqu'on y réfléchit, si l'armée anglaise avait prudemment attendu des réserves pour la conduite de toutes ses petites opérations, les limites de notre empire se seraient arrêtées à la plage de Brighton.)

Les trois régimens, débouchant par trois gorges séparées, devaient, après avoir dûment couronné les hauteurs, converger du centre, de droite et de gauche sur ce que nous appellerons l'armée afghane qui stationnait vers l'extrémité inférieure d'une vallée plate au fond. On voit ainsi que trois côtés de cette vallée appartenaient pratiquement aux Anglais, tandis que le quatrième était la propriété des Afghans. En cas de défaite, ceux-ci avaient pour s'y réfugier les collines rocheuses où le feu des tribus alliées couvrirait leur retraite. En cas de victoire, ces mêmes tribus s'élanceraient pour aider à la déroute des Anglais.

Les canons avaient mission de prévenir les chocs en rangs serrés, et la cavalerie, tenue en réserve dans la vallée de droite, était chargée de stimuler le désordre qui suivrait l'attaque combinée. Le général, assis sur un rocher qui dominait la vallée, regardait la bataille se dérouler à ses pieds, le *Fore and Aft* débouchant de la gorge centrale, les Gurkhas de celle de gauche et les Highlanders du côté droit, par la raison que c'était le flanc gauche de l'ennemi qui paraissait réclamer les plus grands coups. Il n'arrivait pas tous les jours qu'une force afghane consentît à se produire en pays découvert, et le général était résolu à profiter de l'occasion le mieux possible.

— Si nous avions seulement quelques hommes de plus, gémissait-il, si nous pouvions cerner ces mâtins-là et les écraser à fond!

Le *Fore and Aft* s'était bien reposé cinq jours de suite et commençait, malgré la dysenterie, à se remettre d'aplomb.

Pendant ces cinq jours des vétérans auraient pu lui apprendre

(1) *Screw-guns*, canons qui se démontent en deux parties principales, dont chacune peut être hissée sur un mulet.

la marche du jeu; mais, faute de bons conseils pour l'avenir, les soldats se bornaient à discuter ensemble leurs mésaventures passées, comment tel ou tel, encore vivant à l'aube, était mort avant la nuit, et avec quels cris, quels efforts désespérés tel autre avait rendu l'âme sous un couteau afghan. La mort violente était une chose nouvelle et terrible pour ces fils de petits marchands habitués à décéder dans leur lit, et le soin qu'on avait eu d'eux à la caserne ne contribuait pas à diminuer l'horreur qu'elle leur inspirait.

De bonne heure les clairons se mirent à sonner, et le *Fore and Aft*, emporté par un maladroit enthousiasme, sortit sans attendre seulement le café; les pauvres diables furent récompensés de leur zèle par l'obligation de rester au froid sous les armes pendant que les autres régimens se préparaient à loisir.

Appuyés sur leurs fusils et attentifs aux protestations d'un estomac creux, ils attendirent jusqu'à ce que le colonel, apprenant l'aventure, eût entrepris d'y remédier. Il fit si bien en effet que le café se trouva prêt juste au moment où les hommes partaient musique en tête. Même alors il y avait eu erreur et mauvais calcul de temps, car le *Fore and Aft* entra dans la vallée dix minutes avant l'heure convenue. Leur musique, tournant à droite, après avoir atteint la plaine, se retrancha derrière un petit monticule rocailleux; elle jouait toujours pendant que défilait le régiment.

Ce ne fut pas un spectacle rassurant qui frappa les yeux de ces novices: le bas de la vallée semblait occupé par une armée en position, par de vrais régimens armés de Martini qui, de cela il n'y avait aucun doute, balayaient le sol sur un espace où le *Fore and Aft* devait passer. Ce passage s'effectua de façon peu brillante par une révérence générale, tous faisant le plongeon avec ensemble. Les fusils furent épaulés, une volée partit sans que l'ennemi eût l'air seulement de s'en apercevoir; en revanche, le bruit des détonations couvrit les ordres qui pouvaient être donnés.

— Bon Dieu! cria le général assis sur son rocher dominateur, ce régiment a gâté tout le tableau! Que les autres interviennent bien vite et que le canon s'en mêle!

Mais les canons, en tournant les hauteurs, avaient buté sur une espèce de fort, pareil à un nid de guêpes, qu'ils s'étaient mis en devoir de bombarder, au grand ennui de ses occupans qui n'avaient pas l'habitude des armes de précision.

Le *Fore and Aft* continua d'avancer en raccourcissant le pas toutefois. Où étaient les autres régimens? Pourquoi ces nègres se servaient-ils de Martini? Instinctivement ils commencèrent à tirer au hasard, se couchant, s'élançant de nouveau, se recouchant encore. Chacun des hommes, pendant ces manœuvres, éprouvait la sensation d'un isolement désespéré. Le bruit du fusil de son

voisin lui procurait quelque soulagement, et il faisait feu lui-même, le plus vite possible, par imitation. Le résultat de ce feu ne se fit pas attendre. Cinq salves de mousqueterie plongèrent les rangs dans une épaisse fumée; les balles se perdaient inutiles, tandis que les bras des tireurs, disloqués par le recul des Martini, perdaient de leur force. Quand le nuage se dissipa quelque peu, après un temps d'arrêt, et que les *Fore and Aft* considérèrent l'ennemi, bien persuadés que, fauché par centaines, il mordait la poussière, leur surprise fut grande de le voir immobile dans la même position qu'auparavant. En revanche, le quart d'une tonne de plomb au moins était enterré devant eux, la terre déchirée l'attestait.

Maintenant les Afghans, ayant laissé passer la première et folle effervescence, tiraient avec calme au sein de la fumée. Des cris d'agonie éclatèrent, un soldat blessé se tordait avec des ruades de frénétique; un autre, frappé dans les entrailles par un boulet dentelé, suppliait tout haut ses camarades de l'achever. — La fumée s'éclaircit, transformée en vapeur légère, alors l'ennemi se mit à pousser des hurlemens, et une masse noire, se détachant du corps principal, parut rouler avec une vitesse fantastique sur le terrain qui séparait les armées. Cette masse se composait de trois cents hommes peut-être, qui devaient crier et faire feu et taillader si l'élan de cinquante de leurs camarades, déterminés à mourir, atteignait son but. Les cinquante dévoués étaient des Ghazis, affolés par les drogues qu'ils avaient bues et transportés en outre de fanatisme religieux. Quand ils s'élancèrent, le feu des Anglais cessa, et dans le silence qui suivit, ordre fut donné de serrer les rangs et de les rencontrer à la baïonnette.

Quiconque est au courant de ces sortes d'attaques sait que, contre elles, le tir à longue portée est le seul moyen possible, parce qu'un homme qui veut mourir, qui croit par là gagner le ciel, ne peut manquer, neuf fois sur dix, de tuer l'homme qui tient à la vie s'il réussit à le joindre. Mais le *Fore and Aft* fit tout le temps, par ignorance, le contraire de ce que commandait la situation; ce régiment inexpérimenté avait devant lui trois cents démons de six pieds de haut, roulant des yeux blancs, et dont la bouche écumante lançait un rugissement de tigres, tandis que leurs mains brandissaient des couteaux de trois pieds. Les clairons des Gurkhas annonçaient que ceux-ci viendraient à la rescousse, et les pipeaux des Highlanders hennissaient aussi à gauche une note rassurante. Ils s'efforcèrent donc de tenir bon, de supporter le choc sans broncher, la baïonnette en avant; mais la prodigieuse force physique de leurs adversaires les écrasa soudain, un long hurlement de douleur déchira l'air, tandis que les couteaux accomplissaient leur sanglante et inénarrable besogne. On en était à la

lutte corps à corps, les hommes frappant en aveugles leurs camarades aussi souvent que leurs adversaires. Les premiers rangs cédèrent, laissant passer la troupe de cinquante Ghazis, que suivaient de près les trois cents autres, ivres de succès, et aussi enragés que les Ghazis eux-mêmes.

Alors les derniers rangs furent sommés d'avancer, et deux jeunes officiers s'élancèrent dans la mêlée... seuls, — car ayant entendu les cris de ceux qui étaient devant, ayant vu couler des flots de sang, les derniers rangs avaient peur,.. peur des grands couteaux. Leurs chefs pouvaient aller au diable, si bon leur semblait, ils ne les suivraient pas.

— En avant! criaient les officiers.

Mais les hommes les maudissaient et reculaient, et tournaient les talons. Charteris et Deecey, sous-lieutenans de la dernière compagnie, firent face à la mort seuls, persuadés que leurs hommes ne pouvaient les abandonner.

— Vous m'avez tué, lâches que vous êtes, râla Deecey, et il tomba, le buste presque coupé en deux, pendant qu'un nouveau détachement de fuyards le foulait aux pieds en regagnant éperdus la gorge d'où ils étaient sortis.

« Halla! — Halla! — Halla! — Hallelujah!.. »

Les Gurkhas ruisselaient à travers la gorge de gauche, et pardessus les hauteurs, doublant le pas, sur l'invitation des clairons. On eût dit que des araignées d'un vert sombre couvraient les rochers noirs.

> Le matin! Le matin, au clair du soleil,
> Quand dans sa trompette souffle Gabriel!

Les compagnies d'arrière-garde des Gurkhas marchaient, en trébuchant, sur les pierres roulantes. Les files de front firent halte, un moment, pour prendre une vue d'ensemble de la vallée et pour rajuster quelques lacets de chaussures. Puis un joyeux petit soupir d'allègement courut dans les rangs, et ce fut comme si la terre avait souri, car là, au-dessous, était l'ennemi, et c'était pour rencontrer cet ennemi que les Gurkhas avaient si lestement doublé le pas. Ces petits indigènes empoignaient solidement leurs couteaux et regardaient leurs officiers bouche bée, d'un air d'attente, comme des terriers montrent les dents avant qu'on ne leur jette la pierre qu'ils doivent rapporter.

Le terrain occupé par les Gurkhas descendait en pente vers la vallée; ils voyaient donc très nettement tout ce qui se passait. Assis sur les roches, ils s'intéressèrent provisoirement au spectacle, car on n'allait pas leur faire perdre haleine pour repousser

une attaque de Ghazis à plus d'un demi-mille de distance. Les troupes blanches n'avaient qu'à surveiller leur avant-garde.

— Hi! yi! dit le *Subadar-major*, qui suait à grosses gouttes. Imbéciles, là-bas serrés en bon ordre, pas le moment! Tirer bonne volée, voilà ce qu'il faut. Ugh!

Indignés, furieux, s'amusant néanmoins, les Gurkhas assistèrent à la retraite, — servons-nous d'expressions modérées, — à la retraite du *Fore and Aft*, qu'ils accompagnaient de jurons et de commentaires.

— Ils courent! Les troupes blanches courent! Colonel *Sahib*, pouvons-nous aussi courir un peu? murmura le *jemadar* Runbir-Thappa.

Mais le colonel n'en voulut pas entendre parler.

— Que les gredins soient hachés un bon moment! C'est bien fait pour eux. Ils seront forcés de se retourner tout à l'heure.

Prenant sa lunette, il vit briller la lame du sabre d'un officier:

— Il les bat à coups de plat de sabre. Conscrits de malheur, comme les Ghazis les enfoncent! s'écria-t-il.

Le *Fore and Aft*, en reculant, emportait avec lui ses officiers. L'étroitesse du passage où elle rentrait forçait cette multitude à se rassembler, et l'arrière-garde envoya une salve hésitante de mousqueterie. Les Ghazis se retirèrent, ne sachant quelles réserves le défilé pouvait contenir. D'ailleurs il n'était jamais sage de poursuivre trop loin les blancs. Ces bêtes féroces retournèrent au gîte repues, en s'arrêtant seulement pour frapper les blessés.

Le *Fore and Aft*, à un quart de mille de distance, encombrait la gorge; sanglant, secoué, démoralisé, il était châtié à coups de garde et de plat de sabre.

— Retournez-y! retournez-y, lâches que vous êtes! Misérables femmes, poules mouillées, chiens! formez-vous en colonnes... par compagnies, vociférait le colonel.

Et les officiers blasphémaient tout haut.

Mais le régiment voulait aller n'importe où, sauf à la rencontre de ces coutelas sans pitié. Il balançait, irrésolu, avec des plaintes et des clameurs, tandis que, de la droite, les Gurkhas tiraient dans la cohue des Ghazis retournant vers leurs troupes.

La musique du *Fore and Aft*, bien qu'elle fût protégée contre la fusillade directe par le tertre rocheux derrière lequel on l'avait installée, prit la fuite dès la première panique. Jakin et Lew auraient bien suivi, mais leurs jambes courtes les laissèrent loin en arrière; et, avant que la musique n'eût rejoint le régiment, ils eurent la pénible impression d'être abandonnés, réduits à leurs propres forces.

— Retournons au rocher, dit Jakin. Là, on ne nous apercevra pas.

Comme ils revenaient vers les instrumens épars dont s'étaient débarrassés les musiciens, leurs cœurs éclataient sous leurs côtes.

— Voilà un joli spectacle! dit Jakin, se jetant tout de son long par terre. Une belle conduite de la part de l'infanterie anglaise! Oh! les ..... ! Ils sont partis, ils nous ont laissés tout seuls ici! Qu'est-ce que nous deviendrons?

Lew s'empara d'une bouteille qui traînait là, remplie de rhum de cantine, et but jusqu'à ce qu'une quinte de toux le saisit.

— Bois! dit-il brièvement. Ils reviendront dans deux ou trois minutes. Tu verras!

Jakin suivit le conseil, mais il ne se produisit aucun signe du retour annoncé. Ils entendaient seulement une clameur sourde partir de l'entrée de la vallée de retraite et voyaient les Ghazis reculer, pressant le pas à mesure que les Gurkhas leur tiraient dessus.

— Nous sommes tout ce qui reste de la musique et nous serons pris, pour sûr, dit Jakin.

— Je mourrai auparavant, répliqua Lew d'une voix enrouée en tirant son petit sabre de tambour.

Le rhum qu'il avait bu commençait à lui travailler le cerveau, de même qu'il exaltait celui de Jakin.

— Ferme! il y a autre chose à faire que mourir! dit Jakin, frappé par la splendeur d'une idée que lui envoyait soudainement l'ivresse. Envoyons à ces s... lâches de là-bas l'ordre de revenir. Les Pathyans sont loin. Viens donc, Lew! on ne nous fera pas de mal. Prends ton fifre et donne-moi le tambour. La vieille marche, c'est tout ce que méritent ces saligauds-là! Tiens, voilà quelques-uns de nos hommes qui reviennent. Debout, clampin! Par file à droite, marche!

Il passa la lanière du tambour à son épaule, fourra le fifre dans la main de Lew, et les deux enfans sortirent du couvert des rochers en écorchant les premières mesures de la marche : *les Grenadiers anglais.*

Comme l'avait dit Lew, quelques-uns des *Fore and Aft* revenaient sombres et la tête basse sous le stimulant des coups et des injures; leurs habits rouges se montraient à l'entrée de la vallée; derrière eux vacillaient de nombreuses baïonnettes. Mais entre cette ligne brisée et l'ennemi, — qui, avec sa méfiance afghane, craignait qu'une retraite si rapide ne cachât quelque embûche et, par conséquent, ne bougeait pas, — s'étendait un demi-mille de terrain uni, tacheté seulement çà et là de cadavres et de blessés.

L'air guerrier continuait, les deux petits garçons se tenant serrés, épaule contre épaule, et Jakin battant du tambour comme

un possédé. Le fifre unique ne faisait entendre qu'un pauvre petit son aigrelet; n'importe, cette musique portait loin, arrivant jusqu'aux Gurkhas eux-mêmes.

— Venez donc, chiens que vous êtes ! marmottait Jakin entre ses dents. Faudra-t-il que nous jouions jusqu'à la fin du monde?

Lew regardait droit devant lui, plus raide qu'il ne l'avait jamais été à la parade. Et, comme une amère raillerie aux rebelles de là-bas, le vieux chant de la vieille ligne grinçait et bourdonnait, crié par le fifre, roulé par le tambour :

Y'en a qui parlent d'Alexandre,
Ou bien encor d'Hercule aussi,
D'autres d'Hector et de Lysandre
Et de grands noms comme ceux-ci !

Dans le lointain, les Gurkhas battaient des mains, et un sympathique rugissement échappa aux Highlanders; mais personne ne tira : ni Anglais, ni Afghan. Les deux petits points rouges avançaient toujours dans la plaine vide, parallèlement au front de l'ennemi, et l'air continuait :

Mais de tous les héros du monde
Aucun ne peut se comparer,
Ra ta plan plan, ra pa ta plan,
Au grenadier anglais !

Les hommes du *Fore and Aft* s'amassaient en rangs pressés à l'entrée de la plaine. Le général, sur les hauteurs au-dessus, était muet de rage. Aucun mouvement de l'ennemi. Le jour semblait s'être arrêté pour observer ces deux enfans.

Enfin, Jakin fit halte et exécuta un long roulement, tandis que le fifre glapissait à l'envi.

— Demi-tour à droite! face! Tiens-toi donc, Lew, tu es soûl! disait Jakin.

Ils tournèrent sur eux-mêmes, et, marchant en arrière :

Ces héros de l'antiquité
Ignoraient les boulets de canon,
Et la puissance de la pou — ou — oudre !

— Les voilà qui viennent! dit Jakin. Continue, mon vieux :

Pour effrayer leurs ennemis!

Le *Fore and Aft* se répandait à flots dans la vallée. Ce que les officiers avaient pu dire aux soldats, en cette heure d'opprobre et

d'humiliation sans seconde, personne ne le saura jamais; car ni soldats ni officiers n'en parlent plus maintenant.

— Ils reviennent! s'écria un prêtre parmi les Afghans. Ne tuez pas ces petits, prenez-les vivans et nous les élèverons dans notre foi.

Mais la première décharge était partie, et Lew tomba la face contre terre.

Jakin se tint debout un instant, puis tourna sur lui-même et s'affaissa, tandis qu'avançait le *Fore and Aft*, les malédictions de ses officiers dans les oreilles et la honte au cœur.

La moitié des hommes avaient vu mourir les tambours, et ils ne firent aucun signe; ils ne poussèrent même pas une acclamation. Ils doublèrent le pas à travers la plaine, en bon ordre, sans tirer.

— Ça, dit le colonel des Gurkhas, c'est la vraie attaque comme il aurait fallu la livrer d'abord. A vous, mes enfans!

— Ulu-lu-lu-lu! firent les Gurkhas en descendant grand train avec un joyeux cliquetis de *kukris*, l'infernal couteau gurkha.

A droite, il n'y eut pas d'attaque. Les Highlanders, recommandant leur âme à Dieu avec calme, intervinrent et tirèrent à leur façon, c'est-à-dire sans précipitation et sans intervalle, tandis que les canons, ayant disposé de l'impertinent petit fort susmentionné, lançaient obus contre obus dans la foule groupée autour des étendards verts.

— Charger est une nécessité malheureuse, murmura un sous-officier dans la compagnie de droite des Highlanders. Les hommes en prennent prétexte pour jurer tellement! Mais je crois tout de même qu'il faudra en venir à une charge, si ces diables noirs restent plantés là plus longtemps. Stewart, mon garçon, tu tires dans l'œil du soleil; c'est gaspiller en pure perte les munitions du gouvernement. Un pied plus bas et beaucoup moins vite! Qu'est-ce que font donc les Anglais?.. Ils sont bien tranquilles, au centre. Vont-ils se sauver encore?

Mais les Anglais ne se sauvaient pas; ils écharpaient, ils massacraient l'ennemi; car, quoiqu'un blanc soit rarement, au physique, de force à mater un Afghan sous ses peaux de moutons ou ses vêtemens rembourrés, cependant, grâce à la pression de beaucoup d'autres blancs par derrière et à une certaine soif de vengeance qui bouillonne dans son cœur, il devient capable de faire bien des choses en s'aidant des deux bouts de son fusil. Les *Fore and Aft* retinrent leur feu jusqu'à ce que chaque balle pût passer à travers cinq ou six hommes et que le front de la troupe afghane fût à portée de baïonnette; après quoi ils choisirent leurs adversaires et les tuèrent en respirant fort, avec de brefs accès de

toux que l'on connaît en pareil cas, et des grincemens de ceintures de cuir contre les corps étreints avec fureur. Pour la première fois ils découvraient qu'un Afghan attaqué est beaucoup moins formidable qu'un Afghan qui attaque, vérité que les vieux soldats auraient pu leur apprendre; mais les vieux soldats manquaient, je le répète.

La stalle des Gurkhas était la plus bruyante dans le marché; car les hommes, avec un bruit désagréable, un bruit de bœuf coupé sur le billot, se servaient de leur fameux *kukri*, qu'ils préfèrent à la baïonnette, sachant combien l'Afghan déteste cette lame en demi-lune.

Comme les Afghans cédaient, les drapeaux verts, sur la montagne, descendirent pour les aider dans un suprême effort. Ce fut une faute de leur part. Les lanciers s'impatientaient dans la gorge de droite; par trois fois ils avaient envoyé un des leurs, au galop, vérifier les progrès de l'affaire. La troisième fois, le messager revint le genou effleuré par une balle, jurant des jurons étranges en hindoustani et déclarant que tout était prêt. De sorte que l'escadron et demi contourna sur la droite les Highlanders, en faisant siffler au vent les pennons de ses lances, et tomba sur ce qui restait des Afghans juste au moment où, selon les règles de la guerre, il aurait dû attendre que l'ennemi donnât plus de marques de fatigue.

Ce fut tout de même une jolie charge, adroitement conduite, et qui se termina ainsi : la cavalerie se trouvant boucher le défilé par lequel les Afghans comptaient battre en retraite, deux compagnies de Highlanders descendirent le chemin qu'avaient tracé les lances, en exécutant un mouvement auquel n'avait jamais pensé le général, un mouvement heureux, puisque l'ennemi fut détaché de sa base comme une éponge peut l'être d'un rocher et resta enfermé dans un cercle de feu au milieu de cette plaine impitoyable. La poursuite dura jusqu'à ce que les Afghans se fussent rompus en petits détachemens, plus difficiles à exterminer que de grosses masses.

— Voyez, déclara le général, tout s'est passé comme je l'avais résolu. Nous les avons coupés par la base, et maintenant nous les mettrons en pièces.

De fait, le général n'avait osé rien espérer de pareil, vu le peu de forces dont il pouvait disposer; mais il faut pardonner aux hommes qui réussissent ou qui succombent par les fautes de leurs adversaires de travestir parfois le hasard en combinaisons. La lessive continua gaîment. Les Afghans fuyaient comme des loups qui, lassés, se retournent encore pour montrer les dents et pour mordre.

Les lances rougies plongeaient dans plusieurs corps à la fois, et, avec un cri, redressaient leur pointe comme se dresse un mât sur la mer orageuse, tandis que le cavalier galopait en avant; elles se tenaient entre leur proie et les collines abruptes, car tous les survivans essayaient d'échapper à cette vallée de la mort. Quant aux Highlanders, ils laissaient courir les fuyards, puis les rattrapaient hors d'haleine avant qu'ils eussent pu atteindre la protection des rochers au-dessus. Les Gurkhas ne faisaient que suivre; mais les *Fore and Aft* tuaient pour leur propre compte; ils parquèrent une masse compacte entre leurs baïonnettes et une muraille de pierre; les balles de percer à souhait le rembourrage des habits!

— Nous ne pouvons pas en finir comme ça, capitaine *Sahib!* dit tout haletant un *ressaidar* de lanciers. La lance perd trop de temps. Essayons de la carabine.

Ils essayèrent de la carabine, et pourtant l'ennemi paraissait s'évanouir dans l'air, gagnant par centaines la montagne, quand il n'y avait que vingt balles pour l'arrêter. Sur les hauteurs les canons avaient interrompu leur bombardement, car il n'y avait plus de quoi les charger, et le général gémissait, n'étant pas en mesure d'écraser la retraite à son gré. Longtemps avant la fin de la fusillade, les brancards étaient allés à la recherche des blessés. La bataille se terminait, faute de troupes fraîches qui eussent effacé une fois pour toutes les Afghans de la surface du monde. Nulle part le carnage n'avait été plus grand que sous les pas du *Fore and Aft*. Mais le régiment ne poussa pas de vivats avec les Highlanders, il ne dansa pas des danses frénétiques avec les Gurkhas parmi les morts. Les hommes, appuyés sur leurs fusils, regardaient en dessous leur colonel.

— Allez-vous-en au camp, vous autres. Ne vous êtes-vous pas assez déshonorés pour un jour! Allez soigner les blessés. Vous n'êtes bons qu'à cela, dit le colonel.

Pourtant, à la dernière heure, les *Fore and Aft* avaient fait ce que pouvait souhaiter le chef le plus exigeant. Leurs pertes étaient considérables parce qu'ils ne savaient pas expédier adroitement la besogne, mais quant au courage, ils n'en avaient pas manqué certes. Et c'était là leur récompense!

Un jeune sergent, qui commençait à se croire un héros, offrit sa gourde à un Highlander dont la langue était noire de soif.

— Je ne bois pas avec les poltrons, répondit le Highlander d'une voix enrouée.

Puis, se tournant vers un Gurkha :

— Hya, Johnny? Eau à boire... en as-tu?

Le Gurkha lui passa sa gourde en ricanant. Les *Fore and Aft* ne soufflèrent mot.

Au camp, le général, qui se voyait promu avant trois mois à la dignité de chevalier, fut le seul à leur faire des complimens. Le colonel était au désespoir; les officiers boudaient.

— Eh bien! dit le général, ce sont de jeunes troupes, bien entendu, et il n'est pas extraordinaire qu'elles se soient un instant repliées en désordre... Mais elles sont revenues, comme nous le savons tous... et elles se sont bien conduites, admirablement conduites. Je les observais. Il n'y a pas lieu de prendre la chose à cœur, croyez-moi, reprit-il en s'adressant au colonel qui se tenait devant lui, pâle comme la mort.

En lui-même, il pensait:

— Maintenant qu'ils sont formés, je peux leur confier de la besogne. Autant qu'ils aient passé par là! Quelques flirtations encore avec le feu et ils seront à leur affaire. Mais ce pauvre colonel!..

Toute l'après-midi, l'héliographe voltigea sur les hauteurs, s'évertuant à instruire de la bonne nouvelle une montagne distante de quarante milles environ. Et le soir, arriva, — poudreux, suant, épuisé, — un correspondant égaré qui avait perdu son temps à regarder brûler un village sans importance et n'avait déchiffré les signaux que tardivement, ce qui lui faisait maudire sa mauvaise chance.

— Des détails! qu'on m'en donne à tout prix! autant que l'on voudra!.. Je suis tout oreilles. C'est la première fois que je reste en arrière! disait le correspondant au général.

Et celui-ci, sans hésiter, raconta comment une armée de communication avait été mise en pièces, détruite, annihilée, ou il s'en fallait de peu, grâce à la sagesse, à la prévoyance, à l'habileté, à la stratégie supérieure d'un certain général de brigade. Mais quelques-uns affirment, et parmi eux il y a les Gurkhas qui ont tout vu du flanc de la montagne, que cette bataille fut gagnée par Jakin et par Lew, dont les deux petits corps ont été relevés juste à temps pour remplir deux vides au chevet de la grande fosse creusée pour les morts sous les hauteurs de Jagai.

RUDYARD KIPLING.

(Traduction de TH. BENTZON.)

LE LANGAGE

ET

LES NATIONALITÉS

Nos philosophes français du XVIIIe siècle voyaient dans le langage une invention de l'intelligence humaine, destinée d'abord aux besoins les plus simples de la vie, et peu à peu employée à des usages plus relevés : ils auraient été bien étonnés s'ils avaient pu pressentir les systèmes que le siècle suivant verrait éclore. Qu'eût pensé, par exemple, Voltaire, en entendant assurer que le langage est un organisme vivant, indépendant de la volonté de l'homme ? Eux qui croyaient que leur devoir était de polir, de perfectionner la langue française, de lui donner de nouvelles qualités de clarté, de logique et de précision, qu'auraient-ils dit si on leur avait appris que la littérature et les gens de lettres étaient un obstacle, une gêne et un trouble? On parlait alors des caprices de l'usage, caprices qu'il fallait respecter, lors même qu'on ne parvenait pas à les comprendre : quelle eût été la surprise de ces écrivains en entendant affirmer que le langage obéit à des lois fatales et nécessaires?

Ce n'est pas tout. En présence de la variété des idiomes parlés en Europe et hors d'Europe, nos aïeux songeaient surtout à la difficulté de faire pénétrer au loin les lumières de la raison : ils se seraient volontiers écriés, comme le faisait plus tard l'indianiste anglais Hodgson, en énumérant les mille ou douze cents dialectes parlés sur la surface du globe : *What a wonderful superfluity of*

speech! On était loin d'admirer dans cette diversité quelque dessein providentiel, ni d'en tirer des conséquences pour séparer à jamais les nations. Quand Rivarol, en 1783, adressait à l'académie de Berlin son discours sur l'universalité de la langue française, nul ne prévoyait, ni à Berlin, ni à Paris, l'importance politique qui serait un jour attribuée à la différence des idiomes. « La philosophie, disait l'écrivain français avec sa tranquille confiance dans l'avenir, la philosophie, lasse de voir les hommes toujours divisés par les intérêts divers de la politique, se réjouit maintenant de les voir, d'un bout de la terre à l'autre, se former en république sous la domination d'une même langue. »

Tel est le changement survenu dans les esprits : il en est peu de plus considérables, car il suppose toute une autre façon d'envisager l'homme et l'univers. Nous voulons essayer de voir ce qu'il peut y avoir de vrai et ce qu'il y a d'exagéré dans cette manière de présenter les choses. Il ne saurait être question, bien entendu, de contester la portée d'un mouvement d'études qui forme l'un des titres d'honneur de ce siècle. Peut-être était-il nécessaire de concevoir la science de cette façon pour donner aux recherches le sérieux et la rigueur qu'elles doivent avoir. L'âge précédent avait eu le tort de trop simplifier les problèmes et de généraliser trop vite des observations superficielles. Mais aujourd'hui que les conquêtes de la linguistique sont assurées, il est permis de se demander si des axiomes énoncés et acceptés trop aisément n'ont pas faussé l'idée qu'on doit se faire de la nature du langage, ainsi que du rôle qu'il est appelé à jouer dans les affaires de ce monde.

I

Quoi qu'en aient dit d'illustres savans, on peut douter que la linguistique doive être comptée parmi les sciences naturelles. Il lui manque pour cela une condition capitale : c'est que l'objet dont elle traite n'existe pas dans la nature. Le langage est un acte de l'homme : il n'a pas de réalité en dehors de l'intelligence humaine. Je peux, par un ensemble de signes vocaux, diriger la pensée d'autrui sur les mêmes objets où s'est arrêtée la mienne ; je peux, grâce à l'écriture, donner à ces signes une forme durable. Mais il n'y a pas là autre chose qu'une opération de l'esprit provoquée par des moyens extérieurs ; les moyens que j'emploie n'ont de valeur que par l'idée que nous sommes convenus d'y attacher. Tout, dans le langage, vient de l'homme et s'adresse à l'homme. Si nous enveloppons l'homme dans la nature, la science du langage fera partie des sciences naturelles, au même titre que la science des religions, la science du droit, l'histoire de l'art. Mais si, prenant les termes

dans leur sens ordinaire, nous opposons, comme on a l'habitude de le faire, aux sciences naturelles les sciences historiques, c'est-à-dire celles qui nous instruisent des actes et des œuvres de l'homme, il n'est pas douteux qu'il faille mettre la science du langage parmi les sciences historiques.

La chose a pourtant été niée. « Les langues, dit Schleicher, sont des organismes naturels qui, en dehors de la volonté humaine et suivant des lois déterminées, naissent, croissent, se développent, vieillissent et meurent; elles manifestent donc, elles aussi, cette série de phénomènes qu'on comprend habituellement sous le nom de vie. La glottique, ou science du langage, est par suite une science naturelle. » On sait que la même thèse a été plaidée avec éclat par M. Max Müller dans les premières de ses *Lectures*. Les mêmes idées ont été aussi exprimées en France. « Pour moi, dit un savant français dans un ouvrage spécialement consacré à la question, le langage est un organisme qui, comme tel, a avant tout son principe de développement en lui-même. » M. Arsène Darmesteter avait déjà dit de son côté, mais avec une restriction qu'il faut remarquer : « S'il est une vérité banale aujourd'hui, c'est que les langues sont des organismes vivans dont la vie, pour être d'ordre purement intellectuel, n'en est pas moins réelle et peut se comparer à celle des organismes du règne végétal ou du règne animal. »

Le caractère commun de ces différentes définitions, c'est d'attribuer au langage une existence propre, indépendante de la volonté humaine. On en fait comme une sorte de quatrième règne. La plupart des linguistes se placent aujourd'hui à ce point de vue, les uns par conviction philosophique, les autres simplement, je suppose, pour la commodité de l'exposition. Ce qui explique jusqu'à un certain degré une telle manière de voir, c'est d'abord la durée des langues, qui se mesure par siècles, et qui dépasse d'une façon si manifeste la misérable durée de la vie humaine. Le latin, qui avait commencé avant Rome, a continué d'exister longtemps après la chute de l'empire romain, et l'on peut dire en un sens qu'il existe encore aujourd'hui, grâce aux langues romanes qui en sont la transformation. Mais la difficulté même où l'on est de marquer le commencement et la fin des langues aurait déjà dû montrer combien toute comparaison tirée d'un être vivant est trompeuse. D'un autre côté, la régularité avec laquelle se modifient les langues a dû contribuer à les faire comparer aux produits de la nature. On a remarqué que les langues ne procèdent point par sauts, mais qu'elles observent des gradations insensibles, qu'une marche uniforme préside aux métamorphoses des divers idiomes d'une même famille, lesquels ont l'air de se mouvoir sous l'influence d'un seul et même principe. Mais ce

ne sont pas là, on le conçoit aisément, des lois inhérentes au langage : ce sont les lois de notre esprit, qui se manifestent dans les transformations de la parole, comme on les observe également dans la lente évolution du droit, des usages, des croyances. On est presque confus d'avoir à énoncer des vérités si évidentes. Tout ce qui s'est dit sur le langage pourrait aussi bien être répété pour les autres inventions humaines, pour l'écriture, par exemple, laquelle a suivi de même une marche insensible, puisque nos caractères cursifs d'aujourd'hui sont sortis, par une longue série de déformations, des lettres capitales romaines, lesquelles remontent, par l'intermédiaire de l'alphabet grec, aux caractères phéniciens, issus eux-mêmes des hiéroglyphes de l'Égypte : personne ne s'est trouvé cependant pour affirmer que l'écriture a une existence qui lui soit propre et personnelle.

On ne s'expliquerait pas ces excès de l'abstraction, et on ne comprendrait pas l'adhésion que des vues si extraordinaires ont rencontrée, si l'on ne se rappelait que les esprits y étaient préparés d'avance par un autre ensemble de vues, par une autre philosophie du langage, venant du côté opposé de l'horizon scientifique, mais aboutissant à des conclusions analogues. Une école toute différente présentait dans le même temps la parole comme une manière de révélation : jamais, si l'on en croit les chefs de cette école, l'homme n'aurait été capable d'inventer le langage ; c'est un dépôt qui lui a été confié, une inspiration qui lui est venue d'en haut. Nous connaissons ce système pour l'avoir vu exposer en France, mais il a tout particulièrement trouvé des partisans en Allemagne, où il a recruté de nombreux disciples parmi les représentans de l'école historique. Le dictionnaire de la langue allemande des frères Grimm porte à la première page pour épigraphe : « Au commencement était le verbe. » Il ne faut pas demander aux sectateurs de cette doctrine beaucoup de clarté ni de suite dans les déductions. Quelques-uns supposaient une langue unique enseignée par la Divinité elle-même, et dont tous les idiomes d'aujourd'hui sont les descendans dégénérés ; d'autres assuraient qu'une intuition spéciale avait été attribuée à certains peuples privilégiés, comme les Hébreux, les Grecs, les Hindous : ainsi s'expliquait la mystérieuse beauté de leur langage. On aimait en toute chose à reporter la perfection à l'époque des origines ; on imaginait un passé lointain qu'on décorait de toutes sortes de qualités dont les temps nouveaux étaient devenus incapables ; on créait, pour y rapporter tout ce qu'il y avait de plus élevé et de meilleur, la catégorie de l'instinctif et du spontané. Savigny développait dans l'histoire du droit, Creuzer dans l'histoire des religions, Stahl dans le droit politique, les mêmes vues que Grimm et Humboldt

se complaisaient à exposer dans l'histoire du langage. Ce qui se trouvait au fond de toutes ces spéculations, c'était le dédain et le mépris de la raison. Un certain orgueil de caste s'y mêlait aussi : l'idée de races privilégiées, parmi lesquelles on n'oubliait pas de se placer, ne pouvait déplaire. Ce côté personnel se montre dans l'expression indo-*germanique*, créée pour désigner l'une des grandes familles d'idiomes.

La théorie mystique et la théorie naturaliste (il y a de ces confluens dans l'histoire des idées) se sont peu à peu amalgamées. Il en est résulté la manière de voir dont on a vu plus haut quelques spécimens. La linguistique actuelle est encore toute pleine de ces conceptions. Certaines préoccupations persistantes ne peuvent s'expliquer que par là. D'où viendrait autrement le besoin de reconstruire des idiomes primitifs, auxquels on attribue tantôt une pureté de son, tantôt une transparence étymologique, tantôt une régularité grammaticale qu'on ne rencontre dans aucun idiome directement observable? Les linguistes qui nous décrivent avec tant de soin l'*urindogermanisch* n'obéissent pas seulement au désir de mettre dans leurs recherches de l'unité et de la cohésion : ils ont encore devant les yeux l'idée d'une langue parfaite, d'un archétype venu on ne sait d'où, dont nous possédons seulement des exemplaires altérés. Il est difficile de comprendre pourquoi cette langue mère surpasserait en perfection ses filles, car elle-même, composée des débris d'idiomes antérieurs, participe aux conditions ordinaires, et ne saurait présenter ni la correction, ni la symétrie d'une œuvre exécutée d'un seul jet. Ainsi le vague de la conception première s'est fait sentir jusque dans le détail de la science.

Il serait temps de renoncer à des idées qui ne résistent pas à un examen sérieux. Le langage a sa résidence et son siège dans notre intelligence; l'on ne saurait le concevoir ailleurs. S'il nous a précédés, s'il nous survit, c'est qu'il existe dans l'intelligence de nos concitoyens comme dans la nôtre, c'est qu'il a existé avant nous chez nos parens, et à notre tour nous le transmettons à nos enfans. Il est fait du consentement de beaucoup d'intelligences, de l'accord de beaucoup de volontés, les unes présentes et agissantes, les autres depuis longtemps évanouies et disparues. Ce n'est pas diminuer l'importance du langage que de lui reconnaître seulement cette existence idéale : c'est, au contraire, le mettre au nombre des choses qui occupent le premier rang et exercent le plus d'influence dans le monde, car ces existences idéales, — religions, lois, traditions, mœurs, — sont ce qui donne une forme à la vie humaine. Nous en subissons ordinairement l'action, quoique nous ayons toujours au fond de nous-mêmes le pouvoir de nous en

affranchir. Elles appartiennent au monde de la pensée et de la volonté.

On peut, à ce propos, remarquer que la métaphore a joué un grand rôle dans nos études. Jacob Grimm n'était pas éloigné de prendre pour un signe de vie le changement de voyelle qu'on observe dans les verbes allemands comme *ich singe*, *ich sang*, *gesungen*. Il les appelait les verbes forts et il les opposait avec une sorte de pitié aux verbes faibles, lesquels forment leur passé au moyen d'un auxiliaire annexe, comme *ich liebe*, *ich liebte*. Quelques linguistes ont considéré les désinences comme une floraison de la racine. Toutes ces expressions sont excellentes à condition d'être prises pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des images. Il est permis en ce sens de dire que le langage est un organisme. Mais on ne devrait pas avoir besoin de dire que c'est là une manière de parler figurée, et il semble que des hommes habitués par métier aux métonymies et aux tropes auraient dû être les derniers à s'y laisser prendre.

II.

Est-il vrai, comme cela est dit et répété, que le langage soit régi par des lois nécessaires et aveugles?

Comme il est aisé de le deviner, pour soutenir une affirmation de cette sorte, on ne se réfère pas à la partie la plus intellectuelle du langage, telle que le choix des mots ou la construction de la phrase : la contre-vérité apparaîtrait trop clairement. Aucune nécessité n'exigeait, par exemple, que le mot *jacobin* vînt à marquer une nuance d'opinion politique, ou que le mot *bureau*, qui désignait d'abord une sorte de bure ou étoffe de laine, signifiât successivement le tapis qui couvre une table à écrire, puis la table elle-même, puis la pièce où cette table est placée, et finalement les personnes qui se tiennent dans cette pièce ou à cette table (1). Si chacun de ces changemens a sa raison d'être, aucun certes n'était obligé.

On ne pouvait pas non plus placer la nécessité dans le mécanisme grammatical : la réputation de la grammaire, en matière d'exceptions, est trop bien établie. La syntaxe s'y prêtait encore moins : si la prose française, pendant deux siècles, n'a cessé de

(1) *N'étant vêtu que de simple bureau* (Boileau, *Satires*, 1). — Nous empruntons cet exemple au *Dictionnaire général de la langue française* de MM. Hatzfeld, A. Darmesteter et Ant. Thomas, dont les premières livraisons ont commencé de paraître (Delagrave). Ce grand travail qui, par plusieurs côtés, marque un progrès sur Littré, se fait remarquer entre autres choses par le soin particulier apporté à la distinction et au classement des sens.

gagner en vigueur et en souplesse, nous savons trop bien grâce au génie de quels hommes ce progrès a été obtenu. La partie du langage sur laquelle on se fonde, c'est la phonétique, ou, en d'autres termes, la prononciation. Les changemens survenus dans le corps des mots, — suppression de lettres et de syllabes, transformation des voyelles, affaiblissement ou assimilation des consonnes, addition de lettres euphoniques, — sont à la fois si étranges et si réguliers que la volonté humaine paraît n'y être pour rien. D'où vient que dans le même temps les mêmes modifications se produisent chez toute une population ? Comment se fait-il, par exemple, que le latin ait, grâce à une série de phénomènes distincts, simultanément donné naissance à l'italien, à l'espagnol, au français, au roumain ? Comment se fait-il encore qu'en parcourant la France, du sud au nord, on rencontre une juxtaposition de dialectes qui, du provençal au wallon, vont en s'éloignant de plus en plus du type primitif? N'y a-t-il pas là une classe de phénomènes où il n'est pas permis de parler de conscience ni de liberté?

C'est par l'influence de la nature extérieure sur nos organes qu'on explique les changemens de la phonétique : en quoi il y a certainement une part de vérité. La nature extérieure fait sentir son action sur la parole, comme elle la fait sentir sur toute notre personne. Le président De Brosses remarquait déjà « que chaque peuple a son alphabet qui n'est pas celui d'un autre, et dans lequel plusieurs lettres sont impossibles à prononcer pour tout autre ; que le climat, l'air, les lieux, les eaux, le genre de vie et de nourriture sont la cause de cette variété. » Mais il s'agit là d'influences lointaines qui peuvent bien rendre compte de l'aspect général, mais qui ne suffisent pas à expliquer les faits de détail. La phonétique se compose d'une quantité de petits phénomènes pour l'explication desquels il serait aussi peu admissible de recourir à une cause unique et éloignée, qu'il serait déraisonnable d'expliquer par le climat chaque détail de l'ajustement de nos paysans. « De toutes les façons vulgaires de se dispenser de l'étude des influences sociales et morales sur l'âme humaine, dit quelque part Stuart Mill, la plus vulgaire est d'attribuer les différences de caractère et de conduite à des différences naturelles indestructibles. »

Nous ne voudrions pas qu'on pût se méprendre sur notre pensée. Les règles de la phonétique ne sauraient être entourées de trop de respect. Elles sont la garantie de tout progrès, la seule défense contre le caprice et la fantaisie, qui ont autrefois tant nui à nos études : nous devons tous travailler à les rendre de jour en jour plus détaillées et plus certaines. Mais c'est sur la nature de ces lois que nous avons à faire des réserves. On a cru bien faire, pour en grandir l'autorité, d'en transporter le siège dans nos or-

ganes, et à chaque fait de phonétique d'assigner pour cause un fait physiologique. C'est prendre, selon nous, dans la plupart des cas, l'effet pour la cause. Il se peut que des différences de structure aient amené des modifications linguistiques : cela arrive surtout quand une population adopte l'idiome d'un autre peuple. Tout le monde sait ce que les sons du français deviennent à l'ordinaire dans la bouche d'un Allemand ou d'un Anglais. Quelques savans ont cru pouvoir expliquer par l'influence persistante du gaulois certaines particularités de la prononciation française. Cette célèbre loi de substitution des consonnes qui donne une physionomie spéciale à la famille germanique pourrait bien avoir son origine dans un idiome plus ancien, dont les articulations cadraient mal avec celles des langues aryennes. Mais en dehors de ces faits exceptionnels, les organes de la voix sont les serviteurs et non les maîtres du langage. Il faut chercher les causes des changemens de phonétique dans cette région encore si peu explorée de la conscience où s'élaborent les actes de la vie journalière. Pour rendre compte de la régularité de ces faits, il n'est pas besoin d'invoquer une nécessité physiologique : l'habitude, — la seconde nature, — y suffit.

Il est utile de donner ces explications, car nous touchons ici (pour parler avec Bacon) à une des « idoles » de la linguistique moderne. Encore le caractère fatal des lois physiologiques ne suffit-il pas à quelques intransigeans : c'est la nécessité absolue des sciences mathématiques, c'est la certitude de l'astronomie qu'ils revendiquent. Il faut approuver l'intention, tout en ramenant à de justes limites un tel excès de zèle. Un ou deux exemples, dont le lecteur voudra bien pardonner la minutie, achèveront de faire comprendre notre pensée.

S'il est une loi de prononciation bien établie pour le français, c'est celle que nous constatons dans les mots comme *autre*, *sauter*, *paume*, *sauf*, *chaud*, *autel*, qui viennent du latin *alter*, *saltare*, *palma*, *salvus*, *caldus*, *altare* : *al* suivi d'une consonne devient *au*. Est-ce à dire qu'il y eût là, pour les organes français, une nécessité inéluctable? Non, car à aucune époque le français ne s'est abstenu d'accepter des formations comme *calvaire*, *palme*, *malfaiteur*, *altérer*, *malvoisie*, *Albigeois*, *Valteline*. Que faut-il donc voir dans ce changement d'*al* en *au?* Non une nécessité physique, mais l'effet d'un certain laisser-aller dont on peut se faire une idée en écoutant les Anglais prononcer des mots comme *calm*, *salt*, ou en comparant l'allemand *halten* (tenir) au flamand *houden*. Ce laisser-aller se comprend dans des mots cent fois prononcés et familiers à toutes les oreilles. Quand on dit que le mot finit par s'user, on emploie une image d'une parfaite justesse à condition de la

bien entendre : ce n'est pas le mot qui s'est usé, mais nos organes s'y sont tellement habitués qu'ils n'y font plus aucun effort. Cela ne nous empêche pas d'avoir à notre disposition, le cas échéant, la pleine possession de nos forces.

On a observé que les locutions d'une teneur invariable : formules de politesse, commandemens militaires, bénédictions, jurons, aboutissent à des vocables qui défient toute règle de phonétique. C'est ainsi que l'*usted* des Espagnols représente *vuestra merced*, qu'en provençal *domne Bertram* a fait *n Bertram*, et que « oui, madame » se dit en anglais *yes 'm*. Les mots les plus fréquemment employés sont ordinairement les plus altérés. C'est la cause des métamorphoses du verbe *aller*, lequel fait le tourment des étymologistes avec ses variantes comme *andar*, *annar*. C'est la raison pour laquelle la diphtongue *oi*, qui se prononçait *oè* au XVIIe siècle, est venue aboutir au son *è* dans les mots comme *Français*, *Anglais*, qui étaient les plus usités, tandis qu'elle a donné *oi* dans les noms prononcés plus rarement, comme *Danois, Suédois*. Je me souviens qu'au temps où M. Ferdinand de Lesseps faisait la propagande pour sa dernière grande entreprise, les mots de *canal interocéanique de Panama*, pourtant assez volumineux, ne se laissaient pas plus distinguer dans la bouche du célèbre conférencier qu'un train lancé à toute vitesse. Au contraire, certains termes entourés de respect, consacrés par la religion, traversent les siècles en se défendant contre les altérations : tels sont les noms de *Jésus* en français, de *Heiland* en allemand. Où y a-t-il, dans ces faits, trace d'une loi fatale? Je ne vois que des faits d'accoutumance. Sans doute il faut que nos organes y interviennent, puisque nous ne pouvons produire aucun acte sans leur secours ; mais les organes sont au service de notre pensée et ne font que traduire ce qui s'y passe.

La phonétique, par la nature de ses recherches, est obligée de réduire les mots à leurs derniers élémens : elle fait donc l'histoire de chaque lettre en particulier. Il peut arriver que, grâce à une série de changemens insensibles, une lettre vienne à se modifier complètement. S'il en est ainsi pour plusieurs lettres (et presque toujours ces sortes de changemens sont connexes), le langage commence à devenir méconnaissable. Les organes prennent de nouvelles habitudes et finissent par être incapables de reproduire les anciens sons de la langue. Mais ce qui prouve bien que l'idée de nécessité doit être écartée, c'est que certaines modifications de phonétique, après avoir été acceptées pendant un temps, sont ensuite rejetées, la prononciation ancienne reprenant le dessus sur la prononciation nouvelle. L'histoire de notre langue en présente un exemple typique : il s'agit du fait que les phonéticiens ont appelé la maladie de l'*s*.

Sous le règne de François Ier, les Parisiens, au lieu de dire *un oiseau*, se mirent à prononcer *un oireau*, et au lieu de *je suis bien aise*, ils firent entendre *je suis bien aire*. Par un changement inverse, les *r* furent transformées en *s* ou en *z*. *Paris*, *mari*, se prononcèrent *Pazis*, *mazi*. La maladie venait de loin : elle avait commencé deux siècles auparavant dans le Roussillon, elle monta lentement du sud au nord par le Languedoc, la Basse-Auvergne, l'Orléanais, gagna l'Ile-de-France et finit par s'étendre jusqu'aux îles normandes. Le poète Clément Marot, ou quelque écrivain du même temps, en tira la matière d'une satire qui nous a été conservée. C'est l'*Épistre du biau fys de Pazy :*

Madame, je vous raime tant!
Mais ne le dites pas pourtant,
Les musailles ont des rozeilles.
. . . . . .
Je chante comme un pazoquet.
. . . . . .
Ha! cœur plus dur qu'un potizon!

Il ne faut pas croire que ce fut là une pure affectation. Notre langue a conservé de cette contagion quelques traces durables. Si les cartes de France inscrivent aujourd'hui des endroits appelés *Baroche* (anciennement *Basoche*, *Basilica*); si, d'autre part, il y a une île de *Guernesey* (au XIIe siècle *Guernerey*) (1), si nous disons *une chaise* au lieu d'*une chaire* (du latin *cathedra*), des *besicles* et non des *bericles* (de la pierre précieuse nommée *beryllus* par les Romains), ce sont les restes et comme les marques de la maladie. Elle n'a pas duré pourtant : c'est ce que les mêmes phonéticiens expriment en disant que l'*s* a été guérie. Mais la guérison même prouve que les lois dont il s'agit n'ont rien d'immuable. Les mouvemens de la mode, les fluctuations du goût fourniraient une idée plus exacte de ces reviremens de la phonétique.

Ce n'est pas ici le lieu de traiter une question fort controversée entre linguistes, si, oui ou non, les lois de la phonétique sont susceptibles d'exceptions. A vrai dire, nous ne voyons pas très bien où peut conduire ce débat, puisque les exceptions sont reconnues des deux parts : seulement les uns leur font une place, et les autres s'en débarrassent en les récusant sous un prétexte ou sous un autre. Ce sont des mots qui ne doivent pas compter parce qu'ils sont d'origine demi-savante, ou parce qu'ils viennent de quelque

(1) Cette *r* voisine de *z* existe encore aujourd'hui dans le patois normand de la Hague. Voir l'étude de M. Jean Fleury, *la Presqu'île de la Manche et l'archipel anglo-normand*, p. 25.

dialecte voisin, ou parce qu'une raison encore inconnue contrarie la loi générale. Avec de telles ressources, le principe reste toujours sauf. Excellent dans l'enseignement, où il maintient une stricte discipline; utile pour la recherche scientifique, puisqu'il pousse à la découverte des causes de dérogation, nous l'admettons volontiers sous le bénéfice des explications et des tempéramens qu'on vient de voir. Les lois de la phonétique participent à ce caractère de généralité et de constance qu'on observe dans les phénomènes où la vie des masses est intéressée.

III.

Si la langue se modifie simultanément dans la bouche de tout un groupe d'hommes, cela ne tient pas à ce que les organes de la parole subissent au même moment, dans toute la population, un changement identique. Il y a à cette marche simultanée une raison plus humble et plus commune, qui est, d'une part, l'instinct de l'imitation, et, d'autre part, le besoin de comprendre et d'être compris. La parole est avant tout un moyen de communication : elle manquerait à la plus essentielle de ses fonctions en cessant de servir à l'échange des idées. Force est donc bien qu'un changement, s'il est de nature à obscurcir la clarté du langage, soit, ou bien étouffé, ou bien adopté par tous les hommes destinés à vivre de la même vie. Pour ce motif, les langues appartenant à de grandes populations se modifient moins vite que les dialectes et les patois : il est dans la nature de ces derniers de se subdiviser de plus en plus, parce que la proportion de la force de l'individu, comparée à la force de l'ensemble, est plus grande. Les pays de montagnes peuvent, à cet égard, servir d'exemple : dans le seul canton de Berne, où les rapports de village à village ont été longtemps difficiles et rares, on a distingué jusqu'à treize patois différens. Le dialecte celtique parlé dans notre province de Bretagne se divise en quatre sous-dialectes assez éloignés l'un de l'autre pour que les habitans aient peine à s'entendre. Au temps où les Arènes de Nîmes, encore remplies d'habitations, servaient de refuge à une population quelque peu brouillée avec la police, on reconnaissait à sa prononciation l'habitant du quartier des Arènes. Plus on étudie nos divers patois, plus on y découvre de variétés : déjà, dans l'état actuel de nos études, l'unité linguistique n'est plus la province, ni le canton, mais le village. Un philologue d'un grand talent d'observation, M. J. Gilliéron, a écrit un volume intéressant sur le patois d'une commune du Bas-Valais qui ne compte pas plus de soixante habitans. Chez les indigènes de l'Amérique et de l'Australie, la

langue change à peu près de tribu à tribu, et elle se modifie d'une génération à l'autre.

On a prétendu, non sans vraisemblance, que les enfans sont les premiers auteurs des changemens de phonétique, car il s'établit, à titre de compromis, dans chaque maison, entre grands et petits, une sorte de sabir. Ces embryons de langues n'ont chez nous aucune chance de durée, parce que l'action individuelle est annulée par le grand nombre, comprimée par l'école, neutralisée par la vie publique. Mais dans les petites agglomérations, ces variations, favorisées par les circonstances, peuvent donner naissance à des dialectes. De là vient sans doute la prédilection du linguiste pour les patois. On y voit ce qui a été improprement appelé la vie du langage comme en raccourci et à découvert. Les faits se succèdent d'une allure autrement libre et rapide que dans les langues littéraires. Par celles-ci, nous entrons en communication, non-seulement avec nos contemporains, mais avec nos ancêtres : le maintien de la prononciation, la correction grammaticale, la propriété des termes font partie du respect que nous devons à nos aïeux et de la dette que nous contractons envers nos enfans. Celui qui, sans motif valable, sans évidente amélioration, trouble cette continuité de la langue, porte la main sur une tradition, et aliène, pour autant qu'il dépend de lui, une parcelle du patrimoine national. Au contraire, les dialectes sont le vrai laboratoire du linguiste : il s'y meut à l'aise, il s'y instruit à chaque pas ; il peut remonter à la source des locutions, il trace la carte de chaque accident de prononciation. C'est ainsi que les petites républiques de la Grèce présentaient au philosophe un spectacle plus intéressant, plus instructif, plus varié, que la vue des grands empires.

Est-ce pour cette raison que certains linguistes ont dénié aux langues littéraires des vertus et des qualités qu'ils accordent aux langues sans culture? En premier lieu, la pureté. Une langue littéraire, le fait est incontestable, s'enrichit d'emprunts. Ce n'est pas une supériorité intrinsèque qui l'élève au-dessus de ses pairs, ce sont les circonstances politiques. Elle a commencé par être un dialecte comme les autres : mais aussitôt qu'elle a la puissance matérielle, les chroniqueurs, les savans, les poètes lui arrivent; on lui applique des principes grammaticaux fournis par l'observation, ou empruntés à d'autres langues; on lui constitue une orthographe; le vocabulaire, d'abord très pauvre, s'enrichit jusqu'à ce qu'il suffise aux besoins nouveaux. Peu à peu le dialecte, ainsi augmenté et régularisé, se répand parmi les régions voisines. C'est ainsi que le haut-allemand, pour avoir été employé par la chancellerie impériale, se fait de proche en proche adopter, à partir de la seconde

moitié du xve siècle, par les différentes cours allemandes, en attendant que, grâce à la Bible de Luther, il pénètre dans le peuple. Chacun de ces faits appartient à l'histoire et pourrait être accompagné de sa date. Mais il n'en est pas autrement, au fond, pour les patois. La prétendue pureté des patois est une illusion qui tient à notre ignorance et qui s'évanouit devant un examen un peu attentif : comment, sauf le cas d'un isolement difficile à imaginer, se déroberaient-ils à l'influence des dialectes voisins, à l'infiltration de la langue officielle, qui les pénètre par tant de canaux? Chaque dialecte va demander au dehors ce qui lui manque, comme chaque homme modifie sa phonétique, complète son vocabulaire et redresse sa syntaxe au fur et à mesure des mille contacts de la vie. Le plus humble patois est soumis, toutes proportions gardées, aux mêmes lois intellectuelles que le français de Pascal et de Descartes.

Faut-il croire, comme le disait certaine définition citée plus haut, que le langage ait son principe de développement en lui-même? La formule, il faut en convenir, n'est pas très claire : nous allons donc nous y arrêter un moment.

Il est dans l'essence des œuvres collectives d'exiger une marche graduelle et une certaine unité de plan. Le travail de la veille sert de base et de point de départ au travail du lendemain. La création *ex nihilo*, en supposant qu'elle soit possible pour les individus, n'existe pas pour les masses. Il n'est donc pas étonnant que le langage présente le spectacle d'un développement continu selon un plan fidèlement suivi en son ensemble. Nos langues indo-européennes, ayant une fois commencé à marquer les modifications de l'idée au moyen de syllabes ajoutées *à la fin* des mots, se sont toujours conformées à cette habitude, qui est devenue pour elles une loi constante. Des mots *pays*, *règle*, on a fait *paysage*, *régler*, qui ont donné ensuite *paysagiste*, *règlement*. Les novateurs les plus hardis en fait de langage n'ont pas eu l'idée de recourir à des infixes comme dans les langues américaines, ni de mettre les désinences grammaticales au commencement des mots. Ils se conforment, sans y penser, au procédé en usage dans notre famille de langues depuis quatre mille ans. Voilà sans doute à quoi font allusion ceux qui disent que le langage a son principe de développement en lui-même. La vérité est qu'il a son principe de développement dans des esprits depuis longtemps dressés et habitués en un certain sens.

Dans nos intelligences réside aussi cette *analogie* dont il est tant parlé aujourd'hui, sans qu'on en ait toujours nettement indiqué le caractère. Il faut entendre par là cette loi du langage qui fait que les formes déjà créées servent de modèle à des formes nouvelles :

ainsi *septentrional*, qui vient de *septentrion*, a servi de modèle à *méridional*, lequel n'a pas de primitif dont il ait pu être immédiatement dérivé. De l'analogie également on a dit qu'elle agissait d'une façon aveugle, et on l'a décrite comme si nous en subissions la contrainte. Il serait plus juste de dire que nous sommes tous, et à tous les momens du jour, les auteurs du langage. C'est beaucoup trop limiter la part que chacun de nous prend à la production de la parole, que de la borner aux expressions nouvelles qu'il peut nous arriver de créer, de même que ce serait trop limiter le rôle de l'analogie que d'en reconnaître seulement l'action là où elle forme quelque chose d'insolite et d'irrégulier. L'analogie est perpétuellement à l'œuvre, ou pour mieux dire nous sommes perpétuellement actifs dans la production de la parole. Comme il nous est impossible d'apprendre une à une toutes les formes de la langue, c'est nous qui les créons d'après les modèles qu'elle nous a fournis. L'enfant de huit ans qui conjugue un verbe collabore à la reproduction de la langue française : l'homme illettré qui n'a jamais conjugué un verbe, et qui ne sait pas ce qu'on entend par verbe, n'en a pas moins un modèle de verbe dans la tête, sur lequel il calque des formes semblables. Quand Martine dit :

Qui parle d'offenser grand'mère ni grand-père?

elle forme une phrase mettant en mouvement les rouages grammaticaux les plus délicats. Nous ne nous apercevons du procédé intellectuel que quand, par accident, il nous trompe, la plupart des fautes de langage ayant pour cause une fausse application de l'analogie. L'enfant qui tire du verbe *prendre* un participe *prendu* avait déjà formé plusieurs autres participes où son instinct lui avait fait trouver juste. La facilité avec laquelle nous limitons et suspendons à volonté l'action de l'analogie montre bien qu'ici encore tout soupçon de contrainte serait chimérique.

La continuité du langage à travers la série des générations en fait l'éducateur de l'humanité. Ce n'est pas assez dire que d'affirmer que nous jetons nos idées, aussitôt que nous les concevons, dans le moule fourni par la parole. Bien avant l'âge où il nous sera possible d'analyser nos pensées, nous recevons les mots et les tours qui en représentent les élémens. Un enfant a entendu et répété les mots : *Veux-tu jouer? — Je veux jouer*, longtemps avant de pouvoir démêler aucune des notions complexes que renferme cette phrase. Son intelligence est en retard sur les formules dont il se sert.

De cette façon le langage commence à nous apparaître sous son

vrai jour. Ce n'est point — il s'en faut — un miroir où se reflète la réalité : c'est une transposition de la réalité au moyen de signes particuliers dont la plupart ne correspondent à rien de réel. Nous sommes tellement faits à cette transposition que les idées et les sentimens qui traversent la conscience empruntent aussitôt cette forme. Qu'on examine un à un les élémens de la phrase la plus simple, non pas d'un livre de métaphysique ou de droit, mais d'une conversation familière, on sera surpris de voir que presque tout appartient à cette algèbre particulière qui nous sert à communiquer nos pensées. Je ne parle pas ici seulement de ces mots destinés à maintenir la contexture de la phrase, tels qu'articles ou conjonctions, mais des verbes et des substantifs, dont la plupart, — on pourrait dire tous, sauf les noms propres, — représentent un long travail de généralisation. Si nous croyons, en écoutant, apercevoir les choses elles-mêmes, c'est que notre tête a été familiarisée depuis l'enfance avec les mêmes signes. Nous constatons ici deux faits qui échappent d'ordinaire à notre attention : d'une part, la grandeur du capital intellectuel amassé par l'humanité ; d'autre part, la puissance de l'éducation.

Il n'y a rien ici qui puisse être assimilé aux caractères physiques par lesquels se reconnaît une race. Ces derniers caractères restent indéfiniment les mêmes, au lieu que le trésor de la parole s'accroît et se perfectionne d'âge en âge. Les caractères physiques suivent l'homme par tous pays, au lieu que nous apprenons sans peine, et nous parlons couramment le langage de la contrée où se passe notre jeunesse. S'il est vrai qu'il existe une faculté générale du langage, l'hérédité de tel ou tel idiome en particulier est une fiction. Il ne se peut rien de plus français que la prose d'Hamilton. Térence, ce modèle de diction latine, était un enfant berbère que des pirates avait amené à Rome.

On peut se demander s'il existe des différences de degré dans la puissance éducative des langues répandues sur la surface du globe. Il en existe sans doute ; s'approprier une langue formée à l'abstraction depuis des siècles, apprendre à manier avec sûreté une riche et délicate synonymie, s'accoutumer à enchaîner et à subordonner ses pensées selon les règles d'une syntaxe rigoureuse : cela est d'un autre effet sur l'esprit que d'aligner les mots vagues et mal définis d'un idiome resté à l'état d'enfance. L'Européen, par cela seul qu'il est mis en possession d'une langue cultivée de temps immémorial, a une énorme avance sur le Pahouin. Mais si, au lieu d'opposer les extrêmes, nous voulions établir des différences entre les langues de l'Europe, nous arriverions à des comparaisons où les qualités et les défauts se compensent, et où le sentiment individuel

a seul prononcé jusqu'à présent : ce genre de critique littéraire reste à créer. Il se peut que la langue française, par l'exacte valeur des termes, ajoute à la précision de l'esprit ; que l'allemand, par l'agencement savant de ses constructions, habitue l'intelligence à garder simultanément présentes un plus grand nombre de notions ; que l'anglais, grâce à la souplesse de son vocabulaire, mette plus promptement l'idée et la chose sous les yeux : mais ce sont là de légères nuances qui peuvent difficilement être notées et appréciées. Il y a d'ailleurs, entre les langues de l'Europe, grâce à notre civilisation, un si continuel échange, même alors qu'il ne se traduit pas par des emprunts visibles, que le progrès obtenu sur un point devient presque aussitôt un bien commun à tous.

Ceci nous conduit à parler du langage dans ses rapports avec la vie des nations.

IV.

Par une conséquence logique des idées qui précèdent, la langue en est venue à être présentée comme une sorte de marque de fabrique imposée par la nature aux différens groupes ethniques. Cette manière de voir a, comme on sait, trouvé accueil dans la politique, où, en s'aidant plus ou moins du secours de l'ethnographie et de l'histoire, elle a servi de fondement à la théorie des nationalités.

Nous rencontrons ici ce principe des nationalités dont il a été tant parlé et qui, en dépit de tout ce qui a été dit, reste si obscur. Nous n'avons pas l'intention de traiter dans son ensemble un sujet qui a occupé tant d'éminens esprits. Ce que nous voulons envisager ici, c'est le rôle inattendu et nouveau dont la linguistique s'est trouvée investie sans l'avoir ambitionné : rôle assurément flatteur, mais dangereux, et dont elle fera sagement de surveiller les pièges. Est-il vrai que la langue doive avoir cette importance prépondérante ? A-t-elle la même autorité en toute circonstance ? A-t-elle une égale valeur à être invoquée pour ou contre les populations ?

En écrivant ces lignes, je me propose de rester dans la région des idées et de laisser de côté les espèces diverses sous lesquelles se pose aujourd'hui le problème. Il faudrait être bien confiant en soi-même pour espérer voir clair dans cette mêlée, ou plutôt dans cette multiplicité de duels, où les conditions varient à l'infini et où tant d'intérêts, tant de passions sont en présence. Qui voudrait s'ériger en arbitre entre les Tchèques et les Slovaques, entre les Magyars et les Croates ? La question ne se pose pas de la même

manière en Belgique et en Italie, en Russie et en Allemagne. Tous les conflits, depuis vingt ou trente ans, ont pris plus ou moins l'aspect d'une querelle de nationalité, de même qu'à certaines époques toutes les maladies se compliquent de la forme de l'épidémie régnante. Le mal s'est étendu jusqu'à l'Asie, où l'on a vu naître une question arménienne.

L'idée de la nationalité est une idée moderne. Après quelques tentatives obscures, elle fait son entrée dans le monde en 1848. On ne peut douter qu'elle ne soit en un rapport étroit avec l'avènement de la démocratie. L'Église, qui cependant, à l'occasion, sait se servir des langues vulgaires, ne pouvait favoriser un tel principe : déjà le nom de la religion catholique le contredit et l'exclut. Quand on vit pour la première fois ces idées se manifester dans la capitale de l'Autriche, une lettre pastorale du synode de Vienne du 17 juin 1849 les dénonça comme un reste de paganisme, et expliqua la différence des langues comme une conséquence du péché. D'autre part, dans l'ancienne société, on appartenait à sa caste autant qu'à son pays. Souvent les classes supérieures parlaient une autre langue que le peuple : princes, courtisans, officiers, savans, changeaient de pays sans avoir besoin pour cela de changer de langue. Le peuple, pendant ce temps, gardait les vieilles traditions sans beaucoup s'inquiéter de ce qui se passait à côté ou au-dessus de lui. Les choses ont changé aujourd'hui. Avec la presse, avec les parlemens, avec la conscience plus complète de l'unité politique, l'idée d'un idiome national ne pouvait manquer de se produire. L'idée une fois adoptée pour soi-même, il n'y avait pas loin à vouloir en faire l'application aux autres. On voit donc qu'il y a un lien incontestable entre le principe de nationalité et le mouvement démocratique des sociétés modernes. Mais ce n'est pas une raison pour que le principe soit accepté sans discussion et pour qu'on en approuve également toutes les conséquences.

Il y a des peuples qui, durant une longue sujétion, n'ont sauvé de leur personnalité que leur seul idiome, lequel est devenu pour eux un symbole du passé, un gage d'espérance pour l'avenir : en ce cas, la langue représente un trésor sacré. Mais ailleurs des revendications en apparence semblables peuvent n'être qu'un moyen au service d'arrière-pensées personnelles. Le seul intérêt que je veuille défendre ici est un intérêt abstrait, celui de la science, qui ne devrait pas être compromise dans ces querelles. Après que l'ethnographie a été employée au service de causes que l'humanité désavoue, la linguistique s'est vue, à son tour, amenée en ligne. Il semble que cette dernière application de la science soit encore

plus abusive et plus déplaisante, parce qu'il s'agit cette fois, non de la couleur de la peau ou de la nature des cheveux, mais d'une production de l'esprit. Il s'est trouvé cependant des savans pour remplir un office analogue à celui dont les hommes de loi s'acquittaient jadis auprès des souverains désireux de s'agrandir. Il y a toujours, en cherchant bien, quelque parenté à signaler : à défaut de la langue parlée aujourd'hui, l'on va chercher celle des siècles passés; on analyse les noms propres, on déterre les anciens noms de lieux. Intervention fâcheuse qui ne change rien aux événemens, — lesquels ne se règlent pas sur ces fragiles constructions, — mais qui diminue le savant et jette un reflet équivoque sur ses recherches.

Il faut cependant voir les choses de plus près et examiner la valeur des raisons qui sont données.

Une première raison est tirée de l'influence que le langage exerce sur l'esprit : « Les hommes, dit Fichte, sont beaucoup plus formés par la langue que la langue n'est formée par les hommes. » — « Entre l'âme d'un peuple et sa langue, dit à son tour Guillaume de Humboldt, il y a identité complète; on ne saurait imaginer l'une sans l'autre. » — Réduite à ces limites et comprise en quelque sorte dans le sens défensif, cette manière de voir ne manque pas de justesse. Nous reconnaissons dans les paroles de Humboldt et de Fichte l'impression encore fraîche d'hommes au cœur fier, qui venaient d'être témoins de l'humiliation de leur patrie et qui avaient pu croire un moment la tradition nationale menacée. Les représentations dramatiques d'Erfurt les avaient peut-être blessés autant que les bulletins de victoire et les contributions de guerre. Que des hommes ayant le même passé, les mêmes coutumes, les mêmes aspirations, prennent l'identité de la langue à témoin de leur identité morale et, au nom de cette communauté s'étendant à tous les momens de leur vie, réclament le droit d'être réunis sous les mêmes lois : en cela, ils ne détournent pas le langage de son vrai rôle, puisqu'il ne figure point pour son propre compte, mais comme preuve à l'appui d'un ensemble de faits, comme expression visible de l'unité des sentimens et des volontés. Quand, il y a soixante-dix ans, le petit peuple des Grecs dit à ses oppresseurs : Il n'y a rien de commun entre nous et vous, ce n'est pas seulement au nom de la langue qu'il se souleva, mais au nom de principes et d'idées qui touchaient aux racines mêmes de l'existence.

Mais on devine déjà qu'il en serait autrement si la langue, indépendamment de toute autre considération, était tenue pour le signe nécessaire et suffisant des nationalités. Une telle manière de voir,

qui, en apparence, rehausserait l'importance du langage, aurait au contraire pour effet d'en amoindrir la dignité. Comme on l'a dit, ce serait l'introduction dans la politique des procédés de la zoologie (1). Ce qui constitue les nations, c'est quelque chose de plus profond et de plus intime que la ressemblance du vocabulaire. Il importe peu que la langue soit la même si l'esprit est différent : la facilité de communication ne fait alors que mieux accuser la divergence des cœurs.

Tout Français qui plaide cette cause étant suspect, j'aime mieux laisser parler ici un témoin du dehors : « Le fait a prouvé, disait récemment un ancien ministre du royaume d'Italie, qu'il ne faut pas chercher dans l'histoire ou la langue d'un peuple à quelle nationalité il appartient ; c'est à sa conscience qu'il faut le demander. C'est la conscience seule qui dit de quelle nation il est. » La mutuelle sympathie, qui souvent se nourrit des différences autant que des ressemblances, le commun souvenir des bons et des mauvais jours, la ferme et persévérante résolution de vivre ensemble et de partager, quoi qu'il coûte, le même sort, — on ne doit pas chercher ailleurs ce qui constitue l'âme d'une nation (2).

L'abus est si près de l'usage qu'un signe qui tirait toute sa valeur du consentement de la partie intéressée a été tourné en arme contre elle. Il est devenu dangereux pour une population de parler la langue de quelque puissant voisin, ou de parler seulement une langue qui ait avec celle du voisin une lointaine affinité. On ne saurait dire qu'il y ait là un progrès, s'il est vrai que le progrès consiste à affranchir peu à peu les hommes des servitudes que résument en eux les mots de race et de naissance. Décider, contre leur gré, du sort des générations nouvelles d'après un critérium de cette espèce, c'est subordonner leur destinée à la destinée d'ancêtres depuis longtemps disparus et diminuer la somme de liberté et de raison qui commence à exister dans le monde.

Nous voyons ici la conséquence de la théorie naturaliste du langage : non-seulement le développement de la parole est soumis à des lois fatales, mais l'homme est fatalement rivé à la place que lui assigne son langage. Il semble qu'une tendance de notre époque

(1) Voyez la conférence de M. Renan, *Qu'est-ce qu'une nation?* La même pensée a été exprimée par le poète autrichien Grillparzer :

Der Weg der neuen Bildung geht
Von Humanität
Durch Nationalität
Zur Bestialität.

(2) C'est la conclusion à laquelle arrive aussi J. Novicow, dans son livre *la Politique internationale*, p. 68 et suiv. (Alcan, 1886).

soit de s'arrêter de préférence aux côtés par où l'homme ne s'appartient pas : on dirait qu'il s'agit de le faire rentrer dans le sein de ce grand univers dont il a eu tant de peine à se distinguer. Sans vouloir discuter le problème de la liberté humaine, nous pensons qu'il ne faut pas restreindre, comme si elle était trop grande, la part d'initiative que l'homme civilisé a la conscience d'avoir conquise.

Il est heureux que la réalité donne quelques éclatans démentis à la théorie : les faiseurs de systèmes sont avertis de cette manière que leur loi est tenue en échec par quelque autre loi supérieure. Jersey et Guernesey, quoique parlant normand, le pays de Galles, quoique parlant celte, ne demandent pas à se séparer de la Grande-Bretagne. L'Alsace, qui avait conservé son ancien parler germanique, était la plus fidèle et la plus patriote de nos provinces françaises. Il faut observer à ce propos que les patois se maintiennent surtout là où ils sont enveloppés et comme baignés dans une langue étrangère. Quand les Allemands entrèrent en Alsace, ils furent frappés de l'archaïsme du dialecte alsacien, et ils affectèrent d'y voir un signe d'attachement à la patrie allemande. Le fait tenait simplement à ce que l'administration et l'école étaient françaises. Aujourd'hui que les environs de Metz sont soumis à l'Allemagne, le vieux patois lorrain a repris dans les villages avec une nouvelle recrudescence.

Sur les frontières des différentes nations de l'Europe, il a toujours existé des régions mixtes où les mœurs, les habitudes, le langage tenaient à la fois de deux pays. Il y avait là comme des lieux d'élection pour la fusion des races et l'échange des idées. Les populations qui bénéficiaient de cette position intermédiaire comptaient parmi les plus intelligentes et les plus éclairées. A ce système, il semble qu'on veuille substituer celui des séparations tranchées. En passant d'un pays à l'autre, on changera subitement de méridien au moral comme au physique. L'école, au lieu de rester un moyen de rapprochement, est devenue un instrument de combat : la pédagogie moderne a découvert qu'il était impossible, — quelques-uns ont ajouté qu'il était immoral, — d'apprendre deux langues à un enfant. Encore si l'enseignement donné des deux parts était la science inoffensive de l'école d'autrefois ! mais les moyens raffinés d'aiguiser le patriotisme dont notre siècle s'est avisé sont pratiqués des deux parts. Les inconvéniens de toute école close, les dangers de l'école confessionnelle d'autrefois se retrouvent ici avec cette circonstance aggravante que les deux parties se privent par avance des moyens de dissiper leurs préventions et que des deux côtés il se forme, pour nourrir le différend, une littérature de journaux et de livres inintelligibles et inconnus au voisin.

Mais le XIXe siècle ne devait pas seulement voir déclarer cette guerre des langues sur les frontières : elle a éclaté au sein même de certaines nations dont elle complique l'existence et compromet l'unité. Par une ironie du sort, c'est surtout là où régnait la langue allemande que ces difficultés se sont présentées. Peut-être est-ce l'importance qu'elle avait coutume de s'attribuer qui lui a suscité des rivales. Peut-être le plus sûr moyen d'éviter ces conflits est-il de faire allusion le moins possible à un sujet qui ne devrait pas sortir des salles d'étude des universités. Il en est du langage comme de certains organes de notre corps : y trop penser, c'est déjà un signe de malaise.

On peut remarquer que la guerre des langues naît et se développe surtout dans les pays où a régné longtemps une certaine apathie politique : rien n'est plus favorable à ces sortes de compétitions que la somnolence de la vie intellectuelle. Le meilleur préservatif est le mouvement des opinions et l'activité des idées. La révolution française a eu chez nous pour effet d'enlever d'avance toute portée politique à des questions de cet ordre : nous sommes divisés sur des sujets trop sérieux, trop profonds, pour nous grouper selon les données d'une carte linguistique. Il en est de même pour l'Angleterre : ce n'est pas au nom de leur idiome que les Irlandais réclament leur indépendance ; ils renoncent au contraire à leur vieille langue celtique et apprennent l'anglais pour mieux discuter avec leurs adversaires une thèse moderne de droit et de liberté. En Suisse, la différence des langues, loin d'être un dissolvant, est devenue une cause d'émulation et de progrès.

Aussi ne saurait-on assez blâmer les hommes qui, de gaîté de cœur, essaient d'implanter des divisions de cette espèce chez des peuples jusque-là occupés à de plus utiles objets. Quoique voulant éviter les exemples particuliers, je ne peux me dispenser d'en citer un qui fera toucher du doigt ce qu'il y a parfois d'artificiel dans ces débats. Je me souviens d'avoir lu, il y a déjà des années, dans une revue allemande un article intitulé : « La guerre des langues et des races en Belgique, » où l'auteur, devenu depuis député à Berlin, expose comment il s'y est pris pour recruter en Belgique un parti flamand. Jusque-là les rares partisans de la langue flamande se contentaient de réclamer une place au soleil, place que personne ne songeait à leur disputer. Mais cela ne faisait pas le compte du journaliste. Il conseilla l'organisation en parti, la lutte électorale avec la langue pour devise, une guerre en règle jusqu'au triomphe ou jusqu'à l'extinction. Les choses, continua-t-il, n'allèrent pas très bien d'abord, car on se heurtait à un obstacle imprévu. Les Belges se divisaient jusque-là en libéraux et cléri-

caux ; et, voyez la mauvaise chance ! les libéraux étaient généralement ceux qui parlaient français, ceux qui parlaient flamand étaient en plus grand nombre les cléricaux. Il fallut quelque temps pour substituer à l'ancien classement un classement conforme au nouveau programme.

Une fois un débat de ce genre introduit dans un pays, il passe à l'état d'idée fixe. Non-seulement l'école, mais les tribunaux, les lois, la chambre, les actes de l'état civil, l'administration, l'armée en deviennent le théâtre : on demande la séparation jusque dans les monnaies, les timbres-poste, les billets de banque. Il est dans la nature d'une guerre de ce genre de ne pouvoir s'arrêter. Par une justification imprévue de l'apologue d'Ésope, la langue, chose sociable par excellence, se change en une cause permanente de discorde. On a vu, en Belgique, des avocats prononcer, par simple dilettantisme flamingant, leur plaidoirie en flamand, puis redresser en excellent français les erreurs de l'interprète qui traduisait leur harangue aux juges.

La centralisation, vers laquelle tous les états sont plus ou moins entraînés, est en opposition directe avec ce principe, puisqu'elle met tous les membres de la nation en un contact de tous les momens. Quand la conquête enlevait une province à l'empire de Darius, c'est à peine si les autres parties du royaume s'en apercevaient ; aujourd'hui, les citoyens d'un État sont reliés entre eux par tant de nerfs et de fibres que l'introduction du principe ethnique porte le trouble dans tous les actes de la vie. Il a le tort de mettre la forme au-dessus du fond, les mots au-dessus de la pensée, et l'enveloppe à la place du contenu. Appliqué à une nation libre, il fait l'impression d'un anachronisme. C'est de la même fabrique d'idées qu'est sorti le mouvement antisémite. Un éminent philologue anglais, M. Sayce, a dit justement : *The cry of nationalities was really a backward step.*

Il semble que, sur ce chapitre, notre époque ait quelque chose à apprendre du temps passé. Les Romains, qui se connaissaient en matière de conquête et de domination, n'ont jamais imposé leur langue. Mais le Gaulois, en apprenant à manier le latin, avait la conscience de monter en dignité. Le sénat romain accordait aux cités de l'Italie le droit de rédiger leurs actes en latin comme un honneur et comme une récompense. Cet ascendant s'est imposé partout, en Italie, en Gaule, en Espagne, en Dacie, excepté quand les légions romaines se sont trouvées en présence du monde grec : tant il est vrai que la langue emprunte sa force et son prix à l'idée qu'on s'en fait et à la culture qu'elle représente.

V.

Encore nouveau, puisqu'il n'a pas cent ans, le principe des nationalités a déjà produit beaucoup de bien et beaucoup de mal ; à la pensée de ce qu'il réserve au monde, on éprouve quelque chose de l'inquiétude que la révolution française, à mesure qu'elle développait ses conséquences, répandait autour d'elle. Par ses attaches naturalistes, le nouveau principe devait attirer les hommes de science. Il satisfait, d'un autre côté, les instincts des masses, en rompant avec les formes traditionnelles et en accordant le dernier mot au nombre. Il présente cet avantage de favoriser le contact entre les différentes classes d'une même population. Il est en outre un stimulant pour les jeunes nationalités, qu'il pousse à étendre et à montrer en pleine lumière leurs aptitudes. Enfin, il peut servir à réparer les injustices de l'histoire, à effacer les anciens abus de la force.

Mais voici maintenant le revers de la médaille : par certains côtés, le principe des nationalités est en opposition avec les idées de liberté proclamées par la révolution française, laquelle ne connaissait que l'homme abstrait, et avait fait profession d'en finir avec les divisions superficielles. Il se produit en un temps où les découvertes de la science, les entreprises de l'industrie appelleraient plutôt le groupement des peuples que leur séparation ; en un temps, où les aspirations des classes laborieuses, non moins que l'affinement de la conscience publique, font paraître les luttes de peuple à peuple chose arriérée et barbare. Tout pays présente une minorité plus ou moins nombreuse qui tient à honneur de surmonter les préjugés imposés par le temps et le lieu : l'accord de ces minorités a constitué jusqu'à présent l'opinion publique en Europe et a été le principal véhicule du progrès. Ces minorités, la théorie des nationalités a pour résultat de les annuler. Est-il nécessaire enfin d'ajouter que ce serait une singulière illusion de voir dans l'identité du langage une promesse d'union et de paix ? Il faudrait avoir oublié que les guerres fratricides sont les plus acharnées et les plus cruelles. Ce n'est pas la différence d'idiome qui a détaché les États-Unis de l'Angleterre, ni qui a failli couper en deux la grande république américaine. L'amitié ou l'antagonisme des peuples a des causes plus effectives et plus profondes.

Telles sont les contradictions que le principe nouveau a jetées dans le monde. Peut-être, après tout, est-ce moins un principe

qu'un mot d'ordre, un cri de ralliement, que les déshérités répètent avec joie, que les habiles exploitent, et que les puissans font tourner au profit de leurs desseins. Ce qui pourrait le faire croire, c'est que pour les victorieux rien n'est aujourd'hui changé à l'ancien état de choses : l'Allemagne unifiée ne renonce pas à ses conquêtes d'autrefois ; elle a même profité de l'occasion pour augmenter le nombre de ses sujets dont l'allemand n'est pas la langue maternelle. Imprudente comme elle est, la France s'est jetée avec empressement dans cet ordre d'idées, sans se rappeler qu'elle a, pendant vingt ans, versé son sang pour la thèse contraire, et sans prévoir que la première application en serait faite sur elle-même.

Il est difficile de dire quel sera le sort de la théorie des nationalités dans l'avenir. Peut-être tombera-t-elle sous les conséquences paradoxales auxquelles elle conduit. En effet, quand une fois l'attention est tournée de ce côté, de nouveaux dialectes se découvrent l'un après l'autre et réclament leur droit à l'existence. Vainement les auteurs du mouvement essaient-ils de protester, disant que tous n'ont pas la même valeur, que quelques particularités de prononciation, quelques développemens de la déclinaison ou de la conjugaison ne constituent pas une langue; qu'il y faut des traditions, une littérature, des penseurs; que parmi les espèces d'arbres fruitiers celles-là seules méritent d'être cultivées, dont les fruits nous fournissent un aliment nourrissant et agréable. On a bientôt fait de répondre à l'objection; des traductions, des chants populaires, originaux ou imités, des journaux, ne tardent pas à former un commencement de littérature. Le dialecte promu au rang de langue officielle est alors obligé à son tour de déclarer que la condition ordinaire des dialectes c'est d'être absorbés; qu'une certaine variété d'origine ajoute à la force et à la beauté d'un idiome; que pour toute œuvre nationale il faut de l'union et de l'abnégation...

On ne doit pas regretter que le rêve d'une langue universelle, comme nos pères l'avaient conçu, ne se soit pas réalisé : la pluralité des langues littéraires, c'est la tâche de la civilisation répartie à différens ouvriers. Qui se figurerait Shakspeare autrement qu'en anglais? Qui voudrait que Goethe eût suivi le conseil qui lui fut donné à vingt ans d'aller s'établir à Paris? Les moyens d'expression trouvés par un idiome, si ce ne sont point de purs jeux, ne tardent pas à devenir la propriété de tous. Quand plusieurs littératures se développent l'une en face de l'autre, les partis-pris exclusifs se corrigent plus facilement. Mais s'il est souhaitable qu'il y ait variété et émulation, on ne doit pas désirer que le

moyen soit pris pour le but et que les idiomes deviennent leur propre fin à eux-mêmes. Pour qu'une littérature nouvelle se produise, il faut un certain ensemble de circonstances qui ne se laisse pas créer à volonté. Il est juste d'honorer en tout lieu l'attachement aux ancêtres : mais une langue sans œuvres originales est comme un pays dépourvu de beautés naturelles et privé de souvenirs historiques; à moins de nécessité, nul n'en recherche le voyage. Une trop grande division amènerait l'émiettement. Pour nous rendre compte avec impartialité des conséquences du principe, transportons-le dans le passé. Virgile, étant de Mantoue, aurait dû écrire son *Énéide* en ombrien. Horace, né à Venouse, devait composer ses odes en osque. Assurément, s'ils l'avaient fait, nous serions encore heureux de posséder leurs œuvres : ni l'un ni l'autre dialecte ne manquait d'une certaine culture. Mais peut-on leur en vouloir d'avoir préféré une langue depuis longtemps répandue sur un grand État, déjà maniée par des esprits supérieurs, et de s'être ménagé à eux-mêmes cet accroissement de force que donnent la présence de rivaux et le voisinage de juges compétens?

Nous citerons pour finir les paroles d'un esprit vraiment moderne, d'un homme qui, vivant au centre d'un pays agité par la guerre des langues, est bien placé pour observer ce que cette lutte a tantôt de juste et tantôt de factice (1) : « Aucune originalité nationale, dit M. Hugo Schuchardt, ne survit, au sens où elle le voudrait; mais aucune ne périt tout à fait, si elle a servi aux fins suprêmes de l'humanité. » Elle entre, en effet, dans ce mélange qui s'appelle la civilisation, et si elle est de haute qualité, elle prend le dessus. Souvent, dans cette lutte, le vainqueur doit se laisser absorber complètement pour assurer sa victoire.

MICHEL BRÉAL.

(1) M. Schuchardt est professeur à l'université de Gratz, en Autriche.

LES

BIOGRAPHES ET LES CRITIQUES

DE REMBRANDT

I. *Original Drawings by Rembrandt*, reproduced in phototype; 200 héliogravures en 4 livraisons in-folio; Berlin, Londres, Paris, 1890-1891. — II. *L'Œuvre gravé de Rembrandt*, avec 1,000 phototypies sans retouches, par le sénateur Dmitri Rovinski, in-folio; Saint-Pétersbourg, 1890. — III. *Rembrandt als Erzieher, von einem Deutschen*, 1 vol. in-8°; Leipzig, 1890. — IV. *Wer ist Rembrandt*, par Max Lautner, 1 vol. in-8°; Breslau, 1891.

Les publications relatives à Rembrandt, de jour en jour plus nombreuses, attestent sa popularité croissante et l'intérêt qu'excitent sa personne et son talent. Elles suffiraient à former une bibliothèque. Parmi celles qui concernent ses œuvres, les unes sont des appréciations critiques; les autres sont des reproductions de ces œuvres elles-mêmes. Les progrès récens de la photographie et ses applications à la gravure ont permis en ces derniers temps d'aborder avec succès la reproduction des tableaux du maître, qui, à raison de leur tonalité et de la part assez large réservée aux ombres dans ses peintures, présentait des difficultés spéciales. Quant à ses eaux-fortes, après les deux ouvrages de Charles Blanc et la belle publication de M. Eugène Dutuit, celle de M. le sénateur Rovinski met sous nos yeux, avec mille phototypies sans retouche, tous les états différens des gravures de l'artiste, d'après les meilleures épreuves des collections publiques ou privées de l'Europe. Enfin les dessins de Rembrandt, dont jusqu'à présent on n'avait eu que des copies

défectueuses ou en nombre assez limité, sont en ce moment l'objet d'un magnifique ouvrage publié sous la direction de M. Fr. Lippmann, le savant conservateur du cabinet de Berlin, avec le concours des amateurs et des critiques qui se sont plus particulièrement occupés de Rembrandt. Bientôt terminé, ce recueil ne comprendra pas moins de deux cents fac-similés de dessins choisis parmi les plus remarquables de ses études ou de ses compositions. Pour un prix relativement modique, ces fac-similés irréprochables éclairent d'un jour nouveau le talent du maître, en même temps qu'ils nous renseignent sur ses procédés d'étude, sur la genèse de quelques-uns de ses tableaux et sur sa vie elle-même. Avec les découvertes incessantes faites par les érudits dans les archives hollandaises, il y a là un ensemble d'informations variées et d'une importance capitale. Nous essaierons aujourd'hui d'apprécier leur valeur respective, en nous attachant de préférence aux plus récens de ces travaux. A raison du bruit qui s'est fait autour d'eux, nous comprendrons dans cette revue deux volumes, édités depuis un an en Allemagne, et qui, pour des motifs différens, ont vivement ému l'opinion chez nos voisins, le dernier surtout, qui en ce moment n'est pas sans y causer quelque scandale.

I.

Les témoignages que les contemporains nous ont laissés sur Rembrandt ne sont ni bien nombreux, ni bien explicites, et pourtant, célèbre de bonne heure, il a été pendant quelques années le peintre le plus en vue de la Hollande. Mais si jusqu'à la fin de sa vie il a conservé quelques admirateurs fervens, il s'est vu, à partir d'une certaine époque, bien délaissé de ses compatriotes. La bizarrerie de son humeur, son peu de souci du qu'en dira-t-on, sa ruine et les mésaventures qui en furent la conséquence, la nouveauté de son talent, peu fait pour plaire aux masses, tout contribuait à augmenter l'obscurité dans laquelle il aimait à vivre, jaloux qu'il était de conserver sa liberté bien plus encore que d'accroître sa réputation. Aussi, même avant sa mort, les fables les plus étranges s'étaient répandues sur son compte et avaient trouvé quelque crédit dans son propre pays.

Les informations des biographes contemporains qui le concernent se rapportent donc, pour la plupart, aux débuts de sa carrière artistique. Dès son extrême jeunesse ses concitoyens étaient fiers de lui. Ce jeune homme, dont la vocation avait été si précoce, leur appartenait bien. Sa famille, comme son premier maître, était de Leyde, et après un séjour de six mois à peine dans

l'atelier de Lastman, à Amsterdam, il était revenu dans sa ville natale, jouissant du recueillement et de la retraite qu'il s'y était assurés « pour y exercer la peinture seul et à sa guise. Il avait si bien réussi dans son art, ainsi que nous l'apprend le bourgmestre Orlers dans sa *Description de Leyde* publiée en 1641 (1), qu'à cette date, cédant aux sollicitations des habitans d'Amsterdam qui professaient un goût extrême pour son talent, il était établi déjà depuis une dizaine d'années dans cette ville, où il était devenu un des peintres les plus renommés de son siècle. » Dans une autre *Description de Leyde*, parue en 1672, Simon van Leeuwen ne fait guère que mentionner Rembrandt, et c'est à Orlers qu'il emprunte, en les écourtant, les indications réunies par ce dernier. Mais nous devons à un étranger, un Allemand fixé en Hollande de 1637 à 1642, des renseignemens plus détaillés et qui ont trait surtout à cette période. Artiste lui-même, Joachim de Sandrart a sans doute connu personnellement son jeune et brillant confrère pendant le temps qu'il a passé à côté de lui à Amsterdam, et, à ce double titre, nous considérons comme très précieux les détails qu'il a consignés sur lui dans son *Academia nobilissimae artis pictoriae* dont le texte allemand paraissait à Nuremberg en 1675 et la traduction latine en 1683. Il est vrai que la naissance de Sandrart et son éducation le mettaient surtout en rapport avec la société lettrée d'Amsterdam, et que ses goûts comme la nature de son talent ne le disposaient guère à comprendre un art aussi en dehors des traditions que celui de Rembrandt. On sent aux jugemens qu'il porte sur lui tous les préjugés d'un académique et d'un *italianisant*, tous ses griefs contre un homme qui, sans s'inquiéter de ce qu'on appelait alors le grand style, a sa manière personnelle de comprendre les sujets consacrés et de les exprimer. Tout en louant l'exécution du maître, son entente de l'harmonie et du clair-obscur, Sandrart ne peut admettre sa prétention « de ne se soumettre qu'à la seule nature et non à d'autres règles. » Il le blâme, comme peintre, « de s'aider si peu des livres, » de ne jamais viser « à la correction d'un contour précis, » de n'avoir que rarement abordé « des sujets tirés de la poésie antique, allégories ou histoires curieuses, » et comme homme, « de se complaire en des relations avec des gens vulgaires et de condition infime. » Après qu'il eut quitté la Hollande, Sandrart évidemment n'a plus été que mal renseigné sur Rembrandt, car il semble avoir ignoré sa ruine; mais ce qu'il nous dit de « son activité infatigable, » de ses élèves, des collections de toutes sortes qu'il amassait, est très exact et

(1) Orlers, *Beschryving der Stad Leyden*, 1641.

constitue le premier fonds d'élémens biographiques un peu sérieux qu'on ait recueillis sur son compte.

Au moment même où Sandrart publiait à Nuremberg son *Académie teutonique*, par une rencontre assez imprévue, un Italien, Francesco Baldinucci (1), confirmait à Florence la plupart des informations de son devancier, en y ajoutant quelques curieux détails. Connu surtout par son grand ouvrage, *Notizie dei Professori del disegno*, Baldinucci nous a laissé sous le titre : *Cominciamento e progresso dell' arte dell' intagliare in rame*, une histoire abrégée de l'art de la gravure, dont la première édition est de 1686. Dans ce livre un peu trop oublié et où l'on ne s'attend guère, à cette date, à voir un Italien parler de Rembrandt avec cette impartialité, à côté d'études sur les anciens maîtres de la gravure, Lucas de Leyde, Albert Dürer et Marc Antoine, se trouvent d'autres notices sur les artistes étrangers que Baldinucci a connus personnellement ou sur lesquels il a pu se renseigner, tels que Callot, Stefano della Bella, Robert Nanteuil parmi les Français; Bloemaert, Goltzius, Sadeler, etc., parmi les Flamands. Celle de ces notices qu'il a consacrée à Rembrandt contient une foule de particularités auxquelles on n'a pas jusqu'ici, croyons-nous, prêté une attention suffisante. Bien qu'il ne soit pas insensible aux qualités du peintre, c'est surtout l'œuvre du graveur qu'il apprécie, avec une sympathie et une intelligence qu'on est étonné de rencontrer chez un critique assurément mal préparé, par son instruction et le milieu où il vit, à goûter un art aussi original que celui du maître hollandais. C'est d'un esprit singulièrement libre et dégagé de tout préjugé qu'il vante cette manière « qu'on ne trouve chez aucun autre et que seul il a possédée, procédant à l'aide de certains traits, de griffonnemens et de hachures irrégulières, obtenant cependant par son travail un clair-obscur profond, d'une grande puissance et d'un goût tout à fait pittoresque, couvrant par places sa planche d'un noir intense, laissant en d'autres endroits jouer le blanc du papier; et suivant le degré de coloration qu'il se proposait de donner aux costumes de ses personnages, à ses premiers plans ou à ses lointains, se contentant parfois d'une ombre très légère, et parfois même d'un simple trait, et rien de plus. » Si équitables et si imprévus que soient ces jugemens sous la plume d'un Italien, les détails biographiques qu'il nous transmet sur Rembrandt ont certainement pour nous encore plus d'intérêt. Ces détails, il les tenait d'un élève du maître, un Danois assez nomade, appelé Bernard Keilh, qui, après avoir appris dans son pays

(1) Voir l'étude sur Baldinucci dans *Oud-Holland;* VIII, 1890.

les élémens de son art, avait fréquenté pendant huit ans, à Amsterdam, l'atelier de Rembrandt et s'était ensuite fixé à Rome où, sous le nom de *Monsu Bernado*, il avait travaillé de 1656 à 1687, année où il était mort après avoir abjuré le protestantisme. Le petit nombre des œuvres de Keilh qui nous ont été conservées donnent l'idée d'un peintre un peu éclectique, subissant successivement les influences les plus diverses; au demeurant, toujours assez médiocre. Mais la façon dont il a parlé de son maître témoigne de l'affection profonde qu'il lui avait conservée.

Outre la date de 1606, donnée par lui, et généralement admise aujourd'hui pour la naissance de Rembrandt, Baldinucci nous apprend que ce dernier était mennonite, ce qui nous explique à la fois ses relations avec les ministres de cette secte religieuse, — comme Alenson et Anslo, dont il fit plusieurs fois le portrait, — et sa manière libérale de comprendre et d'interpréter l'Évangile. Après avoir cité comme une des œuvres les plus célèbres de l'artiste le tableau connu sous le nom de la *Ronde de nuit* et auquel il donne bien plus exactement le titre de *Prise d'armes de la garde civique*, il nous représente l'auteur comme un homme d'un caractère tout particulier, « un humoriste de premier ordre, sans souci de l'opinion, » travailleur infatigable, « si ardent à l'ouvrage que, lorsqu'il était en train de peindre, il n'aurait pas reçu chez lui le plus grand souverain de la terre et l'aurait fait attendre jusqu'à ce qu'il eût terminé sa tâche. » Les détails sur sa manie de collectionneur ne sont pas moins curieux. A en croire l'écrivain, il était tellement impétueux dans ses désirs, que « dans les ventes d'objets d'art, notamment de tableaux ou de dessins de grands maîtres, il faisait dès la première mise à prix une si haute enchère que personne n'avait plus envie de surenchérir après lui. » Enfin, et ce témoignage d'un élève qui l'a pratiqué pendant huit années consécutives est significatif, cet homme qu'on devait par la suite représenter comme un avare, « prêtait très libéralement toutes ses *vieilleries* aux peintres qui en avaient besoin pour leurs tableaux, » donnant ainsi la mesure d'une bonté dont Keilh ne saurait assez le louer, et « qu'il poussait jusqu'à l'extravagance. » Tous ces traits sont caractéristiques; leur précision ne laisse aucune place au doute, et ils s'accordent, du reste, avec les découvertes les plus récentes faites dans les archives.

Chez les autres contemporains de Rembrandt nous trouvons à glaner des appréciations sur ses œuvres et sur son talent, plutôt que des détails sur sa personne, appréciations tantôt bienveillantes et même chaleureusement sympathiques, comme celles de Ph. Angel ou du poète Jeremias Decker; tantôt, au contraire,

absolument hostiles, comme celles d'un assez pauvre écrivain, Andries Pels, qui, tout en accordant quelque talent à Rembrandt, relève avec aigreur ses tendances ultra-réalistes et le tance vertement du choix de ses modèles et de son indépendance absolue en face des principes.

Samuel van Hoogstraten avait été, ainsi que Keilh, élève de Rembrandt et peut-être s'était-il trouvé en même temps que lui dans l'atelier du maître, et pourtant nous ne rencontrons guère dans ses écrits que l'écho des enseignemens qu'il y avait reçus, par exemple, dans les conseils qu'il donne lui-même à ses disciples (1) sur la recherche des expressions vraies et sur les moyens de les obtenir, ainsi que sur les lois de la lumière. On sait que, désireux de les instruire à cet égard, il avait organisé dans le local d'une ancienne brasserie, à Dordrecht, un théâtre où, tour à tour auditeurs ou acteurs, ses élèves s'essayaient, sous les yeux et la critique de leurs camarades, à représenter, en les disposant avec art, des scènes empruntées à la littérature ou à l'histoire. Ils en variaient aussi les conditions d'éclairage de manière à développer chez eux des facultés d'observation nécessaires aux progrès de leur talent.

Houbraken a recueilli sur Rembrandt des informations plus nombreuses et plus précises ; mais aux détails véridiques, transmis par lui, se mêlent déjà ces anecdotes plus ou moins suspectes dont il était d'usage, dès cette époque, d'émailler la biographie des artistes célèbres. Brodant à leur tour sur ce thème commode, Campo-Weyermann, Dargenville, Descamps et les autres, inventent de toutes pièces des fables destinées à l'amusement de leurs lecteurs et, grâce à eux, la légende se substitue peu à peu à la vérité. L'obscurité presque absolue dans laquelle Rembrandt avait passé les dernières années de sa vie était bien faite, il faut en convenir, pour encourager les inventions d'écrivains aussi peu scrupuleux. Ce prodigue, qui n'a jamais connu le prix de l'argent et qui, sans compter, dépensait pour satisfaire ses caprices de collectionneur, nous est dépeint par eux comme un avare, et, à les en croire, cet esprit élevé, cette âme tendre dont nous admirons aujourd'hui les nobles et puissantes créations, ne se serait plu que dans la société des gens les plus vulgaires et de la plus basse condition. Son mariage avec une paysanne de Ransdorp, sa mort simulée, ses voyages à Venise, ses menaces de quitter son pays s'il n'y est pas traité avec plus de considération, menaces qu'il aurait mises à exécution pour aller se fixer en Angleterre, à Hull ou à Yarmouth suivant les uns

(1) *Inleyding tot de Hooge School der Schilderkonst;* Rotterdam, 1678.

et suivant d'autres en Suède, où il aurait terminé son existence au service du roi de ce pays, tels sont les contes ridicules qu'on avait imaginés alors et qui ont eu cours jusque vers le milieu de ce siècle.

Il appartenait à un érudit aujourd'hui un peu ignoré, M. Ed. Kollof, de revenir aux procédés d'une critique plus scrupuleuse et mieux informée. Son travail sur Rembrandt, travail trop peu connu, sans doute parce qu'il a été publié dans un recueil où l'on ne s'attend guère à le trouver (1), dénote déjà une clairvoyance et une sûreté de méthode auxquelles Bürger et Vosmaer, tout en profitant de leur prédécesseur, n'ont peut-être pas suffisamment rendu justice. Avec ces deux derniers auteurs, qui suivaient d'assez près Kollof, les études sur Rembrandt allaient entrer dans une voie nouvelle, bientôt inaugurée par les heureuses recherches de MM. Scheltema, R. Elzevier, Eckhoff et van der Willigen. Stimulant le zèle de ces premiers éclaireurs, Bürger faisait connaître chez nous leurs découvertes, et, avec son enthousiasme chaleureux, il communiquait à ses lecteurs quelque chose de l'admiration passionnée, souvent même un peu exclusive, qu'il ressentait pour le maître. Entre temps, il amassait lui-même les matériaux du grand ouvrage qu'il préparait sur Rembrandt et, comme pour se décider à conclure, il en annonçait à diverses reprises la publication, toujours différée. Mais l'honneur d'écrire le livre que Bürger avait rêvé était réservé à un Hollandais et par le soin pieux qu'il y apporta, par l'étude approfondie de son sujet et de tout ce qui y touche, Vosmaer se montrait à la hauteur de la tâche que s'était proposée son patriotisme (2). Groupant avec art toutes les informations recueillies jusque-là, il y ajoutait ses propres découvertes. Sa connaissance de l'histoire et de la littérature de son pays lui permettait de faire revivre l'artiste dans son milieu natal et de montrer à la fois ce qu'il lui avait dû et ce qui a fait l'originalité et la supériorité de son génie. Si, à bien des égards, le livre de Vosmaer a un peu vieilli, si une foule de documens nouveaux éclairent aujourd'hui des points alors ignorés de la biographie du maître, si n'ayant vu qu'une faible partie de ses œuvres, le critique hollandais manquait aussi un peu de compétence pour apprécier leur exécution, le premier, du moins, il a su retracer avec verve et dans son ensemble toute la carrière artistique de Rembrandt.

(1) *Rembrandt's Leben und Werke, nach neuen Aktenstücken und Gesichtspunkten geschildert*, inséré dans le recueil de Fr. von Raumer : *Historisches Taschenbuch :* Leipzig, 1854, p. 401 et suiv.

(2) *Rembrandt, sa vie et ses œuvres*, par C. Vosmaer. La première édition a paru en 1868; la seconde, considérablement augmentée et remaniée, en 1877.

De ce jour, la cause du grand artiste était gagnée. Même alors qu'il était abandonné dans sa patrie par le gros du public, il y avait cependant toujours compté quelques fidèles parmi les artistes, comme les paysagistes Berchem et Asselyn, et après eux, le premier des peintres de marine de la Hollande, J. van de Cappelle, qui réunissait un grand nombre de tableaux de Rembrandt, se faisait peindre par lui ainsi que sa femme, et accaparait tous ceux de ses dessins qu'il pouvait se procurer. De bonne heure aussi, les eaux-fortes du maître avaient été recherchées des amateurs. En France, même de son vivant, Félibien, l'ami de Poussin, avec une impartialité et une ouverture d'esprit bien rares à cette époque et particulièrement remarquables chez un écrivain élevé dans l'amour du style classique et des Italiens, avait en fort bons termes proclamé le mérite de Rembrandt. De Piles, qui, par son éducation et son entourage, ne semblait pas mieux préparé à le goûter, s'était aussi montré un appréciateur délicat de son talent. Fait prisonnier en Hollande, il avait employé sa captivité à La Haye et au château de Loevenstein à rassembler une riche collection de ses dessins. Ce n'était là d'abord qu'une élite; mais de plus en plus le public était entré dans cet art et la vogue du maître aussi bien que le prix de ses ouvrages allaient toujours en augmentant. En même temps que la facilité plus grande des relations rendait plus accessibles les musées ou les collections particulières qui possèdent ses œuvres, des photographies d'après ses tableaux, des fac-similés de ses eaux-fortes ou de ses dessins permettaient de mieux apprécier la fécondité de son imagination, la souplesse et la puissance de son génie. Il n'est que juste, d'ailleurs, de rappeler ici les pages charmantes de cette belle étude sur les *Maîtres d'autrefois* qui fait époque dans les annales de la critique d'art. Si parfois on y souhaiterait une connaissance un peu plus complète de la vie et de l'œuvre d'un maître dont Fromentin n'avait guère vu que les tableaux du Louvre et ceux de la Hollande, quelle délicatesse d'analyse, en revanche, quelle fine et pénétrante intelligence dans les jugemens portés sur ces chefs-d'œuvre! quelle distinction exquise et quelle grâce dans ce style si nuancé, d'une allure si vive, d'un rythme et d'un tour si personnels!

Au lieu d'épuiser la curiosité, toutes ces études sur Rembrandt n'avaient fait qu'accroître le désir de le connaître de plus près encore. Parmi les critiques qui, depuis dix ans, se sont le mieux acquittés de cette tâche, MM. W. Bode et A. Bredius méritent d'être cités hors de pair. Vosmaer, il faut l'avouer, avait commis d'assez nombreuses erreurs et le sens esthétique n'était pas chez lui à la hauteur de l'érudition. Avec un goût plus sûr et plus exercé,

M. Bode a repris et complété son travail en le rectifiant sur bien des points. Dans ses incessantes pérégrinations à travers l'Europe, il avait pu voir et revoir la presque totalité des tableaux de Rembrandt, et mieux que personne il était à même d'en dresser le catalogue. Le premier, il avait appelé l'attention sur les œuvres de la jeunesse du maître, et il arrivait à lui restituer ainsi toute une série d'ouvrages ignorés jusque-là et dont les attributions autrefois contestées sont aujourd'hui généralement admises. Remaniant la notice qu'il avait d'abord fait paraître dans les *Graphischen Künste* de Vienne, M. Bode nous donnait le remarquable travail inséré dans ses *Études sur l'histoire de la peinture hollandaise* (1) où il caractérisait dans ses traits essentiels le développement progressif de Rembrandt. Depuis, dans ses notices sur les collections publiques ou privées de l'Allemagne, publiées également par les *Graphischen Künste*, M. Bode, passant en revue les œuvres contenues dans ces collections, a porté successivement son attention sur certains points spéciaux de la carrière de l'artiste. Récemment encore dans un journal de Munich (2), il améliorait et complétait son catalogue des tableaux de Rembrandt en tenant compte des observations nouvelles qu'il a pu faire et en indiquant, pour un assez grand nombre de ces peintures, les changemens de possession survenus en ces dernières années.

En même temps, la fondation du recueil périodique hollandais, *Oud-Holland*, dirigé par MM. A. Bredius et de Roever, les deux érudits bien connus, imprimait aux recherches dans les archives un nouvel essor et procurait à la critique d'art une foule de documens précieux, découverts et commentés avec une rare sagacité par les deux directeurs. Grâce à eux, des faits inexpliqués et des lacunes jusque-là persistantes dans la biographie de Rembrandt sont aujourd'hui dévoilés, et cette existence mystérieuse nous a peu à peu livré ses secrets. Je ne saurais assez, pour ma part, dire tout ce que je dois à leur amicale obligeance et les remercier ici de l'aide qu'ils ont prêtée à mes études. Si, après Vosmaer, il m'est devenu possible de retracer la vie de Rembrandt en serrant de plus près la réalité, c'est eux surtout qui m'en ont fourni les moyens.

Après des efforts si consciencieux et si féconds, on ne peut guère espérer que les archives néerlandaises nous réservent désormais des découvertes bien nombreuses, ni bien importantes. De temps à autre, cependant, quelque trouvaille imprévue peut encore grossir

(1) *Studien zur Geschichte der hollaendischen Malerei*, 1 vol. in-8°; Brunswick, 1883.
(2) *Münchner neueste Nachrichten* du 9 juillet 1890.

le fonds déjà si riche des informations dont nous disposons. C'est ainsi que récemment encore, avisé de l'intérêt que présentaient pour moi de pareilles communications, un savant hollandais, M. le docteur J. Worp de Groningue, voulait bien m'offrir la primeur de l'extrait d'une autobiographie inédite de C. Huygens qui nous donne sur les débuts de Rembrandt des lumières inattendues. Écrite probablement de 1629 à 1631, dans ce latin élégant et un peu subtil qu'employaient alors les lettrés, cette autobiographie n'a trait qu'à la jeunesse de Huygens. A propos de son éducation qui avait été très soignée (1), Huygens entre dans le détail des sciences et des arts qui lui ont été enseignés, et il parle des artistes avec lesquels il est entré de bonne heure en relations. Ce qu'il dit de Rembrandt et de son ami Lievens concerne donc aussi la jeunesse de ces deux maîtres. Il nous les montre « encore imberbes et déjà célèbres, » bien que tous deux soient comme de vivans démentis de cette doctrine de l'hérédité à laquelle Huygens ne saurait se ranger et qui, on le voit, n'est pas née d'hier. « De ces deux adolescens, en effet, l'un est fils d'un simple artisan, brodeur en tapisseries, et l'autre d'un meunier, « mais non de la même farine que son père, » ajoute-t-il plaisamment. « Des origines si humbles font paraître leur intelligence et leur talent plus prodigieux encore. Quant à leurs maîtres, ce sont des hommes médiocres, à peine connus, car les modestes ressources de leurs parens ne permettent pas de leur en donner de plus relevés... C'est donc à leur génie seul qu'ils doivent ce qu'ils sont, et je me persuade que, livrés à eux-mêmes, s'il leur avait pris fantaisie de peindre, ils seraient parvenus au même degré de talent auquel on croit, bien à tort, que ces maîtres les ont amenés. Le premier de ces jeunes gens, celui que j'ai dit fils d'un brodeur, se nomme Lievens; l'autre, le fils du meunier, Rembrandt. Tous deux sont encore imberbes et même, à leur visage et à leur tournure, on les croirait plus près de l'enfance que de la jeunesse. » Huygens estime « que Rembrandt l'emporte sur Lievens par l'intelligence et la vivacité des impressions. » A l'inverse de son compagnon qui, « ne concevant rien que de grandiose et de magnifique, se plaît non-seulement à égaler la grandeur naturelle des objets qu'il doit représenter, mais même à la dépasser, Rembrandt, au contraire, à force de talent, même dans les dimensions restreintes qu'il choisit de préférence, atteint une puissance d'expres-

(1) Huygens était grand admirateur de nos poètes, de Corneille en particulier, et il écrivit en tête d'une édition du *Menteur*, publiée par les Elzevier en 1645, deux pièces de vers : l'une en latin, l'autre en français. Corneille, de son côté, après avoir remercié Huygens dans un avertissement placé en tête de cette comédie, lui dédiait *Don Sanche d'Aragon* en 1650.

sion telle qu'on en chercherait en vain l'équivalent dans les compositions les plus vastes de ses confrères. Je n'en veux pas d'autre preuve, dit Huygens, que son tableau de *Judas rapportant au grand-prêtre les pièces d'argent, prix de sa trahison*, et dans cet unique tableau notre auteur, négligeant bien d'autres sujets d'admiration, entend se borner « à la seule figure de Judas hors de lui, se lamentant, implorant son pardon avec son visage horrible à voir, ses cheveux arrachés, ses vêtemens en lambeaux, ses bras tordus, ses mains serrées jusqu'à en saigner, prosterné à genoux, le corps entier abîmé et comme secoué par un atroce désespoir. » Opposant alors cette figure au style et aux élégances de l'antiquité classique, Huygens, par un de ces mouvemens oratoires chers à cette époque, défie les Parrhasius, les Apelle, les maîtres de tous les siècles, d'égaler la puissance d'expression que montre ici « ce Batave, ce meunier, cet adolescent. » Il termine par une apostrophe pleine des plus chaleureux encouragemens pour le jeune artiste « dont il ne peut détacher sa pensée. » Élevé dans le culte de la tradition, Huygens ne saurait cependant l'approuver, pas plus que Lievens, de ce que, bien différens de tant d'autres de leurs confrères qu'entraînait alors un courant général d'émigration vers l'Italie, ils croient tous deux que dans ces années d'étude qu'ils consacrent au travail avec une énergie infatigable « et tout à fait extraordinaire pour leur âge, ils n'ont pas assez de loisirs pour perdre leur temps à un pareil voyage. »

Venant d'un tel homme, et à cette date, le document est significatif. Il confirme ce qu'on savait déjà par Houbraken et par le bourgmestre Orlers, de l'ardeur passionnée que Rembrandt apportait à son travail et de cette précoce réputation à propos de laquelle M. Bredius nous citait aussi, il y a quelques années, le témoignage d'un contemporain, un certain Arent von Buchel, avocat des États d'Utrecht, qui, réunissant des renseignemens sur les peintres de cette époque, parle de « ce fils de meunier dont on commence à faire grand bruit, malgré son jeune âge. » Ce que dit Huygens de l'exécution minutieusement finie de Rembrandt, à ses débuts, n'est pas moins remarquable, pas moins conforme à la réalité. Le caractère de cette exécution nous explique à la fois le succès de l'artiste et les analogies qu'on peut observer entre ses premiers ouvrages et ceux de Gérard Dou qui, à peine moins âgé que lui, était devenu son élève. Nous n'avons pas non plus à nous étonner des relations suivies que Huygens allait bientôt nouer avec Rembrandt qui, dès 1632, faisait le portrait de son frère Maurice et en 1634 celui de l'amiral van Dorp, son beau-frère, et se voyait ensuite chargé de nombreuses commandes pour le prince Frédéric-

Henri, dès la nomination de Constantin au poste de secrétaire des commandemens de ce prince.

Mais là ne s'arrêtent pas les heureuses conséquences qui découlent naturellement du texte découvert par M. Worp (1). En même temps qu'il m'en transmettait la copie, ce dernier me demandait si j'avais connaissance de ce tableau de *Judas*, si vanté par Huygens, et dont la trace était perdue. Par une rencontre assurément fort imprévue, j'avais eu l'occasion de le voir deux jours auparavant, à Paris même, chez M. Haro, qui en est aujourd'hui le possesseur. Au premier aspect le caractère rembranesque de la composition, des types et du clair-obscur m'avait frappé; mais à raison d'une inexpérience encore notoire dans la répartition de la lumière, aussi bien que de certaines gaucheries dans la facture, j'aurais peut-être hésité à attribuer cet ouvrage au maître lui-même, si la figure de Judas n'avait frappé mon attention. Cette figure, je me rappelais l'avoir vue bien des fois en feuilletant l'œuvre de Joris van Vliet, un graveur assez médiocre, mais dont la vie à ce moment s'est trouvée mêlée de près à celle de Rembrandt et à qui nous devons la connaissance de quelques-unes des peintures encore exécutées à Leyde par ce dernier et qui ont maintenant disparu. Gravé par van Vliet en contre-partie et seulement jusqu'à mi-corps, ce Judas porte, avec la date 1634, la mention *Rembrandt inventor*. En me référant au catalogue de Bartsch (2), j'avais lu la note suivante : « Les éditeurs du catalogue de Gersaint racontent au sujet de ce morceau qu'ils ont vu un beau tableau de *Judas rapportant dans le conseil des juifs les trente deniers, prix de sa trahison*, et que la tête de Judas y était la même que celle que van Vliet a gravée dans ce tableau. » J'étais donc déjà fixé sur l'attribution, quand le surlendemain la lettre de M. Worp achevait de dissiper tous mes doutes au sujet de l'authenticité de cette peinture, dont les moindres détails s'accordent avec la description que Huygens en a faite, évidemment en présence de l'œuvre elle-même (3). En dépit des maladresses et des incorrections qu'on y remarque, cette œuvre est très caractéristique, et la figure de Judas suffit à expliquer l'admiration qu'elle avait inspirée à Huygens. Mais, sans

(1) L'autobiographie à laquelle sont empruntés ces détails se trouve à la fin d'un des manuscrits de Huygens que possède la Bibliothèque de l'Académie des sciences à Amsterdam. C'est en préparant une édition de tous les poèmes de son célèbre compatriote que M. Worp a découvert cet opuscule.

(2) Cette planche y est classée sous le n° 22, avec le titre : *Homme affligé*.

(3) Le tableau, du reste, a été mentionné dans son *Catalogue raisonné* (n° 90), par Smith, qui ne l'avait pas vu, mais qui le décrit d'après une assez mauvaise gravure qu'un artiste anglais, nommé Dunkarton, en avait faite lorsqu'il se trouvait, en Angleterre, chez I. Fanshawe.

parler de ce personnage, le geste de dégoût du grand-prêtre qui se détourne du traître, sans vouloir le regarder, ni l'entendre, l'indignation de l'un des assistans placé au-dessus de lui, le mépris, la colère ou la curiosité des autres spectateurs, ne sont pas moins saisissans dans cette scène où, comme il devait toujours le faire par la suite, Rembrandt a retracé avec une fidélité absolue le récit de l'Évangile. J'y retrouvais d'ailleurs quelques-uns des accessoires qui composaient déjà le premier fonds des curiosités que le jeune homme commençait à réunir : le manteau brodé du grand-prêtre, la cuirasse avec des ornemens dorés, suspendue à une draperie, les livres et le tapis placés à gauche sur une table et dont les intonations assez froides et le faire un peu pénible offrent des analogies marquées avec ceux des tableaux de cette période, le *Changeur* du musée de Berlin, par exemple. L'exécution encore appuyée et assez maladroite, l'éparpillement de la lumière et les exagérations de la mimique s'accordent donc pour cette peinture avec la date de 1628-1629 indiquée par le passage du manuscrit de Huygens qui la concerne.

Avec des détails nouveaux et d'autres qui confirment ou complètent ce que nous savions déjà de la jeunesse de Rembrandt, la découverte de M. Worp, on le voit, nous avait valu par surcroît celle d'une œuvre authentique du maître, sur laquelle, à raison de son caractère encore un peu indécis, on aurait pu longtemps discourir sans arriver jamais à établir avec certitude son authenticité. Un pareil exemple, en tout cas, suffit à prouver l'excellence de cette méthode critique qui, lente en ses allures, ne procède du moins qu'avec sûreté et tirant parti de tous les élémens d'information dont elle dispose, permet de relier entre eux des documens épars, et arrive, par leur groupement naturel, à en former comme une trame continue.

II.

Ce n'est pas d'une telle méthode que se recommande l'étude intitulée : *Rembrandt comme éducateur* (1), qui, publiée sans nom d'auteur, il y a deux ans à peine, compte déjà plus de trente éditions et continue à passionner l'opinion publique en Allemagne. La liste serait longue des brochures suscitées par ce livre, les unes satiriques, — telles que *Höllen-Breughel als Erzieher; Billige Weisheit; Est, est, est; Der Heimlige Kaiser,* etc., — et accentuant, avec des plaisanteries un peu lourdes, quelques-uns des

(1) *Rembrandt als Erzieher, von einem Deutschen;* Leipzig, 1890.

paradoxes de l'écrivain anonyme ; d'autres renchérissant encore sur ses théories. Nous devons à M. Max Bewer, l'auteur d'une de ces dernières (1), le récit fait par lui, d'une visite à Varzin, vers la fin de 1890 et dans lequel il nous rapporte l'entretien qu'il aurait eu à ce propos avec M. de Bismarck lui-même. « C'est un heureux symptôme, lui aurait dit le prince, que *Rembrandt als Erzieher* ait eu un pareil retentissement. Au lit, où j'aime à lire un peu pour m'endormir, cette lecture me tenait éveillé. En tout cas, c'est un livre plein d'idées. » Et comme M. Bewer exprimait l'espoir que cette publication serait le point de départ d'une nouvelle ère littéraire, allemande en son essence, le prince répondit : « Dieu veuille qu'elle produise l'effet que vous en attendez ! J'ai invité l'auteur chez moi et il est venu passer deux jours à Varzin. Il a la timidité d'un enfant et il faut le secouer pour le faire parler ; ce qui est d'autant plus étonnant qu'il écrit à coups de massue. » N'en déplaise à M. de Bismarck, le contraste n'a rien de si étrange, et il n'est point rare de rencontrer des écrivains qui, entièrement dépourvus d'assurance en société, retrouvent en face de leur papier toute la hardiesse qui leur manque dans la conversation. La réserve de l'auteur vis-à-vis d'un personnage tel que M. de Bismarck n'était d'ailleurs que très naturelle chez un homme bien élevé, et de fait, un de mes amis questionné par moi sur M. le docteur Langbehn, — c'est le nom de cet auteur, — me le représente comme un jeune homme du meilleur monde, « archéologue en rupture de ban, esprit très honnête et très indépendant, plein de vie, exprimant ses idées sous une forme souvent prophétique et un peu abstraite, en train de devenir artiste et resté très modeste. » Si la modestie de M. Langbehn a résisté au succès de son livre, un des plus grands qu'ait enregistrés la librairie allemande en ces derniers temps, c'est que cette modestie est, en effet, foncière et de bon aloi.

Il est peut-être instructif de connaître des idées qui ont à ce point remué nos voisins. Le titre du livre, il faut bien l'avouer, frappe tout d'abord par sa bizarrerie. Quelque admiration qu'on ressente pour Rembrandt, on ne s'attend guère à rencontrer chez lui un plan d'éducation. Il serait assez bizarre que ce grand enfant de génie qui n'a jamais su se conduire lui-même pût devenir le guide d'une nation et lui fournir un programme à cet égard. Si l'Allemagne, comme l'affirme notre écrivain, en est encore à chercher ce programme, nous doutons fort qu'elle le trouve dans ce volume, dont, à le bien prendre et malgré son titre, Rembrandt n'est pas le sujet, mais seulement le pré-

(1) *Rembrandt und Bismarck;* Dresde.

texte. Plus d'une fois au cours des thèses nombreuses et souvent assez contradictoires qu'il y soutient, l'auteur le perd de vue. Il ne revient à lui que comme à un engin de guerre commode pour battre en brèche tous ceux qui, parmi les littérateurs ou les savans, ont le don de lui déplaire, et ils sont légion. Ce qu'il dit du maître, ce qu'il en sait, ne dépasse pas de beaucoup ce qu'en peut savoir un homme du monde qui a voyagé, un peu lu, et fréquenté les musées. D'une manière générale, M. Langbehn sent les arts; il en parle avec goût, avec chaleur, non sans distinction, et quant à Rembrandt lui-même, il a bien compris et il met çà et là en lumière, sous une forme piquante, quelques-uns des traits qui caractérisent son originalité; son amour passionné pour son art, qu'il conserva au milieu des plus cruelles épreuves et cette naïveté charmante en face de la nature qui, jusque dans ses plus humbles réalités, lui semblait intéressante, enfin ces contacts directs avec le populaire, qu'on lui a tant reprochés et auxquels il ne se lassait pas de demander le renouvellement de son talent. Mais ces idées, justes d'ailleurs, ne témoignent guère chez M. Langbehn que d'une admiration enthousiaste pour son maître préféré. Bien qu'il le propose incessamment comme exemple, il ne connaît de près ni sa personne, ni son œuvre. Pour le peu qu'il s'avance sur le terrain biographique, il commet des erreurs. Ainsi, quand à propos du goût, aussi malheureux que réel, qu'inspirait à Rembrandt l'antiquité classique, il nous cite, comme preuve de ce goût, les noms donnés par lui à ses enfans, celui de Cornélia, — c'était déjà celui de sa mère, — et celui de Titus, — sous lequel ce dernier fut baptisé en souvenir de Titia, la sœur bien-aimée de Saskia, qui devait être sa marraine et qui mourut trois mois avant la naissance de son neveu. — Le nom même de Rembrandt, que M. Langbehn croit une exception, sans être très répandu, était cependant assez usité en Hollande, du vivant de l'artiste. Mais laissons là ces minces chicanes pour passer à l'examen du fond même du livre.

« Ce n'est plus un mystère, nous dit dès le début l'auteur, que la vie intellectuelle en Allemagne s'achemine, lentement suivant les uns, rapidement suivant d'autres, vers la décadence. De tous côtés la science se spécialise. Dans le domaine de la pensée pure, comme dans celui des lettres, les individualités marquantes font défaut; les arts du dessin, quoique représentés encore par des maîtres distingués, manquent de leur couronnement, la grande peinture n'existant plus; les musiciens se font rares et les dilettantes sont innombrables. L'architecture est l'axe des arts du dessin, comme la philosophie est l'axe de la pensée scientifique; et il est clair comme le jour qu'il n'y a plus en Allemagne ni architecture, ni

philosophie. Dans toutes les directions de l'esprit, les coryphées disparaissent, *les Rois s'en vont*. Après avoir essayé de l'imitation de tous les temps et de tous les peuples dans sa poursuite du style, l'art industriel n'est point parvenu à avoir un style à lui. Partout, sans conteste, règne l'esprit démocratique, niveleur, *atomisant* de ce siècle. La culture de notre époque est purement historique, alexandrine, tournée vers les choses du passé ; elle cherche bien moins à créer des œuvres nouvelles qu'à cataloguer les œuvres anciennes... Goethe qui chez nous est théoriquement en honneur, mais qu'en réalité on méconnaît, Goethe ne pouvait souffrir les gens à lunettes, et l'Allemagne est aujourd'hui pleine de gens qui, au physique comme au moral, portent des lunettes. Quand donc reviendrons-nous au point de vue de Goethe?.. Il est nécessaire pour un peuple d'avoir des axes nettement définis, de savoir où il va ; et l'on se préoccupe surtout chez nous des découvertes dans l'est de l'Afrique, alors qu'il y en aurait de bien autrement importantes à faire en Allemagne... On est saturé d'induction et on a soif de synthèse ; les beaux jours de l'objectivité sont passés et voici de nouveau la subjectivité qui frappe à la porte. »

J'abrège cet exposé d'une situation lamentable dont la cause et le vrai coupable, à en croire M. Langbehn, serait le professeur allemand, « cette maladie nationale de l'Allemagne, » comme il l'appelle. Entre les mains du professeur allemand, l'éducation de la jeunesse n'est qu'une répétition indéfinie du massacre des innocens de Bethléem. Puisqu'il a si mal rempli son office, il doit céder la place à l'artiste. Tel est du moins le rêve de notre moraliste, bien différent, on le voit, de Platon qui voulait, lui, reconduire ce même artiste, avec tous les égards possibles, jusqu'aux confins de sa république. Mais les points de vue ont changé. Pour M. Langbehn, ce dont l'Allemagne a le plus besoin, c'est d'individualisme; c'est l'individualisme qui est le vrai fond du tempérament germanique et sa force. « Il n'y a pas, ajoute-t-il cruellement, de peuple chez lequel on trouve plus de caricatures vivantes ; mais cette excentricité même est une marque de la diversité des individus et de l'action qu'une culture intelligente pourrait exercer sur eux. » C'est donc l'artiste qui, dans ce désarroi général, peut devenir le meilleur guide, car il est, lui surtout, le représentant de l'individualisme et parmi tous les artistes le plus individuel, c'est Rembrandt. On l'estime déjà, mais pas encore à sa valeur. Il est l'idéal vers lequel doit tendre tout l'effort de la culture germanique. Cet homme-là ne rentre dans aucun cadre ; il ne se laisse étendre sur aucun des lits de Procuste de la science. Ni les programmes académiques, ni les formules d'école n'en sauraient fournir la monnaie « comme pour Raphaël

indélébiles et M. Dubois-Reymond aura beau faire, M. Langbehn continuera à poursuivre en lui l'ancien Français, le descendant des réfugiés de l'édit de Nantes. On conviendra que c'est lui faire payer un peu cher la courtoisie avec laquelle ses ancêtres ont été autrefois accueillis en Prusse.

Si cet ancien Français est si malmené par un de ses compatriotes, nous pouvons à l'avance être édifiés sur le traitement que nous réserve M. Langbehn. Ce n'est pas qu'il parle bien souvent de nous. Il ne s'en occupe guère que pour rappeler, en passant, le mot de César sur cette nation turbulente dont le caractère n'a pas changé depuis bientôt 2,000 ans, ou pour apprécier, d'une façon aussi dédaigneuse que sommaire, l'art parisien qui « oscille entre le demi-monde et le prolétariat, entre le patchouli et les sabots de bois. » Ceci est pour Millet. Quant à Zola, en qui M. Langbehn se plaît à résumer toute notre littérature, il est secoué plus rudement encore. Dans la véhémente péroraison où il associe son nom à celui de Dubois-Reymond, comme ceux des « ennemis typiques » de l'Allemagne, l'auteur de *Rembrandt als Erzieher* n'imagine pas de travestissement plus odieux que de nous les présenter l'un en frac d'académicien, l'autre en correcteur de Goethe, s'enflant si bien que, comme la grenouille, « il en crève. » Une seule fois, l'esprit français a trouvé grâce devant M. Langbehn, et en parlant de la clarté qu'il lui reconnaît, il va jusqu'à conseiller à l'Allemagne, dans l'état de confusion où elle est encore, de jeter à l'occasion un regard de l'autre côté des Vosges. « Le mélange du bon sens allemand et de la clarté française, c'est peut-être sur cette conjoncture que l'on pourrait espérer quelque amélioration entre les rapports des deux peuples. » Il est vrai qu'épuisé par un tel effort d'aménité à notre endroit, l'auteur ajoute aussitôt que cette clarté de l'esprit français résulterait chez nous d'une infiltration d'élémens germaniques dans le Nord et d'élémens grecs dans le Sud.

Malgré cette diversion destinée à faire passer toutes ses malices ou ses invectives contre la société berlinoise, peut-être M. Langbehn eût-il hésité à les hasarder, s'il n'avait eu par devers lui un moyen sûr de se les faire pardonner, en flattant d'autre part les instincts les plus chers de ses compatriotes. Quand il vante ainsi à outrance Rembrandt, quand il le propose comme éducateur au peuple allemand, quand il mêle son nom à une foule de choses dont le maître n'avait cure, il a ses raisons, et, pour imprévues qu'elles soient, elles méritent d'être rapportées. Rembrandt, paraît-il, est par excellence le type de l'artiste allemand. « L'Allemand, — je n'invente pas, je cite, — l'Allemand ne veut en faire

qu'à sa tête, et personne plus que Rembrandt n'a agi ainsi; en ce sens, il doit être considéré « comme le plus Allemand des peintres allemands, et même de tous les artistes allemands. » Peut-être objecterez-vous, comme n'ont pas manqué de le faire mes amis hollandais, qu'en réalité Rembrandt était lui-même Hollandais; qu'à l'époque où il a vécu, alors que l'Allemagne et surtout la Prusse n'existaient guère, la Hollande était grande par sa puissance, sa richesse, sa civilisation, ses artistes, ses hommes d'État, ses héroïques marins et ses généraux. L'auteur le sait comme vous. « Rembrandt était Hollandais de naissance, » il le confesse. Mais ce n'est pas la première fois qu'une pareille anomalie se présente et « il n'y a là, — je continue à citer, — que la constatation remarquable du caractère excentrique des Allemands. Leur artiste le plus national ne leur a appartenu que par l'esprit et non par la politique; comme si l'esprit du peuple allemand avait, pour ainsi dire, débordé en dehors du corps allemand. Mais il ne doit plus en être ainsi; pour le peuple tout entier comme pour les particuliers, esprit et corps doivent désormais être réunis. » Et plus loin, M. Langbehn rappelle, avec un touchant à-propos, les relations anciennes entre la Hollande et la Prusse, les alliances entre la maison d'Orange et celle de Brandebourg. Le nom de Potsdam le comble de joie pour les analogies qu'il lui trouve avec ceux d'Amsterdam, d'Edam et de Schiedam; il s'attendrit sur les substantifs pareils qu'il rencontre dans les deux langues. Quelle douceur ce serait d'associer « la vieille gloire de la Hollande avec la gloire plus récente de l'Allemagne; » de voir les paysans de la mer confondus avec les paysans de terre ferme; d'allier le libéralisme néerlandais au conservantisme prussien! En cherchant bien, il trouve ainsi une foule de traits communs ou d'affectueuses antithèses entre les deux peuples; car là où paraît l'intérêt des Allemands, le sentiment, qui ne peut rien gâter, se met volontiers de la partie. La future a une bonne dot et des colonies; elle a donc toutes les grâces du monde; et alors commence l'épithalame où sont célébrées toutes ses vertus. En attendant que la question des droits se présente, et elle se présentera en son temps, — on l'a bien vu pour le Slesvig, — il faut s'appliquer à bien connaître ce cher pays. Quand le moment sera propice, l'intermédiaire pour le contrat à intervenir est déjà tout désigné; c'est là évidemment un honneur réservé à Herbert de Bismarck. Déjà plus d'une fois, et ce n'est pas sans raison, il a été chargé de missions en Hollande, par son père dont il sera le continuateur (1). Comme lui, « il saura

(1) Le livre de M. Langbehn avait paru avant la disgrâce du prince de Bismarck.

indélébiles et M. Dubois-Reymond aura beau faire, M. Langbehn continuera à poursuivre en lui l'ancien Français, le descendant des réfugiés de l'édit de Nantes. On conviendra que c'est lui faire payer un peu cher la courtoisie avec laquelle ses ancêtres ont été autrefois accueillis en Prusse.

Si cet ancien Français est si malmené par un de ses compatriotes, nous pouvons à l'avance être édifiés sur le traitement que nous réserve M. Langbehn. Ce n'est pas qu'il parle bien souvent de nous. Il ne s'en occupe guère que pour rappeler, en passant, le mot de César sur cette nation turbulente dont le caractère n'a pas changé depuis bientôt 2,000 ans, ou pour apprécier, d'une façon aussi dédaigneuse que sommaire, l'art parisien qui « oscille entre le demi-monde et le prolétariat, entre le patchouli et les sabots de bois. » Ceci est pour Millet. Quant à Zola, en qui M. Langbehn se plaît à résumer toute notre littérature, il est secoué plus rudement encore. Dans la véhémente péroraison où il associe son nom à celui de Dubois-Reymond, comme ceux des « ennemis typiques » de l'Allemagne, l'auteur de *Rembrandt als Erzieher* n'imagine pas de travestissement plus odieux que de nous les présenter l'un en frac d'académicien, l'autre en correcteur de Goethe, s'enflant si bien que, comme la grenouille, « il en crève. » Une seule fois, l'esprit français a trouvé grâce devant M. Langbehn, et en parlant de la clarté qu'il lui reconnaît, il va jusqu'à conseiller à l'Allemagne, dans l'état de confusion où elle est encore, de jeter à l'occasion un regard de l'autre côté des Vosges. « Le mélange du bon sens allemand et de la clarté française, c'est peut-être sur cette conjoncture que l'on pourrait espérer quelque amélioration entre les rapports des deux peuples. » Il est vrai qu'épuisé par un tel effort d'aménité à notre endroit, l'auteur ajoute aussitôt que cette clarté de l'esprit français résulterait chez nous d'une infiltration d'élémens germaniques dans le Nord et d'élémens grecs dans le Sud.

Malgré cette diversion destinée à faire passer toutes ses malices ou ses invectives contre la société berlinoise, peut-être M. Langbehn eût-il hésité à les hasarder, s'il n'avait eu par devers lui un moyen sûr de se les faire pardonner, en flattant d'autre part les instincts les plus chers de ses compatriotes. Quand il vante ainsi à outrance Rembrandt, quand il le propose comme éducateur au peuple allemand, quand il mêle son nom à une foule de choses dont le maître n'avait cure, il a ses raisons, et, pour imprévues qu'elles soient, elles méritent d'être rapportées. Rembrandt, paraît-il, est par excellence le type de l'artiste allemand. « L'Allemand, — je n'invente pas, je cite, — l'Allemand ne veut en faire

qu'à sa tête, et personne plus que Rembrandt n'a agi ainsi ; en ce sens, il doit être considéré « comme le plus Allemand des peintres allemands, et même de tous les artistes allemands. » Peut-être objecterez-vous, comme n'ont pas manqué de le faire mes amis hollandais, qu'en réalité Rembrandt était lui-même Hollandais ; qu'à l'époque où il a vécu, alors que l'Allemagne et surtout la Prusse n'existaient guère, la Hollande était grande par sa puissance, sa richesse, sa civilisation, ses artistes, ses hommes d'État, ses héroïques marins et ses généraux. L'auteur le sait comme vous. « Rembrandt était Hollandais de naissance, » il le confesse. Mais ce n'est pas la première fois qu'une pareille anomalie se présente et « il n'y a là, — je continue à citer, — que la constatation remarquable du caractère excentrique des Allemands. Leur artiste le plus national ne leur a appartenu que par l'esprit et non par la politique ; comme si l'esprit du peuple allemand avait, pour ainsi dire, débordé en dehors du corps allemand. Mais il ne doit plus en être ainsi ; pour le peuple tout entier comme pour les particuliers, esprit et corps doivent désormais être réunis. » Et plus loin, M. Langbehn rappelle, avec un touchant à-propos, les relations anciennes entre la Hollande et la Prusse, les alliances entre la maison d'Orange et celle de Brandebourg. Le nom de Potsdam le comble de joie pour les analogies qu'il lui trouve avec ceux d'Amsterdam, d'Edam et de Schiedam ; il s'attendrit sur les substantifs pareils qu'il rencontre dans les deux langues. Quelle douceur ce serait d'associer « la vieille gloire de la Hollande avec la gloire plus récente de l'Allemagne ; » de voir les paysans de la mer confondus avec les paysans de terre ferme ; d'allier le libéralisme néerlandais au conservantisme prussien ! En cherchant bien, il trouve ainsi une foule de traits communs ou d'affectueuses antithèses entre les deux peuples ; car là où paraît l'intérêt des Allemands, le sentiment, qui ne peut rien gâter, se met volontiers de la partie. La future a une bonne dot et des colonies ; elle a donc toutes les grâces du monde ; et alors commence l'épithalame où sont célébrées toutes ses vertus. En attendant que la question des droits se présente, et elle se présentera en son temps, — on l'a bien vu pour le Slesvig, — il faut s'appliquer à bien connaître ce cher pays. Quand le moment sera propice, l'intermédiaire pour le contrat à intervenir est déjà tout désigné ; c'est là évidemment un honneur réservé à Herbert de Bismarck. Déjà plus d'une fois, et ce n'est pas sans raison, il a été chargé de missions en Hollande, par son père dont il sera le continuateur (1). Comme lui, « il saura

(1) Le livre de M. Langbehn avait paru avant la disgrâce du prince de Bismarck.

transporter dans la politique quelque chose de la largeur, de la force et de la liberté d'allures que Rembrandt a mises dans son art. »

Cette fois la thèse est claire et les idées ont une suite naturelle; bien aveugle qui ne la verrait pas. Aussi conçoit-on sans peine que M. de Bismarck prise fort cette façon de comprendre la critique d'art. Voilà un genre de littérature qui, entre les mains d'un homme intelligent, n'est point aussi creux qu'il pourrait sembler, et dont à l'occasion on peut tirer parti. Malheureusement, en ce qui touche le prince et les siens, les événemens que l'on sait sont venus, à courte échéance, démentir les prophéties de l'auteur. Mais la suite de cette affaire pourrait être reprise avec d'autres, et pour plus de sûreté, exprimant sur le mode bucolique les espérances de l'avenir, M. Langbehn conseille à ce *caporal schlagueur*, contre lequel il articulait, quelques pages avant, tant de griefs, « de ne pas encore déposer son bâton, mais de l'enguirlander avec les lauriers de l'art et de la paix. » On ne saurait dire mieux, ni en termes plus galans.

III.

Le plus gros de l'émotion causée par *Rembrandt als Erzieher* commençait à se calmer, quand un autre livre sur Rembrandt est venu renouveler, plus bruyamment encore, le tapage fait autour de son nom. *Qui est Rembrandt* (1)? Telle est la question que se pose M. Max Lautner et à laquelle il croit sans doute avoir répondu d'une manière triomphante, car au-dessous de cette interrogation, il ajoute fièrement, en sous-titre : *Fondemens pour une nouvelle histoire de l'art hollandais*. Suivant M. Lautner, tout le monde jusqu'ici s'est trompé sur Rembrandt, sur son talent comme sur son caractère. Au moral, c'était un drôle, et comme artiste un peintre des plus médiocres. Non que M. Lautner refuse son admiration aux chefs-d'œuvre qu'on admire sous le nom de Rembrandt; ce sont, en effet, des chefs-d'œuvre, mais il n'en est pas l'auteur; il a indignement exploité ses élèves, l'un d'eux surtout, Ferdinand Bol. C'est Bol qui a peint la *Leçon d'anatomie*, la *Ronde de nuit*, les *Syndics* et bien d'autres tableaux qui portent la signature de Rembrandt, que des faussaires y ont malhonnêtement apposée, au siècle dernier. M. Lautner a découvert la fraude; il sait bien qu'en la dévoilant, il va froisser toutes les idées reçues. Quoi qu'il lui en coûte, il doit le faire;

(1) *Wer ist Rembrandt? Grundlagen zu einem Neubau der hollaendischen Kunst-Geschichte*, par Max Lautner; Breslau, 1891.

c'est un devoir pour lui de restituer à Bol la gloire que lui a enlevée son maître et de démasquer l'imposteur. Tel est, en résumé, le programme et le but de son livre. Au lendemain du grand succès de *Rembrandt als Erzieher* et de l'apothéose systématique dont le maître y est l'objet, j'avais cru, je l'avoue, que c'était là une de ces plaisanteries auxquelles, de notre temps, tous les grands hommes sont exposés et à l'éclosion desquelles plus d'une fois déjà nous avons assisté. Homère n'a pas existé. A en croire un récent exégète de la littérature italienne, Dante serait un personnage légendaire. Le chancelier Bacon a profité des loisirs que lui laissaient les affaires de l'État, non-seulement pour fonder la méthode expérimentale, mais pour écrire les ouvrages dramatiques dont Shakspeare a jusqu'ici usurpé l'honneur. Enfin chacun sait, d'autre part, que Napoléon et ses généraux ne sont que les personnages symboliques d'un mythe dérivé du cycle solaire, et dont à tous les âges et chez toutes les nations on retrouve l'équivalent. Avec un peu d'esprit, ce sont là des paradoxes qui peuvent un moment amuser la galerie à condition d'être touchés d'une main légère et en quelques pages. Le livre de M. Lautner est épais, il est lourd, et l'esprit en est tout à fait absent.

Et pourtant, ce n'est pas sans quelque émotion que j'ouvrais pour la première fois ce gros volume où, au début, dans une courte préface, l'auteur remercie en fort bons termes le président de la province de Silésie, son excellence M. le conseiller de Seydewitz, de la munificence avec laquelle il a pris à sa charge une partie des frais de la publication, ce qui semblerait déjà offrir quelque garantie de sérieux pour le lecteur. A la fin, les cinq pages de photographies de signatures de Bol, relevées pour la plupart sur des tableaux considérés jusqu'ici comme étant l'œuvre de Rembrandt, m'avaient aussi, je l'avoue, un peu troublé. J'avais d'ailleurs laissé de côté, sans m'y arrêter, deux autres photographies reproduisant, l'une le tableau de Bol bien connu, le *Songe de Jacob* de la galerie de Dresde, l'autre une peinture qui m'avait paru assez insignifiante : un *Salomon offrant un sacrifice*, ainsi que me l'apprenait le titre placé au-dessous de cette composition. C'est cependant cette dernière peinture qui a été à la fois l'occasion du livre de M. Lautner et la cause déterminante de sa vocation comme critique d'art. Voici, en effet, ce que m'apprenaient, peu de temps après, les journaux qui commençaient à s'occuper de son livre (1).

(1) Voir notamment l'article inséré dans la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* du 28 mai 1891, article fait de main de maître et auquel nous empruntons quelques-unes des informations qui suivent.

Il y a cinq ans à peine, M. Lautner allait terminer ses études de droit, quand subitement il renonça à passer ses examens. En même temps qu'une fiancée il avait trouvé chez elle, à Breslau, ce tableau de *Salomon* qu'il attribuait alors à Rembrandt et qu'il cherchait à vendre. L'authenticité, suivant lui, en était incontestable. Un critique d'art de Berlin l'avait certifiée, et on en avait déjà offert, disait-il, plus de 100,000 marks. A Munich, où le précieux tableau était ensuite resté pendant quelque temps, les connaisseurs qui le virent, en assez mauvais état, paraît-il, hésitaient entre les noms de J. de Wet, de L. Bramer, de N. Knupfer ou d'autres maîtres secondaires. M. Lautner s'emportait alors, et là où des interlocuteurs comme le professeur Hauser, expert cependant en pareille matière, ne découvraient que des craquelures, des taches ou des retouches, il voyait lui, et très nettement, à deux ou trois places différentes, « la signature entière de Rembrandt. » Déjà commençait à poindre chez lui cette obsession des signatures qui allait bientôt passer à l'état de monomanie. A quelque temps de là, il continuait encore à voir ces signatures sur le tableau, mais il n'était plus aussi assuré de leur authenticité. Sous celles de Rembrandt, d'autres plus anciennes lui étaient apparues, dénaturées, à demi effacées; c'étaient celles de Bol, et désormais M. Lautner était en possession de la grosse trouvaille qu'il allait s'attacher à démontrer et à répandre.

Tous ceux qui ont un peu pratiqué les vieux tableaux savent combien il est souvent difficile d'y découvrir et d'y lire distinctement les signatures qui peuvent y être inscrites. Que de fois en examinant avec attention les fonds plus ou moins obscurs où d'ordinaire elles sont placées, on croit apercevoir des traces de lettres et de dates où ne se trouvent, en réalité, que des crevasses, des repeints, des traits de couleur plus foncée qui prennent, suivant la position du spectateur, des aspects différens et lui procurent par momens l'illusion des noms que lui suggère son esprit. C'est un mirage pareil dont M. Lautner a été la victime, mais ce n'est pas sur les tableaux eux-mêmes qu'il a opéré. Toute photographie lui est bonne pour son travail; qu'elle soit de Braun ou de Hanfstaengl, qu'elle vienne de Suède ou de Berlin. Les moins réussies sont même les meilleures. En promenant ses regards ou sa loupe sur les épreuves dont il disposait, il y aperçut, avec plus ou moins de peine, mais toujours, les signatures désirées. Parfois la même épreuve en contenait deux, trois, jusqu'à six, et de toutes les dimensions; microscopiques, moyennes ou énormes; et à toutes les places, en haut, en bas, au milieu, dans les fonds, sur les vêtemens des personnages. On comprend que le nom de Bol, étant

très court, se prêtait mieux qu'aucun autre à l'exercice auquel M. Lautner a soumis, à ce propos, les photographies d'après Rembrandt qu'il avait sous la main. Le B, initiale de Bol, a de plus l'avantage de ressembler à l'R, initiale de Rembrandt, et ce B étant trouvé, les deux autres lettres répondent ensuite facilement à son appel. Aussi, en cherchant bien, a-t-il découvert des quantités innombrables de ces signatures ; il en a, nous dit-il, des milliers en réserve. Bien entendu, ce sont des photographies sans retouche qui les lui ont fournies. Mais quant aux photographies qu'il en donne lui-même, il avoue ingénument qu'elles sont le résultat d'un travail dont, sans nous divulguer le secret, il se proclame l'inventeur. L'opération paraît des plus simples : les prétendues signatures de Bol étant découvertes, il s'agit de les mettre en évidence, de les isoler, de les dégager de tout ce qui empêche une personne non prévenue de les lire nettement. M. Lautner débarrasse de tout ce qui ne fait pas : Bol les linéamens informes qu'il a recueillis et... le tour est joué. Emporté par son ardeur, il ne s'aperçoit pas, dans les fac-similés qu'il nous donne, de la diversité assez peu concluante de ces signatures qui non-seulement diffèrent entre elles, mais qui diffèrent surtout des signatures habituelles, je veux dire authentiques, de Bol, et nous présentent même quelques B majuscules empruntés à l'alphabet allemand, sans doute pour complaire à l'inventeur du système.

On le voit, le jeu est facile et peut au besoin devenir une ressource pour les jours de pluie à la campagne. Il rappelle en tout cas cet autre passe-temps que Léonard de Vinci recommandait aux peintres et qui consiste à chercher dans les veines du marbre les figures diverses, qu'en aidant un peu à la réalité, ils peuvent y découvrir et y tracer, figures qui, si l'opérateur a quelque talent, sont parfois d'une fantaisie et d'un charme tout à fait piquans. Tel est le procédé qu'avec son inconsciente audace M. Lautner nous présente comme scientifique, comme devant renouveler la critique d'art qui, grâce à lui, va se trouver bien simplifiée. Voir les tableaux n'est même plus nécessaire, et, de fait, n'étant guère sorti de Breslau, il n'en a pas beaucoup vu lui-même, pas plus ceux de Bol que ceux de Rembrandt. Avec ses photographies sous les yeux et les signatures qu'il leur a extorquées, il apprécie et décide. Quant aux documens, l'emploi qu'il en fait n'est pas moins judicieux. Tous ceux qui peuvent se prêter à sa thèse, même en les violentant un peu, reçoivent l'interprétation qui convient ; tous les autres sont écartés : ils ont été certainement falsifiés. L'attribution d'un tableau à Rembrandt peut avoir en sa faveur non-seulement l'unanimité de tous ceux qui ont appris à connaître la ma-

nière du maître, mais la tradition constante et les textes les plus formels; rien n'y fait. Si M. Lautner a décidé qu'il serait de Bol, la signature de Bol apparaît au moment voulu, et non pas une signature seule, mais deux, trois, autant qu'il en faut, si le cas est grave, et l'affaire est jugée. Voici les tableaux de la suite de la *Passion,* aujourd'hui à la pinacothèque de Munich. On sait qu'ils ont été commandés et acquis par le prince Frédéric-Henri; on a toute la correspondance échangée entre Huygens et Rembrandt à ce propos; les tableaux sont là avec leurs titres, rien n'y fait. Ces tableaux sont de Bol; les originaux de Rembrandt ont dû être perdus, détruits dans un incendie. Il y a plus fort : tous ceux qui sont allés à Amsterdam et qui aiment les arts ont pu admirer, dans l'hospitalière demeure de M. Six, le portrait de son ancêtre, le bourgmestre Jan Six. Ce portrait n'est jamais sorti de la famille, il est encore accroché à la place où l'avait mis Rembrandt. M. Lautner confesse qu'il ne l'a point vu, et cependant il est certain que ce portrait est de Bol, qu'en cherchant bien on y trouverait sa signature. Il ignore apparemment que dans le journal que tenait Jan Six lui-même, le portrait est mentionné à sa date, en 1654. Mais voici qui est mieux encore. S'il est au monde un tableau qui ait ses titres en règle, et dont l'histoire soit connue dans ses moindres détails, c'est l'œuvre célèbre qu'on appelle *la Ronde de nuit.* Avec une belle et fière signature de Rembrandt, elle porte la date de 1642; on sait, par des enquêtes officielles, la cotisation qu'ont payée les personnages qui y figurent; on sait les noms de ces divers personnages. Un album, resté dans la famille du capitaine F. Banning Cocq, nous en montre une copie faite à l'aquarelle avant 1655; on a des descriptions d'Amsterdam à différentes époques qui permettent de suivre ce tableau, ses mutilations, ses restaurations successives; les renseignemens que, sur la foi de Bernard Keilh, et presque du vivant même de Rembrandt, Baldinucci nous donne à son égard, s'accordent de tout point avec cette masse de documens peu à peu découverts dans les archives. Tout cela est patent, établi par les publications des érudits hollandais, tenu pour certain par les critiques les plus compétens; mais tout cela est non avenu pour M. Lautner, et la plupart de ces documens ont été falsifiés. *La Ronde de nuit* est de Bol, et M. Lautner a fini par dénicher, dans les passementeries de la jupe de la fillette qui porte un coq à la ceinture, un ornement qui, convenablement traité par sa méthode, lui a fourni le résultat attendu, le nom de Bol. Quant à ceux des documens qui n'ont pas été falsifiés, ils concernent, en effet, une peinture de Rembrandt, mais qui, restée au Doelen, pour lequel elle avait été faite, a été détruite. La preuve,

c'est qu'on n'a pu découvrir l'acte relatant le transfert de ce tableau de Rembrandt du Doelen à l'hôtel de ville; cet acte seul serait probant. M. Lautner met au défi qu'on le trouve; tant qu'on ne l'aura pas produit, son siège est fait, *la Ronde de nuit* est de Bol. Or, au moment même où il publiait son livre, M. Dyserinck découvrait et publiait dans le recueil hollandais *de Gids* ce bienheureux acte, assurément bien superflu en la cause, mais qui seul faisait question (1), et voilà toute la prétendue argumentation de M. Lautner qui tombe du même coup. Avant de quitter ce sujet, ajoutons que, jaloux de manifester d'une manière plus éclatante encore son incompétence absolue en matière d'art, M. Lautner affirme que la petite copie de *la Ronde de nuit* qui se trouve à la National Gallery, — copie que tout le monde aujourd'hui sait être de Lundens, — n'est pas une copie, mais une répétition de l'original, et de la même main. Il ne connaît pas d'ailleurs de tableaux de ce Lundens dont M. Werner Dahl de Dusseldorf, qui possède un de ses meilleurs ouvrages, lui cite une quarantaine de peintures (2), notamment les deux que possède la galerie de Dresde, assez voisine de Breslau cependant, mais que M. Lautner ne semble pas avoir jamais vue. A l'entendre, le Rembrandt du Ryksmuseum et le Lundens de la National Gallery, et Dieu sait qu'entre eux la différence est grande, sont tous deux des originaux, et tous deux naturellement de la main de Bol. Il espère ingénument que le directeur de la National Gallery va se rendre à ses raisons et effacer du tableau de cette collection le nom de Rembrandt, qu'il portait jusque-là. Depuis peu de temps, en effet, ce nom a été effacé, non pour lui substituer le nom de Bol, mais celui de ce Lundens qu'ignore complètement M. Lautner.

Après cela, il faut tirer l'échelle et renvoyer l'auteur sur les bancs de l'école de droit, qu'il a eu grand tort de quitter. Peut-être, s'il y était resté plus longtemps, se fût-il montré un peu plus respectueux d'un des axiomes fondamentaux de sa première étude : *Suum cuique*, à chacun son bien, vérité qu'il a complètement perdue de vue dans son travail. En vérité, on est honteux d'entrer dans ces détails et de parler aussi longuement d'un pareil livre. Mais l'accueil qu'il a rencontré dans une trop grande partie de la presse allemande nous y obligeait. L'appareil soi-disant scientifique, le ton tranchant, le sérieux de ces semblans de discussion ont facilement trouvé crédit près de journalistes en quête de copie et près d'un certain nombre de photographes flattés, grâce aux

(1) Nous en avons ici même annoncé, en son temps, la découverte. (Voir *les Tableaux de corporations militaires en Hollande* dans la *Revue* du 15 décembre 1890.)

(2) *Zeitschrift fur bildende Kunst*, 1891, p. 246-248.

théories de l'auteur, de se voir transformés en critiques d'art. Ce n'est pas qu'aussitôt après la publication de ce factum, des voix autorisées ne se soient élevées, en Allemagne même, pour en montrer l'outrecuidante ignorance. En même temps que l'article de la *Norddeutsche Zeitung* que nous avons signalé, un autre, tout aussi bien fait, et dû à la plume de M. Janitsch, directeur du musée de Breslau, paraissait dans le journal de cette ville, et ils étaient suivis de près par ceux des *Münchner Nachrichten*, du *Repertorium*, du *Sammler*, etc. Mais c'est des érudits hollandais surtout que sont venues les plus vives et les plus légitimes protestations. Il est dur, en vérité, après avoir passé sa vie dans les archives pour éclaircir peu à peu, à force de patientes recherches, les points restés obscurs dans la vie de Rembrandt, de s'entendre dire par ce critique de hasard qu'on s'est grossièrement trompé et que le grand artiste qui fait la gloire de la Hollande n'était qu'un vil exploiteur et un homme sans talent. Aussi est-ce avec une indignation bien naturelle qu'à diverses reprises M. A. Bredius, — qui, par ses nombreuses et importantes découvertes, a le plus contribué à renouveler l'histoire de la peinture hollandaise, — et à côté de lui deux jeunes savans, MM. E. Moes et C. Hofstede de Groot, qui marchent dignement sur ses traces, ont relevé, comme il fallait, quelques-unes des bévues les plus grossières de ce prétendu réformateur. Peut-être, en discutant sérieusement ses idées, lui ont-ils fait plus d'honneur qu'il n'en méritait. Dans la brochure qu'il lui a consacrée, M. Moes l'appelle un moderne Érostrate. Que M. Moes se rassure, M. Lautner n'a rien détruit et il n'a fait tort qu'à lui-même. Il suffit de lui rappeler la fable du *Serpent et la Lime*, pour qu'il la lise et en fasse son profit; c'est proprement à lui qu'elle s'adresse. Pour nous, il nous plaît, en le quittant, d'affirmer que ce gros livre, qui émeut à ce point nos voisins, n'aurait trouvé chez nous ni éditeur, ni lecteurs. Venant après *Rembrandt als Erzieher*, il nous paraît doublement malencontreux. Cette Hollande, à laquelle M. Langbehn adressait des déclarations si passionnées, et dont il rêvait de faire la conquête... morale, voici qu'à son tour M. Lautner l'offense à la fois dans ses érudits les plus estimés et dans le nom le plus illustre de son histoire, dans ce Rembrandt que, n'en déplaise à M. Lautner, on continuera d'admirer comme le peintre de *la Ronde de nuit* et des *Syndics*.

IV.

M. Lautner a mal pris son temps. S'il avait paru au commencement de notre siècle, son livre aurait eu quelque chance d'être bien

accueilli du public, grâce à l'ignorance complète où l'on était alors au sujet de Rembrandt. Mais après les recherches et les découvertes faites dans les archives, après les études consciencieuses publiées sur le maître dans la patrie même de M. Lautner, ce livre semble un défi à l'opinion. De plus en plus, à notre époque, avec le goût qu'elle suppose, la critique d'art, par la précision qu'il convient d'y apporter, tend à prendre un caractère scientifique. Naguère encore, quand ni la biographie du maître, ni ses œuvres n'étaient connues, il était facile de s'y faire un nom. C'était le temps des appréciations vagues et de ces vues d'ensemble qu'un petit nombre de documens plus ou moins sûrs et de tableaux plus ou moins authentiques suffisaient à justifier. Avec le flot toujours montant des publications relatives à l'histoire de l'art, la critique est devenue plus exigeante et sa tâche plus difficile. Elle suppose une longue préparation, des lectures étendues, des voyages fréquens pour étudier les œuvres dispersées dans les musées ou les collections particulières, des notes détaillées, prises méthodiquement en face de chacune d'elles, avec des indications exactes sur sa technique, sa valeur propre, sur la place qu'elle tient dans les productions de l'auteur et l'intérêt particulier qu'elle peut offrir. Veut-on pénétrer plus avant dans l'étude d'un maître, il convient de rechercher ce que les lieux où il a vécu, ce que la littérature, l'histoire, l'art et les mœurs de son pays et de son temps peuvent nous apprendre sur son caractère, sur son talent, sur son originalité, sur l'influence qu'ont eue sur lui ses devanciers, sur celle qu'à son tour il a exercée sur ses élèves ou ses successeurs. Des relations nouées et suivies avec les directeurs des musées, avec les critiques occupés d'études analogues, avec les érudits qui explorent les archives locales ne sont pas moins nécessaires, et comme les livres ou les documens qu'il importe de connaître sont le plus souvent écrits dans des langues étrangères, il est également utile de comprendre ces langues afin de pouvoir se tenir au courant de toutes les publications sérieuses sur le sujet auquel on s'intéresse.

De toutes ces informations éparses, de toutes ces notes recueillies, il s'agit ensuite de reconstituer un ensemble, en tenant compte des proportions des choses, des concordances que peuvent offrir les détails biographiques et les œuvres, des conséquences qui en découlent, des lacunes que présentent ces documens et des problèmes spéciaux sur lesquels doit plus particulièrement se porter l'attention. Ce n'est qu'à la suite de ces travaux préparatoires qu'on peut espérer soi-même, en étudiant de plus près les textes et les œuvres, éclairer quelques-uns des points restés douteux ou obscurs. Au lieu de se proposer de parti-pris une thèse

aussi notoirement absurde que celle qu'il a choisie, M. Lautner aurait pu, s'il avait eu quelque compétence, faire de son temps un meilleur emploi et rendre à la critique un service signalé, en essayant de démêler non-seulement pour Bol, mais pour tous les autres élèves de Rembrandt, comme G. Flinck, Ph. Koninck, N. Maes, G. van den Eeckout et Aert de Gelder, les différences qui existent entre eux et celles, bien plus profondes, qui les distinguent de leur maître. Pour délicate que soit une telle tâche, elle méritait qu'on s'y essayât. Plus d'une fois, en effet, même sur des tableaux faisant partie de collections choisies et déjà anciennes, il est bien certain que la signature de Rembrandt a été substituée à celle de ses élèves ; mais c'est l'insuffisance d'exécution de ceux-ci qui d'habitude pouvait avertir de la fraude. Si, en certains cas, cette fraude apparaissait évidente dès le premier aspect, dans d'autres, au contraire, l'hésitation persistait et un examen prolongé ne faisait qu'augmenter les incertitudes. Au lieu de l'assurance qu'affecte toujours M. Lautner et de ses affirmations dogmatiques, j'ai vu souvent des gens qu'un savoir réel et les études de toute leur vie rendaient les plus propres à décider en des matières si difficiles, s'abstenir, confesser leurs doutes, et en donner, au besoin, des raisons qui témoignaient d'un goût plus sûr et d'une compétence plus réelle que l'aplomb imperturbable des demi-connaisseurs ou des ignorans.

Pour ce qui concerne Rembrandt, après les fables grossières qui, nous l'avons dit, s'étaient répandues sur son compte, ce n'est que lentement et pied à pied qu'il a été possible de rétablir la vérité, en arrachant leurs secrets aux archives contenues dans des dépôts publics alors peu accessibles et très mal classés. Mais rien ne devait rebuter des chercheurs aussi infatigables et aussi sagaces que MM. Bredius et de Roever. Fouillées par eux, les archives notariales, celles des municipalités, celles des paroisses, celles des tribunaux et des diverses corporations nous renseignaient tour à tour sur la famille de Rembrandt, sur sa situation de fortune, sur ses rapports avec ses proches, sur la vie qu'il avait menée à Leyde et sur la durée du séjour qu'il y avait fait. Elles nous apprenaient l'époque précise de son arrivée à Amsterdam, les différens gîtes qu'il y avait occupés. Les registres des ventes nous le montraient achetant, coup sur coup, par lui-même ou par l'intermédiaire de ses élèves, les curiosités de toutes sortes dont il ornait son intérieur ; les procès-verbaux des expertises nous indiquaient ceux de ses confrères avec lesquels il avait assisté à des estimations de tableaux ou d'œuvres d'art. Sur les livres de l'état civil on relevait successivement les dates de son mariage, de la naissance de ses

enfans, de la mort de sa femme. Avec les difficultés financières amenées par son insouciance et son incurable prodigalité, commençait une série d'enquêtes et de dépositions qui nous dévoilaient ses goûts, ses habitudes, ses relations, tandis que son inventaire nous avait déjà permis de pénétrer dans son intérieur, en mettant à notre disposition la liste complète de ses richesses. Puis c'étaient des pièces relatives à ses démêlés avec la nourrice de Titus, et parmi elles apparaissait pour la première fois le nom de cette servante qui allait devenir sa compagne et la providence de ses dernières années. Enfin des actes de société intervenus entre celle-ci et Titus et leurs testamens à tous deux nous révélaient leur sollicitude pareille, pour assurer un peu de pain à ce vieil enfant incapable de se conduire et dont la mort suivait de si près celle de tous les siens.

De tous ces documens officiels, trésor amassé par plusieurs générations de chercheurs, se dégage pour nous une suite de dates et de faits positifs auxquels les œuvres du maître ajoutent leur vivant commentaire. Il n'est pas, en effet, d'artiste qui autant que lui se soit montré attentif à nous renseigner sur l'authenticité de ses travaux et sur l'époque de leur production. A part ses dessins, qui dans sa pensée ne devaient pas sortir de ses cartons, il a signé et daté la plus grande partie de ses tableaux et de ses eaux-fortes, et avec les modifications qu'il y apportait successivement, la suite des monogrammes et des signatures usités par lui, leurs formes et leurs orthographes différentes, constituaient elles-mêmes autant de points de repère qui, par analogie, permettaient de conclure pour l'authenticité ou la date d'autres œuvres non signées. A ces indications, en quelque sorte extérieures, se joignent celles bien autrement précieuses que Rembrandt nous a transmises sur sa personne, sur ses proches, sur ses amis. Il n'a guère eu, au début, d'autres modèles que lui-même ou ses parens, et jusqu'à la fin de sa carrière il est resté fidèle à l'habitude contractée alors de se prendre pour sujet d'étude et de nous retracer l'image de tous ceux qui lui étaient chers. Ces images sincères nous initient à sa vie. Elles nous permettent de le voir, de le connaître. Le voici à Cassel, jeune garçon, encore un peu lourdaud et à peine dégrossi, avec son teint vermeil, son air robuste et sa chevelure rebelle ; deux ou trois ans après, nous le retrouvons à La Haye ; ses traits se sont affinés, sa physionomie charmante respire la franchise, et je ne sais quel éclair de confiance et de génie brille déjà dans ses yeux. Puis c'est le jeune cavalier du Louvre, ardent, frayant avec la bonne société d'Amsterdam ; mais déjà son regard plein d'autorité décèle l'observateur perspicace accoutumé à regarder dans les yeux de

ses modèles pour pénétrer leur caractère. D'étape en étape, nous arrivons à la vieillesse, à ce portrait du Louvre, aux paupières épaisses, aux traits tirés, au teint flétri. Négligé dans sa mise, mais toujours vaillant, la palette au poing, il cherche l'oubli de ses épreuves dans son constant labeur et sa chère peinture.

A côté de lui, voici ses parens ; sa mère, une bonne vieille, d'aspect vénérable, la Bible sur les genoux ; son père, ce brave bourgeois qui se prête aux caprices de travestissement de son enfant chéri et prend des allures martiales sous son déguisement militaire. Plus tard, c'est Saskia dont il multiplie les images peintes et gravées ou qui lui suggère les sujets de ses tableaux. Parmi ces nombreux portraits de personnages de toute condition qui ont sollicité la faveur d'être peints par lui, quelques-uns aussi sont exécutés avec plus d'amour. Ce sont surtout des vieillards près desquels il se plaît à évoquer les souvenirs du passé ; ou bien des gens avec qui il a quelque chose à apprendre : des médecins qui lui parlent de leurs études ; des ministres ou des rabbins avec lesquels il cherche à s'éclairer sur les sujets religieux qu'il se propose de traiter ; des marchands d'objets d'art parmi lesquels il compte de vrais amis, comme Clément de Jonghe, Francen, l'orfèvre Lutma, ou le bon Coppenol, ce calligraphe un peu infatué de son talent, mais qui, pour l'affection constante qu'il a témoignée à notre peintre, a reçu de lui un nom immortel. Si parmi ces amis on ne rencontre guère de littérateurs en vue, voici en revanche des paysagistes comme Berchem, Asselyn et Jan van de Cappelle, vers lesquels un amour pareil de la nature l'a attiré. Tout ce monde si divers revit dans son œuvre, avec l'infinie variété des tempéramens, des poses, des âges, des costumes, des physionomies, et la profondeur inoubliable des expressions.

Les dessins du maître, à leur tour, nous font assister à l'éclosion de ses pensées ; à leur première apparition parfois timide et enfantine dans sa gaucherie, parfois magistrale et comme fulgurante. Nous voyons quels sujets l'ont attiré, ceux auxquels il est sans cesse revenu, ne se lassant pas de les remanier, d'en chercher et d'en trouver des acceptions nouvelles. Dessiner, c'est sa manière à lui de tenir son journal intime, car il n'aime guère l'écriture, et à part la Bible, il n'a pas beaucoup pratiqué les livres. C'est la plume ou le crayon à la main qu'il se confesse à nous, qu'il manifeste cette curiosité universelle avec laquelle il s'intéresse à tout dans la nature, tire de tout un enseignement et change à chaque instant d'étude ainsi que de procédés pour traduire sa pensée. En vérité, de tout ce qui touche à son art, il n'a rien négligé. Voyez-le dans ses premières peintures, si minutieusement scrupuleux, s'attachant à reproduire

tout ce qui le frappe, les formes, les couleurs, la lumière. Sa touche est un peu grêle, son exécution très finie, ses tonalités un peu froides. Mais bientôt sa facture a gagné en largeur; les effets comme les compositions ont pris plus d'ampleur, les colorations sont devenues plus pleines et plus savoureuses. Il a renoncé à tout rendre; il choisit dans la réalité, sur un visage comme dans un sujet, les traits qui lui paraissent les plus caractéristiques, les plus expressifs. Il cherche ce qui est le plus simple, le plus humain. Cette gradation, est-il besoin de le dire, ne va pas sans quelques retours en arrière, sans quelques hésitations, car il est très sincère et malgré son savoir, il conserve jusqu'à la fin cette naïveté adorable qui double le prix de son talent. Mais il a trouvé et il perfectionne sans cesse ce merveilleux élément du clair-obscur qui, entre ses mains, acquiert une souplesse et une puissance extraordinaires. Grâce à lui, il peut voiler les détails insignifians, ou ne leur accorder que le degré d'intérêt qu'ils comportent, pour insister sur ce qui est essentiel et mettre en lumière ce qu'il estime le plus touchant, ce qui doit dominer.

C'est ainsi que les documens et les œuvres se réunissent pour nous faire de plus en plus pénétrer cette vie si particulière et ce talent si original; ce cœur bon, aimant et généreux, cette âme à la fois complexe et transparente, cette nature pleine de contradictions, passionnée et faible aux entraînemens. Dans ces légèretés et même dans ces défaillances morales qui parfois confinent à une malhonnêteté inconsciente, on sent l'absence complète de volonté pour tout ce qui n'est pas son travail et son art. Mais pour cet art, au contraire, pour lui réserver tout son temps, pour s'y consacrer tout entier, il est intraitable, et bien qu'accablé d'épreuves de toute sorte, il ne faiblira jamais sur ce point. De tous ces traits épars peu à peu sa figure se dégage et nous apparaît, mystérieuse et confuse encore, mais déjà assez nette pour être perçue. A la fois précise et flottante, comme l'art de Rembrandt lui-même, cette figure semble s'animer sous nos yeux et, en dépit de ses faiblesses, le maître se montre à nous avec des séductions si puissantes qu'il faut se défendre contre elles pour conserver, avec la faculté de le comprendre, le pouvoir de le juger.

ÉMILE MICHEL.

DON CARLOS

DANS LA POÉSIE ET DANS L'HISTOIRE

D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE

Les légendes font la joie des poètes, et la joie des historiens est de détruire les légendes. Le fameux Jean de Launoy, critique intrépide, prit plaisir à démontrer que tel saint, auquel on rendait de grands honneurs, n'avait jamais existé. Un curé de Saint-Eustache disait : « Je lui fais toujours de profondes révérences, de peur qu'il ne m'ôte mon Saint-Eustache. » Ce n'est pas seulement aux saints que s'attaquent les critiques intrépides, ils ont fait également justice de plus d'un héros de théâtre. Si Schiller revenait au monde, il serait désolé d'apprendre que l'histoire de Guillaume Tell est une fable, et il apprendrait avec plus de chagrin encore qu'il ne reste rien de son don Carlos. De toutes les figures qu'il a mises en scène, il n'en est guère de plus attachantes que celle de ce jeune prince, aussi imprudent, aussi inconsidéré que généreux, mêlant les faiblesses d'un cœur trop tendre aux nobles passions d'une grande âme, et à qui un père impitoyable fait expier le double crime d'avoir aimé sa belle-mère et haï l'intolérance et les bourreaux. L'histoire documentaire a prouvé que ce don Carlos n'exista jamais et que le vrai don Carlos lui ressemblait autant qu'un corbeau peut ressembler à un cygne.

La tragique destinée du fils de Philippe II, le mystère dont sa fin avait été enveloppée, la terreur qu'inspirait au monde l'homme blond et froid qui, selon le mot de Granvelle, « savait se taire et dissimuler, mais n'oubliait rien, » l'intérêt qu'avaient les adversaires de « ce démon du midi » à lui imputer un crime de plus, donnèrent naissance à des bruits étranges, qui, après avoir couru de bouche en bouche, furent

propagés dans toute l'Europe par des correspondances particulières. L'historiographe d'Henri IV, Pierre Mathieu, les recueillit dans son histoire de France. Il y raconta que don Carlos, ayant eu des liaisons de sympathie et d'amitié avec les hérétiques, fut déclaré lui-même hérétique par l'inquisition, que, s'étant mis en révolte ouverte contre son père, il fut jeté dans un cachot et étranglé par quatre esclaves. Cette figure n'était pas encore assez romanesque. On insinua que la reine Élisabeth de Valois, promise au prince et que son père épousa à sa place, lui avait inspiré une passion violente. Il n'y avait rien là d'invraisemblable. Élisabeth était belle, charmante, infiniment gracieuse. Aussi bien ne lui avait-elle survécu que peu de mois : il était mort en juillet 1568, elle succomba en octobre à une maladie qui parut singulière. Ces deux morts subites, mystérieuses, qui s'étaient suivies de si près, étaient propres à frapper les imaginations. Comment n'y pas reconnaître la double vengeance d'un père offensé et d'un mari jaloux?

Ce fut Saint-Réal qui se chargea de peindre, à sa façon, le don Carlos amoureux. Il le représenta comme un prince plus aimable, plus charmant que beau, « qui, à la vérité, n'était pas régulièrement bien fait; mais outre qu'il avait le teint admirable, il avait les yeux si pleins de feu et d'esprit et l'air si animé qu'on ne pouvait pas dire qu'il fût désagréable. » A peine eut-il vu la reine, il ressentit « une inquiétude effroyable de savoir comment il était dans son esprit. Quoique, lorsqu'elle le regardait, il lui semblât voir dans ses yeux une langueur secrète et passionnée qu'il n'y trouvait point dans les autres temps, il n'osait croire ce qu'il voyait. » Il sut trouver l'occasion de s'entretenir seul à seul avec elle, « et ils se firent avec une joie incroyable toutes les confidences qu'ils se pouvaient faire. Don Carlos conta à la reine tout ce qui s'était passé dans son cœur depuis la première fois qu'il avait ouï parler d'elle. Elle lui fit à son tour l'histoire de son enfance, avec mille petites particularités, qui occupèrent aussi agréablement leur attention qu'elles auraient paru ennuyeuses à des indifférens. Seulement elle ne s'étendit pas sur ses sentimens avec autant de liberté que le prince avait fait sur les siens; mais la violence qu'il vit qu'elle se faisait pour les cacher lui en dit plus qu'elle n'en taisait. C'était dans ces agréables entretiens que ces illustres personnes passaient le temps qu'elles pouvaient être ensemble. » Le récit continue sur ce ton. Il faut relire la nouvelle historique de Saint-Réal pour savoir quel parti un grand poète peut tirer des plus sots documens et des plus méchans modèles. Les caractères, les situations, l'intrigue et les péripéties de son drame, son artificieuse princesse d'Eboli, le marquis de Posa, Schiller a tout trouvé dans cet insipide et nauséabond roman, et son génie a changé ce plomb vil en or pur.

Ranke entreprit le premier, il y a plus de soixante ans déjà, de dé-

brouiller la légende de don Carlos et d'y démêler le vrai du faux. Mais il ne connaissait pas toutes les pièces du procès. Il faut compter parmi les plus importantes la correspondance diplomatique de Fourquevaulx, ambassadeur de France à Madrid, et celle du baron Adam de Dietrichstein, ambassadeur de la cour impériale de Vienne. L'un recevait une foule d'informations par la reine, qu'il voyait souvent; l'autre entretenait des relations avec les principaux personnages de la cour, sans compter que par son mariage il s'était allié à une grande famille espagnole. Ces deux témoins de grande autorité sont d'accord sur les points essentiels, quoiqu'ils eussent dans cette affaire des intérêts fort opposés. L'ambassadeur de France voyait les avantages que son pays pouvait retirer des malheurs de don Carlos; que le prince vînt à disparaître, on pouvait espérer que la succession passerait à une des filles qu'Élisabeth de Valois avait données à Philippe II. Quand don Carlos eut été arrêté, Fourquevaulx écrivit à Catherine de Médicis : « Dieu vous aime, madame, et il lui plaira de conduire vos saintes intentions à bon port. » Dietrichstein, tout au contraire, fut consterné par l'événement. On rêvait alors à Vienne de marier don Carlos à une de ses cousines, l'archiduchesse Anna, et on attachait une grande importance à ce projet. On ne se consola que lorsqu'après la mort du prince et d'Élisabeth, Philippe II, libre de se remarier une fois encore, se chargea d'épouser lui-même la princesse qu'on avait regardée quelque temps comme la fiancée de son fils. Ce genre d'aventure n'avait rien qui lui déplût.

Désormais le procès est instruit, la lumière est faite, et sans reparler des travaux bien connus de M. Gachard, il suffit pour s'en convaincre de lire avec quelque attention le livre un peu décousu et parfois un peu confus qu'un professeur d'histoire à l'université de Vienne, M. Max Büdinger, vient de publier sur don Carlos (1). Quelque défectueuse qu'en soit la composition, l'auteur est un critique si scrupuleux, il s'est donné tant de peine pour éclaircir les questions controversées, et son argumentation est si rigoureuse, que les plus résistans de ses lecteurs finiront par conclure comme lui.

« Au commencement de leur liaison, écrivait Saint-Réal, l'extrême jeunesse de cette princesse ne lui avait pas permis de cacher à don Carlos l'estime et la pitié qu'elle prit pour lui. Mais le temps l'ayant rendue plus savante, elle avait compris que les témoignages d'amitié qu'elle lui rendait, tout innocens qu'ils étaient, ne laissaient pas d'entretenir son amour. Elle lui représentait en toute occasion les conséquences de cette passion et les malheurs où elle les exposait. » Cette

(1) *Don Carlos' Haft und Tod,* von Max Büdinger, Professor der Geschichte an der Wiener Universität. Wien und Leipzig, 1891.

charmante femme, qui alliait la grâce des Valois à une réputation sans tache, avait à Madrid de grandes occupations et de tous autres soucis que celui d'empêcher don Carlos de la compromettre par ses assiduités.

Comme le remarque M. Büdinger, elle s'appliquait à se conformer de son mieux aux instructions politiques que lui donnait Catherine de Médicis. Philippe II l'autorisait à se mêler quelquefois de ses affaires pour se faire pardonner sa liaison avec la princesse d'Eboli, épouse très peu fidèle de son favori Ruy Gomez. Cette liaison était devenue un secret public, et les Philippe II eux-mêmes sentent le besoin de ménager leur femme quand ils la trahissent. Mais Élisabeth était obligée à beaucoup de circonspection, et elle passait sa vie à recevoir des ordres de son impérieuse mère et à craindre d'offenser son vindicatif et ombrageux mari en les exécutant avec trop de zèle; aussi, nous dit Brantôme, n'ouvrait-elle qu'en tremblant les lettres qui lui venaient de France.

Ce qui ajoutait aux difficultés de sa situation, c'est que Catherine était parvenue à lui persuader qu'elle avait hérité de son grand-père François Ier une maladie contagieuse, et que si jamais Philippe II venait à s'en douter, elle serait perdue: « Si votre mari le savait, assurez-vous qu'il ne vous verrait jamais. » Catherine croyait-elle réellement à cette prétendue maladie? Il lui convenait d'y croire, c'était pour elle un moyen de tenir sa fille. Cette jeune reine si tracassée cherchait à se procurer de toutes parts des remèdes secrets contre un mal qu'elle n'avait pas, et selon toute apparence, ces remèdes dangereux, qui avaient à plusieurs reprises compromis sa santé, furent aussi la cause de sa mort.

Quels sentimens avait-elle pour son beau-fils? Elle se montra toujours infiniment gracieuse pour lui, et ce fut sans doute un effet de sa bienveillance, de sa mansuétude naturelle; mais ce fut aussi peut-être un système de conduite conforme à la politique que lui avait enseignée sa mère. Pendant les guerres religieuses, Catherine s'appliqua sans cesse à tenir la balance entre les partis, sans se donner. Quand les affaires commencèrent à se gâter entre Philippe II et son fils, Élisabeth se fit un devoir de ne mécontenter ni l'un ni l'autre. Après l'emprisonnement du prince, à la date du 8 février 1568, Fourquevaulx écrivait à Catherine pour lui signaler les heureuses conséquences de l'exhérédation de don Carlos, et il lui vantait la sagesse de sa fille, qui ne donnait en cette occasion aucune marque de joie. « La reine en pleure pour l'amour de tous deux, vu qu'aussi le prince l'aime merveilleusement. » Elle pleura deux jours entiers, après quoi son auguste époux lui ayant signifié que c'était assez pleurer, ses yeux se séchèrent comme par enchantement.

Sa douceur avait conquis le cœur orageux et violent de don Carlos. Plus il sentait croître sa haine pour son père, plus il avait d'attachement pour sa belle-mère. Ayant, comme Philippe II, la fureur de paperasser, il avait rédigé avec un commentaire à l'appui la liste de ses haines et celle de ses amitiés; en tête de la première figurait le nom du roi son père, en tête de la seconde, celui de la reine, dont il disait qu'elle avait toujours été charmante pour lui, *amorevoglissima*. « Quant au prince, écrivait Fourquevaulx, bien qu'il réprouve et méprise communément toutes les actions du roi son père, il fait néanmoins semblant de trouver bon tout ce que la reine votre fille fait et dit, et n'y a personne qui dispose de lui comme elle, et c'est sans artifice ni feinte, car il ne sait feindre ni dissimuler. »

Mais l'affection qu'il lui portait ne ressemblait guère à de l'amour. Après avoir aspiré quelque temps à la main de Marie Stuart, il s'était mis en tête d'épouser sa cousine Anna, dont il avait vu le portrait et dont il se disait éperdument amoureux. Il s'en expliqua plus d'une fois avec la reine. Depuis qu'un jour à Alcala, dans son empressement à courir à un rendez-vous avec la fille d'un concierge, il avait fait une chute dangereuse dans un escalier, il s'était promis de ne plus avoir de rapports avec aucune autre femme que sa cousine. En était-il vraiment amoureux, comme affectait de le croire l'ambassadeur impérial? Ce n'est guère probable; mais il désirait ardemment se marier. Il pensait qu'une fois établi, on le prendrait plus au sérieux, qu'on augmenterait sa dotation, qu'on lui laisserait plus d'indépendance. Il pensait aussi que lorsqu'on a le malheur de vivre sous la coupe d'un père très autoritaire et très gênant, il est bon d'avoir pour beau-père un empereur, qu'on peut dans l'occasion s'en faire un allié utile.

L'histoire documentaire a fait justice du don Carlos amoureux; le don Carlos hérétique, libéral, ennemi juré de l'inquisition, n'a pas trouvé non plus grâce devant elle. Fourquevaulx disait avoir appris d'un seigneur plus instruit « des affaires dudit prince que ceux qui en devisent, » qu'il haïssait mortellement les protestans. Il avait quatorze ans à peine lorsque, au mois de mai 1559, à Valladolid, il avait assisté à un autodafé, comme le représentant de son père qui était alors en Belgique. Après le sermon, il jura sur l'autel de protéger toute sa vie le saint-office et de lui dénoncer les hérétiques. Quelques mois plus tard, il assistait à un second autodafé en compagnie du roi, et on ne voit pas qu'il en ait gardé aucun fâcheux souvenir. Qui pourrait douter de sa dévotion? Il avait écrit son testament en 1564. Il y parle du fameux accident de l'escalier d'Alcala; il s'était fait dans sa chute une plaie à la tête qu'on crut mortelle, et le roi avait déjà donné des ordres pour son enterrement. On pensa communément qu'il avait été sauvé par l'illustre médecin Vésale. Ce

n'était point son avis; il déclare dans son testament qu'il a dû sa guérison à la vertu miraculeuse d'une relique: « A peine eus-je touché le corps de Fray Diego, je me sentis entrer en convalescence; ce fut l'effet de son intercession auprès de Sa Majesté divine; aussi me promis-je, dès lors, de travailler à obtenir sa canonisation. » Son confesseur lui rendait le témoignage qu'il avait toujours été un bon et fervent catholique, et Dietrichstein lui reprochait d'être pieux à l'excès: *Ist gar feintlich gottsforchtig*. Ce qui paraît certain, c'est qu'il avait plus de goût que son père pour les dévotions superstitieuses. Je me souviens d'avoir vu à Madrid, dans une riche collection d'autographes, une lettre écrite de sa main, par laquelle il demandait instamment qu'on lui procurât le prépuce de Jésus-Christ, qui était conservé à Rome; il estimait que la possession de ce prépuce lui rendrait plus facile l'exercice de certaines fonctions naturelles. Heureusement Schiller n'avait pas lu cette lettre.

Faut-il croire du moins que, par bonté d'âme, il ressentît quelque sympathie, quelque pitié pour les Flamands, et qu'il blâmât son père de vouloir étouffer leur rébellion dans le sang? Assurément, il s'intéressait à leurs affaires, et il eût été ravi qu'on le chargeât de les gouverner, de les mettre à la raison. L'Espagne était pour lui un cachot; il grillait d'envie de voyager, de respirer un air plus libre. Les cortès avaient demandé que, si Philippe se rendait en personne dans les Flandres, il confiât la régence à son fils. Don Carlos leur reprocha vertement leur impertinente indiscrétion; pourquoi se mêlaient-elles de ce qui ne les regardait pas? Quand le duc d'Albe eut été nommé lieutenant du roi dans les Pays-Bas, le prince eut avec lui une violente altercation et le menaça de son poignard. Il ne lui en voulait pas d'avoir le cœur dur, il ne pouvait lui pardonner de s'être fait donner une mission qu'il convoitait pour lui-même. Il aspirait à se marier et il aspirait à s'en aller. Que lui importait la liberté des Flamands? Il entendait conquérir la sienne, en mettant des montagnes et des fleuves entre son père et lui.

Quand il aurait eu un autre père, et fût-il entré en possession de cette souveraineté indépendante qu'il rêvait d'acquérir quelque part en Europe, il n'eût jamais été que le plus malheureux des hommes. Qu'était-ce que don Carlos? Un rachitique, un infirme, un être mal venu, incomplet et manqué. Dietrichstein, qui lui voulait pourtant beaucoup de bien, nous le représente avec une bosse au milieu du dos, la poitrine creuse, une épaule plus haute que l'autre, la jambe droite sensiblement plus courte que la gauche, la bouche toujours ouverte, la langue empâtée, la voix faible et grêle. Il avait été sujet dès son enfance à ce genre de fièvres intermittentes qui ont une action fatale sur le cerveau. Ce prince au teint blafard, à qui Fourquevaulx

reprochait d'être « mal composé de personne et de mœurs, » était un prodigieux mangeur. Il se faisait un jeu d'expédier un chapon à lui tout seul et d'avaler jusqu'à vingt livres de fruits. Dietrichstein mandait à sa cour, en 1564, que cet héritier présomptif de l'Espagne et des Indes était aussi déraisonnable en beaucoup de choses qu'un enfant de sept ans, et que, s'il ne réformait pas son régime, sa vie serait courte. Par intervalles, il consentait à se modérer, à ne plus faire qu'un repas par jour; à la vérité, cet unique repas eût suffi à nourrir à tout le moins trois ou quatre personnes. Au surplus, il avait horreur du vin; mais il absorbait du matin au soir une quantité énorme d'eau glacée. Qui aurait pu prévoir que ce glouton, toujours négligé dans ses habits, malpropre sur soi, serait transformé un jour en héros de roman et de théâtre?

Un célèbre professeur de la faculté de médecine de Vienne, M. Théodore Meynert, à qui M. Büdinger a demandé une consultation à ce sujet, n'hésite pas à classer don Carlos parmi les faibles d'esprit. Selon lui, les fièvres intermittentes, la gloutonnerie, la passion de l'eau et la répugnance pour l'alcool sont souvent les symptômes d'une sorte de débilité cérébrale, qui n'a pas nécessairement pour conséquence la confusion, le désordre, le trouble des idées. C'est plutôt une maladie de la volonté, une impuissance à se gouverner, à se maîtriser. Rien n'égale la violence des faibles; ces âmes désemparées abandonnent leurs voiles à tous les vents d'orage, et il n'y a personne au gouvernail.

Don Carlos fut toujours enclin à la colère, et son irritabilité alla croissant d'année en année. Au commencement du mois de mars 1567, lorsqu'il avait près de vingt-deux ans, il administra à l'un de ses chambellans, fils du fidèle gardien de sa jeunesse, le marquis de las Navas, un formidable soufflet, sans qu'on sût pourquoi, et il déclara qu'il exécutait un projet formé depuis plus de six mois. On a trouvé dans les archives de Simancas un papier attestant qu'en 1566 cent réaux furent payés au père de jeunes filles que le prince avait fait fouetter. Dans le même temps, il prit subitement en horreur celui de ses domestiques qui avait la surveillance de sa garde-robe et de ses bijoux, et il l'aurait jeté par la fenêtre si quelques gentilshommes ne s'étaient interposés. Un autre jour, il témoigna au grand-écuyer le désir de rester quelques instans seul à seul avec le cheval favori du roi. Il avait juré au préalable par la tête de son père qu'il ne lui ferait aucun mal, aucune injure; la pauvre bête ne survécut pas à ce tête à tête. On rapporte qu'auparavant il s'était fait un plaisir de mutiler déjà jusqu'à vingt-trois chevaux.

Qu'il eût l'esprit échauffé ou qu'il fût de sang-froid, ses procédés étaient toujours bizarres. Ayant cru comprendre qu'on retardait indéfi-

niment son mariage parce qu'on le jugeait incapable de le consommer et de donner des héritiers à la couronne d'Espagne, il voulut démontrer qu'on le calomniait. Accompagné de quelques jeunes fous, on le vit en plein jour accoster dans la rue de jolies femmes et dans le nombre des dames de haut parage et les embrasser de force en leur tenant d'étranges propos. Là-dessus, fier de son exploit, il pria le baron de Dietrichstein d'annoncer à l'empereur Maximilien qu'il avait fait ses preuves, qu'en l'épousant, sa cousine Anna serait sûre d'avoir à qui parler.

Quand il eut acquis la conviction qu'on était décidé à ne point le marier et à ne pas le laisser sortir d'Espagne, il résolut de s'enfuir; il s'occupa à cet effet de négocier un emprunt ; les archives de Simancas en font foi. Son projet ayant échoué, son exaltation se tourna en fureur, et quoique Philippe II l'ait toujours nié, il pensa sérieusement à assassiner son père. Il s'en ouvrit à des prêtres; il leur signifia que, désirant communier en public et nourrissant une haine mortelle contre quelqu'un, il exigeait, pour sauver son âme, qu'on lui présentât une hostie non consacrée. Antonio Perez disait que lorsqu'il commettait un crime, il ne recherchait d'autre permission que celle de sa propre théologie. Moyennant certaines formalités, la théologie de don Carlos lui permettait d'être à la fois un bon chrétien et un parricide.

Le 13 janvier 1568, le roi Philippe II ordonnait qu'on fît des prières dans toutes les églises et dans tous les couvens de Madrid pour qu'il plût à Dieu de l'inspirer et de le conseiller au sujet d'un grand dessein qu'il avait formé dans le secret de son cœur. Le 19 de ce même mois, à onze heures du soir, après avoir mandé auprès de lui Ruy Gomez, le prieur don Antonio, le duc de Feria et Luis Quijada et leur avoir parlé « comme jamais homme ne parla, » il descendit dans la chambre à coucher de son fils. Don Carlos dormait, le bruit des pas le réveilla en sursaut, et il s'élança hors de son lit en disant : « Qu'est-ce donc? Votre Majesté voudrait-elle me tuer? Tuez-moi ou je me tuerai moi-même. » — « Ce n'est point mon intention, répondit le roi, calmez-vous. » Il y avait grand feu dans la cheminée; le malheureux voulut s'y jeter, on le retint. Il s'empara d'un flambeau, on le lui ôta des mains. Il s'agenouilla devant son père, il s'étendit sur le plancher en répétant : « Tuez-moi donc! » Pendant qu'on verrouillait les fenêtres : « Je ne suis pas fou, Dieu m'en est témoin! s'écriait-il, mais je suis désespéré! » Il disait vrai; mais les désespérés sont aussi dangereux que les fous.

On le mit quelque temps aux fers, après quoi, sans lui faire quitter le palais, on jugea bon de lui assigner un logement plus facile à garder, et il fut transféré dans la tour qui avait servi de prison à François Ier. Il y habita une chambre sans cheminée, aux fenêtres hautes, étroites

et grillées. Ruy Gomez, prince d'Eboli, devenu son geôlier, occupa les pièces attenantes, et par ordre du roi, qui voulut désarmer la médisance et les médisans, il s'y installa avec sa femme. On ne donnait au prisonnier ni couteau ni fourchette; sa nourriture était hachée menu. On lui laissa ses bijoux, mais on lui ôta son argent. Sa grand'mère, reine douairière de Portugal, offrit de venir à Madrid pour l'y soigner comme une mère; Philippe II déclina cette proposition; il déclara que le prince, reconnu désormais impropre à gouverner, n'était plus son successeur.

A quelque temps de là, le plus redoutable ennemi de Philippe II affirmera par une lettre officielle, adressée à l'empereur Maximilien II comme au bourgmestre et au conseil de la ville de Zurich, que le roi d'Espagne a fait arrêter et incarcérer son fils pour le punir de l'intérêt qu'il portait aux Flamands et de l'horreur que lui inspiraient les cruautés du duc d'Albe. Plus tard encore en 1581, il accusera Philippe d'avoir fait périr son fils et sa femme pour pouvoir se marier avec sa nièce Anna. Le prince d'Orange avait le droit de calomnier un homme qui mettait sa tête à prix. Mais il faut convenir que dans cette affaire Philippe II a fait preuve de quelque longanimité. Il avait constaté depuis longtemps que son fils avait l'esprit malade, et il n'entendait pas que son vaste héritage tombât aux mains d'un lunatique. Toutefois, il avait patienté. Instruit de la violente altercation que don Carlos avait eue avec le duc d'Albe, il s'était flatté d'adoucir son humeur par des concessions. Il avait autorisé le conseil d'État et le conseil de guerre à siéger dans l'appartement du prince et sous sa présidence, et il avait porté sa dotation de 60,000 à 100,000 pièces d'or. Don Carlos ne s'était pas laissé toucher par ces faveurs, par ces marques inattendues de tardive indulgence; il avait deux idées fixes : il voulait épouser sa cousine et s'en aller.

On raconte qu'un gentilhomme de Vérone, condamné à périr dans l'autodafé du 8 octobre 1559, reprocha amèrement au roi, en passant devant lui, de laisser brûler un homme de sang noble, et que Philippe II lui répondit : « Le sang noble se purifie dans le feu; si le mien venait à se souiller dans le corps de mon fils, je serais le premier à l'y jeter. » Cette terrible parole fait penser à une des lettres qu'écrivit Pierre le Grand à son fils Alexis, disciple trop docile des fanatiques et des grandes barbes : « J'attendrai encore un peu de temps pour voir si vous voulez vous corriger; sinon, sachez que je vous priverai de la succession comme on retranche un membre inutile. N'imaginez pas que je ne veuille que vous intimider; ne vous reposez pas sur le titre de mon fils unique; si je n'épargne pas ma propre vie pour mon pays et pour le salut de mes peuples, comment pourrais-je vous épargner? »

Le 28 janvier 1568, Ruy Gomez disait à l'ambassadeur de France que,

depuis plus de trois ans, le roi désespérait « que son fils devînt jamais sage et digne de la succession de ses royaumes et états. » On n'avait pu douter de ses intentions, lorsqu'ayant fait venir de Vienne deux de ses neveux, il affecta d'entrer à Madrid en faisant chevaucher à sa droite l'archiduc Rodolphe, alors âgé de onze ans. C'était dire aux Espagnols : « Il sera votre roi. » De l'avis commun, on ne l'avait jamais vu si joyeux que ce jour-là. Mais Philippe II était de la race des ruminans. Il méditait longuement ses moindres projets ; une fois rendue, la sentence était irrévocable. A Lisbonne comme à Vienne, on se plaisait à croire qu'il avait voulu donner une leçon à son fils, qu'il ne tarderait pas à le remettre en liberté ; il avait décidé que don Carlos ne sortirait jamais de sa prison. Il en écrivit à l'empereur. Il lui expliqua que depuis longtemps il jugeait inévitable la cruelle résolution qu'il venait de prendre, qu'il en sentait la gravité et les inconvéniens, mais que le plus grand des malheurs serait de voir l'Espagne gouvernée par un prince incapable de se gouverner lui-même : « J'ai dû satisfaire aux obligations que j'ai envers Dieu et le bien de mes états. »

Il est certain que Philippe II avait des raisons sérieuses de faire enfermer son fils, et il est presque aussi certain qu'il ne l'a pas fait empoisonner dans sa prison. Mais il semblait encourager les soupçons et autoriser la calomnie par l'impénétrable mystère dont il aimait à entourer toutes ses actions. Fourquevaulx écrivait à sa cour qu'il aurait fallu faire bon marché de sa vie pour oser s'introduire auprès de don Carlos, que la reine elle-même n'avait pas d'autres nouvelles du prisonnier que celles que le roi voulait bien lui donner. On savait cependant par ses gardiens qu'on l'avait mis au régime, qu'on le nourrissait de bouillons substantiels, mêlés de graisse de chapon, d'ambre et d'autres fortifians, mais qu'on avait grand'peine à l'empêcher de faire des folies, qu'un jour il avait avalé une de ses bagues, garnie d'un gros diamant.

On apprit aussi qu'il avait résolu de se laisser mourir de faim, mais que son père étant venu le voir, il s'était remis à manger. Extrême en tout, il fit bientôt après, des excès de table. Le 17 juillet, il engloutissait tout un pâté de perdreaux et jusqu'à onze litres d'eau. Selon toute apparence, il s'appliquait à hâter sa fin. Il ne s'habillait plus, se promenait pieds nus dans sa chambre, dont on arrosait le parquet pour tempérer les ardeurs d'un été de Madrid; avant de se coucher, il répandait de la neige dans son lit. Il tomba gravement malade, son mal empira d'heure en heure, et le 24 juillet, après s'être confessé, avoir reçu avec toutes les marques d'une grande dévotion les derniers sacremens et l'extrême-onction, et avoir demandé à Dieu le pardon de ses péchés, il rendit le dernier soupir. Le roi eut à cœur, semble-t-il, de prouver que la mort de ce fils déshérité avait été naturelle. Après

qu'on l'eut embaumé, puis enfermé dans un cercueil de plomb, on exposa son corps dans l'église d'un couvent de dominicaines. Selon le témoignage de Fourquevaulx, qui paraît l'avoir vu de près, la mort n'avait pas altéré ses traits; mais il était très jaune, et il ne lui restait que la peau et les os.

M. Büdinger est le plus scrupuleux des critiques, et en ce qui concerne le caractère et la destinée de don Carlos, on peut considérer comme acquises à l'histoire les principales conclusions de son livre. Mais le portrait qu'il a fait de Philippe II me semble singulièrement flatté. Il le représente comme un père de famille exemplaire, dont le cœur mélancolique et doux détestait, au dire de l'ambassadeur impérial, toutes les mesures de rigueur. Les jugemens des diplomates ne sont pas toujours parole d'Évangile; ils sont tenus d'être prudens et ils se croient quelquefois obligés de mentir.

On peut admettre que Philippe aimait ses filles et sa sœur. Les hommes les plus durs, les hommes de sang eux-mêmes sentent le besoin d'aimer quelqu'un ou quelque chose. Mais j'ai peine à croire à l'exquise sensibilité du sombre personnage dont on disait à Madrid « qu'il n'y avait pas loin de son poignard à son sourire. » Il avait attendu que son fils eût quatorze ans pour lui adresser la parole et lui montrer son visage; les pères tendres n'attendent pas si longtemps. Il est possible que don Carlos fût un incurable; mais a-t-on rien fait pour le guérir? On est tenté de croire que Calderon pensait à lui quand il composa son immortel chef-d'œuvre *la Vida es sueño*. Ne ressemble-t-il pas à don Carlos, ce fils de roi qu'une longue captivité a changé en bête féroce et qui, rendu à la liberté, a soif de tuer son père? Le fils de Philippe II pouvait s'écrier, comme Sigismond : « Le plus grand crime de l'homme est d'être né. »

... El delito mayor
Del hombre es haber nacido.

Non-seulement M. Büdinger prête un cœur sensible à Philippe II, il le regarde comme un grand souverain et comme un vrai sage, beaucoup plus modéré qu'on ne le pense d'ordinaire. Assurément il a raison de croire que ce monarque absolu fut toujours en communion d'âme et d'esprit avec ses sujets, qu'il se fit une règle de consulter et de ménager l'opinion publique. Ce fut un gouvernement représentatif que le sien. Il entra souvent en conversation avec les cortès. Elles avaient conservé, sinon le droit de remontrance, du moins le droit de pétition; elles se permettaient même de lui donner des avertissemens, de lui rappeler ses promesses, de faire appel à sa conscience royale, et il leur répondait dans l'occasion : « Nous tenons votre de-

mande pour juste, notre conseil en délibérera. » Il leur disait quelquefois aussi : « Nous avons déjà donné l'ordre d'exécuter ce que vous désirez. » Les Espagnols de ce temps étaient des partisans aussi résolus que leur roi de l'unité religieuse, et ils caressaient comme lui des rêves de domination universelle. L'événement a démontré tout ce qu'il y avait de chimérique dans leurs ambitions, mais ils étaient amoureux de leur chimère. L'imagination castillane n'a besoin que d'un grain de sable pour bâtir un palais; ce qui lui plaît par-dessus tout, c'est l'esprit de manège combiné avec l'esprit d'entreprise : l'aventure ennoblit l'intrigue, l'intrigue fait fructifier l'aventure. Telle fut la politique de Philippe; il ne l'imposa pas à son peuple, il fut toujours d'accord avec lui.

Mais ce n'était pas un grand roi que ce solennel pédant, cet éternel paperassier, qui, se flattant de gouverner le monde sans sortir de chez lui et sans payer de sa personne, avait la superstition de l'écriture, s'absorbait dans les minuties et prétendait tout régler jusqu'à la manière de vider les vases de nuit à l'Escurial. Il a dû son prestige à sa théâtrale impassibilité; mais dans ses épanchemens intimes avec Vazquez, il se montrait toujours inquiet et dolent. Quelle que fût sa foi dans son auguste mission, ce représentant de Dieu sur la terre sentait bien que ses ressources n'étaient pas proportionnées à ses insatiables désirs. Un homme d'Etat espagnol me disait un jour : « Celui qui a besoin de deux réaux pour vivre et qui n'en a qu'un est moins pauvre qu'un roi qui a besoin de centaines de millions de piastres pour payer ses soldats, pour soudoyer les intrigans et pour corrompre tous les honnêtes gens de l'Europe, et qui souvent ne trouve pas mille écus dans son coffre-fort. » Ce même homme d'État définissait Philippe II « une médiocrité très appliquée qui passa sa vie à chercher la quadrature du cercle. »

C'est bien ainsi que Schiller l'a compris et l'a montré. Son don Carlos n'est pas celui de l'histoire; mais qui oserait dire que son drame n'est qu'un mensonge? Il a su donner un corps de chair et un visage à toutes les idées qui se disputaient les consciences au temps de Philippe II, et d'acte en acte, de scène en scène, il a trouvé des mots pour peindre un siècle et un pays. L'historien documentaire attache tant de prix à l'exactitude minutieuse des faits que, tout occupé du détail, la vérité générale lui échappe quelquefois : c'est la revanche du poète.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

ALFRED DE VIGNY.

Les Grands Écrivains français. — Alfred de Vigny, par M. Maurice Paléologue. Paris, 1891; Hachette.

M. Maurice Paléologue, à qui nous devions déjà, dans la collection des *Grands écrivains français*, un intéressant *Vauvenargues*, vient de nous donner un élégant *Vigny*, dont on louera les qualités de style, mais dont je ne sais si l'on trouvera que les traits rappellent assez ceux de son modèle. L'occasion n'en est que plus tentante à reparler ici du poète des *Destinées:* et, s'il en fallait une autre raison ou un autre prétexte, on les trouverait aisément dans l'influence discrète ou presque cachée, mais réelle, et chaque jour grandissante d'Alfred de Vigny sur quelques directions de la poésie contemporaine. Il ne fut pas non plus le moindre des « romantiques, » ni surtout le moins original, quand ce ne serait que pour en avoir été le plus « intelligent, » je veux dire: le seul qui ait eu ce que nous appelons des idées générales, et surtout une conception de la vie, raisonnée, personnelle, philosophique. Enfin, je n'apprendrai à aucun de nos lecteurs ni qu'il y a dans notre prose peu de récits d'une beauté plus triste, ou d'une émotion plus pénétrante, que *Laurette,* ni que quelques vers du *Mont des Oliviers,* de

la Colère de Samson, de *la Maison du berger*, ne périront, s'ils doivent périr, qu'avec la langue française; ceux-ci, par exemple, qui sont dans toutes les mémoires :

S'il est vrai qu'au Jardin sacré des Écritures
Le Fils de l'homme ait dit ce qu'on voit rapporté;
Muet, aveugle et sourd aux cris des créatures,
Si le Ciel nous laissa comme un monde avorté;
Le juste opposera le dédain à l'absence,
Et ne répondra plus que par un froid silence
Au silence éternel de la Divinité.

Rappellerai-je encore, dans *la Maison du berger*, cette prosopopée de la Nature à l'Homme?

Je roule avec dédain, sans voir et sans entendre,
A côté des fourmis les populations,
Je ne distingue pas leur terrier de leur cendre,
J'ignore, en les portant, les noms des nations.
On me dit une mère et je suis une tombe,
Mon hiver prend vos morts comme son hécatombe,
Mon printemps ne sent pas vos adorations.

Lucrèce même n'a rien écrit de plus beau, d'une beauté plus sombre; et Lucrèce n'a pas trouvé l'admirable reprise :

C'est là ce que me dit sa voix triste et superbe,
Et dans mon cœur alors je la hais; et je vois
Notre sang dans son onde, et nos morts sous son herbe,
Nourrissant de leurs sucs la racine des bois...

Mais, avant d'aller plus loin, et au nom même d'une admiration commune, M. Paléologue me permettra de lui faire une petite querelle. Il a consulté, nous dit-il, pour écrire son livre, les « quatre-vingts cahiers manuscrits sur lesquels le poète a consigné, quarante années durant, le journal de sa vie intérieure; » et il en a tiré quelques citations d'un singulier intérêt. Il a également consulté les « *Mémoires* inédits » de Sainte-Beuve, que nous souhaiterons en passant que l'on n'imprime jamais... pour l'honneur même du critique des *Lundis*. A en juger par les extraits qu'en donne, en effet, M. Paléologue, les *Mémoires* de Sainte-Beuve nous ont tout l'air de n'être que le journal de ses rancunes rentrées, son *roman chez la portière;* et, en vérité, la moitié de sa critique y fondrait, si l'on y voyait, comme on les y verrait, les raisons de ses partialités. Puisque ceux-là ne le disent pas, qui s'empor-

tent si fort contre la publication du *Journal des Goncourt*, c'est nous qui l'aurons dit. Mais, dans sa curiosité de l'inédit, M. Paléologue n'a-t-il pas négligé de recourir aux « imprimés ? » C'est ce que j'ose un peu regretter. Ni la critique ni l'histoire n'achèveront jamais leur œuvre, si nous affectons ainsi de nous ignorer les uns les autres, et, au lieu de continuer ceux qui nous ont précédés, en les contredisant au besoin, si nous ne nous soucions que de les recommencer.

M. Émile Faguet, par exemple, a consacré jadis à Vigny l'un des meilleurs chapitres de ses *Études littéraires sur le XIXe siècle;* et je ne puis pas croire que M. Paléologue l'ignore, ou qu'il ne l'ait pas lu; mais je ne vois pas qu'il l'ait cité seulement. N'a-t-il pas lu non plus l'article qu'écrivait ici même, il y a déjà plus de vingt ans, à l'occasion du *Journal d'un poète*, M. Émile Montégut? Ce qui est certain, c'est qu'il a oublié d'en profiter pour caractériser quelques parties du talent de Vigny, qui font défaut au portrait qu'il nous en a tracé. Tout original qu'il soit, Vigny n'est cependant pas sans ancêtres littéraires ni surtout sans prédécesseurs: on est toujours « le fils de quelqu'un, » et l'originalité ne consiste point à être « l'enfant de personne. » S'il y a donc du Millevoye dans Lamartine, je veux dire dans les *Méditations*, et aussi du Parny, voire du Chênedollé; s'il y a du Jean-Baptiste Rousseau et du Lebrun dans les *Odes et Ballades;* « il y a un peu de Watteau dans Vigny, davantage de Boucher, et beaucoup de Fragonard, » et voilà qui le rattache à la pure tradition du XVIIIe siècle.

Est-ce la volupté qui, pour ses doux mystères,
Furtive, a rallumé ces lampes solitaires?
. . . . . .
Quand la lune apparaît, quand ses gerbes d'argent,
Font pâlir les lueurs du feu rose et changeant;
Les deux clartés à l'œil offrent partout leurs pièges
Caressent mollement le velours bleu des sièges,
La soyeuse ottomane où le livre est encor,
La pendule mobile entre deux vases d'or,
La Madone d'argent, sous deux roses cachée,
Et sur un lit d'azur une beauté couchée...

Il manque ici une touche au Vigny de M. Paléologue; et peut-être qu'il n'a pas trouvé le moyen de la poser, mais elle manque, et la ressemblance ne laisse pas d'en être altérée. Que ne l'a-t-il donc mise à l'endroit où il célèbre en Vigny « le sens profond de la volupté physique? »

Né en 1797, élevé par un père quelque peu « philosophe, » Vigny est bien du XVIIIe siècle; et avant, non pas d'en étaler, — ce n'était pas sa manière, — mais d'en nourrir l'incrédulité dans son cœur, il en a

fait passer dans ses premiers vers jusqu'à ces périphrases qu'il reprochera plus tard dans son *Journal* à notre tragédie classique :

Dolorida n'a plus que ce voile incertain,
Le premier que revêt le pudique matin,
Et le dernier rempart que dans sa nuit folâtre
L'Amour ose enlever d'une main idolâtre...

Ce n'est pas même à Racine ici que l'on songe, et aux deux vers :

Belle sans ornement, dans le simple appareil
D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil ;

c'est à Léonard, à Colardeau, à Gentil-Bernard, à tous ces poètes galans dont le style s'aiguisait comme d'une pointe de polissonnerie. Lisez encore, dans un autre genre, et goûtez, si vous le pouvez, ces quatre vers du *Bal :*

Le signal est donné, l'archet frémit encore,
Élancez-vous, liez ces pas nouveaux,
Que l'Anglais inventa, nœuds chers à Terpsichore,
Qui d'une molle chaîne imitent les anneaux.

Est-ce que Sainte-Beuve se moquait du monde, lorsqu'en 1864 il louait encore « la grâce aimable, » la « souplesse, » et « l'inspiration » de ces vers ?

L'influence des contemporains n'est pas moins sensible dans l'œuvre du poète de *Moïse* et d'*Eloa*.

Ainsi dans les forêts de la Louisiane
Bercé sous les bambous et la longue liane,
Ayant rompu l'œuf d'or par le soleil mûri
Sort de son lit de fleurs l'éclatant colibri ;
Une verte émeraude a couronné sa tête,
Des ailes sur son dos la pourpre est déjà prête,
La cuirasse d'azur garnit son jeune cœur,
Pour les luttes de l'air l'oiseau part en vainqueur...

Est-ce que ces vers encore, — pour lesquels, au surplus, je ne partage pas l'admiration du même Sainte-Beuve, — existeraient seulement si la prose de Chateaubriand, celle de Bernardin de Saint-Pierre, celle de Buffon, — ou de l'abbé Bexon, — ne les avait précédés? Et le *Moïse* de Vigny, s'il « personnifie, comme nous le dit M. Paléologue, la solitude de l'âme dans le génie, » la mélancolie de la toute-puissance, ou « la fatigue de la supériorité, » est-ce que Mme de Staël, dans sa *Corinne*, aux environs de 1807, n'avait pas exprimé quelque chose de cela? Vigny avait dix ans alors. Mais cette idée encore qui revient si souvent

et sous tant de formes dans son *Journal :* « Je sens sur ma tête le poids d'une condamnation que je subis toujours, ô Seigneur! mais ignorant la faute et le procès, je subis ma prison! » il faut donc que j'aie bien mal lu les *Soirées de Saint-Pétersbourg* si ce n'est pas là que Vigny l'a puisée! Joseph de Maistre, Mme de Staël, Chateaubriand, — ajoutons-y Walter Scott, — voilà les maîtres de Vigny, comme aussi bien de toute la jeunesse de son temps. Pour surprendre l'admiration de ses contemporains, comme Vigny l'allait faire, il faut que, dans ce qu'on leur donne, ils retrouvent toujours quelque chose de connu, ou, comme l'on dit, de « déjà vu; » et c'est ce que signifiait l'ancienne maxime: que pour être soi-même vraiment original il faut commencer par avoir imité.

N'appuyons pas sur ces observations... Aussi bien ne touchent-elles que les premières pages du livre de M. Paléologue, et je dirai tout à l'heure quelques mots des dernières. Essayons cependant, d'après lui, de préciser la nature et la portée du talent de Vigny.

C'est par l'exécution qu'il pèche; et son inspiration, souvent très haute, ou presque toujours, manque presque toujours aussi d'haleine, de largeur, de continuité surtout: nul n'est plus vite essoufflé que Vigny. Dirons-nous là-dessus, avec M. Paléologue, « qu'en un temps où l'on faisait un si grave abus des effets littéraires il a été le seul à s'apercevoir de cette grande vérité: que la littérature diminue ce qu'elle semble parer; *que tout travail de style est en un sens une profanation de la pensée;* et que les plus belles pages de la légende morale de l'humanité demeureront à jamais inédites? » J'ai quelque peine à le croire; et, pour parler franchement, je n'en ai guère moins à comprendre ces mystiques formules. Non, en vérité, si, pour penser, on se sert de mots; si même on ne pense qu'au moyen des mots; si le langage enfin est la condition même de la pensée, je ne conçois pas comment « le travail du style » en pourrait être « la profanation. » Qu'est-ce que l'*idée*, d'ailleurs, a de plus sacré que le *mot?* Et quel est ce bruit qu'on essaie de répandre que, pour un Dante qui a écrit sa *Divine Comédie* ou un Milton son *Paradis*, ils seraient dix, ils seraient vingt, ils seraient trente qui s'en sont abstenus, par dédain ou par humilité? Ne changeons pas ainsi les vrais noms des choses. Sachons que les Milton et les Dante obéissent, en écrivant, au plus impérieux des besoins, comme les Corrège et les Titien en peignant. Ne persuadons pas aux amateurs qu'ils auraient sur le poète cette « supériorité » de ne pas écrire. Et pour Vigny, plus difficile envers lui-même, et, en un certain sens, plus « artiste » que Lamartine, que Victor Hugo, que Musset, plus délicat, plus « sincère » peut-être, disons tout simplement qu'il n'a pas eu tous les dons qu'ils avaient, et ne parlons pas, si l'on veut, « d'impuissance; » ou du moins parlons-en, mais pour

l'expliquer elle-même par des raisons qui soient dignes du *Mont des Oliviers*, de *Moïse* et d'*Eloa*.

Si donc Vigny a peu produit, et s'il a laissé dans ses papiers tant de projets de poèmes qu'il n'a pas eu le courage ou la force de réaliser, c'est que le problème de la poésie, — qu'on me pardonne pour une fois ce rapprochement de mots! — n'était pas le même pour lui que pour ses rivaux de gloire et de popularité. Non que la poésie philosophique, une certaine poésie philosophique, n'existât peut-être avant lui dans notre langue, mais *les Méditations* de Lamartine, quand on y songe, était-ce bien de la « philosophie? » et les *Discours sur l'homme*, de Voltaire, était-ce de la « poésie? » Vigny, lui, a essayé, s'est proposé de traduire en images colorées et mouvantes, vraiment « poétiques, » des idées « philosophiques » rigoureusement définies, et vraiment dignes de ce nom. Ou plutôt, le philosophe, et, comme on dit de nos jours, le « penseur » attendait en lui, que l'inspiration eût apporté au « poète » les symboles qui seraient seuls capables de donner à sa pensée la clarté, ou, pour ainsi parler, la visibilité que celle-ci leur rendrait en profondeur de signification et en étendue de portée. Qu'il lui soit d'ailleurs arrivé quelquefois de choisir assez mal, on le sait assez, par exemple dans *Stello*, quand il a pris Chatterton, Gilbert et André Chénier pour « symboles » de la condition du poète et de la misère de sa destinée; mais la question n'est pas là. Il a mieux choisi dans *Laurette*, sinon dans *la Canne de jonc* ou dans la *Veillée de Vincennes*, que je viens de relire, et que décidément je n'aime point. Mais quand il a tout à fait bien choisi, ou trouvé, comme dans *la Mort du loup*, dans *la Colère de Samson*, dans *la Maison du berger*, alors, c'est le cas de citer le vers de Virgile, et son inspiration s'élève autant au-dessus de celle de ses contemporains,

Quantum lenta solent inter viburna cupressi,

qu'au-dessus des viornes flexibles la cime aiguë du noir cyprès.

De semblables trouvailles ne pouvaient être que rares; — et on le conçoit aisément. Plus en effet nos idées s'élèvent, et plus elles se détachent de terre; plus elles s'épurent, et moins il y en a de traductions plastiques; ou encore, plus elles se subtilisent, et moins elles ont de corps. Vigny l'a noté lui-même ingénieusement quelque part : « Les hommes du plus grand génie, lisons-nous dans son *Journal*, ne sont guère que ceux qui ont eu dans l'expression les plus justes comparaisons. Pauvres faibles que nous sommes, *perdus par le torrent des pensées et nous accrochant à toutes les branches* pour prendre quelques points dans le vide qui nous enveloppe! » Il paraîtra peut-être assez curieux de retrouver la même observation sous la plume de Bossuet, dans son

Sixième avertissement aux protestans. « Toutes les comparaisons tirées des choses humaines, y dit-il, sont les effets comme nécessaires de l'effort que fait notre esprit, lorsque prenant son vol vers le ciel, *et retombant par son propre poids dans la matière d'où il veut sortir, il se prend, comme à des branches*, à ce qu'elle a de plus élevé et de moins impur pour s'empêcher d'y être tout à fait replongé. » C'est précisément ce qui est arrivé à Vigny. Son œuvre, dans son ensemble, a souffert de cette « matérialisation » de la pensée qui semble être une des conditions nécessaires de la poésie; car comment serait-on poète sans mouvemens ou sans images? Dans son effort vers les hauteurs, il les a quelquefois atteintes, pour ne pas dire qu'il s'y est perdu, et c'est alors qu'il écrivait : « Ma pensée n'est-elle pas assez belle par elle-même pour se passer du secours des mots et de l'harmonie des sons. » Il eût pu écrire aussi bien qu'il n'avait point pensé ce jour-là, mais rêvé seulement. Il retombait quelquefois de tout son poids jusqu'à terre. Et quelquefois, enfin, dans la rapidité de sa chute, se retenant « comme à des branches » à ce que la nature et l'humanité ont de « plus élevé » et de « moins impur, » c'est alors qu'il écrivait ses chefs-d'œuvre.

Quelle était donc sa philosophie? Personne aujourd'hui ne l'ignore, et M. Paléologue, dans le meilleur chapitre de son livre, l'a définie après M. Faguet, avec et par des traits qui ne manquent ni de sûreté, ni de force, ni même de profondeur. S'il y eut jamais un pessimiste, c'est Vigny; M. Paléologue a raison de le dire; et son pessimisme est peut-être « le plus désespéré qui se soit encore traduit dans notre littérature morale. » Je dis : peut-être, et je songe, en le disant, à Pascal, dont le *Journal d'un poète* rappelle plus d'une fois les *Pensées*. Qu'est-ce, en effet, que cette « pensée » de Vigny? « Bonaparte aimait la puissance et visait à la toute-puissance : c'était fort bien fait, car elle est un fait et un fait incontestable, facile à prouver, tandis que la beauté d'une œuvre de génie peut toujours se nier. » N'est-ce pas celle de Pascal : « Cela est admirable : on ne veut pas que j'honore un homme vêtu de brocatelle, et suivi de sept ou huit laquais! Eh quoi! il me fera donner les étrivières, si je ne le salue. Cet habit est une force. » A moins qu'on n'aime mieux en rapprocher celle-ci : « Nos rois... n'ont pas l'habit seulement, ils ont la force. Il faudrait avoir une raison bien épurée pour regarder comme un autre homme le grand seigneur, dans son superbe sérail environné de quarante mille janissaires. » Pascal dit encore : « Toute notre dignité consiste en la pensée. C'est de là qu'il faut nous relever, non de l'espace et de la durée, que nous ne saurions remplir. Travaillons donc à bien penser : voilà le fondement de la morale. » Et je lis dans le *Journal* de Vigny : « Consolons-nous de tout par la pensée que nous jouissons de notre pensée même, et que cette jouissance, rien ne peut nous la ravir... » Mais j'y trouve encore cette pensée, que l'on ne saurait

trop remettre sous les yeux de ceux qui ne le savent pas assez : « La religion du Christ est une religion de désespoir, puisqu'il désespère de la vie et n'espère qu'en l'éternité. »

C'est vainement que l'on chercherait dans le tempérament ou dans la vie de Vigny les causes de son pessimisme. Il était, à la vérité, peu favorisé du côté de la fortune, et il s'en est plaint amèrement dans son *Journal*, — plus amèrement qu'on ne le voudrait. « Naître sans fortune est le plus grand des maux; » et encore : « Mon père resta seul avec peu de fortune : malheur dont rien ne tire quand on est honnête homme ! » C'est faire beaucoup de cas de l'argent. Le gouvernement de la Restauration, dont il avait la petite vanité de se croire l'un des soutiens, lui fit attendre aussi neuf ans ses galons de capitaine; et j'en conçois son dépit. Mais... il était noble, quoique depuis moins longtemps qu'il ne se plaisait à l'imaginer, et de moins haute origine. Mais... « du plus loin qu'on l'apercevait, nous dit Lamartine, on le remarquait à l'élégance aristocratique de son allure, à la noblesse sans affectation de ses attitudes, au goût et au style de sa toilette. » Mais... tout jeune encore, à vingt-cinq ans, il était célèbre, et c'est à peine si *les Méditations* avaient été mieux accueillies qu'*Éloa*. Mais... Qu'ajouterons-nous de plus? Que les blessures de l'amour-propre ou celles mêmes de la passion trahie, que la douleur physique et la souffrance morale peuvent rendre un homme difficile à vivre, chagrin, mélancolique, misanthrope, insociable : elles ne le rendent pas pessimiste. Le pessimisme prend sa source plus haut : dans la souffrance « métaphysique, » si je puis ainsi dire; dans la conscience que nous avons de la misère de l'humanité; dans la sourde angoisse qu'entretient au fond d'un cœur l'énigme de la destinée, le pourquoi de la mort, le pourquoi de la vie; — et peut-être, j'ose le dire, dans le besoin que nous en avons pour ne pas tomber aux jouissances de l'épicurisme vulgaire... Tel fut le pessimisme d'Alfred de Vigny.

N'ai-je pas d'ailleurs assez souvent essayé de le montrer ici même : que, s'ils n'ont pas pour objet de nous faire abdiquer notre sens propre aux mains de la religion, tous les argumens que l'on va répétant contre le pessimisme ne servent que d'un masque à couvrir notre attache aux plaisirs de la vie? Mais ce que je tiens à faire observer une fois de plus, c'est que, dans les âmes un peu hautes, la puissance d'aimer s'engendre de l'excès même du pessimisme; et Vigny en est l'un des plus nobles exemples qu'il y ait. Du sentiment de la commune misère de l'homme, celui de l'égalité se dégage d'abord, — de l'égalité devant la souffrance, de l'égalité dans la mort, — et du sentiment de l'égalité, naissent à leur tour ceux de la justice et de la pitié : « Il m'est arrivé de passer des jours et des nuits, écrit Vigny dans son *Journal*, à me tourmenter extrêmement de ce que devaient souffrir les personnes qui ne m'étaient

nullement intimes et que je n'aimais pas particulièrement. Mais un instinct involontaire me forçait à leur faire du bien sans le leur laisser connaître. *C'était l'enthousiasme de la pitié, la passion de la bonté que je sentais en mon cœur.* » C'est pourquoi, si *les Destinées* n'ont peut-être pas toujours la correction un peu mièvre parfois, trop étudiée, trop cherchée, l'élégance de contours, le charme subtil et concentré de *la Dryade*, d'*Éloa*, — de *Dolorida*, si l'on veut, — la pitié qui s'y déborde pour se répandre « sur tous les prisonniers de cette terre, » — encore une expression à rapprocher du « petit cachot » de Pascal, — n'en font pas moins d'elles l'œuvre vraiment caractéristique du talent d'Alfred de Vigny. Et son histoire est celle de tous les pessimistes, ou du moins je n'en connais pas un qui n'ait fini comme lui, par trouver, selon l'heureuse expression de M. Paléologue, « dans l'abdication de tout espoir et de toute joie un principe secret de renaissance et de suprême enchantement... » Je voudrais cependant que ces termes fussent un peu moins vagues...

C'est ici qu'à la place de M. Paléologue, et pour achever le portrait, j'aurais mis ce qu'il n'a point dit de *Grandeur et servitude militaire*. Un seul mot, en passant, sur ces trois récits, « qui demeureront... pour témoigner du degré de perfection où fut porté, dans ce siècle, l'art des *Novellieri* français, » c'est trop, en un certain sens, mais en un autre ce n'est pas assez. *La Veillée de Vincennes*, avec de jolis détails, et quelques-uns même d'exquis, est d'ailleurs, et en dépit de beaucoup de prétentions qui percent, une « Nouvelle » presque aussi mal composée que possible. Marie-Antoinette, Vigny et son ami, Timoléon d'Arc..., avec sa maîtresse, Pierrette, Sedaine, un vieux soldat, Mme de Lamballe, la séance de musique de chambre, l'explosion de la poudrière, tout cela fait ensemble un mélange où l'auteur s'est lui-même embrouillé. *La Canne de jonc* perd également la moitié de sa valeur, pour être mal montée, si j'ose hasarder ce méchant jeu de mots. *Laurette* seule mérite ce qu'en dit M. Paléologue. Mais c'est l'idée du livre qu'il eût fallu mettre en lumière; et je n'en sache pas où l'on pût mieux voir comment une certaine conception de l'honneur, ou plutôt, tranchons le mot, et disons : comment l'orgueil a sauvé Vigny de lui-même; épuré son pessimisme de ce que nos intérêts lésés, nos affections trahies ou notre vie manquée, risquent parfois d'y mêler d'aigreur et d'égoïsme; et dirigé sa pensée dans ce que j'appellerai les voies de la méditation active. Je ne dis rien des quelques pages où il a éloquemment réfuté la paradoxe de Joseph de Maistre sur la guerre. Mais est-ce que cette autre page, au moins, ne valait pas la peine d'être rappelée? « Dans le naufrage universel des croyances, j'ai cru apercevoir un point qui m'a paru solide... Je l'ai approché, j'en ai fait le tour, j'ai vu sous lui et au-dessus de lui, j'y ai posé la main,

je l'ai trouvé assez fort pour servir d'appui dans la tourmente, et j'ai été rassuré... Cette foi, qui me semble rester à tous encore et régner en souveraine dans les armées, c'est l'honneur... Une vitalité indéfinissable anime cette vertu bizarre, qui se tient debout au milieu de tous nos vices... C'est une vertu tout humaine que l'on peut croire née de la terre, sans palme céleste après la mort, c'est la vertu de la vie. » Avons-nous tort de croire que ce panégyrique de « la vertu de la vie, » en achevant de nous expliquer le pessimisme d'Alfred de Vigny, eût achevé aussi de mettre son portrait en place? Si le pessimisme est dangereux, il ne l'est que pour ceux qui ne l'entendent pas, et, ne l'entendant pas, ne savent pas non plus en dégager ce qu'il contient en lui d'encouragement à l'action.

Que M. Paléologue ne m'en veuille donc point, si je dis que, cette page, j'eusse mieux aimé la relire dans son livre que d'y retrouver la chronique des amours du poète avec Mme Dorval, ou l'histoire encore de sa réception à l'Académie française. La faute en est à Vigny, je le sais; et sa candidature ou ses candidatures, ses visites, sa réception, Baour-Lormian, Royer-Collard, dans « sa robe de chambre, » avec « la serviette au col du *Légataire universel*, » M. Molé lui-même, occupent trop de pages du *Journal du poète*. Sainte-Beuve est survenu là-dessus, dont l'article « célèbre » lui fait à vrai dire moins d'honneur encore qu'à Vigny. Lorsqu'on veut attaquer ses anciens amis, et, pour des « histoires de femmes, » quand on veut leur reprendre les éloges dont on les avait autrefois accablés, on le fait à visage découvert, on n'attend point qu'ils soient morts, et, poète ou écrivain soi-même, on le fait surtout sans trahir la cause de la littérature et de la poésie. Mais, que nous importent à nous, aujourd'hui, ces vieilles histoires, et faut-il qu'elles fassent à jamais partie de la biographie d'un grand poète? Je ne me rappelle pas en avoir trouvé trace dans l'article de M. Faguet. Je n'y en ai point trouvé non plus de Mme Dorval; et à ce propos, comment M. Paléologue n'a-t-il point vu que, de chercher dans le malheureux dénoûment des amours de Vigny les causes de son pessimisme, c'était faire bien pis que de les attribuer, — comme il a fait un peu bien délibérément celles du pessimisme de Byron ou de Chateaubriand, — à leur simple égoïsme? Au temps de *Moïse* et d'*Éloa* je ne sache point que Vigny connût Mme Dorval, et puis... quand en finirons-nous de composer l'histoire des « grands écrivains de la France » avec le récit de leurs petitesses?

Aussi ne reprocherai-je point à M. Paléologue d'avoir ou rejeté tout à fait dans l'ombre, ou à peine indiqué quelques côtés tout à fait déplaisans du caractère de Vigny. Sa morgue, cette hauteur d'estime où il était de lui-même, cette « réserve polie des manières du grand monde » qui n'est souvent qu'une forme du dédain, et ce qu'il semble

bien que son abord eût d'hostile, tout cela, que l'on retrouve à chaque ligne de son *Journal*, ou que l'on entrevoit à travers le poète, M. Paléologue ne nous en a rien dit, et, tout pesé, je crois qu'il a bien fait. Mais voici peut-être une question plus intéressante, qu'il n'a pas même posée, bien loin de la traiter, et cependant qu'il faudrait que l'on eût résolue, je ne dis pas pour parler de Vigny seulement, je dis de l'écrivain, grand ou petit, quel qu'il soit, dont on veut écrire soi-même.

C'est celle de savoir si de l'œuvre d'un poète ou d'un romancier nous avons le droit d'extraire, en quelque sorte, ce que nous en aimons ou ce que nous y trouvons de supérieur; s'il nous est permis d'oublier dans quel fatras souvent quelques rares inspirations sont pour ainsi dire étouffées; et dessinant ou peignant un « portrait littéraire, » si nous n'y ferons entrer que ce qui loue notre modèle et rien de ce qui pourrait nuire à la fausse ressemblance que nous en donnons ainsi. Figurez-vous donc un Barbier, en qui l'on déciderait de ne voir que l'auteur des *Iambes* et au besoin d'*il Pianto;* un Bernardin de Saint-Pierre, en qui l'on ne nous montrerait que l'auteur de *Paul et Virginie;* un Prévost encore, dont on ne retiendrait que l'unique *Manon Lescaut*. Ce serait faire tort aux Voltaire, aux Chateaubriand, aux Victor Hugo de ce qu'il y a de puissance dans leur fécondité même. Une « réussite » ne prouve rien, pas plus en art qu'ailleurs. On n'est pas un grand général pour avoir gagné une bataille, si l'on n'en a jamais gagné qu'une. On n'est pas non plus un grand poète pour s'être élevé si haut, une fois en sa vie, que l'on n'a plus pu se retrouver ni se recommencer soi-même. Mettons deux, trois, mettons dix fois : il semblera toujours naturel que la valeur d'un écrivain se détermine par rapport à la totalité de son œuvre, dont les parties médiocres compteront comme les bonnes, serviront souvent à les expliquer, et n'en changeront pas la qualité, sans doute, mais ne laisseront de modifier notre jugement sur l'homme. S'il n'y a rien de plus banal, il n'y a rien de plus oublié. Et Alfred de Vigny, — qui est l'auteur du *Bal*, s'il est celui de *la Colère de Samson*, l'auteur des *Amans de Montmorency*, s'il est celui de *la Maison du berger*, — est justement l'un de ceux à l'occasion de qui la question se pose.

Entre plusieurs moyens qu'il y a de la décider, selon les cas, il n'en est guère de plus loyal, ni de plus sûr que de considérer la nature, l'étendue, la profondeur enfin de l'influence exercée. C'est précisément par là que Vigny se relève. Je ne parle pas seulement de l'influence que ses exemples ont eue sur ses contemporains, « les romantiques » de la première heure, et de la seconde aussi : Lamartine même, Hugo, Musset. Si *Cinq-Mars* a suivi les romans de Walter Scott, il a précédé tous les romans prétendus « historiques » de l'école, et je ne sais pas

si *Dolorida* est « bien supérieure aux Andalouses de romance chantées plus tard par Alfred de Musset, » — j'ose même en douter, — mais je sais que les Espagnoles de Musset nous viennent d'elle. Pareillement, si la transposition en est adroite et heureuse, du mode antique sur le mode moderne et parisien, l'*Idylle* d'Alfred de Musset est inspirée de *la Dryade*.

Ida, j'adore Ida, la légère bacchante,
Ses cheveux noirs, mêlés de grappes et d'acanthes
Sur le tigre, attachés par une griffe d'or,
Roulent abandonnés ; sa bouche rit encor
En chantant Évohé ; sa démarche chancelle,
Ses pieds nus, ses genoux que la robe décèle,
S'élancent, et son œil, de feux étincelant,
Brille comme Phœbus sous ce signe brûlant.

La Dryade est datée de 1815 ; et Sainte-Beuve prétend là-dessus que Vigny l'aurait antidatée pour écarter de lui le reproche d'avoir imité Chénier, dont la première édition ne parut qu'en 1819. Marie-Joseph communiquait volontiers les papiers de son frère, et l'on sait que Millevoye ne s'était pas fait faute de s'en inspirer. Mais *Éloa* n'appartient certainement qu'à Vigny, et il est bien difficile de croire qu'en écrivant *la Chute d'un ange*, Lamartine ne s'en soit pas souvenu. M. Paléologue m'a paru croire aussi qu'on retrouverait quelques traces d'une influence de Vigny dans quelques parties de *Jocelyn*. Enfin, pour Victor Hugo, n'est-ce pas l'une des idées les plus chères à l'auteur de *Chatterton* qu'il a reprise, pour l'amplifier de toute la splendeur de sa rhétorique, dans la pièce des *Rayons et les Ombres* intitulée *Fonction du poète*, ou, plus tard, dans *les Mages?* Cela ne l'a pas empêché, dans son *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, d'oublier que Vigny avait été l'un des témoins de son mariage, et, dans un article enthousiaste qu'il avait écrit jadis sur *Éloa*, de remplacer *Éloa* par *le Paradis perdu*, et Vigny par Milton.

Mais, très réelle sur ses contemporains d'âge et de réputation, l'influence de Vigny a été bien plus considérable encore sur un Victor de Laprade ou sur un Charles Baudelaire, sur M. Leconte de Lisle et sur M. Sully Prudhomme...

Supposez donc qu'au lieu d'habiter dans une âme noble, et un peu dédaigneuse de complaire à la foule, le pessimisme de Vigny soit tombé dans une âme inférieure, désireuse ou avide à tout prix d'étonner ou de scandaliser, c'est la graine des *Fleurs du Mal*, si je puis ainsi dire, jetée dans le terrain le plus propre à la voir s'épanouir.

Lorsque, par un décret des puissances suprêmes,
Le poète apparaît en ce monde ennuyé,
Sa mère, épouvantée et pleine de blasphèmes,
Crispe ses poings vers Dieu qui la prend en pitié.

Qu'est-ce que cette pièce autrefois célèbre, qu'aux environs de 1866 de jeunes hommes hurlaient avec enthousiasme dans les cafés du quartier latin, sinon la transcription de l'idée de *Stello* dans une langue violente ou forcenée, dont on aurait choisi scrupuleusement tous les mots, pour leur faire déshonorer ce qu'ils exprimeraient? Et ce sujet encore, que nous trouvons inscrit au *Journal d'un poète*, qui l'eût mieux traité que l'auteur d'*Une martyre ?* « Un Christ dans une alcôve. Rêve d'une femme qui l'entend lui reprocher les plaisirs qu'elle a goûtés avec son amant devant la croix. Elle souffre et se sent percer les mains en expiation toutes les nuits. » Vigny et Sainte-Beuve sont deux des maîtres de Baudelaire : le Sainte-Beuve « carabin » et le Vigny mystique « en qui, comme le dit M. Paléologue, la pensée de la volupté s'associait presque toujours à celle de la damnation. » Je ne nie pas d'ailleurs que Baudelaire, de son propre fonds, ait ajouté beaucoup aux leçons de ses maîtres.

Si Sainte-Beuve et Vigny sont deux des maîtres de Baudelaire, Vigny encore et Gautier sont deux de ceux de M. Leconte de Lisle. Je sais les différences, et que, par exemple, à son tour, c'est l'auteur des *Poèmes antiques* et des *Poèmes barbares* qui a fait comprendre, à Gautier même, le prix que pouvait avoir, en poésie, la réalisation de la beauté pure. Plus d'une fois, ici même, j'ai loué aussi dans ses vers une largeur, une franchise, une netteté d'exécution, — un choix de marbres et de gemmes, si je puis ainsi parler, — une précision de dessin et une intensité de couleurs qui manquent trop souvent à Vigny. Mais je retrouve l'auteur de *la Dryade*, celui de *Symétha*, de *la Fille de Jephté*, même du *Bain d'une dame romaine*, dans celui des *Poèmes antiques*. Et dans des vers comme ceux-ci :

> Dieu triste, Dieu jaloux qui dérobes ta face,
> Dieu qui mentais, disant que ton œuvre était bon,
> Mon souffle, ô pétrisseur de l'antique limon,
> Un jour redressera ta victime vivace.
> Tu lui diras : « Adore ; » elle répondra : « Non ! »

n'est-ce pas aussi la philosophie de l'auteur du *Mont des Oliviers* qu'on retrouve? sa tranquille et hautaine incrédulité? son stoïcisme aussi? et, — avec quelque chose enfin de moins vibrant et de moins communicatif, — son pessimisme?

Je pourrais poursuivre ; et jusque chez nos *symbolistes* contemporains, je n'aurais pas de peine à montrer l'influence de Vigny. « Le rêve est aussi cher au penseur que tout ce qu'on aime dans le monde réel, écrivait-il, et plus redoutable que tout ce qu'on y craint. » Et ailleurs encore, dans son *Journal intime*, M. Paléologue a relevé ce passage inédit : « Mon âme tourmentée se repose sur des idées

revêtues de formes mystiques... Ame jetée aux vents comme Françoise de Rimini. Ton âme, ô Francesca, montait tenant entre tes bras l'âme bien-aimée de Paolo : mon âme est pareille à toi ! » Aussi nul en son temps n'a-t-il eu plus que lui le sens du mystère et celui du symbole. *Mystère*, c'est le titre qu'il a donné lui-même à son *Déluge*, à son *Eloa ;* et pour des symboles, je ne crois pas qu'il y en ait beaucoup de plus beaux que cette même *Eloa*, que *la Maison du berger*, que *la Colère de Samson*. Peut-être seulement sont-ils trop clairs ou trop transparens pour nos symbolistes actuels ; et M. Henri de Régnier ou M. Francis Vielé-Griffin croiront sans doute que je plaisante si je dis que je ne leur souhaite que d'en réaliser de semblables. Je leur reconnais aussi le droit d'y faire entrer tout ce que, depuis un demi-siècle, le pessimisme a pris de conscience de lui-même ; le rêve, de fluidité, si je puis ainsi dire, ou d'inconsistance nouvelle ; et, le vers français enfin de souplesse.

En conclurons-nous maintenant, avec M. Paléologue, que « Vigny n'appartient pas seulement à notre littérature nationale ; qu'il a sa place marquée dans l'histoire générale des esprits, dans la lignée des Lucrèce, des Dante et des Goethe, dans l'élite des grands inspirés ? » Oh ! que voilà de bien grands noms peut-être ; et que M. Faguet a mieux dit quand, après avoir analysé la philosophie de Vigny, il ajoutait, tout simplement : « C'est le plus grand artiste du siècle qui *pouvait* naître d'un esprit ainsi fait. » Vigny, qui n'ignorait pas lui-même combien l'exécution était inférieure chez lui à la conception, n'en eût pas, je crois, demandé davantage. Il en a même demandé moins, dans ses derniers vers, qu'il écrivait six mois à peine avant sa mort :

Jeune postérité d'un vivant qui vous aime,
Mes traits dans vos regards ne sont pas effacés.
Je peux en ce miroir me connaître moi-même,
Juge toujours nouveau de nos travaux passés !
Flot d'amis renaissans ! Puissent mes destinées
Vous amener à moi, de dix en dix années,
Attentifs à mon œuvre, — et pour moi c'est assez.

C'est une satisfaction que n'ont point refusée à son ombre les deux ou trois générations qui sont, depuis lui, venues à la vie publique, et nous espérons que celles qui viendront ne la lui refuseront pas davantage.

F. Brunetière.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française: *la Mégère apprivoisée* (*Taming of the Shrew*), comédie en quatre actes, d'après Shakspeare, par M. Paul Delair. — Reprise d'*Œdipe-Roi*.

La Mègère apprivoisée nous apprend : d'abord, qu'un mari peut toujours venir à bout de la pire des femmes ; ensuite, que la plus aimable des jeunes filles, à peine mariée, va peut-être se changer en pécore. De ces deux leçons, l'une fait grand plaisir; l'autre un peu de peine.

Il était une fois à Padoue, aux beaux siècles de l'Italie, un bon vieillard nommé Batista. Il avait deux filles, très différentes d'humeur : Bianca, douce autant que jolie, et la belle Catarina, plus méchante encore que belle, querelleuse, emportée, grande bailleuse d'injures et même de soufflets. Craignant le tête-à-tête avec elle, le père a juré de ne marier la colombe qu'une fois défait de la pie-grièche. Auprès de Bianca s'est déjà glissé, déguisé en maître de luth, le gentil Cambio. Mais qui voudra jamais de la mégère? — Un hardi seigneur de Vérone, Petruccio. Insolences, bourrades, rien ne le rebute. N'a-t-il pas entendu mugir la tempête sur mer et dans les combats le canon? Qu'est-ce que le courroux d'une femme? l'éclat d'une châtaigne sous la cendre. « Cateau, lui dit-il d'emblée, je t'ai vue; tu m'as plu; je te veux, je t'aurai. Je suis né tout exprès pour te mater. » Et il la matera. Elle crie, il rugit; elle brise, il extermine; elle invective, il lui clôt la bouche d'une riposte ou d'un baiser. Le dimanche fixé pour la noce, il vient, le fiancé, mais en retard d'une demi-journée, et dans un accoutrement de carnaval, suivi de son valet fait comme lui! C'est en tel équipage qu'il conduit son Euménide à l'autel. Et là, quelle cérémonie! Il sacre, il tempête, gourme le sacristain, renverse le prêtre et le piétine, demande alors du vin pour se rafraîchir, et prenant la belle par le cou, lui plante sur les lèvres un tel baiser que tous les échos de l'église en claquent. Vous n'êtes pas au bout, ma mie. Le cortège à peine revenu au logis, deux chevaux sont prêts : l'un pour le valet, l'autre pour le maître et sa dame. Et la voilà, vêtue encore de sa robe de noce, galopant en croupe, la nuit, par

la pluie et le vent. Le cheval bronche; elle roule dans la boue du fossé. On arrive enfin au château. « Quoi donc! gronde Petruccio. Personne pour nous recevoir! Holà, drôles, coquins!» On accourt, on s'empresse, on s'excuse. Le cuisinier sert le souper : « Il ne vaut rien. Cateau! je vous défends de manger. Cateau! je vous défends de dormir. Fi! ce lit est fait comme un lit d'auberge! (et les draps et les oreillers de voler en l'air). Mon amour, vous reposerez sur cette chaise. » A demi morte d'inanition et de sommeil, vaincue par ses propres armes, massacrée avec son humeur à elle, Catarina se laisse tomber et s'endort. Elle se réveillera plus qu'aux trois quarts matée. Quelques épreuves de plus : un plat ou deux soustraits à sa faim, une parure refusée à sa coquetterie, et la voilà soumise. Sa fureur, avant de s'éteindre, jettera quelques éclairs encore, mais les derniers; de cette âme de colère le bourreau par tendresse a fait une âme de douceur et d'amour.

Cependant qu'est-il arrivé de Bianca, l'autre sœur, et de son jouvenceau? Comme Juliette et Roméo, ils se sont mariés en secret, les aimables enfans. Le père, tout à la joie de retrouver sa Catarina domptée, pardonne aux amoureux. Voici tout le monde réuni, excepté la douce Bianca. « Où donc est-elle? demande son mari. Qu'un valet me l'aille chercher. » Et bientôt le valet de revenir assez penaud. Bianca refuse de paraître. A la fin pourtant elle arrive, mais récalcitrante, revêche à son tour, et la comédie n'a d'autre dénoûment que cette vicissitude.

Voilà la pièce. Ainsi contée, comme elle est représentée, elle n'est plus de Shakspeare, mais d'après et selon lui. Il est entendu, et je crois avec raison, que nous ne pouvons nous plier aux comédies de Shakspeare. Il s'agit de les plier à nous, et sans les fausser. Deux poètes déjà y avaient réussi. Après MM. Dorchain et Legendre, en prose cette fois, M. Paul Delair vient d'y réussir avec non moins d'éclat. Beaucoup retrancher, ajouter un peu, condenser le tout, voilà le secret d'une bonne adaptation shakspearienne. Celle-ci est parfaite; plus libre que tout autre et plus fidèle pourtant, sinon à la lettre, du moins à l'esprit de l'original. M. Delair a déblayé le terrain, simplifié l'intrigue, retranché les épisodes et les figures parasites, pour mettre en lumière le fond et les principaux personnages. Il a purgé aussi la comédie, non pas de la farce, mais de la grossièreté et de l'ordure. Il a même introduit en quelques scènes une note sentimentale plus à lui qu'à Shakspeare, un peu de rémission et de détente pour couper le bruit des querelles et des coups. C'est ainsi que l'auteur a ménagé au clairon de M. Coquelin deux ou trois effets de douceur. Deux fois, au troisième et au quatrième acte, il attendrit la férocité du personnage, il en tempère le comique éclatant, et sous la violence, fait sourire l'amour.

Mais ce que M. Delair a le mieux rendu, c'est l'entrain, la verve

folle, la bouffonnerie poussée au grandiose, je dirais presque à l'héroïsme, la vie qui bouillonne dans cette comédie toute retentissante d'injures et de horions, cette folle émulation de colère et cette furieuse enchère de méchanceté et de haine dont la tendresse et la paix seront le prix. M. Delair a traduit tout cela dans la meilleure langue qu'on puisse parler au théâtre, dans un style savoureux, tour à tour pittoresque et poétique, un style qui court et qui brille, qui chante et qui rit. Si ce n'est pas là traduire un grand poète, c'est au moins le comprendre et lui ressembler.

Il y a dans *la Mégère apprivoisée* deux ou trois scènes d'une beauté singulière et qui plus que les autres font penser. La première est celle de l'enlèvement de Catarina par Petruccio. Le couple est revenu de l'église, vous savez après quel scandale : elle, tremblante encore de honte et de rage au bras de ce capitan de la foire, gouailleur et cynique. Il annonce à tous son dessein d'emmener sa femme non pas demain ni ce soir, mais à l'instant même. Étonnement de Catarina, suivi de refus, de cris et de fureur. Lui pourtant marche vers elle, la saisit à plein corps et la traînant à sa suite, fendant la foule qui veut lui barrer le passage : « Quant à ma bonne Cateau, s'écrie-t-il d'une voix tonnante, elle viendra avec moi... Je veux être maître de ce qui m'appartient. Elle est mes biens, mes bijoux, ma maison et mes ustensiles de ménage, mon champ, ma grange, mon cheval, mon bœuf, mon âne, mon toute chose : la voici, la touche qui l'osera... Grumio, tire ton épée, nous sommes entourés de voleurs ; secours ta maîtresse, si tu es un homme. Ne crains pas, ma douce fillette ; ils ne te toucheront pas, Cateau ; je te protégerai contre un million d'assaillans (1). » *Mon bœuf*, et surtout *mon âne*, est un peu vif ; mais que *mon toute chose* est beau ! Allez entendre M. Coquelin sonner cette fanfare, et peut-être entendrez-vous passer le souffle quasi héroïque dont j'ai parlé plus haut. Dans cette saisie, dans cette mainmise à la fois amoureuse et brutale de l'époux sur l'épousée, vous sentirez derrière la fantaisie comique un fond d'immuable vérité, la loi naturelle et sociale de la force, de l'autorité virile, non moins nécessaire que la tendresse à la durée comme à la perfection de l'amour. Singulière unanimité des grands hommes, fût-ce des plus divers ! N'y a-t-il pas déjà du Molière là dedans ? du Molière romantique, enflammé, du Molière avec un panache, mais du Molière enfin ? Arnolphe, un jour, ne dira pas autre chose ; il le dira moins haut et sans faire le matamore, mais aussi nettement, et dans son sermon à Agnès, ne reconnaîtrez-vous pas, éteint et refroidi, réduit en leçon bourgeoise, le lyrisme truculent de Petruccio ? Tant il est vrai qu'à de certains momens le génie, fût-ce le génie de Shak-

(1) Traduction de M. É. Montégut.

speare, n'est plus, selon le mot d'un maître critique, que du bon sens exalté.

Mais ce que ni Molière ni aucun autre que Shakspeare ne pouvait peindre, c'est le revirement et le désarmement de cette âme de femme; après une si opiniâtre défense, c'est un si mol abandon. Petruccio et Catarina viennent enfin d'échanger le baiser de paix; enlacés, ils vont sous les charmilles, et voici le soir : « Mon amour, dit Petruccio, regarde à l'horizon monter la lune, rouge de pudeur, comme une nouvelle épousée. » Et Catarina de rire d'abord. « La lune, dites-vous, et qui monte; mais c'est le soleil qui descend. — Quoi! serai-je encore et toujours contredit? Par le fils de ma mère, c'est la lune. — Soit, mon doux seigneur, je veux aussi que ce soit la lune, ou, s'il vous plaît, une torche, une chandelle. — Non, tu mens à présent, c'est le soleil béni. » Catarina, alors, avec une explosion de joie : « Gloire à Dieu! et que ce ne soit plus le soleil ou que ce le soit encore, il n'importe. Désormais, bien-aimé, je ne veux plus voir que par tes yeux. » Le fameux mouvement d'Hamlet : « Doute des étoiles, du soleil... » n'est pas plus spontané, plus touchant que cet oubli de soi-même, cette abdication, cette remise aveugle des sens, de la raison, de l'être tout entier à la merci de l'amour.

Une légère critique avant de finir. La plus belle scène de la comédie originale, en tout cas la plus profonde (mon Dieu! préservez-moi d'écrire la plus suggestive!), c'est la dernière. Il a paru que M. Delair l'avait un peu écourtée et rétrécie. Shakspeare lui donne plus d'ampleur, il y jette à la fois des couleurs plus vives et de plus fines ombres. Sous les colonnades italiennes, je regrette le festin, cet autre *Banquet*, où l'on parle aussi de l'amour. Dans Shakspeare, trois couples y viennent s'asseoir : les deux sœurs d'abord avec leurs maris, puis un prétendant éconduit de Bianca, certain Hortensio, qui, de dépit, a pris une autre femme. Repas nuptial, s'il en fût, où figurent trois variétés d'hymen : mariages d'amour, de raison et de folie. A la fin du souper, les dames se retirent et les maris demeurent à deviser. On plaint Petruccio, le mari de la mégère. Mais lui, gageant cent écus que sa femme est de toutes les trois la plus docile, ses amis tiennent le pari. Bianca, rappelée la première, refuse de venir; ainsi fait la femme d'Hortensio. Catarina, au contraire, accourt en hâte. Alors quel adorable discours sur ces lèvres enfin souriantes, quelle grâce modeste et dans la pénitence et dans le conseil! Quel délicieux retour de la femme à l'éternel féminin, qui n'est que soumission et tendresse! « Allez, dit Catarina à ses compagnes; allez, papillons téméraires et impuissans, mon âme a été aussi fière que les vôtres, mon cœur aussi hautain que les vôtres... Mais maintenant je vois que nos lances sont des roseaux, que notre force n'est que faiblesse, et faiblesse hors de toute comparaison, et que ce que nous semblons être le plus, c'est ce

que nous sommes le moins en réalité. » Il ne fallait ici rien sacrifier; ni surtout remplacer par cette banale formule : « Me voici, monseigneur, ordonne à ta servante, » l'adorable trait de la fin et ce geste délicieux, d'une grâce, d'une obéissance antique : « Abaissez donc votre morgue, car elle ne sert à rien, et étreignez de vos mains les pieds de vos époux; s'il plaît au mien, voici ma main toute prête à lui donner, pour peu que cela lui semble agréable, cette marque d'obéissance. »

Bianca cependant ne répond rien; son silence nous inquiète et notre inquiétude fait justement la philosophie et la beauté de ce dénoûment. Quoi donc! le règne du mal n'a-t-il cessé dans une âme que pour arriver dans une autre? De ces deux unions, l'une exquise, l'autre terrible, l'autre seulement va-t-elle être heureuse? Shakspeare nous laisse dans ce doute mélancolique. Il a douté de lui-même et trahi, pour une fois, ceux qu'ailleurs il favorise. Douceur, poésie, jeunesse, mystère, il n'a paré l'amour ici de ses grâces coutumières que pour l'en dépouiller aussitôt. Si les promesses d'un tel hymen peuvent tromper, si le front de Bianca déjà se fronce de colère, ô poète, alors tout avenir d'amour est menteur; Juliette et Roméo se seraient peut-être éveillés de leur rêve; vous avez eu raison de les faire mourir.

Cette éclatante comédie est jouée avec éclat. Mlle Marsy, dans le rôle de Catarina, a remporté une victoire décisive. Elle y est, c'est le cas de le dire, furieusement belle, d'une beauté de Gorgone, et de Giorgione aussi. Je lui sais gré surtout d'ennoblir la colère et d'avoir la fureur patricienne. Avec tout l'emportement qu'on pouvait attendre d'elle, la jeune artiste a fait preuve, à la fin, d'une douceur inespérée et charmante. Voilà Mlle Croizette remplacée et peut-être dépassée.

Quant à M. Coquelin, il est ici plus que jamais le maître du comique, et le maître tout-puissant. Sa voix (je dirais presque ses voix, il en a tant!) est faite pour lancer aux quatre coins du monde (hélas! même du Nouveau-Monde!) les leçons éternelles et le rire retentissant. Admirable de fantaisie extérieure, excentrique même, et de vérité profonde, il rassemble en lui toute la lumière et toute la force de l'œuvre pour nous les renvoyer.

Les autres rôles sont excellemment tenus : M. Coquelin frère, en valet picaresque, est majestueux et pitoyable tour à tour. M. Coquelin fils ne fait que passer, le temps de dire bonsoir à son père et à son oncle. M. Georges Berr joue très aimablement l'amoureux de Mlle Muller, plus aimable encore. Décors et costumes donnent la plus exquise « sensation d'Italie » et voilà la Comédie relevée de ses mésaventures vaudevillesques.

Elle a pris d'autres revanches : *le Jeu de l'Amour et du Hasard* avec Mlle Bartet, une Silvia sans manière ni grimace, moins affectée et plus émue que ses devancières, au moins celles qu'il nous fut donné d'entendre. *Œdipe* aussi a reparu, pour le plus grand triomphe de M. Mounet-Sully.

Au lieu d'examiner pourquoi *Mon oncle Barbassou* valait mieux ici, naguère, qu'au Gymnase aujourd'hui; plutôt que de conter menu (ce serait très, très menu), pourquoi *Monsieur l'abbé* n'est peut-être pas « une des perles de l'écrin Meilhac, » si nous parlions d'*Œdipe?* Avant de le revoir, nous avons ouï la première conférence de M. Brunetière, à l'Odéon, sur l'histoire du Théâtre-Français. Notre éminent collaborateur y a défini la tragédie de Corneille avec tant d'autorité et de certitude, que du coup, ou par contre-coup, la pièce de Sophocle nous est apparue éclairée par réfraction, et d'un jour nouveau.

M. Brunetière a dit d'abord que la tragédie française, de romanesque et pour ainsi dire aventurière, était devenue avec Corneille essentiellement tragique. En d'autres termes, l'action, et par conséquent l'intérêt, placée jusque-là en dehors des âmes, a été reportée au dedans. Il est certain que les péripéties du *Cid*, par exemple, sont purement morales :

> Rodrigue dans mon cœur combat encor mon père.
> Il l'attaque, il le presse, il cède, il se défend,
> Tantôt fort, tantôt faible et tantôt triomphant.

Voilà tout le sujet. Et voici la matière, essentiellement dissemblable, d'*Œdipe :* Œdipe est-il le fils et le meurtrier de son père Laïus, l'époux de Jocaste, sa mère? Pour Chimène, la seule question est celle-ci : que voudra-t-elle ? Pour Œdipe, on se demande : saura-t-il? Dans l'un et l'autre cas, l'événement est loin de jouer le même rôle. Les crimes d'Œdipe une fois reconnus, le drame est fini; le comte mort au contraire, la tragédie ne fait que commencer. Ici, le fait matériel est le point de départ; là-bas, le point d'arrivée. En ce sens on peut définir *Œdipe-Roi*, non pas une tragédie, mais un mélodrame, le plus sublime de tous; incomparable chef-d'œuvre, mais, j'ose à peine l'écrire, chef-d'œuvre surtout d'intrigue. Des faits, d'abord inconnus, puis vaguement soupçonnés, vraisemblables ensuite et prouvés enfin jusqu'à l'évidence, telle est cette intrigue. On sait avec quel art elle est conduite et comme filée, quel génie a ménagé les étapes et les points de repère sur le terrible chemin qui nous mène de l'ignorance, par le doute, à la certitude.

Faits monstrueux, gros de conséquences atroces; mais des faits seulement, pas même des crimes, et nous apercevons ici la seconde différence entre le drame grec et la tragédie française. L'une est libre; l'autre fatal. Rodrigue et Chimène sont maîtres des événemens ; ils les créent eux-mêmes. Œdipe en est esclave et victime. Et par là, au moins, le drame de Sophocle, assez inopinément, je l'avoue, se rapproche, autant que s'en écarte notre tragédie, du drame romantique. Il y a moins loin d'*Œdipe-Roi* que du *Cid* à *Hernani*. Rappelez-vous la tirade citée par M. Brunetière :

Tu me crois peut-être
Un homme comme sont tous les autres, un être
Intelligent, qui court droit au but qu'il rêva.
Détrompe-toi : je suis une force qui va,
Agent aveugle et sourd de mystères funèbres,
Une âme de malheur faite avec des ténèbres;
Où vais-je ? Je ne sais. Mais je me sons poussé
D'un souffle impétueux, d'un destin insensé.
Je descends, je descends et jamais ne m'arrête.

Rien de plus contraire à Corneille, mais de plus voisin de Sophocle. Ne croit-on pas retrouver ici le héros grec, et sinon son langage, au moins sa nature et sa destinée ?

Ailleurs encore, dans cet *Œdipe* où tout se rencontre, j'ai cru surprendre un pressentiment d'avenir romantique. Œdipe vient d'apprendre qu'il n'est pas né de Polybe, le feu roi de Corinthe, et d'abord cette révélation l'épouvante. Mais de son angoisse accrue une pensée d'orgueil ne tarde pas à le distraire. S'il ne fut qu'un enfant du hasard, abandonné par mépris et recueilli par pitié, ce qu'il est aujourd'hui, il le doit donc à lui seul. Il s'est fait lui-même et s'est fait roi. Nouvelle illusion qui pour un instant le flatte et le console. Rêvant au passé pour ne pas voir l'avenir, il s'assied ; derrière lui, les vierges thébaines chantent le Cithéron, les rochers et les bois où naquit, d'un dieu peut-être et de quelque nymphe surprise, celui qui devait régner. Là encore ne vous semble-t-il pas reconnaître un trait de l'idéal romantique : le héros fils de ses œuvres et la poésie des naissances obscures ?

En résumé, l'extériorité de l'action et l'absence de la liberté, voilà les deux caractères essentiels d'*Œdipe-Roi*, aussi contraires que possible à ceux de notre tragédie classique. Aujourd'hui le théâtre (j'entends le seul digne de ce nom) continue sur un point les traditions du XVIIe siècle ; sur l'autre, il menace de les trahir. S'il vit surtout et de plus en plus d'observation intérieure, s'il se préoccupe moins des faits que des âmes, il est en train, sous prétexte d'atavisme, de suggestion et autres théories nouvelles, de revenir à la fatalité. Au lieu d'être religieuse, elle sera scientifique; mais il n'y aura que le nom de changé. L'art ne saurait manquer d'y perdre beaucoup d'intérêt psychologique, encore plus de valeur morale. Au fond, la tragédie du XVIIe siècle, moins plastique, sans doute, que la tragédie grecque, n'est peut-être plus belle encore que pour avoir proclamé, défendu et glorifié les deux grands principes de la conscience humaine : le libre arbitre et la responsabilité.

Un dernier mot : la musique de Membrée m'a paru plus que jamais expressive, étroitement adaptée au drame. Elle est noble et triste ainsi qu'il convient. J'aime surtout pour sa couleur agreste et sa mélancolie, la symphonie qui accompagne les strophes des jeunes filles.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

Tout a l'air de devenir assez sérieux avec la saison d'hiver en France. Ce n'est plus pour notre monde ministériel et parlementaire le moment de se reposer ou de perdre le temps en diversions oiseuses ou de faire de la politique avec des illusions, des fantaisies et des ardeurs factices.

On l'a déjà dit souvent, c'est vrai plus que jamais aujourd'hui : nous entrons, à ce qu'il semble, dans une ère de difficultés et d'affaires épineuses, où il faut autre chose que des déclamations, et où ceux qui représentent, qui gouvernent la France ont à mesurer leurs actions et leurs paroles, à déployer tout ce qu'ils pourront avoir de raison pratique, de fermeté et de prudence. Depuis longtemps on s'est trop laissé aller à tout entreprendre à la fois sans prévoyance et sans suite, à toucher à tout par besoin d'agitation, par entraînement ou par plaisir, et on en subit aujourd'hui les conséquences par les embarras et les confusions qui s'accumulent, dont il faut pourtant se tirer. On s'est trop complu à jouer avec des problèmes obscurs et irritans, qu'on n'était pas sûr de pouvoir résoudre, même avec de la bonne volonté, qu'on a peut-être compliqués et envenimés par une impatience de popularité, — et ces problèmes, on les retrouve aujourd'hui devant soi, pressans, impérieux, redoutables. On ne peut plus les éluder, ils passent avant tout, ils pèsent sur le repos public. Non, en vérité, ce n'est pas le moment de s'amuser à de vaines disputes, à des débats de fantaisie sur les rapports de l'Église et de l'État, à des interpellations, ou même à des crises ministérielles; ce n'est plus trop l'heure de « faire de la politique, » — de la politique d'amateurs, — comme le dit le programme récent et un peu suranné d'un parti d'anciens ministres qui cherchent l'occasion de le redevenir. Il y a bien assez à faire d'aller au positif, au plus pressé, à toutes ces questions qui se multiplient, qui sont désormais la plus grave obsession des gouverne-

mens et des parlemens. L'important est de savoir ce qu'on va faire de la fortune de la France avec cette transformation économique qui se prépare, ce que deviendra le travail national avec ces grèves qui éclatent parfois avec violence, comme la dernière grève du nord, qui sont une menace pour la paix, pour la sécurité du pays. Là, on ne peut s'y tromper, est le sérieux des choses au moment présent.

Ce qu'il y a de grave, en effet, dans cette revision des tarifs, qui est une vraie révolution, et dont la discussion vient de se rouvrir au sénat, c'est qu'elle engage tout : les intérêts, les traditions, les idées, les relations de la France, même les droits des pouvoirs publics. On l'a vu déjà dans les débats qui se sont déroulés cet été au Palais-Bourbon. On vient de le voir encore une fois au Luxembourg, dans cette discussion nouvelle où le grand problème économique a reparu dans toute son ampleur, dans toute sa gravité, et où la politique de libéralisme commercial a été défendue avec une lucidité et une force singulières d'éloquence par M. Challemel-Lacour, par M. Jules Simon, par M. Tirard; mais au sénat comme à la chambre des députés, au Luxembourg encore plus peut-être qu'au Palais-Bourbon, la cause était entendue d'avance. *Roma locuta est!* comme l'a dit M. Challemel-Lacour. Le protectionnisme, représenté par la commission, par M. Jules Ferry, avait son succès assuré. Une fois de plus on a fait jouer les chiffres, ces malheureux chiffres avec lesquels on prouve tout et on ne prouve rien. Les protectionnistes d'aujourd'hui n'ont pas certes prouvé que trente années d'une liberté commerciale des plus modérées avaient ruiné la France, qu'elles avaient réduit à la détresse et à l'impuissance cette nation qui, depuis ses malheurs, a suffi à de colossales dépenses, qui a trouvé dans une épargne toujours renouvelée des ressources presque inépuisables, et n'a pas cessé de faire une belle figure dans le monde par le génie et la fécondité de ses industries. Cela, ils ne l'ont pas prouvé, ils n'avaient pas besoin de le prouver. Ils avaient pour eux le courant, un mouvement momentané d'opinion, et ils sont en train d'en abuser. Ils triomphent au sénat comme à la chambre, c'est évident. Ils feront prévaloir leurs chiffres, leurs combinaisons de tarifs, leur système. Or c'est ici justement que s'élève une question nouvelle et que commence l'inconnu. Quel est le caractère réel et quels seront les effets de cette révolution qui s'accomplit, qui transforme du tout au tout les conditions du travail national?

Nul certes ne peut le dire. Il y a cependant un fait sensible, c'est que cette révolution a dès ce moment une signification particulièrement frappante et qu'elle porte en elle-même des conséquences qui peuvent être singulièrement périlleuses. D'abord c'est un signe étrange de la marche des choses. Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, c'est une défaite évidente des idées libérales que la France a représen-

tées jusqu'ici. A travers toutes ses révolutions la France n'a cessé de s'inspirer de ces idées, d'y revenir après toutes ses crises, de les faire pénétrer dans ses institutions, dans ses lois, jusque dans ses relations de commerce. Il ne s'agit pas de libre échange, comme on le dit si souvent : le libre échange n'a jamais existé! Ce qu'il y a eu réellement depuis trois quarts de siècle, c'est un travail incessant, avoué même par les hommes les plus sages de la restauration, pour faire tomber par degrés les prohibitions, pour atténuer les excès de protection à mesure que notre industrie grandissait. Les traités de 1860 n'ont été qu'un pas de plus, un pas plus décisif, si l'on veut, dans cette voie. C'est ce qui s'est longtemps appelé le progrès. Étrange progrès que celui qui s'accomplit aujourd'hui! Il se réalise à rebours, il nous ramène en arrière. C'est là le caractère moral de cette prétendue réforme. Il y a un autre fait qui n'est pas moins dangereux par ses conséquences possibles, sinon certaines, c'est que la politique nouvelle, en diminuant ou en resserrant nos relations commerciales, risque de préparer ou d'aggraver l'isolement de la France. Les protectionnistes d'ailleurs ne redoutent pas ce danger : ils le traitent un peu dédaigneusement ou le bravent assez lestement. Ils vont même plus loin : comme s'ils craignaient de voir leur œuvre affaiblie, ils prennent leurs précautions en limitant, en annulant entre les mains du gouvernement un droit que la constitution consacre, qui est une nécessité d'un ordre supérieur, le droit de négocier des traités de commerce.

Plus de traités de commerce, c'est le mot de la campagne! Or ici, c'est la politique nationale tout entière qui est atteinte dans un de ses moyens d'action les plus efficaces, et c'est l'erreur du gouvernement d'avoir plus qu'à demi livré une prérogative qui pourrait lui être un jour ou l'autre si précieuse. Il y a enfin un fait qu'on n'a pas pu ne pas prévoir, qui est la conséquence presque inévitable des excès de protection, c'est le renchérissement dans la vie intérieure. De sorte que tout se réunit pour faire de cette révolution d'économie publique qui va être votée, une expérience au moins inquiétante. C'est une grande et sérieuse aventure de plus, dans un moment où le monde tout entier du travail est ébranlé, menacé de bien autres crises par les fermentations ouvrières grandissantes.

Certainement les grèves sont toujours un événement désastreux pour le travail national, pour les chefs d'industrie, pour les ouvriers eux-mêmes. Ce qui donne un caractère nouveau et particulièrement grave à celle qui a éclaté récemment dans les bassins du Pas-de-Calais, c'est qu'elle ressemble à un essai de mobilisation de l'armée ouvrière; c'est une guerre préméditée, méthodique, qui a son organisation, ses chefs, ses mots d'ordre. On ne peut pas dire qu'elle soit née de circonstances exceptionnelles ni qu'elle ait été bien spontanée. Les

chefs, les syndicats qui l'ont décidée, comme s'ils voulaient dégager leur responsabilité, ont eu la fantaisie d'organiser une sorte de plébiscite. Ils ont appelé les ouvriers à voter, et le vote a été au moins curieux. Il s'est trouvé que sur plus de 30,000 ouvriers 10,000 se sont abstenus, 7,000 ont voté contre toute suspension de travail; 13,000, dont 3,000 enfans, ont voté la grève. Après ce plébiscite, déjà significatif, des délégués se sont réunis et le même phénomène s'est reproduit : il y a eu 48 voix pour la grève, 46 voix pour la continuation du travail. L'enthousiasme pour la grève était visiblement médiocre. Les meneurs n'avaient pas moins leur blanc-seing, et, agissant de puissance à puissance, ils ont signifié au comité qui représente les sociétés houillères une sorte d'ultimatum des revendications ouvrières, le programme de la grève, qui se résume en quelques points : répartition plus équitable des salaires avec fixation d'une moyenne, réduction des heures de travail, réorganisation des caisses de secours, obligation pour les compagnies de reprendre les ouvriers affiliés aux syndicats et congédiés. Les sociétés houillères ont répondu que ce que les ouvriers réclamaient pour les salaires et pour les heures de travail était déjà un fait acquis, que les caisses de secours étaient l'objet d'une loi soumise au parlement, que si les ouvriers étaient libres de travailler ou de ne pas travailler, les compagnies devaient à leur tour garder leur liberté dans le choix de ceux qu'elles employaient.

Voilà les faits! Et c'est là-dessus que la rupture a éclaté, qu'on n'a pas craint de jeter dans la rue ou dans les campagnes de 30,000 à 40,000 ouvriers livrés à toutes les excitations, en organisant une sorte de terreur contre ceux qui voulaient travailler, d'exposer une population tout entière aux misères qui sont la suite cruelle des longs chômages. C'est sur ces faits qu'on a interpellé le gouvernement en le pressant d'intervenir, en le menaçant, en lui laissant entrevoir le danger des collisions, des répressions, le renouvellement possible de la scène sanglante de Fourmies! M. Basly a parlé pour les mineurs du Pas-de-Calais, et il a été aidé par M. Clémenceau, et M. Clémenceau a eu pour auxiliaire M. de Mun lui-même.

En bien! que faire alors? que demande-t-on au ministère? que peuvent le gouvernement et le parlement? s'agit-il de témoigner des sympathies pour les populations laborieuses, d'alléger leurs souffrances, de relever leur condition? On n'est occupé qu'à cela depuis quelques années, et on peut dire qu'entre tous les partis il y a une émulation de zèle. On a fait, on ne cesse de faire des lois de protection, d'humanité, d'équité sociale. On a fait cette loi des syndicats qui, par une malheureuse combinaison, reconstitue les corporations sans garanties; on a fait ou on fait des lois sur les accidens du travail, sur le régime des manufactures, sur les délégués mineurs. On prépare une loi sur les retraites, sans oublier les caisses de secours; mais il est bien clair

qu'on ne peut pas accepter pour l'État cette mission étrange de se substituer à tout, même d'exproprier des compagnies dans l'intérêt des ouvriers. On ne peut pas permettre que le droit de grève devienne un droit d'oppression, laisser mettre en doute la liberté du travail. C'est justement la position que M. le président du conseil a prise avec une raison aussi clairvoyante que ferme. Il n'a pas parlé seulement en vieil ingénieur expérimenté dans les affaires de l'industrie, familier avec les habitudes, les besoins, les vœux des ouvriers; il a parlé en homme de gouvernement voyant de plus haut ces problèmes. S'il a paru disposé à accepter toutes les réformes possibles, s'il est même allé fort loin, il n'a point hésité à revendiquer pour le gouvernement le droit et le devoir de faire respecter la liberté du travail, de maintenir l'ordre quoi qu'il dût en coûter. Il a justement maintenu son droit, il n'a pas refusé pour cela de se prêter à des essais de conciliation, et par le fait on a fini par où on aurait dû peut-être commencer, en suggérant entre patrons et ouvriers un arbitrage qui est à l'œuvre en ce moment. Il en sera ce qui en sera, probablement la paix, — au moins une paix momentanée!

Au fond, il n'y a pas à s'y tromper. S'il n'y avait qu'à concilier les ouvriers et les compagnies houillères du Pas-de-Calais, ce ne serait sans doute pas difficile; ce qui complique tout, c'est cette guerre organisée par les inspirateurs des nouveaux syndicats contre toute une constitution de la propriété et de l'industrie, soutenue, les chefs ne le cachent pas, avec des secours cosmopolites. Là est le danger : il est pour les ouvriers eux-mêmes dont les intérêts disparaissent dans ces mouvemens indéfinis; il est aussi et surtout pour le travail national, pour la puissance industrielle du pays, pour la paix et la sécurité de la France.

On vit certes depuis assez longtemps avec cette idée que les affaires de l'Europe sont étrangement nouées et enchevêtrées, qu'elles ne seront pas de sitôt dénouées ou éclaircies, et qu'en attendant on doit être préparé à tout. C'est la condition créée par la fatalité des événemens! On a déjà passé par tant de surprises et de péripéties nées de l'incertitude des choses, qu'on finit par s'y accoutumer; on s'y fait à la rigueur, du mieux qu'on peut, non cependant sans être toujours aux aguets, non sans garder une certaine promptitude à s'émouvoir de tout, d'une entrevue, d'un voyage princier ou ministériel, d'une manifestation, d'un discours. C'est un singulier état d'opinion qu'un rien tranquillise, qu'un rien peut ébranler. Que faut-il quelquefois? Tout dernièrement, on l'a vu, un faux bruit parti de Vienne, attribuant à l'empereur François-Joseph des paroles inquiétantes, a suffi pour remuer les marchés financiers du continent, semer pendant quelques heures la panique. Le fait est, que l'empereur n'avait rien dit, ou n'avait pas dit ce qu'on lui prêtait, et le faux bruit a passé comme

bien d'autres, prouvant seulement une fois de plus qu'il y a d'habiles roués de Bourse pour tout exploiter, et des naïfs pour tout croire. En réalité, la situation de l'Europe, telle qu'elle a été fixée par les derniers incidens de politique générale, reste ce qu'elle est, incertaine sans doute,— plus que jamais garantie néanmoins par un certain équilibre de forces, surtout par la crainte de déchaîner des conflits dont nul ne voudrait prendre la responsabilité. Cette situation européenne, dans son ensemble, dans ses apparences, n'a été modifiée ni par les derniers discours de lord Salisbury ou de M. di Rudini, ni par les explications plus récentes que M. de Kalnoky vient à son tour de donner aux délégations austro-hongroises, ni par le rapide séjour que le chancelier de Russie, M. de Giers, vient de faire à Paris. On pourrait peut-être dire, au contraire, que tout cela s'accorde assez et que l'impression qui s'en dégage est plutôt bonne pour la prolongation de la trêve à l'abri de laquelle l'Europe se repose.

Rien assurément de plus simple et de plus caractéristique à la fois que ce voyage de M. de Giers à Paris, suivant de si près la visite à Monza et suivi d'une courte halte à Berlin. M. de Giers est un homme discret et expéditif qui, sans négliger le soin de sa santé, fait beaucoup de chemin en peu de jours. En venant à Paris, il a eu la chance de s'y rencontrer avec les grands-ducs Wladimir et Alexis dont la présence parmi nous date déjà de quelques jours, de sorte que la Russie a été un instant représentée par les parens les plus proches du tsar et par l'agent le plus direct, le plus élevé de sa politique. Toutes ces visites russes ont eu de plus cet intérêt que tout s'est passé sans bruit, sans ostentation, sans apparence de cérémonie officielle. Les grands-ducs, assurés d'un bon accueil, ont trouvé ce qu'ils désiraient le plus peut-être, la liberté, le droit de prendre leur plaisir à Paris. Ils n'ont point été gênés, ils ont eu tout au plus les honneurs d'une chasse présidentielle! Le chancelier, à son tour, a été traité selon ses vœux, en simple voyageur de distinction. Si peu qu'il soit resté, il a eu bien entendu le temps d'être fêté à l'Élysée et au quai d'Orsay. Il a eu ses entrevues particulières avec le chef de l'État, avec le président du conseil comme avec le ministre des affaires étrangères, et peu d'instans encore avant son départ, il s'est fait un devoir d'aller prendre congé de M. le président de la République; mais, l'intention est sensible, tout a été maintenu dans la mesure d'une réception simple et cordiale, presque intime. M. Carnot et M. Ribot ont visiblement eu le soin de limiter leurs invitations dans les dîners qu'ils ont offerts au ministre russe, afin d'éviter toute apparence de solennité officielle. Ce n'est point évidemment ce qui peut diminuer l'importance du voyage de M. de Giers à Paris. On s'est étudié, il est vrai, à chercher toute sorte d'atténuations ou de diversions; on s'est plu à expliquer comment par un pur hasard, par un enchaînement de petits faits imprévus, M. de

Giers s'était trouvé conduit là où il ne voulait pas aller, sans attacher d'ailleurs à ses promenades improvisées les conséquences qu'on pourrait imaginer.

Voilà qui est sûr! M. de Giers ne songeait pas à mal. Il n'était allé en Italie, à Pallanza, que pour rétablir sa santé, pour jouir de ses vacances d'automne, pendant que le tsar allait célébrer ses noces d'argent à Livadia. C'est ce séjour au bord des lacs italiens qui a tout perdu! Le naïf chancelier de l'empereur Alexandre III s'est laissé prendre dans les filets de ce puissant diplomate qui s'appelle M. di Rudini, et il n'a pas pu se défendre d'aller rendre visite à son voisin, le roi Humbert, à Monza. Dès qu'il était allé à Monza et qu'il s'était entretenu des affaires du temps avec M. di Rudini, il s'est aperçu qu'il ne pouvait plus se dispenser d'aller en France, — en passant par Wiesbaden, où il est retourné un instant. Puis, le voyage à Paris une fois décidé, pour corriger cette dangereuse témérité de jeunesse, il ne pouvait plus faire autrement que de passer par Berlin avant de rentrer à Saint-Pétersbourg. Par exemple, Vienne n'était point sur son chemin, il s'est contenté de Berlin! Et c'est ainsi que ce malheureux chancelier s'est trouvé entraîné à des courses qui n'étaient point dans son programme; il a été la déplorable victime d'une série de petites circonstances qui ont contrarié ses villégiatures. Sans cela, il n'aurait évidemment pas songé à aller en France, un pays où M. Paul Lafargue, un socialiste cosmopolite, vient d'être élu député, et où l'on ne sait jamais si on trouvera un ministre à qui parler! Bref, on l'a dit, on a voulu le faire croire, ce ne serait qu'un voyage de hasard qui n'aurait rien de politique. L'explication est peut-être ingénieuse, plus vaine encore qu'ingénieuse. Ce qui est bien clair, c'est qu'il y a sûrement bien des gens en Europe qui auraient volontiers arrêté M. de Giers sur le chemin de Paris, et qui, faute d'avoir pu l'arrêter, ne demanderaient pas mieux que de laisser croire qu'il est venu pour rien, par passe-temps. Pour ceux qui voient les choses dans leur simplicité, le voyage de M. de Giers est un acte parfaitement réfléchi et délibérément accompli. Si le chancelier de Russie n'avait eu rien à faire, rien à voir à Paris, il se serait certainement épargné la peine d'une longue course: il n'avait pas besoin de faire tant de chemin pour expliquer que le déjeuner de Monza n'avait été qu'un déjeuner courtoisement offert, courtoisement accepté. Si un personnage aussi grave, aussi mesuré, a cru devoir venir jusqu'ici, c'est qu'il a eu manifestement ses raisons, une intention, et si on ne croyait pas entrevoir quelque intention sérieuse dans cette visite de trois jours, on ne se donnerait pas tant de mal pour en atténuer la portée ou donner le change à l'opinion européenne.

Qu'y a-t-il de plus maintenant dans ce voyage de M. de Giers, dans ces entrevues du ministre russe avec M. le président de la république,

avec les chefs de notre ministère? Est-ce à dire qu'il y ait tant de mystères à découvrir ou à soupçonner, qu'il y ait eu des conventions secrètes, des traités nouveaux, des arrangemens précis, des combinaisons profondes? C'est l'affaire des nouvellistes qui savent tout ou de M. Laur qui veut tout savoir, qui s'est montré déjà impatient d'interroger M. le ministre des affaires étrangères, assez disposé, paraît-il, à remplir le premier de ses devoirs, à garder le silence. Au fond, on n'a pas besoin d'aller chercher si loin, de se perdre dans les conjectures et d'en savoir plus que les gouvernemens ne veulent ou ne peuvent en dire. Il y a des momens où les protocoles et les traités ne sont qu'un détail presque secondaire. Par elle-même, la visite de M. de Giers a son importance, parce qu'elle est la suite et la confirmation de Cronstadt, la démonstration évidente d'un système d'entente entre deux puissances rapprochées par des intérêts communs; elle est la continuation d'une politique, et cette politique a toute sa signification par les changemens qu'elle a déjà décidés dans les affaires de l'Europe, par la situation nouvelle qu'elle a créée. Cette situation était certainement connue lorsqu'il y a quelques semaines lord Salisbury et le marquis di Rudini exprimaient leur opinion sur l'état du continent; elle était encore plus connue lorsque tout récemment le comte Kalnoky a eu à s'expliquer à Vienne devant les délégations inaugurées par l'empereur. Ni les uns ni les autres n'y ont vu une menace pour la paix, quoique les uns et les autres aient pu y voir un contrepoids de l'alliance à laquelle ils se rattachent.

Par le fait, entre ce qu'ont dit les premiers ministres de l'Angleterre et de l'Italie, ce que vient de déclarer hier encore M. de Caprivi lui-même, et ce qu'a dit il y a quelques jours le comte Kalnoky, la différence n'est pas bien sensible. Peut-être l'empereur François-Joseph, dans le discours par lequel il a ouvert les délégations, et M. de Kalnoky, dans ses explications, ont-ils laissé entrevoir un peu plus de réserve. Dans le fond, le souverain autrichien et son chancelier ont parlé, en hommes suffisamment rassurés, des relations générales de l'Europe, des dispositions pacifiques de toutes les puissances. M. de Kalnoky n'a point hésité à déclarer qu'il ne voyait pour le moment aucune grande question politique d'où pût naître la guerre, qu'aucune grande puissance ne nourrissait une pensée d'agression à l'égard de son voisin, qu'il n'y avait par conséquent, « à l'heure présente, » aucune crainte à avoir pour la paix. Après cela, le chancelier de Vienne, sans répondre à toutes les questions qui lui ont été adressées, s'est hâté bien entendu de célébrer le renouvellement de la triple alliance comme l'événement le plus favorable à la paix. Quant à la visite de l'escadre française à Cronstadt et à l'entente franco-russe, il en a parlé un peu légèrement et dans tous les cas, de façon à ne pas se compromettre. En fin de compte, M. de Kalnoky, en parais-

sant parler de tout avec confiance, n'a pas laissé d'être un peu énigmatique et même embarrassé sur quelques points. Il n'a été surtout rien moins que clair, rien moins que précis au sujet de l'Orient, où l'Autriche a certainement plus que toute autre puissance des difficultés de politique, parce qu'elle a de ce côté ses ambitions, ses intérêts, ses entraînemens, ses points vulnérables.

Chose à remarquer! M. de Kalnoky, en distribuant les bonnes paroles ou les censures aux jeunes États des Balkans, prétend que « l'objet de la politique autrichienne en Orient est d'assurer à tous ces Etats leur libre développement dans les limites des dispositions du traité de Berlin. » Rien, certes, de plus net, de plus correct en théorie. Quel est cependant celui de ces États des Balkans auquel la politique autrichienne réserve ses complaisances, ses encouragemens et ses faveurs? C'est en vérité celui qui, depuis des années, s'est mis en dehors du traité de Berlin, dont le régime extra-diplomatique et révolutionnaire n'a cessé de provoquer les protestations de la Russie, et reste un trouble en Orient, une difficulté entre les cabinets de l'Europe : c'est la Bulgarie! M. de Kalnoky est plein d'indulgence pour la Bulgarie. Il ne lui promet pas, par exemple, de la secourir, de faire de son prince Ferdinand un prince légal, reconnu par l'Europe : il craindrait de « relever une question périlleuse » et d'aller au-devant d'un échec. Il engage du moins la petite principauté à ne pas se décourager, à tenir ferme, à attendre les événemens; il la flatte même, il trouve sa « situation bonne, » — et, par une curieuse coïncidence, M. de Kalnoky choisit, pour parler ainsi, le moment où la Bulgarie semble livrée à une sorte de terreur intérieure organisée par le ministre dictateur, M. Stamboulof : de sorte que les préférences avouées de la politique autrichienne sont pour un État dont l'existence est une violation du traité de Berlin, un défi pour la Russie et un assez triste spécimen d'anarchie intérieure. C'est là précisément le point vif, c'est par là que ces affaires bulgares ont un intérêt européen, et ce n'est peut-être pas sans raison qu'un des membres des délégations austro-hongroises, M. de Czernatony, a dit que si la guerre devait éclater, elle éclaterait à la frontière orientale plutôt qu'à la frontière occidentale de l'empire. M. de Kalnoky signalait récemment comme un des dangers du temps la contradiction saisissante entre ce désir de paix qui se manifeste partout et les armemens croissans. Que dit-il de cette autre contradiction entre la prétention qu'a la triple alliance d'être la première gardienne de la paix et l'obstination à entretenir en Orient un foyer où peut toujours s'allumer la guerre?

C'est l'affaire des grandes puissances de se tirer de leurs contradictions, de résoudre les questions de politique générale qui les divisent, de régler leurs intérêts, leurs alliances, d'où dépend la paix de l'Europe, la paix de tout le monde. Après cela, tous les pays, grands ou

petits, depuis la Norvège jusqu'à l'Espagne et au Portugal, ont certainement aussi leurs affaires, leurs différends intérieurs, leurs crises parlementaires ou ministérielles, leurs troubles économiques comme leurs embarras extérieurs.

Depuis quelque temps déjà, on le sentait, tout se préparait au-delà des Pyrénées, sinon pour un changement de politique, du moins pour un remaniement ministériel. Le ministre de la marine, l'amiral Béranger, s'était d'abord retiré, obsédé et irrité des attaques passionnées dont il était l'objet ; mais ce n'était qu'un incident personnel, le prélude insignifiant de la vraie crise qui vient d'éclater à Madrid et qui n'a, d'ailleurs, duré qu'un instant. Quel est le caractère réel de cette crise nouvelle dans les affaires espagnoles? Le parlement n'était pas réuni. Le parti conservateur, qui a la majorité dans les cortès, ne paraissait pas menacé dans son intégrité, et le chef du parti, M. Canovas del Castillo, gardait toute son autorité. Il n'est point douteux cependant que, depuis quelques mois, une sorte de désaccord existait dans le conseil. M. Canovas del Castillo s'efforçait de renouer alliance avec ce qu'on appelle le parti réformiste et avec son chef, M. Romero Robledo, un ancien conservateur dissident qui a passé un peu dans tous les camps. Le ministre de l'intérieur, M. Francisco Silvela, homme habile, conservateur aux idées libérales, paraissait peu disposé à s'associer aux vues et aux combinaisons du président du conseil, à se faire l'allié de M. Romero Robledo. D'un autre côté, sont survenues des difficultés financières, économiques, commerciales, compliquées d'une crise de la banque, qui n'ont pas simplifié la situation et n'ont pas laissé de créer de graves embarras au gouvernement. Le dissentiment a dû s'accentuer et le moment est venu où il fallait en finir. M. Silvela était décidé à se retirer plutôt que de suivre le président du conseil dans l'évolution qu'il méditait. Le ministre de la justice, M. Villaverde, a proposé une démission collective pour rendre leur liberté à la reine et au chef du ministère. C'est ce qui a été fait, et M. Canovas del Castillo, demeuré libre, gardant la confiance de la reine, a reconstitué aussitôt son cabinet comme il l'entendait. Il a gardé quelques-uns de ses collègues, le duc de Tetuan, le général Azcarraga. Il n'a pas mis M. Romero Robledo au ministère de l'intérieur, ce qui eût paru trop désobligeant pour M. Silvela; il l'a mis au ministère d'outre-mer qui a aujourd'hui son importance, et il a placé au ministère de l'intérieur M. Elduayen, un conservateur habile et conciliant. Il aurait voulu, à ce qu'il semble, appeler au ministère des finances, à la place de M. Cos-Gayon, qui n'a pas été heureux, un ancien libéral allié de M. Sagasta, M. Camacho. M. Camacho n'a pas cru pouvoir accepter, et le nouveau ministre des finances est M. Concha Castaneda, un sénateur plus expérimenté peut-être que connu.

En un mot, M. Canovas del Castillo a refait son ministère avec la

pensée de ne pas changer de politique. A la vérité, c'est un remaniement, ce n'est pas un changement de direction, et M. Canovas del Castillo a certes assez de talent, assez d'autorité pour faire tout ce qui sera possible. On ne peut cependant se dissimuler que les ministères ne se fortifient pas en se modifiant, que de plus la retraite de M. Silvela, sans être une menace immédiate pour le cabinet reconstitué, est tout au moins l'attestation visible d'une dissidence dans le parti conservateur. Cette petite crise, assez bénigne en apparence, facilement dénouée, elle a cela de grave et de particulier qu'elle se produit dans un moment où les difficultés les plus sérieuses, les plus pressantes sont peut-être moins dans la politique que dans les affaires financières et économiques. Depuis quelque temps, en effet, la Banque d'Espagne est elle-même dans un véritable état de crise par suite de ses opérations avec le trésor, de ses excès d'émissions, de l'insuffisance de ses réserves métalliques, d'une série de perturbations sur le marché. D'un autre côté, l'Espagne touche à l'expiration définitive de ses traités de commerce et l'incertitude qui en résulte a déjà son influence sur les affaires, sur les intérêts commerciaux et industriels. Tout cela se mêlant, se combinant, crée une situation qui n'est certes rien moins qu'aisée et où l'habile chef du ministère reconstitué n'aura pas trop de toute son autorité, de toute sa prévoyance, de toute sa résolution pour adoucir la crise que traverse l'Espagne.

Les révolutions ont leur destin, surtout dans le nouveau monde. On ne sait jamais ce qu'elles deviendront, où elles conduiront. Évidemment la révolution qui a fait du vaste empire brésilien une république n'a pas été heureuse jusqu'ici. On peut dire que la crise qui a décidé il y a deux ans cette hasardeuse transformation n'a pas cessé un seul instant, et ce n'est pas fini, puisqu'en quelques jours le Brésil est passé d'une pseudo-légalité au régime militaire, d'une dictature à une autre dictature par une sédition nouvelle. Les coups d'État s'enchaînent! Au premier moment, il y a trois semaines, lorsque le président Deodoro da Fonseca s'est décidé, sans plus de façon, à dissoudre militairement le congrès et à suspendre toutes les libertés, il a paru avoir réussi. On a pu le croire, d'autant plus que dans le silence de l'état de siège on ne pouvait plus savoir ce qui en était. La vérité cependant n'a pas tardé à se faire jour, les mécontentemens et la résistance ont commencé à se manifester un peu de toutes parts. Une véritable insurrection a éclaté dans l'immense province de Rio-Grande do Sul, qui confine à l'Uruguay. Elle s'est rapidement propagée et elle est restée bientôt à peu près maîtresse de la région du Sud, tandis que dans le Nord l'agitation gagnait les provinces de Para, de Saint-Paul. Tout faisait prévoir un vaste mouvement provincial. D'un autre côté, à Rio-de-Janeiro même, l'adhésion au coup d'État restait fort douteuse. On s'était soumis par habitude ou par crainte. L'armée, qui était le seul

appui du dictateur, paraissait elle-même ébranlée et peu sûre. La marine particulièrement, et ses chefs, ne cachaient pas leurs sentimens d'hostilité contre le nouveau régime. Il y avait, en un mot, tous les élémens d'une révolution nouvelle. Qu'est-il arrivé? La marine a fait, sans plus attendre, son pronunciamiento, avec l'appui d'une partie de la population de Rio, et sans rencontrer une résistance bien sérieuse dans l'armée de terre. On s'est fort peu battu. Devant cette manifestation, le général Deodoro da Fonseca n'a trouvé rien de mieux que d'abdiquer le pouvoir, et on s'est hâté de lui donner pour successeur le vice-président de la république, le général Floriano Peixoto. La dictature de M. Deodoro da Fonseca avait duré dix-huit jours : elle a disparu sans éclat, ne laissant d'autre souvenir que celui d'un coup d'État, qui n'était peut-être qu'une affaire financière.

Comment tout cela va-t-il finir, maintenant? Sans doute, le nouveau président, le général Floriano Peixoto s'est hâté de rappeler le congrès, de lever l'état de siège, de rétablir toutes les libertés supprimées, et à la nouvelle de ces événemens, l'insurrection de Rio-Grande do Sul paraît avoir déposé les armes. C'est une chance de moins de guerre civile. Peut-être cependant serait-ce une singulière illusion de croire que tout est fini, que cette intervention nouvelle de la force pour rétablir une légalité bien équivoque elle-même, suffit pour assurer un ordre régulier et une longue paix au Brésil.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le grand mouvement de réaction qui s'est produit au cours de novembre sur les places européennes et a sévi principalement sur les fonds d'États internationaux, a été le triomphe passager d'un parti puissant de baissiers qui, à Berlin, à Paris même et à Londres, guettait depuis quelque temps l'occasion d'un coup sérieux, et l'a trouvée dans les circonstances où était lancé le dernier emprunt russe.

Qu'on se reporte un instant à la situation des marchés au commencement d'octobre. La rente française valait 96 francs, les 4 pour 100 russes or 96 à 97 francs, l'emprunt d'Orient 72, le rouble 215;

l'Italien se tenait au-dessus de 90 francs, l'Extérieure se négociait entre 72 et 73 francs. Pour ne citer que ces exemples, les fonds d'États étaient presque tous cotés au niveau le plus élevé qui eût été atteint ou conservé depuis plusieurs mois.

Or, les symptômes peu rassurans surgissaient de partout. Non que la tranquillité de l'Europe parût menacée; l'accord franco-russe était au contraire une nouvelle garantie de paix, et l'opinion publique, en tous pays, sauf en Allemagne peut-être, l'interprétait comme telle. Mais la récolte avait été insuffisante dans toute l'Europe, mauvaise dans quelques pays, très mauvaise en Russie; on évaluait à des sommes énormes le montant des achats de céréales à effectuer en Amérique. La Russie édictait une interdiction d'exportation des seigles, étendue bientôt à d'autres céréales et aux pommes de terre. Argent serré, besoins considérables de capitaux, afflux moins importans aux caisses d'épargne, peut-être des excédens notables de retraits sur les dépôts, voilà ce que l'on prévoyait dès le commencement d'octobre pour la saison d'hiver.

Il y a plus. Une question du change surgissait en Italie et surtout en Espagne, et les cours de la rente extérieure, depuis longtemps immobiles, alors que la situation financière s'aggravait de plus en plus et que les cortès venaient de voter une loi qui semblait vouer la monarchie à la plaie du papier-monnaie, étaient tout à coup sérieusement menacés.

C'est au milieu de ces dispositions fâcheuses que le syndicat de l'emprunt russe 3 pour 100 entreprit de placer ce fonds à 79 3/4 pour 100, c'est-à-dire à un taux que ne légitimait pas assez le cours des fonds 4 pour 100. L'émission réussit dans une certaine mesure; mais on déclara un succès extraordinaire, une souscription sept fois couverte, et la baisse très brusque, presque immédiate des cours, en parut d'autant plus étrange.

Les premiers coups, partis de Berlin, portèrent complètement effet; ce fut comme une traînée de poudre. Le 4 pour 100 russe 1880 et le consolidé, l'emprunt nouveau, l'emprunt d'Orient, le rouble, l'Italien, l'Extérieure, les valeurs turques, le cuivre et le Rio-Tinto, les actions et obligations des chemins de fer espagnols, tout fut entraîné.

Il était difficile que la rente fût indemne dans cette violente tourmente. On observa que les achats de la Caisse des dépôts et consignations se réduisaient de décade en décade, et cette découverte encouragea quelques vendeurs. De 95 francs, le 3 pour 100 fut précipité jusqu'à 93.35.

C'est le 16 courant qu'ont été vus à peu près les plus bas cours, le rouble à 190 francs, l'emprunt d'Orient à 58, le 4 pour 100 1880 à 88, le Consolidé à 88, l'emprunt russe 3 pour 100 à 74 et même 73, l'Exté-

rieure à 62, le Hongrois et l'Italien aux environs de 87, le Turc à 16.65, l'Unifiée à 467.50, les Tabacs ottomans à 320, la Banque de Paris à 660, le Crédit foncier à 1,160, le Suez à 2,640.

Le coup d'État du maréchal Fonseca à Rio-de-Janeiro avait en même temps fait tomber de plus de dix unités les fonds brésiliens; 4 1/2 et 4 pour 100 se tenaient au-dessous de 50.

Il y avait une exagération manifeste dans cette réaction générale qui prenait des allures de panique. Ni la grève du Pas-de-Calais ni les informations alarmistes sur la disette en Russie ne pouvaient justifier une pareille dépréciation. Il suffisait du premier retour offensif des acheteurs pour déterminer un revirement complet.

Dès le 16, ce revirement se dessina et presque tout aujourd'hui a repris une bonne partie de ce qui avait été perdu dans la tempête. Divers incidens intérieurs et extérieurs ont facilité le rétablissement de cours meilleurs sur toute la ligne. Le voyage de M. de Giers à Paris a donné une force nouvelle à l'interprétation pacifique de l'entente franco-russe. M. di Rudini a prononcé un grand discours aussi pacifique et optimiste que celui du marquis de Salisbury au banquet du lord-maire. L'empereur d'Autriche a ensuite parlé de la paix, puis le comte Kalnoky et enfin le chancelier allemand, M. de Caprivi, dont les déclarations ont été interprétées comme une des manifestations les plus significatives pour la tranquillité de l'Europe.

A un autre point de vue, quelques-uns des principaux sujets d'inquiétude ont encore disparu. La Banque d'Angleterre a élevé le taux de son escompte à 4 pour 100, mais rien ne fait prévoir qu'elle soit obligée d'aller plus loin, et par conséquent il n'y a plus à redouter ni le taux de 6 pour 100, ni même celui de 5 pour 100.

En Espagne, une crise ministérielle partielle a enlevé le portefeuille des finances à M. Cos-Gayon et porté M. Camacho au poste de gouverneur de la Banque d'Espagne. Au Brésil, une émeute a éclaté contre la dictature du maréchal Fonseca, et celui-ci s'est retiré laissant le pouvoir au vice-président. La spéculation profite de la chute du nouveau Balmaceda pour faire regagner dix à douze points aux rentes brésiliennes. Il en a été reperdu quatre ou cinq immédiatement; aujourd'hui ces fonds sont cotés 59 et 63 environ.

A mesure que le moment de la liquidation se rapprochait, l'attitude du marché s'est raffermie.

Le syndicat et le gouvernement russe ont racheté une forte partie de l'emprunt 3 pour 100 et de plus libéré complètement les titres achetés, en sorte qu'aujourd'hui plus de 650,000 titres sont libérés, sur un million de titres existans. Le gouvernement étant acheteur d'une partie du solde non libéré, les vendeurs à découvert de ce dernier fonds se sont trouvés pris. Ils ne peuvent livrer ce qui n'existe plus et sont

obligés de payer un déport qui s'est élevé, à Berlin et à Paris, à 2 francs par 3 francs de rente.

Le parlement italien a repris ses séances. L'exposé financier que doit faire M. Luzzatti, le mardi 1er décembre, ne saurait manquer de présenter un grand intérêt après le discours, si plein de promesses, de M. di Rudini. L'équilibre doit être obtenu, pour l'exercice 1893, au moyen de très fortes réductions de dépenses et de quelques remaniemens de taxes. Dès la première séance de la chambre, des projets de loi établissant pour 15 millions de surtaxes aux impôts existans ont été présentés. Le change a atteint 3 pour 100 et se tient à 2 1/2 pour 100 environ.

M. Camacho a pris le gouvernement de la Banque d'Espagne. Son premier soin sera de négocier, soit une avance, soit une acquisition de 20 à 30 millions d'or pour le renforcement de l'encaisse métallique. Il devra aussi élever le taux des avances sur titres, et négocier une réduction du portefeuille de la Banque en fonds d'États. Le gouvernement, d'autre part, s'efforcera de réaliser de sérieuses économies; on lui prête l'intention d'émettre en décembre un emprunt intérieur de 250 millions en rente amortissable 4 pour 100. Tout est encore en projet, et le change se maintient à 13.75 pour 100.

L'agio de l'or est à 26 pour 100 dans le Portugal. Le gouvernement de Lisbonne a déjà fait annoncer que le prochain coupon de la rente 3 pour 100 du Portugal serait intégralement payé; il n'est que trop à craindre que ce résultat ne soit dû à de simples expédiens.

Le Hongrois 4 pour 100, aussi longtemps que la situation générale reste pacifique, n'a aucune raison de baisser. Les budgets de l'Autriche et de la Hongrie sont solidement établis, des conversions de divers fonds 5 pour 100 seront effectuées lorsque l'état des marchés le permettra, et le gouvernement pourra songer ensuite au règlement de la *valuta*, c'est-à-dire au rétablissement du régime des paiemens en espèces.

Les titres de nos établissemens de crédit ont subi les mêmes vicissitudes que les fonds étrangers. Le Crédit foncier, après avoir reculé à 1,155, s'est relevé à 1,215, la Banque de Paris est de nouveau à 700, puis 690, après 660, le Crédit lyonnais à 770 après 750. Les ventes, soit du portefeuille, soit de la spéculation, sont motivées par la crainte que ces établissemens n'aient trop de fonds immobilisés dans des placemens espagnols, portugais, brésiliens. L'appréciation est exagérée, au moins pour les plus importans de nos établissemens.

Le Comptoir national d'escompte a été, plus que tous les autres, l'objet de soupçons de ce genre, et des offres l'ont fait reculer un jour à 490. Il a repris ensuite à 520, et c'est à ce niveau qu'il se négocie depuis plusieurs jours. D'après le bilan publié il y a peu de jours, les intérêts du Comptoir national dans les affaires portugaises ne dépasseraient pas, participation et avances, 2,700,000 francs.

La Banque de France est toujours très ferme à 4,560 francs. La discussion du projet de loi portant renouvellement du privilège viendra à l'ordre du jour après l'achèvement de la discussion du budget. Il n'y a rien de fondé dans de prétendues négociations engagées entre cet établissement et le gouvernement russe pour la cession à ce dernier d'une partie de l'encaisse argent.

Dans la journée du samedi 28, deux banques du second ordre, la Banque d'escompte et le Crédit mobilier, ont baissé très brusquement l'une de 400 à 375, l'autre de 205 à 160. Une assemblée tenue dans la matinée par les actionnaires de la compagnie des houillères de Dombrowa et qui aurait été défavorable à M. de Soubeyran, serait la cause ou le prétexte invoqué pour la baisse de la Banque d'escompte. Les embarras et la baisse du Crédit mobilier seraient attribués à des engagemens excessifs dans l'affaire de Porto-Rico, et à de fortes divergences de vues dans le conseil.

La Société générale est toujours aussi immobile à 472.50, la Banque des pays autrichiens, sans affaires à 417.50, la Banque ottomane hésitante à 525. Le Comptoir d'escompte ancien et le Crédit industriel n'ont subi de fluctuations que sous l'influence des péripéties diverses de l'affaire des métaux. L'adjudication des usines de la société reste fixée au 2 décembre.

Parmi les valeurs industrielles, le Suez, le Nord et le Lyon ont eu surtout de grandes fluctuations de cours. Le premier s'est rapproché d'abord de 2,600, mais a repris vivement à 2,700. Le Nord est à 1,765 après 1,740, le Lyon à 1,450 après 1,415. Les Omnibus ont monté de 20 francs à 1,060. L'assemblée du 26 a ratifié la nomination de M. Boulanger, sénateur, comme membre du conseil d'administration, et le lendemain les administrateurs ont porté à la présidence du conseil leur nouveau collègue.

Les recettes des Voitures depuis le commencement de l'année dépassent d'environ 1,250,000 francs celles de l'année dernière à la même époque (17,963,000 francs contre 16,715,000).

Le Gaz parisien, le Gaz central, les Docks de Marseille, les Magasins généraux, la Compagnie transatlantique, les Chargeurs réunis, se sont négociés sans variations sensibles.

Le Nord de l'Espagne s'est relevé de 215 à 235 et le Saragosse de 205 à 225, les Andalous de 310 à 350. Il s'est produit sur les prix des obligations de ces trois compagnies une amélioration considérable relativement aux cours cotés au milieu du mois: la plus-value varie de 20 francs pour les obligations de première hypothèque, à 30, 40 et 45 francs pour celles des séries inférieures.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

LA PAPAUTÉ

LE SOCIALISME ET LA DÉMOCRATIE

I.

L'ÉVOLUTION DU SAINT-SIÈGE ET L'ENSEIGNEMENT SOCIAL DE LÉON XIII.

« De quoi donc aujourd'hui vient se mêler l'Église? et par où la question sociale regarde-t-elle le pape et les curés? » Ainsi s'exprimait un vieillard, et, en tenant ce langage, il était bien dans la tradition de ce siècle expirant, dans la tradition française, du moins. Le XIXe siècle, — nous en pouvons déjà parler au passé, — s'était flatté d'exclure l'Église des affaires de ce monde. Il lui semblait que la religion, faite pour les choses du ciel, n'avait rien à prétendre aux choses de la terre. Le libéralisme, en faisant profession de respecter la liberté religieuse, avait pris soin d'enfermer le clergé dans ses églises, dans ses séminaires et ses couvens. Le siècle avait fait comme ces maires ou ces sous-préfets qui, de par la loi, font défense au Christ de se montrer dans la rue. La croix ne devait plus se laisser voir que dans la solitude des cimetières, sur la tombe des morts, ou, loin des regards des vivans, sur la flèche des tours perdues, là-haut, dans les airs. A beaucoup il semblait même, par là, servir la religion : c'était la compromettre que de la laisser sortir de son double domaine, la nef de ses églises et

le sanctuaire de la conscience. L'y confiner, en fermant sur elle les portes du temple, c'était la ramener à sa mission.

Eh bien! non, ce n'était là qu'une illusion. Nous avons eu beau séparer le temporel du spirituel, on ne peut ainsi en faire deux compartimens isolés par une cloison étanche. L'Église ne saurait longtemps se désintéresser de tout ce qui vit et s'agite autour d'elle. Ses prêtres ne pouvaient toujours se borner à psalmodier dans l'immobilité de leurs stalles des oraisons latines, à entonner le *De profundis* devant le catafalque des morts, à faire réciter le catéchisme à des enfans distraits, et à écouter dans le silencieux demi-jour du confessionnal les monotones aveux des dévotes de tout âge. L'Église, il est vrai, tout en protestant contre cette réclusion, semblait peu à peu en prendre l'habitude. On eût dit que le pape, interné au Vatican, allait devenir le symbole vivant de la situation faite à la religion et au Christ. A l'imitation du suprême pontife, les évêques n'apparaissaient guère sous le portail de leurs cathédrales que pour jeter un anathème aux nouveautés du jour. Par ses malédictions chagrines, l'Église semblait elle-même se reléguer à l'écart de ce monde qui se retirait d'elle. Prétendait-elle encore s'adresser à eux, les peuples ne la comprenaient plus. Nombre même de ses enfans ne lui prêtaient qu'une oreille inattentive. C'est qu'elle les fatiguait de ses doléances sur les malheurs des temps, ne cessant de vanter le passé à des générations qui n'avaient d'yeux que pour l'avenir. — Et voilà que cette vieille mère, traitée de radoteuse par l'irrévérence de tant de ses fils, s'est mise à parler aux hommes de ce qui les passionne et les divise le plus. Tout comme aux temps des Grégoire VII et des Sixte-Quint, le pape veut dire son mot sur les affaires humaines; et le monde ne s'en irrite point, et le siècle ne s'en montre pas trop surpris. C'est encore là un signe des temps qui viennent. Il semble bien que nous assistions à la rentrée en scène d'un des grands acteurs de l'histoire; — et, sur le vieux théâtre d'où on l'avait crue à jamais bannie, la papauté aperçoit un personnage nouveau, bien différent de ceux auxquels, pendant mille ans, elle a donné la réplique. A la place des dynasties sacrées par ses mains, elle a en face d'elle la démocratie; émouvante rencontre, en vérité, et d'où dépend beaucoup le dénoûment du drame des temps prochains. La papauté en a le sentiment, et, sans s'attarder à des discours inutiles, elle va droit à la démocratie, et de quoi lui parle-t-elle? De ce qui tient le plus au cœur du peuple, de la question sociale.

I.

Cette intervention de l'Église dans la plus brûlante des questions contemporaines, le saint-siège y avait été, dès longtemps, sollicité par deux des voix les plus retentissantes du siècle, toutes deux françaises, l'une partie du sanctuaire et l'autre du monde; mais aucune des deux, pour des raisons diverses, n'avait trouvé d'écho à Rome. Voici déjà trois ou quatre générations qui s'éprennent tour à tour du rêve de renouveler les sociétés humaines; entre tous les esprits qu'a hantés ce beau songe, quelques-uns, plus libres ou moins infatués, sentant que, pour une pareille entreprise, ce n'était pas trop de toutes les forces sociales, avaient osé inviter la vieille Église, à prendre elle-même en main l'initiative de la réforme. C'est ainsi que Paris fit appel à Rome, et que la question sociale, encore novice et déjà hardie, frappa bruyamment, presque impérieusement, deux fois en quelques années, à la porte du Vatican. La première fois, c'était par la main de Saint-Simon, la seconde, par celle de La Mennais, deux prophètes des temps nouveaux presque également téméraires et également superbes, qui, à travers toutes leurs chimères, ont tous deux, à certaines heures, été des voyans. Saint-Simon, La Mennais, voilà les deux grands ancêtres de cet enfant, né d'hier, qu'on appelle le socialisme chrétien.

Alors que tout le siècle semblait se complaire à repousser l'Église loin du monde pour la confiner dans l'ombre mystérieuse de ses cathédrales, c'est de l'école la plus impatiente de nouveautés qu'est parti le plus ancien et peut-être le plus pressant appel à la coopération sociale de la papauté. Qui s'en souvient aujourd'hui parmi les adhérens de M. de Mun ou de M. Decurtins? Le premier à réclamer pour les classes ouvrières le secours du pontife romain a été Saint-Simon. En cela, l'utopiste était plus clairvoyant que les politiques. Il pressentait que les convulsions des sociétés modernes devaient offrir à la papauté l'occasion d'un rôle nouveau; seulement, il n'était pas assez catholique pour en apercevoir les conditions. Il avait le tort de croire qu'il fallait, pour cela, renouveler tout le christianisme. La révolution qu'il projetait d'accomplir dans le monde, le gentilhomme socialiste eût voulu la pouvoir placer sous le patronage de la papauté. Dès 1825, dans son *Nouveau christianisme*, Saint-Simon, s'adressant au pontife suprême, lui disait, en ses pesantes formules : « Vos devanciers ont suffisamment perfectionné la théorie du christianisme, ils l'ont suffisamment propagée. C'est de l'application de la doctrine qu'il faut vous occuper. Le véritable christianisme doit rendre les hommes heureux non-seulement dans le ciel, mais sur la terre.

Votre tâche consiste à organiser l'espèce humaine d'après le principe fondamental de la morale divine. Il ne faut pas vous borner à prêcher aux fidèles que les pauvres sont les enfans chéris de Dieu, il faut que vous usiez franchement et énergiquement de tous les pouvoirs et de tous les moyens de l'Église militante pour améliorer promptement l'état moral et physique de la classe la plus nombreuse (1). » Saint-Simon démontrait à l'Église que, pour garder, ou pour reconquérir son empire sur les peuples, il lui eût fallu s'emparer de la direction de la grande réforme sociale qui se préparait dans le monde (2).

Pareille sommation ne pouvait être entendue de la Rome de 1825. Puis, l'auteur du *Nouveau christianisme* mêlait à ses vues humanitaires des thèses philosophiques malsonnantes pour un pape. Le vicaire du Christ ne pouvait se faire le prosélyte de Saint-Simon, ou devenir le collègue du père Enfantin, le pape laïque de Ménilmontant. Mais, cinquante ans plus tard, lors de l'avènement du pape Léon XIII, en 1878, le même vœu, sous une forme plus respectueuse et plus acceptable, était adressé, de Paris, au nouveau pontife, par un survivant de l'église saint-simonienne. Cette fois, les temps étaient accomplis; ce cri de la société nouvelle ne devait pas frapper l'oreille d'un sourd. En relisant l'appel du vieux saint-simonien, on croirait lire, treize ans d'avance, le sommaire, la matière de l'encyclique *Rerum novarum*. Et pour que cette invocation à l'Église fût plus caractéristique, comme pour mieux montrer à ce siècle orgueilleux l'inanité puérile de ses préventions, il se trouva que le vieux saint-simonien qui suppliait le pape de résoudre « le redoutable problème du paupérisme et du travail » n'était ni catholique, ni même chrétien; c'était un juif, tant aux esprits émancipés des préjugés de la foule l'intervention de l'Eglise apparaissait légitime et désirable.

« Comment, disait ce juif au pape, l'Église a-t-elle pu ne pas comprendre que la transformation profonde qui s'opérait dans le monde, loin d'être une œuvre impie, destructive du christianisme, était un fait providentiel, une application de l'idée chrétienne dans

(1) Voyez le *Nouveau christianisme*, p. 138-149 (*Œuvres de Saint-Simon*, publiées par Olinde Rodrigues en 1832). Par un bizarre anachronisme, Saint-Simon imaginait de placer tout ce long discours dans la bouche de Luther, indiquant par là quel langage devait tenir à la papauté un véritable réformateur.

(2) La même idée se rencontre, beaucoup plus tard, dans un rare et volumineux ouvrage écrit, à Rome même, par une femme, la princesse Wittgenstein, sous ce titre bizarre : *des Causes intérieures de la faiblesse extérieure de l'Église* (voyez particulièrement t. XII, p. 297). On retrouve dans cet ouvrage anonyme, dont il ne subsiste que quelques exemplaires (un ou deux en France), toutes les grandes lignes de ce qu'on a depuis appelé « le socialisme catholique. »

ce qu'elle a de plus juste et de plus sublime (1)? » Et si la papauté ne l'avait pas senti plus tôt, l'ancien saint-simonien en rejetait la faute sur l'État, sur la Révolution, sur la guerre inepte faite par de faux libéraux et d'aveugles démocrates à l'Église et à l'idée religieuse. « Jamais, continuait le banquier israélite, œuvre plus digne d'elle, plus conforme à l'enseignement de son divin maître, ne s'est offerte à la sollicitude de l'Église. N'est elle pas, par son principe même, la mère de tous les petits, la protectrice de tous les opprimés? Elle n'a qu'à se rappeler son histoire et sa tradition. Après avoir détruit l'esclavage antique et le servage féodal, l'Église doit encore améliorer le sort de l'ouvrier moderne. Elle accomplira ainsi l'œuvre de rédemption universelle que son divin fondateur a définie par ces deux maximes : « Laissez venir à moi les petits; — Aimez-vous les uns les autres. »

Tel était le programme que, à la veille de quitter ce monde, dont sa jeunesse avait rêvé la transfiguration, le saint-simonien vieilli osait tracer au nouveau pontife. Il sentait que, pour une pareille œuvre, il fallait autre chose que la propagande de philanthropes enrichis, ou l'agitation de sociétés humanitaires. Par sa bouche, la petite église saint-simonienne, revenue de l'orgueilleuse ambition de fonder un nouveau pouvoir spirituel, abdiquait devant ce pontificat romain, dont le siècle avait cru le rôle à jamais fini. Ce n'était pas seulement, comme le reconnaissait Isaac Pereire, que « le catholicisme est la seule église organisée assez fortement pour exercer une grande action sociale; » c'est, affirmait-il, qu'elle seule était capable de ce noble apostolat (2). Et en suppliant le pape Léon XIII de faire prêcher la moderne croisade contre la misère, le vieux juif lui montrait la papauté « replacée au sommet de la pyramide humaine, reprenant son antique prestige et faisant triompher, contre l'individualisme protestant, le principe vraiment chrétien de la solidarité universelle. »

Ce que sentaient si vivement des étrangers au Christ, il était malaisé que des catholiques n'en eussent pas le sentiment. Aussi bien, sous l'immobilité apparente de la surface, y avait-il, depuis longtemps, au fond de l'Église, un courant démocratique. Ici en-

(1) Isaac Pereire, *la Question religieuse;* Paris, Motteroz, 1878, *passim.*

(2) « Pour accomplir cette œuvre de paix et d'harmonie, à côté ou plutôt au-dessus des législateurs, des savans, des industriels, il faut des apôtres, des missionnaires prêts à se dévouer pour le salut de l'humanité, des prédicateurs du droit et de la justice, assez indépendans pour dire à tous la vérité, et où en trouver en dehors de l'Église? — Il faut que l'Église reprenne, dans des conditions nouvelles, le grand enseignement moral par lequel, il y a quinze siècles, elle a transformé le paganisme romain et civilisé les barbares. » Isaac Pereire, *ibidem.*— Je retrouve, quinze ans plus tôt, des idées analogues chez un autre ancien saint-simonien, également d'origine israélite, M. Gustave d'Eichthal : *les Évangiles,* Hachette, 1863; préface, p. xxxvi-xl.

core, l'initiative semble être partie de la France. Le « catholicisme social, » tout comme le « catholicisme libéral, » a eu ses premiers représentans chez nous; mais, dans notre France, il est longtemps resté à l'état d'aspiration vague. C'est à l'étranger, en Allemagne surtout, qu'il a pris corps, et c'est de l'étranger qu'il nous est revenu. La Mennais, l'homme du siècle, peut-être, dont l'action dans l'Église a été la plus profonde, n'avait pas attendu sa rupture avec Rome, pour s'éprendre de la question sociale. Le fougueux Breton entrevoyait le parti qu'en pourrait tirer l'Église pour le triomphe du nouvel ultramontanisme, rêvé par lui sous les ombrages de La Chesnaie. A ses yeux, déjà, la question sociale était, à la fois, le but et le moyen. Pour mettre la papauté à la tête du mouvement démocratique, il lui demandait, suivant les conseils de Saint-Simon, de se faire, devant le monde, le porte-voix des revendications ouvrières. C'était là un des points du hardi et confus programme de *l'Avenir*, un des articles de foi du nouveau *credo* que l'auteur de *l'Essai sur l'indifférence* eût voulu grefler sur l'ancien. Pour le vertigineux agitateur, la réforme sociale devait accompagner les libres institutions démocratiques que la papauté émancipatrice allait apporter au monde. Il annonçait hautement, dans *l'Avenir,* que, « à moins d'un changement total dans le système industriel, un soulèvement général des pauvres contre les riches deviendrait inévitable. » Il voyait déjà « la société bouleversée de fond en comble périr dans d'effroyables convulsions (1). » Pour lui, il n'était pas douteux que l'Église ne dût se tourner du côté des faibles et des petits, et se faire l'avocat des multitudes souffrantes. Et, lorsque la papauté, sommée de se déclarer, refusait de le suivre, le fougueux abbé dénonçait, dans son langage apocalyptique, le pape et les prêtres comme traîtres à l'Évangile et apostats de la loi de charité, pour s'être ligués avec les tyrans et les despotes contre les faibles et les opprimés, les pauvres et les petits que Jésus était venu sauver. Cette idée, chez La Mennais, était déjà entrée si avant que, une fois le prêtre disparu, il ne resta, du nouveau père de l'église, qu'un démocrate socialiste. On sentait, dès longtemps, ce dernier couver sous l'apologiste; il fit éruption dans les *Paroles d'un croyant.*

Un tel parrain devait porter malheur à ses filleuls. L'intempérante éloquence de La Mennais était faite pour compromettre toutes les causes qu'elle plaidait. La trace de ses tendances sociales et démocratiques resta, cependant, toujours visible chez son grand disciple, Lacordaire. Et l'on en distingue, çà et là, des vestiges chez bien d'autres, dans les deux groupes rivaux entre lesquels se

(1) *L'Avenir,* 30 juin 1831.

partagèrent, vers le milieu du siècle, les catholiques militans. La révolution de 1848 réveilla, un moment, dans l'Église de nuageuses aspirations sociales. A Rome, le langage et les actes du futur pape du *Syllabus* semblaient autoriser toutes les espérances et toutes les alliances. « Passons aux barbares et suivons Pie IX, » s'écriait Ozanam, à la veille du 24 février. *L'Univers* prêchait que la démocratie n'était qu'une application du christianisme. Veuillot voyait dans la révolution de 1848, et « dans les principes sociaux qui allaient se formuler en institutions», l'avènement de la pensée chrétienne dans le gouvernement des sociétés (1). Lacordaire fondait, avec Ozanam et l'abbé Maret, le journal *l'Ère nouvelle* qui semblait reprendre le programme de *l'Avenir*. Les plus conservateurs des catholiques se déclaraient, par la bouche de Montalembert, « prêts à descendre dans l'arène, avec tous leurs concitoyens, pour revendiquer toutes les libertés politiques et sociales (2). » Durant quelques semaines, on put croire à l'alliance de la démocratie et de l'Église sur cette terre vague des réformes sociales. Les journées de juin en France, la république romaine au centre de la catholicité vinrent bientôt décourager les catholiques les plus optimistes. Pour eux, comme pour le pape, les tendances socialistes se confondirent avec les passions révolutionnaires. Pie IX, revenu de ses illusions généreuses, leur gardait les rancunes d'un esprit déçu et d'un cœur blessé. Le Pie IX de 1848 était mort de ses mécomptes; il ne les devait jamais pardonner à la démocratie. Politiques ou sociales, toutes les nouveautés redevinrent suspectes à Rome. La curie, systématiquement fermée aux voix de ce monde, inclinait à condamner toutes les aspirations du siècle, sous le nom maudit de révolution. C'est ainsi que, après avoir paru un moment à la veille de s'achever, l'évolution sociale de la papauté se trouvait indéfiniment ajournée. Pour qu'elle pût être tentée de nouveau, il fallait un nouveau pape, une nouvelle Rome, une nouvelle Europe.

Durant tout le long pontificat de Pie IX, pour ne pas dire durant tout notre XIXe siècle, la conduite de la papauté et la politique de l'Église ont été dominées par un souci qui, de loin, peut sembler mesquin, celui du maintien de la royauté temporelle des papes (3). Comment s'en scandaliser, quand il semblait que l'indépendance spirituelle du saint-siège fût liée à sa souveraineté territoriale?

(1) *Univers*, 27 février 1848, article de L. Veuillot, cité par Daniel Stern dans son *Histoire de la Révolution de 1848*; cf. *M. Veuillot et les Évêques de France*, par l'abbé Ansault, p. 72 et 74.

(2) Manifeste publié par *l'Univers*, le 28 février 1848.

(3) Voyez *les Catholiques libéraux, l'Église et le Libéralisme de* 1830 *à nos jours*, chap. XII; Plon, 1885.

Tout, à Rome, était subordonné à la défense de la chétive monarchie pontificale. C'était la faute des temps plus que celle des hommes, si le Vatican mesurait toutes choses à cette courte mesure. La démocratie semblait une ennemie de la papauté parce qu'elle était une menace pour sa royauté temporelle. La démocratie se personnifiait, pour l'ancien exilé de Gaëte, dans Mazzini et dans Garibaldi, dans les hommes qui s'étaient insurgés contre le trône sacré du souverain pontife, de même que le libéralisme lui apparaissait sous les traits de Cavour, de Ricasoli, de Minghetti, des politiques qui ne craignaient pas de porter une main sacrilège sur l'héritage de saint Pierre. Entre la démocratie et le saint-siège romain, la question romaine semblait creuser un fossé infranchissable. Or, ce fossé a été, en partie, comblé par la ruine même de l'antique monarchie pontificale. De toutes les conséquences de la chute du pouvoir temporel des papes, c'est peut-être la plus considérable et la moins prévue.

Il ne fallait rien moins que cette révolution dans sa capitale pour que le saint-siège pût, de nouveau, accueillir le rêve d'une alliance entre l'Église et la démocratie. La papauté, dépouillée par un roi, avec le concours des parlemens et la connivence des chancelleries, devait être amenée à chercher les peuples par-dessous les trônes et les gouvernemens. Le 20 septembre 1870 a coupé le lien séculaire qui semblait enchaîner les successeurs du pêcheur galiléen aux rois, aux princes, aux riches, aux grands de ce monde. La brèche de la Porta Pia a ouvert au saint-siège des perspectives nouvelles. Les bornes du *non possumus* ont été déplacées. Si le siècle voulait garder une prise sur la tiare, il ne fallait pas la laisser alléger de sa couronne temporelle. La papauté évincée de ses domaines terrestres nous réserve plus d'une surprise. Elle ne saurait voir le monde et les affaires du monde des mêmes yeux que ses prédécesseurs, les papes rois, la dynastie pontificale reléguée, avec les dieux de marbre, au fond d'un palais malsain, n'ayant le choix qu'entre l'internement ou l'exil, condamnée à demeurer captive ou à se faire errante, et déjà redevenue mendiante. Que de fois le siècle n'avait-il pas répété que, en se laissant enrôler parmi les souverains terrestres, en attachant les clefs mystiques à un sceptre et en faisant porter devant elle les deux épées nues, symbole des deux pouvoirs, la papauté avait perdu l'esprit de l'évangile! Le jugement était dur, et contre lui protestent bien des actes de l'Église romaine. N'importe, en cessant d'être puissance temporelle, la papauté est, en quelque façon, redevenue toute spirituelle. La matière a moins de prise sur elle; elle ne tient pour ainsi dire plus à la terre; ayant cessé de compter parmi les princes de ce monde, il lui est plus aisé de se

montrer évangélique. Par sa dépossession même, par sa captivité, par sa pauvreté, par sa faiblesse apparente, elle se trouve plus près du peuple, plus près des pauvres et des petits, qu'elle ne l'avait été depuis mille ans.

Nous le voyons déjà. L'horizon du Vatican a reculé; il s'est élargi, tout en s'assombrissant, depuis 1870 et la mort de Pie IX. Pour Pie IX et pour Grégoire XVI, — comme pour M. Clémenceau et les pontifes du radicalisme, — la révolution formait un bloc; Rome en repoussait tout *in globo*. Entre les idées modernes que La Mennais avait, en vain, voulu lui faire bénir et qui paraissaient également réprouvées par le *Syllabus*, la curie romaine devait apprendre à faire des distinctions. Elle s'est mise à les trier, elle les a secouées dans le van de ses docteurs, elle les a passées au crible subtil de ses théologiens, et plus d'une a trouvé grâce devant elle. Rome a déclaré que la démocratie, la république, les réformes sociales n'avaient rien pour l'effrayer. Elle ne craint plus de sourire à la société moderne; au lieu de lui barrer le chemin avec des anathèmes, elle offre de lui aplanir la route. C'est aux petites gens, aux ouvriers, à ceux qui supportent le poids de la chaleur du jour, que semble s'adresser, de préférence, le pape détrôné; et il leur parle de ce que ces pauvres gens, absorbés par les soucis de la vie, ont le plus à cœur, de leur travail, de leur salaire, de leur pain quotidien. Le Vatican, qu'on s'était habitué à regarder comme la borne de l'immobilité, est, à son tour, dans le mouvement. La papauté, elle aussi, « va au peuple, » la papauté « se fait peuple. »

C'est que les revendications ouvrières offrent au saint-siège un moyen de s'associer aux aspirations du siècle sans rompre avec les doctrines traditionnelles. N allons pas croire que la tradition ait perdu toute autorité à Rome, que le pape octogénaire se soucie peu d'être d'accord avec ses deux cent cinquante prédécesseurs. Nullement; la solidarité pontificale n'est pas en cause; il serait malséant de crier à la contradiction. Pour la papauté, la question ouvrière a, précisément, cet avantage, qu'elle lui permet de donner la main au peuple tout en tournant le dos à la révolution. C'est là un point à retenir. La chaîne sacrée des enseignemens pontificaux est demeurée intacte; parce qu'elle a été pliée et comme coudée dans une direction nouvelle, il n'y a pas de rupture entre ses anneaux. Ne cherchons pas à mettre les encycliques du pape Léon XIII en opposition avec le bullaire de ses prédécesseurs. Nous n'y réussirions point. A tout prendre, il n'y a pas ici de palinodie. L'importance croissante donnée aux questions sociales n'est pas un démenti à l'Église; ce serait plutôt un démenti à la révolution, ou à ce que l'Église considère comme un dangereux succédané de la révolution, au libéralisme. Le peuple, longtemps

nourri de la viande creuse des théories politiques et enivré de l'eau-de-vie capiteuse des principes abstraits, le peuple réclame des alimens plus substantiels. Cela seul, dit-on à Rome, n'est-il pas la justification de l'Église? et n'avait-elle pas raison quand elle accusait la révolution d'offrir aux peuples des pierres au lieu de pain et du poison sous forme de miel? N'est-ce pas là une défaite pour les arrogantes prétentions du libéralisme parlementaire et des doctrinaires bourgeois qui s'imaginaient suffire à tous les besoins des sociétés avec leur table des droits de l'homme? Pour apaiser la faim du monstre imprudemment déchaîné et follement investi de la souveraineté, il faut autre chose que des bulletins d'électeurs ou de vagues formules de liberté et d'égalité. — Et, demande l'Église, qu'ont d'autre à lui jeter en pâture le libéralisme bourgeois ou le radicalisme révolutionnaire? Leurs mains sont vides; qu'ils les ouvrent: rien dedans.

Ayons la loyauté de le reconnaître: nous avions trop présumé de la liberté. Elle n'a pas tenu toutes les promesses que nous avions faites en son nom, et elle devient, maintenant, victime de l'excès des espérances mises sur elle. Pourquoi ne pas l'avouer? Le seul fait que, cent ans à peine après la révolution qui devait renouveler la face du monde, les sociétés nouvelles appellent de nouvelles transformations et de nouvelles révolutions est un dur désaveu pour l'orgueil du siècle et pour l'ordre social nouveau. Je ne sais s'il est dans l'histoire spectacle plus attristant. — Mais qu'importe à l'Église? Pourquoi s'affligerait-elle des déconvenues du siècle? Que lui fait l'ébranlement de cet édifice à peine achevé d'hier, et qu'il nous semble dejà entendre craquer sur nos têtes? elle n'en redoute pas la chute; elle en triompherait plutôt. N'avait-il pas été construit sans elle et parfois contre elle? La révolution avait prétendu rebâtir la société sans la croix et sans Dieu; qu'a d'inattendu, ou de lamentable, pour l'Église, l'échec des présomptueux qui avaient obstinément refusé ses bénédictions? Elle n'a jamais cru à la solidité de leur œuvre; elle n'a cessé de leur en prédire le renversement. — Puis, en quoi l'Église avait-elle tant à se féliciter de l'ordre social, issu de 1789, qu'elle en dût redouter la précoce décadence? Que notre orgueilleuse société moderne vienne à s'écrouler, ce ne sera pour la papauté qu'une nouvelle application de l'éternel *Nisi Dominus*. Voilà bien des années que, sans crainte d'être accusée de radoter, elle nous répète, chaque jour, que si nous voulons raffermir la société, il nous faut la replacer sur la pierre angulaire, sur Dieu et son Christ.

Quand les sociétés nouvelles menaceraient ruine, la papauté, peut-on dire, sait bien que les forces qui en minent les fondemens ne travaillent pas pour l'Église. Ce n'est point pour rétablir

la royauté du Christ et de son vicaire que la démocratie ouvrière s'efforce de renverser le règne de la bourgeoisie et du « capitalisme. » Cela est vrai, et Rome a des raisons de ne pas l'ignorer; mais Rome, malgré tout, se défie peut-être moins de la démocratie et du populaire que des classes moyennes et de la bourgeoisie. L'Église a, de tout temps, témoigné peu de confiance aux légistes et aux parlementaires, en qui s'est incarné l'esprit bourgeois. Elle a trouvé en eux ses adversaires les plus dangereux, sinon les plus ardens : elle craint moins la grossièreté, les coups de tête et les coups de main des masses ignorantes que l'astuce perfide et les hypocrites respects des hommes de loi. N'est-ce pas ces derniers qui, sous le couvert d'un libéralisme souvent plus soucieux de domination que de liberté, l'ont frustrée de son autorité, dépouillée de ses biens, et, ce qui lui est plus sensible, l'ont bannie successivement de toutes les sphères de la vie sociale? La démocratie, avec ses violences, ses appétits, ses emportemens, le peuple avec sa brutalité et sa férocité, c'est le barbare, le sauvage, si l'on veut; mais des sauvages et des barbares, l'Église en a tant rencontré dans sa longue existence, elle en a tant baptisé qu'elle se flatte d'avoir aussi raison de celui-là. La brute ne lui fait pas peur; elle croit avoir de quoi la mater. Libre au monde de taxer sa confiance de témérité; elle lui répond en répétant les promesses de son divin fondateur. L'Église a cette chose unique qui s'appelle la foi; elle l'a autant, elle l'a plus peut-être qu'à aucune époque des quatre ou cinq derniers siècles. Comme autrefois, dans l'arène du Colisée, sous les regards des Césars et des vestales, elle trouverait des hommes pour descendre, les mains jointes, au milieu des léopards. Apprivoiser les lions, rogner les griffes des tigres lui a toujours paru de sa mission; elle a, de sa jeunesse, gardé le goût du métier de dompteur.

Un rôle, au contraire, qui, à Rome et partout, commence à lui peser, c'est celui que notre égoïsme s'imaginait fait pour elle, celui de chien de garde à la chaîne, — ou, comme disait Veuillot, celui de gendarme en soutane, le seul que consentissent à lui laisser les maîtres de la société bourgeoise (1). Une sorte de police spirituelle, complément et auxiliaire de l'autre, c'est bien en effet ce que Thiers comme Napoléon, ce que le patron de la loi Falloux de même que l'auteur du Concordat eussent voulu faire du clergé (2).

(1) Lettre de L. Veuillot à M. Rendu, évêque d'Annecy, 2 mars 1849 : « M. Thiers voudrait aujourd'hui fortifier le parti des révolutionnaires contens et repus, dont il est le chef, d'un corps de gendarmes en soutane, à cause de l'insuffisance manifeste des autres. »

(2) Rappelez-vous le langage du cardinal Maury à M. Pasquier, préfet de police de

Daignait-il reconnaître au christianisme un office social, c'est bien ainsi que ce siècle de peu de foi a généralement compris la fonction de l'Église : une succursale de la gendarmerie. Besogne ingrate, en vérité, et méchant rôle pour les successeurs des Grégoire VII et des Innocent III, des Ambroise et des Augustin, des Becket et des Bossuet! Y a-t-il quelque part, en Prusse ou en Russie, des clergés qui s'en peuvent contenter, ce n'est point celui du pontife romain; s'il a parfois semblé s'y résigner, ce ne pouvait être pour longtemps. Comme, naguère, les ministres des monarchies semblaient croire l'Église instituée pour faire la sentinelle autour des trônes ou former aux rois des sujets dociles, les bourgeois enrichis se figuraient qu'elle était faite pour veiller sur leur coffre-fort et sur leur garde-manger, pour permettre à leurs femmes ou à leurs filles de passer en sécurité les nuits à danser, et à leurs fils de souper en joyeuse compagnie dans les cabarets à la mode. Voilà à quoi se réduisait, pour la plupart des hommes du XIXe siècle, l'utilité de la religion. Interrogez M. Prudhomme, c'est pour cela qu'il consentait à voter le budget des cultes. Ce n'est pourtant point pour cela que le Verbe s'est fait chair; que Pierre de Galilée et Paul de Tarse ont apporté l'Évangile aux nations; que les Urbain et les Sixte, les Hildebrand et les Alexandre ont lutté dix siècles contre les anciens et les nouveaux Césars. — Et pourquoi ne pas le dire? nous-mêmes qui prétendions la défendre contre l'inepte fanatisme de bornés libres penseurs, nous nous faisions de l'Église et de la religion une assez piètre idée. Ce que l'humanité a connu de plus divinement sublime, la croix du Calvaire, nous le ravalions au terre-à-terre d'un utilitarisme grossier. Jamais peut-être on n'avait plus ingénument matérialisé la religion. Alors que, par nos égards et par l'affectation de nos respects, pour ne pas dire de nos politesses, envers l'Église et ses ministres, nous nous vantions d'avoir rompu avec l'impiété à courte vue du XVIIIe siècle, nous demeurions, à notre insu, dans la tradition du voltairianisme, mais d'un voltairianisme déniaisé par les révolutions. A l'imitation du Béarnais, la reine d'hier, la parvenue du jour, la bourgeoisie avait dit : « Régner vaut bien une messe! » Elle sentait le besoin d'avoir entre le peuple et elle, entre les convoitises d'en bas et les jouissances d'en haut, quelqu'un qui prêchât aux masses la patience et la résignation; une voix qui, durant ses fêtes ou ses plaisirs, criât aux misérables : « Tenez-vous tranquilles, regardez jouir les autres; vous aurez votre récompense

l'Empire : « Avec une bonne police et un bon clergé... » Voyez M. Taine: *la Reconstruction de la France en* 1800, *l'Église*. (*Revue* du 1er mai.)

ailleurs. » Nous croyions, bonnement, que c'était pour cela surtout que la religion méritait de vivre, — et nous nous en cachions si peu que le peuple a appris de nous à s'en méfier, si bien que, pour lui, aussi, la religion a perdu presque toute son efficacité. Après avoir enlevé à l'Église ses biens et ses fondations, après l'avoir dépossédée de ses droits et privilèges, après avoir souvent fermé ses écoles, ses monastères, ses noviciats, et tout en prenant soin de la tenir à l'écart des affaires de ce monde, nous l'appelions volontiers à notre aide pour refréner les passions et brider les appétits du populaire. Le calcul de notre part était sage; c'était de bonne politique, et d'hommes avisés. L'erreur, la naïve erreur était de croire que l'Église dût toujours se prêter à ce jeu.

Si nous lisions encore la Bible, notre manière de procéder avec l'Église, vis-à-vis des masses ouvrières, nous rappellerait une des lointaines histoires du *Pentateuque*, celle du prophète Balaam que le roi de Moab va chercher pour maudire le camp d'Israël et arrêter par ses imprécations l'invasion des douze tribus. Nous, aussi, nous avions, en quelque sorte, été chercher la vieille Église pour exorciser les foules et arrêter, au seuil de nos demeures, l'irruption des hordes inquiétantes qui campent à nos portes. Nous nous promettions de l'entendre maudire les revendications téméraires qui menacent notre repos et l'héritage de nos enfans. Et comme Balaam, en présence des tabernacles d'Israël, la vieille Église, amenée devant les foules démocratiques, s'est mise à parler un langage qui nous a surpris et qui n'était pas celui que nous attendions d'elle. Elle, aussi, a refusé de maudire; au lieu d'anathèmes, elle a répandu sur les tribus des travailleurs ses bénédictions. « J'ai reçu commission de bénir, » nous répond-elle, à son tour, comme Balaam à Balac, roi de Moab. Aux foules démocratiques, rangées devant elle en bataille pour la conquête du monde, elle a dit que leurs souffrances étaient imméritées et que leur cause était juste. — Voulez-vous sortir des arides régions du désert où vous peinez, depuis des générations, suivez-moi, leur a-t-elle dit, et je vous conduirai dans la terre de Chanaan où vos enfans trouveront l'abondance. Tel est, en substance, avec des précautions de langage, le discours tenu par la papauté à la démocratie. Encore une fois, ce n'est pas tout à fait celui que le monde attendait d'elle. Quelques-uns en ont pris scandale. Ils ont tort. Comme Balac, roi de Moab, ils ont oublié qu'on ne fait pas la leçon aux prophètes; que lorsque l'Église ouvre la bouche, c'est pour répéter les paroles que Dieu lui met sur les lèvres. Or, le Dieu de l'Évangile est avec les petits, et ses faveurs sont pour les pauvres. Ils sont les bénis du Père céleste.

II.

Ce n'était pas, il est vrai, sur les classes ouvrières que semblaient, de préférence, tomber les bénédictions que, de la *loggia* de Saint-Pierre, le pape, les bras étendus, jetait solennellement *urbi et orbi*. Aujourd'hui, les ouvriers sont les pèlerins les mieux accueillis du père commun. Ils sont devenus les fils chéris de l'Église ; le pape fait pour eux ce qu'il n'accorde point aux princes ; il les reçoit dans son palais et tient à les avoir pour ses hôtes ; il descend vers eux dans la grande basilique et déploie, à leur intention, le fastueux cérémonial dont le pontificat en deuil semblait avoir oublié les pompes.

Pour être une nouveauté dans l'histoire du siècle, ces démonstrations de tendresse paternelle n'en sont pas moins dans la tradition de l'Église. La papauté devait, un jour, se pencher vers le peuple ; elle y était prédestinée. Ce qui doit étonner, c'est qu'elle ne l'ait pas fait plus tôt, qu'elle ait attendu si longtemps pour entendre les revendications des masses ouvrières : le pourquoi, nous en avons dit quelques raisons, nous dirons les autres tout à l'heure. Par son principe, par l'esprit de ses enseignemens, le siège romain est naturellement porté à prendre le parti des faibles et des misérables. En principe, dans la théorie chrétienne, sinon toujours dans la pratique, la pauvreté n'a jamais cessé d'être, aux yeux de l'Église, un titre de faveur, un privilège, une dignité. N'est-ce pas aux pauvres que le Christ a été d'abord envoyé : *Evangelizare pauperibus misit me*. Bossuet, en plein XVIIe siècle, osait dire que « l'Église est proprement la ville des pauvres, que dans son premier plan elle n'a été bâtie que pour les pauvres, et qu'ils sont les véritables citoyens de cette bienheureuse cité que l'Écriture a nommée la cité de Dieu. » Les riches, ne craint pas d'ajouter l'évêque de Meaux, les riches étant de la suite du monde, n'y sont soufferts que par tolérance. A-t-elle quelquefois paru l'oublier devant les grands de la terre, l'Église devait, tôt ou tard, se rappeler pour qui elle avait été spécialement construite. Si, dans ses mains, la symbolique balance de la justice, toujours malaisée à tenir en équilibre, devait pencher d'un côté, ce ne pouvait être longtemps du côté des privilégiés de ce monde. L'Église a-t-elle quelque prédilection, c'est, comme toute mère, envers les plus petits, ou les plus débiles de ses enfans. Pour que nous ayons pu nous y tromper, il faut que, sur ce point, nos idées aient été singulièrement faussées, ou que nous ayons cru l'Église, dégénérée et mondanisée, à jamais incapable de revenir à sa mission pre-

mière. Le « malheur à vous, riches, qui avez reçu votre récompense en ce monde! » n'avait pourtant pas été rayé de l'Évangile, et le terrible mot d'Abraham : *Fili recordare quia recepisti bona in vita tua*, est toujours demeuré sur les lèvres de l'Église, lors même qu'elles s'efforçaient de sourire aux heureux de la terre. Une fois placée, par notre siècle industriel, en face des revendications de la multitude courbée sur les métiers de nos manufactures ou rampant au fond des mines, la papauté devait répéter, sur la foule des ouvriers, le *misereor super turbam* du Sauveur, devant les milliers d'hommes affamés dans le désert.

Le monde va, depuis quelques années, parlant, comme d'une nouveauté, de la religion de la souffrance humaine. Cette religion-là n'est pas nouvelle ; ce n'est ni Dostoïevski, ni Tolstoï, — ni leur maître, le *moujik*, près duquel tous deux se vantent de l'avoir apprise, — qui l'ont inventée. Cette religion, elle est aussi vieille que le Calvaire. C'est tout bonnement l'Évangile, le christianisme, et, en particulier, le catholicisme, celle de toutes les Églises chrétiennes qui a le plus aimé les misérables, parce qu'elle a le plus ressenti la folie de la croix, et que jamais elle ne s'est lassée de baiser les pieds saignans du Crucifié. Pendant longtemps, elle a cru pouvoir soigner tous les maux des membres souffrans du Christ avec l'aumône et la charité, avec la main virginale de ses sœurs et de ses frères, des frères de Saint-Jean-de-Dieu ou des filles de Saint-Vincent-de-Paul, également propres à panser les plaies du corps et les ulcères de l'âme. L'Église avait en ce genre, depuis un ou deux siècles surtout, un choix de spécialités unique au monde; elle s'était ingéniée à ne laisser sans secours aucune des innombrables infirmités humaines. Nulle part cette charité multiforme n'avait été pratiquée avec plus d'amour et plus de variété que dans la Rome papale, devenue, déjà, presque aussi ancienne pour nous que la Rome impériale. Les papes semblaient avoir mis leur orgueil à faire de leur capitale la ville de la charité et la cité des pauvres. Ils y avaient même trop bien réussi. Dans leur zèle de père et de prince, ils avaient péché par l'excès de leur bienfaisance, décourageant involontairement l'esprit d'initiative et de travail, à force de parer à toutes les suites de l'imprévoyance ou de la fainéantise. Rome, avec ses palais des pauvres, avec ses orphelinats, ses hospices, ses hôpitaux, ses refuges, ses asiles de toute sorte, Rome elle-même donnait la démonstration de l'impuissance de la charité, publique ou privée, à guérir tous les maux de l'humanité.

Le monde, aujourd'hui, dit que l'aumône ne suffit point, en quoi il a raison. Le monde se révolte contre le vieux mot de charité, *caritas*, en quoi il a tort, car il n'en comprend plus le sens. Riches

et pauvres l'ignorent presque également. La foule des déshérités se réclame de la justice. Cela n'est pas fait pour effrayer l'Église. Ce n'est point là un vocable qu'elle n'entende point. La justice, elle en a faim et soif. Bienheureux! va-t-elle répétant, depuis le Sermon sur la montagne, ceux qui sont altérés de justice. Il y a des siècles qu'elle la prêche aux grands, comme aux petits, sans l'isoler de la charité, car, pour sa sagesse, plus profonde que celle de nos modernes réformateurs, justice et charité sont inséparables, toutes deux n'étant que les deux faces d'une même vertu. Justice, solidarité, fraternité, autant d'idées ou de sentimens d'origine chrétienne. C'est le christianisme qui les a apportés à notre monde méditerranéen, et il les avait trouvés dans l'héritage de ses ancêtres de Judée. La justice, au sens social aussi, est un mot de son vocabulaire; il a passé du psalmiste et des prophètes aux apôtres et à l'Église. C'est de là qu'il est venu à ceux qui l'emploient en dehors d'elle, et parfois contre elle; ils le lui ont dérobé, et, en le lui enlevant, ils en ont souvent faussé le sens. Ce n'est pas une raison pour que l'Église ne le reprenne point. Au contraire, dès qu'il se pose dans le monde une question de justice, l'Église ne peut se taire. Il faut que la papauté parle, car elle seule a qualité pour cela. Le pape est, de droit divin, le gardien de la justice. La chaire romaine a été fondée pour l'enseigner aux hommes, et nous aurons beau chercher entre toutes les puissances de ce monde, nulle n'a pareille autorité pour en faire entendre la voix aux peuples ou aux classes en lutte. Le jour où ceux qui paient l'ouvrage et ceux qui exécutent l'ouvrage se disputent sur les limites de la justice, se demandant où elle commence, où elle finit, il était impossible que la papauté n'intervînt pas. S'enfermer dans le silence eût été abdiquer.

Et dès que Rome parlait, quel langage pouvait-elle faire entendre? Faut-il nous demander ce qu'eussent dit les douze pêcheurs de Galilée devant les revendications de ces artisans, de ce menu peuple des villes, par lequel l'Évangile a conquis Rome et vaincu les Césars? Et le restaurateur du christianisme évangélique au moyen âge, le doux François d'Assise, si peu tendre à la féodalité guerrière, croyons-nous qu'il eût hésité à se prononcer? ou que, dans cet âpre débat entre ceux qui ont la puissance de l'argent et ceux qui n'ont d'autre richesse que leurs bras, « le Christ de l'Ombrie » se fût toujours mis du côté de l'argent, avec les riches et les patrons? S'il se fût gardé d'inciter les foules à la révolte, saint François, escorté de ses « mineurs, » n'eût pas manqué de se faire, devant les princes de la finance ou les barons de l'industrie, le champion des droits du « pauvre peuple. » — Les défenseurs du pauvre peuple, les saints l'ont été, de tout temps;

de Chrysostome à Vincent de Paul, tel a été leur rôle de prédilection. En se retournant vers la plèbe, l'Église, loin de s'écarter de sa tradition, y est rentrée. Elle revenait à son principe; et, comme le dit Léon XIII, pour les institutions religieuses, de même que pour les États, revenir à son principe, c'est souvent se retremper dans sa jeunesse.

Faut-il le dire? Entre l'Église et le monde, il y avait un malentendu séculaire. Cela datait de la révolution, ou, plus exactement, cela datait de la fin du moyen âge, du xve, du xive siècle, des temps de Rome ou d'Avignon, où la papauté était devenue riche et quasi-mondaine; où l'Église, secouée par le schisme et par l'hérésie, avait pris l'habitude de s'appuyer sur les monarques et sur les monarchies. Cela, depuis Luther et depuis Voltaire, semblait convenir à la débilité de ses vieux jours. C'est ainsi que nous nous étions accoutumés à voir dans l'Église du Christ l'auxiliaire naturelle des princes, des grands, des riches. Mais ce que notre myopie ou notre irréflexion prenait comme une condition normale de son existence n'était, dans l'histoire de l'Église, qu'une phase passagère. Le temps devait venir où, lasse d'alliances qui tendent parfois à se changer en servitudes, l'Église, se ressouvenant de sa jeunesse, chercherait à se dégager de solidarités souvent plus gênantes que profitables.

Les temps sont venus, en effet, et plus vite qu'on ne l'eût supposé au Vatican. Ceux d'entre nous qui se plaisent à chercher dans la couleur du ciel et dans la direction des vents les signes des changemens de saisons ne s'y sont pas trompés. Ils n'ont pas attendu que le pape parlât pour annoncer que, du fond de sa prison volontaire, la papauté, dépossédée par un roi, s'allait tourner vers la démocratie. Un homme dont les yeux aiment à percer par-delà l'horizon, M. E.-M. de Vogüé, en faisait part aux lecteurs de la *Revue*, dès son retour de Rome, au printemps de 1887 (1). A beaucoup de bons esprits les prévisions de l'audacieux écrivain paraissaient quelque peu chimériques; il a suffi de quatre ans pour qu'elles fussent, en grande partie, justifiées. Ce qui semblait paradoxe sera bientôt lieu-commun. La question sociale s'est officiellement imposée à la sollicitude de la curie romaine. Nous-même, s'il nous est permis de le rappeler, nous avions, quelques années plus tôt, indiqué, à cette place, les surprises que pouvait ménager à notre inattention l'attitude de l'Église vis-à-vis de la démocratie. Par-dessus les combinaisons de la savante diplomatie du pape Léon XIII,

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1887 et *Spectacles contemporains* (A. Collin, 1891), 1re partie : Affaires de Rome.

nous entrevoyions, dans le lointain, la possibilité d'une double évolution de la papauté, et sur le terrain social et sur le terrain politique.

« Au risque de la scandaliser, écrivions-nous alors, on pourrait presque prédire à la papauté une évolution républicaine. De même que, au moyen âge, elle s'est faite souvent l'alliée des libres communes contre les empereurs du Nord ou les rois du Midi, elle pourrait, un jour, selon les conseils qu'elle a jadis repoussés de la bouche de La Mennais, « abandonner les rois pour les peuples, » passer, avec les pauvres et les humbles du Christ, à la politique démocratique. Ce ne sont pas les textes évangéliques qui feraient défaut pour autoriser une telle conversion. Bien plus, ajoutions-nous, rien n'interdirait au saint-siège d'emprunter la tactique essayée déjà par les catholiques dans plusieurs États, de chercher, lui aussi, à tirer parti des revendications sociales, de faire valoir, à son profit, les intérêts des classes déshéritées, de prêcher au monde, avec la fraternité chrétienne, la rénovation économique de nos vieilles sociétés (1). »

Ce que nous osions à peine annoncer, en 1883, la papauté l'accomplit, sous nos yeux, presque simultanément, dans les deux directions indiquées par nous. Le pape sourit, en même temps, à la démocratie sociale et à la république. Il dit, ou il fait dire aux conservateurs français : Acceptez le régime populaire et la royauté du suffrage universel ; ne vous faites pas scrupule de jouer *la Marseillaise* ou de marquer vos maisons du R. F.; au lieu de vous effrayer de la démocratie et de ses applications politiques, apprenez à les faire tourner au profit de l'Église. Il dit aux riches et aux classes dirigeantes : Écoutez les voix qui montent d'en bas, et efforcez-vous de satisfaire les vœux des multitudes qui crient vers vous, car la situation du peuple est dure et ses réclamations sont justes.

Ce langage nouveau sur les lèvres pontificales, nous l'attendions moins, il est vrai, du pape Léon XIII que de ses successeurs ; mais les années courent vite de nos jours, et, à Rome aussi, dans la somnolente cité naguère immobile, le temps précipite sa marche. Rien, au début de son pontificat, ne faisait présager encore, en Léon XIII, le pape de la démocratie. Il n'avait pas renoncé au vieux jeu de la curie ; il paraissait plus préoccupé des gouvernemens que des peuples. S'il rompait avec les erremens des dernières années de Pie IX, c'était pour renouer des négociations avec les cours catholiques ou hétérodoxes. Il s'adressait de préférence aux chanceliers et aux empereurs-rois ; il semblait chercher, jusque parmi

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier 1884, l'étude intitulée : *le Vatican et le Quirinal*, p. 145.

les fils de Luther, l'épée d'un nouveau Charlemagne qui relevât le trône et l'ascendant de la papauté. L'ancien nonce de Bruxelles s'annonçait surtout comme un pape diplomate; mais c'était en même temps un pape politique, et, n'ayant pas trouvé chez les empereurs ce qu'il avait espéré d'eux, il s'est retourné vers les peuples.

Rien ne ressemble moins à un coup de tête que le coup de barre vers la démocratie donné par le vénérable pilote à la barque de saint Pierre. A l'inverse de son ardent prédécesseur, Léon XIII n'est pas l'homme des impulsions soudaines. Tout, chez lui, est pesé, calculé. Des sept vertus dont ses yeux rencontrent partout l'image sur les murs de son palais, la prudence est sa préférée. Il en a donné la preuve jusque dans son apparente témérité. Le mouvement qui entraîne l'Église vers la démocratie et les questions ouvrières n'est pas, en effet, parti de Rome. Le pape, en réalité, l'a plutôt ralenti ou modéré qu'il ne l'a accéléré. L'initiative n'est pas venue de Léon XIII. En lui faisant prendre position sur le terrain social, le saint-père n'a pas fait exécuter à l'Église et aux milices ecclésiastiques, comme à une armée docile au commandement, un demi-tour soudain. Tout au contraire, le saint-siège a suivi le clergé et les catholiques dans la voie où laïques, prêtres et moines s'étaient déjà engagés d'eux-mêmes. Presque partout, depuis quelques années, les influences religieuses tendaient à s'immiscer dans les questions sociales. Les hommes que leurs adversaires se plaisent à désigner du nom équivoque de cléricaux s'efforçaient de s'emparer de la direction du mouvement ouvrier pour ramener les foules au giron de l'Église. L'impulsion ici ne pouvait guère venir du Vatican. La cour de Saint-Damas, isolée à une extrémité de la vieille Rome, est peut-être un des endroits du monde où retentissent le moins les revendications ouvrières. Pour s'y faire entendre, il a fallu qu'elles y fussent apportées par des voix lointaines dans toutes les langues du monde catholique.

III.

On se représente souvent l'Église romaine, avec son chef omnipotent, comme une machine dont toutes les parties sont mues du centre par un moteur unique. Rien de plus erroné : en dépit de la concentration graduelle de tous ses pouvoirs dans une seule main, l'Église, aujourd'hui comme au moyen âge, demeure un corps vivant, composé de membres et d'organes vivans qui, d'une extrémité à l'autre de ce corps gigantesque, conservent cette grande chose, la spontanéité de la vie. Cette spontanéité, la tension même de l'autorité n'a pu l'étouffer. L'Église la plus centralisée du monde

est peut-être encore celle où l'initiative individuelle, — partout le grand ressort du progrès, — garde le champ le plus large. On ne lui demande guère que de ne pas franchir les limites du dogme. L'individu, sous le nom de saint ou de bienheureux, a toujours dans l'Église joué les grands rôles, sans même avoir besoin pour cela de titres ni de dignités. Nulle part peut-être le plus humble des hommes ne peut exercer une action aussi lointaine et aussi profonde. Le XIXe siècle en a fourni plus d'un exemple, et, phénomène presque nouveau dans l'histoire ecclésiastique, ceux qui donnent le branle à l'Église, ceux qui jettent l'idée ou lancent la parole répercutée par tous les échos du monde catholique, ce n'est pas seulement les clercs, les oints, les évêques, les moines, mais, bien aussi, les laïques, les simples fidèles, sans place ni fonctions dans le sanctuaire. Cela est si vrai que, à certains momens, en telle contrée, les pasteurs ont eu l'air d'être conduits par les brebis. Le siècle a ici réagi sur l'Église, et la cité terrestre sur la cité de Dieu. La presse et la tribune ont introduit dans la vie, sinon dans le gouvernement, de la société chrétienne un facteur nouveau. Les hommes habitués, par la politique, à se jeter dans toutes les luttes qui passionnent les peuples ont pris, eux aussi, leur part des combats livrés autour de la religion. Et l'Église a été heureuse d'avoir ses journalistes et ses tribuns. C'est ainsi que jamais, à aucune époque, les laïques n'ont eu plus d'influence dans l'Église ; et, naturellement, avec les laïques, devaient pénétrer dans le sanctuaire les préoccupations du dehors. L'attention et les efforts de la hiérarchie ont dû se tourner vers des questions, en elles-mêmes, plus intéressantes pour la masse des fidèles que pour le corps des pasteurs. Cela seul eût introduit la question sociale dans l'Église.

Autre remarque et autre fait connexe. Dans la société religieuse comme dans la société civile, et dans l'Église, de même que dans l'État, les grandes initiatives partent rarement du gouvernement, de l'autorité suprême. Cela, pour l'Église, a été particulièrement vrai du XIXe siècle. Si nous laissons de côté le dogme, l'impulsion est venue plus fréquemment des membres que de la tête, de la circonférence que du centre ; elle est venue, généralement, d'au-delà des monts ou d'au-delà des mers, si bien que la papauté l'a plus souvent reçue de l'Église qu'elle ne la lui a donnée. Rome n'est pas le moteur dont tout part ; c'est le centre où tout aboutit et qui coordonne tous les mouvemens. Rome, toujours fidèle au vieux génie romain, ne fait souvent que codifier, que réduire en lois et en corps de doctrine ce qui a été pensé, rêvé, prêché, ce qui a été tenté ou élaboré par ses enfans des quatre parties du monde. Ainsi a procédé le siège romain pour la question sociale. Léon XIII, cédant aux pieuses instances de ses fils, a rédigé en

latin pour l'universalité de l'Église, afin de donner plus d'unité à l'action catholique, une solennelle consultation sur des problèmes remués, depuis des années, loin des académies romaines, par des évêques tels que Ketteler, Manning ou Gibbons, par des curés, tels que Winterer, par des laïques, fils d'anciennes familles ou fils du peuple, tels que de Mun ou Decurtins.

Allemands, Belges, Suisses, Autrichiens, Américains, Français même, les catholiques, pour s'attaquer à la question sociale, n'avaient pas attendu le mot d'ordre de Rome. Ils avaient, dès longtemps, pris les devans. En Allemagne, le mouvement était déjà ancien, il était contemporain du pontificat de Pie IX. Le principal instigateur en a été un noble prélat, le baron von Ketteler, évêque de Mayence. Il y a partout beaucoup d'aristocrates de naissance parmi les fauteurs des revendications ouvrières ; on sent parfois, chez ces nobles patrons du « quatrième état, » comme une pointe de rancune féodale contre le règne usurpateur du bourgeois. L'évêque baron de Ketteler a été plus qu'un précurseur. Il ne se contentait pas, comme La Mennais, d'un vague socialisme de rhéteur. Au rebours de ce que nous attendions naguère de l'Allemagne, l'idée sociale catholique sortait, avec Ketteler, des brouillards de la spéculation pour entrer dans l'étude pratique des questions ouvrières. L'action de Ketteler a été considérable, surtout dans les pays de langue allemande, de la Schlucht au Wienerwald. Catholiques, protestans, juifs, libres penseurs étaient du reste, en Allemagne, tous entraînés dans la même direction. C'était, entre les différens groupes politiques et religieux, comme une course où chacun cherchait à dépasser ses rivaux. La question sociale était inscrite en vedette sur les drapeaux de tous les partis. Il y avait le socialisme conservateur inauguré, dès avant 1848, par Rodbertus Jagetzow, — le socialisme chrétien ou évangélique de l'ex-pasteur de la cour, Stöcker, — le socialisme de la chaire des professeurs d'université, jaloux de donner à l'Allemagne une « économie nationale » différente de celle de la France ou de l'Angleterre, — le socialisme d'État de M. de Bismarck et des bureaucrates, heureux d'étendre encore l'action de l'état prussien. Il fallait bien qu'il y eût, aussi, un socialisme catholique ou un catholicisme social. C'était l'époque du *Kulturkampf ;* les catholiques, obligés de se défendre contre l'administration prussienne et toutes les forces du nouvel empire, n'avaient pas le choix ; pour faire front à la coalition des *junkers* piétistes et des pseudo-libéraux, il leur fallait se retrancher au fond des couches populaires et, pour ainsi dire, dans le cœur même du peuple. Ce n'est qu'en faisant cause commune avec l'ouvrier de Westphalie et de Silésie, en prenant en main les mieux fondées de ses revendications, en multipliant les associations

ouvrières et les *Bauernvereine*, que Windthorst et le « centre ultramontain » ont fini par battre le grand tacticien de Friedrichsruhe. C'est avec la pioche du mineur et le ringard du puddleur que le vieux guelfe a remporté la plus grande bataille qu'ait gagnée l'Église depuis Lépante, et conduit le très victorieux empereur Guillaume et son très orgueilleux chancelier jusqu'aux portes de Canossa.

Quel exemple pour les catholiques voisins! Puisque l'Église militante semblait, plus que jamais, vouée aux combats et aux assauts, n'y avait-il pas là, pour ses défenseurs, une tactique nouvelle à opposer aux nouvelles machines de guerre de l'éternel ennemi? Il ne suffisait plus à l'Église de recruter ses soldats dans les classes dirigeantes, parmi les gentilshommes épris des souvenirs du passé ou les fils de la bourgeoisie satisfaits des jours présens; il lui fallait chercher des recrues là où sont le nombre et la force, dans les classes inférieures, parmi les masses ouvrières mécontentes de l'ordre social actuel. Grand changement pour les habitudes et pour les goûts des *leaders* catholiques! C'était une révolution analogue à celle qui a déjà, deux ou trois fois, transformé les conditions de la guerre, quelque chose comme la substitution des roturières armées de fantassins à l'ancienne chevalerie bardée de fer. « Pour le peuple et par le peuple! » tel était le mot d'ordre jeté par les novateurs au camp catholique. La nouvelle tactique trouvait d'ardens et nombreux partisans dans presque toute l'Europe continentale, germanique ou latine. L'Irlande avait, dès longtemps, donné l'exemple. Aux États-Unis, en Angleterre même, comment les évêques et le clergé eussent-ils hésité? La clientèle catholique étant, en grande majorité, composée d'ouvriers et d'artisans, il leur fallait prendre leur point d'appui sur les masses, ou se résoudre à l'effacement et au dépérissement. Pareille résignation ne va guère au caractère anglo-saxon. Les Américains se sont lancés dans la mêlée avec l'énergie de leur tempérament. Quand le pape Léon XIII, qui n'était pas encore le pape des ouvriers, s'apprêtait à condamner les « chevaliers du travail, » le cardinal Gibbons accourait au Vatican arrêter les foudres pontificales. On sait avec quelle vaillance l'octogénaire cardinal Manning s'est constitué l'avocat des *dockers* de la Tamise; après cela, il ne craignait guère d'entendre les rues de Londres lui crier : *no popery*. Tout le poids du monde anglo-saxon et des espérances mises par Rome sur cette race dont l'ubiquité est rivale de la sienne était jeté dans la balance; l'Europe et l'Amérique la faisaient pencher du même côté.

Rome a cédé; c'est ainsi que, après avoir failli mettre en interdit les *knights of labour*, le pape Léon XIII est, à quatre-vingts ans, devenu le pape des prolétaires. Évêques, prêtres, moines, laïques, tout ce qu'il y avait de hardi et d'entreprenant dans l'Église la pous-

sait dans le même sens, se félicitant d'avoir enfin donné à la vieille mère, si longtemps négligée, une prise sur ses filles ingrates, les nations modernes. « Allez au peuple! répétaient au pape des voix d'Orient et des voix d'Occident, des voix du Septentrion et des voix du Midi, et, par le peuple, vous rétablirez l'ascendant du Christ et vous préparerez le triomphe de son Église.» Léon XIII, après de longues réflexions, s'est rendu à ces conseils; sa réponse a été l'encyclique *Novarum rerum*, la bien nommée; car, si elle parle de choses en réalité aussi vieilles que le monde, du travail, de la souffrance, du pain gagné à la sueur du front, elle le fait avec des accens nouveaux dans l'Église, en des termes inconnus du latin ecclésiastique. Ce n'était plus pour réprouver les aspirations du siècle que le saint-père s'adressait aux peuples, c'était pour leur montrer qu'elles ne pouvaient être satisfaites que par la religion et par le Christ.

Et ce n'était pas là, de la part du pontife romain, pure habileté politique. Certes, l'ascendant qu'elle a trop souvent perdu sur les classes populaires, il est permis à l'Église de chercher par quels moyens elle peut le rétablir. Mais il y a autre chose ici. Pour emprunter le langage du maître de la politique réaliste, la question sociale n'est pas seulement une carte dans le jeu du Vatican, un atout tenu en réserve, que, en joueur habile, le pape jette sur table, au moment venu, pour gagner une manche de l'interminable partie engagée entre l'Église et l'État moderne. Non; — qu'il en soit ainsi, en certains pays, de différentes écoles sociales, plus ou moins chrétiennes, nous n'y contredirons point. Avec le régime électif, tout, pour les partis, devient tactique électorale; et, le sort des élections dépendant des masses démocratiques, chacun s'ingénie à s'affubler en démocrate. C'est ainsi que, presque partout, les halles publiques, où se fait la criée des votes du peuple, retentissent de surenchères démoralisantes. Gauche ou droite, républicains ou monarchistes, — le socialisme est la fausse monnaie dont les joueurs de la politique paient les voix du peuple. La papauté a trop de foi dans sa mission pour se résigner à de pareils marchés. Je ne sais rien, — de nos jours du moins, — à lui comparer pour la sincérité. Que de fois n'a-t-elle pas montré qu'elle craignait peu de froisser les sentimens du siècle! La politique et les considérations humaines ont-elles eu leur part dans la conduite de Léon XIII, c'est dans un sens plus élevé qu'on ne le croit d'ordinaire. Si lente que Rome ait été à s'y décider, cette évolution démocratique rentre dans le plan général qu'avait longuement médité, à Pérouse, le grand pontife qui a succédé à Pie IX.

Quel est le but que paraît s'être donné le cardinal Pecci en acceptant l'anneau du pêcheur? Un double but, semble-t-il; il

visait deux choses simultanément, et l'une par l'autre. Il voulait réconcilier l'Église et la société moderne, et il voulait, par cette réconciliation, relever l'ascendant du saint-siège et restaurer son indépendance. La paix de l'Église et de la société moderne, entre lesquelles le *Syllabus* de Pie IX semblait creuser un fossé, tel était le premier article du programme pontifical, apporté de l'Ombrie. Relisez les deux lettres pastorales de « l'archevêque-évêque » de Pérouse sur l'Église et la civilisation (1). S'il était permis de se servir ici de comparaison profane, nous dirions, à l'américaine, que ces lettres pastorales ont été la plate-forme de l'élection de Léon XIII. Elles contenaient, dans ses grandes lignes, tout un programme de gouvernement spirituel (2). Les quatorze années du pontificat de Léon XIII n'en ont guère été qu'une application. Si le pape a parfois semblé hésitant, tâtonnant, vacillant, c'est sur les voies et les moyens, non sur le but. Pie IX avait laissé l'autorité du saint-siège fortifiée dans l'Église et affaiblie au dehors; il laissait la papauté, dépouillée de sa couronne temporelle et nimbée de l'auréole de l'infaillibilité, en guerre avec presque tous les États et toutes les puissances de ce monde. Léon XIII a voulu réconcilier le saint-siège avec les puissances, en même temps qu'avec la société moderne; — et parmi ces puissances, il a rencontré la souveraine des temps nouveaux, la démocratie, et derrière la démocratie, la question sociale.

Léon XIII était, ainsi, par la logique de ses propres idées, silencieusement conduit là où le poussait bruyamment la pression du dehors. Comment donc un pape, si peu avare de ses enseignemens, a-t-il attendu d'être octogénaire pour se prononcer sur la plus pressante des questions et nous donner l'encyclique *de Conditione opificum?* C'est que, si bien des considérations inclinaient l'Église vers la démocratie, d'autres la retenaient sur cette pente. L'évolution que d'aucuns veulent attribuer uniquement à la politique, la politique l'a retardée longtemps. Des liens multiples et anciens liaient le siège romain à la politique conservatrice. Le long pontificat de Pie IX l'y avait attaché par des nœuds qu'aucuns doigts ne semblaient pouvoir dénouer. La guerre, ouverte ou sournoise, menée en tant de pays contre l'Église, au nom de la démocratie, avait, plus que jamais, rejeté la papauté vers les idées d'autorité et les « principes conservateurs. » Alors que le saint-siège, traqué jusque dans les murs de la ville sainte, ne trouvait guère de dévoûment que parmi les classes intéressées au maintien

(1) *Lettres pastorales* pour le carême de 1877 et pour celui de 1878.

(2) On y trouve déjà la préoccupation du sort des ouvriers, et spécialement du sort des enfans et des femmes assujettis, trop tôt ou trop longtemps, au travail industriel.

de l'ordre social actuel, il était malaisé à la papauté d'avoir l'air de déserter le camp de ses défenseurs pour se ranger du côté de ses ennemis. Le Vatican ne pouvait guère encourager les revendications ouvrières que le jour où, par calcul ou par entraînement, l'élite des classes conservatrices se déciderait elle-même à leur prêter l'oreille. Or, ce jour est venu. La mode est aux questions sociales. L'homme du monde, le *clubman* n'en a plus peur, et les politiciens de toute origine leur font bon visage. Elles ont, pour elles, ce qu'il y a de plus généreux et ce qu'il y a de plus intéressé dans le cœur des hommes, avec ce qui subsiste de sérieux dans les cervelles frivoles. Les uns, en quête d'idéal, rêvent d'acheminer nos vieilles sociétés vers un vaporeux Eldorado ; les autres, en quête des moyens de parvenir, s'ingénient à capter les faveurs du nouveau souverain. Les espérances que les générations précédentes avaient placées sur la liberté politique, les générations nouvelles, désabusées de la politique, tendent à les reporter sur les réformes sociales. La foi dont ont besoin les peuples et la jeunesse a changé d'objet. Ce siècle, à son déclin, qui se croyait revenu de tout, se reprend, lui aussi, à croire. On l'a dit ici même : il y a, dans la vieille et sceptique Europe, un état d'esprit socialiste (1). Les cercles et les salons nous font assister à un spectacle qui n'est pas sans analogie avec celui de 1789. Il nous semble, par momens, revoir les bergeries idylliques de Berquin et de Gessner. Les idées vagues, les formules creuses d'un humanitarisme naïvement optimiste foisonnent autour de nous. Les gentilshommes libéraux de 1789 ont des descendans qui font complaisamment risette aux revendications du quatrième État, comme jadis leurs ancêtres de la révolution, à celles du tiers ; — puissent les fils être mieux récompensés que les pères !

Une autre considération retenait naguère encore la papauté. Le saint-siège, depuis trois ou quatre siècles, depuis la révolution surtout, s'était habitué, nous l'avons dit, à faire cause commune avec les souverains et les princes. Le pape, le pontife-roi se regardait comme solidaire des rois ; l'autel s'adossait au trône. Rome mettait volontiers son espoir dans les monarchies. C'est là, faut-il le répéter, une confiance bien ébranlée aujourd'hui. Ici encore, se manifestent au Vatican des signes d'une évolution peut-être plus importante pour les destinées de l'Europe. On commence à se poser dans les antichambres pontificales des questions dont l'entourage de Pie IX se fût scandalisé, que Léon XIII, lui-même, au début de son pontificat, eût peut-être regardées comme singulièrement déplacées. On se demande à demi-voix, au Vatican, si la ré-

(1) M. le comte d'Haussonville, *Socialisme d'État et Socialisme chrétien.*

volution qui a renversé la vénérable royauté pontificale est arrivée, en Italie et en Europe, à son dernier terme. Lui aussi, le frêle et vaillant vieillard, sur qui est tombée la succession de Pie IX, il s'était promis l'aide des monarchies et des gouvernemens. A tous, à l'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Autriche-Hongrie, à l'Espagne, à la Russie, à la France même, il ne se lassait point d'offrir l'alliance du saint-siège; sa plume infatigable leur prouvait doctement que les intérêts des princes et des États et les intérêts de l'Église étaient connexes. Il ne désespérait point de trouver, au-delà des Alpes, un appui vis-à-vis de l'usurpateur subalpin. Peu de papes ont autant compté sur la politique et sur la diplomatie; elles lui ont valu, en Allemagne surtout, quelques succès mêlés à plus d'une déception. Le vengeur de l'Église, vainement attendu, ne s'est pas encore levé, et rien n'annonce son approche. Aujourd'hui, l'on se demande, sous les loges vaticanes, si les cours et les monarchies ne seraient pas de précaires soutiens à qui oserait s'appuyer sur elles. On se demande si Rome ne va pas, une fois encore, être témoin des révolutions des États, et si le flot qui a emporté la royauté terrestre des papes doit longtemps s'arrêter au pied des trônes laïques, de droit héréditaire ou de droit populaire. On se dit que l'Église, qui a les promesses de la pérennité, ne doit pas s'enchaîner aux choses qui passent : ni aux institutions vieillies, ni aux dynasties vieillissantes; qu'elle seule n'est point caduque, et que, autour d'elle, les formes politiques et sociales peuvent se modifier, sans que son antique jeunesse en soit atteinte. Après avoir vu le vieux monde passer de la cité romaine à la commune du moyen âge, et de l'anarchie féodale aux grandes unités monarchiques, pourquoi la papauté s'effraierait-elle d'assister à une nouvelle évolution des sociétés qui lui ont été données en héritage? A-t-elle toujours eu tant à se louer des monarchies modernes, absolues ou constitutionnelles, que sa dignité ou sa liberté en doivent redouter l'ébranlement? — Mais, s'il n'est pas du rôle de l'Église de faire obstacle aux transformations sociales ou politiques, il ne lui convient pas davantage de hâter l'écroulement des institutions édifiées par les siècles. Ce n'est pas à elle d'anticiper sur les solutions de l'avenir ; et, sans s'épouvanter des révolutions de demain et des ruines prochaines, elle n'a pas pour mission de les précipiter. A ses mains sacrées a toujours répugné la pioche des démolisseurs.

Certains voyans, lui montrant les signes entrevus à Sainte-Hélène par Napoléon, ont beau lui crier que, avant cent ans, l'Europe, comme l'Amérique, ne connaîtra plus que de libres républiques; — certains Anglo-Saxons, lui représentant le déplacement graduel du centre de gravité de notre monde civilisé, ont beau

lui conseiller de traverser les mers (1), — la papauté réside encore dans sa vieille Rome, en Europe; et dans cette Europe arriérée, empereurs et rois font toujours quelque figure. Kaisers et tsars, monarques et chanceliers ne sont pas encore quantité négligeable. Si la papauté ne sent plus le besoin de lier son sort au leur, elle ne se sent pas le droit de les heurter sans y être contrainte. Tant que les ennemis des trônes ont été seuls à lever le drapeau de la réforme sociale, le Vatican devait hésiter à faire campagne, avec les novateurs, contre les vieilles dynasties, ses anciennes et incommodes alliées. Mais quel scrupule peut avoir le saint-siège à remuer, à son tour, les questions ouvrières, quand il a vu des chanceliers les soulever bruyamment pour emporter un vote parlementaire, et des souverains s'efforcer de s'en emparer pour rehausser le lustre pâlissant de leurs couronnes? Ce qu'a tenté un empereur novice, désireux de donner au principe monarchique une force nouvelle, en faisant du souverain l'arbitre des luttes de classes, pourquoi un pape n'en aurait-il pas l'audace? S'il peut y avoir un empereur des ouvriers, pourquoi n'y aurait-il pas un pape des prolétaires? Et si, de ces deux hommes que le moyen âge appelait les deux luminaires du monde, et le poète, les deux moitiés de Dieu; si du vieux pape et du jeune césar, il en est un qui mérite d'être taxé de témérité, et qui, en prétendant raffermir la société, risque de la bouleverser, — assurément, ce n'est pas celui qui n'a que des âmes à conduire, qui n'est pas responsable de la paix de l'usine et de l'atelier, qui ne peut donner aux peuples que des conseils et non des lois, qui en prêchant la réforme des sociétés n'est pas chargé de l'exécuter; celui surtout qui, alors même qu'il encourage les revendications populaires, garde toujours un frein contre le déchaînement des convoitises; celui qui dans ses doctrines, dans sa foi, dans les mœurs chrétiennes, peut présenter au monde une solution toute prête. Car tel est l'avantage du pape et de l'Église sur tous les souverains et les ministres, sur les réformateurs d'en haut ou les révolutionnaires d'en bas. Seul, en s'adressant aux foules, en les conviant à prendre une place plus large au maigre banquet de cette vie terrestre, il a, de par l'Évangile, de quoi mater leurs appétits et discipliner leur grossièreté native. Seul, il sait ce qu'il promet et ne peut être accusé de chimère ou de charlatanisme, parce qu'il possède les clés du paradis rêvé, et que, si les peuples consentaient à le suivre, il saurait les conduire aux terres nouvelles où règnent la paix et la justice.

(1) M. W. Stead, par exemple : *The Pope and the new era*, 1890.

IV.

Rome a parlé : l'Église a désormais une doctrine sociale. Dans l'ardeur de leur foi, j'entends des catholiques nous assurer que la question est à jamais tranchée par le magistère du juge infaillible. A leurs yeux, plus de problème social; il n'y a qu'un enseignement à mettre en pratique. Pour les plus confians, l'application ne saurait se faire attendre longtemps. Deux cents millions de catholiques, réunis en immense et docile équipe, vont opérer de concert, au signal pontifical, et, d'un même coup d'épaule, pousser en mesure la société vers le but marqué.

Ce sont là de vastes espérances. A part leur hardiesse, je ne sais si c'est bien comprendre la portée de l'acte pontifical et le langage de Léon XIII. Est-il interdit de se demander si les questions économiques sont de celles qui peuvent être résolues par le *Roma locuta est?* C'est à quoi il vaut la peine de réfléchir quelques instans. A parler franc, nous ne soupçonnions point que les problèmes sociaux fissent partie du mystique dépôt de vérités dont le successeur de Pierre a la garde. Peut-être, étions-nous dans l'erreur; mais l'erreur naguère était commune. Le large champ des questions économiques nous semblait une terre ouverte où, clercs ou laïques, les plus scrupuleux des catholiques se pouvaient mouvoir en liberté. Il y a vingt-cinq ans, un vieil ami disait à mon frère qui commençait ses études économiques : « Jeune homme, vous faites de l'économie politique, c'est très bien; mais il faut faire de l'économie politique chrétienne. » Le mot, à cette époque reculée, nous fit l'effet d'un non-sens. De l'économie politique chrétienne, — quoique certains écrivains, tels que Villeneuve-Bargemont ou Perrin de Louvain, en eussent déjà posé les principes, — cela ne nous semblait guère moins bizarre que de la physique ou de la chimie chrétienne. Les temps ont changé, et il en va autrement de nos jours. Mais, même après l'encyclique *De conditione opificum*, y a-t-il bien une économie politique catholique, avec un formulaire arrêté *ne varietur*, dont aucun croyant ne puisse s'écarter sans péril d'hérésie? Nous connaissons, en Europe et en Amérique, de nombreux catholiques qui prétendent faire de l'économie sociale chrétienne, c'est-à-dire, si nous comprenons bien, s'inspirer, dans les questions économiques, de l'esprit de l'Évangile. Hier, encore, ils étaient partagés, sur des points essentiels, en écoles diverses. L'an dernier, ces divergences s'étaient bruyamment manifestées au « congrès de Liège » convoqué pour les faire cesser. A Liège, en 1890, comme cet automne

à Malines, on était entre économistes catholiques : l'unité de foi religieuse n'empêchait pas la diversité des tendances sociales. Les uns se déclaraient partisans de la liberté individuelle, les autres en faisaient bon marché. Ceux-là redoutaient l'intervention de l'État, ceux-ci la réclamaient. De ces deux sortes d'économistes chrétiens, les uns sont-ils devenus hétérodoxes, et va-t-il y avoir, pour les catholiques, une orthodoxie économique comme il y a une orthodoxie théologique?

Si singulier que cela nous semble, c'est bien ainsi, paraît-il, que l'entendent certains des patriarches, primats, archevêques, évêques auxquels Léon XIII s'est adressé dans son encyclique. Le souverain pontife s'est prononcé, nous affirme-t-on ; il a parlé *ex cathedra;* les catholiques n'ont qu'à s'incliner. Autrement, écrivait naguère à son clergé le primat d'Afrique, « un schisme, une hérésie seraient bientôt à craindre (1). » Faire ici des distinctions entre les enseignemens du vicaire de Jésus-Christ, prétendre que « dans l'ordre des faits qui intéressent pratiquement la religion et l'Église, » ses conseils ou ses préceptes n'ont pas un droit absolu à la soumission des catholiques, « c'est là, maintient l'archevêque d'Alger, une erreur grave, condamnée par le concile du Vatican, avec les autres erreurs de l'ancien gallicanisme. » — « Rien ne peut être plus funeste que les conséquences d'une telle distinction dans les temps troublés où nous vivons. » Et le cardinal conclut par cet avertissement : Sur les points décidés par Léon XIII, la libre discussion était permise jusqu'ici ; elle ne l'est plus après l'encyclique.

Il ne nous appartient pas de discuter ici l'opinion de l'ardent cardinal ; il nous suffit de la signaler. Les conséquences en mèneraient loin. Elles n'iraient à rien moins qu'à faire de l'économie politique, comme autrefois de la philosophie, la servante, « l'ancelle, » de la théologie. Nous doutons que cela soit de l'intérêt de l'Église. Ses adversaires ont coutume de dire que, chez elle, il ne reste plus de place pour la science, parce qu'il ne reste plus de place pour la liberté. N'y a-t-il pas inconvénient à rétrécir sans cesse, jusque dans les sciences profanes, le domaine abandonné aux libres discussions des hommes? Si l'autorité pontificale devait, à chaque génération, rendre ainsi plus étroit le terrain où se meut la science humaine, le savant catholique ressemblerait bientôt à un homme attardé sur une plage de l'Océan, en face de la marée montante, et obligé de reculer, pas à pas, pour n'être point gagné par le flot. Les artistes du moyen âge représentent le pape Grégoire le Grand

(1) Lettre pastorale du cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger (août 1891).

avec une colombe lui parlant à l'oreille. La symbolique colombe va-t-elle souffler aux successeurs de Grégoire le Grand les vérités économiques avec les vérités théologiques? et les héritiers d'Adam Smith et de J.-B. Say devront-ils se borner au commentaire des paroles pontificales? Dans ce cas, il faudrait ajouter au catéchisme un chapitre sur les vérités et les erreurs économiques. Cela, paraît-il, est déjà fait; certains ecclésiastiques ont, du moins, réduit les leçons de Léon XIII en formules à apprendre par cœur (1).

Il nous semble, quant à nous, que, au point de vue théologique même, il y aurait, dans les encycliques de Léon XIII, une distinction à faire entre la partie morale et la partie économique des enseignemens du souverain pontife. Pour la morale, aucun doute: d'après la tradition et les conciles, elle rentre assurément dans les attributions de l'Église et du saint-siège. Qu'il s'agisse de morale sociale ou de morale privée, les préceptes du siège apostolique ont, pour le croyant, la même valeur; ils ont force de loi, ils sont sans appel. En est-il de même des doctrines économiques? Cela, je l'avoue, me paraîtrait une nouveauté: ce serait étendre la sphère de l'infaillibilité pontificale à des matières que, d'habitude, les théologiens n'y faisaient pas rentrer. Rassurons-nous, du reste, l'encyclique *Rerum novarum* est bien moins une leçon d'économie politique qu'une instruction morale. Le saint-père s'y tient, de préférence, sur le terrain où l'incrédule même aurait mauvaise grâce à nier sa compétence. Dans ces irritantes questions sociales, obscurcies par l'égoïsme d'en haut et par l'égoïsme d'en bas, le père commun s'attache surtout aux principes de morale, au point de droit. Son encyclique est, avant tout, un code de morale sociale. Le pape, du haut de la chaire de vérité, énonce les principes de justice que, dans les rapports sociaux, les chrétiens doivent toujours avoir dans leur cœur; — et, en même temps que ces principes, il indique, sans prétendre l'imposer, la méthode qui lui paraît la plus apte à en assurer l'application. S'il vient à toucher les questions proprement économiques, questions d'ordre pratique surtout, avec quel tact, avec quelle mesure il le fait! et cela, en s'appuyant sur la raison et les vérités d'ordre naturel, plutôt que sur les vérités révélées. Lui, le docteur par excellence, il semble alors éviter de dogmatiser; il se défend, au besoin, de nous apporter des solutions toutes faites; il nous renvoie aux leçons de l'expérience et à l'étude des faits. Ce n'est pas ainsi, nous paraît-il, que se libellent les dogmes. Sur les points les plus contestés, on cher-

(1) Un prélat français, Mgr Lecot, a ainsi tiré de l'encyclique *Rerum novarum* un catéchisme qui, assure-t-on, ne contient pas moins de cent trente-six questions.

cherait vainement les formules nettes, catégoriques, décisives, habituelles au siège romain, quand il tranche des questions dogmatiques. Je ne retrouve pas ici, comme dans les suprêmes arrêts rendus sur les querelles théologiques, l'intention formelle de mettre fin à toute controverse, en proclamant la vérité des uns et l'erreur des autres. L'encyclique sur la condition des ouvriers est quelque chose de plus et de mieux qu'un programme économique; c'est un baiser du Christ à ses pauvres, et l'embrassement du peuple par l'Église. C'est un acte, — l'acte d'un père qui se jette entre ses enfans, mis aux prises par la jalousie, pour les rappeler à leurs devoirs mutuels d'amour et de condescendance. Le pape a vu la société moderne coupée en deux armées ennemies, et il est descendu au milieu des combattans rangés en bataille, et entre les deux camps, il a planté la croix.

Après cela, peu importe la valeur dogmatique de cet enseignement social. La question en elle-même n'a aucune importance pratique. La réponse qu'y peuvent faire les docteurs n'a d'intérêt qu'autant qu'elle montre comment on entend dans l'Église les décrets du concile du Vatican : quel orbite reconnaît la théologie à l'infaillibilité du souverain pontife. Or, nous le voyons ici: pour la plupart des catholiques, pour le clergé notamment, l'infaillibilité fait au pape comme une auréole éblouissante dont l'éclat rayonne en tout sens, au delà même de la sphère dogmatique. Laissons aux théologiens le soin de décider jusqu'à quel point les enseignemens de l'encyclique *Rerum novarum*, et des encycliques en général, sont obligatoires pour tous les fils de l'Église. La thèse soutenue, à cet égard, par certains prélats ou certaines feuilles religieuses ne fait que confirmer nos prévisions sur les conséquences de la définition de l'infaillibilité pontificale (1). Les catholiques ne se demandent plus si le pape est infaillible; ils se demandent si, en telle matière, le pape a parlé comme docteur infaillible. Le différend entre « ultramontains et gallicans, » déjà, en 1870, plus théorique que pratique, a seulement été déplacé et reporté plus loin. Si l'esprit d'amour et d'union n'avait banni de l'Église l'esprit de dispute, il y aurait toujours, pour ce dernier, matière à chicanes; la dent des ergoteurs aurait encore de quoi mordre aux encycliques ou aux bulles pontificales. En proclamant le souverain pontife infaillible, le concile du Vatican n'a pas rigoureusement précisé les conditions dans lesquelles s'exerce cette infaillibilité (2). Le pape est infaillible en matière de doctrine sur la foi et

(1) Voyez *les Catholiques libéraux, l'Église et le Libéralisme de* 1830 *à nos jours*, ch. XIII; Plon, 1885.

(2) *Constitutio dogmatica prima : De Ecclesia Christi*, cap. III; *De vi et ratione prim. rom. pontificis.*

sur les mœurs; mais où finit la morale et où commence la politique ou l'économique? Le pape est infaillible quand il parle *ex cathedra*, comme pasteur et docteur suprême de l'Église; mais quels sont les signes certains de l'*ex cathedra?* Les théologiens ne semblent pas tous l'entendre de la même manière; à en croire plusieurs, et non des moindres, l'*ex cathedra* n'est hors de doute, et l'infaillibilité doctrinale ne s'impose à la foi des fidèles que lorsque les enseignemens pontificaux sont corroborés par un anathème contre les rebelles qui ont l'audace de les repousser (1).

Parmi les catholiques également agenouillés devant les clefs pontificales, persistent encore, tacitement, les deux tendances qui les divisaient avant 1870. Les uns, de tout temps jaloux de faire intervenir le *Roma locuta est*, sont portés à étendre, en tout sens, sur les sciences humaines, l'ombre ou la lumière de l'infaillibilité pontificale. Les autres, désireux de ne point voir rétrécir le champ des « opinions libres, » restent enclins à ne pas agrandir la sphère de l'autorité doctrinale. Et de même que, avec le *Syllabus* et l'encyclique *Quanta cura*, on avait voulu fermer la bouche aux catholiques suspects de libéralisme politique, certains docteurs de la chaire ou du journal voudraient, aujourd'hui, avec l'encyclique *De conditione opificum*, clore les lèvres des catholiques suspects de libéralisme économique. A entendre tel apôtre du catholicisme social, tout catholique est tenu d'être « interventionniste, » sous peine de cesser d'être orthodoxe (2). En revanche, tel adversaire de l'intervention de l'État conclut déjà, de la même encyclique, que les apologistes de l'ingérence de l'État doivent, sous la même peine, renoncer à leur système. Le document pontifical est ainsi tiré en sens opposé par les écoles rivales. Comment s'en étonner, dès lors qu'on prétend trancher de telles questions par voie d'autorité? Il reste, en effet, aux plus soumis des fils de l'Église un droit dont ni pape, ni concile ne les a privés, le droit de commenter les actes pontificaux. C'est le seul dont la plupart osent user, mais prêtres ou laïques, les plus scrupuleux en usent à l'occasion. Au lieu de disputer sur la valeur dogmatique des encycliques pontificales, on en discute le sens. Les théologiens les plus larges, ceux qui étendent le moins le domaine de l'infaillibilité, professent, en effet,

(1) Cette délicate question a été élucidée, avec autant de clarté que de science, par M. Ém. Ollivier, d'après les principaux théologiens romains (voyez *l'Église et l'État au concile du Vatican*, t. Ier, p. 186, 199; t. II, p. 359, 371. Cf. du même auteur: *Commentaire de l'encyclique de Léon XIII sur la constitution chrétienne des États* (*Immortale Dei*); les mêmes réflexions peuvent s'appliquer à l'encyclique *Rerum novarum*. (Voyez également Mgr Bougaud, *le Christianisme et les temps présens*, t. IV, 1re partie, chap. V, 3; et Fessler, *de la Vraie et de la fausse infaillibilité*.)

(2) Voyez, entre autres, le P. de Pascal, *l'Église et la question sociale*.

que, alors même que le pape ne parle point *ex cathedra*, en pontife infaillible, il y a témérité, orgueil, partant péché, à ne pas se courber devant les enseignemens du chef de l'Église. L'obéissance est devenue la première vertu du catholique; mais, le plus souvent, par la faculté d'interprétation, la liberté d'opinion trouve moyen de se concilier avec l'obéissance. A cet égard, il en sera des encycliques de Léon XIII comme du *Syllabus* et des encycliques de Pie IX. Elles, aussi, échapperont malaisément à la diversité des interprétations, quoique, aujourd'hui, dans l'Église, on semble se faire un devoir de jeter, sur toutes les divergences, le voile du silence. Si bien disciplinés que soient les catholiques, il restera, parmi eux, dans les questions sociales, comme dans les questions politiques, deux tendances : ni ici, ni là, l'unité absolue n'est de ce monde. Est-il quelqu'un pour s'en plaindre, ce ne sera point nous. Qu'il s'agisse de M. Freppel ou de M. de Mun, des disciples de Le Play ou des imitateurs de Ketteler, il nous déplairait de voir mettre des cadenas à des bouches éloquentes, fût-ce celles de nos contradicteurs.

IV.

Si, en matière sociale, les enseignemens du souverain pontife ont quelque autorité, il est désormais interdit à un catholique de se dire socialiste. On s'en est aperçu, cet automne, au « congrès » de Malines. Un avocat de Bruxelles, M. Dumonceau, avait engagé les catholiques à ne pas se montrer hostiles au socialisme, à ne point avoir peur d'un mot. Ce langage a soulevé les protestations de l'assemblée et provoqué de véhémentes répliques de la part de M. le chanoine Winterer, comme de Mgr d'Hulst. Le débat a été résumé aux applaudissemens du « congrès » par M. Hellepute, professeur à l'université catholique de Louvain. « Un socialisme chrétien, a-t-il dit, serait celui qui admettrait les principes que tous les socialistes rejettent. Il faudrait alors changer le sens du mot. Mais il est trop tard : Karl Marx, Bebel, Liebknecht l'ont fixé. On peut regretter que ce nom leur soit échu en partage, comme je regrette, pour ma part, que le nom de libéralisme soit échu aux libéraux ; mais ce sont là des regrets stériles. — Le mot de démocratie, au contraire, ajoutait le professeur de l'université catholique, n'est pas encore confisqué, et comme il exprime une idée très conforme à l'Évangile, nous le prenons, de peur qu'on nous le prenne ; — et nous saurons le justifier. » L'explication est

à retenir, car, sur ce point il est difficile aux catholiques de ne pas raisonner partout comme l'orateur de Malines.

Aucun doute, en effet; le socialisme a été formellement et nominativement réprouvé par le pape Léon XIII. En cela, du reste, Léon XIII n'a fait que renouveler les condamnations portées par ses prédécesseurs, par le pape Pie IX notamment. Le socialisme était une des « pestes » anathématisées par le *Syllabus*. Pour Léon XIII, comme pour Pie IX, socialisme est demeuré synonyme de communisme ou de collectivisme. Le siège apostolique ne s'est pas prêté à l'équivoque de tant de bonnes gens qui, voyant dans ce mot une amorce pour la pêche des suffrages ou un miroir à alouettes pour la chasse aux électeurs, se déclarent bravement socialistes, sauf à ajouter une épithète émolliente ou un adverbe adoucissant, comme « sagement socialistes, prudemment socialistes. » Pareille ambiguïté eût été peu digne de la chaire romaine. Le vicaire du Christ ne peut parler aux peuples comme un candidat, du balcon d'un hôtel de ville, ou de l'estrade des réunions publiques. Pour lui, le socialisme est demeuré ce qu'il était pour ses prédécesseurs, une erreur antisociale condamnée par l'Église. En ce temps de confusion, où le scepticisme des ambitieux jongle impudemment avec les mots et les formules, cela seul est une leçon de moralité que la papauté nous donne à tous, d'autant que, en réprouvant ce mot de socialiste, elle s'enlève, sciemment, une prise sur les masses qu'elle prétend reconquérir. Il est bon que les mots gardent le sens que leur avait donné l'usage, — non-seulement, afin qu'en parlant l'on se puisse entendre, mais aussi, parce qu'il est mauvais que les défenseurs et les adversaires de la famille et de la propriété se donnent le même nom et se rangent, même en apparence, sous la même bannière ; — mais, parce qu'on ne désarme point les passions révolutionnaires et les convoitises anarchiques en leur empruntant leur vocabulaire, et que, tout au contraire, en prenant le mot, on risque d'être obligé de subir la chose.

Quand il identifie le socialisme et le collectivisme, le pape, dira-t-on peut-être, fait lui-même une confusion, car à ce vague nom de socialisme, en train de perdre toute signification précise, il donne un sens plus étroit, plus défini, que ne le font beaucoup de ceux qui, en France ou ailleurs, s'intitulent socialistes. Alors même que l'objection aurait quelque fondement, — quand il serait vrai que, en sacrifiant les droits individuels à l'intérêt présumé de la collectivité, tout socialisme n'aboutit pas forcément au collectivisme, — les catholiques les plus pressés de faire intervenir Rome dans les débats économiques ou politiques seraient les der-

niers à pouvoir se plaindre de cette soi-disant confusion. Est-ce la seule de ce genre qu'un œil attentif puisse découvrir dans les encycliques pontificales? Si le suprême pasteur semble à quelques-uns n'avoir pas donné du mot socialisme une définition exacte; s'il leur paraît en avoir étendu ou aggravé la signification en l'entendant partout dans le sens le plus outré, ne pourrions-nous pas rappeler qu'il en a été de même, *a fortiori*, du libéralisme condamné par les encycliques de Grégoire XIII, de Pie IX, de Léon XIII lui-même? Les libéraux, ou tels d'entre eux, n'auraient-ils pas le droit de dire qu'ils n'entendent pas toujours le libéralisme de la même manière que le *Syllabus* et l'encyclique *Quanta cura?* que, lorsqu'ils défendent la liberté de la presse ou la liberté des cultes, ils ne prétendent point, comme on le suppose à Rome, que l'erreur et la vérité, le mal et le bien aient théoriquement les mêmes droits. Cela n'empêche point que le libéralisme n'ait été condamné, aux applaudissemens de la majorité des catholiques militans; cela n'empêche pas que, aujourd'hui encore, dans la plupart des séminaires, le libéralisme est taxé d'erreur et d'hérésie, et que, à l'heure même où l'Église n'a de chance de liberté que dans les libertés communes, certaines feuilles religieuses font toujours défense à ses fils de se dire libéraux. Heureusement pour eux, et heureusement pour l'Église, la distinction, quelque peu scolastique, de la *thèse* et de l'*hypothèse* est venue donner aux catholiques, amis des libertés publiques, le moyen de mettre d'accord leurs convictions libérales et leur foi religieuse. Un des services que Léon XIII a rendus à l'Église, c'est assurément d'avoir, par l'encyclique *Immortale Dei* (1), donné à ce compromis la sanction pontificale. Pareil compromis se fera-t-il jamais pour le socialisme, et tout en le repoussant en théorie, les catholiques pourront-ils, en fait, se déclarer socialistes, ou agir comme tels? Oseront-ils, là aussi, user de distinction entre le mot et la chose, entre la thèse et l'hypothèse? Il m'étonnerait peu que d'aucuns le tentassent un jour; que, laissant à d'autres le nom repoussé par l'Église, certains, s'abusant eux-mêmes, fissent du socialisme, en le démarquant. De cela, le saint-siège ne saurait être responsable, car, en réprouvant le socialisme, la papauté a réprouvé le nom et la chose.

— Si le pape condamne le socialisme, c'est que l'Église a oublié l'Évangile. Qui parle ainsi? Est-ce uniquement le prolétaire et les tenans de la révolution sociale? Non. J'ai entendu mainte fois

(1) L'encyclique sur *la Constitution chrétienne des États* (voyez particulièrement le commentaire de M. Ém. Ollivier).

des réflexions analogues, jusque dans le camp adverse. Combien, parmi les gens du monde, sont persuadés que l'Évangile est imprégné de socialisme! Pour un peu, l'on ferait de Proudhon, l'athée, ou de Marx, le juif, d'inconsciens disciples de Jésus. Il y a là une équivoque. Ce qu'on appelle le socialisme de l'Évangile, loin de ressembler au socialisme que nous connaissons, en est l'opposé. Il est né du renoncement et non de la cupidité ; il a pour principe le dédain et non le désir des richesses. Le prétendu socialisme évangélique, c'est celui des couvens, dont le premier article est le vœu de pauvreté. Voilà le seul socialisme qui se puisse réaliser et qui puisse durer; mais ce n'est pas celui dont se berce notre siècle. Avec le vœu de pauvreté, le communisme cesse d'être une utopie. Il devient aisé de faire vivre en paix de petites sociétés où tout est mis en commun, quand chaque membre se dépouille joyeusement de tout ce qu'il possède. La cité monastique, fondée sur ce communisme évangélique, est aux antipodes de la chimérique cité égalitaire, rêvée par le socialisme moderne. L'une a été bâtie par l'esprit de sacrifice et a eu pour ouvrières la charité et la libre obéissance ; l'autre ne peut être édifiée que par la convoitise et l'envie, et elle ne saurait avoir d'autre architecte que la contrainte.

Bien plus, loin d'être la réalisation de l'idéal chrétien, le socialisme serait le renversement de toute l'économie sociale chrétienne. Car le christianisme a, dès longtemps, son économie sociale, enseignée par les Pères et transmise traditionnellement dans l'Église, de siècle en siècle. Nous la trouvons résumée dans le hautain sermon de Bossuet sur « l'éminente dignité des pauvres dans l'Église. » Le principe en est simple : riches et pauvres font également partie du plan providentiel. Dieu, pour leur sanctification mutuelle, a besoin des uns et des autres. Les riches sont les intendans des pauvres, voilà la doctrine. Le superflu des uns doit, par le canal de la charité, servir au nécessaire des autres; telle est, à proprement parler, l'économie sociale catholique, celle qui appartient en propre au christianisme ; jamais l'Église ne l'a répudiée. On en retrouve la marque jusque dans l'encyclique de Léon XIII. Les inégalités sociales sont une loi de la Providence, et, si j'ose m'exprimer ainsi, une loi de la grâce, en même temps qu'une loi de la nature. Par là seul, le socialisme serait en contradiction avec le christianisme. Il ruine le plan divin ; et cela, de deux façons : en prétendant niveler toutes les inégalités sociales, et en prétendant, partout, substituer l'obligation légale à la libre charité, la contrainte à l'amour. L'égalité qu'il rêve n'est qu'une lourde parodie de l'égalité évangélique, et sa solidarité, une grossière et diabolique contrefaçon de la frater-

nité chrétienne. On y reconnaît sans peine la main de Satan qui se plaît à imiter, en les défigurant, les œuvres du Seigneur.

Pour l'Église, le problème de la distribution des richesses est, avant tout, un problème moral. La solution est dans la charité, et bien que la charité soit un devoir strict, un devoir de justice auquel le riche n'a pas le droit de se soustraire, la charité, pour être méritoire et demeurer une vertu, doit rester volontaire. Par là, qu'on le remarque bien, l'Église, dans la question sociale, aboutit à la liberté. Elle ne saurait, sous peine de renier son principe, se rallier au socialisme autoritaire qui prétend remplacer l'initiative privée par l'action de l'État, et la charité vivante par le mécanisme administratif. En ce sens, pourrions-nous dire, l'Église est forcément libérale ; elle sera toujours avec les adversaires de l'absorption de l'individu par la collectivité.

Cela est si vrai, — il n'est pas inutile de le constater, — que s'il est sorti de l'Évangile des sectes socialistes, communistes, c'est toujours en dehors de l'Église, — que dis-je, en dehors des grandes églises chrétiennes. Prenez l'antiquité, prenez le moyen âge ; regardez l'Occident, regardez l'Orient, il n'y a de socialistes que parmi les hérétiques. Des gnostiques et des manichéens aux anabaptistes, il s'est trouvé, à presque toutes les époques, de religieux prédicateurs du socialisme, mais jamais dans le giron de l'Église. Aujourd'hui même, il en surgit encore, çà et là, dans la confusion des sectes anglo-saxonnes ; et, à l'autre extrémité du monde chrétien, j'ai rencontré de ces apôtres du communisme chez les moujiks de la Grande-Russie (1). L'Église n'a jamais été plus favorable à ceux qui ont voulu abolir la propriété qu'à ceux qui ont voulu abolir le mariage. Loin d'être une pousse naturelle du christianisme, le socialisme n'a pu être greffé sur l'arbre de la croix.

Pour ne pas condamner le socialisme, Léon XIII eût dû rompre avec toute la tradition catholique. Non content de le réprouver, le pape s'est fait un devoir de le réfuter. Dans l'encyclique où il présentait au monde les revendications des ouvriers, il a voulu prendre la défense de la société menacée par les meneurs des classes ouvrières. Il s'est appliqué à consolider l'édifice que, aux yeux des plus timorés, sa main tremblante semblait devoir ébranler. C'est pour qu'on ne pût se méprendre sur ses intentions qu'il nous a donné cette longue réfutation du socialisme. Il l'a fait d'une manière toute rationnelle, joignant aux argumens des anciens scolastiques ceux des modernes économistes. Léon XIII, il faut se le rappeler

(1) Voyez *l'Empire des tsars et les Russes*, t. III ; *la Religion* (Hachette, 1889), liv. III, ch. VI et IX.

n'est pas absolument novice en ces questions. L'archevêque-évêque de Pérouse s'en était inquiété avant le successeur de Pie IX. On en trouve la trace dans ses lettres pastorales de 1877-1878. Il avait étudié les auteurs, il ne dédaignait pas de citer Bastiat à côté de saint Thomas. Léon XIII n'a jamais été de ces dévots qui font fi de la science. Aussi ne sommes-nous pas étonné de retrouver, dans l'ample et ferme latin pontifical, les démonstrations classiques des économistes et des philosophes. Le souverain pontife est ici l'interprète de la loi naturelle, en même temps que de la loi révélée. La propriété n'a jamais eu de champion plus vigoureux. C'est sur la pierre inébranlable du droit naturel qu'il prétend l'asseoir. A ses yeux, la propriété n'est pas simplement une création de la loi pour l'utilité commune; de même que la famille, elle émane de la nature, elle repose sur un droit antérieur aux lois et aux conventions sociales. Par suite, le socialisme n'est pas seulement une utopie, il est une injustice, une violation du droit. Pour le pape, comme pour la plupart de nos économistes, la propriété est le complément naturel de la personnalité humaine ; elle a pour base le travail et l'épargne. Sa légitimité est fondée sur le droit de l'individu et sur le droit de la famille ; elle est confirmée par l'intérêt général. Et cela, selon le pape, est vrai de l'appropriation du sol, aussi bien que de l'appropriation des capitaux, de façon qu'il combat le socialisme, sous sa double forme, le socialisme agraire de H. George ou de Tchernychevsky, non moins que le socialisme ouvrier de Marx et de Lassalle. Pour Léon XIII, comme pour nos économistes, la substitution de la propriété collective à la propriété personnelle appauvrirait les sociétés. Pour lui, comme pour nos juristes, le droit de propriété a pour corollaire le droit de transmettre la propriété, l'un et l'autre étant de droit naturel. Et cette propriété et cet héritage, « l'autorité publique viole la justice, quand sous le nom d'impôts, elle les grève de charges exagérées, » car ils appartiennent aux particuliers et non au public. A l'État, comme aux foules, aux rapines masquées du fisc, comme aux convoitises brutales des masses, le souverain pontife oppose les règles éternelles de la justice, contre laquelle ne sauraient prévaloir ni décrets souverains ni lois populaires. Cela n'est pas permis ! *Non licet!* leur crie-t-il. Les spoliateurs d'en haut, ou d'en bas, ont beau se couvrir de l'intérêt public, le pape leur barre la route avec le vieux commandement du Décalogue : « Tu ne prendras pas le bien d'autrui. »

A toute cette démonstration, la science laïque n'a qu'un mot à dire : *Amen*. Économistes, philosophes, juristes doivent se féliciter d'entendre, dans les deux hémisphères, les déductions de la science

répétées par la chaire chrétienne, comme des oracles d'en haut. Le savant le plus engoué de ce qu'on appelle un peu prétentieusement « l'orthodoxie économique » n'aurait qu'à s'incliner devant le langage de Léon XIII. Le premier de nos journaux spéciaux le déclarait, il y a peu de semaines : si le saint-père n'était au-dessus de toutes les distinctions mondaines, l'Académie des Sciences morales et politiques pourrait, à l'unanimité, l'élire comme un de ses membres (1).

Est-ce à dire que le pape, le suprême pasteur des âmes, parle toujours en savant et en économiste ? Nullement ; car tout autre est son point de vue, comme tout autre est son rôle. Un pape, faut-il le répéter ? n'est pas un professeur d'économie politique, et l'on ne saurait attendre de la chaire vaticane la même rigueur de termes que d'une chaire du Collège de France. Un pape parle, avant tout, en interprète de la morale éternelle, chargé de rappeler, à ceux qui les transgressent, les lois de l'équité morale, supérieure à l'équité des lois positives. Il parle en apôtre qui veut refréner la passion des richesses et émouvoir les privilégiés de la fortune en faveur de ceux qui souffrent. Comment s'étonner de rencontrer, sous sa plume ou sur ses lèvres, une critique sévère de l'âpreté de la spéculation et de cet amour du lucre qui semble avoir gagné toutes les classes ? Le pape cherche à toucher les âmes autant qu'à éclairer les intelligences. Il secoue, pour l'éveiller, la torpeur des satisfaits insensibles aux maux de leurs frères. Il découvre, il étale, devant nous, les plaies de la société. C'est le procédé habituel de la chaire chrétienne. Ainsi ont, de tout temps, parlé les pères de l'église et les sermonnaires. Nous ne saurions exiger d'un pasteur de l'humanité souffrante la minutieuse et froide précision du savant qui analyse patiemment les phénomènes sociaux, avec les balances de la statistique ou le microscope de la monographie. Les accusations véhémentes contre les abus de notre régime industriel, le contraste fortement marqué de l'opulence des uns et de la misère des autres, tout ce qui, dans les discours ou les encycliques de Léon XIII, semble à quelques-uns encourager les déclamations révolutionnaires est dans le langage traditionnel de l'Église. Ce sont là les lieux-communs de l'éloquence ecclésiastique. Chrysostome et Bourdaloue en ont dit bien d'autres aux mondains de Byzance ou aux courtisans de Versailles.

Le pape nous représente les « prolétaires dévorés par l'usure vorace, » en proie à une misère imméritée ; il nous montre les richesses « affluant dans les mains du petit nombre, tandis que

(1) *L'Économiste français*, 3 octobre 1891.

la multitude gémit dans l'indigence. » Ce ne sont pas là des nouveautés dans la chaire chrétienne; nous y reconnaissons des traits habituels aux auteurs sacrés de toutes les époques. Est-ce plus vrai de la nôtre que des précédentes? — Non, assurément. Jamais la propriété, sous toutes ses formes, titres de rente ou morceaux de terre, n'a été répartie en autant de mains; jamais le bien-être matériel n'a été accessible à un aussi grand nombre. Ce sont là des faits d'une évidence trop manifeste pour qu'il soit nécessaire de les confirmer par des chiffres. De même, quand le saint-père nous montre la « multitude des prolétaires soumise à un joug presque servile, » nous ne saurions prendre ces expressions à la lettre, au moins pour notre France ou pour l'Angleterre, pour les pays où la vie industrielle est le plus développée. Loin d'avoir vu leur condition empirer avec les progrès de l'industrie, l'ouvrier et le paysan sont les deux classes de la société qui ont le plus gagné au développement de la richesse. Des trois facteurs de la production, des trois co-partageans habituels dans la répartition des produits, le travail est celui dont la part tend à croître le plus rapidement. Tandis que l'intérêt du capital et même les profits de l'entrepreneur vont diminuant avec le progrès de la richesse, le salaire de l'ouvrier, la rémunération du travail va sans cesse en augmentant. L'accumulation des capitaux tend à réduire le rendement du capital. C'est là un fait qui crève les yeux de qui ne veut pas les fermer. L'indolent égoïsme du rentier ne se lamente pas à tort : il lui devient de jour en jour plus difficile de vivre de ses revenus. Aux riches mêmes la baisse du taux de l'intérêt rendra bientôt l'oisiveté malaisée. Ce n'est rien moins qu'une révolution économique qui va s'accomplissant sous nos yeux, — une révolution au détriment du capital, à l'avantage des bras du prolétaire (1).

S'ils regardaient, derrière eux, le chemin parcouru depuis un siècle, les travailleurs, loin de jeter l'anathème à la société contemporaine, la béniraient. Mais ce qui les irrite contre elle, c'est bien moins leurs souffrances d'aujourd'hui que leurs progrès d'hier. Ne soyons pas dupes des apparences : si notre société est plus agitée, plus travaillée de convulsions intérieures, ce n'est point que la situation des classes populaires soit pire qu'aux époques précédentes, c'est plutôt qu'elle est sensiblement meilleure; c'est que les améliorations obtenues récemment rendent les masses ouvrières plus rebelles aux maux du jour et plus ambitieuses de conquêtes nouvelles. Je dirai de l'ouvrier et du « quatrième état » ce que

(1) Voyez l'ouvrage de mon frère, Paul Leroy-Beaulieu sur *la Répartition des richesses* (Paris, Guillaumin).

Tocqueville a dit du tiers-état et de la bourgeoisie à la veille de la Révolution : c'est de ses progrès mêmes que proviennent ses impatiences et ses exigences. La misère, en se faisant plus rare, choque davantage. L'ouvrier, redevenu un homme et un citoyen, supporte avec colère des maux qu'autrefois il endurait sans révolte. Le fardeau, depuis qu'il est moins lourd, lui semble plus pesant; c'est quand il n'en est plus écrasé, qu'il cherche à le secouer. Ses besoins ou ses appétits ont crû avec son bien-être, avec son instruction, avec ses libertés. Non content d'être quelque chose, lui aussi, à son tour, il veut être tout. Le pape Léon XIII en a le sentiment : « l'opinion plus grande qu'ont d'eux-mêmes les ouvriers, » l'instinct de leur force et de la puissance du nombre, le relèvement intellectuel et matériel des masses, joints, comme dit le saint-père, à la corruption des mœurs et à l'altération des rapports entre les ouvriers et les patrons, voilà, bien plus que la misère, les fauteurs du socialisme contemporain. Les causes en sont plus morales que matérielles, et c'est pourquoi l'intervention du pape et de l'Église n'a rien que de légitime. Le peuple, l'ouvrier en possession de la liberté politique et du droit de suffrage, tend à s'en faire une arme pour monter à l'assaut de l'aisance et de la richesse. Contrairement aux flatteuses prévisions de notre optimisme, l'égalité civile et l'émancipation politique des masses menacent d'aboutir à la guerre sociale. Serait-ce là le terme fatal de l'évolution démocratique? Avec la démocratie, les questions politiques doivent reculer au second plan et laisser le peuple face à face avec la grande, l'unique question pour les foules : celle de la vie, du ménage, du pot-au-feu.

V.

Devant ce péril, que faire? *Chto délat?* comme se demandent anxieusement, là-bas aussi, de Tchernychevsky à Tolstoï, nos amis les Russes. A ces maux des modernes sociétés, où donc est le remède, et quel sera le médecin? *Remedium unde petendum?* interroge le pape. Celui que proposent les novateurs, le socialisme, est pire que le mal ; « à la place de l'égalité rêvée, il apporterait l'égalité dans la misère et le dénûment. » — Le remède, répond le pape, l'Église le possède; le médecin, le seul qui vous puisse guérir, c'est le Christ; il sait l'huile qui adoucit les plaies, le baume qui cicatrise les blessures. Allez à lui et vous serez guéris. Le Christ seul est capable de vous rendre la paix et de faire régner parmi vous la justice, car seul il en connaît les lois. Ces questions sociales qui vous tourmentent, riches et pauvres, effrayant les uns, irritant les au-

tres, vous ne sauriez leur trouver de solution en dehors de Dieu et de la religion. Sans Dieu, tous les efforts des hommes seront vains, *inania conata hominum*.

Le pape a raison. Si suranné, si démodé que semble le remède qu'il nous propose, c'est encore le plus sérieux qu'on nous puisse offrir. Veut-on un spécifique, je n'en sais pas d'autre; tous ceux qu'on nous vante d'ailleurs sont plus dangereux qu'efficaces. Dieu seul pourrait nous rendre la paix sociale; à son Christ seul appartient de nous dire le *Pax vobiscum*. Tout l'art, toute la science des hommes, y échoueront. Il n'y faut rien moins que l'intervention divine, — et c'est pour cela que l'état de nos sociétés est si grave. Un philosophe a dit que Dieu avait fait son temps et que l'heure était venue de le reconduire à la porte de nos cités, car le monde moderne n'avait plus de services à recevoir de lui. L'insensé! jamais la société n'a eu plus besoin de Dieu et de l'Évangile. L'humaine solidarité dont rêve cette société industrielle, l'Évangile seul la lui peut apporter; il lui peut seul enseigner la vraie fraternité, qui, au ciel, a nom charité. L'Évangile a pour cela d'autres ressources que la vaporeuse religion de la souffrance humaine, ou le culte vide de l'Humanité, — une assez vilaine déesse, après tout. — Il y a dans le christianisme une mystérieuse vertu sociale. La religion, un pape a le droit de s'en glorifier, a ce qui fait défaut à la loi ou à la science; seule elle a, pour entrer dans les âmes, pour y planter la justice et l'amour « des instrumens qui pénètrent jusqu'au fond du cœur. »

La vertu sociale du christianisme, est-il besoin d'encyclique pour la démontrer? Irons-nous contredire le pape quand il nous affirme que c'est, de toute manière, par ses enseignemens, par l'éducation chrétienne, par la prédication, par l'exemple, par ses œuvres, que l'Église contribue à l'apaisement des conflits dans la société? Qu'avons-nous à objecter quand Léon XIII nous rappelle que le christianisme a ennobli la pauvreté et réhabilité le travail? Le travail manuel que le monde antique ne concevait que sous la forme d'un esclave, le christianisme l'a mis sur ses autels sous la forme d'un Dieu. Car, dit le pape aux ouvriers, le dieu-homme que nous adorons a été lui-même ouvrier; c'était un des vôtres, il a voulu passer pour le fils d'un artisan; il a vécu, la plus grande partie de sa vie, du travail manuel, *opere fabrili*. Ainsi envisagé, le christianisme, en effet, est une sorte d'apothéose du travail et du travailleur (1). Je ne sais plus le nom de ce moine du moyen âge qui

(1) La dévotion moderne a rendu cela encore plus sensible par le culte spécial rendu aujourd'hui à saint Joseph, le traditionnel charpentier de Nazareth.

baisait avec respect la main calleuse du paysan. Aux yeux de l'Église, les privilégiés n'ont jamais été les riches, les grands de ce monde, mais bien les petits et les pauvres; n'est-ce pas à eux que vont, de préférence, les béatitudes du Sermon de la montagne? Pour entrer dans le royaume des cieux, il faut que les riches eux-mêmes se fassent pauvres en esprit. Être pauvre en esprit! combien, — parmi les riches, ou parmi les pauvres, — savent l'être aujourd'hui?

Une erreur commune autour de nous, c'est de s'imaginer que le christianisme ne contribue à la paix des sociétés qu'en apprenant aux masses la patience et la résignation. S'il en était ainsi, vraiment, si la religion n'était, pour le peuple, qu'un agent de compression ou de subordination, les défiances du peuple pour la religion seraient justifiées. Mais c'est là un préjugé de notre égoïsme d'hommes du monde. Nous nous trompons quand nous nous figurons que l'action sociale du christianisme se borne à éteindre la flamme des colères populaires, à étouffer les plaintes d'en bas, à contenir la révolte des appétits ou l'explosion des rancunes de la foule. C'est dénaturer, en le tronquant, le rôle social de la religion. Elle n'est pas seulement un frein pour les masses, pour les pauvres, au profit des riches, mais un frein pour tous, un frein pour les riches et les puissans, au profit des pauvres et des petits. L'Évangile est le grand maître de ce que nous appelons, aujourd'hui, le devoir social. C'est le Christ et ses apôtres qui l'ont révélé au monde, sur les collines de Galilée, ou, plutôt, c'est, avant eux, sur les brunes montagnes de Judée, leurs lointains précurseurs, les prophètes d'Israël. Voilà des siècles et des siècles que, par tous ceux qui ont parlé en son nom, la voix de Dieu a enseigné aux maîtres, aux propriétaires, aux patrons, qu'ils avaient des devoirs envers leurs serviteurs et leurs ouvriers; qu'ils étaient tenus de respecter, en eux, la dignité humaine; qu'il leur était défendu d'abuser des forces de leurs subordonnés; qu'il leur était enjoint d'attribuer, à chacun, un salaire conforme à la justice et suffisant à ses besoins : *justa unicuique.*

Si l'Évangile devait apporter la paix au monde, c'était à la condition qu'il agît, à la fois, en haut et en bas des sociétés, sur le pauvre et sur le riche, sur le patron et sur l'ouvrier. Or, il faut bien le confesser, ce n'est pas seulement au fond des sociétés modernes, c'est souvent aussi à leur sommet, parmi les classes supérieures et les classes moyennes, que le christianisme a perdu la meilleure partie de son efficacité sociale. En dépit des apparences, malgré leur mince vernis religieux, je ne sais si nos hautes classes ont beaucoup plus de christianisme que le peuple; en

tout cas, elles ne sont guère moins étrangères à l'esprit évangélique. Nous voyons la paille dans l'œil du prolétaire et nous ne voyons pas la poutre qui est dans notre œil. Le riche, en tant que riche, n'est guère plus chrétien que le pauvre, en tant que pauvre; ils ont, l'un et l'autre, même opinion de la richesse et même opinion de la pauvreté, tous deux chérissant l'une et abhorrant l'autre, tous deux ne voyant dans la fortune qu'un instrument de jouissance. Ils ont même façon de comprendre la vie : pour tous deux, Mammon est plus que jamais le prince de ce monde. Et jamais Mammon n'a montré une superbe aussi insolente. Je ne sais si, à aucune époque, l'opulence a eu, pour la foule, des spectacles plus démoralisateurs. Les riches, les hautes classes, sont inconsciemment les grands fauteurs du socialisme. Leur vie est une prédication contre la société. Combien se préoccupent de la mission sociale de la richesse? La légitimité de la fortune est sans cesse mise en question par la façon dont le monde en use et en mésuse. Les plus mauvais sentimens d'en bas découlent en quelque sorte d'en haut. L'oubli de la loi biblique du travail, la frivolité impertinente de la jeunesse de nos salons, l'oisiveté ridiculement affairée de nos *sportmen* et de nos *clubmen*, le faste provocateur de nos fêtes mondaines, l'étalage outrageant de la débauche élégante et du vice renté, quelles leçons pour le peuple de la rue! et comme, en vérité, tout ce qu'il voit de notre vie est propre à lui inculquer le respect de la société! Cette société, pour ne point soulever contre elle les rancœurs et les colères des foules, il faudrait qu'elle apprît à se purifier et qu'elle eût la force de se régénérer; et comment, avec qui, si ce n'est par l'Évangile et par le christianisme. — Mais est-il seulement permis de l'espérer?

— Soyez chrétiens, répète le pape, au riche comme au pauvre au patron aussi bien qu'à l'ouvrier; soyez chrétiens, et la société sera sauvée, car la question sociale deviendra facile à résoudre. Il n'y aura plus de lutte de classes; à tout le moins, la religion en tempérera l'âpreté. Le pape, encore une fois, a raison : cela est si clair et si connu que cela en est banal. A beaucoup, en effet, le pape semble, par sa mission, contraint de nous servir de fastidieuses banalités. Le malheur est que la vérité est dans ces redites, et que, pour être banale, la vérité n'en est pas moins vraie; car c'est ici le nœud de la question. Ils sont aveugles, ceux qui n'y voient qu'un théorème économique. Elle dépasse toute la science des économistes, et les sages, parmi eux, sont ceux qui en font l'aveu. Le problème social, — il vaut la peine de nous le persuader, — est avant tout un problème religieux, un problème moral. Ce n'est pas seulement, comme l'imagine trop souvent le

matérialisme contemporain, une question de gros sous, ou, comme on dit au cabaret du coin, une question de beefsteak, une question d'estomac, c'est tout autant, et plus peut-être, une question spirituelle, une question d'âme. La réforme sociale ne peut s'accomplir que par la réforme morale. En ce sens, Tolstoï et les mystiques disent vrai; pour relever la vie du peuple, il faut d'abord relever son âme. C'est par le dedans, plutôt que par le dehors, que doivent commencer les réformateurs. Pour réformer la société, il faut réformer l'homme, — réformer le pauvre et réformer le riche, réformer l'ouvrier et réformer le patron, leur rendre, à l'un et à l'autre, ce qui leur manque presque également, l'esprit chrétien. Sans cela, toutes les mesures législatives, tous les progrès matériels risquent fort de demeurer stériles, car les appétits croîtront avec les moyens de se satisfaire, et les convoitises n'en deviendront que plus exigeantes et plus impérieuses. Bien plus, sans la réforme intérieure, sans le relèvement moral de l'ouvrier, l'accroissement des salaires et la diminution des heures de travail, ces deux *desiderata* de tout ce qui vit du labeur de ses mains, menacent de tourner, simplement, au profit du cabaret et du comptoir de zinc, au profit des apéritifs et du petit verre, au détriment de la santé de l'ouvrier, au détriment de sa femme et de ses enfans. Si l'Église souhaite l'augmentation des salaires et la diminution des heures de travail, c'est, nous dit Léon XIII, pour que l'âme et le corps de l'ouvrier puissent se développer librement, c'est pour qu'il y ait plus de dignité et de décence à son foyer, pour que, en un mot, l'ouvrier puisse être un homme, et l'ouvrière une femme. Or, que voyons-nous dans nos ateliers? Ne pourrions-nous pas citer des métiers dans lesquels les hauts salaires et la courte durée des journées deviennent fréquemment la perte des ménages? Tous ceux qui connaissent l'ouvrier le sentent; le grand obstacle à ses progrès, ce qui ruine sa santé et flétrit sa famille, ce sont ses vices. Les maîtres qui exploitent sa jeunesse et usent son âge mûr, ce sont les sept péchés capitaux. Le joug dont il a besoin d'être affranchi, c'est bien moins celui de l'usure que celui de la débauche, elle aussi « omnivore, » et, pour l'en délivrer, la loi ne suffit point. « La force légale, disait excellemment le juif Isaac Pereire, ne saurait suppléer la force morale. La loi punit le mal, elle ne crée pas le bien. La loi, la science, l'industrie, sont impuissantes; il faut que la religion dénoue le drame social, qui, sans elle, ne se dénouera que par la force. »

Ne laissons pas notre orgueil d'hommes modernes se bercer d'illusion. Cela est aussi vrai de nos vieilles sociétés, et de l'humanité, soi-disant adulte, que des peuples enfans. Une société ne

saurait se passer d'autorité morale, de principe moral; et, pour nos nations européennes, il n'en est guère en dehors du christianisme. La première pierre de la réforme sociale, comme le répétait jusqu'à satiété Le Play, c'est le Décalogue. En dehors de ce fondement, rien de solide. Il faut aux sociétés une base morale, et c'est précisément ce qui manque à la nôtre. Elle est pour ainsi dire en l'air, elle ne porte sur rien qui la soutienne. Elle reposait sur l'Évangile, qu'on lui a enlevé, et que rien ne remplace. A toute société, il faut un lien social qui en rattache et en rapproche les membres. Or, nos sociétés contemporaines tendent à n'avoir d'autre lien que les intérêts matériels, et les intérêts matériels séparent plus qu'ils n'unissent. Certes, pour le savant, pour le penseur, les intérêts sont le plus souvent connexes. Ils sont solidaires; mais les masses ne le voient pas, et l'individu ne le sent point. Nos sociétés se montrent divisées contre elles-mêmes; et, l'Écriture l'a dit : toute maison divisée contre elle-même croulera. Voilà ce qui trouble nos yeux et nos cœurs, quand nous essayons de scruter l'avenir de notre présomptueuse société moderne. Le principe de son mal est plus moral que matériel, et elle se refuse à le voir. Le flot grossissant des convoitises monte autour de nous, il menace de nous submerger. — « Seigneur, sauvez-nous, nous périssons! » sommes-nous tentés de nous écrier, comme les disciples sur la barque couverte par la vague. Le Christ seul peut faire tomber le vent et calmer la mer; et le monde ne le sent point; et le siècle ne veut pas le croire; et, loin de le comprendre, les gouvernemens qui s'intitulent progressistes s'efforcent d'arracher le Christ aux masses. Il n'y a que le sentiment religieux qui puisse soutenir la société; qui, non content d'enseigner la fraternité, sache l'inspirer; qui puisse nous souffler ce qu'il y a de plus difficile aux hommes, partagés, par classes, en camps ennemis : la charité sociale, l'amour des classes les unes pour les autres; il n'y a que lui, en un mot, qui puisse nous rendre la paix sociale; et nous voyons des conducteurs de peuples, aveugles qui conduisent des aveugles, s'ingénier à déraciner, chez les couches populaires, la foi en Dieu et l'espérance au ciel. C'est là ce que j'oserai appeler le péché contre le peuple; c'est le crime social. — Il n'y a qu'un remède à nos maux, et ce remède, les médecins, assis au chevet du malade, le rejettent dédaigneusement; ils repoussent le seul traitement efficace pour lui appliquer un régime tout contraire.

La paix sociale! le christianisme seul peut nous l'apporter; en dehors de lui, il n'y a que la guerre de classes; et la guerre de classes, nous y marchons; la guerre de classes, nous l'avons déjà!

La papauté est là, entre les armées près d'en venir aux mains, qui nous montre dans l'Évangile les conditions de la paix, d'une paix qui dure; — mais, faut-il le dire? à son attitude, on sent que l'Église se fait peu d'illusion sur le succès de sa mission pacificatrice. Du train dont va le monde, les apôtres eux-mêmes, ceux qui, depuis des siècles, lui parlent de paix et d'amour, n'osent plus guère espérer le voir se ranger à leurs enseignemens. Ils ressemblent aux pères qui font, à leurs fils prodigues, la leçon de l'affection et de la sagesse, sans grande confiance d'être écoutés. Ainsi paraît-il en être de l'Église et du pape; ils nous exposent la vertu sociale du christianisme, et, après nous avoir montré que l'Évangile seul peut nous sauver, ils se prennent, eux aussi, à regarder autour d'eux pour voir s'il n'y aurait point quelque autre moyen de salut; car ils sentent, tout les premiers, l'insuffisance pratique du divin spécifique préconisé par eux; — non qu'ils aient cessé de le croire efficace, mais parce qu'ils savent que nous aurons à peine le courage d'en approcher nos lèvres, et que, pour ne point lui faire détourner la tête, il faut présenter à notre démocratie une potion qui répugne moins à ses sens. Et ainsi, après nous avoir prouvé qu'il n'y a d'espérance, pour nous, que dans un traitement spirituel, dans la religion et dans le Christ, le pape vient à chercher ce qu'on peut bien attendre des remèdes humains. Puisque les sociétés ne lui prêtent qu'une sourde oreille, l'Église, ici aussi, examine jusqu'à quel point il est loisible de faire appel au bras séculier. La force morale, par la perversité de l'homme, se montrant insuffisante, il faut bien essayer de la force matérielle. C'est ainsi que l'Église, se reconnaissant impuissante toute seule, se retourne vers son ancien allié et son vieux rival, l'État, lui demandant ce qu'il peut bien faire pour parer à l'égoïsme des hommes. Le monde ne voulant pas se soumettre volontairement à la justice, l'autorité publique l'y peut-elle contraindre? C'est là, en somme, le grand problème de notre temps, le problème capital des démocraties modernes. La papauté, aussi, se l'est posé; il nous reste à voir comment elle l'a résolu.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LES

DUPOURQUET

MŒURS DE PROVINCE.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

M. Dupourquet sortit de sa chambre et s'avança sur le perron, rasé de frais, vêtu de noir, coiffé d'un très vieux chapeau de soie à larges bords en forme évasée de bolivar, qu'il portait depuis nombre d'années pour s'habiller le dimanche, faire de rares visites, suivre les processions et les enterremens, et assister aux réunions mensuelles du syndicat agricole les jours de foire.

La pelure en était hérissée, avec des tons fauves, marbrée de cassures qui cliquetaient sous la main, et le fond s'affaissait, se creusait de toutes les averses séchées sur place à la longue, par l'action du grand air et le seul coup de fer du soleil.

Après avoir épousseté les pans de sa redingote, frotté du coude quelques taches rebelles, consulté le soleil et regardé sa montre, Dupourquet appela :

— Maximi! eh! Maximi...

Un grand gaillard, en manches de chemise, pieds nus, qui paillait en un coin du parterre une corbeille de tulipes, se redressa lentement.

— *Plaît' y, moussu?*

— Voilà trois heures, il faut atteler, mon brave.

Maximi étendit une dernière brassée de paille humide au pied des fleurs, égalisa le tout d'un coup de fourche et répondit, en français cette fois :

— Oui, m'sieu.

Puis, après avoir rassemblé ses outils qu'il jeta comme un faisceau d'armes sur une épaule, et tandis qu'il se dirigeait vers l'écurie avec cette allure nonchalante du paysan que l'on dérange, il demanda :

— Quelle voiture qu'y faut prendre?

Dupourquet sourit d'un air de pitié, et déclara non sans emphase :

— L'américaine, parbleu! Surtout, n'oublie pas de visser la planchette derrière le capotage pour placer la malle de mademoiselle.

— Il y est.

— Parfait! Ah! une dernière recommandation; brosse un peu la Grise, elle a encore aux jambes, depuis huit jours, toute la boue qu'elle prit à Mauroux; puis, tu lui donneras une poignée d'avoine.

Et il ajouta avec l'importante gravité d'un homme qui commet sciemment des folies :

— Tu peux lui mettre le harnais neuf.

— Oui, m'sieu.

— Et toi, il faudra prendre ta casquette.

Maximi eut un geste insoucieux qui semblait dire : mon Dieu! je me trouve aussi bien nu-tête... enfin, si vous y tenez...

Et tandis que, de la porte, il apostrophait rudement la Grise couchée de tout son long sur la litière, Dupourquet se remit à éplucher soigneusement sa redingote des dimanches, grattant de l'ongle une tache de bougie qui semblait une larme blanche ineffaçable sur la soie côtelée de la bordure.

Quelques instans plus tard, la voiture venait se ranger près du perron, au pas lentement cadencé d'une jument oreillarde et ventrue dont il eût été difficile de constater l'âge et de préciser la race.

Le véhicule, lui, très bas sur roues, massif et long, avait un vague dessin de phaéton et une importance de caléche. L'ar-

rière-train était pourvu d'une capote, dont le cuir gaufré s'affaissait en vallonnemens sur son armature de fer, et de petits rideaux en cachemire noir, maintenus sur les côtés par des embrasses de même étoffe, pouvaient en cas de mauvais temps s'allonger sur deux tringles et plonger les coussins du fond dans une obscurité chaude de niche.

Maximi, accroupi sur son siège, le fouet entre les jambes, les rênes flottantes, assujettissait d'un geste fréquent sa casquette de livrée beaucoup trop petite, que ses cheveux drus et pointés en lances de porc-épic soulevaient sans cesse. Les jours de vent, il l'immobilisait en l'enserrant de son mouchoir à carreaux disposé en mentonnière.

— Hue donc!

La voiture s'ébranla dans un bruit de ferraille, et aussitôt entre le maître et le valet commença un de ces bavardages familiers tels qu'en autorisent la communauté d'existence, la similitude d'idées et de goûts qui créent pour tous les degrés de l'échelle sociale à la campagne comme une solidarité d'origines.

Ils roulaient et cahotaient affreusement dans un chemin étroit qui de la maison du Vignal aboutissait à la route et qu'on appelait pompeusement l'avenue.

De chaque côté s'alignaient des vignes plantées en joualles, encadrant des chaumes rasés de près à la faux, du maïs, des patates, et des choux fourragers; et le soleil ardent de trois heures semblait concentrer toute la flamme de ses rayons sur les pampres roussis avant d'être mûrs, et dont les feuilles tachées de rouille se bosselaient, se racornissaient en une attitude frileuse et vieillotte comme lorsque les gelées d'automne ont passé par là.

Maximi déclara :

— Nous n'en avons pas fini avec la brume; elle brûlera tout si ça continue!

Puis, après un silence, et pour faire diversion aux idées tristes, il demanda :

— Pour lors, mademoiselle Thérèse a été reçue *estitutrice?*

Dupourquet eut un haut-le-corps. Cette question naïve le froissait comme si elle eût renfermé une intention irrespectueuse.

— Les demoiselles de sa condition ne passent pas leurs examens, répliqua-t-il sèchement. Ma fille institutrice! et à quoi lui servirait son brevet, je te le demande; tu ne veux pas qu'elle fasse concurrence aux sœurs?..

Maximi montra toutes ses dents en un sourire :

— En effet, elle n'a pas besoin de ça pour vivre, Dieu merci!

Puis, écrasant d'un coup de poing sur son occiput l'indocile casquette :

— C'est égal, s'écria-t-il, d'ici quelque temps, vous ne serez pas sans rien à faire!

Le visage de Dupourquet s'éclaira d'une malicieuse béatitude, et subitement radouci :

— Pourquoi cela, mon garçon?

— Faut pas être bien sorcier pour le deviner!

— Mais encore?

— Pour lors, quand vous avez une jolie paire de bœufs bien avenans en foire, qu'arrive-t-il? Tout le monde se précipite, les entoure, et chacun les voudrait pour soi. Eh bien, sans comparaison, il en est de même pour les fameux partis comme voilà Mlle Thérèse;.. il y a toujours des amateurs, voyez-vous,.. les héritières, ça se sent de loin comme le pain au four, et vous ne saurez bientôt à qui répondre... ·

Cette fois Dupourquet ne songea pas à s'offusquer de cette hardiesse de langage, il rayonnait :

— Mon Dieu! oui, confessa-t-il avec une timide bonhomie, ma fille sera à son aise plus tard...

Puis, dans une explosion d'orgueil :

— Tu sais, Maximi, je lui compterai cent mille francs en espèces le jour du contrat!

Pour exprimer son enthousiasme, Maximi enveloppa la Grise d'un coup de fouet et dit gravement :

— Un joli sou, tout de même! C'est pas l'horloger du Cingle qui en fera autant à sa boiteuse.

Sur cette jolie route en ligne droite qui coupe en deux la plaine de Vire et dessert la rive gauche du Lot de Puy-l'Évêque à Touzac, ils rencontraient à chaque instant des fillettes noiraudes gardant des moutons ou des oies, des bouviers qui revenaient au labour le grand coup de la chaleur passé, des sulfateurs, leur pompe de cuivre rouge sanglée aux épaules, et tous s'inclinaient respectueux au passage de la voiture.

Dupourquet saluait à son tour, avec une bonne grâce engageante où il entrait le souci constant de plaire à tout le monde, d'être *considéré*, proclamé partout l'homme le plus affable et le plus populaire :

— Bonjour, mes amis, bonjour!

Et derrière lui, sur la route, parmi les paysans arrêtés montait un concert de louanges.

A la gare de Puy-l'Évêque, en attendant l'arrivée du train, et tandis que Maximi, descendu de son siège, chassait avec une branche feuillue les mouches de la Grise, monsieur Dupourquet prodiguait ses poignées de mains et ses sourires, frappait sur l'épaule de l'homme d'équipe, avait un mot aimable pour le fac-

teur enregistrant, et finalement envahissait le bureau du chef de gare qui le reçut plié en deux avec les égards dus au plus important des actionnaires de la compagnie, dans la contrée.

Ils se demandèrent tous deux en même temps des nouvelles de leur famille, et se répondirent à la fois en bredouillant les formules; puis, rappelé soudain à l'exercice de ses fonctions, pressé par l'heure, l'employé questionna doucement :

— Une troisième, aller et retour, pour Cahors, n'est-ce pas, monsieur Dupourquet?

— Merci, cher monsieur, pas aujourd'hui, je viens au-devant de ma fille, que Mme Dupourquet est allée chercher aux Feuillans de Bordeaux.

— Ah! très bien.

— Oui, elle a fini son éducation.

Sa joie, son orgueil de père, éclataient dans cette phrase; puis, avec un malin sourire :

— Ces dames auraient bien voulu la garder là-bas; vous savez, elles cherchent toujours un peu à accaparer, ces dames. Heureusement, sa mère et moi...

— Comprends ça, quand on n'a qu'une enfant!..

A ce moment, un coup de sifflet déchira l'air avec la ténuité vibrante d'un cri lointain.

— Voilà le train! annonça l'homme d'équipe en se précipitant pour renverser le disque.

Et tandis que les voyageurs passaient sur la seconde voie, Dupourquet, les mains en visière, parcourait des yeux la ligne noire des wagons d'où émergeaient des têtes.

Il ne reconnaissait personne encore, la distance étant trop grande; mais, à tout hasard, dans son impatience, il se haussa sur la pointe des pieds et agita frénétiquement son chapeau, dont les bords se disloquaient d'une inquiétante façon.

Tout aussitôt, des flancs du convoi, deux mouchoirs s'envolèrent flottant, bondissant l'un près de l'autre en de capricieux zigzags, comme deux colombes qui se poursuivent; et tandis que le train s'avançait avec une majestueuse lenteur, Dupourquet, les joues sabrées jusqu'aux oreilles par un rire silencieux, songeait à part lui :

— Elles ont eu tort de prendre des troisièmes; moi, ça se comprend, je dois parler à tout le monde; mais, de ma femme et de ma fille, les gens vont trouver ça petit... J'avais pourtant bien recommandé à Zulma de voyager en secondes!

Puis, au moment où le wagon de ces dames passait devant lui, malgré les discrètes remontrances du chef de gare, il sauta lestement sur le marchepied, ouvrit la portière toute grande; et, sous

une avalanche de paquets de toute sorte qui rebondissaient en tombant, ce fut pendant quelques minutes une de ces étreintes brutales où l'on se meurtrit de tendresse, et que l'on prendrait aisément pour une lutte implacable, n'étaient les exclamations joyeuses dont on s'assourdit et le bruit rythmique des baisers que, dans la précipitation, on se plante un peu au hasard sur le nez et sur les oreilles.

II.

Dupourquet avouait la soixantaine, qu'il portait gaillardement, du reste, avec ses joues pleines, luisantes de santé et fibrillées de rouge aux pommettes, sa taille épaisse mais droite, ses membres robustes conservant, grâce à la vie au plein air, comme une agilité de jeunesse.

La vulgarité de ses traits racontait son origine.

Il avait les cheveux ras, plantés bas sur un front têtu, de petits yeux gris voilant à demi leurs lueurs vives sous la broussaille des sourcils, un grand nez, de rapace cambrure, où des physiologistes eussent démêlé tout à la fois l'avidité mesquine du paysan et l'instinct jouisseur du bourgeois; et, dans le débordement des bajoues, un menton qui se gardait large et ferme, sans grâce, comme sans faiblesse, mettant bien le sceau de la volonté dans ce masque de bonhomie.

Dupourquet était issu, en effet, d'une famille de terriens dont l'aisance datait de loin, s'était accrue peu à peu à la façon des tirelires qu'on alimente sou par sou, et dont trois générations laborieuses et patientes avaient fait une fortune.

Dans la vallée du Lot, de Luzech à Fumel, le père a survécu à lui-même et laissé comme une gloire impérissable le prestige d'un sobriquet.

Ses contemporains l'appelaient *le Terrible*, et cette épithète qui, dans les gosiers gascons, roule avec un bruit de pierres, résumait tout ce que l'on avait reconnu en lui de courage, de force, de résistance et de raison.

Il avait à lui seul, pendant longtemps, satisfait aux exigences de sa terre, accompli journellement, au dire des vieux, la besogne de quatre hommes d'aujourd'hui, mangeant peu, dormant à peine, et continuant aux étoiles, par les nuits claires, son interminable tâche.

Longtemps on l'avait pris pour un de ces loups-garous que les imaginations naïves de la campagne se représentent galopant par monts et par vaux leur destinée, sans se reposer jamais; mais, à plusieurs reprises, des gens attardés au retour des foires et blottis

dans les buissons de quelque chemin creux, avaient pu constater qu'il ne portait sur ses épaules aucune peau de bête, et, qu'au lieu de danser aux endroits que blêmit la lune, il labourait simplement son maïs, fauchait ses luzernes, mettait son blé en gerbes ou binait ses vignes.

Dès lors, on l'entoura d'une respectueuse estime, d'une admiration qui reculait sans cesse ses bornes au fur et à mesure que sa réputation grandissait, passait le seuil des fermes, s'asseyait aux foyers côte à côte avec les légendes pendant les longues soirées d'hiver.

Il était grand et large, sans un pouce de chair inutile sur les os; très maigre, au contraire, n'ayant que de la charpente et des muscles, et l'on racontait de lui d'athlétiques prouesses.

Dans les foires, où les rixes, en ce temps-là, étaient fréquentes, où deux paysans, en désaccord de vingt sous, se ruant l'un sur l'autre, provoquaient aussitôt une mêlée furieuse, le Terrible était, pour le camp dans lequel il s'engageait, le secours triomphant, le gage assuré de la victoire. Il s'armait indifféremment d'un essieu de charrette ou d'un joug de six pieds; et avec un beau calme, sans colère, au seul effet de dépenser ses forces, il fauchait les hommes autour de lui d'un moulinet infatigable qui avait la régularité puissante d'un engin de guerre.

De son mariage avec une fille unique, qui n'avait de son sexe que les jupes, et pouvait hardiment suppléer son homme à la charrue et à la bêche, il était résulté un garçon que, par l'inexplicable caprice d'un frère du Terrible, curé à Cassagnes, on affubla du nom étrange de Génulphe.

Alors il arriva ce qui toujours arrive. Ces deux rustres à l'esprit obtus, qui avaient toujours parlé patois, vécu le plus sobrement du monde; ces deux ignorans, qui n'avaient jamais su aligner au bas d'un acte les dix lettres de leur nom, rêvèrent pour leur fils le bien-être, et cette supériorité inestimable que donne à la campagne un semblant d'instruction.

Il ne leur vint même pas à l'idée qu'il pût être un paysan comme eux, marcher nu-pieds et haleter toute une vie.

Bien au contraire, ils voulaient faire de lui un « monsieur, » c'est-à-dire quelqu'un qui eût à la fois plus de fond que l'instituteur, autant de morgue que le *gabelou,* et infiniment plus d'influence que le notaire.

Pourquoi pas, après tout? N'avaient-ils pas derrière eux une fortune composée non-seulement de champs, bien placés au soleil, mais encore d'argent improductif, d'écus à toutes les effigies dormant depuis une éternité dans des pots de grès au fin fond de la cave...

Génulphe avait donc été élevé à Prayssac chez des prêtres, et plus tard au collège de Cahors où il était allé péniblement jusqu'en troisième, faisant toujours partie de ce groupe de traînards qui flâne à l'arrière-garde de chaque classe, et qu'un professeur en veine de barbarismes avait un jour baptisé au milieu de l'hilarité générale : la *gens cancrina.*

A l'époque de la conscription on cassa un pot de grès pour lui acheter un remplaçant, et plus tard, quand vint pour lui l'âge de *s'établir,* après avoir soulevé comme Asmodée le voile des intimités familiales, flairé les intentions et soupesé les dots, le Terrible lui assigna la fille d'un riche marchand de bœufs, Mlle Zulma Bissol, autour de laquelle une nuée de bourgeoisillons anxieux montaient la garde.

Il l'épousa, et alors la fortune des Dupourquet prit véritablement son essor, les cruches se vidèrent, et leur contenu s'éparpilla sur le pays en une pluie d'or qui se fécondait elle-même. — Le personnel d'exploitation fut triplé, la maison, une bâtisse trapue et noire où l'on entrait de plain-pied et qui ne contenait que quatre pièces, reçut des modifications importantes et s'appela *le Château du Vignal*, et, à la naissance de Thérèse, un horticulteur de Cahors vint dessiner un parc longé de charmilles et planté d'arbres verts que l'on appela le « jardin anglais. »

A cette occasion, dans un bel élan d'aïeul satisfait, le Terrible abdiqua entre les mains de son fils. Il était engourdi par les rhumatismes du reste, ne se sentait plus la force d'être le chef, puis la mort de sa femme, emportée quelques années auparavant par un chaud et froid, l'avait frappé, rendu craintif et prudent pour lui-même : il se contenta désormais de se promener tout le jour en donnant des conseils, et de dormir le soir dans la cuisine au coin du feu, après avoir conté aux valets ensommeillés ses hauts faits de jadis.

De par cette tendance des générations modernes à s'affiner, à s'aristocratiser selon la loi du bien-être devenu un besoin social, Thérèse fut élevée en demoiselle, avec l'obsession jalouse chez le père et la mère, de faire de leur fille une personne exceptionnelle, qui eût un ton de duchesse, des talens variés, une modestie de sœur converse, et grasseyât un peu en pinçant les lèvres, ce qui dans le midi, où l'on vibre à pleine gorge, est le signe d'une éducation parfaite.

A cet effet, les Dupourquet, imbus de cette idée que plus loin on va et plus on doit s'instruire, l'avaient tenue cinq ans aux Feuillans de Bordeaux, la « maison » par excellence, où à côté de principes religieux inébranlables on donne le langage, le ton et les usages du monde.

Ses professeurs avaient trouvé en elle une de ces intelligences rebelles qui, de même que certaines particularités physiques, se transmettent de génération en génération, et sont comme la marque distinctive de tous les membres d'une famille.

Elle s'était montrée pourtant d'une docilité sans égale, d'un bon vouloir évident ; mais derrière ce front étroit et bas qu'elle tenait de son père, le cerveau n'avait pu que recevoir et garder de superficielles empreintes, des points de repère retenus machinalement, par un effort de mémoire, et qui laissaient tout le reste dans l'ombre, comme si, dans un précis quelconque de littérature ou d'histoire, elle eût appris seulement l'en-tête des chapitres.

Après de nombreux et stériles efforts, sans s'occuper du fond davantage, on soigna l'enveloppe ; et la tâche sembla aux religieuses des Feuillans moins difficile et moins ingrate.

Grâce à cette merveilleuse faculté d'assimilation que possèdent les femmes, Thérèse sut cacher sous des dehors aimables et une tenue irréprochable de modestie, sa nullité intellectuelle, se frotter du vernis trompe-l'œil de quelques talens secondaires ; et lorsque, son éducation finie, elle reprit en compagnie de sa mère le chemin du Vignal, elle pouvait passer à juste titre, aux yeux des plus difficiles, pour une de ces jeunes filles dont on dit couramment qu'elles sont *tout à fait comme il faut,* avec un caractère d'ange.

III.

Dans la voiture qui les ramenait au château, ils s'étaient casés tant bien que mal, ces dames sur les coussins du fond, Dupourquet en équilibre sur une étroite banquette servant de strapontin et leur faisant face.

Il avait voulu se charger de tous les paquets, qui, de ses genoux s'étageaient jusqu'à son menton, et supportaient ses deux bras étendus dans un écartèlement de crucifié, — malgré cela, il cherchait à se dévouer encore, ne savait à quelle crampe s'offrir pour laisser à sa fille qu'il considérait dans un sourire d'extase le plus de place possible.

— Voyons, Minette, prends tes aises, étends tes jambes, que diable ! Là... parfait ! tu ne me gênes pas le moins du monde.

— Merci, petit père, je ne suis pas fatiguée ; c'est toi qui es mal !..

Elle dit cela avec une douceur si touchante, une telle pureté d'accent que Dupourquet en resta confondu d'admiration :

— Moi? par exemple ! mais je suis très bien au contraire.

Puis, clignant vers sa femme un œil voilé d'attendrissement :

— Hein! quel ton on leur donne aux Feuillans, et comme elle parle bien! on dirait qu'elle a été élevée à Tours, ma parole!..

La modestie de Thérèse ne broncha pas. Elle dissimulait sa joie du retour sous des apparences guindées, tout entière à la fierté d'éblouir son père avec cette distinction qu'elle pouvait prendre et laisser tour à tour ainsi qu'une pose avantageuse chez le photographe.

Mme Dupourquet, elle, rayonnante, expansive comme au retour d'un lointain voyage, racontait son arrivée à Bordeaux, sa descente à l'hôtel *des Quatre saisons* où il ne venait que des prêtres; puis son entrée aux Feuillans, la longue conversation qu'elle avait eue avec la supérieure, une charmeuse qui parlait comme une reine et souriait comme une sainte; et l'affectueux empressement de toutes ces dames, leurs regrets de voir partir Thérèse, leurs instances pour la garder quelque temps encore.

— C'est ça! pardi, s'exclama Génulphe, elles sont impayables!.. eh bien! et nous alors?

— Père, il ne faut pas leur en vouloir, répliqua la jeune fille, de sa voix précieuse, elles s'étaient attachées à moi, comme je m'étais attachée à elles; si tu savais, elles sont si parfaitement bonnes!

— Sans doute; je ne dis pas; mais pourtant... alors, ça t'a fait de la peine de les quitter?

— Oh! oui, beaucoup de peine.

— Et tu serais volontiers restée avec elles?

Thérèse courba la tête sans répondre; alors, le père s'agita péniblement sous ses paquets; sa figure était devenue sérieuse avec un pli de jalousie au front.

— Eh bien! qu'est-ce que je disais, murmura-t-il, des accapareuses, pas autre chose; on n'a qu'une fille, c'est pour qu'elles vous la prennent...

Mme Dupourquet crut devoir intervenir :

— Voyons, Zénuffe (elle n'avait jamais pu prononcer autrement le nom de son mari), tu ne vas pas te faire de bile là-dessus; c'est si naturel que la petite regrette ces dames; songe donc, elle leur doit tant!

— Tout ce qu'on voudra, riposta Dupourquet froissé du silence de sa fille; en tout cas, qu'elle ne me parle jamais de retourner là-bas,.. je m'y opposerais formellement, entendez-vous! Je n'admets pas les vocations quand on est destiné à avoir de la fortune.

Après cet ultimatum, il rentra dignement dans sa carapace de cartons et de caisses, se félicitant à part lui d'avoir « coupé le mal dans sa racine; » et pendant quelques instans, on n'entendit plus,

rythmés par le trot de la Grise, que des claquemens de ressorts et des sifflemens de charnières.

Génulphe boudait, le chapeau sur les yeux. Mme Dupourquet cherchait dans son sac de voyage une mandarine qu'elle rapportait de Bordeaux. Thérèse, oubliant son rôle, les yeux ravis, contemplait le paysage.

Devant elle, la plaine que les rayons obliques du couchant baignaient d'une lueur éblouissante. A sa gauche, défrichés à leur base, boisés à leur cime, les coteaux qui vont en cercle de Lafaurie jusqu'à la combe de Filhol. A sa droite, le Lot coulant invisible entre deux berges hautes plantées de peupliers de distance en distance, et plus loin, assis au pied de sombres collines abruptes couronnées de masses granitiques, le village de Duravel de glorieuse mémoire où, sous le règne de Charles V, la garnison de Cahors, qui s'y était réfugiée, repoussa les assauts multiples des forces anglaises.

Elle regardait tout cela, et sa froideur de petite pensionnaire poseuse se fondait au charme infini de ce coucher de soleil, si lumineux et si calme, où flottait dans l'air, s'épandait sur la terre, comme une poussière d'or.

A chaque détour de la route, elle retrouvait un souvenir, mettait un nom sur tous ces visages hâlés qui la saluaient d'un bon sourire, reconnaissait avec une sorte d'attendrissement jusqu'aux bêtes que l'on rencontrait, les chevaux du meunier de Lacroze qui paissaient entravés dans un champ de luzerne, les deux *labrits* du *moutonnel* qui sautaient d'un air féroce aux naseaux de la Grise et aboyaient après les roues.

Un peu de tous côtés dans la plaine, aux limites des *pièces* nouvellement travaillées, des colonnes de fumée montaient épaisses, verticales; puis, à une certaine hauteur, comme empêchées par l'air trop dense, elles se ployaient, s'élargissaient en un panache de vapeurs diaphanes qui planaient comme un brouillard.

Thérèse se disait : « On est en train de faire les labours d'été; ce sont des feux de chiendent. »

Et elle aspirait à pleines narines frémissantes cette odeur âcre des herbes brûlées. Elle se rappelait qu'étant petite, malgré la défense de son père, elle suivait les journaliers, les aidait à porter le chiendent, à rassembler la pile que l'on allumait avec une poignée de pailles arrachées au chaume voisin; puis, quand la flamme pointait en jets brusques, impuissans, au travers de la terre encore fraîche, elle dansait autour du feu, le stimulait à grands coups de ses petits pieds comme une bête paresseuse.

Elle était revenue souvent au Vignal depuis son départ pour

Bordeaux, mais jamais elle n'avait éprouvé cela comme aujourd'hui. Ces chers souvenirs de sa prime jeunesse, elle les revivait délicieusement à cette minute. Une sensation de bien-être l'amollissait, la renversait au fond de la voiture, le cœur gonflé, les yeux humides, incapable de reprendre son attitude raide de nonnette.

Les Feuillans, ses regrets d'en partir, son désir d'y retourner. Ah! bien oui, tout cela était loin!..

D'un joli geste irréfléchi, comme elle lui eût sauté au cou, elle saisit les mains de Dupourquet, les porta à ses lèvres, et très naturellement cette fois :

— Tu sais, papa, je suis bien heureuse d'être revenue, ne sois pas fâché... Là-bas, j'aurais sans doute été contente; ici je suis heureuse, entends-tu, heureuse!

Comme le soleil émergeant d'un voile épais de nuages, le visage de Dupourquet resplendit.

— A la bonne heure! Je me disais aussi, il faut qu'on lui ait tourné la tête, pas possible!..

La distribution en trois portions égales de la mandarine enfin retrouvée acheva de dissiper tout malentendu; la conversation reprit plus intime. Thérèse demanda :

— Et grand-père, comment va-t-il?

Elle venait seulement de songer à lui et questionnait plutôt par politesse, n'ayant jamais eu qu'une tendresse modérée, et depuis qu'elle était grande, une pitié un peu hautaine, pour cet aïeul à la rude écorce qui s'habillait de cotonnade, ne s'exprimait qu'en patois, et puait l'ail éternellement.

— Il va comme un vieux, le pauvre! Bon estomac quand même, mais pas de jambes; obligé maintenant de marcher avec deux cannes.

— Et Julien?

Elle prononça ce nom avec une hésitation craintive en détournant les yeux, tandis qu'un peu de rose montait à ses joues.

— Oh! celui-là, solide au poste toujours, et brave, et vaillant! un vrai trésor pour une exploitation comme la nôtre, où il faut non-seulement exercer une surveillance active, mais encore prêcher d'exemple et payer parfois de sa personne.

— En effet, approuva Mme Dupourquet en jetant au loin ses pépins de mandarine; il est bien aux intérêts de la maison et nous vaut à coup sûr un bon maître valet.

IV.

La voiture entrait dans l'avenue au bout de laquelle se dressait le Vignal, une maison basse toute en façade, écrasée par un

monumental perron et flanquée de deux tours que Dupourquet avait fait bâtir sans nécessité aucune, pour le coup d'œil seulement et aussi afin de pouvoir mettre en tête de ses lettres et au bas de ses cartes :

CHATEAU DU VIGNAL, PRÈS SALVIAC.

De chaque côté du portail, à l'entrée du parc, deux hommes se tenaient impatiens, prêts à happer la voiture au passage. Le Terrible appuyé sur ses deux bâtons, tremblant de joie plus encore que de vieillesse; et ce Julien dont on venait de parler, un gas superbe, au teint chaud, à l'œil vif qui, sous son débraillé de paysan, avait cette élégance mâle, cette distinction toute spéciale que donne l'harmonie parfaite des formes.

— *Eh! t'é bagui Pitchouno* (1)!

Thérèse était déjà dans les bras de l'aïeul qui lui piquait les joues avec sa barbe de huit jours. Et elle lui donnait l'accolade distraitement, ses lèvres éloignées de cette peau rugueuse de vieillard et ne baisant que le vide.

Puis quand elle se retrouva devant Julien, avec une dignité froide, elle lui tendit la main.

Elle semblait vouloir créer un précédent, fixer une ligne de démarcation, renier quelque chose ou quelqu'un; et lui, la regardait, très étonné, croyant à une espièglerie de sa part, ne songeant même pas à prendre cette main qu'elle lui offrait.

— Comment! Thérèse, tu ne m'embrasses pas?

Elle feignit de ne pas entendre, prit sa course vers la maison comme si elle n'eût pu maîtriser plus longtemps son impatience de se retrouver chez elle, et tandis que le jeune gars, soudainement pâli sous son hâle, restait là, cloué sur place, le regard trouble, Dupourquet passa doucement son bras sous le sien, l'entraîna du côté des champs comme pour inspecter en sa compagnie les travaux de la journée.

Et il l'exhortait d'une voix onctueuse et basse où l'on sentait son désir de le convaincre sans le froisser :

— Il ne faut pas faire attention, vois-tu!.. C'est que les situations sont bien changées... Thérèse a toujours de l'affection pour toi, c'est sûr, mais la voilà grande fille à présent, — elle a fini son éducation! — alors, tu comprends, elle est tenue à une certaine réserve; parce qu'enfin d'un jour à l'autre,.. et les prétendans pourraient trouver à redire à ces familiarités entre vous deux,.. aussi tu dois faire semblant de la traiter en demoiselle... Je crois même qu'il sera bon que tu ne la tutoies plus.

(1) Eh! te voilà petite!

De pâle qu'il était, Julien devint pourpre; sous les bosses velues de ses sourcils rejoints ses yeux flambèrent :

— Nous sommes cependant de la même famille,.. murmura-t-il.

— Oui, si on veut, cousins à la mode de Bretagne; et c'est bien pour cela du reste que j'ai consenti à me charger de toi. A dix ans, tu étais déjà tout seulet dans la vie; ta mère, morte d'un « sang glacé, » plus tard ton père enseveli sous un éboulement aux carrières de Meïme; et quand je suis arrivé chez vous à l'annonce du malheur, je t'ai trouvé tapi dans un coin du grenier, ramassé en boule comme un mulot pris au piège; tu ne voulais pas me suivre, il a fallu t'emmener de force,.. depuis, je ne crois pas que tu aies jamais eu à te plaindre de nous?..

Dupourquet parlait avec un affectueux abandon, le sourire aux lèvres, son bras imprimant de légères saccades à celui de Julien comme pour l'engager à se souvenir; alors le jeune gars radouci, un peu honteux, déclara :

— Oh! pour ça non; même que je vous dois bien de la reconnaissance.

— Parlons pas de ça, mon garçon; j'ai fait mon devoir, voilà tout; puis, il faut dire aussi... j'y trouvais mon compte.

Julien redressa la tête :

— Votre compte? fit-il, je ne vois pas...

— Bien simple pourtant. Malgré ta sauvagerie, je t'avais jugé en un clin d'œil. Je te devinais intelligent, *dégourdi,* et pas boudeur à la besogne. J'ai compris que tu deviendrais avec moi « un quelqu'un » de capable à qui je pourrais plus tard, quand je serais trop vieux, confier la direction du bien... Je me suis dit encore autre chose : Thérèse épousera à coup sûr un homme sortant du commun, sa situation le lui permet, un avocat, un médecin ou un fils de famille qui aura été élevé dans les villes, et ne connaîtra rien à la terre; que feront-ils alors du Vignal s'ils n'ont pas sous la main une personne entendue et sûre, comme qui dirait un intendant?

— Ou un premier domestique, n'est-ce pas? conclut Julien avec un amer sourire.

Puis se dégageant brusquement dans une explosion de révolte :

— Ça, jamais, entendez-vous, ils pourront en chercher un autre que moi ou que le diable me brûle! J'accepte bien de vous rendre à vous tout ce que je vous dois; commandez, de nuit et de jour, vous me trouverez prêt à vous rendre service; mais quand il viendra au Vignal un étranger qui aura le droit de se dire le maître, de me donner des ordres et d'exiger des comptes, celui-là, je ne le gênerai pas longtemps, je vous le jure!

Dupourquet sursauta. Cette sortie lui causait une stupéfaction

pénible: il était désorienté, abasourdi comme un pion qui se verrait défier sans motifs par le plus soumis des élèves.

— Et pourquoi cela, s'il te plaît? Tu ne comptes pas cependant que pour te faire plaisir Thérèse va rester fille: il faudra bien qu'il y ait un jour ou l'autre un gendre à la maison, que ce soit ou non ta volonté, à moins que...

Un soupçon lui venait tout d'un coup, qu'il voulait éclaircir sur l'heure. Sa voix si doucereuse d'ordinaire se fit méprisante et dure, cinglante comme un coup de fouet:

— A moins que tu n'aies rêvé pour toi cette chance et que tu ne réserves à ma fille la surprise et l'honneur de demander sa main.

Julien haussa les épaules.

— Pouvez-vous dire cela! — Mais sa voix tremblait, la sueur perlait à son front.

Après l'avoir dévisagé en dessous, Dupourquet reprit:

— Dame! on a vu plus fort que ça, tu sais. C'est égal, tu n'aurais pas trop mal choisi ta place, mon garçon; tu pourrais porter du linge fin et des lévites, espérer après moi la présidence de la fabrique et l'écharpe de maire à Salviac.

— Mais bon sang de bon Dieu! puisque je vous dis que vous vous trompez.

Le jeune homme s'emballait, agacé par cette ironie qui le blessait au vif dans sa fierté et dans son cœur.

— Et puis quand vous m'aurez bien fait sentir que je suis pauvre, que c'est grâce à votre charité ou à vos calculs, si je ne suis pas devenu un mendiant ou un voleur, si je n'ai pas crevé la faim comme un chien sans maître...

— Là, là! doucement, je te prie; je n'aime pas qu'on me parle sur ce ton. Ça me chauffe les oreilles, entends-tu, petit?

Alors par un violent effort Julien s'apaisa, se contraignit à sourire:

— C'est vrai, j'ai tort, balbutia-t-il, mais aussi vous me dites des choses... puis faut m'excuser, voyez-vous; j'ai été contrarié tout à l'heure; ces façons de Thérèse, je ne m'y attendais pas, vous ne m'aviez rien dit; alors comme ça, tout d'un coup, ça m'a été sensible...

V.

Maintenant, sur la campagne silencieuse aux lointains ombreux, tombait en voile impalpable la grisaille du crépuscule.

Au couchant, un reflet mourant du soleil disparu, tombé de l'autre côté de la terre, un blanchissement qui tenait tout ce côté

du ciel, en faisait une large nappe à la fois lumineuse et terne qu'on eût dit éclairée de loin à travers d'immenses glaces dépolies.

A l'orient, au contraire, l'azur se plombait, se brouillait en s'obscurcissant toujours, puis se fixait nettement en un bleu sombre, où de distance en distance, comme des brillans sur du velours, scintillaient les premières étoiles.

Bien qu'il fît presque nuit, la chaleur était accablante encore. Des cigales enragées depuis midi continuaient leur stridente musique dans les arbres comme si elles eussent toujours reçu sur leurs ailes l'excitant baiser du soleil. Au bord des mares, dans les profondeurs herbeuses des fossés, enhardies par le grand silence des champs déserts, des grenouilles échangeaient leurs croassemens courts; et de la plaine, comme quelque chose de formidable et de très doux, montait en crescendo la chanson des insectes.

Au sortir du parc, Dupourquet et Julien avaient pris à droite par un chemin charretier qui desservait toute cette portion des terres, bifurquant, se ramifiant pour les besoins de l'exploitation dans les *talveres* qui sont le cadre obligé des pièces en labour, et soudain ils se trouvèrent face à face avec les journaliers qui, leur râteau de fer sur l'épaule, rentraient au Vignal.

Alors par la force de l'habitude, le visage de Dupourquet se détendit, s'harmonisa en ces lignes bienveillantes, en ce sourire poli et bon, qui lui donnaient l'air d'un prêtre bénisseur dont la sainteté est surtout faite d'indulgence.

Les paysans saluèrent gauchement, la main au béret :

— *Aditias, moussu Dupourquet et la compagno* (1).

Et lui toujours sa même phrase flatteuse, aux intonations cordiales :

— Bonjour, mes amis, bonjour! Eh bien! en avez-vous beaucoup secoué de ce maudit chiendent aujourd'hui?

L'un d'eux se hasarda à répondre en français au nom de tous :

— Cette couçonnerie! n'en reste bien assez encore, mais n'avons fini tout de même au clos du Cérigier.

— Ah! tant mieux! un bon tiers du travail de fait alors. Puisque le temps pare, il faudra vous attaquer demain aux « cances » de Mazot.

Et les congédiant d'un geste large :

— Allons, bonjour, mes amis, bonjour!

Mais ils restaient là plantés comme des bornes, l'air gêné et béat tout à la fois. Celui qui avait déjà parlé reprit :

— Comme ça mademoiselle Thérèse est *dé rétour*.

(1) Bonsoir, monsieur Dupourquet et la compagnie.

— Oui, mon brave, la voilà revenue près de nous, et pour toujours s'il plaît à Dieu.

— Est en bonne santé, bien *fiérotte ?*

— Oh ! pour ça oui, par exemple, une mine superbe.

— *Ta miliou pécaïre* (1) ! Que le bon Dieu y fasse la grâce de se maintenir dans ce biais-là pendant longtemps.

Ils s'éloignaient maintenant à pas lents et lourds, leurs sabots grinçant sur le cailloutis du chemin, écorchant la terre, et ils échangeaient à voix haute des réflexions élogieuses sur Thérèse, la proclamant :

Jolie, comme il faut, « charmantoune, » avec des jurons enthousiastes qui vibraient comme des malédictions.

Alors Dupourquet, redevenu très froid, se tourna vers Julien, et brusquement, le regardant de près dans les yeux :

— Donc, je m'étais trompé, demanda-t-il, tu ne songes pas à ma fille?

Le gars eut un mouvement d'impatience :

— Mais puisque je vous dis que non; c'est un peu fort ! je vous ai expliqué...

— Pour lors, voilà qui est bien, touche là, et n'en parlons plus.

Et tandis qu'ils se serraient la main :

— C'est que, vois-tu, mon garçon, nous nous serions brouillés; tu es plein de bonnes qualités, je le reconnais; vaillant, avisé, honnête; tu connais le travail comme pas un, et tu ne ferais pas tort d'un centime à personne, mais tu seras toujours pour moi comme pour tous l'orphelin de la Grèze, le petit paysan sans feu ni lieu que j'ai recueilli chez moi, et tu as beau être un peu notre parent, je n'aime pas les mésalliances.

Ils reprirent à leur tour le chemin de Vignal, appelés par la cloche qui sonnait pour les maîtres le repas du soir.

Et ils causaient maintenant avec une indifférence affectée de l'ordre à observer dans les travaux, du nettoyage des terres à finir tout d'abord tant que la saison y était, du binage des vignes, et des dépiquaisons qui gagnaient toujours à être retardées, le blé achevant de se durcir, et de prendre son poids dans le tassement chaud des gerbières.

VI.

On ne pouvait pas dire de Thérèse qu'elle fût jolie; belle fille tout au plus, bien campée, les épaules tombantes, la taille droite

(1) Tant mieux.

et suffisamment longue, mais tout d'un bloc, pas débourrée encore, la gorge et les hanches aplaties par un corset de couvent.

Les extrémités étaient lourdes, des pieds larges et courts aux chevilles trop grosses, des mains très soignées toujours et très blanches, mais d'une masculine ossature, rappelant de loin l'énorme patte, la redoutable poigne du Terrible.

Elle était paysanne de lignes et paysanne d'allures, bien plutôt faite, semblait-il, pour porter le caraco d'indienne et la jupe *d'étoffe* que son costume à pèlerine-éteignoir des Feuillans, ou ses toilettes par trop panachées et voyantes de demoiselle endimanchée.

La tête seule avait du charme : un front dont on ne pouvait au juste deviner l'étroitesse, envahi, débordé qu'il était par un flot de cheveux bruns mousseux qui papillotaient aux tempes, dévalaient jusqu'aux sourcils en boucles légères. Des yeux largement fendus et très noirs sur un teint d'une pâleur inhabituelle, passagère, où le séjour des Feuillans avait plaqué un peu de la cire blanche des anémies claustrales. Un nez proéminent, bien charpenté et de courbe aquiline, le nez du père, mais en très affiné, perdant son caractère de sensualité bonasse, donnant au contraire à ce visage trop large un certain cachet de distinction altière qui pouvait de loin passer pour de la race. La bouche était grande, bien meublée, avec des lèvres amincies par l'habitude qu'elle avait prise de les pincer en parlant. Mais quand elle s'oubliait un instant, redevenait elle-même, l'enfant qu'elle avait été jadis pour bavarder et sourire, c'était comme deux branches massives de corail enchâssant des perles, un éclatement rouge de fruit mûr sur le blanc laiteux d'une amande.

Dès le lendemain de son arrivée au Vignal, Thérèse fut prise d'une fièvre d'activité qui émerveillait tout le monde, fixait à jamais dans le sens d'une admiration sans bornes l'opinion toute de contradictions et d'incertitudes, et toujours excessive, que Dupourquet avait gardée jusque-là de ces dames des Feuillans.

Aujourd'hui, il s'avouait à lui-même et proclamait bien haut qu'elles étaient les seules capables de comprendre et de parfaire ainsi une éducation, développant à un égal degré chez leurs élèves et les usages du monde et les qualités de foyer, les seules capables de réserver aux parens cette récompense ineffable de se sentir un jour, devant leurs enfans grandis, d'une intelligence et d'un esprit bien secondaires, d'une essence bien inférieure.

Par le fait, Thérèse semblait avoir pris à cœur de mettre en pratique, pour la plus grande édification de ceux qui l'approchaient, tout ce qu'on lui avait appris.

Elle continuait au Vignal sa vie de la pension, ayant prévu dans un tableau de travail sévèrement compris, et calligraphié sur une ardoise accrochée à la tête de son lit, l'emploi de toutes les heures de la journée, depuis la prière du matin jusqu'à la lecture spirituelle dans laquelle elle donnait le soir, avant de s'endormir, sa dernière pensée à Dieu.

Elle avait disposé sa chambre en cellule, multipliant autour d'elle sur les murs des images de piété qui semblaient le triomphal cortège de deux grandes gravures se faisant face et représentant, l'une la nativité de Notre-Seigneur, l'autre les saintes femmes au pied de la croix; la première entourée du cordon bleu des enfans de Marie, la seconde d'un chapelet de Lourdes dont les grains fouillés d'un jaune ivoirin ressemblaient à de petites têtes de mort représentant les dizaines.

A la grande satisfaction de Mme Dupourquet, dont l'embonpoint avait amolli les forces, et qui maintenant se laissait vivre, n'ayant plus qu'à balancer affirmativement sa tête, souriante à la façon des magots d'étalage, Thérèse avait pris en mains le gouvernement de la maison, commandait les repas, rangeait les armoires, tenait la correspondance, et inscrivait toutes les opérations au *grand livre*.

Autour d'elle ce n'était plus de l'admiration, mais du respect. Les domestiques, matés par ses exigences, désarmés par sa douceur, allaient partout chantant ses louanges, les sœurs de Salviac la comparaient à leur mère supérieure du couvent de Saint-Lié, et l'abbé Roussillhes, curé de la paroisse, en parlait à ses confrères dans les dîners de conférence, la citait comme la pénitente la plus remarquable, l'âme la plus blanche qu'il eût jamais été appelé à diriger.

— Un ange véritablement, messieurs! modeste et simple malgré sa fortune, comme une de ces prédestinées très humbles qui sont un jour devenues des saintes. Elle fait plus de bien par son exemple que moi avec mes sermons de toute une année!

Pieuse, elle l'était à coup sûr et sincèrement, mais par éducation, d'une façon presque machinale; ne voyant dans la religion que l'asservissement des pratiques, l'observance fidèle des lois ecclésiastiques, incapable de comprendre la sublimité des enseignemens, d'avoir vers Dieu un de ces élans de cœur, un de ces embrasemens d'âme qui sont la vraie foi.

On l'avait élevée ainsi à courber la tête et à murmurer des prières auxquelles elle ne s'était jamais avisée de changer un iota, les récitant par habitude; des mots ajoutés à des mots, et qu'elle bredouillait à la longue dans un recueillement qui ne soupçonnait rien de l'extase.

Seulement, depuis qu'elle était revenue des Feuillans, elle courbait la tête davantage, se pliait en une prostration qui durait tout le temps des offices. Et les éloges, les bénédictions montaient autour d'elle comme autour d'une statue de la Vierge des vapeurs d'encens. Son imagination ne rêvait que bonnes œuvres retentissantes, la création d'un ouvroir à Salviac sous la présidence de l'abbé Roussillhes, la fondation d'une société dite de *Bon secours* pour les veuves chargées d'enfans et les petits infirmes, des distributions de pain le dimanche à l'issue de la première messe, des visites à domicile, où, tandis qu'elle se penchait avec des douceurs d'ange descendu du ciel sur les grabats puans où râlaient des souffrances, la famille se précipitait en rond à ses pieds, et baisait le bas de sa robe.

Elle ne songeait pas à entraver cet élan d'adoration, le trouvant naturel en somme, parfaitement justifié par la grandeur si touchante de sa conduite.

Le frôlement de ces mains rudes, le bruit de ces baisers goulus qui mordaient l'étoffe lui allaient au cœur délicieusement, et elle savourait ces démonstrations reconnaissantes avec une majesté aimable, faisant le bien comme elle priait, par ostentation surtout et par pose, pour attirer l'attention de Dieu et forcer l'estime publique.

VII.

Un soir, comme elle rentrait au Vignal, après une longue tournée de bienfaisance du côté de Vire, Julien, qui, sous prétexte de surveiller les gens qui fauchaient la bruyère, s'était embusqué dans un bois taillis bordant la route, se dressa soudain devant elle.

Depuis son retour, il y avait quinze jours déjà, elle le fuyait, détournait les yeux quand il passait près d'elle, ne lui adressait la parole qu'à de rares intervalles pendant les repas, et pour des détails de service qui se rapportaient à sa gestion intérieure.

Selon les désirs de Dupourquet, ils ne se tutoyaient plus. Elle l'appelait Julien tout court avec une nuance d'autorité, une intonation brève de femme qui s'adresse à un domestique, et lui, la bouche crispée, le rouge au front, comme un pauvre honteux que l'on rudoie, l'appelait docilement mademoiselle.

— Eh! mon Dieu, rassurez-vous, voilà que je vous fais peur à présent!

En effet, Thérèse surprise avait bondi de côté dans un champ de trèfle, comme si elle eût essayé de fuir; mais en reconnaissant Julien, elle s'arrêta, revint près de lui. Sa respiration était

courte. Ce fut comme une flambée rose d'aurore sur ses joues pâles.

— Rectifions, s'il vous plaît, balbutia-t-elle très émue encore, mais déjà hautaine, vous m'avez fait peur, voilà tout, il n'y a que les malfaiteurs pour aborder les gens de la sorte.

— Ou les amoureux, riposta Julien d'une voix mordante.

Thérèse eut une révolte de dévote courtisée au passage par un soudard.

— Laissez-moi passer... Je ne veux pas en entendre davantage, vous êtes ivre!

Mais lui se tenait toujours devant elle, les bras croisés, semblant barrer la route de toute la largeur de sa carrure.

Personne autour d'eux; pas un bouvier ni une pastoure dans la plaine.

C'était l'époque où l'on dépique le blé dans les fermes, où sur la campagne lasse, aveuglée de soleil, passent comme la puissante respiration de la terre endormie, les mugissemens sourds des batteuses; et plus tard, après la collation, de quatre heures jusqu'à la nuit, le claquement des ventilateurs qui lancent dans la limpidité du soir la cendre blonde des moissons.

On les entendait de toute part à de grandes distances, ces ventilateurs, se répondant, caquetant dans la monotonie scandée de leurs palettes, secouant les grillages et les tringles; à Salviac, à Vire, tout le long de la rive, à Lacroze et au Pech. Et plus près alors, un autre bruit qu'on n'aurait su définir sans en connaître la cause, un sifflement soyeux de feuillage que l'on brandit, d'herbe haute que l'on foule, et parfois, un coup sec et mat de cognée frappant au cœur d'un arbre, — les gens du Vignal qui fauchaient la bruyère et renouvelaient pour les dépiquaisons et les regains la provision de fourches.

— Il est pourtant nécessaire que nous causions, reprit Julien très calme. Je n'ai pas bu plus que de raison, et j'ai toute ma tête, mais la situation devient impossible pour moi. Je veux en finir.

Alors elle comprit que toute protestation serait inutile, qu'elle devait se résigner. Aussi bien cette explication, il aurait fallu la lui donner tôt ou tard. Autant valait tout de suite, après tout, et n'y plus penser après, être débarrassée, être libre.

— C'est une gageure, n'est-ce pas? Eh bien! allez, je vous écoute, seulement faites vite, il est tard; je devrais être rentrée déjà.

Le jeune gars eut un sourire triste.

— Il fut un temps où vous n'étiez pas si pressée que ça? répliqua-t-il, où vous n'auriez pas mieux demandé que de parler avec moi, seule à seul dans la campagne à *soleil court*.

Elle haussa les épaules d'un air de suprême indifférence.

— Je ne sais pas ce que vous voulez dire...

Alors Julien éclata :

— Peste! comme vous avez perdu la mémoire en pension! C'est à croire que ce que vous avez appris a fait tort à ce que vous saviez. Il faut donc vous rappeler que nous nous sommes connus d'une façon plus amicale, et que de frère et de sœur que nous étions censément dans le principe, nous sommes plus tard devenus des promis!..

Thérèse ne répondit pas. Elle s'était adossée à un arbre, et par contenance chassait des graviers du bout de son ombrelle.

Julien reprit :

— Je n'avais pas demandé à venir au Vignal, moi. On m'y a porté de force. Je criais, je pleurais, j'aurais voulu rester dans notre maison de la Grèze où mes parens étaient morts... puis, quand je suis arrivé, vous m'avez sauté au cou, vous m'avez entraîné à jouer, à courir dans le parterre! et tout de suite mon chagrin s'en est allé... On s'aimait alors comme des enfans ; plus tard, on s'est aimé d'amour... Oh! vous avez beau secouer la tête, c'est pourtant vrai, et vous le savez bien. On grandit comme ça l'un près de l'autre, sans y prendre garde, et voilà qu'un jour à propos de rien, on se transforme tout à coup, et les idées changent... C'est moi qui le premier ai parlé, j'en conviens, mais je n'ai pas eu de peine à me faire entendre; l'âge y était; vous aviez vous aussi le cœur gonflé comme un bourgeon à la *prime* (1), et la tête lourde, brûlante de la soleillade de vos quinze ans. Plus de goût au jeu ni pour la promenade, seulement un désir de vous écarter avec moi, pas bien loin, dans un coin tranquille du château, sous les figuiers de la puisarde,.. et nous nous tenions embrassés pendant des heures comme des innocens qui n'en savent pas davantage...

Il y eut près d'eux dans le fourré comme un craquement de brindilles sèches sur lesquelles on marche. Thérèse se redressa toute frémissante :

— Il y a là quelqu'un qui se cache ; on nous écoute.

Mais le gars la rassura d'un geste.

— Laissez donc! un lapin *barthassier* que nous gênons et qui détale.

Puis comme elle insistait, exagérant ses craintes avec l'évident désir de briser là, de s'enfuir pour tout de bon cette fois, il la saisit par le bras rudement, et d'un ton d'autorité qui la courba devant lui :

(1) Printemps.

— Il faut pourtant que vous m'écoutiez jusqu'au bout, ordonna-t-il, qui sait quand je pourrai vous parler de nouveau!.. Donc, nous nous aimions. La veille du jour où vous êtes partie, nous sommes allés partout, dans le château, dans le chai, dans la *journial,* dans la grange; une visite d'adieu, disiez-vous; derrière la chambre des outils, sous les pins, vous avez eu comme une faiblesse; vous vous êtes renversée sur moi toute blanche avec un sourire... A ce moment j'aurais pu commettre une lâcheté, nos désirs couraient de front comme un attelage emporté... Je n'ai pas voulu. Je me suis contenté de vous dire: Quand tu reviendras de la pension, nous nous marierons si tu veux. — Et vous m'avez répondu, la main levée pour prendre Dieu à témoin: Oui, à partir de maintenant, nous sommes des promis...

Thérèse surmonta son trouble pour répondre:

— Est-ce que je pouvais savoir, comprendre toute la portée... Voyons, réfléchissez un peu, Julien, la différence des positions...

— Oui, je sais, vous êtes riche et je suis pauvre, et puis après? Croyez-vous donc que je vous veux pour votre argent et pour vos terres? Eh! mon Dieu, que votre père me mette en possession du bien de la Grèze qu'il jouit depuis mon entrée au Vignal; il y a là de quoi vivre pour deux en allant à l'économie...

Puis, voyant les lèvres de la jeune fille se plisser en un dédaigneux sourire:

— Ah! je comprends, ce qui vous rebute, c'est le paysan que je suis, n'est-ce pas? Allons, avouez-le franchement, je m'y attendais du reste; c'est pour vous l'entendre dire que je suis ici!

Mais Thérèse, redevenue grave, essayait de biaiser, appelait à son secours la préciosité susurrante de son langage des grandes occasions. Non, elle n'avait pas honte de Julien, elle lui gardait de l'affection, au contraire, et se reportant au passé, à leurs bons souvenirs d'enfance, elle n'eût pas demandé mieux que de devenir sa femme, l'humilité même de cette condition n'était-elle pas faite pour la séduire! Et son sentimentalisme de fausse modeste se donnait carrière là-dessus... Oui, certes, elle n'eût pas mieux demandé. Malheureusement voilà; son père ne voudrait jamais, lui; chacun a ses idées, et elle était fille trop respectueuse...

Julien l'interrompit brutalement:

— Ne vous donnez donc pas tant de peine pour mentir! Je ne crois ni à votre désintéressement, ni à votre humilité. Tout ça des manières pour tromper le monde... Alors c'est non?

Elle se cabra piquée au vif, une flamme aux yeux.

Comment, c'était Julien qui lui parlait ainsi, à elle Thérèse Dupourquet! Julien, un rustre doublé d'un gueux que l'on pouvait jeter dehors quand cela plairait, comme un valet infidèle. Ah! déci-

dément, il le prenait de trop haut, et de quel droit, en somme? Parce qu'ils avaient gaminé ensemble, et joué comme tous les enfans à bout d'inventions à cette parodie des fiançailles! Et elle avait eu cette patience de l'entendre, cette complaisance de paraître s'excuser pour ces vétilles qu'il lui rappelait d'un ton de goujat qui se croit le maître! Cela passait les bornes en vérité.

Elle le regarda fixement, de très près, un regard qui disait son intraitable orgueil de petite bourgeoise exclusive, de fille ambitieuse, et d'une voix sèche, sans plus de faux-fuyant :

— En effet, répliqua-t-elle, c'est non!

Il ne songea même pas à la retenir cette fois. Elle s'éloignait parfaitement calme en apparence, avec une certaine afféterie d'allures, en se dandinant la tête haute, comme elle eût marché dans l'en-avant-deux d'un quadrille; et lui la suivait des yeux, stupide, les bras retombés, dans un découragement de tout.

Alors, à la lisière du bois, entre deux genévriers, s'encadra la tête branlante et ridée du Terrible, et dans cette verdure claire qui s'étageait en vagues comme le bouillonné d'une étoffe riche, sa peau semblait plus parcheminée, plus craquelée qu'à l'ordinaire.

Il contempla longuement Thérèse déjà loin, puis Julien qui restait là à la même place, abêti par ce dénoûment brusque, et un sourire malicieux lui renfonçait encore la bouche, une lézarde étroite et longue qui s'ouvrait entre les deux pans solides de son menton et de son nez.

— Hé, Julien!

Le gars se retourna tout d'une pièce.

— Voilà le soleil qui baisse, *mon gouyat* (1), la bruyère est en piles, il serait, ma fé, temps de charger les charrettes.

Puis, devant cette mine piteuse tournée vers lui, il eut un accès de rire, une gaîté croassante de vieux qui s'amuse aux dépens d'un jeune.

— Et quand tu resteras là à me regarder, ça n'avancera pas tes affaires au moins! vois-tu, toi et moi nous sommes de la même espèce; des paysans qui se connaissent à la terre plus qu'aux beaux discours, et savent mieux faucher une prairie ou tracer un sillon que causer avec les demoiselles!

VIII.

Depuis le retour de Thérèse, chaque dimanche après vêpres, les visiteurs affluaient au Vignal, tous avec une arrière-pensée qui

(1) Mon garçon.

se lisait dans l'obséquiosité de leur sourire. Certains, par curiosité malveillante, pour acquérir le droit de critique, les Lacousthène de Mazerat, le père, la mère et deux grandes filles sentimentales, posées déjà en points d'interrogation devant l'éventualité tardive du mariage; les Pidancier de Guiteronde, des embryons de bourgeois, presque des paysans, qui parlaient patois entre eux, s'enrichissaient de leur avarice, et venaient faire au Vignal des enquêtes jalouses, tout en recommandant à leurs enfans de prendre exemple sur Thérèse, dont l'éducation les confondait.

Puis, c'étaient des *partis* qui s'avançaient en rôdeurs, sondant le terrain sans avoir l'air, avec de suffisans prétextes.

M. Octave Boutarel, un notaire de la nouvelle école, vêtu de complets de cheviotte et fleurant le lubin, qui venait proposer à Dupourquet des acquéreurs sérieux pour certains lots enclavés dans d'autres héritages.

Le docteur Bosredon, un praticien extraordinairement négligé et barbu, très jeune sous sa toison de carabin poseur, situation exceptionnelle, clientèle chaque jour grossissante, avenir indiscutable, et qui prolongeait ses soins désintéressés à un valet de charrue pour une fracture du bras depuis longtemps réduite.

Le fils de M. Brassac, le receveur de l'enregistrement, entré déjà lui-même dans l'administration et visant pour plus tard les emplois supérieurs, qui profitait de ses fréquens voyages à Puy-l'Évêque pour transmettre à Génulphe les rabâcheuses amitiés, les éternelles promesses de visite d'un de ses vieux camarades de collège remisé à Cahors, dans une maisonnette, au bord de l'eau, près du faubourg Saint-Georges.

C'étaient là les trois prétendans sérieux, ceux dont la rumeur publique commençait à dénoncer l'humble ténacité et les rivalités sournoises, les proclamant élus à tour de rôle avec une conviction toujours pareille.

Et Dupourquet, flatté dans son amour-propre de ces avidités groupées autour de sa fille, exploitait habilement la situation, se servait de ces premiers englués pour en attirer d'autres, prolongeait avec leur concours la parade, battait le rappel sur leurs épaules ployées.

A chaque visite faite, pendant la semaine, par le docteur, le notaire ou le futur inspecteur des finances, l'entrée en matière, le formalisme de l'entretien étaient pour tous les trois le même.

Cela débutait par une exclamation d'étonnement qui sonnait la vue comme une fanfare de chasse :

— Ah ! monsieur Boutarel !

— Té ! monsieur Brassac !

— Eh ! vous voilà, docteur !

Et tandis que le nouveau-venu ânonnait pour la centième fois le prétexte jugé nécessaire, Génulphe lui broyait la main dans un encouragement muet, Mme Dupourquet lui souriait largement comme « au fils » qu'on espère, tous deux le poussaient vers le salon *de cérémonie* plongé dans une obscurité profonde.

La servante qui les précédait se précipitait aux fenêtres, se colletait avec les ferrures grinçantes, tapait du poing le bois gonflé qui raclait la pierre; et quand le grand jour entrait dans la pièce froide comme un parloir de couvent avec ses murailles nues, ses vases de fleurs sous globe et ses meubles symétriquement posés, Dupourquet ordonnait d'un ton grave :

— Catissou, prévenez mademoiselle qu'il y a du monde au salon.

IX.

L'entrée de Thérèse était toujours d'une modestie, d'une réserve suprêmes; une glissade furtive pour aller s'asseoir près de sa mère après un salut que sa pudeur écourtait.

Elle ne se mêlait jamais à la conversation, dont les variations de température et les questions agricoles faisaient immanquablement les frais, non qu'elle en dédaignât le sujet ou que les infirmités de la terre la laissassent indifférente, mais parce qu'elle pensait que, chez une jeune fille, le silence qui sourit et approuve est le dernier mot du maintien.

Parfois, le visiteur en veine d'audace lui adressait la parole, alors, de sa voix la plus douce, elle répondait une banalité quelconque que la mère soulignait d'un rire claqueur, tandis que Dupourquet, la face rayonnante, se renversait sur sa chaise pour juger de l'effet produit.

Puis comme, après ces attaques directes, chacun éprouvait le besoin d'écouter battre le cœur des autres et de se recueillir, Mme Dupourquet proposait gentiment :

— Minette, si tu nous jouais un petit morceau?

— Oui, c'est cela; un petit morceau, appuyait rondement Génulphe en se tapant sur la cuisse, ce que tu voudras, *la Prière d'une vierge* par exemple; moi c'est ce que je préfère à tout... ou *Malborough s'en va-t'en guerre* avec les variations; ah! c'est ça qui demande de l'agilité dans les doigts!

Et dans l'envolée des arpèges, dans le bredouillement des traits que la pédale changeait en tonnerre, les auditeurs se regardaient très émus, avec leur pensée bien franche, écrite dans le plissement de leurs yeux, et la courbe extatique de leurs lèvres.

Le triomphant sourire des Dupourquet semblait dire :

— Hein! quelle femme, quelle perle! toutes les qualités, tous les talens!

Et l'obséquieuse grimace de l'autre semblait répondre:

— Oui, je le sais, je le vois, et c'est moi qui suis un indigne, mais comme je la voudrais mienne cette femme! Comme je l'apprécie à sa juste valeur capitalisée, cette perle!..

Au point d'orgue final, après un léger moment d'hésitation, les bravos éclataient aussi bruyans qu'unanimes, et aussitôt Dupourquet prenait son chapeau, faisant mine de se couvrir pour lever la séance.

Avec son instinctive habileté de Barnum et de metteur en scène, il comprenait que les succès les plus vifs sont toujours ceux qu'on abrège, ceux qu'on arrête en plein essor; parce qu'à l'admiration qui n'a pas eu le temps de s'exhaler tout entière, s'ajoute l'impression plus profonde et plus durable d'un regret.

X.

Il y avait encore d'autres épouseurs qui se hasardaient au Vignal, mais ceux-là d'allure bien plus louvoyante et de condition très inférieure, des fils de paysans aisés, des voisins de terre qui venaient tenter une chance impossible, ils le sentaient bien, mais sur laquelle pourtant ils s'entêtaient de toute la chaleur de leur sang à fleur de peau, de toute la vigueur de leurs muscles d'hercules champêtres, comme s'il se fût agi d'une besogne à la fois délicate et dure.

Ils venaient le dimanche, mêlés à la bande des visiteurs ordinaires, l'air gauche sous leurs habits neufs, la face nimbée d'un chapeau à petits bords planté bas sur la nuque, les mains embarrassées, les pieds lourds; et Dupourquet les accueillait avec une familiarité gracieuse, affectant vis-à-vis d'eux l'attitude un peu lâchée, le ton bonasse, les formules pittoresques qu'il savait devoir leur plaire, les tutoyant pour les mettre à l'aise, mais aussi pour leur montrer l'infranchissable distance.

Et soit découragement, soit fausse honte, ils ne franchissaient jamais le seuil du salon, massés dans le corridor avec la valetaille pour entendre Thérèse jouer sur l'éternelle proposition de Dupourquet chaudement appuyée par tous: *la Prière d'une vierge* ou *les Variations sur Malborough.*

Ils recherchaient plutôt d'instinct la société du Terrible et de Julien qui leur ressemblaient, pensaient comme eux et parlaient leur langue, et à leur exemple, se tenaient à l'écart, l'un par respect de la situation des siens, pour ne pas nuire à leur prestige, l'autre par fierté de soi, pour ne pas recevoir et exécuter devant tout ce monde les ordres qu'on n'eût pas manqué de lui donner.

Quant à Thérèse, elle ne les voyait même pas. Son attention se concentrait exclusivement sur ceux qui avaient droit d'accès auprès d'elle, sur ce triumvirat de prétendans qui se partageaient ses regards coulés en dessous et ses mièvres sourires.

Et même au milieu d'eux, aucun trouble ne lui venait. Son cœur battait paisiblement à coups réguliers, comme le balancier d'une horloge impeccable; son imagination restait calme, ne voyant rien au-delà des œuvres de charité et des pratiques pieuses. Cette éducation de surface, cet esprit de pose qu'elle rapportait du couvent, avaient étouffé en elle les confuses rêveries, les velléités sentimentales qui passent comme un frisson sur l'eau dans l'âme inquiète des vierges.

Elle était sans tristesse comme sans désirs, d'une placidité de femme bien portante pour qui la vie ne doit être qu'une longue série de bourgeoises satisfactions et de devoirs faciles.

XI.

Plusieurs fois, le soir en famille, on avait discuté d'un choix à faire, chacun émettant, longuement motivées, ses antipathies ou ses préférences.

Dupourquet tenait, en attendant mieux, pour le docteur Bosredon, dont la tignasse inspirée, les manières à la fois brusques et rassurantes et le jargon technique lui causaient une admiration craintive.

Pas beaucoup de fortune, à vrai dire, et aussi peu « d'espérances,» les Bosredon s'étant saignés aux quatre veines pour pousser leur fils dans les classes et faire de lui ce qu'il était; mais, en revanche, une situation unique dans la région, une vogue qui s'étendait aux limites extrêmes de l'arrondissement, forçait toutes les portes et frappait au plus épais des clientèles anciennes.

Un parti convenable en somme, et avec lequel il fallait compter, un homme qui tenait tout le pays dans sa trousse, et dont l'influence bien manœuvrée le porterait quelque jour à une position très haute.

— Tu sais, Minette, il sera conseiller-général aux élections prochaines. M. Durou a fait son temps, pécaïre !.. et de là à la députation, vois-tu, il n'y a qu'un pas.

Alors Thérèse se dressait dans une attitude rêche, prenait ses grands airs de bourgeoise prude :

— Je reconnais que le docteur Bosredon a des qualités, de la considération, un bel avenir, mais c'est un païen, un athée, qui ne met jamais les pieds à l'église, approuve bien haut la laïcisation

des écoles congréganistes, et évite de saluer l'abbé Roussillhes. Cela seul suffirait à m'éloigner de lui irrévocablement.

Mme Dupourquet hochait la tête :

— Zénuffe, crois-moi, la petite a raison, ne cherche pas à l'influencer. Moi je conçois son aversion, ses répugnances ; être sous la domination d'un être qui ne croit à rien, d'un matérialiste, comme on les appelle !

Et doucement, avec une maternelle éloquence, elle parlait de son préféré à elle, du jeune Brassac dont la mère était sa meilleure, sa plus vieille amie ; une amitié de pension qui s'était gardée fidèle à travers les années et les distances. Et réunies aujourd'hui par la nomination récente de M. Brassac au bureau de Puy-l'Évêque, elles voisinaient assidûment, se confiaient avec des tutoiemens enfantins leurs secrets de ménage et leurs recettes culinaires, entre deux chapelets récités à voix haute.

Tout à fait comme il faut ! le jeune Brassac, sérieux et sage, des principes solides, une foi robuste qui défiait les fréquentations malsaines, et les rapports en haut lieu de la police régionale.

Mais Thérèse se récriait encore. Quitter Salviac, se lancer dans cette existence nomade des employés que les caprices administratifs ballottent en tous sens, s'enfouir de trou en trou pour aboutir à la suprême récompense d'une conservation des hypothèques dans une morne sous-préfecture, cela lui serrait le cœur par avance comme une menace d'exil. Non, jamais elle ne pourrait s'y résoudre !

Et tandis que M. et Mme Dupourquet se taisaient, émus à cette idée de séparation, le Terrible, lui, de sa voix aigrelette, avec son langage imagé du rustre, célébrait l'aménité et la rondeur de M. Boutarel le notaire, sa science profonde des affaires, la florissante prospérité de son étude où l'on venait de très loin prendre « conseil » et limer des contrats.

Et avec cela si charmant en société, faisant à volonté pleurer ou rire le monde avec ses romances sentimentales et ses monologues extra-fantaisistes.

Et les autres approuvaient tout d'abord en dodelinant de la tête :

— Oui, charmant à coup sûr ! très bon air, un prétendant sortable en principe. Mais voilà : un peu vieux peut-être, un peu chauve aussi... puis deux de ses oncles étaient morts de la poitrine et une de ses cousines avait jeté sur la famille un discrédit fâcheux en se faisant enlever par l'instituteur de Boursan !

Tout cela faisait qu'à l'exception du Terrible, les Dupourquet repoussaient avec une fermeté souriante, mais implacable, et, comme on tourne dans un cercle vicieux ou non, se remettaient à parler du docteur Bosredon ou du jeune surnuméraire.

XII.

Un jour, ce piétinement sur place s'arrêta; ces indécisions se calmèrent.

L'abbé Roussillhes se présentait au Vignal avec une majesté cérémonieuse qu'on ne lui avait jamais vue. Il semblait apporter dans les plis sombres de sa soutane, dans la mystique froideur de sa face glabre quelque révélation de majeure importance qui allait décider de l'avenir.

Et de par le fait, aux premiers mots, Mme Dupourquet refoula difficilement un cri de joie; Génulphe eut aux joues une poussée de sang qui, en se retirant, lui laissa dans les yeux comme un scintillement de larmes.

Le baron et la baronne d'Escoublac, du château de Laroque, demandaient pour leur fils George la main de Thérèse, et cela, après tous renseignemens pris, sans qu'on eût à courir les risques d'une enquête.

La première faiblesse passée, Dupourquet se redressait, cherchait à se ressaisir, hésitait pour la forme, pour voiler d'une apparence de réflexion cet immense orgueil qui le gonflait.

Certes, il était très sensible; cette recherche des d'Escoublac l'honorait infiniment... Mais il fallait voir, discuter en famille, élucider d'abord la question d'intérêt.

Et l'abbé Roussillhes lui coupait brusquement la parole, lui faisait honte de ses hésitations devant l'inespéré de cette alliance.

Mon Dieu! les d'Escoublac n'étaient pas des Crésus, il l'avouait. Leur patrimoine, de génération en génération, s'était amoindri, émietté en frais de représentation et en bonnes œuvres. Noblesse oblige, n'est-ce pas? Et ils avaient derrière eux tout un passé grandiose de fidélité à Dieu et au roi. Le drapeau de la réaction, ils le tenaient haut et ferme depuis vingt ans, correspondaient avec le comte de Paris, lançaient des souscriptions, organisaient des comités, sacrifiaient leur temps, leurs intérêts à secouer, au profit du prétendant légitime, l'égoïste indifférence des campagnes.

Le nom de d'Escoublac n'était-il pas à lui seul la plus pure des garanties, le plus précieux des apports!

— Sans doute! sans doute! bredouillait Génulphe littéralement aveuglé; mais nous qui n'avons pas de titres, il faut bien qu'on sache ce que nous avons, la loyauté exige...

L'abbé Roussillhes eut un large sourire, ponctué d'un clignement d'yeux.

— On s'en est remis à moi du soin de préciser votre fortune; alors vous comprenez...

Mais Dupourquet s'entêtait par excès de contentement à soulever des objections :

— Les d'Escoublac se sont peut-être bien avancés ; ils ne nous connaissent ni les uns ni les autres ; ils n'ont jamais vu ma fille.., elle pourrait ne pas leur plaire.

Il disait cela avec une emphase modeste qui chantait victoire. Alors le sourire du prêtre s'éteignit, les lignes de son visage se figèrent en une gravité recueillie, et les mains jointes, par habitude :

— Rassurez-vous, mon brave ami, la réputation de votre demoiselle est allée jusqu'à eux. Ils s'inquiètent peu de ses avantages physiques, ne voient en elle que sa parfaite éducation, ses qualités exceptionnelles. Le bien qu'elle fait, le concert de louanges qui l'accompagne, parlent plus haut à leur cœur que la grâce de ses vingt ans.

Cette fois, Dupourquet était vaincu. Il échangea avec sa femme un regard furtif où se fondait leur mutuelle félicité, et d'un ton solennel, comme il eût proféré un serment, il répondit :

— Je ne voulais faire à Thérèse que cinquante mille francs le jour de son contrat, mais la confiance qu'on nous témoigne... ces procédés si flatteurs... chacun a sa dignité, que diantre ! Je parferai le compte rond, j'irai jusqu'à cent mille !

Et l'abbé Roussillhes, qui sur ses mots se levait vivement, comme poussé par un ressort, répliqua d'une voix joyeuse et pleine d'alléluia :

— Bien ! très bien ! Parfait, j'en prends acte ; les d'Escoublac n'attendaient pas moins de votre courtoisie.

XIII.

George d'Escoublac arrivait de Paris, où il avait étudié le droit, et décroché la licence à coups de manuels.

Nature indolente et faible, capable seulement de plaisir, il s'était vite laissé entraîner, malgré les recommandations maternelles et la surveillance occulte d'un vieil ami de sa famille qui habitait trop loin, du côté de Passy.

Et ses fredaines d'adolescent emballé s'étaient chiffrées par un total imposant. La note à payer avait semblé aux d'Escoublac, déjà gênés sérieusement, bien lourde pour un aussi mince résultat acquis ; ce titre de licencié en droit, qui ne vaudrait à George que l'ennui des consultations forcément gratuites aux époques où le paysan, n'ayant plus à tourmenter sa terre, se retourne agressivement contre ses voisins.

Le domaine de Laroque avait subi des morcellemens successifs ;

les pièces isolées s'étaient vendues les premières, puis d'autres, plus rapprochées, qui faisaient partie du « noyau. » Et le cercle était allé se rétrécissant sans cesse, ne comportant plus maintenant, autour du castel en ruines, que quelques hectares de friches sur lesquelles, comme un vol de corbeaux, s'étaient abattues les hypothèques.

Et cependant, par une sorte de fierté courageuse, de résignation hautaine, les d'Escoublac gardaient encore leur prestige. Le dimanche, à l'entrée de l'église, la baronne passait entre une double haie de têtes inclinées, et le baron, d'une maigreur d'ascète, avec ses souliers de chasse éculés, son chapeau de paille battant d'une aile et ses vieilles redingotes cirées aux omoplates et à la taille, le baron restait, malgré le républicanisme ambiant, le monsieur de l'endroit, le seigneur indiscuté de ses vassaux émancipés et de ses terres vendues.

Quelques exaltés tenus en haleine l'accusaient bien, à chaque période électorale, de vouloir rétablir la dîme et le droit « de jambage ! » Mais il faisait si largement l'aumône de ses derniers écus, paraissait si peu en état d'abuser à son profit du second privilège, que les paysans, rassurés, le portaient à peu près tous en tête de leur liste, se disant, avec une infaillible logique, que, par esprit d'opposition, il défendrait mieux leurs intérêts, se gendarmerait, lui monarchiste, contre la liberté obligatoire, lui besogneux, contre l'augmentation des impôts.

A l'arrivée de George on tint conseil. La vie, si difficile déjà, si restreinte, allait devenir impossible. Les créanciers s'agitaient sourdement, réclamaient, avec des menaces d'expropriation, les intérêts arriérés. On allait avoir à subir toutes les vexations de la procédure en pareil cas : la visite officieuse de l'huissier qui « avertit, » puis la mise en demeure, et finalement le coup de massue de la vente publique.

Il fallait à tout prix sortir de là, trouver de quoi se retourner et faire face : l'honneur des d'Escoublac, la dignité de leur cause en politique l'exigeaient. Alors, tous ils avaient conclu à un mariage riche qui les sauvât, même au prix d'une mésalliance, et le curé de Laroque, un ami de l'abbé Roussillhes, mis au courant de la situation, leur avait aussitôt signalé les Dupourquet de Salviac.

George ne songea ni à protester ni à se défendre. Cette misère entrevue l'effrayait, puis il était dans cette période de nonchaloir et de lassitude que laissent trois années consécutives passées en fête. Et lorsqu'on lui avait parlé de Thérèse, une sorte de curiosité s'était éveillée en lui, mélange confus d'illusions encore vivaces à l'endroit de la femme et d'attirance purement physique, d'un im-

périeux besoin d'aimer après ces quelques mois d'isolement et de tristesse.

XIV.

La première entrevue fut pour lui un triomphe.

Il entrait au Vignal comme en pays conquis d'avance, et l'embarras des Dupourquet, prosternés, la rougeur charmante de Thérèse, sincèrement émue cette fois, chatouillèrent agréablement sa vanité de hobereau et de joli garçon.

Il fut d'un enjouement discret, d'un esprit facile, et tandis que Génulphe, à bout de moyens, incitait M. d'Escoublac à des révélations curieuses sur un nouveau parasite de la vigne : *vespa vitis;* que Mme Dupourquet, accaparant la baronne, mettait dans son sourire tout le sucre dont elle prétendait additionner ses confitures; il éblouissait Thérèse par son bagout de provincial retour de Paris, lui contait les merveilles de la capitale, l'initiait à ses élégances, citait les personnalités du jour en homme qui a vécu dans leur intimité, touchait un mot des femmes qui, là plus que partout ailleurs, sont femmes, et finissait par le coup droit du compliment vulgaire, de l'hommage banal rendu à la jeune fille en qui il retrouvait, disait-il, comme un air de parenté avec toutes ces silhouettes gracieuses et fines.

Effarouchée par ces tentatives de flirt, Thérèse s'agitait nerveusement sur son siège, jetait du côté de sa mère de supplians regards; alors, galamment, avec une souriante ironie, George parla d'autre chose, des Feuillans, de l'éducation religieuse, du rôle de la femme dans la famille, des points de repère qui doivent guider l'homme dans son choix :

— La femme, la vraie femme de foyer, mademoiselle, celle qui sait et fait tout dans le ménage, supplée au besoin sa cuisinière et joue du Chopin le soir, celle qui s'entend aussi bien à faire éclore des poulets qu'à tenir son rang dans le monde, celle-là il faut la chercher chez nous, dans nos campagnes, au sein des familles bourgeoises, qui ont seules gardé le secret de l'union et du bonheur...

Plus à l'aise, maintenant, Thérèse essayait de coqueter :

— Mais pourtant les Parisiennes, monsieur!

— Ah! bien oui! les Parisiennes; des poupées, en somme, pas autre chose. Charmantes et futiles, toutes de plaisir, tandis que...

A ce moment, la voix du baron d'Escoublac s'éleva solennelle, avec une pointe d'autorité qui rétablit le silence :

— Monsieur Dupourquet, voilà que nous en avons fini avec la

vespa vitis, permettez-moi donc d'aborder le véritable but de notre visite : j'ai l'honneur de vous demander pour mon fils la main de Mlle Thérèse... George n'apporte, à peu de chose près, que son nom, son titre, l'histoire glorieuse des nôtres, et j'estime que c'est assez...

Génulphe l'interrompit, confondu en protestations reconnaissantes:

— Monsieur le baron, je vous en prie; trop d'honneur, vraiment ! l'abbé Roussillhes m'avait bien dit, et je n'ai pas hésité un instant !..

Maintenant, les d'Escoublac se levaient, brusquant avec une hâte visible les expansions de la fin, affichant une belle insouciance au sujet de cette dot, qu'ils étaient venus chercher, et dont Génulphe, très excité, s'évertuait à préciser le chiffre.

— Voyons, cher monsieur, c'est moi qui vous supplie de ne pas insister ; nous avons toute confiance... Puis, il serait malséant d'entamer devant ces enfans une discussion d'affaires ; restons-en là, s'il vous plaît !

Il saluait cérémonieusement pour prendre congé ; alors, les Dupourquet, devenus familiers, se récrièrent :

— Mais vous n'allez pas partir ainsi, tout de suite, que diantre ! C'est à peine si on s'est vu,.. il faut bien laisser aux fiancés le temps de faire connaissance, Thérèse va nous jouer un petit morceau.

Et Génulphe, penché vers George, lui glissa tout bas, dans un clignement d'yeux confidentiel :

— Demandez-lui donc *la Prière d'une vierge !*

XV.

C'était un mois plus tard, en octobre.

Dupourquet et Julien arpentaient lentement l'avenue, les yeux à chaque instant portés au loin, sur la route.

Le jour tombait. Là-bas, vers l'ouest, c'était un embrasement rouge des coteaux de Duravel et de Touzac, dont les masses touffues de châtaigniers et de chênes se doraient aux splendeurs du couchant.

— Donc, mon garçon, c'est irrévocable, tu persistes à vouloir nous quitter ?

— Il le faut, répondit Julien nettement, ma place n'est plus ici. Dans le principe, j'ai cru que ça pourrait marcher, que M. d'Escoublac suivrait votre exemple à tous, aurait pour moi quelques égards, mais il faut en rabattre. Je ne suis et ne serai jamais pour lui qu'un valet mieux appris que les autres, à qui il s'adresse de

préférence pour lui jeter la bride de son cheval quand il arrive, et lui demander sa canne et son chapeau quand il repart.

Dupourquet eut un geste violent.

— Voyons, sacredieu! tu ne veux cependant pas qu'il te saute au cou! il y a entre vous trop de distance...

— Cette distance-là, je l'apprécie mieux que lui, et c'est pour cela que je le trouve méchant et sot de me traiter de la sorte.

— Julien!

— Oh! vous ne m'empêcherez pas d'aller jusqu'au bout, j'en ai trop lourd sur le cœur; il faut que ça sorte. Je n'aurais demandé à M. d'Escoublac qu'un peu de bonté et de délicatesse; et cela devait lui être facile, puisqu'il a reçu une si belle éducation, puisqu'il connaît si bien les convenances. Mais il y a une chose qui le gêne, voyez-vous, c'est que, plus que tout autre ici, avec mes habits d'étoffe et mes mains calleuses, je lui rappelle qu'il entre dans une famille de bourgeois de campagne où l'on a peiné par tous les temps et sué sang et eau pour ramasser le magot qu'il convoite.

Dupourquet était devenu très rouge. Ces derniers mots de Julien le frappaient au visage comme un soufflet. Il le saisit par le bras, et, d'une voix brève :

— En voilà assez, n'est-ce pas? tu n'as jamais été qu'un orgueilleux et un jaloux; tu me montres aujourd'hui que tu n'étais aussi qu'un ingrat. Non content de te recueillir au Vignal, je t'ai fait donner quelque instruction. J'ai payé pendant cinq ans ta pension chez les frères, alors qu'il m'eût été si simple de t'adjoindre un *labrit* pour garder les moutons. Plus tard, j'ai prié l'abbé Roussillhes de compléter tes connaissances; je t'ai laissé faire des devoirs, lire des journées entières, alors que nous manquions de bras à la terre, et c'est ainsi que tu m'en récompenses! Eh bien! mon ami, fais ton paquet et file! J'ai joui jusqu'à présent de ton lopin de la Grèze, reprends-le. C'est ce soir la signature du contrat, demain la noce, et j'exige que tu y assistes; mais, aussitôt après, je te rendrai mes comptes de tutelle, et tu iras voir chez toi si l'herbe pousse.

Julien, maintenant, semblait accablé. Tout son emportement se changeait en une soumission douce. Il répliqua :

— Vous avez tort de me parler si durement. Personne plus que moi ne vous est attaché. Gardez mon bien; c'est encore trop peu pour vous payer de ce que je vous dois, je ne demande pas de comptes de tutelle, et ce n'est pas à la Grèze que je veux aller, c'est plus loin. L'an qui vient je devais tirer au sort; mon intention est de devancer l'appel, de partir tout de suite.

Dupourquet s'arrêta tout interloqué, radouci à son tour par cette voix triste où vibrait l'écho d'une vraie douleur.

Puis il avait naguère planté dans cette propriété de la Grèze un stock de cépages français qui faisaient l'admiration du pays; commencé par cette terre d'alluvion, à la fois légère et profonde, ses travaux de reconstitution viticole, sa campagne de routine contre « l'américanisme » envahissant. Et ce désintéressement, cette renonciation de Julien, lui allaient au cœur. Il resterait le maître de « ce lopin, » comme il l'appelait, il continuerait à démontrer victorieusement l'excellence de ses principes, à dérouter les innovateurs imbéciles, à les railler de l'abondance de ses récoltes; aussi ce fut avec une brusquerie indulgente qu'il demanda :

— Allons ! plus de finesses ; tu aimes Thérèse, pas vrai?

Et devant le silence affirmatif de Julien, il continua gravement :

— Alors, tu as raison, mon pauvre; il faut partir. Si les gens venaient à se douter, ce serait « des plats » à n'en plus finir... Je te conduirai moi-même au recrutement, pour te recommander à Éliacin de La Chamboune, qui est sergent aux écritures... Et puis, sois sans crainte, pars tranquille. — Sa voix prenait des inflexions attendries. — Tes intérêts sont les miens, entends-tu? Je veux qu'à ton retour tu trouves tout en ordre, que tu puisses te vanter d'avoir avec la Grèze le premier article du canton... Seulement, tu sais, quand on s'en va, on n'est jamais sûr... un accident... il n'en faut pas davantage... Tu as les Gimmel de Loupiac qui sont à la rigueur plus *près parens* que nous; pour lors, avant de nous quitter, deux mots de testament en faveur de l'un de nous... Hein! qu'en penses-tu?

— Ce n'est que justice.

Dupourquet très ému lui serra la main; et pendant quelques instans, ils marchèrent côte à côte, silencieux, absorbés, comprenant qu'ils s'étaient tout dit, qu'il n'y avait plus rien à ajouter ni à reprendre.

Maintenant, le soleil avait disparu, et comme il arrive en automne, la nuit tombait brusquement, sans crépuscule, embrumant les collines qui formaient une barre noire à l'horizon.

Sur la route, des grelots tintaient, scandant un roulement de voiture dont les roues crépitaient par intervalles sur les empierremens fraîchement étendus. Puis, au fond de l'allée apparut une masse informe qui avançait lentement, roulant et tanguant dans les ornières comme un navire en détresse.

— La calèche des d'Escoublac! s'écria Dupourquet, en se découvrant d'instinct, bien qu'il ne distinguât pas encore la silhouette du cocher. — Je reste ici pour les recevoir; toi, Julien, va prévenir les dames, et dire qu'on dispose tout au grand salon!

XVI.

On signa le contrat avant dîner, dans l'intimite la plus stricte; deux notaires, les témoins et l'abbé Roussillhes, les Dupourquet l'ayant décidé ainsi par délicatesse à l'endroit des d'Escoublac, pour que George n'eût pas à souffrir dans sa fierté de gentilhomme pauvre, prétendaient-ils, mais en réalité pour s'éviter à eux-mêmes de blessantes critiques, le venin des regards échangés, la morsure profonde des sourires devant cet aveu naïf de leur orgueil.

On avait également écarté le Terrible, comme un aïeul gênant, rappelant trop les origines de la famille, au moment où Thérèse allait « entrer dans la noblesse. »

Et relégué dans la cuisine, vêtu quand même de ses plus beaux atours, le vieux exultait comme s'il eût occupé là-bas, au salon, la première place.

Tout son bonheur se manifestait en une curiosité respectueuse, à distance, en de furtifs regards coulés au travers des portes entr'ouvertes, laissant voir l'appareil sévère du contrat; la table flanquée des deux notaires et tout autour, des gens en noir, l'air macabre, écoutant leur récitation nasillarde. — Puis quelques instans plus tard, le coup d'œil joyeux et vivant du dîner, le couvert étincelant, les faces rougeaudes et gourmandes des convives, encadrées dans les fleurs.

C'était pourtant à lui, le Terrible, que l'on devait tout cela, à son énergie, à sa sobriété et à sa sagesse; et il n'en tirait vanité aujourd'hui que devant cette valetaille affairée qui le coudoyait, lui rapportait entre deux plats les réflexions gracieuses de la baronne, l'appétit obligeant de M. d'Escoublac ou les bénédictions réitérées de l'abbé Roussillhes.

Quant à Julien, lui, bien plus stylé, il mangeait à un bout de table tout contre la porte, pour être plus à même de veiller au service et de déboucher les vins.

On en était à l'entremets, une crème frite qui valut à Mme Dupourquet d'unanimes éloges lorsque Catissou vint annoncer en sourdine que les invités pour la soirée commençaient à arriver. — Aussitôt, pour se concilier toutes les sympathies, le baron proposa de lever la séance. On se rattraperait le lendemain, prétendait-il, au vrai repas de noces qu'il voulait pantagruélique et très long avec des chansons au dessert, selon les vieux usages.

Et tous l'approuvèrent chaudement, ravis de le trouver si simple et si « bon enfant » malgré ses grandes manières.

Au salon, il y avait déjà la famille Brassac, cérémonieuse et triste, portant le deuil de ses espérances déçues, et les Pidancier

de Guiteronde, ramassés en un coin, collés les uns aux autres, formant un groupe ébaubi et muet.

On attendait encore les Lacousthène de Mazerat, le docteur Bosredon et quelques notables de Salviac, conseillers municipaux ou membres de la fabrique.

Après de sommaires salutations, les hommes s'éclipsèrent allant fumer dans le vestibule, à l'exception du baron et de Génulphe que leur vice discret de priseurs laissait auprès des dames ; et, tandis que d'un côté on parlait agriculture, chasse ou polémiques locales, le baron, très en veine, entamait une conférence politique, révélait à son auditoire féminin le comte et la comtesse de Paris, la pureté de leurs intentions, la grandeur de leurs vues, s'indignait contre cette proscription inique qui les jetait hors du pays, comme des traîtres, les frappait jusque dans leurs enfans, privés du droit de servir la France.

Génulphe dissimulait avec peine son inquiétude. Cette apologie de la royauté chez lui, Dupourquet, qui ne devait son écharpe de maire qu'à l'élasticité de ses principes, à son joli talent d'équilibriste sur la corde raide de l'opinion, le gênait extraordinairement. Il se hasarda à dire, à cause des Pidancier qui étaient de méchantes langues :

— Oui, sans doute, mais c'est une mesure de paix intérieure, une loi de tranquillité...

— Eh ! monsieur, quelle est donc la loi qui puisse empêcher un Français qui n'a pas déchu, d'être en France ! on amnistie bien les canailles, pourquoi garderait-on rancune à ceux dont les ancêtres ont fait glorieuse notre histoire ! Tenez, prenons ces dames à témoin, les femmes sont meilleurs juges que nous, en matière de justice nationale...

Elles se récusèrent gauchement, Mme Brassac par prudence professionnelle, les autres par modestie ; seule, Mme Pidancier ahurie, mais conquise, murmura poliment :

— Pardi, c'est bien sûr !

Maintenant les hommes effectuaient leur rentrée, attirés par les liqueurs, que Thérèse offrait gentiment, en consultant les goûts : *Cognac, chartreuse, cacao?*

Et tous, à contre-cœur, par politesse, demandaient de la *Crème d'estragon*, une pommadeuse invention des Dupourquet, qui leur valait chaque fois des appréciations étranges :

— Excellent ! Parfait ! on a le parfum du géranium-rosa dans la bouche...

— Tiens ! c'est particulier ; moi je trouve que ça a plutôt un arrière-goût de basilic !..

George s'était déjà rapproché de Thérèse et l'aidait à faire les

honneurs comme s'il eût été déjà de la maison. Il éprouvait du plaisir à être près d'elle, à la frôler, à marcher dans le sillage ondoyant de sa robe. — Cette nature saine de vierge rustique l'attirait. Il la trouvait plutôt belle fille que jolie, très désirable, avec cette réserve pudibonde, cette pruderie d'allures qui lui étaient un piment de plus, aiguisaient au dernier point sa curiosité d'amour.

D'elle, il ne voyait que les diamans noirs de ses yeux, tranchant sur la matité des joues, le casque sombre de ses cheveux crépelés sur le front, prolongés à la nuque par une fine raie de duvet frisottant, suivant la ligne médiane du cou, la courbe harmonieuse de sa gorge... Et son désir impatient se manifestait parfois par des allusions brutales à l'avenir prochain, quand ils seraient unis.

De la porte, un invité qui savait les usages annonça à voix pleine :

— Monsieur, madame Lacousthène et leurs demoiselles !

Alors Thérèse posa là sa crème d'estragon, alla se jeter dans les bras des nouvelles venues, qui lui rendaient ses baisers froidement, les traits figés en une anxiété jalouse.

— Eh! mon Dieu, ma chère, quelle expansion! prends donc garde, tu nous décoiffes.

— Ah! c'est que je suis heureuse, si heureuse!

Elles avaient arboré des toilettes de circonstance, les demoiselles Lacousthène; des robes de mousseline blanche agrémentées de larges ceintures mauves qui les pâlissaient, leur donnaient un air triste de victimes qui espèrent vainement des sacrificateurs. L'une d'elles répliqua méchamment :

— Tu te presses bien de te réjouir? Attends au moins de mieux connaître celui qui t'épouse... sait-on jamais ce que l'avenir nous réserve!..

Tandis que sa femme se glissait dans le cercle des dames, Lacousthène avait accaparé M. d'Escoublac, l'accablait d'offres gracieuses :

— Venez donc nous voir à Mazerat, monsieur le baron.

— Mais je ne dis pas non, cher monsieur, on prétend que la situation est charmante...

— Mon Dieu! j'ai arrangé cela de mon mieux. La maison est bâtie sur l'emplacement jadis occupé par une commanderie de templiers. Il y a même encore une tour aux trois quarts démolie, dont nous avons fait le poulailler.

M. d'Escoublac eut un léger froncement de sourcils :

— Vous vous occupez de viticulture; vous avez, m'a-t-on dit, de jeunes plantations...

Lacousthène approcha une main de ses lèvres, et lançant un baiser dans le vide :

— De toute beauté, monsieur le baron, c'est curieux! curieux!

— Des jacquez Saint-Sauveur, et des herbemonts d'Aurelle, n'est-ce pas? Le fruit est-il aussi remarquable qu'on veut bien le dire?

On les chuta vigoureusement, — Thérèse, installée au piano, attaquait les premières mesures des *Variations sur Malborough*, tandis que George, assis près d'elle, se disposait à lui tourner les pages.

Ce fut, après quelques phrases relativement calmes, un grondement d'orage qui secouait le clavier sur ses rondelles de cristal, le tonnerre se répercutant d'échos en échos dans les cordes graves, les plaintes aiguës du vent gémissant à la partie haute, une pluie de notes qui tombaient pressées, innombrables et confuses, dégoulinaient les unes sur les autres dans un clapotis monotone d'averse.

Et au plus fort du vacarme, les auditeurs redressaient la tête, se regardaient avec une stupeur admirative. Des exclamations se croisaient :

— Eh bé! parlez-moi de ça au moins!

— Elle remue les doigts bien à mon aise!

Après le dernier accord et comme les applaudissemens s'apaisaient, Pidancier déclara rondement :

— Vous me croirez si voulez, mais je serais bien en peine d'en faire autant!

Maintenant, c'était M. Boutarel qui se faisait traîner au piano avec des timidités mignardes, les habituelles hésitations d'une modestie souvent mise à l'épreuve.

Appelé à rédiger le contrat de Thérèse, il avait fait contre mauvaise fortune bon visage, s'était exécuté en garçon pratique qui, d'amoureux déconfit, se retrouve parfait notaire.

L'aînée des demoiselles Lacousthène, son accompagnatrice ordinaire, le pressait de choisir dans la musique éparse, faisait successivement défiler sous ses yeux toutes les chansonnettes de son répertoire comique; alors d'un geste las, il désigna une romance dont la gravure représentait un monsieur assis sur un rocher, l'air rêveur, regardant en lui-même le passé symbolisé par une forme vague qui planait au-dessus de sa tête; et d'une voix profonde, il annonça le titre : *Elle est au ciel!*

Il avait choisi ce morceau à dessein, voulant par une inspiration délicate exprimer ainsi ses regrets; et sur la dernière note expirante de l'introduction, il chanta :

Quelle est donc cette fête au sein de la nature?..

Il y avait là de la stupéfaction et de la colère. Avec un hoche-

ment de tête et un sourire navré qui semblaient dire : Ah! oui! très bien! J'y suis; il continua :

C'est que le froid hiver a fait place au printemps.
Dans les prés, dans les bois, j'aperçois la verdure,
Le soleil rend joyeux les vieillards, les enfans.

Puis, la phrase classique des découragemens et des doléances :

Moi seul, j'ai dans le cœur une douleur profonde;
La vierge que j'aimais dort au fond du cercueil,
Sans amour maintenant que ferai-je en ce monde!
Ma vie est sans espoir, et mon âme est en deuil!..

Et le refrain qu'il accentuait avec le geste rageur de renier la nature en fête, de se garer de toute cette joie insultante :

Chantez, petits oiseaux! Chantez dans le bocage.
Prodiguez aux amans vos concerts les plus doux.
Moi je suis insensible à votre beau ramage;
Fleurs, malgré vos parfums, je m'éloigne de vous!

Il y eut un murmure flatteur. M. d'Escoublac émit discrètement un bravo qui s'alluma comme une traînée de poudre, fit le tour du salon pour finir par une explosion formidable dans le coin des Pidancier.

Mlle Lacousthène s'écria entre deux accords :

— A la bonne heure, monsieur Octave! Jamais vous n'y avez mis tant d'expression.

Il y avait entre eux communauté de dépit et d'amertume. Leurs yeux se rencontrèrent; ils eurent tous deux aux lèvres le même sourire, la grimace maçonnique des malchanceux.

Thérèse était émue de son côté. Elle avait parfaitement saisi l'allusion et savait gré à Boutarel de cet hommage posthume qui devait rudement lui étreindre le cœur à en juger par le tremblement de sa voix.

Elle se pencha vers George, le visage rayonnant, très fière :

— N'est-ce pas qu'il dit bien?..

— Qui ça? le notaire... Allons donc! ce n'est pas un homme, c'est une musette!

Et devant le dédain blagueur de son fiancé, avec sa mobilité de femme, elle se reprit brusquement, trouva soudain cet homme imbécile de larmoyer ainsi, de jouer à l'inconsolable avec sa figure poupine, et ses velléités précoces d'embonpoint. Elle eût été vexée outre mesure que George devinât en lui un prétendant de la veille, et elle ne regarda plus une seule fois de son côté,

souffrant de lui entendre soupirer des niaiseries pareilles, lui gardant rancune de ce ridicule dont il se couvrait et qui pouvait rejaillir sur elle.

Le docteur Bosredon, entré silencieusement sur ses pointes tandis que Boutarel reprochait à Dieu de lui avoir enlevé son amie, l'assurant qu'il aurait bien su garder « la chère créature, digne d'entrer plus tard au séjour des élus, » le docteur donna à son tour, débita, avec ses vibrations gasconnes se pliant mal au grasseyement de Marseille, le monologue de Barbassou repêchant son camarade Rémy dans le ventre d'un crocodile.

Le rire maintenant ouvrait toutes grandes les bouches, éteignait les yeux dans la bouffissure remontée des joues. Les domestiques groupés dans le couloir à l'entrée du salon se tordaient de rire, littéralement stimulés par le Terrible qui chevrotait sa phrase favorite :

— Lui et M. Octave sont impayables tous deux quand ils font la *pantomine!*

La soirée se prolongea jusqu'à minuit, personne parmi les invités n'osant donner le signal du départ, malgré la fatigue qui les tenait là, engourdis, les lèvres tiraillées de bâillemens contagieux.

A la fin pourtant, le baron se décida, alléguant les dix kilomètres qui séparaient le Vignal de Laroque et la nécessité d'être levé à l'aube, le mariage civil devant avoir lieu à huit heures.

Alors ce fut une débandade, une poussée vers le porte-manteau du vestibule où pendait la friperie hors d'usage que l'on met le soir par esprit d'économie, des fichus en loques, des chapeaux bosselés, des pardessus teigneux...

Et comme la dernière voiture s'engageait dans l'avenue, Thérèse courut s'enfermer chez elle pour se recueillir dans une méditation dernière et demander à Dieu le bonheur.

XVII.

— Enfin, mes chers amis, s'écria le baron d'Escoublac, et c'est à vous tous maintenant que je m'adresse, je bois à la concorde et à la prospérité paisible de nos campagnes, à votre amour du travail, à la fermeté de vos principes, à votre fière indépendance d'hommes qui relèvent seulement de Dieu et de leur conscience. Vous traversez une période funeste, féconde en calamités de toute sorte depuis l'inclémence des saisons et l'ingratitude de vos terres jusqu'aux taquineries mesquines de certains hommes qui voudraient étouffer votre libre arbitre sous l'égoïsme impérieux de vos besoins...

— Vive monsieur le baron! hurla Génulphe, désireux de couper court à cette péroraison qu'il jugeait agressive.

Et devant le hourra prolongé qui accueillit cette motion, M. d'Escoublac, désespérant de se faire entendre, fut obligé de se rasseoir.

Aussi bien, à l'un des bouts de la table, les chansons commençaient; des hauts faits de guerre et d'amour célébrés en un français barbare, et sur un rythme lent aux dernières notes interminables comme des aboiemens de chiens à la lune.

Les conversations s'engageaient par petits groupes, s'isolant pour mieux s'entendre; et dans cette vaste salle aux murs tapissés de verdure, du buis tressé en couronnes, des branches de sapins et de chênes encadrant le chiffre des époux en chrysanthèmes blancs piqués sur des coussins de mousse, c'était comme une rumeur discordante de champ de foire, chacun parlant très haut par contentement d'estomac plus encore que par habitude.

M. Brassac racontait ses bureaux successifs dans toutes les régions de la France; le docteur Bosredon mimait des dissections avec un effrayant sourire, et tandis que Lacousthène, Boutarel et Pidancier discutaient sur la nécessité d'un nouveau classement des terres d'après leur valeur actuelle de rapport, l'abbé Roussillhes narrait à quelques bourgeois lettrés une histoire dont il riait lui-même aux éclats, bien qu'il l'eût apprise au séminaire et répétée bien souvent depuis.

Il s'agissait d'un curé de campagne admis certain jour à la table de monseigneur. Le bonhomme était fin sous ses dehors vulgaires, gourmet bien plus que gourmand, et sachant d'un claquement de langue résumer son avis.

Il dégusta longuement la première bouteille fine, l'œil agrandi, les lèvres en cul de poule, n'en finissant plus de glousser.

— Eh bien! mon cher curé?

— *Bone vinum*, monseigneur!

Sa grandeur avait sursauté devant l'énormité du solécisme; mais en même temps une inquiétude l'avait pris. Le vin était piqué affreusement; des remords lui venaient.

On apporta une seconde bouteille, et le bonhomme, après l'avoir humée et susurrée à la façon de la première, déclara dans un demi-sourire de politesse :

— *Bonus vinum*, monseigneur!

Pour le coup l'évêque y perdait lui-même son latin. Il pensa : voilà un curé qui peut être un saint, mais qui à coup sûr est un âne! Il doit dire sa messe sans la comprendre, comme on récite du volapück.

Puis il goûta à son tour, et un nuage assombrit son front, ses joues se crispèrent puis rebondirent en une contraction rapide de grimace. Cette deuxième bouteille, du Mercuès authentique pour-

tant, avait le bouchon au point de ressembler à du roussillon douteux qui se serait mêlé de vieillir.

Monseigneur était mécontent de sa cave, de son hôte et de lui-même; il n'avait pas voulu se mettre en frais pour un si petit personnage, et de même que le vin lui laissait au palais une amertume, ce latin fantaisiste l'énervait, l'irritait, comme si, dans cette approbation obséquieuse, il eût démêlé un petit rire moqueur.

— Et celui-ci, monsieur le curé? prenez bien votre temps, recueillez-vous, c'est du château-grézels 71. Ma réserve de derrière les fagots, entendez-vous?

Le curé souleva son verre à deux mains, comme un calice, le renifla alternativement des deux narines en lui lançant de côté des œillades profondes; puis il le porta à ses lèvres dévotement, les yeux clos, le visage ennobli par cette communion.

Il y eut un silence pendant lequel on n'entendit qu'un furieux rincement de bouche. Puis quand la gorgée eut rendu son bruit mat de pierre qui tombe dans un gouffre, les traits du dégustateur se détendirent, un large sourire très franc montra toutes ses dents dans l'épanouissement rouge de sa lippe, et d'une voix forte, cette fois, sans aucun souci d'étiquette :

— Ah! celui-ci, monseigneur, *bonum vinum!*

Maintenant la tablée devenait bruyante. On parlait patois dans les coins; cette langue étant à peu près pour tous plus familière et plus sonore, et les verres se heurtaient à chaque propos pour témoigner d'une cordialité grandissante à mesure que le vin chauffait les têtes. Les uns disaient en trinquant:

— *Anen! à la bostro* (1)!

Et ceux qui se piquaient de belles manières répondaient en français :

— Monsieur, je vous salue!

Celui qui servait choquait généralement de la bouteille, comme pour donner plus de poids à sa démonstration amicale, et après chaque lampée, le diapason des voix montait, devenait une cacophonie de cuivres claironnant des phrases baroques.

Un chanteur debout, avec des gestes gauches, disait les tristes amours d'une pastoure séduite, puis abandonnée par un fils de roi; et cette simple histoire oppressait à l'entendre comme le récit d'une cruauté sans nom, d'une monstrueuse injustice; on y parlait de prison, de tortures, d'échafaud. C'était comme une vision rouge des temps passés, quelque souvenir terrifiant gardé à travers les âges.

(1) Allons! à la vôtre!

Mais soudain, à l'autre bout de la table, une chanson éclata, alerte et pimpante celle-là, une rengaine de cabarets avec des mots crus et des allusions égrillardes. Alors Mme Dupourquet fit signe à Thérèse de se lever; il était déjà tard, du reste, bientôt minuit.

Et toutes deux, se tenant par le bras, sans que personne y prît garde, dans un frou-frou discret de jupes, elles sortirent.

XVIII.

Elle était seule à présent dans le sanctuaire nuptial, attendant l'époux.

Elle ne savait rien de l'amour, n'y avait jamais songé, croyait-elle, étant de tempérament paisible, d'imagination paresseuse, malgré les confidences de ses amies de pension qui froissaient des billets dans leurs mains et rêvaient sur des photographies de lycéens imberbes. Elle avait seulement compris aux sanglots convulsifs de Mme Dupourquet lui disant adieu, qu'elle était sous le coup d'une catastrophe prochaine, et les grands mots de sacrifice, de résignation, d'obéissance et de courage lui tintaient aux oreilles comme les sons mornes d'un glas.

Elle n'aimait pas George, bien qu'elle le trouvât beau, séduisant surtout, avec ses allures un peu raides d'anglomane, et ses façons railleuses, le scepticisme léger avec lequel il traitait toutes choses. Elle ne retrouvait en elle pour lui aucune de ces émotions passagères et vives comme des brûlures, aucun de ces tressaillemens de son être qui l'avaient jetée jadis dans les bras de Julien, toute pâmée, en son inconscience de fillette. Mais de cela, elle ne s'en souvenait même plus, le dépaysement l'ayant guérie de ces ardeurs précoces, l'uniforme sévère du couvent lui ayant serré la poitrine au point d'atrophier son cœur.

George la flattait surtout dans son orgueil; il était bien l'élu de ses ambitions bourgeoises, l'époux tant désiré qui l'élèverait jusqu'à lui dans une sphère plus haute, mais malgré cela, il restait pour elle l'homme, l'ennemi que la vierge instinctivement repousse dans la détresse de sa pudeur.

Et une terreur la tenait là, blottie dans un fauteuil, la traîne de son peignoir ramenée autour de ses jambes.

En bas, juste au-dessous de sa chambre, la noce faisait rage. Des clameurs montaient impérieuses, grossières comme des défis, et l'on reprenait en chœur le refrain des chansons en tapant sur les verres.

Elle se sentait abandonnée, sans défense, devant l'inconnu, et ce vacarme d'orgie redoublait ses angoisses, lui semblait féroce.

Des idées étranges de profanation et de meurtre passaient dans son imagination affolée; elle songeait aux vierges chrétiennes martyrisées, offertes aux trépignemens furieux des foules romaines... et une sueur froide lui montait au front à l'idée qu'il allait venir là un homme qui était son maître, qui avait le droit de lui imposer sa volonté, de la plier à son caprice.

Elle se leva vivement avec l'intention de fuir, d'appeler à son secours, mais la crainte du ridicule l'arrêta, et elle revint se pelotonner dans son fauteuil, la tête dans ses mains, récitant tout bas des prières.

C'est ainsi que George la trouva, lorsqu'après avoir frappé plusieurs fois à la porte sans obtenir de réponse, il se décida à entrer.

Lui non plus, ne l'aimait pas. Ses parens avaient conclu en son nom un mariage d'affaires, et il n'avait trouvé en Thérèse aucune de ces qualités qui font naître l'amour; au contraire, une intelligence étroite, bornée au terre à terre de la vie provinciale, une dévotion excessive qui l'enserrait comme dans un fourreau de bure, en faisait une religieuse bien plus qu'une femme; un charme de paysanne robuste, tout au plus, qui n'appelait que le désir.

Et il entrait là, dans cette chambre où elle l'attendait, délibérément, le geste vainqueur, la voix haute, en homme qui apporte au foyer ses façons joyeuses de viveur, son égoïsme insoucieux de garçon habitué aux vulgaires bonnes fortunes.

Il ne s'aperçut seulement pas qu'elle pleurait, les larmes s'évaporant comme une rosée à la chaleur de ses lèvres. Il ne comprit ni son douloureux effarement, ni la résistance muette qui la pliait en deux, les membres tendus en une révolte. Et de ce moment surgit entre eux cette ombre fatale qui plane ensuite sur toute la vie de deux êtres, cet obstacle au bonheur, d'une violence sans excuse, cet irréparable malentendu des premières étreintes que l'amour n'a pas faites doucement enveloppantes et très tendres. .

. . . . . .

Le lendemain à l'aube, après une nuit passée à courir comme un fou dans la campagne, à sangloter sa jalousie aux étoiles, Julien, accompagné de Génulphe, allait à Cahors où il devait contracter son engagement.

Toutes formalités remplies, il partit de là pour rejoindre le corps, sans rentrer au Vignal.

EUGÈNE DELARD.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LA

COMÉDIE EN FRANCE

AU MOYEN AGE

I. *Les comédiens en France au moyen âge; la Comédie et les mœurs en France au moyen âge; Répertoire du théâtre comique en France au moyen âge*, par M. L. Petit de Julleville. Paris, 1885-1886; Léopold Cerf. — II. *Le Théâtre en France*, par le même auteur. Paris, 1889; Armand Colin.

Lorsque, il y a quinze ans, M. Charles Aubertin publia le premier ouvrage français offrant dans un tableau complet le résultat des travaux poursuivis, depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours, sur l'histoire de notre littérature au moyen âge (1), ce livre trouva un accueil très différent près des deux classes de lecteurs auxquelles il s'adressait. Les simples lettrés le reçurent avec empressement : ils pouvaient enfin se faire une opinion motivée sur une époque dont l'admiration leur était prescrite d'un ton impérieux, mais sans preuves suffisantes à l'appui, par les érudits qui en avaient fait leur domaine. Ceux-ci, au contraire, loin de savoir gré à l'auteur de ses efforts pour mettre leurs études en lumière, laissèrent percer quelque mauvaise humeur et le critiquèrent avec rudesse. Le livre, blâmé par ceux-ci et loué par ceux-là, était aussi bien fait qu'utile; fruit d'un vaste labeur, il résumait une quantité confuse

(1) Charles Aubertin, *Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge*, 1876-1878.

de travaux partiels avec une science et une justesse fort rares à ce degré et dans cet ordre d'études; professé à l'École normale supérieure avant d'être écrit, il se distinguait par un caractère de clarté et de méthode dont un auditoire d'élite avait fait à l'auteur une loi. Sans doute, il y avait des erreurs de détail et assez nombreuses, mais elles étaient inévitables, car, dans un sujet aussi vaste, il eût fallu un spécialiste par chapitre, et somme toute, elles ne diminuaient guère la valeur de l'ensemble.

La sévérité des purs médiévistes envers ce travail tenait à plusieurs causes. L'érudit n'aime guère qu'un simple lettré domine le sujet où lui-même s'absorbe et il est porté à voir en lui un plagiaire; il est peu lu et il a quelque rancune contre celui qui s'adresse à de nombreux lecteurs. Dans le cas particulier, les fervens du moyen âge, très complaisans pour l'objet de leurs études, s'en exagéraient l'importance; or, le nouveau-venu, esprit juste et bien muni de comparaisons, ne pouvait partager leur enthousiasme; par le fait même d'une exposition impartiale, il ramenait cet objet à sa valeur, considérable au point de vue historique, beaucoup moindre au point de vue littéraire. Les intéressés regardaient cette critique indépendante tout à la fois comme une irrévérence envers l'érudition, une erreur de jugement et une faute contre le patriotisme.

L'accueil fait à M. Aubertin n'a pourtant pas découragé un autre lettré, M. Petit de Julleville. Dans le sujet traité d'ensemble par son prédécesseur, il a repris une partie pour l'étendre dans des proportions considérables. Ce qui, dans l'*Histoire de la littérature française au moyen âge*, ne forme qu'un cinquième environ de l'ouvrage, a fourni, cette fois, la matière de trois volumes, uniquement consacrés au théâtre comique, et précédemment M. Petit de Julleville avait déjà publié un ouvrage complet sur les mystères. Le sujet est assez vaste pour se prêter à un pareil développement et il n'y a qu'à se féliciter de cette concurrence. D'autant plus que le nouvel auteur a les mêmes qualités d'esprit que l'ancien : absence d'engouement, méthode et clarté.

Je voudrais, sans oublier ce que nous devons à M. Aubertin, examiner les conclusions essentielles que M. Petit de Julleville tire de son enquête, c'est-à-dire rechercher ce qu'elle nous apprend sur le développement du génie comique dans notre pays. J'aurai à les contredire tous deux, car, si dégagés qu'ils soient de préjugés sur leur sujet, une étude aussi complaisante leur en a forcément laissé quelques-uns. Simple lecteur, il m'a suffi de me faire une opinion d'après les pièces du procès, rassemblées et éclaircies par eux. Au demeurant, cette divergence de vues n'enlève rien à ma recon-

naissance et elle ne semblera pas, je l'espère, diminuer la valeur des travaux qui l'ont provoquée (1).

I.

M. Aubertin regarde avec raison comme « fort vagues et fort lointaines, » les ressemblances que l'on peut, à la rigueur, découvrir entre la vieille comédie et celle du XVIIe siècle. Cependant il accorde que, si les soties et les moralités finirent complètement avec le moyen âge, la farce traversa la Renaissance pour se combiner, dans la première moitié du XVIIe siècle, avec la *commedia dell'arte*, et que son esprit, « perpétué à travers la série des imitations et des essais par où débuta pendant un siècle la comédie moderne, passant des formes gothiques aux formes savantes et les animant, tour à tour, de sa verve originale, » vint inspirer « la vraie comédie française, nationale et classique tout ensemble, » et « qu'on peut le reconnaître, dans les chefs-d'œuvre qui la représentent, à côté de l'influence antique et de l'élément étranger. » Cela est vrai, mais en partie seulement et avec de sérieuses réserves. Reprenant une idée déjà exprimée par Génin (2), M. Petit de Julleville, lui, est beaucoup plus affirmatif : « L'histoire de la comédie en France, dit-il, n'est pas, comme celle du drame sérieux, coupée par la Renaissance en deux moitiés distinctes. Entre le mystère et la tragédie, il n'y a véritablement rien de commun... Au contraire, l'histoire de la comédie, quoiqu'on puisse y distinguer des périodes et des tendances successives, ne présente pas une seule interruption bien tranchée de la tradition

(1) Je reprends ici, au seul point de vue du théâtre comique, une question déjà traitée de façon générale, pour tout le développement poétique du moyen âge, par M. F. Brunetière, dans ses *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, 1880 (*l'Érudition contemporaine et la littérature française au moyen âge*), et ses *Nouvelles questions de critique*, 1890 (*la Poésie française au moyen âge*). Je renvoie le lecteur à ces deux travaux, qui posent la question avec une singulière précision et qui me semblent la résoudre avec une égale justesse. Le second répondait, en l'appréciant à sa grande valeur, au livre de M. Gaston Paris, *la Poésie au moyen âge*, 1885, qui résumait, avec toute l'autorité nécessaire, la thèse la plus favorable à l'originalité, à l'importance historique, à l'intérêt moral et à la valeur littéraire du moyen âge. Il est désormais impossible d'aborder le même sujet sans suivre les deux auteurs sur le terrain qu'ils ont nettement circonscrit et il n'est que juste d'en prévenir le lecteur.

(2) « C'est de la farce, disait Génin, qu'est sortie la gloire réelle et durable du théâtre français, la comédie d'intrigue aussi bien que la comédie de caractère. Je doute un peu que *le Cid* et *Cinna* descendent du mystère de la Passion; mais je suis bien sûr qu'il y a filiation directe entre la *Farce de Patelin* et *le Légataire* et *Tartufe*, et même le *Misanthrope*. » Introduction à la *Farce de Patelin*, 1854.

originale. Depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours, on peut suivre, dans cette histoire, l'éclosion, puis le développement et les modifications nombreuses, mais lentement ménagées, d'un même genre littéraire toujours identique à lui-même, sous des formes diverses, pendant six cents ans. Ainsi s'explique, en grande partie, l'incomparable perfection où s'est élevé le genre comique en France. » Ceci me semble erroné, mais cela est spécieux et partant digne d'être discuté de près.

Si l'on peut admettre, avec M. Aubertin, que l'esprit de l'ancienne comédie, c'est-à-dire le genre d'observation auquel elle s'appliquait et le genre de ridicule qu'elle en faisait sortir, ont passé dans la comédie classique, il n'en résulte pas que cet esprit soit l'inspiration principale de celle-ci. Il semblerait, au contraire, que, comme tendance et comme objet, la comédie classique s'écarte complètement de celle du moyen âge, qu'elle agrandit le champ de l'observation primitive au point de la déplacer, et que, en fin de compte, l'esprit du moyen âge ne fut qu'une part, et la moins considérable, comme la moins bonne, de son inspiration. Quant à la forme de la comédie classique, elle ne doit rien à celle du moyen âge; or la forme d'un genre, c'est-à-dire ses limites et ses moyens, n'est-elle pas ce qui lui donne son existence et sa raison d'être? Mais loin d'admettre, avec M. Petit de Julleville, que la comédie du moyen âge a traversé la renaissance pour se continuer au XVIIe siècle et devenir la comédie classique par une série de modifications qui n'ont pas altéré son essence, je crois que la réforme de Ronsard et de ses amis n'a laissé passer qu'une part de l'ancienne comédie; que, s'il n'y a pas eu ici comme ailleurs rupture complète avec le passé, il y a eu, du moins, transformation radicale; enfin que le genre, au lieu de rester identique à lui-même, n'a survécu qu'à la condition de devenir tout autre chose que ce qu'il était. Ce qui revient à dire que la perfection où s'est élevée la comédie dans notre pays, au lieu de s'expliquer par la fidélité de ce genre à ses vieilles origines, se mesure au contraire à l'énergie avec laquelle il s'en est séparé pour se rattacher à un autre point de départ.

Pour établir ce que j'avance, il me suffira d'examiner, avec MM. Aubertin et Petit de Julleville, ce qui constitue l'esprit, la nature d'observation et les formes de la comédie au moyen âge, et de rechercher ensuite ce qui en est resté dans la comédie du XVIIe siècle. Si je trouve que celle-ci n'a rien retenu de ce qu'il y avait d'essentiel dans ces divers élémens et qu'elle l'a remplacé par des élémens non-seulement nouveaux, mais différens, non-seulement différens, mais opposés, ma démonstration sera faite.

L'inspiration de la comédie au moyen âge est sensiblement la même, dans les trois formes principales de cette comédie : moralités, soties et farces, et nous pouvons déjà remarquer, en passant, que si le théâtre est fait d'invention et de variété, il n'y en eut jamais de plus pauvre que celui de ce temps-là. C'est un esprit de raillerie grossière, inspiré par un lourd bon sens, et dont l'obscénité est un des moyens d'expression favoris. Le sentiment de la délicatesse et de l'élégance, comme de la poésie, y est absent, ou peu s'en faut : il n'y a guère que deux pièces dans tout ce théâtre, *le Jeu de la Feuillée* et *Robin et Marion*, d'Adam de la Halle, qui accusent un effort heureux pour s'élever au-dessus des basses trivialités; encore ces deux pièces sont-elles une exception par leur date, comme par leur objet. Elles remontent, en effet, au milieu du XIIIe siècle, alors que toute l'évolution comique du moyen âge est comprise dans les limites du XVe et du XVIe siècle (1). Dans tout le reste, l'observation comique se borne à décrire ce qu'il y a de plus bas dans la vie et dans les mœurs, dans le fond permanent de l'homme et dans les habitudes particulières de son existence en ce temps-là. Quant aux idées morales qui inspirent cette observation, elles sont courtes, pauvres et laides. La comédie, forme particulière de la satire, repose, comme la satire elle-même, sur un double contraste : celui qui est dans les choses et celui qui existe entre les choses et notre esprit. Un vice s'ignore, agit et parle comme s'il était une qualité : contraste plaisant dans l'objet de la comédie; mais ce contraste n'est saisi qu'au moyen d'un autre contraste, savoir le mépris que nous avons pour ce vice et qui est un sentiment élevé, en opposition avec la bassesse de ce vice. De là vient que la peinture exacte d'un vice bas peut dénoter chez celui qui l'a tracée une âme généreuse; telle est même l'impression que produisent sur nous les vrais et grands comiques, comme un Aristophane ou un Molière. Il peut arriver, au contraire, que, tout en se moquant d'un vice, un auteur dénote, par les sentimens qui inspirent sa raillerie, une âme médiocrement élevée au-dessus de son objet. Dans les deux cas, comédie à inspi-

(1) Il importe de dire que, d'après les meilleurs historiens de notre ancienne littérature, le vrai moyen âge finirait dans les premières années du XIVe siècle. M. Gaston Paris dit expressément (*la Littérature française au moyen âge*, avant-propos) que la littérature du moyen âge « s'arrête à peu près à l'avènement des Valois (1327), au moment où va s'ouvrir la guerre de cent ans; » dès lors, « le fond et la forme ne sont plus les mêmes : une longue période de transition s'ouvre, qui va du vrai moyen âge à la renaissance. » Par là se trouve encore appauvrie, au point de vue qui nous occupe, une littérature qui n'est déjà pas trop riche, si la richesse consiste plutôt dans la qualité que dans la quantité.

ration supérieure et comédie simplement imitatrice, le spectateur est solidaire de l'auteur, c'est-à-dire qu'il se laisse juger lui-même par le genre de spectacle auquel il se plaît; ainsi le public qui a fait la fortune d'une pièce nous donne, par cela même, sur ses propres idées morales, des renseignemens qui ne trompent pas. Or, comédies, auteurs et spectateurs du moyen âge rentrent, malheureusement, dans la seconde catégorie; ils dénotent une moralité très médiocre, lorsqu'elle n'est pas répugnante.

Le moyen âge eut des sujets permanens auxquels il revenait toujours, et d'autres accidentels. Parmi les premiers, les plus fréquens sont la satire de l'amour, des femmes, du mariage, des divers états et conditions de la société; parmi les seconds, la satire de l'organisation sociale elle-même et celle des vices ou travers généraux.

Ce qui ressort, avant tout, de ces deux catégories de sujets, c'est la singulière dureté de cœur et d'âme avec laquelle ils sont traités. Les mésaventures dans lesquelles peuvent nous entraîner nos erreurs volontaires ou involontaires, les vices du caractère, les difformités physiques, la souffrance, n'excitent guère, au moyen âge, la pitié de l'auteur comique, même lorsqu'elles sont excusables. Il en rit d'autant plus fort que la victime est plus malheureuse; c'est la cruauté inconsciente des enfans et des êtres sans réflexion. M. Petit de Julleville essaie d'expliquer et d'excuser cette infériorité morale : « L'époque, dit-il, sans être plus méchante qu'une autre, était dure à la souffrance et peu accessible à l'attendrissement. Cette facilité à rire des misères de l'homme, le moyen âge l'a transmise, adoucie, mais non diminuée, d'abord à la Renaissance, ensuite au XVIIe siècle. Il y a chez Molière, il y a chez Regnard des situations comiques qui, sur la scène, dans notre siècle, deviendraient purement pathétiques. Est-ce à dire que nos cœurs soient plus sensibles, ou notre sensibilité plus emphatique? » La première alternative serait, je crois, le plus acceptable. Entre le moyen âge et notre temps, il s'est produit un grand progrès intellectuel et moral; nous avons plus d'esprit et plus de cœur que nos aïeux, et notre comédie s'en ressent, comme bien d'autres choses.

Dès le XVIe siècle, en effet, cette cruauté n'est déjà plus ce qu'elle était au moyen âge; au XVIIe siècle, elle s'est si bien transformée qu'elle a disparu. Lorsque Rabelais nous montre Panurge faisant noyer Dindenaut, pour se venger de simples railleries, il n'y a là que plaisanterie pure; outre qu'il s'agit ici de fantaisie et non de comédie, l'auteur s'amuse et amuse le lecteur, mais l'exagération est si évidente, que personne ne prend l'aventure au sérieux. De même pour l'histoire des Chicanoux et celle du sacristain écar-

telé par Villon, sur laquelle s'appuie M. Petit de Julleville; de même, à divers degrés, mais de façon encore plus évidente, le tour joué par Panurge à la dame de Paris, la noyade des badauds parisiens au pied de Notre-Dame, la mort du prêtre Tappecu, etc. Au demeurant, la pitié et l'humanité, le respect de la souffrance et le sentiment de la solidarité humaine, absens au moyen âge, sont déjà dans Rabelais et assez sensibles. S'il y a, dans Molière, des spectacles dont il ne songe qu'à rire et qui sont vraiment pénibles pour nous, d'abord, ils sont assez rares : je ne vois guère en ce genre que l'aventure d'Amphitryon et celle de George Dandin. Mais, pour Amphitryon, l'éloignement mythologique et l'évidente vraisemblance du sujet, comme aussi la délicatesse de l'exécution, atténuent considérablement l'impression pénible qui pourrait en résulter. Quant à George Dandin, il est malheureux et il souffre; mais, outre que son malheur est mérité par sa sottise, nous sentons, derrière la raillerie, quelque pitié pour le pauvre diable, assez nettement indiquée pour que, de nos jours, l'acteur croie servir la pensée du poète en s'efforçant de la faire sortir et, pour cela, de tourner le sujet à la tristesse. Quant à Regnard, il s'amuse et nous amuse avec des invraisemblances, qu'il ne prend pas au sérieux et que nous n'y prenons pas plus que lui : la persécution barbare infligée par Lisette et Crispin au vieux Géronte, qui en meurt, dans *le Légataire universel*, n'est qu'imagination plaisante et si, en ne s'arrêtant pas devant la mort, elle accuse une faute de goût, elle ne dénote pas un manque de cœur, car le poète n'a cru un instant ni à la réalité, ni à la possibilité de son sujet; c'est de la fantaisie plus ou moins délicate, mais de la fantaisie pure. Ainsi, cette dureté du moyen âge, cette cruauté dans l'observation comique, que rien n'atténue ou n'explique, lui est-elle bien propre, et lui est-elle restée. Nous ne la retrouvons ni au XVIe siècle, ni au XVII siècle, encore moins au XVIIIe siècle, le siècle de l'humanité.

Il en est de même pour la grossièreté de l'amour, le mépris des femmes et la satire du mariage. Est-il même possible de trouver l'amour dans la littérature comique du moyen âge? Il y a certes, et largement, l'exercice de la bonne loi naturelle, presque toujours poussée jusqu'à l'obscénité dans les idées, sinon dans les actes qu'il inspire, et encore plus dans les termes qui le désignent et les plaisanteries qu'il provoque; mais l'amour lui-même, c'est-à-dire ce que, pour son honneur, la nature humaine tire de son esprit et de son cœur pour l'ajouter à l'instinct, c'est-à-dire le choix et la tendresse, ne se trouve pas plus dans les farces que dans les moralités et les soties. Quant aux femmes, le moyen âge ne les voit guère d'un autre œil que le

vieux Caton; c'est toujours pour lui l'animal indomptable, trompeur, malfaisant, incapable de raison, dont on ne vient à bout, relativement, que par la contrainte et les coups. Il n'est pas de mon sujet de rechercher si, vraiment, les chansons de gestes et les romans les idéalisent, comme l'amour, autant qu'on l'a dit; il me suffit de constater qu'au total la littérature épique ou sentimentale du moyen âge, lorsqu'elle n'est pas subtile et pédante, est singulièrement positive et grossière. Quant à la comédie, elle est d'avis, et très sincèrement, « que les femmes ne valent rien. » *Faire-bien* n'en peut rien tirer, leur seul maître est *Fol-conduite*. Incapables de science, « vérité est leur adversaire; » intarissables bavardes, aigres, avides de divertissement, inconstantes, dépensières, elles réservent à leurs maris querelles, fausseté, jalousie, ruine, et les malheureux ne tirent de leur sort que cette réflexion mélancolique, éternellement justifiée : « Mauldit soit l'heure que jamais mariez je fus! » S'ils se résignent et acceptent l'amant, il y aura peut-être pour eux tranquillité, et profit par surcroît; c'est le conseil que semble donner, de façon toute naturelle, l'auteur de « Colin qui loue et dépite Dieu en un moment à cause de sa femme. » Entre une femme honnête et acariâtre et une coquette enjôleuse, mieux vaut la coquette, avec laquelle il suffit d'être complaisant. Foncièrement rusées et perfides, tout chez elles, paroles aimables, bons procédés, caresses, n'est que piège et doit mettre en défiance. Dans *la Pipée*, une des rares pièces de ce théâtre qui s'élèvent au-dessus de la platitude et dénotent quelque finesse d'invention, l'héroïne de la pièce, Plaisante-folie, n'a qu'un but : prendre et plumer les oiseaux qu'attirent ses chansons.

Tel est, pour la comédie du moyen âge, le rôle éternel des femmes, et la morale présentée ici d'une façon ingénieuse, quantité d'autres pièces la présentent de façon grossière. Si le mari se soumet, par faiblesse de caractère ou amour de la paix, le plus souvent son existence devient un enfer; les exigences de sa femme lui font de la vie le plus intolérable et le plus humiliant des martyres; ainsi, pour le Jaquinot du *Cuvier*. Mieux vaut les battre, car, si le bâton ne parvient pas à changer leurs défauts en vertus, du moins les maintient-il dans une soumission relative. A peine si M. Petit de Julleville peut relever, dans tout ce répertoire comique, quatre ou cinq exceptions à cette philosophie pessimiste des femmes et de l'amour. La tendresse maternelle et la reconnaissance qu'elle doit inspirer aux hommes sont décrites en cinq jolis vers, sans plus, dans la farce *le Vieil amoureux et le Jeune amoureux*. Il signale encore une gracieuse idylle de jeunesse, à la fois railleuse et sincère, plaisante et doucement émue, dans le dialogue

des *Deux amoureux récréatifs et joyeux*, de Clément Marot; mais n'est-ce pas sortir à la fois du domaine de la comédie et de celui du moyen âge? Avec *Maistre Mimin*, qui appartient encore au XVIe siècle, la farce avoue que l'amour vaut mieux qu'une science pédante pour faire l'éducation d'un homme et le polir. C'est encore au temps de François Ier, chez Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, que l'on trouve une fine et profonde apologie de l'amour qui, dit-elle, ne donne jamais le bonheur espéré, et qui passe vite, mais dont les souffrances mêmes sont délicieuses, et des femmes, qui, dans leurs fautes, sont plus à plaindre qu'à blâmer.

On le voit, c'est surtout le XVIe siècle qui ménage les transitions pour amener la littérature comique à une autre conception de l'amour. Telle que nous la trouvons au siècle suivant, de Scarron à Regnard, à travers Molière, cette conception est radicalement différente. L'amour, qui tenait si peu de place dans les pièces du moyen âge, est maintenant le cadre obligé, souvent le fond de toute comédie. Il intéresse par lui-même ou prête son intérêt aux autres sentimens. Dans chaque comédie nouvelle, il y a une intrigue amoureuse, indiquée dès le début, développée à travers l'action et vers le dénoûment de laquelle marche toute la pièce : l'amour est contrarié ou favorisé par les autres sentimens, mais toujours il exerce sur eux son action, au moins autant qu'il reçoit la leur. Il s'agit de nous faire connaître deux amans, de nous intéresser à eux, de nous faire désirer leur bonheur; les passions diverses qui s'agitent autour d'eux reçoivent d'eux leur raison d'être et leur intérêt. Non-seulement le rôle et l'importance de l'amour ont changé, mais sa nature même. L'instinct qui le dominait est réduit à un rôle secondaire par le sentiment, c'est-à-dire par la passion et la galanterie. Il est délicat, respectueux, ingénieux, source de toute élégance et de toute politesse. Les femmes qui l'inspirent conservent les traits permanens de leur nature, la finesse ou même la ruse; elles ne sont pas toujours très franches, mais elles ont de la délicatesse, une réserve relative, souvent de la sincérité. On les flatte, on les respecte, on les adore, et elles sont dignes de ces égards. Avec leurs traits communs, ces amoureuses forment une galerie variée et charmante de figures féminines, vraie d'une vérité générale ou particulière, riche de types généraux et de physionomies individuelles, alors que celles-ci sont tout à fait absentes de la littérature comique du moyen âge, qui n'a su peindre aucun caractère de femme; ingénues ou coquettes, sentimentales ou hardies, elles représentent vraiment la femme française, à une époque déterminée de son histoire et de notre civilisation. Dans le mariage, beaucoup d'entre elles sont déplaisantes et vicieuses, puisque la

comédie est consacrée surtout à la peinture des ridicules et des vices, mais un aussi grand nombre présentent la vie avec elles comme supportable, ou même agréable, parfois délicieuse, malgré le mot de La Bruyère. Elles ont des qualités sérieuses, le dévoûment à leur famille, le ferme bon sens, la dignité du caractère et de la conduite, relevés de charme ou d'agrément par leur esprit naturel de finesse, d'habileté et de mesure, par leur sentiment de l'élégance et le charme qui se dégage d'elles. Aussi n'est-il plus besoin de les rudoyer ni de les battre, sauf exceptions assez rares et qui, dans *le Médecin malgré lui* par exemple, n'atteignent que la femme du villageois resté vilain et grossier.

Cette notion nouvelle de l'amour, des femmes et du mariage n'est-elle pas complètement opposée à celle du moyen âge, et peut-on dire, à ce point de vue, qu il soit rien resté de la comédie de ce temps dans la comédie du XVIIe siècle, bourgeoise, populaire, ou aristocratique?

II.

Pour la satire des conditions sociales, il y a lieu d'abord de remarquer qu'elle est singulièrement pauvre, et il est difficile d'admettre, avec M. Petit de Julleville, que l'on y trouve le « tableau animé et vivant » d'une société. Il estime d'abord qu'elle nous offrirait, en rassemblant les traits épars dans les moralités et les soties, « le mot de l'opinion nationale, ou, du moins, de l'opinion publique, sur les choses de l'État. » Certes, ce serait là une originalité inconnue de l'époque classique, partant une supériorité du moyen âge. Essayons cependant de rassembler les élémens de ce témoignage.

Dans la « farce morale de Métier, Marchandise, le Berger, le Temps, les Gens, » représentée aux environs de 1440, — c'est-à-dire peu de temps après la guerre de cent ans et aussitôt après la révolte de la Praguerie, dirigée par les grands seigneurs ayant à leur tête le dauphin Louis, le futur Louis XI, contre Charles VII et ses utiles réformes (organisation nouvelle du parlement, pragmatique sanction, réunion des états-généraux, création d'une armée permanente), — Marchandise se plaint que le commerce ne va pas et Métier fait chorus, le Berger porte sa misère en chantant, le Temps annonce, par son costume et quelques mots à double entente, qu'il y a des troubles et des tempêtes dans l'air, et, tout en s'étonnant qu'on se plaigne de lui, ce qui est illogique, il se plaint lui-même

des *Gens*, c'est-à-dire de tous les esprits faux, brouillons et ambitieux. On peut supposer que ces Gens désignent les conspirateurs ligués contre le roi, mais ils ne sont pas autrement spécifiés. Les Gens, toutefois, changent assez vite d'humeur et de costume: « Dieu et le roi » les ont transformés, ils vont rester tranquilles et travailler au bonheur commun. Ils prennent donc sur leurs épaules Métier, Marchandise et le Berger, et les élèvent en l'air; « pensée démocratique, » dit M. Petit de Julleville. Et c'est toute la pièce; bien faible d'invention, comme on le voit, et singulièrement pauvre en renseignemens sur l'état des esprits. Pas un détail topique, pas un trait frappant dont un historien puisse faire son profit; pas une allusion claire et nette à un événement déterminé. J'en dirai autant de la bergerie *Mieux-que-devant*, qui se rapporterait aux vexations exercées sur les paysans par les gens de guerre; de « la farce nouvelle de Marchandise, Métier, Peu-d'acquêt, le Temps-qui-court et Grosse-dépense, » provoquée par les nouveaux impôts qu'exigeaient les réformes de Charles VII; du monologue du *Pèlerin passant*, qui raille innocemment les travers de Louis XII, bon, mais avare; de la sotie du *Nouveau-Monde*, dirigée contre la pragmatique sanction, et qui est un pur galimatias; de la farce de la *Résurrection de Jenin Landore*, et même de la grande sotie de Pierre Gringore, le *Jeu du prince des sots*, inspirée, sinon commandée, paraît-il, par le roi lui-même, pour préparer l'opinion à la guerre contre le saint-siège. Dans tout cela, avec la pauvreté ordinaire de l'invention, l'observation est si superficielle, qu'elle ne nous apprend rien que nous ne sachions par ailleurs; ou, plutôt, au lieu que ces pièces éclairent pour nous l'histoire, c'est par l'histoire seule que nous parvenons à les comprendre.

Mais, si peu qu'il y ait de satire politique dans la comédie du moyen âge, la comédie classique n'en devait rien prendre, sauf avec Beaumarchais, si peu classique lui-même, bien qu'il appartienne à l'ancien répertoire, et fort peu préoccupé du moyen âge. Il est trop certain que, à part cette exception, se voyant interdire tout sujet de ce genre par l'autorité de plus en plus répressive des rois de France, elle ne nous a donné rien de semblable à la comédie d'Aristophane; même aux époques de trouble et de révolte, c'est par d'autres moyens, — la chanson et le pamphlet notamment, — que la satire politique s'exerçait dans notre pays.

La satire des simples conditions, abstraction faite du pouvoir, devait forcément être moins timide. Que nous apprend-elle et s'est-elle continuée aux siècles suivans?

« La plus célèbre et la plus piquante » des soties, *le Monde, Abus, les Sots*, nous présente Abus, faisant naître Sot dissolu,

habillé en homme d'église, Sot glorieux, habillé en gendarme, Sot corrompu, habillé en juge, Sot trompeur, habillé en marchand, Sot ignorant, qui ne vise expressément aucune condition, mais représente, bien entendu, la sottise ignorante, et Sotte-Folle qui personnifie les femmes. Ce n'est rien moins que la traduction sensible et complète d'une idée philosophique, qui avait donné naissance aux confréries de sots et à leurs pièces, savoir que la sottise mène le monde; idée trop générale et insuffisamment justifiée, au moins comme preuves tirées des sujets, par cette part de notre ancien répertoire comique. L'ambition d'un tel sujet ne se justifie pas davantage; les personnages ainsi dénommés agissent et parlent sans intérêt (1); ils multiplient les abstractions et les entités dont ils sont sortis eux-mêmes, bâtissant un nouvel édifice social avec les vices et les travers que chacun d'eux personnifie jusqu'à ce que ce Monde-Nouveau s'écroule sur leurs têtes et qu'ils disparaissent pour rentrer dans le sein de la Confusion, laissant au Vieux-Monde le soin de relever l'édifice primitif et de tout remettre en place. Je n'insisterai pas sur l'absence de vie, de mouvement, d'action, partant d'intérêt, qui est la même pour tous ces pâles fantômes; avec eux rien ne monte sur le théâtre que la subtilité stérile et la puérilité d'esprit, qui sont les deux vices intellectuels du moyen âge. Remarquons seulement que l'inspiration d'où ils sortent disparaît aux siècles suivans ou ne s'y retrouve que transformée. D'abord, la conception des soties, trop générale à la fois et trop simple, sur la sottise fondamentale du monde, fait place à une notion plus réfléchie et plus variée de l'homme et de la vie. Scarron, Molière et Regnard exaltent la nature, chacun à sa manière, et montrent le ridicule de ceux qui veulent la contrarier ou l'altérer; Le Sage, Marivaux, Beaumarchais s'attachent de préférence à quelque vice, comme la cupidité, aux complications ou aux déviations d'un sentiment naturel, comme la lutte de l'amour contre lui-même, à la satire générale de l'organisation sociale, comme celle de l'ancien régime finissant. Mais si le XVIIIe siècle a sa conception *a priori* de la nature humaine, comme la sienne est différente! Il n'y a de sots que les gens en place, selon Beaumarchais; il considère ses contemporains et lui-même comme pleins de raison et capables d'exercer immédiatement tous les droits que cette qualité suppose.

Les pièces moins ambitieuses d'objet ne nous apprennent guère

(1) M. Petit de Julleville estime qu'ils lancent « cent traits acérés » contre la société du temps: je n'en vois pas un seul à relever dans ce qu'il cite, pas plus que dans ce que j'ai lu moi-même.

plus et ne se survivent pas davantage. Soties, farces et moralités donnent une large place à la satire non de la foi, universellement respectée, mais de l'Église et de ses dignitaires avides, de ses curés licencieux, surtout de ses moines paresseux et gourmands. Ainsi dans la moralité de *l'Église, Noblesse et Pauvreté qui font la lessive*, dans les farces des *Trois brus*, des *Pauvres diables* et du *Meunier*. Elle raille les faux braves dans les farces de *l'Aventureux*, de *Colin fils de Thenot le maire*, du *Franc archer de Bagnolet* et du *Franc archer de Cherré;* les chevaliers d'aventure dans le dialogue de *Messieurs de Mallepaye et de Baillevent;* les gueux populaires, dans les farces du *Pâté et de la Tarte,* du *Porteur d'eau;* les charlatans, dans le monologue de *la Fille batelière;* les valets vicieux et facétieux, dans le monologue du *Clerc de Taverne*, et la parade de *Maistre Mimin le Goutteux;* les avocats faméliques et les marchands peu scrupuleux, dans *la Farce de maistre Patelin*. Partout du très petit monde et de très petites gens; on a justement remarqué que cette comédie ne donne, pour ainsi dire, aucune place aux classes élevées ou moyennes, et cette lacune n'est pas une des moindres causes de sa bassesse (1). Dès le XVIe siècle, ces sujets disparaissent ou se transforment en s'élargissant. Ainsi, la satire contre les gens d'église ne produit plus guère que *Tartufe*, soit que fortement appuyée sur la royauté, qui s'appuie également sur elle, l'Église jouisse de la même immunité, commandée par le respect ou la crainte, soit que, par la réforme de sa discipline, elle ne prête plus aux mêmes attaques. Quant à *Tartufe*, c'est un chef-d'œuvre unique, auquel rien ne se peut comparer, à aucun point de vue, dans la littérature dramatique, jusqu'au Basile du *Mariage de Figaro,* autre exception, dont la hardiesse annonce des temps nouveaux; et, tout au moins dans *Tartufe*, l'inspiration de la satire est non-seulement différente de ce qu'elle était au moyen âge, mais opposée : en effet, c'est moins aux vices des personnes qu'elle s'attaque, quoi qu'elle en dise ou en pense, qu'au dogme et à la morale. Pour les autres sujets, s'ils subsistent, c'est qu'ils sont le fond permanent et éternel de la comédie, comme de la nature humaine elle-même; mais ils ne sont plus traités de la même manière ni au même point de vue. Le faux brave du XVIIe siècle, moitié Espagnol, moitié Français, n'a point le même genre de vantardise ou de peur, la même allure, le même langage que le franc archer ou le routier; les chevaliers d'aventure sont devenus des chevaliers de cour ou d'antichambre

(1) Voir Ernest Renan, *la Farce de Patelin*, dans ses *Essais de morale et de critique*, 1859.

et parlent le langage du bel air; les gueux populaires se sont transformés en valets à la façon latine ou italienne; les gens de loi ne sont plus des friponneaux en quête d'une robe, mais des hommes d'affaires étourdissant leurs dupes par leur jargon de basoche.

Si les caractères généraux ont été employés par la comédie du moyen âge, c'est toujours pour la même raison : ils font partie du fonds nécessaire et permanent de la comédie, qui sans eux cesserait d'exister; celle du moyen âge eut donc des avares, des jaloux, des envieux, des hypocrites, etc. Mais quelle pauvreté constante dans l'invention comme dans l'observation, dans les sujets comme dans la mise en œuvre! Le *Sermon joyeux des fous*, reprenant l'idée favorite de la sotie, que tous les hommes sont fous, énumère les diverses sortes de fous et cherche à les caractériser : il y a les fous par jalousie qui ont « femme honnête, plaisante et mesnagère fort diligente », innocente surtout, et qui, cependant, la soupçonnent; il y a les amoureux qui errent la nuit, par les rues, affrontant la pluie, le vent et le froid, pour entrevoir leurs belles à travers une fenêtre; il y a des fous de contrée et de région, les Allemands et les Angevins qui sont ivrognes, les Picards, coureurs de femmes, les Gascons, fous légers, les Poitevins, fous rusés, etc.; enfin les fous de profession. Aucune espèce, du reste, n'est caractérisée en traits plus expressifs ni plus profonds, et c'est à cette sèche nomenclature que se borne l'observation comique du moyen âge. La farce des *Bâtards de Caux* combine la comédie de caractère avec la comédie de mœurs; elle met en scène le droit d'aînesse, mauvaise loi, qui « à l'un donne tout le bien », et aux autres « rien trétous »; d'où l'avarice chez l'aîné, qui, libre de pourvoir ses frères et sœurs à sa guise, les traite de façon dérisoire : de l'un il fait un marchand d'allumettes; à l'autre, qui veut être prêtre, il dit des injures; à sa sœur, qui veut s'établir, il donne quelques légumes, une ceinture, deux couteaux et deux chemises. Et voilà une étude de l'avarice, déterminée par un milieu et des institutions particulières. La sotie de la *Folle Bombance* met en action cette vérité qu'il ne faut pas tout sacrifier au luxe, au plaisir et à la bonne chère, et nous donne, par surcroît, comme une esquisse du *Bourgeois gentilhomme*, avec le marchand qui vend ses bœufs pour s'habiller à la mode, « vestir le velours, porter robes fourrées, des pourpoints de satin à grandes manches, des chemises blanches de Hollande et des collets à la mode napolitaine. » C'est tout, et tel est le degré d'exactitude, de relief et de finesse avec lesquels, au temps de Louis XII, la comédie prétendait représenter un ancêtre de M. Jourdain.

Ces informes essais nous sont pourtant offerts comme les pre-

miers essais, sinon les premiers modèles de la grande comédie en France. Mais il est d'autant plus difficile de partager cette opinion qu'elle s'appuie sur des analyses exactes et détaillées, qui sont chacune autant de preuves à l'appui de l'opinion contraire. Par là, M. Petit de Julleville nous conduit à cette conclusion que, les sujets étant les mêmes, parce qu'ils ne pouvaient pas être différens, et la comédie puisant autrefois, comme aujourd'hui, dans le fonds de nos vices et de nos travers, la comédie classique n'a laissé des œuvres intéressantes et durables que parce qu'elle traitait ces sujets et exploitait ce fonds tout autrement que la comédie du moyen âge. Ce que le moyen âge se contentait d'apercevoir et indiquer d'un trait vague et mou, l'époque suivante l'a profondément étudié et reproduit avec vigueur; où il s'appesantissait, elle passait; où il ne s'arrêtait pas, elle insistait longuement; mais surtout, où il ne savait ni inventer, ni combiner, répétant à l'infini des types élémentaires, elle a créé des formes et des genres, avec leurs règles nécessaires, et se développant avec une force personnelle et durable de vie et de fécondité; c'est-à-dire qu'elle a fait œuvre littéraire.

III.

Mais c'est justement ici et sur le sens de ce mot « littéraire, » que porte le vif du débat. En effet, une opinion volontiers reprise par les historiens de la littérature française au moyen âge, pour en tirer un éloge de leur objet, c'est la spontanéité et l'absence de réflexion propres à cette littérature, en opposition avec l'artifice et les procédés voulus de l'époque classique. M. Petit de Julleville n'est pas, sur ce point, d'un autre avis que la majorité des médiévistes : « Nos farces, nos moralités, nos soties, dit-il, ne sont pas des œuvres littéraires. La comédie, au moyen âge, composée pour plaire au peuple, non pour plaire aux lettrés, s'est développée au hasard, sans nul souci de style et d'arrangement. » D'où l'absence de cette convention, chère aux époques classiques, la distinction des genres : « La distinction absolue des genres, ajoute-t-il, est une conception, je n'ose dire fausse, mais factice, qui n'appartient qu'aux époques de littérature polie et savante. » La Renaissance et le XVIIe siècle auraient donc fait perdre ces précieuses qualités à notre littérature dramatique? M. P. de Julleville ne le dit pas expressément; il regrette toutefois, en se défendant d'exprimer un regret, que la conception dramatique du moyen âge ait été rem-

placée par une autre, et justement à propos de la Renaissance, il écrit : « L'entreprise de fonder en France un théâtre national animé, pathétique, original, qui ne dût rien à l'antiquité (1), rien aux nations voisines, avait, dès lors, définitivement échoué. Sans doute, la perfection de notre théâtre classique ne laisse place à aucun regret ; mais qu'on n'oublie pas qu'entre la moralité de *l'Empereur qui tua son neveu* et le *Cid*, il s'est écoulé plus de cent ans ; un long siècle, tout plein d'inutiles efforts, de tentatives avortées ; et vide, ou bien peu s'en faut, d'œuvres dramatiques dignes de mémoire. » Voici qui est encore plus explicite : « La comédie du moyen âge n'avait jamais imité ; elle est souvent médiocre, mais elle est toujours elle-même. Au contraire, la comédie de la Renaissance (et c'est par là surtout qu'elle se distingue de ceux à qui elle succède) a puisé largement aux sources anciennes ou étrangères, surtout chez les Latins et les Italiens. Ces derniers lui ont fourni tout l'*imbroglio*, inconnu au moyen âge ; déjà complexe, mais encore monotone à l'époque de la Renaissance. Un peu plus tard, la comédie croyant avoir épuisé Plaute, Térence, l'Arioste, empruntera aux Espagnols ; et ce procédé avoué d'imitation, de traduction, autorisé par d'heureux exemples, règnera sur la scène française et dans le roman, jusqu'à la fin du XVIIe siècle. » Ce qui n'empêche pas M. P. de Julleville de reprendre, aussitôt après, la thèse sur laquelle repose son livre et de redire que les traces de la comédie du moyen âge se retrouvent « persistantes, quoique affaiblies, en pleine Renaissance, et jusqu'au plus beau temps de la comédie classique ; » que « la farce, la sotie, la moralité, se survivent à elles-mêmes, sous des noms nouveaux, sous des formes rajeunies ; » que « les plus illustres de nos auteurs comiques modernes doivent quelque chose à la comédie du moyen âge, qu'ils n'ont jamais lue peut-être, » car « l'analyse des caractères nous vient des moralités, l'esprit frondeur nous vient des soties, mais avant tout, la franchise comique et cette naïveté, cet effort vers le vrai dans la peinture du ridicule, qui sont les meilleures qualités de nos bonnes comédies, nous viennent en partie des farces. »

J'ai tenu à présenter au complet toute cette argumentation, parce que, à mon sens, elle contient deux ou trois des plus graves erreurs qu'une faveur excessive pour la littérature du moyen âge ait mises en circulation, et qu'il importe grandement de les réfuter,

(1) Ceci serait à examiner de près. M. Aubertin remarque qu'il n'y eut à aucun moment du moyen âge une interruption complète de la culture et de la tradition latines.

si l'on tient à la juste appréciation de notre développement littéraire, comme au maintien de nos justes admirations et à la sûreté de notre goût; le goût, faculté gênante dont les médiévistes nous recommandent de nous débarrasser pour mieux admirer l'objet de leurs préférences et qui n'est autre chose en littérature que la justesse du sens et la liberté du jugement. Il me semble, au contraire, que ce qui empêchera toujours le théâtre du moyen âge de prendre dans l'histoire de notre littérature la place réclamée pour lui, ce qui le maintiendra toujours à l'état d'objet d'étude pour les érudits, c'est justement cette absence de réflexion dans les œuvres et de distinction dans les genres dont on lui fait un mérite; que son originalité ne vaudrait quelque chose qu'à la condition de représenter des qualités et que ces qualités n'existent pas; que la Renaissance et le XVIIe siècle, en remplaçant ce théâtre qu'ils n'ont pas tué, mais qui est mort de lui-même, ont rendu le plus grand service à la littérature française; que, s'il y a eu cent ans d'efforts entre les dernières moralités et le *Cid*, ces efforts n'ont pas été stériles, puisque le théâtre classique en est sorti; que l'imitation de l'antiquité, de l'Espagne et de l'Italie par la comédie classique fut heureuse, puisqu'elle nous donna une valeur littéraire qui nous manquait; enfin que la persistance des genres comiques du moyen âge à travers la comédie classique ne se trouve pas à l'examen.

La littérature ne doit pas son intérêt et sa durée simplement à ce qu'elle est une fonction de l'esprit humain, et, à ce titre, toujours digne d'être étudiée, quelle que soit la valeur de ses résultats : à ce point de vue, elle ne relève que de l'histoire naturelle, de la physiologie, de la psychologie, c'est-à-dire de la science, mais non de la critique littéraire. Elle n'existe que lorsque l'activité intellectuelle, dont elle est le produit, réalise certaines qualités de force ou de grâce, d'émotion ou de charme, de beauté plastique surtout. Là où il n'y a point d'arrangement et de style, il n'y a pas de littérature; il n'y a style et arrangement que lorsqu'il y a réflexion, et dès qu'il y a réflexion, il y a distinction et classification (1). Peu importe que l'œuvre littéraire s'adresse au peuple ou

(1) A propos de *la Farce de Patelin*, la seule, à tout prendre, des pièces du moyen âge qui ait mérité de durer, M. Petit de Julleville écrit : « *Patelin* est une des rares œuvres du moyen âge qui ait une valeur proprement littéraire au sens où nous entendons ce mot aujourd'hui, c'est-à-dire une œuvre dans laquelle un auteur très expérimenté se propose de produire certains effets par des moyens choisis et calculés. Rien n'est naïf dans *Patelin;* mais la profondeur du comique y est égale à l'habileté de la mise en œuvre : tout y est naturel et vrai; mais tout y est prévu avec intention, et, comme on dit aujourd'hui : *voulu.* » Il est difficile de reconnaître plus nettement, quoique de façon indirecte et sans intention, l'irréflexion et l'inexpérience propres au

aux lettrés, elle doit valoir par elle-même et sa valeur littéraire ne dépend pas de la culture intellectuelle de ceux qui s'y plaisent. L'*Iliade* et l'*Odyssée*, œuvres puissantes et gracieuses, s'adressaient au peuple et elles le charmaient, parce que ce peuple était capable de les goûter; de même, les moralités, les soties et les farces, œuvres grossières et de médiocre valeur, plaisaient au public du moyen âge, peuple ou seigneurs, parce qu'il était grossier comme elles. Le style, est-on forcé de le redire? c'est le degré d'énergie et de clarté, de couleur et de justesse auquel le génie ou le talent peuvent élever nos pensées, indifférentes en elles-mêmes et qui, sans lui, seraient comme si elles n'existaient pas; l'arrangement, c'est l'ordre et la lumière mis dans le résultat confus de notre activité morale, dans l'expression de nos sentimens et de nos passions, semblables comme essence, partant indifférentes, chez tous les hommes, jusqu'à ce que l'originalité d'une nature ou d'un talent, chez celui qui agit ou chez celui qui raconte, leur ait valu l'intérêt. Et c'est justement parce que le moyen âge n'a pas eu le don du style et de l'arrangement qu'il a fait si rarement œuvre littéraire; c'est lorsque, par hasard, il les a rencontrés qu'il a laissé quelques vers, quelques phrases dignes de durer et de faire que, somme toute, il a une littérature et une existence littéraire. La distinction des genres, c'est la notion que la littérature prend d'elle-même, de ses moyens et de son but, par l'expérience et la réflexion; c'est la forme littéraire de l'ordre et de la méthode, sans lesquels il n'y a pas plus de littérature qu'il n'y a de science. Et cette conception n'est ni fausse ni factice; résultat de l'activité de l'esprit, elle est d'autant plus rigoureuse que cette activité est plus puissante et plus heureuse dans ses résultats; elle atteste en se produisant, que l'esprit prend notion de lui-même et que la virilité succède à l'enfance. Si le XVIe siècle a pu nous rendre le style, l'arrangement et la distinction des genres, c'est que l'esprit français s'émancipait enfin, à la notion pleinement retrouvée de l'antiquité. Ne regrettons pas, au point de vue du théâtre, l'effort séculaire de la Renaissance pour trouver une forme nouvelle, durable et féconde, puisque cette forme elle l'a trouvée, et que, ici comme en tout, ce n'est pas la durée de l'effort qui importe, mais le résultat. Sans doute, la littérature nouvelle n'est pas sortie seule de notre sol; il a fallu que ce sol fût fécondé par des germes étran-

moyen âge, comme aussi l'indispensable nécessité des procédés contraires pour faire œuvre littéraire. *Patelin* condamne tout le reste de la littérature comique du moyen âge, car s'il est excellent, c'est uniquement parce qu'il en est le contraire.

gers; mais l'essentiel était que ce sol fût fécondé, que cette littérature naquît, qu'elle fût riche en œuvres et que ces œuvres fussent belles. Triste originalité que celle qui consiste à demeurer stérile, à ne rien réaliser de complet et de durable, à ne présenter que le contraire de la beauté et de la force. Si, à l'action de l'antiquité, pour faire naître une littérature dans notre pays, s'est jointe celle de l'Italie et de l'Espagne, c'est que ces deux pays nous avaient précédés dans le renouveau littéraire et qu'il fallait nous mettre à leur école pour apprendre ce qu'ils savaient avant nous, les égaler d'abord, les dépasser ensuite. Car, tel a été le résultat : nous avons fini par ajouter aux œuvres antiques, modèles des nôtres, des œuvres qui les valaient; élèves des Italiens et des Espagnols, nous sommes bientôt devenus leurs maîtres et ceux de l'Europe. Enfin, la littérature sortie de cette triple imitation est pleinement originale; elle réalise une conception de la beauté littéraire qui n'existait pas avant elle; si elle était supprimée, l'esprit humain perdrait quelques-uns de ses plus nobles titres. Et l'on veut que son avènement laisse place à quelque regret; on lui oppose le bavardage enfantin ou sénile du moyen âge; on demande pour celui-ci tantôt la préférence et tantôt l'égalité, tout au moins beaucoup de place et d'attention. Il y a là une erreur et qui ne saurait durer.

IV.

Voyons, enfin, ce que le moyen âge avait trouvé comme formes comiques et si la littérature classique en a retenu quelque chose.

Ces formes se ramènent à trois principales : la moralité, la farce et la sotie. La moralité est, comme son nom l'indique, une pièce à intention morale ou didactique qui met en scène des abstractions personnifiées représentant des vices, des vertus, des caractères et des conditions sociales. La farce ne se propose que d'exciter le rire par une satire joyeuse, encadrée dans une anecdote dialoguée, une actualité, un fait scandaleux. La sotie est une farce jouée par une confrérie de sots, c'est-à-dire de bouffons organisés en société et s'amusant à traduire l'idée de la sottise universelle avec une hiérarchie, des emplois et des costumes traditionnels. A ces trois genres principaux se rattachent d'assez nombreuses variétés dont les principales sont le sermon joyeux, parodie des prédications d'église, et le monologue, genre très ancien et très fécond, qui a reparu dans ces dernières années et dont chacun de MM. Coquelin

s'est cru le père avant de l'adopter en commun (1). Ces formes sont à la fois fixes et flottantes, indécises et très déterminées ; elles empiètent les unes sur les autres et se confondent souvent au point de rendre malaisée la classification de telle ou telle pièce ; mais, en somme, il n'est pas une pièce comique au moyen âge qui ne rentre dans une de ces trois catégories ou dans les trois à la fois. C'est donc à cela que s'est bornée l'invention comique du temps ; que vaut en elle-même chacune de ces formes ?

Sortie du *Roman de la Rose*, né lui-même de l'esprit scolastique, la moralité a tous les caractères de monotonie, de froideur et de sécheresse propres à cet esprit. Les passions et les caractères, qu'elle se propose de peindre, elle ne sait pas les incarner dans des personnages vivans, à la fois typiques et individuels ; elle se contente de produire sur la scène des entités, toujours désignées par un nom commun, jamais par un nom propre, figures métaphysiques et abstraites qui parlent beaucoup, agissent peu et dialoguent sur des abstractions. D'intérêt personnel, ce genre de pièces ne saurait en avoir ; quant à l'intérêt général, la psychologie du moyen âge est si élémentaire, si timide, si étroitement attachée aux mots, faute d'indépendance et de pénétration pour aller jusqu'aux choses, que l'ensemble des moralités ne nous apprend rien sur la nature et le fonctionnement de notre activité. Il se peut que le souvenir d'Aristophane et de la vie intense qu'il savait donner aux êtres abstraits nous rende exigeans pour les moralités ; mais juger c'est comparer, et une œuvre littéraire n'a de valeur que lorsqu'elle supporte les comparaisons. Qui connaît une moralité les connaît toutes, et le procédé est toujours le même ; c'est la même façon d'imaginer, de nommer et de faire parler des personnages de même nature. Quant à l'action et à la progression de l'intérêt, à la marche régulière vers un dénoûment prévu, il n'y en a trace ou peu s'en faut : la pièce se compose d'une série de dissertations plus ou moins longues et plates qui commencent et s'arrêtent sans autre raison que l'auteur l'a voulu ainsi et que le temps normal d'une représentation était écoulé. Pas de sujet, à propre-

(1) « J'aurais d'autant plus de peine, si le monologue menaçait de mourir, à lui dire le dernier adieu, que je le considère un peu comme mon fils. » (Coquelin aîné, *la Défense du monologue*, 1883.) — M. Coquelin cadet, plus modeste, partagerait volontiers sa gloire avec un autre : « Il faut avouer vraiment que le monologue entre de plus en plus dans nos mœurs. Je parle du monologue dont M. Charles Cros est la mère et moi, si j'ose m'exprimer ainsi, la sage-femme. » *Le Monologue moderne*, 1881. — Enfin, nous devons à la collaboration de MM. Coquelin aîné et cadet *l'Art de dire le monologue*, 1884.

ment parler, c'est-à-dire une action ayant un commencement, un milieu et une fin, mais un prétexte à dissertations; pas d'intrigue, c'est-à-dire une complication d'aventures, déroulée suivant une certaine logique, mais des allées et venues sans lien nécessaire; pas de dénoûment, c'est-à-dire de conclusion acceptable, mais un arrêt quelconque de la pièce.

M. Petit de Julleville estime pourtant que ce genre est devenu « la grande comédie de mœurs, la comédie classique par excellence, où le poète s'efforce d'incarner, dans un personnage unique, un type entier, un caractère universel. » Il y aurait ici lieu de distinguer, car la comédie de mœurs et la comédie de caractère ne sont pas, il s'en faut, une seule et même chose; mais il suffit, pour le moment, de signaler cette confusion. M. Petit de Julleville essaie donc de justifier son avis par la comparaison suivante : « Prenez *le Misanthrope*, et supposez qu'Alceste, au lieu de porter un nom d'homme, s'appelle *Misanthropie;* que Célimène s'y nomme *Coquetterie;* Philinte, *Optimisme;* Arsinoé, *Prudence;* les deux marquis, *Sottise* et *Fatuité; le Misanthrope* serait-il autre chose qu'une pure *moralité?* » Il y a un inconvénient à cette hypothèse : c'est qu'aucun des personnages du *Misanthrope* ne peut se changer en abstraction sans devenir inintelligible et cesser d'exister : chacun d'eux, en effet, n'est pas le misanthrope idéal, la coquette abstraite, etc., mais un être déterminé, dont la nature se compose de plusieurs élémens particuliers, entre lesquels il en est un de dominant, mais qui ne supprime pas les autres et qui reçoit à son tour leur action. Par suite, si Alceste n'est pas un homme mûr, non-seulement misanthrope, mais ardent, amoureux, fier, brusque et maladroit, si Célimène n'est pas une jeune femme non-seulement coquette, mais rusée, spirituelle, égoïste et fausse, etc., *le Misanthrope* disparaît tout entier; il restera peut-être dans le sujet matière à moralité, mais l'essence même et la raison d'être d'un chef-d'œuvre se seront évanouies. Toute comédie, par ce procédé, peut devenir une moralité, à la condition de supprimer d'abord ce qui la constitue; mais, restant ce qu'elle est et par le simple changement de noms que propose M. Petit de Julleville, elle refuse absolument de devenir une moralité. En effet, aucun des élémens de la comédie ne peut entrer dans la moralité, et réciproquement. Outre un sujet, une action, une intrigue, un dénoûment, la comédie exige des personnages particuliers, une époque déterminée, des conditions sociales : introduisez ces élémens dans une moralité, et la moralité disparaît. De même la moralité, avec ses abstractions et ses entités, n'admet ni action, ni intrigue, car des personnages sans existence personnelle ne sauraient agir en vue

d'un but déterminé; ils ne sauraient être jetés dans une complication d'aventures, car ils manquent d'activité propre; ils n'ont ni âge, ni sexe, ni humeur, ni fortune, ni d'autre condition que celle de leur titre et de leur costume : introduisez ces élémens dans une comédie et la comédie disparaît.

« La farce, continue M. Petit de Julleville, est devenue la petite comédie en un acte, preste, vive, amusante; cadre restreint, mais commode, où Molière a peint ses *Précieuses* et sa *Comtesse d'Escarbagnas.* » Au premier abord, ceci paraît plus acceptable. Je ne crois pas cependant qu'à y regarder de près l'assimilation subsiste. La farce du moyen âge, fort pauvre de fonds, avec cinq ou six sujets auxquels elle revient toujours, est une petite pièce rapide et libre, comme aussi la farce du XVIIe siècle, mais là s'arrête la ressemblance entre les deux genres. Il manque, en effet, dans la première, ce qui est la loi générale du théâtre classique, c'est-à-dire une intrigue et une action marchant vers un dénoûment. Les farces sont de simples anecdotes, des faits de la vie courante, des aventures plaisantes, des scènes de ménage ou de carrefour traduites sur la scène par le dialogue; les comédies classiques en un acte sont des sujets dramatiques, c'est-à-dire une combinaison d'événemens imaginés et présentés dans des conditions particulières d'invention, de personnages, de développement et de terminaison. Si le nom de la farce s'est conservé pour ce genre de comédie, c'est que, au temps de Molière, on jouait encore des farces à l'hôtel de Bourgogne, et que le public, trouvant dans les comédies nouvelles la même gaîté et la même liberté que dans ces farces, appelait d'un même nom les deux genres, celui qui achevait de mourir et celui qui venait de naître. Mais, aujourd'hui que nous n'avons plus les mêmes raisons de nous abuser, comparons *les Précieuses ridicules* ou *la Comtesse d'Escarbagnas* à la meilleure des farces du moyen âge, *Maître Patelin*, ou à l'une des plus amusantes, *le Cuvier*. Combien peu d'analogies! Il n'y en a guère qu'une : c'est que ces quatre pièces sont courtes et gaies. Pour le reste, tout est changé : l'action de *Patelin* raconte, en vers, comment un avocat dupa un drapier et fut dupé à son tour par un berger; celle du *Cuvier*, en vers également, comment le mari d'une méchante femme en vint à bout; Molière raconte, en prose, l'aventure de deux « pecques » abusées par le jargon à la mode et celle d'une dame de province qui voulait singer le bel air. Ainsi le champ de l'observation s'est agrandi et déplacé : là une simple anecdote, ici une peinture de mœurs. Dans les deux farces, pas d'autre intérêt que celui du dialogue; dans les deux comédies, le triple intérêt du sujet, des caractères et du dénoûment. Et si l'on

était d'avis que, dans *Patelin* tout au moins, cet intérêt se trouve, il serait juste de répondre que, si *les Précieuses ridicules* et *la Comtesse d'Escarbagnas* sont des comédies et non des farces, l'excellence de *Patelin* s'explique parce que c'est moins une farce qu'une comédie dont l'auteur, devançant son époque, a trouvé, par un coup de génie, un cadre que ne lui fournissaient pas ses contemporains.

Il n'y a pas lieu d'insister sur la sotie, qui, par son cadre permanent, ses personnages immuables, avec leurs costumes, leurs noms et leur genre de plaisanterie, comme aussi et surtout par son inspiration uniforme de satire politique et sociale, a complètement disparu avec les confréries de sots et la liberté relative dont jouissait le moyen âge. Pourtant, je me demande si, dans la voie de comparaison où s'engageait M. Petit de Julleville, il n'aurait pas dû avancer, pour l'honneur de son sujet, que la sotie, perdant son inspiration, mais retrouvant un cadre du même genre, avait reparu avec la comédie italienne, où les sujets, les personnages et les costumes sont toujours les mêmes. Cette opinion n'eût guère été plus hasardée que le rattachement de la moralité à la grande comédie de caractères. En revanche, je ne fais aucune difficulté de reconnaître que le monologue, lui, a reparu, semblable à lui-même après plusieurs siècles, mais il se doutait si peu de son origine qu'il l'a ignorée, et pas plus aujourd'hui qu'autrefois il n'appartient à la littérature dramatique : avec son uniformité, sa platitude, souvent sa niaiserie, où l'admiration du comédien pour lui-même et pour lui seul se donne librement carrière, en lui procurant la scène entière, et en diminuant le plus possible la part de l'auteur pour augmenter dans la même proportion celle de l'interprète, il ramène le théâtre vieillissant aux jours de son enfance.

Serait-ce, enfin, le genre de style propre à la comédie du moyen âge qui aurait fourni assez d'elémens à la comédie classique pour établir entre les deux époques cette filiation que nous n'avons trouvée jusqu'ici ni dans l'esprit, ni dans le genre d'observation, ni dans les formes?

On peut d'abord se demander s'il y a vraiment un style dans la comédie du moyen âge. Pour qui accepte la définition de Buffon, d'après laquelle « le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées, » la réponse n'est pas douteuse. Dans la façon d'écrire de nos vieux auteurs comiques, aucune préparation dans les développemens, aucun rapport dans l'importance relative des parties, l'idée essentielle noyée dans les détails. Comme dans les récits d'enfans, pleins à la fois de redondances et de lacunes, il semble qu'aucun auteur du moyen âge n'ait vu clair

dans sa pensée et dominé son sujet, qu'il n'ait jamais arrêté d'avance les bornes de sa composition et distribué d'après un plan réfléchi ce qu'il se proposait de dire. Comme conséquence, une longueur et une diffusion fastidieuses ; si les farces sont généralement courtes, à la fois étriquées et lâches dans leur développement, en revanche moralités et soties se déroulent à travers des milliers et des milliers de vers. Il faut aujourd'hui pour les lire une grâce d'état, une patience d'érudit, qui veut, sans aucune considération d'agrément littéraire, défricher laborieusement son champ, pour aride et stérile qu'il puisse être, se constituer maître et propriétaire de son sujet, et fonder justement cette maîtrise, comme sa tendresse pour son objet, sur la peine qu'elle lui aura coûté. Dans les allégories surtout, lorsque ce n'est pas un flux intarissable de mots sans relief, c'est un galimatias inintelligible.

Défaut d'autant plus pénible que tout cela est écrit en vers, c'est-à-dire le genre d'écrire auquel l'art classique nous a justement habitués à demander le plus de précision, de plénitude et de relief. Ce mètre éternel de huit syllabes, en son allure sautillante et sa courte haleine, ou bien ne rend que par petites touches maigres une poésie courte comme lui, ou se trouve trop étroit pour contenir un enchaînement suivi de propositions. Au demeurant, ce qui manque le plus dans ces vers, c'est la poésie, c'est-à-dire une grâce ou une force supérieures à celles de la prose, une fantaisie plus libre, une raison plus élevée, un choix de mots plus expressifs. Jamais on n'écrivit autant de vers qu'au moyen âge, et jamais il n'y eut moins de poètes. Un des seuls en faveur de qui l'on pourrait faire une exception, c'est Pierre Gringore. La plupart de ces rimeurs mettent dans leurs compositions l'élégance, la richesse et la précision que déploient encore aujourd'hui les auteurs de complaintes. Ces défauts enfin sont d'autant plus pénibles qu'ils s'étalent dans des pièces de théâtre, où, par cela seul que l'auteur nous rassemble sous prétexte de satisfaire notre intérêt, il nous rend plus exigeans et plus sensibles à l'ennui. Dans le style dramatique, la concentration du sens et le relief de la forme sont des nécessités du genre, et c'est parce qu'ils ne se trouvent pas dans le style du moyen âge que la vertu dramatique lui a manqué.

Les historiens du théâtre français au moyen âge savent tout cela et, pour peu qu'ils se piquent de littérature, ils sont les premiers à le reconnaître. Cependant ils plaident les circonstances atténuantes, et, à force de les plaider, ils arrivent à des conclusions inacceptables. Ils veulent nous faire passer sur cette incapacité de composition, cette platitude, cette impropriété, ce manque de précision et de relief, pour nous amener à reconnaître que,

malgré tout cela, ces pauvres écrivains sont des auteurs à lire, ces rimeurs sans rimes des poètes et ces pauvres faiseurs de dialogues des auteurs dramatiques. C'est vraiment trop demander. Quant à voir en eux les devanciers et les inspirateurs des vrais poètes du siècle suivant, il n'est pas nécessaire de reprendre une fois de plus le parallèle si souvent institué jusqu'ici; il serait oiseux, après ce qui précède, de recommencer la démonstration.

V.

Platitude, insignifiance, stérilité, tels sont les mots qui, par la nature des choses et la force du sujet, viennent à chaque instant sous la plume, lorsque l'on s'occupe de la comédie du moyen âge. Malgré la complaisance d'usage pour leur objet, les historiens de cette littérature ne peuvent faire autrement que de les employer eux-mêmes; à plus forte raison les simples critiques, dégagés de cette complaisance et à qui l'on ne saurait demander autre chose que des impressions sincères. Et pourtant ces historiens expriment à chaque page le regret que cette comédie n'ait pas survécu; ils insistent sur ce point qu'elle était originale et nationale, tandis que la comédie du XVIIe et du XVIIIe siècle fut imitée et d'origine étrangère; ils s'efforcent de trouver une filiation entre les deux périodes, et de relever dans la plus récente quelques imitations de détail.

Il y a là une contradiction singulière et inacceptable. Si la comédie du moyen âge est morte, c'est qu'elle méritait de mourir, car elle n'avait rien de ce qui constitue la vie, et, stérile, comment aurait-elle pu laisser une postérité? Qu'elle ait été originale et nationale, il importe vraiment assez peu et cela ne saurait changer grand'chose au jugement d'un lecteur impartial. En littérature comme en toutes choses, les origines et les points de départ n'ont, en eux-mêmes et pour eux-mêmes, qu'un intérêt médiocre; ce qui importe, c'est la carrière suivie et les résultats. Que la vraie comédie française, celle qui nous intéresse et qui nous donne une leçon continuelle d'observation et d'expérience, source toujours jaillissante d'esprit comique et de gaîté, soit italienne et latine d'origine, qu'elle ait commencé par l'imitation et lui ait toujours donné une grande place dans le choix de ses sujets et de ses moyens, en quoi cela peut-il augmenter ou diminuer sa valeur propre? Comme aussi d'être française et née sur notre sol, cela peut-il donner à la comédie du moyen âge l'invention, la fécondité, l'intérêt et le style qui lui manquent?

A vrai dire, cette façon de juger ne constitue pas une exception; nous la connaissons trop pour nous en étonner. Elle est de règle, chez les historiens de la littérature et de l'art au moyen âge; elle a été reprise et formulée par presque tous. Ne pouvant nous faire trouver beau ce qui est laid, riche ce qui est pauvre, et intéressant ce qui n'excite que l'ennui, ils s'efforcent d'intéresser notre patriotisme à la question et de nous placer dans cette alternative, de forcer notre admiration ou d'être de mauvais Français. Ainsi à Rome, au temps d'Horace, les partisans de l'ancienne littérature latine condamnaient, au nom du patriotisme, ceux qui demandaient aux Grecs des leçons de composition et de goût. C'est là vraiment un procédé inacceptable de critique littéraire ou artistique. Nous y résistons lorsque Viollet-le-Duc plaide avec tant de science et de volonté pour l'architecture française, improprement appelée gothique, contre l'architecture d'origine italienne, alors que l'une et l'autre ont eu leur raison d'être et que la seconde a légitimement succédé à la première (1), lorsque M. Gaston Paris, avec une méthode si sûre et une dialectique si vigoureuse, veut nous montrer dans les chansons de gestes, — où la beauté et l'intérêt existent, certes, mais à l'état d'exception, et s'y font si péniblement gagner, — une suite d'épopées aussi attachantes que l'*Iliade* et l'*Odyssée*, lorsque M. Léon Gautier expose la même thèse avec un enthousiasme chaleureux, lorsque enfin M. Petit de Julleville consacre tant de travail et de conscience à nous exposer les deux formes de la littérature dramatique en ce temps-là et s'efforce d'établir que l'une des deux au moins n'est pas complètement morte. Ils déplorent tous que la civilisation française ait dévié au XVe siècle, et ils estiment que, sans l'influence de l'antiquité retrouvée et de l'Italie, notre littérature et notre art auraient eu un développement aussi riche et plus original, aussi fécond en belles œuvres et plus flatteur pour notre patriotisme. Jusqu'ici, ils n'ont pas réussi à nous convaincre; mais que le fait soit regrettable ou heureux, c'est un fait, et ils sont obligés eux-mêmes de le reconnaître : une littérature et un art nouveau ont commencé avec le XVIe siècle. Quant au patriotisme, exige-t-il que l'on renonce à la justesse d'esprit et est-il inconciliable avec la critique littéraire? Consiste-t-il à se préférer et à se complaire dans les infirmités de sa race et de son

(1) Je n'assimile pas l'art français du moyen âge, qui a laissé des œuvres admirables, quoique fort mêlées, à la littérature, beaucoup moins heureuse dans ses résultats; je me contente de réclamer contre une théorie artistique qui prétend nous imposer l'admiration exclusive et complète de son objet, alors que le laid et le déplaisant y abondent, et surtout qui fait à la Renaissance le plus injuste procès.

pays ou à reconnaître ce que cette race et ce pays ont dû à l'éducation et à la culture venues de l'étranger? Pour la France, le patriotisme consiste surtout, je crois, à l'admirer dans le riche developpement artistique et littéraire qui commence avec le XVIe siècle et se continue encore; le dédain de cette période et le regret de celle qui l'a précédée méconnaissent l'histoire de notre pays; ils diminuent ses plus beaux titres. Le moyen âge a, du reste, assez de grandeur et de beauté dans le domaine de l'action, et nous y trouvons assez à admirer, pour qu'il soit inutile de lui reconnaître par surcroît une valeur littéraire qui lui a manqué et d'intéresser notre amour de la France à diminuer ce qu'elle eut dans des temps voisins de nous pour lui attribuer ce qu'elle n'eut pas dans des temps plus reculés.

Age classique du théâtre, le XVIIe siècle ignora tranquillement et complètement le drame et la comédie du moyen âge, et c'est parce qu'il les ignorait qu'il ne leur emprunta rien. Ses modèles furent, avec le théâtre grec et latin, le théâtre italien et espagnol; ils lui donnèrent les formes qui lui manquaient et il perfectionna si bien ces formes qu'il les fit siennes. Au moyen âge, il n'emprunta que son esprit de satire et de raillerie, ou plutôt cet esprit était celui de la nation française, qui, toujours semblable à lui-même, devait durer et se retrouver. Cet esprit balbutiait des puérilités durant son enfance; il parla net et ferme, lorsqu'il eut grandi et atteint la maturité. Là se bornent les analogies que l'on croit saisir entre les deux époques. Dans tout le reste, il n'y a que rencontre, il n'y a pas imitation volontaire, et lorsque, dans *George Dandin*, on est tenté de voir un souvenir de George Le Vau, dans la Beline du *Malade imaginaire* une reprise de la Cornette, dans Thomas Diafoirus une imitation de maître Mimin, c'est aller trop loin : les mêmes ridicules, les mêmes vices, les mêmes travers se sont retrouvés, à plusieurs siècles de distance, comme inhérens à la nature humaine et constituant toujours le domaine de l'auteur comique; le dernier venu, les rencontrant sur son chemin, se les est appropriés; mais, jusqu'à preuve du contraire, il est permis de croire que, s'il a suivi en les traitant l'exemple de ses lointains devanciers, ç'a été à son insu. Il y a eu, dans d'autres genres que le théâtre, des écrivains du XVIe et du XVIIe siècle qui, par une reprise plus ou moins volontaire et consciente des mêmes sujets, mais, en somme, reconnaissable, s'inspiraient du même esprit que le moyen âge, ainsi Marot et La Fontaine; mais on ne saurait souhaiter exemple plus probant pour montrer par leur comparaison tout ce que cet esprit avait à faire pour s'élever à la dignité littéraire. Ce qui a passé du moyen âge dans la littérature du

XVIIe siècle, chez La Fontaine lui-même, semble bien n'y être venu, déjà transformé, qu'à travers tout le travail de la Renaissance sur les mêmes sujets, en France et en Italie.

Reste la langue. Ici enfin nous pouvons accorder au moyen âge sa part, et cette part est assez large pour lui constituer un titre considérable dans les origines et l'histoire de notre comédie. Pendant des siècles, l'observation comique, impuissante à peindre des caractères et à créer des sujets, réussit du moins à trouver des mots justes et des façons de dire expressives, tout un langage énergique, vivant, coloré, qui alla toujours en se perfectionnant, — surtout en s'épurant des obscénités qui y tenaient une si large et si répugnante place, — jusqu'à ce qu'il fût recueilli par les comiques du XVIIe siècle ; nouveau par l'emploi qui en était fait et les idées qu'il revêtait, mais semblable à lui-même comme vocabulaire et comme syntaxe, persistant dans ses caractères généraux, assez riche et assez fort pour suffire à de grandes œuvres. La langue de Molière est vraiment la même que celle des anciennes farces, précisée, épurée surtout, mais formée des mêmes mots et des mêmes tours ; entre la façon dont s'expriment les personnages de *Patelin* et ceux du *Bourgeois gentilhomme*, il n'y a que des différences de degré et de tour, mais le fond est le même. A ce titre, s'il n'était d'ailleurs très intéressant pour l'histoire littéraire, le théâtre comique du moyen âge mériterait pleinement l'étude attentive dont il est l'objet ; il importerait même de pousser plus avant dans cette voie et de renoncer à une vaine exaltation littéraire, — tout en se défendant avec quelque dédain d'y voir de la littérature, — pour s'attacher surtout à marquer la manière dont s'est formé l'admirable instrument d'expression dont se servirent plus tard Scarron, Molière, Regnard, et qui, s'adaptant aux modifications de la langue et des mœurs, est toujours celui dont se servent encore nos auteurs dramatiques contemporains. En attendant, M. Petit de Julleville nous présente pour la première fois le développement complet de cette littérature comique, avec une précision où les spécialistes n'ont qu'à louer, et un agrément auquel les simples lettrés sont très sensibles. Son livre fournit à ceux-là mêmes qui répugnent le plus à ses conclusions les meilleurs argumens dont ils ont besoin pour les combattre. Ainsi ses contradicteurs sont eux-mêmes ses obligés.

GUSTAVE LARROUMET.

LES

ANGLAIS EN BIRMANIE

I.

CONQUÊTE. — PACIFICATION (1).

Il n'y a pas, du moins chez nous, de sujet plus obscur et plus embrouillé que la politique coloniale. Dans la masse des hommes qui s'en occupent, ceux qui le font avec conscience sont fort rares, et avec compétence, presque introuvables. Nous n'avons, en cette matière, aucune règle reconnue : ni règle de langage, ni règle de conduite. Si bien qu'une étude des choses coloniales devrait toujours débuter par des définitions : à fixer le langage, on gagnerait peut-être de pouvoir plus tard fixer la conduite.

Par politique coloniale, on n'entend trop souvent que ceci : extension du domaine colonial. Elle est encore, elle est surtout autre chose : elle est la mise en valeur de ce domaine. Ainsi conçue, la politique coloniale n'admet ni aventure ni improvisation, elle relève de la politique et de l'administration, elle im-

(1) L'étude qu'on va lire nous a été grandement facilitée par l'obligeance extrême de lord Lytton et de lord Dufferin, de M. Austin Lee, secrétaire d'ambassade à Paris, de M. Herbert, de l'*India office*, enfin de M. Harmand, ministre plénipotentiaire, qui a été longtemps consul-général de France à Calcutta; nous tenons à leur en exprimer à tous notre profonde reconnaissance.

plique l'utilité de l'expérience et la nécessité de l'étude; elle est une science, ou plus exactement un art, elle a une méthode, elle comporte un certain nombre de procédés raisonnés, qui ont pour but de conduire le plus rapidement et le plus sûrement possible les colonies à la prospérité.

I.

Quand on cherche quels sont les élémens indispensables de la prospérité des colonies, on en trouve trois principaux : de bons colons, de bonnes lois, de bons fonctionnaires. Les bons colons sont les hommes vivant ou aptes à vivre en famille, robustes et sains, riches d'énergie et d'initiative, doués de patience et munis de quelques capitaux. Les bonnes lois sont les lois modestes dans leurs prétentions, libérales dans leur esprit, souples dans leurs formules, qui réglementent peu, n'ambitionnent pas de tout prévoir et se gardent également d'entraver l'action des colons et de restreindre la responsabilité des administrateurs. Enfin, les bons fonctionnaires sont les administrateurs aux idées larges et aux intentions élevées, à l'intelligence compréhensive et au jugement droit, jaloux des seuls intérêts des colons et de la colonie, interprétant les lois et au besoin les élargissant de façon à en faire une force, non une gêne pour la communauté. Cet idéal, bons colons, bonnes lois, bons fonctionnaires, je doute qu'il se rencontre nulle part; je suis sûr qu'il ne se rencontre pas dans les colonies françaises. Nos colons, pour la plupart célibataires, sont, à beaucoup d'égards, inférieurs à la moyenne de la population de la métropole. Notre législation, trop touffue et trop changeante, est, malgré cela, ou surannée ou rigide à l'excès. Nos fonctionnaires, en dépit de ce que tente l'administration centrale, trop nombreux, recrutés au hasard, avancés par caprice, n'ont trop souvent ni compétence ni responsabilité. Ainsi tous ces élémens de prospérité, que nous déclarions indispensables, nous font défaut à la fois. Et pourtant la France les a chez elle à profusion et les a eus autrefois dans ses colonies.

On ne connaît pas assez la politique coloniale de l'ancien régime; sa politique européenne lui a fait tort. Cette politique coloniale a eu un vice capital : elle a manqué d'esprit de suite. Mais, pour ce qui nous occupe ici, elle a, dès ses débuts et durant deux siècles, montré dans la conception de ses plans une sagesse et dans l'exécution une ingéniosité qui ne seront jamais surpassées. Je n'insiste pas sur les lois. L'ancien régime n'avait pas, à vrai dire, de lois coloniales. Les colons s'en allaient fonder au-delà des mers, dans des pays sans habitans, une nouvelle

France à l'image de l'ancienne, et ils pouvaient emporter avec eux les lois de la patrie, ou plutôt de la province qui était la vraie patrie de ce temps-là. L'action législative du pouvoir se manifestait donc surtout dans les chartes de concession, et ces chartes, signées des Richelieu et des Colbert, nous paraissent encore aujourd'hui, étant donnés les préjugés du temps en matière de gouvernement et de commerce, de tout point impeccables. Impeccables aussi étaient les procédés qui ont si vite et si excellemment peuplé nos colonies. La population des colonies, en effet, valait presque celle de la métropole : elle était empruntée à toutes les classes de la nation, à toutes les catégories de citoyens. Toutes, on les sollicitait à coloniser précisément par ce qui pouvait le mieux les séduire : les nobles, par l'espoir de bénéfices ; les bourgeois et les magistrats, par les titres de noblesse ; les marchands, par les monopoles ; les agriculteurs, par les concessions de terres ; les pères de famille, par les exemptions d'impôts ; les célibataires, par l'abrégement des formalités du mariage. Et ce sont ces colons, représentans fidèles de la société française, qui nous ont donné plus tard la société polie et exquise de la Réunion et de l'Ile de France, la société robuste et florissante du Canada. Enfin les fonctionnaires étaient dignes du reste. Les procédés administratifs de cette époque et de la nôtre ne sauraient se comparer. On était alors moins paperassier et moins autoritaire ; partant, on se souciait infiniment plus qu'aujourd'hui de la valeur des agens de conception, les gouverneurs et les commandans-généraux, et infiniment moins de celle des agens d'exécution, les secrétaires et les commis. Un régime de faveur, — plein de périls, mais aussi de facilités, — permettait au roi d'aller chercher là où ils étaient les hommes de mérite, et des traditions, fruit d'une longue expérience, lui enseignaient, une fois trouvés, à les garder.

C'est à cette méthode coloniale de l'ancien régime que la France a dû tant de possessions magnifiques qui, au XVIIIe siècle encore, faisaient douter qui, d'elle ou de l'Angleterre, serait la grande nation colonisatrice. Malheureusement, et ce merveilleux domaine, et ces colons inappréciables, et cette sagesse qui, malgré tout, se perpétuait dans les conseils du roi, tant de biens payés si cher et si lentement conquis, rien ne nous en est demeuré. Le domaine s'est émietté et les traditions se sont obscurcies avec la royauté finissante ; puis tout a sombré dans le grand bouleversement de la fin du siècle, et notre splendeur passée n'est plus attestée que par la gloire de rivaux riches de nos dépouilles.

Aujourd'hui, et malgré tant de désastres, nous avons, par vingt années d'efforts, pu reconstituer notre empire colonial. Mais quand nous voulons le mettre en valeur, nous cherchons en vain et les méthodes à suivre et les hommes pour les appliquer. La chaîne

brisée des traditions ne peut plus se renouer; les exemples de nos devanciers, interrompus dans leur évolution nécessaire, ne peuvent plus nous guider parmi les difficultés présentes, et, pour refaire notre éducation, c'est auprès de l'étranger que nous devons nous instruire.

Il est beaucoup de gens à qui l'aveu de notre infériorité paraîtra sacrilège, comme la prétention de nous en relever par l'étude paraîtra ridicule. On aurait tort de les écouter. « Je blâme également, a dit Pascal, et ceux qui prennent le parti de louer l'homme, et ceux qui le prennent de le blâmer, et ceux qui le prennent de le divertir, et je ne puis approuver que ceux qui cherchent en gémissant. » Nous ne voulons ni critiquer notre pays en exaltant ses rivaux, ni le décevoir en lui cachant leurs mérites; nous prétendons chercher et ne pas taire la vérité. Notre but est de comparer et notre ambition serait d'instruire. La France, dans les méthodes plutôt que dans les entreprises coloniales, s'est laissé distancer par ses émules, et la tâche est pénible, mais urgente, de lui dire la sagesse et le succès de ceux dont, autrefois, elle était et méritait d'être le modèle.

Toutefois, décidés à étudier, sachons diriger nos études et ne nous exagérons pas le profit à en retirer. Nous n'allons pas trouver chez l'étranger des lois, des règlemens, une conduite à imiter soudain et sans y rien changer. La politique coloniale d'aucun peuple n'est exempte de fautes, même grossières. Toutes les métropoles se sont montrées imprévoyantes, ignorantes, injustes; tous les gouvernemens insoucians, indifférens, maladroits. L'Angleterre elle-même a, tout le long de son histoire, commis des erreurs monstrueuses. Elle possède toutefois deux biens dont elle pourra nous faire part : le premier, une expérience trois fois séculaire, ininterrompue et contemporaine, dont on pourrait, après des tâtonnemens, dégager certaines règles de conduite aujourd'hui peu contestables; et le second, une juste défiance du fonctionnaire improvisé et le sentiment, cent fois confirmé, que ni les règlemens « tutélaires » ni même ces dons admirables qu'on appelle bon sens, puissance de travail, force d'assimilation, et facilité ne sont, à eux seuls, des guides suffisans dans la conduite des affaires coloniales, ne peuvent suppléer l'expérience acquise, ou seulement l'étude de l'expérience d'autrui.

Voilà peut-être tout ce que la première puissance coloniale du monde aura à nous apprendre. Si peu que ce soit, tâchons du moins de bien l'entendre. Ce n'est déjà pas si aisé.

Les études comparées, en général si fécondes, sont en même temps grosses de dangers; aucune peut-être ne l'est davantage que l'étude comparée des méthodes coloniales. Des facteurs nom-

breux et complexes doivent entrer en ligne de compte : puissance de la métropole et aptitudes des colons, climat et ressources de la colonie, caractère et institutions des indigènes. L'expérience de l'Angleterre risque de n'être pas profitable à l'Espagne ; les résultats obtenus en Afrique n'autorisent pas à rien préjuger en Asie. Les mots eux-mêmes ont leur influence. Une colonie diffère plus qu'on ne le croit d'un protectorat. Ouvrez le *Colonial Office List* de l'Angleterre : l'Inde n'y figure pas. Pourquoi? C'est que l'Inde n'est pas une colonie, c'est une vice-royauté, ou d'un terme plus énergique si on en comprend tout le sens, un *vice-état*. Elle a ses organes distincts et indépendans, et son conseil de Londres, tout-puissant sur elle, ne peut rien sur les Antilles ou sur le Canada. Donc, si nous voulons nous former aux leçons de l'étranger, choisissons bien nos maîtres. Ces maîtres ce seront ou les Hollandais, ou de préférence les Anglais. Mais les Anglais d'Australie, par exemple, n'ont rien à nous enseigner pour notre Algérie ou notre Sénégal, ni ceux d'Amérique pour Madagascar. Si nous souhaitons nous instruire avec eux des choses de l'Afrique, allons au Cap ou sur la côte occidentale. Si nous voulons, — et c'est ce que nous nous proposons, — faire tourner nos études au profit de notre Indo-Chine, c'est en Asie qu'il nous faut les poursuivre, sous des latitudes voisines et dans des conditions comparables : à Singapour, à Hong-Kong, en Birmanie.

L'histoire de Singapour nous révèlerait les secrets d'une politique économique clairvoyante. Singapour a dépendu de l'Inde avant d'être rattaché aux *Straits Settlements*. L'Inde s'était donné, depuis des années, un régime douanier fiscal et même protecteur. Elle soumettait presque tous les objets à des droits d'entrée ou de sortie ; elle avait même conservé les douanes intérieures : à l'imitation de la muraille de Chine, une barrière, une barrière réelle, faite d'une immense haie impénétrable d'arbres à épines, que renforçaient des murs et des fossés, s'étendait, à travers l'Inde tout entière, d'un point situé sur l'Indus, au nord d'Attock, jusqu'au Mahanadi, à la frontière de Madras, durant plus de 2,500 milles, la distance de Moscou à Gibraltar. Cette barrière, qui ne pouvait se franchir que sur des points déterminés, le gouvernement de l'Inde l'entretenait avec un soin jaloux : il y voyait un rempart et une source de richesses. Or ce même gouvernement, devenu maître des destinées de Singapour, en faisait, dès le premier jour et sans hésiter, un port franc, lui assurant ainsi tout le bénéfice de la situation privilégiée à laquelle il doit aujourd'hui un commerce annuel de plus de 600 millions de francs.

L'histoire de Hong-Kong, il y a cinquante ans île déserte, roc dénudé, refuge ordinaire de pirates, conquise et colonisée parmi

l'enthousiasme universel, bientôt dédaignée et presque désertée, conservée seulement parce qu'un gouvernement sage ne se déjuge pas si vite, puis revenant à la vie, grandissant par des causes imprévues et s'élevant au rang des plus grands ports marchands et des plus agréables cités, cette histoire nous démontrerait une fois de plus cette vérité, aujourd'hui banale, que les entreprises de colonisation veulent une inépuisable patience, une forte dose d'entêtement, parfois même une négation obstinée et naïve de ce que le vulgaire appelle évidence et que, suivant un joli proverbe anglais, *where ignorance is bliss it is folly to be wise*. Elle nous ferait voir encore la quantité d'erreur que peuvent renfermer les plans les mieux conçus, la part qui, dans le succès des hommes, revient à la seule fortune, et que peut-être toute la sagesse humaine consiste, sans jamais compter sur elle, à toujours être en état de profiter de ses faveurs.

La Birmanie, et avec elle l'Inde, dont elle n'est qu'une province, nous fourniront d'autres leçons.

On pourrait étudier la Birmanie de plus d'un point de vue.

On pourrait s'en tenir à la Birmanie anglaise, c'est-à-dire à la province de l'Inde qu'on appelait, avant 1885, *British Burmah;* y analyser la politique des Anglais envers les indigènes, démonter le mécanisme de leur administration, en constater les effets et déterminer ce qu'il convient et d'imiter et d'éviter. Ce serait un travail instructif, mais incomplet, puisqu'aujourd'hui la Birmanie anglaise a, depuis 1885, plus que doublé sa superficie, qu'elle s'étend de la mer à la frontière de la Chine et du Siam, et que tout l'intérêt de son entreprise est dans ses relations avec ses sujets authentiques, mais encore mal soumis, de la Haute-Birmanie proprement dite, et avec ses problématiques tributaires, appelés *Shans* par les Anglais et par nous Laotiens.

On pourrait aussi faire le tableau des difficultés périodiques des Birmans et des Anglais, le récit des guerres de 1824, de 1852 et de 1885 et des démembremens qui ont suivi les premières, de l'absorption totale à laquelle la dernière a conduit. Ce serait, surtout pour la période la plus récente, un joli chapitre à ajouter à l'histoire des provocations cherchées et des conquêtes involontaires, avec une morale toute prête pour la fable du *Pot de terre et du Pot de fer*.

On pourrait enfin décrire les rivalités de la France et de l'Angleterre, rivales en Indo-Chine au XIXe siècle, comme elles l'ont été dans l'Inde au XVIIIe. On y montrerait l'Angleterre, il y a plus de soixante années, s'emparant, « à son corps défendant, » d'une partie de la Birmanie; la France, après elle, convoitant tour à tour l'Annam, le Cambodge et peut-être la Birmanie elle-même, négli-

geant les occasions propices, perdant des parties superbes, et se laissant si bien distancer que, dans cette Indo-Chine qui lui semblait presque tout entière dévolue, il est à peine temps pour elle de se réserver une part légitime en procédant à une délimitation des influences respectives. Ce travail, non plus, ne manquerait pas d'intérêt et pourrait emprunter une épigraphe à une fable également célèbre : *le Lièvre et la Tortue.*

Mais, outre que tout cela a été fait, ou à peu près (1), ce n'est pas cela, c'est autre chose que nous cherchons. Nous voulons, en vue d'une comparaison qui s'impose entre la Birmanie, qui est à l'Angleterre, et la partie de l'Indo-Chine qui est à la France, rechercher quelle a été la conduite des Anglais dans leur nouvelle possession, et comment, au milieu de difficultés et en face de besoins qui sont presque les mêmes dans les deux pays, ils ont su, — non pas en mener à bien, trop peu de temps encore s'est écoulé, — mais en préparer la pacification, l'organisation administrative et l'exploitation économique.

II.

La Birmanie, encore aujourd'hui, n'est qu'imparfaitement connue. Sa population est évaluée à environ 8 millions d'habitans, 4 millions et demi dans la Basse-Birmanie et 3 millions et demi dans la Birmanie supérieure; mais ce chiffre est des plus incertains, cela pour deux raisons : la première est que, pour de nombreux districts, il repose sur les bases d'estimation les plus vagues, — consommation du pétrole, rendement de l'impôt foncier; — la seconde, c'est qu'en dépit de la mer et des montagnes qui lui font des frontières naturelles, les limites de la Birmanie ne sont pas encore exactement fixées. La conquête les a souvent déplacées (2). Telle que l'ont faite les événemens de 1885, la Birmanie, sans

(1) Sur les trois ordres d'idées indiqués au texte, on trouvera les renseignemens les plus complets dans les trois ouvrages suivans : 1° *A narrative of the mission sent by the governor general of India to the court of Ava, in 1855,* by Captain Henry Yule, 1 vol. in-4°. Londres, 1858. Ouvrage plein d'informations sur la géographie de la Haute-Birmanie, l'histoire et l'organisation de l'ancien royaume d'Ava; l'éloge n'en est plus à faire, son auteur ayant très justement conquis une réputation universelle; 2° *The British Burma Gazetteer,* travail dû à l'administration anglaise de Basse-Birmanie et qui contient tous les renseignemens désirables sur l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle, l'organisation administrative de cette province, 2 vol. in-8°. Rangoon, 1880; 3° *la Chute des Allompra ou la fin du royaume d'Ava,* dont la pensée est suffisamment indiquée par ce sous-titre : « Extrait d'un ouvrage sous presse, *la France et l'Angleterre dans l'Indo-Chine,* » 1 vol. in-8°. Paris, 1890; Challamel.

(2) On trouve dans le remarquable ouvrage, cité plus haut, du capitaine (mort général) Yule, p. 263, quatre cartes montrant la grandeur et la décadence de la domination birmane de 1500 à 1852.

épithète, province de l'Inde, héritière de tous les droits du royaume d'Ava, se compose de quatre parties. L'une, au sud, formait l'ancienne Birmanie britannique, appelée aussi quelquefois Pegou, du nom d'un royaume indigène que les Birmans avaient conquis et qu'en 1826 les Anglais annexèrent, avec d'autres districts, au gouvernement de l'Inde; les trois autres formaient le royaume indépendant de Birmanie. Ce sont : au centre, la Birmanie proprement dite, habitée en majorité par des Birmans et par les descendans de races aborigènes, au nord et au nord-ouest, la Birmanie septentrionale, habitée par des populations variées et clairsemées, qu'on appelle Singhphos, Shans, etc., plus ou moins soumises à la domination birmane; et enfin, à l'est et au nord-est, dans la direction du Siam et du Cambodge, les états tributaires appelés Laotiens ou Shans. Ces états, et par leur étendue et même par leur population, sont un morceau considérable : les Anglais, sans scrupule, s'en adjugent la part du lion; mais d'autres peuvent en revendiquer une partie. Voilà pourquoi l'on ne saurait décrire, d'une façon exacte et définitive, les limites de la Birmanie. En latitude, pas de doute : elle s'étend environ du 10e au 27e degré de latitude nord, et les quelques hésitations du cartographe peuvent être facilement dissipées : c'est une question de levers géographiques. En longitude, elle part du 92e degré de longitude orientale (Greenwich) et s'arrête à un degré encore indéterminé vers l'est, que les négociations diplomatiques fixeront un jour, à coup sûr, entre le 95e méridien et le 98e, mais qu'elles seules peuvent fixer. Même les moins favorables de ces positions assurent encore à la Birmanie une superficie de plus de 30 degrés carrés : c'est presque celle de la France.

Au point de vue géographique et hydrographique, ce pays présente des particularités assurément dignes d'attention; mais ce qui fait son intérêt pour l'Europe, c'est la situation qu'il occupe entre l'Inde et la Chine. Il est, en effet, contigu à toutes deux, et, quoique séparé de l'une et de l'autre par des montagnes puissantes, relié à la première par la mer et par des passages à travers monts, et à la seconde par les fleuves à pente modérée qui sortent des hauteurs du Thibet, province chinoise.

Si, sans entrer dans le détail infini des chaînes et des monts, on examine le système orographique de cette région, on voit que de la péninsule gangétique à l'Empire du Milieu, séparant l'Inde du Thibet, et le Thibet lui-même du Szu-Chuen (autre province chinoise), règne une ligne ininterrompue de montagnes qui s'appelle, au nord de l'Inde, Himalaya, et, en Chine, monts Yunlin. Au sud de l'Himalaya court vers l'est, puissante encore, mais moins formidable, une autre chaîne, presque parallèle à la première, qui

prend les noms de monts d'Assam, monts de Patkoï, monts de Langtang, etc. Or de ces monts d'Assam et de Patkoï, et des monts Yunlin, se détachent vers le sud une série d'éperons qui donnent à cette région son caractère. Elles séparent la Birmanie, à gauche, de l'Inde et, à droite, de la Chine; et d'autre part, leurs rangées doubles et triples de chaînes parallèles traversent dans sa longueur presque toute l'Indo-Chine et la divisent en autant de vallées par où les fleuves s'écoulent vers la mer. C'est de là que descendent tant de cours d'eau : le Kyendwen au Chindwin, l'Iraouaddy, le Sittang, la Salouen, le Mei-Nam, le Mékong; et, plus loin vers l'est, les fleuves d'Annam et le célèbre Fleuve-Rouge.

Baignée par la mer, sillonnée de fleuves nombreux et la plupart navigables, enfermée dans un cercle de montagnes qui étaient à la fois une limite à son ambition et une protection contre l'ambition d'autrui, la Birmanie, riche de la fécondité de son sol et des trésors de son sous-sol, semblait destinée à vivre paisible et heureuse : diverses circonstances, du fait de la nature et du fait des hommes, en décidèrent autrement.

On peut dire de la Birmanie ce qu'on disait de l'Italie : c'est une expression géographique. Le domaine a été fait de morceaux rapprochés et la population de races associées par violence. La race birmane, proprement dite, est noyée parmi des tribus aux appellations les plus diverses, qui la dépassent notablement en nombre. Tandis que ces tribus, Karens, Kachens, Shans, etc., habitent la montagne, les Birmans occupent les plaines.

Ceux qui vivent dans les plaines, au pied des monts, ont l'humeur curieuse. Le rideau éternel qui les sépare du monde les irrite. L'au-delà les tente. Les montagnes de Birmanie qui partagent le pays en couloirs longitudinaux durent éveiller la curiosité des habitans. Cette curiosité pouvait trouver à se satisfaire. Ces montagnes, en effet, — témoin celles d'Aracan, qui s'en vont tomber à la mer pour se prolonger, à travers les îles Andaman et Nicobar, jusqu'à Sumatra et Java, — ne sont pas rigoureusement continues. Les espaces qu'elles limitent forment moins des vallées à la pente régulière qu'une série de plateaux se déroulant et s'abaissant par bonds successifs. Les plaines présentent ainsi des ressauts, et les monts qui les enserrent des fissures. Par ces fissures on peut passer d'un bassin à un autre. Les Birmans n'y manquèrent point.

Ils franchirent successivement tous les sommets, explorèrent toutes les vallées, soumettant les populations, et suivant les circonstances, les annexant ou leur imposant des redevances. Parmi elles, quelques-unes habitaient à l'ouest ou au nord-ouest : celles d'Assam, par exemple, séparées des Birmans par les monts Patkoï. Les Birmans, à maintes reprises, pénétrèrent sur

leur territoire. Quand, plus tard, l'Assam devint une province de l'Inde, les Anglais n'oublièrent pas que, par-dessus le Patkoï, on pouvait de Birmanie pénétrer chez eux, et qu'à l'inverse, de chez eux, on pouvait pénétrer en Birmanie. Le même fait se produisit à l'ouest, du côté du Chittagong, du Tipperarah et du Bengale. Les Birmans eux-mêmes se chargeaient d'enseigner à leurs voisins que la porte de la maison était mal close.

Voilà déjà une circonstance fâcheuse pour eux. En voici une seconde.

Une portion notable de leur territoire est, nous l'avons dit, baignée par la mer, et des fleuves considérables viennent s'y jeter : l'Iraouaddy, qui, par ses bouches multiples, forme un vaste delta; le Sittang, à qui son embouchure immense a fait attribuer une importance excessive, et enfin la Salouen. Ces fleuves, depuis un demi-siècle, on a bâti sur eux une légende. A voir leur cours tumultueux, leur énorme débit d'eau, on les a crus tous navigables, même pour de grands bateaux. On s'est persuadé qu'ils conduiraient fort avant dans l'intérieur des terres, peut-être même jusqu'au voisinage de leurs sources, et ces sources, on estimait, — car on a longtemps été réduit aux conjectures, — qu'elles devaient se trouver, pour les uns, près de la frontière anglaise, dans la région d'où sort le fleuve indien, le Brahmapoutra; pour les autres, par-delà la frontière chinoise, dans le Thibet, peut-être même dans le Yunnan, ou encore au nord du Szu-Chuen. Si cela était, il devenait évident que ceux qui posséderaient et ces rivages si proches du Bengale et ces fleuves, grandes routes de l'Inde ou de la Chine, pourraient, ou inquiéter les Anglais dans leurs possessions de l'Inde, ou s'assurer un chemin privilégié, — le plus court et le plus facile, on le croyait alors, — vers les belles provinces méridionales du Céleste-Empire, dont l'Europe n'a que depuis peu soupçonné l'importance, mais que l'Angleterre a dès longtemps convoitées pour son commerce.

Si l'on y joint que la Birmanie est riche en ressources de toutes sortes : coton, bois de teck, pierres précieuses, gisemens miniers, et que le riz du delta est une des réserves de l'extrême Orient; qu'elle faisait, bien avant le xve siècle, le commerce avec toute l'Asie méridionale et la Malaisie; qu'elle possédait jusqu'en Europe, grâce aux récits des voyageurs, une réputation exagérée de richesse, qu'enfin elle prétendait contre une foule de tribus des droits contestables, assurément, mais qui, dévolus à une grande puissance, pourraient devenir incontestés, on comprend que l'Angleterre dût souhaiter de s'emparer de la Birmanie.

Deux raisons toutefois la firent longtemps hésiter. La Birmanie avait, même auprès des nations européennes, une réputation

de puissance aussi exagérée que l'était sa réputation de richesse. Quand on put la voir de près, le prestige fut vite dissipé. Mais vers la fin du XVIIIe siècle, au moment où les Anglais commencèrent à suivre de près les choses de ce pays, il subsistait encore presque intact. Or, précisément vers la fin du XVIIIe siècle, l'Angleterre avait assez de difficultés, dans l'Inde et l'Amérique, pour n'en pas vouloir chercher d'autres. Il était donc et de son intérêt et dans ses intentions de ne pas porter avant le temps la main sur la Birmanie.

Elle eut néanmoins quelque mérite à garder ses résolutions. Car si elle s'obstinait à ne pas toucher à la Birmanie, c'était évidemment à la condition que personne autre ne le fît à sa place. Or, précisément encore, à la fin du XVIIIe siècle, on pouvait croire, sans trop de crédulité ni de mauvaise foi, que les Français cherchaient en Birmanie la revanche de l'Inde. Dès 1751, Dupleix avait envoyé un ambassadeur au roi de Pégou et obtenu une concession à Sérian. Naturellement, la tentative de Dupleix avait été, après lui, abandonnée; mais plus tard, en 1769, notre compagnie des Indes orientales s'était efforcée de rétablir et de développer le commerce avec la Birmanie. En 1794, le bruit se répandit que les Français songeaient à prendre pied en territoire birman, « ce que, dit un contemporain, tous ceux d'entre eux qui se connaissaient dans les affaires de l'Inde avaient grand désir de faire. » D'autre part, le gouvernement birman qui, dès cette époque, se sentait menacé par les Anglais, s'efforçait de gagner l'appui de la France. En 1802 arrivaient à Rangoon quatre aventuriers soi-disant français : l'un, véritablement Français, s'était enfui des prisons de Calcutta; un autre, d'origine américaine, était subrécargue d'un navire de commerce; les deux derniers avaient dans les veines du sang birman. Ils n'avaient à aucun titre qualité pour parler au nom de la France et déclinaient formellement de le faire. Mais le roi de Birmanie insistait pour voir en eux des ambassadeurs et les traitait comme tels. Il les appelait à Mengoon et les recevait au palais en audience publique, tandis qu'un envoyé de lord Wellesley, vice-roi de l'Inde, le colonel Symes, restait là plus de deux mois sans qu'on parût même soupçonner sa présence. En même temps, les Birmans prenaient vis-à-vis de leurs puissans voisins une attitude décidément hostile. En 1794, c'étaient des démonstrations menaçantes sur la frontière du Chittagong; en 1811, commençaient dans la province d'Aracan toute une série de troubles et d'incursions.

L'Angleterre, pendant plus de trente années, absorbée par les événemens d'Amérique et d'Europe, s'émut à peine de ces rodomontades. Elle affecta au contraire de se rapprocher davantage des Birmans, multipliant les missions et les ambassades, cherchant

à accréditer des résidens, etc. Elle attendait son heure, et son apparente longanimité ne faisait illusion à personne. « Il est certain, dit un voyageur français, Sonnerat (*Voyage aux Indes Orientales*, 1774-1781), que les Anglais chercheront un jour à s'emparer du Pégou. » Et en effet, dès que l'Europe leur laissa quelque répit, à la première incartade de cette royauté birmane qui a dépassé en orgueil et en folie toutes celles de l'Asie, et sous prétexte de donner au Bengale une frontière plus scientifique, elle abattit sur la proie dès longtemps guettée sa main puissante. Sans parler de divers avantages qu'elle obtint, elle se fit céder les provinces d'Aracan, de Yeh, de Tavoy, de Mergui, de Tenasserim, s'établissant ainsi, avec cette habileté et cette prévoyance dont elle a donné tant de preuves, du premier coup sur deux points d'une importance capitale, et fermant deux des avenues qui pouvaient conduire vers l'Inde ou vers la Chine (expédition de 1825, traité de Yandabo, 24 février 1826).

Cela la mit en appétit. Plus tard, après un délai jugé suffisant, et comme l'imprudente cour d'Ava, au mépris du traité signé, continuait ses bravades et ses vexations, une nouvelle expédition lui enleva le reste de ses provinces du sud, la sépara définitivement de la mer et reporta sa frontière méridionale au-dessus du 19e degré de latitude nord (expédition commencée en janvier 1852; annexion proclamée le 20 décembre de la même année).

De ce moment, le royaume d'Ava ne pouvait plus échapper à cette formidable étreinte. Sa nouvelle frontière, simple ligne tirée sur le papier, ne pouvait plus le protéger : il était à la merci de l'ennemi. L'Angleterre, tout en continuant à se défendre de toute idée de conquête, n'attendait qu'une occasion. Nul n'en doutait. En 1880, un colonel de l'armée anglaise, M. W.-F.-B. Laurie, auteur de *Our Burmese Wars*, écrivait : « Il se peut qu'avant longtemps, il n'y ait plus de roi de Birmanie. » Une fausse démarche de ce roi le livra enfin à ses ennemis. Depuis quelques années, il voyait le danger grandir, et, comme son ancêtre du siècle dernier, cherchait partout non plus même des alliés, mais des protecteurs. Cette attitude suspecte inquiétait l'Angleterre. Il avait envoyé en France et en Italie une ambassade : cette ambassade négligea de se rendre à Londres. Il signa avec la France un traité purement de commerce et d'amitié : on voulut y voir un traité d'alliance. Un agent français fut installé dans la nouvelle capitale : on s'écria qu'il allait diriger la politique du royaume. Dès ce moment la conquête fut décidée. Le fruit d'ailleurs était mûr; il n'y avait même pas à le cueillir : il tombait. Depuis longtemps déjà, les Anglais de Basse-Birmanie, notamment la chambre de commerce de Rangoon, faisaient près du gouvernement anglais les plus vives instances pour

l'amener à intervenir dans les affaires du royaume. Le massacre odieux de presque tous les membres de la famille royale, la fuite affolée d'une population immense, enfin d'imprudentes chicanes à une compagnie anglaise qui exploitait des forêts, la *Bombay Burmah trading corporation*, fournirent l'occasion cherchée. Le gouvernement de l'Inde envoya au roi Thibau un ultimatum, qui ne pouvait être que repoussé. Aussitôt les troupes anglaises franchirent la frontière (1885).

L'expédition fut menée avec une rapidité presque sans exemple. Le 25 septembre, il n'y avait encore à Rangoon ni troupes ni bateaux, et le *chief commissioner*, M. Bernard, prévoyant des complications prochaines, devait prendre sur lui de retenir une canonnière qu'un ordre rappelait vers l'Inde. Le 17 octobre, le secrétaire d'État télégraphiait à Londres au vice-roi qu'il ferait sagement, en adressant son ultimatum au roi Thibau, d'expédier en même temps des troupes à Rangoon. Le 10 novembre, le général Prendergast marchait sur Mandalay; le 1er décembre, il pénétrait dans la capitale et s'emparait du roi; le 2, il l'envoyait captif à Rangoon d'où on le dirigeait vers l'Inde. Le pays tout entier était ouvert au vainqueur; l'antique royaume de Birmanie avait vécu. L'expédition proprement dite avait duré trois semaines.

III.

Le 1er décembre, la reine Victoria envoyait au vice-roi des Indes un télégramme ainsi conçu : « Je vous prie d'exprimer mes chaleureux remercîmens au général Prendergast et mon admiration pour l'habileté avec laquelle il a conduit toute l'expédition. » Ce message de la reine impliquait la conviction que, l'ennemi battu, l'armée débandée, le roi fait prisonnier, tout était terminé. Et cette conviction, presque tout le monde la partagea au moins un instant. Mais bientôt à cet optimisme « succéda, dit un témoin occulaire, l'opinion que les choses étaient encore dans un fâcheux état d'incertitude. » Et les hommes d'expérience virent, comme l'écrivait plus tard le lieutenant-colonel A.-R. Gloag (1), que la soumission du pays serait longue et que la prise de Mandalay était un commencement, non pas une fin. La guerre de 1824 avait duré deux ans, mais le rétablissement de l'ordre dans les provinces annexées n'avait pas exigé moins de cinq années. Celle de 1852 avait été moins longue : commencée en janvier, elle était terminée en décembre; mais il avait fallu huit années pour pacifier le pays.

(1) Lettre au *Times*, 12 septembre 1888.

Que faudrait-il de temps, cette fois, après une campagne de trois semaines? Même les gens d'expérience, même ceux qui jugeaient les troubles possibles, voire inévitables, n'assignèrent pas à l'œuvre d'apaisement une durée suffisante. Lord Dufferin, esprit sage cependant et éloigné de l'optimisme, estimait qu'il fallait deux ans pour ramener dans le pays une tranquillité « raisonnable... » Cinq années se sont écoulées et presque chaque jour voit encore se produire des actes de piraterie.

Au début, grâce à des mesures, en général bien conçues, on avait espéré localiser les troubles dans la Haute-Birmanie, et pendant quelque temps on y réussit. Mais pour contenir la Haute-Birmanie, il fallut dégarnir de troupes la Birmanie inférieure. Cela y rendit facile l'action des malandrins. Et il n'y avait pas seulement les malandrins à redouter. Pour un grand nombre de Birmans sujets anglais, le roi de Mandalay était demeuré un être sacré; ceux qui osèrent porter la main sur lui leur parurent des sacrilèges dont c'était un devoir de secouer le joug et de punir l'insolence. Aussi, tandis que, dès 1886, les Anglais se flattaient en Haute-Birmanie d'avoir dégagé le pays central et acculé les bandes hostiles dans la province des mines de rubis, vers les états shans et sur la frontière chinoise, ils virent, à la fin de cette même année et en janvier 1887, des troubles éclater dans deux districts de la Basse-Birmanie, ceux de Prome et de Tharrawady et gagner bientôt d'autres districts plus éloignés de la frontière commune. On n'y ramena une tranquillité toute relative qu'au prix des mesures les plus énergiques: expéditions contre les bandes, mise à prix des têtes des chefs, répression impitoyable; et encore n'est-ce qu'en mai et juin 1887 que l'amélioration se dessina, qu'à la fin de 1888 qu'elle devint sensible.

Les Birmans anglais, pliés de longue date à une domination dont ils connaissaient la puissance et dont les misères d'une vie d'aventures venaient d'ailleurs fort à propos de leur remémorer les bienfaits, furent en somme assez facilement ramenés à résipiscence; bientôt ils cessèrent de passer la frontière pour aller se joindre aux insurgés du Nord, et, vers le milieu de septembre 1888, on constatait qu'aucun des prisonniers ne parlait plus anglais: c'était donc tous des Birmans des nouvelles provinces. Mais tandis que la révolte se calmait dans le sud, au nord elle semblait s'exaspérer. Après trois ans d'efforts, en 1888, les bulletins officiels, tout atténués qu'ils fussent, étaient plus alarmans qu'ils ne l'avaient jamais été. Tout le district de Mandalay était à feu et à sang; durant trois mois, des incendies s'y allumaient presque chaque soir; les fils télégraphiques étaient arrachés; les travaux de la voie ferrée de Toungoo à Mandalay menacés; le chemin de

fer même de Basse-Birmanie (Rangoon-Prome) était coupé à Zeegou, à quelque cent milles au-dessous de Prome; les bandes de pirates se reformaient; elles prenaient l'offensive; elles attaquaient avec succès des postes occupés par la police et des troupes régulières. Et les « affaires » de ce genre étaient si nombreuses que le correspondant du *Times* lui écrivait (5 mai 1888) : « Il est impossible de donner en détail l'histoire des nombreuses rencontres qui ont eu lieu récemment avec les *dacoits*. »

Ces *dacoits* sont exactement ce que les Français appellent au Tonkin des pirates. Ils ne forment pas dans la population une classe à part; ils se recrutent dans toutes les classes: ils sont la population même. Ce ne sont à proprement parler ni des brigands ni des patriotes, quoique parmi eux on rencontre des uns et des autres. Ce sont généralement des paysans qui, à l'ordinaire, cultivent paisiblement leurs champs, bien qu'ils n'aient certes pas pour ce genre de travail un goût immodéré, mais qui, en temps de trouble, appauvris quand ils ne sont pas ruinés, jugent bon et trouvent agréable de courir les aventures, de batailler et de piller. Ils attaquent et ils dépouillent, sans y regarder de trop près, les nationaux aussi bien que les étrangers. Et, à vrai dire, ils donnent la préférence aux premiers, moins bien armés et moins redoutables. Ils y ont du reste tout profit: dénuées de tout, menacées de mourir de faim, leurs victimes d'hier n'ont d'autre ressource que de devenir leurs auxiliaires de demain. La bande des vainqueurs se grossit donc de la bande des vaincus. Ces vaincus, d'ailleurs, ne montrent aucune répugnance à échanger la houe contre la pique. La piraterie, la *dacoity*, comme disent les Anglais, n'est pas chez eux chose déshonorante : elle leur paraît naturelle et à tout le moins, en temps de guerre civile, excusable; et un jeune homme qui refuserait de s'y livrer passerait pour manquer non-seulement de courage, mais encore de sens commun (1).

Cette conception, qui nous étonne, repose sur le sentiment, poussé à ses conséquences extrêmes, des droits du plus fort. Dans ces sociétés asiatiques, on reconnaît les forts et les puissans surtout à ceci, qu'ils exploitent les faibles. Quiconque a le pouvoir en use. Les opprimés gémissent, mais ne s'indignent pas : ils attendent leur tour. Tout fonctionnaire utilise ses fonctions à son profit. Quand, en Haute-Birmanie, on organisa la police contre les *dacoits*,

(1) « Rien, écrit lord Dufferin au ministre de l'Inde à Londres, n'est plus fréquent que ceci : Un jeune homme qui hier labourait ses champs, avec toutes les apparences d'un cultivateur respectable et ami de l'ordre établi, quitte sa maison et s'en va, pendant quelque temps, se joindre à une bande de pirates de profession. Simplement, parce qu'il veut voir du nouveau et goûter à cette vie d'attaques aventureuses contre les villages dans un district voisin. » (17 février 1886, *Burmah*, 1886, n° 3, p. 24.)

on la recruta, partie dans l'Inde et partie dans le pays : à maintes reprises, les *policemen* birmans ne purent résister au désir de « dacoiter » eux-mêmes les villages qu'ils devaient protéger.

Voilà, pour l'ordinaire, ce que sont les « dacoits » de Birmanie et les « pirates » du Tonkin. Quelquefois, sous l'influence de chefs plus distingués ou dans des circonstances particulièrement solennelles, ils s'élèvent du rôle de pillards au rôle de patriotes. Cela s'est produit dans l'Annam proprement dit. L'insurrection y prit presque immédiatement un caractère national; conduits par les hauts mandarins, les pirates (car on tenait à leur maintenir ce nom) se proposaient avant tout de chasser les Français hors du sol national; ce qui ne les empêchait pas, entre temps, de pressurer les populations sur leur passage. Il en advint de même en Birmanie. A une certaine époque, la résistance, qui n'était guère jusqu'alors qu'une entreprise de pillage, devint une œuvre politique et patriotique. Les dacoits se groupèrent en bandes importantes, conduites par des chefs considérés ; la lutte prit le caractère d'une guerre de *guerilla;* la *dacoity* devint « un mouvement hostile de la population, » « une résistance populaire à la domination anglaise, telle qu'on n'en rencontra dans aucune autre partie de l'Inde et qui devait nécessiter pendant de longues années la présence de fortes garnisons (1). »

Les dacoits, en effet, constituent un genre d'adversaires particulièrement, je ne dirai pas dangereux, mais gênant pour des troupes européennes. Rien de moins régulier, rien de plus insaisissable. Un district, par exemple, celui de Tavoy, administré à souhait et depuis deux ans fort tranquille, se soulève tout à coup, sans prétexte connu (février 1888). Un autre, où régnait une certaine fermentation, prend les armes et court sus aux Anglais : deux officiers sont tués. Une colonne, aux ordres d'un colonel (colonel Symons), accourt pour les venger : elle ne découvre pas les coupables ; elle ne trouve même pas une trace d'agitation ; pendant six semaines elle bat le pays inutilement et se retire sans avoir rien fait. On avait imaginé de constituer des bandes de 50 à 100 hommes, avec mission de poursuivre ou même de chercher les dacoits. Presque invariablement, recherches et poursuites étaient stériles. Les dacoits s'enfuyaient, coupaient au plus court, se réfugiaient ou dans des lieux inaccessibles, ou dans des villages peuplés d'amis : là, ils jetaient leurs armes, se mêlaient aux habitans, prenaient part à leurs travaux ; nul n'aurait pu les distinguer et nul ne se fût risqué à les trahir.

Quand les pluies cessaient, immédiatement le dacoitisme aug-

(1) Charles Dilke, *Problems of Greater Britain*, II, 6.

mentait. Les bandes fusionnaient ; le chef le plus renommé prenait le commandement. Quelques-uns de ces chefs furent célèbres : par exemple, le Boshway, pris et tué en octobre 1887, et qui fut en quelque sorte le dernier des grands chefs. Ils exerçaient sur la population un invincible prestige. A leur appel, les jeunes hommes accouraient en masses. L'ancienne famille royale exploitait cet enthousiasme. Presque en même temps, cinq ou six princes authentiques couraient la brousse. D'autre part, le premier venu, un ambitieux, prenait le nom d'un prince quelconque, et sans peine soulevait son district. C'est ce qui advint dans le district de Chindwin. Le *Chief commissioner* venait de le parcourir ; il y avait reçu l'accueil le plus favorable et le quittait sous la meilleure impression : survient un imposteur éhonté, le prétendu prince Bayingan, et le district se lance dans une insurrection ruineuse.

Tel est, esquissé à grands traits, le premier ordre de difficultés que, de 1885 à 1888, les Anglais rencontrèrent en Basse et surtout en Haute-Birmanie et qu'ils eurent d'abord à vaincre. Ils ne pouvaient songer à organiser le pays et à le mettre en valeur avant que la sécurité et la paix y fussent rétablies, et que les gens paisibles fussent libres de ne pas se révolter sans exposer leur vie ou leurs biens. A l'heure présente, l'œuvre n'est pas encore parfaite. Presque toute l'année 1889, la fin de 1890 et le commencement de 1891 ont vu plus de troubles et d'expéditions qu'on n'eût pu le supposer en 1888. De telles entreprises ne s'achèvent pas en un jour, et d'ailleurs, plus d'une fois les Anglais ont, par des fautes de conduite, dont nous citerons plus loin des exemples, compromis des résultats acquis. Néanmoins d'importans progrès ont été réalisés, et il est intéressant et utile de voir par quels procédés et suivant quelles méthodes.

Mais avant d'en aborder le détail, il importe de se souvenir que les Anglais allaient, dans l'accomplissement de leur tâche, rencontrer des facilités exceptionnelles. La Basse-Birmanie était déjà, depuis soixante ans pour certaines parties, depuis trente ans pour d'autres, possession anglaise, et organisée suivant les principes de l'administration indienne. C'était le même commissaire qui avait sous son autorité les deux fractions de la province : il pouvait disposer pour la nouvelle de toutes les ressources de l'ancienne (1). La Birmanie d'ailleurs était une province, comme le commissaire était un agent, non pas de l'Angleterre, mais de l'Inde. Et l'Inde était là toute proche, riche en ressources, en troupes, en fonc-

(1) Cela n'a pas empêché bien des défectuosités dans l'exécution. Le service, notamment de l'intendance, du commencement à la fin, et jusqu'en mars 1891 (voir le *Times*, 14 mars), a prêté à des critiques qui paraissent justifiées.

tionnaires. A sa tête était un conseil investi de pouvoirs étendus, plus étendus encore, grâce à l'esprit libéral des secrétaires de l'Inde à Londres (1); enfin, présidant ce conseil, en sa qualité de gouverneur-général et de vice-roi, se trouvait un homme d'une grande largeur d'esprit, d'une justesse de vue et d'une promptitude de décision rares, lord Dufferin, à qui les succès de Birmanie valurent le titre de marquis d'Ava. Toutes ces circonstances, dont assurément la plus importante est que les décisions étaient prises, non pas à Londres, mais à Rangoon ou à Calcutta ou à Simla, et par des hommes qui connaissaient la situation et ce qu'elle exigeait, toutes ces circonstances qu'aucune autre puissance n'aurait rencontrées réunies, rendirent plus aisée l'œuvre de conquête, de pacification et d'organisation, sans que pourtant elles doivent, à nos yeux, en diminuer le mérite.

Un pays ne se conquiert et ne se pacifie ni à coups de canon seulement, ni seulement à coups de décrets. Il y faut des uns et des autres et tout ensemble et successivement. Leur effet se mêle et se combine, et dans le résultat définitif, il est souvent téméraire de prétendre discerner ce qui revient à l'homme de guerre et ce qui revient à l'homme d'État. Mais pour la facilité et l'utilité de nos études, il importe de séparer les mesures d'ordre politique et les mesures d'ordre militaire.

Quand du seul point de vue militaire on examine les mesures auxquelles les Anglais ont demandé la pacification de la Birmanie, on voit qu'elles se réduisent à ceci : avoir, au moment voulu, beaucoup de troupes de la nature et de la qualité qui conviennent, et mettre à leur tête des chefs ayant le genre d'expérience que le pays requiert. Ici encore, remarquons-le, les Anglais avaient beau jeu. La plus grande partie des forces employées en Birmanie, ils les tirèrent de l'Inde. Or, d'une part, l'Inde était, à cette époque, absolument calme, et pouvait, de son effectif normal, distraire autant de troupes qu'on le jugerait utile ; d'autre part, ces troupes de l'armée des Indes avaient ordinairement vécu sous un climat et manœuvré sur un terrain semblables à ceux qu'ils rencontrèrent dans les vallées de l'Iraouaddy et de la Chindwin, ou sur les pentes des monts birmans. Enfin, les généraux qu'on mit à leur tête avaient, eux aussi, fait leur carrière dans l'Inde et, pour la plupart, y exerçaient un commandement au moment où on les

(1) « Le gouvernement de Sa Majesté désire laisser à Votre Excellence une grande liberté quant aux méthodes précises qui vous sembleront convenables pour réorganiser le gouvernement de la Haute-Birmanie. Votre Excellence aura, dans le cours du temps, à déterminer le nombre des troupes qui peuvent être nécessaires pour maintenir la paix et réduire les bandes de *dacoits*. » (Dépêche de lord Randolph Churchill à lord Dufferin, 31 décembre 1885.)

envoya en Birmanie. Tout cela facilitait la tâche (1). Toutefois, ce n'est pas déjà un talent si commun que de se décider, en temps utile, aux sacrifices nécessaires et de savoir placer les hommes au poste même qui leur convient. Les Anglais, à ces deux égards, furent, malgré quelques erreurs de détails, habiles ou heureux.

Plusieurs généraux se sont succédé en Birmanie : j'ai déjà cité le nom du général, aujourd'hui sir Henry Prendergast ; on en pourrait citer d'autres : le général White, le général Gordon, le général Faunce, le général Wolseley. Tous, et notamment le général White, qui resta longtemps à la tête des troupes, rendirent des services éminens. Mais il en est un qui eut sur la pacification une influence décisive : ce fut le général Roberts. Sir Frederick Roberts occupait alors la haute situation de commandant en chef des armées de l'Inde et de membre du conseil du vice-roi. Lord Dufferin lui demanda de la quitter temporairement pour aller prendre le commandement en chef du corps expéditionnaire : il accepta. Cette double décision dénotait un certain courage. A ce moment, et en Angleterre et dans l'Inde, on était las des affaires de Birmanie, on estimait et l'on disait tout haut qu'il n'y avait rien à faire de cette conquête, et le poste de général en chef en devenait plus dangereux. Ce n'est pas tout. Les Anglais ont toujours redouté de subordonner le pouvoir civil au pouvoir militaire. Or, si l'on mettait en présence un personnage considérable comme sir Frederick Roberts et un commissaire (*chief commissioner*) même comme M. Bernard, il était évident qu'en dépit de tous les textes et de toutes les instructions possibles, la grande autorité morale appartiendrait au général et qu'en cas de conflit, le dernier mot lui resterait. Malgré ce que ces circonstances pouvaient avoir de grave, lord Dufferin n'hésita pas à offrir, ni sir Frederick à accepter le commandement en Birmanie. Ce choix, qui pouvait avoir de gros inconvéniens, n'en eut aucun. Et toutefois, quand la mission de sir Frederick eut pris fin, on se sentit comme soulagé. Il avait d'ailleurs réalisé tout ce qu'on attendait de lui. « Il a, écrivait le correspondant du *Times* (8 février 1887), justifié l'exception à la routine, qui l'a fait envoyer en service spécial loin du théâtre habituel des fonctions d'un commandant en chef de l'Inde. »

Le plus grand service que le général Roberts ait rendu, — et il

(1) La proximité de l'Inde rendait encore d'autres services. Contre les tribus voisines de la frontière, comme les Chins ou les Louchaï, qui habitent la contrée entre le Chittagong et les monts Cachar, on envoyait à la fois deux expéditions : l'une partant de Birmanie, l'autre partant de l'Inde. Le phénomène inverse s'est produit récemment lors de l'incident de Manipour, dans l'Inde : cette fois, c'est la province qui est allée au secours de l'Empire : tandis que des forces étaient expédiées du Bengale, d'autres l'étaient de Birmanie. L'effet moral fut énorme.

n'avait pas attendu pour le rendre d'être appelé en Birmanie, — c'est d'avoir, d'accord avec lord Dufferin, donné aux généraux sous ses ordres autant et même plus de troupes qu'il ne leur en fallait. Ce n'est pas qu'on n'ait commis, en plusieurs occasions, et jusqu'en 1890, la faute de dégarnir certains districts où l'insurrection était à peine réprimée. Toutefois, les erreurs de ce genre ne pouvaient être et ne furent en général que de peu de conséquence.

Pour l'expédition même, quelques milliers d'hommes avaient suffi. Au lendemain de la prise de Mandalay et de la capture du roi, on avait espéré pouvoir en rappeler une partie. Mais lord Dufferin, qui dès le jour où il entra en Birmanie eut une vision extraordinairement nette de ce qu'exigeait la situation, loin d'en diminuer, en augmenta le chiffre. Il restait, en effet, à marcher sur Bhamo, à poursuivre les *dacoits*, à occuper tout le pays; l'occupation allait nécessiter de petits corps expéditionnaires, des colonnes volantes, des postes fixes. En conséquence, l'armée fut tout de suite portée à 11,000 hommes et un peu plus tard à 14,000 hommes. Vers le milieu de 1886, il y en avait en Haute-Birmanie 17,000 et dans la Basse-Birmanie 7,200. Et cela ne paraissait pas encore suffisant. « Il est évident, écrivait au conseil de l'Inde le général Roberts, d'après les dispositions qu'indique le général White, qu'il n'y a pas en Birmanie un homme de trop; il me semble même que certains districts sont faiblement occupés. Il n'est pas possible à cette époque de l'année (30 juillet) d'envoyer des renforts; mais j'insiste fortement pour qu'on prépare et des renforts et des transports, de façon qu'ils puissent arriver à Rangoon vers le 15 octobre, époque où le général White aura vu ses forces diminuer et par le fait de la guerre et par les maladies. »

Cela fut fait, quoique, par suite de la création de la police, les effectifs de l'armée régulière ne dussent jamais dépasser ni même atteindre les chiffres de 1886. En avril 1887, on comptait en Birmanie Haute et Basse 20,000 hommes de troupes actives ; un peu plus tard, on en comptait 22,600 : 10,700 Anglais et 11,900 Indiens ; à quoi il faut ajouter des forces auxiliaires importantes. Cela entraînait un mouvement extraordinaire des troupes. Il fallait, en effet, à chaque instant, rapatrier les unités les plus éprouvées, transporter les volontaires qu'on engageait pour la police, et combler les vides trop fréquens qui se produisaient parmi les officiers de grade moyen, obligés trop souvent de payer de leur personne. Mais nul sacrifice n'arrêta ni l'armée, ni le gouvernement de l'Inde. Ils redoutaient par-dessus tout, — sans néanmoins y avoir toujours échappé, — des réductions d'effectifs prématurées qui pouvaient avoir un double effet : amener les indigènes à douter de la permanence de l'occupation anglaise et ainsi affermir leur

constance dans l'opposition; harasser les troupes, ruiner leur santé et gêner les mouvemens des chefs.

Toutefois, à l'heure où nous écrivons, les forces régulières, soit indiennes soit européennes, sont réduites à moins de 10,000 hommes, dont quelques milliers seulement sont des Européens. Mais cette diminution considérable n'est ni une condamnation des erremens suivis jusqu'ici, ni une imprudente concession aux exigences de l'opinion.

Il s'est en effet produit en Birmanie ce qui s'est produit ailleurs, notamment au Tonkin. Avec le temps et les progrès des vainqueurs, la lutte a changé de caractère et d'allures. Les grandes bandes se sont dispersées ou fragmentées. Tout ce qui était combattant sérieux, tout ce qui tenait devant les forces anglaises a été refoulé loin des centres habités et acculé soit aux frontières, soit à quelques régions d'accès difficile. Dès lors, à l'intérieur, on a pu réduire les postes fixes de troupes régulières. En 1887, il y en avait 150; on en a maintenu une trentaine. Ces troupes régulières, on ne leur demande plus guère qu'un rôle d'observation. Casernées dans les villes ou sur des points choisis pour leur valeur stratégique, elles agissent surtout par leur présence et leur prestige. Quant aux pillards et aux maraudeurs, aujourd'hui les seuls adversaires à redouter et redoutables seulement à cause de leur nombre, ce sont des forces d'une autre catégorie qu'on leur oppose : l'infanterie montée et la police.

L'infanterie montée, qui un moment a compté 1,800 hommes, en compte aujourd'hui environ 1,200 : son nom explique son rôle.

La police date de 1886, mais elle n'a été sérieusement organisée qu'en 1887. Vers le commencement de cette année, il devint évident que les adversaires habituels de l'armée régulière n'étaient plus dignes d'elle. Il n'y avait plus désormais à faire œuvre de guerre, mais œuvre de gendarmerie; il ne restait qu'à assurer contre les *dacoits* soit isolés, soit réunis en bandes, la sécurité et le bon ordre. Pour cette besogne, l'armée est inutile; elle y est même manifestement impropre. Les *dacoits*, à ce moment, ne sont plus des combattans, ce sont des maraudeurs et des fuyards, et les troupes régulières sont absolument impuissantes à les prévenir ou à les joindre. C'est affaire à la police; et nos régimens européens la suppléeraient aussi efficacement qu'une batterie d'artillerie ferait à Paris les agens de la sûreté. « Le soldat, écrivait lord Dufferin, n'est que le pionnier de l'ordre; le gardien permanent de la tranquillité publique est le policeman (1). » En conséquence, on organisa la police.

(1) Lettre au secrétaire d'État, 19 octobre 1886, *Burmah*, 1887, n° 1, p. 106.

Chose digne de remarque et qui montre à quel point nos voisins ont le sens des nécessités de gouvernement, les militaires dont on diminuait l'importance non-seulement tombèrent d'accord de l'utilité de cette création, mais en prirent l'initiative. « A moins, écrivait le général Roberts (6 février 1887), qu'on n'organise en Birmanie une police solide, la pacification désirable de ce pays est encore loin de nous. » Et un autre document constate que les autorités civiles et militaires convinrent en même temps que « le moment était venu où la police devait graduellement occuper de nombreux postes en Haute-Birmanie et prendre charge du pays. »

Cette police devait être de deux sortes : une police civile que l'on mettrait aux ordres de fonctionnaires indigènes pour assurer la sécurité de la région où ils commandent, — ce qui n'alla pas sans quelques difficultés du fait de certains officiers ; — et une police militaire fortement encadrée par des Européens, dont la mission serait d'occuper les postes de l'intérieur, d'empêcher la concentration des dacoits, en un mot de nettoyer le pays. L'une et l'autre, on les recruta pour la plus grande partie dans l'Inde parmi certaines tribus d'humeur guerrière (1), et pour le reste, après bien des hésitations, parmi les Birmans, malgré la défiance où l'on tenait et leur intégrité et leur solidité. En 1887, on estimait qu'il en faudrait environ 16,000 ; mais on n'en eut d'abord que 9,000 et un peu plus tard 11,000 ; en 1888, à la fin de l'année, on avait dépassé l'effectif prévu ; on en avait 20,000, et le général Stedman, qui les commandait en Haute-Birmanie, écrivait qu'il n'en avait pas encore assez. Si bien qu'en 1889 la police comptait 35,000 hommes : 15,000 hommes de police civile et 20,000 de police militaire. Ensemble, ils occupaient au-delà de 600 postes. Aujourd'hui, la police civile, encore assez mal organisée d'ailleurs, ne compte pas plus de 6 à 7,000 hommes, la police militaire n'en compte pas plus de 16,000 ; elle occupait dans l'intérieur, en 1888, 175 postes, en 1889, 192 ; au début de 1890, 173. Détail à noter : elle a à sa tête un simple capitaine, le capitaine Peile, qui, du temps du général Stedman, était déjà sous-inspecteur.

Si l'on voulait non pas être complet, mais dire l'indispensable sur les mesures d'ordre militaire tentées dans l'intérêt de la pacification, il faudrait décrire les essais de colonies militaires chargées de contenir les indigènes et de mettre en valeur les districts qu'elles occuperaient. Il faudrait parler encore de la grande me-

(1) Au cours de l'année 1891, il avait été question de la recruter presque uniquement parmi les tribus birmanes : Karens, Shans, etc. Mais le *chief commissioner*, sir A. Mackensie, démontra les inconvéniens et même le très grand danger que présentait cette mesure : danger pour la sécurité de la province ; inconvéniens, *à cause d'événemens possibles au Siam ;* et, grâce à ces deux argumens, la fit ajourner.

sure, diversement appréciée, du désarmement général des villages birmans et karens: on leur enleva plus de 40,000 armes à feu; c'était leur ôter le moyen d'attaquer les Anglais, mais en même temps de résister aux attaques des *dacoits*. Mais ce ne sont là, en somme, que des points secondaires, et nous avons hâte d'arriver à une autre partie de l'œuvre des Anglais: à celle qui consista à préparer la pacification par des mesures d'ordre politique.

IV.

En abordant cette partie de nos études, il importe de bien préciser la valeur des mots et de définir ce que nous entendons par « mesures d'ordre politique » et par « pacification. » Il faut se garder de croire, — et dans la pratique d'aucun peuple on ne s'en est suffisamment gardé, — que ces divisions: « pacification » et « organisation, » « mesures d'ordre militaire » et « mesures d'ordre politique, » que nous adoptons pour plus de clarté dans l'exposition d'un sujet compliqué, correspondent dans le temps à des périodes absolument tranchées, et dans la conduite, à des méthodes absolument distinctes. Quand une fois est terminée la conquête proprement dite, et qu'il s'agit de pacifier le pays, on ne traverse pas une période où les militaires agissent avec une liberté entière, par leurs procédés propres et sous leur responsabilité, puis une seconde période où brusquement leur action s'arrête pour faire place à l'action des hommes politiques et des pouvoirs civils. Il n'y a pas davantage des méthodes de pacification absolument distinctes des méthodes d'organisation, pas plus qu'une période de pacification absolument distincte de la période d'organisation. La pacification prépare l'organisation et se lie à elle en lui transmettant ses méthodes bonnes ou mauvaises, en sorte qu'on ne peut trop dire où l'une commence et où l'autre finit et quelle mesure est mesure de pacification, quelle est mesure d'organisation.

Les Anglais, au moins en Birmanie, paraissent avoir entrevu ces vérités; en tout cas, ils ont agi comme s'ils les voyaient: dès le premier jour, alors que l'armée chassait devant elle les bataillons dispersés des Birmans, ils avisaient aux moyens d'agir administrativement sur les populations, et, à aucun moment, ils n'ont séparé l'action des pouvoirs militaires de celle des pouvoirs civils. Ils ont eu soin, même durant la conquête, d'installer, dans les principaux centres, des fonctionnaires politiques, avec mission, tandis que l'armée y assurait l'ordre, d'y établir, eux, une première et rudimentaire organisation administrative. Et, d'autre part, même après la conquête achevée, ils ont demandé la coopération des troupes et réclame leur présence dans un dessein purement politique. « Il faut,

écrivait le général Roberts dans ses instructions au général MacPherson, lequel devait succomber à la maladie sans avoir pris possession de son commandement, il faut que les troupes fassent partout sentir leur présence et demeurent dans les principaux endroits assez longtemps pour permettre au pouvoir civil d'établir l'administration sur une base solide, pour inspirer aux populations de ce pays un sentiment de confiance dans la stabilité de notre domination, et pour leur ôter toute crainte d'être plus tard accablés par les *dacoits*. »

Une pareille tâche implique, exige la parfaite entente des autorités civiles et militaires. « J'ai *consulté*, écrit le général White, qui eut un moment plus de 30,000 hommes sous ses ordres et exerça son commandement avec un rare bonheur, j'ai consulté le *chief commissioner* sur les opérations à venir, et *il est d'accord* avec moi sur le plan que je viens d'esquisser. » N'allons pas croire cependant que, soldats ou fonctionnaires, les Anglais fussent des philosophes prêts à sacrifier tout de suite leurs rivalités à l'intérêt supérieur du pays. Ils ont, en plus d'une circonstance, laissé percer les plus laides passions de la nature humaine, et leurs jalousies ont entraîné des effets presque aussi fâcheux qu'elles ont pu le faire en aucun autre pays (1). Mais, jamais chez eux, ces attristans conflits, que d'autres nations ont connus, n'ont été révélés au grand public, et ils ne l'ont pas été parce qu'il existe encore des pays où le grand public n'est pas le chef suprême de qui tout relève. Dans l'Inde et dans les provinces qui en dépendent, au-dessus de toutes les coteries et de toutes les rivalités, règne, assez puissante pour les réduire et les discipliner, une autorité indiscutée : celle du vice-roi.

Les Anglais, avec leur sens admirable du gouvernement, ont conféré aux gouverneurs de leurs possessions des pouvoirs assez

(1) Sir Charles Dilke a, dans un passage de ses *Problems of Greater Britain*, II, p. 51, fait à ces conflits une allusion discrète. En Birmanie même, on était moins discret. Voici, par exemple, ce que le correspondant du *Times* télégraphiait le 25 février 1888 : « Le district de Kyouske est dans une situation excellente. Cette situation est due sans aucun doute à la manière cordiale dont les autorités civiles et militaires y ont travaillé ensemble. Une semblable coopération n'est malheureusement pas universelle en Haute-Birmanie. » Au surplus, les conflits n'éclataient pas seulement entre civils et militaires. Il semble qu'en Birmanie (comme d'ailleurs au Tonkin), chacun ait considéré son district ou sa province comme un domaine soumis à son action exclusive. Quiconque empiétait sur son domaine était traité en ennemi, au plus grand dommage des affaires publiques. Un officier, le capitaine Raikes, est chargé, par ses chefs hiérarchiques, d'aller négocier avec une tribu des Chins, située au voisinage du district de Pagay. Le chef de ce district, le capitaine Eyre, apprend cette mission et aussitôt invite les Chins « à se mettre en rapport avec lui de préférence au capitaine Raikes. «

vastes pour que nul de ceux qui légalement leur sont soumis n'ait la possibilité ni même la tentation de discuter ces pouvoirs, encore moins d'y résister. A Hong-Kong, par exemple, le gouverneur, — gouverneur civil, — est le chef de toutes les autorités civiles et militaires, le commandant de toutes les troupes ; et, comme il advient fréquemment que le voisinage de la station navale de Chine amène dans l'île un officier supérieur ou général, ce même gouverneur a, dans la marine, un rang qui le met de pair avec le plus élevé : il est de droit vice-amiral. Dans l'Inde, également, le vice-roi en conseil, représentant de la reine, commande aux autorités de toute nature, soit civiles, soit militaires, et le général en chef de l'armée de l'Inde n'est devant lui qu'un chef de service qu'il admet seulement par courtoisie et par intérêt à discuter ses vues. Dans ces conditions, les rivalités qu'inspire l'esprit de corps ne peuvent pas devenir bien préjudiciables : le vice-roi, chef suprême des officiers et des fonctionnaires, a les moyens de les arrêter et de les prévenir. J'ajoute que sa tâche est assez facile avec des officiers pénétrés de l'esprit de gouvernement, comme le sont presque tous les Anglo-Saxons, et avec des fonctionnaires civils, comme les fonctionnaires anglais, d'une respectabilité et d'un mérite qui imposent.

Pour pacifier un pays, il semble qu'il faille recourir aux moyens pacifiques. Cette énonciation paraît naïve ; cependant, il n'y a pas longtemps qu'elle est acceptée des gouvernemens. Ils ont eu longtemps et peut-être gardent-ils encore une secrète tendresse pour les moyens répressifs. Cela s'explique : les premiers agens de la pacification sont les agens mêmes de la conquête. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui tous les vainqueurs cherchent à se faire accepter des vaincus à force de modération et de bienveillance. Et les Anglais n'y ont pas manqué en Birmanie.

Leur tâche était difficile. Elle l'eût été pour tout le monde, elle l'était surtout pour eux. Leur point d'appui habituel leur faisait défaut. Dans leurs conquêtes, en effet, ils ont toujours cherché à s'appuyer sur une aristocratie, sur les princes, sur les pouvoirs religieux, sur les gouvernemens. Or la Birmanie,— je le dirai plus loin avec quelques détails, — ne possède d'aristocratie d'aucune sorte et elle n'avait plus de gouvernement. Les Anglais ne rencontraient donc devant eux qu'une population éparse, non cohérente et difficile à se concilier.

C'est un axiome, ou du moins, on admet comme un axiome que les peuples d'Orient sont affamés de justice. Quiconque leur apporte ce souverain bien est sûr de s'en faire bien venir. C'était là, à ce qu'il semble, un atout magnifique dans le jeu des Anglais. Ils ont, en effet (et avec eux tous les Anglo-Saxons), le culte de la jus-

tice. A leurs yeux, pouvoir obtenir justice est la première des garanties; rendre justice, le plus sacré des devoirs en même temps que la plus haute des fonctions. Où qu'ils aillent, à peine arrivés, ils érigent un tribunal et installent un juge. Cela fait, ils vaquent en sûreté à leurs affaires. Ainsi ont-ils procédé en Birmanie. Le mode de recrutement de leurs fonctionnaires dans l'Inde leur permet d'en faire à volonté des administrateurs, des financiers, des juges. Ils ont donc eu, même dans l'état le plus rudimentaire de l'administration, des hommes aptes à rendre la justice et soucieux de la rendre, et qui en fait l'ont le plus souvent rendue à tous avec impartialité (1). J'ajoute : et avec courage. Car il n'y a guère pour des fonctionnaires de tâche plus ingrate. Dans ces pays d'extrême Orient, au début de la conquête, les différends s'élèvent surtout entre les vaincus et les vainqueurs. Les vainqueurs impatiens dans leurs désirs sont naturellement enclins à donner tort aux vaincus et à condamner le juge qui les absout; et les vaincus, hostiles du fond de l'âme aux vainqueurs, n'espérant d'eux ni protection ni justice, sont, avec les habitudes d'esprit que leur a données un long régime d'oppression, disposés à prendre pour de la faiblesse ce qui n'est que de l'équité. Dans ces conditions, la droiture du juge peut avoir des conséquences, de deux côtés, fâcheuses.

Les commissaires anglais ne se sont pas laissé influencer par ces difficultés. Ils ont à l'ordinaire rendu leurs arrêts conformément au vœu de la loi et non pas aux caprices de l'opinion ou aux nécessités de gouvernement. Je relève, par exemple, deux décisions tout à leur honneur : l'une condamnant aux travaux forcés des *policemen* qui terrorisaient le pays confié à leur surveillance, l'autre qui absolvait un indigène poursuivi pour avoir tué un fonctionnaire de la police anglaise : « Je considère, disait le juge de cette dernière affaire (M. Hildebrand, surintendant des États shans), que le Ngami qui a tué M. Powell peut être excusé d'avoir tiré un coup de fusil pour délivrer son gendre. Même si son gendre n'avait pas réclamé son assistance, le fait que ses deux fils avaient été illégalement et avec la plus grande injustice massacrés sous ses yeux serait de nature à excuser la rapide vengeance qu'il a tirée de leur mort en tuant leur meurtrier. » Ce jugement, remarquable

(1) Dès le 24 janvier 1886, c'est-à-dire six semaines après le début de l'occupation, il y a eu des fonctionnaires civils et notamment des juges dans un certain nombre de districts (V. *Burmah*, 1886, C. 4887, p. 15). Toutefois, dans plus d'un endroit, la hâte qu'on avait d'instituer une administration civile a fait, en attendant, confier des fonctions fort délicates à de jeunes fonctionnaires inexpérimentés, et ce provisoire a duré des années. Pendant ce temps-là, des districts absolument paisibles de la Basse-Birmanie étaient administrés par des hommes d'une expérience consommée et dont la vraie place eût été dans les provinces troublées du nord.

exemple d'impartialité, eut en Birmanie un immense retentissement et provoqua les critiques de presque toute la presse locale : « Cela revient, concluait *la Gazette de Rangoon*, à autoriser tout indigène plus ou moins sauvage à tuer les fonctionnaires anglais toutes les fois qu'il les trouvera en train d'arrêter un quelconque de ses parens d'une façon qu'il estime illégale. »

Il y aurait à de telles craintes quelque fondement si un vainqueur était exposé à pécher par excès de partialité envers le vaincu. Malgré les exemples si honorables que je viens de citer, ce ne fut pas, ce ne pouvait pas être le cas des Anglais. Il faut bien le dire, le culte presque exclusif de la justice qui les caractérise laisse souvent place à l'injustice. Car, à proprement parler, dans la justice, ce qu'aime l'Anglais, c'est moins l'équité que le droit. Il prétend, pour mettre en règle sa conscience, faire reconnaître son droit; une fois ce droit constaté, il le poursuit jusqu'au bout. Or le droit du vainqueur, proclamé par le vainqueur même, risque d'être excessif. Le juge est un homme; il est sujet à l'erreur et à la passion. Aussi, par cela seul qu'à leur droit strict les Anglais n'ont donné d'autre limite que la justice et les sentences de la justice, ils ont commis des légèretés, des erreurs, des cruautés même, dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elles nuisaient singulièrement à leur propre cause.

Assurément, quoiqu'on fût décidé à se concilier le pays à force de modération, il ne fallait pas attendre la pacification de ce qu'on a appelé le « contrat d'amour. » Une race, depuis des siècles pliée par ses rois au plus dur régime, n'est pas disposée à céder à la seule douceur : elle veut, pour se soumettre, des preuves de force et des exemples de répression vigoureuse. Mais il semble que les Anglais aient, pour mieux administrer ces preuves, dépassé toute mesure.

Je ne mentionne que pour mémoire certains procédés atroces. Un officier, par exemple, soupçonnant un indigène d'un crime capital et ne pouvant en obtenir l'aveu, faisait conduire le prétendu coupable jusque devant le peloton d'exécution et lui arrachait ainsi une confession mensongère. Un autre, amateur de scènes dramatiques, prenait une épreuve photographique du supplice que lui-même ordonnait. Ce sont là des exceptions révoltantes, et l'opinion publique les a condamnées. Mais ce qui était d'une pratique générale, c'était de fusiller sur l'heure et sans jugement tout *dacoit* pris les armes à la main. Mesure très simple, en vérité, mais qui n'avait pas même l'excuse de l'utilité : les Birmans, comme les Annamites, ne craignent pas la mort. Et les Anglais le savaient bien; voici ce qu'a écrit un de leurs historiographes : « Un détachement de la brigade navale, ayant capturé une douzaine

de *dacoits*, se mit en mesure de les fusiller l'un après l'autre. On comptait par là produire sur les esprits une impression plus forte qu'en les fusillant tous à la fois. Le premier d'entre eux fut placé debout, le dos au mur. Une balle conique vint le frapper entre les yeux et enleva toute la partie supérieure du crâne, la rejetant en arrière d'une façon étrange et grotesque. A cette vue, ses camarades qui se tenaient près de là, attendant leur tour, partirent d'un rire inextinguible. Ils en riaient encore tandis qu'ils avançaient, l'un après l'autre, pour se placer devant le peloton. Ils traitaient cela comme une plaisanterie de haut goût. » — Le gouvernement anglais, interpellé dans le parlement, promit de mettre fin à « un état de choses qui était un scandale et pouvait devenir un danger. » Mais les exécutions continuèrent comme devant, et c'est seulement quand lord Dufferin s'embarqua pour la Birmanie, que, le jour même de son départ, le général Prendergast lança une proclamation pour interdire ces « exécutions à volonté. » Depuis lors, la peine de mort devint plus rare et ne put, d'ailleurs, être prononcée qu'après une procédure régulière et par des juges civils.

D'autres fois, c'étaient des légèretés impardonnables. Un groupe de paysans inoffensifs s'était, tout tremblant, réfugié sous un arbre : ce ne pouvaient être que des pirates et on les saluait d'une volée de projectiles. Des villageois, — fait plus récent, — ayant été régulièrement condamnés à la déportation dans un district éloigné, on confia à un entrepreneur le soin de les nourrir. Cet entrepreneur, au lieu de vivres, leur donnait de l'argent. Mais il fut si peu surveillé qu'il put, pour soixante-deux jours, à 47 personnes, n'allouer que 105 roupies, moins de 200 francs. Ailleurs, c'étaient les plus révoltantes injustices : en 1887, un chef de *dacoits* s'était rendu sur la parole d'un fonctionnaire qui lui garantissait la vie sauve; le gouvernement de l'Inde refusa de faire honneur à cette parole et ordonna de fusiller l'homme. En 1890, — car ce semble être maintenant de jurisprudence, — un *dacoit* redouté, Boh Yanyum reçoit une lettre d'un officier de police qui lui promet la vie sauve; l'évêque bouddhiste intervient de son côté : Boh Yanyum fait sa soumission au député-commissaire de Myingyan. Celui-ci, sans même nier la promesse, le condamne à mort. Toute la province s'émeut, car Boh Yanyum, chose rare, est peut-être moins un pillard qu'un patriote; la population, les prêtres, les moines manifestent en sa faveur; le juge d'appel reconnaît qu'on lui a, en effet, promis la vie et même quelque chose de plus; il commue, ne pouvant faire davantage, la peine de mort en celle de la transportation à vie et signe un recours en grâce. Mais pendant des mois le gouvernement reste sourd à la justice, aux vœux des indigènes, à l'intérêt même de la domination anglaise : c'est seulement après de longs

mois qu'il fait connaître sa décision dans cette affaire passionnante. Il accepte la commutation de peine, mais refuse de faire grâce, et s'engage seulement à s'en occuper de nouveau quand cinq ans se seront écoulés (1).

A cette conduite déloyale, les Anglais ont gagné que même les cas de force majeure leur sont imputés à mauvaise foi. Dans les premiers temps de l'insurrection, on avait fait une foule innombrable de prisonniers. Les prisons étaient encombrées. On estime que soit en Birmanie, soit dans l'Inde, où on les avait transportés en masse, les Anglais détenaient près de 50,000 indigènes. Lord Dufferin mit un terme à cette épidémie d'arrestations; bientôt même il rendit la liberté à la majorité des prisonniers. Pour les détourner d'aller retrouver leurs anciennes bandes, on leur promit du travail dans les chantiers de l'État, sur les routes, sur la voie ferrée en construction de Toungoo à Mandalay. Malheureusement, leur nombre même ne permettait pas de les employer tous : de là, un renom fâcheux, et cette fois immérité, pour la loyauté britannique et un retard évident pour la pacification. Il se passera longtemps avant que la masse du peuple soit rattachée.

On fut plus heureux du côté de ce que j'appellerais l'aristocratie : les prêtres bouddhistes, les membres du grand-conseil, les chefs les plus considérables furent l'objet de beaucoup de prévenances et d'égards.

Les ennemis des Anglais avaient répandu le bruit qu'ils en voulaient moins au roi Thibau et à sa dynastie qu'à la religion bouddhiste et à ses fidèles. L'accusation était grave. Dans ce pays, presque toute la nation a passé par l'école des prêtres; chacun, au moins une fois dans sa vie, revêt l'habit du moine, et comme les vœux ne sont pas en fait perpétuels, la société civile est pleine de personnes ayant un moment porté le costume religieux. Attaquer la religion, c'était attaquer tout le monde. Pour dissiper les préventions, on usa envers les représentans de la religion des plus grands ménagemens. A l'heure où l'on marcha sur Mandalay, l'archevêque bouddhiste de la Basse-Birmanie fut reçu à Rangoon par sir Charles Bernard, alors commissaire en chef, qui lui donna l'assurance qu'à tout événement rien ne menaçait la religion bouddhiste. Au cours de la campagne et pendant la période de prise de possession du pays, les fonctionnaires et les officiers furent invités à respecter particulièrement les prêtres, les moines et les monas-

(1) Le gouvernement de Birmanie a publié le texte de cette résolution. L'exposé des circonstances est un peu différent de celui que nous donnons; toutefois nous persistons à croire le nôtre absolument exact, et s'il l'est, l'argument du gouvernement, que « seule une personne irresponsable peut conseiller une mesure de clémence, » n'a aucune valeur.

tères (1). Le général Roberts personnellement se montra plein de déférence envers les autorités religieuses. On affecta même de les traiter comme des facteurs considérables de la politique. Quand on sut que le chef de *dacoits* Ala-Oo voulait se rendre, le commissaire du district, M. Colquhoun, lui écrivit que, s'il le préférait, il lui était loisible de faire sa soumission entre les mains de l'archevêque bouddhiste de Mandalay. Tout cela fut du meilleur effet (2).

A la tête du royaume, à côté du roi plutôt qu'au-dessous de lui était un conseil d'État ou *Hlutdaw*, qui rappelle le *comat* de la cour de Hué. Ce conseil se composait des principaux ministres de l'État ou woongys, au nombre de quatre et quelquefois de six. On avait espéré un moment pouvoir le maintenir dans son intégralité et gouverner par lui ou du moins avec lui. Pour des raisons que je dirai plus loin, il fallut renoncer à cette combinaison : le *Hlutdaw* fut supprimé; mais ses membres honoraires ou titulaires furent soigneusement rattachés à la politique anglaise. On donna à cinq d'entre eux des fonctions diverses, moyennant un traitement qui s'élevait au total à 3,250 roupies par mois et à neuf autres des pensions de 1,800 roupies. Dans un *durbar* solennel, tenu à Mandalay en 1887, Kinwoon Mingye, ancien premier ministre du roi Thibau, reçut la distinction enviée de l'Étoile de l'Inde; d'autres Birmans, moins considérables, qui s'étaient distingués contre les *dacoits*, reçurent des présens proportionnés à leur importance et à leur mérite : chaînes d'or, armes d'honneur, médailles, etc. Dans une autre circonstance (décembre 1888), un juge indigène, Moung-Ohn, fut nommé membre du conseil législatif du vice-roi. Le choix, à ce qu'il paraît, était contestable ; mais le principe seul nous intéresse : rattacher les indigènes à la cause anglaise en leur confiant des fonctions considérables. C'est le principe qui prévaut en Birmanie et dans toute l'Inde anglaise.

Avec les tribus vassales, comme avec les hauts fonctionnaires de Birmanie, les Anglais ont également montré beaucoup de sagesse.

(1) Les monastères sont peut-être les monumens les plus remarquables de l'art birman. Certains d'entre eux sont des merveilles d'ornementation délicate.

(2) Depuis cette époque, on s'est départi de la politique conciliante, inaugurée par sir Charles Bernard et sir Frederick Roberts. Des moines ont été plus ou moins justement emprisonnés. Les autorités les plus considérables sont peu écoutées. L'évêque qui avait négocié la soumission de Boh Yanyum n'a pu obtenir l'exécution des engagemens pris. Pour toutes ces raisons, l'élément religieux s'éloigne des Anglais. En même temps une forme nouvelle de protestation se manifeste dans la population. En novembre dernier, elle a procédé au redorage de toutes les pagodes, grandes et petites. Une grande fermentation se révèle dans les esprits. Un moment on a pu redouter l'entrée en territoire birman du prince Myn Goon : et les agens anglais, consultés par le gouvernement local, ont répondu à l'unanimité que cette entrée déterminerait un soulèvement que les prêtres et les moines ne feraient rien pour étouffer.

Au temps de la domination birmane, ces tribus n'avaient avec la cour d'Ava que des rapports assez lâches, variables avec les forces de cette cour, et ne reconnaissaient sa suzeraineté que dans la mesure où elle-même pouvait la faire reconnaître. Il en résultait qu'à mesure qu'on s'éloignait des frontières de la Birmanie centrale, les liens de suzeraineté se détendaient et que les droits prétendus des derniers Alompra n'avaient, dans beaucoup de cas, d'autre utilité que de fournir des prétextes à intervention.

Les Anglais n'eurent garde de faire valoir à la fois des droits si différens et si contestables. Déjà en Basse-Birmanie, aux tribus que les traités de 1826 et de 1852 leur avaient attribuées, ils avaient conservé la même situation que leur faisait la cour d'Ava. Aux unes, comme les Louchaï et les Chiendon, ils avaient laissé leur indépendance; aux autres, comme les Bangi et les Pankho, ils imposaient leur suzeraineté sans lever d'impôts; d'autres enfin, Mroung, Koumi, Mro, ils avaient fait de véritables tributaires. Ils agirent de même dans leur nouvelle conquête. Dans la Birmanie centrale et dans les provinces voisines, ils saisirent le gouvernement d'une main vigoureuse; et encore même là eurent-ils soin de ménager les susceptibilités. Quand un chef, aux allures jusqu'alors indépendantes, semblait jouir dans son district d'une réelle autorité, ils affectaient de le traiter un peu comme un allié et lui fournissaient au besoin des troupes pour l'aider à y maintenir l'obéissance et l'ordre. Avec les provinces plus éloignées, comme, par exemple, ces États shans que disputent à la Birmanie le Siam, la Chine, d'autres encore (1), et qui, en fait, étaient alors presque tous autonomes, ils montrèrent plus de prudence encore. Avec l'un, on négociait pour faire accepter un résident anglais; c'est ainsi que près du tsawbwa (nom du chef local) de Momeit, on envoya, à titre d'auxiliaire et de conseil, M. Colquhoun, avec ses troupes et sa police, chargé de l'aider à lutter contre les *dacoits*. A un autre on donnait, pour faire sa sou-

(1) On trouve dans le livre du général Yule, en appendice, l'exposé des droits indiscutables de la Chine sur les États shans. Quant au Siam, d'après un rapport récent de M. Scott, surintendant des États shans, il revendique tous les États situés à l'est de la Salouen; les Anglais, au contraire, prétendent, comme successeurs des Birmans, à cinq de ces mêmes États. Il y a donc lieu à délimitation. Mais l'opération, commencée il y a deux ans et fréquemment interrompue, menace, pour beaucoup de raisons, d'être difficile. Aussi la presse anglaise locale estime qu'on pourrait s'en dispenser. Elle fait remarquer que cette question de limites entre la Birmanie et le Siam a déjà été tranchée, il y a plus de vingt ans, par une sentence de la *Court of Recorder* de Moulmein, confirmée par la Haute Cour de Calcutta. A propos d'intérêts privés, les juges ont eu à déterminer la limite des deux États, et les Anglais trouveraient commode de soumettre une nation étrangère aux décisions de leurs juges. En fait, le Siam a déjà consenti a évacuer ceux des États shans que les Anglais ont pu prouver avoir autrefois payé tribut à la Birmanie.

mission, des délais toujours allongés; c'est ainsi que le tsawbwa de Woonthou s'étant retiré dans les montagnes avec 2,000 hommes, ses éléphans et ses canons, on lui accorda toute une année pour revenir à résipiscence; et quand on l'y eût amené, on le confirma dans sa semi-indépendance. La prudence, en cette occasion, alla même jusqu'à la faiblesse et la confiance jusqu'à l'aveuglement: l'événement l'a prouvé. Enfin le *Shan states Act*, rendu à la fin de 1888, laissait, comme l'avaient fait les anciens rois birmans, les chefs indigènes administrer eux-mêmes leurs districts sous la conduite et la surveillance du surintendant anglais (1). De même, en 1887, on négocia avec certaines tribus des Chins ou Khyens pour obtenir leur neutralité et arrêter leurs incursions dans les vallées voisines. D'octobre 1886 à mars 1887, près de trente villages de la vallée de Kale avaient été pillés, plus de 80 paysans avaient été tués, 400 faits prisonniers. Un officier anglais, le capitaine Raikes, appuyé d'une forte escorte, fut chargé d'aller conclure avec eux un traité d'amitié. Il y réussit à souhait, et c'est seulement depuis peu que l'abandon de sa politique de conciliation a ramené des actes de violence. On pourrait citer d'autres exemples de cette prudente conduite. Sans doute cette partie de la politique anglaise en Birmanie ne fut pas, plus que les autres, entièrement exempte de fautes. Ce fut une faute, par exemple, que l'expédition contre les Ponkau-Kachins, où les Anglais ont, presque sans profit, subi beaucoup de pertes. Toutefois, dans son ensemble, la conduite du gouvernement envers les tribus vassales ou indépendantes peut être proposée comme un modèle de politique prudente et de sage modération.

Il faut en dire autant des négociations avec l'empire de Chine, qui aboutirent au traité du 24 juillet 1887 (ratification échangée à Londres le 25 août suivant). La Chine avait, de tout temps, élevé certaines prétentions sur la Birmanie. Ses prétentions étaient de deux sortes : d'abord un droit général de suzeraineté sur la Birmanie tout entière; ensuite, spécialement sur le district de Bhamo et certains districts adjacens, un droit de véritable propriété. Elle faisait remarquer, à l'appui du premier droit, que la Birmanie lui avait régulièrement, et jusqu'à ces dernières années, payé un tribut décennal; à l'appui du second, que, du côté de l'est, un angle du Yunnan pénètre profondément dans les territoires contestés ; que cette disposition des lieux l'avait, il y a fort longtemps, amenée, pour assurer la sécurité de ses frontières, à

(1) Ce n'est là d'ailleurs qu'un arrangement provisoire. Un jour ou l'autre, on fera des États shans une seule et même province, avec des administrateurs anglais. C'est en vue de préparer ce changement qu'on a rattaché les États shans, non pas au gouvernement central de Calcutta, comme les *native states* de l'Inde, mais au gouvernement local de *Rangoon*.

occuper Bhamo et ses environs, et que, tout récemment encore, des Chinois en étaient maîtres. Les Anglais, dans leurs documens officiels, faisaient toutes réserves sur le premier de ces droits, admettaient, en revanche, que le second était plus « substantiel. » Néanmoins dans la pratique ils n'hésitèrent pas à reconnaître le premier et à nier le second. Ils s'emparèrent de Bhamo, à qui ils attribuaient une importance capitale. Mais, afin de calmer les susceptibilités de la Chine, ils lui concédèrent une apparence de suzeraineté.

« Si, écrivait lord Dufferin, le secrétaire pour les affaires étrangères ne voit pas d'objections à cette procédure, le gouvernement de l'Inde ne peut de son côté en avoir aucune à ce que son représentant en Birmanie confirme la pratique actuelle d'un échange amical de présens (voyez l'euphémisme) avec le gouverneur du Yunnan, dans les conditions qui pourront sembler convenables. Toutefois, il faudrait méditer avec soin le libellé de l'arrangement à intervenir. » Cet arrangement fut le traité de juillet 1887. L'article 1er stipulait que, « en tant que ça a été la pratique de la Birmanie d'envoyer en Chine tous les dix ans des missions chargées de présens de produits du pays, l'Angleterre convient que le plus haut fonctionnaire de Birmanie enverra les missions décennales accoutumées, les envoyés devant être de race birmane. » Moyennant cette concession, — que d'autres pays auraient eu avantage à imiter, — la Chine convenait, dans l'article 2, que l'Angleterre serait, à tous égards, libre de ses actes.

Telle fut la conduite suivie par l'Angleterre, au lendemain de l'occupation, à l'égard des populations birmanes, des autorités religieuses et politiques du pays, enfin des puissances voisines qui pouvaient avoir quelque influence sur la politique intérieure de sa nouvelle possession. Cette conduite, malgré des erreurs de détail et des fautes dues le plus souvent à l'insuffisance de certains agens d'exécution, fut remarquablement conçue pour produire le résultat cherché, c'est-à-dire l'apaisement des esprits. Toutefois, tant de prudence et d'ingéniosité pouvait demeurer entièrement inutile si l'on ne réussissait à remplir celle de toutes les conditions sur laquelle les vaincus se montrent particulièrement exigeans, si on ne leur donnait un régime politique à leur convenance.

V.

Une fois la conquête terminée, une fois prise la décision de maintenir la Haute-Birmanie sous l'influence anglaise, il n'y avait pas, en effet, à résoudre de problème plus grave que celui-ci : Quel allait

être le régime du pays? Rien n'était plus important, et pour les progrès de la pacification et pour l'avenir même de la possession nouvelle. C'est là un exemple de ce genre d'affaires mixtes que nous avons précédemment signalées, qui touchent à la fois à l'œuvre de la pacification et à l'œuvre de l'organisation. Elles s'imposent dès le premier jour à l'attention du conquérant; il n'est possible d'en retarder ni l'examen ni la solution, et les mesures, qu'il faut prendre d'une façon nécessairement hâtive, ne peuvent manquer d'avoir sur les relations des vainqueurs et des vaincus les conséquences les plus considérables.

Le gouvernement de l'Inde, sur qui pesait la responsabilité de la mesure à proposer, sinon à prendre, n'ignorait ni l'existence, ni la complication, ni la gravité du problème.

Il fut un temps, encore voisin de nous, où les pouvoirs européens ne pratiquaient guère, envers les nations d'Orient, que deux politiques : ou bien ils concluaient avec leurs chefs un traité de commerce et d'amitié qui n'avait d'autre valeur que celle qu'eux-mêmes lui assuraient dans la suite par la fréquence de leurs rapports; ou bien ils s'emparaient du pays, renversaient le pouvoir établi, se substituaient à lui et assumaient, vis-à-vis des nationaux et des étrangers, tous les droits et tous les devoirs. Notre époque, surtout depuis Dupleix, connaît d'autres politiques. Elle a imaginé des combinaisons intermédiaires, et qui visent à assurer au vainqueur autant d'avantages avec moins de charges. Les Anglais, depuis un demi-siècle, les ont presque toutes expérimentées, soit aux Indes, soit dans la péninsule malaise; et, au moment de prendre un parti en Birmanie, ils se trouvaient à même de le faire en connaissance de cause.

Trois partis étaient possibles : le maintien, dans des conditions déterminées, de la dynastie régnante; l'institution du protectorat de l'Angleterre; l'annexion. Lord Dufferin, dans un mémorandum déjà cité, les a tous trois étudiés et discutés : nous ne pouvons mieux faire que de le prendre pour guide.

Toutefois, avant d'aller plus loin, remarquons encore, je n'ose pas dire la sagesse, — car dans cette affaire de Birmanie le hasard a eu autant de part que la raison et la prudence humaines, — mais l'efficacité des procédés de l'Angleterre. C'est l'Inde, — laquelle, on ne saurait trop le redire, est non pas une colonie, mais une vice-royauté, vivant de ses ressources et se développant à peu près en liberté, — c'est l'Inde, voisine de la Birmanie et particulièrement instruite de tout ce qui la concerne, qui, avec l'agrément de l'Angleterre, entreprend l'expédition et la dirige. C'est elle qui prépare et achève la pacification; c'est elle,

enfin, qui, dans le choix capital du régime à donner à sa nouvelle province, étudie sur place, par les soins de son chef suprême, les décisions qu'il convient de prendre, et les fait agréer du secrétaire d'État à Londres.

Les préférences de l'opinion publique, sinon dans la Birmanie anglaise, du moins en Angleterre et dans l'Inde, et les préférences mêmes du gouvernement étaient pour ce qui engagerait le moins les responsabilités de l'empire. Se souvenant des difficultés que ses prédécesseurs avaient prévues (1) et rencontrées en 1852 : « J'éprouve, écrivait lord Dufferin, le 17 février 1886, au secrétaire d'État pour l'Inde, une très grande répugnance à augmenter, sans nécessité, les devoirs de l'empire. En conséquence, j'ai tout d'abord envisagé le moyen de réduire notre intervention au minimum, en la bornant à des mesures de précaution simplement suffisantes pour empêcher qu'à l'avenir puissent prévaloir, ouvertement ou secrètement, dans la vallée du Haut-Iraouaddy, des influences étrangères qui pourraient nous gêner. En d'autres termes, je me suis demandé s'il ne serait pas possible de transformer la Birmanie en un état, appelé suivant une expression devenue familière, état-tampon (*buffer-state*). En vertu d'un arrangement de ce genre, la dynastie indigène des Alompra serait restée sur le trône ; le prince régnant aurait, comme l'émir d'Afghanistan, été parfaitement indépendant dans les matières d'administration intérieure ; tout ce que nous aurions réclamé, c'eût été le droit de surveiller ses relations avec l'étranger... Quand j'y ai regardé de plus près et que j'ai eu à ma disposition plus de moyens d'information, ce projet ne m'a pas paru praticable. Le royaume d'Ava ne possède ni l'élasticité ni le pouvoir de résistance qu'un « état-tampon » doit posséder nécessairement. Assurer par des moyens artificiels son indépendance sur la grande ligne de nos communications entre nos possessions birmanes et la Chine était un expédient d'une efficacité plus que douteuse. Cet état aurait certainement été un obstacle à la liberté des relations commerciales ; et sa faiblesse aurait été pour le gouvernement chinois une perpétuelle tentation d'affirmer, d'une façon sérieuse, ces droits nuageux et, je le crois, sans fon-

(1) En 1852, le gouvernement de l'Inde, avant même que la guerre fût terminée, avait annexé purement et simplement la province de Pégou ; mais ceux qui connaissaient le pays, notamment sir John Kaye et sir Henry Laurence, dénoncèrent d'avance tous les inconvéniens de cette mesure. Lord Dalhousie, qui était alors gouverneur de l'Inde et, en cette qualité, ordonna l'annexion, s'était toujours montré opposé à l'expédition de Birmanie. Le 30 juin 1852, il écrivait : « Dès la première heure, j'ai avoué mon opinion que la conquête de la Birmanie serait une calamité, dépassée seulement par la calamité de la guerre. Aujourd'hui encore, mon opinion n'a pas changé. »

dement, que l'ambassadeur de Chine a mis en avant. Cela étant, un État semi-protégé (*semi-protected*) peut-il être, avec quelque avantage pour nous, créé sur les frontières de l'empire ? Le principe de la protection, même dans ses formes les plus atténuées, implique des responsabilités hors de toute proportion avec les moyens que nous avons d'y faire face et conduit assez naturellement à mettre aux mains de celui que nous protégeons le pouvoir de nous engager, contre notre volonté, dans une guerre : il n'a pour cela qu'à provoquer ses voisins à des agressions que, justifiées ou non, nous serions forcés de repousser... Dans ces conditions, notre intervention arriverait un jour à être nécessaire, et il nous faudrait l'exercer dans les pires circonstances, le pouvoir militaire et les revenus du pays étant aux mains d'un chef également incapable d'administrer ces revenus et de discipliner ces troupes. Il y a plus ; ce personnage serait, selon toute probabilité, jaloux de notre intervention et se montrerait, juste au moment critique, déraisonnable, ingouvernable et peut-être déloyal (1). Le pays n'est pas assez riche pour suffire, en sus des dépenses de la cour et de l'armée du roi, aux dépenses d'une armée anglaise ; et comme assurement nous ne voudrions pas défendre la frontière avec des hommes à notre solde, elle se trouverait exposée à toutes les éventualités que j'ai indiquées. »

Ces objections venant d'un homme à l'esprit juste et d'une grande expérience firent écarter l'idée d'un « état-tampon. » Mais l'état « tampon, » l'état « semi-protégé » n'est qu'une variété d'un type, en somme, très acceptable, et, dans cet ordre d'idées, une fois admis le principe d'une protection à imposer au royaume birman, qui forçait l'Angleterre à s'arrêter à mi-chemin ? Pourquoi s'en tenir à cette « semi-protection » dont parlait lord Dufferin ? Qu'est-ce qui empêcherait, au lieu d'un *buffer-state*, d'instituer un véritable protectorat, de maintenir et la dynastie régnante et les fonctionnaires indigènes en plaçant à côté d'eux un résident anglais chargé de contrôler et l'administration intérieure et les affaires étrangères ? Cette solution semblait convenir à merveille à la situation. Les Birmans, au moins beaucoup d'entre eux, souhaitaient garder la forme traditionnelle de leur gouvernement. Ceux que l'on consultait disaient presque unanimement qu'un « roi en titre, » un « roi de nom » (c'étaient leurs expressions) rencontrerait de la part de ses sujets une obéissance absolue. La reine et certains mi-

(1) Lord Dalhousie avait coutume de dire que les traités qu'on fait avec des Orientaux sont une pure duperie, les Orientaux n'en retenant que ce qui leur confère des droits et sachant toujours obtenir l'exécution des clauses qui leur sont favorables.

nistres, ceux-là, oui, étaient détestés; mais le roi Thibau ou tout autre de sa race serait populaire. Son avènement ferait tomber les armes des mains des *dacoits* et assurerait la pacification. Quant à l'administration, les Anglais la conduiraient sous son nom, à leur guise, par l'intermédiaire de quelque sage administrateur, comme, par exemple, le colonel Sladen, qui connaissait si bien les choses de Birmanie et aurait une irrésistible influence sur le roi, ses conseillers et ses ministres.

Voilà ce qui se murmurait à l'oreille de lord Dufferin, et quoique ces assertions fussent contredites par certains indigènes considérables, elles ne pouvaient manquer, à cette heure où tant de responsabilités pesaient sur lui, de faire sur son esprit une forte impression. Il était naturellement assez disposé à accepter une combinaison de ce genre. Il l'avait vue, de l'Inde, fonctionner sous ses yeux dans un certain nombre d'États vassaux *(native states)*, et, en arrivant à Mandalay, il trouvait, établi à titre provisoire, un système de gouvernement voisin de celui qu'on lui recommandait, sans le roi (qui, dès la première heure, avait été expédié prisonnier sur Rangoon), mais avec son ancien conseil d'État, sous la présidence du colonel Sladen lui-même. Cependant, malgré tant de raisons de se rallier à l'idée d'un protectorat, il crut devoir l'écarter. Un protectorat implique au fond deux pouvoirs distincts capables de suffire à des devoirs distincts : le protecteur, qui sert d'intermédiaire entre les puissances étrangères et le protégé; le protégé qui sert d'intermédiaire entre le protecteur et les populations indigènes. A eux deux, ils doivent assurer la paix extérieure et la paix intérieure. Pour la paix extérieure, les Anglais, certes, offraient à leurs protégés une caution suffisante; en revanche, ils s'inquiétaient de savoir si ces protégés pourraient leur garantir la paix intérieure. Or ils estimèrent à ce moment que ce gouvernement protégé serait incapable de tenir ses engagemens. En effet, nul de ceux qui, d'après la définition même du protectorat, seraient appelés à agir sur les populations, n'avait gardé sur elles une influence suffisante.

Il ne fallait plus d'abord compter sur le roi Thibau, qui, par ses cruautés, avait soulevé contre lui une partie du pays, et, par sa soumission trop prompte, s'était aliéné le reste. A défaut de lui, on pouvait espérer trouver un prince de sa maison capable du rôle de roi d'un État protégé et disposé à le jouer : on n'en trouva point. Cette race des Alompra ne comptait plus guère que des princes dégénérés, et ceux qui faisaient exception à la règle étaient ou trop compromis ou trop hostiles à l'Angleterre pour qu'on pût faire fonds sur eux. L'un d'eux était ce prince Myn-Goon, dont tous nos minis-

tres des affaires étrangères ont connu l'histoire et qui vivait alors à Pondichéry des aumônes de la France, attendant, depuis des années, qu'une occasion se présentât à lui de renverser le roi régnant. Les autres, au nombre de cinq ou six, erraient parmi les jongles à la tête de *dacoits* et tiraient moins d'importance encore de leur titre de prince que de leur titre de chef de bande. On manquait donc déjà du roi qui devait être la cheville ouvrière du protectorat ou tout au moins le clou auquel en accrocher l'enseigne ; et, faute de roi, on n'avait pas davantage d'aristocratie qui pût rallier la nation autour d'elle.

En ces pays d'Orient, la naissance et l'hérédité ne suffisent pas à fonder ou à perpétuer une aristocratie : il y faut encore deux conditions, dont l'une, d'ailleurs, suivant les cas, peut à la rigueur suppléer l'autre : la richesse et la science. Or dans cette vaste étendue du royaume birman (il s'agit en ce moment de la Haute-Birmanie), nul n'est riche : la population y est trop clairsemée, trop peu attachée au sol, trop peu travailleuse. Chacun, en conséquence, vit dans la médiocrité. La faveur du roi et la nomination à des postes lucratifs par les concussions qu'ils permettent sont presque les seuls moyens de fortune, moyens trop passagers, d'ailleurs, pour laisser bâtir des fortunes durables. Et, sans richesse assise, nulle aristocratie n'est possible. A la vérité, chez certains peuples, proches des Birmans, l'aristocratie de l'intelligence l'emporte sur l'aristocratie d'argent et même sur l'aristocratie de naissance. Mais en Birmanie, quoiqu'il y ait eu, dans les siècles passés, une belle et puissante civilisation, les lettres ne sont pas autant en honneur; et l'organisation de l'enseignement fait qu'ici encore règne une égalité qui n'est que l'universelle médiocrité. Presque tous les Birmans ont passé par l'école des prêtres, et ces prêtres eux-mêmes ont un recrutement et une situation qui font d'eux nécessairement des éducateurs inférieurs.

Les prêtres, en effet, ne sont pas, comme en d'autres pays, une classe fermée, un corps constitué, qu'un long passé de gloire astreint à de rudes et nobles travaux : le clergé bouddhiste, je l'ai déjà indiqué, est mêlé à la nation d'une façon si intime que tout homme, au moins une fois en sa vie, doit porter l'habit du *poongi* (moine) et que, réciproquement, tout *poongi* peut quitter cet habit à sa fantaisie. Renoncer aux vœux monastiques se dit même en birman d'un mot caractéristique : « Redevenir homme. » Dans ces conditions, les prêtres birmans n'ont ni l'ardeur orgueilleuse des castes puissantes, ni l'ardeur envieuse des minorités opprimées; ils n'élèvent guère leurs connaissances, et ils ne s'élèvent pas eux-mêmes au-dessus du niveau moyen de la nation d'où ils sortent et qu'à leur tour ils for-

ment. C'est même cette pénétration réciproque des prêtres et de la nation et cette absence d'une aristocratie religieuse qui n'a pas permis à l'Angleterre, à défaut d'un « tampon » ou d'un protectorat, d'instituer, — ce qui eût été possible dans d'autres pays bouddhistes, — un gouvernement sacerdotal sous l'autorité suprême d'un Llama ou d'un autre grand-prêtre.

Dans un pays où l'on ne possède ni prince à mettre sur le trône, ni aristocratie à qui confier la mission d'agir sur les classes inférieures, on n'a plus en face de soi que la nation : c'est donc à la nation qu'il fallait s'adresser directement, sans intermédiaire. Cela conduisait tout droit à l'annexion pure et simple, à l'incorporation de la Haute-Birmanie dans le grand empire britannique (1).

C'était une grave mesure et qui pouvait être grosse de dangers (2). Il était fort difficile de savoir ce qu'au fond voulait la nation. Les ministres, eux, et les anciens conseillers souhaitaient un roi, dont ils eussent été, comme par le passé, les hauts dignitaires ; mais ils étaient dans le pays, je l'ai expliqué, une majorité sans grande influence. Les prêtres bouddhistes demeuraient indifférens, et, pourvu qu'on leur maintînt leurs privilèges, reconnaîtraient l'autorité établie ; tandis que les musulmans, assez nombreux, désiraient nettement l'annexion par les Anglais, dont leurs coreligionnaires de l'Inde n'avaient qu'à se louer. Le gros de la population n'avait pas d'opinion. Sans doute, par tradition, elle était attachée à ses rois. Mais, en somme, ce qu'elle ambitionnait par-dessus tout, c'était la sécurité et l'ordre, et le gouvernement qui lui assurerait ces deux biens serait pour elle le gouvernement légitime. Enfin, il existait, — et cela rappelle de très près ce que nous-mêmes avons vu au Tonkin, — toute une classe de fonctionnaires moyens, qui, entrevoyant la possibilité de servir fructueusement le gouvernement anglais, désiraient avec passion l'annexion, et qui, interrogés par le vice-roi, répondaient invariablement que tel aussi était le vœu de la nation (3).

(1) Sauf à voir, — et la question fut discutée, — si une fois rattachée à la Basse-Birmanie, on en ferait une simple province de l'Inde, ou une colonie indépendante, ou enfin une annexe du Gouvernement des Détroits (*straits settlements*) et de la péninsule malaise. (Voir dans le *Times* des 27 août, 1er, 12 et 17 septembre 1888, des lettres, notamment de M. Chantoon, Birman d'origine, qui demande la séparation de fait des deux Birmanies, l'institution de plusieurs provinces indépendantes gouvernées par des Birmans sous le contrôle de résidens anglais, etc.)

(2) Ces dangers, on était même tenté de les exagérer. On disait, par exemple, que l'annexion de la Birmanie jetterait l'inquiétude dans l'esprit des princes feudataires de l'Inde. Lord Dufferin a, en quelques lignes du mémorandum cité plus haut, montré ce que cette crainte avait de chimérique.

(3) Un officier anglais, qui avait visité tout le haut pays, n'était point de cet avis. « On prétend, dit-il en substance, que les Birmans veulent l'annexion parce qu'ils at-

Le vice-roi, on le comprend, était fort perplexe. Il s'enquérait à tout venant. « Je viens de voir, écrit-il au secrétaire d'État, l'évêque catholique romain, qui est un Français et habite ici depuis de longues années. Il déclare que le seul moyen efficace de pacifier le pays est de l'annexer complètement et que toute solution intermédiaire nous serait préjudiciable. J'ai cru bon de signaler une opinion aussi autorisée. » Finalement, l'annexion fut décidée. « Je suis convaincu, disait alors lord Dufferin, que l'annexion pure et simple, avec l'administration directe de la province par les fonctionnaires anglais, nous offre la meilleure chance d'assurer paix et sécurité à la fois à la Birmanie et à nos intérêts politiques et commerciaux. Cette décision, sans doute, entraîne pour nous des charges sérieuses et des responsabilités, et, pendant quelque temps, va nous causer bien des inquiétudes, nous imposer bien des dépenses. Mais aucun autre moyen ne nous reste; et, au bout de cela, je ne doute pas que nous ne soyons indemnisés d'une période temporaire de trouble et d'ennui par l'accroissement de la sécurité dans nos districts de Basse-Birmanie et sur nos frontières de l'est, et par le développement du commerce et des ressources générales de la nouvelle province. »

Une fois la décision prise, la situation était nette. Elle ne comportait plus qu'une tâche unique; à la vérité, cette tâche était difficile et délicate. On se trouvait maintenant face à face avec la nation, c'est-à-dire, dans la circonstance, avec une multitude d'intérêts privés, isolés, distincts. Il n'était plus question de recourir ni à l'intrigue ni à la séduction. Pas de classe à s'attacher par des bienfaits, pas de caste à se concilier par des privilèges; mais quelque chose de bien plus difficile à manier : la masse des sujets birmans. On ne pouvait se la concilier que par une administration juste, sage, progressiste.

Il était permis d'espérer que l'Inde, avec les moyens multiples dont elle dispose, serait à la hauteur de cette mission.

JOSEPH CHAILLEY-BERT.

tendent beaucoup d'une bonne administration comme la nôtre. Mais je viens de parcourir tout le haut pays : leurs routes sont meilleures, leurs maisons mieux tenues que celles de la Basse-Birmanie. Les habitans, satisfaits, ne me semblent pas avoir soupiré après notre venue. » Ceci fut confirmé plus tard. (Voir le *Times* du 24 août 1890.) Voyez cependant, en sens contraire, le récit d'un correspondant du *Times* qui, dans le district des mines de rubis, trouve des chemins abominables et des habitans presque dénués de tout. (*Times*, 2 septembre 1890.)

LE

GRAND FRÉDÉRIC

AVANT L'AVÈNEMENT

LE SÉJOUR A NEU-RUPPIN.

I. — *Friedrichs Briefwechsel mit dem Könige Friedrich Wilhelm I seinem Vater*, au tome XXVII, 3e partie, des *Œuvres de Frédéric le Grand*, édition Preuss. — II. *Correspondance de Frédéric avec sa sœur Wilhelmine, margrave de Bayreuth, ibidem*, au tome XXVII, 1re partie; *avec M. de Camas*, et *avec M. de Grumbkow, ibidem*, au tome XVI. — III. *Journal secret du baron Christophe-Louis de Seckendorff*. — IV. Koser, *Friedrich der Grosse als Kronprinz*. — V. Theodor Fontane, *Die Grafschaft Ruppin*, 1re partie des *Wanderungen durch die Mark Brandenburg*, 4e édition. — VI. Stadelmann, *Friedrich Wilhelm I in seiner Thätigkeit für die Landescultur Preussens*, second volume des *Publicationen aus den K. Preussischen Staatsarchiven*.

Peu d'hommes ont eu autant de souvenirs à repasser à la fin de leur vie, et d'aussi dramatiques, que le prince royal Frédéric, à la fin de sa vingtième année. Sa petite enfance ne lui rappelait aucune douceur, car la maison paternelle était triste et rude. Dès que sa nature avait commencé à se révéler, ses instincts s'étaient trouvés en révolte contre toutes les idées de son père. Ses rares joies avaient été des joies de contrebande, et ses plaisirs, des fruits défendus. Si prudent et si rusé qu'il fût, sa jeune personnalité était trop forte pour ne point transparaître. Son dédain pour les habitudes

et les manies paternelles perçait dans ses mines et dans son silence; et même, il se plaisait à un jeu redoutable; il cachait des qualités qu'il avait et que son père eût aimées : — il donnait de lui l'idée qu'il serait un mauvais soldat, — et il en affectait qu'il n'avait point et que son père haïssait : — il prenait les airs d'un prince libéral et magnifique. — Il choisissait ainsi en toute chose le contrepied du roi, et jouait le rôle de prince héritier chef d'opposition. Par cette attitude, par ses intrigues audacieuses avec des ministres étrangers, mal connues du roi, mais soupçonnées par lui, il inquiétait et exaspérait ce brutal, ce bourreau de soi-même et des autres : il allait au-devant des coups. Mais quel souvenir, celui des humiliations infligées dans le privé devant les domestiques, en public devant des généraux, des princes et des rois, à un jeune homme en qui la conscience de sa valeur doublait l'orgueil d'être né pour commander aux hommes!

C'étaient ensuite les souvenirs de la tragique année 1730 : la fuite préparée comme un épisode de roman d'amour, l'arrestation et les interrogatoires du conseil de guerre; la claustration dans une cellule sinistre, et, par une matinée de novembre, l'adieu de Katte allant au supplice; l'évanouissement pour ne pas voir tomber le glaive; au réveil, le visage de l'aumônier, la conversation sur les choses saintes et les affres de la mort. Après la joie d'être assuré de vivre, ce fut l'ennui de l'existence entre les murs de Cüstrin où il était interné, le déshonneur d'être privé de l'épée, le dégoût d'une éducation d'employé, la gêne et presque la misère, la honte des platitudes et des mensonges qu'il écrivait à son père. Le roi pardonne enfin, mais sur un ton terrible et avec des menaces de malédiction; encore le pardon n'est-il pas complet; l'épée n'a pas été rendue à Frédéric; sa liberté d'aller et de venir est circonscrite à quelques pauvres cantons, et il continue la besogne fastidieuse d'apprenti administrateur et l'hypocrisie de sa correspondance. Peu à peu les lettres de son père se sont adoucies; elles deviennent presque aimables, mais c'est l'annonce d'une nouvelle épreuve, celle du mariage forcé. Il faut que le prince se résigne ou qu'il rallume la fureur du roi. Il adresse à son père des protestations d'obéissance empressée, et à d'autres des confidences pleines de rage, de sarcasmes et d'impiétés. A la fin, il se soumet; il prend l'anneau des fiançailles, mais il y verse une larme de colère, et se jure de faire payer un jour à la princesse royale ce mariage dont elle était innocente et que la politique de l'Autriche avait inventé.

La haine de son père, les mauvais traitemens, les injures, la prison, un mariage contre son gré, le prince royal avait souffert tout cela, et n'avait que vingt ans.

Du moins, il avait acheté par son mariage sa liberté et le droit de ne plus vivre avec son père. Après les fiançailles, le roi l'avait nommé colonel d'un régiment logé à Neu-Ruppin et à Nauen. Quelques semaines après son mariage, Frédéric retournait à la garnison, seul, la princesse étant demeurée à Berlin, parce qu'il était impossible de loger à Neu-Ruppin la cour, si modeste fût-elle, des jeunes altesses royales. Il y demeura quatre années environ, à peu près libre, mais surveillé toujours, et, de temps en temps, ressaisi par le roi. Dans cette période nouvelle de sa vie, nous retrouverons moins violent, il est vrai, le conflit entre le père et le fils. Si celui-ci avait été tout à fait libre, il n'aurait suivi que les penchans de son esprit. Le roi lui imposa des besognes qui lui furent désagréables, mais qui étaient nécessaires. Et c'est dans cette liberté surveillée, par ce mélange d'éducation volontaire et d'éducation forcée qu'achèvera de se former le grand Frédéric.

I.

Neu-Ruppin avait été longtemps la capitale des sires de Ruppin qui faisaient seuls figure de grands seigneurs parmi la très pauvre noblesse de Brandebourg. Dans les premières années du XVIe siècle, le sire était un jeune homme malade, passionné pour les femmes et pour la chasse. Un jour, il se refroidit en forêt et fut rapporté à la maison, grelottant et frissonnant. Le pays n'avait pas de médecin, c'eût été une trop grosse dépense que d'en faire venir un de Berlin. La fièvre montait; les gens du malade chauffèrent sa chambre comme un four, et le grisèrent d'hydromel et de vin; il mourut, et la seigneurie fit retour à l'électeur de Brandebourg, très médiocre prince alors, pour qui cet héritage fut une fortune. Encore aujourd'hui, dans la longue *titulature* des rois de Prusse, entre *comte principié à Henneberg* et *comte de Mark*, on lit : *comte à Ruppin*.

Il est impossible de se représenter la ville de Neu-Ruppin comme elle était en 1732, à l'arrivée de Frédéric. Elle a été incendiée à la fin du siècle dernier, et Frédéric-Guillaume II a commis, en la rebâtissant, un de ces péchés contre le goût où beaucoup de princes d'Allemagne sont tombés par naïveté d'orgueil. Il a voulu affubler cette bourgade en style de « ville de résidence. » Des rues très larges, bordées de maisons basses aboutissent à une place, capable de recevoir une grande foule, mais jamais n'y viendra la foule. Quand le collège est en vacances et la garnison aux manœu-

vres, Neu-Ruppin semble une ville dont la population serait en voyage.

Le pays est un canton mélancolique de la région entre Elbe et Oder inférieurs, cette fin de continent dessinée à peine par la nature, qui a jeté là, comme pour finir, des hachures incohérentes. Les cours d'eau ne sont pas sûrs de leur chemin; ils ont tout juste une raison suffisante pour tourner à gauche plutôt qu'à droite, vers l'Elbe et vers la mer du Nord, plutôt que vers l'Oder et la Baltique. Ils s'épanchent en petits lacs où ils prennent un temps de sommeil. Le sol, maigre comme un pauvre homme, est vêtu de pièces et de morceaux disparates. Ici, de petits coins de Sahara sous un ciel pâle; des villages enfoncés dans le sable, entourés de jardins où le vent secoue les ramures malingres de pruniers et de cerisiers aigres; plus loin, des prairies, des cultures, et le charme des étangs encadrés de hauteurs.

Neu-Ruppin est située dans un de ces contrastes. Au midi, s'étend un lac au-delà duquel verdoient des prés et des bosquets; au nord, le sable s'élève en monticules qu'on appelle les *Kahlenberge*, les monts chauves. La tranquillité du pays est profonde aujourd'hui encore; le chemin de fer le touche à peine; les voyageurs et les marchandises circulent à l'est entre Berlin et Stettin, et à l'ouest entre Berlin et Hambourg. Ruppin est sur le chemin de Berlin à des villes mecklembourgeoises qui n'attirent personne.

Aux bords de ce lac sont venus se reposer des héros de guerre. Zieten, le vieux Zieten, l'ancêtre des hussards, y dort dans le cimetière de Wustrau, au pied du château de la famille, qui est devenu le musée de sa gloire. Tout près, à Carwe, le futur maréchal de Knesebeck chantait en 1792 un hymne à la guerre :

« Vive la guerre! Dans la vie sauvage du guerrier, — C'est là que se trempe le courage! — Dans la seule guerre se déploie librement la force. — La guerre, la guerre est bonne!

« Le faux ami qui feint une fidélité hypocrite, — la guerre le dévoile! — Dans la bataille ouverte, l'épée blanche ne flatte pas. — Chaque coup porte vrai. »

Beaucoup plus tard, rentré dans la paix du pays de Ruppin, il écrivait :

« Avec l'épée défends-toi contre l'ennemi; — avec la charrue, augmente les biens de la terre! — Que le bon air verdisse librement dans les bois. — Que le droit et simple honneur habite ta poitrine fidèle. — Fuis le bavardage des villes. — Sans nécessité, ne quitte pas ton troupeau. — Ainsi prospère et croît une famille; — ce sont les mœurs, c'est le vieux droit de la noblesse! »

Dans ces vers de gentilhomme soldat et laboureur, passe un souffle de l'air calme d'une contrée propre au repos, à la rêverie et à l'étude avant ou après l'action.

Frédéric avait besoin de cette tranquillité pour prendre enfin possession de lui-même et se recueillir. Il allait donc avoir son chez soi, « humer l'air de la liberté à grands traits, et mettre à profit les jours que la Parque nous file. » Il allait panser ses blessures, retrouver peut-être ce tempérament qui le portait à la joie, et qui n'était plus « qu'un membre démis qui voudrait en vain faire ses fonctions ordinaires. » Il avait repris son épée, et les soldats qui avaient ordre à Cüstrin de ne point le saluer, lui l'officier dégradé, lui rendaient à présent les honneurs : « Ici, disait-il, je me sens plus honoré qu'ailleurs, » et il lui plaisait d'être honoré. Il était fier de porter sa tenue de colonel. Il avait obtenu du roi pour lui et ses officiers la permission de porter, au lieu de broderies d'or, des broderies d'argent, qu'il trouvait plus distinguées. Quand le nouvel uniforme fut prêt, il réunit ses officiers autour d'un grand feu allumé sur la place, et tous jetèrent le vieil habit dans la flamme et revêtirent le nouveau, sous les yeux des Ruppinois étonnés qu'on pût être un si grand seigneur et si gai.

Il fit ce qu'il put pour embellir aussi sa résidence. Comme il était assez mal logé dans deux maisons qu'on avait accommodées à son usage, il voulut au moins avoir un parc. La ville démolissait ses remparts; il en sauva une partie et fit dessiner des allées au pied du talus planté de grands arbres. Ce jardin de Frédéric a été conservé jusqu'aujourd'hui; j'y ai vu, noircis et verdis, effrités et boursouflés, des satyres porte-corbeilles qui rient et tirent la langue; des capitans-pachas et des matamores; des génies qui battent le tambour et soufflent dans des pipeaux. Sur un monticule, six colonnes portent un petit temple. Au plafond est peinte une Vénus qui voyage sur l'onde, en coquille traînée par des dauphins; des têtes antiques, des joueurs de conque et de trompe, des glaces encadrées d'or et des tentures de soie bleue et rose complétaient la décoration. Tout cela est aujourd'hui fort mélancolique, comme l'aspect des choses qui ont été gaies en leur temps. Et c'était cette gaîté qu'avait cherchée Frédéric. Il fuyait les sombres souvenirs de la maison paternelle et voulait un décor qui lui fît oublier le château de Wusterhausen, gardé par des ours et par des aigles, et dont le luxe principal était un chenil. Il se plaisait au milieu de ces images empruntées à la comédie italienne, à la mythologie et à l'histoire de l'antiquité. Il appelait son jardin Amalthée, du nom de la nourrice d'Hercule, déjà porté

par une villa d'Atticus. Les soirs des beaux jours, il allait y souper, et il aimait à manger les melons qu'il cultivait de ses mains. Il se donnait ainsi des airs de la vie noble qu'il rêvait alors de vivre; les melons étaient une rareté dans le pays, une rareté pour prince, comme les statues, le temple et la fresque.

Malheureusement, Frédéric n'avait pas à Neu-Ruppin la société de gens d'esprit qu'il aurait souhaitée, — le roi la lui avait refusée; — il était réduit au commerce des officiers de son régiment. Le roi, qui disait : « Je ne le trouve pas encore en état que je puisse le laisser seul, » lui avait imposé un mentor en la personne du colonel von Bredow, chargé « de veiller sur la tenue de la maison, de donner au prince de bons sentimens par des représentations raisonnables et un bon exemple, et d'inspirer le respect aux jeunes officiers, de façon qu'ils gardent en paroles et en manières beaucoup de ménagemens. » Mais le colonel et ses officiers savaient tromper la vigilance de Bredow, qu'ils appelaient l'Argus. Ils firent ensemble, entre autres escapades, une expédition dont le bruit arriva jusqu'à Berlin. L'aumônier du régiment avait essayé plusieurs fois de se faire inviter à la table de Frédéric; il se présentait à l'heure du dîner, et, pour bien expliquer son intention, il rappelait que, chez le précédent colonel, son couvert était toujours mis. Frédéric supportait les gêneurs obligatoires, mais il était impitoyable pour les autres; il n'invita point le pasteur, qui se vengea de cette impiété en le comparant en plein prêche à Hérode, qui faisait danser Hérodiade et lui envoyait en présent la tête de saint Jean. A quelque temps de là, par une nuit noire, le presbytère fut cerné, les fenêtres brisées, et M. l'aumônier et sa femme, arrachés au lit conjugal, furent portés au milieu de la cour dans une mare d'ordures.

Les officiers du *Regiment kronprinz* n'étaient propres qu'à ces farces de garnison, ou à jouer aux cartes avec le prince, ou bien, quand la poste de Hambourg apportait des « délicatesses, » à souper avec lui, mais alors en petit comité choisi, le prince n'étant pas assez riche, comme il disait, pour rassasier dix personnes de denrées si chères. Frédéric ne trouvait point dans cette compagnie joyeuse un compagnon de son esprit; aussi sa vie était-elle monotone : « Je suis si retiré que l'on peut être; je m'applique aux affaires du régiment; beaucoup d'exercices; ensuite, les commissions économiques que le roi m'a données m'occupent; après, la parole; après, si je ne vais pas voir quelque village, je me divertis à lire ou à la musique. Vers sept heures, je vais dans la compagnie des officiers qui s'assemblent; je joue avec eux. A huit heures, je mange; à neuf heures, je me retire, et voilà comme se passe régulièrement

un jour comme l'autre, hormis quand la poste de Hambourg vient... Tout le divertissement que j'ai est de me promener sur l'eau, ou bien de jeter quelques fusées dans un jardin qui est devant la ville. Je ne vois pas comme, dans un endroit sédentaire comme celui-ci, on peut passer la vie autrement... »

Il partageait en effet sa vie entre ses devoirs officiels et les plaisirs de l'esprit.

Le roi veut qu'il continue à Neu-Ruppin l'éducation économique commencée à Cüstrin; il s'y prête docilement. Il visite les domaines, inspecte les bâtimens d'exploitation agricole, apprend comment se pratique la mouture, revoit les baux, pour en faire de plus avantageux, et obtient ainsi le fameux *Plus,* toujours réclamé par son père. Il envoie des comptes exacts jusqu'au *Pfennig* inclusivement. Le roi lui a commandé de dresser à lui seul un état général des domaines de Ruppin; il se met à l'ouvrage, étudie l'état précédent et fait venir des pièces de Berlin. Il se transporte sur les lieux, consulte les dires des vieux paysans, procède à l'arpentage et surveille lui-même les arpenteurs; bref, il se donne une peine énorme dont il se fait les honneurs auprès du très gracieux père, assurant qu'il se tire d'affaire sans recourir à personne : ce qui n'est pas vrai, d'ailleurs. Ceci est un chapitre de l'éducation forcée de Frédéric, de l'éducation nécessaire à un prince royal de Prusse : sans l'attention donnée au détail pour voir l'argent sourdre de terre et le suivre jusqu'à l'arrivée dans les caisses royales, il n'y aurait pas eu de Prusse. Le prince répugnait à cette besogne qu'il trouvait indigne de lui : « Ce ne sera jamais mon métier que les caméralités. » Heureusement pour lui et grâce à son père, il se trompait : les caméralités seront une partie, où il excellera, de son métier de roi.

Il se moquait aussi de ses fonctions militaires : « Je viens de l'exercice, j'exerce, j'exercerai, voilà tout ce que je puis dire de plus nouveau. » S'il attend l'inspection du roi, il rit de la peine qu'il prend pour donner une figure martiale à sa maison et à son régiment : « Je serai une bête jusqu'à samedi. » Mais il lui plaisait de faire la bête de cette façon-là. S'il raillait le pédantisme des vieux officiers mécaniques épris des beautés du maniement d'armes, il aimait la belle tenue, la précision des mouvemens et la figure martiale d'une troupe, car il était né officier prussien. Il savait que « le militaire » était l'instrument de la grandeur qu'il rêvait pour sa Prusse. Il était résolu à prendre sa place parmi les illustres guerriers de tous les temps dont il lisait l'histoire et dont il admirait la gloire; pour achever cette haute conception de son métier de soldat, il y mettait de la philosophie : il se considérait comme un

éducateur « occupé à faire des hommes avec des créatures qui n'ont d'humain que le visage. » Quelqu'un qui l'observait de très près répondit un jour à cette question que lui adressait le principal ministre de l'empereur : « Le prince royal aimera-t-il le militaire? » « Oui, et plus solidement que son père; » il aurait pu ajouter : plus noblement.

Les commissions économiques et les devoirs militaires laissaient au prince de longs loisirs, qu'il employait à la lecture. La passion de la lecture l'avait induit jadis à la première désobéissance : enfant, il se levait la nuit, et, sur la pointe des pieds, retenant son souffle pour ne pas éveiller son gouverneur couché près de lui, il allait lire des romans dans la cheminée d'une chambre voisine. Cette passion, il n'avait pu encore la satisfaire. Ses études d'écolier terminées, il avait été mis tout de suite aux besognes pratiques; c'est à la dérobée qu'il courait à une maison voisine du château, où son ancien précepteur avait caché des livres dans des armoires. A Cüstrin, le roi ne lui avait permis que des manuels de piété ou des traités d'administration. A Neu-Ruppin enfin, Frédéric s'en donne à cœur-joie : « Je ne bouge quasi pas de chez moi; je me divertis avec les morts, et leur conversation muette m'est plus utile que toute celle que je puis avoir avec les vivans. » Il lisait avec volupté, assis au coin d'un bon feu, enveloppé d'une belle pelisse, dans la tranquillité des nuits silencieuses. Il ne se mettait au lit que le matin, pour y demeurer jusqu'à la parade « qui ne se fait qu'à onze heures, afin que Monsieur ait le temps de dormir la grasse matinée. » Sa bibliothèque n'était pas riche alors; il lisait ce qu'il pouvait, et ses lectures n'avaient pas l'ampleur qu'il leur donnera plus tard à Rheinsberg. Il n'était pas encore entré en relations avec les écrivains célèbres : sa grande correspondance littéraire et philosophique n'était pas commencée. Aussi sommes-nous assez mal informés sur le travail de son esprit, mais certainement il travaillait avec intensité et avec joie. Et déjà, en même temps qu'il jouissait de l'agrément infini qu'il trouvait dans la conversation des morts, Frédéric y recherchait « l'utile, » comme il le comprenait. Il demandait aux morts de former en lui l'homme et le prince qu'il voulait être. Entre temps, il quittait son livre, prenait la flûte ou la plume. Il écrivait des vers, ou, pour parler comme lui, il recourait à la douce lyre dont Apollon daignait l'inspirer. Il les jetait au feu souvent, ce qu'il appelle offrir les productions d'Apollon à Vulcain qui les résout. Il ne les a pas brûlés tous, et nous en pouvons lire qui paraissent dignes tout au plus d'envelopper des bonbons ou des mirlitons; il n'était pas maître encore de sa forme, mais il s'exerçait à le devenir, et il avait de temps en temps des

rencontres heureuses dont il était fier; il croyait être poète; cette illusion embellissait encore sa vie.

Il se disait parfaitement heureux, et il exprimait son bonheur en vers et en prose. Avec des réminiscences de poètes anciens et modernes, il compare aux embarras de la cour la paix des champs : « Les soins et les inquiétudes sont bannis de l'esprit... Déchargé du fardeau que vous donnent les soins des affaires, le sommeil vous devient paisible. Des rêves fortunés vous font passer la nuit agréablement. Le sommeil, semant de ses pavots sur vos yeux, ils ne se rouvrent qu'après que le valet de chambre, à force de secousses, vous les fait rouvrir... Un repas frugal, accompagné de bon vin, vous attend toujours prêt, jusqu'à ce que l'appétit dicte l'heure où il doit être servi... Enfin, on se fait un plaisir de tout, et telle nymphe villageoise, embaumée d'odeur de gousset d'aisselle, plaira mieux que la comtesse D... avec tous ses airs précieux. »

Il est en train de se composer un idéal d'existence médiocre et douce, et il écrit l'éloge du juste milieu, l'état le meilleur du monde, où l'homme jouit de la vie sans inquiétude. Il se souvient, à la vérité, qu'il est prince, et se résigne à sa destinée; mais, quand l'heure sera venue de régner, il s'en tirera au meilleur compte possible, se contentant de s'informer, de diriger la masse entière, et d'être un maître bien servi. De régner, il ne sent pas la plus petite impatience. Il ne s'occupe d'aucune affaire, et méprise le tripotage de la politique : « Je puis vous assurer que je vis comme si le roi était immortel, et je veux mourir sur l'heure si je me suis formé un plan pour l'exécuter après sa mort. »

II.

Pris au mot, Frédéric serait mort sur l'heure, car il ne pouvait s'empêcher de faire des plans, et déjà les principales lignes de sa conduite future étaient arrêtées dans son esprit. Les belles déclarations philosophiques qu'il multipliait pour qu'elles fussent répétées au roi ne trompaient personne. Grumbkow y voyait l'application du « nouveau système par rapport à papa, » et le père disait à son fils : « Vous n'attendez que ma mort pour avoir comédie et opéra. » Le prince était résolu à se donner d'autres plaisirs encore, de vrais plaisirs de roi. A Neu-Ruppin, il était extrêmement attentif à tous les mouvemens de la politique, et il caressait des rêves de guerre.

En l'année 1732, il espérait la mort de l'électeur palatin et l'ouverture de la succession de Juliers et de Berg, ces duchés sur lesquels le roi de Prusse avait des droits qu'il rappelait en toute occasion. Ces droits étaient contestés, et ni la Hollande, ni l'Angleterre-Hanovre, ni la France, ni l'empereur, ne se souciait de laisser Frédéric-Guillaume entrer en possession de Berg et de Juliers; la guerre semblait donc très probable. Un jour arrive à Neu-Ruppin l'ordre de se préparer à partir; Frédéric le reçoit avec une très vive émotion; il s'amuse à regarder la garnison en remue-ménage et la ville en révolution, chacun courir éperdu, les soldats prendre congé de leurs hôtes et les officiers de leurs maîtresses. Il exécute avec toute la justesse imaginable ses instructions; il fait tendre ses tentes. Il va donc enfin voir agir « la belle armée du roi! » Son regard la précède dans les plaines de Juliers et de Berg, et découvre, aux portes des villes prises, les nouveaux sujets prosternés aux pieds de leur nouveau maître. C'est le premier frisson d'un amour qui s'éveille, l'amour de la gloire.

L'électeur ne mourut point; les tentes furent repliées; les officiers reprirent leurs maîtresses, et Ruppin rentra dans son calme; mais l'Europe, en aucun temps, ne laisse chômer l'espérance de guerre. C'étaient alors les successions qui l'entretenaient; à défaut de celle de Berg et de Juliers, on eut la succession de Pologne. A l'automne de 1733, les Français passaient le Rhin et s'emparaient de Kehl, pour opérer une diversion en faveur de Stanislas Leczinski, élu roi de Pologne, contre qui étaient coalisées la Russie, la Saxe et l'Autriche. L'empire prit les armes avec sa lenteur accoutumée, et le roi de Prusse se mit en devoir de fournir à l'empereur un secours de dix mille hommes qu'il lui avait promis. Le prince royal est repris d'enthousiasme. Cette fois, l'occasion ne manquera point de jouer du moulinet; et ce n'est pas trop tôt, en vérité, car il craignait que la force de son bras ne se perdît dans le repos. Il pensait qu'on peut encore, à vingt-deux ans, devenir écolier militaire, mais qu'il serait trop tard dans quelques années: « Un métier tel que celui de la guerre mérite plus que les applications de la vieillesse. » Et il écrit son éloge de la guerre, comme tout à l'heure l'éloge des champs : « La guerre corrige la uxure et le faste; elle apprend la sobriété et l'abstinence; elle déracine tout ce qui est efféminé. » Elle a toutes les vertus, pourvu qu'elle se fasse sur le terrain d'autrui, « hors de nos confins et limites. » L'occasion qui s'annonçait lui était particulièrement agréable : c'était contre la France qu'il allait combattre. Il aimait la France et les Français au point de ne parler, de ne lire, de n'écrire que notre langue, de s'habiller à notre mode et de mé-

priser comme barbare et grossier tout ce qui n'était pas de France. Il donnait à croire au cabinet de Versailles qu'il serait le meilleur de nos alliés et le plus empressé à nous servir; mais bien fol qui se fût fié à ces apparences. Voltaire écrira bientôt à Frédéric :

> Votre esprit, votre ardeur guerrière
> Des Français se feront chérir.
> Vous aurez le double plaisir
> Et de nous vaincre et de nous plaire !..

Le prince royal tenait au premier de ces plaisirs au moins autant qu'à l'autre. Quand il va se trouver pour la première fois en face de nos troupes, il se flatte de montrer « à messieurs les Français qu'il y a, au fond de l'Allemagne, de jeunes aigres-fins assez insolens qui se présenteront devant toutes leurs armées sans trembler. »

Le 27 mai 1734, après avoir passé la nuit à danser chez la reine au château de Mon-Bijou, il se mit en route. Le roi lui avait donné pour l'accompagner les deux généraux von Schulenbourg et von Kleist, et le colonel von Bredow, qu'il avait pourvus d'une instruction en bonne et longue forme, où se retrouve le pêle-mêle accoutumé de ses préoccupations.

Il espère que son fils se conduira comme il convient à un prince du vieux sang de Brandebourg et à un brave et honnête soldat. Il lui recommande par-dessus tout de craindre Dieu et de l'avoir sous les yeux à tout moment, et de toujours garder dans son cœur le seigneur Jésus, base unique du salut de l'homme, et sans l'aide duquel l'homme n'est qu'un airain qui vibre et une cloche qui sonne; puis d'apprendre comment sont faits les souliers du soldat, et de s'élever ensuite du petit au grand jusqu'aux *dispositiones generalissimi*. Le prince devra regarder, observer, interroger, demander les raisons de tout et raisonner sur ces raisons. Il ne fréquentera que des hommes capables de l'instruire. Dans une armée, se trouvent des gens de toute sorte : fils de princes, jeunes comtes et autres fils de famille, dont la plupart ne valent pas grand chose; il sera poli avec ces messieurs, mais il se contentera de leur souhaiter bonjour et bon voyage. Il recherchera la compagnie des vieux généraux, et surtout du général en chef, le prince Eugène, qu'il suivra chaque fois que celui-ci sortira pour une reconnaissance, une approche ou une bataille. Avec la plus grande attention, il observera les ordres et les mouvemens, et il demandera des explications, non pas au prince lui-même, car ce serait contre le respect, mais à Schulenbourg et à Kleist.

Le roi semble craindre que son fils ne veuille s'émanciper de sa qualité de Prussien. Il lui ordonne de prendre son campement dans le corps prussien. Chaque jour, après avoir été à la parole auprès du prince Eugène, le prince retournera au camp pour y assister aussi à la parole. Le général von Röder, qui commande les dix mille hommes du roi, lui communiquera les ordres, les dispositions de marche, d'attaque et de siège, et le tiendra au courant de ce qui se passera dans les régimens. C'est avec les officiers prussiens que le prince fraiera de préférence; depuis le moindre enseigne, il devra les connaître tous et les appeler par leur nom. C'est au camp de Prusse qu'il apprendra la subordination, ce fondement de l'état militaire : il doit au général le respect et l'obéissance comme au roi lui-même, et ne se permettra point la plus petite immixtion dans le commandement. Les jours de bataille, il demeurera auprès du prince Eugène jusqu'au milieu de l'action, mais il achèvera la journée dans les rangs prussiens. C'est avec les Prussiens qu'il priera Dieu.

Le prince sera un modèle de tenue, de conduite et de vertu; il ne quittera jamais l'uniforme; il ne tolèrera aucune parole contre Dieu et sa toute-puissance, sagesse et justice, ni contre son écriture sainte. Il s'abstiendra des filles, du vin et du jeu, et donnera sa parole d'honneur qu'il ne jouera, de toute la campagne, ni aux cartes, ni aux dés, ni à pair ou impair, ni à aucun jeu, de quelque nom qu'il se nomme. Si, par malheur, il tombe dans le péché, Schulenbourg et Kleist, après lui avoir adressé des remontrances, avertiront le roi par estafette. Bien entendu, il faudra être « ménageux ; » le nombre des plats du dîner est réglé pour l'ordinaire, et pour les jours où l'on invitera les généraux (deux plats de plus), ou le prince Eugène (six plats de plus); le soir, un rôti froid suffira. Du reste, le prince dînera souvent chez les autres; ces jours-là, il ne fera pas de feu dans la cuisine, puisqu'il emmènera ses officiers avec lui. Il ne doit pas se mettre sur le pied de devenir le vivandier de l'armée; deux fois cette recommandation est répétée dans les mêmes termes, et pour qu'elle fût efficace, le roi n'avait donné au colonel Bredow que 4,400 thalers pour la table du prince et de sa suite.

Le prince reconnut tout son père à ce mélange du grand et du petit, du sublime et du trivial, et à cette manie de régler jusqu'au moindre de ses mouvemens. Mais que lui importait? Il partait pour la gloire!

Le 7 juin, il se présentait devant Eugène, au camp de Wiesenthal, près de Philippsbourg, que les Français assiégeaient, et que les Impériaux voulaient délivrer. Il fit très bien son compliment

au vieux général : « Je suis venu voir comment un héros acquiert des lauriers. » Eugène ne cueillit pas de lauriers cette année-là, où les Impériaux, sans bataille, nous laissèrent prendre Philippsbourg, mais ce fut un grand plaisir pour Frédéric de voir la guerre autrement que dans les livres, et des généraux en action, non plus sur le champ de manœuvres ou à la tabagie paternelle. Il se sentit très honoré de faire la connaissance du prince Eugène et de vivre dans la familiarité d'un des héros de la lutte de l'Europe contre Louis XIV. Ce vieillard n'était plus que l'ombre de lui-même, mais il le voyait entouré des batailles et des victoires d'autrefois. Il admirait la simplicité de ce grand personnage à qui on n'osait donner de louanges, et comme Eugène avait l'habitude de parler bref, il se mit à parler bref. Lui, si prompt d'habitude à juger et à mépriser, il est respectueux de ses anciens et se défend de s'ériger en juge et de « prononcer d'un ton doctoral en sentence ce que chacun aurait dû faire. » Il veut n'être qu'un écolier auprès de ces maîtres, instruits à force de services et d'années et de blessures. Et pourtant il voit bien qu'il aurait fallu attaquer les Français, qui ne pouvaient déployer leur armée dans la dangereuse position où ils étaient, et qui auraient été détruits s'ils avaient été vaincus. Il est sévère pour les contingens d'empire et l'armée autrichienne : « La campagne présente est une école où l'on a pu profiter de la confusion et du désordre qui règne dans cette armée. » Le premier jour, il a remarqué l'encombrement des états-majors; quand il s'est présenté au prince Eugène, « c'était si plein de généraux impériaux autour de lui, qu'on pouvait à peine fendre la presse. » Il se moque de la tenue peu martiale et du luxe des officiers autrichiens. Il a regardé les régimens d'Autriche avec la sûre clairvoyance de l'œil paternel : un seul lui a paru bien tenu; aussi a-t-il retenu le nom du colonel, le baron de Riesdal, qu'il engagera à son service, l'année d'après son avènement : « Je me souviens, lui dira-t-il, que votre régiment était le seul qui fût en ordre. » Qui sait si l'expérience acquise dans cette campagne, et la certitude de la supériorité des troupes prussiennes, cette certitude que donne le *de visu*, n'expliquent point en partie que Frédéric ait osé, dès qu'il fut roi, ce coup hardi contre l'Autriche?

Il s'est éprouvé lui-même sous le feu. C'est une vie nouvelle qui commence avec ce métier d'exposer sa vie tous les jours, et la première rencontre s'appelle un baptême. Il arrive aux plus braves de sentir ce jour-là le sang affluer *circum præcordia*; d'autres, comme Frédéric, sont allés au feu tranquillement, ainsi qu'à un rendez-vous prévu auquel ils ont été destinés par la naissance et préparés par l'éducation. Il écrit très simplement au roi qu'à

peine arrivé, il s'est rendu aux avant-postes pour reconnaître les retranchemens français, et qu'il chevauchera le lendemain le long des lignes. Il note que trois hommes ont été tués dans une redoute où il a passé, tués misérablement, dit-il; parole humaine prononcée devant les premiers morts par un prince qui jettera tant de cadavres sur tant de champs de bataille.

Il est au naturel, point troublé, point excité, ému seulement d'une émotion gaie; il dit de jolies choses sur l'odeur de la poudre; il aime le bruit du canon, et il a été ravi que, pendant son premier repas au camp, la première santé portée par lui ait été accompagnée d'une canonnade française. Un jour, au retour d'une reconnaissance, il passait dans un bois où des boulets coupaient les branches; des officiers autrichiens qui l'accompagnaient remarquèrent qu'il continuait la conversation, et que sa main, sur la bride de son cheval, demeurait tranquille. Il plaisante les camarades qui ne l'ont pas accompagné, comme ce pauvre Natzmer, qui est resté là-bas derrière son poêle, et qu'il appelle un écriturier. Lui qui n'écrivait en allemand que lorsqu'il y était forcé, le voilà qui fait des vers allemands, comme s'il sentait que la rudesse de la langue maternelle convenait mieux à l'expression de la vie guerrière :

> ... Wer nicht kann Kartaunenknall' und Stücken hören brausen,
> Dem rathe ich er bleibe zu Haus,
> Und laufe der Mutter den Zipfelpelz aus...

« A celui qui ne peut entendre le bruit du canon et le sifflement des boulets, je conseille de rester à la maison, et de courir derrière la camisole de maman. » *Kartaunenknall* et *brausen* rendent mieux que nos mots français l'éclat d'une pièce qu'on tire et le bruit que fait le passage du boulet. Ce rimeur français trouve tout à coup de la poésie de lansquenets. Il célèbre même le noble jus de la vigne, qui lui monte au cerveau et lui fait oublier le cours des étoiles. Il adopte un juron militaire recueilli de la bouche des Hongrois : *ördek teremtete,* c'est le diable qui t'a fait.

La campagne, décidément, n'a pas été perdue pour tout le monde. Frédéric n'y a pu acquérir une expérience complète de la guerre, puisqu'aucune grande bataille n'a été livrée et que tout s'est borné à des campemens, marches et contremarches, mais il a fait une reconnaissance en lui-même, où il a trouvé le jeune héros.

III.

A la fin de la campagne, le héros fut mis à une épreuve d'une autre sorte, d'où il ne se tira pas si bien.

Le roi de Prusse était allé faire un tour à l'armée. Il y avait montré une assez méchante humeur, à cause du désordre qu'il voyait partout, et s'était beaucoup fatigué, ayant voulu être traité non pas en roi, mais en officier, et coucher sous la tente. Il partit souffrant d'un mal qui s'aggrava en route. Vers la mi-septembre, son état était désespéré. Assis sur son lit ou dans un fauteuil roulant, il respirait à grand'peine, ne mangeait presque plus, mettait de l'eau dans son vin, et, après quelques tentatives, où le souffle lui avait manqué, ne fumait plus. Pour se donner l'odeur du tabac, il faisait fumer des généraux auprès de son lit. Plusieurs fois on le crut étouffé; on le roulait précipitamment auprès de la fenêtre pendant qu'il criait : « De l'air ! de l'air ! » Il avait de rares accalmies; un jour qu'il se sentait mieux, il commanda d'amener dans sa chambre deux cents grands grenadiers, dont le spectacle le réconforta, mais le mal reprenait plus terrible; le corps était enflé jusqu'au-dessus du nombril; quand on le remuait, on entendait l'eau battre les parois. Le visage noircissait. Tantôt, le malheureux querellait les docteurs, refusait de prendre des médecines et appelait la mort en battant ses pages à tour de bras. Tantôt, il obéissait aux médecins, se purgeait, se faisait suer devant le feu de la cheminée, et disait à un nègre qui le servait : « Prie ferme ! Je ne mourrai pas. » Mais ceux qui l'entouraient attendaient sa mort d'un jour à l'autre.

Le prince royal était encore à l'armée quand il apprit que son père était en danger de mort. Il lui écrivit des lettres touchantes, où il exprimait ses mille anxiétés et l'espoir qu'il gardait que Notre-Seigneur Dieu laisserait vivre longtemps encore sa majesté pour la consolation de tous. Mais en même temps il laissait voir à sa sœur Wilhelmine sa soumission aux desseins du bon Dieu, qui est le principe de tous les événemens et en dispose selon sa sainte volonté. La margrave s'étant montrée attendrie, il la consolait : « Je suis fort persuadé que, pendant qu'il vivra, je n'aurai guère de bon temps, et je crois que je trouverai cent raisons pour une qui nous le feront oublier assez vite; car ce qui vous attendrit envers lui, c'est, ma très chère sœur, que vous ne l'avez pas vu depuis

longtemps, car, si vous le revoyiez, je crois que vous le laisseriez bien reposer sans chagrin. Consolons-nous donc ensemble, ma très chère sœur ! » Quand les nouvelles deviennent tout à fait mauvaises, il annonce à Wilhelmine que leur père ne passera pas l'année; après avoir décrit l'état du malade, qui a de l'eau dans la poitrine, ni respiration, ni sommeil, ni appétit, et les jambes enflées au-dessus du genou, il avoue qu'il ne peut s'empêcher de pâtir d'une certaine façon : « En revanche, je suis bien aise de me trouver *alors* dans un état à pouvoir vous servir. »

Le moment était venu pour le prince de quitter l'armée, qui prenait ses quartiers d'hiver. Il demanda au roi la permission de s'arrêter à Bayreuth, où il passa quelques jours chez sa sœur. Wilhelmine se plaint amèrement de cette visite dans ses *Mémoires*. Le prince aurait regardé d'un air moqueur la cour de Bayreuth, turlupinant tout le monde et répétant cent fois le mot de petit prince et de petite cour. Il aurait fait placer à la table des altesses, contrairement à l'étiquette, un simple lieutenant de sa suite en disant que les lieutenans du roi valaient bien les ministres du margrave. Il aurait conseillé à sa sœur de casser toute cette cour aussitôt que son benet de beau-père, le margrave régnant, serait mort, et de se mettre avec son mari sur le pied de gentilshommes, pour payer leurs dettes. Il lui aurait dit nettement qu'il ne fallait pas trop compter sur ses largesses, après la mort « du sire, » et qu'elle pourrait fort bien se contenter des quatre plats avec lesquels elle avait été accoutumée à vivre avant son mariage. Si bien qu'elle n'avait pu retenir ses larmes, et, pour toute consolation, son frère lui aurait dit que, sans doute, elle était mélancolique et qu'il allait lui faire passer cet accès en jouant de la flûte. Dans quelle mesure Wilhelmine exagère-t-elle ici? Sa correspondance avec son frère, avant et après la visite, semble la démentir, car elle est pleine d'effusions de tendresse, mais elle et son frère excellaient en phraséologie d'affection. Il se peut bien que Frédéric ait montré son mépris des petites cours et aussi sa résolution de tenir serrés les cordons de la bourse. Wilhelmine ajoute que son frère se montra plus obligeant les deux derniers jours qu'il passa auprès d'elle. Ils s'entretinrent assurément alors « du changement » qui allait arriver. La bonne Wilhelmine comptait bien prendre sa revanche des peines et des humiliations d'autrefois. Il lui était doux de penser que sa mère, dont la hauteur l'avait tant fait souffrir, allait descendre au rang de douairière : « La reine doit être au désespoir. Ce sera un furieux coup pour elle, quoiqu'à la vérité elle serait plus heureuse. »

Le prince arriva le 12 octobre à Potsdam. Le roi, qui pensait mourir tout à l'heure, le reçut avec une émotion touchante; il l'appelait petit Fritz, lui ouvrait son cœur et lui faisait des confidences politiques. Comme il était alors engagé dans le parti de l'Autriche, il regrettait les bénéfices qu'il aurait tirés d'une alliance avec la France. Il pestait contre son chien de ministère, qui l'avait mal conseillé, et contre l'empereur qui le traitait, lui, un vieil ami, comme un chiffon. Il conseillait à Frédéric d'exiler un tel, de faire pendre celui-ci et celui-là; il s'habituait donc à l'idée de transmettre le pouvoir. Par momens, la vieille rancune remontant, il était pris de la peur que Frédéric ne fît un mauvais emploi de l'héritage paternel : « Si tu ne t'y prends pas bien, et que tout aille sens dessus dessous, je rirai de toi dans le tombeau. » Le prince était empressé autour du malade; il s'ingéniait à trouver les moyens de le soulager et de lui procurer un lit commode. Le sentiment filial se réveillait en lui, comme le sentiment paternel dans le cœur du roi, et la mort semblait réconcilier ces deux êtres qui s'étaient fait tant de mal. La vue de son père qui avait deux aunes et quart d'enflure autour du ventre et les pieds ouverts, arrachait des larmes au prince, à qui les yeux sortaient de la tête, mais le roi l'ayant renvoyé à Ruppin, les larmes se séchèrent comme par enchantement. Frédéric se plaint à sa sœur de « cette invention qui a pris au roi, tandis qu'il est à l'agonie; » il ajoute qu'il est touché jusqu'au fond de l'âme des souffrances de son père, mais qu'il se prépare de tout son possible à ce funeste événement.

En effet; à un ami, qu'il a pris pour confident, il dit tout ce qu'il fera le premier moment après que le roi sera mort; en quel endroit il se rendra d'abord; quand il se fera prêter l'hommage; s'il se fera couronner; comment il règlera le deuil et la cour; quelles nouvelles charges il introduira; comment il traitera ses ministres dans les conférences, de quel ton il leur parlera et s'ils seront de ses parties de plaisir; quel accueil il fera aux ministres étrangers, s'il leur donnera des audiences publiques, s'il les fera dîner avec lui ordinairement ou seulement les jours de fête; si, aux jours de cérémonie, il dînera seul; quelles gardes il entretiendra, comment il les nommera, habillera et paiera; s'il gardera les colosses; s'il continuera les levées en pays étrangers, quel règlement il fera dans l'armée et l'administration; quels sont ses sentimens sur la justice et sur la religion; en quel endroit il fera loger la reine et quelle subsistance il lui donnera; ce qu'il fera de ses frères; ce qu'il pense des favoris de son père et s'il leur destine un mauvais sort; à quelles charges il élèvera certaines personnes, qui à présent n'y songent pas; ce qu'il adviendra des

autres, qui se flattent à cette heure d'une grande fortune. Bref, du petit au grand, il a tout prévu et tout résolu. Il disait à cet ami, Alexandre de Wartensleben : « Oui, mon cher petit comte, j'aurai beaucoup de travail un jour, mais j'espère de le surmonter et il y a assez de plaisir d'être l'unique roi de Prusse. » Il considère si bien les affaires de Prusse comme les siennes qu'il recommande à Grumbkow de suspendre toute conversation avec les étrangers, et il commence une très inattendue et très grave négociation avec le ministre de France, La Chétardie.

Cependant le roi Frédéric-Guillaume désenflait. L'eau lui coulant des jambes et des pieds par des crevasses, il se trouva soulagé. Au commencement de novembre, il montrait avec joie son ceinturon diminué d'une main entière. L'appétit revint et le sommeil, mais comme un grand malaise persistait, les médecins doutaient encore de la guérison et le prince royal n'était pas rassuré : « Je souhaite, écrivait-il au roi, que nous recevions de bonnes nouvelles de la maladie de mon très gracieux père. Certainement, l'ardente prière et les vœux de tant et tant de gens obtiendront quelque chose de Notre-Seigneur Dieu. Plût à Dieu que je pusse venir en aide à mon très gracieux père ! Je donnerais volontiers ma vie pour lui. » Dieu ne demanda pas ce sacrifice à Frédéric; novembre finit, décembre commença et s'acheva; la mi-janvier, terme ultime fixé par le prince, approchait : « Je vous marque avec le plus grand étonnement, écrit Frédéric à sa sœur, que le roi se remet entièrement, qu'il commence à marcher et qu'il se porte mieux que moi. J'ai dîné avec lui hier, et je puis vous assurer qu'il mange et boit comme quatre... C'est un miracle aussi extraordinaire qu'il y en a eu... et il faut croire que le bon Dieu a de bonnes raisons de lui rendre la vie. » Le changement est si complet que Frédéric ne croit plus que son père ait jamais été malade. Il oublie l'eau dans la poitrine, l'essoufflement, l'insomnie, les jambes enflées et rouges, et les deux aunes et demie de circonférence : « La maladie du roi n'est que politique ; il se porte bien dès qu'il en a envie ; il se rend plus malade quand il le trouve à propos... Vous pouvez compter, ma très chère sœur, que, grâce à Dieu, il a la nature d'un Turc et qu'il survivra à la postérité future, pourvu qu'il en ait envie. » Et cette lettre mélancolique se termine par ce mot de philosophe : « Dégoûté du monde de tous les côtés, comme je le suis, je donne extrêmement dans les réflexions qui me font connaître de plus en plus qu'il n'y a aucun bonheur stable et permanent à trouver ici-bas... »

IV.

Frédéric ajourna donc le plaisir d'être seul roi de Prusse, mais il aurait voulu prendre au moins sa part d'événemens qu'il ne dirigeait pas, — qu'il aurait tout autrement dirigés, — et retourner au Rhin pour y faire la campagne de 1735. Le roi n'était pas disposé à lui accorder cette compensation. Le prince le prie et le supplie de ne pas le déshonorer devant l'Europe, qui ne voudra pas croire qu'il soit retenu par son père, puisqu'elle sait que celui-ci le destine à la vie des braves. Et ce sera pour lui, en même temps qu'une honte, un cruel chagrin, *crueller Chagrin*, de n'être pas à l'armée pour tout voir et profiter de ce qu'il verra, *um zu profitiren*. Le roi faisant la sourde oreille, il s'avise d'un moyen extrême; il prie la princesse royale d'intercéder pour lui. Toute heureuse que son mari daigne espérer d'elle un service, la pauvre femme s'empresse : « Votre Majesté m'a fait la grâce de me choisir pour sa belle-fille, grâce que je reconnaîtrai toute ma vie, et lui en serai redevable jusqu'au dernier soupir. Votre Majesté voudra aussi que je sois heureuse. Elle me pourra le rendre par là, puisque le prince royal m'en a tant priée de le faire, et m'ayant écrit qu'il en aurait une reconnaissance éternelle et sans égale. » Le roi répondit affectueusement à Madame sa fille que, si elle était au fait des affaires, elle trouverait elle-même que des raisons très importantes mettaient au voyage des obstacles invincibles.

Il paraît bien que les raisons du roi étaient bonnes en effet. Il ne se souciait pas de s'engager plus avant dans le parti de l'Autriche, en envoyant son fils à l'armée pour la seconde fois, et de dépenser de l'argent, sans profit et sans gloire, car il n'était pas glorieux, disait-il, pour un prince royal de Prusse, d'être le témoin de l'inaction impériale. Frédéric se résigna : « Je suis persuadé que mon très gracieux père a ses raisons ; » mais il écrivait à sa sœur : « Il me dit qu'il a des raisons très cachées. Je le crois, car je suis persuadé qu'il ne les sait pas lui-même... Mon Dieu ! je suis charmé de la conduite du duc de Brunswick. Il a eu la politesse de mourir pour faire plaisir à son fils. Je trouve qu'il n'a pas abusé des grandeurs de ce monde ! »

A la place de la campagne, le roi proposa au prince un voyage d'agrément, ou qu'il croyait tel. Il y mit les formes les plus séduisantes, et il importe de lire avec attention cette lettre, dont il avait pesé tous les termes :

« J'ai à vous demander s'il vous plairait de faire en Prusse un voyage d'agrément de cinq ou six semaines pour examiner et pour apprendre l'économie et la façon de ce pays-là, et pour voir ce qui y manque encore et ce qui fait que cela ne veut pas encore bien aller là-bas. Cela peut vous être très utile de bien regarder ce qui se passe là-bas aussi bien dans les villes que dans les campagnes et dans les offices, puisque vous devez pourtant gouverner ces pays et vous ne vous trouveriez pas bien d'être obligé de vous en fier aux rapports spécieux de gens qui sont très intéressés pour la plupart. Je n'ai que trop éprouvé cela, et, quoique ce pays soit un de mes plus beaux, je dois pourtant avouer qu'il est encore dans un méchant et misérable désordre. Si donc vous voulez aller là-bas, je vous donnerai une instruction complète où vous verrez sur quelles parties vous devez proprement porter votre attention, comment j'ai ordonné là-bas l'administration et ce qui s'y trouve encore à désirer. Vous serez autorisé à vous informer exactement de toutes les circonstances auprès de la chambre des domaines et de guerre et partout où cela sera nécessaire. Les régimens qui sont en Prusse, vous verrez, par la même occasion, s'ils sont en ordre, comme je veux qu'ils soient, et vous pourrez redresser tout ce qui ne sera pas en ordre. J'attends votre opinion là-dessus et je suis toujours, avec la plus sincère affection, etc. »

La Prusse, c'est-à-dire la province lointaine située hors d'Allemagne, au-delà de la Vistule, était un des objets les plus chers et les plus douloureux de la sollicitude de Frédéric-Guillaume. Elle avait été martyrisée par la guerre au temps de son grand-père, le grand-électeur. La Pologne y avait envoyé ses Tartares, qui avaient brûlé 13 villes, 249 bourgs ou villages et enlevé 23,000 prisonniers. La famine et la peste, escorte habituelle de ces sauvages, avaient tué 80,000 hommes. Au cours du demi-siècle qui suivit la paix d'Oliva, le pays s'était un peu refait, mais pendant trois années, de 1708 à 1711, une peste charbonneuse venue d'Orient le ravagea de nouveau; il perdit 235,000 âmes, plus du tiers de la population; dans les seuls cantons lithuaniens de la Prusse, 150,000 hommes, qui faisaient les trois quarts des habitans, moururent. La plus grande partie des villages étaient abandonnés ; la campagne en friche se recouvrait de broussailles, et le bétail, errant sans gardiens, nourrissait les loups. Dans cette ruine demeuraient debout les monumens des chevaliers teutoniques, qui jadis avaient conquis le pays sur les Prussiens idolâtres. Leurs églises et leurs châteaux, bâtis en briques sur blocs erratiques, leurs palais d'architecture sarrasine, souvenirs et témoins d'un âge héroïque, semblaient reprocher à ces mo-

dernes d'avoir laissé dépérir la terre conquise par eux pour l'honneur de Marie mère de Dieu. Les paysans qui avaient survécu étaient-ils demeurés chrétiens? Il n'y avait pas si longtemps que les dieux païens étaient encore adorés dans les bois de Prusse, où se cachait un clergé de prêtres et de prêtresses. Un moine franciscain du XVIe siècle raconte qu'il tomba un jour dans un conciliabule d'impies et qu'il y aurait trouvé le martyre, s'il n'avait su le prussien et n'avait juré en cette langue, par Perkun, le dieu du tonnerre, qu'il ne rapporterait pas à l'évêque ce qu'il avait vu. Aujourd'hui encore, dans la Lithuanie prussienne, les paysans se souviennent de Perkun, qui tonne au ciel; de Bligullis, qui sème la neige; de Lagema, la déesse de la terre, qui fait pousser les moissons et dont l'arc-en-ciel est la ceinture. Ces pays-là sont bien jeunes en comparaison des nôtres : ils ont reçu le christianisme douze cents ans après nous, un siècle avant que Christophe Colomb le portât en Amérique.

A peine roi, Frédéric-Guillaume avait entrepris de refaire la Prusse. Son premier soin fut de combler les vides, ces *wüste Stellen*, dont la vue lui faisait mal, parce qu'il pensait qu'à cette place déserte un homme pourrait travailler et payer l'impôt. Il répandit dans toute l'Allemagne et en Europe des appels rédigés en allemand et en français, promettant à tous ceux qui viendraient s'établir en Prusse le transport gratuit, la subsistance le long de la route, tant de groschens par jour par tête d'homme et tant par tête de femme; et, à l'arrivée, de bonnes terres, des charrues, des faux, des bœufs, des vaches, des chevaux, de la semence, des années de franchise d'impôt, même la franchise du service militaire. Un assez grand nombre de familles arrivèrent de la Suisse, du Palatinat et de la Franconie dans les premières années du règne, mais c'étaient des gouttes d'eau pour remplir un lac desséché. Frédéric-Guillaume enviait à son aïeul, le grand-électeur, la bonne fortune qu'il avait eue de vivre au temps de la révocation de l'édit de Nantes, qui lui avait procuré tant de sujets et de si grande valeur.

Heureusement, le baron de Firmian, prince-évêque de Salzbourg, seigneur de 200,000 sujets, se mit à jouer les Louis XIV. La réforme avait osé pénétrer dans l'évêché; ses prédécesseurs, après avoir essayé de la combattre, s'étaient résignés à la tolérer, mais lui, dès son avènement, avait entrepris de ramener sous la crosse le troupeau dissident. N'y pouvant réussir, il avait appliqué l'article de la paix de Westphalie qui autorisait les princes à ne tolérer chez eux d'autre religion que la leur, et il avait condamné ses sujets protestans à l'exil. Avant même que l'évêque eût pris sa décision,

Frédéric-Guillaume, flairant la chair d'émigrant, avait fait savoir à ses coreligionnaires de Salzbourg qu'il les recevrait volontiers chez lui. Dès que le décret d'exil eut paru, il publia cette déclaration : « Par charité chrétienne et cordiale compassion, j'ai résolu d'offrir une main secourable à mes coreligionnaires de Salzbourg, vivement contraints et poursuivis, et, à cette fin, de les recevoir et de les transporter dans certains districts de mon royaume de Prusse pour les y pourvoir. » L'appel fut entendu; des agens de Frédéric-Guillaume lui annoncent l'arrivée prochaine de 5,000 à 6,000 Salzbourgeois; il fait ses préparatifs pour les bien recevoir, mais le nombre des exilés qui veulent se rendre en Prusse s'accroît de jour en jour. Un des commissaires envoyés au-devant d'eux pour les guider et les protéger pendant le voyage annonce avec terreur au roi qu'il lui faut compter sur quelques milliers de plus : « Très bien! écrit Frédéric-Guillaume en marge de la dépêche! Dieu soit loué! Quelle grâce Dieu fait là à la maison de Brandebourg! Car certainement ceci vient de Dieu. » A Potsdam, il voulut voir la première troupe de ces hommes que Dieu chassait de leur pays exprès pour qu'ils allassent coloniser la Prusse, il les fit ranger dans le parc et parut sur le front. Il adressa la parole à quelques-uns, les interrogeant sur la foi, comme s'il passait la revue des consciences. Content des réponses qu'il trouva modestes et conformes à l'Évangile, il cria de sa voix de colonel : « Ça ra, mes enfans! ça ira très bien! » Un autre jour, il rencontra en promenade une seconde troupe; il se mit sur le côté de la route, fit défiler devant lui les Salzbourgeois et les invita à chanter le cantique : « C'est sur mon Dieu que je me repose dans le danger! » Comme ils s'excusaient de ne pas savoir l'air, il entonna le chant à pleine voix, et toute cette foule se mit à chanter avec lui. « Allez, leur dit-il, et voyagez avec Dieu! *Reiset mit Gott!* »

Ils voyagèrent avec Dieu vers la Prusse, où ils s'établirent au nombre de 15,500, 5,000 d'entre eux étant demeurés dans les pays allemands du roi où il y avait aussi des places à remplir. Ce n'est pas seulement une crue de population qu'ils apportaient; ces 15,000 Salzbourgeois valaient plus que 100,000 Prussiens. Ils n'étaient pas les premiers venus, les hommes qui abandonnaient, pour obéir à la voix intérieure, leur pays de naissance, un des plus charmans du monde. Plus d'un laissait derrière lui des biens considérables, dont la vente obtenue par le roi fit entrer en Prusse quelques centaines de milliers de thalers. Même les plus pauvres apportaient un trésor; ils savaient des métiers; artisans ou laboureurs, répartis entre les villes et les campagnes, ils allaient donner des leçons aux sauvages ruinés de la pauvre Prusse.

Une province à refaire avait besoin d'artisans spéciaux pour telle ou telle besogne. Il fallait partout des ouvriers de bâtiment : charpentiers, maçons, couvreurs, menuisiers, vitriers ; ici des meuniers, ailleurs de bons directeurs d'exploitation agricole, ou bien des valets de charrue, ou bien des bergers et des vachers. Le roi les prenait dans ses pays d'Allemagne. Il a remarqué, dans un voyage en Lithuanie, que les paysans ne savent pas soigner les vaches et s'est rappelé qu'il a vu dans le pays de Magdebourg d'excellens vachers : ordre au président de la chambre de cette province d'expédier trois pâtres de vaches, connaissant bien le bétail et capables de le soigner. La conclusion de ces ordres était toujours la même, qu'il s'agît de trois vachers, ou de trois directeurs d'exploitation, ou de cinquante valets de charrue, ou de cinquante servantes, ou de quatre cents jardiniers : les présidens des chambres devaient procéder par voies de persuasion envers « les gens exigés pour la Prusse, » mais, s'ils ne se laissaient pas persuader, les lever, *aufheben*, et les envoyer sous escorte au lieu désigné. Le plus souvent, il fallait user de la force ; les volontaires de la transportation étaient rares, à l'étonnement du roi qui disait : « Puisque ces gens-là sont nécessaires où on les demande, je ne parviens pas à découvrir les raisons qui les empêchent d'y aller. »

Sur toute l'étendue de la province, on bâtit, ou plutôt le roi bâtit ; c'est lui qui donne avec le dernier détail les plans des villes, des villages, des maisons, des jardins, et qui choisit les sortes de culture selon les terroirs. Il interdit les grossiers instrumens agricoles, comme la houe ou la meule à la main, et fait fabriquer des charrues et construire des moulins. Les naturels de Prusse ne savent même pas lier leurs gerbes ; ils y emploient la paille fraîchement coupée ; il leur adresse une instruction sur la matière. Il choisit pour leurs troupeaux de bons reproducteurs, les boucs de Kottbus, qui sont vigoureux et portent la meilleure laine. Les cantons de Lithuanie sont riches en prairies naturelles : il y établit en grand l'élève du cheval afin que ses sujets ne soient plus obligés d'acheter à l'étranger des chevaux de labour. Il fait défricher les broussailles et il ordonne, en grand toujours, des plantations d'arbres : en deux années, 335,219 arbres, dont 120,875 fruitiers, ont été plantés ; il n'est pas satisfait : « Le pays est grand ; doivent encore planter autant d'arbres ! » La Prusse est surtout un pays agricole ; pour y introduire l'industrie, il commande que toute la laine du pays soit ouvrée dans le pays. Comme il a vu les femmes de Kœnigsberg flâner dans les rues, il fonde une école de filerie à leur usage. De bonnes fileuses seront envoyées dans les

campagnes pour y donner des leçons : toute femme qui ne filera pas sera condamnée à une amende.

Les routes étaient défoncées, recouvertes d'eaux et de broussailles : il les dessèche et les défriche, et comble les trous. Les rivières sortaient de leurs lits encombrés de vase : il cure les lits et les y fait rentrer. Il ouvre des routes nouvelles et creuse et rectifie des fleuves pour les rendre navigables. Ici, comme à la bâtisse, l'armée travaille avec les paysans et les ouvriers. C'est qu'il faut tout de suite faire circuler les marchandises et ouvrir les débouchés. Le roi a déjà traité avec une compagnie russe, qui achètera du drap de Kœnigsberg pour l'armée de la tsarine. Il espère que les paysans vont exporter leur bétail et leur beurre, et ne veut pas que le commerce de Prusse demeure aux mains des Hollandais et des Anglais qui « sucent la graisse de son pays. » — « Toutes les nouveautés que j'ai faites pour le commerce, Dieu le sait, dit-il, et que j'ai fait cela pour que le plat pays florisse. »

Il défend sa plantation de Prusse contre les ennemis du travail de l'homme. C'est au retour d'un voyage dans ce pays qu'il a écrit : « Ici, il y a autant de loups que de moutons. » Les paysans, impuissans à défendre leurs moutons, laissaient troupeaux et maisons, et s'en allaient : le roi organise de grandes chasses et offre des primes aux tueurs de loups; le mal était si grand que la prime monte de 1 à 16 thalers par tête de vieux loup. La même guerre est faite aux ours et aux sangliers, mais les petites bêtes sont aussi méchantes que les grosses ; les moineaux prélèvent plus que la dîme sur les fruits de la terre et des arbres : chaque paysan devra présenter chaque année un certain nombre de têtes de moineaux, selon son rang dans la société ; le propriétaire 12 têtes et le berger 6. Par centaines de mille sont massacrés ces malfaiteurs.

Le roi se mesure avec un ennemi plus cruel encore, la peste des animaux. Toutes les précautions imaginables, il les a prises, amendées et perfectionnées. Il impose au bétail qui vient de l'étranger des certificats d'origine et des quarantaines. Il ordonne que les cadavres des animaux soient enterrés avec cornes et peaux et saupoudrés de chaux, à cinq aunes de profondeur, afin que l'herbe qui poussera sur ces sépultures ne donne pas la contagion aux chiens et aux corbeaux qui la transporteraient ensuite. Il prescrit la surveillance des bêtes malades et la purification des vêtemens des pâtres qui les soignent, et l'isolement des lieux infectés, d'où ne sortiront ni bêtes ni gens. Pour les contrevenans, il édicte des peines terribles, même la mort, qui ne lui coûtait guère, comme on sait : l'équarrisseur qui sera convaincu d'avoir dépouillé une

bête malade sera pendu. Chaque année, le roi prenait de nouvelles mesures, et, ne sachant plus que faire, il priait tout le monde par affiches de lui donner des conseils.

Frédéric-Guillaume savait que, tant vaut l'ouvrier, tant vaut l'œuvre. Ce despote s'élevait par le sentiment d'un intérêt bien entendu jusqu'à comprendre la dignité de l'homme. Il protège les paysans contre leurs seigneurs, qui les traitaient comme des bêtes. Il supprime les corvées et les redevances abusives, et défend contre l'usurpation des féodaux l'héritage des pauvres. Chez lui, dans ses domaines, il abolit le servage : « Sa Majesté a considéré que c'est une noble chose que les sujets se glorifient d'être, au lieu de serfs, des hommes libres. Ils jouissent bien mieux de ce qu'ils ont. Ils font leur travail et métier avec d'autant plus de zèle qu'ils travaillent pour eux et qu'ils sont plus sûrs de posséder leur champ et propriété, pour eux et pour les leurs, dans le présent et dans l'avenir. »

Comme le servage, la barbarie est improductive; comme la liberté, l'église et l'école sont fécondes. Frédéric-Guillaume, l'année même de son avènement, avait pris des dispositions pour rendre l'enseignement obligatoire dans ses États. Quatre ans après, il édictait l'obligation, attendu que les parens négligent d'envoyer leurs enfans à l'école, et qu'à cause de cela « la pauvre jeunesse demeure ignorante de la lecture, de l'écriture et du calcul aussi bien que des choses hautement nécessaires à son salut. » Mais comment appliquer la loi en Prusse? Il n'y restait que très peu d'écoles, et dans un état pitoyable; aussi rares étaient les églises et les pasteurs : la plupart des sujets du roi étaient obligés de faire de longs voyages pour entendre un prêche. Frédéric-Guillaume demande aux universités de Halle et de Kœnigsberg de lui fournir des maîtres et des ministres de l'évangile, qui sachent la langue lithuanienne, pour être entendus par leurs élèves et leurs ouailles. Il donne pour les constructions le terrain, les matériaux, le charroi, et de l'argent. Il presse de ses ordres répétés les administrations, et s'irrite de leurs lenteurs : « Vous voulez donc maintenir ce pauvre pays dans la barbarie? Mais si je cultive et améliore le pays et que je n'y fasse pas de chrétiens, toute mon œuvre est inutile! »

Œuvre chrétienne, œuvre allemande en même temps. C'est d'Allemagne qu'il fait venir les hommes, d'Allemagne les instrumens et les méthodes de travail. Les champs devront être labourés, « sans exception par des charrues allemandes, *absolute mit teutschen Pflügen.* » Ils devront être ensemencés avec de la « semence allemande. » Dans chaque ferme, il veut un maître allemand, et deux principaux valets allemands. Les jardins doivent être établis

« sur le pied d'Allemagne. » Le mot allemand revient à toute minute. On sent qu'il est prononcé avec orgueil, un orgueil de conquérant ; mais à des conquêtes de cette sorte, qui trouverait à redire ?

Frédéric-Guillaume allait très souvent en Prusse. Il y présidait d'interminables séances de commissions, et dictait des ordres sur chacun des points qui lui étaient rapportés. Absent, il envoyait des commissaires munis d'instructions et de questionnaires ; il exigeait d'eux une correspondance abondante, exacte et minutieuse. Il a fait dresser des tableaux avec colonnes pour mettre des chiffres, et pratiqué la statistique dans la perfection. Je ne saurais dire combien de milliers d'ordres il a donnés. Suivant son habitude, il a eu des impatiences, des inquiétudes, et des momens de désespoir. Parmi les colons, se trouvait plus d'un fainéant et d'un vaurien ; même les bons lui donnaient du tracas, quand ils se plaignaient de leurs désillusions à l'arrivée dans ce pays rude, au milieu de ces sauvages. Dès qu'un colon avait épuisé les années de franchise et qu'il lui fallait payer les redevances et les corvées, il criait à l'injustice et à l'oppression. Les officiers du domaine et les chambres voyaient les émigrans de mauvais œil à cause de l'embarras qu'ils causaient, et plus d'une fois ils provoquèrent des révoltes. L'énormité des frais d'établissement étonnait toujours le roi, bien qu'il les eût calculés. En réponse à des demandes de crédit pour payer des dépenses ordonnées par lui, il se soulage un moment en écrivant : « Je n'ai pas le sou, » mais il s'exécute, ajoute sur ses registres la somme aux précédentes, et s'effraie devant le total grossissant toujours. A la fin, il aura rebâti 332 villages, 11 villes et porté la population de la province de 440,000 à 600,000 âmes. Il verra dans ses voyages Allemands et Lithuaniens « entourer de haies les villages et jardins, » et que le pays a bonne mine, et que le bétail n'erre plus sans pâtre dans la campagne. Il mangera du pain lithuanien qui lui semblera bon ; il trouvera dans les chaumières du lard et de la viande et des gens gros et gras. Alors il ne regrettera plus ni peines ni dépenses : « Les millions employés en Prusse, dira-t-il, ne rapportent pas encore de gros intérêts, cela ne fait rien ; avec ces millions, le pays a été mis en culture. » Mais avant d'être arrivé à cette satisfaction, il a passé par des transes terribles : « Je ne suis pas content de mon ménage prussien. Je n'obtiens rien ; au contraire je m'épuise, moi et mes autres pays, en hommes et en argent, et commence à croire que je ne réussirai pas. » Quand il était dans cette disposition d'esprit, la moindre mauvaise nouvelle était une blessure. Un des meilleurs collaborateurs du roi lui écrivait un jour : « Le cœur me saigne,

quand je vois comment, par le grand chagrin et l'altération, la santé et la vie du roi sont mis en danger, alors que la conservation de l'une et de l'autre est de si grande importance. »

V.

Le roi Frédéric-Guillaume pensait donc qu'au lieu de retourner sur le Rhin pour y regarder l'inaction des impériaux, le prince royal ferait mieux d'aller étudier en Prusse l'œuvre de son père; mais ces mots : « Vous verrez comment j'ai ordonné là-bas l'administration, » ne laissaient pas soupçonner tant de labeur et de tourmens. Il s'excusait de n'avoir pas mieux réussi : « Je dois vous avouer que ce pays est encore dans un méchant et misérable désordre. » Il éprouve comme l'embarras d'un ouvrier qui a mis dans une œuvre le meilleur de lui, et qui sait qu'il sera jugé sur elle, et qui doute d'elle d'autant plus qu'elle lui a coûté davantage et qu'il en a plus joui et plus souffert.

Sans même prononcer le nom de Prusse, Frédéric répondit que, se sachant né pour l'obéissance, il se soumettait à la volonté de son père, mais il écrivit à sa sœur : « Il veut m'envoyer faire un voyage en Prusse; c'est un peu plus honnête qu'en Sibérie, mais pas beaucoup! » Aller en Prusse, c'était, comme il le dit en propres termes, aller à l'étranger. A l'étranger! Mais cette Prusse, cette Sibérie était le berceau même de la monarchie. Quand le roi disait le *royaume*, ce n'était pas du Brandebourg qu'il parlait, ni des duchés du Rhin; à Clèves, il n'était que duc; en Brandebourg, il n'était qu'électeur : en Prusse seulement il était roi. Sa capitale royale était non pas Berlin, mais Kœnigsberg, la ville du sacre. Quelle histoire que celle de ce pays, si Frédéric avait daigné la considérer! Mais il en était encore à cet état d'ignorance que Hille lui reprochait à Cüstrin, en disant qu'il ne savait pas si ses ancêtres avaient gagné Magdebourg aux cartes ou autrement, et, en vrai fils du XVIIIe siècle, il méprisait le moyen âge, qu'il ne comprenait pas. Les Teutoniques, ces pionniers de l'Allemagne dans le *far-east* européen, n'étaient pour lui que des fanatiques, des maniaques de la croisade. Plus tard il profanera leurs monumens : dans cette superbe Marienbourg, résidence des grands maîtres, où le moyen âge a si clairement exprimé la philosophie de son histoire, — car la Marienbourg est à la fois une forteresse, un palais, une église et un monastère, — il mettra des bureaux et des casernes. Il dédaigne les ancêtres dont il est l'héritier. Il est

tout au présent, orienté non pas vers la Vistule qui est au bout du monde, mais vers le Rhin, vers la terre classique des batailles modernes, où Condé, Turenne, Guillaume d'Orange, Marlborough et Eugène ont cueilli les lauriers. Son père, il est vrai, ne savait pas plus que lui la vieille histoire, mais je crois bien qu'il avait quelque vénération mystique pour Kœnigsberg où il fut sacré. Qu'importe Kœnigsberg à Frédéric, qui a résolu de ne point prendre la couronne sur un autel, et fera frapper à son avènement une médaille avec cette légende : Frédéric roi de naissance, *Fredericus rex natura?*

Le prince cependant partit pour la Prusse, et il fit admirablement ce qu'il avait à y faire. Le roi lui avait donné une instruction détaillée : il la suit de point en point. Il regarde de tout près les régimens, la tenue, la taille et jusqu'au teint des hommes, qu'il trouve pâles. Il visite les villages et les domaines, goûte du pain de paysan et en envoie des morceaux au roi. Il est choqué de l'inégale répartition des redevances, qui épargne ici le laboureur et ailleurs le ruine. Il prescrit des expériences comparées sur des modes de culture. Il ordonne à la chambre de prendre à cœur l'affaire de l'enseignement, et veut savoir où elle accroche, *woran sich denn die Sache accrochire.* Il lit, lui aussi, des rapports, et il y répond par des notes marginales en style de son père. Le roi est ravi : « Il m'est particulièrement agréable que vous alliez ainsi dans le détail, *ins Detail,* et que vous vous efforciez de trouver le fond des choses ; cela, c'est le meilleur de tout. » Il a la joie d'expédier des ordres conformes aux propositions de son fils.

Le roi ne s'est donc pas trompé, et Frédéric a tiré grand profit de son voyage. Il ne l'avoue pas à tout le monde ; il écrira après son retour à Ruppin, qu'il arrive du fond de la barbarie, où il a été chargé de commissions auxquelles il n'entendait pas grand'-chose ; mais il s'entendait à tout dès qu'il le voulait ou qu'il y était obligé. Un Français qui l'a vu à Kœnigsberg admire en lui toute sorte de qualités parmi lesquelles sa « fermeté, » et comme il « sait tout examiner. »

Des choses qu'il a entendues et vues ne lui sortiront plus de l'esprit. Dans ses conversations avec le roi Stanislas et les Polonais réfugiés à Kœnigsberg, il a beaucoup appris sur l'anarchie polonaise. Il a rencontré des dragons du roi de Pologne : les chevaux étaient passables, mais de toutes couleurs, et les cavaliers n'avaient pas bonne mine. Tout autres étaient les soldats de son père. Un jour qu'il a inspecté quatre régimens de cavalerie, il est enthousiasmé, et il lui « démange de se mettre à leur tête pour rabaisser

un peu son voisin, cet impertinent Saxon, qui tranche du roi de Sarmatie. » Il a traversé la Prusse polonaise; le pays avait « un cruel aspect de désert; » il n'y a rencontré que des femmes et quelques enfans. Tout autre était la Prusse de son père : « Les villes sont belles, bien peuplées, et, étant bâties dans toute leur enceinte, la plupart ont été obligées de faire des faubourgs; enfin, le monde fourmille dans les villes et le plat pays, et, dans une huitaine d'années, ce royaume sera mieux peuplé que la Suisse et la Franconie, à cause de la jeunesse de huit, neuf à dix ans qu'on y trouve, et qui tire son origine depuis les établissemens qu'on y a faits. Les Salzbourgeois commencent à se former au génie du pays, et il est certain que ce pays, dans quelques années, sera dans une parfaite culture et à l'abri des malheurs ordinaires. »

Frédéric est sincère dans cette lettre écrite à un ami. Ce n'est donc pas une Sibérie, cette Prusse; ce n'est pas une barbarie; ce n'est pas un pays étranger, c'est la terre royale, refaite par le roi. Malgré lui, il s'est instruit en l'art paternel, qu'il pratiquera plus tard, de « bâtir » une province. C'est peut-être au cours de ce voyage qu'il s'est promis de ne jamais signer un ordre, quand il serait roi, sans s'être demandé si son père l'approuverait. Le père, une fois de plus, lui avait rendu service en forçant ce génie jeune encore, et qui ne se plaisait qu'aux lettres, à la philosophie ou aux grands projets de politique et de guerre, à regarder *ins Detail* sa laborieuse façon de régner. Quand Frédéric, après six semaines d'absence, rentra dans la « garnison chérie, » pour y reprendre la belle pelisse et le livre au coin du feu, il avait fait dans la réalité une bonne lecture.

ERNEST LAVISSE.

LE

NÉO-MALTHUSIANISME

EN ANGLETERRE

Cet été, à Londres, dans un petit théâtre tout plein d'un public très choisi, quelques sociétaires du Théâtre-Français jouaient *l'Ami Fritz*. Quand le rabbin, c'est-à-dire M. Coquelin aîné, en arriva à son éloquente tirade : « ... Vous autres vieux garçons vous n'êtes que d'inutiles épicuriens. Voyez cette malheureuse race juive, persécutée partout, chassée de partout : c'est à la fécondité de ses femmes qu'elle a dû sa longue résistance, sa prospérité actuelle! Et les Anglais, les Américains : ils n'ont pas craint de multiplier, et c'est pourquoi ils couvrent la terre de leurs peuples et de leur richesse! » — quand il eut prononcé ces mots, avec une conviction assez communicative, il y eut dans le public un grand enthousiasme. Les spectateurs français applaudirent, d'un air un peu sceptique, mais les Français prennent facilement l'air sceptique, et surtout quand ils sont émus. Quant aux Anglais, ils étaient flattés, et le manifestèrent avec quelque énergie. Pour nous, nous approuvions leur orgueil. Nous avions encore dans la mémoire de vieux chiffres appris aux écoles, retrouvés depuis partout. Dans l'Angleterre proprement dite, — *England and Wales*, — la population était en 1840 de 16 millions. Elle atteignait 20 millions en 1860, 25 millions et demi en 1880; en 1890 elle était de près de 30 millions. L'accroissement a été pro-

portionnel dans le reste du royaume-uni, si on néglige les pertes que l'émigration a fait subir à l'Irlande. Actuellement la population totale y est de 38 millions : si elle continue à grandir ainsi, elle sera de 88 millions en 1960.

Nous voyions ainsi dans l'avenir le flot anglo-saxon grossir, et déborder sur le monde. Le lendemain, les rapports statistiques du *General Registrar* d'Angleterre et de Galles nous tombèrent entre les mains.

Un mot d'abord sur ces rapports, qui sont admirablement faits. Il n'existait pas en Angleterre, avant 1837, de registres de l'état civil. C'était le clergé qui inscrivait les naissances, les morts, les mariages. Aussi, quand en 1836 un acte du parlement attribua ces fonctions à un administrateur spécial, résidant dans chaque district et communiquant ses registres à un office central établi à Londres, ce clergé fit-il entendre de grandes protestations. Il craignait beaucoup que les fidèles, trouvant suffisantes les déclarations de naissances faites au *Local Registrar*, ne se déshabituassent du baptême ; puis, c'était lui qui jusqu'alors avait bénéficié des sommes versées pour la délivrance des certificats de naissance, de mort, de mariage. L'archevêque de Canterbury déclara inquisitoriale une loi qui violait le secret des familles, et dont l'exécution, assurée par de lourdes pénalités (ceci n'était pas exact), serait ruineuse pour les pauvres. Un autre ecclésiastique anglican disait bonnement : « Cela ne marchera jamais, c'est du rêve pur. Comment le bureau central arrivera-t-il à classer les 88,000 papiers séparés qui lui arriveront par an ? » Collationner 88,000 bulletins, cela lui paraissait dépasser la puissance d'un bureau de statistique. Il dut être très étonné : cette même année 1837 le bureau, à peine créé, reçut 958,000 de ces effrayans petits papiers, et les classa fort bien. Il en reçoit le double maintenant, plus de dix-huit cent mille, et s'en tire tout aisément. Les rapports du *General Registrar*, sir Bridges P. Henniker, sont des modèles de méthode et de lucidité : on y découvre des choses fort instructives et faites pour modifier singulièrement certaines idées.

De 1837 à 1878, la proportion des naissances pour mille personnes alla en augmentant. Si on prend la moyenne décennale de 1850 à 1859 cette proportion était de 34 pour 1,000 ; de 1860 à 1869 elle monte à 35,1, de 1870 à 1879 à 35,5. Il faut cependant remarquer dans le dernier tableau un ralentissement du mouvement de croissance : de la première de ces périodes à la seconde, la natalité augmente d'une unité un dixième ; de la seconde à la troisième, d'une demi-unité seulement. C'est que déjà, dans cette dernière période, les naissances ont commencé à diminuer, et ce mouvement de chute continue d'une manière régulière, sans un

arrêt. En 1879 on n'était déjà plus qu'à 34,7, en 1880 à 34,2; cinq ans plus tard, en 1884, à 33,3; six ans plus tard, en 1889, à 30,5 (1).

Dans le reste du royaume-uni le même phénomène s'est produit. En Écosse, en 1878, la proportion des naissances était de 34,3 pour 1,000 personnes vivantes. Elle est tombée en 1888 à 30,5. En Irlande elle est tombée de 32,1 en 1878 à 22,9 en 1888. Pour l'ensemble du royaume-uni, elle était de 33,3 en 1879, dix ans plus tard, elle est de 29,6.

Ainsi le mouvement de chute est continu. Dans le résumé du rapport on lit chaque année: « Cette proportion est la plus basse que nous ayons vue depuis 1837. » La phrase est d'usage maintenant, le compositeur pourrait l'avoir toute préparée dans son casier.

Le phénomène étant bien constaté, il est intéressant de savoir quelle cause le produit.

Les maladies et la misère ont-elles affaibli la race, la moralité est-elle moins grande? L'Anglais, obligé de peiner plus rudement pour se nourrir, épuisé par une diathèse héréditaire, est-il obligé de garder pour vivre lui-même les forces qu'il consacrait auparavant à perpétuer sa famille? En d'autres termes, est-ce l'animal reproducteur qui a dégénéré? A l'examen cela paraît impossible. La moralité semble avoir gagné, puisque, pour mille naissances, la proportion des naissances d'enfans naturels a baissé de moitié depuis quarante ans. L'instruction s'est répandue. En 1840, 754 personnes avaient déclaré sur les registres de mariage d'Angleterre et Galles ne pas savoir signer. En 1889, on ne retrouve que 168 fois cette mention. Il n'y a pas eu de guerre atteignant directement et douloureusement la nation, la fortune publique a augmenté, le prix des subsistances a diminué. Si l'on répartit par tête le total des comptes liquidés au *Clearing-house* de 1870 à 1879, on trouve un chiffre de 218 livres sterling. Entre 1880 et 1889 cette moyenne s'elève à 226 livres. Le *quarter* de grain, dont le prix moyen était de 51 shillings pendant la première de ces périodes, est tombé dans la seconde à 36 shillings. Ainsi le bien-être général s'est accru de toute façon et la meilleure preuve en est encore dans l'abaissement de la mortalité : la proportion des décès pour 1,000 personnes a baissé de 22,4 pour la période 1841-1850 à 18,8. On a déjà remarqué que les victoires sur la mortalité coïnci-

(1) Voici d'ailleurs les chiffres complets pour cette période : 1880, 34,2 pour 1000; 1881, 33,9; 1882, 33,7; 1883, 33,3; 1884, 33,3; 1885, 32,5; 1886, 32,4; 1887, 31,4; 1888, 30,6; 1889, 30,5.

daient généralement avec une diminution des naissances, mais une simple remarque n'est pas une explication : ce qu'il faut découvrir, c'est comment, par quel mécanisme les naissances diminuent. D'ailleurs, en Angleterre, le mouvement de chute de la natalité va plus vite que la décroissance de la mortalité. Nous avons vu que les freins naturels : maladie, misère, déperdition des forces intimes de la race, n'ont pas eu ici d'action. Toutes les hypothèses ayant été éliminées, il n'en reste plus qu'une : il faut que ce soit la volonté même des reproducteurs qui ait restreint le nombre des êtres humains appelés à la vie. Or, par une coïncidence significative, la diminution des naissances commence un an juste après l'ouverture, en 1877, de la célèbre campagne malthusienne menée par Mme Annie Besant et M. Charles Bradlaugh. Cette campagne n'a pas créé la situation, mais elle a eu un grand retentissement, précisément parce qu'elle érigeait bruyamment en dogme une coutume qu'on commençait à pratiquer en secret.

I.

De M. Charles Bradlaugh nous ne parlerons pas. Ses efforts longs et renouvelés pour la diffusion des doctrines athéistes en Grande-Bretagne, ses refus sonores et successifs de prêter, comme député, serment de fidélité à la reine sur la Bible, parce qu'il ne croyait pas au caractère divin du livre, ont fait connaître au public français son nom, et quelques-uns des traits de sa vie. Mais il est peut-être utile de lui présenter Mme Besant.

Quand, à l'occasion de sa campagne malthusienne, Mme Besant fut traduite devant les tribunaux anglais, elle n'avait pas trente ans. Elle en a donc quarante-quatre maintenant. Récemment, on le sait, elle s'est convertie au théosophisme, et même, succédant à Mme Blavatski, elle est devenue le « mahatma, » la papesse de cette nouvelle religion. Ce n'est pas là le moins curieux de ses avatars, et nous en raconterons peut-être un jour l'histoire : nous étudierons alors soigneusement ses antécédens héréditaires au point de vue religieux. Dès aujourd'hui, il est nécessaire de remarquer qu'ils sont très complexes. Sa famille, apparentée à lord Heatherley, est honorable et ancienne. Son père, le docteur Wood, qui habitait Londres, était un homme intelligent, instruit, passionné de lettres, surtout de lettres anciennes, et si parfaitement et solidement sceptique qu'à son lit de mort, il repoussa le prêtre que sa mère, catholique ardente, lui avait envoyé. Ce fut de lui que sa fille hérita l'ardeur de savoir et l'esprit d'examen, mais il ne put la diriger et la guider, car il mourut en 1852, lorsqu'elle était âgée de cinq ans à peine. Mme Wood demeura veuve, sans fortune, avec

deux enfans, et pour subvenir à leur éducation s'installa à Harrow, où, grâce à la bienveillance du docteur Vaughan, qui était alors *headmaster* du collège, elle prit en pension des écoliers. C'était une Irlandaise protestante, ardente, mystique, visionnaire. « Elle avait, dit sa fille, une forte dose de superstition celtique. « L'affection dont elle entoura ses enfans fut si brûlante et désordonnée que miss Marryatt, la sœur du romancier, rigide évangéliste, et amie de la famille, s'en inquiéta pour la jeune fille et obtint d'être chargée de son éducation. Elle éleva sa pupille avec une religieuse sévérité, lui enseigna l'horreur des bals, des théâtres, des amusemens mondains. Le dimanche, la seule distraction était de deviner des énigmes « bibliques » et de faire l'école aux petits malheureux. Un beau jour, Mme Wood s'effraya de la roideur de l'éducation donnée à sa fille, et la rappela près d'elle. Elle la fit danser avec les *juniors* du collège d'Harrow, l'adora, et lui laissa la bride sur le cou. La jeune fille en profita pour lire Dante, et aussi les pères de l'église. Même elle se passionna si bien pour le catholicisme que, sans les preuves données par Pusey que l'église anglaise peut être catholique sans être romaine, elle serait devenue papiste. Catholique, miss Wood fût entrée au couvent et aurait pris pour époux Christ, l'époux éternel : anglicane, elle épousa un pasteur « pour se rapprocher de Dieu. » Et ce fut ainsi que le révérend Frank Besant devint son mari.

Or, le révérend Frank Besant était un clergyman anglican, conventionnel et conservateur, mais nullement une créature angélique. Quand Mme Besant eut fait cette découverte, elle perdit, en même temps que tout amour pour lui, la moitié de sa foi chrétienne. Une grave maladie d'un de ses enfans lui en fit perdre le reste : « Dieu peut tout, il est bon, et il permet la souffrance! » Cette idée la jeta dans une agonie de doute si terrible qu'elle en tomba malade. Elle s'entoura de livres théologiques pour fortifier sa religion, lut Robertson, Stopford Brooks, Bampton, et n'y trouva que de nouveaux sujets d'inquiétude. Longtemps elle se raccrocha désespérément à cette croyance : « Au moins, il est impossible que Christ ne soit pas Dieu! » Puis elle la sentit s'écrouler à son tour. Alors, elle alla se jeter aux pieds du docteur Pusey, le vénérable chef du *High Church*. — « Je ne crois plus en Jésus-Chris ! — C'est un blasphème, dit Pusey ; il faut éloigner de vous même l'idée d'un tel doute. Lisez Bampton. — Mais je l'ai lu, et bien d'autres encore. — Ah! vous n'avez que trop lu, malheureuse, s'écria Pusey, le démon de l'orgueil intellectuel vous possède, vous êtes perdue à jamais. » Le dernier lien qui la retenait au christianisme était rompu. Elle partit pleine de mépris pour ce prêtre qui lui disait de croire aux enseignemens de l'Église, parce

que Jésus l'ordonnait ainsi, quand c'était du droit même de Jésus à donner un tel ordre qu'elle doutait. Elle lut Renan, Strauss, Auguste Comte, évolua rapidement vers l'athéisme. Son mari voulut la forcer à respecter au moins les formes extérieures du culte, il lui donna, écrit elle, à choisir entre « l'hypocrisie et l'expulsion. » Elle choisit l'expulsion.

Elle partit, emmenant avec elle la fille née de son mariage et pour laquelle elle montra toujours les plus tendres sentimens. Plus tard, son mari lui en fit retirer la garde : elle la réclama âprement et à plusieurs reprises. A travers son existence vagabonde elle conserva toujours un grand instinct de dévoûment maternel et féminin; elle demeura honnête et nul n'accusa jamais sa vie privée. Cependant il lui fallait donner libre exercice à son dévorant esprit. Il existait alors une agitation antireligieuse, connue sous le nom de mouvement sécularistе, dirigée par M. Bradlaugh et à laquelle l'arrivée des réfugiés socialistes français, échappés à la répression de l'insurrection communaliste de 1871, avait donné une nouvelle vigueur. Mme Besant y prit part.

Vous connaissez ces esprits, parfois si séduisans, à qui manque malheureusement la faculté supérieure de direction que le vulgaire appelle le jugement. Ils ne parviennent jamais à accorder leur raison et leurs sentimens. Ils sont religieux d'instinct, car ils ont un très grand besoin d'aimer, c'est-à-dire de croire. D'autre part, leur intelligence très vive, éprise de ce qui est net, bien que se contentant facilement des apparences de la netteté, les pousse à examiner les raisons de leur cœur et à les condamner s'il semble qu'elles le méritent. Ils restent quelque temps dans un état d'équilibre instable entre ces deux pôles moraux, puis sont attirés violemment par l'un d'eux. L'autre cependant continue à agir et fait sentir son influence. Il en fut ainsi pour Mme Besant. Quand, après une grande lutte intérieure, elle eut rompu violemment, non pas seulement avec le conformisme anglican, mais avec toute idée religieuse, il demeura encore en elle des traces brûlantes de son ancienne foi; la preuve, c'est qu'après avoir écrit un éloge d'Auguste Comte, elle ne devint pas positiviste, mais athée, ce qui est fort différent, puisque l'athéisme n'est guère qu'une religion à rebours et transitoire à laquelle on ne se tient pas : on le vit bien plus tard quand Mme Besant évolua vers le théosophisme parce que le surnaturel en est romanesque. Mais du temps même de son athéisme, deux signes montrèrent toujours l'état de son âme : elle poussa au plus haut point l'esprit de prosélytisme et l'esprit de charité. En cela elle diffère de Mme Ackermann qu'on serait tenté de lui comparer, mais qui se contentait d'exprimer en vers un peu gonflés, et dont la forme n'était pas bien à elle, une haine toute théorique de

la divinité. Elle avait le *go*, comme disent les Yankee; elle alla, publia, prêcha. Elle écrivit d'abord pour une revue libre penseuse un certain nombre d'articles réunis depuis sous ce titre : *Mon passage à l'athéisme*. En 1874, elle fit la connaissance de M. Bradlaugh et collabora sous le pseudonyme d'Ajax au journal qu'il venait de fonder, *le National Reformer*. Puis elle s'associa avec lui pour la direction de la *Librairie de la libre pensée* et devint ainsi l'éditeur responsable de livres qui, dans un pays religieux, devaient paraître parfaitement effroyables. En même temps, elle faisait des lectures. Indomptable et fanatisée, elle courut l'Angleterre, l'Écosse, et devint la conférencière la plus renommée du royaume-uni. Ses ennemis les plus décidés reconnaissent qu'elle a le don de l'éloquence populaire : une parole très facile, très chaleureuse, apte à énoncer des idées déjà connues. Elle avait eu le talent de rester femme, quoique auteur; avec un beau front, des yeux brillans, une bouche souriante et bonne, on sait toujours être jolie. Joignez à cela qu'elle s'habillait d'une façon seyante; sa personne illustrait sa doctrine au lieu de la ridiculiser, chose rare. Elle eut de grands triomphes. Au congrès international socialiste de Paris, elle lutta contre le grand agitateur John Burns, celui qui a la réputation, en Angleterre, de savoir le mieux « empoigner » une foule, et le vainquit. Un autre jour, à Bernsley, lors d'une grève de mineurs, elle monta à la tribune, déclara aux grévistes qu'ils étaient dans leur tort, et, ce qui est presque incroyable, les persuada. Ils applaudirent et le lendemain se rendirent au travail. Voilà pour le prosélytisme. Ce fut aussi un sentiment de charité faussé qui lui fit prendre la direction du mouvement malthusien. Pour un positiviste, la charité chrétienne est une faute, puisque le devoir est de supprimer la misère et non de la pallier par des dons inutiles. Mme Besant voulut empêcher les malheureux de procréer des malheureux. Il faut remarquer que depuis Malthus un certain nombre de philosophes et de publicistes avaient continué à soutenir ses principes. On peut citer parmi eux Stuart Mill et plus récemment Owen et le docteur Carlyle, auteur du *Livre de toutes les femmes*. Mais Mme Besant et M. Bradlaugh voulurent s'adresser à un plus grand public, vulgariser la théorie demeurée jusque-là en Angleterre à l'état de pure spéculation. En 1877, ils publièrent une petite brochure intitulée : *les Fruits de la philosophie*, conseils aux jeunes mariés. Le livre n'était pas d'eux, mais d'un auteur anonyme qu'on sut depuis être un certain docteur Knowlton. Mme Besant le jugeait insuffisant et médiocre, mais quand la justice le poursuivit pour obscénité, elle revendiqua hautement, ainsi que son associé, sa responsabilité d'éditeur. Ils déclarèrent qu'ils partageaient les doctrines énoncées et se laissèrent traduire devant le banc de la reine. Le procès

eut un immense retentissement. Suivant l'usage, les accusés attaquèrent au lieu de se défendre et les journaux répandirent les doctrines incriminées en les exposant. Mme Besant se défendit elle-même. Invoquant l'exemple de la France, où les familles, affirma-t-elle, sont volontairement restreintes, et où cependant l'amour filial et l'esprit de famille sont des traits caractéristiques de la nation, elle proclama la moralité du but malthusien. Enfin, très maîtresse d'elle-même, elle termina par ces mots : — « Vous ne me connaissez pas beaucoup, je le sais, mais vous pouvez me juger par mes paroles ici, par ma tenue devant vous. Eh bien! osez-vous dire que j'aie l'air d'une femme corrompue qui veut corrompre? Condamnez-moi, jetez-moi dans une prison, joignez-moi à ce troupeau de malheureuses dissolues et dépravées dont le langage même me causera une agonie,.. une agonie telle que je ne trouve pas de mots pour l'exprimer. Dans cette prison, je continuerai mon œuvre, parmi ces femmes dégradées, oui, parmi ces femmes. Est-ce que vous croyez me déshonorer avec votre verdict de culpabilité? J'ai mon passé pour moi, contre vous... Si vous nous condamnez, nous en appellerons à une cour plus haute, à un plus grand jury, nous en appellerons de vous au monde civilisé, de cette barre à la barre de l'opinion publique, qui, quelle que soit votre décision, dira : « Non coupables. » Nous en appellerons à l'histoire qui nous jugera tous quand nous aurons passé et qui se souciera peu de votre propre jugement. Pesant les choses du fond de l'éloignement des siècles, elle dira que l'homme et la femme debout en ce moment devant vous qui, connaissant la misère de leur temps, les souffrances de leurs frères, unirent leurs mains et leurs vies pour apporter le salut au foyer du pauvre, méritèrent bien de leur époque et de leur génération. Elle dira : « Ils ont bien fait. » Et peu importera ce que vous, vous aurez dit. »

Des applaudissemens éclatèrent. Mme Besant et M. Bradlaugh n'en furent pas moins condamnés « à être emprisonnés dans la geôle de Sa Majesté à Holloway durant six mois de calendrier qui seront comptés à partir du premier jour qu'ils seront mis en ladite geôle, et aussi à payer à Notre Souveraine Dame la Reine la somme de 200 livres chacun en bonne monnaie légale de Grande-Bretagne. Devant de plus les deux condamnés donner sécurité sur leur propre signature pour la somme de 500 livres, et deux suffisantes cautions pour la somme de 200 livres, le tout devant garantir leur bonne conduite pendant deux ans, lesquels seront comptés à partir de l'expiration desdits six mois d'emprisonnement. » Il faut ajouter bien vite que Mme Besant donna caution, mais ne fut pas incarcérée.

Aussitôt sortie du tribunal, Mme Besant, ainsi qu'elle l'avait an-

noncé, continua son œuvre. L'éclat du procès avait fait vendre 100,000 exemplaires des *Fruits de la philosophie*. Malgré cela, elle en arrêta la vente et remplaça cette brochure hâtive par un petit livre écrit par elle et qui se vendit encore mieux. Ce livre était *la Loi de la population*, traduit maintenant en allemand, en italien et en russe, et qui a donné à son auteur une célébrité singulière que sa retentissante conversion a confirmée.

Après avoir rappelé les efforts faits par ses prédécesseurs, Stuart Mill, Carlyle, Knowlton, Owen, Mme Besant déclare que tout reste encore à faire tant qu'on n'a pas porté la doctrine salutaire à ceux-là seuls qui en ont besoin, aux pauvres, par un livre clair, énergique, et à bon marché. Tel est le but de la *Loi de la population*, prix 6 pence. Et elle pose tout de suite, sans discuter, le principe de Malthus, à savoir que la population ne peut s'accroître au-delà de ce que permettent les subsistances, mais qu'elle s'élève toujours jusqu'à cette limite extrême. Conséquence, la misère. Remarquez cet esprit de foi de Mme Besant. Elle ne songe pas une minute à se demander si le principe est vrai, à ouvrir une statistique démographique pour examiner si bien vraiment « la croissance des générations humaines suit une progression géométrique. » Cette formule a l'air scientifique, cela lui suffit. M. Dumont (1), dans un récent ouvrage, observe que les familles aristocratiques anglaises, jouissant de revenus énormes, n'auraient aucune raison pour ne pas s'être développées suivant cette loi, si bien qu'une seule remontant à l'an 1000 devrait avoir aujourd'hui 17 milliards de descendans. Or, elles s'éteignent si vite, au contraire, qu'il n'existe plus aujourd'hui que vingt-quatre pairies, sur trois cent soixante-douze, dont les titulaires remontent au xve siècle. Mme Besant n'a pas eu l'idée de cette preuve par l'absurde. Elle ne s'est pas demandé non plus pourquoi dans l'empire romain la population avait diminué tandis que grandissait la richesse publique. Elle avait besoin d'une croyance, elle a cru en Malthus, et s'est mise à prêcher son évangile sans lui faire subir un examen trop approfondi.

« Des freins puissans, dit-elle, le vice, la misère, la maladie, arrêtent le flot montant des générations. Mais chaque progrès de la civilisation tend à empêcher ces freins d'agir. Chez les peuples primitifs, la faim, la saleté, l'abandon des vieillards, l'infanticide, la guerre, qui tue les vigoureux jeunes gens, les beaux reproducteurs, arrêtent la croissance exagérée de la population. Mais actuellement, que se passe-t-il? Des hommes, des femmes, des enfans qui à

(1) Dumont, *Dépopulation et Civilisation*; Lecrosnier.

l'état sauvage eussent été condamnés à mort, voient leur vie prolongée par la civilisation ; les malades et les vieillards, on les soigne tendrement dans les hôpitaux, leurs parens les sauvent au lieu de les tuer ; les débiles, on les porte ; les boiteux, on leur adoucit la route : à tous, on defend de mourir. La population d'Angleterre croît de 200,000 âmes par an. Elle atteindra 88 millions en 1960.

« Est-ce un bien? vous vous enorgueillissez de votre fécondité ! mais réflechissez donc, malheureux ! 200,000 naissances par an?.. Dans dix ans, là où 100,000 cherchent maintenant de l'emploi, il en viendra 120,000 : là où 100,000 prennent leur nourriture, leur chauffage, leur vêtement, il en viendra 120,000. Le prix de la viande a déjà monté, il montera encore; le grain coûte aussi plus cher. Et ce n'est pas seulement le prix des choses qui augmente, c'est leur qualité qui diminue. Allez dans les quartiers pauvres de Londres, entrez dans une boutique et voyez : sucre douteux, beurre inquiétant, lait bleu, légumes flasques, sans compter le poisson, répugnant à l'œil et à l'odorat, et les *faggots* vénéneux. Vous étonnez-vous maintenant de la pâleur hagarde des misérables que vous rencontrez? C'est avec ça qu'ils se nourrissent. Ils boivent? Il le faut bien, puisqu'ils se nourrissent si mal, mais quelles boissons ! »

Et elle continue son effrayant tableau avec une énergie extraordinaire. Ses argumens sont faux, nous l'avons vu tout à l'heure, puisque le prix des grains a baissé d'un tiers, mais elle se soucie moins d'examiner leur valeur que de les accumuler. Elle montre cette foule blême prenant d'assaut les taudis trop petits, logeant à quarante dans quatre petites chambres, s'empoisonnant de sa propre odeur dans de suffocans ateliers où hommes, femmes, enfans, meurent à demi pour continuer à vivre. Et croyez-vous que les campagnes soient plus favorisées? Certes, sous la fraîche brise qui souffle, avec ces prairies vertes où les enfans peuvent jouer, la santé est meilleure, mais les salaires sont bas, les maisons encore plus sales qu'à Londres, et plus encombrées. Quant aux mœurs, écoutez l'évêque de Manchester : « La modestie doit être une vertu inconnue, la décence une chose inimaginable, dans une petite chambre où les lits ont été serrés les uns contre les autres autant qu'on l'a pu, où père, mère, petits enfans, adolescens, grands garçons et grandes filles, — deux et quelquefois trois générations, — vivent dans la plus complète promiscuité, où toutes les opérations de la toilette et de la nature, s'habiller, se déshabiller, naître et mourir, sont accomplies par chacun sous les yeux de tous, où des enfans des deux sexes jusqu'à quatorze ans, et

même souvent jusqu'à un âge plus avancé, occupent le même lit, où toute l'atmosphère est sensuelle, où l'homme est descendu plus bas que le cochon. »

Mme Besant imite d'ailleurs la franchise de l'évêque anglican. Elle décrit les suites terribles des relevailles de couches trop prématurées auxquelles la nécessité de gagner son pain soumet l'ouvrière, et, traduisant les termes médicaux en langage populaire, explique que les grossesses trop fréquentes sont aussi une des grandes causes des maladies feminines... Est-ce donc bien, est-ce donc moral, de ruiner sa santé pour répandre la misère autour de soi? Non, c'est une perversion qui pousse les époux à fermer les yeux sur les tristes conséquences qu'entraîne l'accroissement indéfini de leur famille. Cette sorte d'intemperance est aussi immorale que l'intempérance dans la boisson. Du reste, trop souvent, les conséquences de la maternité, c'est le crime. Le docteur Lankaster a dit « qu'à Londres seulement, il existe 16,000 femmes qui ont tué le fruit de leurs entrailles ;» et le docteur Atwood, de Macclesfield, a avoué « que fréquemment il avait la preuve, sinon légale, au moins morale, que les femmes se *débarrassaient* de l'enfant qu'elles portaient, mais qu'à ce point de vue Macclesfield n'était pas pire que les autres villes manufacturières. » — Ainsi la misère, la maladie, le meurtre, tels sont les résultats de cette belle augmentation du nombre des vivans. Au lieu de laisser agir ces aveugles, ces horribles freins qu'on a traités de naturels et parfois de providentiels, ne pourrons-nous trouver quelque chose? La science ne nous aidera-t-elle pas! L'homme raisonnable et civilisé doit-il comme la brute s'incliner devant la nature aveugle et méchante? N'y a-t-il pas de salut pour le pauvre?

A cette question Malthus a répondu: Attendez pour vous marier d'être en mesure de nourrir vos enfans, et mariez vous le plus tard possible pour en avoir le moins possible. Étrange remède! L'homme supérieur, prudent, intelligent, ne produirait qu'une petite postérité; l'homme imprévoyant et léger ne limiterait pas la sienne. Ajoutez que le résultat immédiat serait d'aggraver la plus honteuse maladie du siècle, la prostitution. L'homme n'est pas fait pour vivre seul. Admettons même pour un instant que la plaie sociale dont on vient de parler n'existe pas, que l'homme et la femme restent chastes. Leur perfection apparente ne sera qu'une monstruosité; ils sont faits pour être époux, et le célibat est un état inférieur. Les célibataires meurent vite, ils sont maladifs, craintifs, nerveux, ils peuplent les hôpitaux d'aliénés. Ne parlons pas d'autres affections que Mme Besant nous décrit. Elle ne recule devant rien: le moyen de Malthus est récusé; reste donc ce qu'elle

appelle la prudence conjugale. Ici il faut renoncer à la suivre : quand elle emploie l'expression gréco-latine, elle la traduit toujours afin d'être comprise de tous, des intelligences les moins exercées, les plus obtuses. Limiter sa famille, dit-elle, n'est pas plus antinaturel que de se défendre de la maladie par la médecine ou de la foudre par un paratonnerre. Et si l'on parle maintenant d'immoralité, il est permis de demander ce qu'est la morale, sinon le devoir de faire le plus grand bien au plus grand nombre. Mme Besant l'avoue pourtant, dans certains cas, le vice deviendra plus hardi, quelques femmes seront moins chastes. Après? ne peut-on préférer l'impureté de quelques-unes à la mort de beaucoup? et d'ailleurs les Anglaises sont-elles tombées si bas que seule la peur des conséquences de la faute puisse les préserver de la faute elle-même? Non, leur pureté, leur orgueil, leur honneur, toute leur féminité enfin, voilà les vrais gardiens de leur vertu. Toute femme dont l'esprit est noble sait être chaste. Quant à parler d'assassinat, non-sens : on ne peut pas tuer ce qui n'existe pas.

On a dit aussi qu'il était bien inutile de limiter la population, puisque la terre pouvait produire plus qu'elle ne fait maintenant, que la vallée du Mississipi, le Canada, fourniraient bientôt d'abondantes moissons. Plaisante consolation pour les déshérités d'Angleterre, de savoir qu'il pousse du blé dans le Nebraska, puisque ce blé, transporté en Europe, coûte trop cher pour eux. Mais ils peuvent passer la mer, courir à ces moissons, les dévorer sur place et rassasier enfin leur faim héréditaire? Oui, si vous leur donnez d'abord à chacun trois ou quatre cents livres sterling. Émigrer sans un sou, pour faire de la culture, c'est la misère à l'étranger, au lieu de la misère chez soi, voilà tout. Et non-seulement l'argent leur manquera, mais la vigueur. Un Canadien l'a dit au *meeting* du British Association à Plymouth : « Les colonies n'ont pas besoin des enfans dégénérés de vos pauvres. »

Tel est, très résumé et très adouci, ce livre effrayant, faux et convaincu, horriblement choquant sans intention d'obscénité, écrit avec un très grand talent. Nous avons passé sous silence le dernier argument de Mme Besant, celui qu'elle considère comme devant écraser ses derniers contradicteurs. Les Français seront-ils flattés d'apprendre que cet argument est tout simplement l'exemple de leur pays? C'est la prudence conjugale, s'écrie-t-elle triomphalement, qui a sauvé ce pays du paupérisme. La proportion du nombre des adultes au total de la population y est la plus large d'Europe, la proportion des individus au-dessous de trente ans la plus petite. C'est donc là qu'il y a le plus de producteurs de la richesse et le moins de non-valeurs. Il en résulte que le produc-

teur moins pressé vit avec un confort plus grand et jouit plus de la vie. Il n'y existe pas moins de cinq millions de propriétés au-dessous de six acres, chacune est capable de nourrir une famille, à condition que cette famille soit petite. C'est à ces paysans indépendans que M. Thiers a emprunté cinq milliards. Croyez-vous qu'ils auraient pu faire de telles économies s'ils avaient eu des familles nombreuses? Cette aisance générale, que nous souhaitons en vain pour notre patrie, la France la doit à la prudence de ces ménages de petits propriétaires. Cette *vertu* est si fortement enracinée maintenant, malgré les foudres de l'église catholique qui la condamne comme un péché, que le docteur Drysdale affirme qu'un prêtre français a prié le conseil du Vatican de changer sa direction : « Ce n'est pas le péché qui est nouveau, a écrit ce prêtre, mais les circonstances qui ont changé. Cette pratique s'est répandue depuis un demi-siècle par la force des choses... Autres temps, autres mœurs, et les lois doivent changer avec celles-ci. »

II.

N'est-il pas étrange que l'Angleterre nous envie cette diminution du nombre des naissances au moment même où nous nous en inquiétons? C'est qu'en vérité la famille du paysan français est descendue au-dessous de la moyenne, tandis que celle du prolétaire anglais l'a dépassée. Non-seulement la petite propriété est aussi rare en Angleterre qu'elle est fréquente en France; mais cette grande propriété abonde en pâtures où le travail de l'homme n'a que faiblement à s'exercer, en terrains pour ainsi dire de luxe, uniquement réservés à la chasse. Les paysans ne sont donc pas une classe nombreuse. C'est l'ouvrier, l'homme vivant de ses bras, qui forme le fond de la nation. Or, le régime économique auquel celui-ci est soumis l'empêche d'apprendre la prévoyance. Il n'a pas de responsabilité, il touche chaque quinzaine l'argent qu'il gagne; il ne sait pas ce que c'est que de calculer des échéances lointaines. Chose curieuse, et qu'il serait bon de faire observer à quelques socialistes, il est très disposé à s'en remettre de tout à son patron. Quand il a un enfant de plus, il va bonnement lui demander une augmentation. C'est là un fait dont nous avons souvent été témoins.

Il y aurait même lieu de s'étonner du succès de la campagne entreprise par Mme Besant et M. Charles Bradlaugh, s'il n'existait en Angleterre une classe dont l'importance grandit chaque jour, celle de la petite bourgeoisie, des boutiquiers, comme on l'appelle

assez dédaigneusement. Ses revenus sont faibles, elle aime le confortable et possède l'instinct de calcul qui manque au prolétaire. C'est elle qui a prêté l'oreille aux conseils qu'on lui donnait. Les condamnés du *Queen's Bench* ne négligèrent rien, du reste, pour entretenir l'agitation. Plus de deux cent mille exemplaires du livre de Mme Besant avaient été rapidement enlevés : ils lancèrent alors le manifeste de la ligue malthusienne. Le président en était le docteur Drysdale, qui est, jusqu'à ce jour, demeuré à sa tête. En même temps apparut une revue mensuelle dont le but était de répandre les doctrines de Malthus, « le divin protestant. » Ce journal imprima d'innombrables petits traités économiques, coûtant un sou, deux sous au plus. Employant les procédés de réclame religieuse des sociétés bibliques anglaises, il fit même distribuer dans la rue de courtes brochures, des extraits de Stuart Mill faisant l'éloge des petites familles, *le Devoir des parens*, du docteur Drysdale, et un petit traité intitulé : *De la prospérité du paysan français,* par Matthew Arnold. Dernièrement encore, lors du voyage de l'empereur d'Allemagne en Angleterre, le programme officiel de sa visite au Guild-Hall contenait une réclame de la ligue pour *la Loi de la population* et même certains avis d'un caractère plus significatif. La revue reçut une foule de lettres très curieuses. Un quaker, qui semble sincère, lui écrivit pour lui donner son approbation. « Si un jeune homme pauvre, dit-il, au prix de rudes combats, s'est conservé pur jusqu'à vingt-cinq ans, et qu'il connaisse une jeune fille qui lui plaise, mais qui n'a aucune fortune, il pensera : « Si je l'épouse, elle aura six ou même douze enfans. Cette belle femme, la maternité et la misère la flétriront. Voilà qui n'est pas bon. Je ne me marierai point avec elle. » Mais, dès ce moment, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, il cessera de mener une vie honnête. »

On le voit par cette lettre, c'est la bourgeoisie, la classe raisonnable, éclairée, qui prétend avoir des mœurs et de la tenue, celle qui a fait précisément à l'Angleterre son renom de décence, qui a compris les instructions du docteur Drysdale. Quant aux classes pauvres, elles sont plus difficiles à ébranler, mais les petits traités continuent à s'éparpiller dans les rues des grandes villes manufacturières. Certains conseillent à la fois les deux sortes de tempérance : Ne pas boire et ne pas avoir plus d'enfans qu'on n'en peut nourrir, tel est le devoir du sage. D'autres, écrits sur le modèle des livres moraux des écoles du dimanche, vous content l'histoire du mauvais citoyen qui osa commettre une famille nombreuse, et dont tous les enfans ont été pendus, condamnés aux travaux forcés ou mis au *work-house,* tandis que son voisin, un homme rai-

sonnable, a eu la joie de voir ses deux uniques descendans arriver aux plus hautes situations. La masse des ouvriers acceptera la doctrine qu'on lui prêche d'autant plus facilement qu'en vertu même des efforts heureux faits pour élever sa moralité, la différence qui existait entre elle et la classe moyenne tend à s'amoindrir. Le travailleur anglais, surtout quand il est affilié à une petite congrégation protestante dont les membres exercent les uns sur les autres une grande surveillance, tient à passer pour un *gentleman*. « Quand vous avez besoin d'un maçon à Londres, nous disait un propriétaire, vous le voyez arriver le matin avec des vêtemens noirs très convenables et du linge immaculé. Il porte son costume de travail dans un paquet, il exige qu'on lui donne une chambre spéciale où il pourra se changer et se laver avant de sortir. » Entre de tels ouvriers et la petite bourgeoisie, il n'y a plus aucune différence. Ils ont pris à celle-ci ses habitudes tranquilles et propres, et l'instinct du calcul. Beaucoup d'Anglais de la classe aisée se félicitent de les voir se convertir aux doctrines de Mme Besant. Ils s'imaginent que la diminution des naissances empêchera une crise sociale d'éclater. Il est à craindre qu'ils ne se trompent. Aucune décroissance de la natalité n'empêchera jamais celui qui vit de son travail de chaque jour de se demander « pourquoi il y a des gens qui mangent la ration de mille personnes, » et de trouver qu'il pourrait, avec ces rations superflues, nourrir sa famille, si considérable qu'elle fût.

La vérité est que l'Angleterre commence à être congestionnée et qu'elle essaie de se débarrasser de sa population par tous les moyens. Le rapport préliminaire du *Registrar General*, pour l'année 1891, accuse un mouvement d'émigration plus considérable pour les dix dernières années que celui qui eut lieu dans les précédentes périodes décennales. De 1881 à 1891, plus de 600,000 Anglais ont quitté leur patrie sans esprit de retour. Mais cette saignée n'a pas empêché le *restreint* malthusianiste d'agir. Les naissances ont diminué. Elles sont de 288,000 têtes en dessous des prévisions faites d'après la moyenne de 1881. Il faut ajouter que les rapports précédens signalent un phénomène accessoire intéressant. La proportion des personnes mariées pour 1,000 est tombée de 17 en 1874 à 14,7 en 1889; mais ce dernier chiffre est lui-même un progrès sur les années précédentes, où il était plus bas encore. On dirait qu'effrayés des charges qu'ils auraient à supporter, les timides se sont abstenus du mariage; ensuite, les individus mariés se sont abstenus d'augmenter leur famille; et maintenant que cette habitude s'introduit, on va peut-être entrer en ménage plus hardiment.

III.

Si un affaissement de la natalité existe en Angleterre, et qu'il soit intéressant de le constater, il n'en faut pas exagérer la portée. La situation n'est nullement là ce qu'elle est en France. Il est bien vrai que la natalité a baissé de 5 pour 1,000 depuis quinze ans; qu'il y a, sur les prévisions de 1881, un déficit de 288,000 naissances pour l'Angleterre et les Galles qui contiennent seulement les trois quarts de la population du royaume-uni. Mais qu'on n'oublie pas qu'il y a eu encore 3 millions de naissances, et c'est là un beau chiffre, surtout quand on songe que, dans la dernière période quinquennale, la France s'est enrichie à grand'peine de 200,000 habitans, dus en partie à l'immigration d'étrangers. Le seul fait est celui-ci : il y a tendance de la natalité anglaise à décroître. Seulement, une fois qu'on a excité les instincts égoïstes de l'homme, il est difficile de les réfréner. Actuellement, l'Angleterre ne court encore aucun danger, mais il y a pour elle menace de danger. Au moment même où nous écrivions ces lignes, Mme Besant faisait, dans une revue anglaise, une solennelle abjuration de sa foi malthusienne. Elle avoue que les conseils qu'elle a donnés ont été suivis, et que les résultats en ont été nuisibles à l'homme et à la race. Peut-être est-il bien tard pour faire une telle confession, maintenant que son livre a été lu par des milliers de personnes, traduit dans toutes les langues, et la ligue qu'elle a formée en pleine action. Elle a encouru une lourde responsabilité. Nous avons exposé, le plus impersonnellement possible, l'histoire du mouvement qu'elle a dirigé. Nous en avons indiqué les résultats. Qu'il soit permis maintenant de dire à cette âme sans équilibre qu'il est bien difficile de lui pardonner l'effrayante légèreté avec laquelle elle a jeté son pays dans une voie dangereuse. C'est une question trop grave, trop complexe, que celle de la population, pour que nous songions même à la discuter ici; mais c'est une obligation absolue de déclarer qu'avoir prêché de gaîté de cœur la stérilité du mariage est une œuvre tout simplement monstrueuse.

Il est évident que ne pas diminuer de population est d'un intérêt vital pour un État civilisé; car il deviendrait incapable de se defendre et serait bientôt envahi par ses voisins. Si par impossible cette invasion n'avait lieu par force, elle aurait lieu par infiltration pacifique, lentement, et les résultats n'en seraient pas moins funestes. A des croisemens nombreux avec des individus d'origine ethnique différente les anciens propriétaires du sol perdraient rapidement leurs qualités morales et physiques : ce ne seraient plus des Anglais

ou des Français qui vivraient sur tel territoire géographiquement déterminé, mais une race nouvelle qui aurait peu de chances de valoir l'ancienne, car on connaît les tristes résultats que donne en général le métissage. Il se pourrait même que la race ancienne disparût complètement, *se laissât mourir*, prise d'une invincible tristesse de voir installés, sur ce sol où naguère elle régnait seule, ces étrangers plus ardens, plus aptes à la vie et au bonheur. L'histoire a vu de ces suicides mystérieux et muets de tout un peuple : ainsi disparurent les Étrusques.

Non-seulement une nation ne doit pas diminuer, mais elle a le devoir d'accroître sa population et de la jeter sur les parties de la terre désertes ou habitées par des races inférieures de façon à faire monter le niveau moral de l'humanité. Ces émigrans vivront mieux, la loi est qu'ils réussissent. Il n'en faut pour preuve que l'extraordinaire fortune économique des colonies anglaises de l'Amérique, de l'Australie et de l'Afrique du Sud. Quoi qu'en ait dit Mme Besant, les Anglais ont continué à émigrer, et ces fils lointains ne sont pas des enfans perdus. Ils ont emporté avec eux leur langue, leurs besoins, leurs habitudes originelles, ce sont les meilleurs cliens de la mère patrie, ils contribuent à la faire prospérer. Laissons, d'ailleurs, de côté ces considérations économiques qui sont connues; ne parlons pas non plus de l'ordre divin : « Croissez et multipliez. » Mais il est des esprits, et non des moindres, qui pensent que peut-être il est bon pour l'humanité que le plaisir soit compensé parfois d'une douleur. La joie de l'amour, la femme doit la payer par l'enfantement, l'homme, par des préoccupations de chaque jour pour nourrir et élever sa postérité ; et c'est là peut-être la seule chose qui justifie et ennoblisse la volupté. L'homme qui n'a pas d'enfans demeure léger, inconstant. La femme, si elle n'est mère, n'a plus guère de but que le plaisir. Il ne suffit même pas que cet homme et cette femme se contentent d'une paternité limitée. C'est un fait trop fréquent que le fils unique ne connaît pas le respect et qu'arrivé à l'âge d'homme, il manque de virilité et d'initiative. Dans les familles nombreuses, au contraire, les enfans s'élèvent les uns les autres.. Les parens, de leur côté, négligent moins leur devoir de direction parce que leur affection est moins folle et moins molle. « N'ayez qu'un enfant, dit très justement M. Dumont, vous en êtes l'esclave ; ayez-en six, vous êtes leur maître. » Et il fait remarquer avec raison que ce serait une triste armée que celle qui serait composée de fils uniques, ayant toujours vu l'intérêt de leur conservation passer avant tout autre, n'ayant ni endurance, ni instinct de la solidarité, ni habitude de l'obéissance. La diffusion des principes de la nouvelle école

anglaise provoquerait donc un grave abaissement de la moralité et de la dignité publiques. Et puis, à côté de la question quantité, il y a la question qualité. Vous nous dites que les enfans, moins nombreux, seront mieux instruits, qu'ils vaudront plus. Admettons-le un instant. Il n'en est pas moins vrai que c'est prendre une terrible responsabilité que de supprimer volontairement une chance de donner le jour à l'être qui peut résumer les qualités de la race en les portant à leur degré suprême : à l'inventeur qui trouvera précisément le moyen de faire vivre un plus grand nombre de ses frères, au médecin qui leur donnera une vie moins douloureuse et plus longue, à l'artiste qui leur fera connaître les jouissances les plus hautes de l'existence, celles qui en sont la raison d'être. On découvre trop facilement des lois sociologiques, et quand on les a découvertes on croit avoir tout fait. C'est ici le moment de reprendre contre elle l'argument de Mme Besant et de dire que, lorsqu'on a vraiment trouvé une de ces lois, on n'est qu'au début de sa tâche. Il faut s'en servir pour le bien de l'humanité, en modifier les effets si cela est utile, les empêcher même d'agir s'ils sont nuisibles. Or on dit maintenant, et surtout en France, que l'abaissement de la natalité est une loi naturelle. Dans une société où tout le monde peut arriver à tout, où les revenus, l'éducation et même les intelligences tendent à s'égaliser, chacun vit pour soi, consomme toute sa substance. Un homme ayant des goûts d'ambition, de luxe et d'esthétique, dépense naturellement beaucoup plus qu'un ignorant dont les goûts peu élevés sont peu coûteux : celui-ci seul a donc assez de superflu pour nourrir de nombreux enfans. En résumé, dans un pays dont la moyenne intellectuelle est supérieure, la natalité doit être faible ; dans un pays à moyenne intellectuelle basse, et où les classes sont des castes dont on ne peut sortir, la natalité doit être élevée : il en est ainsi en Italie, en Autriche et en Russie. Ceci est vrai, mais par cela même que les démocraties en question sont intelligentes, le jour où vous leur aurez démontré qu'elles se nuisent en réduisant au-dessous d'un certain chiffre le nombre des familles, le jour surtout où elles l'auront éprouvé d'une manière sensible, à la suite d'une guerre, ou même d'un simple *manque à gagner* économique, — et c'est le cas de la France, dont le commerce extérieur doublerait si elle avait dans ses colons, comme l'Angleterre, des cliens naturels, — ce jour-là, vous verriez cette démocratie renverser votre loi : car il y a une chose dont les économistes ne tiennent jamais compte, et qui peut à tout instant modifier les faits qu'ils constatent, c'est la liberté humaine.

PIERRE MILLE.

LES

LIVRES D'ÉTRENNES

Lorsque l'on a douze ou quinze fois émis des considérations générales sur les *Livres d'étrennes*, il devient assez difficile d'en dire quelque chose de neuf... La faute en est un peu sans doute aux éditeurs eux-mêmes, et nous pourrions leur reprocher qu'ils manquent d'imagination, qu'ils font toujours les mêmes livres, fabriqués à la grosse, comme les « fondans » et les « marrons glacés, » comme les « jouets mécaniques » et les « bébés Jumeau... » Mais le fait est qu'ils seraient encore plus embarrassés que nous de faire du nouveau; qu'au reste, il ne semble pas que leur clientèle en demande; et qu'enfin ils auraient beau en vouloir chercher, ils n'en trouveraient pas. Que si là-dessus nous leur donnions le conseil de ne faire chaque année qu'un livre, un beau livre, à la perfection duquel ils mettraient chacun tout son effort, assurément ils se riraient de nous. Aussi nous garderons-nous de le leur dire ou de vouloir le leur insinuer seulement; et n'imputant aujourd'hui notre stérilité qu'à nous-mêmes, nous demanderons au lecteur de se contenter des renseignemens un peu sommaires qu'il trouvera dans les notes qui suivent.

Livres d'étrennes, en effet, — ou de quelque autre nom qu'on les nomme,— nos lecteurs savent qu'il y en a toujours plus d'un dont nous

aimerions à parler plus librement, avec plus d'abondance, plus à loisir surtout, non-seulement pour l'esprit, ou l'intérêt, ou la beauté de l'illustration, mais encore pour la valeur et, si je puis ainsi dire, pour la solidité du texte. Telle est en premier lieu *l'Histoire de France* (1) de M. Victor Duruy, revue, augmentée, et illustrée de six cent vingt-cinq gravures et de huit cartes. C'est dans ce livre que tous les hommes d'environ quarante à cinquante ans ont jadis commencé d'apprendre l'histoire de la patrie commune ; et ils ont lu bien des *Histoires de France* depuis lors ; ils en ont lu de sommaires et de développées, ils en ont lu qui flattaient leurs passions, ils en ont lu qui les choquaient : je ne crois pas qu'ils en aient lu de plus rapides, ni de plus lucides, ni de plus impartiales. Historien d'instinct, si M. Victor Duruy n'a jamais caché ses opinions particulières et ses préférences individuelles, il n'en a pas moins toujours su mettre la justice au-dessus d'elles ; et quand elle n'aurait que ce seul mérite, c'en serait assez pour maintenir son *Histoire de France* en un rang éminent, pour ne pas dire unique. Mais on sait qu'elle en a d'autres, beaucoup d'autres, qu'il nous serait agréable d'énumérer et de louer ici, si nous en avions la place et que, d'ailleurs, ils fussent moins connus. Faute de le pouvoir, bornons-nous donc à féliciter, ou plutôt à remercier la maison Hachette, de l'heureuse idée qu'elle a eue de nous donner de ce beau livre une édition nouvelle, revue, nous le disions, augmentée et ornée de ces illustrations qui sont devenues de nos jours presque indispensables à l'intelligence de l'histoire. N'était-ce pas jadis aussi M. Victor Duruy lui-même qui s'était avisé le premier de faire servir ainsi l'image, — l'image authentique et *documentaire*, — à vivifier le texte ? son *Histoire des Romains*, son *Histoire de la Grèce*, ne sont-elles pas des modèles de ce genre d'illustration ? et n'était-il pas naturel que son *Histoire de France*, illustrée enfin de la même manière, publiée dans le même format, vînt prendre place dans les bibliothèques à côté de ses aînées ?

Nous aimerions encore à parler des *Poésies complètes* (2) de M. François Coppée, réunies en un seul volume par l'éditeur Lemerre, et illustrées de trois cents dessins de M. F. de Myrbach. Mais, en vérité, ne serait-ce pas une dérision ? Et si nous avons quelque chose à dire de M. Coppée, de son œuvre en vers, — que nous ne voulons pas croire encore « complète, » — si nous aimerions à en louer l'originalité tout à fait singulière, le caractère d'exactitude et « d'intimité, » et si même nous voulions, comme c'est notre habitude, parmi tous ces éloges, mêler quelques critiques aussi, ne nous permettra-t-on pas d'attendre une

(1) 1 vol. in-8° ; Hachette.
(2) 1 vol. in-8° ; A. Lemerre.

occasion meilleure ? Disons donc seulement quelques mots des dessins de M. de Myrbach, et que nous serions étonnés si M. Coppée ne les préférait pas à ceux que l'on a faits, il y a quelques années, pour une autre édition de ses *Œuvres*. Car il serait difficile de mieux entrer dans l'esprit du poète, et de mieux traduire avec le crayon, d'une manière plus fidèle, mais en même temps plus personnelle, ce que ses vers ont de plus original, — et j'ajouterai, sans la moindre intention d'ironie, de plus parisien, s'il est vrai que quelques salons, quelques cafés, et quelques boulevards ne soient pas tout Paris. Voyez plutôt la série des *Humbles*.

C'est aussi de l'illustration qu'il nous faudrait nous réduire à parler dans la nouvelle édition de l'*Invasion* (1), magnifiquement ornée par MM. Marchetti et Paris d'un dessin à chaque page, de vingt-huit planches en couleurs, et de dix-sept planches en noir. Le moyen cependant de ne pas dire un mot en passant de ces *Récits de guerre?* M. Ludovic Halévy n'a rien écrit que nous préférions, pour notre part, à ces pages dont nous admirions hier encore, après bien des années, en les relisant une fois de plus, l'air de vérité, la simplicité, l'émotion toujours aussi vive et aussi poignante. C'est aux jeunes gens que nous recommandons ce livre. Nulle part ailleurs, dans aucun autre, ils ne trouveront l'impression plus fidèle de temps qu'ils n'ont point vus, qu'ils ne connaissent que par ouï-dire, et dont au surplus il ne nous siérait pas de parler plus longtemps dans ces notes sur les *Livres d'étrennes*. L'illustration, souvent heureuse, n'a-t-elle pas quelquefois, de loin en loin, je ne sais quoi de plus déclamatoire ou de plus théâtral que le texte? C'est un scrupule que je ne puis m'empêcher de soumettre à MM. Marchetti et Paris.

Le fort beau livre de M. Arsène Alexandre, *Histoire des arts décoratifs depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours* (2), illustré de quarante-huit planches en couleurs, de douze eaux-fortes et de cinq cents vignettes dans le texte, appellerait des observations d'un autre genre. L'auteur y traite successivement, en effet, des « Arts du bois, » des « Arts du métal, » des « Arts de la terre et du verre, » et des « Arts du tissu, » avec clarté, avec agrément, avec méthode, avec compétence, et au nom d'un principe que nous approuverions encore davantage, si l'application qu'il en fait n'avait trop souvent quelque chose d'inutilement agressif. Il a voulu venger les arts décoratifs, — dentelle et faïence, ébénisterie, serrurerie, — du dédain assurément très injuste, pour ne pas dire un peu ridicule, où les tiennent encore quelques théoriciens intransigeans du grand art, et prouver qu'un meuble de Boulle

(1) 1 vol. in-4°; Boussod et Valadon.
(2) 1 vol. gr. in-4°; H. Laurens.

ou un plat de Bernard Palissy sont des chefs-d'œuvre au même titre que le *Jugement dernier* ou *la Vénus de Milo?* On pensera que c'est beaucoup dire, et qu'en vérité trop est trop. « Votre profession? » demandait jadis un président d'assises au vieux Dumas, témoin dans un procès qui se plaidait à Rouen. « Je dirais auteur dramatique, si je n'étais dans la patrie de Corneille, » répondait-il; mais le président, à son tour : « Il y a des degrés en tout. » C'est ce que M. Arsène Alexandre, et son préfacier, M. Roger Marx, semblent avoir un peu oublié. Quand on leur accorderait que tous les arts « sont sortis du besoin que l'homme éprouvait d'orner sa demeure, » — ce qu'il ne resterait d'ailleurs qu'à établir, — il ne s'ensuivrait pas que pour être conforme à son véritable objet, l'art ne dût jamais ni s'élever au-dessus de son origine, ni au besoin s'en séparer. Ils nous disent encore : « L'art est un, seules ses manifestations sont multiples; » ce qui n'est qu'une naïveté, si l'on entend par là qu'un musicien et qu'un peintre sont également des artistes, mais ce qui n'est qu'un sophisme, si l'on veut dire qu'il y ait autant d'invention dans un service de porcelaine de Sèvres, et de style, et de « pensée, » que dans le Tombeau des Médicis ou dans l'*École d'Athènes*. Je n'aurais pas de peine à montrer à M. Arsène Alexandre et à M. Roger Marx, si j'en avais ici la place, que leurs exagérations de plume vont tout droit contre leur intention, qui est de lier le renouvellement et la prospérité du « grand art » à la prospérité même des arts décoratifs, » en quoi je crois qu'ils ont absolument raison... Mais puisqu'enfin l'intention est bonne et louable même, puisque d'ailleurs le livre est bien fait, puisque les partis-pris de l'auteur ne sont qu'une forme de sa compétence et les garans de sa sincérité, nous n'insisterons pas autrement, et en recommandant à nos lecteurs l'*Histoire de l'art décoratif*, il nous suffira d'ajouter que nous leur recommandons l'un des beaux livres qu'on nous ait donnés cette année.

Nous ne leur recommanderons pas moins vivement le très beau livre aussi de M. Henry René d'Allemagne : *Histoire du luminaire depuis l'époque romaine jusqu'au XIXe siècle* (1), ouvrage illustré de quatre-vingts planches hors texte et d'un grand nombre de vignettes qui joignent toutes à leur valeur d'art une valeur ou une signification historique précise. Le livre de M. d'Allemagne est quelque chose en effet, sinon de plus, mais au moins d'autre qu'un livre d'art : c'est un livre d'érudition, et, à de certains égards, presqu'un livre de science. La distribution, qui ne pouvait manquer d'en être claire, en est strictement chronologique. En vérité, c'est un de ces livres où l'on sent tout le pouvoir de l'histoire, et que, pour intéresser les moins curieux d'entre nous, il suffit de les

(1) 1 vol. in-4°; Alphonse Picard.

inviter à suivre d'âge en âge l'évolution de la chandelle ou des chandeliers. La lecture du livre de M. d'Allemagne éclairera beaucoup le grand public, et, en raison du nombre et de la nature des documens qu'il y a patiemment rassemblés, les historiens eux-mêmes y trouveront des lumières.

Ils en trouveront moins, mais ils en trouveront peut-être quelques-unes encore, et les dames en trouveront beaucoup dans la lecture du livre de Mme de Villermont : *Histoire de la coiffure féminine*, ouvrage orné d'une chromolithographie, de nombreuses planches hors texte et de cinq cent soixante-dix gravures dans le texte (1). « Il y a, nous dit l'auteur, une philosophie dans l'histoire du costume et la coiffure en est le résumé. » Nous le voulons bien, quoique sans doute si l'auteur eût écrit une *Histoire de la chaussure*, il n'y aurait qu'un mot à changer dans sa phrase, et elle serait également vraie, ce qui veut dire également fausse. M. Arsène Alexandre nous avait parlé, lui, de la Physiologie du meuble ! Sans appuyer autrement sur cette inoffensive critique, le livre de Mme de Villermont, avec les nombreuses gravures dont nous avons dit qu'il était illustré, curieux à feuilleter, ne l'est pas moins à lire, étant riche d'anecdotes et de renseignemens de toute sorte. On ne croirait certainement pas avant de l'avoir lu que les femmes eussent inventé tant de façons d'arranger leurs cheveux ni de se mettre sur la tête tant et de si singulières coiffures : bonnet à la candeur, pouf à la saporité, turbans à la Péruvienne et chapeaux à l'Ipsiboë. C'est dommage, en vérité, que le livre s'arrête à la date de 1830 ; et un ou deux chapitres de plus, qui ne l'auraient pas beaucoup grossi, ne l'auraient pas non plus déparé.

Étudier ou raconter le passé selon l'ordre des temps, c'est de l'histoire : le raconter ou le décrire au hasard des lieux que l'on traverse, c'est déjà de la géographie. Dans son beau livre : *Autour de Paris* (2), illustré de cinq cents dessins d'après nature par M. G. Fraipont, M. Louis Barron a fait œuvre à la fois d'historien, de géographe, — et de paysagiste. Rien qu'en le feuilletant, plus d'un Parisien se répètera que, décidément, ce que nous connaissons le moins, c'est ce qui nous touche de plus près, et, s'il veut s'en rendre tout à fait convaincu, il lira le texte de M. Louis Barron. Nous avions déjà plusieurs fois signalé, dans *les Fleuves de France* (3), du même auteur, un art très personnel de renouveler des descriptions tant de fois faites, et, pour ainsi parler, de faire lui-même dans le connu de véritables découvertes. Dans ce voyage d'exploration de la grande banlieue de Paris, il n'a pas

(1) 1 vol. in-4° ; H. Laurens.
(2) 1 vol. in-4° ; May et Motteroz.
(3) 4 vol. in-8° ; H. Laurens.

été moins heureux. Le Valois, le « Tour de Marne, » Fontainebleau, la forêt de Fontainebleau, les « Vallées agrestes, » celle de l'Orge, celle de l'Yvette, celle de la Bièvre, Versailles et ses environs, Rambouillet, Saint-Germain, Saint-Denis et la vallée de l'Oise, l'Ile-de-France, en un mot, pour faire à votre tour les mêmes excursions, vous ne sauriez choisir de guide mieux informé ni plus sûr que M. Louis Barron, ou plutôt, non, vous n'avez même pas à vous déranger, et du fond d'un fauteuil, tout ce qui vous échapperait, si vous ne prétendiez vous en fier qu'à vos yeux, vous le verrez dans son livre.

De dire que nous connaîtrons prochainement l'Afrique centrale aussi bien que l'Ile-de-France, assurément ce serait exagérer : il n'en est pas moins vrai que depuis déjà quelques années les renseignemens abondent sur « les Indes noires, » plus circonstanciés, plus précis peut-être, et plus certains, à ce qu'il semble, qu'aucun de ceux que nous ayons sur le continent jaune. On en trouvera de nouveaux encore dans les deux volumes du capitaine Binger : *Du Niger au golfe de Guinée* (1), illustrés d'une carte d'ensemble, de nombreux croquis, et de cent soixante-seize gravures, comme dans le livre de M. Gaetano Casati, traduit par M. Louis de Hessem : *Dix années en Équatoria* (2), illustré de cent quarante gravures et de plusieurs planches en couleur.

Nous n'avons point, sans doute, à présenter à nos lecteurs le capitaine Binger, non plus qu'à exposer ici des « vues » sur l'expansion coloniale de la France. Il faudrait d'abord que nous en eussions ; et en vérité celles des autres nous ont paru jusqu'à présent si troubles, pour ne pas dire si contradictoires, que nous n'en avons encore pu rien dégager d'assez net. Mais cela ne saurait, comme on l'entend bien, nous empêcher de rendre à tant de courageux explorateurs l'hommage de sincère admiration qu'ils méritent pour leur courage, pour leur ténacité, pour leur confiance, pour les services qu'ils ont déjà rendus, pour les espérances, enfin, qu'ils ont fait naître et qu'ils entretiennent. Le capitaine Binger ne sera certainement compté ni parmi les moins hardis, ni parmi les moins heureux. Bien moins encore méconnaîtrons-nous l'intérêt scientifique ou même vraiment philosophique de ces grandes, patientes, et pénibles explorations. Quand elles n'habitueraient l'esprit qu'à sortir un peu des frontières où le renferme trop souvent une éducation trop étroite, et de loin en loin à songer que nous ne sommes pas les seuls hommes, ce serait déjà quelque chose. Mais on sait assez ce que la science proprement dite, et notamment l'histoire naturelle, ce que l'ethnographie surtout, ce que la linguistique, ce que l'histoire des religions, — toutes choses liées étroite-

(1) 2 vol. in-4°; Hachette.
(2) 1 vol. in-4°; Firmin-Didot.

ment entre elles, — ont tiré déjà de profit, ce qu'elles doivent aux explorateurs du continent noir. Dans les deux volumes du capitaine Binger, les détails de cette nature abondent. Nous voudrions que quelqu'un les y reprît, les joignît à tant d'autres, épars un peu partout, les ordonnât, les discutât et se proposât enfin la tâche, qui serait laborieuse, mais qui ne serait pas sans gloire, d'en former un ensemble et un tout. N'est-ce pas, dira-t-on, ce que M. Élisée Reclus a fait dans sa belle *Géographie de l'Afrique?* Assurément, mais nous voudrions quelque chose d'autre, où la description des lieux occupât moins de place, où l'on mît surtout en lumière ce que la connaissance des races de l'Afrique nous apprend sur les origines de la civilisation, sur l'évolution des langues et des religions, sur la psychologie enfin de l'humanité primitive.

Le livre de M. Gaetano Casati n'y serait pas d'un médiocre secours, si l'on fait attention que l'auteur, ancien officier de l'armée italienne, parti de Gênes au mois de septembre 1879, et de Souakim au mois de janvier 1880, était encore à Bagamoyo au mois de décembre 1889. Cela fait bien dix ans de séjour et d'aventures en Équatoria, pendant lesquels il s'est trouvé presque constamment mêlé de sa personne, selon l'expression de son traducteur, à « de tragiques et retentissans événemens. » Gordon, Stanley, Emin-Pacha, tiennent en effet, dans ce livre une place considérable. Mais que veut dire M. de Hessem quand il ajoute qu'on n'y trouvera point les « émotions multiples des relations habituelles de voyages, » et comment l'entend-il en nous parlant de son importance « au point de vue de l'histoire, de la géographie et de l'ethnographie? » La psychologie du lecteur de relations de voyages a changé, elle aussi, depuis tantôt vingt-cinq ans, et ce que nous attendons des explorateurs, c'est justement ce qu'il y a dans le livre de M. Gaetano Casati. Il ne s'agit plus aujourd'hui de chasses à l'éléphant, ni des danses de l'Ounioro : on demande quelque chose de plus *vu*, si je puis ainsi dire, de moins superficiel, de moins *pittoresque* si l'on veut, en un sens, mais de plus instructif.

C'est le mérite encore du livre de M. Paul de Rousiers sur *la Vie américaine*, ouvrage illustré d'une héliogravure, de dix-sept cartes ou plans, et de trois cent vingt gravures (1). Nous n'avons pu que le parcourir, mais nous serions bien trompés si ceux qui le liront moins rapidement n'y trouvaient pas, — dirons-nous une Amérique nouvelle? — mais à coup sûr une Amérique assez différente de celles qu'ils croient connaître. La disposition y est de quelque chose, et tel est en tout le pouvoir de l'ordre, qu'au lieu de nous promener

(1) 1 vol. in-4°; Firmin-Didot.

d'abord à sa suite par les rues de New-York et de Boston, il a suffi à M. de Rousiers de nous conduire au milieu des réserves indiennes, en plein Oklahoma, pour nous donner, avec celle de la civilisation naissante, la sensation d'une Amérique à peu près inconnue. « La meilleure façon de mettre en lumière la vie américaine, nous dit M. Paul de Rousiers, c'est de décrire d'abord ce Far-west, où elle se montre aux prises avec toutes les difficultés d'une nature inculte, où elle profite aussi de toutes les ressources d'une nature vierge... C'est dans les contrées de l'ouest que se manifestent avec le plus d'énergie les qualités et les défauts de ce peuple extraordinaire; c'est là qu'on peut mieux prendre sur le fait les causes qui ont produit son développement rapide; c'est là qu'on voit agir les élémens qui ont fait l'Amérique ce qu'elle est; c'est là, par conséquent, que se trouve la clef de tout le système social. » Conformément à ce plan, M. de Rousiers nous raconte « comment on ouvre un territoire; » il nous décrit les « ranches du Nebraska; » les grandes « villes de viande, » Chicago et Kansas-City; les grandes fermes, la petite culture, les petites villes, les grandes villes de l'ouest; les villes de blé, comme on les appelle encore là-bas, Saint-Louis, Saint-Paul, Minneapolis; et c'est alors, mais alors seulement qu'ayant ainsi montré la base physique de la vie américaine, si l'on peut ainsi dire, il traite successivement la question industrielle, la question ouvrière, la question politique, pour terminer par un chapitre du plus grand intérêt sur la « situation religieuse aux États-Unis. » Et, pour notre part, nous n'éprouvons pas, nous ne saurions éprouver pour la vie américaine l'évidente admiration qu'elle inspire à M. Paul de Rousiers. Nous ne saurions surtout avec lui voir la « morale » naître du milieu même de cet effort fiévreux et continu vers l'argent, qui semble être celui de tous les Américains; — ou du moins il faudrait s'expliquer sur le sens que l'on entend donner à ce mot de morale. Mais ce n'est pas là le point, et dans ces quelques lignes, il nous suffira qu'on ait entrevu l'intérêt et, comme nous disions, la nouveauté du livre de M. de Rousiers.

L'histoire de *la Charité en France*, telle que nous la retrace Mme de Witt dans un beau livre, illustré de quatre-vingt-une gravures (1), en nous apprenant ce qui manque à la « vie américaine, » pourrait nous servir ici de transition, si nous cherchions du moins à en mettre quelqu'une dans ces notes. Mais il faudrait expliquer ce mot de « charité » comme celui de « morale; » il faudrait montrer que les « institutions de bienfaisance » n'en épuisent pas la notion; il faudrait faire voir que ces mêmes institutions, en tendant à la rendre collective et impersonnelle, ne vont peut-être à rien moins qu'à la détruire dans les cœurs... et

(1) 1 vol. in-4°; Hachette.

nous serions entraînés trop loin. Contentons-nous donc de louer l'intention de Mme de Witt. Elle a bien mis en lumière ce je ne sais quoi d'inspiré qui est le propre de la charité, sans lequel elle n'est plus elle, mais la philanthropie, autant dire une espèce d'assurance que nous prenons contre les revendications de la misère... et les dangers de la contagion. Saint Louis et saint François de Sales, saint Vincent de Paul et la sœur Rosalie, voilà les héros de la charité, dont la religion même a bien pu diriger les élans, mais ne suffit pas à les expliquer. C'est leur histoire, ce sont leurs fondations, c'est l'impulsion qu'ils ont donnée jadis à leurs œuvres que Mme de Witt nous rappelle une fois de plus dans son livre; — et que les lecteurs penseront avec nous qu'on ne saurait trop nous rappeler.

Ce n'est point de charité, mais de justice, et de justice étroite qu'il s'agit dans *le Palais de Justice à Paris, son monde et ses mœurs* (1), par la « presse judiciaire parisienne, » ouvrage illustré de cent cinquante dessins inédits, et précédé d'une *Préface* de M. Alexandre Dumas fils. La *Préface*, nos lecteurs la connaissent sans doute. Pour le livre, nous n'en pouvons donner qu'une idée sommaire. On y trouvera de nombreux renseignemens, précis, quoique anecdotiques, et intéressans, quoique d'ailleurs connus, sur *le Palais ancien et actuel*, sur *la Vie judiciaire*, sur *la Justice criminelle*, sur *les Coulisses du Palais*, etc. Mais ce n'en est pas l'unique objet, et mêlés qu'ils sont à la vie de presse autant qu'à celle du Palais, les auteurs « associés » de ce livre ne se cachent pas d'avoir voulu, en l'écrivant, provoquer ou hâter plus d'une réforme utile. Nous ne leur souhaitons que d'y réussir. Oserons-nous ajouter qu'au surplus, si la toque et la robe ne préservent point de tous les défauts, avocats même et magistrats trouveront dans ce livre de nombreux et d'excellens conseils?

Arrivons maintenant aux livres qui s'adressent plus particulièrement à la jeunesse, mais non pas sans dire auparavant deux mots des deux volumes dont s'enrichit cette année la *Bibliothèque des merveilles*. Quand nous disons deux, il y en a trois: *le Forum*, de M. Augé de Lassus, *le Journalisme*, par M. Eugène Dubief, et *les Manuscrits*, par M. Auguste Molinier (2), mais nous n'avons pu parcourir que les deux derniers. Ils nous ont paru, comme aussi bien d'une manière générale tous les volumes de cette *Bibliothèque*, riche aujourd'hui d'à peu près cent cinquante ouvrages, pleins de choses curieuses, toujours précises et souvent neuves. Le volume de M. Dubief intéressera tous les journalistes, et pour nous parler des manuscrits, à qui se fût-on mieux adressé qu'à M. Auguste Molinier? N'oublions pas de dire qu'en même temps que des manuscrits, il y est traité des miniatures aussi.

(1) 1 vol. in-8°; May et Motteroz.
(2) 3 vol. in-18; Hachette.

Mistress Branican, de M. Jules Verne; huit des meilleurs récits du capitaine Mayne-Reid, rassemblés en un seul volume sous le titre d'*Aventures de terre et de mer; le Gradué d'Upsala*, — que nous appelons communément Upsal, — par M. André Laurie, pour continuer son intéressante et instructive série de *la Vie de collège dans tous les pays;* les *Contes de l'oncle Jacques*, par P.-J. Stahl; *les Adoptés du Boisvallon*, par M. H. Fauquez, tels sont les principaux ouvrages dont s'augmente cette année la *Bibliothèque d'éducation et de récréation* (1).

Il n'est jamais facile de résumer un roman de M. Jules Verne, et il faut avouer que l'éditeur n'a pas surfait *Mistress Branican* en nous disant que « jamais le célèbre conteur n'entassa plus de situations palpitantes que dans ce récit, qui contient tous les élémens du drame et du sentiment. » Les situations « palpitantes, » ce sont celles que traverse Mrs Branican elle-même à la recherche de John Branican, son mari, prisonnier d'une tribu d'Australiens nomades « qui parcourt les déserts de la terre de Tasman » L'occasion est toute naturelle de faire à ce propos la géographie de l'Australie, que Mrs Branican, suivie d'une escorte nombreuse, traverse à peu près de part en part. La note comique est donnée par un collectionneur de chapeaux, Anglais de Liverpool, suivi d'un domestique chinois, qui cherche aux antipodes le chapeau que portait la reine Victoria, quand elle fit visite au roi Louis-Philippe, en 1845... et tout cela, mêlé par l'imagination inépuisable du conteur, forme ensemble un long récit qui ne se lit ni sans intérêt ni sans plaisir. Deux cartes, et quatre-vingt-trois illustrations de M. Benett, dont douze planches en couleur, animeraient encore le texte, si la verve de M. Jules Verne n'était assez capable de se suffire à elle-même. Les planches en couleur valent qu'on les signale pour leur sobriété même de coloration, leur netteté d'exécution, et leur bonheur d'effet.

Si nous faisons encore mention des *Adoptés du Boisvallon*, ce n'est pas précisément que le récit de M. H. Fauquez, parfaitement honnête et parfaitement moral, ait rien de très original dans la forme ou de très neuf au fond. Il n'est qu'intéressant, et sans doute, c'est déjà quelque chose. Mais nous avons ici même si souvent parlé des *contes* ou des *romans* de Stahl, dont la réputation n'est plus à faire, et dont nous voyons tous les jours la popularité se continuer ou grandir; si souvent aussi nous avons parlé des *Scènes de la vie de collège* de M. André Laurie, que, rencontrant un nom nouveau, c'est lui qu'il convenait de signaler aux lecteurs. Quatre autres volumes, *un Heureux malheur*, de M. J. Lermont, *Blanchette et Capitaine*, de M. Anceau, *les Esprits de Mario*, de M. P. Perrault, et *les Joujoux parlans*, de M. C. Lemonnier, complètent cette année la collection Hetzel, sans rien dire des quatre

(1) Hetzel.

Albums d'usage, — et des deux volumes du *Magasin d'éducation et de récréation.*

Mais on ne peut parler du *Magasin d'éducation* sans aussitôt songer au *Journal de la jeunesse*, non plus que de la collection ou des collections Hetzel sans songer à la *Bibliothèque blanche.* Et il faut bien croire que plus il se publie de journaux, plus il se trouve de lecteurs pour les lire, et au besoin pour y collaborer, puisqu'il n'y aura pas bientôt une maison d'édition qui n'ait le sien : *le Saint-Nicolas* chez l'éditeur Delagrave, *le Petit Français illustré* chez l'éditeur Armand Colin, la *Bibliothèque de ma fille et de mon petit garçon*, chez Firmin-Didot, que sais-je encore ? Mais ce qui est le plus surprenant, c'est que l'on n'ouvre pas un de ces journaux sans y apprendre quelque chose ni même, assez souvent, sans y trouver un intérêt dont on ne se croyait plus capable aux aventures d'*Yves Kerhélo* ou à l'histoire de *la Famille Hamelin.*

Nous eussions donc été bien inspirés, quand nous en avions le loisir, de lire *les Jumeaux de la Bouzaraque*, de M. Henri Meyer, ou *les Conquêtes d'Hermine*, de Mme J. Colomb, ou encore *une Poursuite*, de Mme de Nanteuil, car nous pourrions en dire aujourd'hui quelques mots... Mais le moyen de tout lire en huit jours? Qu'éditeurs et auteurs nous pardonnent donc et qu'ils n'imputent qu'au manque de temps nos oublis apparens ! J'aurais aimé, sans doute, à lire *le Premier shampoing d'Absalon*, de M. Charles Normand, dans le recueil de ses *Six nouvelles* (1), et j'aurais dû trouver le temps de parcourir *Ennemis d'enfance*, de M. David-Sauvageot, pour voir les débuts dans le roman de l'auteur d'un très bon livre sur le *naturalisme.*

Au moins, quelques livres dont il nous reste à parler, n'avons-nous eu qu'à les feuilleter, comme ce joli récit de la *Neuvaine de Colette* (2), dont l'auteur, Mlle Jeanne Schulz, un peu impatientée sans doute, comme il arrive fréquemment, de voir des personnes, trop amies de la gloire, se faire honneur de sa trouvaille, s'est enfin révélée. M. Émile Bayard l'a illustré de fort jolis dessins. Très jolis aussi, trop jolis peut-être, pas assez « romantiques, » ni, si je l'ose dire, assez déclamatoires, ceux dont M. Jazet a orné *la Confession d'un enfant du siècle* (3). Je n'y retrouve pas Néron, ni « le cri de la mouette, l'oiseau funèbre des tempêtes, » ni « l'affreuse *désespérance*, pareille à la peste asiatique exhalée des vapeurs du Gange, » quoique d'ailleurs moins dangereuse. C'est pourquoi j'aime mieux les illustrations de M. Toudouze pour *la Chronique du règne de Charles IX* (4), de Prosper Mérimée, et si l'on disait

(1) Armand Colin.
(2) 1 vol. in-8°; Plon et Nourrit.
(3) 1 vol. in-8°; May et Motteroz.
(4) 1 vol. in-8°; Calmann Lévy.

qu'elles rappellent un peu l'opéra comique ou le grand opéra, je répondrais que c'est ce qu'il fallait pour l'ouvrage dont on a tiré le livret du *Pré-aux-Clercs* et celui des *Huguenots :* l'impression de l'un et de l'autre volume suffirait, d'ailleurs, à en faire ce que l'on appelle des publications de luxe.

Le *Richard en Palestine* (1) de Walter Scott, illustré par MM. de Richemont et Parys, est encore un beau livre, dont nous parlerions plus longuement si nous n'avions peut-être assez souvent signalé cette belle édition de Walter Scott dont *Richard* est déjà le vingtième volume. L'illustre baronnet, — dont les bons romans n'ont pas peut-être autant vieilli qu'on le veut bien dire quelquefois, — a-t-il été jamais mieux imprimé dans sa propre patrie et plus agréablement « illustré ? » Je ne le pense pas.

Nous avons gardé pour la fin un dernier livre : c'est celui du duc d'Orléans : *Récits de campagne : Anvers, Mascara, les Portes-de-Fer* (2), publié par ses fils, le Comte de Paris et le duc de Chartres, et illustré de deux cent cinquante gravures. Selon l'expression du duc de Chartres, dans la courte préface qu'il a voulu mettre en tête de ce livre, c'est bien « le journal d'un soldat, » mais d'un soldat qui se préparait jusque sur les champs de bataille à des destinées plus hautes ; et ce mélange en lui de raison politique et d'enthousiasme militaire est sans doute le grand intérêt de ces récits rétrospectifs, écrits de verve, sans apprêt, pour la reine ou pour la duchesse d'Orléans. On raconte que l'empereur Auguste disait un jour à l'un de ses petits-fils, en lui rendant un volume de Cicéron, qu'il avait surpris entre les mains de l'enfant : « C'était un honnête homme, — et qui aimait bien sa patrie ! » Quelles que soient les opinions de ceux qui liront ces pages du duc d'Orléans, c'est une justice qu'ils seront unanimes à lui rendre. Lui aussi fut « un honnête homme » et « qui aima bien sa patrie... » On s'est fait un scrupule de n'illustrer le présent volume qu'au moyen de documens du temps puisés dans l'œuvre des Raffet, des Dauzats, des Decamps, des Vernet, des Scheffer.

***.

(1) 1 vol. in-8° ; Firmin-Didot.
(2) 1 vol. in-4° ; Calmann Lévy.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur,

M. le comte d'Haussonville, de l'Académie française, a publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre un article intitulé *Madame Ackermann, d'après des lettres et des papiers inédits*. Dans cet article il est question de mon père, qui était en correspondance suivie avec Mme Ackermann, et qu'elle avait pris l'habitude de consulter sur les brouillons de ses poésies. Ce qui est dit de lui appelle une réponse, dont j'attends l'insertion de votre loyauté et de votre respect du vrai.

M. d'Haussonville résume à sa façon certains avis qu'il suppose avoir été donnés à Mme Ackermann, par M. Ernest Havet, à l'occasion d'un petit poème qu'elle lui a dédié, le *Pascal*. A sa façon aussi, il apprécie ces avis imaginaires : « Ne fût-ce qu'au point de vue de l'art, *il était impossible de donner un conseil moins intelligent.* » C'est là un écart de langage, mais le fait est faux. Mon père n'a pas donné à Mme Ackermann le prétendu conseil, et M. d'Haussonville ne saurait appuyer son assertion sur rien. Je puis dire exactement la vérité, car non-seulement la sœur et le neveu de Mme Ackermann ont bien voulu me communiquer le dossier dont M. d'Haussonville avait fait usage, mais j'ai sous les yeux les lettres de Mme Ackermann à mon père, et de plus les documens les plus topiques, les lettres de mon père à Mme Ackermann,

celles où le *conseil* se retrouverait en original, tel qu'il a été donné et reçu, s'il n'était d'invention pure. Ce n'est pas la bonne foi de M. d'Haussonville qui est en cause, c'est son infaillibilité. Ses *papiers inédits* étant pauvres d'informations relatives à mon père, il a essayé de deviner. Il a cédé à l'envie de stigmatiser, en se fiant à deux ou trois indices indirects et à sa propre pénétration, une correspondance dont il ne connaissait pas une ligne.

Voici ce dont il s'agit. Le poème de *Pascal* est formé de diverses pièces, dont une a pour titre *la Croix*. Dans le recueil imprimé, c'est un monologue du poète; mais l'ébauche primitive, que M. d'Haussonville a publiée, était toute différente. Le monologue du poète s'interrompait pour faire place à un dialogue, où Pascal s'adresse à Jésus et où Jésus répond à Pascal ; ce dialogue, tant pour la forme que pour le fond, est directement imité du *Mystère de Jésus*. Mon père, à en croire M. d'Haussonville, *s'indigna* que Mme Ackermann eût mis son inspiration au service de la foi de Pascal, et *il lui persuada de renoncer à la pièce qu'elle avait composée, pour lui en substituer une autre où elle raillerait au contraire sa faiblesse et sa crédulité*. C'est là le *conseil* signalé avec une sévérité si sûre d'elle-même. En réalité, voici textuellement ce que mon père a écrit à Mme Ackermann, le 11 juillet 1871, après lecture de la *Croix* sous sa première forme : *Le dialogue entre Pascal et Jésus ne l'égale pas* [c'est-à-dire n'égale pas le début de la pièce précédente] : *on a déjà remarqué qu'il semble impossible de mettre en vers l'Évangile, vous avez rencontré là une difficulté semblable. Il semble que la richesse même du vers appauvrit des pensées qui semblent dans leur nudité recouvrir et contenir l'infini*. C'est tout; découvre ici qui voudra l'*indignation* et l'excitation à la *raillerie*. Et il n'y a rien de cela non plus dans ce que dit mon père de l'ensemble des trois pièces qu'il connaissait à ce moment.

M. d'Haussonville ne s'en est pas tenu à un seul trait. Ne pouvant se figurer qu'une femme ait eu la pensée assez ferme pour publier la plus hardie de toutes les pièces, celle du *Dernier mot*, dont lui-même n'ose pas parler en homme de lettres, il affirme que mon père a fait pour Mme Ackermann la police de sa volonté : *M. Havet était là qui veillait*. C'est encore conjecturer, et la conjecture est encore fausse ; j'en ai la preuve en main. Elle est d'ailleurs illogique, car elle jure avec la citation dont M. d'Haussonville la tire. Et enfin elle est d'une critique pour qui les *Poésies philosophiques* sont lettre close, puisqu'il lui échappe que Mme Ackermann pensait par elle-même. M. d'Haussonville ne peut prendre son parti de ce qu'il appelle *cette diatribe* de Mme Ackermann; il la lui *reprocherait sévèrement*, dit-il, s'il n'y retrouvait *l'écho d'une inspiration étrangère*. De là une hypothèse assortie aux autres ; sans mon père qui veillait, qui sait si Mme Ackermann n'eût

pas renoncé à la *diatribe?* « Peut-être en serait-elle restée sur cette conclusion mélancolique et sereine. » M. d'Haussonville a la main malheureuse. Là où il montre une conclusion mélancolique, il n'y a jamais eu *conclusion*. La pièce sur laquelle Mme Ackermann *en serait restée* n'existait pas à cette date. Elle a été composée plus tard, et intercalée après coup entre la troisième pièce et le *Dernier mot;* elle ne figure pas encore dans le recueil de 1874. M. d'Haussonville a trouvé moyen de synthétiser un bon nombre de contre-vérités et de méprises, sur l'essentiel comme sur l'accessoire, dans une seule des phrases où il s'attaque gratuitement à la mémoire de mon père. C'est ce qu'il me suffit d'avoir établi.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'expression de ma considération la plus distinguée

LOUIS HAVET.

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez communiqué une lettre où M. Louis Havet se plaint assez vivement du rôle que j'aurais fait jouer à M. Ernest Havet, son père, comme conseiller littéraire de Mme Ackermann, et où il s'inscrit en faux contre certaines assertions et conjectures de mon article du 15 novembre. Il veut bien cependant reconnaître que ce qui est en cause ce n'est pas ma bonne foi, mais mon *infaillibilité*. Je n'ai aucune prétention à l'infaillibilité; mais j'ai celle de ne point avancer de faits qui ne soient exacts, ni de conjectures qui ne soient plausibles. Or il est certain, — la lettre à laquelle je réponds n'en disconvient pas, — que, sur le conseil de M. Ernest Havet, Mme Ackermann a renoncé à une pièce où elle traduisait en vers, dont quelques-uns sont très beaux, l'extase religieuse de Pascal, et qu'à cette pièce elle en a substitué une autre, beaucoup plus faible, où elle raille chez lui la crédulité du chrétien. Il est certain également, — un fragment de lettre de Mme Ackermann cité par moi le dit d'une façon formelle, — que la pièce intitulée *un Dernier mot*, a été refaite par elle sur le conseil de M. Ernest

Havet et que la violence antichrétienne de cette pièce contraste avec d'autres passages des écrits de Mme Ackermann. M. Louis Havet ne veut pas que la pièce, d'une inspiration toute différente, ajoutée par Mme Ackermann à son recueil de 1885, soit celle qu'elle avait composée primitivement. Il est au contraire infiniment probable que Mme Ackermann aura supprimé cette pièce, dans son volume de 1874, par déférence pour M. Ernest Havet, et que, mieux inspirée, elle l'aura rétablie dans celui de 1885. Quant aux mobiles qui ont dicté à M. Ernest Havet ces conseils, suivant moi malheureux, M. Louis Havet affirme que c'étaient des considérations purement littéraires; je crains que ce ne fussent, au contraire, des préoccupations d'un autre ordre, et le ton de certains écrits de M. Ernest Havet pourrait m'aider à l'établir. Mais c'est là une conjecture dont je me sens mal à l'aise pour discuter le bien fondé avec M. Louis Havet, tant je respecte les sentimens d'un fils qui croit devoir défendre, même sur un point tout à fait secondaire, la mémoire de son père. M. Louis Havet relève également, dans mon article, ce qu'il appelle *un écart de langage*. J'en pourrais peut-être relever plusieurs dans sa lettre, mais le même sentiment m'empêche de le faire, et j'aime mieux clore ici la polémique en laissant juges des faits les lecteurs de la *Revue*.

Veuillez recevoir, monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentimens de considération distinguée.

HAUSSONVILLE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

A mesure qu'on s'avance d'un pas rapide vers la fin de l'année, nos affaires de France ne semblent pas du tout se dégager et s'alléger. On dirait, au contraire, que tout se réunit pour surcharger et encombrer les derniers jours, que les problèmes les plus délicats, les discussions les plus épineuses se pressent et se concentrent dans le peu de temps qui reste avant d'arriver à une année nouvelle. Ces discussions, qui se multiplient et se prolongent dans nos assemblées, sont certes d'ailleurs de celles où les plus graves intérêts du pays sont en jeu. Par le régime douanier qui occupe encore le sénat, par le budget qui embrasse l'immensité des services publics, elles touchent à tout, à l'avenir de nos industries, à nos finances, à l'organisation et à la force de notre marine, à la politique coloniale, — sans compter les interpellations qui, à leur tour, touchent à la direction de nos affaires morales. Parler de tout à tout propos, c'est fort bien. Seulement, on a trop attendu. On fait trop de discours qui ne sont pas toujours nouveaux; on se laisse trop aller à tout agiter, à tout recommencer sans cesse, et après s'être attardé dans des débats qui peuvent être brillans, instructifs, mais qui sont aussi démesurés, dénués de sanction pratique, on s'expose à ne rien finir ou à tout brusquer au dernier moment. Si ce n'est pas du temps perdu, c'est du moins un travail parlementaire assez mal organisé, décousu, qui met plus de trouble et d'obscurité que de lumière dans la politique du pays.

Le fait est qu'en quelques jours les discussions de toute sorte se sont multipliées, que dans ces discussions toutes les affaires de la France ont été passées en revue, et s'il faut tout dire, cette courte session d'hiver aura démontré une fois de plus le danger des incertitudes de direction et des entraînemens de parole. Elle aura prouvé que, si le régime parlementaire est la plus libérale des garanties, il peut servir

aussi à troubler toutes les situations, à fausser les ressorts du gouvernement, à compromettre les intérêts les plus sérieux par les déclamations, les excitations ou les indiscrétions.

Sans aller plus loin, pas plus tard que la semaine dernière, on a passé cinq ou six jours à discuter sur notre marine, sur la nécessité d'une réforme complète de nos institutions maritimes. Les discours se sont succédé. On a fait le procès de tout : de l'administration, des conseils supérieurs de la marine, de la constitution de notre flotte, de nos ingénieurs. Rien n'a été oublié. Un homme d'esprit, ancien ministre tout comme un autre, M. Édouard Lockroy, qui est passé général il y a quelque temps en écrivant sur M. de Moltke, et qui a tenu à passer amiral par un récent discours, s'est chargé d'instruire ce grand procès de la marine française. Oh ! il a tout vu, il sait tout. Il se fait un devoir de tout éplucher, de démontrer que nos constructions navales sont insuffisantes ou mal conçues, que nos navires sont « hors d'état de résister à l'ennemi, » à peine capables de tenir la mer, que nos défenses fixes n'existent pas, que tout le mal vient d'une administration vieillie. Et M. Clémenceau qui est, lui aussi, un grand marin quand il n'est pas occupé à guerroyer contre le cléricalisme, M. Clémenceau est intervenu à son tour pour prouver qu'il n'y avait pas sur nos vaisseaux un canon à tir rapide parce qu'on ne veut pas recourir à l'industrie privée. Bref, il n'y a rien chez nous quand les autres ont tout, quand les républiques de l'Amérique du Sud elles-mêmes ont un outillage perfectionné, et au prochain conflit il ne resterait plus à nos marins, à leurs chefs, d'autre ressource que de se faire couler héroïquement devant l'ennemi ! C'est peut-être beaucoup dire, on en conviendra. Qu'il y ait encore des traditions ou des méthodes un peu surannées dans notre administration, que le renouvellement de nos forces navales, ralenti après 1870, n'ait pas été poursuivi avec la même activité que la réorganisation de notre armée de terre et qu'il reste toujours à faire pour notre flotte, cela se peut ; que, de temps à autre, il s'élève quelque voix pour donner un avertissement, pour réveiller la vigilance et le zèle de ceux qui ont la responsabilité de notre marine, soit encore, rien de mieux. Au-delà, c'est une exagération évidente de se livrer à ces peintures, à ces prétendues révélations d'un pessimisme découragé et décourageant. L'inconvénient de ces démonstrations est de ne pouvoir être réfutées que par des divulgations qui ne sont pas sans danger pour la défense nationale, devant lesquelles la chambre elle-même a reculé, de signaler à l'étranger des faiblesses après tout toujours réparables, et de laisser l'opinion sous cette impression douloureuse que notre marine ne serait pas en état de faire son devoir. On n'en est pas là, heureusement, et ce n'était pas la peine d'accompagner le budget d'un si noir commentaire.

C'est toujours la même chose. On veut et on ne veut pas. On désire

avoir une marine puissante digne de la France, plus que jamais nécessaire pour notre défense nationale; seulement, à l'heure décisive, on se borne à une critique amère de tout ce qui existe, au lieu d'aller droit à la question, de proposer au parlement le vote de nouveaux crédits, pour suffire à l'accroissement de nos forces navales, à cet armement perfectionné qu'on rêve. On veut n'être pas devancé ou dépassé dans ce mouvement d'extension coloniale, auquel cèdent les plus grandes puissances du monde, qui est un des plus curieux phénomènes de ces derniers temps; on tient à avoir sa place sur les mers, dans l'extrême Orient, à Madagascar, dans ces régions inexplorées de l'Afrique où se présentent tous les drapeaux; mais on se réserve de tout contester, de décliner les conséquences et les charges d'entreprises, qui ne sont certainement pas toujours sans péril. Au fond, c'est tout le secret de cette ample et intéressante discussion qui s'est engagée il y a quelques jours avant le débat sur la marine, entre le rapporteur du budget, M. Delcassé, M. Camille Pelletan, l'adversaire passionné des extensions lointaines, le sous-secrétaire d'État des colonies, M. Étienne, M. de Montfort. Elle n'a qu'un malheur, cette vive et éloquente discussion, c'est de recommencer sans cesse les mêmes controverses. Évidemment, si on était encore maintenant à prendre un parti, on pourrait hésiter, on aurait plus d'un doute, au moins sur certains points de cette politique coloniale, objet de disputes toujours renaissantes. Le Tonkin a été et est visiblement resté une conquête peu populaire, d'autant plus que dans ces contrées qu'on dit toujours pacifiées et qui ne le sont jamais, on entrevoit bien des difficultés d'organisation intérieure, bien des complications possibles. En revanche, il n'est pas un esprit clairvoyant qui n'ait immédiatement compris que c'était pour la France une nécessité de prendre position à Tunis, de garder et d'étendre d'un autre côté sa sphère d'influence vers le sud, pour la sûreté et la préservation de son empire africain sur la Méditerranée. En définitive, aujourd'hui il n'y a plus à délibérer, tout cela est fait. On est au Tonkin, on est à Tunis, on est aussi au Soudan, sur le Niger, en plein inconnu.

Eh bien, soit! ce qui est acquis, on ne peut plus l'abandonner. Personne ne proposerait de retirer le drapeau, même du Tonkin où tant de sang généreux a déjà coulé. Malheureusement, c'est ici que commence un malentendu qui peut avoir de singulières conséquences. On admet le fait accompli puisque c'est fait; mais en même temps on ne se défend pas de créer au gouvernement le plus de difficultés possible, de lui mesurer la liberté et l'espace, de lui refuser ou de lui marchander les ressources et les moyens d'action. Qu'arrive-t-il alors? On ruse. Le gouvernement s'accoutume à dissimuler, à reprendre sous la forme de crédits supplémentaires ce qu'il n'ose demander sous la forme de crédits réguliers; il déguise sous le nom d'explorations de vérita-

bles opérations de guerre avec les rois nègres du Niger : « Il y a donc encore une expédition! » s'écriait l'autre jour M. Camille Pelletan d'un air surpris et ironique. Eh! oui, il y a une expédition au Soudan, il y a toujours des expéditions, parce que dans ces contrées on ne se défend et on ne règne que par la force. Le résultat est cet état équivoque que la dernière discussion a rendu plus saisissable, où le gouvernement se trouve pris dans des opérations qu'il n'avoue pas, qu'il n'a pas été autorisé à entreprendre, et dont on lui demande compte. Le mieux serait certainement de rentrer dans la vérité, de s'avouer que la politique coloniale a des fatalités et qu'elle coûte cher, de savoir aussi se tracer des limites. C'est, après tout, la moralité de ces derniers débats.

Et, maintenant, comme pour donner une physionomie plus tumultueuse à cette fin de session, comme pour compliquer une situation qui naguère encore était assez simple, est survenue cette double interpellation qui vient pour ainsi dire de faire explosion au Palais-Bourbon comme au Luxembourg, au sujet des affaires religieuses. Tout en vérité a singulièrement changé en peu de temps. Depuis six mois, les vieilles luttes semblaient se calmer par degré. Entre les chefs du clergé et les chefs du gouvernement qui se sont rencontrés plus d'une fois cet été, il n'y avait eu que des paroles de modération et de paix. Tout semblait tendre à une conciliation salutaire, si bien qu'aux premiers jours de la session on paraissait d'accord pour écarter ou ajourner des discussions qui pourraient troubler ce mouvement heureux. Comment donc tout cela a-t-il changé si vite? C'est cette triste affaire des pèlerinages de Rome qui a ravivé l'agitation et remis la paix en doute, par la série d'incidens dont elle a été le point de départ. Une circulaire toute simple de M. le ministre des cultes a provoqué une lettre des plus vives de M. l'archevêque d'Aix. La lettre de M. l'archevêque d'Aix a provoqué des poursuites et même une condamnation légère. Poursuite et condamnation ont provoqué de la part d'une portion de l'épiscopat des protestations, des manifestations véhémentes. Aux manifestations des évêques ont répondu les manifestations anticléricales, les hostilités qui n'attendaient qu'une occasion, les interpellations qui avaient été écartées jusque-là et qu'on s'est hâté de reprendre. Tout s'enchaîne, — et voilà la paix encore une fois compromise par des impatiences d'irritation, par une suite d'incidens qui auraient pu être évités pour le bien et l'avantage moral du pays!

Certainement, avec plus de sang-froid ou de liberté d'esprit, le gouvernement aurait pu se dispenser de mettre la justice en mouvement et d'exercer des poursuites. Son autorité et sa dignité n'étaient pas réellement engagées. S'il s'était borné à avertir M. l'archevêque d'Aix, il n'y aurait rien perdu et ce serait déjà oublié. Recourir à une répression un peu extraordinaire, c'était prolonger et aggraver l'inci-

dent, provoquer des manifestations nouvelles, donner pour ainsi dire rendez-vous à l'émotion publique devant un tribunal. Malheureusement aussi, il faut l'avouer, M. l'archevêque d'Aix a montré dans toute cette affaire plus de vivacité et d'inexpérience que de prudente mesure. Il ne s'est pas demandé avant tout si c'était bien le moment de protester contre une circulaire qui pouvait être une nécessité de politique extérieure, de rouvrir avec M. le ministre des cultes une sorte de conflit, une vieille querelle sur les droits de l'État. On a eu le tort de le poursuivre; il a semblé un peu trop pour sa part braver la poursuite, se complaire à l'apparat et au bruit, aux hommages, aux adhésions, au retentissement des polémiques, aux apparences d'une popularité nouvelle pour lui. Avec une naïveté respectable sans doute, mais un peu singulière, le digne prélat s'est cru appelé à représenter l'Église de France persécutée. Il a paru un peu abusé par les adhésions d'une partie de l'épiscopat, et assez flatté d'être l'occasion de protestations, de manifestations sacerdotales contre la prépotence civile, contre des droits de vigilance supérieure que tous les régimes ont exercés. M. l'archevêque d'Aix et les évêques qui l'ont suivi n'ont pas remarqué qu'ils allaient droit à un grand piège, qu'ils comblaient les vœux des esprits extrêmes de tous les partis, impatiens d'en finir, comme ils l'ont avoué, avec la politique d'apaisement; ils n'ont pas vu qu'ils allaient offrir aux radicaux un trop facile prétexte de reprendre leur campagne contre l'Église, qu'ils allaient de plus mettre le gouvernement dans un certain embarras en face de l'orage dont il était menacé. Et c'est ainsi qu'on en est venu rapidement à cette situation troublée, artificiellement violente, où l'on vient de passer trois jours au Luxembourg et au Palais-Bourbon, à batailler sur les « menées cléricales, à échanger des récriminations, des défis, — où M. le président du conseil lui-même s'est cru obligé d'accentuer l'attitude du gouvernement, de mettre une vivacité imprévue dans la défense des droits de la société civile.

Oui, vraiment, on a fait du chemin en peu de temps. Il y a quelques mois on ne parlait que de paix, tout au moins de tolérance dans la vie commune de l'État et de l'Église. Il y a quelques semaines, tout au plus, le budget des cultes était voté sans discussion; l'ambassade au Vatican rencontrait à peine quelque contestation isolée, tant on sentait l'intérêt qu'avait la France à garder l'amitié d'un pontife qui reste le représentant d'une grande puissance morale. Aujourd'hui on ne parle que de guerre, on ne rêve que bataille! on réveille toutes ces questions redoutables de la suppression du budget des cultes, de la dénonciation du concordat, de la séparation de l'Église et de l'État; on les discute en plein parlement, on fait ce qu'on peut pour se passionner. Que toute cette agitation, cependant, soit plus factice que réelle, plus calculée que sincère, cela n'est point douteux. Elle est sûrement disproportionnée avec l'incident qui l'a fait naître; elle ne répond nulle-

ment à l'instinct du pays, qui, aujourd'hui comme hier, est pour la paix. C'est un grand bruit à la surface, une échauffourée de parlement dont le dernier mot, à dire vrai, a été et devait être un vote qui ne résout rien, qui ne fait que dévoiler les contradictions et les perplexités des partis. Ce qu'il y a d'étrange, en effet, c'est que de tous ces partis qui se défient, qui se menacent mutuellement d'une séparation définitive, aucun n'a bien sérieusement envie d'en venir à cette extrémité. On sent bien, au camp des évêques, des catholiques, comme au camp des républicains sensés, des hommes du gouvernement, que si le régime concordataire a ses obligations et ses gênes, il a aussi ses avantages, qu'il assure après tout, depuis près d'un siècle, la paix religieuse en France; on sent bien que, pour l'Église comme pour la république elle-même, une rupture éclatante et définitive serait une singulière aventure qui commencerait, dans tous les cas, par une crise redoutable, par une sorte de guerre intestine. On le sent avec raison, et on recule devant cet inconnu que la France n'a pas le temps de braver!

Que reste-t-il donc de mieux, de plus sensé et de plus pratique? il ne reste en vérité qu'à rentrer dans ce concordat dont on parle mal et qu'on n'a pas hâte de dénoncer, à s'arranger pour y vivre pacifiquement, en se supportant mutuellement sans trop se heurter, sans se refuser les concessions nécessaires. Au fond, c'est, à ce qu'il semble, tout ce qu'a voulu dire M. le président du conseil, qui a complété d'ailleurs sa pensée en déclarant que, quant à lui, il ne se chargerait ni de réaliser, ni de préparer la séparation de l'Église et de l'État. C'est là la question qui vient d'être si passionnément agitée dans la confusion de débats plus bruyans que décisifs. Le bruit tombera sans doute, et on reviendra à la réalité, au concordat pratiqué avec intelligence, parce que c'est la seule politique qui, en assurant la paix intérieure, puisse être pour la France un gage d'union morale et de force dans les affaires du monde.

Tout est à peu près dit pour le moment, on peut le croire, sur l'état présent de l'Europe, sur l'influence qu'ont pu avoir les incidens qui se sont succédé depuis quelques mois, sur la direction de toutes les politiques et les intentions des gouvernemens. Les situations ne changent pas tous les jours pour une visite ministérielle, pour une entrevue ou un discours, et il est bien entendu que les alliances qui règlent les rapports généraux du continent restent formées pour la paix. Peut-être cependant pourrait-on soupçonner parfois que dans ces alliances si solides, si habilement nouées, représentées comme la sauvegarde de la paix, il y a des fissures, des sous-entendus ou des réticences. Il y a des points sur lesquelles on s'entend, à condition de ne pas trop s'expliquer. Que l'Autriche et l'Italie soient des compagnes intimes, éprouvées, communiant ensemble avec l'Allemagne dans la triple alliance, qui le nie? On le publie assez haut, on le répète à tout pro-

pos, on tient à ne pas laisser ignorer que les deux armées qui se sont rencontrées pour la dernière fois à Custozza marcheront du même pas au combat dans les prochains conflits ! A tout prendre seulement, l'Autriche semblerait parfois être pour l'Italie une alliée qui garde son indépendance, qui fait ses réserves sur des points délicats, qui ne dit pas son dernier mot sur certaines questions ; l'Italie est pour l'Autriche une alliée qui a ses arrière-pensées, qui oublie par tactique, déguise ses défiances ou ses ambitions, — et de temps à autre, au moment où l'on y pense le moins, le secret de la comédie éclate. Entre Vienne et Rome, il y a une parole de trop, un nuage soudain et passager, un malentendu, — que les diplomates se chargent de dissiper jusqu'à la prochaine occasion.

Qu'est-il donc arrivé depuis peu de jours? Peu de chose à la vérité, un incident assez simple, qui a suffi toutefois pour remettre un instant les esprits en campagne. Dans une séance des délégations à Vienne, un député, M. Zallinger, s'est fait l'interprète des sentimens, des doléances, des vœux des catholiques autrichiens au sujet de la situation précaire du pape ; il a demandé compte au gouvernement impérial de sa politique, en rappelant que la question de la papauté et de Rome n'était pas seulement une affaire italienne, que c'était une affaire internationale intéressant les catholiques du monde entier. Le comte Kalnoky se serait peut-être bien passé d'avoir à entrer dans des explications toujours délicates ; en bon diplomate, il s'est étudié à tout concilier. Il s'est hâté de déclarer que l'Autriche, alliée de l'Italie, n'avait pas à s'occuper d'une affaire où tous les sentimens italiens étaient engagés. Ministre d'un pays en grande partie catholique, d'un souverain catholique, il n'a pu se dispenser d'exprimer en même temps le vœu que la situation faite au chef de l'Église pût lui assurer l'indépendance qui lui est nécessaire, que la paix régnât entre le Vatican et le Quirinal. Ce vœu était certes bien modeste, il a même été probablement atténué dans les conversations diplomatiques de M. de Kalnoky ; mais ce qui était dit était dit, et voilà justement le point vif. M. de Kalnoky avait témoigné son intérêt pour le pape ! Il n'en a pas fallu davantage pour réveiller les susceptibilités italiennes, pour provoquer à Rome une certaine émotion, une petite agitation un peu factice contre l'Autriche, contre le ministère, contre les démonstrations cléricales, contre la loi des garanties. A l'interpellation et aux discours de Vienne ont répondu les interpellations et les discours de Monte-Citorio sur les alliances de l'Italie, sur la politique ecclésiastique du cabinet de Rome. M. Bovio, M. Cavallotti, M. Imbriani, ont parlé. M. Crispi lui-même s'est jeté dans la mêlée avec emportement, avec l'âpreté d'un homme qui regrette et envie le pouvoir, mêlant tout, confondant tout, fulminant contre ses successeurs et contre la loi des garanties. A dire vrai, M. di Rudini s'est tiré de cet assaut qu'il vient d'avoir à subir avec

autant d'habileté et de résolution que de succès. Il a tenu tête à l'orage, sans faiblesse, sans rien livrer d'essentiel, et c'est beaucoup.

Il faut tout voir. Que le marquis di Rudini ait réussi à persuader qu'entre l'Italie et l'Autriche il y a un intime et parfait accord de sentimens, que si l'unité italienne venait à être attaquée, — on ne sait par qui, — les Croates accourraient pour la secourir, c'est une autre question. Il a eu du moins l'art de pallier de vieilles incompatibilités, de vieilles défiances pour l'honneur de l'alliance du jour, et par le fait cette discussion, qui était peut-être plus dangereuse qu'utile, a eu ses résultats. D'abord le ministère, qui pouvait être embarrassé, a fini par sortir plutôt fortifié qu'affaibli de ces débats. Il a rallié une majorité presque inattendue. Vainement M. Crispi a essayé de l'ébranler par ses retours offensifs, par la violence envenimée de ses discours, par ses sorties impétueuses et décousues contre la loi des garanties; il l'a plutôt servi, il n'a réussi qu'à perdre le peu d'autorité qu'il gardait encore dans le parlement. Il s'est compromis comme chef d'opposition et comme prétendant au pouvoir. Le ministère a vaincu malgré lui, contre lui, et a gardé ses positions. Premier résultat. De plus, il reste acquis après ce nouveau débat, après les déclarations du président du conseil, que la loi des garanties demeure plus que jamais la charte des rapports de l'Italie avec le Vatican. M. di Rudini, avec la résolution et la prévoyance d'un homme d'État, n'a point hésité à affirmer la ferme volonté de maintenir et de faire respecter cette loi, de lui laisser toute la valeur d'un acte statutaire. Au fond, c'est évidemment ce qu'il y a de plus habile, puisque c'est le seul moyen d'éviter des complications nouvelles, de détourner toutes les préoccupations.

Chose curieuse, cependant, et singulièrement frappante! les Italiens ne cessent de répéter que cette question de la papauté et de Rome est désormais résolue, qu'elle a été tranchée souverainement par l'Italie dans un intérêt national, qu'elle n'existe plus, qu'il n'y a plus à s'en occuper. Ils le disent, ils le croient ou ils le désirent, — et on a beau faire, cette terrible question, elle renaît sans cesse à tout propos, le plus souvent ravivée par les Italiens eux-mêmes. Elle renaît tantôt à la suite d'incidens malencontreux trop visiblement tolérés, tantôt pour une simple observation émise dans une assemblée étrangère, tantôt enfin par cette perpétuelle mise en doute d'une loi qui est la dernière garantie du saint-siège. Les Italiens ne s'aperçoivent pas qu'ils feraient beaucoup mieux de parler moins d'une si épineuse question et de commencer par assurer sans subterfuge au pape cette situation libre et indépendante que M. de Kalnoky se bornait l'autre jour à désirer pour le chef de l'Église.

C'est le malheur des puissances de l'Europe d'avoir souvent entre elles de redoutables rivalités, d'être divisées d'intérêts, de traditions

politiques, d'ambitions. Elles appartiennent, du moins, à un même ordre de civilisation; elles représentent ou elles devraient représenter, elles ont à défendre les mêmes intérêts, l'ascendant occidental dès qu'elles sont au loin, à l'autre bout du monde, dans ces régions de l'extrême Orient où les Européens sans distinction, les étrangers de toute nationalité, sont traités en ennemis. Ce qui se passe depuis quelque temps en Chine semblerait certes fait pour raviver dans les pays du vieil Occident ce sentiment de solidarité. Il n'est pas douteux que dans ce lointain, dans ce vaste et mystérieux empire, peuplé de 300 millions d'hommes d'une origine, d'un esprit si différent, il y a des choses étranges auxquelles l'ancien monde ne peut rester insensible. On ne peut pas les savoir d'une manière complète et précise par les nouvelles décousues et obscures qui arrivent; on sait seulement que dans les provinces les plus éloignées les unes des autres, au nord et au sud de l'empire, dans la Mandchourie, la Mongolie, comme dans d'autres régions, les séditions, les pillages, les massacres, se succèdent et se multiplient. Depuis quelques mois, cette agitation chinoise paraissait s'être un peu apaisée, on le disait du moins. Elle vient de se ranimer avec plus de violence que jamais et de se manifester par de nouvelles scènes de meurtre et de dévastation. Il est possible que, sur quelques points, les révoltes préparées dans les sociétés secrètes aient un caractère politique, qu'elles soient plus ou moins menaçantes pour l'empire, pour la dynastie qui règne à Pékin. Le plus clair est que ce soulèvement qui agite la Chine se traduit d'abord par le pillage et la destruction des missions, des chrétientés, par le massacre des Européens. Il y a eu, depuis quelque temps, des victimes sans nombre de toute nationalité : Belges, Français, Allemands, Anglais et même des Américains. Au fond, c'est surtout un mouvement dirigé contre les étrangers, dont le fanatisme de race poursuit l'expulsion par le fer et le feu. Or, c'est là justement ce qui est fait pour appeler la vigilance, pour provoquer au besoin l'intervention des puissances de l'Europe, et c'est là aussi la difficulté parce qu'on a affaire à un gouvernement qui sait bien réprimer les mouvemens qui le menacent lui-même, mais qui est beaucoup plus indulgent pour les violences qui ne menacent que les étrangers.

Assurer la protection de ses nationaux en Chine, c'est pour l'Europe un devoir difficile et pourtant nécessaire. Sans doute, pour des cabinets souvent divisés sur notre vieux continent, il n'est point aisé de se retrouver d'intelligence à l'extrémité du monde, de combiner leurs efforts diplomatiques et au besoin militaires pour une défense commune. Il n'est pas facile de pénétrer dans ce vaste empire, de faire sentir le poids de l'ascendant occidental à un gouvernement rusé et subtil qui se dérobe, se réfugie dans une résistance passive, et sait profiter des divisions de la politique du vieux monde. C'est pourtant

une nécessité devant laquelle l'Europe ne peut reculer si elle ne veut pas faire un éclatant aveu d'impuissance. On l'a bien senti, puisque depuis plusieurs mois on a essayé de se concerter. On ne paraît pas avoir encore réussi, les conditions d'une entente restent à trouver. Il y a dans tous les cas une chose certaine que les gouvernemens occidentaux ne peuvent méconnaître, c'est qu'isolément ils ne feront rien. Ce n'est que par une action commune que l'Europe peut peser avec quelque efficacité sur le gouvernement de Pékin et réussir à préserver les intérêts de ses nationaux livrés à tous les excès de la barbarie chinoise.

Au moment où le Brésil en est encore à se débattre entre les séditions et les coups d'État, triste suite d'une révolution mal venue, celui qui fut si longtemps le souverain du jeune empire américain, l'empereur dom Pedro II, vient de s'éteindre à Paris. Il a pu mourir sans trouble et sans remords, enveloppé d'une dignité simple, dans une chambre d'auberge, gardant l'honneur du caractère, quoique déchu du trône, en paix avec lui-même et donnant sa dernière pensée à ceux qui l'ont exilé. Il y a deux ans maintenant qu'il avait perdu la couronne, — il avait régné cinquante-huit ans en prince bien intentionné et bienfaisant. Son histoire, c'est l'histoire presque tout entière du Brésil depuis qu'il est arrivé à l'indépendance. Ce descendant des Bragance, transportés sous l'empire à Rio-de-Janeiro, était né en 1825, dans les premiers orages d'une émancipation encore récente, au moment où ces vastes provinces, détachées de la couronne portugaise, venaient de former un empire nouveau en pleine Amérique du Sud. Il était le fils de dom Pedro d'Alcantara, l'héritier du roi Jean VI de Portugal, le premier empereur du Brésil, et d'une archiduchesse d'Autriche. Par sa naissance, par ses alliances, il tenait aux plus grandes races royales. L'abdication de son père, en 1831, l'avait fait empereur à l'âge de six ans, et son enfance, un peu délaissée, s'était passée sous des régences disputées, souvent changeantes, au milieu des troubles et des agitations d'une minorité prolongée. Il avait grandi et mûri dans les crises publiques, au spectacle des luttes des partis. Ce n'est qu'en 1841 que dom Pedro II, à peine âgé de quinze ans, proclamé majeur avant l'heure, prenait possession du gouvernement. Il entrait dans le règne pour un demi-siècle, et ce règne a été pour le Brésil une ère ininterrompue de paix intérieure, de progrès moral et matériel, de développement libéral sous un régime constitutionnel à peu près incontesté.

Cinquante années durant, dom Pedro II a été le souverain éclairé du jeune empire américain, s'étudiant à pacifier le pays, à concilier les partis, restant dans toutes les phases de son long règne, dans toutes les crises qu'il a eu à traverser, un prince constitutionnel, civilisateur et pacifique. Ce n'est pas qu'il n'ait eu des luttes, des guerres à sou-

tenir. Il a eu souvent des difficultés avec les républiques de la Plata, ses turbulentes voisines du sud. Il a eu surtout, entre 1865 et 1870, cette longue, sanglante et coûteuse guerre avec le Paraguay, où le Brésil avait trouvé dans le dictateur Lopez un adversaire redoutable qui lui faisait acheter cher la victoire. Au fond, dom Pedro II n'avait pas les goûts belliqueux et conquérans; il ne songeait pas à étendre son empire déjà trop vaste. Par son caractère, par ses instincts, par la nature de son esprit, c'était un prince de la paix, concentrant son activité et son zèle dans les œuvres de la paix. Il n'avait d'autre préoccupation que de civiliser son empire, il a passé des années à y travailler en stimulant le commerce, en pressant la construction des chemins de fer, en ouvrant les grands fleuves à la navigation, en multipliant aussi les écoles, en transportant au Brésil les institutions de bienfaisance et d'économie publique. Le plus grand acte de son règne a été cette émancipation des esclaves, depuis longtemps l'objet de ses soins assidus, et définitivement accomplie, il y a trois ans à peine, en 1888. Il avait eu bien des difficultés, bien des préjugés à vaincre jusque dans son parlement, dans le pays lui-même; il avait mis autant de constance que d'autorité persuasive à désarmer les résistances, à préparer ce qu'il considérait comme l'honneur de sa carrière de souverain, et il n'est pas sûr que ce qui aurait dû consacrer sa popularité n'ait contribué à sa chute. Depuis vingt ans, il avait plusieurs fois visité l'Europe, particulièrement la France, où il semblait se plaire, où il retrouvait toujours une hospitalité empressée. Il s'était fait la renommée d'un prince aux mœurs simples, à l'esprit cultivé et ouvert, fuyant les honneurs, recherchant la société des savans, — d'un prince enfin comme on n'en voit guère.

Pourquoi ce souverain, qui comptait plus d'un demi-siècle de règne et de services, a-t-il été renversé par ce coup de force militaire et nocturne du 15 novembre 1889, si facilement accueilli en apparence dans l'empire? Peut-être cet abandon est-il dû en partie à cette abolition de l'esclavage qui a été la suprême illustration du règne et qui est resté pour les derniers partisans de l'institution servile un grief inavoué. Peut-être cette monarchie, la seule survivant en Amérique, paraissait-elle être désormais une anomalie sur un continent où il n'y a plus que des républiques. Les Brésiliens n'ont pas vu que cette monarchie, qui était pour eux une garantie de stabilité, était aussi la condition la plus efficace de tous les progrès, qu'elle se prêtait à leurs vœux les plus libéraux. Ce qui s'est passé depuis deux ans ne prouve certes pas jusqu'ici la nécessité et l'opportunité de la révolution du 15 novembre. Dom Pedro II, quant à lui, ne tenait pas à la couronne; il tenait à son pays, et, s'il n'a pas quitté le Brésil sans amertume, sans inquiétude pour son peuple, il a subi son destin sans murmurer, sans se livrer à de vaines protestations, sans susciter une difficulté à ceux

qui le condamnaient à l'exil. Il a gardé jusqu'au bout la simplicité d'un cœur droit et fier. Il s'est éteint dans sa chambre de passage sans avoir rien perdu de sa majesté, laissant sûrement un vide dans son pays, restant pour l'Europe, pour la France un prince, dont le malheur a rehaussé le caractère et la dignité.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation de fin novembre a démontré une fois de plus qu'avec l'organisation actuelle du marché de Paris, un mouvement de baisse, sérieux et prolongé, ne saurait être possible, le cas d'un très grave événement, comme celui d'une guerre, étant naturellement réservé.

Il peut se produire une alerte de quelques jours, un coup de spéculation bien préparé, favorisé par les circonstances; mais le mouvement s'épuise en très peu de temps et la réaction a lieu, immédiate, aussi brusque et violente que l'attaque, par le seul fait des rachats de ceux qui ont conçu et mené l'entreprise.

Ces derniers ne peuvent même réaliser les bénéfices convoités, que grâce à l'imprudence des spéculateurs de second ordre qui, intervenant au cours du mouvement pour en profiter, ils l'espèrent du moins, vendent encore alors que les vendeurs de la première heure ne songent plus qu'à racheter.

C'est ce découvert que l'on a pourchassé, traqué, le 1er et le 2 décembre, et qui a dû se liquider aux plus hauts cours, ou se résigner à payer d'un fort déport le douteux avantage de rester vendeur pour fin décembre. Ce qui a rendu surtout critique la position de ces spéculateurs est la sérénité avec laquelle les rentiers et les porteurs de titres de tout genre ont laissé passer la crise, sans s'émouvoir et sans sortir aucune valeur de leurs portefeuilles. Au plus fort de la baisse, les agens de change n'ont vu affluer à leurs guichets ni obligations des chemins de fer, de la Ville ou du Crédit foncier, ni inscriptions de rentes. Ils n'ont pas même vu leur clientèle se défaire en hâte de leurs fonds russes ou hongrois, ou de leurs obligations espagnoles.

On ne saurait dire cependant que la baisse qui avait été faite fût complètement dénuée de motifs plausibles. Il est bien vrai que l'emprunt russe avait été émis trop cher, et qu'il était mal classé, que le

crédit de la Russie devait en outre souffrir, dans une certaine mesure, de la terrible disette qui désolait quelques-unes des provinces de l'empire. Il était incontestable que les prix de tous les fonds et valeurs étaient bien hauts, et que les raisons de monter plus haut encore n'apparaissaient nulle part. A Londres, on craignait une tension monétaire; à Berlin, une crise de crédit se préparait, et tout un groupe, puissant et riche, s'acharnait à la baisse sur le rouble. A Rome, on végétait dans une longue continuation du malaise économique. En Espagne, la hausse du change démolissait l'édifice fragile des cours élevés, si longtemps maintenus contre toute raison, sur l'Extérieure. A Paris même, certains faits conseillaient tout au moins la prudence, par exemple le ralentissement forcé des achats de la Caisse des dépôts et consignations pour les caisses d'épargne.

La plupart de ces raisons, si sérieuses qu'elles fussent, ne pouvaient exercer une action profonde sur les marchés. Une seule question devait décider de la hausse ou de la baisse; la paix était-elle assurée ou menacée? Or, le grand mouvement de dépréciation s'est effectué à l'heure même où les assurances pacifiques s'élevaient de toutes parts, à Londres, à Rome, à Vienne, à Berlin, où M. de Caprivi déclarait que jamais l'Europe n'avait eu devant elle la perspective aussi nette d'une longue tranquillité.

Dans ces conditions, la dépréciation ne pouvait être qu'éphémère. Bientôt, en effet, on s'aperçut que les autres motifs de crainte se dissipaient ou s'atténuaient. Non-seulement les grands achats de céréales en Amérique n'ont pas déterminé les envois d'or si redoutés au cours de l'été, mais la Banque d'Angleterre, au lieu d'avoir à élever le taux de son escompte à 5 et 6 pour 100, a dû cette semaine l'abaisser de 4 à 3 1/2 pour 100, phénomène qui ne s'était pas vu depuis près de vingt ans. Les capitaux disponibles surabondent à Londres et chez nous, et ne trouvent plus à s'employer en reports, même à des taux d'infime rémunération.

La hausse a donc repris l'ascendant depuis le 1er décembre. Les fonds français se retrouvent au plus haut, le 3 pour 100 à 96 francs, l'emprunt à 94.90, l'amortissable à 96.40, le 4 1/2 à 104.80.

En Espagne, le ministre des finances et le gouvernement préparent hâtivement un emprunt intérieur de 250 millions en rente 4 pour 100 amortissable. L'Extérieure s'est relevée de 1 fr. 50 à 67 francs.

Le Portugais, moins heureux, a reperdu une demi-unité à 33 1/2. Le gouvernement de Lisbonne a fait annoncer cependant, à plusieurs reprises, que les fonds étaient prêts pour le paiement intégral du coupon de janvier sur la dette 3 pour 100.

Les fonds russes ont repris assez vivement : le 1880, de 1 1/2 pour 100 à 93.15; l'Orient, de 1 pour 100 à 62 1/2. Déjà en liquidation, le

Consolidé avait atteint 92.50; il s'est encore avancé de deux points, à 94.50. L'emprunt 3 pour 100 s'est traité entre 78 et 78.50.

L'Italien est en pleine recrudescence de faveur, gagnant 1 1/2 pour 100 à 91.45, de même le Hongrois, porté de 90.25 à 91.50.

Les fonds turcs ont été fort recherchés en vue de certaines combinaisons financières longtemps ajournées et que l'on pense aborder à bref délai.

Le Suez a reperdu à 2,720 environ 30 francs sur les cours repris en liquidation. Le Crédit foncier, le Crédit lyonnais, la Banque de Paris, ont gagné une dizaine de francs depuis le 2 décembre, les Chemins français de 10 à 15 francs, les Méridionaux d'Italie, plus de 40 francs, les Autrichiens, 12.50.

En banque, le Rio-Tinto a reculé à 440 francs sur la faiblesse des cotes du cuivre transmises de Londres et de New-York.

Le 7 du mois courant ont été communiqués aux parlemens d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie et d'Italie, les traités de commerce conclus par ces puissances entre elles et avec des États voisins, la Belgique et la Suisse, et bientôt sans doute avec les États de la péninsule des Balkans. Cette présentation a pris le caractère d'un véritable coup de théâtre; on en a voulu faire la réplique économique de la triple alliance à l'entrevue de Cronstadt. Les concessions de tarifs que se sont faites les puissances signataires de ces traités de commerce ont une réelle importance et réalisent au centre de l'Europe la constitution de ce Zollverein dont on avait un instant menacé les Etats-Unis au lendemain du vote des bills Mac-Kinley.

Cette fois, c'est contre la France et la Russie que le Zollverein est constitué. Grâce à l'obstination protectionniste de nos législateurs, les nouveaux alliés ne désespèrent point de faire entrer l'Espagne et ultérieurement le Portugal, et même l'Angleterre, dans leur association.

Les membres de notre parlement, hypnotisés en quelque sorte par la pensée obsédante de la protection à assurer à l'agriculture, ne veulent pas voir qu'en s'obstinant dans le système où une politique étroite et de courte vue les a engagés, ils travaillent à ruiner l'exportation française. Nous n'en voulons pour preuve que le tarif que l'on veut imposer à l'entrée des livres étrangers. Ces droits, s'ils étaient établis, provoqueraient des représailles; or la France vend vingt fois plus de livres qu'elle n'en achète, et pour sauver six millions, on risquerait étourdiment de faire perdre cent vingt millions à la production de la France. On peut se demander si l'application d'une telle politique ne nuirait pas très vite au crédit même du pays et à la bonne tenue de ses fonds publics.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT HUITIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LXIe ANNÉE.

NOVEMBRE. — DÉCEMBRE.

Livraison du 1er Novembre.

La Question d'Égypte, première partie. 5
La Sarcelle bleue, première partie, par M. René BAZIN 46
Les Gueux de mer. — II. — La Terreur dans les Flandres, par M. le vice-amiral Jurien de LA GRAVIÈRE, de l'Académie française. 98
La Situation financière et le Budget de 1892, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY, de l'Institut de France. 124
John Morley, critique, journaliste et homme d'État, par M. Augustin FILON. 154
L'Enseignement de l'histoire a rebours, d'après un programme allemand, par M. G. VALBERT. 193
Revue littéraire. — Savans et Moralistes, a propos d'un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE. 205
Revue musicale. — *Lohengrin* a l'Opéra, *Manon* a l'Opéra-Comique, par M. Camille BELLAIGUE. 217
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 226
Mouvement financier de la quinzaine. 237

Livraison du 15 Novembre.

La Sarcelle bleue, dernière partie, par M. René BAZIN. 241
Les Grandes manœuvres de l'Est. 283

Mme Ackermann, d'après des lettres et des papiers inédits, par M. le comte d'Haussonville, de l'Académie française. 318
La Question d'Égypte, dernière partie. 353
La Guerre civile au Chili et la Chute de Balmaceda, par M. C. de Varigny. 406
L'Organisation de la piraterie au Tonkin, par M. le colonel Frey. 436
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 465
Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Décembre.

La Bien-Aimée, par M. Gilbert Augustin-Thierry. 481
Les Gueux de mer. — III. — Le Dernier asile de la liberté, par M. le vice-amiral Jurien de La Gravière, de l'Académie française. 527
Autour d'une colonie autonome. — I. — Les Afrikanders. — Les Origines de l'autonomie du Cap. 549
Deux Petits tambours. — Récit de la vie militaire dans l'Inde, par M. Rudyard Kipling. 587
Le Langage et les Nationalités, par M. Michel Bréal, de l'Institut de France. 615
Les Biographes et les Critiques de Rembrandt, par M. Émile Michel. . . . 640
Don Carlos, dans la poésie et dans l'histoire, d'après une publication récente, par M. G. Valbert. 672
Revue littéraire. — Alfred de Vigny, par M. F. Brunetière. 684
Revue dramatique. — *La Mégère apprivoisée*, reprise d'*Œdipe-Roi* a la Comédie-Française, par M. Camille Bellaigue. 698
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Mouvement financier de la quinzaine. 716

Livraison du 15 Décembre.

La Papauté, le Socialisme et la Démocratie. — I. — L'Évolution du saint-siège et l'Enseignement social de Léon XIII, par M. Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut de France. 721
Les Dupourquet. — Mœurs de province, première partie, par M. Eugène Delard. 768
La Comédie en France au moyen age, d'après un ouvrage récent, par M. Gustave Larroumet, de l'Institut de France. 814
Les Anglais en Birmanie. — I. — Conquête, pacification, par M. Joseph Chailley-Bert. 842
Le Grand Frédéric avant l'avènement. — Le Séjour a Neu-Ruppin, par M. Ernest Lavisse. 882
Le Néo-Malthusianisme en Angleterre, par M. Pierre Mille. 911
Les Livres d'étrennes. 929
Correspondance. — Lettres de M. Louis Havet et de M. le comte d'Haussonville. 941
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
pér.3
t.108

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY